

R. P. BERTHE
DE LA CONGRÉGATION DU T. S. - RÉDEMPTEUR

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

1696 — 1787

TOME SECOND

Labora sicut bonus miles Christi Jesu.
• Agis en vrai soldat de Jésus-Christ. •

II TIM., c. II, 3.



PARIS
LIBRAIRIE DE LA SAINTE-FAMILLE
11, RUE SERVANDONI
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

SAINT ALPHONSE

DE LIGUORI

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}. — MESSIN, (EURO)

.....

LIVRE IV

L'ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHÉ

CHAPITRE I^{er}

A ROME

1762

Sainte-Agathe des Goths. — Alphonse évêque nommé. — Renonciation non acceptée. — Maladie du saint. — Départ pour Rome. — Incidents de voyage. — Pèlerinage à Lorette. — Alphonse et Clément XIII. — L'examen canonique. — Le sacre. — Une métamorphose. — Au Mont-Cassin. — Retour à Naples. — Adieux à Nocera. — Départ pour Sainte-Agathe.

Au pied du mont Taburno, entre Bénévent et Capoue, s'élève la petite ville de Sainte-Agathe, l'antique Saticola, près de laquelle les Romains vainquirent les Samnites dans un combat resté célèbre. D'après les traditions chrétiennes, saint Pierre, en allant de Brindes à Rome, aurait évangélisé cette cité, ainsi que Capoue et Bénévent. Plusieurs fois détruite et réédifiée, on n'en voyait plus que les ruines, quand, au cinquième siècle, les Goths, établis dans ces parages, la rebâtirent et lui donnèrent le nom de sainte Agathe, leur patronne vénérée. Sous ce vocable de Sainte-Agathe des Goths, la cité devint célèbre et compta des évêques illustres, entre autres le cardinal de Montalte, qui ceignit la tiare sous le nom de Sixte-Quint.

Or le dernier évêque de Sainte-Agathe, Flaminio Danza, venait de mourir le 2 février 1762. Le prélat avait restauré sa cathédrale, mais il laissait beaucoup d'autres choses à restaurer dans le diocèse vacant. Aussi le vicaire capitulaire, don François Rainone, de concert avec l'élite du clergé, mettait-il tout en œuvre pour obtenir de Dieu un digne et saint évêque. Pendant trois jours le peuple, réuni à la cathédrale devant le saint Sacrement exposé, fit monter à cet effet ses prières vers le ciel.

Les aspirants n'étaient que trop nombreux. Il s'en présenta jusqu'à soixante, et parmi eux des évêques, des archevêques, des personnages appuyés par la cour. On peut croire, sans blesser la charité, que le voisinage de Naples, l'importance d'un diocèse

de trente mille âmes, les onze mille francs de la mense, somme considérable pour l'époque, excitaient l'ardeur des prétendants au moins autant que le désir de régénérer le pays. Ces compétitions embarrassaient singulièrement le Saint-Siège, à qui incombait directement le choix du nouvel évêque. Aucun des sollicitateurs ne lui convenait. L'un d'eux était chaudement recommandé par Tanucci. Le pape ne pouvait l'accepter sans compromettre gravement sa conscience, ni le refuser sans s'exposer aux représailles du tout-puissant ministre. Dans un conseil de cardinaux, Clément XIII demandait le moyen de sortir de cette impasse. « Très Saint Père, dit le cardinal Spinelli, le meilleur moyen, c'est de choisir un homme d'un mérite tellement exceptionnel qu'il fasse rentrer tous les candidats dans l'ombre d'où ils n'auraient pas dû sortir. Cet homme qui les éclipe tous par le triple éclat de la naissance, des talents et de la sainteté, vous l'avez sous la main : c'est don Alphonse de Liguori, chevalier napolitain, recteur majeur de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, et théologien de premier ordre. » Les cardinaux applaudirent à cet avis, que le pape fut aussi très heureux d'adopter.

Tranquille dans sa petite cellule de Nocera, le saint fondateur était loin de s'attendre au coup qui le menaçait. « Une des grandes miséricordes du Seigneur en me retirant du monde, disait-il un jour à son ami Borgia, c'est de m'avoir soustrait par là au fardeau de l'épiscopat, fardeau que j'aurais évité difficilement si j'étais resté dans ma famille. Mon père et mon directeur m'auraient forcé de l'accepter : Dieu a eu pitié de moi. » Tanucci, nos lecteurs s'en souviennent, l'avait présenté pour l'archevêché de Palerme, mais, à force d'instances, le saint était parvenu à faire revenir le roi sur cette nomination. Il se croyait donc sûr de vivre et de mourir dans sa solitude de Nocera, quand, le 9 mars, vers cinq heures du soir, « au moment où je m'entretenais avec lui, dit le père Paravento, un envoyé du nonce apostolique, M^{sr} Locatelli, se présenta devant notre père, et lui fit une profonde révérence en disant : « Serviteur de votre Seigneurie illustrissime. — Que dites-vous ? s'écria-t-il tout ébahi. — Le pape vous a nommé évêque de Sainte-Agathe des Goths. — Évêque ! dit Alphonse en riant, vous plaisantez. — Lisez cette lettre. » Il lut la lettre du nonce, et resta muet, atterré, comme un homme frappé de la foudre. De grosses larmes s'échappaient de ses yeux. Déjà les pères, informés de la nouvelle, remplissaient sa cellule et s'efforçaient de le consoler. Il reprit courage en effet à la pensée que le pape s'était simplement proposé de lui marquer son estime, et

qu'il accepterait facilement sa renonciation. Sans perdre un instant, il lui exposa les raisons pour lesquelles il ne pouvait accepter l'épiscopat. Agé de soixante-six ans, infirme, sourd, boiteux, presque aveugle, asthmatique, comment pourrait-il porter une pareille charge et s'acquitter du grand devoir d'un évêque, la visite pastorale? D'ailleurs il avait par vœu renoncé aux dignités ecclésiastiques : quel scandale pour ses frères s'ils lui voyaient porter la crosse et la mitre! Il ne pouvait qu'être éloquent sur un pareil chapitre, et c'est bien dommage que les soixante candidats au siège de Sainte-Agathe n'aient pas vu, pour se consoler de leur échec, sa désolation en apprenant sa promotion, et l'éclair de joie qui brilla sur sa figure en signant sa renonciation. Cela fait, il remit sa lettre à l'envoyé du nonce, et lui dit en le congédiant : « Ne revenez plus me donner de l'illustrissime, car vous me feriez mourir sur place. » Puis, souriant et plein d'espoir, il dit au père Corsano : « Cette bourrasque-là m'a fait perdre une heure de temps et quatre ducats », les quatre ducats qu'il avait donnés au messenger. « Non, non, ajouta-t-il, je n'échangerais pas la congrégation contre tous les royaumes du Grand Turc. »

Le lendemain fut un jour d'angoisses. L'évêque Borgia étant venu voir son ami, lui remit une lettre confidentielle du cardinal Spinelli, lequel informait Alphonse du motif spécial qui avait déterminé le choix de Sa Sainteté. Il le conjurait d'épargner au pape de nouvelles difficultés et d'accepter l'évêché de Sainte-Agathe, saut à faire valoir en temps plus opportun ses droits à la retraite. Cette lettre consterna le saint fondateur, en lui montrant que sa renonciation courait grand risque de ne pas être agréée. Il répondit au cardinal qu'il le conjurait, malgré tout, d'intervenir en sa faveur, par pitié pour lui et pour sa congrégation : « Si Dieu ne m'exauce pas, disait-il, je regarderai cela comme le châtimeut de mes péchés. » Borgia joignit ses instances à celles d'Alphonse et représenta au cardinal que l'âge et les infirmités du saint l'autorisaient réellement à décliner le fardeau.

Durant les dix jours qui suivirent, Alphonse, ballotté entre l'espérance et la crainte, multipliait les oraisons, les jeûnes et les disciplines, pour mettre Dieu de son côté. Le samedi, il monta en chaire comme d'habitude et supplia l'assistance de le recommander à Jésus et à Marie. « Demandez-leur, s'écria-t-il, de m'arracher à la terrible persécution que je subis en ce moment. A mon âge, on veut me donner une épouse, on veut me mettre à la tête d'une Église. » Mais ni les prières ni les mortifications ne parvenaient à le

rassurer. On l'entendait se lamenter et murmurer : « Cette fois je n'échapperai pas ! » Si par instants son vœu de renoncer aux dignités lui rendait quelque espoir, il se disait qu'après tout le pape pouvait l'en dispenser. Il éprouvait des accès de terreur : « Si le courrier revient, dit-il un jour au père Mazzini, qu'il ne paraisse pas devant moi ; je croirais voir le bourreau, la hache à la main. » Pour se consoler il n'avait que sa prière favorite : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! » Son frère Hercule lui ayant demandé à quoi il en était : « J'en suis à la volonté de Dieu, répondit-il ; qu'il dispose de moi pendant les jours qu'il me reste à passer sur cette terre. »

Cependant à Rome on statuait sur son sort. Clément XIII se montra d'abord assez mécontent de la renonciation, mais plusieurs cardinaux, Spinelli lui-même, intervinrent en faveur d'Alphonse et démontrèrent au pape que les raisons alléguées, surtout l'âge et les infirmités, méritaient grande considération. Ils plaidèrent si bien sa cause que, le soir du 14 mars, le pape se montra tout disposé à le décharger du fardeau ; mais, à la grande surprise de ses conseillers, le lendemain matin, sans qu'on pût en savoir la raison, il avait complètement changé d'avis. De son propre mouvement, il ordonna à l'auditeur Negroni d'expédier à Alphonse des lettres d'obédience. L'auditeur hasarda cette observation : « Très Saint Père, hier vous vouliez avoir pitié de ce saint vieillard. — C'est vrai, répondit le pape, mais cette nuit l'Esprit-Saint m'a donné une autre inspiration. » Tous baissèrent la tête, et Spinelli murmura : « Dieu le veut ! Voix du pape, voix de Dieu ! » Immédiatement l'auditeur notifia au saint fondateur, par l'intermédiaire de la nonciature, la volonté absolue de Clément XIII. La lettre était conçue en ces termes :

« Révérendissime Père, j'ai exposé de point en point les raisons alléguées par vous contre votre promotion à l'épiscopat. Sa Sainteté s'est montrée fort édifiée de votre religieux attachement à la congrégation que vous avez fondée, et de votre sollicitude pour une œuvre si avantageuse à la religion et si féconde en fruits de salut. Cependant, après mûr examen, Sa Sainteté, connaissant les grands besoins de l'Église de Sainte-Agathe, n'a pas cru devoir changer de résolution. En conséquence et par son ordre, je dois vous signifier sa volonté absolue, à savoir que, sans plus d'excuses, vous acceptiez purement et simplement des fonctions qui permettront à votre zèle de s'exercer sur un champ plus vaste et de travailler, non moins fructueusement que dans votre congré-

gation, à la gloire de Dieu et au salut des âmes. A cette fin, Sa Sainteté vous délie et dispense du vœu par lequel vous vous êtes engagé, conformément à la règle de votre institut, à n'accepter aucune dignité ecclésiastique. Votre Paternité doit donc tenir pour certain que telle est la volonté bien arrêtée du Saint-Père. Vous vous y conformerez, je n'en doute pas, avec une religieuse obéissance, tout en prenant votre temps pour l'examen canonique. »

A cette missive pontificale le nonce ajouta ces quelques mots : « Je suis persuadé, Révérendissime Père, que vous inclinerez la tête sous le fardeau que le chef de l'Église vous impose. Nous savons tous que vous n'avez pas désiré l'épiscopat, vous nous avez grandement édifiés en le refusant ; mais, permettez-moi de vous le dire, résister plus longtemps serait résister aux ordres de Dieu. Vous ne savez pas ce que la Providence attend de vous, ni le bien qui peut résulter de votre élection, tant pour votre diocèse que pour votre institut. On a tout fait pour appuyer votre supplique, et cependant le souverain pontife a persisté dans sa résolution ; d'où il appert clairement que tout ceci vient de l'Esprit-Saint qui assiste le pape quand il s'agit des intérêts de l'Église. Ceci soit dit pour prévenir toute objection de votre part. J'attends avec impatience votre réponse pour la transmettre à Sa Sainteté. »

Le nonce remit ces deux lettres à son courrier, lequel reprit le chemin de Nocera. Le 19 mars, vers six heures du soir, « je le rencontrai, dit le père Paravento, dans les corridors du couvent, et comme je lui demandais où il allait, il me répondit : « Chez don Alphonse. Sa renonciation n'est pas acceptée ; je suis porteur des lettres du pape. » Je l'empêchai d'aller plus avant, parce que notre père avait déclaré plusieurs fois que le seul aspect de ce sinistre messenger lui donnerait la mort. J'informai le père Mazzini de ce que je venais d'apprendre. Il lut les lettres avec le père Cimino, puis tous deux se rendirent dans la cellule du serviteur de Dieu. « Père, lui dit Mazzini, disons un *Ave Maria* à la Madone. — Le courrier est donc revenu ? demanda-t-il. — Disons d'abord un *Ave Maria*, » reprit Mazzini. Il fléchit le genou, et se mit à prier, mais la figure toute bouleversée. Alors Mazzini lui fit connaître la volonté formelle du saint-père, qui maintenait sa nomination à l'évêché de Sainte-Agathe. « Où sont les lettres ? dit-il, voyons s'il n'y a pas moyen de les interpréter. » Après les avoir lues, il leva les yeux au ciel et s'écria : « *Gloria Patri!* puisque le pape veut que je sois évêque, je veux être évêque ! *Obmutui quoniam tu fecisti.* » Puis, les yeux pleins de larmes, il dit aux pères

qui l'entouraient : « C'est Dieu qui le veut ! Dieu me chasse de la « congrégation à cause de mes péchés. O vous tous, mes frères bien-
« aimés, ne m'oubliez pas. Faut-il donc, hélas ! nous séparer, après
« avoir vécu trente ans dans la plus étroite union ! » Un père hasarda de dire que peut-être ses amis de Rome pourraient fléchir le pape. « Non, non, dit-il, il n'y a pas d'interprétation possible : « c'est un précepte formel. » A ces mots, ses forces l'abandonnèrent, et il tomba dans de si violentes convulsions que durant cinq heures il ne put prononcer une parole. »

La secousse avait été trop forte pour ne pas déterminer une crise. Le lendemain, 20 mars, la fièvre le saisit, et prit bientôt un caractère alarmant. Néanmoins il put encore, le 21, répondre aux avances et aux félicitations de son frère dans une lettre où l'on voit se dessiner le genre de vie que le nouvel évêque allait adopter.

« Je suis encore stupéfait, écrit-il, de l'ordre que le pape vient de me donner. Il me faudra donc quitter cette congrégation après y avoir passé trente années de ma vie ! Vraiment je n'en reviens pas. J'avais demandé au cardinal Spinelli de m'aider auprès du pape : il a fait tout le contraire. Je n'ai plus qu'à me sacrifier à la volonté de Dieu.

« Je vous suis reconnaissant de vouloir bien me prêter l'argent dont j'ai besoin en cette circonstance. Du reste, sans cette offre bienveillante, j'allais écrire au pape que je ne pourrais ni payer les bulles ni couvrir tant d'autres frais indispensables. Et qui sait ? cette impossibilité m'eût peut-être délivré de la mitre.

« Quant à ma maison épiscopale, je ne voudrais pas faire de grands frais. Pendant mon séjour à Naples, une ou deux chambres de votre premier étage me suffiront pour recevoir les personnes de qualité qui me rendront visite. Il faudra me procurer une voiture, mais attendons un peu : si mon prédécesseur en a laissé une qui puisse encore servir, je l'aurai à bon compte. J'arriverai à Naples cette semaine ou la semaine suivante, et nous causerons.

« Mon cher frère, vous vous réjouissez de mon élévation, et moi je ne fais que pleurer. Me voilà donc chargé de l'épiscopat dans mes vieux jours ! Mais enfin bénie soit la volonté de Dieu, qui m'a préparé ce martyre pour les dernières années de ma vie ! J'en ai perdu le sommeil et l'appétit. La fièvre ne m'a pas quitté depuis ce matin. Je suis encore à chercher pourquoi le pape m'a imposé une obédience qu'il ne donne à personne. »

Il est facile de voir par cette lettre que l'évêque de Sainte-Agathe ne mènera pas le train d'un grand seigneur. Le frère Tartiglione

lui avait demandé de quels meubles il devait orner la maison de Naples pour le recevoir. « Quatre chaises de paille, c'est tout ce qu'il faut, » répondit-il. — « Il faut penser, lui suggéraient ses confrères, à vous procurer un carrosse et à prendre une livrée. — Si j'ai accepté l'épiscopat par obéissance, leur dit-il, je veux au moins suivre l'exemple des saints évêques. Que me parlez-vous de carrosse et de livrée? Vous voudriez que j'aie me prélasser comme un prince dans la ville de Naples? »

Pendant la fièvre devenait si intense que bientôt on craignit pour sa vie. Nul remède à son mal, car le mal venait du cœur. « Justes jugements de Dieu! répétait-il souvent; Dieu me chasse de la congrégation à cause de mes péchés! » Sa seule consolation comme sa seule espérance, c'était de penser qu'un jour il retrouverait sa petite cellule de Nocera. « J'espère, disait-il à M^{re} Volpe qui ne le quittait pas, j'espère que sous peu d'années par mes prières et mes travaux j'apaiserai la colère de Dieu. Alors, j'en suis certain, le pape choisira pour Sainte-Agathe un sujet plus digne, et me renverra par pitié mourir dans ces murs qu'il m'oblige de quitter. »

Quand la nouvelle de la maladie se fut répandue, des gentils-hommes, des ecclésiastiques distingués, des évêques, vinrent de toutes parts lui faire visite. Don Hercule amena de Naples un des plus habiles médecins, qui lui demanda comment il se trouvait : « Je me trouve sous la main de Dieu, » répondit-il. Comme son frère l'exhortait à prendre courage, il ajouta : « Je n'ai qu'une chose à faire : la volonté de Dieu. » Ses confrères de Giorani accoururent avec une caravane d'étudiants. Il ne put les voir sans verser des larmes : « Est-ce que vous arrivez, leur dit-il, pour me chasser de la congrégation? » Cette pensée, qui exprimait si bien la blessure faite à son âme, revenait à chaque instant sur ses lèvres, malgré les consolations que lui prodiguaient à l'envi M^{re} Volpe et M^{re} Borgia. Le 26 mars, il reçut une lettre du pape, qui le félicitait et le remerciait de son prompt acquiescement à ses volontés. Clément XIII lui conseillait d'attendre pour se rendre à Rome une saison moins rigoureuse. Mais quand la lettre arriva, le mal avait fait de tels progrès qu'il était plutôt question du voyage de l'éternité que du voyage de Rome. Le samedi de la Passion, 27 mars, on lui donna le saint viatique. Dès lors il ne pensa plus qu'à paraître devant Dieu. « Qu'il ne soit plus question dans cette cellule, dit-il, d'évêque ni d'évêché, mais seulement du paradis. »

Ce fut alors un véritable deuil public. Les habitants de Nocera se voyaient sur le point de perdre leur père, leur consolateur, la gloire

de leur cité. Des chanoines de Sainte-Agathe, venus pour le féliciter au nom du chapitre, le trouvèrent sur un lit de douleur, en grand danger de mort, et s'en retournèrent, consternés, porter cette sinistre nouvelle au peuple et au clergé de leur diocèse. A Naples et à Rome, où l'on avait déjà répandu le bruit de sa mort, ses nombreux amis étaient dans la désolation. Plus affligé que tous les autres, le pape dit à son entourage : « S'il meurt, nous lui donnons notre bénédiction apostolique; mais s'il vit, nous voulons qu'il vienne à Rome. » De toutes les maisons de l'institut ou plutôt du cœur de tous les sujets montaient vers Dieu de ferventes prières pour la conservation du père bien-aimé. Dieu, qui le voulait évêque, exauça ces supplications : trois jours après avoir reçu le saint viatique, le moribond se trouva subitement guéri.

Dès lors il ne pensa plus qu'à se mettre en route pour Rome, afin de donner au plus vite un pasteur aux fidèles de Sainte-Agathe. Le samedi-saint, bien que très faible encore, il prêcha le sermon sur la sainte Vierge et fit ses adieux au peuple de Nocera. Tous fondaient en larmes, s'imaginant l'entendre pour la dernière fois. Il leur recommanda, non sans une vive émotion, de persévérer dans l'amour de Notre-Seigneur et la dévotion envers la sainte Vierge Marie. « Ne m'oubliez pas auprès de Jésus et de Marie, ajouta-t-il, et suppliez-les de m'aider à porter le lourd fardeau qui pèse sur mes épaules. Quant à moi, je ne vous oublierai jamais, jamais je ne cesserai de recommander vos âmes à Dieu. » L'auditoire sanglotait. « Mes bien-aimés, continua-t-il, ne vous affligez pas tant de mon départ. Je vous donne ma parole que je viendrai mourir ici. » La prédiction s'accomplira : treize ans plus tard, nous le verrons rentrer, aux acclamations du peuple, dans sa petite cellule de Nocera.

Le départ était fixé au lendemain, mais quand approcha l'heure de la séparation, ses confrères, appuyés par les deux évêques de Nocera et de Cava, durent employer toute leur éloquence pour lui faire accepter les habits neufs qu'on lui avait préparés. Il voulait aller à Rome avec sa vieille soutane rapiécée, son manteau de vingt-cinq carlins, et sa barbe longue et mal taillée. Il ne voyait pas pourquoi, disait-il, un évêque devrait manquer à la pauvreté et à l'humilité. On s'efforça de lui persuader qu'un supérieur seul a le droit de paraître en négligé, et que, par conséquent, se présenter à l'audience du pape dans son accoutrement ordinaire serait pour ainsi dire faire acte d'autorité, je ne sais si cette raison lui parut péremptoire, mais il fut obligé de se résigner, car le père Villani, son confesseur, lui commanda d'obéir. Alors il se laissa

raser, endossa pour la première fois depuis trente ans une soutane neuve, et chaussa également des souliers neufs, garnis de boucles en fer ¹. « Ces souliers, dit son serviteur Romito, qu'il portait au jour de sa consécration épiscopale, il les porta pendant les vingt-six ans qu'il vécut encore, et maintenant on les conserve à Nocera dans un coffre scellé, comme de précieuses reliques. » Ainsi équipé, Alphonse, avec Villani son compagnon de voyage, prit place sur une de ces misérables voitures que les Napolitains appellent *mantici*, et ils se dirigèrent vers Naples.

A Torre-dell'Annunziata, le saint logea dans la famille Gargano, qui avait sollicité la faveur de lui donner l'hospitalité. Comme ses hôtes, amis de vieille date, manifestaient leur douleur de le voir s'éloigner de Nocera et d'être ainsi privés de ses conseils, il leur découvrit ses secrètes espérances : « Je vais à Rome, dit-il, avec la confiance que mes réclamations seront plus efficaces de près que de loin. Quand le pape verra de ses yeux ce sac d'ossements, il comprendra qu'on n'en peut rien tirer, et me renverra mourir au milieu de mes frères. »

A Naples, assiégé par les complimenteurs, obligé de gravir les escaliers des régents, des ministres, du nonce, de l'archevêque, et autres personnages officiels, il écrivait à Mazzini : « Recommandez-moi et faites-moi recommander à Jésus-Christ. Si je ne perds pas la tête ici, j'ai chance de ne la perdre jamais. Faut-il que je sois malheureux ! Avoir quitté le monde, et puis devoir traiter avec tout ce monde dans mes vieux jours ! » Partout il reçut l'accueil le plus bienveillant. Les ministres lui témoignèrent toute leur vénération. Tanucci lui savait mauvais gré d'avoir accepté du pape ce qu'il avait refusé du roi. « M^{re} de Liguori, dit-il un jour au conseiller Celano, n'a pas voulu de l'archevêché de Palerme, que lui offrait Charles III, et il accepte l'évêché de Sainte-Agathe, que lui offre Clément XIII. — Vous vous trompez, reprit son interlocuteur, il a refusé Sainte-Agathe, et il n'a cédé que devant une obédience formelle du pape. — Le roi ne force pas, dit Tanucci, mais il veut être obéi. » Néanmoins l'omnipotent ministre sut dissimuler son mécontentement sous les formes du plus profond respect pour ce saint qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer.

Alphonse n'oublia pas ses amis. Le curé Coppola, reviseur de plusieurs de ses ouvrages, raconte qu'il lui dit en l'abordant : « Imaginez-vous qu'on m'a fait évêque de Sainte-Agathe des Goths ;

1. Déposition du père Criscuoli.

mais je vais à Rome, et j'espère que le pape me déchargera d'un fardeau trop lourd pour moi, qui suis vieux, infirme et presque aveugle. — N'y comptez pas, lui dis-je, vous n'obtiendrez rien. Et de fait, on lui laissa la charge sur les épaules. » Il avait à Naples un autre ami intime, don Janvier Fatigati, supérieur du collège des « Chinois. » Quelques années auparavant, don Janvier, nommé à l'évêché de Cassano, rencontra le saint fondateur qui lui dit avec feu : « Si vous quittez pour l'épiscopat une congrégation dont vous êtes le seul appui, vous vous damnez sûrement. » Don Janvier réussit à éviter la mitre. Cette fois les rôles étaient changés. Les deux amis, en s'abordant, restèrent muets, l'un de douleur, l'autre de compassion. Ils ne purent que mêler leurs larmes et se promettre mutuellement le secours de leurs prières.

Des religieuses, ses pénitentes, l'attendaient avec impatience. Alphonse ne trompa point leur espoir. Au couvent du Saint-Rosaire, la supérieure, Marie Graziano, lui dit qu'on avait beaucoup prié pour que Dieu lui rendit la paix de l'âme et la santé du corps. « Priez maintenant, dit-il, pour que Dieu dispose de moi selon l'intérêt de sa gloire. Je compte beaucoup sur mon voyage à Rome. On me donne maintenant de l'illustrissime, parce que je suis évêque nommé, mais attendez : quand le pape me verra, estropié et contrefait comme je le suis, je n'aurai pas besoin de plaider, il me dira de lui-même : Allez-vous en d'ici : la mitre n'est pas faite pour une tête comme la vôtre. Je recevrai ainsi mon congé et les honneurs qui me sont dus. Priez beaucoup, ajouta-t-il ; le Dieu qui peut tout peut aussi m'aider dans cette affaire. » Une autre de ses pénitentes, sœur Madeleine Desio, reçut la même confiance : « A Rome, lui dit-il, quand je serai aux pieds du pape, il reconnaîtra bien vite qu'il n'y a pas en moi l'étoffe d'un évêque. »

Pendant qu'il essayait ainsi de se tromper lui-même, nourrissant encore l'espérance de voir le souverain pontife revenir sur sa décision, son frère Hercule, au contraire, ne cessait de le féliciter, ce qui le mettait hors de lui : « Mon frère, dit-il un jour, ayez donc pitié d'un pauvre chrétien. Si vous saviez ce que c'est que d'être évêque et d'avoir à répondre à Dieu d'une multitude d'âmes, vous me plaindriez de tout votre cœur. » Avant de quitter Naples, il acheta chez un orfèvre ses insignes épiscopaux : un anneau de quelques carlins, garni d'un morceau de verre, et une croix pectorale, ornée de pierres également fausses. En recevant cette croix de l'orfèvre Dominique Porpora, il la souleva de ses mains en disant : « La pesante croix que vous m'apportez là ! — Comment ! pesante ?

dit l'artiste étonné. — Oui, pesante, reprit-il en inclinant la tête, et d'un poids tel que je n'en connais pas de plus accablant. »

Hélas! il ne manque pas d'hommes aujourd'hui qui se riront des terreurs d'Alphonse. Pour eux, les avisés ce sont les soixante qui briguaient le siège de Sainte-Agathe; l'insensé c'est celui qui le refuse et qui tombe malade parce qu'on le lui impose. La différence entre eux et lui, c'est qu'il avait médité longuement sur les devoirs et les dangers de l'épiscopat, tandis qu'ils n'en ont envisagé le plus souvent que les avantages matériels. Qu'ils lisent l'opuscule d'Alphonse, publié quinze ans auparavant, sur les obligations d'un évêque¹, et ils comprendront l'épouvante du saint. Ils comprendront ce mot terrible, écrit par lui dans son *Histoire des Hérésies*, à propos d'un évêque infidèle et de sa mort tragique : « Ma main tremble en écrivant ceci, car je me rappelle que moi aussi je suis évêque, et que beaucoup d'évêques prévaricateurs ont perdu leur âme et leur Dieu, tandis que, simples particuliers, ils auraient opéré leur salut avec une bien plus grande facilité. Sans traiter ici la question de savoir si le prêtre ambitieux qui brigue un évêché se trouve en état de péché mortel, je ne puis comprendre, je l'avoue, comment un chrétien, soucieux de son salut, peut désirer l'épiscopat et se jeter ainsi volontairement dans ces mille dangers de se perdre auxquels un évêque est exposé. » Ces paroles expliquent admirablement la conduite des grands saints du quatrième siècle, les Ambroise et les Grégoire, qui s'enfuyaient au fond des bois pour échapper aux responsabilités de l'épiscopat.

Le 20 avril, Alphonse quitta Naples, emmenant un domestique, Antonio Jannella, lequel avait servi pendant de longues années l'évêque défunt de Sainte-Agathe. « Ayant appris, dit Jannella au procès, que M^{sr} de Liguori avait besoin d'un serviteur, je me présentai à lui pendant son séjour à Naples. Il m'accepta, et je partis avec lui pour Rome. C'était la première fois que je le voyais, mais il me fit aussitôt l'effet d'un saint. »

A Velletri, ville épiscopale du cardinal Spinelli, Alphonse attendit en vain pendant deux jours le retour de Son Éminence, alors en tournée pastorale. Avant de quitter Nocera il lui avait écrit pour implorer de nouveau son intercession auprès du pape, mais il en reçut cette réponse : « Autant je me réjouis du rétablissement de votre santé, autant je trouve impossible de tenter une nouvelle démarche en votre faveur. D'abord je ne rentrerai à Rome qu'au mois

1. *Riflessioni utili ai Vescovi*. 1745.

de juin, et puis je remplirais là un office odieux qui ne me convient nullement. » Le saint ne s'en rendit pas moins à Cisterna, où se trouvait alors le cardinal. Spinelli ne put s'empêcher de sourire en le voyant. « Éminence, lui dit Alphonse de prime abord, vous m'avez joué là un bien mauvais tour. » Le cardinal lui raconta comment le pape, après avoir, sur la représentation de son conseil, accepté la renonciation, s'était ensuite subitement ravisé. Ce changement de volonté devait être attribué à l'inspiration de Dieu qui assiste son vicaire. « Courage donc, ajouta le cardinal, portez de bon cœur le fardeau de l'épiscopat. Le secours de Dieu est assuré là où la vocation est plus que certaine. » Les deux amis s'entretenaient longtemps des affaires de l'Église; puis, quand Alphonse prit congé, Spinelli lui dit du ton le plus affectueux : « A Rome ne vous inquiétez de rien : je serai, moi, votre agent. » Le lendemain, 25 avril, le saint fondateur entra dans la ville éternelle. Sa première visite fut pour la basilique Vaticane. Pendant plus d'une heure il resta comme en extase devant l'autel, puis, longtemps, bien longtemps, à genoux devant la statue du prince des apôtres, il implora pour lui et ses ouailles sa puissante protection.

Sa renommée de science et de sainteté l'avait précédé à Rome; aussi fut-il accueilli partout avec estime et vénération. Le supérieur des pieux-ouvriers, François Longobardi, qui lui témoignait grande affection, revendiqua l'honneur de lui donner l'hospitalité. A Rome comme à Naples affluèrent les visiteurs les plus distingués, les cardinaux Orsini, Gallo, Antonelli, Spinelli; le père Ricci, général de la compagnie de Jésus. Le duc de Sora, marquis de Piombino, lui offrit un logement dans son palais, et mit un équipage à sa disposition. Alphonse refusa le logement, mais il accepta le carrosse, que son âge et ses infirmités rendaient indispensable. Un abbé Bruni, attaché au cardinal Spinelli, vint lui offrir ses félicitations. « Hélas! lui dit-il, je n'ai aucune des qualités requises pour l'épiscopat; mais j'incline la tête sous l'ordre du pape, à qui Dieu nous commande d'obéir. » Au professeur Topi, qui le complimentait, il répondit : « Père lecteur, le pape veut faire de moi un évêque; bientôt il se convaincra *de visu* que je ne suis qu'une vieille machine détraquée. »

Après les réceptions, les invitations à dîner; mais son humilité trouvait facilement des prétextes pour s'excuser. Aux pères lazaristes, qui multipliaient les instances, il répondit : « Donnez, s'il vous plaît, aux pauvres de Jésus-Christ, le dîner que vous voulez m'offrir, afin que le Seigneur me fasse connaître sûrement à Rome sa sainte

volonté. » Il fut cependant obligé de paraître à la table du cardinal Orsini, lequel avait invité en son honneur plusieurs grands personnages. Or, en acceptant, bien contre son gré, ce dîner d'apparat, il n'avait pas pensé aux règles de l'étiquette. Au moment de gagner le palais Orsini, on lui fit remarquer qu'il fallait échanger sa soutane contre l'habit de cérémonie. M^{re} Testa, disait-on, s'étant un jour présenté chez le cardinal sans s'être conformé à cet usage, le majordome exigea qu'il retournât le faire. Au risque d'être éconduit, Alphonse se présenta en habit religieux. « Éminence, dit-il, me voici dans mon accoutrement ordinaire, chose assez disgracieuse pour vous. — J'aime ces sortes de disgrâces, » répondit le cardinal, et il l'embrassa affectueusement devant tous ses convives.

Malgré l'extrême bienveillance dont il était l'objet, Alphonse avait hâte d'échapper aux visites et aux compliments. Trois jours après son arrivée à Rome, il écrivait à son frère Hercule : « Il me semble que je suis ici depuis mille ans, tant il me tarde d'échapper à la représentation et aux cérémonies, d'autant plus, ajoutait-il plaisamment, que je me ruine en cadeaux de toute espèce. On vous mange ici tout vif. Beaucoup de cérémonies, mais aussi beaucoup d'argent. » Ce qui le chagrinait surtout, c'est que les visites continuelles lui laissaient à peine le loisir de se recommander à Dieu. Aussi, comme le pape se trouvait à Civita-Vecchia pour quelque temps encore, il résolut de faire, en attendant son retour, le pèlerinage de Lorette. Villani l'en dissuadait, alléguant l'excessive fatigue d'un tel voyage : « Soyez tranquille, lui répondit Alphonse, la bonne Mère m'aidera. Quand retrouverai-je une occasion comme celle-ci ? Rien ne me coûtera pour avoir la consolation de visiter la sainte maison où le Verbe éternel s'est fait homme pour moi ! »

Il partit de Rome le 28 avril avec le père Villani et le serviteur Jannella. Sur la route, les trois voyageurs se dédommagèrent des distractions forcées de Rome, car Alphonse leur faisait passer la journée dans une union continue avec Dieu. De grand matin il commençait la méditation, suivie des heures canoniales. Puis venait la visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge ; puis la récitation du rosaire et des litanies ; puis d'autres prières pour les âmes du purgatoire. Le reste du temps jusqu'à midi, on l'occupait à chanter de pieux cantiques ou à s'entretenir de saintes pensées. Vers midi, Alphonse faisait sa préparation à la messe avant de mettre pied à terre ; puis, lorsqu'on se remettait en route, il récitait Vêpres et Complies, suivies, comme le matin, de la méditation, de la visite,

et de la récitation du rosaire. Arrivé à l'hôtellerie où l'on devait passer la nuit, il récitait Matines et Laudes du lendemain. Il avait pour tout cortège l'humilité et la pauvreté. Il ne portait d'autres vêtements que la soutane et la simarre de la congrégation. Le matin il jeûnait, et le soir, comme le plus pauvre des voyageurs, il prenait son maigre repas à la table des voituriers.

Les trois jours consacrés à Notre-Dame de Lorette furent pour lui trois jours d'ineffables consolations. On peut dire qu'il établit sa demeure dans la *Santa Casa*. Il observait ou plutôt il méditait jusqu'aux plus petites circonstances locales. On l'entendait répéter sans cesse dans un ravissement presque extatique : « C'est donc ici que le Verbe de Dieu s'est fait homme ! c'est ici que Marie le tenait dans ses bras ! » Un jour il demanda au père Villani de le laisser seul. Villani s'éloigna, et l'homme de Dieu, seul avec Jésus et Marie, entra dans une longue et profonde contemplation du grand mystère que l'église, au son de la cloche, rappelle trois fois par jour à l'esprit et au cœur de ses enfants. Grâce aux égards d'un père jésuite, pénitencier de l'église, Alphonse put admirer toutes les richesses artistiques qui en composent le trésor. Il versait des larmes de joie en entendant les noms des rois, des princes, des personnages illustres, qui avaient donné à Marie ces magnifiques témoignages de leur piété filiale.

Lorette lui rappelait la pénitence de l'Homme-Dieu. Aussi resta-t-il ces trois nuits à genoux sans se mettre au lit. Son serviteur Jannella raconte que, l'ayant observé à différentes heures à travers les fissures de la porte, il le vit toujours agenouillé, toujours en oraison. Le soir il ne prenait au souper qu'une infusion de sauge, et il ne mangeait que fort peu au diner. Si on l'excitait à goûter d'un mets quelconque, il trouvait toujours une raison pour s'en dispenser. Indifférent à toute espèce de curiosités, il ne quittait la chambre, matin et soir, que pour se rendre à la *Santa Casa*. Une foule de pèlerins manquant de tout lui tendaient la main : il faisait l'aumône à chacun. L'un d'eux était à moitié nu : il lui donna sa meilleure chemise.

Enfin il fallut quitter le célèbre sanctuaire, mais on peut dire qu'Alphonse y laissa son cœur. Au retour, il ne parlait que du sublime mystère qui s'y était accompli. De leur côté, comme on va le voir, Jésus et Marie ne perdaient pas de vue leur pieux serviteur. Arrivés à un certain endroit, le vetturino trouva la petite rivière Tarni, qui coupe la route, changée, par l'effet d'une pluie d'orage, en un véritable fleuve. Sans mesurer la profondeur des eaux, il

lança ses chevaux à travers le torrent. A mesure qu'il avançait, les roues disparaissaient sous les flots, qui bientôt envahirent l'intérieur de la voiture. A son âge et avec ses infirmités, le saint eût infailliblement péri dans cette inondation si son courageux serviteur ne l'eût pris sur ses épaules et porté jusqu'au bord de la rivière. On était heureusement à peu de distance de Spolète, où les voyageurs parvinrent dans la soirée.

En apprenant l'arrivée d'Alphonse, qu'il n'avait jamais vu mais qu'il connaissait par la lecture de ses ouvrages, l'évêque de Spolète, M^{gr} Vincenzo Acqua, retenu au lit par la maladie, lui envoya son carrosse en le priant d'accepter l'hospitalité dans son palais. Alphonse se rendit à son désir, ce qui remplit de joie le cœur du vertueux prélat. A peine eut-il aperçu le serviteur de Dieu qu'il se sentit porté à lui manifester les inquiétudes qui troublaient son âme au sujet de son diocèse. « J'ai sur les bras, lui dit-il, quatre cents paroisses et quarante monastères de religieuses. La besogne est immense, et je n'ai pas le nombre d'ouvriers suffisant pour cultiver ce trop vaste champ que Dieu m'a confié. Jugez de mes tourments. » Alphonse prodigua les consolations au zélé prélat dans un entretien qui se prolongea une partie de la nuit. L'évêque aurait désiré que cette nuit fût plus longue afin de jouir plus longtemps de la douce conversation du saint, et toujours il bénit la bonne Providence de le lui avoir envoyé.

Le 8 mai, Alphonse rentra à Rome en même temps que Clément XIII. Son premier soin fut de lui demander l'audience qui devait fixer son sort. Arrivé auprès du pape, il se jeta à ses pieds pour les baiser humblement, mais le saint-père le releva, l'embrassa et le fit asseoir à ses côtés. Résolu de tenter un suprême effort pour se décharger d'un fardeau qu'il ne croyait pas pouvoir porter, Alphonse se prosterna de nouveau, et mit toute son éloquence à plaider sa cause. Il représenta son âge avancé, ses infirmités, et par-dessus tout son incapacité, trois raisons plus que suffisantes, pensait-il, pour le rendre inhabile à l'épiscopat. Quant à son incapacité, Clément XIII était édifié sur ce point. Il se contenta de lui répondre, non sans une certaine émotion, mais d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : « L'obéissance fait des miracles : confiez-vous en Dieu, et Dieu vous aidera. » Il le fit asseoir de nouveau et s'entretint avec lui pendant une heure et demie de la situation politique et morale du royaume de Naples et de l'état de la congrégation. Alphonse eut ainsi l'occasion d'exposer au pape le grand bien opéré par les missions et comment, malgré

les difficultés légales, son institut se soutenait, appuyé sur la bienveillance des évêques et du souverain.

Clément XIII eut tant de plaisir à l'entendre qu'il le manda plusieurs fois à son audience. Un jour il le retint pendant trois heures, lui demandant son avis sur les affaires importantes de l'Église. Aussi ne parlait-il qu'avec une profonde admiration de la sagesse et de la sainteté du nouvel évêque. « J'ai conféré très longtemps avec le pape, écrivait Alphonse lui-même à son frère Hercule, il a été plein d'amabilité pour moi. » A Rome, où l'on commente, comme partout, les sourires de l'autorité, le bruit courut bientôt que l'évêque de Sainte-Agathe allait être revêtu de la pourpre. Il est fort à croire que, vu ses dispositions, cette pourpre lui eût servi de linceul.

Dans l'une de ces audiences pontificales, comme l'entretien roulait sur la fréquente communion, Alphonse dit au saint-père qu'ayant écrit un ouvrage sur ce sujet, il avait rencontré des contradicteurs dans ces rigoristes qui, sous prétexte de dévotion, exagèrent les dispositions requises pour communier avec fruit, et éloignent de la sainte table. « Et quel est donc leur but? s'écria le pontife avec feu. Je connais, moi, les fruits qu'a produits et que produit encore la fréquente communion. Vous avez eu tort, ajouta-t-il, de garder le silence. Il faut répondre à vos adversaires. » Toujours obéissant, Alphonse composa pendant son séjour à Rome sa *Réponse apologétique à la lettre de don Cyprien Aristasio sur la fréquente communion*, réponse dont nous avons déjà parlé. Il offrit cet opuscule au pape et aux cardinaux, qui lui en témoignèrent toute leur satisfaction.

Il fallait tout le courage d'un apôtre pour s'occuper de travaux théologiques dans des circonstances où chaque minute avait pour ainsi dire son emploi. On le voyait partout, chez le secrétaire d'État, chez les cardinaux, les prélats, les examinateurs des évêques, attendant avec patience que les domestiques voulussent bien l'introduire. Comme il avait l'air d'un mendiant et ne manifestait ni son nom ni sa dignité, on ne faisait guère attention à lui. Il se trouvait un jour dans l'antichambre du secrétaire d'État, confondu avec la foule des solliciteurs qui demandaient audience, quand un père capucin qui le connaissait, indigné de le voir ainsi oublié et méprisé, dit aux serviteurs du cardinal : « Savez-vous qui est ce religieux dont vous ne vous occupez pas? C'est Alphonse de Liguori, le saint et le savant dont les écrits sont connus en Italie et dans le monde entier. En dépit de sa pauvre soutane, il n'en mérite pas moins de passer le premier. »

Avant leur consécration, les futurs évêques doivent subir un examen qui permette au souverain pontife de constater leur science théologique. Les trois examinateurs désignés pour interroger le saint, le cardinal Gallo, grand-pénitencier, l'abbé de Saint-Pierre aux Liens, et le dominicain Ricchini, maître du sacré palais, lui demandèrent sur quelle matière il désirait être examiné. Comme il s'en remettait à leur choix, et que tous trois le priaient gracieusement de choisir lui-même, il désigna le traité de *l'opinion probable* et le traité de *legibus*. « Pour moi, dit le père dominicain malicieusement, je vous réserve une question qui vous fera plaisir, à savoir s'il est permis de désirer l'épiscopat : *An liceat appetere episcopatum?* » C'était toucher la corde sensible. Alphonse sourit, mais on voyait à la tristesse de son visage qu'il eût plus volontiers pleuré.

La veille de l'examen, il se rendit à San-Lorenzo in Borgo, au noviciat des Écoles-Pies pour y voir passer la magnifique procession de la Fête-Dieu. Il voulait jouir des honneurs rendus dans la capitale du monde chrétien à ce mystère d'amour que les impies ont tant outragé depuis plusieurs siècles. Là encore il donna un bel exemple de mortification. Comme il souffrait de violentes douleurs de tête par suite de la chaleur intense de la journée, on lui offrit de la glace, mais il refusa sous un prétexte quelconque et se contenta d'un verre de limonade. Du reste, sa souffrance avait une autre cause plus active que la chaleur : le fardeau de l'épiscopat l'épouvantait comme au premier jour. En rentrant le soir à Sainte-Marie des Monts chez les pieux-ouvriers, il fut saisi d'une forte migraine qui lui enleva l'appétit et le sommeil. Il ne consentit à prendre un peu de nourriture que sur l'ordre du père Villani et afin de pouvoir se présenter à l'examen.

Le lendemain de la Fête-Dieu, 11 juin, Alphonse fut introduit par les cardinaux Orsini et Antonelli dans la salle où l'attendaient le pape et toute sa cour. A la pâleur de ses traits et à la contraction de son visage, les assistants comprirent qu'il était malade et s'affligeaient déjà de le voir privé d'une partie de ses moyens; mais, à ses réponses fermes et précises, ils n'en constatèrent que mieux son éclatante supériorité.

Il exposa son système sur l'opinion probable, mais à peine l'examineur, probabilioriste acharné, l'eut-il entendu, qu'il lui dit sans façon : « Votre thèse n'est pas soutenable, car il existe une loi qui la condamne. — Et quelle loi? demanda notre saint. — Dans le doute il faut choisir le parti le plus sûr. » Ainsi forcé de se dé-

fendre, Alphonse réfuta l'objection par des raisons tellement péremptoires que l'examineur se déclara pleinement convaincu. Le saint racontait lui-même plus tard au père Volpicelli qu'en ce moment s'étaient évanouis ses derniers scrupules au sujet de son système moral¹.

Le père dominicain Ricchini tint parole : il lui posa nettement la question de savoir s'il est, oui ou non, licite d'ambitionner l'épiscopat. Alphonse n'avait sans doute pas entendu distinctement la question, car il pria l'examineur d'élever un peu plus la voix, ce qui donna lieu à une bonne plaisanterie du cardinal Gallo. Se tournant vers Clément XIII, il lui dit en montrant Alphonse : « Très Saint Père, il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. » Le pape sourit, et toute l'assistance avec lui. On ne dit pas quelle fut la réponse du saint à la question du père Ricchini, mais il est facile de la deviner. D'après l'usage, l'examen terminé, le futur évêque adresse au pape qui l'a nommé un mot de remerciement. Un des cardinaux le fit remarquer à Alphonse, qui n'eut pas l'air de comprendre, car il garda un silence absolu. Toutefois, comme le cardinal insistait : « Très Saint Père, dit Alphonse, puisque vous avez daigné me faire évêque, priez Dieu que je ne perde pas mon âme. » Le cardinal trouva sans doute que le compliment n'était ni trop long ni trop flatteur.

Le lundi 14 juin, dans un consistoire secret tenu au palais apostolique du Quirinal, le pape donna « l'église épiscopale de Sainte-Agathe des Goths, dans la Principauté ultérieure, province du royaume de Naples, au Révérendissime Seigneur don Alphonse de Liguori, prêtre napolitain et missionnaire apostolique. » Il n'y avait plus à reculer : l'épouse attendait l'époux. Le sacre eut lieu le 20 juin dans l'église de la Minerve par les mains de l'Éminentissime Rossi, de l'ordre des frères prêcheurs, assisté de M^{sr} Gorgoni, archevêque d'Édesse, et de M^{sr} Jordani, archevêque de Nicomédie et vice-gérant de Rome. L'évêque avoua depuis à son confesseur que ce jour fut un des plus douloureux de sa vie. Il le comparait à cette autre journée terrible où son père le tint, trois heures durant, étroitement embrassé en le suppliant de ne pas le quitter. « Dans le premier cas, dit-il, j'avais à combattre contre l'affection d'un père qui m'aimait tendrement; dans le second j'avais à combattre contre moi-même pour accepter, malgré mes répugnances, une charge dont la responsabilité me faisait trembler. »

1. *Riflessioni critiche* del P. Basso, p. 86.

Une fois évêque, Alphonse ne pensa plus qu'à rejoindre son troupeau. A Rome, il n'avait vu que les quatre grandes basiliques : Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Saint-Paul hors les murs et Sainte-Marie Majeure. En fait de curiosités, il avait visité la bibliothèque Vaticane pour y admirer les vénérables manuscrits de l'antiquité chrétienne. Quant à la Rome patenne, il ne s'en souciait pas plus que du musée de Portici. Il alla donc faire ses adieux au prince des apôtres et lui recommander son diocèse, puis il se disposa au départ.

La cour romaine vit partir avec regret cet homme de Dieu dont toute la ville admirait les éminentes vertus, la piété, la mortification, la charité. Et vraiment on comprend que sa manière de vivre dût attirer l'attention, comme tout ce qui est extraordinaire. Avec sa robe de bure, son rosaire suspendu à la ceinture, son chapeau à larges bords, le nouvel évêque ne ressemblait en rien à tant de prélats qui attiraient les regards par leur mise élégante et luxueuse. On se disait cependant que ce pauvre s'appelait don Alphonse de Liguori. « En conservant l'habit de votre congrégation, remarqua un jour un haut personnage, vous donnez un exemple qui édifie toute la ville de Rome. » On se disait que cet homme, si simple et si modeste, était renommé dans toute l'Italie pour sa science et son éloquence. Avec cela plus dur à lui-même qu'un anachorète, ceux qui l'avaient vu à la table des grands racontaient qu'il prenait comme à regret un peu de nourriture, quelques gouttes de vin, et ne touchait jamais aux mets délicats. Le soir, épuisé par les travaux de la journée, il se donnait encore des disciplines sanglantes, puis passait la nuit sur la dure. Les domestiques déclaraient que tous les matins ils trouvaient son lit absolument intact.

Entre autres incidents mémorables de son séjour à Rome, on citait un miracle singulier. Un vendredi, le supérieur des pieux-ouvriers, qui lui donnait l'hospitalité, et le père Villani, le jugèrent assez malade pour lui faire servir du gras. Après la *minestra*, on lui apporta donc un poulet. « De la viande un vendredi ! s'écria-t-il, mais à quoi pensez-vous donc ? — Nous pensons, dit Villani, que vous êtes assez malade pour manger de la viande sans scrupule. » — « Alors, raconte au procès de canonisation le serviteur Jannella, je le vis se contourner quelque peu, donner prestement une bénédiction, et le poulet disparut. A la place se trouvait un poisson cuit à point. Les convives me demandèrent ce qu'était devenu le poulet, persuadés que, par déférence pour le serviteur de Dieu, je l'avais emporté à la cuisine et remplacé par un poisson. Je leur expliquai bientôt

comment, à la bénédiction du saint, le poisson s'était trouvé sur la table à la place du poulet sans que personne l'eût apporté de la cuisine ¹. »

Avant de quitter Rome, il reçut la note des frais de bulles et autres dépenses de chancellerie. « Je n'ai pas demandé l'épiscopat, dit-il, on me l'a imposé. Je ne pourrai solder cette note qu'avec les revenus de mon Église, et ces revenus, je dois les employer au soulagement des pauvres. » Le pape donna ordre d'expédier les bulles gratuitement. Quelqu'un lui disait que, moyennant finances, il obtiendrait le droit de porter le *berrettino* pendant la messe. « Comment, s'écria-t-il, j'irais donner de l'argent pour manquer de respect à Jésus-Christ ! »

Reçu une dernière fois par le pape, Alphonse le supplia de recommander à Notre-Seigneur l'évêque de Sainte-Agathe et son diocèse. « Priez aussi, répondit Clément XIII, pour l'Église et pour moi. » Puis, quand le serviteur de Dieu se fut éloigné, il ajouta : « Quand M^{sr} de Liguori mourra, nous aurons un saint de plus dans l'Église de Jésus-Christ ². »

Le 21 juin, Alphonse quitta Rome et prit la route du Mont-Cassin pour regagner Naples et Nocera. A Ceprano, il offrit le saint sacrifice dans une église parée comme aux plus beaux jours de fête, et remplie d'une foule énorme accourue pour recevoir sa bénédiction. En revanche, Dieu lui ménagea une humiliation véritablement inexplicable. Il avait donné rendez-vous à deux jeunes religieux du Mont-Cassin, ses parents par alliance, lesquels avaient manifesté le désir de le voir à son retour de Rome. Comme les deux jeunes gens, par suite de je ne sais quel malentendu, ne se trouvaient pas à San-Germano, où ils devaient le rejoindre, l'évêque se mit en devoir de gravir la montagne sur laquelle s'élève l'antique et célèbre couvent de Saint-Benoît. Arrivés, non sans fatigue, à la porte du monastère, les voyageurs se font connaître. Villani annonce l'évêque de Sainte-Agathe : pas de réponse. Il renouvelle son avertissement sans plus de succès. Enfin apparaît un frère laïque. « Le quartier des étrangers est occupé, dit-il, on ne peut loger personne. » Et il se retire brusquement. Malgré toute sa mansuétude, Villani ne put s'empêcher de témoigner son indignation à la vue d'un pareil traitement infligé à un évêque, mais Alphonse lui dit avec le plus grand calme : « Dieu soit loué ! c'est lui qui a tout disposé. » Telle est évidemment la seule explication de ce fait in-

1. Déposition de Jannella (fol. 1718).

2. Déposition de Puoti.

croyable. Si on le tint à la porte de ce monastère où les étrangers du monde entier reçoivent tous les jours une généreuse hospitalité, cette mésaventure, dont on ignore la cause, ne peut être qu'un incident voulu par Dieu pour éprouver le nouvel élu de sa droite. Comme la sainte famille à Bethléem, les voyageurs, à défaut d'hôtellerie dont on ne trouvait pas de trace sur ces hauteurs, se réfugièrent pour passer la nuit dans un pauvre cabaret situé sur le bord de la route, où l'évêque aurait dû, comme Villani, s'étendre sur le plancher si l'hôte ne l'eût forcé de prendre sa chambre.

Le lendemain, 24 juin, nouvelle contrariété : le vetturino, malgré ses engagements, n'arriva au village où les voyageurs pensaient dire la messe que vers quatre heures de l'après-midi. Alphonse fut ainsi privé de célébrer l'auguste sacrifice le jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Il eut, comme compensation, le plaisir de jeûner jusqu'au soir. A Capoue, il subit une avalanche de félicitations et dut s'asseoir à la table de l'archevêque. Dans son humilité il regretta sans doute celle des pauvres vetturini avec lesquels il prenait ses repas depuis son départ de Rome. Un peu plus loin, à Aversa, il trouva le père Ferrara et don Hercule, qui s'étaient portés à sa rencontre pour l'accompagner jusqu'à Naples, où il fit son entrée le 25 dans l'après-midi.

Les visites et les réceptions le forcèrent d'y rester huit jours. Toute la noblesse napolitaine vint le complimenter, heureuse et fière de compter dans ses rangs le docte et saint évêque. Comme à son passage, il lui fallut de nouveau aborder prélats et princes, régents et ministres, et essuyer partout les mêmes compliments officiels au sujet d'une dignité qui lui pesait sur les épaules comme une montagne. Chez les ministres il profita de sa visite pour réclamer leur appui. « Je m'en vais dans un diocèse où les désordres ne sont pas rares, dit-il au marquis de Marco, délégué aux affaires ecclésiastiques. Chacun voudra justifier sa conduite, et plaise à Dieu que tous y parviennent ! Cependant, si je me vois forcé de recourir à votre autorité, je vous demande d'avoir à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes. — Soyez sans inquiétude, lui répondit le ministre, si le bras du roi vous est nécessaire, il ne vous fera pas défaut. » On voit déjà que l'évêque de Sainte-Agathe ne pactisera ni avec les scandaleux ni avec les semeurs de zizanie.

Accablé d'honneurs, Alphonse restait le plus humble des hommes. Le jeune roi l'invita à sa table. Il se rendit au palais, mais n'étant pas connu des gentilshommes de service, on l'eût sans doute laissé dans l'antichambre si un chanoine de son diocèse n'eût révélé

ses titres et qualités. A l'instant on l'introduisit avec toutes sortes de prévenances. « Voilà, dit-il en se plaignant au chanoine, les beaux résultats de votre indiscrétion ! » Dans les courses qu'il était obligé de faire, son cocher, fier de conduire un évêque, ne voulait céder le pas ni à duc ni à prince. Les recommandations fréquentes du maître ne pouvaient rien sur cet intraitable. Un jour il rencontra près de la porte du Saint-Esprit le carrosse de je ne sais quel seigneur. Il avança droit devant lui. L'autre cocher, non moins susceptible sur le point d'honneur, avança de son côté, et Dieu sait ce qui serait arrivé si Alphonse, mettant la tête à la portière, n'eût commandé à son intrépide automédon de vider le terrain. De retour au logis, le pauvre cocher reçut de plus une verte semonce et l'ordre formel de céder le pas à tout le monde, voire même à un marchand de poisson.

Un prêtre de Sainte-Agathe, de passage à Naples, crut devoir rendre ses hommages à son évêque. Il se présenta devant lui, dit Tannoia, comme un Ganymède, parfumé, frisé, bouclé. L'évêque prit en compassion ce pauvre freluquet : « Mon fils, lui dit-il avec une franchise pleine de bonté, ni cette chaussure ni cette chevelure ne conviennent à un prêtre. Si vous, qui devez être les modèles des séculiers, vous vous attifez de la sorte, jusqu'à quels excès n'iront pas les gens du monde ? » Le prêtre baissa la tête, profita de la leçon, et ne manqua pas d'annoncer à ses confrères que dans leur nouvel évêque ils trouveraient un réformateur.

De plus en plus impatient d'arriver au milieu de ses ouailles, Alphonse se borna presque aux visites officielles. Après avoir donné la confirmation à l'enfant de don François Cavalieri, son cousin, entretenu quelques instants ses deux sœurs au couvent de Saint-Jérôme, et encouragé les membres des congrégations qui le regardaient toujours comme l'apôtre du diocèse et leur modèle à tous, il refusa toutes les invitations qui lui étaient adressées et prit la route de Nocera. Il s'arrêta à Torre-dell' Annunziata pour rendre ses hommages au cardinal Sersale, qui s'y trouvait en tournée. « Eh bien, lui dit celui-ci, vous voilà donc pris ! — Il faut obéir, » dit le saint en soupirant. Les deux évêques causèrent longtemps et affectueusement. En le reconduisant jusqu'à l'escalier, le cardinal aperçut l'automédon épiscopal, et dit en riant : « Vous vous êtes fait faire une livrée cardinalice ? — Non pas moi, répondit-il, mais mon frère Hercule. » De fait, il avait demandé pour ses serviteurs une couleur gris-cendré, mais Hercule avait choisi l'habit bleu galonné de rouge. « Et ces boucles, dit l'archevêque

qui aimait la plaisanterie, doivent certainement sortir de la meilleure orfèvrerie de Rome? » Les pauvres petites boucles de fer, elles valaient à peine un carlin, et encore Alphonse regrettait-il d'avoir dépensé ce carlin pour charger ses souliers de cet inutile morceau de fer. Après cette visite, il continua sa route, et le soir, 3 juillet, il arrivait à Nocera.

Trois mois s'étaient écoulés depuis son départ. Le peuple, assemblé devant la maison, acclama le nouvel évêque. Comme c'était samedi, il annonça qu'il allait, selon sa coutume, prêcher le sermon en l'honneur de Marie, et tous se précipitèrent à l'église; mais à peine eut-il paru dans la chaire que l'auditoire se mit à sangloter. La pensée qu'ils le voyaient et l'entendaient pour la dernière fois étouffait tout autre sentiment : tant est puissante l'attraction qu'exercent les saints, quand ils arrivent, par la sublimité de leurs vertus, à représenter la beauté surnaturelle de l'Homme-Dieu!

Le lendemain on vit accourir au couvent une multitude de prêtres et de gentilshommes, empressés de recevoir sa bénédiction. Pour ne pas raviver ses tourments, on le félicitait moins sur sa dignité que sur l'heureuse issue de son voyage et sur sa santé, qui paraissait améliorée. Bientôt arrivèrent les évêques de Cava, d'Avellino, de Nocera et de Lettere. Ce dernier, M^{sr} Giannini, aimait beaucoup Alphonse et se proclamait volontiers, malgré son grand âge, le plus humble de ses fils spirituels. Ancien vicaire général de M^{sr} Cavalieri, l'oncle maternel d'Alphonse, on lui avait fait présent, au jour de son sacre, d'un magnifique rochet et d'un anneau de grande valeur, qui avaient appartenu au vénérable prélat. Ces souvenirs, gardés précieusement par lui jusqu'à ce jour, il les apportait pour en faire hommage au digne neveu de l'évêque de Troia. Tous applaudirent à cette délicate attention, et Alphonse, après l'en avoir remercié, raconta comment il devait à son oncle d'avoir triomphé des résistances de son père au sujet de sa vocation.

Au couvent la joie du retour était tempérée par la pensée de la séparation prochaine, mais cependant un événement considérable adoucissait singulièrement l'amertume de cette séparation. Se voyant sur le point de devenir orphelins, les pères du Très Saint-Rédempteur s'étaient demandé ce qu'allait devenir leur congrégation si on leur enlevait celui qui en était le plus ferme appui. Les difficultés de la situation et l'amour filial inspirèrent aux six consultants la pensée de maintenir Alphonse à la tête de l'institut, qu'il gouvernerait désormais par l'intermédiaire d'un vicaire général. Le père Villani,

l'un des six consultants, fut chargé par ses collègues de présenter au pape une requête, dont voici la teneur : « Très Saint-Père, il a plu à Votre Sainteté de nommer au siège de Sainte-Agathe des Goths don Alphonse de Liguori, fondateur et soutien de notre congrégation. Il s'agirait donc pour nous de le remplacer dans sa charge de recteur perpétuel. Mais son gouvernement a procuré, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel, de tels avantages à l'institut que tous à l'unanimité nous sommes résolus à le confirmer dans sa charge de recteur majeur, d'abord pour que notre congrégation continue à progresser sous sa direction, et ensuite pour donner à notre père un témoignage trop bien mérité de notre vénération, de notre gratitude et de notre filiale soumission. En ce cas le gouvernement serait exercé par un vicaire général choisi par lui, jouissant de tous les droits du recteur majeur, sauf à le consulter et à dépendre de lui dans les questions de grave importance, comme l'expulsion d'un sujet, la fondation ou l'abandon d'une maison. Nous désirons aussi que l'élection du vicaire général soit confirmée par le Saint-Siège. Telle est, Très Saint-Père, la supplique que je dépose humblement aux pieds de Votre Sainteté, au nom de tous les consultants et de toutes nos communautés, avec l'espoir qu'ayant égard au bien spirituel et temporel de notre institut, votre autorité apostolique daignera confirmer nos résolutions. »

Le 25 mai 1762, la congrégation des évêques et réguliers, agissant au nom du pape, accorda la faveur demandée. « Je veux, dit Clément XIII au père Villani, que votre congrégation ne souffre aucun préjudice de l'élevation de son fondateur. Mon grand désir au contraire, c'est qu'elle s'affermisse et s'enrichisse de bons sujets, car je vois avec une extrême consolation tout le bien qu'elle opère dans l'Église et spécialement dans le royaume de Naples. » Alphonse apprit donc à Rome, quelques jours avant sa consécration, qu'il aurait à porter le double poids de l'épiscopat et du gouvernement de l'institut, et, faut-il le dire, cette décision du pape, qui aurait dû l'accabler, rasséréna son âme en lui enlevant la plus poignante de ses douleurs. « Je reste dans la congrégation, s'écria-t-il ; Dieu, malgré mes péchés, n'a pas voulu m'en chasser. » Il choisit pour vicaire général le père Villani, choix qui fut ratifié par le pape et béni par tout l'institut.

On comprend que dans ces circonstances, malgré la séparation prochaine, le père et les enfants, plus unis que jamais, se retrouvèrent avec grande joie au sein de la famille. Toutefois la blessure d'Alphonse était trop profonde pour ne pas l'émouvoir à chaque

instant. En prévision du grand nombre des visiteurs, on lui destina, loin de sa chambre ordinaire, des appartements plus convenables pour les réceptions. Un soir, se promenant avec les pères dans les corridors, il arriva devant la petite chambrette qu'il avait occupée si longtemps : « O ma chère cellule, dit-il en versant des larmes, autrefois quand je te voyais tu me remplissais de consolation, aujourd'hui tu me brises le cœur ! » Et en effet son cœur saignait tellement que, ne pouvant contenir son émotion, il dut se retirer.

Une autre fois, raconte le frère Messina, « il entra dans la salle de récréation, où je me trouvais par hasard, et il se mit au clavecin. J'allai lui chercher quelques-uns des morceaux composés par lui, le *Salve Regina* et le *Duetto* entre Jésus et l'âme. Après qu'il les eut joués, je lui demandai s'il emporterait le clavecin à Sainte-Agathe. « Que dites-vous là ? me répondit-il, un évêque a bien autre chose à faire qu'à jouer du clavecin. Entendez-vous les gens s'écrier ébahis : Voilà notre évêque qui fait de la musique ! Quand on demande ce que fait un évêque, il faut qu'on puisse répondre l'une de ces trois choses : il prie, ou il prêche, ou il donne audience. » Et depuis ce jour-là, ses doigts ne touchèrent plus les notes du clavecin. « A Sainte-Agathe, raconte son secrétaire Verzella, on avait un jour, pour une circonstance particulière, transporté du grand séminaire au palais épiscopal un excellent piano : le serviteur de Dieu se trouvait là dans une occasion prochaine, mais il ne céda point à la tentation. »

Alphonse ne resta que cinq jours à Nocera malgré toutes les instances des pères pour le retenir plus longtemps. Les médecins de Nocera, d'accord avec ceux de Naples, l'engageaient vivement à attendre la fin des chaleurs avant de se rendre à Sainte-Agathe ; mais ces sortes de raisons ne pouvaient le convaincre. « Indifférent aux périls qui menacent ses jours, dit-il, un évêque ne doit penser qu'aux âmes confiées à ses soins. » On lui conseillait de se fixer quelque temps à Arienzo, ville de son diocèse où il trouverait un air plus salubre et une habitation plus commode. « Non, répondit-il, c'est à Sainte-Agathe que Dieu lui-même a fixé ma résidence. » Il y avait envoyé d'avance le frère Romito pour préparer les logements. Le 8 juillet, il dit un dernier adieu à cette maison de Nocera, si chère à son cœur. Les pères l'accompagnèrent en pleurant jusqu'au seuil de la porte. Au moment de la franchir, il leur dit d'une voix tremblante d'émotion : « Mes frères bien-aimés, adieu ! Le Seigneur ne m'a pas jugé digne de rester plus longtemps en votre compagnie. Ne m'oubliez pas, pauvre exilé que je suis, car pour

moi vivre loin de vous c'est vivre en exil. » Une foule énorme stationnait sur la place du couvent : « Je vous dis adieu, mes enfants, s'écria-t-il, mais n'en doutez pas, je reviendrai mourir à Saint-Michel. Je veux que mes restes mortels reposent au milieu de vous. » Et la voiture qui l'emportait ainsi que le père Margotta, disparut sur la route de Naples.

CHAPITRE II.

LES DÉBUTS DU PASTEUR.

1762

Entrée à Sainte-Agathe. — Touchante allocution. — Un festin somptueux. — Le lit épiscopal. — Mission au peuple. — Retraite au clergé. — Les dernières dents. — Répression du vice. — Le gentilhomme scandaleux. — Triste fin d'un débauché. — Conversion d'un chanoine.

Le cortège du nouvel évêque n'était rien moins que triomphal. Deux carrosses renfermant cinq personnes, Alphonse, son frère Hercule, les pères Margotta et Majone, et le chanoine Jermieri, de Sainte-Agathe, composaient toute la caravane; mais la sainteté est par elle-même une si grande merveille qu'elle n'a nullement besoin du faste extérieur pour attirer les multitudes. Le voyage de l'homme de Dieu fut une continuelle ovation. A Casoria, où il s'arrêta pour dire la sainte messe, clercs et gentilshommes vinrent en foule demander sa bénédiction. A Maddaloni, le provincial des conventuels lui offrit un splendide festin. L'évêque de Caserta, non content de le féliciter, voulut l'accompagner, avec les notables de la cité, jusqu'aux limites du diocèse. Une foule énorme attendait le saint prélat au pont de l'aqueduc royal, qui sépare le diocèse de Caserta de celui de Sainte-Agathe : « Monseigneur, dit le chanoine Jermieri, vous voici dans votre diocèse, veuillez nous donner votre bénédiction. » Le saint pleurait d'émotion en bénissant tout ce peuple qui acclamait son nouveau pasteur. Un peu plus loin, il fut accueilli par des feux d'artifice et des décharges de mousqueterie : c'étaient les habitants de Real-Valle qui saluaient l'envoyé de Jésus-Christ. En passant devant l'église, Alphonse s'aperçut qu'une foule immense, accourue des campagnes, remplissait les rues, réclamant sa bénédiction. Il descendit de voiture et entra dans l'église : la multitude le suivit. Il adressa à ce bon peuple une exhortation pathétique, où chacun

put comprendre l'ardeur de son zèle pour le salut des âmes. « Je pars, dit-il en les bénissant, mais je vous laisse mon cœur. Sous peu je vous enverrai des missionnaires qui feront descendre sur vous l'abondance des bénédictions divines. » A Bagnoli, fief de la mense épiscopale, nouvelles acclamations d'une population qui ne savait comment témoigner sa joie en recevant l'homme de Dieu.

Arrivé à Sainte-Agathe, l'évêque descendit de voiture dans la cour du palais épiscopal où l'attendaient, pour lui présenter leurs hommages, une foule d'ecclésiastiques, de religieux et d'autres notabilités de la ville et du diocèse. C'est avec ce cortège d'honneur qu'il fut conduit processionnellement à la cathédrale. Là, devant le saint Sacrement exposé, il se prosterna la face contre terre, et pria longtemps en versant d'abondantes larmes. Il demanda au Pasteur des pasteurs, à la Vierge Marie, aux anges et aux saints du diocèse, de l'aider à conduire les âmes à Dieu. Après le chant du *Te Deum*, il prit la parole. Pendant une heure il émut et ravit ses auditeurs. « Il ne pouvait qu'adorer, dit-il, la divine Providence qui l'avait fait évêque malgré son indignité. Il ne venait pas à Sainte-Agathe mener une vie commode, mais exciter tout le peuple par sa parole, par ses exemples, par ses travaux, à s'occuper de la grande affaire du salut. Il ne venait pas commander, mais se donner à tous afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Toutefois si l'évêque doit, comme le bon pasteur, fournir au troupeau de gras pâturages, les brebis à leur tour, pour échapper aux loups dévorants, doivent se montrer dociles à ses enseignements. » S'adressant ensuite au clergé, il conjura tous ses prêtres et tous les religieux, de l'aider à porter le lourd fardeau qui pesait sur ses épaules. En terminant, il annonça que le dimanche suivant s'ouvrirait une mission générale qu'il prêcherait lui-même à la cathédrale, ainsi que des exercices spirituels pour le clergé et les gentilshommes.

Pendant cette émouvante allocution survint un incident qui mit en émoi tous les assistants. L'orateur fut tout à coup saisi d'un accès de toux si violent et si opiniâtre que, malgré tous ses efforts, il pouvait à peine articuler une parole. Quand il se fut remis, le doyen des chanoines dit aux collègues qui l'entouraient : « Messieurs, préparons-nous à choisir un nouveau vicaire capitulaire, car s'il survient à Monseigneur un nouvel accès, sûrement il y restera. » On rapporta à l'évêque cette facétie du vénérable doyen : « Qu'il prenne garde à lui, répondit Alphonse en souriant, il ne sait pas que les poires vertes tombent plus facilement que les mûres. Il pourrait très bien se faire que je renouvelle tout le chapitre. » De

plaisante qu'elle était, la prédiction devint sérieuse : le doyen Buonanno fut enlevé quelque temps après dans toute la force de l'âge, ce qui ne laissa pas que d'inquiéter un peu ses collègues.

Telle fut l'entrée d'Alphonse dans sa ville épiscopale et la prise de possession du siège de Sainte-Agathe. Les vieillards comparaient la simplicité, la pauvreté, l'humilité du nouvel évêque à la fastueuse magnificence qu'avaient déployée en pareille circonstance certains de ses prédécesseurs, et tout ce peuple, rangé sur son passage au sortir de l'église, ne pouvait s'empêcher de se dire avec admiration : « Cette fois nous avons un saint pour évêque. »

L'admiration grandit encore quand bientôt on apprit le désintéressement du nouveau pasteur. Plusieurs seigneurs du pays lui avaient envoyé, en signe de bienvenue, quantité de provisions de table, vins précieux et liqueurs. Il se montra très reconnaissant envers les donateurs, très généreux envers les messagers, mais n'accepta aucun présent, et fit acheter ce jour-là même au marché tout ce qu'il fallait pour son repas. Il refusa également des cadeaux du même genre offerts par diverses communautés, alléguant son inviolable résolution de ne rien recevoir de qui que ce fût.

Cependant son secrétaire, Félix Verzella, qui remplissait aussi l'office de majordome, se mit en devoir de préparer un festin digne de la circonstance. Ne fallait-il pas faire honneur aux convives de distinction qui devaient se trouver à la table de l'évêque, entre autres à don Hercule, patricien napolitain? A la vue de cette table chargée de mets, Alphonse scandalisé fit appeler don Félix et lui signifia qu'il entendait assez mal les convenances épiscopales. « Croyez-vous, lui dit-il, que je sois venu ici pour donner des banquets, pendant que tant de pauvres meurent de faim? Qu'on ne manque de rien à ma table, mais pas de superflu! » Et pour empêcher toute nouvelle prodigalité, il régla dès lors son ordinaire de chaque jour, qui consisterait simplement dans la *minestra* et le bouilli, avec un mets de plus pour ses commensaux et les étrangers.

Le soir, il se rendit à sa chambre pour se reposer un peu des fatigues excessives de cette journée, mais, à sa grande stupéfaction, il se trouva devant un lit splendidement garni. Ayant appelé le frère Romito : « Mon cher frère, lui dit-il, où donc est ma paille? » Le pauvre frère répondit que les chanoines s'étaient occupés eux-mêmes de l'ameublement du palais, et que d'ailleurs on ne trouvait pas à Sainte-Agathe une paille convenable. « Eh bien ! dit Alphonse, je veux que vous vous en procuriez à n'importe quel prix. » Il ordonna d'enlever les matelas, d'apporter le sac vide, et de l'étendre

sur les planches; et ce fut sur ce lit ou plutôt sur cette croix que l'évêque se coucha, non sans s'être administré préalablement une rude discipline. Le lendemain, après avoir visité tout le palais, il se choisit la chambre la plus étroite et la plus incommode pour y placer sa paille, tout heureux de retrouver à Sainte-Agathe la pauvre cellule de Pagani.

Après la visite des chambres, il fit aussi l'inspection du jardin, où il ne trouva ni arbres ni légumes. Il commanda aussitôt au frère Léonard de planter tout le potager, comme si l'on eût été au mois de février. Bien que peu expert dans l'horticulture, Léonard sourit à ce commandement et représenta au prélat qu'on ne plantait pas au mois de juillet. « Faites ce que je vous dis, » reprit Alphonse. Le frère obéit, assez mortifié d'entendre les jardiniers s'égayer à ses dépens. « On fut bien étonné plus tard, dit Tannoia, de voir les graines et les plantes fructifier à merveille sans aucune exception. »

Comme il l'avait annoncé, le dimanche suivant l'évêque ouvrit la mission pour toutes les paroisses de la cité. A la cathédrale il se réserva le sermon du soir. Le père Margotta lui préparait la voie par l'instruction catéchistique. Des chanoines zélés parcouraient les rues avant le sermon, invitant le peuple à profiter des saints exercices, mais leurs exhortations étaient superflues, car les prédications attirèrent de la ville et des villages voisins de tels flots d'auditeurs que la vaste enceinte de la cathédrale ne pouvait les contenir. L'éloquence simple et touchante d'Alphonse excitait chaque jour de vives et profondes émotions. A la fin du sermon, quand on voyait le saint, non content d'exhorter son peuple à la pénitence, s'armer d'une grosse corde et se flageller cruellement pour expier les crimes des pécheurs et obtenir leur pardon, les cœurs les plus endurcis se laissaient attendrir. Les tribunaux de la pénitence étaient assiégés du matin au soir. Pour donner toute liberté aux consciences et fermer la porte aux sacrilèges, des prêtres étrangers à la ville, logés au palais épiscopal, entendaient seuls les confessions. La mission produisit des conversions, des réconciliations, des restitutions incespérées. Des pécheurs perdus de vices depuis nombre d'années, revinrent à une vie vraiment chrétienne. D'autres se livrèrent à des actes de mortification que l'homme du Nord a peine à comprendre. Un artisan, par exemple, conçut une telle horreur de ses péchés qu'entrant dans une sainte colère contre lui-même, il s'arma d'une discipline et se flagella si cruellement qu'il en mourut peu de temps après.

Parmi les convertis, Alphonse eut la consolation de compter le

propre frère de son archidiacre, Jacques Rainone, l'un des gentilshommes les plus qualifiés de Sainte-Agathe. Bien que jeune encore, il menait une vie scandaleuse. En vain son vertueux frère avait essayé de le faire rentrer en lui-même : la passion triomphait des efforts de l'amour fraternel. Pendant la mission, vaincu par la grâce, il abjura ses désordres, et se voua dès lors à une vie si pieuse et si pénitente qu'il devint l'édification de toute la ville. Alphonse ayant érigé pour les gentilshommes une confrérie dans l'église du Carmel, Jacques Rainone en fut nommé président, mais il ne survécut que peu de temps à la mission ; sa mort fut celle de ces privilégiés que Dieu transforme en un instant par un miracle de sa grâce.

Un autre fait montre la puissance du saint évêque sur ses auditeurs. Au sermon sur le jugement dernier, après avoir fait retentir les terribles paroles de la dernière sentence contre les réprouvés, il se revêtit de l'étole noire, prit en main une torche enflammée, et déclara qu'à l'exemple du souverain Juge, il allait maudire les usuriers, les blasphémateurs, et surtout les concubinaires impénitents. Un personnage connu dans toute la ville pour ses injustices assistait à cette scène. En entendant fulminer les malédictions, il fut frappé de terreur, une fièvre ardente le saisit et l'emporta en quelques jours. « Le zèle d'Alphonse, dit Tannoia, le rendit terrible à l'enfer. Il parut en chaire comme un apôtre brûlant du feu divin. Les personnes les plus dignes de foi m'ont attesté qu'un soir, excitant ses auditeurs à l'acte de contrition, il apparut tout à coup hors de lui, le visage en feu, tellement transfiguré que l'on croyait voir un séraphin. »

Le clergé eut aussi ses exercices particuliers. Jamais les ecclésiastiques n'avaient entendu prédicateur plus simple ni plus apostolique. C'était pour tous une apparition du Christ venant dire à ses apôtres : *Vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre*. Beaucoup recouvrèrent la ferveur, et tous comprirent que, sous le gouvernement de cet évêque missionnaire, il ne serait permis à personne de s'endormir dans le péché ou dans l'oisiveté.

Avant de terminer la mission, le saint invita toute la ville à une communion générale, à laquelle prirent part les riches et les pauvres, les clercs et les laïques. Il avait obtenu du pape une indulgence plénière pour tous ceux qui participeraient ce jour-là au banquet eucharistique. Le peuple se présenta en foule à la table sainte. Beaucoup de convertis ne s'étaient pas nourris depuis nombre d'années du pain sacré. À la vue de cette multitude, maintenant avide de son Dieu, Alphonse se sentit profondément ému.

Laissant parler son cœur tout brûlant d'amour pour Jésus-Christ et pour les âmes, il se répandit en affections si touchantes avant et après la communion que tous les assistants, laïques, clercs, chanoines, sanglotaient. Les pères et les enfants unis en Jésus-Christ ressentaient par anticipation les joies du paradis. Dès lors la cité changea de face : les communions devinrent plus fréquentes, l'église se remplit d'adorateurs, et la dévotion à la sainte Vierge se développa dans tous les cœurs.

Alphonse récolta ces fruits de salut à la sueur de son front. Prêtres et fidèles ne pouvaient comprendre comment un homme de cet âge, accablé d'infirmités, résistait à de pareilles fatigues. « Nous avons demandé à Dieu un bon évêque, disait le doyen Buonanno, il nous a exaucés, mais voilà que cet évêque se tue ! » « Vous ne voyez donc pas, disait le trésorier au grand vicaire, que, par de pareils excès, Monseigneur abrège ses jours ! Vous qui savez combien de larmes nous avons versées pour l'obtenir, vous devriez modérer son zèle. Au besoin, faites-lui donner par son confesseur le précepte formel de ménager ses forces. » C'était le sujet de toutes les conversations, car vraiment il n'avait aucune pitié de lui-même.

Vers le milieu des exercices, les deux mauvaises dents qui lui restaient lui causèrent des douleurs si aiguës qu'il ne trouvait plus un instant de repos. On lui suggéra de mander un certain Moretto, célèbre médecin de Naples, ce qu'il refusa, et comme on insistait : « Les arracheurs de dents de ce pays-ci, dit-il, ne valent-ils pas ceux de Naples ? Demandez le barbier, et prenons patience. Je veux me servir de mes diocésains : c'est Dieu qui me les a mis sous la main. — On m'a parlé d'un praticien qui réside à Sainte-Marie de Vico, reprit l'archidiacre Rainone. Il est assez adroit, paraît-il, mais il n'opère que le matin, car après midi il est toujours ivre. — Faites-le venir », dit l'évêque. L'ivrogne étendit par terre son illustre patient, et comme Verzella offrait de lui soutenir les épaules, Alphonse prit en main son crucifix : « Mon meilleur soutien, dit-il, sera toujours celui qui a tant souffert pour nous. » Puis, croisant les bras et serrant le crucifix sur sa poitrine, il supporta l'extraction d'une dent sans pousser le moindre cri. Malgré sa douleur il prêcha le lendemain matin aux prêtres, et le soir au peuple.

Il lui restait une dernière dent qui, loin de lui être utile, l'incommodait beaucoup. La mission terminée, il se la fit aussi arracher, ce qui lui causa d'atroces souffrances, car la dent, saine encore, adhé-

rait solidement à la mâchoire. L'opérateur dut s'y reprendre à trois fois et déployer toutes ses forces pour l'enlever. L'évêque resta impassible; seulement, l'opération terminée, il remarqua en souriant que « la dent avait fait une belle résistance ». Et se tournant vers l'opérateur, il ajouta gaîment : « Maître Nicodème, à partir d'aujourd'hui vous n'aurez plus ma pratique. » L'histoire ne dit pas que ce rare exemple de patience ait rendu plus sobre maître Nicodème.

Quelques jours après la clôture de la mission arriva la fête de l'Assomption, fête patronale de la cathédrale. Quelle plus belle occasion de remercier solennellement la Vierge Marie des grâces obtenues depuis un mois! L'évêque officia pontificalement pour la première fois. Le pape avait daigné accorder une indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant approchés des sacrements, assisteraient à cette auguste cérémonie : aussi l'église se remplit-elle de fidèles, heureux de contempler à l'autel le pontife qui tous les jours s'immolait, comme son Maître, pour le salut de son peuple.

Jusque-là les habitants de Sainte-Agathe ne connaissaient que la miséricordieuse bonté de leur pasteur envers ses brebis fidèles ou repentantes; ils apprirent bientôt avec quelle intrépidité il poursuivait les loups ravisseurs. Parmi les personnes qui se convertirent à la mission, on remarqua surtout une femme mariée, nommée Élisabeth, qui depuis nombre d'années vivait en concubinage avec un des plus puissants gentilshommes du pays. Touchée par la grâce, cette malheureuse demanda pardon en pleine église du scandale qu'elle avait donné. Mais quelques jours après, son séducteur la poursuivit jusque dans sa maison, et, à force de menaces et d'importunités, lui fit abandonner ses résolutions. Cette rechute causa au saint évêque une douleur inexprimable. Ayant mandé chez lui le gentilhomme, il lui représenta la gravité de sa faute et l'exhorta au repentir; mais cet homme superbe, fier de sa puissance, lui tourna le dos avec dédain. A un second avertissement il répondit par des injures; à un troisième, par des menaces. Poussé à bout, l'évêque eut recours à l'autorité royale.

En ce temps le pouvoir civil, bien que très souvent hostile à l'Église, croyait encore qu'il était de son devoir de protéger les peuples contre l'immoralité publique, et surtout contre l'audacieuse profanation du mariage. A la requête d'Alphonse, le ministre d'État Tanucci dénonça le crime au tribunal de Montefuscoli et donna l'ordre d'arrêter le coupable ainsi que sa complice. Ayant appris le recours d'Alphonse, le gentilhomme devint furieux et se dirigea vers le pa-

lais épiscopal avec une bande de *bravi* pour expédier l'évêque dans l'autre monde, disait-il; ce qu'il aurait fait sans nul doute si un autre puissant seigneur à la tête de ses gens ne l'eût forcé de rebrousser chemin. On vint annoncer à l'évêque le danger qu'il avait couru : « Eh bien! dit-il simplement, qu'il m'assassine : j'y gagnerai la couronne du martyr. » Le misérable s'enfuit pour éviter la prison, et sa complice, après quelques mois de détention, fut bannie à perpétuité. Le scandale ainsi rendu impossible, l'évêque cessa de poursuivre le gentilhomme, qui plus tard reconnut ses torts et fit amende honorable. Dès lors il ne cessa d'édifier ses concitoyens par une conduite irréprochable, n'ayant pas assez d'anathèmes pour flétrir les désordres de sa vie passée.

Un autre acte de sévérité jeta la terreur parmi les scandaleux. Un jeune forçat libéré menait à Sainte-Agathe une vie criminelle. Plusieurs fois l'évêque le réprimanda : le voyant incorrigible, il recourut au magistrat, qui ordonna l'arrestation du coupable. Les archers l'ayant saisi dans la maison de sa complice, il opposa une résistance désespérée et fut tué sur place. Alphonse pleura la perte de cette âme; mais pour terrifier les libertins, il ordonna, de concert avec les autorités, que le cadavre serait porté hors de la ville entre quatre torches allumées et précipité dans la rivière, ce qui fut exécuté.

Décidé à purger la ville et le diocèse de tous les scandaleux sans aucune acception de personnes, Alphonse n'hésita pas à procéder contre les clercs coupables aussi bien que contre les laïques. Du reste, il ne les prit pas en traître. En recevant son clergé pour la première fois, il l'avait solennellement averti : « Je désirais, dit-il, terminer mes jours dans ma petite cellule de Nocera, mais Notre-Seigneur, dont les desseins sont impénétrables, m'a choisi pour être votre père et votre pasteur. Aussi longtemps que vous vous conduirez comme des enfants fidèles et des brebis dociles, vous trouverez en moi le plus tendre des pères et le plus charitable des pasteurs; si, au contraire, vous manquez à vos devoirs de ministres de Dieu, dussè-je y laisser la vie, vous serez châtiés avec la plus grande sévérité. Et là où mon bras ne suffirait pas pour remédier aux scandales, j'en appellerai au *braccio supremo*. » Dès les premiers jours de son gouvernement, on put se convaincre que ce n'étaient pas là de vaines menaces.

Un chanoine de la cathédrale, appartenant à l'une des premières familles de Sainte-Agathe, attristait depuis plusieurs années ses supérieurs et ses concitoyens par sa déplorable conduite. Déjà

M^{re} Danza avait voulu le déposséder de sa dignité, mais le malheureux s'était maintenu par le crédit de sa maison et surtout par l'appui de ses deux frères, dont l'un était son collègue au chapitre et l'autre président du conseil royal. Ainsi presque assuré de l'impunité, il ne mettait plus de frein à ses débordements. Dès son arrivée dans le diocèse, le saint essaya de le gagner par sa douceur et ses paternelles remontrances. A l'occasion de la mission, il renouvela ses exhortations; il l'invita même plusieurs fois à sa table. Le malheureux profitait de ces avances pour ridiculiser avec ses amis l'humble extérieur du vieil évêque. Un jour Alphonse s'abaissa jusqu'à se jeter aux pieds de cet homme endurci : « Mon fils, lui dit-il en tirant son crucifix de sa poitrine, si vous ne voulez pas faire ce que je vous demande en considération du caractère dont je suis revêtu, faites-le pour ce Jésus qui mourut pour vous et pour moi sur la croix. » Le prêtre déchu tourna le dos à l'évêque, et vécut comme par le passé.

Ayant ainsi épuisé tous les moyens de persuasion, le saint déclara au chanoine que, s'il ne mettait immédiatement un terme à sa vie scandaleuse, il recourrait contre lui au bras séculier. A cette menace, le malheureux entra dans une telle colère qu'il faillit se jeter sur son juge. « Mon fils, lui dit Alphonse sans s'émouvoir, vous ne voulez pas cesser vos désordres : Dieu saura bien vous y contraindre. » Il porta plainte contre le chanoine et contre un autre prêtre, plus criminel encore, qu'il avait essayé en vain de ramener à Dieu. Les deux coupables furent arrêtés et jetés en prison, puis transférés à Montefusco. A la prière des parents, Alphonse demanda et obtint que le chanoine fit sa peine à Sainte-Agathe. « Mon cher ami, lui dit-il un jour, ce n'est pas vous que j'ai voulu punir, mais votre péché. J'aime votre âme, et je veux à tout prix la sauver. Pensez donc à cette âme, et souvenez-vous qu'il y a un Dieu et un enfer. » Il ne fallait rien moins que cette admirable charité pour ébranler ce prêtre que les mauvaises passions avaient aveuglé et endurci. Peu à peu les pensées de foi se réveillèrent et le bon pasteur eut la consolation de voir cet enfant prodigue rentrer en lui-même. Au bout d'un an de prison, l'officialité diocésaine le condamna à trois années de réclusion chez les pères conventuels, mais ce ne fut qu'après un laps de temps beaucoup plus long qu'il obtint de remonter à l'autel. L'autre prêtre criminel fut condamné à dix ans de détention dans la forteresse d'Ischia.

Ces mesures de rigueur forcèrent les libertins de profession à quitter leurs complices. Les criminels se cachèrent, les effrontés de-

vinrent plus circonspects, et les braves gens, délivrés des scandales publics, se félicitèrent d'avoir enfin trouvé l'évêque modèle qui dans son gouvernement savait, comme Dieu lui-même, unir la force à la suavité. Quant à notre saint, n'ayant encore passé qu'un mois dans son diocèse, il le connaissait déjà suffisamment pour écrire à Villani : « Je suis plein de soucis au sujet de mon Église, cette épouse que Dieu m'a donnée. »

CHAPITRE III.

UN INTÉRIEUR D'ÉVÊCHÉ.

Humilité de l'évêque. — Mépris des titres honorifiques. — Mobilier du palais. — Amour de la pauvreté. — Personnel de l'évêché. — Le serviteur Alexis. — Le secrétaire Verzella. — Le vicaire général Rubini. — Le père Majone. — Un règlement peu commode. — Les exercices du matin. — Les audiences. — Messe de l'évêque. — Un mauvais tour. — Le dîner. — Visite aux pauvres et aux malades. — Visite au saint Sacrement. — Les exercices du soir. — Un rôdeur de nuit. — Les flagellations.

Avant d'entreprendre la visite de son diocèse, Alphonse voulut établir l'ordre autour de lui, dans sa ville épiscopale, dans son séminaire, et avant tout dans sa propre maison. Il était persuadé que si l'évêque n'est pas irréprochable, ses enseignements et ses remontrances produiront peu ou point d'effet. « L'évêque, dit-il au début de ses *Réflexions*, c'est le flambeau posé par Dieu lui-même sur le chandelier pour éclairer tous les habitants de la maison. Qu'il prêche tant qu'il voudra, s'il ne donne pas l'exemple, les sujets feront peu de cas de ses instructions. De là le mot de saint Paul à Tite : *Soyez en tout l'exemple du troupeau*¹. » La vie habituelle d'Alphonse fut le commentaire vivant de ces paroles de l'Apôtre.

Bien qu'il soit vrai de dire, avec le proverbe, que les dignités changent ordinairement les mœurs des hommes, l'évêque de Sainte-Agathe resta toujours l'humble religieux. Pas plus qu'à Pagani, n'apparut en lui le grand seigneur napolitain. Ses armoiries de famille ne figurèrent ni à l'église ni au palais. Les cachets dont il fit usage ne portèrent jamais que l'empreinte de la croix. Son prédécesseur, M^{sr} Danza, avait laissé dans le trésor de sa cathédrale une magnifique chasuble en drap d'or, sur laquelle étaient brodées ses armes. Alphonse y ajouta de ses deniers une chape et des dalmatiques également au chiffre de l'évêque défunt, ce qui révolta les

1. *Riflessioni utili ai Vescovi*, ch. II, § 2.

chanoines. Ils voulaient à toute force enlever ces armoiries pour les remplacer par celles des Liguori, mais le saint demanda si cette substitution ajouterait quelque chose à l'éclat ou à la piété des saintes cérémonies, et l'on ne toucha point à ces ornements.

C'était une coutume généralement admise de donner à l'évêque le titre d'Excellence. Alphonse protesta contre ce titre usurpé. « C'est bien assez, dit-il, du titre d'Illustrissime que l'Église autorise, sans qu'on y ajoute cette pompeuse qualification que l'Église n'admet pas. » Et sa persistance à repousser cette malencontreuse Excellence fut telle qu'on renouça dans tout le diocèse à la lui appliquer. Ennemi de tout apparat et de toute prétention, il sortait seul ou accompagné d'un simple prêtre, évitait toute parole qui sentit le commandement ou la supériorité, et traitait tout le monde, surtout les ecclésiastiques et les religieux, avec la plus grande déférence. Jamais il ne prenait une décision tant soit peu importante avant d'avoir demandé conseil. « Lorsqu'une affaire offrait quelque difficulté, dit l'archidiacre Rainone, il ordonnait une consultation. Il se croyait incapable de rien décider par lui-même, alors que chacun rendait hommage à sa science et à la sûreté de son jugement. Dans une discussion, si l'opinion d'un adversaire lui paraissait plus conforme à la vérité, il abandonnait aussitôt la sienne. C'était l'homme vraiment humble, s'oubliant lui-même et ne cherchant que l'ombre et le mépris. »

Le palais ressemblait au mattre. On s'imagine parfois que le luxe relève la dignité; notre saint pensait tout le contraire. « L'ameublement de la maison épiscopale, dit-il, doit être simple et modeste. Jésus-Christ commande l'humilité et non la magnificence. C'est une grande édification pour tous que de voir la demeure de l'évêque pauvre et dépourvue de tout ce faste qui nourrit l'orgueil des séculiers ¹. » En arrivant à Sainte-Agathe, il se contenta de racheter quelques objets sans valeur laissés par son prédécesseur. Les chanoines avaient meublé splendidement toutes les salles du palais : il trouva ce mobilier trop somptueux et le vendit, avec l'agrément du chapitre, au profit de la cathédrale. Transformé en couvent, le palais eut pour décoration l'austère mais touchante simplicité de la pauvreté.

Tout l'ameublement de sa chambre se composait d'une table de bois brut, de quelques mauvaises chaises, et d'un petit lit sans rideaux, garni de draps de grosse toile et d'une couverture de laine

1. *Riflessioni*, ch. II, § 2.

tout usée, semblable à celles dont se servent les indigents. Jamais il n'en voulut d'autre, même par les froids les plus rigoureux. Il se contentait alors, pour se réchauffer, d'étendre son manteau sur son lit. Les objets à son usage, encrier, papier, tabatière, dénotaient la même pauvreté. L'unique ornement de sa cellule était un grand crucifix que lui avait offert le supérieur général des pieux-ouvriers, et une image représentant Notre-Dame de Bon Conseil.

Le mobilier des autres chambres n'était guère plus somptueux. Seulement dans un de ces appartements le lit était recouvert d'une vieille étoffe de damas, laissée par M^{re} Danza : c'était le lit de parade, réservé aux personnages de distinction. Des images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints tapissaient le vestibule, les escaliers, et les corridors du palais, ce qui lui donnait l'aspect sévère et religieux d'un monastère.

Certains indigents auraient refusé les vêtements dont se contentait l'évêque. En dehors des fonctions épiscopales, il portait l'habit de sa congrégation comme par le passé. Un de ses amis le trouva un jour en soutane violette. « Vous devez donc assister à quelque cérémonie? lui demanda-t-il. — Non, répondit Alphonse, mais j'ai dû faire ractommer ma soutane. » Il n'en avait qu'une, vieille et rapiécée. Le frère Romito s'avisa un soir de l'échanger contre une neuve. Le saint ne s'en aperçut pas d'abord, mais en regardant les manches, il dit au frère : « Vous en avez donc mis de nouvelles? — Oui, répondit celui-ci, les autres étaient trop usées. — Mais en y regardant de plus près, il me semble que la soutane entière est neuve? — En effet, vous ne pouviez plus décemment vous montrer avec l'ancienne. — N'importe! allez me la chercher. — Si vous ne voulez pas de celle-ci, dit Romito, il faudra vous en passer, car j'ai donné l'autre à un pauvre. — Vous voulez toujours faire à votre tête, » reprit Alphonse décontenancé.

On lui dit un jour que son linge tombait en lambeaux dans les mains de la blanchisseuse, et qu'il fallait absolument le renouveler. « Cependant, observa-t-il en riant, les vieilleries conviennent assez à un vieil évêque, et puis je dois penser à vêtir les pauvres. » La croix qu'il portait habituellement était en cuivre doré. Pour les fonctions épiscopales, il en avait une autre en vermeil, ornée de fausses pierres. Dans une circonstance on cherchait en vain l'anneau pastoral, et l'on manifestait de vives inquiétudes à cause de la pierre précieuse qui s'y trouvait enchâssée. « Mais ce n'est qu'un morceau de verre, dit Alphonse en riant. L'anneau de mon oncle, dont me fit présent l'évêque de Lettere, je l'ai vendu pour secourir

les pauvres. » Et comme on le plaisantait sur la rareté de ce bijou : « Tel qu'il est, dit-il, cet anneau a figuré à Rome avec honneur : ils ne savaient pas que j'avais cassé ma meilleure carafe pour me tailler ce diamant. »

Il ne faut pas s'étonner si les visiteurs, après avoir vu l'évêque et le palais, s'en retournaient profondément édifiés. « J'ai trouvé, disait un gentilhomme, l'idéal de la pauvreté : des chambres nues, des chaises de paille, des tables plus simples encore, un lit d'indigent ! » Et le grand seigneur ne se lassait point d'admirer le parfait imitateur de celui qui, étant riche, se fit volontairement pauvre par amour pour nous.

Avec de tels goûts, Alphonse n'avait nullement besoin, on le comprend, d'une nombreuse domesticité. « Que l'entourage de l'évêque soit simple et modeste, dit-il dans ses *Réflexions*. Il doit avoir le personnel requis pour le service et non pour la vanité. » Il se contenta du strict nécessaire : un cuisinier, un cocher, un valet de chambre. Membres de la famille épiscopale, ces serviteurs devaient se conduire en vrais chrétiens, assister tous les matins à la messe, et s'approcher des sacrements au moins tous les quinze jours. Les jeux de cartes leur étaient défendus, les cabarets absolument interdits. Le saint voulait que ses gens édifiassent le monde par une conduite irréprochable, par leur désintéressement, et surtout par l'honnêteté de leurs mœurs. Sur ce dernier point il se montra toujours inexorable. Indulgent pour les autres fautes, il congédiait sans pitié le serviteur coupable sous ce rapport. Il apprit par hasard que son cuisinier fréquentait une femme de Sainte-Agathe. Non content de le renvoyer, il exigea son éloignement du pays, et l'individu, enchaîné par sa passion, refusant de s'exécuter, il obtint de l'autorité civile un mandat d'arrêt contre lui. Le malheureux ne put s'échapper qu'en corrompant les sbires à prix d'argent. « Enfin, dit l'évêque en apprenant sa fuite, le scandale a disparu, et le coupable, en déliant pour s'évader les cordons de sa bourse, a même expié une partie de sa faute. »

Le serviteur privilégié, Alexis Pollio, n'avait que vingt ans quand l'évêque le prit à son service, et jamais il ne quitta ce maître vénéré, dont il raconta les vertus en qualité de témoin au procès de canonisation. « Ce fut en 1758, dit-il, que j'eus le bonheur de voir pour la première fois le serviteur de Dieu, à Naples, mon pays. Je fus introduit auprès de lui par mon directeur, et comme j'habitais non loin du palais des Liguori, quand il venait chez son frère Hercule, j'aimais à l'entretenir de mon âme et à recevoir ses conseils. Devenu

évêque, il me prit pour serviteur à son retour de Rome, ce qui me fit un grand plaisir, et je l'ai servi jusqu'à son dernier jour. Souvent je causais familièrement avec lui soit de mon emploi soit de choses spirituelles. » Alexis était pieux et vertueux, et toutefois Alphonse n'eut de repos qu'après l'avoir marié, tant il craignait d'exposer ses serviteurs au péché. Que de crimes seraient évités si les maîtres veillaient comme lui sur l'âme de leurs domestiques !

Outre ses serviteurs, l'évêque avait chez lui le frère Antoine Romito, profès depuis vingt-cinq ans. Pieux et dévoué, il resta aussi près d'Alphonse jusqu'à la fin de sa vie, non pour le servir, car il se servait lui-même, mais pour l'aider dans ses travaux, surtout dans la transcription des manuscrits destinés à l'impression. Romito, réglementaire du palais, sonnait les exercices aussi ponctuellement qu'on aurait pu le faire dans le couvent le mieux ordonné.

Deux autres personnages habitaient l'évêché : le vicaire général Rubini et le secrétaire Verzella. Nicolas Rubini exerçait depuis dix ans les fonctions de vicaire général. Alphonse l'honora de sa confiance et l'eut bientôt en si grande estime que, malgré les services qu'il recevait de lui, il crut devoir le désigner pour l'épiscopat. « Je connais, dit-il, sa doctrine, sa prudence, ses mœurs ; il a vraiment toutes les qualités requises pour faire un excellent évêque. » On préféra sans doute à Rubini un homme plus recommandé, sinon plus recommandable, et l'évêque eut ainsi l'avantage de le conserver comme conseil et comme commensal jusqu'au jour de sa démission.

Quant à Félix Verzella, lui-même raconte au procès de béatification comment il entra en relations avec Alphonse : « Le samedi saint de l'année 1752, dit-il, après avoir reçu la prêtrise, j'allai voir à Saint-Michel le serviteur de Dieu, dont on m'avait beaucoup vanté la sainteté. Il me reçut dans sa cellule et me parla du sacerdoce et des devoirs qu'il impose. « Mon fils, me dit-il, Dieu vous garde de jamais célébrer en état de péché mortel, car bientôt vous en contracteriez l'habitude et vous arriveriez ainsi à mépriser les choses saintes et à vous damner comme Judas. Si vous voulez persévérer, soyez homme d'étude et d'oraison. » Et il me fit présent de son opuscule sur les *Maximes éternelles*, que je garde aujourd'hui encore comme un précieux souvenir. Devenu évêque dix ans après, il avait besoin d'un secrétaire. Un jour que je faisais les exercices spirituels à Saint-Ange de la Coupole, les pères me demandèrent si je voulais m'attacher à M^{re} de Liguori en qualité de secrétaire. J'y consentis avec plaisir, et je suis resté auprès de sa personne en cette qualité jusqu'en 1773, où je dus le quitter pour cause d'indisposi-

tion. Pendant tout ce temps je vécut dans sa familiarité, je l'entre-tins des choses relatives à l'administration du diocèse, et je le confessai chaque samedi, excepté quand j'étais malade ou absent. Aussi ai-je toujours conservé dans mon cœur la plus grande affection et dévotion au serviteur de Dieu. » Félix Verzella a recueilli une multitude de faits sur les actes et vertus d'Alphonse, et fut un des principaux témoins au procès de canonisation.

Dans les premiers temps de l'épiscopat, résidait aussi au palais le père Majone, qui avait accompagné le saint pour l'aider dans ses travaux et le consoler de ce qu'il appelait son exil. Majone admirait le zèle et l'activité d'Alphonse, mais peut-être trouva-t-il quelque difficulté à se mettre au pas du maître. Le 2 avril 1762, quelques semaines après la prise de possession, il écrivait à un de ses confrères : « Notre bon évêque nous met tous sur les dents. On ne peut ici ni manger, ni dormir, ni reprendre haleine; encore ne sait-on pas s'il est content. Tout le monde admire ce vieillard infatigable au travail, patient avec les solliciteurs, condescendant avec les petits, charitable envers tous, toujours prêt à descendre à l'église pour écouter celui-ci, à remonter au salon pour répondre à celui-là, à se transporter n'importe où pour rendre service au premier venu. Il ne fait que prêcher, et travailler sans trêve ni merci à réorganiser ce pauvre diocèse. Il appelle un délinquant pour le réprimander, en recommande un autre à son curé, écrit à un troisième une lettre paternelle. Son désintéressement lui fait refuser les moindres cadeaux; sa générosité envers les pauvres ne connaît point de bornes. Imaginez qu'il voulait vendre sa voiture afin de pouvoir donner plus, mais nous nous sommes tous gendarmés contre lui. Il est vrai qu'il règne en ce pays une pauvreté dont on ne peut se faire d'idée. Le bruit s'étant répandu que Monseigneur distribue des aumônes, nous avons ici une procession de mendiants, sans compter les requêtes qui pleuvent de tous côtés. »

Majone admirait comme tout le monde le dévouement de l'évêque, mais cette vie agitée ne lui plaisait qu'à moitié. Il en vint, au bout de six mois, à regretter sa cellule, et sollicita du père Villani son retour dans la congrégation. Alphonse en fut très chagrin. « J'ai besoin, écrivit-il au père Villani, d'un sujet capable qui puisse m'aider dans les prédications, les retraites, les examens, et qui me donne un bon conseil au milieu de tant d'intrigues et de difficultés qui me tourmentent au jour le jour. J'ai dit au père Majone que je ne voulais pas le retenir ici malgré lui. Il m'a avoué qu'il vous avait demandé de le rappeler, mais il consent à rester si c'est la volonté

de Dieu. Veuillez donc lui affirmer qu'il fera certainement un acte de charité très agréable à Dieu en prêtant secours à un pauvre vieillard malade et dans l'angoisse. Je tiens d'autant plus à lui qu'il mène ici une vie retirée et très édifiante. Toutefois s'il ne doit rester qu'à contre-cœur, j'aime mieux qu'il s'en aille, car cette pensée qu'il est ici contre son gré m'occasionnerait de nouveaux soucis. » Majone, par déférence pour son père, resta quelque temps encore à Sainte-Agathe, puis, cédant à son inclination, retourna dans la congrégation. Comme nous le verrons plus tard, ce n'est pas le seul déplaisir qu'il causa au saint fondateur.

Nos lecteurs connaissent maintenant le palais et la famille épiscopale. Il nous reste à mettre sous leurs yeux le règlement d'anachorètes que suivaient le maître, les commensaux et les serviteurs. Nous donnons ce règlement d'après le témoignage des hôtes de l'évêché, Verzella, Romito et Pollio. On y verra que la journée de l'évêque, comme autrefois celle du religieux, peut se résumer en trois mots : prière, travail, et pénitence.

Le matin, au signal donné par le frère Romito, la petite communauté était sur pied. Comme à Nocera, la première action d'Alphonse était de se flageller jusqu'au sang pour expier les péchés de son peuple. Une demi-heure après le lever, toutes les personnes de la maison réunies autour de lui vaquaient à la méditation, exercice dont personne ne pouvait se dispenser. « La méditation, disait-il, est à l'âme ce que l'esprit est au corps. Celui qui dès son lever ne rend pas ses hommages à Dieu et ne s'arrange pas avec Dieu pour passer saintement la journée, n'est pas un homme mais une brute. » La récitation des heures canoniales suivait immédiatement l'oraison.

Après avoir ainsi rendu ses devoirs à Dieu, l'évêque, tout entier au prochain, donnait audience à tous ceux qui voulaient l'entretenir. Les domestiques introduisaient tous les solliciteurs, riches ou pauvres, sans aucune distinction. Paysans grossiers, indigents, misérables, recevaient de l'évêque l'accueil le plus bienveillant et le plus paternel. Il s'informait de leurs besoins, de leurs affaires, de leurs enfants, avec tout l'intérêt d'un saint qui, dans chaque personne, voit une âme à sauver. Quant aux curés, aux vicaires, aux prêtres en général, nul besoin pour eux de se faire annoncer ; en tout temps ils pouvaient s'adresser à lui avec la plus entière confiance. « Ce sont mes privilégiés, disait-il, je veux qu'ils communiquent avec moi en toute liberté. » Quant aux femmes, il ne les recevait pas dans sa chambre, mais dans un parloir et devant témoin. Le frère

Romito l'accompagnait. « Soyez tranquille, disait Alphonse à la visiteuse, ce frère est discret. » Si la conversation devait durer quelque temps, il s'asseyait, mais à distance respectueuse de son interlocutrice, que jamais il ne regardait en face. Avait-il à réprimander des femmes de conduite mauvaise ou suspecte, toujours il se faisait accompagner de quelqu'un des siens, et si ce témoin manifestait le désir de se retirer, il lui ordonnait de rester. Le baise-main, si cher aux Napolitains, lui était insupportable. Si quelque femme voulait suivre la coutume : « Baisez l'habit, disait-il, cela suffit. »

Les audiences terminées, sans perdre un instant, Alphonse se mettait au travail, soit à l'étude, soit à la composition de quelque nouvel ouvrage. Mais s'il se présentait quelqu'un, fût-ce le dernier des pauvres, il quittait à l'instant son occupation, et ne la reprenait qu'après avoir satisfait le visiteur. « Un mot seulement, disait un archiprêtre, le voyant très occupé. — Non pas un mot, mais mille, si vous voulez, répondit Alphonse en déposant la plume. » Du reste, comme on le savait ennemi des visites inutiles, on n'allait pas le trouver sans motif sérieux. Son affaire expédiée, si le sollicitateur prolongeait inutilement la conversation, Alphonse le congédiait doucement en disant : « Allons, ne perdons pas de temps, recommandez-moi à Jésus et à Marie. » Si, par respect pour la personne, il ne pouvait prendre ou donner congé, on voyait qu'il souffrait intérieurement de cette perte de temps. Un jour qu'un étranger le retenait ainsi malgré lui, on vint lui dire qu'un curé demandait à lui parler. « Entrez, » s'écria-t-il avec feu. Naturellement l'étranger céda la place au curé. « Oh ! dit Alphonse en le voyant, voilà ceux que j'aime, et non pas ces oisifs qui viennent ici m'entretenir de choses dont je n'ai que faire. » Toujours il fut fidèle à son vœu de ne pas perdre une minute : « Jamais, dit Verzella, jamais je ne l'ai vu s'accorder un divertissement quelconque, même le plus innocent, ni converser inutilement, ni écouter les nouvelles ; mais toujours il était occupé pour Dieu, soit à l'étude, soit à l'oraison, soit aux affaires de son diocèse. »

A midi, il interrompait son travail pour célébrer la sainte messe, à laquelle il se préparait avec la plus grande ferveur. C'était le moment solennel de la journée. Jamais, à moins d'être absolument impotent, il n'omettait de célébrer. A ce propos il lui arriva un jour une aventure plaisante et touchante à la fois, aventure que rapporte don César Mechella, chanoine de Sainte-Agathe, lequel était secrétaire et confesseur de notre saint pendant les absences de Verzella. « Ses fréquentes indispositions, surtout l'asthme dont il

souffrait, dit ce témoin, l'empêchaient souvent de faire la collation du soir. En ce cas les médecins lui avaient ordonné de prendre, au moment de se coucher, une boisson destinée à calmer son estomac. Il arriva que, par mégarde, il prit une fois cette boisson après minuit. Dès qu'il s'en aperçut, il ressentit une telle angoisse à la pensée que ce jour-là il ne pourrait célébrer la messe, qu'il mit tout l'évêché en émoi. Il ne put fermer l'œil de la nuit, et poussait des soupirs à réveiller ses voisins. Le matin, on le trouva hors de lui, incapable de travailler, incapable de converser, plongé dans un véritable deuil. Quand vint l'heure ordinaire de la messe, tout entier au brûlant désir de recevoir son Dieu, il me dit : « Don César, puisque je ne puis célébrer, consacrez une hostie afin que du moins je puisse communier. — Mais, répliquai-je, si vous avez rompu le jeûne, vous ne pouvez pas plus communier que célébrer. — Ah ! c'est vrai, fit-il en souriant tristement, je ne sais plus ce que je dis. » Trois jours après, il parlait encore de ce malheur, auquel selon lui chacun devait compatir.

« D'un côté, ajoute le narrateur, je compatissais bien à sa grande affliction ; mais d'un autre, je n'étais pas fâché qu'il apprît un peu à ses dépens qu'en assignant une heure trop tardive à la méditation du soir, et par là-même au souper, il nous exposait tous à rompre le jeûne. Nous étions souvent obligés de prendre notre repas la montre en main. Aussi ce soir-là j'avais très bien remarqué qu'on lui donnait à boire après minuit. J'avouai le délit à mes amis, qui en plaisantèrent avec le saint prélat. Il m'appela aussitôt, et me dit d'un air profondément attristé : « Don César, je ne sais comment vous pouvez tranquilliser votre conscience : vous m'avez privé de la messe ces jours derniers en ne m'avertissant pas que je rompais le jeûne ; vous m'avez privé de Jésus-Christ : c'est une vraie trahison ; confessez votre faute, oui, confessez-vous, et que Dieu vous pardonne ! » Je restai là cloué devant lui, comme une borne, sans savoir que répondre ; mais enfin, humble et confus, je lui dis : « Monseigneur, je confesse ma sottise et je vous prie de me pardonner. Dieu aura sans doute permis que vous souffriez cette mortification, parce que, malgré les instances de votre vicaire et de tous vos familiers, vous n'avez jamais voulu avancer l'heure de la méditation, d'où il est arrivé que deux ou trois fois par inadvertance on est resté à table après minuit. » A ces mots, il reprit un visage serein. « Vous avez parfaitement raison, » me dit-il ; et il se mit à discourir avec la plus grande cordialité. Comme les larmes viennent aux yeux quand nous comparons notre froideur et notre indifférence en-

vers Jésus-Christ avec l'ardeur passionnée de ce séraphin terrestre!

Après sa messe il entendait, à genoux, celle de son secrétaire. Un jour que cette messe, par suite d'un malentendu, ne put être dite, il s'en plaignit avec tristesse : « Don Félix, dit-il, la plus grande peine que vous puissiez me faire, c'est de me priver d'entendre une messe après que j'ai célébré la mienne. »

Venait ensuite le dîner, auquel assistaient le vicaire général, le secrétaire et le frère Romito, sans compter les étrangers, prêtres, religieux, laïques, qui affluaient à la table de l'évêque. Son palais, véritable hôtellerie, était ouvert à tous les membres du clergé. Les ecclésiastiques de passage à Sainte-Agathe, les ordinands, les examineurs, les religieux qui prêchaient les saints exercices, les confesseurs, en particulier les prêtres de sa congrégation, tous mangeaient à sa table. « Il ne convient pas, disait-il, qu'un prêtre aille à l'auberge. L'évêque doit donner l'hospitalité, *oportet episcopum hospitalet esse.* » L'évêché se transforma même en une espèce d'hôpital public où malades, blessés, pèlerins, trouvaient gîte, secours, et bon accueil. En partant de Nocera, Alphonse dit à ses religieux : « Vous serez toujours bien reçus chez moi. Les paillasses ne vous manqueront pas, non plus qu'une table pauvre et frugale. »

Ce dernier point était rigoureusement observé. Pour lui, le potage et le bouilli; pour les autres, un plat de plus, du fromage et des fruits : aucun mets recherché. On avait acheté un jour un poisson de belle apparence. Il le fit reporter au marché : « Vous voulez donc qu'on dise, ajouta-t-il, que le meilleur poisson est pour la table de l'évêque! » Du reste, il savait honorer les personnes de distinction qui lui faisaient visite. La table était alors plus abondamment servie, sans excéder jamais pourtant les trois plats réglementaires : « Mais c'est de la somptuosité! dit une fois quelqu'un, non sans malice. — L'hospitalité, répondit Alphonse, est fille de la charité et non de la pauvreté. » Quant à lui, souvent il se contentait du potage, d'un petit poisson et de quelques fruits, bien que durant de longues années il ne mangeât qu'une fois le jour. Encore cette chétive nourriture l'assaisonnait-il, comme de coutume, d'herbes auères, d'absinthe, d'aloès, dont il avait toujours une ample provision. Les mets lui étaient devenus indifférents, non moins que s'il eût perdu le sens du goût. Un jour, le serviteur lui versa du vinaigre au lieu de vin : il n'en témoigna pas le moindre déplaisir; mais, quelques minutes après, le grand vicaire, ayant été servi de la même manière, porta le verre à sa bouche et accabla de reproches le pauvre domestique, tandis que l'évêque riait et excusait la méprise. Pen-

dant le repas, Verzella ou Romito faisait la lecture soit dans la vie de quelque saint soit dans des livres traitant de matières ecclésiastiques qu'Alphonse désignait à l'avance. Quand on apportait les fruits, il interrompait la lecture, et l'on s'entretenait ou des affaires du diocèse ou de quelque sujet pieux.

Après le dîner, il accordait à ses gens, comme partout en Italie, une heure de repos en hiver, une heure et demie en été. Pour lui, il se contentait de sommeiller quelques minutes, récitait les cinq psaumes de saint Bonaventure en l'honneur de Marie, dévotion qu'il pratiqua toute sa vie, puis se remettait au travail. Quand sonnait le réveil, il faisait une demi-heure de lecture spirituelle dans la vie des saints, surtout des évêques qui s'étaient signalés par leur zèle et leurs éminentes vertus. A la suite de cette lecture, il se livrait encore à l'oraison pendant une demi-heure, puis récitait Vêpres et Complies.

Ces exercices de piété terminés, il recevait, comme le matin, les courriers, les gentilshommes, les prêtres, les pauvres qui demandaient audience, ou bien il sortait pour faire visite aux malades, aux personnes dans la misère, à quelque prêtre infirme, à une pauvre âme plus ou moins éloignée de Dieu. Tous les malheureux devenaient ses privilégiés, comme ils sont les privilégiés du cœur de Jésus. Alors il faisait, par ordre du médecin, une courte promenade en voiture, accompagné de son secrétaire, qui lui lisait quelque passage de l'histoire ecclésiastique.

A son retour, il se rendait à l'église pour la visite au saint Sacrement, sa dévotion chérie entre toutes. Il l'avait établie à Sainte-Agathe dès son arrivée dans le diocèse, et il ne manquait jamais de présider lui-même à cet exercice dans la cathédrale.

Dès le premier coup de cloche, on le voyait s'acheminer vers l'église avec les fidèles. Jamais il ne se servait du prie-Dieu que le sacristain lui préparait, mais il s'agenouillait sur les dalles près de l'autel. En attendant que la réunion fût assez nombreuse, il apprenait aux personnes présentes des cantiques pleins d'unction et de piété, destinés à remplacer les chansons profanes et trop souvent déshonnêtes. Il chantait lui-même ces cantiques avec tant de douceur et de ferveur qu'il attendrissait le cœur de tous les assistants. Puis, l'heure arrivée, il faisait lui-même la visite à Jésus et à Marie, trouvant tous les jours de nouveaux accents pour leur exprimer sa reconnaissance et sa tendresse filiale. A cet exercice, qui durait une demi-heure, assistaient des personnes

de toute condition, heureuses d'unir leur cœur au cœur enflammé du saint évêque.

Rentré chez lui, il continuait à travailler, récitait Matines et Laudes pour le lendemain. faisait avec le frère Romito une nouvelle demi-heure de méditation ; puis, vers dix heures, au son de la cloche, toute la famille se réunissait pour réciter en commun le rosaire, les litanies de la sainte Vierge, et la prière du soir, suivie de l'examen de conscience. Les étrangers logés à l'évêché, évêques, archevêques, princes ou grands seigneurs, devaient prendre part à cet exercice. L'évêque de Castellamare, se trouvant un jour au palais, manquait au rendez-vous : Alphonse le fit appeler. Des examinateurs, fatigués d'une longue séance, paraissaient, à leur maintien, trouver la prière un peu longue : « Je suis plus vieux que vous, dit Alphonse d'un ton animé, et cependant je reste à genoux : il me semble que vous pourriez en faire autant et prendre patience. » Venait alors le souper de la petite communauté, pendant lequel Alphonse restait dans sa chambre à prier ou à étudier ; puis, après s'être entretenu quelques instants encore avec les siens, il donnait congé à tout le monde. Chacun se retirait pour prendre son repos, et l'infatigable évêque continuait souvent son travail jusqu'à minuit, de sorte que, disent ceux qui ont vécu avec lui, il employait régulièrement seize heures par jour à la prière et à l'étude. Alors, pour terminer la journée comme il l'avait commencée, le saint vieillard s'armait de sa discipline, flagellait durement son corps infirme et maladif, et s'étendait sur son grabat, devenu aussi dur qu'une planche, car jamais, avant sa grande maladie, dit le frère Romito, il ne lui arriva de le remuer. « Je voulus un jour, ajoute-t-il, arranger ce pauvre lit, mais il me renvoya en disant : « Est-ce que je suis perclus ? » Souvent, même en plein hiver, il couchait sur la dure, car on retrouvait le matin son lit comme on l'avait laissé la veille. Félix Verzella raconte à ce propos une singulière aventure.

Un soir, Alphonse l'appela pour se confesser. Don Félix se rendit à la chambre du prélat, tenant à la main la clé de sa propre cellule, et pendant la confession déposa, par mégarde, cette clé sur une table près de laquelle il était assis ; puis ayant pris congé d'Alphonse, il entra chez le grand vicaire, s'entretint avec lui assez longtemps, et se rendit à sa chambre pour se coucher. Il s'aperçut seulement alors qu'il avait laissé sa clé sur la table de son pénitent. Que faire ? Ne voulant ni éveiller Alphonse ni passer la nuit sans dormir, il ôte ses souliers, ouvre sans bruit la chambre épiscopale,

et se dirige à tâtons vers la table, lorsque tout à coup il heurte du pied l'évêque étendu sur le plancher. Alphonse se lève, épouvanté, pendant que le secrétaire, plus effrayé encore, saisit sa clé et s'enfuit au plus vite. Le lendemain, quand don Félix l'aborda, Alphonse, un peu déconcerté, lui dit, la rougeur au front : « Don Félix, souvenez-vous que, pendant la nuit, il ne convient pas de rôder dans les chambres de ses voisins. »

Les mortifications du saint frappaient d'admiration ceux qui l'approchaient. « Autant il était bon pour les autres, dit le vicaire général Rubini, autant il était cruel pour lui-même. Je vous ferais frissonner si je vous parlais de ses macérations, de ses instruments de supplice, cilices et chaînettes de fer qui tenaient son corps dans un crucifiement continu, de ses flagellations sanglantes, de ses veilles prolongées, en un mot de tous les moyens qu'il inventait sans relâche pour affliger sa chair. » — « J'ai eu l'honneur de vivre avec lui dans une intimité toute filiale, ajoute le chanoine Mechella, et j'eus l'occasion d'observer un jour dans une cassette fermée les instruments de supplice dont il se servait : je ne pus les contempler sans frémir. » Un prieur des dominicains, venu à Sainte-Agathe pour les examens, avait logé deux jours dans une chambre contiguë à celle d'Alphonse. Les examens terminés, il voulut partir sur-le-champ. Comme on le priait de rester : « Non, dit-il, je m'en retourne : je n'ai pas le courage d'entendre davantage les flagellations de ce saint vieillard. »

Telle était la vie quotidienne de l'évêque de Sainte-Agathe, image vivante de Jésus-Christ crucifié, modèle de toutes les vertus pour ses familiers, pour ses prêtres, pour tout le peuple. Malgré ses infirmités, il assistait dans sa cathédrale à tous les offices, si souffrant, parfois même si exténué, qu'on le voyait chanceler sur son trône et faiblir à l'autel. Les jours de fête, spécialement en carême, il rassemblait à l'église les petits enfants, leur enseignait les éléments du catéchisme, et leur distribuait des images ou des chapelets, à la grande édification des fidèles, qui accouraient en foule pour admirer son zèle et apprendre de sa bouche leurs devoirs de chrétiens.

Après avoir ainsi fait de sa maison le sanctuaire de la plus parfaite régularité, l'évêque de Sainte-Agathe pouvait se poser devant tous, prêtres et laïques, comme le réformateur des mœurs et de la discipline, sans s'exposer à s'entendre appliquer le mot de l'Apôtre : *Celui qui ne sait pas gouverner sa maison, comment pourrait-il gouverner l'Église de Dieu?*

CHAPITRE IV.

MISSION GÉNÉRALE.

1762-1763

Le diocèse de Sainte-Agathe. — État moral et religieux. — Plan de réformation. — Une armée de prédicateurs. — Recommandations de l'évêque. — Alphonse à Arienzo. — A Sainte-Marie de Vico. — La mère inexorable. — Mission d'Airola. — Un prédicateur reprimandé. — Fin de la campagne. — Zèle du saint pour les missions.

Le diocèse de Sainte-Agathe, situé dans les montagnes des Apennins, ne ressemblait nullement à nos immenses diocèses où l'on compte les âmes par centaines de mille et quelquefois par millions. Quand, aux siècles de foi, l'Église s'administrait elle-même sans aucune immixtion du pouvoir civil, jamais elle n'a cru qu'un seul pasteur pût suffire pour conduire des millions de brebis. Au temps de saint Augustin, l'Afrique, c'est-à-dire notre Algérie, réunissait dans ses conciles des centaines d'évêques. Au temps de saint Alphonse, le royaume de Naples, pour ses trois ou quatre millions d'âmes, possédait autant d'évêques et d'archevêques que la France en possède aujourd'hui pour ses trente-six millions d'habitants.

Trente mille âmes environ, réparties en dix archiprêtrés, composaient le diocèse de Sainte-Agathe. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ces dix circonscriptions pour se faire une idée du gouvernement de notre saint.

La ville épiscopale, avec ses faubourgs et les villages de sa dépendance, comptait un peu plus de cinq mille âmes. Cinquante prêtres, dont trente et un chanoines, étaient attachés au service de la cathédrale. Trente autres ecclésiastiques desservaient les campagnes ou dirigeaient les confréries.

Plus importante et plus peuplée que Sainte-Agathe, la ville d'Arienzo, y compris les villages de son vaste territoire, renfermait au moins dix mille habitants. Elle possédait une insigne collégiale

que desservaient vingt chanoines. Cent autres prêtres étaient attachés au service des paroisses ou des confréries.

Les villes suivantes avec leurs dépendances comptaient : Airola, six mille âmes et quatre-vingts prêtres ; Frasso, deux mille quatre cents âmes et trente chanoines attachés à sa collégiale ; Durazzano, près de deux mille âmes et quarante prêtres ; Vallis, onze cents âmes et trente prêtres. Les autres circonscriptions, Arpaia, Ducento, Bagnoli, Canello, bourgades moins peuplées encore, avaient aussi un nombreux clergé.

Par cette courte statistique, extraite d'un rapport de saint Alphonse à la congrégation du Concile, on voit que le nombre des prêtres, pour cette population de trente mille âmes, s'élevait de trois à quatre cents. Encore ne faut-il pas comprendre dans ce chiffre le clergé régulier, assez florissant. Sainte-Agathe possédait deux couvents d'hommes, l'un de mineurs conventuels, l'autre de frères de Saint-Jean de Dieu ; Arienzo, des couvents d'augustins, de dominicains, de carmes, de capucins, et un monastère abbatial de Monte-Vergine ; Airola, trois autres monastères d'olivétains, de franciscains de la stricte observance, et de religieux de Monte-Vergine ; enfin le petit bourg d'Arpaia, un couvent de mineurs franciscains.

On se demandera peut-être comment un diocèse de trente mille âmes, qui formerait à Paris une paroisse de second ordre, put causer à saint Alphonse tant de soucis, surtout si l'on considère le nombre de collaborateurs qu'il avait à sa disposition. Pour comprendre ses inquiétudes et ses durs labeurs pendant ses treize années d'épiscopat, il faut se rappeler comment il envisageait cette charge redoutable que certains hommes sont assez ennemis d'eux-mêmes pour ambitionner. Dans ses *Réflexions utiles aux évêques*, commentant le texte de l'Apôtre : *Veillez sur vous et sur tout le troupeau que l'Esprit-Saint vous donne à gouverner*, il affirme que « des évêques dépend la sanctification des peuples, que les pasteurs, ainsi que le disait saint Charles Borromée, sont trop souvent la cause des fautes commises par leurs subordonnés, et que, de fait, les saints évêques transforment leurs diocèses. Avant l'ordination, ajoute-t-il, l'évêque peut vivre pour lui-même ; après sa consécration, il est tenu de vivre pour ses brebis, car il rendra compte à Dieu de chacune d'elles. Il doit avoir l'œil sur tous, sur les lévites, sur les ordinands, sur les prêtres, sur les pasteurs, sur leurs aides, sur les religieux, sur les religieuses, sur le peuple entier. Il y a de quoi trembler, surtout si l'on considère que la moindre négligence dans

le choix des moyens ou des hommes produira peut-être les plus terribles conséquences. » Aussi conclut-il son opuscule par ces paroles saisissantes : « En recevant la mitre, l'évêque doit se persuader qu'il se met sur la conscience une formidable responsabilité. En prenant le gouvernail, qu'il ne l'oublie pas s'il veut faire son salut, il commence une vie, non de repos ou de plaisir, mais de croix, de labeurs et de continuelles sollicitudes, une vie que saint Jean Chrysostome appelle « un océan de fatigues, un abîme de tourments ¹. » De là pour un évêque le danger de se perdre, danger qui remplissait les saints d'épouvante au point que l'obéissance seule pouvait les décider à s'imposer un pareil fardeau ; danger non chimérique, car saint Augustin affirme qu'en raison de ses nombreuses obligations un évêque se sauve difficilement, et saint Jean Chrysostome que parmi les évêques un grand nombre se damnent ; ce qui faisait dire à saint Pie V, le jour de son couronnement : « Simple religieux, j'avais grand espoir de me sauver ; évêque, je commençai à craindre pour mon salut ; pape, j'en viens presque à désespérer ². »

Joignez à ces considérations, bien propres à faire réfléchir tout pasteur d'âmes, les difficultés spéciales du diocèse de Sainte-Agathe, et l'on comprendra les soucis du nouvel évêque. Dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle, les populations restaient croyantes, mais le respect de la religion s'affaiblissait de jour en jour. Les livres pernecieux, le réganisme des gouvernants toujours en guerre contre l'Église, les abus qui s'étaient glissés même au sein du clergé, enlevaient plus ou moins aux fidèles la vénération qu'ils professaient autrefois pour leurs pasteurs. A Sainte-Agathe en particulier, grâce à la faiblesse de l'évêque défunt, dont l'administration avait duré vingt-sept ans, l'ivraie s'était mêlée au bon grain. Beaucoup de prêtres, uniquement occupés de leur famille, vivaient de leurs chapellenies, sans aucun ministère, incapables même à cause de leur ignorance d'en exercer aucun. Il n'était pas rare de rencontrer des ecclésiastiques mondains, relâchés, ivrognes, dissolus, plus ardents à chasser le gibier qu'à chercher les âmes. Le droit de patronage sur les cures enlevait trop souvent à l'évêque la liberté de choisir les dignitaires ecclésiastiques. Les confréries elles-mêmes, placées sous la protection du roi, faisaient peu de cas de l'autorité épiscopale. Et comme le peuple se forme à l'image du clergé, on voyait toutes les classes s'émanciper et les scandales se multiplier.

1. Pelagum laborum et ærumnarum abyssum.

2. *Riflessioni utili ai Vescovi*, préface et chap. II. § 9.

De là relâchement universel, oubli du devoir pascal, divertissements licencieux, adultères dans les familles, désordres publics de toute espèce. Le clergé, *lumière du monde et sel de la terre*, n'exerçant plus sa mission avec assez de zèle, les classes supérieures croupirent dans le vice et les classes populaires dans l'ignorance. La vie païenne se substitua peu à peu à la vie chrétienne, et les peuples glissèrent, sans presque s'en apercevoir, dans l'abîme de la Révolution, qui les dévore depuis un siècle.

Saint Alphonse voyait son troupeau engagé sur cette pente. On conçoit ses appréhensions, à lui qu'un scandale ou le danger que courait une seule âme empêchait de dormir. Aussi ne pouvait-il s'imaginer qu'un homme fût assez téméraire pour briguer l'épiscopat. Un jour qu'un vaniteux personnage lui faisait demander à ce sujet des lettres de recommandation, il lui échappa de s'écrier dans sa stupeur : « O mon Dieu, moi qui ne savais que faire pour ne pas être évêque, et voilà que celui-ci ne sait qu'inventer pour le devenir ! Mais il mourra avec ses prétentions, car il n'a ni le zèle ni le désintéressement que requiert une pareille charge. » — « J'insinuai doucement au solliciteur, dit Verzella, que Monseigneur ne le croyait pas appelé à porter la mitre, mais il me répondit : « Monseigneur de Liguori n'est pas prophète. » Toutefois la prophétie se réalisa : l'individu mourut sans être évêque¹. »

Mais s'il ne comprenait pas qu'on pût aspirer à l'épiscopat, il comprenait encore moins qu'après avoir accepté cette charge, un pasteur ne se dévouât pas corps et âme au salut de son troupeau. Un prêtre, devenu évêque, lui disait qu'après avoir bien travaillé, il allait dorénavant se reposer : « Vous reposer, Monseigneur ! s'écria-t-il hors de lui. Si vous aviez l'intention de vous reposer, il ne fallait pas accepter l'épiscopat. Sachez qu'une fois évêque, c'en est fait du repos. »

Cette parole d'un homme qui n'a jamais connu le repos n'étonnera personne, et nos lecteurs s'attendent à voir l'infatigable missionnaire redoubler d'activité, s'il est possible, pour sauver les trente mille âmes que Dieu vient de placer sous sa houlette. Mais ils se demanderont sans doute comment il va s'y prendre pour reconduire ses ouailles, de la voie large où la plupart paraissent engagées, dans la voie étroite où cheminent les vrais chrétiens. Vaut-il entreprendre la réforme des abus graves et nombreux qui entretiennent le mal dans son diocèse ? Et, s'il se pose en réformateur,

1. *Déposition de Félix Verzella, Procès, t. V, 3065.*

quels moyens emploiera-t-il pour mener à bonne fin l'œuvre de la régénération? A ce point de vue, rien de plus intéressant que cette seconde phase de la vie de notre saint. On apprendra, en l'étudiant, l'art divin de transformer les peuples.

Si les diocésains vivaient dans l'indifférence ou le péché, ce n'était pas tant manque de foi que défaut de culture. Quand un champ n'est pas cultivé, si les mauvaises herbes n'étouffent pas absolument le bon grain, du moins elles empêchent les plantes de croître et de se développer. C'est ainsi que les peuples abandonnés à eux-mêmes sous l'empire des abus et des passions, vivent bientôt en païens malgré leurs croyances. L'évêque se dit qu'avant d'entreprendre la réforme des abus et des vices, il fallait ébranler ces populations endormies, réveiller la foi, et tourner les cœurs vers Dieu. Le fer chauffé à blanc devient plus malléable; de même, l'âme attendrie par la vérité divine et réchauffée au soleil de la grâce devient susceptible de correction. Mais comment produire cet ébranlement des âmes et ce réveil de la foi? Par un coup de la trompette divine, c'est-à-dire par une mission générale.

En prenant possession de son siège, le saint avait la résolution bien arrêtée d'inaugurer son ministère pastoral par l'évangélisation simultanée de toutes les villes, de tous les bourgs et villages de son diocèse. C'est pourquoi en passant à Bagnoli, il promit aux habitants de leur envoyer bientôt des missionnaires. Après avoir remué la circonscription de Sainte-Agathe, il s'agissait d'ébranler les autres districts. Alphonse se proposait de présider lui-même, au moins dans les grands centres, aux exercices de la mission. Il aurait ainsi l'occasion de faire connaissance avec son clergé, d'apprécier l'état religieux et moral des populations, et de reconnaître la nature du terrain sur lequel il devait opérer.

Pour une pareille campagne, il lui fallait une légion d'ouvriers évangéliques. Il les recruta dans toutes les congrégations napolitaines, pieux-ouvriers, pères de la Conférence, sociétaires de la Propagande. De plus, il réclama le concours des jésuites, des dominicains et des franciscains. Le père Jorio, supérieur des Missions apostoliques, se mit à sa disposition avec vingt-cinq de ses meilleurs sujets. Toujours inspiré par l'esprit de prudence, il n'entra pas dans cette armée de missionnaires les pères du Très Saint-Rédempteur, pour ne point paraître imposer aux curés ses propres collègues, que certains auraient pu considérer comme des espions de l'évêque.

A ces nombreux apôtres il ne fit que deux recommandations :

simplicité dans la chaire et charité au confessionnal. « Mes frères, leur dit-il, quand Jésus-Christ prêchait, il ne se servait ni d'expressions ni de tournures empruntées aux rhéteurs. Ses paroles étaient à la portée du peuple; ses preuves, simples, naturelles, nullement abstraites. Il faisait usage de paraboles et de comparaisons qui, en frappant l'esprit et le cœur, entraînaient la volonté. Les apôtres, formés par lui, ont suivi sa méthode. Suivons-la comme eux; sinon, les voyages, les dépenses, les fatigues que vous vous imposerez, seront en pure perte. Quant au sacrement de pénitence, trop d'indulgence nuit aux âmes, mais trop de rigueur ne leur est pas moins préjudiciable. Les esprits rigides détruisent plus qu'ils n'édifient. Avec les pécheurs il faut user de douceur et de charité. Ainsi agissait le divin Maître. Si nous voulons reconquérir les âmes à Dieu, ce n'est pas Jansénius mais Jésus-Christ qu'il faut imiter. » Ces instructions, aussi précises que solides, adressées à des hommes apostoliques par celui qu'à bon droit tous reconnaissaient comme le premier missionnaire du royaume, durent faire réfléchir certains esprits qui, plus ou moins influencés par la mode et la doctrine de l'époque, multipliaient les fleurs en chaire et les épines au confessionnal.

L'expédition commença par la ville d'Arienzo, la plus importante du diocèse. Alphonse s'y rendit le 10 novembre, et demeura dans la circonscription jusqu'à la fin de décembre. A cette mission, prêchée par les pieux-ouvriers, l'évêque ne se contenta pas de figurer en simple spectateur, il donna lui-même les saints exercices aux gentilshommes. Pendant huit jours il les ravit par ses discours pleins de force et d'onction. Un soir qu'il prêchait sur le patronage de la sainte Vierge avec un feu tout extraordinaire, son visage rayonna soudain d'un éclat surnaturel qui remplit toute l'église. En même temps sa voix sonore et douce faisait entendre ces paroles qu'on aurait dites inspirées : « Voici la Vierge, voici la Vierge ! Elle vient à vous les mains pleines de grâces. Demandez, elle est prête à vous les accorder. » La retraite eut pour résultat de réformer une multitude d'abus et de ressusciter la vie chrétienne. Pour consolider cette œuvre, Alphonse établit à Arienzo une congrégation de gentilshommes, à laquelle il donna lui-même des statuts particuliers.

Un acte de charité qu'il accomplit pendant cette retraite faillit lui coûter la vie. Un soir, après le sermon, raconte don Salvatore Romano ¹, le serviteur de Dieu remontait dans sa voiture pour re-

1. Déposition de Salvatore Romano, vol. II, f. 609.

tourner à son logis. Comme l'eau tombait par torrents, il m'invita à prendre place à côté de lui. Mais son pauvre carrosse n'avait nullement besoin de cette surcharge : il se disloqua et se brisa sur la route. Heureusement le saint, tout infirme qu'il était, put se dégager sans accident grave; il en fut quitte pour se trainer par une pluie battante jusqu'à sa demeure.

La mission d'Arienzo terminée, il se rendit au bourg de Sainte-Marie de Vico, accompagné de dix pères dominicains, venus de Naples à sa demande. Les habitants, au nombre de quatre mille, l'attendaient comme le Messie. L'église paroissiale se trouva dès le premier jour trop étroite pour la foule qui s'y pressait, en sorte que l'on fut obligé de se transporter dans l'église, plus vaste, des dominicains. Alphonse se chargea du grand sermon, et pendant les quinze jours que durèrent les exercices, le peuple enthousiasmé se pressa autour de la chaire. Son zèle, sa piété, son esprit de pénitence, excitaient au repentir autant que ses prédications. Quand les assistants voyaient le saint, armé d'une grosse corde, se flageller de la manière la plus cruelle, en demandant pardon pour les péchés de son peuple, tous, jusqu'aux plus durs, fondaient en larmes. Un soir, le prieur des dominicains et d'autres clercs, émus de compassion, s'élançèrent sur l'estrade et lui arrachèrent de force sa discipline pendant que tout le peuple sanglotait. Le vicaire forain, Jean-Baptiste de Lucia, raconte les merveilles opérées dans cette mission. « On ne pouvait comprendre, dit-il, comment ce vieillard décrépité résistait à des fatigues sous le poids desquelles eût succombé le jeune homme le plus vigoureux. Entraînés par une force secrète dont ils ne se rendaient pas compte, les fidèles accouraient au sermon des hameaux les plus éloignés. A peine avaient-ils entendu le serviteur de Dieu que, subitement transformés, ils se précipitaient aux pieds du prêtre pour confesser leurs péchés. Comme on était heureux de voir ces multitudes d'hommes et de femmes, de tout âge, de toute condition, s'empresser à l'église en criant : « Allons entendre notre saint évêque ! » En vérité, on ne saurait peindre le spectacle de tout cet immense auditoire pleurant, gémissant, sanglotant, à chacune de ces prédications, qui produisirent des fruits admirables. Les mœurs se réformèrent, la piété refleurit, les sacrements furent dès lors fréquentés par les pécheurs qui s'en tenaient le plus éloignés. Un véritable parfum de sainteté embauma tout le pays. »

Dans ce même bourg de Sainte-Marie de Vico, « une malheureuse veuve ne cessait de pleurer son fils assassiné par suite d'une ven-

geance. Jamais elle n'avait voulu pardonner au meurtrier. Craignant de ne pouvoir résister aux exhortations de l'évêque, elle s'abstenait sous divers prétextes de paraître au sermon. Une personne charitable me supplia de chercher un expédient quelconque pour faire rentrer en elle-même cette âme obstinée. Je ne trouvai rien de mieux que d'en parler à l'évêque, avec lequel je convins de l'attirer à la sacristie. Elle s'y rendit en effet et me demanda ce que je lui voulais. Je lui parlai de la mission, de son salut, et m'efforçai de la déterminer à pardonner, selon le précepte donné à tous par Notre-Seigneur. Elle se montra plus inflexible que jamais. A un signal donné, l'évêque descendit à la sacristie, et chercha vainement à la fléchir. Soudain, voyant les raisonnements inutiles, il se jette à ses pieds et la supplie de pardonner comme le Fils de Dieu sur la croix, comme la Vierge Marie, comme tous les saints après eux. A la vue de son évêque agenouillé devant elle, la femme, saisie, attendrie, éclate en sanglots : « Je pardonne, oui, je pardonne, s'écrie-t-elle, et je suis prête à signer devant notaire le pardon que vous me demandez. »

Un autre fait, arrivé pendant cette mission, prouve la clairvoyance prophétique de notre saint. Les clercs avaient leurs exercices particuliers sous la direction d'un père dominicain. Un soir, le prédicateur descendait de chaire, quand l'évêque, arrivé à l'improviste, se présente à l'auditoire : « Si quelqu'un d'entre vous, dit-il, éprouvait quelque inquiétude au sujet de son bénéfice, peut-être d'avoir commis le péché de simonie, qu'il vienne me trouver : je suis ici pour l'aider. » On sut plus tard qu'un jeune ecclésiastique se trouvait en effet dans ce cas, et qu'après l'avoir délivré de ses craintes, l'évêque le maintint dans son bénéfice.

Pendant qu'il évangélisait Sainte-Marie de Vico, des missionnaires détachés parcouraient les campagnes d'Arienzo, car il voulait que la mission fût prêchée dans les plus humbles villages aussi bien que dans les villes. « Les missions centrales, disait-il, demandent moins de fatigues, mais en revanche produisent moins de fruit. Je supplie les évêques de procurer à chaque agglomération d'âmes sa mission particulière. D'ordinaire à ces missions centrales accourent ceux qui en ont le moins besoin. Les pécheurs invétérés, et par là-même moins soucieux de leur salut, n'assistent pas aux prédications, alléguant leur éloignement de l'église et la difficulté de regagner leur maison la nuit ou par les mauvais temps. Si au contraire la mission se fait dans leur village, ils sont obligés de se

rendre au sermon, ne fût-ce que par respect humain ¹. » Le saint parlait d'expérience, et c'est pourquoi il stipula dans la règle de sa congrégation que les missions se donneraient même dans les plus petites localités, au moins durant une dizaine de jours.

Toute la circonscription d'Arienzo vit ainsi passer les missionnaires. Le jour de Noël, de retour à la cité, Alphonse officia pontificalement dans la collégiale de Saint-André. Les habitants remplirent l'insigne basilique, avides de contempler à l'autel l'évêque missionnaire dont ils admiraient l'éminente sainteté. Dieu leur manifesta en cette occasion l'amour qui l'unissait à son serviteur. « Après avoir pris le précieux sang, dit le chanoine Margillo, Alphonse entra subitement en extase, et le peuple put voir le visage rayonnant d'un homme transfiguré. »

Le 29 décembre, Alphonse se rendit à Airola pour présider la mission que devaient y prêcher les pères de la Conférence. Déjà le saint évêque était connu dans cette ville. Deux mois auparavant, il y avait assisté à la profession religieuse des deux sœurs de l'archiprêtre. Ce dernier, témoin au procès de béatification, a raconté ce qui s'est passé à cette occasion. « En le priant, dit-il, de relever la cérémonie de sa présence, je lui demandai l'autorisation d'inviter un prédicateur pour le discours de circonstance. Il me répondit qu'en ces sortes de solennités, les orateurs avaient l'habitude de remplir leurs discours de fleurs et de fadaïses aussi dépourvues de sens que d'utilité, et que, par conséquent, il se chargerait lui-même du sermon. Il prêcha en effet, et avec tant d'à-propos et d'onction qu'il enthousiasma tout son auditoire. A l'issue de la cérémonie, il prit part au dîner avec la multitude de mes invités; mais, hélas! il ne fit que se plaindre de l'abondance des mets. Si on lui servait un morceau choisi, il le passait adroitement à un petit épagnoul qui, d'instinct, prit place à ses côtés. L'après-midi nous nous promenions dans un jardin rempli de fleurs. Tout en les admirant, il cueillait des herbes amères qu'il portait à sa bouche au moment où il pouvait croire que je ne l'observais pas. Le soir il se retira dans sa chambre, mais il dut se coucher sur le plancher, car le serviteur chargé d'arranger le lit s'aperçut le matin qu'il n'y avait pas touché. Au moment fixé pour le départ, il me dit qu'il désirait prolonger un peu son séjour à Airola afin de parler au clergé. Il nous adressa en effet une courte allocution qui édifia singulièrement tous les prêtres et religieux, puis il nous

1. *Riflessioni*, chap. III, § 5.

donna sa bénédiction. » Le soir, il reprit avec son grand vicaire la route de Sainte-Agathe. Arrivé près de l'église de l'Annonciation, il vit accourir une foule de peuple qui réclamait sa bénédiction. Il les bénit et continua sa route; mais un peu plus loin il dit à son compagnon : « Je me sens pressé de dire quelques mots à ce peuple. » Comme celui-ci l'en dissuadait : « Qui sait, dit-il, s'il n'y a pas là une âme à sauver? » Et rebroussant chemin, il se dirigea vers l'église, où la foule le suivit. Durant plus d'une heure il parla d'une manière si émouvante que tous pleuraient d'attendrissement. Il y gagna un refroidissement et la fièvre, mais que d'âmes il porta vers Dieu! »

Alphonse n'était donc pas un inconnu pour les habitants d'Airola. C'est avec la plus grande joie qu'ils revirent leur évêque, accompagné cette fois de vingt missionnaires. Malade et brisé de fatigue, il se contenta d'assister chaque soir au sermon, d'autant plus qu'il se fiait au père Jorio, directeur de la mission, comme à lui-même. Mais tous les jours, malgré sa faiblesse et la rigueur de la saison, on le vit à son poste, écoutant le prédicateur avec une religieuse attention, et plus ému que le peuple encore. Un soir que la neige tombait à gros flocons, l'archiprêtre et le vicaire général unirent leurs efforts pour l'empêcher de se rendre à l'église, mais en vain. A toutes leurs instances il répondit : « La présence de l'évêque en cette circonstance fera autant d'effet que la prédication. »

S'il écoutait volontiers un sermon vraiment évangélique, il souffrait mort et passion quand le prédicateur paraissait se rechercher lui-même. Un certain père Cesarano, prêchant un jour sur le péché véniel et les maux qu'il entraîne, se mit à parler avec tant d'affectation, tant de phrases étudiées, d'idées inintelligibles pour le gros de l'auditoire, que le saint perdit patience. Vingt fois il fut sur le point de le faire descendre de chaire et de prendre sa place. Le lendemain il lui adressa une verte réprimande. « Vous m'avez empêché de dormir cette nuit, lui dit-il. Mon père, en mission il faut prêcher *al grosso*, sans raffinement ni subtilité. Convertissez un seul pécheur et votre sermon sera excellent, puisque vous aurez parlé avec fruit. Chercher autre chose, c'est trahir le peuple et Jésus-Christ. Si vous vouliez vous prêcher vous-même, pourquoi vous transporter de Naples à Airola? »

La mission, donnée simultanément dans la ville et dans quatre paroisses de campagne, ébranla tout le pays. Pour en conserver les fruits, l'évêque établit quatre congrégations : de prêtres, de gen-

tilshommes, de jeunes gens, et de jeunes filles, qui devaient avoir leurs réunions et leurs instructions particulières, afin de former cette élite à la vie chrétienne et de répandre partout, grâce à leurs bons exemples, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Après la mission d'Airola, qui dura du 1^{er} au 15 janvier, Alphonse divisa ses ouvriers de manière à opérer simultanément sur les autres points du diocèse. Laisant le père Jorio évangéliser Frasso et ses dépendances, il se transporta au bourg de Durazzano, d'où il dirigea les troupes selon le plan qu'il avait conçu. Comme un général d'armée, il surveillait toutes les opérations, désignait aux curés les dispositions à prendre, aux chefs de missions les moyens à employer selon l'occurrence pour entraîner les populations, aux uns et aux autres les congrégations et les exercices de dévotion à établir afin d'assurer la persévérance des convertis.

Cette mission dura trois mois. Six mois après, selon sa coutume, il fit renouveler les saints exercices dans toutes les paroisses afin de consolider les résolutions prises et les œuvres établies. Sachant par sa longue expérience combien les missions périodiques sont nécessaires au salut des âmes, il demande aux évêques, dans ses *Réflexions*, de procurer des missionnaires à chaque paroisse tous les trois ans. Pour lui, vu les nécessités particulières de son diocèse, il voulut que ce champ où les mauvaises herbes poussaient très vite fût remué tous les deux ans. Aux apôtres du pays il joignait alors les pères du Très-Saint-Rédempteur, qu'il appelait de Nocera, de Ciorani et de Saint-Ange. Aux censeurs qui blâmaient la multiplicité des missions, il répondait que les cultivateurs avisés ne craignent pas de prodiguer la semence dans les terrains arides. « Quand la semence est abondante, disait-il, si tout ne germe pas, on peut du moins espérer qu'une partie donnera des fruits. Jésus-Christ compare la parole de Dieu à un grain de froment : si vous voulez récolter, il faut semer. »

Afin d'écartier tous les prétextes allégués d'ordinaire pour éviter la mission, Alphonse payait lui-même les voyages, le logement et la nourriture des missionnaires. Il exonérait ainsi de toute charge les curés, les communes, et même les églises, auxquelles il fournissait l'huile et les cierges. Avec une charité vraiment universelle, il se faisait donner la liste, après chaque mission, des familles nécessiteuses, des pécheresses converties, des filles en danger, et il se privait du nécessaire pour assurer, par des secours temporels, la persévérance de ces pauvres âmes.

Et cependant il rencontrait parfois de l'opposition. Tel curé

objectait la difficulté de trouver un logement pour les missionnaires. L'évêque chargeait alors l'archiprêtre de la circonscription de trouver à tout prix ce logement, ou s'adressait aux seigneurs dont les villas étaient libres. A Airola, par exemple, le prince de la Riccia mettait à la disposition des missionnaires un corps de logis dans son palais. D'autres princes et gentilshommes, pleins de vénération pour leur évêque et de dévouement à son œuvre d'évangélisation, remuaient ciel et terre pour lui venir en aide. Si malgré tout un prêtre indifférent refusait d'employer ce grand moyen de conversion, il insistait avec force. Un curé mettait en avant mille difficultés pour colorer son mauvais vouloir : « D'autres sollicitent la mission au prix des plus généreux sacrifices sans pouvoir l'obtenir, lui dit Alphonse sur un ton de reproche, et vous la refusez, vous, quand on vous l'offre ! » Piqué au vif, le curé répliqua en termes si peu respectueux que le vicaire général voulait qu'on l'en punit : « Non, dit le saint, laissons-lui le temps de la réflexion. » Il fut bien inspiré, car quelques jours après, le curé, honteux de sa faute, la réparait en demandant des missionnaires.

Tel fut le premier moyen employé par l'évêque de Sainte-Agathe pour régénérer son peuple. A peine dirigeait-il depuis six mois le diocèse, que déjà il avait remué le terrain de fond en comble. A ce premier effort de son zèle va succéder le travail minutieux et patient de la culture. Il faudra prendre soin de chaque plante en particulier, écarter les cailloux qui gênent sa croissance, sarcler les mauvaises herbes, ménager l'eau et le soleil, afin que les fruits viennent à maturité. Ce sera l'objet de la visite pastorale.

CHAPITRE V.

RÉFORME DU SÉMINAIRE.

1762-1763

Le séminaire de Sainte-Agathe. — Épuration nécessaire. — Reconstruction de l'édifice. — Réforme du personnel enseignant. — Conditions d'admission. — Le séminariste soldat. — Table commune aux maîtres et aux élèves. — Règles concernant la moralité. — Les études. — Pureté de la doctrine. — La science des saints. — Consécration de la cathédrale. — L'évêque et son cuisinier.

« En prenant le gouvernement de son église, le parti le plus sage pour un évêque, c'est de se borner durant plusieurs mois à observer les abus existants et à méditer sur les remèdes à employer. Il agira plus opportunément et plus sûrement quand il connaîtra les hommes et les choses. Alors qu'il prenne conseil de Dieu dans l'oraison et des hommes prudents qui l'entourent, puis qu'il agisse avec force, non seulement en donnant les ordres nécessaires, mais surtout en les faisant exécuter. » Telle est la tactique enseignée par saint Alphonse dans les *Réflexions* et suivie par lui-même à Sainte-Agathe. Il avait mis six mois à reconnaître le terrain, à étudier les personnes et les choses ; il prit six autres mois pour réfléchir avant de commencer la visite pastorale, avant de réformer ou d'innover. La mission avait renouvelé l'esprit ecclésiastique : il se contenta pour le moment d'exhorter ses prêtres à la prière et à l'étude, de proscrire certaines vanités mondaines qui rabaissent des hommes consacrés à Dieu, et de rétablir les conférences des cas de morale que son prédécesseur avait laissé tomber. Ce qui l'occupa plus particulièrement pendant cette première année, ce fut la réforme ou plutôt la réorganisation de son séminaire, de cette pépinière du clergé qu'il avait à cœur de cultiver avec le plus grand soin.

« Le concile de Trente, dit-il, recommande à bon droit l'institution des séminaires. C'est là que se forme le clergé, et du clergé

dépend le salut du peuple. Mais il faut que le séminaire soit bien tenu : autrement il sera la ruine du diocèse au lieu d'en être le salut. En général les jeunes gens n'y apportent guère le bon esprit; ils doivent l'y puiser. Ils y apportent trop souvent leurs vices ou contractent les vices de mauvais compagnons. Certains y entrent purs comme des anges, qui bientôt deviennent des démons. Aussi, je n'hésite pas à le dire, si le séminaire est mal tenu, s'il n'est pas dirigé par des mattres dignes de leurs fonctions, mieux vaut qu'on y renonce et que l'évêque pourvoie d'une autre manière aux besoins du diocèse. Souvent il existe dans les séminaires des désordres que les évêques ne soupçonnent même pas ¹. » — « O Dieu ! dit-il ailleurs, que d'évêques se damneront et seront cause de la damnation de leurs ouailles, pour ne s'être pas occupés comme ils le devaient d'imprimer à leur séminaire une bonne direction ! »

'Ces graves *Réflexions*, non moins que le *Règlement* composé dix ans auparavant pour la réforme du séminaire de Nole, prouvent que les maisons de formation ecclésiastique laissaient beaucoup à désirer. A ces internats on pouvait appliquer le mot de Joseph de Maistre sur les collèges : « Ce sont les vices mis en commun. » Il n'est donc pas étonnant que notre saint se soit empressé de dégager sa responsabilité sur ce point fondamental. « C'est sur mon séminaire, disait-il, que reposent mes espérances pour la régénération du diocèse. S'il ne répond pas à mon attente, tous mes travaux n'aboutiront à rien. »

A cette époque les aspirants au sacerdoce ne manquaient pas. L'évêque trouva dans son séminaire un grand nombre d'élèves, parmi lesquels des jeunes gens intelligents mais suspects du côté des mœurs; d'autres dépourvus de talent et ne pouvant qu'être à charge à l'Église aussi bien qu'à leurs parents. « Or, il ne convient pas, disait-il, de frustrer l'Église qui donne l'éducation, ni les parents qui en font les frais. » Après avoir étudié très attentivement chaque élève et consulté ses hommes de confiance, il ordonna un examen général auquel il assista en personne, puis anticipa sous un prétexte quelconque l'époque des vacances ordinaires, et enfin ne réadmit, à la rentrée, que les sujets sur lesquels il pouvait compter. Les inutiles et les gangrenés furent impitoyablement écartés. Cette épuration coûta des larmes à bien des parents, mais ils reconnurent bientôt à la conduite et à l'inaptitude des jeunes exclus combien prudente et sage avait été la mesure prise à leur égard.

1. *Riflessioni*, ch. III.

Le bâtiment antique qui servait de séminaire n'était qu'une étroite et malsaine prison. Avec leurs rares fenêtres et leurs plafonds surbaissés, les salles devenaient en été de véritables étuves où les élèves étouffaient. Plein de pitié pour ses jeunes gens et de confiance en la Providence, Alphonse entreprit une œuvre devant laquelle avaient reculé ses prédécesseurs. Il transforma en séminaire provisoire une partie du palais épiscopal séparée de sa propre habitation, et abattit le vieil édifice pour le reconstruire sur un plan tout nouveau qu'il fit dresser par des architectes napolitains. Il y consacra des sommes considérables; mais, obligé quelques années après de suspendre les travaux faute de ressources, il quitta le diocèse sans avoir pu jouir d'une œuvre qui lui coûta tant de peines et de soucis.

La situation matérielle améliorée, d'autres réformes non moins urgentes s'imposaient. Le supérieur du séminaire, don Lucas Cacciapuoti, âgé de quatre-vingts ans, n'avait ni l'œil assez ouvert ni la main assez ferme pour diriger cette jeunesse difficile. Alphonse cependant n'eut pas le courage de le contrister en lui ôtant le poste honorable qu'il occupait depuis trente ans, et se contenta de lui donner pour coadjuteur le dominicain Thomas Caputo, religieux aussi renommé pour sa science que pour sa vertu. Il n'épargna rien pour lui adjoindre des surveillants zélés et des maîtres aussi doctes que consciencieux; car il était convaincu que le bien et le mal dépendent avant tout du bon vouloir des directeurs. Sa sollicitude se montra jusque dans le choix du portier. « Cette charge, disait-il, ne peut être bien remplie que par un homme vigilant et craignant Dieu. Si la mort entre en nous par les fenêtres, c'est par la porte qu'elle pénètre au séminaire. » A la moindre infidélité le portier était impitoyablement congédié.

Tout étant ainsi réorganisé, l'évêque se montra très difficile pour l'admission. Il arrivait facilement à savoir si les candidats avaient mené jusque-là une conduite exemplaire, s'ils assistaient chaque matin à la messe, s'ils fréquentaient les sacrements, si du côté de la famille il n'y avait aucune tache de nature à flétrir la dignité ecclésiastique. Persuadé qu'une brebis galeuse peut infecter le troupeau entier, il écartait sans pitié tout jeune homme de mœurs suspectes. « Un de mes frères entraîné par un camarade, raconte à ce sujet un chanoine, s'enrôla dans le régiment du prince de Capoue, où il ne resta que trois jours parce que ses parents le rachetèrent et le rapatrièrent. Après ce coup de tête, le jeune homme, qui du reste était pieux, se décida à entrer au séminaire. Ignorant son escapade, l'évêque l'accepta; mais ensuite ayant appris qu'il

avait été soldat, il obligea le supérieur à le renvoyer immédiatement. Il me fit alors appeler, et se plaignit amèrement de ce que je l'avais trompé en sollicitant l'admission de mon parent. « Don César, me dit-il, vous vivez près de moi, vous mangez à ma table, vous savez l'affection que je vous porte, et par votre silence vous me faites commettre une erreur semblable ! Voilà qu'à ma grande douleur j'ai dû chasser du séminaire ce pauvre jeune homme. » J'avais un oncle chanoine aussi, qui tomba malade en apprenant l'expulsion de son neveu. Par pitié pour lui, on mit tout en œuvre pour faire revenir l'évêque sur sa décision. Les chanoines lui représentaient l'état très grave de leur collègue : « Dites au cher malade qu'il ait bon courage, répondit-il, et que je prierai Notre-Seigneur de lui rendre la santé. Quant à son neveu, laissons au temps le soin de l'éprouver. Plus tard je verrai si je puis l'admettre. » De fait il prit secrètement de fréquentes informations sur la conduite du jeune homme, et après une longue probation, il me dit, un jour que j'avais récité l'office avec lui : « Don César, priez le supérieur du séminaire de faire rentrer votre jeune frère. » Je le remerciai, et tous deux, mon oncle et moi, nous admirâmes la sagesse de sa conduite. » On voit par ce trait qu'Alphonse ne pensait pas, comme certains moralistes de nos jours, que la caserne trempe les caractères et fortifie les vocations. Pauvre saint évêque ! quels gémissements il eût poussés et que de larmes il eût versées si l'on était venu lui arracher les enfants du sanctuaire pour les mettre en contact avec tous les vices et toutes les corruptions !

La pauvreté n'était certes pas un cas d'exclusion. Bien que disposant de faibles ressources, Alphonse ouvrait généreusement les portes du séminaire aux jeunes gens de talent et de vertu, dont les parents ne pouvaient payer la pension. Parfois les chanoines administrateurs réclamaient contre des charités qu'ils appelaient indiscrètes, mais il répondait que « les séminaires ont été fondés pour venir au secours des églises, et que l'intention des bienfaiteurs, en dotant ces établissements, avait été de fournir aux sujets privés de fortune mais pieux et intelligents, les moyens de se rendre utiles à leur pays. » De plus, il allégeait, autant que possible, les charges des parents. Bien que le prix de la pension ne parût pas trop élevé, certaines exigences lui semblaient peu équitables. Il n'admit point, par exemple, qu'un élève absent pour cause d'infirmité ou pour n'importe quel autre motif dût payer le semestre entier, mais il exigea qu'on déduisit les mois d'absence. Bien que les membres de la commission s'opposassent vivement à cette mesure, il tint bon, et ne

consentit qu'avec peine à laisser percevoir le paiement du mois de vacances. En revanche, jamais il ne consentit à léser le séminaire en accordant aux parents des réductions de complaisance. Un gentilhomme riche, mais joueur et dissipateur, vint un jour lui demander, prétextant je ne sais quelle gêne, de réduire de moitié la pension de son fils. L'évêque refusa net; et comme le solliciteur, jouant la comédie de l'indignation, prétendait l'emporter de haute lutte, il l'arrêta court : « Sachez, lui dit-il avec autorité, que je suis de fer. Ma conscience s'oppose à vos prétentions, et vous essaieriez en vain de me faire céder. »

Afin d'ôter aux séminaristes tout sujet de plainte, il ordonna qu'ils fussent bien traités, et pour cela qu'il n'y eût aucune différence entre la table des maîtres et celle des élèves. Il veillait lui-même à ce que les mets fussent bien préparés. Le cuisinier n'étant pas très habile, il envoya le sien pour le former. Souvent, au moment du dîner, il arrivait à l'improviste afin de constater sur le fait la qualité du pain et du vin. Un séminariste, qui connaissait la susceptibilité de l'évêque sur ce point, lui fit un jour passer un morceau de pain d'un goût peu agréable. Aussitôt le supérieur et l'économe furent mandés et réprimandés. De plus l'évêque, ayant convoqué les membres de la commission, blâma devant eux la qualité du pain et ordonna qu'au même instant on distribuât aux pauvres le reste de la provision. Du reste, il portait à ses chers séminaristes une tendresse toute paternelle. Il s'ingéniait à leur préparer de petites surprises au réfectoire; chaque fois qu'il officiait pontificalement, il leur envoyait du gâteau ou des *dolci*, qui leur rappelaient les fêtes et jouissances de famille.

Mais s'il pourvoyait aux besoins du corps, sa sollicitude avait surtout pour objet les âmes de ces futurs ministres de Dieu. Il leur donna une règle pleine de sagesse et de prudence, où tout était combiné pour favoriser le progrès spirituel, moral et intellectuel. L'expérience en démontra si bien la perfection que beaucoup de séminaires l'adoptèrent. Après en avoir contrôlé tous les détails, l'évêque Borgia disait aux professeurs de Sainte-Agathe : « Soyez fiers de M^{re} de Liguori : vous avez en lui un nouveau Charles Borromée. »

La moralité des élèves était sa principale préoccupation. Il proscrivit sans pitié les auteurs peu chastes, et en particulier les poètes italiens, souvent plus que légers. Il abolit l'externat, parce que, disait-il, les externes servent de messagers aux pensionnaires, au grand détriment des mœurs pour les uns comme pour les autres. Son désir eût été d'abolir aussi les vacances. « Un mois de va-

cances suffit, disait-il, pour faire perdre tout ce qu'on a gagné pendant l'année, et substituer aux vertus naissantes le vice et le péché. » Conformément à sa conviction, il remplaça deux ans de suite les vacances par d'honnêtes délassements dans l'intérieur du séminaire; mais en 1764, les administrateurs, endettés par suite de la nouvelle bâtisse, s'élevèrent avec tant de force contre cette mesure qu'il fut obligé de renvoyer les séminaristes dans leur famille comme par le passé. Avant de les congédier, il les avertit des dangers auxquels ils allaient être exposés au milieu du monde, et leur donna pour règlement obligatoire pendant les vacances de faire chaque matin à l'église une demi-heure d'oraison, d'entendre la sainte messe, d'assister tous les soirs à la visite au saint Sacrement, et d'approcher tous les huit jours des sacrements de pénitence et d'eucharistie. Défense absolue de sortir de la maison en habit laïque, de converser avec des personnes suspectes, d'assister aux vendanges ou d'aller à la chasse. Les curés, sans compter d'autres zélateurs secrets, reçurent la mission de les surveiller et de rédiger un rapport sur leur conduite. La moindre faute contre le règlement ou la moralité entraînait l'exclusion. Pour avoir assisté à une comédie, un clerc minoré ne fut admis aux ordres majeurs qu'après une longue épreuve; un autre, à cause d'une sortie suspecte, fut chassé malgré les larmes de sa mère et l'intercession de puissants protecteurs. Il fallut tout le crédit de l'évêque Borgia pour lui faire rouvrir, après plusieurs années, les portes du séminaire.

Afin d'éloigner de l'établissement tout germe de corruption, les maîtres exerçaient la surveillance la plus sévère. Était impitoyablement exclu quiconque introduisait dans la maison des romans ou des poésies légères. Ayant appris qu'une pièce de vers un peu libre avait circulé parmi les élèves, l'évêque ordonna une enquête à ce sujet. Le détenteur de ce papier fut tellement pris de frayeur qu'il s'en défit en l'avalant. Trois jeunes gens, convaincus de s'être montrés peu convenables envers une femme qui traversait la cour, furent impitoyablement expulsés. Le neveu d'un professeur, dangereux pour ses camarades, n'obtint pas grâce devant Alphonse, qui le renvoya nonobstant les supplications de son oncle. Ce dernier, de dépit, abandonna sa classe, mais rien au monde n'eût été capable d'amener l'évêque à transiger avec sa conscience. « On me parle de charité, disait-il; mais exposer vingt autres à se perdre par pitié pour un seul, ce n'est pas de la charité, c'est de la cruauté. » Prêtres et gentilshommes le supplièrent un jour en fa-

veur d'un expulsé qui, assuraient-ils, s'était parfaitement corrigé : « Eh bien, dit Alphonse, si son repentir est vrai, qu'il aille faire pénitence dans un monastère. »

Quant aux études, il les régla de manière à faire de ses séminaristes des hommes solidement instruits et capables d'instruire les autres, c'est-à-dire qu'il visa plus à la pratique qu'à la spéculation. Dans ce but il voulut qu'ils possédassent parfaitement la langue latine et se contentassent, en fait de grec, des éléments nécessaires pour l'intelligence des étymologies ou de certaines citations empruntées aux Grecs par les philosophes et les théologiens. « Que les Hellènes, dit-il, fassent les délices de l'Orient; pour nous, occidentaux, c'est le latin qu'il nous faut. J'ai besoin de bons confesseurs qui m'aident à sauver les âmes dans nos villages, et non de prétendus érudits qui souvent ne se comprennent pas eux-mêmes. » Pour les cours de philosophie et de théologie, il adopta des auteurs en vogue, par exemple Tournely pour le dogme, et défendit les leçons dictées, dans le double but de ménager le temps et la santé des élèves, et de réprimer chez les professeurs l'envie d'afficher une science souvent bien inférieure à celle des auteurs estimés. Jusque-là l'étude de la morale était fort négligée : il lui donna la place d'honneur. La morale et la dogmatique sont les deux sciences nécessaires, mais principalement la morale. On ne peut avoir, sans ces deux sciences, ni bons confesseurs ni bons curés.

Il avait surtout à cœur la pureté de la doctrine. Ayant appris que des étudiants, venus de Naples pendant les vacances, avançaient des propositions peu orthodoxes sur l'autorité de l'Église, sur le dogme et la morale, il les réprimanda fortement; et comme ils lui répondaient qu'un professeur des plus distingués de la capitale enseignait ces propositions, il leur défendit de suivre son cours. Il leur exposa la saine doctrine, et n'eut de repos qu'après avoir signalé en termes énergiques au cardinal de Naples, aux théologiens influents, et au professeur lui-même, la fausseté des opinions soutenues publiquement à l'Université. Le professeur n'eut d'autre ressource pour se défendre que d'accuser ses auditeurs d'avoir mal interprété ses paroles.

Un autre professeur, venu aussi de Naples, don Pascal Déodat, vantait à plusieurs jeunes gens d'Airola un traité de Genovese, dans lequel on lit cette phrase : *Patriam religionem servato, proque ea pugnato*¹. Alphonse interdit la lecture de cet ouvrage, mal-

1. Gardez la religion de votre pays et combattez pour la défendre.

gré les réclamations de don Pascal, qui prétendait donner à cette phrase un sens orthodoxe. « Vous avez beau faire, lui écrivit l'évêque, vous n'en ôterez pas le poison. Gardez la religion du pays, *patriam*! Si cette religion est fausse, votre maxime n'est qu'un blasphème. Il faudra donc, d'après vous, être idolâtre en Chine et musulman à Constantinople, c'est-à-dire indifférent en matière de religion! Il est vrai que l'auteur, par crainte ou par d'autres motifs, a substitué dans une autre édition le mot *christianam* au mot *patriam*; mais pourquoi n'a-t-il pas dit *catholicam*? Si je suis obligé de garder toute religion qui se dit chrétienne, me voilà obligé, selon le pays, à me faire luthérien, calviniste, ou anglican! » Don Pascal eut beau se récrier, l'évêque n'en démordit pas, et le livre resta condamné.

Pour stimuler à l'étude les élèves aussi bien que les professeurs, il assistait aux leçons deux fois par semaine. Il aimait à suivre les répétitions et même à intervenir dans les discussions. Deux fois par mois, des élèves soutenaient une thèse de philosophie ou de théologie, à laquelle étaient invités des chanoines, des religieux, et même des séculiers assez doctes pour suivre les débats. Les belles-lettres avaient aussi leurs académies, leurs séances publiques, dans lesquelles latinistes et rhétoriciens présentaient leurs compositions.

Désirant par-dessus tout que les séminaristes devinssent de vrais ouvriers évangéliques, il ne négligeait rien pour les former à la prédication de Jésus-Christ et des apôtres. Il établit qu'une fois la semaine les jeunes clercs appelés à recevoir prochainement les ordres sacrés, s'exerceraient à la prédication devant un public composé de chanoines, de chapelains, de curés, et d'autres ecclésiastiques. L'évêque expliquait lui-même les principes de rhétorique rédigés pour ses missionnaires; puis chacun des élèves débitait un fragment de sermon ou quelque autre composition. Malheur à qui faisait parade de locutions recherchées, de transpositions étudiées, de phrases obscures ou inintelligibles pour le commun du peuple! Il pouvait s'attendre à une critique sans pitié. « Je veux, répétait continuellement l'évêque, que les plus simples d'entre les fidèles comprennent la parole de Dieu et puissent en profiter. » Ces exercices firent un bien immense au clergé. Peu à peu les jeunes clercs comprirent tout le ridicule du style emphatique alors en vogue, et la prédication apostolique détrôna dans tout le diocèse les discours profanes et mondains.

A toutes ces sciences Alphonse voulait que les séminaristes joi-

gnissent la science des saints, la science du divin amour, sans laquelle le prédicateur ne sera jamais qu'un *airain sonnante et une cymbale retentissante*. *La science enflé*, répétait-il souvent avec l'Apôtre, *la charité seule édifie*. Aussi les exercices de piété tenaient-ils la grande place dans l'ordre du jour tracé par le règlement. La messe était suivie d'une demi-heure d'oraison ; puis, dans la journée, venaient à leur temps la visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge, la récitation du chapelet, la lecture spirituelle, l'examen du matin et du soir. Tous les élèves devaient se présenter chaque semaine au tribunal de la pénitence. Quant à la sainte communion, le confesseur traçait à chacun la règle à suivre.

Tous les samedis le pieux évêque rassemblait ses séminaristes à la chapelle et leur enseignait la pratique des vertus chrétiennes. Il insistait surtout sur l'amour du saint Sacrement et la dévotion à la sainte Vierge, pour sauvegarder l'innocence et consolider la vocation. Il leur apprenait à recourir fréquemment à Marie dans les tentations, à faire en son honneur quelque mortification corporelle : par exemple, manger quelques instants à genoux, se priver de quelque friandise, jeûner au pain et à l'eau la veille de ses fêtes. Pour les détourner des amitiés particulières si nuisibles aux âmes et aux communautés, il leur parlait de la charité fraternelle, du zèle des âmes, et du bonheur de se donner à Dieu. Et puisque Notre-Seigneur les appelait au sacerdoce, il leur montrait qu'un prêtre selon le cœur de Dieu doit se détacher de tout le créé, et par conséquent vivre dans la pauvreté, l'humilité et l'abnégation. On se figure l'impression que produisait sur ces jeunes cœurs, cette prédication des vertus par un évêque qui les pratiquait toutes.

Chaque mois les études étaient suspendues durant tout un jour. Dans le recueillement de la retraite, les élèves se rendaient compte de l'état de leur âme, de leur relâchement ou de leurs progrès. Il y avait communion générale le matin, et le soir l'évêque venait exhorter ses enfants à marcher d'un pas plus rapide et plus ferme dans la voie qui mène à Dieu. Enfin chaque année, à la reprise des études, une retraite de huit jours purifiait les âmes et ranimait les courages.

Ce règlement, appliqué et vivifié par le saint évêque, produisit un changement complet. On vit fleurir l'oraison, la communion fréquente, l'amour de Dieu, l'abnégation. Heureux parce qu'ils avaient l'âme pure et la conscience tranquille, les jeunes gens aimaient leurs maîtres, pratiquaient la charité fraternelle, et s'adonnaient à l'étude avec passion. Alphonse s'appliquait même à

les distraire, pour ne pas nuire à leur santé. Dans ce but il leur donna un maître de musique qui leur enseignait le chant et leur apprenait les cantiques spirituels composés par lui. Quelle n'était pas leur joie quand de temps en temps il venait passer au séminaire l'heure de la récréation et répétait avec eux ses délicieux refrains en l'honneur de Jésus et de Marie! Lui aussi était heureux au milieu de ces jeunes gens qu'il appelait les joyaux de son diocèse, et qu'il aimait comme la prunelle de ses yeux.

Le séminaire de Sainte-Agathe acquit bientôt une si grande renommée que les étrangers se firent gloire d'y envoyer leurs enfants. La supériorité des études, les vertus et la piété des élèves, l'union des maîtres et des disciples, la table commune à tous, attirèrent à cet établissement un concert de louanges. « Et de même, dit Tannoia, que, sous le cardinal Caracciolo, le séminaire d'Aversa jouissait d'une célébrité sans égale, sous M^{sr} de Liguori le séminaire de Sainte-Agathe l'emporta dans l'estime générale sur toutes les maisons d'éducation. »

Telle fut, outre la mission, la principale sollicitude d'Alphonse pendant sa première année d'épiscopat. Avant de commencer la visite canonique du diocèse, il accomplit à Sainte-Agathe une cérémonie solennelle vivement désirée par les habitants, la consécration de leur magnifique cathédrale. Cet antique édifice, qu'on peut comparer aux plus belles basiliques, tombait de vétusté, quand l'avant-dernier évêque le rebâtit entièrement tout en lui conservant sa forme primitive. C'est un vaisseau de dimensions grandioses, à trois nefs, soutenues par des colonnes de travertin, avec bases et chapiteaux antiques. On y admire des marbres précieux, des autels bien proportionnés, des décorations artistiques, et surtout le majestueux *atrium*, dernier vestige du temple primitif et de ses magnificences. En arrivant dans le diocèse, le saint trouva cette insigne basilique nouvellement reconstruite, et de plus splendidement ornée par son prédécesseur immédiat, M^{sr} Danza. Il en fixa la consécration solennelle au printemps de 1763.

Pour donner plus de lustre à la cérémonie, il invita comme prélat consécrateur l'archevêque d'Amalfi, M^{sr} Puoti, lequel était natif d'Arienzo. L'archevêque, d'abord vicaire général de l'évêque Borgia, avait eu fréquemment l'occasion de connaître Alphonse à Nocera. Il devint son ami et son admirateur, et plus tard son panégyriste au procès de béatification. La cérémonie, véritable fête de famille, attira un grand concours de peuple, et ce jour fut pour tous, prêtres et laïques, un jour de sainte allégresse.

Il fallut aussi faire fête à l'évêché; Alphonse commanda un dîner qu'il croyait en rapport avec la circonstance. Or c'était le menu ordinaire, plus deux plats très communs. Son cuisinier, désappointé, ne vit pas moyen, avec un aussi chétif repas, de déployer ses talents culinaires : « Monseigneur, dit-il avec humeur, le dîner que vous me commandez, je le ferai faire par le marmiton. — Que dites-vous là? répondit l'évêque; nous avons reçu à Nocera des personnages plus considérables, et nous ne les avons pas traités autrement. — Vous auriez pu leur servir une simple panade! » répliqua le cuisinier, et il s'en alla en grommelant dans la cuisine. — « Le voilà fâché, dit l'évêque avec le plus grand calme. Dieu sait ce qu'il avait comploté de faire pour notre repas. » Le cuisinier ne se tint pas pour battu. Avec l'assentiment du secrétaire Verzella, il se permit d'ajouter plusieurs mets au menu prescrit par son maître. En présence des étrangers, ce dernier fit semblant de ne pas s'en apercevoir, mais les coupables ne perdirent rien pour attendre. Il leur fit à tous deux, surtout au secrétaire, une rude mercuriale : « Don Félix, lui dit-il, la table d'un évêque ne doit pas ressembler à celle d'un prince. La pauvreté n'avilit pas un évêque, elle l'honore. Vous nous avez servi un repas scandaleux. »

Au fond, personne ne fut scandalisé de ce festin, qui dut paraître assez maigre à beaucoup de convives; toutefois ceux qui connurent les débats du maître avec son cuisinier, admirèrent une fois de plus la simplicité d'Alphonse et son esprit d'évangélique pauvreté.

CHAPITRE V.

VISITE PASTORALE.

1763

L'évêque en voyage. — La chambre et la table. — Comment saint Alphonse entendait la visite canonique. — Arrivée à Arienzo. — Retraite aux paroissiens. — Pratiques de persévérance. — Examen du matériel des églises. — Érection d'une nouvelle paroisse. — Réforme des abus. — Billets de communion. — Guerre aux scandaleux. — Visite aux pauvres et aux malades. — Le saint à Airola. — Un gentilhomme condamné à l'exil. — Maladie mortelle. — Trois mois à Nocera. — Retour à Sainte-Agathe.

Le 21 mai 1763, dix mois après son arrivée à Sainte-Agathe, Alphonse se mit en route pour commencer la visite de son diocèse. Toute sa suite se composait de son grand vicaire, d'un chanoine de la cathédrale, du frère Romito, et d'un domestique. Il n'avait ni superbe carrosse, ni chevaux richement caparaçonnés. Monté sur un âne loué pour la circonstance et dont il avait emprunté la selle à un habitant de Sainte-Agathe, l'évêque avançait lentement et péniblement, guidé d'un côté par un enfant qui tenait la bride de l'âne et soutenu de l'autre par le père de l'enfant, propriétaire du susdit animal. Un pauvre venait-il à passer, l'évêque lui faisait l'aumône et le consolait par quelques bonnes paroles. Devant la modeste caravane les voyageurs s'arrêtaient stupéfaits et attendris. « Monseigneur voyage sur un âne ! lui dit un jour un gentilhomme plus qu'étonné de ce spectacle. — Eh oui, répondit-il en souriant ; *ceux-ci vont sur des chars, ceux-là sur des chevaux, et nous voyageons, nous, comme il plaît au Seigneur*¹. » Un habitant d'Arpaia lui ayant offert sa voiture : « Je suis si bien sur cette monture, dit-il, que c'est merveille. » Comme il arrivait dans un petit bourg au cœur de la journée, les chanoines, surpris de le voir en un pareil

1. *Hi in curribus, et hi in equis, nos autem in nomine Domini.*

équipage, lui demandaient comment il pouvait ainsi chevaucher par une pareille chaleur. En ce moment passait un marchand de volailles, son panier sur la tête. « Voyez-vous ce pauvre homme? répondit-il; qui de nous deux chemine plus commodément, moi assis sur mon âne, ou lui à pied avec cette lourde charge sur la tête? »

Dans un de ses voyages, il arriva qu'il ne put se procurer assez de montures pour sa suite. Il partit accompagné seulement du serviteur Alexis, qui dut aller à pied. C'était pendant les grandes chaleurs du mois d'août. Bientôt il eut pitié du jeune homme, dont le front ruisselait de sueur. « Mon fils, lui dit-il, ôtez votre habit, et donnez-le-moi. » Alexis s'excusait et résistait, mais l'évêque commanda et il fut obligé de céder. Peu s'en fallut qu'il ne voulût faire lui-même la moitié de la route à pied, mais il était à bout de forces et incapable de marcher; autrement l'âne aurait porté tour à tour le serviteur et le maître. Il n'en continua pas moins à réciter, chemin faisant, le rosaire, les litanies de la sainte Vierge, et toutes sortes d'invocations aux saints patrons des églises qu'il était sur le point de visiter.

A l'occasion d'une indisposition assez grave, le grand vicaire le contraignit à prendre une voiture; mais, soit maladresse, soit ivresse, deux fois le cocher le fit verser. La seconde fois Alphonse, tombé sous son compagnon, se démit le poignet. Néanmoins, comme la visite devait s'ouvrir le soir même, il résolut, malgré toutes les observations, de continuer son voyage à dos de mulet. Il consentit seulement, à la prière d'un riche marchand, à descendre un instant dans sa maison, où un médecin lui remit le poignet. Ce marchand reçut aussitôt sa récompense. Il avait un fils abandonné des médecins, en sorte que l'évêque trouva toute la famille dans les larmes. Oubliant sa vive souffrance, il alla voir le petit moribond, lui fit un signe de croix sur le front, et dit au père et à la mère : « Ne craignez rien, votre enfant se rétablira. » A l'instant l'enfant parut reprendre vie, et trois jours après il était sur pied. Le marchand supplia l'homme de Dieu de rester chez lui jusqu'au lendemain, mais Alphonse se remit aussitôt en route, et le soir il ouvrait la visite comme si rien ne lui fût survenu.

Partout où l'évêque arrivait, il se choisissait la chambre la plus pauvre et la moins commode. A Airola, le prince de la Riccia mit son palais à la disposition du prélat, qui accepta pour ne pas désobliger un seigneur qui lui rendait des services signalés. Le maître d'hôtel lui avait préparé un lit magnifique dans la chambre même

du prince. « Les grands appartements, dit le saint, ont trop d'air pour ma faible poitrine. Une chambrette m'ira très bien. » En conséquence, il installa le grand vicaire dans la chambre épiscopale, son serviteur dans celle du grand vicaire, et il prit pour lui la petite cellule d'Alexis. A Frasso, le vicaire général se plaignit amèrement de l'appartement qu'on lui avait destiné : les fenêtres ne joignaient pas, disait-il ; l'humidité pénétrait partout : sûrement il y gagnerait une maladie. Les chanoines étaient au désespoir : « Soyez tranquilles, leur dit l'évêque, il y a moyen d'arranger tout cela. » En l'absence du mécontent, il s'empara de la chambre et fit transporter dans la sienne les effets du pauvre Rubini, qui, tout confus, prit l'énergique résolution de ne plus jamais se plaindre.

Pour l'évêque comme pour ses gens, la table était servie comme à Sainte-Agathe. Quand il logeait chez des étrangers, il trouvait partout trop de luxe. A Durazzano il habitait le couvent des dominicains. En voyant du linge de table damassé : « Père prieur, dit-il, on pourrait faire usage de nappes ordinaires et réserver ceci pour d'autres circonstances. — Si l'on ne s'en sert pas à l'occasion de la visite épiscopale, repartit le prieur, je ne vois vraiment pas quand on pourra s'en servir. » Il ne cessait d'insister sur la frugalité. « Votre Seigneurie Illustrissime peut jeûner si elle le veut, lui dit le prieur un peu piqué, mais tous ne sont pas tenus de l'imiter. » Un jour de jeûne, voyant au souper différents mets étalés sur la table : « Père prieur, observa-t-il, avez-vous oublié que c'est vigile? — Non, Monseigneur, répondit celui-ci, mais chacun se servira selon sa conscience. » L'évêque hochait la tête, peu satisfait de ces explications, et se vengeait en assaisonnant d'herbes amères la *minestra* qui, avec quelques fruits, composait tout son repas. Ses instruments de pénitence, cilices, disciplines, chaînes de fer, le suivaient dans ses visites. De même, le domestique emportait un sac qu'il remplissait de paille à l'arrivée, et c'est là-dessus que s'étendait le saint vieillard, au lieu de chercher le repos dont il avait tant besoin sur les lits moelleux qu'on lui préparait.

Jamais il ne voulait être à charge à personne. Fidèle à sa résolution de ne recevoir aucun présent, s'il arrivait qu'on lui offrît un plat de laitage ou un dessert quelconque, il ordonnait de renvoyer le tout au donateur ou d'en payer la valeur. A Durazzano il descendait chez les dominicains, mais, de retour à Sainte-Agathe, il s'empressait de dédommager le couvent soit par une offrande à l'église, soit par l'envoi de ses ouvrages. Quant aux personnes de sa maison, il leur interdisait sévèrement de solliciter ou même

d'accepter le plus petit cadeau. Par esprit de désintéressement, il réduisit presque à rien le droit de visite, imitant en cela l'un de ses prédécesseurs, l'évêque Albini, dont la mémoire était restée en vénération.

Bien qu'absorbé par des occupations sans nombre, il ne négligeait aucun de ses exercices de piété, et s'écartait le moins possible de son règlement ordinaire. Aussitôt après son lever, il se livrait à la méditation, et le soir, après son oraison, il récitait en commun, avec son grand vicaire et son domestique, le rosaire et les prières accoutumées. Il répandait ainsi partout où il passait la bonne odeur d'une piété tout angélique et d'une vertu qui rappelait le Maître *doux et humble de cœur*.

Sa première visite fut pour la circonscription d'Arienzo, la plus importante de toutes. On lit dans le Registre de ses visites pastorales : « Le 21 mai 1763, le Révérendissime évêque Alphonse de Liguori se rendit avec sa suite, de Sainte-Agathe, lieu de sa résidence, à l'insigne cité d'Arienzo pour y faire la visite canonique. Reçu au palais épiscopal, il fut le lendemain conduit processionnellement à l'église collégiale de Saint-André, précédé des vénérables chanoines, du clergé de la ville et des campagnes, au son de toutes les cloches, et escorté par une foule immense accourue de toutes parts. » Ce document énumère les paroisses visitées dans cette circonscription, travail qui dura tout un mois. Pour s'en rendre compte, il faut se rappeler ce qu'entendait l'évêque par ce mot de visite pastorale, d'autant plus que dans bien des pays on s'imagine facilement qu'une tournée pastorale est simplement une tournée de confirmation. Notre saint, d'après ce que nous lisons dans ses *Réflexions aux évêques*, s'en faisait une tout autre idée.

« Parmi les raisons, dit-il, qui obligent les évêques à résider dans leurs diocèses, on doit mettre au premier rang la nécessité qui leur incombe de visiter les paroisses les unes après les autres. Que de désordres auxquels un évêque remédiera s'il les constate de ses propres yeux ! Sans voir, on ne peut pourvoir. Impossible de gouverner sur des rapports, dont les auteurs sont susceptibles de se tromper ou intéressés à tromper : aussi le concile de Trente veut-il que l'évêque visite personnellement, au moins tous les deux ans, les diverses localités de son diocèse, sans alléguer pour s'en dispenser les fatigues du voyage, car c'est son devoir indispensable de connaître ses brebis afin de subvenir à leurs besoins. Saint Charles voyageait avec la fièvre, disant qu'un évêque n'a le droit de se mettre au lit qu'après l'avoir traînée trois jours. Le pasteur doit

distribuer lui-même à ses brebis, s'il n'en est point empêché, le pain de la parole divine : c'est là son obligation principale, dit le saint concile. Sa parole sur les maximes éternelles, sur les occasions de péché, sur les abus qui règnent dans les paroisses, sur la fréquentation des sacrements, fait plus d'impression que la parole d'un simple prêtre. Il doit examiner les enfants et se rendre ainsi compte du zèle ou de la négligence du catéchiste; examiner les membres du clergé, afin de savoir s'ils s'appliquent à l'étude et à l'oraison, s'ils ne négligent pas la prédication ou la confession, si leurs mœurs sont irréprochables, s'il ne règne pas dans les paroisses des scandales, des inimitiés, ou d'autres désordres; faire la visite des religieuses avec le plus grand soin, écoutant chacune d'elles en particulier; constater l'état des églises, des autels, des ornements sacrés; se rendre compte du fonctionnement des confréries ou congrégations pieuses, et en instituer là où il n'en existe pas; administrer aux enfants le sacrement de confirmation; enfin recevoir, soit au confessionnal soit au parloir, les personnes qui auraient à lui faire quelque communication. »

On voit par cet aperçu qu'Alphonse ne considère pas l'évêque comme un simple administrateur, un chef de bureau ecclésiastique, mais comme le pasteur véritable tant des pasteurs que des brebis qui forment chaque paroisse de son diocèse. Ce programme, il l'observa fidèlement et même scrupuleusement, comme nous allons le constater par les divers actes accomplis durant ses visites.

En arrivant dans une localité, il réunissait le peuple dans l'église principale, et annonçait l'indulgence plénière pour tous les fidèles qui, après avoir reçu les sacrements, prieraient dans cette église au cours de la visite pastorale. Le lendemain il officiait pontificalement, entouré des chanoines de la collégiale la plus voisine ainsi que des clercs de l'endroit. Dès le second jour il ouvrait les exercices spirituels, et donnait lui-même le sermon tous les soirs. Le matin, il prêchait aux prêtres et aux religieux. L'après-midi il réunissait le peuple à l'église pour la visite au saint Sacrement. Il parlait alors avec tant d'onction de l'amour de Notre-Seigneur et de l'ingratitude du pécheur, que son auditoire fondait en larmes. Aussi voyait-on au premier coup de cloche les fidèles s'empressez d'aller entendre, disaient-ils, « le saint qui nous aplanit la voie du ciel ».

Après vêpres, il rassemblait les enfants pour leur faire le catéchisme et les préparer au sacrement de confirmation. Sans doute les curés les avaient instruits comme il le leur recommandait avec instance, mais il voulait s'assurer par lui-même de leurs dispositions

et leur rappeler les vérités de la foi. Il n'admettait à ce grand sacrement que des enfants âgés au moins de sept ans. On lui présenta un jour un garçon de cinq ans, revêtu d'un habit religieux par suite d'un vœu qu'avait fait sa mère. Bien que neveu du curé, il fut refusé. Sa mère alors s'avisa de lui mettre d'autres habits et de l'affubler d'une perruque afin de le vieillir, mais l'évêque le reconnut : « C'est encore notre petit moine, » dit-il en souriant. Cependant il céda aux instantes prières du curé et de la famille, qui, craignant une mort prochaine pour le saint prélat, tenaient beaucoup à voir l'enfant confirmé de sa main. Il ne manquait jamais de s'informer s'il y avait dans la paroisse des enfants infirmes qui n'eussent pas reçu le sacrement de confirmation, et alors il n'hésitait pas à se transporter chez eux pour leur procurer ce bienfait.

La retraite ainsi prêchée aux enfants comme aux adultes se terminait par la création d'œuvres de persévérance pour les différentes classes de la société. Outre les congrégations pieuses destinées à préserver les âmes de la contagion du monde, il établissait partout la pratique de l'oraison en commun, ainsi qu'il le faisait dans les missions. Convoqués au son de la cloche, les fidèles se rendaient à la première messe, pendant laquelle un prêtre lisait, à différentes reprises, une méditation sur les vérités éternelles ou sur les mystères de Jésus-Christ, principalement sur les mystères de la passion. Cette lecture était entrecoupée de prières et d'affections qui se rapportaient au sujet non moins qu'aux points principaux du saint sacrifice. Ce pieux exercice, très goûté du peuple, fit un bien considérable, et se pratiqua universellement, même dans les campagnes. Le saint y attachait tant d'importance qu'il l'appliqua aux enfants. Eux aussi avaient leur messe particulière, pendant laquelle un prêtre, d'après une méthode, des lectures, et des prières adaptées à leur âge, les initiait à la méditation. L'enfant, naturellement volage, incapable de réfléchir par lui-même, était ainsi tenu en haleine pendant toute la durée du saint sacrifice, tandis que, privé de secours, il prend en dégoût, comme nous le voyons tous les jours, cette messe qui ne dit rien à son esprit ni à son cœur.

Une autre pratique de piété que l'évêque établit partout avec grand fruit, ce fut la visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge. Toujours au son de la cloche, le peuple se rendait à l'église principale. Un prêtre ouvrait le tabernacle, et lisait à haute voix la visite du jour, qui se terminait par des actes d'adoration, de reconnaissance, d'amour, de contrition, de soumission à la divine volonté,

et par de ferventes supplications à l'effet d'obtenir les grâces nécessaires au salut et surtout la grâce de la persévérance.

Ajoutez à cela le sermon sur la dévotion à la sainte Vierge chaque samedi, et chaque année une communion générale d'hommes et de femmes préparés par des confesseurs étrangers afin de laisser aux fidèles une entière liberté de conscience, et vous aurez l'ensemble des moyens que le bon pasteur laissait à son peuple pour perpétuer le bien opéré.

Toutefois cette culture de la piété n'était à ses yeux que la moitié de son œuvre. Comme le prophète, l'évêque est envoyé pour édifier mais aussi pour détruire. Il était grand temps que Dieu donnât au diocèse de Sainte-Agathe un réformateur intelligent et courageux. Les églises de campagne se trouvaient dans un état de délabrement qui faisait pitié, et il fallut aviser aux réparations les plus urgentes. Blanchir les murs, renouveler les pavés, réparer les toits, soutenir les parois qui menaçaient ruine, garnir de vitres les fenêtres ouvertes à tous les vents, voilà l'objet d'autant de prescriptions. Quant à la décence et à la propreté, il se montra d'une telle exigence que les sacristains, tremblant à son approche, enlevaient avec le plus grand soin jusqu'à la plus fine toile d'araignée. En bien des endroits il trouva un mobilier indigne de la maison de Dieu, des autels disloqués, des images grossières ou noircies par le temps, des statues en bois vermoulu ; il proscrivit et condamna au feu tous ces objets plus propres à engendrer le dégoût qu'à exciter la dévotion. « Quand une image, disait-il, n'inspire pas des sentiments de piété, il faut la faire disparaître. » Toutefois, à cause de la grande vénération des fidèles, il épargna dans la ville de Frasso une vieille statue de la sainte Vierge, noire et difforme, qu'il avait d'abord condamnée.

Son cœur se serrait chaque fois qu'il approchait du tabernacle où repose le Dieu d'amour. En maints endroits il n'y avait ni dais pour l'exposition, ni baldaquin pour le saint viatique, ni ostensor pour la bénédiction. Souvent même la lampe du sanctuaire gisait abandonnée sur le rebord d'une fenêtre. Les vases sacrés, calices, ciboires, pyxides, laissaient à peine soupçonner leur dorure primitive : il ordonna qu'ils fussent redorés dans les deux mois. De même il mit au rebut quantité d'aubes, de chasubles, de chapes, de missels, de nappes d'autel et d'autres objets absolument hors d'usage, que les fabriques conservaient par avarice. Les administrateurs furent astreints à faire les dépenses nécessaires pour la décence du culte, telle que l'exigent les saints canons, sous peine de voir sus-

pendre les revenus de l'église. Cette mesure ranima leur zèle pour la maison de Dieu.

L'évêque entreprit aussi la restauration de plusieurs édifices sacrés qui tombaient de vétusté. « Je tâche, dit-il dans sa première relation au Saint-Siège, de donner aux églises la splendeur qui convient à la maison de Dieu, de restaurer les anciennes en leur donnant une forme plus artistique, et d'en construire de nouvelles si les nécessités de la population l'exigent. Entre toutes brillera celle que je fais bâtir sur le territoire d'Arienzo, grande et magnifique construction, que nous n'épargnerons rien pour rendre parfaite. » Alphonse en avait posé la première pierre le 19 mars 1763. Il s'employa de toutes les manières à créer les ressources nécessaires à l'achèvement de cette église, et même il y contribua largement de ses propres deniers.

Une œuvre plus indispensable encore réclamait tous les efforts de son zèle pastoral : c'était la création urgente de nouveaux centres paroissiaux. Dans un des bourgs de Sainte-Agathe, à la distance de deux milles environ, il n'y avait qu'un vicariat inamovible sous le titre de Saint-Thomas d'Aquin. Cette paroisse de quinze cents âmes se composait d'une multitude de hameaux disséminés sur une étendue de quatre ou cinq milles. En outre l'église, bâtie sur une montagne, était en tout temps de difficile accès, l'on pourrait mieux dire inaccessible, aussi bien dans les chaleurs de l'été que pendant les pluies et neiges de l'hiver. De là impossibilité pour le grand nombre d'assister à la messe le dimanche, pour les enfants de fréquenter les catéchismes, et grand danger pour les malades de mourir sans sacrements. Le saint ne pouvait penser à cette situation sans verser des larmes, mais nul moyen pour lui d'en sortir : à toutes ses propositions les conseillers opposaient le manque absolu de ressources. « M^{sr} Gaita, de sainte mémoire, conçut aussi le projet disaient-ils, de créer de nouvelles cures, mais il eût fallu réparer les églises désignées à cet effet, les orner, et les pourvoir d'un mobilier complet, en sorte que le prélat, malgré son zèle, dut reculer faute d'argent. » Comme le salut des âmes était en jeu, Alphonse ne recula pas devant la difficulté. Sur la paroisse de Saint-Thomas il en érigea trois autres, moyennant les nombreux bénéfices attachés à l'église-mère et qui se trouvaient tous à la nomination de l'évêque. Trois églises, Saint-Pierre, Saint-Michel et l'Annonciation, furent aussi restaurées, meublées, et pourvues chacune d'un zélé pasteur. Ce démembrement et cette répartition des biens ne s'opéra pas sans soulever les clameurs des intéressés, mais le saint fut bien

dédommagé de ses peines par les bénédictions des populations abandonnées à qui cette mesure procura le bienfait de l'instruction chrétienne, le bonheur d'assister à la messe et de fréquenter les sacrements.

Sur le territoire d'Arienzo se trouve le hameau de Crisci, au centre de nombreuses métairies qui dépendaient de l'église archipresbytérale. Désolé de voir ces pauvres gens dans l'impossibilité de se rendre à l'église, surtout en hiver où les vallons sont remplis d'eau, le serviteur de Dieu entreprit d'y fonder une paroisse. Les chanoines d'Arienzo lui donnèrent le terrain et il y jeta à ses frais les fondements d'une église ; mais il ne put, à son grand regret, poursuivre son dessein, parce que les habitants, dénués de toute ressource, ne pouvaient en rien contribuer à la bâtisse. Adoptant alors un autre expédient, il prépara au sacerdoce plusieurs chrétiens zélés de ces hameaux, et, une fois ordonnés prêtres, les chargea d'instruire et de confesser ces pauvres gens.

On se demandera peut-être pourquoi l'archiprêtre et les curés d'Arienzo n'aidaient par leur évêque à sauver ces paysans dont ils étaient chargés. Hélas ! il s'agissait d'enlever à la paroisse quelques centaines d'âmes, et trop souvent, en pareil cas, Alphonse vit les pasteurs ordinaires lui faire la guerre au lieu d'entrer dans ses vues. A trois milles d'Arienzo se trouve le village de Cannello, peuplé d'une foule de familles dispersées dans les terres. Ce village dépendait de la paroisse Saint-Félix d'Arienzo, qui en est éloignée de quatre milles, d'où il arrivait que les habitants, privés de secours spirituels, mouraient en grand nombre sans sacrements. Comme il existait au milieu de ces métairies une pauvre chapelle dédiée à je ne sais quel saint, l'évêque la fit agrandir avec l'intention d'en faire un centre paroissial. Mais le curé de Saint-Félix souleva de telles oppositions qu'il dut renoncer à son projet et pourvoir d'une autre manière au salut de ces âmes délaissées. A sa prière, le duc de Madaloni, possesseur du fief de Cannello, fonda une rente suffisante pour y faire célébrer la messe les dimanches et jours de fête, et moyennant six ducats ajoutés par l'évêque, le célébrant se chargea de prêcher aux adultes et de catéchiser les enfants.

En pareil cas, l'évêque aurait pu de plein droit opérer le fractionnement des paroisses, mais il fallait éviter des procès qu'à cette époque de réganisme on lui intentait sans scrupule. Sur le territoire de Frasso vivaient également bien des fidèles qui, à cause de l'éloignement, ne pouvaient que très difficilement se rendre à l'église paroissiale. Alphonse voulut scinder la paroisse et placer dans une

seconde église, parfaitement située, un curé dépendant de l'église-mère. L'archiprêtre s'y opposa opiniâtrément, refusa de contribuer au traitement des desservants, et finalement recourut au pouvoir séculier contre l'évêque. Confiant dans la justice de sa cause, Alphonse écrivit au primicier : « Dites à l'archiprêtre que je ne céderai pas. J'ai le droit d'établir une annexe à la paroisse afin que ces pauvres gens puissent entendre la messe, se confesser, faire la visite au saint Sacrement. S'ils manquent à tous ces devoirs, c'est à cause de la grande fatigue qu'ils doivent s'imposer pour gravir, par les chaleurs ou le mauvais temps, la pente longue et difficile qui mène à l'église. Il s'agit de la gloire de Dieu : rien ne m'arrêtera, fallût-il dépenser cinq cents ducats. Mettez-lui cela devant les yeux, car, sans la menace d'y être contraint, cet homme entêté et criblé de dettes ne consentira pas à délier les cordons de sa bourse. Il veut bien dépenser de l'argent, mais selon son caprice. » L'évêque finit par l'emporter, ainsi qu'il appert d'une relation au Saint-Siège : « Après bien des discussions avec l'archiprêtre de Frasso, dit-il, discussions qui, Dieu aidant, se sont terminées sans procès, j'ai décidé d'ériger un nouveau centre paroissial au plus grand avantage des hameaux trop distants de l'église-mère. »

Entre des hommes qui cherchent leurs intérêts et un évêque uniquement préoccupé des intérêts de Jésus-Christ, les conflits sont inévitables. De là les fréquents démêlés du saint avec ses subordonnés. Un autre dignitaire d'Arienzo répugnait à voir diviser la juridiction qu'il exerçait en qualité de vicaire épiscopal, juridiction que l'évêque trouvait trop étendue. « Je ne puis m'amoindrir de la sorte, disait-il; mon honneur s'y oppose. — Je ne suis pas chargé de votre honneur, lui répondit l'évêque, mais de la gloire de Dieu. » La charge fut divisée, en dépit du titulaire, qui probablement crut perdre, avec la moitié de ses justiciables, la moitié de son honneur. Les chercheurs d'âmes comprendront Alphonse, mais les chercheurs d'or ou de gloire n'accepteront jamais qu'on les dépouille du moindre avantage temporel, fût-ce pour sauver des milliers de chrétiens.

Cependant l'organisation matérielle, si importante qu'elle soit, n'était aux yeux du saint qu'un point secondaire. Avant tout il avait à cœur de se mettre en rapport avec les âmes, de stimuler le zèle, de réprimer les désordres, de corriger les abus. Il s'aperçut bien vite qu'un grand nombre de laïques négligeaient le devoir pascal. Il commença par charger les curés de rappeler à l'ordre

les délinquants, en manda plusieurs auprès de lui, et envoya même des avertissements à ceux qu'il ne pouvait exhorter de vive voix. Ces moyens ne suffisant pas pour ébranler les obstinés, il employa un remède plus efficace. « Nous voulons, dit-il dans une lettre au clergé, qu'avant le temps pascal les curés dressent l'état des âmes, et distribuent des billets de communion à tous ceux qui doivent accomplir le précepte pascal. Quand ceux-ci viendront à la sainte table, ils remettront ce billet signé de leur nom entre les mains du curé, qui notera sur le cahier de l'état des âmes ceux qui auront accompli le précepte et ceux qui l'auront transgressé. Les curés ne manqueront pas d'informer leurs paroissiens que les transgresseurs du devoir pascal seront excommuniés, ni de nous les dénoncer sans respect humain afin que nous prenions à leur égard les mesures convenables. » Les noms des récalcitrants, nobles ou roturiers, étaient affichés à la porte des églises. Le saint fit même poursuivre et mettre en prison un misérable qui, non content de manquer à son devoir, empêchait depuis quatre ans sa sœur de remplir le sien.

L'évêque s'occupait plus activement encore de rechercher, au cours de ses visites, les pécheurs scandaleux, bien résolu d'écarter de gré ou de force cette peste des paroisses. Les curés avaient ordre de lui donner sous ce rapport des informations détaillées, et malheur à ceux qui se montraient timides ou négligents ! « Vous êtes les gardiens du diocèse et mes coadjuteurs, dit-il un jour à deux curés : comment se fait-il que je sache sur votre paroisse des choses que vous ignorez ? Votre fonction est de veiller et de m'avertir ; la mienne, d'agir et au besoin de sévir. » Ils répondirent que les scandales avaient lieu la nuit, et que les pauvres curés ne peuvent tout savoir : « Le bon pasteur, répliqua-t-il, veille nuit et jour sur ses brebis. » Il leur fit de plus observer qu'ils sont tenus en justice, parfois même au péril de leur vie, d'avertir ceux de leurs paroissiens qu'ils savent être en état de péché mortel ou en danger prochain d'y tomber, et non seulement en cas de nécessité extrême, mais encore en cas de nécessité grave. Cela est vrai à plus forte raison quand il s'agit de désordres qui peuvent infecter le troupeau. Il écrivait à un curé qui reculait devant les moyens à prendre pour rompre une liaison criminelle : « Je veux à tout prix que vous adressiez ce soir même votre réclamation au gouverneur, ou que du moins vous empêchiez d'une manière quelconque la continuation du scandale. Faites-moi savoir de suite le parti que vous aurez pris, car je ne suis pas tranquille. Quand un désordre existe,

si je ne m'empressais d'y mettre un terme, je me croirais coupable du péché comme si je le commettais moi-même. »

Fidèle observateur des saints canons, il obligeait les curés à refuser les sacrements aux scandaleux publics, quelque nobles qu'ils fussent, et ne craignait pas de leur donner l'exemple. Il s'était en vain efforcé de ramener à Dieu un gentilhomme notoirement adultère. Le malheureux se mêla néanmoins le jeudi-saint à la foule des communicants. L'évêque distribuait le pain eucharistique aux fidèles. Arrivé devant cet homme, il s'arrêta et lui dit avec sévérité : « Vous ne rougissez pas d'approcher de l'autel ? Sachez qu'on ne donne pas les perles aux porceaux. Malheureux ! quittez votre vie criminelle et alors vous vous approcherez de votre Dieu. » Puis il passa outre, laissant le gentilhomme à demi mort de honte et de confusion. Mais telle est la force des passions que cet éclat ne suffit pas pour amener le coupable au repentir. L'évêque alors s'adressa au gouverneur qui, avant de sévir, exigea du curé une plainte motivée et signée. Celui-ci ne put se résoudre à la rédiger : « Cet homme est tout-puissant, écrivit-il à l'évêque, et Dieu sait ce qui m'arriverait. — Comment ! dit Alphonse, vous êtes pasteur, le loup ravage votre bergerie, et vous n'osez crier ! » Pris ainsi entre deux feux, le curé prévint le coupable du sort qui le menaçait, et celui-ci s'empressa de rentrer dans le devoir.

S'il trouvait des femmes de mauvaise vie, Alphonse les faisait comparaître devant lui et leur reprochait leur conduite scandaleuse. « Corrigez-vous, leur disait-il, et vous trouverez en moi un père plein de charité ; mais si vous vous obstinez à vivre dans le désordre, je serai pour vous un juge sévère et inexorable. » Il recommandait au curé de les surveiller et de l'informer de leur conduite. Un grand nombre de ces pécheresses se convertirent, et l'évêque les traita avec une extrême miséricorde ; quant aux incorrigibles, il les poursuivit avec la dernière rigueur.

C'était une coutume ou plutôt un abus général dans le diocèse qu'après la célébration des fiançailles les parents permissent au fiancé de fréquenter leur maison à peu près comme la sienne. De ces fréquentations familières et prolongées naissaient inévitablement des occasions prochaines de péché mortel. Alphonse eut beau tonner contre ces coutumes immorales : il n'en vint à bout qu'en les frappant d'anathème. Il se réserva l'absolution des coupables, et menaça d'excommunication les parents qui se prêtaient ainsi aux désordres de leurs enfants.

Après avoir ainsi pourvu aux misères morales, le saint s'occupait

des malades, des indigents, et autres membres souffrants de Jésus-Christ. Dès l'ouverture de la visite, il exprima au peuple d'Arienzo son vif désir de soulager tous les pauvres. S'il n'allait pas, disait-il, porter des secours à tous les nécessiteux, ce n'était point par défaut de tendresse, mais uniquement par manque de ressources. De fait, il visitait les familles les plus malheureuses, fournissait des lits en nombre suffisant pour sauvegarder la décence, des vêtements et des sommes d'argent parfois considérables, surtout aux personnes que la faim aurait pu porter au vice ou au désespoir. Les malades excitaient sa compassion d'une manière toute particulière. Il les consolait affectueusement et les soulageait par ses aumônes quand il les voyait dans le besoin. Il recommandait aux curés de les voir souvent, de les aider de leur bourse, et, si la maladie traînait en longueur, de les engager à communier souvent. Ayant remarqué qu'on ignorait la vraie manière d'assister utilement les moribonds et que trop souvent on les fatiguait par des raisonnements ou des exhortations que ne comportait pas leur état de faiblesse, il publia une méthode facile et pieuse d'insinuer aux mourants les sentiments et les aspirations qui conviennent à l'âme au moment où elle va paraître devant Dieu.

Il faudrait à présent montrer notre saint s'enquérant de la conduite du clergé ; de la manière dont les chanoines, les curés, les vicaires, remplissaient les obligations attachées à leur emploi, surtout relativement à la confession, à la prédication, et à la célébration du saint sacrifice, et plus particulièrement encore de la régularité de leurs mœurs et de l'édification qu'ils donnaient aux séculiers. Mais nous verrons bientôt comment, par des ordonnances sévères, il réprima les abus.

La visite d'Arienzo et des paroisses de la circonscription ne se termina que vers la fin de juin. L'évêque se dirigea immédiatement vers la cité d'Airola, où il fut accueilli comme un envoyé du ciel. Sans prendre aucun relâche, il se remit à l'œuvre avec plus d'entrain que jamais. On le vit, huit jours durant, prêcher tous les soirs à une foule immense, donner la retraite au clergé, catéchiser les enfants, visiter les pauvres et les malades, examiner les jeunes prêtres, et appeler à son tribunal certains religieux qui scandalisaient la ville au lieu de l'édifier.

Rien n'était capable d'arrêter son zèle. Ayant appris qu'un jeune malade d'Airola n'avait pas reçu la confirmation, il alla, bien que souffrant lui-même, lui administrer ce sacrement, le consola comme un tendre père, et lui dit en le quittant : « Réjouissez-vous, mon

cher Pascal, dans trois jours vous serez en paradis. » Or l'état du malade ne faisait nullement préjuger une mort prochaine et même on constata les deux jours suivants une notable amélioration ; néanmoins le troisième, une fièvre intense se déclara, et la nuit n'était pas arrivée que le jeune Pascal, selon la prédiction du saint, prenait son essor vers le ciel.

En même temps il montra par un nouvel acte de justice son inflexible volonté d'extirper les scandales. Un gentilhomme des plus en vue avait abandonné sa femme pour vivre avec une autre. Alphonse la fit chasser, et réussit à rapprocher les deux époux. Mais le débauché n'avait cédé que par crainte aux sollicitations de l'évêque. Il introduisit secrètement sa complice dans son palais, et comme l'épouse outragée lui reprochait son indigne conduite, il la menaça de mort si elle le dénonçait au prélat. Il alla jusqu'à lui dire, en citant l'exemple d'un scélérat qui peu de temps auparavant avait tué sa femme : « Si tu souffles mot, je te traiterai de la même manière. » Informé de cette situation et sachant que cet homme était capable d'exécuter sa menace, le saint commença par mettre en sûreté l'épouse infortunée ; puis, sans craindre le ressentiment ni les violences du gentilhomme, il le fit arrêter et bannir de la circonscription d'Airola. Le malheureux ayant attiré sa concubine au lieu de sa relégation, il fut jeté en prison et y mourut peu de temps après sans manifester aucun repentir.

L'évêque allait continuer ses travaux quand un terrible accès d'asthme l'arrêta court. Bientôt une fièvre intense et d'autres symptômes alarmants firent craindre à tous une issue fatale. Le mal s'aggravant de jour en jour, on lui proposa d'appeler de Naples quelque célébrité médicale. « Les médecins d'Airola, dit-il, ont fait les mêmes études que ceux de Naples. D'ailleurs ma vie n'est pas d'un si grand prix. » Il ne voulut d'autres soins que ceux d'un certain docteur Truppi et de son fils. Malgré ses souffrances, il n'en continua pas moins de son lit la visite commencée. Pendant que son vicaire général parcourait les campagnes, il se faisait rendre compte par les curés de l'état des fidèles, du matériel des églises, et de l'observance plus ou moins exacte de la discipline ecclésiastique. Chaque jour il entendait la messe, recevait la sainte communion, et s'acquittait de ses exercices de piété comme d'ordinaire.

Cependant le mal progressait toujours. Il demanda au médecin s'il était en danger de mort. « Je ne puis vous cacher, répondit celui-ci, que la maladie est très grave et que l'on peut craindre une catastrophe. » Aussitôt il fit appeler son secrétaire Verzella et le

pria de lui administrer l'extrême-onction. Il la reçut, le visage joyeux et serein, l'âme unie à la volonté de Dieu, envisageant la mort comme une amie qui venait rompre ses chaînes pour le conduire de l'exil dans la patrie. Dès ce moment, indifférent aux choses de la terre, il partagea son temps entre la méditation et les lectures pieuses. Le trouvant toujours un livre à la main, le médecin lui recommandait d'éviter la fatigue. « Docteur, dit-il en souriant, la prière est un soulagement : sans la prière, la maladie perdrait ses charmes. »

Enfin, après quinze jours d'une attente cruelle pour tous, excepté pour lui, la fièvre diminua progressivement, et bientôt il recouvra assez de forces pour vaquer à ses occupations. Il commença par examiner certains prêtres sur les rubriques, d'autres sur la théologie morale, jusqu'au moment où, suffisamment rétabli, il put visiter les églises et les couvents.

Il avait passé deux mois à Airola quand, sur la fin d'août, il reprit le chemin de Sainte-Agathe ; mais à peine s'y était-il réinstallé que les médecins, prévoyant une longue convalescence, lui conseillèrent fortement d'aller respirer quelques mois l'air plus salubre de Nocera. Cette proposition l'épouvanta, car à l'ardent désir de se retrouver en compagnie de ses frères, sa conscience opposait le grave devoir de la résidence. Il fallut toute l'autorité du père Villani pour calmer ses inquiétudes et le décider à suivre l'avis des médecins. On ne peut se figurer avec quelle joie le saint fondateur fut accueilli par la communauté de Saint-Michel et par le peuple de Pagani qui, l'année précédente, avait tant pleuré son départ. Les pères ne furent pas longtemps à s'apercevoir que l'évêque restait le religieux d'autrefois. Bien que convalescent, il suivit tous les exercices de la communauté comme le dernier des frères. Par égard pour sa faiblesse, le recteur lui faisait servir des mets plus délicats et plus substantiels, ce qui lui causait un véritable martyre ; mais un jour Dieu lui fournit l'occasion de prendre sa revanche. Le servant par méprise mit à côté de lui un vase d'eau corrompue, dont on s'était servi pour conserver des fleurs. Le saint évêque but de cette eau fétide sans témoigner ni surprise ni répugnance, et il aurait continué à en boire jusqu'à la fin du repas, si la mauvaise odeur qui s'exhalait du vase n'eût appelé l'attention d'un voisin, qui s'empressa de le faire écarter.

Incapable de prendre aucun repos, à part ses entretiens fréquents avec les deux évêques de Cava et de Nocera, il consacra tous ses temps libres à la réalisation partielle d'un projet qu'il nour-

rissait depuis longtemps, projet très important, car il ne s'agissait de rien moins que de modifier tout le plan de sa *Théologie morale*. Dans les premières éditions il avait adapté ses commentaires à la *Medulla* du jésuite Busembaum. Or depuis le soulèvement des jansénistes contre la « morale relâchée » des jésuites, Busembaum était devenu odieux à tous. « Son nom, écrivait Alphonse à Remondini, excite presque autant d'horreur que celui de Luther¹. » Le parlement de Paris l'avait condamné au feu. Bien que s'écartant souvent de ses opinions et notamment de son probabilisme, on pouvait craindre qu'Alphonse fût enveloppé dans la proscription dont cet auteur était l'objet. Il se résolut donc à supprimer le texte de la *Medulla*, ce qui nécessitait une refonte de son ouvrage. « Combien je me repens, écrivait-il, d'avoir attaché mes commentaires à cet ouvrage ! mais qui pouvait alors prévoir l'épouvantable tempête qu'on soulèverait contre ce pauvre Busembaum ? » Malgré sa faiblesse, il entreprit ce labeur ingrat avec trois de ses compagnons. « J'y ai travaillé sept et huit heures par jour durant cet été, écrivait-il plus tard à Remondini, bien que je ne fusse pas entièrement remis de la maladie mortelle à laquelle je venais d'échapper². » En dépit de cet effort surhumain, il dut reconnaître que la tâche était lourde. Pendant ces deux mois de séjour à Pagani, il ne put composer d'après son nouveau plan que les deux traités de la conscience et des actes humains. Ce remaniement de tout l'ouvrage eût exigé deux ans, et malheureusement il ne les eut jamais à sa disposition.

Ce qui l'occupait à Pagani plus encore que sa théologie, c'était son diocèse, dont il ne pouvait éloigner sa pensée. Il voulait être informé de tout ce qui s'y passait. Des courriers arrivaient à chaque instant de la part de son vicaire général, des curés, des vicaires de district, de laïques qui recouraient à ses lumières. D'autres courriers partaient de Nocera, portant ses réponses. L'une de ces missives peint au vif son extrême charité. Une pauvre femme avait été incarcérée pour une peccadille contre les lois fiscales. Le saint écrivit au marquis de Granito, directeur des douanes, pour expliquer le fait et implorer la grâce de la condamnée. « Voilà onze jours, dit-il, que cette malheureuse est en prison, souffrant de la faim, et désespérée de voir sa famille, qui vit de son travail, sans aucune ressource. La misère de cette femme, dont la conduite est irréprochable, me touche profondément. Je vous prie, mon-

1. Lettre à Remondini, 12 juin 1763.

2. Lettre à Remondini, 1^{er} mars 1764.

sieur le Marquis, de la mettre en liberté. Vous ferez une œuvre de miséricorde très agréable à Dieu, d'autant plus que votre prisonnière n'a nullement mérité ces mauvais traitements, comme vous le constaterez par les attestations que son mari vous présentera¹. »

C'est ainsi que les affaires de son diocèse lui ôtaient tout repos. Un jour qu'il s'entretenait avec l'évêque de Nocera, celui-ci lui dit : « Vous m'avez l'air tout inquiet. — Eh oui, répondit-il, je pense à mes pauvres diocésains. » Et comme son interlocuteur insistait pour qu'il prolongeât son séjour à Pagani : « Mon cher Seigneur, dit-il, et l'Église mon épouse? *Uxorem duxi*. Dieu me veut à Sainte-Agathe et non à Pagani. — Restez quelques jours encore, reprit l'évêque. — Je ne le puis, répondit-il avec agitation, j'ai des scrupules par-dessus la tête. » Une fâcheuse nouvelle qu'il venait de recevoir motivait surtout ces scrupules. Une jeune libertine, chassée du diocèse, avait profité de l'absence de l'évêque pour y rentrer et continuer ses scandales. De là le tourment du saint. Ni les prières de ses religieux ni celles de ses amis ne purent le retenir. Rentré à Sainte-Agathe vers la fin de septembre, il s'occupa aussitôt de la malheureuse, la convertit, et la plaça dans une maison de retraite à Naples.

Il était temps du reste que le pasteur revint au milieu de son troupeau, car déjà l'on signalait les premiers symptômes de l'épouvantable calamité qui allait fondre sur tout le royaume.

1. Lettre au marquis de Granito, 1^o août 1763.

CHAPITRE VI.

LA FAMINE.

1764

Le saint prédit une grande famine. — Les approvisionnements du nouveau Joseph. — Horrible disette. — Les affamés de Sainte-Agathe. — Distributions de vivres à l'évêché. — Deux furies. — Alphonse vend son carrosse et ses chevaux. — Un jeune homme mourant d'inanition. — Révolution contre le syndic. — Le saint lui sauve la vie. — Une inspiration du ciel. — Révolution à Arienzo. — Amour des pauvres. — Le *tonnio*. — La vraie science sociale.

Nos lecteurs se rappellent sans doute la prédiction de la Misericordiella. C'était lors d'un des derniers séjours de notre saint à Naples. Il tonnait une fois contre les désordres de la capitale et menaçait le peuple des vengeances divines : « Prenez garde à vous, s'écria-t-il, prenez garde à vous, vous qui ne vivez que pour les voluptés sensuelles : Dieu vous punira par la famine. » Deux fois il répéta cette prophétie, mais on vivait alors dans l'abondance, et l'on ne fit aucune attention aux paroles du prophète.

Cependant la pensée du lugubre châtiment hantait toujours l'esprit de l'évêque. Pendant la mission de Sainte-Agathe, parlant du délai de la pénitence, il renouvela la prédiction : « Quittez le péché, dit-il, revenez à Dieu, car un grand châtiment vous menace. » — « Faites pénitence, répéta-t-il une autre fois, l'horrible fléau de la famine est suspendu sur vos têtes. » A la mission d'Arienzo, sa parole fut plus explicite encore : « Pécheurs, dit-il, Dieu va vous châtier par une grande disette. La famine sera telle que, faute de pain, on mangera l'herbe qui croît le long des haies. » Quelques jours après, il fixa même l'époque du châtiment : « Prenez garde et tremblez, s'écria-t-il : Dieu va déchaîner l'épouvantable fléau. L'année prochaine la disette éclatera. » Ces menaces réitérées finissaient par impatienter les gens de plaisir : « Que nous veut cet évêque ? disaient-ils ; il ne parle que de fléaux et de malheurs. »

De retour à Sainte-Agathe après sa courte villégiature à Nocera, Alphonse paraissait triste et sombre. Tout à coup il appelle son secrétaire Verzella, et lui ordonne de faire une ample provision de pois, de fèves et de légumes de toute espèce. Verzella et les autres familiers de l'évêché riaient sous cape de l'effarement du saint et ne comprenaient rien à ces approvisionnements inusités. Ils multiplièrent les observations, mais il insista avec tant de force qu'on lui remplit tous ses greniers. Ils virent bientôt qu'il avait agi par inspiration divine.

Au mois de novembre 1763 éclata la disette tant de fois annoncée. Le pain commença à manquer, les légumes devinrent rares, la faim fit sentir ses cruelles étreintes, surtout dans les localités éloignées de la capitale. « Les pauvres gens, dit un témoin oculaire, sous l'aiguillon d'une faim dévorante, se nourrissaient des substances les plus viles, d'herbes cuites assaisonnées d'un peu d'huile, et même d'herbes crues, à la manière des animaux. Les paysans abandonnaient les campagnes et les artisans leur métier pour se réfugier dans les villes et chercher un morceau de pain ¹. » — « Quand s'ouvrit l'année 1764, dit le trésorier Modestino Criscuolo, en punition de nos péchés il sévissait une disette extrême, unique dans les annales du monde. Personne n'est encore mort de faim, dit un vieil adage, mais en cette fatale année on ne voyait que des cadavres ambulants, prêts à défaillir, cherchant en vain de quoi se sustenter. Le père mourait dans les bras de ses fils, l'époux dans les bras de sa femme, avec ce mot à la bouche : Du pain, du pain ! On se nourrissait d'herbes sauvages, quelquefois de plantes vénéneuses qui accéléraient la mort. On enlevait de nuit des tonneaux de cadavres, pour ne pas épouvanter les vivants ². » Six mois après, on écrivait de Caposele : « Ici règne toujours la disette et la mortalité. A Sicignano, en Calabre, un père, chose horrible ! a mangé ses trois fils. Et voilà comment les calamités de ces derniers temps ont surpassé les malheurs de l'infortunée Jérusalem ³ ! »

La famine engendra bientôt la peste : des troupes de mendiants, exhalant déjà l'odeur de cadavres en décomposition, la portèrent avec eux dans les villes. La capitale devint un foyer d'infection. Sous l'impulsion du désespoir, le peuple devint féroce. Des multitudes affolées assaillaient à main armée les convois de vivres, pillaient les boulangeries, se ruaient sur le premier venu qu'on dési-

1. *Napoli nell' anno 1764*, par S. de Renzi, p. 68.

2. *Registre du mont-de-piété d'Avellino*, cité par S. de Renzi, p. 105.

3. Lettre du père Cajone. 21 juin 1764.

gnait comme accapareur, et vociféraient contre les autorités, dont le mauvais vouloir, disait-on, avait amené le fléau destructeur. En l'espace de six mois il périt plus de trois cent mille hommes.

Le diocèse de Sainte-Agathe, enfoncé dans les montagnes, fut un des plus éprouvés. Quand on cessa de vendre du pain dans les boulangeries, les pauvres et même beaucoup de gens aisés se tournèrent vers l'évêque, le père de la grande famille. Quatre et cinq cents mendiants encombraient tous les jours la grande salle de l'évêché, réclamant à genoux un morceau de pain pour l'amour de Dieu. Ému de compassion, Alphonse distribuait à tout venant les provisions qu'il avait amassées. « Donnez, disait-il à ses gens, donnez à tous. Ils ne font que demander ce qui leur appartient. » Il voulait dire sans doute que les biens de l'évêque sont les biens des pauvres, et de plus, qu'en cas de nécessité extrême, les pauvres ont droit de vivre sur le bien d'autrui.

Cette distribution quotidienne épuisa vite ses approvisionnements, et le nombre des faméliques augmentait toujours. Il lui fallut alors vider sa bourse et emprunter pour se procurer de quoi sustenter la foule des mendiants. Il obtint d'Acerra, non sans difficulté et à très haut prix, une autre provision de fèves ; et de Naples, par l'intermédiaire de son frère Hercule, une assez forte quantité de grains. Avec ce ravitaillement il put nourrir quelque temps les indigents, les familles nécessiteuses, les pauvres honteux dont il avait la liste. Chacun reçut sa part aussi longtemps que durèrent les nouvelles provisions.

Quand elles furent épuisées, sa bourse étant vide, il résolut de contracter un emprunt, mais personne ne consentit à prêter de l'argent à cet évêque vieux, pauvre et infirme. Alors, n'ayant plus que Dieu à qui confier sa détresse, il conduisit les fidèles à l'église, et supplia Notre-Seigneur, au milieu des larmes et des sanglots de l'assistance, de venir au secours de son peuple. Il représentait au Seigneur qu'il n'avait plus rien pour nourrir ses brebis affamées, quand une femme, connue pour son insolence et sa conduite équivoque, se mit à vomir contre lui les injures les plus sanglantes : « Tu n'as plus rien pour les braves gens, disait-elle dans sa fureur, mais pour les malandrins, pour les femmes perdues, pour tous ceux qui savent flatter, il y a du blé dans tes greniers. » Alphonse essaya de calmer cette mégère, mais ses paroles de douceur ne firent que l'exaspérer davantage. Elle allait continuer ses insultes, mais déjà le peuple se jetait sur elle, et Dieu sait ce qui serait arrivé si l'évêque n'eût pris la défense de cette malheureuse et retenu ceux qui voulaient le venger.

« Un autre jour, raconte le prêtre Michel d'Abruzzo, je fus témoin d'une scène semblable pendant la visite au saint Sacrement. Des gradins de l'autel le saint parla des châtimens de Dieu et de l'affreuse disette ; puis, après avoir exhortés ses auditeurs à la pénitence, il donna sa bénédiction. Cela fait, il s'appuya sur mon bras pour retourner au palais. Or nous étions encore dans la chapelle du Saint-Sacrement lorsqu'une femme, Girolama Razzano, s'avança vers lui jusqu'à presque le toucher, et, montrant le poing, cria de manière à être entendue de tout le monde : « Eh bien ! tu l'as tant de fois annoncée, l'année de malheur, qu'à la fin elle est arrivée ! C'est toi qui nous l'as amenée. Si nous mangeons du pain à sept grains le *rotolo*, c'est bien toi qui en es la cause. Encore si toi seul avais à en pâtir ! » Elle allait continuer sur ce ton lorsque, pour l'éloigner et la faire taire, je la repoussai d'un coup de main peut-être un peu rude. Le serviteur de Dieu supporta les violences de cette femme avec la douceur d'un agneau, et me reprocha fortement de l'avoir malmenée. « Vous deviez avoir compassion d'elle, me dit-il : ce n'est pas son cœur, c'est la faim qui lui inspirait ces invectives. » Et il me consigna pendant trois jours en expiation du scandale que j'avais donné. »

La disette augmentait toujours, mettant le désespoir dans tous les cœurs. Ne trouvant personne qui voulût lui prêter de l'argent sans une garantie qu'il ne pouvait fournir, Alphonse prit alors le parti de vendre tout ce qu'il possédait de précieux, sa croix pectorale, ses couverts d'argent, une bague de grande valeur qu'il tenait d'une parente, l'anneau de son oncle Cavalieri que l'évêque de Lettere lui avait remis à son départ de Nocera. Il allait aussi se défaire de son rochet et de sa montre, mais ceux de sa maison l'en empêchèrent en lui représentant que ces objets, dont il ne tirerait qu'une somme d'argent insignifiante, lui étaient absolument indispensables.

Le produit passa aux mains des affamés, qui bientôt poussèrent de nouveau leurs cris de détresse. Alors il imagina de se procurer quelques ressources par la vente de son carrosse et de ses chevaux. Son vicaire général, ses chanoines, ses familiers, ses amis, unirent leurs efforts pour l'en dissuader. « Vous en avez absolument besoin à cause de vos infirmités, disaient-ils, et d'ailleurs la dignité épiscopale exige un certain décorum. — Saint Pierre était pape, répondit-il, et n'allait pas en carrosse. Il me semble que je ne suis pas plus que saint Pierre. » Son frère Hercule fit valoir aussi toutes sortes de motifs contre son projet. « Ce sont des prétextes qui vous sont suggérés par le démon pour

me tenter et vous inquiéter, écrivit-il. Vous me dites de prendre conseil : je prends conseil dans les questions douteuses, mais non quand il s'agit de choses certaines. Or je suis sûr que Dieu ne veut pas que je conserve cette voiture, d'ailleurs très coûteuse. Je suis vieux, j'ai un pied dans la tombe, je suis criblé de dettes, j'ai besoin d'argent pour des dépenses nécessaires à la gloire de Dieu, je me meurs de ne pouvoir faire ces dépenses, ni même rembourser les sommes que j'ai empruntées. De grâce, ne me tourmentez plus au sujet de cette affaire, car je ne vous répondrais plus. Je ne puis supporter plus longtemps d'avoir des chevaux à l'écurie pendant que mes pauvres crient famine. » Hercule objectait que, s'il avait besoin de se rendre à Naples, il lui faudrait une voiture. « Il me sera bien difficile, répliqua-t-il, d'aller encore à Naples. Si, par malheur, on m'y appelait, j'y enverrais mon grand vicaire. Mon excuse est toute prête : je suis vieux et malade et je ne sors plus de la maison¹. »

On eut beau dire et beau faire : le 5 janvier 1764, au fort de la disette, il envoya à Naples son carrosse et ses chevaux pour être vendus au plus offrant. Son frère Gaetan ne voulant pas laisser cet équipage, relique d'un saint, passer à des mains étrangères, en donna un prix très élevé, et le même jour don Hercule adressait à l'évêque ce billet plein de tendresse : « Je me flattais que vous auriez changé de sentiment, mais puisque vous persistez à vendre le carrosse, sachez qu'il est toujours à vous. Quand vous le voudrez, je le rachèterai à mes frais. Vous êtes et vous serez toujours le maître absolu de ma maison, qui est d'ailleurs la vôtre. »

Le prix de l'équipage et les économies réalisées par suite de ce sacrifice ne furent encore qu'une goutte d'eau sur un immense brasier. Dans ces premiers mois de 1764 la disette était à son comble. Certains riches avaient fait des provisions exagérées; des accapareurs, grâce à des dépôts cachés, spéculaient sur la famine; les greniers de la Pouille étaient épuisés; les arrivages du dehors, pillés dans les ports; le gouvernement se trouvait pris au dépourvu, même dans la capitale, où pullulaient les faméliques. On s'égorgeait à la porte des boulangers pour avoir à prix d'or un morceau de pain, sans pouvoir y réussir. Informé par don Hercule du lamentable état de la cité, Alphonse répondit : « Dieu le veut ainsi, adorons sa sainte volonté. Naples est spécialement châtiée

1. Lettre du 13 décembre 1763.

parce que beaucoup de ses habitants ne croient pas en Dieu. Puisse cette calamité leur dessiller les yeux! »

A Sainte-Agathe les malheureux affamés, comme Alphonse l'avait prédit, mangeaient les feuilles des arbustes et l'herbe des champs. Ils passaient par troupes, amaigris comme des squelettes, la face livide, les yeux hagards, les vêtements en lambeaux, gardant un silence de mort ou poussant des cris de désespoir. De temps en temps une jeune fille, un vicillard, tombaient dans la rue pour ne plus se relever. Un soir, après la distribution des aumônes, l'évêque et ses gens regagnaient leur cellule pour prendre un peu de repos. En traversant l'antichambre, le secrétaire Verzella aperçoit un pauvre couché sur un banc. Le croyant endormi, il appelle le serviteur Alexis; tous deux le secouent pour le réveiller, mais en vain : c'était un adolescent, pâle, sans parole et sans mouvement, prêt à rendre le dernier soupir. Vite ils avertissent l'évêque, qui descend en toute hâte, tenant d'une main des essences pour ranimer le moribond, et de l'autre un morceau de chocolat pour lui rendre un peu de force. Peu à peu le jeune homme revint à lui, ouvrit les yeux, et finit par prendre un peu de nourriture. Alphonse ne se sentait plus de joie. Par son ordre, l'heureux ressuscité fut soigné à l'évêché jusqu'au jour où, parfaitement guéri, on put le renvoyer à sa famille.

La misère étant extrême, le saint évêque recourut aux grands moyens. Il supplia le souverain pontife de l'autoriser à engager les biens de la mense épiscopale, autorisation qui lui fut accordée mais malheureusement un peu tard. De plus, ayant réuni les patrons des vingt-quatre chapellenies de Sainte-Agathe, il leur commanda de placer en gage toute leur argenterie. Il fit appel aux gentilshommes et aux fonctionnaires en mesure de lui prêter de l'argent. Un certain nombre s'exécutèrent de bonne grâce, sans grande espérance de rentrer dans leurs fonds. Le père de Matteis, provincial des Jésuites de Naples, lui envoya trente ducats en souvenir de leur vieille amitié. Dans sa compassion pour les pauvres. Alphonse alla plus loin encore : il réduisit l'ordinaire de sa maison. « Quand les gens meurent de faim, dit-il, il faut que chacun s'ingénie à épargner les vivres. » Et l'on ne servit plus au dîner qu'un potage et un maigre morceau de bouilli. Il convoqua tous les supérieurs des couvents du diocèse, et les supplia, pour subvenir aux besoins des malheureux, de retrancher aussi quelque chose sur les dépenses accoutumées. « Avant tout, répondit l'un d'eux, je dois entretenir ma famille religieuse : aux pauvres je

donne le superflu, mais rien de plus. » En entendant cet homme sans cœur, l'évêque bondit sur sa chaise. « Entretenir! dit-il d'un ton indigné, savez-vous ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il faut manger assez pour ne pas mourir, et donner le surplus aux pauvres. Religieux, vous avez promis à Dieu de mener une vie pénitente, et votre langage est plutôt celui d'un ture que d'un chrétien. » Le moine, abasourdi, profita de la leçon, à la grande satisfaction des pauvres de l'endroit.

Alphonse avait aussi projeté de vendre l'argenterie des évêques, la crosse pastorale, le bassin, l'aiguière, une pierre précieuse qui ornait l'agrafe de la chape; mais le chapitre, dépositaire du trésor de la cathédrale, s'y opposa. « Comment ferons-nous, lui dirent-ils, quand vous officierez pontificalement? — Je me servirai d'une aiguière d'argile, répondit-il, car l'argent n'est pas de précepte. » Les chanoines refusèrent également l'autorisation d'engager ces objets. Alors, ne voyant plus aucun moyen humain de se procurer des ressources, le saint se prit à pleurer : « Mon Dieu, s'écria-t-il, que n'ai-je les mérites de saint Thomas de Villeneuve, et que ne puis-je trouver comme lui mes greniers remplis de blé! » Et redoublant ses jeûnes et ses flagellations, il conjurait le ciel d'avoir pitié de son peuple, car sous la pression de la faim ces gens exaspérés pouvaient se livrer aux plus déplorables excès.

Déjà l'on voyait des attroupements qui, la menace à la bouche, déclamaient contre les affameurs et cherchaient les coupables. Aux jours des grandes calamités, la foule, qui ne raisonne pas, veut à toute force trouver des coupables et se venger sur eux des maux qu'elle endure. Le 20 février, à la pointe du jour, les rues de Sainte-Agathe étaient déjà pleines de mendiants, de paysans, d'ouvriers, de femmes et d'enfants qui, réunis par groupes, délibéraient sur les horreurs de la famine et les moyens d'y remédier. Évidemment, disaient les plus exaltés, il y avait des traitres, des accapareurs, qui s'emparaient des vivres et prenaient plaisir à voir mourir de faim le pauvre peuple. Tout à coup quelqu'un dénonce le syndic, don Dominique Cerro, chargé de l'intendance des vivres. C'était l'homme le plus juste et le plus considéré de la ville. N'importe : son nom vole de bouche en bouche. « C'est lui, c'est le syndic qui affame les pauvres! Mort au syndic! » Aussitôt la multitude, bien résolue à l'assassiner, se précipite de tous côtés vers sa maison. La porte étant fermée, ils l'attaquèrent à coups de hache. Fort heureusement, pendant qu'on travaillait à la démolir, le syndic, échappé par une autre issue, chercha un refuge au palais épis-

copal. A cette nouvelle, les émeutiers, pleins de fureur, coururent assiéger le palais et y pénétrèrent, réclamant à grands cris qu'on leur livrât l'affameur du peuple.

Alphonse n'était pas homme à trembler devant une émeute. Après avoir mis en sûreté le malheureux syndic, il alla seul au-devant de ces forcenés. « Si vous voulez une victime, leur dit-il, me voilà! — Non, non, hurla la foule, le syndic! c'est le syndic qu'il nous faut, celui qui nous fait mourir de faim! » Il s'efforça de les calmer, démontra l'innocence de l'intendant, en appela aux sentiments chrétiens de son cher peuple, embrassa ceux qui se trouvaient auprès de lui, et finalement leur promit d'épuiser toutes ses provisions. A l'instant même il fit distribuer les pains et la farine réservés pour les aumônes des deux jours suivants, et la rébellion s'apaisa. Plus pressés de manger que d'assommer, les insurgés s'en retournèrent chez eux par le plus court chemin.

Le calme paraissait rétabli, quand le gouvernement, par une mesure imprudente, vint jeter de l'huile sur le feu. Sur l'ordre de la Régence, soixante cavaliers arrivèrent à Sainte-Agathe pour protéger le syndic et empêcher le retour des scènes violentes qui venaient de troubler la ville et les environs. C'était le vrai moyen de mettre le peuple en fureur. Soixante cavaliers, c'est-à-dire soixante bouches de plus, alors que les vivres étaient introuvables, et des coups de sabre si l'on implorait un peu trop haut la pitié des passants! A la moindre alerte on pouvait craindre des rixes sanglantes entre le peuple et les soldats. Alphonse prêchait la douceur aux officiers, la prudence aux hommes influents de la cité, la patience au peuple. En même temps il négocia avec le gouvernement le rappel de la troupe. Il ne fallut rien moins que le départ des cavaliers et une nouvelle distribution de vivres pour calmer les esprits.

En même temps Dieu lui donna de sauver le syndic d'Arienzo, don Ciro Lettieri, également menacé de mort par la populace. L'évêque avait mandé chez lui le frère de ce magistrat, Don Fabius Lettieri, alors trésorier de la collégiale d'Arienzo, pour mettre en ordre les archives de l'évêché. Ce travail devait durer quinze jours, mais une semaine s'était à peine écoulée qu'Alphonse dit à Fabius : « C'est aujourd'hui vendredi, dimanche on aura besoin de vous à Arienzo, il vous faudra partir demain, — Monseigneur, répondit le trésorier, je suis en plein dans ma besogne, il m'est difficile de la quitter. — N'importe, reprit le prélat, je veux que vous partiez, car on aura grandement besoin de vous dimanche matin. » Fabius ne savait que penser de cet ordre inattendu. Le

samedi, après le diner, il dit au serviteur de Dieu : « Je pars, mais ne pourrais-je pas savoir pourquoi vous me renvoyez? — Le pourquoi, répondit-il, je ne le sais pas moi-même, mais Dieu m'a donné l'inspiration de vous faire partir. »

Don Fabius se mit en route. Arrivé le soir à Arienzo, il trouva tout le monde en paix dans sa famille comme dans la ville. Le dimanche matin, il réfléchissait à la conduite mystérieuse du saint à son égard, quand tout à coup il entend sonner le tocsin. Vite il se rend sur la place, et y trouve un rassemblement de cinq à six cents personnes qui, les armes à la main, l'injure à la bouche, péroraient contre les affameurs du peuple. C'était une répétition des scènes tumultueuses de Sainte-Agathe. On accusait le syndic, don Ciro Lettieri, d'avoir caché des provisions de grain, et l'on ne parlait de rien moins que de le pendre haut et court. Fabius n'en demande pas davantage : il court avertir le syndic du danger qui le menace. Celui-ci s'enfuit chez les augustins, revêt le froc d'un des religieux, et quitte la ville. Il n'était que temps : la populace brisa les portes de sa maison, et l'aurait infailliblement massacré s'il ne se fût dérobé à ses coups. Alphonse fut ainsi, sans le savoir, l'ange tutélaire du syndic d'Arienzo.

Ce fut le dernier épisode de cet horrible drame. Au printemps, l'espérance d'une bonne récolte abaissa le prix des denrées. Des arrivages de l'étranger fournirent enfin à chacun le pain suffisant pour vivre, et l'abondance revint avec la moisson. Mais d'autres inquiétudes troublèrent alors le repos et la joie de l'évêque. Informé des séditions qui avaient eu lieu dans le diocèse, le tribunal de Montefusco ordonna de rechercher et d'arrêter les principaux meneurs. Trente pères de famille, innocents pour la plupart, furent traduits sur la dénonciation de leurs ennemis, devant le tribunal présidé par le marquis de Monteverde. Le saint se fit le défenseur des accusés, et plaida leur cause avec tant de force que le juge, cédant à ses instances, abandonna les poursuites. Le père sauva ainsi ses enfants de la prison comme il les avait sauvés de la faim. Il fit plus encore. A l'occasion du fléau, il s'était commis d'énormes péchés contre la justice : accaparement des denrées, prêts usuraires, contrats exécrables, spéculations sans nom, qui lui avaient causé plus de douleur que les ravages mêmes de la famine. L'ordre rétabli, l'évêque dénonça du haut de la chaire ces injustices révoltantes, et menaça des vengeances divines les marchands et financiers qui s'en étaient rendus coupables s'ils ne les réparaient au plus tôt. Peu à peu il ramena dans

les familles comme dans les consciences la paix avec l'équité.

L'héroïque dévouement d'Alphonse pendant la famine de 1764 mit en relief un des traits les plus caractéristiques de sa sainteté : l'amour des pauvres. A l'exemple de Jésus-Christ, il avait une prédilection marquée pour les déshérités de la fortune. Comme le divin Sauveur, il faisait profession de *prêcher l'Évangile aux pauvres*, et de *relever les cœurs brisés*. Comme lui encore, il se sentait vivement ému à la vue de l'indigent obligé de mendier, de la jeune fille exposée à vendre son honneur pour un morceau de pain, du malade privé de médecin et de médicaments. Aussi donnait-il à tous avec une inépuisable libéralité. On le voyait presque toujours la bourse à la main, disent ses familiers. Son palais était une hôtellerie, et jamais il ne renvoyait un solliciteur sans l'avoir secouru. « Sauf l'argent consacré au traitement de ses serviteurs et à l'entretien de sa maison, dit le vicaire général Rubini, tout le produit de la mense passait en aumônes. » — « La grande salle du palais, ajoute l'archidiacre Rainone, se remplissait chaque jour de pauvres qui demandaient, l'un du sel, l'autre du pain, celui-ci des fèves, celui-là des médicaments. Il distribuait à tous des bons, en échange desquels l'épicier ou l'apothicaire délivrait sa marchandise. Si on lui reprochait d'être trop généreux et de ne pas savoir économiser l'été pour les besoins de l'hiver : « La Providence ne fait jamais défaut, » répondait-il.

Non seulement il accueillait chez lui tous les indigents, mais il recherchait avec soin les pauvres honteux. Dieu sait combien de familles, dit le père Raphaël de Ruvo, il pourvoyait en secret de vivres et de vêtements. A l'une il assignait dix carlins par mois, à une autre trente, à une troisième cinq ou six ducats, selon le nombre ou le rang de leurs membres. » Une orpheline de qualité tombée dans la misère reçut de lui par l'intermédiaire de son curé, d'abord une somme considérable, et ensuite une pension chaque mois. De même il remettait secrètement un subside mensuel à une pauvre mère de famille dont le mari, joueur de profession, avait mangé toute la fortune. « L'évêque, disait-il, doit penser aux pauvres dont personne ne sèche les larmes : ce sont là les privilégiés de Jésus-Christ. » Quand il avait dépensé tout son avoir, il mendiait ou faisait des emprunts. Il recourait à la libéralité des grands, au prince de la Riccia, au duc ou à la duchesse de Maddaloni. Celle-ci, pleine de vénération pour le serviteur de Dieu, lui envoyait parfois jusqu'à deux cents ducats, ce qui lui permettait de multiplier ses charités.

On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les traits admirables

de sa bonté pour les pauvres. Les habitants *delle Cave*, près d'Arienzo, sont presque tous affligés d'un goitre, causé par l'insalubrité du pays. Une femme native de cet endroit vint un jour trouver l'évêque avec sa fille, ornée d'un goitre des mieux conditionnés. « J'ai trouvé à la marier, dit la mère, mais je ne sais comment la pourvoir d'un *tonnino*. » Alphonse se demandait ce que pouvait bien être un *tonnino*. A la question, posée par le secrétaire, la femme répondit que c'était un collier que portaient les fiancées. Verzella éclata de rire. « Mais, dit-il, tous les *tonnini* des orfèvres ne suffiraient pas pour un cou comme celui-là ! » Cette fois, malgré sa gravité, l'évêque ne put s'empêcher de sourire ; touché de compassion, il remit à la femme dix carlins pour acheter le *tonnino*, et comme elle trouvait que c'était peu, il en ajouta quatre autres. On lui faisait observer à ce propos qu'il écoutait trop son bon cœur, et que maintes fois des intrigants le dupaient. « C'est fort possible, dit-il, mais peu m'importe ! Il vaut mieux se tromper en donnant trop que se damner en donnant trop peu. »

Tel fut Alphonse durant le cours de sa longue vie : le père, le soutien, la consolation de tous les infortunés. L'horrible disette qui affligea son diocèse ne fit que manifester au dehors l'immense tendresse de son cœur et les ressources infinies de son dévouement. Trop heureux les peuples qui ont à leur tête de tels pasteurs ! Dans une histoire très documentée de la grande famine de 1764, l'auteur à qui nous avons emprunté quelques citations prend plaisir à dénigrer le clergé de cette époque. « J'ai lu avec attention, dit-il, l'histoire des saints et des saintes de ce temps-là, afin de me faire une idée de l'héroïsme tel qu'on l'entendait alors. J'ai vu, hélas ! que pour leurs biographes le comble de la perfection consistait à réciter des prières. Ni art, ni industrie, ni effort d'aucune sorte : rien que des prières ! Prosternés aux pieds du crucifix ou de la Vierge, couverts d'un cilice, ils priaient toujours et ne cessaient point de prier... Nulle compassion, nul concours pour le bien, nul héroïsme, nul travail utile. Étrangers au monde, ils vivaient du surnaturel et du miracle. Ils croyaient, ils espéraient, ils aimaient, et cela les dispensait de tout devoir et de tout besoin. Pour vivre ils tendaient la main, et quelque riche confit en dévotion pourvoyait à leur entretien. Ils s'en allaient en paradis sans fatigue : les anges les transportaient sur leurs ailes jusqu'aux pieds du Tout-Puissant, qui s'empressait de mettre sur leurs têtes une couronne si bien méritée ¹. »

1. *Napoli nell' anno 1764, ossia documenti della carestia*. etc. par S. DE RENZI, 1868, pages 13-14.

L'auteur ajoute qu'ainsi vivaient encore les saints et les saintes du temps de Charles III et de Ferdinand IV, mais que de nos jours on commence à voir clair à travers le rideau qui couvrait leurs impostures. Il raille à l'occasion les prières, les vœux, les processions qu'on faisait à Naples et dans les provinces pour obtenir la cessation du fléau. C'est ainsi que les sectaires écrivent l'histoire et caricaturent la religion et les héros.

Le récit qu'on vient de lire montre l'indignité de ces accusations. Si quelqu'un a prié et recommandé la prière, c'est bien l'évêque de Sainte-Agathe. Et si quelqu'un dans ces temps malheureux a poussé jusqu'au plus haut degré l'héroïsme de la charité, c'est encore l'évêque de Sainte-Agathe. Est-ce donc que ce détracteur napolitain n'aurait jamais entendu parler d'Alphonse de Liguori, son compatriote? Afin de rabaisser la religion, il exalte beaucoup le progrès moderne, l'économie politique, le libre-échange, toutes choses qui, selon lui, rendent la disette impossible. Serait-il assez étranger à l'histoire contemporaine pour ignorer qu'en 1847 les Anglais protestants, libres-échangistes, ferrés sur l'économie politique et sociale, ont laissé mourir de faim un million d'hommes sur leurs terres d'Irlande, et forcé un second million à chercher un morceau de pain en Amérique? L'auteur écrivait en 1868, cent quatre ans après la famine dont il décrit les horreurs. En 1868, l'Italie une, sa chère patrie, avait aboli les couvents, dépouillé les religieux, installé ses soldats dans les monastères, interdit les processions, sécularisé les écoles. Les saints et les saintes se faisaient rares dans l'Italie régénérée, et en revanche l'on comptait par milliers les francs-maçons, les athées, les anarchistes, tous très forts sur l'économie politique et sociale. Est-ce que cela empêche les Italiens de mourir de faim à Rome, à Naples et à Milan? Est-ce que l'auteur, s'il vit encore, n'entendrait pas retentir le cri sinistre: « Du pain! du pain! » non plus durant six mois comme en 1764, mais tous les jours de l'année depuis vingt ans? Est-ce qu'il ne voit pas ses compatriotes émigrer en Amérique par centaines de mille pour y trouver le pain quotidien que les économistes sont impuissants à fournir depuis qu'ils ne le demandent plus à Dieu?

En dépit des déclamations des sectaires et des utopies de certains catholiques, la vraie économie sociale sera toujours la charité, fille de la religion catholique. Que partout, s'inspirant de la charité du Christ, les chrétiens, prêtres ou laïques, trouvent dans leur bourse et dans leur cœur, à l'exemple de saint Alphonse, de quoi soulager les infortunes de tout genre, et la question sociale sera résolue.

CHAPITRE VII.

RÉFORME DES MOEURS.

1764

Pourquoi le saint ne convoque pas de synode diocésain. — Ordonnances épiscopales. — Rappel aux convenances cléricales. — Moralisation. — Les repentants — Les incorrigibles. — La prison et l'exil. — Surveillance de l'évêque. — Colère et menaces des scandaleux. — Les femmes perdues. — Le bras séculier. — Objection du promoteur de la foi. — L'Église désarmée et le vice triomphant.

Pendant l'été l'infatigable évêque reprit le cours de ses visites pastorales. Il parcourut tous les districts qu'il n'avait pas encore visités, de sorte que, avant de terminer la seconde année de son épiscopat, il avait constaté l'état des paroisses, noté les abus, étudié les réformes nécessaires. Incapable de temporiser quand la gloire de Dieu et le salut des âmes étaient en jeu, il prit immédiatement la résolution d'employer, pour remédier aux maux du diocèse, le moyen prescrit par le concile de Trente, c'est-à-dire la célébration d'un synode diocésain. Ce moyen pouvait à la vérité manquer d'efficacité, car le gouvernement régaliste ne reconnaissait pas aux évêques le droit d'édicter des lois synodales; il pouvait même offrir de grands dangers, car certains individus, brouillons ou compromis, étaient capables de transformer cette réunion en conciliabule et de faire opposition à toute mesure d'ordre. Nonobstant ces difficultés, Alphonse croyait devoir se conformer aux prescriptions du concile. Il annonça donc au souverain pontife la prochaine convocation de l'assemblée synodale, et sa résolution de réformer les nombreux abus existants, au moyen de statuts qu'il soumettrait ensuite à l'approbation du Saint-Siège.

Toutefois en réfléchissant plus mûrement aux difficultés que pouvait susciter l'exécution de son projet, il se demanda s'il était bien prudent de lancer son vaisseau à travers vents et marées, au

risque de le précipiter sur un écueil. N'allait-il pas compromettre le bien commencé, par un conflit avec le gouvernement ou par une lutte avec son clergé? Sans doute il se trouvait en présence d'une loi de l'Église, mais cette loi, comme toutes les lois positives, souffre des exceptions. « L'évêque, dit Benoît XIV, ne doit pas se laisser entraîner par un zèle exagéré ou intempestif; il doit peser avec soin les circonstances de temps et de lieu ¹. » Ce qui est utile à une époque peut devenir pernicieux dans une autre. Fortement impressionné par ces considérations, il prit le parti de consulter des hommes prudents et consciencieux, tels que son vieil ami Borgia, et le père Janvier Fatigati, en qui il avait pleine confiance. Tous deux, pour les motifs ci-dessus mentionnés, lui conseillèrent d'abandonner son dessein; et d'autres prélats, également consultés, furent du même avis, ce qui rassura pleinement sa conscience. « Le but que je voulais, dit-il au père Tannoia qui lui avait servi de messenger auprès des évêques, je l'atteindrai par de simples ordonnances. Ainsi je n'aurai pas à craindre que des cerveaux brûlés me suscitent des embarras ou me brouillent avec le gouvernement. »

En conséquence, dans sa première relation à la congrégation du Concile, il explique ainsi sa nouvelle détermination : « La célébration du synode, je le sais, tient le premier rang parmi les devoirs d'un évêque, comme étant le moyen le plus sûr et le plus efficace pour rétablir la discipline ecclésiastique, réformer les mœurs, corriger les abus, et créer les œuvres les plus propres à procurer le salut des âmes. Malheureusement, dans les circonstances que nous traversons, il n'est permis aux pasteurs ni d'édicter ni de publier des lois synodales. J'ai donc dû me contenter comme tant d'autres dignes évêques de pourvoir au rétablissement de la discipline par des notifications ou ordonnances épiscopales ². » La congrégation reconnut avec lui que, vu les circonstances, la célébration d'un synode était « une entreprise très périlleuse, hérissée de mille difficultés », tout en l'exhortant à dépenser « les ressources de son esprit, de sa prudence et de son habileté » pour vaincre ces difficultés. Au lieu de s'amender, le réganisme restreignit de plus en plus les libertés de l'Église, en sorte que jamais Alphonse ne put réunir un synode dans son diocèse.

Les statuts qu'il avait préparés furent donc transformés en simples ordonnances épiscopales, dans lesquelles il se garda soigneu-

1. *De Synodo Diœces.*, lib. IX, ch. 9.

2. *Relation de 1765. — Corrispondenza speciale*, p. 620.

sement de toute innovation. « C'est mon principe, disait-il, qu'un évêque ne doit innover que pour réparer une injustice ou détruire un abus. » En revanche, les abus, bien qu'invétérés et apparemment légitimés par une longue tolérance, durent compter avec lui. Min d'agir selon toutes les règles de la prudence, il s'entoura des principaux dignitaires ecclésiastiques, chanoines, curés, supérieurs d'ordres religieux, et recueillit leurs avis sur les réformes nécessaires; puis, après avoir beaucoup prié, il publia six ordonnances, dont il exigea rigoureusement l'observation. « Mieux vaut ne pas commander, dit-il dans les *Réflexions*, que de ne pas tenir aux ordres donnés. Si l'évêque laisse fouler aux pieds l'une de ses prescriptions, toutes seront bientôt méprisées; de là ce mot de saint Paul à Tite : *Commande avec fermeté, afin que personne ne te méprise*. Celui-là ne sera jamais bon évêque qui craint de déplaire aux hommes quand il s'agit de défendre les intérêts de Dieu. Un évêque, disait un saint prélat, doit s'attendre à tout : au poison, aux procès, aux plus iniques condamnations¹. »

Les ordonnances nous font connaître le clergé napolitain du dix-huitième siècle. A ce point de vue, elles offrent un sujet d'étude très intéressant. Si on y joint les actes de sagesse et d'intrépidité que nécessita parfois leur application, elles mettent dans tout leur relief le caractère et la vertu de notre saint.

Alphonse avait observé avec grand soin les mœurs et habitudes des ecclésiastiques. C'était l'époque du laisser-aller, de ce sans-façon qui ne cadre guère avec la tenue « grave, modeste, religieuse², » recommandée par les conciles. Beaucoup de prêtres ne se distinguaient point des laïques par leur costume. Des vêtements séculiers, parfois même tout à fait mondains, remplaçaient la soutane. Plusieurs portaient des cheveux frisés, bouclés, parfumés; d'autres, des perruques selon la mode des grands seigneurs. Alphonse rencontra certain jour un de ces damoiseaux déjà sur l'âge, qui portait une perruque par nécessité, mais si jolie qu'elle lui donnait l'air d'un chérubin. Il saisit la perruque et la jeta dans l'eau bouillante, ce qui mit à néant boucles et frisure. « Voilà comme je l'aime », dit-il en la rendant au propriétaire déconfit et morfondu. Les ecclésiastiques portaient des habits ornés de galons d'or, de rubans et de dentelles; des manteaux de couleur, qui les faisaient ressembler à de jeunes pages. Les prêtres allaient à la chasse, aux chasses les plus bruyantes, en dépit des saints canons. Les jeux de hasard,

1. *Riflessioni utili ai Vescovi*, ch. XI, § 7.

2. *Nil nisi grave, moderatum, ac religione plenum*.

même dans les lieux publics, ne leur semblaient pas prohibés. Certains fréquentaient les théâtres et assistaient à des comédies, honnêtes sans doute, mais qui n'en constituent pas moins un amusement indécent pour des hommes consacrés à Dieu. Par suite de ces habitudes profanes, on avait à déplorer bien des fréquentations dangereuses, et parfois des désordres scandaleux.

Il fallait donc, la moralité l'exigeait, abolir des coutumes invétérées, admises par l'opinion publique et très chères au clergé. Tout en prévoyant une opposition qui se couvrirait de mille prétextes, l'évêque n'hésita pas, dans sa sixième ordonnance, à légiférer contre ces abus.

« Le manque de modestie dans les vêtements, dit-il, messéant au dernier point chez un clerc, enlève aux séculiers toute la vénération qu'ils doivent toujours avoir pour les ministres de Jésus-Christ. Nous ordonnons donc à notre clergé d'observer les prescriptions suivantes :

« Attendu que, pour se distinguer des séculiers les ecclésiastiques sont tenus de porter les cheveux courts, d'où cette parole d'Alexandre III : « Si un clerc entretient sa chevelure, l'archidiacre doit le forcer à la faire couper; » nous défendons de porter des cheveux postiches, et plus absolument encore des cheveux frisés et bouclés.

« La soutane étant le vêtement distinctif des ecclésiastiques, nous voulons que tous les prêtres portent la soutane longue, fermée sur le devant, au moins pour célébrer le saint sacrifice, assister aux offices du chœur, ou remplir une fonction qui exige le surplis. Autrement ils encourront la suspense *ipso facto*. Toutefois, comme dans beaucoup de nos villages, les prêtres doivent aller dire la messe bien loin et par des chemins boueux, nous tolérons l'habit court en hiver, du mois de novembre au mois d'avril, en dehors des exercices du culte. Nous défendons à tous, prêtres et simples clercs, de porter redingote ou manteau de couleur. Nous prohibons également les manchettes de dentelle ou de toile plissée. Eu égard aux exigences du temps, nous n'usons pas, comme on le voit, de toute la rigueur des saints canons; mais plus nous sommes indulgent, plus nous serons sévère contre les récalcitrants.

« Nous rappelons et renouvelons la suspense *ipso facto* contre les prêtres ou les clercs ordonnés *in sacris*, qui joueraient à des jeux de pur hasard, ou dans les lieux publics à des jeux permis.

« Nous interdisons à tout prêtre ou clerc d'aller à une chasse

quelconque, chasse au fusil, chasse au rets, sans notre permission écrite, permission qui ne sera jamais accordée pour les jours de fête de précepte.

« Nous défendons également à tous les ecclésiastiques de jouer un rôle dans les comédies, traitassent-elles de sujets sacrés, et fussent-elles jouées dans une maison privée. Nous le défendons sous peine de suspension pour ceux qui sont dans les ordres sacrés, et d'inhabilité aux ordres majeurs pour les simples clercs.

« Nous défendons également aux ecclésiastiques de prendre à loyer les gabelles ou autres impôts publics, même sous un nom d'emprunt ou en participation avec d'autres personnes. »

Ce rappel aux convenances cléricales provoqua des murmures : Alphonse déclara qu'il entendait être obéi. « Qu'on méprise ma personne, dit-il, je ne m'en émeus pas : au contraire, j'en remercie le Seigneur; mais qu'on méprise mes ordonnances, je ne puis ni ne dois le tolérer. » Et les plus obstinés durent rendre les armes, car durant les treize années de son épiscopat, il usa de rigueur envers les délinquants. Quant à tromper sa vigilance, il n'y fallait pas compter : sa surveillance était telle que les coupables se demandaient qui pouvait l'instruire de leur conduite. « Ou c'est son bon ange, disaient-ils, ou c'est le diable qui nous trahit, car les moindres infractions à ses ordonnances lui sont révélées. » Ainsi se rétablirent peu à peu les habitudes cléricales et la discipline extérieure que l'Église impose à ses ministres.

Ce n'était là cependant que le premier pas dans la voie de la régénération. Des abus longtemps tolérés naissent l'oubli du devoir, une vie sensuelle, des fréquentations dangereuses, et, par suite, des scandales. Le diocèse de Sainte-Agathe n'avait pas échappé à cette loi de la nature déchue. Les témoins au procès de béatification affirment même qu'il marquait parmi les plus relâchés de ce triste dix-huitième siècle. Deux vices surtout excitèrent le zèle de notre saint : l'ivrognerie et la luxure. Il leur déclara une guerre sans merci, tant pour l'honneur du clergé que pour le salut de son peuple. « L'ivrogne, disait-il, n'est plus qu'une brute; encore obtient-on de la brute plus que d'un ivrogne. » Un de ces prêtres adonnés à la boisson lui disait un jour qu'il était à la tête d'un établissement religieux. « Comment pouvez-vous être à la tête d'une maison, répondit l'évêque, vous qui si souvent perdez la tête! » Il le réprimanda avec autant de force que de douceur; mais l'ivrogne, devenu vieux, se corrige-t-il? Alphonse interdit à tous ses prêtres l'entrée des tavernes, se fit amener par la police les ré-

calcitrants, et les livra à l'officialité, qui les condamna sans pitié.

Il n'avait pas en moindre abomination le vice déshonorant de la luxure. « Quelle différence trouvez-vous, disait-il, entre l'animal qui se vautre dans la fange, et l'homme plongé dans le borbier de la vie impure? » Aussi employa-t-il tous les moyens pour prévenir les chutes en éloignant les occasions. Une paroisse s'était signalée par certains désordres : il défendit aux femmes, sous peine d'excommunication, d'entrer au presbytère. « Vous avez le confessionnal pour les besoins de vos âmes, leur dit-il, et cela suffit. » Près de certaines chapelles rurales habitaient des ermites dont les cellules communiquaient avec le sanctuaire : il interdit également aux femmes, sous peine d'excommunication, l'accès de ces ermitages. Non content d'imposer aux chefs du clergé une surveillance continuelle sur leurs subordonnés, il recourait aux autorités séculières quand on pouvait se fier à leur prudence. « Il me conseillait souvent, dit un syndic, d'user de vigilance pour empêcher toute relation suspecte et toute espèce de désordres ; et quand je l'informais des mesures prises en vue de prévenir ou de faire cesser tels ou tels dérèglements, il me témoignait la plus vive satisfaction. »

Malgré ces précautions, de temps en temps éclatait un scandale. Il ne goûtait point de repos qu'il n'eût corrigé ou châtié le coupable. « La première réprimande du saint, dit le père Caputo, était pleine de douceur et d'humilité. S'il ne voyait pas d'amendement, la sévérité se mêlait à la douceur. Si le délinquant se montrait incorrigible, le châtiment suivait de près, et dans ce cas, le roi ou le pape eussent essayé en vain de l'arrêter. »

D'après cette ligne de conduite, qu'il suivait inviolablement, les plus grands pécheurs trouvaient grâce à ses yeux s'ils manifestaient un vrai repentir de leurs fautes. Un jour, après avoir donné plusieurs avertissements à un prêtre en qui son œil exercé découvrait plus de fragilité que de malice, il le fit appeler une dernière fois pour livrer le suprême assaut de la miséricorde. Arrivé à la chambre de l'évêque, le malheureux s'arrêta, frappé de stupeur : un grand crucifix, étendu sur le seuil, lui barrait le passage. « Mon fils, lui dit Alphonse d'une voix tremblante d'émotion, avancez donc et foulez-le sous vos pieds. Est-ce la première fois que vous foulez aux pieds votre Dieu? » Le prêtre éclata en sanglots, promit de réparer ses fautes, et tint parole. Le bon pasteur oublia ses écarts et lui rendit toute son amitié.

On pourrait citer mille preuves de cette tendresse envers les pécheurs repentants. Dénoncé pour des fautes graves à l'évêque et au roi, poursuivi par les agents, un ecclésiastique vient se jeter aux pieds du saint et lui confesse ses fautes avec le plus vif repentir. Plein de joie, celui-ci ne se contenta pas d'arrêter la procédure à la curie épiscopale, mais il se fit l'avocat du coupable près du tribunal civil.

En une autre circonstance, ayant appris qu'un prêtre appartenant à une famille distinguée se signalait par sa mauvaise conduite, il le manda par trois fois sans que celui-ci daignât se présenter. Il le livra à l'officialité et signifia au secrétaire que si le prévenu demandait à lui parler, on le renvoyât au vicaire-général chargé d'instruire la cause. A la pensée d'avoir à subir un jugement, le prêtre entre en fureur, monte en carrosse, et se rend chez l'évêque pour lui demander raison de son audace. Trouvant porte close, il fait retentir l'antichambre de ses clameurs. Ne sachant d'où venait ce vacarme, Alphonse appelle son secrétaire; mais à peine la porte est-elle ouverte que le prêtre se précipite dans la chambre. L'évêque malade était assis sur son lit, absorbé dans une profonde méditation. « Mon fils, dit-il, allez trouver le vicaire-général. — Monseigneur, répond le prêtre, je ne connais pas le grand vicaire, je n'ai d'autre supérieur que M^{re} de Liguori. » Et subitement transformé, il se jette aux pieds du saint prélat, qui, plus ému que lui, lui reprocha doucement sa conduite : « Mon fils, je vous ai mandé trois fois, et vous n'êtes pas venu. J'ai dû procéder juridiquement contre vous pour faire cesser le scandale que vous donnez. — C'est vrai, reprit le coupable en sanglotant, je le confesse à ma honte. J'ai péché plusieurs fois depuis huit mois, et si je ne suis pas tombé plus souvent, c'est que l'occasion m'a manqué. Je vous ouvre mon cœur : faites de moi ce qu'il vous plaira. — Puisque vous reconnaissez votre faute, répondit Alphonse avec bonté, je vous laisse à vous-même le choix de la pénitence. — Mon père, murmura le nouvel enfant prodigue, la voix étouffée par les larmes, je veux me retirer quelque temps dans votre couvent de Saint-Ange, et je reparaitrai devant vous quand vous m'aurez fait savoir que vous m'avez pardonné. » L'évêque alors se fit apporter les pièces du procès : « Mon fils, dit-il en les déchirant, je prie Dieu d'en faire autant dans le ciel. » Les trois témoins de cette scène touchante avouent qu'ils ne pouvaient contenir leur émotion. Le converti se rendit à Saint-Ange, où il fit une retraite d'un mois. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne cessa d'édifier le pays.

Miséricordieux à l'égard du prêtre repentant, le saint se montrait inexorable à l'égard du pécheur incorrigible. Après avoir épuisé tous les moyens spirituels, il recourait à la réclusion et à l'exil. Si son autorité ne suffisait pas, il réclamait l'intervention du bras séculier, tant pour venger l'honneur de l'Église outragée que pour éloigner le loup de la bergerie. Il lui coûtait sans doute d'en venir à cette extrémité, mais il immolait son cœur à son devoir. « Mon fils, disait-il à un coupable qui lui reprochait sa sévérité, croyez-vous donc que j'agisse ainsi par plaisir ou pour satisfaire mon ressentiment? C'est vous qui me contraignez à sévir. Corrigez-vous, et puis prenez mon sang; je suis prêt à vous le donner jusqu'à la dernière goutte. » Des prêtres dégradés restèrent en prison ou en exil jusqu'à six et dix années. L'un d'eux, enfermé dans les cachots de l'évêché, parvint à s'évader, emportant avec lui le lourd cadenas qui fermait sa porte. « Bon débarras pour le diocèse, dit l'évêque en apprenant sa fuite; nous n'avons qu'une chose à regretter : c'est le cadenas qu'il nous a enlevé. »

Aucune considération de personne n'arrêtait son bras. Chanoines, curés, bénéficiers, nul n'échappait à ses coups quand la conscience lui ordonnait de frapper. Ayant appris les désordres d'un curé, il résolut de lui ôter sa charge. On eut beau lui représenter que le châtiment augmenterait le scandale; il resta inflexible, et il allait prononcer la destitution quand le malheureux vint se jeter à ses pieds, et lui donna des preuves non équivoques d'amendement. — Un autre, condamné à l'exil, se prévalait d'une amnistie générale accordée par le roi. « L'amnistie ne lui est pas applicable, répondit le saint, dites-lui qu'il s'en aille au plus vite, ou je le ferai poursuivre en vertu du décret que j'ai obtenu contre lui. » — Une seule fois Alphonse parut faiblir, mais pour laisser à Dieu le soin de frapper. Un ecclésiastique, sorti des prisons de l'officialité, reprit aussitôt sa vie déréglée : « Laissez-le faire, dit l'évêque; la justice de Dieu n'est pas loin. » Quelques jours après, une mort subite emporta dans l'éternité le pécheur incorrigible.

Chargé de tout le troupeau, il surveillait les religieux non moins que les prêtres séculiers. Nul plus que lui n'honorait de sa bienveillance ceux d'entre eux qui se montraient dignes de leur vocation. Il les chargeait d'emplois importants, les choisissait pour examinateurs synodaux, leur confiait la direction des religieuses, les envoyait prêcher le carême, les missions, les retraites, et se plaisait à les encourager et à les récompenser selon leur mérite. Mais il ne pouvait souffrir chez les religieux le moindre relâchement dans

la discipline ni la moindre atteinte aux bonnes mœurs. « Les vrais religieux, disait-il, sont la consolation des évêques et le soutien des diocèses; les mauvais font la croix des pasteurs et le malheur des peuples. » Dès son arrivée à Sainte-Agathe, il prit à tâche de purger les couvents des sujets plus ou moins gangrenés. Tout d'abord, il demandait au supérieur local de les éloigner du diocèse. Si cette démarche restait sans effet, il s'adressait au provincial, et si le provincial ne s'exécutait pas, il en appelait au général. Ayant un jour fait connaître à un supérieur d'ordre les dérèglements d'un de ses sujets, celui-ci refusa de lui donner satisfaction. Alphonse eut alors recours au roi, qui bannit le coupable. « Du temps de notre saint évêque, dit le vicaire général Rubini, les monastères, purgés par lui de leurs membres indignes, étaient comme autant de jardins où l'on respirait le parfum de l'innocence et de la vertu. »

Sans peur comme sans respect humain, le saint poursuivit aussi avec rigueur les laïques scandaleux. « Je suis le pasteur des prêtres et des religieux, disait-il, mais ce n'est là qu'une minime portion de mon troupeau. Le troupeau de l'évêque comprend toutes les âmes que Dieu lui a confiées, et dont il doit rendre compte. » — « Jamais prélat, dit le curé Bartolini, ne mit plus d'ardeur à empêcher l'offense de Dieu que M^{sr} de Liguori. Il avait le péché tellement en horreur qu'il le poursuivait à outrance, et jusque dans ses derniers retranchements. » Du matin au soir il était à la piste des scandaleux. Des surveillants actifs l'informaient des moindres désordres, et les magistrats, enflammés par son zèle, le secondaient de tout leur pouvoir. « Chose étonnante! dit un curé, ce que nous ignorions, nous, l'évêque nous l'apprenait. Maintes fois, un acte criminel s'étant commis la nuit dans un village éloigné, le jour avait à peine paru qu'on nous mandait à l'évêché pour nous en avertir. »

Avant d'en venir aux mesures de rigueur, Alphonse réprimandait plusieurs fois, suppliait, menaçait, recourait à l'intervention de personnes capables d'ébranler les obstinés. Quelquefois il ajoutait de sinistres prédictions, que Dieu se chargeait de réaliser. Un notaire de Durazzano, Nicolas Mazzola, l'affligeait par son inconduite et ne tenait aucun compte de ses avertissements. « Mon fils, lui dit-il un jour, vos péchés vous conduiront très loin : vous mourrez d'une mort tragique. » Longtemps après, le malheureux périt sur l'échafaud. En allant au supplice, il dit aux moines qui l'assistaient : « Cette mort m'a été prédite dans ma jeunesse par M^{sr} de Liguori. » Jusque-là il avait résisté aux exhortations du confesseur, mais ce

souvenir le fit rentrer en lui-même. Il se confessa, et mourut en invoquant le saint évêque.

Les moyens de persuasion reconnus insuffisants, il recourait à la force avec toute la promptitude possible, afin de couper court au danger de péché. Il s'entretenait un soir avec un archevêque et d'autres personnages, lorsqu'un messager vint lui annoncer qu'un individu, menacé par lui de la prison, se trouvait de nouveau chez sa complice. Aussitôt il commanda au secrétaire Verzella d'aviser le gouverneur en le priant d'arrêter immédiatement le coupable. « Vu l'heure avancée, hasarda-t-on, ne pourriez-vous pas attendre jusqu'à demain? — Jusqu'à demain! s'écria-t-il avec effroi: et les péchés commis cette nuit, est-ce vous qui en rendrez compte? » Verzella s'acquitta de sa mission, et le gouverneur, par égard pour le serviteur de Dieu, incarcéra sur-le-champ l'obstiné libertin.

Insensible à la crainte, à la menace, à la violence, le saint évêque procédait contre le gentilhomme aussi bien que contre l'homme du peuple. Une personne lui dénonçait en tremblant les dérèglements d'un puissant seigneur. « Vous osez à peine me parler à l'oreille, lui dit-il, et moi je vais sans ménagement présenter là-dessus un rapport au roi; vous tremblez, et moi je voudrais mourir martyr! » De fait, il s'exposait parfois à de terribles ressentiments. Un gentilhomme d'Airola vivait en concubinage, sans pitié pour sa femme, qu'il avait reléguée loin de lui. L'évêque ne manqua pas de l'avertir; mais, fort du crédit dont il jouissait, le coupable méprisa ces remontrances. Il le dénonça au prince de la Riccia, qui bannit la complice de ces désordres. Traduit alors par le prince et par l'évêque devant la haute cour de justice, l'orgueilleux seigneur fut condamné à une longue détention.

Un autre débauché du grand monde, exaspéré de voir l'évêque traverser ses criminels projets, vint un jour l'accabler d'invectives. « Sachez que vos colères ne m'intimident nullement, lui dit Alphonse, et que je dénoncerai votre conduite au roi. » A ces mots, l'audacieux tira son épée en poussant des cris de rage qui retentirent dans tout le palais. Les serviteurs accoururent et trouvèrent l'évêque parfaitement calme devant son agresseur. « Frappez, disait-il, je fais mon devoir et ne crains rien. Tout mon bonheur, sachez-le, serait de mourir martyr en défendant la loi de Dieu. Je ne vous laisserai pas dormir dans votre péché, car je n'ai pas accepté l'épiscopat pour me damner. »

Ces traits d'héroïsme lui étaient familiers. Un officier vivait à

Sainte-Agathe dans l'adultère. Réprimandé plusieurs fois par l'évêque, sa fierté militaire se révolta. « Que nous veut donc, s'écriait-il un jour, ce vieillard décrépit? » Un nouvel avertissement provoqua de sa part de terribles menaces. Plusieurs prêtres, qui connaissaient ce caractère violent, prévinrent l'évêque que sa vie était en danger. Il leur répondit avec le courage d'un Chrysostome : « Qu'il m'envoie une balle dans la tête : je suis prêt à mourir, mais je veux à tout prix que le scandale cesse. » Et comme le scandale ne cessait point, il dénonça l'officier et fit exiler sa complice.

Des troupes de soldats, en garnison dans le voisinage de Mojano, y causaient de grands désordres. Il eut recours au commandant, qui leur défendit de mettre les pieds dans le diocèse de Sainte-Agathe. A Arienzo stationnait un régiment de campagne pour le service des terres voisines. Ayant appris que le libertinage n'y était nullement réprimé, il obtint le déplacement de ce régiment. La moralité lui était tellement à cœur qu'à l'arrivée de nouvelles troupes à Sainte-Agathe ou à Arienzo, il faisait appeler le chef pour lui recommander l'honneur des familles. « Monseigneur, lui dit un jour un capitaine, mes soldats ne sont pas des capucins. » Alphonse ne s'en aperçut que trop bien : c'étaient des libertins, dont il dut dénoncer les débordements au tribunal de Montefusco.

Le saint fit également une guerre à outrance aux femmes de mauvaise vie. « Je sais bien, dit-il, qu'on les tolère dans les villes considérables pour éviter de plus grands maux, mais il faut absolument les bannir de nos petites localités, sous peine de voir se corrompre toutes les classes de la population. » Sarnelli les avait converties ou parquées dans un quartier de la capitale : il leur donna, lui, le choix entre la conversion ou l'exil. Bientôt on lui énuméra tous leurs repaires, et il leur fut impossible de tromper sa vigilance. Il essaya d'abord de les ramener à Dieu en leur représentant l'énormité de leurs fautes, le scandale donné aux âmes, et le châtiment éternel qui les attendait. Pour leur enlever tout prétexte de continuer leur infâme métier, il daignait leur venir en aide. Grâce à sa charité, beaucoup renoncèrent à leur vie criminelle et firent pénitence. Il recommandait spécialement aux missionnaires de travailler à la conversion de ces malheureuses : « Accordez-leur des secours, disait-il, et sans ménager l'argent, pourvu qu'elles reviennent sincèrement à Dieu. »

Celles qui résistaient à ses admonitions, il les poursuivait sans merci. Il remuait ciel et terre, et mettait à contribution seigneurs, ministres, tribunaux de province, et jusqu'à la cour suprême. Était-

il informé de la présence d'une de ces femmes perdues, il la dénonçait au pouvoir. « Quand il s'agit d'empêcher l'offense de Dieu, disait-il, on ne saurait trop se presser. » Il envoya un jour son secrétaire prier le gouverneur d'incarcérer une femme mariée qui vivait publiquement dans l'adultère, mais le gouverneur était absent. Plus tard, comme il demandait le résultat de cette démarche, Verzella s'excusa en alléguant qu'il n'avait pas rencontré le magistrat ni trouvé le temps de lui faire une seconde visite : « Don Félix, dit-il avec un profond sentiment de douleur, il faut tout quitter quand l'honneur de Dieu est en cause. »

Si la prison ne suffisait pas pour convertir ces pécheresses, il demandait qu'on les bannit. « J'ai besoin de Votre Excellence, écrivait-il au duc de Maddaloni, pour éloigner d'Arienzo un scandale public. Il y a là une mauvaise fille qui, l'année dernière, fut condamnée à l'exil ; mais, sur ses belles promesses, je fis surseoir à l'exécution de la sentence. Or je viens d'apprendre qu'elle vit plus mal que jamais, et je vous supplie en conséquence de réitérer l'ordre d'expulsion. Vous voyez combien m'est nécessaire votre assistance pour me disculper devant Dieu. » A propos de trois autres créatures dont il avait demandé le bannissement, le gouverneur d'Arienzo lui écrivit : « Je viens de signer l'ordre d'exil, mais plaise à Dieu qu'il n'en arrive pas un plus grand mal ! Elles iront dans d'autres localités où, affranchies de vos admonitions et privées de vos aumônes, elles se livreront à de plus grands désordres. — Que chacun veille sur ses brebis, répondit l'évêque ; quand elles se verront chassées en tous lieux, couvertes d'infamie, sans asile et sans pain, elles ouvriront les yeux et renonceront au péché. »

Il était surtout impitoyable envers celles qui corrompaient les autres pour les associer à leur abominable commerce. L'une d'elles, qui avait plusieurs filles à son service, subissait les punitions sans le moindre repentir. « Misérable, lui dit un jour Alphonse, tu ne veux pas mettre un terme à tes crimes, mais Dieu saura bien t'y forcer. Tu mourras en état de damnation et de la manière la plus horrible. » Or il arriva que, pour éviter la prison, elle s'enfuit sur les montagnes voisines d'Arienzo. La nuit, elle se rapprochait de la ville pour se livrer à la débauche. Au retour d'une de ces criminelles équipées, elle tomba dans une mare profonde et s'y noya. Son cadavre, conduit à la voirie, fut enseveli sous un tas de fumier.

A cette sévérité nécessaire pour jeter la terreur dans l'âme des incorrigibles, l'évêque joignait la plus grande charité pour les pé-

cheresses repentantes. C'était vraiment le bon pasteur retrouvant ses brebis égarées. Qui racontera ses générosités à l'égard de ces pauvres Madeleine, non seulement à Sainte-Agathe mais dans toutes les paroisses du diocèse! Les curés étaient chargés de leur distribuer ses aumônes. Une malheureuse mère vivait dans le vice ainsi que ses deux filles, mais enfin, dociles aux avertissements de l'évêque, toutes trois revinrent à Dieu. Il les fournit de meubles et de vêtements, et leur assigna une petite rente qui, ajoutée au fruit de leur travail, leur permit de vivre honnêtement. Combien de fois ces enfants prodigues arrivèrent près de lui en haillons et mourant de faim! Il leur suffisait de dire sincèrement : J'ai péché contre Dieu! A l'instant il oubliait tout, les secourait dans leur misère, et pleurait de joie parce que ces âmes mortes depuis longtemps étaient enfin ressuscitées.

Cette compatissante charité à l'égard de créatures déchues lui attirait bien des critiques. Il ferait mieux, disait-on, de réserver ses dons pour les pauvres honnêtes, d'autant plus que ces femmes dégradées abusent souvent de sa bonté. « Je dois secourir tous les pauvres, disait-il, mais surtout ceux qu'un secours peut tirer du péché. Si parfois je suis trompé, peu m'importe, pourvu que je traverse les desseins du démon! C'est beaucoup d'empêcher l'offense de Dieu ne fût-ce que pendant quelques jours, et d'ailleurs beaucoup rentrent dans le devoir et y persévèrent. » De fait, lit-on dans le procès de béatification, on ne saurait compter les malheureuses qu'il a rendues à l'honneur et à la vertu, soutenues de ses libéralités, mariées honnêtement ou placées dans des refuges ou des couvents. C'est un problème de savoir de quelle mine inconnue et mystérieuse il tirait l'argent nécessaire à ses œuvres, à ses aumônes de tous les jours, et surtout à cette entreprise de la réformation des mœurs. Sans nul doute la bonne Providence multipliait en sa main les ducats dont il faisait un si saint usage.

C'est ainsi que l'évêque de Sainte-Agathe parvint à transformer son diocèse, ainsi que l'atteste l'archidiacre Rainone, bien placé pour en juger puisqu'il avait connu l'ancien régime et le nouveau. « Jusqu'à M^{sr} de Liguori, dit-il, le crime marchait tête levée dans les villes et les villages du diocèse. Dès que cet envoyé de Dieu fut chargé de gouverner notre Église, le vice se vit traqué jusque dans les antres les plus cachés, et s'il en sortait parfois, ce n'était que furtivement et timidement. »

D'accord! diront peut-être certains modérés, mais la fin ne justifie pas les moyens rigides, excessifs, peu conformes à la man-

suétude épiscopale, dont se servit l'évêque. Contre les pécheurs on doit employer les armes spirituelles, non la coaction matérielle, la prison, les verges, l'exil. — On rencontre aujourd'hui beaucoup de catholiques disposés par leurs opinions, qu'ils appellent libérales, à prononcer ainsi des condamnations contre les saints, mais il est bon de leur rappeler que leur objection, en ce qui concerne l'évêque de Sainte-Agathe, a été faite et réfutée au procès de sa canonisation. Le promoteur de la foi, celui qu'on appelle l'avocat du diable, peut leur servir d'interprète. Voici en effet comment il s'est exprimé à propos de la guerre à outrance que fit saint Alphonse aux pécheurs scandaleux et incorrigibles : « J'admire sans aucun doute le zèle du serviteur de Dieu, mais il est à regretter que les moyens employés par lui pour arriver à son but ne soient pas plus conformes aux règles de la prudence. Ses actes, bien qu'ayant une fin louable, ne seront pas approuvés par tout le monde. Il y a bien des hommes qui critiqueront sa conduite à l'égard des pécheurs scandaleux et surtout des femmes publiques, qui furent exilées par ses ordres après avoir été fustigées. On se demande si ce genre de punition ne scandalise pas plus qu'il n'édifie. Aussi, au nombre de ceux qui sont chargés de corriger les mœurs, en trouve-t-on beaucoup, surtout parmi les ecclésiastiques, qui désapprouvent ces corrections comme inopportunes, et se contentent de procédés moins violents pour diriger les peuples qui leur sont confiés¹. »

On voit qu'il y avait au siècle dernier, même dans les rangs du clergé, des opportunistes, qui ne manquèrent pas de blâmer l'évêque de Sainte-Agathe à l'occasion de sa guerre au péché. L'avocat du diable a reproduit leurs accusations. Or voici la réponse de l'avocat du saint, confirmée par le jugement de l'Église. « Les punitions employées par le serviteur de Dieu, dit-il, ne paraissent pas opportunes à notre adversaire, et il ajoute que des moyens moins retentissants suffisaient pour atteindre son but puisque d'autres évêques s'en contentent. — Les évêques, j'en conviens, sont libres d'employer, pour réprimer les crimes et réfréner les femmes perdues, les moyens qu'ils jugent adaptés aux besoins de leurs diocèses respectifs. Mais la conduite de certains évêques ne constitue pas une règle pour leurs collègues. Un pasteur prudent doit adapter les peines à la fréquence plus ou moins grande des délits et scandales. C'est ce qu'a fait notre vénérable dans un dio-

1. *Summar. objectionale*, n° 38.

cèse extrêmement porté au vice de la chair¹, comme l'affirment les témoins. Il fallait des punitions publiques tant pour venger l'honnêteté des mœurs que pour empêcher la contagion des mauvais exemples, selon le texte du droit : « Afin que le châtement d'un particulier imprime à la société tout entière une crainte salutaire. »

« Et ces châtements que vous semblez condamner, ce sont précisément les peines que l'Église, dans sa prudence toute divine, a édictées contre les prostituées, les concubinaires et les adultères. C'est l'ancien droit aussi bien que le nouveau, comme le prouvent ces décrets du concile de Trente : « Les femmes mariées ou non mariées, convaincues de vivre publiquement avec des adultères ou des concubinaires, seront, après une triple admonition, châtiées plus ou moins gravement selon la gravité de leurs fautes, et chassées de la ville ou du diocèse si l'évêque le juge nécessaire, au besoin même avec l'appui du bras séculier. Les autres peines édictées par le droit contre les adultères et concubinaires resteront en vigueur. » Et par ces autres peines, disent les canonistes, il faut entendre l'amende, la prison, les châtements corporels. En conséquence, si vous blâmez en ce point la conduite du serviteur de Dieu, vous blâmez du même coup l'Église, en d'autres termes vous tombez dans l'impiété.

« Je ne ferai pas un crime à M^{sr} de Liguori, dit notre adversaire, d'avoir réprimé les désordres en châtiant, après les monitions prescrites, les ecclésiastiques scandaleux ou incorrigibles, ni même d'avoir employé le bras séculier contre les contumaces. » — Ce n'est pas assez de ne pas lui en faire un crime. Il ne manquerait plus que d'appeler criminels le zèle et la sollicitude du pasteur, au lieu d'en prendre acte pour prouver son héroïque vertu. « Si vous appelez vice, dit saint Augustin, les merveilleux effets de la charité, il ne vous reste plus qu'à transformer en vertus les vices réels. » Bien loin de lui reprocher d'avoir usé des moyens donnés par l'Église pour réformer son diocèse, il faudrait condamner sa négligence, s'il eût abandonné au démon les âmes qu'il devait sauver. Et après avoir cité Ferrari sur les lois disciplinaires portées contre les femmes perdues, l'avocat déplore avec lui l'insouciance indulgente de ceux qui n'en usent pas : « Plût à Dieu, dit-il, qu'on employât contre elles l'exil ou la prison, afin que les autres pécheuses, terrifiées par ces châtements, abandonnassent leur infâme métier. »

1. *Assai portato a questo vizio scellerato.*

L'histoire a justifié bien vite ces regrets de l'illustre canoniste et du défenseur de saint Alphonse. En cette seconde moitié du dix-huitième siècle, beaucoup de prélats, plus ou moins imbus des doctrines nouvelles, crurent que le code pénal ecclésiastique n'était plus de saison. La peine n'existant plus, l'horreur du péché disparut, les vices les plus abjects déshonorèrent les enfants de Dieu et jusqu'aux ministres des autels. La Révolution brisa dans les mains du clergé ces armes nécessaires, mais dont on ne faisait aucun usage. A l'Église, reine du monde de par Jésus-Christ Notre-Seigneur, on enleva sa couronne, ses biens, ses tribunaux, ses juges, son droit de coercition et d'appel au bras séculier. Désormais, qu'il soit évêque ou pape, le prêtre n'est plus qu'un homme comme les autres, sans autorité comme sans immunité. Le chrétien peut profaner son baptême par les crimes les plus flétrissants, vivre en concubinage public, renvoyer sa femme comme Hérode pour prendre la femme de son frère : le prêtre n'a plus rien à dire. S'il s'avisait de reprendre un scandaleux, il s'exposerait à se voir intenter un procès pour injure ou diffamation.

Cette déchéance, qu'on décore du beau nom de progrès, la Révolution nous y a tellement habitués que des chrétiens et même des prêtres se demandent s'il faut regretter ce temps où l'Église était reine. Ils sont heureux de vivre sous le régime de la liberté; ils blâment le Saint-Office, ils blâment toute coercition, ils blâmeront l'évêque de Sainte-Agathe d'avoir sauvé son diocèse en usant du droit ecclésiastique, et ils ne s'apercevront pas qu'ils condamnent et l'Église, qui l'a placé sur les autels, et Jésus-Christ, qui chassait les vendeurs du Temple. Selon le mot sanglant de l'avocat de saint Alphonse, leur libéralisme « verse dans l'impiété ».

CHAPITRE VIII.

PROMOTIONS.

1764

Les ordinands. — Examen de capacité. — Inquisition sur la conduite. — Inutilité des recommandations. — Deux indignes. — La retraite d'ordination. — Banquet des « prémisses ». — Choix des curés. — Le concours. — Science et vertu. — La résidence. — Promotion aux canonicats. — Solliciteurs évincés. — Un notaire exaspéré. — Charité du saint. — Les idées du P. Caputo.

Après avoir arraché l'ivraie semée par l'homme ennemi, il s'agissait de cultiver le champ du père de famille en préposant aux paroisses des prêtres selon le cœur de Dieu. Alphonse y pourvut par ses promotions aux ordres et aux bénéfices.

On voit par ses *Réflexions aux évêques* combien le pouvoir de conférer le sacerdoce effrayait son âme. « Quel compte un évêque devra rendre à Dieu, dit-il, touchant le devoir d'écarter de l'autel les indignes et d'y faire monter ceux qui méritent cet honneur ! Cette pensée faisait trembler saint François de Sales. Aussi, sans nul égard pour la noblesse ou le talent, n'ordonnait-il que les aspirants dont la vie exemplaire offrait des gages de persévérance dans la vertu. Et il avait raison, car la science sans la vertu ne fait que donner plus de crédit et d'influence aux vicieux. Il arrivait de là que, selon la pratique des saints évêques, il ordonnait peu de prêtres. Les vraies vocations ne sont pas nombreuses, ce qui explique pourquoi l'on ne trouve qu'un petit nombre de prêtres qui travaillent à se sanctifier et à sanctifier les âmes. « L'Église n'a pas besoin de beaucoup de prêtres, disait saint François de Sales, mais seulement de bons prêtres ¹. »

Cette vérité trouvait une application particulière dans le royaume de Naples, où chaque famille avait son candidat au sacerdoce. Sans

1. *Riflessioni*, cap. 1, § 2.

doute il ne manquait pas de jeunes gens pieux, décidés à devenir de vrais sauveurs d'âmes, mais combien aussi dont la seule ambition était d'obtenir une chapellenie lucrative et de passer leurs journées, la messe dite, à gérer comme de bons économistes les affaires de leur famille ! Notre saint ne le savait que trop bien, et c'est pourquoi, voulant à tout prix remédier au mal, il adressa, dès la fin de 1764, l'ordonnance suivante à tous les aspirants au sacerdoce :

« Une des plus graves obligations de l'évêque, c'est d'écarter de l'autel les candidats indignes. S'il ne le fait pas, dit le concile de Trente, il répondra des péchés commis par ceux qu'il ordonnera. C'est pourquoi nous venons indiquer à tous ceux qui aspirent aux ordres sacrés ce que nous exigerons d'eux pour la science comme pour la conduite.

« Relativement à la conduite et aux bonnes mœurs, l'ordinand devra fournir un certificat du préfet de la congrégation des cas de morale constatant qu'il a assisté aux conférences ; un certificat de la chancellerie, témoignant qu'il n'existe aucun empêchement canonique à son ordination ; enfin un certificat de son curé, établissant qu'il a servi à l'autel les dimanches et fêtes, enseigné le catéchisme aux enfants, reçu les sacrements au moins tous les quinze jours, assisté à la messe et visité le saint Sacrement chaque jour, enfin qu'il a toujours porté la soutane, et n'a pris part ni aux jeux défendus ni aux parties de chasse.

« Quant à la science, les aspirants à la tonsure rendront compte de la doctrine chrétienne et de la méthode d'oraison. Les aspirants aux ordres mineurs devront bien savoir ce qui concerne la matière, la forme, la réception et l'administration des sacrements ; les futurs sous-diacres, les cinq traités de l'ordre, du serment, du vœu, des heures canonicales, et des censures ; les futurs diacres, les traités de la conscience, des lois, des actes humains, des péchés, des vertus théologiques, de la charité envers le prochain, de la religion et du blasphème ; les futurs prêtres, les traités de l'eucharistie et du saint sacrifice, de la pénitence, du mariage et de l'extrême-onction, les huit derniers préceptes du Décalogue et les commandements de l'Église.

« Si l'on objecte que nous demandons aux ordinands plus de science que n'en exige le concile de Trente, nous répondons par ce texte du même concile : « Les futurs prêtres doivent être soigneusement examinés et trouvés capables d'administrer les sacrements ; » ou encore par cette parole d'Innocent XIII confirmée par Benoît XIII :

« Nous exhortons les évêques à n'élever au sacerdoce que des clercs suffisamment instruits, au moins dans la théologie morale. »

Or, pour couper court à toute illusion sur la portée pratique de ces ordonnances, l'évêque avait pris soin de faire, en arrivant dans le diocèse, cette déclaration catégorique. « Sous notre gouvernement, écrit-il dans une circulaire du 30 juillet 1762, inutile de se faire recommander soit pour les ordinations, soit pour la collation des bénéfices. Le mérite de chacun sera la seule recommandation valable auprès de nous. Tous ceux qui se réclameraient d'un patronage quelconque doivent savoir qu'ils se rendraient, par le fait même, indignes de l'ordination ou du bénéfice. »

Les ordonnances ne restèrent pas lettre morte, comme il arrive trop souvent. L'examen des ordinands, présidé par l'évêque entouré de son conseil, était aussi sérieux qu'impartial. Alphonse agissait du reste plus en père qu'en supérieur. Loin de déconcerter les patients, il leur inspirait du courage. Ses questions, toujours claires et précises, donnaient aux jeunes gens instruits toute facilité pour répondre. Néanmoins l'examen des sous-diacres, très détaillé, devenait parfois redoutable. Un curé attesta que, tenu sur la sellette pendant cinq heures, il avait dû rendre compte de tous les traités.

Personne n'était exempt de cette épreuve. Eût-on d'ailleurs fourni plusieurs fois des témoignages de sa capacité, il fallait se plier à la loi commune. L'évêque se montrait particulièrement sévère pour ceux qui, comptant sur leurs talents, s'appliquaient moins au travail. Parfois les examinateurs proposaient d'admettre un candidat qui n'avait pas complètement satisfait, alléguant qu'il acquerrait facilement pendant le cours des études la science qui lui manquait; mais Alphonse répondait en souriant que la grammaire de l'examen ne connaît pas de futur. Les ordinands qui se présentaient avec des lettres dimissoriales de leurs évêques n'étaient nullement dispensés de prouver leur savoir. Ayant un jour fait subir un examen à un clerc envoyé par l'évêque de Caserta, celui-ci usa de représailles envers un clerc de Sainte-Agathe qu'Alphonse, alors malade, l'avait prié d'ordonner. Loin de s'en offenser, il dit à son entourage, qui se montrait un peu froissé du procédé : « L'évêque n'a fait que son devoir, et nul n'a le droit de l'en blâmer. » Si des réguliers se présentaient à l'ordination, il les faisait interroger en sa présence par deux religieux de leur ordre, ou, s'il ne s'en trouvait pas dans les environs, il les examinait lui-même, assisté de son vicaire général et d'un chanoine. Un jour il allait commencer la messe d'ordination quand le maître des cérémonies lui annonça

qu'un jeune carme venait d'arriver. « C'est bien, dit Alphonse, mais il faut l'examiner. » Le religieux répondit que son provincial le trouvait capable. « J'en suis persuadé, répondit-il, mais c'est moi, et non votre provincial, qui dois vous imposer les mains. » Le carme déclina l'épreuve et s'en retourna. — Un étudiant distingué de Naples, qui venait de soutenir brillamment une thèse publique devant les docteurs, se présenta pour être promu au sacerdoce. La fameuse thèse n'eut pas la vertu de lui épargner l'examen : il dut subir la condition imposée à tous, sous peine de n'être pas ordonné.

Une fois le candidat évincé pour défaut de science, tous les avocats du monde eussent en vain plaidé sa cause. « Les ordonnances sont faites pour être observées, disait Alphonse, et non pour orner les murs des sacristies. » A toutes les instances des amis, parents, protecteurs, il opposait cette réponse laconique mais péremptoire : « Ma conscience s'y oppose. » Le prince de la Riccia, à qui l'évêque avait de si nombreuses obligations, tenta vainement de faire ordonner un de ses vassaux, jugé incapable. « Très honoré prince, lui écrivit le saint, pardonnez-moi, je vous prie, de ne pas accéder à votre désir, mais en conscience je ne le puis. » — « Votre refus, lui répondit le digne seigneur, ne m'a nullement offensé. J'ai admiré votre énergie tout apostolique, et je promets de ne plus vous importuner par de semblables demandes. »

L'enquête sur les mœurs du candidat n'était pas moins rigoureuse. En cette matière il engageait la conscience des curés. « Pour la science, disait-il, je m'en assure moi-même; mais pour la conduite, je dois m'en rapporter à vous. » Il ne se contentait pas d'une simple attestation de complaisance, il exigeait un certificat confirmé par serment. Plus sévère encore envers les étudiants de Naples, il voulait savoir s'ils suivaient assidûment les cours, s'ils fuyaient les jeux, théâtres, et liaisons dangereuses, s'ils assistaient chaque dimanche à la congrégation des clercs étrangers et fréquentaient les sacrements. Tout jeune homme de moralité douteuse était impitoyablement évincé. Il refusa même le diaconat à un sous-diacre à qui l'on reprochait certaines légèretés. Le malheureux s'engagea dans la garde italienne. « Brebis perdue, dit l'évêque, si l'on ne vole à son secours. » Il le racheta de ses propres deniers et pourvut à son existence en lui donnant une place de clerc sacristain, mais jamais il ne consentit à l'ordonner. Un gentilhomme vint un jour intercéder en faveur d'un sujet refusé pour de graves motifs. Son plaidoyer dura une heure sans que l'évêque donnât le

moindre signe d'impatience. — « Vous avez fini? dit-il quand l'interlocuteur fut à bout de souffle; eh bien! figurez-vous que vous avez parlé à un mort. — Je ne comprends pas, répondit le gentilhomme. — Vous allez comprendre, repartit Alphonse. Un mort ne pourrait pas vous répondre: je suis exactement dans le même cas. » Et l'avocat n'insista point, comprenant que, malgré sa faconde, il ferait difficilement entrer ses idées dans la tête d'un mort.

Malgré tant de prudence et de sévérité, le saint eut néanmoins à déplorer deux lamentables événements. A son arrivée à Sainte-Agathe on lui présenta un diacre d'un savoir éminent, mais peu édifiant, et de plus porté à la boisson. Il refusa de l'admettre à la prêtrise, bien que des personnages de distinction intervinsent en sa faveur. Après plusieurs années, quelques membres du chapitre renouvelèrent leurs supplications sans parvenir à le fléchir; mais enfin ils lui démontrèrent par des raisons si convaincantes l'amendement de leur client que, forcé de se rendre, il s'écria : « Soit, je l'ordonnerai, mais vous verrez qu'il ne sera pas longtemps sans retomber et qu'il fera une triste fin. » La prophétie se réalisa de point en point. Peu après le malheureux se laissa vaincre par sa passion, tomba dans un fossé et se noya. — Un ecclésiastique très méritant prit aussi la défense d'un autre diacre que l'évêque jugeait indigne du sacerdoce. Il représenta tant de fois et avec tant d'insistance la vie retirée et exemplaire de son protégé et son exactitude à recevoir les sacrements qu'Alphonse dut croire à une sincère conversion. Il l'admit donc à la prêtrise; mais, à peine ordonné, ce prêtre devint un sujet de scandale, fut jeté en prison, et finit par s'enfuir du diocèse. « Voilà les fruits de vos recommandations inconsidérées, » dit l'évêque à l'ecclésiastique qui l'avait trompé. — J'ai eu pitié de sa pauvreté, prétextait celui-ci. — Comment, reprit Alphonse indigné, vous êtes prêtre, et pour procurer de l'argent à un misérable, vous me trahissez et vous trahissez Jésus-Christ! »

Les ordinands acceptés, l'évêque voulait que leur ordination fût pour eux une source de grandes bénédictions. Tous devaient s'y préparer par une retraite de huit jours, soit dans une maison de la congrégation, soit chez les pères de la Mission, et non auprès de moines relâchés, comme il s'en trouvait à cette époque. « Si les religieux n'ont pas l'esprit d'oraison, observait justement l'évêque, ils ne le donneront pas aux autres. Les exercices se réduiront à de simples lectures, c'est-à-dire à des passe-temps depuis le matin jusqu'au soir. Un diacre lui ayant demandé de se rendre à Naples plutôt qu'à Saint-Ange, où le règlement lui paraissait trop sévère :

« Vous désirez donc faire une partie de plaisir? » lui demanda le saint; et il l'envoya prendre sa part des austérités de Saint-Ange.

Avant de procéder à l'ordination, l'évêque réunissait les jeunes élèves et leur adressait une allocution sur l'excellence de l'état ecclésiastique et l'obligation de répondre à cette sublime dignité par la sainteté de la vie. Au moment de la sainte communion, il leur faisait une exhortation si pleine d'onction que les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes. Le lendemain, jour de la première messe, jour des noces solennelles de Jésus avec l'âme, ainsi que l'appelait Alphonse, il proscrivait les fêtes mondaines, les repas somptueux, les réunions bruyantes, afin que le nouveau prêtre, tout entier à son Dieu, puisât dans un saint recueillement la plénitude des grâces nécessaires pour remplir ses obligations. On regimba contre des prescriptions si contraires aux usages du pays, mais bon gré mal gré il fallut s'y soumettre. Un prêtre de Durazzano, en dépit de la défense, au lieu d'inviter seulement au repas de famille ses parents les plus proches, ce qui seul était permis, fit un grand banquet auquel il convia tous ses amis et connaissances. L'évêque lui adressa une forte réprimande et lui interdit de célébrer la messe pendant quinze jours. C'en fut assez pour libérer les familles des fastueuses « prémisses », et les fidèles, des stupides panégyriques débités à cette occasion.

Le choix des curés ne lui donnait pas moins de souci que le choix des ordinands, car « peu de prêtres, disait-il, sont aptes à bien remplir cette charge très difficile, et si importante, que du curé dépend le salut ou la ruine d'une paroisse ¹. » En arrivant dans son diocèse, Alphonse s'était aperçu que les bénéfices à charge d'âmes étaient les moins recherchés. C'étaient les ecclésiastiques les plus dépourvus de talent et de mérite qui se présentaient au concours. En vertu des trois concupiscences, on préférerait aux paroisses les bénéfices simples, qui conféraient argent, honneur, et repos. L'évêque imagina un excellent moyen de réchauffer le zèle pour les cures : ce fut d'en faire le piédestal des dignités plus éminentes. Dès lors tous les aspirants au canonicat s'empressèrent de concourir à l'effet d'obtenir les paroisses vacantes.

A propos des concours, l'évêque ne manquait pas de rappeler aux examinateurs combien ils se rendraient coupables s'ils coopéraient à la nomination d'un incapable ou d'un indigne. Sans exiger

1. *Riflessioni utili ai Vescovi*, ch. II, § 3.

une haute science, il voulait que les curés possédassent en dogmatique et en morale au moins les connaissances suffisantes pour instruire le peuple et lui donner une direction salutaire. Malheureusement tous n'étaient pas de cette force. A l'occasion d'une conférence des cas de morale l'évêque vit un jour un vieux curé très embarrassé; il s'aperçut ensuite qu'il cherchait les réponses, non pas dans sa tête, mais dans le fond de son chapeau, où il les avait déposées prudemment. Il lui retira sa cure et lui donna un bénéfice simple plus en rapport avec ses capacités. — Parmi les candidats qui se présentèrent à un concours se trouvait un prêtre déjà vieux, et autorisé à entendre les confessions. Il prétendait qu'à raison de son âge et de son titre de confesseur la cure lui était due en toute justice. A l'examen il se montra d'une telle ignorance que non seulement il n'obtint pas la paroisse mais perdit même le pouvoir de confesser.

Tout en estimant la science, Alphonse lui préférait la sainteté. Un seigneur le pria d'admettre au concours un prêtre très savant; son vassal. « Ce sujet, répondit le saint, est un homme inconstant et peu édifiant. Il est venu en personne me présenter sa demande, mais vraiment je ne le crois pas apte, du moins maintenant, à gouverner une paroisse. Quand il sera d'un âge plus mûr et qu'il aura donné des gages de persévérance, je l'admettrai au concours. » Des talents ordinaires et des mœurs exemplaires suffisaient à ses yeux pour faire un excellent curé. « Les grands talents, disait-il, fréquentent plus volontiers les morts que les vivants. Ils se lancent dans les études spéculatives et dans des travaux d'érudition qui les absorbent; s'ils prêchent, on ne les comprend pas; au lieu d'enseigner le catéchisme aux enfants, ils laissent cette besogne à quelque mauvais clerc. Je veux qu'un curé se plaise avec les moribonds, et se divertisse à épeler le *Pater noster* à quelque gros lourdeau. » Toutes choses égales d'ailleurs, le prêtre humble et modeste, sans prétention d'aucune sorte, avait ses préférences. A côté de nombreux prétendants il remarqua certain jour un ecclésiastique assis dans un coin comme le dernier de tous : il lui donna la paroisse, dont il était digne par ses talents, et même très digne puisqu'il n'avait fait aucune demande pour l'obtenir.

Avant de nommer un curé, l'évêque examinait encore avec grand soin s'il possédait, avec la science et la vertu, les aptitudes nécessaires à la direction d'une paroisse. D'un discernement admirable, il se trompait rarement dans ses choix. On lui présenta un jour un homme d'un âge assez avancé, très instruit et de

mœurs irréprochables, mais faible de caractère. Or la localité à pourvoir se distinguait entre toutes par l'esprit indiscipliné des habitants. Alphonse préféra à ce vieillard un homme plus jeune et plus énergique, lequel, par son dévouement et son zèle infatigable, se concilia en peu de temps l'estime et l'affection de tous ses paroissiens.

« Les prêtres auxiliaires, disait-il, doivent avoir les mêmes qualités que les curés, dont ils sont en effet les suppléants. Ce sont eux souvent qui courent au loin visiter les malades et les familles. Supposez-les inhabiles à ces emplois ou d'une conduite peu régulière, ils deviennent à charge aux curés au lieu de leur venir en aide. » Ceux qui offraient ces garanties, il les employait volontiers dans une paroisse aussitôt après leur ordination : « Sans occupation active, observait-il très justement, l'oisiveté et la dissipation les perdront, et plus tard, impatients du joug, ils ne voudront plus travailler au salut des âmes. »

Une fois installés, les curés devaient observer la loi canonique de la résidence. « Ils ne sortiront, dit la seconde ordonnance, que pour cause urgente et avec la permission de l'évêque. Nous les avertissons que manquer à ce devoir c'est commettre un péché grave, et même une injustice si l'on perçoit les fruits de la cure. On est obligé en ce cas de les restituer aux pauvres ou à la fabrique de l'église au prorata de la durée de l'absence. » Aussi le saint ne pouvait-il souffrir que les curés demandassent d'aller prêcher des sermons de carême, surtout qu'à cette époque le pasteur est plus nécessaire que jamais à ses ouailles. « Si vous voulez donner un carême, écrivit-il à un curé, prêchez-le à vos paroissiens. » Et comme ce prêtre promettait de se faire remplacer par un excellent vicaire : « Non, répondit-il, vous êtes pasteur, et le pasteur ne doit pas quitter son troupeau, moins encore pendant le carême qu'en un autre temps. » Le chapitre de la cathédrale choisit pour curé un excellent prêtre, alors professeur dans les écoles publiques. Alphonse s'en réjouit, mais comme ce dernier continuait son enseignement, il ne lui permit pas de cumuler les deux emplois. « Le curé, dit-il, doit être libre de toute autre charge, afin de se donner sans partage à ses administrés. » Le professeur demanda six mois pour rompre l'engagement qu'il avait pris, mais l'évêque exigea qu'il le rompit immédiatement.

Le nombre des bénéfices simples était plus considérable que celui des cures. La cathédrale seule comptait trente chanoines et treize chapelains. Les cinq collégiales d'Arienzo, de Frasso, d'Ai-

rola, de Durazzano et d'Arpaia comptaient aussi grand nombre de chanoines et de chapelains, jouissant d'une prébende suffisante pour vivre à l'aise. On conçoit qu'à chaque vacance il y eût affluence de prétendants, et, la provision faite, beaucoup de mécontents.

Or Alphonse estimait que tous les bénéfices, même ceux qui n'ont pas charge d'âmes, doivent être conférés aux plus dignes, ce qui mettait souvent son esprit à la torture, car, avant d'arrêter son choix, il lui fallait peser les mérites de chacun. Un jour qu'il hésitait entre deux candidats également recommandables : « Votre Grandeur peut choisir qui elle veut, lui dit l'archidiacre; comme il n'y a pas charge d'âmes, vous êtes libre. — C'est votre opinion, répondit l'évêque, mais ce n'est pas la mienne. Je veux que le plus digne obtienne la préférence. » C'était, à son avis, une question de justice. « Les bénéfices, disait-il souvent, doivent être la rémunération du travail qu'un homme s'impose. L'évêque n'étant pas le propriétaire mais simplement le distributeur des bénéfices, la justice exige qu'il les donne aux plus méritants. » Aussi, même après avoir fait son choix, était-il prêt à le modifier s'il recevait de nouvelles lumières. Il avait un jour signé une lettre de provision pour un canonicat, et le serviteur s'appretait à la porter quand un orage l'en empêcha. Dans l'intervalle, ayant connu par l'archidiacre les mérites supérieurs d'un autre candidat, il déchira sa lettre, et conféra le bénéfice à ce compétiteur dont les droits lui parurent certains.

Avec un prélat aussi consciencieux, les recommandations, provinssent-elles de hauts personnages, ne pouvaient que nuire au protégé. Il avait destiné un canonicat à un prêtre qui lui paraissait l'emporter en mérite sur tous ses concurrents, d'autant plus qu'il n'était intervenu personne en sa faveur, lorsque, au moment d'expédier la provision, il voit arriver le malheureux, porteur d'une lettre de recommandation du prince de la Rocca. « Je me proposais de vous faire chanoine, lui dit-il, mais puisque vous avez sollicité cette protection, je me ravise : *Indignus quia petisti.* » Le prêtre eut beau supplier et s'excuser, l'évêque resta inflexible. « Ne vous offensez pas de ce refus, écrivit-il au prince; si je cédaï une fois, j'ouvrirais la porte à de scandaleuses intrigues. » Il ne tint pareillement aucun compte des sollicitations de son secrétaire, qui, appuyé par un haut dignitaire du royaume et par plusieurs prélats, plaidait en faveur de son propre frère. « Quand vous serez évêque, lui dit-il, vous donnerez les bénéfices à qui bon vous semblera : pour moi, je ne tiens compte que du mérite. » Les ministres du roi eux-

mêmes, convaincus de l'inutilité de pareilles démarches, n'intervenaient dans aucune de ses nominations. Une seule fois le marquis de Marco, son ami, lui recommanda un ecclésiastique dont les mérites l'avaient frappé : il en fut pour ses frais tout comme les autres solliciteurs.

Le trait suivant ne montre pas moins sa délicatesse que sa fermeté de caractère. A l'occasion d'un bénéfice vacant, son vicaire général mit en avant un de ses amis qu'Alphonse refusa, précisément parce qu'il s'était fait recommander de plusieurs côtés. Le secrétaire d'abord, puis les familiers de l'évêché, essayèrent adroitement de l'influencer, mais en vain. Ils décidèrent alors le chanoine d'Ambrosio, son confident, à intervenir discrètement pour l'amener à leurs vues. D'Ambrosio s'efforça de tourner la conversation sur le canonicat et lui demanda ce qu'il pensait faire. « Mon cher chanoine, dit Alphonse, je suis assiégé de sollicitations, et vous ne sauriez croire comme tout cela me crucifie. Je vais conférer ce canonicat à don Dominique Bruson. Cet excellent prêtre ne manque pas de mérites : à la dernière épidémie il s'est dévoué jusqu'à coucher près des moribonds. — Vous n'avez donc pas pensé, dit d'un air indifférent le chanoine d'Ambrosio, à cet autre bon prêtre? » Et il désigna le protégé du vicaire général. Mais le saint avait compris : il lui coupa la parole et dit d'un ton sévère : « C'est moi seul qui suis évêque; vous me paraissez l'avoir oublié. Je suis dépositaire et non propriétaire des bénéfices : je ne puis les dispenser qu'à ceux qui s'en sont rendus dignes par leurs travaux. » D'Ambrosio baissa la tête, et le vicaire général cessa d'insister.

On ne saurait dire quels subterfuges on inventait pour vaincre sa résistance. Un de ces malencontreux intercesseurs imagina de lui demander un bénéfice pour l'amour de la sainte Vierge. Son protégé lui avait fait croire que l'évêque ne refusait aucune des requêtes qu'on lui présentait au nom de la Mère de Dieu. « Dites-lui, répondit l'évêque, que je refuse précisément par amour de la sainte Vierge, parce que cette bonne Mère veut le bien et non le mal. » Au fond, s'il détestait les recommandations, c'est qu'il craignait jusqu'à l'ombre de la simonie. « Les demandes de protection et la simonie, disait-il, sont deux sœurs jumelles, qui toutes deux ont le démon pour père. Beaucoup de protecteurs ont la conscience peu délicate, et n'usent de leur influence en faveur d'un tiers qu'à beaux deniers comptants. »

Cette invincible ténacité dans l'accomplissement du devoir lui valut toutes sortes d'avaries et d'outrages de la part des prétendants

évincés, de leurs parents, ou de leurs protecteurs. On l'accusait d'injustice, on lui disait en face de grossières injures, on le calomniait auprès du roi : le saint évêque, sans se troubler, excusait ces emportements, bénissait ceux qui le maudissaient, et cherchait à rendre le bien pour le mal. Dans sa fureur, un de ces candidats malheureux recourut au roi contre l'évêque, qu'il accusa de préférences injustes. Ferdinand connaissait l'impartialité d'Alphonse : « M^{sr} de Liguori use de son droit, » répondit-il au dénonciateur. Or vers le même temps un canonicat étant venu à vaquer, Alphonse trouva ce mécontent plus digne que ses rivaux et le pourvut du bénéfice, au grand déplaisir de ses conseillers, surtout du dominicain Caputo. « En agissant de la sorte, lui dit ce dernier, vous provoquez les recours, et vous n'aurez plus un instant de repos. — Que voulez-vous? lui répondit l'évêque, je l'ai trouvé plus digne. — Très bien, reprit le père, mais l'on croira que pour tout obtenir, il suffit de vous injurier, et leur insolence n'aura plus de bornes. — Pauvres gens! dit l'évêque, ils se poussent comme ils peuvent : je dois les supporter et faire mon devoir. »

En une autre occasion il eut beaucoup à souffrir d'un notaire qui avait en vain sollicité pour son frère un bénéfice longtemps convoité. Ce furieux fit à l'évêque une scène des plus violentes et le menaça d'un recours au roi. Il rédigea en effet un acte d'accusation qu'il adressa au Conseil royal, et vint lui-même signifier l'exploit du procureur. « Prenez ce papier, dit-il avec colère, bientôt vous en recevrez d'autres. — Je le prends pour l'amour de Dieu, » lui répondit Alphonse en souriant. Là-dessus le notaire allait continuer ses invectives, mais le père Caputo, moins patient, prit l'insulteur par le bras et le mit à la porte. Quant à son libelle, la cour n'en tint aucun compte. Après avoir examiné la justification de l'évêque, le roi lui fit répondre qu'il se confiait pleinement à sa prudence pour la provision des bénéfices. Ce dénouement, auquel il était loin de s'attendre, mit l'individu hors de lui. Décidé à vaincre bon gré mal gré, il entreprit de bouleverser toute la discipline ecclésiastique. Dans un mémoire très étudié, il proposa aux ministres d'ordonner qu'à l'avenir les chanoines et les chapelains seraient élus, non par l'évêque, mais par des comices populaires. Certaines indiscretions mirent Alphonse au courant de ce bizarre projet, et comme en ce temps de réganisme les innovations les plus funestes à l'Église pouvaient avoir certaine chance d'aboutir, il montra au roi que, du mode d'élection préconisé, résulteraient deux graves inconvénients : d'abord, les assemblées popu-

lares éliraient souvent les moins dignes, et ensuite chaque élection produirait des inimitiés sans nombre. Ces représentations révélèrent au Conseil royal tout ce qu'il y avait d'extravagant dans le projet du novateur, qui dès lors perdit tout crédit à la cour. Il conçut, par suite de cette double déconvenue, une haine mortelle contre celui qu'il croyait son ennemi.

Or, à quelque temps de là, un chanoine d'Arienzo étant mort, Alphonse devait pourvoir au poste vacant, quand un trait de la vie de M^{sr} Caracciolo, cardinal et évêque d'Aversa, le frappa vivement. Ce saint prélat, racontait le biographe, ayant éprouvé je ne sais quel désagrément de la part d'un prêtre, s'en était vengé en lui conférant un riche bénéfice. A cette lecture, Alphonse réfléchit un instant, puis appela son grand vicaire : « J'ai résolu, dit-il, de consoler le notaire en donnant le canonicat à son jeune frère, qui du reste en est digne. — Je ne veux pas contrarier cette sainte résolution, répondit le vicaire, mais on dira que les audacieux finissent par vous intimider. — On dira ce qu'on voudra, reprit-il; ce qui m'intéresse, ce n'est pas ma gloire, c'est l'âme du notaire. » Après cette nomination, on ne manqua pas de répéter partout que, pour gagner les bonnes grâces de M^{sr} de Liguori, il fallait les mériter en l'accablant d'injures.

Le père Caputo voyait de mauvais œil une mansuétude qui lui paraissait entamer la dignité épiscopale. Une nouvelle attaque d'un mécontent lui permit de s'expliquer à cet égard. Alphonse avait refusé l'institution canonique à un prêtre notoirement simoniaque. Le frère de ce prêtre rédigea contre l'évêque un mémoire ne contenant pas moins de quinze chefs d'accusation, tous plus outrageants les uns que les autres. Après en avoir pris connaissance, le saint dit au père Caputo : « Mais c'est un tissu de faussetés! — Combien l'ont signé? demanda le père. — Un seul, répondit-il. — Cela m'étonne, reprit le dominicain, il devrait y avoir au bas de cette pièce au moins cent signatures. Par votre excessive bonté, vous enhardissez les insolents. Vous devriez les châtier en les dénonçant au roi. — Et la loi de Dieu, qu'en faites-vous donc? demanda l'évêque à son tour. — Dieu nous commande, je le sais, dit Caputo, de faire du bien à ceux qui nous font du mal, mais il commande aussi aux sujets de respecter leurs supérieurs. Laisser les coupables impunis, c'est autoriser leur audace. »

Ce raisonnement ne changea pas les convictions du saint. « Si la cour, dit-il, me renvoie ce factum, ne dois-je pas accepter l'humiliation au lieu de me justifier? — Monseigneur, s'il s'agissait

seulement de don Alphonse de Liguori, je ne me risquerais pas à prononcer si vous devez ou non sacrifier votre réputation : vous êtes maître en Israël, et je respecte vos sentiments à cet égard ; mais votre qualité d'évêque vous oblige de conserver à votre caractère l'honneur qui lui est dû. » — « Il hésita, dit Caputo, qui raconte lui-même cette conversation, mais il ne parut pas convaincu ; et bien que d'autres personnes lui donnassent des conseils analogues, il estima toujours plus parfait, lorsque sa personne seule était en jeu, de subir patiemment les calomnies, sans dire même un seul mot pour se disculper. En maintes occasions, j'ai remarqué cette détermination de viser toujours au plus parfait, bien que j'ignore s'il en avait fait le vœu. » L'archidiacre Raignone, qui vivait dans l'intimité d'Alphonse, dit également : « Notre saint évêque s'affligeait moins des calomnies qu'on adressait au roi sur son compte, que de l'obligation où il se trouvait parfois de mettre à jour son innocence. »

On reconnaît à ces traits l'héroïque imitateur de Jésus-Christ, qui n'opposait aux outrages des juifs que son sublime silence : *Jesus autem tacebat.*

CHAPITRE IX.

LES SAINTES FONCTIONS.

1764

Le saint sacrifice. — Ordonnances sur les rubriques. — La *Messe expédiée*. — Le livre des *Cérémonies*. — Ignorance du peuple. — Ordonnances sur la prédication. — Du style populaire. — L'évêque prédicateur. — Pénurie de confesseurs. — Défaut de science. — Alphonse refuse d'ordonner les clercs qui ne pourraient subir un examen de juridiction. — Le *Confesseur des gens de la campagne*. — Conférence des cas de morale. — Transformation du diocèse.

Il restait au saint évêque à rappeler aux prêtres les devoirs qu'ils ont à remplir pour se sanctifier et sanctifier les fidèles qui leur sont confiés. Il le fit dans plusieurs ordonnances solennelles sur les trois fonctions vitales du saint ministère : la célébration de la sainte messe, la prédication et la confession.

Le relâchement plus ou moins général avait amené la ruine de la ferveur, et par suite mille négligences, même à l'autel. Un des objets principaux de la sollicitude de notre saint fut de rétablir partout l'exacte observance des rites sacrés. Au cours de ses visites pastorales, il faisait dresser dans son antichambre un autel, autour duquel se réunissaient les prêtres de l'endroit pour être examinés sur les rubriques et officier en sa présence. Il donnait lui-même des instructions aux moins habiles et confiait les autres au maître des cérémonies. A ceux qui péchaient par trop gravement contre les règles essentielles, il enlevait le pouvoir de dire la messe, et ne le leur rendait qu'après plusieurs mois d'épreuves. Il fut ainsi obligé d'interdire un jeune homme tout nouvellement promu aux ordres. « Qui donc vous a enseigné les rubriques? demanda-t-il à cet ignorant. — Maître Dominique Oropallo. » Sur-le-champ maître Oropallo fut mandé et mis en demeure de répéter devant l'évêque les cérémonies de la messe. Il s'en tira plus mal

encore que son élève et fut interdit comme lui, ce qui eût peut-être égayé les assistants s'ils n'eussent tremblé pour leur propre compte.

De ce désordre en naissait un autre plus grave : la trop grande hâte dans la célébration du saint sacrifice. On rencontrait des prêtres qui expédiaient la messe en un quart d'heure, et moins encore. Sans merci Alphonse les frappait d'interdit. L'un d'eux fut envoyé à Paganî pour y faire une retraite. « Dites-lui, écrivait l'évêque au père Villani, que s'il ne se corrige pas, jamais je ne le réhabiliterai : ce serait me mettre, ainsi que lui, en état de péché mortel. »

Pour remédier à ces maux capables de tarir la source des grâces, il n'attendit pas la visite pastorale. Dès son arrivée dans le diocèse, le 2 juillet 1762, il avait adressé au clergé cette importante circulaire : « Tout le monde sait avec quelle révérence on doit traiter le saint sacrifice de la messe. Aussi recommandons-nous vivement à tous nos prêtres d'observer avec soin les cérémonies prescrites et de célébrer avec la gravité qui convient à un si grand mystère. Le respect dû à Dieu l'exige aussi bien que l'édification due aux fidèles, et c'est pourquoi le concile de Trente impose aux évêques « l'obligation formelle d'empêcher toute irrévérence dans la célébration du saint sacrifice, irrévérence qui peut « difficilement n'être point taxée d'impiété ». Or, manquer en matière notable aux rubriques du missel, lesquelles sont toutes préceptives, constitue une irrévérence grave, comme aussi le fait de célébrer avec trop de précipitation. En conséquence les docteurs condamnent communément comme coupable de faute grave celui qui célébrerait la messe en moins d'un quart d'heure, car il n'est pas possible en si peu de temps de proférer distinctement les paroles du missel et d'accomplir dignement les cérémonies qui les accompagnent. Nous faisons donc savoir à tous nos prêtres que notre attention sera continuellement éveillée sur cette matière. Notre surveillance s'exercera sur les réguliers comme sur les séculiers, car le concile de Trente a établi les évêques délégués apostoliques en ce qui concerne la célébration de la sainte messe. »

Certains ordres religieux firent peu attention à cette ordonnance générale qui, pensaient-ils, ne les atteignait pas. Deux mois plus tard ¹, il revint à la charge : « Monseigneur est informé, écrit le chancelier, que des religieux célèbrent la messe en moins d'un

1. Le 7 septembre 1762.

quart d'heure, même après l'ordonnance où il rappelle à tous que, d'après le sentiment commun des docteurs, cette conduite ne peut être excusée de péché mortel. Je vous fais donc savoir que Sa Grandeur enverra dans tous les monastères des examinateurs pour constater la manière dont on y célèbre la messe. Si l'on remarque trop de hâte, le coupable recevra un avertissement, et, s'il ne se corrige point, les mesures nécessaires seront prises pour faire cesser un pareil désordre. »

A l'issue de sa première visite, frappé des nombreuses irrévérences qui se commettaient de tous côtés même après cette double recommandation, il déclara suspens *ipso facto* tout prêtre, soit régulier soit séculier, qui célébrerait en moins d'un quart d'heure. Cette censure fut maintenue dans les statuts généraux de 1764. « Nous rappelons, est-il dit dans la quatrième ordonnance, nous rappelons et renouvelons la suspense encourue *ipso facto* par tous ceux qui célébreraient en moins d'un quart d'heure, fût-ce la messe de *requiem* ou la messe votive de la sainte Vierge. De plus, nous recommandons à tous les prêtres de se préparer convenablement au saint sacrifice, et de faire une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'action de grâces après la messe. »

En homme pratique, Alphonse comprit qu'il ne suffisait pas de légiférer; il fallait convertir les esprits. A cet effet, il fit réimprimer en 1764 un opuscule, paru quatre ans auparavant, sur la *Messe expédiée* ¹. Il lui donna ce sous-titre significatif : « Avis aux prêtres pour les engager à célébrer le redoutable sacrifice de la messe avec dévotion et selon les formes prescrites, de manière à ne pas commettre l'horrible attentat de mépriser les divins mystères. » Après avoir rappelé l'excellence du saint sacrifice et les enseignements de la théologie sur l'observation des rubriques, il flagelle en ces termes les ecclésiastiques oublieux de leurs devoirs :

« En voyant la plupart des prêtres accomplir avec tant d'irrévérence et de précipitation les cérémonies de la messe, il y a de quoi pleurer des larmes de sang. Clément d'Alexandrie disait aux prêtres païens : « Vous faites du ciel un théâtre, et de Dieu un personnage de comédie! *Scenam cœlum fecistis, et Deus factus est actus*. N'est-ce pas à vous, ô prêtres de Jésus-Christ, que ce reproche s'adresse? Non, car si vous deviez jouer un rôle au théâtre, vous le feriez avec plus d'attention et de soin! Quelle messe, grand

1. *La Messa strapazzata*.

Dieu ! Paroles tronquées; génuflexions en l'air, plus semblables à des actes de mépris qu'à des marques de respect; signes de croix absolument informes; à l'autel marches et contremarches tout à fait ridicules. On manipule la sainte hostie et le calice contenant le sang d'un Dieu avec la même désinvolture que s'il s'agissait d'un morceau de pain ou d'un verre de vin. Les paroles de la messe jurent avec les cérémonies, parce qu'on empiète sur le temps marqué par les rubriques. En somme, la messe, d'un bout à l'autre, devient un pêle-mêle affreux où les désordres s'unissent aux irrévérences. — Et pourquoi? Trop souvent, par une lamentable ignorance : on ne sait pas et on ne cherche pas à savoir; plus souvent encore, par le désir d'en finir bien vite. On dirait vraiment, à voir la hâte de certains, que l'église va crouler ou que les Turcs vont l'envahir. Tel aura passé deux heures à s'occuper d'affaires mondaines ou à jaser dans la sacristie, qui s'essouffle ensuite à l'autel pour arriver à l'*Ite missa est*... Le prêtre à l'autel, écrit saint Cyprien, représente la personne de Jésus-Christ : *sacerdos vice Christi vere fungitur*. Hélas! beaucoup aujourd'hui, en se comportant comme ils le font, ressemblent plutôt aux saltimbanques qui gagnent leur vie à jouer sur des tréteaux leurs farces grossières. Et ce qu'il y a de plus lamentable, c'est de voir quelquefois des religieux qu'on appelle réformés ou observants, donner de ces scandales qui révolteraient des idolâtres.

« En effet, si la messe célébrée dignement et dévotement inspire aux assistants la vénération pour nos saints mystères, la vue d'un prêtre qui l'expédie de la sorte est capable de faire perdre la foi. Un vénérable religieux m'a raconté à ce propos un trait qui donne le frisson. Un hérétique était sur le point d'abjurer; il en avait même donné la promesse au pape Clément XI. Mais ayant vu célébrer dans une église une messe de ce genre, profondément scandalisé, il alla retrouver le pape et lui dit : « J'ai changé d'avis, car j'ai acquis la persuasion que ni les prêtres ni le pontife lui-même n'ont la foi. — Mais, fit observer le pape, l'irrévérence d'un prêtre ou de plusieurs prêtres ne prouve rien contre les vérités que l'Église enseigne. — Très Saint Père, répondit l'hérétique, si j'étais pape et si je savais qu'un prêtre traite ainsi Jésus-Christ, je le ferais brûler vif. Et comme je n'aperçois qu'à Rome même, en face du chef de l'Église, beaucoup de prêtres célèbrent la messe d'une manière vraiment indigne sans être ni repris ni châtiés, je me persuade que le pape ne croit pas non plus à la présence réelle. » Et il s'en alla sans plus vouloir entendre parler d'abju-

ration. Pas plus loin que ce matin, pendant que j'écrivais cet opuscule, une personne, après avoir assisté à une messe ainsi bâclée, disait à quelqu'un qui me l'a répété : « Vraiment, on perd la foi en voyant célébrer la messe de cette manière! »

Le saint auteur conclut par cette parole d'un théologien : « Avec leur messe précipitée, il est fort à craindre que ces prêtres ne soient eux-mêmes précipités en enfer. *Qui missam præcipitant, valde timendum est ne in infernum præcipitentur.* » Quant à la pratique, il décida avec tous les auteurs que, pour dire la messe gravement et dévotement, il faut à peu près une demi-heure. A ceux qui objectent le peu de ferveur et le peu de patience des assistants, il demande s'ils n'en seraient pas la cause par le mauvais exemple qu'ils donnent en célébrant avec si peu de foi et si peu de dévotion. En tout cas, ajoute-t-il, laissez-les dire, et contentez-vous de plaire à Dieu. Que si un personnage quelconque vous presse de faire vite, imitez ce saint religieux à qui la reine du Portugal, ayant sur les bras une affaire urgente, demandait d'accélérer sa messe : « Madame, dit-il, je dois célébrer la messe en l'honneur d'une reine plus grande encore que Votre Majesté. Vous pouvez aller à vos affaires, mais je ne puis abrégér le saint sacrifice. » L'opuscule se termine par des avis de même nature relatifs à la récitation de l'office divin.

Cet ouvrage, distribué au clergé, produisit une forte impression : mais les impressions les plus vives s'évanouissent bien vite et la routine reprend le dessus, si l'on ne force les intéressés à sortir de l'ornière et à contracter de bonnes habitudes. Dans le cas présent, comme il s'agit de menus détails, Alphonse avait imposé au clergé des examens et des exercices pratiques sur les rubriques. Mais encore fallait-il une règle pour diriger les maîtres : autrement on en serait venu à des divergences fâcheuses. C'est alors qu'on vit jusqu'où le saint poussait le respect des choses divines. Il compulsa tous les auteurs qui ont traité de ces matières, mit à l'œuvre avec lui les érudits qui l'entouraient, et composa un traité très complet et très détaillé sur les saintes fonctions. « Je rassemble en ce moment, écrit-il à Remondini¹, les matériaux d'un nouveau livre sur les *Cérémonies* de la messe. D'autres s'en occupent avec moi. J'ai même retrouvé sur ce sujet un travail de notre père Ferrara, d'heureuse mémoire, lequel a consulté tous les auteurs. A la fin du volume je donnerai sept méditations pour servir aux prêtres de préparation, et sept actions de grâces après le saint Sa-

1. Le 3 août 1768.

crifice. » Ce travail de pur dévouement à Dieu et à ses prêtres est d'autant plus méritoire qu'il l'accomplit, comme nous le verrons, dans un moment où, brisé par la maladie, il passait ses jours et ses nuits sur un lit de douleur.

Peut-être trouvera-t-on bien mesquines ces occupations et préoccupations. Pour comprendre l'extrême importance qu'attachait notre saint aux cérémonies de la messe, il faut pénétrer dans son cœur, il faut le voir à l'autel, il faut l'entendre s'écrier, après avoir ouvert la porte du tabernacle : « Le voici, le voici, notre Dieu : voyez comme est il beau, voyez comme il est plein d'amour ! » Cette foi ardente explique son horreur de la moindre irrévérence à l'égard de son Dieu. De plus, sachant qu'on ne peut sans péché manquer volontairement aux rubriques, son cœur se serrait quand il voyait célébrer des messes qui n'étaient qu'un tissu de péchés. Sainte Thérèse avait dit : « Je donnerais ma vie pour la moindre des cérémonies de l'Église. » Les cœurs séraphiques se comprennent et se ressemblent : lui aussi aurait versé tout son sang pour une de ces cérémonies par lesquelles l'Église marque son respect envers Jésus-Christ. Et si le monde attache une importance souveraine aux règles de l'étiquette, à cause du respect dû au maître de la maison, Alphonse se demandait pourquoi l'on se permettrait d'enfreindre les règles du cérémonial quand on se présente devant le Maître du ciel et de la terre. Volontiers, comme Jean d'Avila en présence d'un prêtre irrévérent à l'autel, il eût crié : « Traitez-le bien, c'est le Fils d'un Père respectable ! » Voilà pourquoi le grand docteur ne croyait pas s'abaisser en composant un manuel de rubriques, et passait volontiers son temps à exercer ses prêtres aux cérémonies de la messe.

Après l'autel, la chaire. A l'autel, le prêtre parle à Dieu de son peuple : en chaire, il parle au peuple de son Dieu. « Jésus, disait Alphonse, a commencé la conversion du monde par la prédication, et c'est par la prédication qu'il faut la continuer. Tout consiste à bien prêcher Jésus-Christ : la divine parole, aidée de la grâce, pénètre les âmes de foi et d'amour. Aussi, ajoutait-il, il n'est rien que le démon hâisse autant que la prédication. »

Or, à cette époque, l'ennemi des âmes n'avait que trop réussi à la ruiner. On ne prêchait pas, ou, ce qui revient au même, on prêchait de manière à n'être pas compris du peuple. C'était le beau temps des panégyriques fleuris et ampoulés, qu'on décorait du beau nom d'éloquence. De là une ignorance crasse de la religion. « Une de nos plus grandes afflictions, dit l'évêque à ses prêtres

tres¹, c'est de voir la profonde ignorance dans laquelle sont généralement plongés les gens du peuple au sujet des vérités essentielles de la foi. Nous avons peine à nous persuader que cette misère des âmes ne provienne pas de la négligence des pasteurs, qui ne travaillent pas suffisamment à instruire leurs paroissiens des éléments de la religion. »

Voulant remédier à un état de choses si désastreux, l'évêque prit aussitôt une mesure des plus radicales. « Nous ordonnons à tous les curés, continu-t-il, d'avertir leurs paroissiens, qu'au temps pascal ils ne seront pas admis à se confesser s'ils n'apportent un certificat constatant qu'ils ont été examinés sur l'instruction religieuse et approuvés par leur curé ou son remplaçant. » Cette notification réveilla les plus endormis. Les paysans accoururent en foule le dimanche pour recevoir l'instruction et se préparer à l'examen. Bon peuple, peuple docile et plein de foi, qu'un clergé zélé eût aisément conduit à Dieu!

Pour forcer le clergé à correspondre à ce mouvement populaire, il porta les décrets suivants :

« Nous voulons que tous les jours de fête les curés et chapelains lisent aux fidèles l'abrégé de la doctrine chrétienne que nous leur avons envoyé sur une feuille détachée. Cette lecture sera faite d'abord à la première messe, et une seconde fois à celle des autres messes qui attire un plus grand concours de peuple.

« Nous rappelons à tous les curés l'étroite obligation qui leur incombe de prêcher tous les dimanches. Au sentiment des docteurs, le curé qui omet de prêcher pendant un mois entier ou pendant trois mois à divers intervalles ne peut être excusé de péché mortel. Le sermon doit être court, c'est-à-dire ne pas dépasser vingt minutes ou au plus une demi-heure.

« Les prédicateurs se conformeront aux prescriptions du concile de Trente, qui commande de se mettre à la portée des gens simples par l'emploi du style populaire. Prêcher autrement équivaut à ne pas prêcher.

« Nous ordonnons en outre à tous les curés d'enseigner le catéchisme tous les dimanches après-midi. Ils pourront se faire aider par d'autres prêtres et par les clercs de leurs paroisses; mais ils s'astreindront à enseigner le plus souvent par eux-mêmes, ou du moins se trouveront à l'église pour voir comment leurs subordonnés instruisent les enfants². »

1. Circulaire du 20 février 1763

2. Ordonnance de 1764.

Quant à l'emploi du style populaire, fidèle à la croisade qu'il avait entreprise depuis longtemps contre les prédicateurs à la mode, il expliqua sa pensée et manifesta sa volonté plus clairement encore. « Les auditeurs, dit-il, pour la plupart gens de la campagne, ne retirent que peu ou point de fruit des prédications en style relevé, ou plutôt ils en retirent un grand dommage pour leur âme, car, ne comprenant presque rien aux sermons, ils les ont en horreur et les évitent autant qu'ils le peuvent. Le père Sanchez appelait ces prédicateurs soi-disant sublimes les plus grands persécuteurs de l'Église et les bourreaux de beaucoup d'âmes qui se sauveraient si les sermons étaient simples et populaires. Jean d'Avila les accusait de trahir Jésus-Christ au lieu de le servir. Saint François de Sales déclarait que les expressions recherchées, les périodes sonores, les descriptions inutiles, et tous ces vains oripeaux dont on se pare aujourd'hui, sont la peste de la prédication, dont le but doit être de porter la volonté à Dieu et non de repaître inutilement l'imagination. L'expérience prouve d'ailleurs que les sermons pompeux ne convertissent point : Dieu ne prête pas son concours à la vanité. Ceci soit dit également pour tous les prédicateurs qui viendront évangéliser notre diocèse en avent, en carême, ou à toute autre époque : ceux qui ne parleront pas d'une manière apostolique et vraiment populaire ne seront pas agréés par nous. De plus, nous voulons que, partout où se prêche le carême, la semaine de la Passion soit consacrée aux exercices spirituels. Si le prédicateur ne peut prêcher ces exercices, nous enverrons quelqu'un pour le remplacer, ce qui sera pour lui fort peu honorable. »

En terminant, il exprimait l'espoir que tous se soumettraient docilement à ses prescriptions : autrement il se verrait forcé de procéder contre les récalcitrants selon la rigueur des saints canons. C'en fut assez pour donner un grand élan à la prédication évangélique. Quant aux orateurs de haut style, ils durent plier bagage. Quelques exemples suffirent pour les éloigner. On célébrait la fête du Sacré-Cœur à Arienzo, et, selon la coutume, on avait invité pour le sermon un des plus fameux panégyristes de Naples. A ses premières phrases fleuries et guindées, on vit l'évêque s'agiter sur son siège et bientôt tourner le visage du côté de l'autel et le dos au panégyriste. La cérémonie terminée, il le fit appeler, et lui dit avec autorité : « Prêcher comme vous le faites, c'est trahir Jésus-Christ et le peuple. Si je ne vous ai pas fait descendre de chaire, c'est par respect pour l'habit que vous portez.

Quel fruit a donc retiré l'auditoire de toutes vos figures et de toutes les pompeuses descriptions dont vous avez paré votre discours? Cette rhétorique vaniteuse ne vous mérite rien autre chose que le feu du purgatoire. Vous pouviez faire verser des larmes à tout ce peuple, et il est resté insensible parce qu'il n'a rien compris à toute votre phraséologie. »

Du reste, s'il remit en honneur la prédication apostolique, ce fut par ses exemples plus encore que par ses ordonnances. « Le ministère de la parole, disait-il, est presque le seul que Jésus-Christ imposa aux apôtres; c'est celui qu'il exige des évêques : y manquer c'est se soustraire à un commandement formel. » Aussi passait-il une partie de sa vie en chaire. Tous les dimanches, après vêpres, il faisait à la cathédrale le catéchisme aux enfants, et donnait deux instructions particulières, l'une à la congrégation des nobles, l'autre à la confrérie des jeunes filles. Les jours de fête, les chapelains l'invitaient à prêcher dans leurs églises. Ses sermons attiraient un si grand concours que les maisons restaient désertes. Le samedi, fidèle à son vœu, il parlait à la cathédrale sur les gloires de Marie. Chaque mois, à l'occasion de l'acte de protestation pour la bonne mort, il mettait en relief, devant un nombreux auditoire, les grandes vérités du salut, la laideur du vice, la beauté de la vertu, la mort des justes et la mort des pécheurs. Tous les assistants fondaient en larmes. On ne saurait énumérer les âmes converties et sanctifiées au moyen de cet exercice. Chaque année, pendant les trois jours de carnaval, pour éloigner le peuple des spectacles, l'évêque faisait exposer le saint Sacrement et prêchait sur le grand amour de Jésus pour l'homme. De même il ne manquait jamais de célébrer solennellement les neuvaines de Noël, de l'Assomption et de saint Joseph. En carême, il avait coutume de donner les exercices spirituels au clergé séculier et régulier, en sorte que chaque année ramenait périodiquement une série de prédications qui aurait épuisé plusieurs ouvriers évangéliques.

A ces sermons qui composaient sa tâche ordinaire et régulière, venaient se joindre les trois mois de visite pastorale, vrai trimestre de missions non interrompues, puis les sermons de circonstance, qu'il acceptait toujours avec une véritable joie. Quand une jeune personne se consacrait à Dieu, c'était lui qui recevait l'holocauste pour le présenter à Jésus-Christ, après avoir électrisé tous les cœurs par un discours pathétique sur le bonheur de se donner à Dieu. Venu un jour au monastère de *Regina Cæli* à Airola pour recevoir les vœux d'une pauvre sœur converse, il se sentit si souffrant et si

faible que, craignant de ne pouvoir achever la cérémonie, il dut prier un prêtre de se préparer à le remplacer; mais son zèle lui donna des forces. Non content de prêcher au couvent, il voulut encore distribuer au peuple, dans l'église paroissiale, le pain de la divine parole. Dès qu'une solennité attirait un grand concours, on était sûr d'y rencontrer l'évêque. Un jour de fête, à Sainte-Marie de Vico, passant le matin devant l'église Saint-Nicolas, il la voit remplie de monde. Un prêtre montait à l'autel. Le saint descend de carrosse, interrompt le saint sacrifice au moment de l'évangile, et adresse au peuple une chaleureuse exhortation. A Sainte-Agathe, les pères conventuels avaient coutume d'exposer le saint Sacrement tous les vendredis de mars et de faire monter en chaire chaque fois un de leurs jeunes clercs. Considérant que ces sermons, véritable exercice de déclamation, ne produisaient aucun fruit sérieux pour les auditeurs, il s'offrit à prêcher lui-même. Comme le couvent donnait ordinairement dix carlins aux jeunes prédicateurs, il ne voulut pas les frustrer de cette rétribution et prescrivit qu'on désignât toujours l'un d'eux pour le remplacer au besoin : ce suppléant recevait l'honoraire comme s'il eût fait le sermon. On voit par tout cela que jamais évêque ne comprit mieux le précepte : *Oportet episcopum prædicare*, ni ne l'accomplit avec plus de fidélité. On se figure aussi avec quelle énergie il dut faire respecter et observer par tout le clergé ses ordonnances sur la prédication.

Restait à réorganiser le ministère de la confession. Réorganiser, ne semble pas un terme excessif, car, sur trois cents prêtres séculiers, et peut-être autant de réguliers, ce n'est qu'à grand'peine que les fidèles trouvaient un confesseur, même à la cathédrale. « J'ai appris avec un vif déplaisir, écrit Alphonse à ses chanoines de Sainte-Agathe, qu'il n'est pas aisé, ce dont se plaint vivement la population, de rencontrer au confessionnal, même le dimanche, ceux d'entre vous qui sont confesseurs. Je vous rappelle qu'une bonne partie des rentes du chapitre provient des revenus des deux paroisses de la ville. Vous êtes donc tenus solidairement de vous occuper des âmes, et par conséquent il ne vous est pas loisible de dire : « Pourquoi dois-je rester au confessionnal quand les autres n'y sont pas ? » Les deux curés ne sauraient suffire à la besogne : donc messieurs les chanoines sont obligés de les aider. » On voit par cette lettre que le zèle du saint tribunal ne brûlait pas les confesseurs de Sainte-Agathe, qui cependant vivaient sous les yeux de leur évêque. On ne peut guère le supposer plus ardent ailleurs.

Cette insouciance apparaît d'autant plus coupable que le nombre

des prêtres admis à entendre les confessions était assez restreint. Beaucoup d'ecclésiastiques ne possédaient pas la science suffisante pour obtenir la juridiction et ne se mettaient nullement en peine de l'acquérir. Même parmi les prêtres approuvés il régnait une telle ignorance qu'Alphonse crut d'abord nécessaire de les soumettre tous à un nouvel examen. Il recula devant cette mesure par crainte qu'un bon nombre ne voulût pas ou n'osât pas affronter l'épreuve, et que le diocèse se trouvât ainsi sans confesseurs. Il se contenta d'interroger les plus relâchés et les plus ignorants, afin de savoir si à la rigueur il pouvait leur permettre de confesser. Plusieurs furent interdits; certains curés, dont quatre dans la ville et les faubourgs, durent échanger leur cure contre un bénéfice simple, par manque absolu de science. Un autre, sous prétexte que ses paroissiens, peu nombreux, vivaient dispersés dans la campagne, résidait en ville, et se rendait à peine les jours de fête à son église. Alphonse lui enjoignit d'habiter son presbytère, et sur son refus d'obéir, exigea sa démission. Le curé hésitait : « Ou vous donnerez votre démission, lui dit le saint, ou je vous interdis. » Il finit par céder : aussitôt l'évêque lui rendit sa bienveillance, et lui obtint même du pape la condonation des revenus que, par défaut de résidence, il avait indûment perçus. Un autre trait, plus significatif encore, montre combien le titre de confesseur était peu envié. Un prêtre déjà sur l'âge se présentait pour obtenir un canonicat. « Très bien, dit Alphonse qui connaissait son peu de mérite; seulement il faut que vous vous rendiez capable d'entendre les confessions. » Et il lui présenta un exemplaire de la Morale. Le prêtre prit le livre tout en prétendant qu'il avait d'ores et déjà droit au canonicat. « Vous vous trompez, reprit le saint, je ne puis en conscience vous nommer si vous n'êtes pas capable de confesser. » A ces mots son interlocuteur, irrité, se lève, et jette le livre sur la table en s'écriant : « Laissez-nous la paix, vous et votre Morale ! » et il s'élança comme un furieux hors de la salle. Le prélat conserva tout son calme, et se contenta de dire aux témoins indignés de cette scène : « Voilà ce que c'est que d'être évêque; mais il faut prendre patience, car si un père ne supporte pas les impertinences de ses enfants, qui donc les supportera ? »

En face d'une telle situation, un homme de trempe ordinaire serait tenté de se croiser les bras, et d'alléguer pour sa justification qu'à lutter contre tout un diocèse on risque de se briser. Mais Alphonse n'était pas de ceux qui reculent devant le devoir par crainte du danger ou peur d'un insuccès. Il réfléchissait sérieusement au

moyen d'arriver au but, mettait sa confiance en Dieu, et allait de l'avant avec une indomptable énergie. Dans le cas présent il inaugura une mesure qui rompait avec toutes les traditions. Aux jeunes clercs du séminaire il déclara que dorénavant il n'ordonnerait aucun sujet qui ne fût capable d'entendre immédiatement les confessions, c'est-à-dire de passer un examen de juridiction. « Les messes ne manquent pas, dit-il, mais nous manquons de prêtres disposés à secourir les âmes ; or je veux que tous mes prêtres puissent être employés dans les paroisses, les monastères ou les missions, en un mot partout où besoin sera. » De fait, il accordait ordinairement aux nouveaux ordonnés le pouvoir d'entendre les confessions des hommes, et leur expliquait lui-même les règles pratiques à suivre avec les occasionnaires, les habituels et les récidifs. Ceux qui témoignaient de la répugnance pour le saint ministère étaient impitoyablement écartés. « Préparez-vous, disait-il un jour à un sous-diacre, bientôt je vous ferai prêtre et confesseur. — Monseigneur, répondit le jeune homme, je n'ai pas du tout l'envie d'être confesseur. — En ce cas, reprit vivement le saint, pourquoi recevoir les saints ordres ? Vous n'avez pas l'envie de travailler au salut des âmes : eh bien, moi, je n'ai nullement l'envie de vous conférer la prêtrise. » Il fallut donc accepter le fardeau, se mettre à l'étude, subir des examens sérieux, et l'on vit ainsi disparaître la race des simples bénéficiers, dont toute la science consistait à manger leurs rentes sans rien faire.

Cette mesure assurait l'avenir, mais comment remédier à la misère présente et donner aux confesseurs attitrés les connaissances qui leur manquaient ? La *Théologie morale* du saint, en trois in-folio, dépassait de beaucoup leurs capacités financières et intellectuelles. Même l'*Homo apostolicus*, réduction en trois petits volumes de l'ouvrage précédent, paraissait encore au-dessus de leur force. Malgré ses occupations de tout genre, ses visites, ses prédications, il ne recula pas devant la dure et insipide besogne de composer en langue vulgaire un abrégé de l'*Homo apostolicus*, qu'il intitula : *Le Confesseur des gens de la campagne*. « Ce compendium, dit-il dans sa préface, suffit aux prêtres de la campagne, qui n'ont pas le moyen d'acheter de gros volumes. S'il se présente des cas qui réclament une étude approfondie, ils devront recourir à des ouvrages plus développés, ou tout au moins consulter des hommes doctes et expérimentés. Souvent il arrive, surtout dans le début, qu'on ait, même pour douter, trop peu de connaissance des choses certaines et des choses controversées, et c'est ainsi que se

commettent une infinité de bévues. On trouvera dans cet abrégé les solutions les plus certaines et les plus utiles. »

Ce compendium parut en 1764 avec l'approbation de l'évêque de Bénévent, métropolitain de Sainte-Agathe. Le père jésuite Lubrani, reviseur, en a porté ce jugement : « Ce livre, irréprochable sous le rapport de la foi et des mœurs, est en tout digne de la piété et de la science de l'illustre auteur. C'est un *Epitome* de sa *Théologie morale*, théologie dont le pape Benoît XIV a fait le plus grand éloge. »

Malheureusement le volume sortit des presses au moment où la grande famine venait d'épuiser toutes les bourses. Et cependant l'évêque, plus inquiet encore de la famine intellectuelle qui consumait son troupeau que de la disette par laquelle on venait de passer, voulait à toute force procurer au clergé le moyen de s'instruire. Il écrivit donc à son éditeur, qui lui promettait quarante pour cent sur la vente du livre : « Je ne veux ni quarante pour cent ni rien de ce que vous me proposez ; seulement le prix que vous fixez est de beaucoup trop élevé. Mes prêtres sont tellement appauvris par suite du fléau, qu'ils ne pourront pas même payer leur redevance annuelle à la mense épiscopale. Il faut donc leur laisser l'ouvrage, y compris la reliure, à raison de deux carlins, et encore patienter pour le paiement. La disette a fait sortir du royaume beaucoup d'argent ; il en est résulté une telle misère que les dommages causés par le fléau ne seront pas réparés dans vingt ans. » Grâce à cette industrieuse charité, le *Confesseur de la campagne* franchit le seuil de tous les presbytères, et les éditions se multiplièrent rapidement.

Cependant Alphonse n'ignorait pas qu'un livre peut orner les rayons d'une bibliothèque sans qu'on en fasse usage. Il fallait donc de plus exiger l'étude assidue de la morale, ce qu'il fit par l'institution d'une conférence hebdomadaire sur les cas de conscience, conférence à laquelle tous les prêtres, chacun dans leur district, devaient prendre part. Chaque mercredi, réunis au son de la cloche dans la sacristie archipresbytérale, ils assistaient à la discussion d'une question affichée à l'issue de la précédente séance. L'un d'eux, désigné par le sort, proposait la solution et la défendait contre les objections ; puis, la discussion terminée, le secrétaire relevait sur un registre la solution finale ainsi que le nom des membres absents. Une ordonnance spéciale prouva l'importance souveraine que l'évêque attachait à cette institution.

« Les confesseurs doivent se rappeler, y est-il dit, que l'appro-

bation de l'évêque ne suffit pas pour les décharger de toute responsabilité devant Dieu ; il leur faut encore l'approbation de Jésus-Christ, qui examine, au moment de leur mort, s'ils ont bien ou mal exercé leurs fonctions. Or, pour bien exercer son office, le confesseur ne doit point cesser d'étudier la morale, science très vaste et très difficile, soit à cause du grand nombre de lois positives qui en régissent la matière, soit à raison des nombreuses circonstances qui modifient la solution des cas de conscience. Nous avertissons donc tous nos prêtres qu'ils doivent assister aux cas de morale, s'ils ne veulent pas être tenus à l'écart lors des promotions aux bénéfices. Quant aux confesseurs, nous leur enjoignons d'y assister régulièrement. S'ils y manquent trois fois sans motif approuvé par le préfet, ils peuvent tenir pour certain qu'ils obtiendront difficilement la prorogation de leurs pouvoirs. A cet effet, nous voulons que le secrétaire de chaque conférence nous envoie deux fois par an, à la fin de juin et de décembre, la liste des absences, tant des confesseurs que des autres prêtres, afin que nous prenions à leur égard telles mesures que nous jugerons à propos¹. »

Il devenait ainsi difficile de se soustraire à l'obligation d'étudier. Si l'on assistait à la conférence sans préparation, on risquait tous les huit jours de devoir étaler son ignorance aux yeux des confrères ; si l'on se dérobaît à la réunion hebdomadaire, on s'exposait à la disgrâce de l'évêque. Alphonse espérait avec raison, au moyen de ces règlements, pouvoir procurer en peu de temps à toutes les paroisses des confesseurs instruits. Une inquiétude lui restait à l'égard des religieux. Ils échappaient à ses ordonnances, et cependant il était persuadé, vu les habitudes de relâchement assez générales alors, qu'ils négligeaient tout autant que les prêtres séculiers l'étude de la morale. Il résolut donc de ne leur conférer la juridiction qu'après un examen préalable. En vain exhibaient-ils des témoignages de leurs provinciaux ou des lettres attestant qu'ils avaient reçu ailleurs la faculté d'entendre les confessions, il voulait s'assurer par lui-même de leurs capacités. Un dominicain, nommé prieur à Sainte-Marie de Vico, vint lui demander des pouvoirs. « Volontiers, lui dit-il, mais présentez-vous à l'examen. » Le prieur s'y refusa, et il en résulta qu'il ne put jamais confesser ni dans son église ni dans le diocèse. Un capucin à barbe vénérable vint un jour le trouver à Sainte-Agathe. Il arrivait de la Bosnie, où il avait longtemps travaillé, disait-il, à la conversion des schismatiques et des infidèles.

L'évêque le félicita et l'hébergea pendant deux jours. Comme il se disait attaché à la résidence d'Arpaia, au moment de prendre congé pour se rendre à son poste, il demanda la juridiction. « Au préalable, lui dit Alphonse, il vous faudra subir un examen, et avant de vous y admettre, je dois m'entendre avec vos supérieurs. » Il prit des informations sur ce convertisseur de la Bosnie : c'était un renégat, qu'il fit arrêter sur-le-champ et chasser du diocèse.

Ni les docteurs, ni les abbés des monastères, n'étaient exemptés de cette loi. Un capucin gradué, réputé très docte parmi ses confrères, prêchait à Arienzo. Il demanda la faculté de confesser; mais ayant refusé de se soumettre à l'examen, il dut prêcher tout le carême sans siéger au confessionnal. Au monastère des dominicains de Durazzano arriva un maître des novices qui avait été provincial et même vicaire apostolique dans les missions lointaines. Il se présenta à l'évêché pour obtenir la juridiction, mais Alphonse lui répondit avec beaucoup de politesse qu'il ne pouvait, ne fût-ce que pour ne pas faire d'exception, le dispenser de l'examen. « Vous avez bien raison, lui dit en riant le dominicain, vous ne saurez jamais combien de jésuites j'ai évincés, que la Propagande avait approuvés. » L'évêque l'examina par des questions indirectes pendant le repas, et n'eut qu'à le féliciter de son savoir. Le père abbé Muscati, du couvent de Monte-Vergine, ayant pris la direction du monastère d'Airola, Alphonse alla le complimenter. A cette occasion, l'abbé le pria de conférer les pouvoirs à deux de ses religieux; en dépit de ses instances, il ne put rien obtenir qu'en les soumettant à l'épreuve ordinaire. Voyant cette ténacité, il n'eut pas le courage de demander la juridiction pour lui-même : il la fit solliciter par une personne influente, qui parlementa sans succès. Il lui fallut se présenter à l'évêque, dont il admira l'extrême délicatesse. Alphonse en effet l'entretint seul à seul, sans aucune formalité, et puis lui conféra la juridiction. Quant à ses deux religieux, ils se présentèrent aussi à l'examen, mais après avoir passé six mois à se rafraîchir la mémoire.

Ces mesures constamment et énergiquement appliquées remirent l'étude en honneur dans tout le diocèse. Non seulement les prêtres acquirent la science suffisante à leur vocation, mais un certain nombre d'entre eux devinrent des hommes supérieurs. Le saint évêque arriva même à fonder une Académie de Morale, dont les membres, recrutés en grande partie parmi les curés, se réunissaient chaque semaine sous sa présidence. Il posait les questions,

discutait avec eux, les animait au travail, et leur fournissait de sa bibliothèque les livres dont ils avaient besoin.

Il réussit également à former une société de missionnaires diocésains, dont les uns aidaient les curés urbains tandis que les autres se dévouaient plus spécialement à l'évangélisation des campagnes. Ces apôtres, pleins de zèle et de dévouement, exerçaient chaque semaine leur pieux ministère dans les diverses localités du diocèse, entourés de tous les prêtres et clercs de l'endroit. Quand leur société fut solidement établie, Alphonse l'affilia à la congrégation napolitaine connue sous le nom de la Conférence.

Deux ans avaient suffi à notre saint pour créer et mettre en œuvre tous ces moyens de régénération. Le diocèse avait subi une transformation complète. Les scandaleux, prêtres ou laïques, n'osaient plus se montrer; les candidats au sacerdoce travaillaient et priaient dans leur séminaire réformé; les cures et bénéfices étaient occupés par des prêtres dignes ou qui tendaient à le devenir; la piété rentrait dans le sanctuaire, la parole apostolique dans la chaire, la science morale au confessionnal. Un homme, mais un homme de Dieu, avait opéré ces merveilles, endigué le torrent de corruption qui entraînait tout un peuple à l'abîme, forcé les récalcitrants au devoir, et triomphé de toutes les oppositions, avec l'aide du divin Maître qui soutient ses vrais serviteurs, avec le concours des magistrats dont il sut stimuler le zèle, avec l'appui du peuple qui, malgré ses vices, ne peut s'empêcher d'admirer et d'aimer ses évêques et ses prêtres quand ils lui apparaissent sous les traits du Bon Pasteur.

CHAPITRE X.

LE PÈRE PATUZZI.

1764

Dissertation de 1762 sur l'opinion probable. — Système équiprobabiliste. — Levée de boucliers des probabilioristes. — Une première escarmouche. — Le père Vincent Patuzzi. — *Apologie* de M^{sr} de Liguori. — Réponse aux invectives et aux sophismes. — L'abbé dell' Aquila. — Éloges de l'*Apologie*. — *Observations* du père Patuzzi. — Réplique du saint. — Deux lettres significatives.

Pendant que l'évêque de Sainte-Agathe restaurait les murailles de Sion, c'est-à-dire les mœurs, la piété, la discipline ecclésiastiques, il se vit tout à coup forcé, comme autrefois les enfants des Hébreux, de joindre l'épée à la truelle pour se défendre contre d'implacables ennemis. Une dissertation publiée par lui en 1762 contre le probabiliorisme avait soulevé toute l'école rigoriste et provoqué une guerre de pamphlets qui dura trois ans.

Nos lecteurs se rappellent les doutes et les perplexités d'Alphonse au sujet de l'opinion probable. Sans s'inféoder au probabiliorisme, qu'il trouvait trop rigide, ni au pur probabilisme, dont il n'osait proclamer la licéité, il cherchait un juste milieu qui lui parût plus conforme à l'équité et à la raison. Ce système du juste milieu, à égale distance des deux systèmes en vogue, détermina le choix de ses opinions, ainsi qu'il l'affirme dans la préface de sa *Théologie morale*. Mais si en 1753, lors de cette publication, il était déjà pratiquement équiprobabiliste, il s'abstint de formuler une thèse sur cette doctrine, parce qu'il lui restait certains doutes sur la solidité de ses bases philosophiques. Il se contenta d'enseigner « qu'il est permis de suivre une opinion plus probable ou tout au moins absolument probable en faveur de la liberté, » sans condamner d'une manière formelle ni le probabiliorisme ni le probabilisme. Cette thèse se trouve reproduite jusqu'en 1760 dans les diverses éditions

de la *Théologie morale*, de l'*Istruzione e Pratica*, et de l'*Homo Apostolicus*. Aussi, tout en reprochant à l'auteur certaines tendances au relâchement, l'école rigoriste ne s'était pas montrée trop hostile à sa Morale.

Il en fut tout autrement quand, après 1760, délivré de ses doutes et de ses incertitudes, Alphonse formula nettement la thèse équi-probabiliste et se prononça contre les systèmes opposés. C'est en 1761, dans la quatrième édition de l'*Istruzione e Pratica*, qu'il exposa, dans les termes suivants, la doctrine qui devait mettre le feu aux poudres : « Nous déclarons licite l'usage de l'opinion gravement probable en faveur de la liberté. Par opinion probable, il faut entendre l'opinion plus probable, ou du moins *également probable*, mais non l'opinion *moins probable* ¹. » Cette déclaration mettait l'auteur en opposition complète avec les deux camps rivaux : en admettant la licéité de l'opinion également probable, il prenait parti contre les probabilioristes ; en proscrivant au contraire l'opinion moins probable, il condamnait les probabilistes. Et afin de prévenir les calomnies des rigoristes, il fit observer avec soin que, s'il acceptait l'opinion également probable, il s'arrêtait là et ne descendait pas jusqu'au probabilisme. « Supposez même, dit-il, que certain texte de Benoît XIV réprouve, comme on le prétend, le système probabiliste, il s'ensuivrait que la doctrine sur la licéité de l'opinion moins probable serait condamnée, mais non pas *notre système de l'opinion également probable* ². »

Cette courte déclaration, consignée dans une nouvelle édition d'un abrégé de théologie, n'eût peut-être pas fait grand bruit, si le saint, impatient d'arracher les âmes à la tyrannie rigoriste, n'eût lancé à travers l'Italie, en l'année 1762, une dissertation *ex professo* pour développer sa doctrine, l'appuyer de preuves solides, et réfuter les arguments de l'école régnante. Le probabiliorisme y était exécuté de main de maître. Afin d'empêcher toute fausse interprétation de son système, l'auteur commence par établir qu'« il n'entend nullement soutenir l'opinion moins probable en faveur de la liberté quand l'opposée est certainement plus probable. Si l'intelligence, dit-il, perçoit d'une manière certaine la probabiliorité de l'opinion favorable à la loi, la volonté ne peut ni prudemment ni licitement adhérer au parti de la liberté, car ce serait agir contre la conviction de l'esprit et le détourner tyranniquement de l'opinion qui lui

1. *Istruzione e Pratica*, trattato della Coscienza, n° 32.

2. Riproverebbe il sistema dell' opinione meno probabile, ma non già il nostro della egualmente probabile. *Ibid.*, n° 42.

paraît plus vraisemblable, pour adhérer à celle qui ne lui paraît ni vraie ni sérieusement probable; en d'autres termes, ce serait agir contre la conscience. »

. Cela dit pour bien délimiter la thèse, Alphonse établit contre les probabilioristes qu' « il est permis d'adopter l'opinion également probable en faveur de la liberté ». Voici son raisonnement, la clé de voûte de tout son système : « Une loi douteuse n'oblige pas. Or quand deux opinions sont également ou à peu près également probables, il y a doute strict sur l'existence de la loi. Donc la loi, n'étant que douteusement promulguée, n'a aucune force obligatoire; donc il est vrai de dire qu'on peut suivre l'opinion également probable en faveur de la liberté. » Les probabilioristes, qui nient ce droit pour n'en faire bénéficier que l'opinion plus probable, imposent donc à l'homme des lois qui n'en sont pas, et tyrannisent les consciences.

Ayant prouvé ces diverses propositions par toutes sortes d'arguments et d'autorités, l'auteur répond aux objections de ses adversaires, puis il conclut en ces termes : « Je ne répondrai pas aux objections des probabilioristes contre l'opinion moins probable, » car nous la condamnons comme eux. « L'usage de l'opinion également probable est le seul que nous admettions comme licite, ainsi que nous l'avons observé au commencement de cette dissertation¹. »

L'auteur ajoute « qu'au début de ses études, entraîné par ses maîtres, il avait défendu l'opinion rigide avec chaleur. Malgré ces préjugés, plus il approfondit cette question, plus la doctrine équiprobabiliste, *quæ pro opinione æquiprobabili stat*, lui apparut certaine en vertu du principe qu'une loi douteuse n'oblige pas. Je suis prêt, conclut-il, à l'abandonner si l'on me démontre que je suis dans l'erreur, mais plus j'examine les raisons qui l'appuient, plus je les trouve démonstratives.»

Pour comprendre les colères que souleva cette dissertation, il faut se rappeler que depuis un demi-siècle les rigoristes triomphaient sur toute la ligne, couvrant du même mépris toutes les opinions simplement probables. Et voilà que l'évêque de Sainte-Agathe entreprend de ressusciter, au moins sur un point, cette question du probabilisme qu'on croyait enterrée. Il lâche, il est vrai, l'opinion moins probable; mais il arbore un nouveau drapeau, il ose défendre la licéité de l'opinion équiprobable, il pousse l'audace jus-

1. L'uso dell' egualmente probabile, che solamente è ammesso da noi per lecito. *Breve Dissert.*, 1762, pag. 96.

qu'à condamner ouvertement le système probabilioriste, et cela au moment de sa victoire sur la « morale relâchée ».

Il ne faut donc pas s'étonner de voir les rigoristes combiner leurs efforts pour mettre en pièces la dissertation et faire rentrer sous terre l'évêque de Sainte-Agathe des Goths. Un religieux ouvrit le feu par une critique enfielée. « Au lieu de s'inspirer des trop fameux casuistes, l'auteur ferait bien mieux, disait-il, de consulter l'Écriture sainte, d'étudier les Pères, de lire les canons des conciles. Lui, si pieux et si saint, était en train de perdre son âme par un amour excessif des jésuites! » Suivait toute une série de billevesées semblables.

La réponse, dont nous ne pouvons donner qu'une courte analyse, ne se lit pas attendre. « Vous vous trompez du tout au tout, observa l'évêque au censeur, je ne suis pas saint, comme vous le dites, mais je défends un principe certain, à savoir la licéité de l'opinion équiprobable. Vous voulez que, pour résoudre les cas de conscience, je m'en tienne à l'Évangile, aux Pères, et aux conciles : où avez-vous vu dans l'Évangile que les lois douteuses soient obligatoires? D'un autre côté, pourriez-vous prouver que les Pères et les conciles résolvent tous les cas de conscience? — Vous ajoutez que le système des opinions probables est aujourd'hui condamné par les évêques et les confesseurs. Hélas! mon Révérend Père, combien d'écrivains se vantent de professer votre probabiliorisme sans savoir au juste ce dont il s'agit, et combien de confesseurs suivent nos principes et se disent néanmoins probabilioristes de peur d'être taxés de laxisme par vous et les vôtres!

« Vous affirmez que j'ai embrassé mon sentiment par un attachement trop passionné pour les jésuites. C'est le refrain habituel; encore dois-je vous remercier de ne m'avoir point enrôlé parmi les tertiaires de la compagnie. Je vénère les jésuites, mon Révérend Père, mais enfin je n'ai pas eu le bonheur de fréquenter leurs écoles. Prévenu contre leurs doctrines, spécialement contre le probabilisme, j'ai même chaudement défendu l'opinion contraire. Les raisons alléguées dans ma dissertation m'ont fait changer de sentiment. J'ai quitté le monde pour sauver mon âme, et vous croyez que j'embrasserais, pour plaire aux jésuites, une doctrine réprouvée par ma conscience! Vous avez une bien pauvre idée de mon esprit, vous qui m'appellez docte et pieux. Lisez ma Morale, et vous verrez que j'y embrasse une multitude d'opinions contraires aux opinions des jésuites, aussi bien qu'à celles des dominicains, des franciscains, des carmes, des théatins. Je ne suis que ma conscience, et quand

la raison me persuade, je fais peu de cas des moralistes... Vous me citez un texte de Benoît XIV qui, selon vous, condamne le probabilisme; mais, supposée l'autorité que vous donnez à ce texte, il s'ensuivrait que le pape aurait réprouvé l'usage de l'opinion moins probable, *mais non pas celui de l'opinion également probable.* »

La fin de cette réponse peint au vif la droiture et la sincérité de notre saint. « Vous m'avertissez charitablement, dit-il au critique, du compte terrible que j'aurai à rendre au sujet de mes opinions. Selon vous, je marche sûrement à la damnation. Mon cher Père, je ne suis qu'un pauvre pécheur, j'ai bien des raisons de trembler en pensant au jugement de Dieu, mais en vérité je ne ressens aucune crainte au sujet de mes opinions. Je les tiens pour certaines et inattaquables : aussi les soutiendrai-je aussi longtemps que vous ne m'en aurez pas prouvé la fausseté. Montrez-moi que je me trompe, et je me rétracte à l'instant même, et d'autant plus volontiers que mon amour-propre y trouvera son compte : du même coup ces messieurs les probabilistes m'exalteront comme un saint et me feront figurer, par-dessus le marché, sur leur liste des écrivains à la mode. »

Il est certain que cette réponse ne dut pas mettre les esprits sérieux, ni même les rieurs, du côté du censeur anonyme; mais ce n'était là qu'une escarmouche avant la bataille. Il y avait alors dans le camp rigoriste un terrible joueur du nom de Patuzzi. Esprit subtil, caustique, érudit, audacieux, Vincent Patuzzi, de l'ordre des dominicains, ne le cédait en rien au fameux Concina comme porte-drapeau du probabilisme. Ses *Lettres théologiques* contre les jésuites lui avaient fait un renom de polémiste redoutable. Son biographe, Sandellius, prétend que, depuis les *Provinciales*, on n'avait rien écrit d'aussi fort contre la compagnie. « L'Italie, dit-il, n'a plus rien à envier à la France. Elle possède dans son Patuzzi un écrivain aussi spirituel, aussi élégant, aussi érudit que l'immortel Pascal¹. » Patuzzi écrivit trois ou quatre ouvrages contre le probabilisme; puis, sans doute pour en finir plus vite avec ses adversaires, il dénonça aux ministres d'État² les thèses probabilistes, lesquelles mettaient en péril les gouvernements et les souverains. C'est ce Goliath de la polémique qui va se charger de terrasser l'évêque de Sainte-Agathe et de réduire en poudre la dissertation de 1762.

Patuzzi enseignait alors la théologie à Venise. Au commence-

1. Notice sur Patuzzi, en tête de ses œuvres.

2. Lettère ad un ministro di Stato, 1761-1763:

ment de 1764, Alphonse apprit par Remondini que le nouveau Pascal préparait une critique de son opusculé. Il répondit avec calme : « J'ai écrit pour obéir à ma conscience. Je suis convaincu qu'un confesseur n'a pas le droit d'obliger un pénitent à suivre l'opinion en faveur de la loi quand l'opinion opposée est également probable. Je ne croirais pas pouvoir donner la juridiction à ceux qui suivraient l'opinion rigide. Que le père Patuzzi écrive contre moi, j'en serai très heureux. Ses critiques auront pour résultat de mettre mon système plus en lumière !. »

Le pamphlet parut en septembre 1764, sous ce titre : *La cause du probabilisme remise sur le tapis par M^{re} de Liguori, et de nouveau convaincue de fausseté par Adelfo Dositeo*. C'était le nom de guerre de Patuzzi. Écrit sur un ton rogue et sentencieux, il ne contenait rien de nouveau. L'auteur s'étonnait qu'après tant d'ouvrages lumineux sur le probabilisme (les siens sans doute), tant de condamnations d'un système aussi faux qu'exécrationnel, tant de coups portés à ce monstre par les souverains pontifes et par des milliers de prélats et de personnages illustres, on vint encore au secours de ce moribond comme s'il eût été possible de le ranimer. « J'admire votre courage, Monseigneur, ajoutait-il, et surtout votre naïveté. Comment avez-vous pu croire qu'avec quatre feuilles d'impression vous alliez réduire au silence tant d'écrivains distingués, en particulier l'auteur de *la Règle prochaine des actes humains*, à qui vous faites plusieurs fois allusion dans votre dissertation ? » Cet auteur, c'est Patuzzi en personne. Il continuait sur ce ton, avec l'ontrecuidance du lion parlant au moucheron, mêlant les plaisanteries aux invectives, et, pour le fond, se bornant à rééditer les thèses ordinaires des probabilistes sur l'obligation d'observer les lois douteuses, sur la promulgation des lois naturelles et divines, et sur le laxisme des probabilistes. Pour finir, croyant son adversaire anéanti, il le sommait de se rétracter. Le prélat n'avait-il pas promis de faire amende honorable si on lui donnait de bonnes raisons ? L'audacieux pamphlétaire eut bientôt l'occasion de s'apercevoir qu'il ne suffit pas d'enfler la voix pour abattre un homme de science et de conscience.

Quatre mois après, en janvier 1765, paraissait l'*Apologie de Monseigneur de Liguori contre les attaques d'un certain Père Lecteur² qui prend le nom d'Adelfo Dositeo*. Mais telle était l'animosité des probabilistes qu'ils employèrent tous les moyens pour en empêcher la divulgation. « Ils importunent le gouvernement, écrivait Alphonse

1. Lettres du 31 mars et du 13 juillet 1764.

2. Lecteur a ici le sens de professeur.

à Remondini, pour faire interdire à l'*Apologie* l'entrée du royaume. N'envoyez d'abord que deux cents exemplaires; les autres viendront après, si ceux-là réussissent à passer la frontière. Voilà où nous en sommes : le père Patuzzi peut écrire contre moi un volume d'injures, et l'on m'empêche de répondre ¹! » En effet, non seulement il fut interdit aux libraires de Naples d'imprimer l'*Apologie*, mais, pour écarter l'édition de Venise, le gouvernement publia de nouveau la pragmatique qui défendait de faire imprimer sans autorisation un écrit quelconque à l'étranger. « Notre seule ressource, écrivait encore Alphonse à Remondini, c'est d'introduire clandestinement mon ouvrage à Naples. Envoyez-le de tous côtés, notamment à Rome, où on l'attend avec impatience. Plus ils travailleront à le supprimer, plus on s'empressera de le lire ². »

Sur le conseil d'hommes judicieux, le saint dédia l'*Apologie* au pape Clément XIII. C'était le meilleur moyen de répondre aux diatribes de ses ennemis. Il exposait au chef de l'Église que, trois années auparavant, il avait publié une dissertation sur l'usage modéré de l'opinion probable, « pour délivrer les âmes du joug intolérable de certains moralistes qui taxent de péché grave l'usage de toute opinion non moralement certaine ». Il ajoutait que, vivement attaqué par un lecteur en théologie, qui signait Adelfo Dositeo, il avait cru nécessaire de lui répondre pour éclairer davantage le point en litige. « Je proteste d'ailleurs, disait-il, que, dans mes nombreux écrits sur cette matière, je n'ai eu et n'ai qu'un seul but : dégager la vérité en une controverse d'où dépend la bonne ou la mauvaise direction des consciences. Je mets à vos pieds, Très Saint Père, ce nouvel écrit, afin que Votre Sainteté daigne y jeter un coup d'œil, et même y corriger, modifier ou effacer ce qu'elle y découvrirait de peu conforme aux maximes de l'Évangile ou aux règles de la prudence chrétienne. »

Cet appel au pape était un coup droit porté aux détracteurs de l'*Apologie*. Le gouvernement le comprit, car, après trois mois de pourparlers, il finit par autoriser la circulation du livre. On put alors juger pourquoi les partisans de Patuzzi voulaient en empêcher la lecture. L'évêque commençait par faire bonne justice des plaisanteries du « nouveau Pascal » :

« En parcourant la brochure du père Lecteur, j'ai cherché vainement, dit-il, une discussion approfondie, particulièrement des textes du Docteur angélique que j'ai allégués en faveur de ma doctrine : je

1. Lettre du 30 novembre 1764.

2. Lettre du 21 novembre.

n'ai trouvé qu'un feu roulant de pointes, de sarcasmes et d'injures. Grâce à son talent d'exposition, ses arguments éblouissent d'abord, mais une minute d'attention suffit pour découvrir les équivoques et les sophismes qui se cachent sous ses phrases. Je me suis même demandé s'il était bien nécessaire de revenir sur des objections déjà réfutées; toutefois, certaines équivoques demandant à être éclaircies, j'ai dérobé quelques heures au soin de mon troupeau pour composer cette *Apoloogie*. — Mon contradicteur me trouve bien laconique : quatre feuilles d'impression, dit-il, pour répondre à tant de gros volumes entassés sur cette matière! J'ai toujours cru qu'un raisonnement clair et succinct persuade mieux que de longues et inutiles amplifications. Aussi, en composant mes ouvrages, ai-je constamment visé à la concision. Beaucoup de choses en peu de mots : voilà ma devise. Je serai cependant plus long que je n'aurais voulu, parce que le père Lecteur n'a tenu aucun compte des réfutations que l'on trouve partout, et spécialement dans ma dissertation.

« Cependant je me garderai bien d'allonger mon travail, en l'ornant, comme l'a fait mon adversaire, d'interrogations et d'invectives dans le goût de celles-ci : « Comment pouvez-vous nier cela
« sans vous aveugler volontairement? — Vous devriez rougir de
« parler ainsi. — Si vous aviez lu tout le passage de saint Antonin,
« vous y auriez trouvé votre honte et votre confusion. — Avant
« d'écrire, étudiez la question, étudiez saint Thomas et les théolo-
« giens : autrement vous ferez hausser les épaules à ceux qui con-
« naissent la doctrine. — Je rougirais jusqu'au blanc des yeux si
« j'avais été assez naïf pour avancer pareille proposition et me
« couvrir ainsi de ridicule devant le public. » A chaque page de sa brochure, le père Lecteur me fait des compliments de ce genre. Mes arguments sont traités de chimères, d'inepties, de raisons de désespéré. Pour moi je me contenterai d'exposer simplement mes preuves, et le lecteur jugera.

« Du reste, mon contradicteur ne doit pas se faire l'illusion de croire qu'il suffit, pour triompher auprès du public, de me traiter de fou, de cerveau fêlé et d'esprit de travers. L'on dira que si personnellement je ne mérite aucun égard, le caractère épiscopal dont je suis revêtu commandait une certaine réserve. On ajoutera qu'à défaut de bonnes raisons un adversaire emploie volontiers l'arme du ridicule pour avilir l'opposant au lieu de lui répondre. Donc que le père Lecteur ne se rassure pas trop sur sa manière d'écrire. Le public veut des raisons et non pas des injures. L'homme qui outrage est

justement suspect d'écrire par esprit de parti plutôt que par amour de la vérité. Cela soit dit sans aucune espèce de ressentiment contre mon contradicteur, car du jour où j'ai appris qu'il allait me répondre, je me suis préparé à ses compliments. Je prie seulement le public de ne pas croire que des opinions soutenues par moi et par tant d'autres théologiens sont absurdes et ridicules, uniquement parce qu'il plaît au père Lecteur de les ridiculiser. Avant de porter un jugement, qu'on veuille bien parcourir cette apologie, où je crois avoir parfaitement élucidé la question.

« Un mot encore avant d'en venir au fait. Il paraît que le père Lecteur s'est cru obligé de parler avec cette verveur pour empêcher le public de se laisser prendre à une opinion désastreuse. C'est l'amour des âmes qui l'a forcé à me traiter comme un hérétique ou un matérialiste. En ce cas, je lui ferai observer que, si on sauve les âmes en leur prêchant les lois de Dieu, on les damne en les chargeant d'un joug que Dieu n'a point imposé. Il faudra rendre compte d'un excès de rigorisme aussi bien que d'un excès de condescendance. Pour moi, si j'écrivais qu'entre deux opinions également probables on est obligé de suivre la plus sûre, je me croirais coupable de péché mortel, car je tiens pour certain que Dieu n'a point imposé ce précepte. En somme, c'est aussi bien un péché de soutenir contre une raison convaincante l'opinion rigide que l'opinion bénigne. Le premier de nous deux qui reconnaîtra son erreur est donc obligé de la désavouer, et je désire qu'à cet égard le père Lecteur soit dans les mêmes dispositions que moi. Je le désire, sans trop l'espérer, car il prétend que l'Église s'est déjà prononcée en sa faveur. J'attends au contraire une nouvelle réponse, plus riche encore que la première en invectives et en outrages; mais je l'avertis qu'il aura beau les multiplier, je ne répondrai que s'il me donne des preuves convaincantes. En ce cas je n'hésiterai pas à me rétracter publiquement, comme je l'ai promis. Avec la grâce de Dieu, il me sera toujours facile d'abandonner une erreur, car, si je me trompe, ce n'est pas la passion qui m'égare. »

Après ces préliminaires, Alphonse aborde le point en discussion : peut-on licitement suivre l'opinion également probable en faveur de la liberté? Patuzzi l'avait embrouillé à plaisir. Il reprochait à l'évêque d'affecter une fausse modération en se disant équiprobabiliste, tandis qu'au fond son système ne se distinguait pas du pur probabilisme. « Vous affirmez, disait-il, qu'on doit suivre l'opinion certainement et notablement plus probable parce que

dans ce cas l'opinion opposée n'est plus que faiblement ou douteusement probable; mais tous les probabilistes font profession de rejeter l'opinion faiblement probable : en quoi vous distinguez-vous donc de ces théologiens que vous semblez condamner? » .

A ce grossier sophisme le saint répondit par la distinction suivante. « Les probabilistes affirment d'une manière générale qu'on peut suivre l'opinion moins probable quand elle est appuyée de certaines raisons et de certaines autorités. — Je n'admets pas cette thèse générale et je distingue par une ligne de démarcation bien nette les opinions solidement probables de celles qui ne le sont pas. Quand l'opinion favorable à la liberté a contre elle une opinion certainement et notablement¹ plus probable, elle n'apparaît plus certainement probable, et l'on ne peut pas la suivre; si au contraire l'opinion opposée n'est que faiblement et douteusement plus probable, *parum et dubie probabilior*, alors on peut dire que les deux opinions sont équiprobables, en vertu de l'axiome : *parum pro nihilo reputatur*, et la loi n'oblige pas parce qu'elle reste strictement douteuse. » C'était donc faussement que Patuzzi attribuait à son adversaire la doctrine probabiliste : ce dernier n'admettait comme licite, ainsi qu'il l'avait dit dans sa dissertation de 1762, que la seule opinion également ou quasi également probable.

Cette fausse imputation écartée, l'évêque établit de nouveau la licéité des opinions équiprobables, en prouvant par des arguments irréfutables la non-obligation des lois douteuses. Et comme Patuzzi alléguait en faveur de son système la longue série des prélats et savants probabilioristes : « Je puis opposer à votre liste, lui répondit Alphonse, une liste d'évêques et de savants qui ont approuvé ma dissertation. Je pourrais vous citer entre autres le célèbre abbé dell'Aquila dont voici la curieuse histoire. Cet illustre professeur de l'Université Royale m'avait déclaré qu'après avoir lu et relu ma brochure, il la trouvait supérieure aux autres écrits concernant cette matière. « Vos principes sont incontestables, disait-il, vos raisonnements clairs et solides, et vos conclusions excellentes. Vous m'avez donné tant de lumières que, par reconnaissance, « je veux insérer dans le tome troisième de mon *Dictionnaire théologique* un éloge motivé de votre dissertation. » Je lus en effet dans ce dictionnaire, au mot *probable*, un résumé de mon opuscule.

1. Ces deux mots dans la pensée d'Alphonse sont corrélatifs, comme la cause et l'effet. Une connaissance certaine de la probabilité suppose une prépondérance notable. Ce sont deux termes synonymes : « Dico esser la stessa la sentenza certamente più probabile che la notabilmente più probabile » (*Corrispondenza speciale*, p. 394.)

qui se terminait par cette phrase élogieuse : « J'ai admiré surtout
 « l'ordre et la clarté de l'exposition. Malgré les subtilités, les so-
 « phismes, les chicanes des moralistes, lesquels ont fait de cette
 « question un labyrinthe inextricable, l'auteur l'a traitée d'une ma-
 « nière si limpide et si solide que ses décisions me semblent sans
 « réplique. Cet opuscule me paraît un chef-d'œuvre si je le compare
 « aux in-folio écrits sur ce sujet. »

« Or savez-vous ce qui advint? L'abbé dell' Aquila inséra réelle-
 ment cet éloge dans son *Dictionnaire* manuscrit où je l'ai lu, mais
 néanmoins la note élogieuse ne vit jamais le jour, car le *Diction-
 naire* ayant été envoyé à Naples à l'effet d'obtenir l'autorisation
 de paraître, il s'est trouvé un reviseur, et précisément un confrère
 du père Lecteur, infatué comme lui des doctrines rigoristes, qui
 m'a gracieusement et courtoisement supprimé la note en ques-
 tion. L'abbé dell'Aquila s'en est plaint à moi très amèrement, et
 avec raison, car si un reviseur peut réprover les opinions con-
 trairees à la foi et aux mœurs, il n'a pas le droit de trancher à son
 gré les questions librement controversées dans l'Église.

« Après cela, cher père Lecteur, vous avez bonne grâce d'ar-
 guer contre moi du petit nombre d'écrivains qui osent aujourd'hui
 combattre le rigorisme. Le fait n'est pas difficile à comprendre.
 Ils craignent d'être traités comme l'abbé dell'Aquila ou d'essayer
 les injures que les probabilioristes ont coutume de verser à flots
 sur leurs adversaires. »

Le saint docteur terminait cette triomphante apologie en la sou-
 mettant au jugement de l'Église. « Mes opinions me paraissent si
 évidemment vraies, disait-il, que la seule autorité de l'Église pour-
 rait me faire changer de sentiment. Si cependant elle me condam-
 nait, je soumettrais sans hésiter mon jugement à son infaillible
 autorité, et j'accepterais sa décision même sans en voir la raison.
 Aussi je proteste dès ce moment que, si après ma mort l'Église
 se prononçait contre mes opinions, j'entends rétracter et réprover
 d'avance tout ce qu'elle condamnera dans mes écrits. Je n'ai pas
 le don de prophétie; cependant j'ai l'intime conviction que l'Église
 ne ratifiera jamais l'opinion de mes contradicteurs : jamais elle
 ne décidera que les seules opinions licites sont les opinions cer-
 taines en vertu d'un jugement direct. J'appuie mon sentiment, non
 pas sur mes propres réflexions ni sur mes faibles talents, mais sur
 les écrits d'une multitude de théologiens, et spécialement de l'Ange
 de l'École, favorisé par Dieu de tant de lumières et placé par
 l'Église au nombre de ses docteurs. »

Cette prédiction, faite à l'époque où le rigorisme, à son apogée, jouissait de la faveur des savants et des gouvernements, prouve qu'Alphonse, comme Thomas, était favorisé des lumières d'en-haut. Non seulement l'Église n'a point approuvé ses adversaires, mais elle a glorifié sa doctrine en l'élevant lui-même au rang des docteurs.

On ne peut s'imaginer aujourd'hui l'immense effet que produisit l'*Apologie* dans les divers camps théologiques. On en demandait de toutes les parties de l'Italie des centaines d'exemplaires à la fois. Plusieurs savants, après l'avoir lue, se rendirent aux raisons de l'auteur et abandonnèrent leur sentiment. Nombre d'évêques, de théologiens et de personnages éminents lui adressèrent de chaudes félicitations.

« Je ne sais, lui écrivait l'évêque de Castellamare, si je dois louer de préférence votre modestie ou votre doctrine. Je ne trouve dans vos écrits ni parole inutile, ni saillie répréhensible, ni proposition contestable. Par un ensemble de preuves vraiment irréfutables, vous forcez non seulement l'admiration mais l'assentiment de tout esprit non prévenu. »

« Si le probabilisme, écrivait l'archevêque de Tarente, avait été circonscrit dans les limites que vous lui assignez, il ne se fût pas brisé contre les écueils. Pour nier votre doctrine, il faudrait nier la lumière du soleil. »

« Quelle joie j'ai éprouvée en lisant l'*Apologie*! disait l'évêque de Caserta. Les controversistes pourront apprendre de vous le style de la modestie, de l'humilité et de la vraie charité chrétienne. Quant à votre système de l'équiprobabilisme, *dell' equo probabilismo*, il repose sur deux principes sûrs, appuyés tous les deux sur la raison et l'autorité. »

« Ne compromettez pas votre santé, écrivait l'archevêque de Sansevero, cette chère santé déjà affaiblie par l'âge, les travaux et les maladies, à guerroyer de nouveau contre un adversaire qui, en rééditant ce qu'on nous a fait lire cent fois, ne peut que nous donner la nausée. »

« Vos raisons sont tellement fortes, ajoutait l'abbé Muscari, que tous les esprits sincères seront avec vous. Patuzzi et les Patuzziens ne trouveront pas grand'chose à répliquer. S'ils vous répondent, ce sera pour soutenir l'honneur du parti ¹. »

L'honneur du parti était en effet si fort entamé, que des com-

1. On trouve ces lettres et beaucoup d'autres en tête de la Dissertation de 1765, p. v-xx.

battants se levèrent, en France comme en Italie, pour le venger. Alphonse, alors presque septuagénaire, fit face à tous ces combattants. Il réfuta un bénédictin français, don Gabriel Gerberon, qui écrivit alors en faveur des rigoristes un opuscule intitulé *La Règle des mœurs*. Un certain Micheli, de l'Oratoire, dans une *Note additionnelle à la Règle des mœurs* voulut essayer ses forces contre l'évêque de Sainte-Agathe, qu'il appelle *uno dei più famosi capi dei probabilisti*. Alphonse dévoila si bien les erreurs de ces sectaires que la *Règle des mœurs* avec la *Note additionnelle* fut mise à l'index. Fatigué de tant de luttes, le saint auteur écrivait au père Amort, chanoine régulier de Latran, qui partageait ses sentiments : « Je viens de réfuter les opinions rigides du père Patuzzi, mais pourquoi me laissez-vous seul aux prises avec ce système infernal qui opprime les consciences, et n'en est pas moins le système en vogue? Levez-vous donc : vos livres auront plus de crédit aux yeux du monde savant que mes pauvres ouvrages¹. » Ainsi, non content d'avoir toujours les armes à la main, il s'efforçait d'enrôler des soldats pour combattre ses nombreux et puissants adversaires.

Patuzzi ne tarda pas à rentrer en lice. Il rédigea en toute hâte des *Observations théologiques sur l'Apologie de Monseigneur de Liguori*. Ces observations n'étaient que des redites, mais le ton, bien qu'agressif toujours, avait singulièrement baissé. Fidèle à sa résolution de ne pas répondre directement à de fastidieuses répétitions, Alphonse se contenta de fondre ensemble, dans un nouvel opuscule sur *l'Usage modéré de l'opinion probable*², l'*Apologie* avec la *Dissertation* de 1762 qui l'avait motivée, et d'y réfuter en passant les quelques objections inédites.

Dans la préface des *Observations*, Patuzzi s'excusait au sujet des invectives qu'il avait prodiguées à l'évêque. « On le calomniait, affirmait-il, en qualifiant d'outrages des objurgations trop méritées. En présence de propositions ineptes, on est obligé de parler haut et ferme : le bien public et la vérité l'exigent. » — « Voyez-vous, s'écrie Alphonse dans la *Dissertation* de 1765, je l'ai calomnié! J'ai reçu les coups, et c'est moi qui suis le coupable. Il ne me reste qu'à lui demander pardon, d'autant plus (chers lecteurs, ne l'oubliez pas) qu'en m'honorant des compliments que vous savez, mon contradicteur n'a nullement envie de m'humilier, mais seulement de

1. Lettre du 23 avril 1765.

2. *Dell' uso moderato dell' opinione probabile*, 1765.

donner plus de force à ses arguments. S'il tonne contre moi, c'est pour faire croire que ses paroles sont inspirées. Je m'en doutais bien un peu, car parfois, étourdi par le bruit de ses apostrophes, je me demandais si je comprenais bien la force des raisons qu'une telle emphase fait supposer, et il me fallait remettre les choses dans la balance pour voir leur peu de poids. Oubliez donc, chers lecteurs, les déclamations de mon adversaire et ne tenez compte que de ses arguments. Quant au bien public, j'ai déjà dit au docte professeur qu'on damne les gens aussi bien par le rigorisme que par le laxisme, et s'il écrit pour la vérité, je puis en dire tout autant. »

Patuzzi affirmait que tous les lecteurs avaient trouvé ses raisons irréfutables. — « Tous! c'est beaucoup dire, répond l'évêque, car du royaume comme de l'étranger, beaucoup m'ont écrit pour désapprouver son pamphlet et m'affirmer que mon *Apologie* les avait pleinement convaincus. « Ce n'est pas une dissertation, m'écrivait un prélat, c'est une démonstration. » Des évêques, des prêtres, des religieux, m'ont exprimé les mêmes sentiments, mais je me garderai bien d'en donner la liste pour ne pas les exposer à être chansonnés comme laxistes. Vous, au contraire, vous pouvez nous donner sans crainte les noms de vos partisans : cela les posera dans le monde. »

En désespoir de cause, Patuzzi objectait que plusieurs papes et que la Sorbonne avaient condamné le probabilisme. — « Que nous importe? répond avec raison le saint auteur. Benoît XIV, dites-vous, a condamné le probabilisme : en ce cas, l'usage de l'opinion moins probable serait réprouvé, mais non l'usage de l'opinion également probable, *non giù l'uso dell' egualmente probabile*. — Innocent XI a fait un décret, ajoutez-vous, contre le probabilisme : soit! mais qu'en concluez-vous contre notre système équiprobabiliste? — La Sorbonne a condamné l'opinion moins probable : que nous importe à nous qui ne l'admettons pas plus qu'elle, et ne défendons que l'opinion également probable, *noinon ammettiamo la meno probabile, ma solamente l'egualmente probabile*¹.

Cette lutte de trois années contre Patuzzi et son école, mit dans tout son jour le système équiprobabiliste du saint docteur. « Nos ennemis s'en vont répétant, dit-il, que, sous le nom d'opinion probable, nous acceptons toute opinion paraissant avoir une probabilité quelconque, fût-elle certainement moins conforme à la raison et n'y eût-il pour la patronner que deux ou trois auteurs. — Tout

1. *La legge incerta*, etc., 1765, pages 35, 42, 45.

cela est absolument faux. *La seule opinion vraiment probable est celle qui s'appuie sur des fondements intrinsèques et extrinsèques égaux ou quasi égaux en solidité à ceux de l'opinion favorable à la loi, de manière que la loi paraît certainement et strictement douteuse*¹. » La conclusion qui s'impose, c'est celle par laquelle le saint termine la dissertation de 1762 : JE NE RECONNAIS COMME LICITE QUE LA SELLE OPINION ÉQUIPROBABLE.

Deux lettres écrites à cette époque prouvent l'importance qu'il attachait à son système. La première est adressée à l'un de ses religieux. « Quand l'opinion est certainement plus probable, dit-il, je regarde comme illicite l'usage de l'opinion opposée; mais soutenir qu'entre deux opinions équiprobables on doit suivre la plus sûre, c'est être tutioriste. Gardons-nous de ces deux excès. Avec leur système rigoureux, les tutioristes font beaucoup de mal. En suivant l'opinion moins probable connue comme telle, les probabilistes causent aussi la perte de beaucoup d'âmes, car il y aura toujours plus de confesseurs laxes que de confesseurs rigides. Pour moi, je ne regarde pas l'opinion moins probable comme vraiment probable, car la loi est alors moralement promulguée². » La seconde lettre, adressée au père Villani, son vicaire général dans le gouvernement de la congrégation, est plus expressive encore : « Je n'oserais pas donner la juridiction, dit-il, au sujet qui voudrait suivre l'opinion reconnue moins probable. Je vous prie de le faire savoir à tous nos frères. Je ne parle pas des opinions particulières, parce que chacun les apprécie selon son jugement; mais quant au système général, je veux qu'on le suive, afin que nos confrères n'embrasent pas un véritable laxisme³. »

Il ne lui restait plus qu'à insérer dans une nouvelle édition de sa *Théologie morale* une dissertation qui comprendrait les résultats de ces trois années de travaux sur l'équiprobabilisme, et mettrait ainsi la théorie en parfait accord avec les solutions pratiques qu'il avait adoptées. Il la composa en 1767 et la fit insérer en tête de la sixième édition. « Cette dissertation, écrivait-il à Remondini, paraîtra tout à fait originale, à cause de ma réponse à Patuzzi. Ses objections y sont tellement pulvérisées que, de l'aveu même de ses partisans, il ne s'en relèvera pas. Je ne dis pas cela pour me louer, mais pour remercier Dieu qui m'a donné de répondre victorieusement à tous ses sophismes. La matière est donc parfaitement

1. Dissertation de 1765, cap. V, n° 25.

2. Lettre du 28 mars 1767.

3. Lettre du 25 mai 1767.

éclaircie, si bien éclaircie qu'après avoir lu mon opuscule, plus d'un savant a changé d'avis. »

Désormais Alphonse, fixé sur la vérité de son système moral n'y touchera plus que pour le maintenir et le défendre contre les attaques de ses adversaires.

CHAPITRE XI.

CONSTITUTIONS LIGUORIENNES.

1764

État de la congrégation. — Le vicaire général Villani. — Histoire du P. Melchionna. — Morts en odeur de sainteté : Spera, Riccardi, Lauri, Vincent Buonopane, Melaccio, Minervino, Margotta. — Un renégat. — Chapitre général. — Les vingt capitulaires. — Débats préliminaires. — Approbation des constitutions. — Une extase du saint. — Circulaire sur l'observance.

L'année 1764 fut vraiment pour Alphonse l'année des travaux forcés. Comme si les embarras de la disette, les visites pastorales, les ordonnances, les compositions littéraires, la lutte avec Patuzzi, n'eussent pas suffi pour l'accabler, le père Villani vint lui rappeler une échéance qui réclamait toute sa sollicitude. Neuf ans s'étaient écoulés depuis le dernier chapitre général, et, d'après la teneur de la règle, un nouveau chapitre devait avoir lieu en cette année 1764. A lui de le convoquer sans délai pour soumettre à la sanction des capitulaires les constitutions de l'institut et achever ainsi l'organisation de la grande œuvre de sa vic. Du reste, son absence prolongée avait laissé un grand vide. Il était bon qu'il reparût au milieu de ses frères avec le prestige de son autorité et de sa sainteté pour ranimer leur ferveur et les affermir dans l'observance régulière.

Son éloignement de Pagani n'avait rien changé au régime de la congrégation. Le père Villani, son vicaire général, dont nous avons admiré, à l'occasion de l'approbation des règles, la prudente simplicité, se montra durant ces deux années à la hauteur de sa lourde tâche. De leur côté les sujets, bien que regrettant leur père, vénéraient dans son vicaire le saint religieux et le représentant de l'autorité. A l'issue de la visite canonique des maisons, celui-ci écrivait en octobre 1762 la circulaire suivante : « J'ai eu

pendant le cours de cette visite la consolation de constater dans tous les sujets un vif désir de voir l'esprit de la congrégation fleurir de plus en plus, en écartant ce qui pourrait l'altérer ou le pervertir. Tous, à mon extrême confusion, m'ont témoigné une entière confiance et la plus franche cordialité, bien que je sois le plus misérable de tous mes frères. Cet accueil de votre part fait que je me sens plus d'amour encore pour chacun de vous, et plus de courage pour promouvoir, avec l'observance régulière, la prospérité de notre chère congrégation. » Il recommandait ensuite la fidélité aux actes communs, le silence, la fuite du monde, et notait les moindres fissures par où le mal aurait pu s'infiltrer.

De fait, Villani fut un excellent vicaire général, très dévoué à ses sujets et très soumis à son supérieur. De son côté, Alphonse se gardait bien de le contrecarrer, même quand il ne partageait pas sa manière de voir. Au lieu de commander, il manœuvrait alors habilement pour l'amener à penser comme lui. C'est ce qu'il fit, par exemple, à l'occasion du père Melchionna, dont les étourderies nous sont déjà connues.

Bouillant, impétueux, emporté jusqu'à manquer de respect à ses supérieurs, ce jeune neveu du consultant Ferrara avait déjà failli faire naufrage plusieurs fois, lorsque, en 1764, s'étant rendu à Naples pour affaires de famille, il resta quelque temps chez ses parents contrairement à un ordre du père Villani. Alphonse, l'ayant appris, ordonna au coupable en vertu de la sainte obéissance de rentrer immédiatement à Pagani. Le jeune homme s'exécuta, mais il trouva Villani et la plupart des consultants très irrités de sa désobéissance et décidés à l'exclure de la congrégation. Seuls son oncle Ferrara et le père Cimino s'opposaient à cette mesure, qui leur paraissait excessive. Alphonse était aussi d'avis que, tout en infligeant à Melchionna une punition sévère, il fallait sauver la vocation d'un jeune homme rempli d'excellentes qualités, dont la fougue se calmerait avec l'âge, et qui certainement rendrait de grands services. Cependant il ne voulait pas froisser Villani qui, vu l'incartade et les défauts du sujet, ne manquait pas de raisons pour l'expulser. Il remplit très habilement, en cette occasion, le rôle de médiateur.

Le père Cimino plaidait auprès de lui la cause de son client : « J'ai compassion du pauvre Melchionna, répondit-il, mais le père Villani ne me paraît pas disposé à céder. Je l'ai prié de me communiquer les avis de tous les consultants, j'ai même exposé mon propre sentiment, c'est-à-dire que, si le sujet s'humilie, il convient d'user avec lui de clémence. » En même temps, il pressait Melchionna

de faire toutes les soumissions possibles : « Votre lettre m'a consolé et attendri, écrivait-il, mais votre conduite, il faut l'avouer, est vraiment sans excuse. Vous vous êtes humilié, dites-vous, devant le père vicaire, mais écrivez-lui une lettre plus soumise et plus humble encore, et demandez pardon de votre manque de respect. Le père Villani remplit la charge de supérieur : vous ne deviez pas l'oublier. Si vous vous humiliez vraiment, je n'en doute pas, Dieu vous fera miséricorde. Quant à moi, je ne puis agir contre le gré de mes consultants. »

Le jeune homme s'humilia profondément, Alphonse parla doucement, si bien que Villani ne parla plus d'exclusion ; il voulut cependant que Melchionna refit toute une année de noviciat, ce qui paraissait encore excessif. L'oncle Ferrara se plaignit au recteur majeur de cette exigence désespérante : « Un peu de patience, mon cher Jérôme, répondit-il, la peine est un peu dure et nous tâcherons de l'adoucir, mais il faut ménager la chèvre et le chou. Je ne puis pas dégoûter le père Villani de sa charge en lui faisant jouer le rôle d'un soliveau, d'autant plus que votre Melchionna a eu de grands torts à son égard. » Melchionna dut accepter purement et simplement la pénitence imposée, et peu à peu Alphonse amena Villani et les autres consultants à se relâcher de leur sévérité. Pour expier le scandale donné, on décida finalement que le coupable demanderait pardon à toute la communauté, puis serait admis à renouveler ses vœux ; que trois fois par semaine pendant un mois, il prendrait son repas assis par terre au milieu du réfectoire ; et qu'enfin il serait transféré de Pagani à Caposele. Grâce à cette prudente charité d'Alphonse, le jeune écervelé persévéra dans sa vocation, devint un religieux modèle, un missionnaire selon le cœur de Dieu, et mourut plein de mérites en 1803, après avoir vécu cinquante ans dans la congrégation.

Il est facile de voir, par cet exemple, que, malgré toutes les bonnes volontés, l'éloignement du recteur majeur et son remplacement par un vicaire devaient à la longue occasionner des tiraillements, engendrer des mécontentements, et nuire plus ou moins à l'esprit d'union et d'obéissance. Cependant on ne s'en aperçut guère pendant ces premières années, et l'institut continua à prospérer sous le gouvernement, sévère parfois, mais généralement paternel du père Villani. Les quatre maisons du royaume continuèrent les travaux des missions avec le même entrain et le même succès. Le seul reproche qu'on pût adresser aux recteurs, c'était de charger leurs sujets de travaux excessifs « Vos hommes ne sont

pas de fer, disait avec raison le père Villani, et de plus ils ne sont pas confirmés en grâce. S'ils sont toujours dehors, vous ruinerez leur corps et leur âme. » La maison de Girgenti n'avait que cinq ou six missionnaires, qui parcouraient sans relâche les villes et les campagnes. Chaque année, une escouade, composée de pères empruntés à toutes les maisons, s'en allait pour six mois en Calabre évangéliser les montagnards. Les évêques demandaient à grands cris de nouvelles fondations. La moisson était mûre ; mais, outre les décrets régalistes, la pénurie d'ouvriers empêchait de faire la récolte. Bien que le noviciat, alors à Saint-Ange, comptât de nombreux candidats, les nouveaux profès ne pouvaient guère que combler les vides produits par les défections, et surtout par la mort qui enleva coup sur coup huit des meilleurs sujets de l'institut.

En lisant la vie de ces vrais disciples du Rédempteur, on se dit que bien sainte devait être la mère qui éleva de tels fils, la congrégation qui envoyait au ciel de tels saints. C'est d'abord un jeune homme de trente ans, ce même Spera qui, un jour, séduit par Muscari, voulut quitter l'institut. Détrompé, comme nous l'avons vu, il revint aussitôt se jeter aux pieds d'Alphonse, continua ses études avec la piété d'un ange, n'ayant qu'une seule crainte, la crainte d'offenser Dieu. Poitrinaire, il se traîna lentement et doucement vers le tombeau, sans plaintes ni regrets, heureux d'aller rejoindre au ciel Jésus, le seul objet de son amour. Il quitta cette terre le 18 mars 1763. — En décembre de la même année, Sébastien Riccardi, autre jeune père d'une trentaine d'années, d'un zèle si ardent qu'on le comparait à saint François Xavier, mourut en pleine mission à Muro, épuisé par le travail et les austérités. — Un mois après, le frère Antonio Lauri, l'émule du bienheureux Gérard, fut enlevé de ce monde à l'âge de quarante ans. Humble jusqu'à l'excès, il se délectait dans les emplois les plus vils. Tous les jours il se flagellait si cruellement que des caillots de sang restaient collés à ses chairs. L'injure et le mépris faisaient ses délices. Un jour un misérable le souffleta ; vite Antonio se jeta à genoux et présenta l'autre joue. Sa grande dévotion c'était d'assister à la messe. Le dernier jour de sa vie, le père Mazzini célébra le saint sacrifice dans sa chambre. Au moment où il revêtait les habits sacerdotaux : « Mon père, dit-il, ne perdez pas de temps, ou bien je mourrai avant d'avoir reçu la sainte communion. » Il reçut son Dieu quand déjà la mort décomposait son visage, et il s'en alla faire son action de grâces au ciel.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le jeune Vincent Buonopane qui,

peu d'années auparavant, voulant entrer comme son frère Fabius au noviciat de Ciorani, s'en trouvait empêché par son père. Alphonse était apparu un matin à ce père obstiné : « Dieu vous demande votre second fils, lui dit-il, ce sera un saint. » Et Vincent devint un saint, un autre Louis de Gonzague, au noviciat et pendant ses quelques années d'études. D'une pureté angélique, il se mortifiait comme le dernier des pécheurs. Un de ses conovices écrivait à son frère : « Disciplines sanglantes, cilices, chaînes de fer, herbes amères, jeûne au pain et à l'eau les vendredis et les samedis : rien n'était trop rude ni trop amer pour lui. Avec cela travailleur infatigable, toujours prêt à rendre service ; il s'en allait chantant : « O monde, tu n'es plus rien pour moi. » Doué d'un esprit élevé et pénétrant, la théologie l'attirait par sa grandeur et sa beauté. Avec sa vie mortifiée, l'étude et l'application usèrent en peu de temps sa frêle enveloppe. » Bientôt la phtisie amaigrit son beau visage. Son père voulut l'emmener à Naples pour consulter un médecin : « Frère, dit Vincent à un ami, le bon Dieu me chasse de ma cellule à cause de mes péchés ; priez pour moi. » Il se prosterna, baisa la terre, et se releva en disant : « Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! » Quelques jours après, le 22 février 1764, il expirait doucement dans les bras du père Ferrara. Il n'avait que vingt et un ans, mais il était de ceux que le ciel envie à la terre.

Deux mois après, s'éteignait à Pagani le père Melaccio à l'âge de trente ans. Venu tout jeune dans la congrégation, aussi distingué par ses talents que par sa piété, Melaccio fut un grand prédicateur. De sa voix tonnante il épouvantait les pécheurs les plus endurcis. Quand il prononçait l'acte de contrition, ses accents lamentables retentissaient dans les cœurs comme la voix même de Dieu. Après quelques années de continuelles fatigues, des flots de sang s'échappèrent un jour de sa poitrine pendant qu'il excitait son auditoire au repentir : et depuis lors il descendit à pas précipités vers la tombe, « heureux, disait-il, de mourir en donnant son sang et sa vie pour l'amour de Jésus-Christ ». Le saint fondateur le consola dans ses souffrances par cette lettre vraiment paternelle : « Mon cher fils, Dieu sait la peine que m'a causée la nouvelle de votre maladie, mais je me résigne à sa sainte volonté. Résignez-vous de votre côté, et jetez-vous tout entier dans les bras de ce Dieu de bonté qui vous arrache à cette mer orageuse du monde par amour pour votre âme. Vous mourez dans la congrégation : consolez-vous, votre salut est assuré. A quoi sert de vivre sinon pour se disposer à bien mourir ? Est-il rien de plus beau que d'en finir avec le péché et le péril de perdre Dieu ? Quand donc

la pensée de la mort viendra vous attrister, dites-vous : « Dieu me retire du monde, c'est ce qu'il y a de mieux pour moi. Qui sait si, en vivant plus longtemps, la tête ne me tournerait pas comme à tant d'autres? » Courage donc, cher élu de Dieu! S'il vous appelle à l'autre vie, ne manquez pas de me recommander à la Madone, à cette bonne Mère que je prie maintenant pour vous. Du reste, si vous faites avant moi le voyage de l'éternité, je ne tarderai pas à vous suivre. Ainsi j'espère vous revoir bientôt au port du salut, là où nous aimerons Dieu sans crainte d'en être jamais séparés. » Quelques jours après avoir reçu cette assurance de son salut, le jour de Pâques, la belle âme de Melaccio sortait du tombeau de son corps et s'en allait au ciel chanter l'alleluia.

Huit ans auparavant, un jeune Calabrais, Philippe Minervino, témoin des merveilles que les missionnaires opéraient en son pays, les suivit à leur retour à Ciorani et entra au noviciat. Il s'y distingua par sa piété et son esprit de pénitence; puis, devenu profès, il se mit à étudier les sciences ecclésiastiques avec ardeur. Bientôt il succomba à la fatigue. Son corps se dessécha au point qu'il n'avait plus que les os et la peau. A bout de remèdes, les médecins conseillèrent l'air natal. Toujours obéissant; Minervino se laissa conduire en Calabre; mais à la seconde journée de voyage, il fut obligé de s'arrêter dans une hôtellerie perdue dans les montagnes. Bientôt il se trouva réduit à l'extrémité, et personne pour l'aider au moment de l'agonie. Le moribond saisit son crucifix pour demander force et courage, quand tout à coup un évêque qui se rendait à sa résidence, vint à traverser le village. Dieu que Minervino avait servi avec tant d'amour lui envoyait cet ange pour l'assister à ses derniers moments. Il expira fortifié et consolé, en embrassant son crucifix.

Le 1^{er} août de cette même année 1764, mourut à Caposele André Morza, la perle de ces jeunes élus. Il avait passé huit années au noviciat et au studendat, répandant partout un tel parfum de sainteté qu'on ne pouvait penser à lui sans penser à Dieu. Il mortifiait son corps jusqu'à l'épuiser. Son âme, toujours recueillie, vivait avec les anges. Le Seigneur l'éprouva comme il éprouve les grands saints, par le crucifiement intérieur. Ce martyr qui dura des années, il l'a dépeint lui-même dans des lettres spirituelles qui rappellent les écrits de sainte Thérèse. Après ce terrible purgatoire, Dieu l'unit à lui si intimement qu'il semblait déjà participer à la vision béatifique. Sa santé déclinant de jour en jour, les médecins crurent que le climat de Sicile lui serait favorable, mais on s'aperçut bien vite qu'il était mûr pour le ciel. On le ramena à Caposele, où bientôt

des symptômes alarmants annoncèrent que la mort était proche. Il lui fit bonne figure, demanda les sacrements, et attendit l'Époux de son âme. Il mourut en vomissant des flots de sang et en disant : « Je souffre, Seigneur, mais ce n'est rien ! Plus encore, plus encore, pour vous qui avez versé tout votre sang pour moi ! »

Quand Alphonse apprit la mort de Morza, il pleurait sur l'état désespéré d'un de ses premiers disciples, le procureur général Margotta. Nommé récemment recteur de Saint-Ange, le père Margotta s'occupait à Naples des affaires de la congrégation. Il y fut atteint par l'épidémie qui ravagea le royaume à la suite de la famine. Le saint évêque lui envoya deux frères pour le soigner, et le père Ferrara pour le préparer à la mort. Mais Dieu préparait et consolait lui-même son doux et pieux serviteur. Lui si torturé par les scrupules voyait arriver la dernière heure sans le moindre trouble. Profondément uni à Dieu, rien n'était capable de le tirer de son recueillement; et si parfois la fièvre brûlante exaltait son imagination, il manifestait dans son délire les sentiments d'amour qui l'occupaient intérieurement. Le 11 août, il s'endormit en paix, regretté du peuple, de tous ses confrères qui lui avaient voué une sainte affection, et surtout d'Alphonse, qui perdait en lui un de ses amis les plus dévoués.

Ainsi en moins de deux ans, le saint apprit coup sur coup la mort de ces jeunes gens, et de ce vétéran de la congrégation, son fidèle Margotta. Tous avaient édifié leurs confrères, tous étaient morts en odeur de sainteté, et cette pensée non seulement le consolait, mais excitait dans son cœur les plus vifs sentiments de gratitude pour le Dieu de bonté qui leur avait prodigué toutes ses grâces. Ce qui l'affligeait, c'était d'apprendre de temps en temps l'infidélité d'un de ses enfants. Trois de ses jeunes profès perdirent leur vocation, entre autres un jeune homme de vingt-cinq ans, dont l'histoire nous montre comment se produisaient ces tristes défections, et combien Alphonse avait raison de craindre pour le salut des renégats.

Aimé Ricca, raconte le père Landi, tomba dans le relâchement après sa sortie du noviciat. Préoccupé de sa santé affaiblie par l'étude, il négligea peu à peu ses exercices de piété, et ne vécut que d'exceptions, voulant être traité moins en religieux qu'en gentilhomme. De là beaucoup d'irrégularités et de désobéissances qui le conduisirent à sa ruine. Le Seigneur, ne voulant plus le supporter dans sa maison, permit que l'infidèle regrettât la maison paternelle, où il espérait être mieux nourri et soigné. En conséquence, il de-

manda la dispense de ses vœux, qui lui fut accordée. Mais au lieu de trouver la paix et les délices, il trouva dans sa famille la discorde et le malheur. Il redemanda sa part d'héritage, ce qui exaspéra ses frères contre lui. Après plusieurs procès, il obtint à grand'peine un tout petit pécule, insuffisant pour vivre. La misère, l'inimitié de sa famille et le chagrin le rendirent malade, de manière que, privé de l'honoraire de sa messe, il tomba dans l'indigence sans que personne se présentât pour le secourir. « Oh! alors, s'écrie Landi, les mets qu'il regardait comme trop grossiers dans la congrégation lui eussent paru nectar et ambroisie; le pain qu'il dédaignait, il l'eût reçu comme la manne du désert! » Il mourut abandonné de tous, dans le plus complet dénûment. Avant de rendre le dernier soupir, se rappelant la congrégation qu'il avait quittée, il se mit à pleurer et à pousser des hurlements : « Je me suis donc trompé, s'écriait-il en empruntant les paroles de l'Écriture, j'ai donc erré loin des sentiers de la vérité!¹ » Et il ajouta : « J'ai perdu le ciel et mérité l'enfer! » C'est en prononçant ces dernières paroles qu'il entra dans l'éternité. « Que cet exemple, conclut Landi, nous excite à faire grand cas de notre vocation, et nous inspire une salutaire épouvante à la pensée que nous pouvons la perdre par notre faute comme l'infortuné Ricca. »

Tels étaient les événements survenus depuis deux ans et l'état général des esprits dans la congrégation, quand, en juillet 1764, le père Villani proposait au saint fondateur de convoquer un chapitre général pour mettre la dernière main aux constitutions, aider le bon grain à se développer, et arracher l'ivraie que l'homme ennemi réussit toujours à semer dans le champ le mieux cultivé. Alphonse fixa la tenue du chapitre au mois de septembre, « car, passé ce terme, écrivait-il, les froids arrivent, et alors il ne me reste qu'à recommander mon âme à Dieu. J'ai la poitrine extrêmement affaiblie, et l'hiver dernier j'ai eu beaucoup à souffrir. Priez pour moi, pauvre vicillard exténué et néanmoins obligé de combattre et de combattre sans relâche pour m'acquitter de mes devoirs d'évêque dans un diocèse où les maux à guérir sont aussi nombreux qu'invétérés. »

Mais où se réunirait le chapitre? Le vicaire général opinait pour Nocera, parce que tous les capitulaires pouvaient s'y rendre facilement; le saint préférait aussi cette résidence à toute autre, bien qu'une inquiétude le tourmentât, comme le prouve cette lettre à

1. *Ergo erravimus a via veritatis.*

Villani : « Je me rappelle une opinion plusieurs fois émise, c'est que pour ôter à l'un ou l'autre père l'idée de contester la validité des actes, il serait bon de tenir l'assemblée à Saint-Ange, dans les États du pape. » La précaution n'était pas inutile. Vu les sentiments régalistes qui dominaient alors, certaines têtes auraient pu dénier au chapitre le droit d'édicter des constitutions et même de siéger avant d'avoir obtenu l'assentiment du roi. Ces craintes cependant ne prévalurent pas, et Nocera fut choisie.

D'autres appréhensions se manifestaient, et avec non moins de raison. Il s'agissait d'assurer l'avenir de l'institut en déterminant, par des constitutions officiellement acceptées et promulguées, tous les détails de la vie intime des religieux, la forme exacte des missions, les divers rouages du gouvernement, et par conséquent on pouvait s'attendre, sur des matières aussi graves, à diverses oppositions. « Je ne sais, écrivait Mazzini à la sœur Marie-Angèle, si Dieu me donnera la consolation de voir confirmer toutes nos constitutions. Il est certain que l'enfer va se déchaîner contre nous au prochain chapitre¹. » Il ne fallait pas, du reste, être grand prophète pour le prédire, car si le diable rôde autour de chaque homme et lui souffle ses idées, il serre de plus près encore les capitulaires pour peu qu'ils consentent à prêter l'oreille. De là les dissensions qui agitent souvent ces sortes d'assemblées.

Le chapitre de Nocera se composait d'hommes infiniment respectables, au nombre de vingt. Alphonse présidait, entouré de ses six consultants, les pères Villani, Mazzini, Fiocchi, Ferrara, Cajone. Étienne Liguori, et du père Laurent d'Antonio, substitué récemment comme procureur général au regretté père Margotta. Puis venaient les recteurs des six maisons, assistés d'un membre nommé par les électeurs de chaque résidence. Représentaient Ciorani, les pères Landi et François de Paule; Nocera, les pères Gaiano et Cimini; Iliceto, les pères Piccone et Mathias Corrado; Caposele, les pères Cajone et Fascal Caprioli; Saint-Ange, les pères de Leo et Nicolas Grossi; Girgenti, les pères Apice et Tannoia. Le père Cajone remplissait les fonctions de secrétaire. La plupart des capitulaires, anciens de la congrégation, avaient rendu de grands services comme missionnaires ou dignitaires. Tous pratiquaient depuis longtemps ces constitutions qu'il s'agissait d'approuver et de confirmer. On pouvait donc, malgré certains présages, espérer que ce sénat si bien composé dissiperait bien vite toutes les appréhen-

1. Lettre du 19 juin 1764.

sions. Et cependant, sans être orageux, les débuts furent marqués par des coups de vent qui ridèrent tant soit peu la face de l'eau.

Certains esprits pointilleux, stimulés soit par un scrupule de formalité soit par un secret mécontentement contre les consultants, posèrent la question de savoir si ceux-ci, lors de la nomination d'Alphonse à l'évêché de Sainte-Agathe, n'auraient pas dû prendre officiellement l'avis des communautés avant de demander au pape sa prorogation dans la charge de recteur majeur. De fait, en écrivant la supplique à Clément XIII, Villani avait parlé en son nom et au nom des consultants et du procureur général, qui tous sans exception réclamaient la faveur de rester sous la direction du saint fondateur. Il affirmait ensuite que tel était aussi le vœu des communautés, ce qu'on ne pouvait nier. Du reste, il n'existait aucune règle qui enlevât au recteur majeur son droit de gouverner la congrégation par le fait de sa promotion à l'épiscopat. Seul le pape pouvait déclarer cette charge incompatible avec ses devoirs d'évêque. Donc les consultants, représentant la congrégation, avaient eu parfaitement le droit, sans prendre l'avis de qui que ce fût, de présenter une supplique à l'effet de maintenir Alphonse à leur tête. Toutefois, la question ayant été posée, il fallait la résoudre.

Le père Villani demanda aux membres du chapitre « s'ils reconnaissaient comme recteur majeur de la congrégation l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur don Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths, et cela en vertu du bref pontifical émané du pape Clément XIII, glorieusement régnant, bref par lequel il a plu à Sa Sainteté de continuer à don Alphonse de Liguori la charge de recteur majeur, même durant son épiscopat ». Les pointilleux demandèrent à voir un exemplaire authentique du bref en question. « Quand ils l'eurent lu et relu, dit le secrétaire du chapitre, tous d'un commun accord, sans aucune exception¹, déclarèrent reconnaître, en vertu du bref susdit, l'illustrissime évêque de Sainte-Agathe comme vrai et légitime recteur majeur de la congrégation du Très Saint-Rédempteur ».

Au fond, la question soulevée n'avait d'autre but que d'atteindre les consultants, au moins certains d'entre eux. Si le bref eût été invalidé comme subreptice, les quelques opposants se seraient empressés d'élire de nouveau Alphonse recteur majeur; mais, dans ce cas, les consultants eussent dû aussi être réélus, et par là même dépendaient du chapitre. Pour cette raison on eut bien soin

1. *Omnes concorditer, nemine discrepante.*

de constater que le recteur majeur conservait sa charge *en vertu du bref pontifical*. Les consultants restant en charge aussi longtemps que le recteur majeur lui-même, il s'ensuivait que, ses pouvoirs étant prorogés, ceux des consultants l'étaient aussi.

Cette conclusion s'impose, et cependant les mécontents s'obstinèrent à établir sur ce point une différence entre le recteur majeur et les consultants, si bien que, pour couper court à toute discussion, et « maintenir la concorde et la paix ¹, » comme disent les actes, les six consultants et le procureur général donnèrent leur démission. La grande majorité des capitulaires ne voulait point accepter une abdication qui n'avait aucune raison d'être, mais les démissionnaires insistèrent avec une volonté si ferme ² que, « par amour également de la concorde et de la paix ³ », le chapitre accepta cette renonciation toute spontanée. Si quelques-uns se réjouirent de cette solution, leur joie ne fut pas de longue durée. Le même jour on fit de nouvelles nominations, et tous les démissionnaires, sans exception, obtinrent la grande majorité des suffrages. Le père Villani obtint l'unanimité moins deux voix, Mazzini moins une, Fiocchi moins deux, les autres moins trois ou quatre, ce qui prouve que cette question de légitimité ne fut soulevée que par un ou deux opposants. Si le chapitre consentit à la discuter, ce fut pour enlever aux malintentionnés tout prétexte d'attaquer les constitutions auxquelles la sanction allait être donnée.

Les capitulaires devaient en effet reviser une dernière fois les constitutions et consacrer ainsi l'œuvre du saint fondateur. Ce travail, bien qu'assez long, n'offrait aucune difficulté, car il s'agissait de statuts remontant aux origines de la congrégation, basés sur les révélations de la sœur Marie-Céleste, élaborés pendant dix ans par Alphonse et son directeur, et approuvés, au moins quant à la substance, par le pape Benoît XIV. Examinées et développées par les chapitres de 1749 et de 1755, ces constitutions venaient de recevoir leur forme définitive. Sur l'ordre de notre saint, Tannoia en avait disposé les articles de manière à en faire le perpétuel commentaire de la règle. Infiniment respectables, elles avaient formé des saints en grand nombre et de vrais apôtres de Jésus-Christ : qui donc aurait osé porter la main sur ce code béni de Dieu ? Aucun n'eut cette témérité. En moins de six semaines, l'assemblée entendit la lecture d'un volume de cinq cents pages,

1. *Pacis communis et concordix gratia.*

2. *Munus suum abdicare voluerunt.*

3. *Ex pacis itidem et concordix amore.*

divisé en quinze ou seize cents paragraphes. Le 15 octobre, l'ensemble et les détails étaient acceptés, et tous les capitulaires, Alphonse en tête, signaient les actes du chapitre, en d'autres termes le livre des constitutions. « Ainsi, dit Tannoia, furent consacrées nos antiques coutumes et approuvés nos règlements, à la grande consolation de notre saint fondateur et des membres de l'assemblée. »

Dieu bénissait visiblement son serviteur et l'œuvre qu'il lui avait confiée. Pendant le chapitre, le saint allait un jour commencer la messe dans la chapelle de l'*Ardolorata* qu'il avait en spéciale vénération. Seul le père Siviglia se trouvait auprès de lui pour répondre aux prières. Alphonse fixa les yeux sur la Vierge des Douleurs, qui se trouvait en face, puis il prononça ces mots : *Judica me, Deus...* et s'arrêta. Siviglia eut à un trouble de mémoire, et suggéra la suite du psaume; mais le saint gardait le silence. Trois fois le serviteur répéta les mêmes paroles sans se faire entendre. Étonné il leva les yeux sur le célébrant, et le vit plongé dans une profonde extase, d'où il ne réussit à le tirer qu'après l'avoir appelé et secoué pendant un certain temps. — *Judica me, Deus!* et Dieu répondit par la voix du chapitre : « Tu es vraiment mon serviteur, et je mets mes complaisances dans ton œuvre. Enfants, écoutez-le, *ipsum audite.* »

Les constitutions, d'après un décret spécial du chapitre, furent déclarées obligatoires à partir du 1^{er} janvier 1765. Dans l'intervalle, les recteurs de chaque maison devaient les faire transcrire à l'usage de leurs communautés. Naturellement elles furent reçues avec plus ou moins de joie selon les dispositions plus ou moins ferventes des sujets. La très grande majorité applaudit aux résolutions du chapitre; mais, comme on devait s'y attendre, certains esprits tracassiers, dont les espérances sans doute étaient trompées, trouvèrent à critiquer, et même se permirent, malgré toutes les précautions prises, des objections sur la légitimité du chapitre et de son œuvre. Mais Alphonse veillait. En avril 1765, Mazzini, nommé visiteur, parcourut les maisons pour réformer les moindres pratiques contraires à la discipline régulière, et l'on voit par des observations laissées à Ciorani avec quel soin il s'acquitta de sa charge : « Le propre de la condition humaine, dit-il, même parmi les personnes religieuses, c'est de tendre toujours au relâchement, et par conséquent il est nécessaire de réparer toujours les brèches faites à l'observance. A l'issue de cette visite que je viens de faire à Ciorani, je dois dire que j'ai trouvé, chez les supérieurs comme chez les sujets,

le plus vif désir de maintenir la règle dans toute sa vigueur; cependant, pour rendre impossible toute infraction, je dois vous rendre attentifs aux recommandations suivantes... » Et il signalait quelques particularités qui pourraient paraître minutieuses si l'on ne savait qu'une défectuosité, si minime soit-elle, peut à la longue devenir un très nuisible défaut.

Du reste quelques-uns méritaient des reproches plus graves, car, à la date du 8 avril 1765, Villani, à l'occasion de nouvelles attaques contre la congrégation, adressait aux maisons cette circulaire : « *Manus Domini tetigit nos*¹. Mais je crains moins nos persécuteurs que nos manquements, lesquels attirent justement sur nous ces dures épreuves. Ce qui me perce le cœur, c'est de voir que, loin d'ouvrir les yeux et de vivre comme de vrais disciples du saint Rédempteur, certains sujets se laissent aller de plus en plus à l'imperfection et à l'irrégularité. Mes chers frères, si nous voulons que le feu s'éteigne, il suffit de ne pas y jeter de combustible. Donc, par amour pour notre bien-aimée congrégation, notre commune mère, observons tous avec la plus scrupuleuse fidélité nos vœux, nos règles et constitutions, les pratiques d'obéissance, d'humilité, de pauvreté qui conviennent à de vrais imitateurs de Jésus-Christ. Si nous vivons de la sorte, nous aurons Dieu pour nous, et alors ni le monde ni l'enfer, je vous l'assure, ne pourront rien contre nous. »

Ces exhortations ne suffisant pas à corriger certains individus qui sans doute en avaient assez de la vie religieuse, Alphonse adressa lui-même à toute la congrégation une de ces circulaires qui faisaient l'effet d'un coup de clairon : « Mes très chers frères en Jésus-Christ, écrit-il le 8 août 1765, j'apprends avec peine que l'esprit de ferveur s'affaiblit parmi nous. Je vous avertis donc de prendre garde à vous, car tant que je vivrai je ne souffrirai aucun relâchement dans l'observance.

« Il paraît que la pauvreté et la mortification ne plaisent pas à tous. Sommes-nous donc venus dans la congrégation pour y prendre nos aises et nos commodités? En ce cas pourquoi ne pas être restés dans nos familles? Il paraît aussi qu'on fait peu cas de l'obéissance aux supérieurs. Sachez que, sans l'obéissance, c'en est fait de la congrégation. Sans l'obéissance un couvent n'est qu'un foyer d'inquiétudes, de discordes et de péchés.

« Je viens de voir le père vicaire, et je lui ai dit que s'il se commet des fautes notables, je veux en être averti. En ce cas on inlli-

1. *La main du Seigneur nous a frappés.*

gera au délinquant des pénitences graves, et s'il ne se corrige pas, il sera chassé. La congrégation n'a pas besoin de sujets nombreux, mais de sujets qui veuillent se faire saints. Dix hommes qui aiment vraiment Dieu, cela suffit. Eh quoi! allons-nous payer par l'ingratitude les éclatantes faveurs que Dieu accorde à l'institut, ou voulons-nous, comme tant d'autres, scandaliser l'Église au lieu de l'édifier?

« Je n'ai pas caché au père Villani que son gouvernement me paraît trop faible et trop doux, et c'est pourquoi je prétends qu'on m'avertisse des manquements importants. Si donc, après avoir signalé au père Villani quelque irrégularité notable, vous ne la voyez pas réprimée, je vous prie de me la signaler à moi-même, et je trouverai moyen de remédier au mal. Dieu ne prolonge ma vie que pour cela. »

Passant ensuite aux travaux apostoliques, il recommande de ne pas nourrir un désir impatient de prêcher, mais de n'avoir qu'un seul désir, celui de plaire à Jésus-Christ. Il exhorte spécialement les jeunes pères à préparer soigneusement leurs sermons, ne fût-ce qu'une simple allocution, « afin que tout, dit-il, soit solide, bien ordonné, écrit dans le style familier qui convient aux missionnaires. Qui agirait autrement se verrait interdire la prédication. Notre principal souci doit être de nous mortifier et de plaire à Dieu : autrement Dieu ne nous prêtera pas son concours, et nous jetterons nos paroles au vent. Je vous bénis, ajoute-t-il en terminant, j'entends tous ceux qui ont l'intention de se faire saints. Je ne maudis personne, mais ceux qui n'auraient pas bonne intention, Dieu se chargera de les maudire et de les chasser de la congrégation. »

C'est toujours le même homme et la même pensée, comme nous l'avons tant de fois remarqué. Dieu vous a appelés à la congrégation pour devenir des saints; les règles et constitutions sont les moyens de sanctification que Dieu vous met en main : ou vous marcherez dans la voie qui vous est tracée, ou Dieu lui-même vous bannira de sa maison. Qui n'admirerait la force d'âme de ce saint évêque, dirigeant d'une main son diocèse, et de l'autre tenant le gouvernail de l'institut? Son invincible intrépidité eut raison des récalcitrants, des quelques esprits forts, comme les appelle Landi, qui, depuis le chapitre, ne se gênaient pas pour déclamer contre les constitutions et encore moins pour les violer. Ils quittèrent la congrégation, ainsi qu'Alphonse le leur avait prédit, et comme il arrive toujours à ceux qui traînent impatiemment le joug de l'obéissance au lieu de le porter courageusement par amour pour Dieu.

CHAPITRE XII.

DÉMISSION REFUSÉE.

1765

Infirmités du saint. — Doit-il se démettre de l'épiscopat? — Consultations à ce sujet. — Il donne sa démission. — Clément XIII la refuse. — Visite pastorale à Airola. — Don Hercule et sa femme. — Un air de piano interrompu. — Conférence d'Alphonse avec sa belle-sœur. — Deux prophéties. — Compte rendu des trois années d'épiscopat. — Un hiver à Arienzo.

Nous avons eu maintes fois l'occasion, surtout pendant ces trois années d'épiscopat, de constater la prodigieuse activité d'Alphonse, activité vraiment inexplicable si l'on tient compte de son état maladif, des fièvres, des accès d'asthme, des douleurs de tête, des suffocations violentes, qui depuis vingt ans le tenaient au lit des mois entiers. « Je suis vieux, écrivait-il en 1761 à son éditeur Remondini, et presque chaque année je fais une maladie mortelle. » En 1762, il faillit mourir pendant la mission de Sainte-Agathe. En 1763, il reçut les derniers sacrements à Airola, au moment de terminer la visite pastorale. En janvier 1765, il écrit au Père Villani : « L'an dernier, j'ai passé presque tout l'hiver dans mon lit, et m'y voilà de nouveau confiné depuis un mois, suffoqué par mon asthme ». Après quelques semaines de répit, il écrit de nouveau vers la fin de mars : « Je viens d'être repris par une fièvre qui me donne le frisson. A la grâce de Dieu! »

Ce martyre de tous les jours l'accablait d'autant plus, qu'avec sa grande délicatesse de conscience il se demandait si cet état d'infirmité, qui paralysait plus ou moins les efforts de son zèle, ne l'obligeait pas à donner sa démission. A la fin de 1764, ses inquiétudes devinrent plus vives : il résolut de consulter à ce sujet M^{sr} Borgia et d'autres personnages qui possédaient sa confiance. Les pères Tannoia et Villani furent chargés d'être ses intermédiaires auprès d'eux

et de faire valoir les raisons pour ou contre la démission. Le 25 décembre, le père Majone pressait vivement Tannoia d'agir : « Notre père est toujours au lit, souffrant de ses suffocations. Ces jours derniers, fatigué de mener une pareille vie dans ce climat meurtrier pour lui, il me chargea de vous rappeler l'affaire dont il vous a entretenu. Il est inquiet de savoir si vous en avez conféré avec M^{re} Borgia. Si vous ne l'avez pas fait, il veut que vous le consultiez au plus tôt, ainsi que le père Fatigati. Décrivez-leur bien l'état dans lequel il se trouve, expliquez-leur ses scrupules de ne pouvoir remplir comme il le voudrait ses devoirs de pasteur, et puis rapportez-lui fidèlement leur opinion, parce que, dit-il, « dans une affaire de cette importance, il faut que tout passe par ses mains ». Tannoia et Villani s'abouchèrent en effet avec l'évêque Borgia, qui, connaissant mieux que tout autre l'état de souffrance et de débilement de son ami, approuva fortement sa résolution, et lui fit répondre qu'il pouvait en sûreté de conscience suivre son penchant pour la solitude.

Au lieu de tranquilliser le malade, cette réponse le jeta dans de nouveaux tourments. « M^{re} Borgia, écrit-il au père Villani, approuve ma résolution de déposer le fardeau; toutefois je ne veux agir qu'avec la certitude de faire la volonté de Dieu. Or la principale cause de la démission ne peut être le désir de la retraite et de la solitude, comme le prélat paraît le croire : cette cause n'est pas admise par le droit; mais bien mon âge avancé, et surtout mes continuelles infirmités. Ensuite, pour me débarrasser de tout scrupule, il faut ajouter que je ne laisse pas d'expédier toutes les affaires. L'hiver, je ne puis entreprendre aucune tournée dans le diocèse ni même assister au chœur; mais l'été, libre de la poitrine, je puis faire les visites pendant trois ou quatre mois. Je me sens vivement poussé à donner ma démission pour n'avoir plus à souffrir de tant de scandales que je vois, et de refus que je suis forcé d'infliger; mais je tremble précisément à la pensée que je cherche peut-être mon repos et non la gloire de Dieu. Je voudrais savoir ce que demande la plus grande gloire de Dieu¹. »

D'autres religieux napolitains, consultés par son ordre, opinèrent, comme M^{re} Borgia, qu'il pouvait sans blesser sa conscience offrir au pape sa démission. Alors il s'en remit purement et simplement à la décision du père Villani. Pour l'éclairer sur la question, il lui envoya une vraie consultation de théologien : « Bien que j'aspire

1. Lettre du 14 janvier 1765.

à la solitude, dit-il, ma cellule deviendrait un enfer si je pensais avoir abdiqué ma charge contre la volonté de Dieu. Dieu m'a voulu évêque : cela est certain ; pour me libérer, il faut donc que je sois moralement certain qu'aujourd'hui Dieu ne me veut plus évêque. Or, saint Thomas affirme que l'évêque est lié par vœu à son Église ; le droit défend de l'abandonner sans juste cause, et ne considère comme telle ni l'embarras des travaux ni le désir de la solitude, contrairement à l'avis de M^{sr} Borgia. La vieillesse et la mauvaise santé peuvent être des causes légitimes, mais seulement quand l'âge et les infirmités rendent le sujet inapte à remplir son office.

« Ces principes posés, venons à mon cas. Il est vrai que je suis vieux, car j'entrerai bientôt dans ma soixante-dixième année ; il est vrai aussi que ma santé est mauvaise, spécialement à cause de mes catarrhes de poitrine ; néanmoins cela ne m'empêche pas de faire passer les examens des confesseurs et des ordinands. J'exige même pour la science plus que beaucoup d'autres. Je poursuis les scandales sans pitié comme sans respect humain. Quant aux bénéfices, je les confère aux plus méritants, ce qui me vaut plus d'ennemis que d'amis. Au printemps, ne pouvant entreprendre aucune visite ni même sortir, j'expédie les affaires, je fais les examens et les correspondances. Je consacre les quatre ou cinq mois d'été à la visite pastorale. — Il faut peser attentivement toutes ces données pour m'enlever tout scrupule. Je voudrais bien échapper aux angoisses que je ressens ici, mais j'entends toujours résonner à mon oreille cette parole de Notre-Seigneur : *Si tu m'aimes, pais mes brebis*. Cette inquiétude de savoir si je fais bien ou mal en quittant mon diocèse, m'est un tourment plus grand que tous les autres¹. »

Après avoir pesé devant Dieu les motifs allégués pour ou contre la démission, Villani décida que, vu son âge et ses infirmités, Alphonse pouvait, sans crainte de déplaire à Dieu, renoncer à sa charge. Le pape, juge suprême mis au courant de la question, prononcerait en dernier ressort. En conséquence l'évêque de Sainte-Agathe adressa à Clément XIII une humble supplique, dans laquelle il lui exposa que, ne se croyant plus capable de remplir convenablement les devoirs de l'épiscopat, il se voyait forcé de demander au vicaire de Jésus-Christ de l'en décharger.

Les jours et les mois passèrent sans apporter aucune nouvelle, ce qui lui parut de mauvais augure. « Aucune lettre de Rome, écrivait-il en juin au père Villani. Difficilement j'obtiens la grâce

1. Lettre du 1^{er} février 1765.

demandée, car je viens d'apprendre qu'on n'a pas voulu accepter la renonciation de l'évêque de Lettere, lequel pourtant n'est plus qu'un cadavre. Enfin que Dieu décide pour sa plus grande gloire ! »

Le saint avait bien deviné. Quand ses mandataires se présentèrent au pape pour appuyer sa supplique, et qu'ils alléguèrent son âge et ses souffrances, Clément XIII répondit : « Son ombre seule suffit pour gouverner tout le diocèse. » Il chargea le cardinal Negroni de manifester sa volonté à l'évêque de Sainte-Agathe : « J'ai lu au Saint-Père, écrivit le cardinal, la lettre de Votre Seigneurie Illustrissime, dans laquelle vous représentiez votre grand âge, le délabrement d'une santé qui s'affaiblit chaque jour, et les infirmités qui vous incommodent, particulièrement en hiver, ce qui vous fait craindre que l'administration de votre Église n'en souffre quelque préjudice, et vous pousse à donner votre démission, tout en vous déclarant prêt à faire la volonté de Dieu telle qu'elle sera manifestée par son vicaire. Cette délicatesse et cette résignation ont confirmé le Saint-Père dans la haute estime qu'il avait de votre vertu lorsque, il y a trois ans, il vous appela, par un commandement formel, au gouvernement de ce diocèse. Sa Sainteté rend gloire à Dieu de tout le bien qu'avec sa grâce vous avez opéré jusqu'à présent, et ce serait une trop vive peine pour le Pasteur suprême de priver vos diocésains du bien que vous ferez encore par votre autorité, votre direction, vos bons exemples, quand même, ce qu'à Dieu ne plaise, s'aggraverait votre maladie et s'affaibliraient vos forces corporelles. Sa Sainteté m'a donc chargé de vous encourager en son nom à déposer tout scrupule et à travailler, comme vous l'avez fait jusqu'ici, avec une parfaite tranquillité d'esprit, au salut des âmes confiées à vos soins et à la gloire de Dieu, qui vous accordera sûrement tous les secours dont vous avez besoin. »

En même temps que cette lettre, Alphonse recevait d'autres encouragements. Le nonce apostolique de Naples, M^{re} Pallavicino, lui écrivait : « Sa Sainteté veut absolument que vous continuiez à porter votre fardeau. Cette même volonté de Dieu qui vous a fait évêque saura bien vous assister dans le gouvernement de votre Église. » M^{re} Borgia s'empessa aussi de rassurer son ami : « Soyez en paix, lui disait-il, car évidemment c'est la volonté de Dieu. — Eh bien, s'écria le bon vieillard, déçu mais content, restons évêque puisque cela plaît à Dieu. » Chose singulière ! depuis l'envoi de sa démission, chaque fois qu'il récitait son rosaire, partaient de sa croix pectorale de petits coups souores, fréquemment répétés, qui

excitaient son étonnement et n'intriguaient pas moins ceux qui l'entouraient. Ces bruits, dont on chercha en vain la cause, ayant cessé après la réponse du pape, Alphonse s'écria joyeusement : « C'était la croix dont je voulais me débarrasser, qui me faisait entendre ses réclamations. »

C'est au cours de ses visites pastorales qu'il dut recevoir la réponse du pape, car, dès le mois de mai, se trouvant moins oppressé, il s'était mis à parcourir les districts de Valle, Arpaia, Bagnoli, et autres lieux circonvoisins. A la fin de juin il arrivait à Airola où il reçut la visite de don Hercule, qui venait solliciter de son frère une grande faveur.

Don Hercule, resté veuf sans enfants, s'était remarié deux ans auparavant. A cette occasion, Alphonse lui avait donné d'excellents conseils : « Prenez une femme de bonnes mœurs, disait-il, et qui ne soit ni jeune, ni vaine, ni disposée à se prévaloir de votre âge avancé. Jeune et volage, habituée aux soirées et aux salons de Naples, elle rencontrera quelque bel Adonis, qui, selon la coutume de nos jours, fera visite sur visite à madame. Dès lors son cœur ne sera plus à vous, et vous vous trouverez dans l'alternative ou de l'enfermer dans un couvent ou de vivre dans une perpétuelle inquiétude, sans compter les troubles plus graves de la conscience. Mieux vaut moins de noblesse et moins de ducats que de pareils embarras. » Et comme don Hercule manifestait ses prétentions, il ajoutait : « Vos beaux projets de mariage aboutiront difficilement. Une dame de haute noblesse et richement dotée, cela me paraît excéder votre condition. Je souhaite que Dieu vous fasse réussir de la manière la plus avantageuse pour votre âme et pour votre repos. »

Son souhait fut exaucé. Don Hercule épousa dona Marianna Capano-Orsini, de noble famille et de très grande vertu. Alphonse se réjouit de sa piété plus que de ses titres. Il en félicita son frère, qui lui répondit : « Je me promets un avenir des plus heureux : j'en ai pour garant vos prières, celles de votre congrégation, et la conduite exemplaire de Marianna. Elle a toujours été pieuse, et maintenant c'est une sainte. » Les deux époux se rendirent à Sainte-Agathe pour demander la bénédiction de l'évêque. Il les bénit de tout cœur ; et comme le grand vicaire et ses autres commensaux le pressaient de faire un cadeau à sa belle-sœur, il lui destina une guirlande de fleurs qu'il venait de recevoir. « Pauvre présent pour un évêque ! firent-ils. — Voulez-vous donc, répondit le saint, que je prenne le bien des pauvres pour donner des cadeaux à ma belle-

sœur? » L'année suivante, les deux époux retournèrent lui faire visite à Arienzo. Ils attendaient un héritier qui perpétuât le nom des Liguori; mais l'évêque, en donnant une image de la sainte Vierge à dona Marianna, lui dit : « Ce ne sera pas un garçon, ce sera une fille que vous appellerez Thérèse. » Et la prophétie se réalisa, contrairement aux désirs des parents. Alphonse tint l'enfant sur les fonts du baptême, et donna pour tout présent à sa petite filleule une relique de sainte Agathe, renfermée dans une boîte qui valait bien deux carlins.

Cette fois don Hercule et dona Marianna arrivaient à Airola pour se recommander de nouveau à ses prières afin que Dieu daignât leur accorder un fils. Il les reçut au palais du prince de la Riccia, où il était lui-même logé. Dans l'appartement mis à leur disposition se trouvait un piano. Un soir que plusieurs gentilshommes étaient venus présenter leurs hommages au frère et à la belle-sœur de leur évêque, dona Marianna, qui était bonne musicienne, fut invitée à jouer quelques morceaux. Mais à peine Alphonse eut-il entendu résonner les premières notes de l'instrument qu'il défendit de continuer. « Mon cher frère, dit-il à don Hercule, que faites-vous là? On dirait bien vite que la maison de l'évêque est un lieu de divertissement. »

Très pieuse et même scrupuleuse, dona Marianna avait apprécié dès ses premières entrevues la grande sainteté de l'évêque. Aussi aimait-elle à prendre ses conseils pour la direction de sa conscience. « Un soir, raconte au procès de canonisation le témoin Pierre Truppi, dona Marianna, en visite à Airola, me pria de demander à Monseigneur de vouloir bien la recevoir dans sa chambre parce qu'elle avait à traiter avec lui des affaires de sa conscience. Il refusa tout d'abord, mais, sur mes instances, il lui permit de venir le trouver. Comme elle le suppliait d'éloigner tout son monde, il nous congédia, en nous recommandant, à moi et à don Giovanni Pollesorelli, de rester dans l'antichambre, de manière à ne pas le perdre de vue. Pendant l'entretien, j'observai que la belle-sœur, pour ne pas être entendue de nous, rapprochait sa chaise de Monseigneur, qui, lui, éloignait la sienne. Quand il se trouva près du mur, il ôta ses lunettes et se détourna un peu pour ne pas être en face de sa belle-sœur. Jamais il ne lui permit de lui baiser la main, ce qu'il ne permettait du reste à aucune femme¹. » Vingt-cinq ans auparavant, nous l'avons vu prendre les mêmes précautions de modestie

1. *Process. ord. Santagath.*, pages 1483-1484.

avec la duchesse d'Isola. La vieillesse ne l'avait pas rendu moins sévère. « J'ai soixante-dix ans, disait-il, et si je me permettais comme certains jeunes gens de tout voir et de tout regarder, je serais encore en danger de me perdre. »

Sur le point de prendre congé, don Hercule et sa femme vinrent lui présenter la supplique pour laquelle surtout ils avaient fait le voyage d'Airola. Je me trouvais présent, dit le même Pierre Truppi, au moment de leurs adieux. « Mon cher Alphonse, dit don Hercule, je vous en prie, donnez une bonne bénédiction à dona Marianna afin que Dieu nous accorde un fils. » Le serviteur de Dieu sourit, et, se tournant vers moi, dit en plaisantant : « Vous entendez ce que me demande mon frère ? » Comme don Hercule insistait avec force, il leva la main et fit un grand signe de croix sur sa belle-sœur, en lui disant ainsi qu'à son frère d'avoir bon espoir, et que leurs vœux seraient exaucés ¹. » Il remit alors à sa belle-sœur, ajoute Tannoia, deux images représentant toutes deux saint Louis. Or quelques mois après dona Marianna mit au monde deux jumeaux, ce qui expliqua le présent mystérieux.

Don Hercule eut encore un autre fils, ce qui le combla de joie ; mais sa joie ne fut pas sans mélange. Persuadé qu'il devait ses trois fils aux prières de son frère, il les lui conduisit un jour : « Voyez comme ils sont charmants, lui disait-il, admirez mes deux petits jumeaux ! — Et si vous perdiez l'un de ces deux enfants, demanda l'évêque, en seriez-vous bien triste ? — Ah ! que dites-vous là ? » s'écria Hercule, tout alarmé. L'évêque se tut, mais il avait de nouveau prophétisé : deux mois après, l'un des deux jumeaux mourut. Le père affligé vint se consoler auprès de son frère et lui rappela sa prédiction. « De grâce, lui dit-il, ne prononcez plus de ces paroles sinistres. — Ne craignez pas, repartit Alphonse, vous conserverez les fils qui vous restent, et vous les verrez croître sous vos yeux. » Il les vit croître en effet jusqu'au jour peu éloigné où Dieu l'enleva de ce monde. Dès lors le saint reporta sur ses neveux, qui tous étaient ses filleuls, les sentiments de tendre affection qu'il avait toujours eus pour son frère.

La visite d'Airola terminée, l'évêque rentra dans sa ville épiscopale. La tournée pastorale l'avait fatigué, et l'on pouvait craindre, à l'automne, un accès plus grave de son asthme. Déjà plusieurs fois les médecins s'étaient prononcés pour un changement de résidence, du moins en hiver. Ils lui conseillèrent fortement de se transporter

1. *Process. ord. Santagath.*, page 1486.

à Arienzo, où l'on jouit d'un air plus chaud et plus sec. Ce fut pour lui un vif sujet d'inquiétudes. « On regrette beaucoup ici, écrit-il à Villani, que je doive habiter Arienzo l'hiver prochain. Je le regrette plus que personne, car j'y serai éloigné de ma cathédrale, de la chancellerie, et, ce qui me coûte plus que tout le reste, de mon séminaire. D'un autre côté, les deux derniers hivers ont été très funestes à ma santé, d'où il vient que les médecins me pressent de résider à Arienzo, où l'air est bien moins humide qu'à Sainte-Agathe. Ce qui me tourmente, c'est que cette ville, déjà si pervertie, se pervertira encore davantage pendant mes longues absences. Donnez-moi donc votre avis là-dessus afin de rassurer ma conscience ¹. » Villani ne put que ratifier la décision des médecins. Puisque le saint vieillard devait continuer à porter le fardeau de l'épiscopat, il devait aussi ménager une santé nécessaire à l'accomplissement de ses obligations.

Avant de quitter Sainte-Agathe, il envoya à la congrégation du Concile, le rapport triennal que les évêques doivent faire personnellement ou par intermédiaire sur l'état de leur diocèse. Cette relation très détaillée, dont nous nous sommes souvent servi dans les chapitres qui précèdent, expose avec la plus scrupuleuse fidélité les abus existants et les moyens employés pour y remédier. « Voilà trois ans, y est-il dit, que, malgré mon indignité, j'ai été promu par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique à l'Église de Sainte-Agathe. Je connais mon troupeau, j'ai vu de mes yeux les brebis qui me sont confiées. Je puis donc donner, dans la mesure que comporte le jugement de l'homme, un compte-rendu exact de l'état de mon Église. Comme mon âge avancé et mes continuelles infirmités m'empêchent d'entreprendre le voyage *ad limina*, j'emprunte pour remplir ce devoir le secours d'un intermédiaire. » En terminant son rapport il ajoutait : « Si, dans les détails que je viens de fournir à Vos Éminences, l'un ou l'autre point vous paraît digne de blâme, je suis prêt à recevoir humblement les observations qui me seront adressées, et à courber la tête avec la plus parfaite docilité ². »

La réponse de la Congrégation contient le plus complet éloge de l'évêque et de son administration. « Les Éminentissimes Interprètes du Concile de Trente, dit le secrétaire, ont lu avec un vif intérêt la relation de Votre Seigneurie Illustrissime concernant l'état de votre Église et la manière dont vous gouvernez le diocèse. Sur l'un et

1. Lettre du 16 juin 1765.

2. Première relation du saint sur l'état de son diocèse, 8 juillet 1765.

l'autre sujet ils ont les plus justes motifs de se réjouir et de vous féliciter. En effet, rien dans votre diocèse qui ne soit établi dans les meilleures conditions, ou qui ne soit chaque jour perfectionné par vos soins et vos labeurs. Aucune des sollicitudes inhérentes à la charge épiscopale n'échappe à votre piété, à votre vigilance, à votre zèle ardent. Et sans relever ici la multitude de choses qui, toutes communes qu'elles paraissent, sont néanmoins très utiles et très recommandables, nous signalerons du moins les œuvres qui vous honorent davantage à nos yeux.

« Vous avez multiplié les églises paroissiales proportionnellement aux besoins des âmes, luttant avec une admirable constance contre des difficultés sans nombre. Vous rebâissez de fond en comble votre séminaire, et instruisez vos séminaristes avec le plus grand zèle dans les sciences, surtout les sciences sacrées, afin d'en faire des sujets capables de gouverner les âmes et de remplir tous les emplois de la milice sainte. Vous formez votre clergé à la discipline ecclésiastique ainsi qu'à l'étude. Non content des conférences fréquentes où l'on traite des cas de conscience et des cérémonies de l'Église, vous avez établi des Académies de théologie morale. Vous faites tous les ans la visite pastorale, et pour vous préparer les voies, vous envoyez partout des troupes d'ouvriers apostoliques qui, moyennant la parole de Dieu, l'enseignement de la foi, et d'autres pieuses industries, portent efficacement les âmes à fuir le péché et à pratiquer la vertu. Grâce à votre énergie, le culte divin, la piété, la charité, sont en honneur dans votre diocèse. De toute façon, c'est-à-dire par vos exemples, vos réprimandes, votre sollicitude et votre vigilance de tous les instants, vous travaillez à préserver du vice le troupeau qui vous est confié. Nous croyons donc inutile de stimuler par nos exhortations un évêque qui court de lui-même avec tant d'ardeur dans la carrière où le soutient sa propre vertu. » On ne saurait mieux résumer ni caractériser plus exactement l'œuvre des trois premières années de ce fécond épiscopat.

Au milieu d'octobre l'évêque quitta Sainte-Agathe pour faire la visite pastorale d'Arienzo et s'y abriter, selon l'ordre des médecins, contre l'humidité et le froid rigoureux des montagnes; mais l'asthme et le catarrhe l'y suivirent et l'obligèrent à garder le lit plusieurs mois sans même lui permettre de descendre à l'église. C'est dans ces conditions d'anéantissement et de souffrance qu'il écrivait à son directeur ces billets qui en disent plus sur son âme que de longs discours : « Depuis quelque temps je ne dormais plus sur la paille; je désirerais, si vous le permettez, reprendre ma pailasse. En

outre, j'ai commencé à porter la chaînette à la place d'un cautère, aujourd'hui cicatrisé. Auparavant je me contentais à midi du bouilli, mais ensuite, comme je ne faisais qu'un repas par jour, le père Majone m'a dit de prendre aussi l'autre mets. Je vous demande de m'abstenir de ce second mets au cas où le bouilli pourrait me suffire¹. » C'est ainsi qu'Alphonse passa l'hiver, joignant les austérités à la maladie pour crucifier son corps, et plus ingénieux à chercher la souffrance que d'autres la volupté.

Mais sa plus grande peine était de vivre éloigné de sa résidence. « Dès que le temps me permettra de m'échapper d'ici, écrivait-il le 17 avril, je me rendrai à Sainte-Agathe, d'où il me semble être absent depuis mille ans. » Il y retourna en effet pour achever une œuvre à laquelle il travaillait depuis longtemps, et qu'il voulait laisser au chef-lieu de son diocèse comme un souvenir de son passage et un gage des bénédictions du ciel.

1. Lettre du 20 août 1765. Lettres du 28 novembre 1765 et 21 mars 1766.

CHAPITRE XIII.

LES RÉDEMPTRISTINES A SAINTE-AGATHE.

1766

Alphonse et les religieuses du diocèse. — Relâchement et réforme. — Le monde et le cloître. — La musique et le chant grégorien. — Fondation d'un couvent de rédemptoristines. — Les quatre fondatrices. — Leur entrée solennelle à Sainte-Agathe. — Prise de possession du couvent. — L'évêque y prêche la retraite. — Dona Lucrezia Vinaccia. — Maladie du saint. — Projet de démission. — Départ pour Arienzo.

Tout absorbé qu'il était par son diocèse et par sa congrégation, Alphonse n'oubliait pas ses filles de Scala, les religieuses du Très Saint-Rédempteur. Soit personnellement soit par ses confrères, il travaillait au développement et au perfectionnement de cette communauté, considérée à bon droit comme la seconde branche de l'institut. Les pères Sarnelli, Mazzini, Fiocchi, avaient dirigé les rédemptoristines dans les voies de la sainteté, soit par les retraites annuelles, soit par des lettres spirituelles, qui nous ont été conservées comme un miroir fidèle des vertus pratiquées par ces pieuses filles. Aussi Dieu avait-il béni le nouveau monastère. En 1762, quand Alphonse prit possession du siège de Sainte-Agathe, les religieuses de Scala, au nombre de trente-sept, présentaient une supplique à leur évêque à l'effet d'obtenir l'approbation de leurs constitutions. « Nous les avons observées, disaient-elles, depuis la fondation du monastère, et nous vous supplions de les sanctionner de votre autorité, afin d'en perpétuer la pratique, d'en consolider l'observance, et de prévenir ainsi tout relâchement. » L'évêque de Scala fit droit à leur requête. Le 10 mai 1762, il approuva et confirma les susdites constitutions, « lesquelles, dit-il, auront la même force et les mêmes effets que les règles approuvées par le souverain pontife. »

C'était pour le saint fondateur une extrême consolation que de

voir ainsi s'enraciner les deux branches de son institut en un temps où l'on ne constatait partout que ruines ou décadence. Aussi, comme Sainte-Agathe ne possédait aucun couvent de religieuses, conçut-il la pensée d'y fonder un monastère de rédemptoristines, afin de faciliter aux jeunes personnes des familles aisées le moyen d'étudier leur vocation et de croître en vertu, qu'elles se décidassent pour le monde ou choisissent le cloître. Cette ouverture fut accueillie avec faveur par les parents, qui devaient s'imposer des sacrifices considérables pour envoyer leurs enfants aux écoles de Naples. Mais où trouver les ressources nécessaires pour l'établissement d'une communauté de ce genre? Le couvent de Scala brillait par sa pauvreté, Alphonse était criblé de dettes, et les gentilshommes du pays avaient plus de filles à placer que de ducats à dépenser. L'évêque dut attendre une circonstance favorable pour réaliser son projet. Il s'efforça pour le moment de tirer tout le parti possible des couvents de femmes établis dans son diocèse.

Le nombre en était bien restreint : deux monastères à Arienzo, l'un de l'Annonciade, l'autre des servites, un tiers-ordre franciscain à Airola, un conservatoire de jeunes filles à Frasso, constituaient toute la richesse du pays. Et encore ces quelques maisons participaient à la dégénérescence générale et aux divers abus si bien dépeints dans la *Vera Sposa*. La vie commune, la régularité, la piété, la fuite du monde, n'y étaient guère en honneur. Le saint prélat, qui détestait comme la peste les couvents irréguliers, entreprit la réforme de ses religieuses. Pour leur infuser un peu de vie surnaturelle, il commença par faire prêcher partout les exercices spirituels, dont elles étaient privées jusque-là. Lui-même se rendait de temps en temps dans l'un ou l'autre de ces monastères pour y enseigner les devoirs de la vie religieuse et extirper les abus qui s'y étaient glissés, au risque d'exciter quelquefois les murmures. Un jour qu'il avait formulé des vérités un peu dures, certaines religieuses témoignèrent leur mécontentement : « Elles espéraient sans doute, dit-il, que j'allais les traiter comme des saintes à canoniser! » Le grand agent de la réforme, c'était, dans sa pensée, le confesseur. « Aussi, dit Tannoia, quelle prudence et quel scrupule dans ses choix! Si M^{sr} de Liguori eût été pape, il aurait éprouvé moins d'embarras pour nommer un évêque qu'il n'en avait pour désigner un confesseur à ses communautés de femmes. » Il était aussi d'avis que, lorsqu'une religieuse demande un confesseur extraordinaire, on doit le lui accorder : « Autrement, dit-il, elle pourrait commettre mille sacrilèges. » Il apprit un jour,

non sans verser des larmes, que, dans un monastère où cette liberté n'existait pas, quelques-unes des sœurs s'abstenaient depuis longtemps de se confesser. Une religieuse mourante, raconte-t-il, désirait un confesseur étranger, mais l'évêque ne crut pas devoir déroger à la règle qu'il avait établie. A ses derniers moments, la malheureuse s'écria : « Je suis damnée ! » et elle mourut dans son désespoir. Il voulut en conséquence qu'on fit toujours droit à la demande d'une religieuse quand elle manifestait le désir de s'adresser à un confesseur d'une probité reconnue. »

Avec la piété, il fit renaître partout la régularité. Sur ce point il se montrait inflexible. Les franciscaines d'Airola ne pouvaient observer leurs règles, excessivement rigides : « A quoi bon, leur dit-il, conserver un règlement qui ne peut être la forme de votre vie ? » Il le réforma et le fit imprimer. On admira dans cette circonstance avec quelle sagesse il sut, sans excès d'indulgence, condescendre à tous les besoins de la communauté, diviser les divers exercices de manière à ne pas fatiguer l'esprit par une application trop prolongée, et enfin si bien tempérer toutes choses « que maintenant, disait une des religieuses, à notre grand avantage, tous les articles de la règle sont parfaitement observés ». De plus, la communauté vivait sous le joug d'administrateurs qu'on lui avait imposés. Les rentes passaient aux mains de ces exacteurs, et les pauvres sœurs devaient se contenter des provisions misérables qu'on daignait leur octroyer. Grâce à la protection du prince de la Riccia, Alphonse obtint que l'administration des rentes fût confiée aux soins de l'abbesse.

Le principal obstacle à la vraie vie religieuse, c'était l'invasion du monde dans le cloître. L'esprit du siècle y entraît par les grilles. « Grille fermée, disait Alphonse, religieuse sanctifiée; grille ouverte, religieuse dissipée. » Ainsi en éloigna-t-il, par une ordonnance formelle, les parents au-dessous du second degré, les ecclésiastiques et les religieux. Un de ses secrétaires viola cette défense : il le congédia sans pitié, malgré ses larmes, ses promesses, et les instances de la communauté : « Si ceux de ma maison n'observent pas la loi, dit-il, qui donc l'observera ? » D'autres coutumes plus ou moins mondaines furent également abolies. Le jour de la vêtue ou de la profession, la jeune fille, assise à la porte du couvent, y recevait les félicitations de ses parents et de ses amis, ce qui était une occasion de dissipation pour toute la maison. Alphonse ordonna qu'après le diner on fermât la porte et la grille, et que les épouses de Jésus-Christ, unies à leur nouvelle sœur, restassent en action de

grâces devant le saint Sacrement exposé. De même, à l'occasion des vœux ou de la prise d'habit, la nouvelle religieuse dînait au parloir en compagnie de nombreux invités. Ces banquets furent interdits. Il fit supprimer des fenêtres et des belvédères donnant sur la rue, ce qui révolta certaines religieuses qui voulaient avoir un pied ou du moins un œil dans le monde. Un jour qu'il attirait l'attention sur une petite fenêtre dominant une habitation séculière, les sœurs crurent ce belvédère fortement menacé, et l'une d'elles, perdant tout respect, s'oublia jusqu'à dire : « Monseigneur, plutôt que de fermer cette fenêtre, nous irons demander justice au roi. — Soyez tranquille, mon enfant, dit Alphonse à la jeune régaliste, je ne veux pas que cette petite lucarne vous occasionne une trop grande peine. »

A cette époque, le pape accordait de temps en temps à des religieuses cloîtrées la permission de prendre une courte vacance hors du monastère. Quelques diocésaines d'Alphonse songeaient à solliciter cette permission, mais il les prévint que leur démarche serait inutile. « Le pape, leur dit-il, s'en remettra au jugement de l'ordinaire, et moi je ne consentirai jamais à vous accorder une dispense dont le moindre inconvénient serait de vous jeter dans la dissipation. » Et comme elles se plaignaient d'avoir essuyé de sa part trois refus consécutifs : « C'est votre faute, reprit-il; demandez-moi des choses justes et honnêtes et je me garderai bien de vous les refuser; mais aussi longtemps que vous m'adresserez des requêtes déraisonnables, vous devrez vous attendre à ne rien obtenir. » Une dame d'Airola dont la fille était infirme, demanda de pouvoir entrer dans le couvent et d'y rester toute la journée, au moins une fois l'an. Le pape l'avait accordé avec la clause ordinaire *si l'évêque le juge bon*. Alphonse réfléchit que, s'il admettait une seule exception, tous les parents entreraient par cette brèche dans la clôture. « Je me ferais un scrupule d'accorder cette permission, dit-il, à cause des graves désordres qui en résulteraient. Si le pape le veut, libre à lui de l'accorder; mais s'il s'en rapporte à moi, je ne le puis ni ne le veux. »

Sous prétexte que, d'après leur rituel, la novice doit faire profession entre les mains de l'évêque, des religieuses d'Arienzo, prenant cette phrase à la lettre, prononçaient la formule de leurs vœux la main dans la main de l'évêque. Un jour qu'Alphonse officiait à l'occasion d'une profession, au moment solennel le maître des cérémonies l'invita à passer la main à travers la grille. Comme il ne comprenait rien à cette singulière invitation, le chanoine lui expliqua

qu'en émettant ses vœux, la novice devait placer sa main dans la sienne. « O bon Jésus ! s'écria l'évêque stupéfait, qu'y a-t-il de commun entre cette cérémonie et la profession religieuse ? Qu'elle garde ses mains, et moi je garderai les miennes. » On lui répondit que les évêques ses prédécesseurs avaient toujours ainsi entendu les paroles du rituel, mais il expliqua le sens qu'il fallait y attacher, et supprima pour toujours cette rubrique aussi naïve qu'étrange.

Certains monastères avaient adopté le chant musical, interdit aux religieuses par plusieurs décrets. Alphonse leur prescrivit l'usage du chant grégorien. « L'Église n'est pas un théâtre, leur dit-il, et les épouses de Jésus-Christ ne sont pas des cantatrices de spectacle. » Il fallut remiser les motets, les solos, les trémolos et les vocalises qui attiraient tant d'amateurs. Là-dessus, grand émoi dans un couvent, et l'on se promit bien de frauder un peu la loi. En effet, un soir on chantait en musique les litanies de la sainte Vierge quand l'évêque, sans se faire annoncer, entra dans l'église. Vite la religieuse, qui l'avait aperçu, continua les invocations en chant grégorien. Alphonse feignit de n'avoir pas remarqué ce changement de ton ; mais, après l'office, il rassembla la communauté à la grille et dit : « Vous avez voulu me tromper, parce que vous ne comprenez pas la raison de mon interdiction. Votre musique attire ici les jeunes libertins qui viennent non pas prier Dieu mais admirer la cantatrice. Et comment ne voyez-vous pas que vous êtes cause par là de beaucoup de péchés ? » Ces sérieuses réflexions ne convainquirent nullement ces obstinées. Quelques jours après, se présenta comme sœur converse la fille d'un maître de chapelle, très bonne musicienne. « Elle nous enseignera le chant grégorien, » dirent-elles à l'évêque, en dissimulant leurs intentions. « Prenez-la, répondit-il en souriant, mais je vous prédis qu'elle ne persévèrera pas. » En effet elle quitta bien vite le couvent. Les religieuses n'en reçurent pas moins une autre musicienne émérite : « Celle-là aussi vous quittera, » leur prédit-il. Elle sortit en effet pour rentrer dans sa famille. « Décidément, se dirent alors les religieuses, Dieu ne bénit pas notre duplicité, et c'est Monseigneur qui nous joue ces mauvais tours. » Dès lors il ne fut plus question de musique, au grand désappointement des dilettanti.

Pendant ces trois premières années de son épiscopat, Alphonse ne cessa pas de travailler à la réforme de ces monastères. Il réussit, car, dans sa relation au Saint-Siège de 1765, il put donner ce témoignage « que les âmes consacrées à Dieu ainsi que les jeunes filles confiées à leurs soins observaient pieusement leurs constitutions. J'ai

d'ailleurs prescrit, ajoutait-il, les mesures nécessaires pour établir plus parfaitement encore l'observance régulière. La clôture des monastères est inviolablement gardée, et les revenus en sont fidèlement administrés. » Cependant cette vie religieuse plus ou moins mûti-gée ne constituait pas son idéal, l'idéal qu'il avait tracé dans la *Vera Sposa*. Sa pensée se reportait toujours vers ses filles de Scala, qu'il espérait, malgré d'apparentes impossibilités, établir à Sainte-Agathe. Il en parlait sans cesse à divers personnages influents. Cette fondation, selon lui, procurerait au diocèse trois avantages : d'abord un couvent pour les jeunes filles, puis un modèle pour les autres monastères, et enfin un centre de prières qui transformerait la ville épiscopale. « Que ne donnerais-je pas, disait-il à don François Mostillo, pour voir commencer cette œuvre qui doit procurer à Dieu tant de gloire et mettre enfin à ses pieds cette chère cité de Sainte-Agathe ! Ce sont les prières de ce béni monastère qui la sanctifieront, car je vois de plus en plus qu'aucune force humaine n'atteindra ce résultat. D'un autre côté, si cette œuvre ne se fait pas de mon vivant elle ne se fera jamais. Peut-être arriveriez-vous à fonder une nouvelle maison de recluses, semblable à certains couvents de ce diocèse qui font le tourment de leur évêque, de leurs familles, et souvent même du pays qui les a fondés. Au contraire, le monastère du Très Saint-Rédempteur sera la perle non seulement de ce diocèse, mais de toutes les provinces. Il répandra partout la bonne odeur de ses vertus, et vos filles y seront plus heureuses que ne le sont à Naples les religieuses de Sainte-Claire avec leurs deux ou trois cents ducats de rente viagère¹. »

Cette proposition souriait aux habitants de Sainte-Agathe, tous plus ou moins intéressés à posséder une communauté de femmes, mais on discutait sur le genre d'établissement qui convenait à la ville. Les uns voulaient une communauté active ; les autres, un monastère avec clôture plus ou moins mitigée. « Expliquez-vous clairement, leur disait Alphonse. Si vous voulez un monastère de vraies servantes de Dieu, je m'empresserai de coopérer à cette fondation ; sinon, mieux vaut n'en plus parler. » Enfin on s'en remit à sa décision, et dès lors il employa toute son activité à trouver une maison et les ressources nécessaires à l'établissement des rédemptoristines à Sainte-Agathe.

Deux siècles auparavant, d'antiques patriciens, les seigneurs Mazzi, avaient entrepris de bâtir une église en l'honneur de la

1. Lettre du 25 juillet 1765.

Vierge, sous le titre de Sainte-Marie de Constantinople; mais la famille s'était éteinte avant l'achèvement complet de cette église et du couvent y attenant, de sorte que le peuple l'appelait l'église de Saint-Nul, parce que nul saint n'y était honoré. Plus tard un pieux chanoine érigea dans ce lieu un autel en l'honneur de Marie, et y établit une confrérie qui fit assez longtemps l'édification de la ville. Le chanoine mourut, les cent cinquante frères qui composaient l'association se dispersèrent ou tombèrent dans le relâchement, de sorte que, peu d'années après, il ne restait plus trace de la confrérie. Des franciscaines prirent alors possession des bâtiments, qu'elles augmentèrent pour en faire une maison d'éducation. Pendant cinquante ans elles élevèrent dans la piété les jeunes personnes de la ville, mais au commencement du dix-huitième siècle, la discorde pénétra dans le lieu saint, et le couvent, abandonné par les religieuses, devint un repaire de gens de mauvaise vie et une caserne pour les soldats de passage. C'est une retraite de bêtes fauves, pour parler comme Tannoia, que saint Alphonse entreprit de changer en un nid de colombes.

Il s'agissait de restaurer l'église, réparer et meubler la maison, et disposer le tout pour établir une clôture parfaite. Il fallait ensuite assigner à la communauté une rente suffisante. A cet effet, il demanda au pape l'autorisation de prélever sur les revenus des chapelles ecclésiastiques une somme annuelle de quatre-vingt-dix-sept ducats, et au roi de Naples, une autre somme de cent vingt-cinq ducats sur les revenus des chapelles laïques, ce qui lui fut accordé. La ville promit cinquante ducats pendant dix ans. Ces rentes, ajoutées aux quatre cents ducats attachés à l'église, permettaient, avec les dots des religieuses, de constituer le monastère. « Quant aux subsides des chapelles, écrivait Alphonse à don François Mostillo, qui dirigeait les travaux de réparation, ils nous manqueront pendant plusieurs années par suite des désastres de la famine, mais les pensions des éducandes y suppléeront. De mon côté, je promets de donner pendant ce temps cent ducats par an, car je veux commencer immédiatement cette sainte œuvre. ¹ »

Six mois après, les travaux de restauration avançaient avec tant de rapidité que déjà la ville se préparait à recevoir les religieuses. Rien de plus curieux que la lettre suivante de don François Mostillo, agent du duc de Maddaloni, qui s'intitule intendant général des constructions pour le monastère de Sainte-Marie de Constantinople :

1. Lettre du 25 juillet 1765.

« C'est à vous, Monseigneur, écrit-il à l'évêque, que nous devons de voir s'ouvrir bientôt, avec la permission de la sacrée congrégation des évêques et réguliers, notre nouveau couvent. Les habitants présents et futurs de Sainte-Agathe vous en auront une éternelle reconnaissance, car vous avez déployé un zèle infatigable pour procurer des revenus à ce monastère et le pourvoir de toutes les choses nécessaires à une communauté religieuse. Néanmoins la cérémonie de l'entrée solennelle des fondatrices et le mobilier de l'église et du couvent nécessiteront encore bien des dépenses. Je viens donc vous prier de mettre le comble à vos bontés en nous accordant la première taille des trois bois de châtaigniers appartenant à la mense épiscopale. Le produit de ces tailles serait employé par le suppliant à subvenir aux nécessités du monastère. » L'évêque répondit gracieusement : « Les nécessités du monastère nous étant parfaitement connues, nous permettons que la première taille des bois mentionnés dans la supplique soit vendue à son profit. » Pauvre évêque, le voilà devenu taillable et corvéable à merci pour ses chères rédemptoristines ! Enfin, à la fin de juin 1766, au moment de l'entrée en possession, les ressources se trouvaient épuisées. Il se fit alors mendiant : « Avec l'aide de Dieu, écrit-il au duc et à la duchesse de Maddaloni, dimanche prochain, 29 courant, s'ouvrira dans notre ville de Sainte-Agathe le nouveau couvent dont la fondatrice appartient à la communauté du Très Saint-Rédempteur de Scala, monastère de stricte observance. Mais nos ressources sont bien bornées pour subvenir aux premières nécessités des religieuses. Je prends donc la liberté de solliciter de Vos Excellences un léger secours, ne fût-ce qu'un peu de grain de la nouvelle récolte, en faveur de ces saintes filles, qui, je l'espère, rendront à cette ville d'importants services par leurs prières, leurs exemples, et l'excellente éducation dont profiteront les jeunes personnes qui leur seront confiées. » L'évêque donnait ses blés, le duc et la duchesse donnèrent leurs blés avec la même générosité.

Le monastère de Scala, sur la demande d'Alphonse, avait désigné quatre de ses meilleurs sujets pour fonder la maison de Sainte-Agathe. Elles avaient à leur tête la sœur Marie-Raphaël de la Charité, dont Alphonse connaissait les grandes capacités et la haute vertu. Nos lecteurs se rappellent peut-être qu'au moment de la fondation du couvent de Scala, trente-cinq ans auparavant, deux jeunes filles, sœurs par le sang comme par la piété, Marie et Mathilde de Vito, issues d'une famille distinguée de Naples, abandonnèrent le monde pour se donner à Jésus-Christ. Dieu les envoyait comme les anges

gardiens de la nouvelle communauté. Marie de Vito, sous le nom d'Angèle du Ciel, plusieurs fois élue supérieure, s'éleva bien haut dans la contemplation des choses divines. Sa sœur aînée, Marie-Raphaël, désignée comme supérieure du monastère de Sainte-Agathe, avait passé presque un demi-siècle au couvent de Scala, exerçant diverses charges, toutes plus importantes les unes que les autres. « Les bâtiments tombaient en ruines : la sœur Marie-Raphaël fit élever un nouveau monastère. L'édifice spirituel ne demandait pas moins de soin et d'habileté : la vertueuse sœur contribua, pour sa bonne part, à son établissement. Tour à tour maîtresse des éducandes, directrice du noviciat, supérieure durant neuf années consécutives, elle fit preuve dans ces différents emplois d'une grande générosité envers Dieu et d'une charité extraordinaire envers le prochain. Ces deux caractères de sa vertu la faisaient justement comparer à la séraphique Thérèse, sa patronne spéciale. A son exemple, elle embrassa avec courage l'extrême pauvreté des commencements et les ennuis de tout genre qui s'attachent aux fondations difficiles¹. » Avec une supérieure de cette trempe, Alphonse pouvait espérer que le nouveau monastère, comme celui de Scala, triompherait de toutes les épreuves.

Les préparatifs terminés, il fixa donc le 29 juin pour l'entrée solennelle des religieuses à Sainte-Agathe. Le 27, les quatre fondatrices firent leurs adieux, non sans verser bien des larmes, à leurs sœurs qu'elles n'espéraient plus revoir en ce monde, et jetèrent un dernier regard sur ces murs bénis qui avaient abrité leur jeunesse. Avec quel déchirement de cœur surtout les deux saintes sœurs, qui avaient vécu côte à côte depuis leur entrée au couvent, se donnèrent-elles, en se séparant, rendez-vous là où se retrouvent les amis de Dieu ! Les voyageuses arrivèrent le soir à Nocera, où une généreuse chrétienne leur donna l'hospitalité. Elles purent, le soir et le matin du jour suivant, prier dans cette église Saint-Michel où Alphonse avait tant de fois annoncé la parole de Dieu et offert le saint sacrifice. A Nocera les attendaient, envoyés par le saint évêque, deux chanoines et deux dames de Sainte-Agathe, pour les accompagner jusqu'au terme de leur voyage. Les pères Villani et Ferrara se joignirent à l'escorte, et la petite caravane se mit en route pour Nole, où l'on devait passer la nuit suivante. A Nole les religieuses furent complimentées par l'évêque et plusieurs dames de la noblesse, qui tinrent à honneur de leur faire visite. Comme les voyageuses étaient

1. P. DU PORTIER, *Les premières Rédemptoristines*, page 59.

logées dans la maison du Temple, où plusieurs jeunes filles faisaient leur éducation, deux pensionnaires de noble famille, éprises des hautes vertus de la mère Raphaël, prirent aussitôt la résolution de la suivre et devinrent, au monastère de Sainte-Agathe, la sœur Marie-Louise et la sœur Marie-Thérèse de Jésus. Deux personnes gravement malades prièrent la vénérable supérieure d'appliquer sur elles son crucifix : elle condescendit volontiers à leur demande, et ces deux personnes furent guéries sur-le-champ. Aussi s'inclinait-on devant elle comme devant une sainte.

Le lendemain, 29 juin, vers trois heures de l'après-midi, les quatre fondatrices firent leur entrée à Sainte-Agathe, au milieu d'un immense concours de peuple. L'une d'entre elles, la mère Marie-Célestine, témoin au procès de béatification, a fait le récit de cette fête, ou plutôt de ce triomphe : « En arrivant dans la cité, dit-elle, nous vîmes arriver au-devant de nous des flots de peuple et grand nombre de gentilshommes qui nous conduisirent à la cathédrale au son de toutes les cloches et au bruit de décharges de mousqueterie. Là le serviteur de Dieu vint nous recevoir, et nous conduisit devant l'autel du saint Sacrement, où nous rendîmes nos premiers hommages au divin Sauveur; puis le prélat s'étant revêtu de ses habits pontificaux, la procession se mit solennellement en marche vers le nouveau monastère. On y voyait les pères conventuels, les élèves du séminaire, le clergé, le chapitre, l'évêque, suivi de toute la noblesse. Venaient ensuite les religieuses entourant la mère Marie-Raphael qui portait un grand crucifix, déposé dans ses mains par le prélat. A leur suite marchaient toutes les dames de la ville, et enfin tout le peuple, mêlant ses vivats d'allégresse aux joyeuses volées des cloches. Sur tout le parcours de la procession, les maisons étaient pavoisées; des arcs de triomphe, ornés de feuillage et d'inscriptions, se dressaient le long des rues. Toute cette foule saluait les épouses du Christ et les acclamait comme elle eût acclamé le Christ lui-même. » Heureux souvenirs, qui rendent d'autant plus douloureuses les réalités de l'heure présente! A la fin du dix-huitième siècle, peuple, noblesse et clergé célébraient avec enthousiasme l'arrivée de quatre religieuses contemplatives dans la ville de Sainte-Agathe, et à la fin du dix-neuvième, ce même couvent de Sainte-Agathe, devenu la proie des spoliateurs, privé depuis trente ans du droit de recevoir des novices, va voir s'éteindre les dernières religieuses du Très Saint-Rédempteur, et redevenir ce qu'il était autrefois : un repaire de gens dégradés ou une caserne de soldats; à moins que saint Alphonse, par sa

puissante intercession, ne sauve du naufrage ces deux maisons qu'il a tant aimées, Sainte-Agathe et Scala.

La cérémonie terminée, après la bénédiction du saint Sacrement, l'évêque entonna le *Te Deum*, et les fondatrices, conduites par le prélat et le chapitre, prirent possession du monastère au bruit d'une nouvelle salve d'artillerie. Les trois jours suivants, les dames de la ville purent pénétrer librement dans le cloître et s'informer auprès des sœurs de leurs règles, de leurs coutumes, de leur manière de vivre, et juger ainsi, en connaissance de cause, s'il leur convenait de confier leurs enfants au nouveau monastère; puis, le jour de la Visitation, le grand vicaire, au nom de l'évêque, établit la clôture avec les cérémonies d'usage.

Les religieuses trouvèrent tous les objets nécessaires à leur entretien. Le grain, le vin, les literies, les ustensiles de ménage, le linge de table, les meubles, la vaisselle : Alphonse avait tout prévu et pourvu à tout. Pendant les huit premiers jours, il envoya, matin et soir, les comestibles tout préparés. Il voulait continuer à les servir ainsi pendant un mois, mais les religieuses le supplièrent de s'épargner cette peine, et de les laisser vivre selon la pauvreté prescrite par leur règle. « Chaque année, dit la sœur qui nous a conservé ces détails, il nous donnait cinquante mesures de froment et une grande quantité d'huile. Il alla même jusqu'à promettre qu'il subviendrait, sa vie durant, à l'entretien des quatre fondatrices. » Assez souvent il leur faisait l'aumône. Lorsqu'il résidait à Sainte-Agathe, il se plaisait à leur envoyer le dîner une fois la semaine, et même d'Arienzo il leur expédiait, les jours de fête, des victuailles ou quelques petits desserts. Tout ce qu'il recevait de Naples, les *dolci* dont on est si friand en Italie, passait aux pensionnaires et aux novices. On voit par ces délicates attentions que, sous l'enveloppe de l'austère religieux, battait le cœur du père, cœur tendre et fort en même temps, comme celui du Père qui est dans les cieux.

La petite communauté acquit bien vite la faveur du pays, grâce à la sainteté des fondatrices et à la régularité qui régnait dans le couvent. Plusieurs jeunes filles de Sainte-Agathe, d'Arienzo, et même de Naples, se présentèrent comme postulantes. En juillet 1766, Alphonse leur prêcha un triduum pour la fête du Très Saint-Rédempteur. Un mois plus tard, quatre postulantes devant recevoir le saint habit, il se décida à leur prêcher lui-même les exercices de la retraite : heureusement pour l'une d'elles, qu'il délivra d'une cruelle épreuve..

Dona Lucrezia Vinaccia, d'une famille distinguée de Sainte-Agathe, était entrée au couvent avec une très grande joie. Mais bientôt le démon de la mélancolie s'empara de son esprit. On la voyait souvent assise auprès d'une fenêtre, en face de la maison paternelle, passer des heures entières à pleurer et à gémir, au point qu'une de ses tantes, prise de pitié, voulait la faire sortir du monastère. Un soir, après la méditation, Alphonse l'appela à la grille, lui fit baiser les pieds du crucifix, et lui dit : « Voici votre Époux : donnez-lui votre cœur. » A l'instant même, les nuages disparurent, la jeune fille recouvra sa sérénité, et n'éprouva plus aucune tentation contre sa vocation. Habile dans le discernement des esprits, le saint évêque distinguait au premier coup d'œil la tentation de l'obstination. Une autre éduquée, plusieurs fois avertie, vivait d'une manière peu édifiante. Bien qu'elle fût la nièce de l'archidiacre Rainone, et que ses parents, très liés avec l'évêque, comptassent parmi les principaux de la cité, il n'hésita pas à leur renvoyer la jeune fille, montrant ainsi que le respect humain n'avait aucun empire sur son cœur.

Tels furent les débuts de ce monastère de Sainte-Agathe, qui devint pour la ville épiscopale, pour tout le diocèse, et même pour de lointains pays, comme nous le verrons plus tard, une source de bénédictions. Dieu lui donna de rapides accroissements, car, deux ans après la fondation, Alphonse écrivait dans sa seconde relation au Saint-Siège : « Outre les religieuses fondatrices, on y compte à présent onze jeunes personnes, éduquées ou novices, dont trois sont sur le point de faire profession. Leur vie parfaitement régulière est pour toute la ville un sujet d'édification. La clôture y est inviolablement gardée. Cette œuvre, extrêmement désirée par les habitants, terminée au prix de sacrifices considérables, fonctionne à la grande joie de tous les amis de Dieu. »

Cette fondation fut le dernier acte épiscopal d'Alphonse à Sainte-Agathe. Soit que ces derniers travaux l'eussent épuisé, soit aggravation subite de ses infirmités ordinaires, il tomba malade au mois d'août, et dut aussitôt recevoir les derniers sacrements. Tous s'attendaient d'heure en heure à le voir expirer, mais cet état violent ne fut pas de longue durée. Toutefois se voyant ainsi le jouet de la maladie, sans cesse aux prises avec la mort, il pensa d'erechef à donner sa démission et à la motiver sur cette nouvelle crise, qui en présageait d'autres pour l'hiver. Il rédigea donc cette supplique : « Très Saint Père, le Seigneur vient de me visiter en m'envoyant au mois d'août une maladie grave qui me réduisit à recevoir l'extrême-

onction. Je viens donc encore, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplier de recevoir ma renonciation à l'évêché de Sainte-Agathe des Goths. Je suis entré dans ma soixante et onzième année. Pendant tout l'hiver il me faut rester enfermé à cause de mes maux de poitrine. C'est pourquoi je désirerais me retirer dans ma congrégation pour m'y préparer à la mort, qui ne saurait être éloignée. Et puisqu'il m'est impossible de continuer le peu de bien que le Seigneur a daigné faire dans ce diocèse par l'entremise de son indigne serviteur, je supplie Votre Sainteté de confier cette Église à M^{sr} Puoti, archevêque d'Amalfi, que l'air de la mer fait beaucoup souffrir. C'est un prélat de beaucoup de zèle et de grande énergie. Il me semble que c'est Dieu qui m'a inspiré pendant ma maladie d'adresser cette requête à Votre Sainteté, afin que mon dernier acte d'évêque eût encore pour objet le bien de mon diocèse. Toutefois si Votre Sainteté a jeté les yeux sur un autre sujet, je n'en offre pas moins ma démission, que je dépose humblement et simplement entre vos mains. Si au contraire, malgré ma vieillesse et mes infirmités, vous me jugez encore apte à gouverner ce diocèse, je veux mourir sous le joug en adorant la volonté de Dieu. »

Or voici, relativement à cette supplique, ce que raconte Alexis Pollio, le fidèle serviteur d'Alphonse, témoin au procès ordinaire de Sainte-Agathe : « En l'année 1766¹, après une grave maladie, le serviteur de Dieu écrivit au pape une seconde lettre pour le prier d'accepter sa démission. Avant de l'envoyer, il l'enferma dans la cassette où il cachait ses instruments de pénitence. Cette lettre m'étant par hasard tombée sous les yeux, je pris connaissance de son contenu, et comme je regrettais infiniment de voir le serviteur de Dieu abandonner son Église, je conservai la supplique et la conserve encore comme une précieuse relique. Le saint ne retrouva plus sa lettre, mais il ne nous en fit jamais mention. J'ignore s'il en adressa le double au Saint-Père ». Il est plus probable que non, car il n'existe aucune trace d'une réponse de Rome. Alphonse, presque subitement rétabli, vit s'évanouir en peu de temps les motifs allégués dans la supplique, et la disparition de cette lettre, inexplicable pour lui, l'aura confirmé dans la résolution de ne pas renouveler une demande qui ne lui semblait plus suffisamment justifiée.

Dieu le voulait donc évêque : la pieuse fraude de son serviteur aussi bien que la volonté du pape contribuaient à le clouer sur son

1. Pollio dit en l'année 1767 : c'est évidemment une erreur de date.

siège épiscopal. Mais si Dieu le voulait évêque, il lui préparait un autre théâtre où son action, plus restreinte en apparence, va grandir et s'étendre par delà les limites de son diocèse et les frontières du royaume. En septembre 1766, sur l'ordre des médecins, Alphonse quitta définitivement Sainte-Agathe pour s'établir à demeure dans la cité d'Arienzo. Avec ce changement de résidence commence la seconde phase de son épiscopat. Après avoir admiré l'habile administrateur et le pasteur dévoué, nous allons voir l'héroïque vieillard prendre en main la cause de la sainte Église, et faire face, sans reculer jamais, aux puissants ennemis ligués contre Dieu et contre son Christ.

LIVRE V

LE CHEVALIER DE LA SAINTE ÉGLISE

1707-1775

CHAPITRE I^{er}.

« LA VÉRITÉ DE LA FOI ».

1769

Le complot antichrétien en 1750. — Invasion des mauvais livres à Naples. — Le libraire Gravier dénoncé par Alphonse. — Deux dissertations contre les incrédules. — *La Vérité de la Foi*. — Approbation des reviseurs. — Jugement de Clément XIII. — Analyse de l'ouvrage. — Le miracle de saint Janvier. — Argument tiré de la constance des martyrs. — Appel aux catholiques militants.

Pendant la première moitié du dix-huitième siècle, les conjurés contre l'Église, philosophes et sectaires, avaient gardé quelque mesure; mais à partir de 1750, ils démasquèrent toutes leurs batteries. Voltaire se mit ostensiblement à la tête de combattants dignes d'un pareil chef, les d'Alembert, les Diderot, les d'Holbach, les Lamettrie, les d'Argens, les Helvétius, et toute cette tourbe d'écrivains que la franc-maçonnerie animait de sa haine satanique. Les uns, sous prétexte de science, déversaient dans l'*Encyclopédie* des flots de sarcasmes et d'outrages contre les dogmes et la morale de notre sainte religion; les autres inondaient la France et l'Europe de pamphlets orduriers à l'adresse des écrivains sacrés, de l'Église et du clergé. Ces vilénies, données plutôt que vendues, répandaient partout le poison du vice et de l'impiété.

Malgré la surveillance des autorités, cette littérature infecte envahit le royaume de Naples au grand détriment des âmes. Déjà en 1764, Alphonse écrivait à son frère que la famine désolait particulièrement la capitale « parce que beaucoup de ses habitants ne croyaient plus en Dieu ». Afin de réfréner le mal et de l'empêcher de s'étendre, le saint travailla de toutes ses forces à empêcher les mauvaises lectures. Non seulement il recommanda aux prédicateurs et aux confesseurs d'inspirer à tous l'horreur des ouvrages impies ou licencieux, mais il entreprit de les arrêter à la frontière. Il sup-

plia le cardinal Sersale de s'opposer énergiquement à leur diffusion dans son diocèse; il s'adressa même directement aux régents pour les conjurer de prohiber l'importation et la vente de ces poisons aussi nuisibles à l'État qu'à l'Église. Sentinelle vigilante, il savait mieux que la police ce qui se passait à Naples. Un libraire, du nom de Gravier, se procurait clandestinement les œuvres de Voltaire, de Rousseau et d'autres philosophes français. L'ayant appris par des confidants secrets, le saint écrivit au coupable une lettre pressante, l'exhortant au nom du Dieu mort pour le salut des âmes à cesser son commerce scandaleux. Gravier le remercia de sa charité et promit de s'amender; mais l'amour du lucre lui fit bientôt oublier ses promesses, et il continua son abominable trafic. Alors, sans pitié pour ce meurtrier des âmes, Alphonse le dénonça au prince de Centola, membre du conseil de régence, dans une lettre qui restera comme un monument de son zèle apostolique.

« Excellence, dit-il, ayez la bonté de lire jusqu'au bout une missive qui ne vise aucun intérêt personnel mais uniquement l'honneur de notre Dieu.

« Vous avez à Naples, rue Sainte-Claire, un certain libraire français, nommé Gravier, qui fait un mal immense. Il tient dépôt, à l'insu de la police, des livres infectés d'athéisme qui pullulent en France et qui arrachent aux évêques de ce pays des plaintes si amères. Ces livres maudits, il les vend aux habitants de Naples, et de la capitale ils passent dans les provinces pour y porter l'irréligion. Le mal s'accroît de jour en jour, d'autant plus que présentement, grâce aux maximes en vogue, chacun se croit autorisé à lire les livres prohibés par l'Église.

« Je viens d'apprendre que le libraire en question a reçu tout récemment une nouvelle provision de ces ouvrages corrupteurs. J'ai écrit à ce sujet au cardinal-archevêque, mais on m'a répondu que le prélat déplorait comme moi ce scandale, et c'est tout le fruit que j'ai obtenu de mes avances. Je m'adresse donc à vous, vénéré prince, persuadé qu'avec le zèle qui vous distingue et l'autorité dont vous jouissez, vous n'hésitez pas à porter remède à de si grands maux. C'est parce que je connais toute votre sollicitude pour le salut des âmes et l'honneur de notre Dieu, que je réclame avec confiance votre intervention dans cette grave affaire. C'est de France que sortent ces productions empoisonnées, mais du moins en France la cour les livre à la justice qui les condamne au feu, tandis qu'à Naples un libraire les vend publiquement et à tout venant. Pourquoi ne pas opérer de temps en temps une perquisition dans sa

maison, et, si on y découvre ces livres de perdition, pourquoi ne pas les brûler sans pitié?

« Pardonnez-moi si j'ose vous parler avec cette franchise, mais je vois le royaume menacé de perdre la foi, et je ne puis penser sans frémir à cet épouvantable malheur. Puisse votre piété trouver moyen de le conjurer! »

On fit droit à ses trop justes réclamations. Les ministres de Marco et Centola, bien que régalistes, détestaient les philosophes et leurs doctrines subversives de toute autorité; Tanucci lui-même n'était ni un renégat ni un impie de profession. Homme de gouvernement, il ne voyait pas sans terreur saper toutes les bases de la religion, le seul soutien des empires. « A plusieurs reprises, dit Tannoia, le premier ministre interdit sous des peines très sévères l'introduction des mauvais livres dans le royaume, et chaque fois les transgresseurs furent impitoyablement châtiés. » Nous avons fait du chemin depuis ce temps-là. Aujourd'hui la lettre de notre saint contre le libraire Gravier serait considérée comme un attentat à la liberté des débiteurs de poison, et Tanucci, qui en tint compte, passerait pour un clérical. Du reste rien de plus logique que ce jugement de nos politiciens modernes : l'homme qui travaille à détruire le règne du Christ abhorre nécessairement ceux qui brisent entre ses mains la machine infernale.

Mais ce n'était pas assez pour notre saint d'arrêter au passage les pamphlets antichrétiens sortis des officines de l'étranger : il entreprit de les réfuter et d'opposer aux négateurs, sur tous nos dogmes attaqués, l'éclatante démonstration de nos croyances. De là son grand ouvrage apologétique *La Vérité de la Foi*, qui parut en 1767, peu après qu'il se fût installé à Arienzo.

Déjà, en 1756, il avait publié une première *Dissertation contre les matérialistes et les déistes*, qui lui valut alors les félicitations de Benoît XIV. En 1762, il compléta ce premier essai par un second opuscule : *l'Évidence de la Foi prouvée par les signes de crédibilité*, où sont développés aussi brièvement qu'éloquemment six de ces signes : la sainteté de la doctrine, la conversion du monde, la stabilité des dogmes, le témoignage des prophéties, le témoignage des miracles, et la constance des martyrs. Mais ces deux dissertations n'étaient que le prélude de la grande apologie qu'il préparait depuis quelques années. « Je compose en ce moment, écrivait-il en décembre 1765, un ouvrage contre les hérésies modernes des athées et des déistes, car se sont là les erreurs qui ont cours aujourd'hui. Les calvinistes d'Angleterre et les jansénistes de France ne sont plus

ni calvinistes ni jansénistes, mais des athées et des déistes. Ils ne cessent de publier des livres remplis de ces exécrables doctrines, livres qui font fortune à Naples, même auprès des femmes, et qui causent ainsi la ruine d'une multitude d'âmes¹. » — « Demandez au Seigneur, ajoutait-il quelques jours après, que j'écrive de manière à détromper tant de pauvres gens pervertis par ces produits français. Il faut pleurer et prier pour la sainte Église. Elle soutient de rudes combats, mais les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Toutefois ne cessons pas de prier. Tous les matins je recommande cette grande cause au saint sacrifice de la messe². »

La composition de cet ouvrage exigea une somme énorme de travail. Outre les écrits qu'il s'agissait de réfuter, Alphonse dut lire les innombrables volumes des anciens et des modernes sur ces matières; puis, nanti de plus de cinq cents extraits des plus graves auteurs, il s'efforça de donner à ce vaste ensemble la forme substantielle et populaire qui caractérise son génie. « Visant uniquement à désabuser les malheureuses victimes de l'erreur, dit-il, je me suis efforcé de procéder avec la plus grande clarté. Si j'en crois ceux qui ont lu les chapitres déjà composés, j'aurai réussi à rendre le sujet parfaitement intelligible pour tous les lecteurs. Du reste, si mes ouvrages ont quelque valeur, c'est parce que, me dit-on, je parviens à expliquer clairement les choses obscures et difficiles³. »

En ce temps de réganisme ombrageux et pointilleux, il était plus malaisé de faire approuver un ouvrage que de le composer. Heureux qui échappait aux ciseaux de la censure ecclésiastique et civile, surtout s'il était question de l'autorité pontificale! Ayant imprimé à Naples un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage pour le corriger avant de le livrer à l'imprimeur de Venise, l'auteur dut le soumettre à l'examen du reviseur ecclésiastique, Jean-Baptiste Gori, et du censeur royal, don Joseph Simioli. Bien qu'ami du saint, ce dernier surtout était à craindre. Professeur de théologie à l'Université, il inclinait vers les doctrines rigides et régalistes: aussi jouissait-il des faveurs du gouvernement, et surtout de Tanucci, qui plusieurs fois lui avait confié la révision des ouvrages d'Alphonse. De là les inquiétudes de ce dernier: « J'ai bien peur, écrivait-il à Remondini⁴, que la troisième partie de mon ouvrage ne me suscite des difficultés de la part des reviseurs napolitains, car il y a là deux

1. Lettre à Remondini, 29 décembre 1765.

2. Lettre au P. Nicolas Savio, de l'Oratoire, 7 janvier 1766.

3. Lettres à Remondini, 5 et 18 février 1766.

4. Lettre du 19 novembre 1766.

chapters où je défends la supériorité du pape sur les conciles et son infailibilité en matière de foi. Or, avec les maximes françaises aujourd'hui à la mode, l'un ou l'autre ami du parti pourrait très bien me susciter des contradictions. Nous vivons en des temps malheureux où il ne nous est pas même permis de défendre notre père commun, le vicaire de Jésus-Christ. Dieu veuille avoir pitié de nous! »

Quelque temps après, il revenait sur cette question qui le tourmentait beaucoup : « Calamité! s'écriait-il; jadis et même de mon temps, des propositions comme celles-ci : le pape est faillible, son autorité est inférieure à celle des conciles, excitaient l'horreur; aujourd'hui on va jusqu'à mettre en doute qu'il soit permis de soutenir par écrit l'infailibilité du pape et sa supériorité sur les conciles. J'espère cependant que mes reviseurs n'auront pas l'audace de me supprimer ces deux propositions, qui pour moi sont sacrées. S'ils refusent d'en autoriser la publication, je supprimerai ces deux chapters dans l'édition napolitaine, mais je les rétablirai dans le manuscrit que je vous enverrai. Il est vrai que Venise se met à la mode du jour; toutefois on y est moins infatué qu'à Naples des maximes gallicanes ¹. »

Le 28 mars 1767, il n'avait encore aucune nouvelle de ses reviseurs. En revanche paraissait à Naples l'ouvrage d'un certain Romano, qui faisait du pape l'esclave du concile. « D'après cet auteur, dit le saint évêque, le pape ne peut sans un motif impérieux déroger aux canons des conciles, et, s'il y déroge, il doit indiquer les raisons de sa conduite afin d'en établir le bien-fondé. — Voilà donc le pape assujetti aux canons des conciles! L'on ne s'étonne pas de voir les jansénistes encenser cet auteur, et les sectaires de France applaudir à son ouvrage. Pauvre pape! voilà donc son autorité foulée aux pieds, même par les catholiques italiens! Seigneur, venez à notre secours ²! »

Il désespérait presque d'obtenir l'approbation des deux reviseurs, quand, après trois mois d'attente, à l'encontre de ses prévisions, non seulement ils ne demandèrent aucune correction, mais louèrent à l'envi le livre et l'auteur : « Rien n'est trop ardu ni trop difficile pour l'homme apostolique dévoué au salut des âmes, disait le rapport du chanoine Gori. C'est ce que vient de prouver l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Alphonse de Liguori. Malgré toute sa sollicitude pour son Église, malgré son âge avancé, il est toujours sur la brèche pour combattre le bon combat, et il vient de composer un

1. Lettre à Remondini, décembre 1766.

2. Lettre à Remondini, 28 mars 1767.

nouvel ouvrage intitulé *La Vérité de la Foi*. Sur l'ordre de Votre Éminence, je l'ai lu très attentivement, et j'ai constaté qu'il tend uniquement à défendre l'intégrité de la foi et des bonnes mœurs contre les attaques des mécréants, les opinions exécrables des matérialistes, et les extravagances des impies. » Le professeur Sinioli, de son côté, déclarait n'avoir trouvé dans ce livre aucune opinion contraire aux droits de l'État, chose capitale, ni à la pureté des mœurs. Il ajoutait « que le pieux auteur y révélait à son insu l'ardeur de sa foi et de sa charité. Sans nul doute ces pages procureraient aux fidèles instruction et édification, aux incrédules honte et confusion. »

Le pape Clément XIII, à qui notre saint dédia *La Vérité de la Foi*, lui répondit en termes on ne peut plus flatteurs : « Nous avons reçu avec un extrême plaisir, dit-il, votre nouvel ouvrage contre les erreurs modernes, d'abord parce que vous en êtes l'auteur, car nous connaissons par vos autres écrits vos talents, votre doctrine, et le grand zèle dont vous êtes consumé pour la gloire de Dieu; ensuite parce que ce livre, nous l'espérons, sera très utile et très salutaire à grand nombre d'âmes. Nous en avons commencé la lecture, et les pages qui nous restent à lire nous procureront, nous n'en doutons pas, le même plaisir que les pages déjà parcourues. Nous vous aimons de tout notre cœur, vénérable frère, en voyant que, non content de veiller sur l'Église qui vous a été confiée, vous consacrez tout le temps dont vous pouvez disposer à des travaux dont l'utilité ne s'arrête pas aux limites d'un diocèse, mais s'étend à l'Église universelle. Nous prions Dieu de vous donner force et santé pour achever d'autres ouvrages sans doute déjà commencés. »

La Vérité de la Foi méritait ces éloges. C'est un traité complet de la Religion et de l'Église, dogmatique et didactique sans sécheresse, éloquent sans emphase, polémique sans dureté. Dans la première partie, l'auteur combat les matérialistes, qui nient l'existence de Dieu et l'existence des esprits. Comment peut-on nier l'existence de Dieu? Les êtres créés ne supposent-ils pas nécessairement un créateur; l'ordre qui règne dans l'univers, un ordonnateur; la contingence des créatures, un être nécessaire; le mouvement, un premier moteur; l'intelligence créée, une intelligence incréée? Ces cinq preuves, magnifique développement de l'axiome : il n'y a pas d'effet sans cause, reviennent aux cinq preuves de saint Thomas sur l'existence de Dieu, mais saint Alphonse les expose avec tant de force et de clarté que le plus simple des fidèles peut les saisir. A propos de la spiritualité de l'âme, il réfute longuement les ridicules

théories de Hobbes et de Locke sur la matière pensante, théories mises à la mode au dix-huitième siècle par nos matérialistes français. La réfutation du panthéisme de Spinoza complète cette première partie.

La seconde est consacrée aux déistes, négateurs de toute religion révélée. Alphonse établit contre eux la vérité des saintes Écritures, puis leur caractère divin. Et cette divinité, il l'établit par les prophéties et les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Jésus-Christ est le grand objet de cette démonstration. L'auteur commente les prophéties de Jacob, de David, d'Aggée, de Malachie, relatives à la venue du Messie, et en même temps toutes les prédictions concernant les Juifs, la destruction de leur temple, leur dispersion, leur aveuglement, et leur conservation providentielle parmi des nations devenues chrétiennes. Il montre le Christ réalisant tout ce qu'ont dit de lui les prophètes : sa pauvreté, ses ignominies, ses douleurs, sa victoire sur le paganisme, sa royauté sur le monde. Ajoutez à cela la triple auréole de sa sainteté qui surpasse toute sainteté, de sa doctrine qui éclipe toute doctrine, de ses miracles sans nombre et sans imitation possible, sa résurrection, son ascension, et le miracle perpétuel par lequel depuis dix-huit siècles il triomphe, au sein de son Église, de ses innombrables ennemis.

La troisième partie établit contre les sectaires la divinité de l'Église catholique. Après avoir montré que son front est orné de tous les caractères de la véritable Église de Dieu, il prouve que cette Église une, sainte, catholique et apostolique, se présente au monde revêtue de deux autres signes divins : les nombreux miracles opérés par ses saints et l'invincible constance de ses martyrs. Puis il démontre la fausseté de toutes les religions et sectes qui, dans la suite des temps, ont attaqué l'Église catholique : paganisme, mahométisme, manichéisme, protestantisme ; et il termine par la réfutation du gallicanisme, qui depuis deux siècles infectait les souverains et même une partie de l'épiscopat. Avec la sainte audace d'un vrai soldat de Jésus-Christ, il établit la nécessité pour l'Église d'un chef suprême, pasteur souverain, évêque des évêques, supérieur à tous les conciles, dont le jugement infaillible tranche toutes les questions relatives à la foi ou aux mœurs. Ce chef, c'est Pierre, c'est le pape, successeur de Pierre.

Cette froide analyse, table des matières traitées, ne saurait donner une idée de cet ouvrage, surtout du talent d'exposition, de la logique et du style de l'auteur. Qu'on nous permette donc de citer ici deux extraits de *La Vérité de la Foi*, afin de mettre le lecteur à même

d'apprécier les œuvres dogmatiques de saint Alphonse, moins connues généralement que ses œuvres morales.

Au chapitre des miracles, un évêque napolitain ne pouvait oublier celui du sang de saint Janvier, miracle que tout le monde peut vérifier, et que cependant les hérétiques et les impies prétendent nier ou expliquer. « Ce sang, dit saint Alphonse, se liquéfie, à la vue de toute l'assistance, plusieurs fois l'année : voilà un fait d'autant plus contesté par les sectaires qu'il paraît plus prodigieux. Or, avant l'époque de la prétendue Réforme, on ne rencontre aucun écrivain qui l'ait révoqué en doute, bien qu'il ait commencé au dixième siècle, d'autres disent même au troisième, c'est-à-dire à la mort du saint. Voyons donc les prétendues explications données par les hérétiques pour enlever à ce phénomène indéniable son caractère miraculeux.

« Le calviniste Pierre Dumoulin prétend que les catholiques produisent frauduleusement l'ébullition du sang en y mêlant de la chaux. Mais un auteur luthérien affirme qu'il faut être fou pour imaginer qu'une supercherie de cette espèce ait pu rester cachée dans une ville aussi populeuse que Naples. En outre, Benoît XIV atteste, après expérience, que la chaux n'a nullement la propriété de faire bouillonner le sang, encore moins de le faire passer de l'état solide à l'état liquide.

« D'autres contradicteurs affirment que l'ébullition se produit naturellement par la vertu de la sympathie. De même, disent-ils, que le sang d'un homme assassiné se met à bouillonner en présence de l'assassin, de même que l'aimant se tourne naturellement vers le pôle, de même aussi le sang de saint Janvier se liquéfie par sympathie en présence de son chef sacré. — Très bien, mais si la comparaison est juste, comment se fait-il que tous les aimants se tournent vers le pôle, tandis que le sang de saint Janvier soit le seul qui se liquéfie en présence de sa tête? Comment se fait-il ensuite que l'aimant se tourne toujours vers le pôle, tandis que le sang de saint Janvier, tantôt reste coagulé en présence de la tête, et tantôt se liquéfie loin de cette même tête; tantôt acquiert la fluidité après quelques instants, et tantôt seulement après de longues heures d'attente; tantôt remplit la fiole entière qui le contient, et tantôt une partie seulement de cette même fiole?

« Quant au sang bouillonnant en face du meurtrier, si ce n'est pas une fable, comme on le croit généralement, ce ne peut être qu'un fait isolé; tandis que la liquéfaction du sang de saint Janvier se produit plusieurs fois chaque année. En outre, le sang d'un

homme tué aura pu bouillonner quand les blessures étaient fraîches et le sang encore liquide, mais qui donc a vu du sang coagulé bouillonner plusieurs années après la mort? Or le sang de saint Janvier, figé depuis quatorze siècles, se liquéfie et bouillonne sous nos yeux. Sympathie, sympathie, disent-ils; mais pourquoi cette sympathie, inconnue aux hérétiques, n'existe-t-elle que chez les catholiques?

« Un autre calviniste, Picenius, ose affirmer que le sang de saint Janvier se liquéfie sous l'action de la chaleur produite par les cierges allumés et par la foule des assistants. — D'abord, l'expérience prouve que, malgré la chaleur extérieure, les fioles sont à peine tièdes. Ensuite comment se fait-il qu'en 1662 le sang se liquéfia en plein cœur de l'hiver, tandis qu'en 1702 le miracle n'eut lieu en plein été qu'après la seconde messe? Enfin où jamais a-t-on vu le sang coagulé devenir liquide sous l'action du feu?

« Ce n'est pas du sang, dit-on encore, c'est un liquide gelé qui se dissout peu à peu entre les mains de celui qui tient la fiole. — Parfait! répondrai-je, mais alors expliquez-nous donc comment cette glace, qui se liquéfie en hiver, redevient solide en été? De plus, expliquez comment ce même sang se liquéfie dans l'armoire même qui le renferme?

« En désespoir de cause, d'autres soutiennent que la liquéfaction est due aux exhalaisons du Vésuve. — Mais le Vésuve est distant de plusieurs milles, et de plus il arrive souvent que le volcan ne produise aucune exhalaison, ce qui n'empêche pas le sang de se liquéfier.

« Conclusion : plus les hérétiques multiplient ces explications ridicules, plus ils confirment la vérité du miracle. »

On voit que ce logicien n'esquive pas les difficultés, mais qu'en peu de mots il les pulvérise, de manière qu'un homme de bonne foi doit nécessairement adopter ses conclusions. Cette vigueur de raisonnement n'éclate pas moins dans l'extrait suivant, où il prouve la divinité de la religion catholique par la constance de nos martyrs :

« Un signe de crédibilité plus admirable encore que celui des miracles, c'est la constance des martyrs. Les miracles en effet, œuvres exclusives de Dieu, sont opérés par Dieu lui-même dans ses créatures, tandis que la force victorieuse des martyrs, œuvre de Dieu sans doute, opère par le moyen d'hommes faibles, de vierges délicates, d'enfants de treize ans comme sainte Agnès et sainte Prisque, de quinze ans comme saint Vincent et saint Agapit, d'adolescents comme saint Vitus, saint Celse, et tant d'autres qui, déchirés

par des ongles de fer, rôtis sur des grils ardents, le corps brûlé par des torches enflammées, la cervelle bouillonnant sous un casque de feu, en proie à mille tortures, triomphèrent de la férocité des hommes aussi bien que de la rage des démons.

« Quinze empereurs romains travaillèrent pendant des siècles à extirper du monde la foi en Jésus-Christ, sans autre résultat que de multiplier le nombre de nos martyrs. Dans la neuvième persécution, celle de Dioclétien, on immola en un mois dix-sept mille chrétiens. L'Égypte seule vit périr cent quarante-quatre mille victimes, et sept cent mille autres fidèles prendre le chemin de l'exil. Chose à peine croyable, un édit, promulgué dans tout l'empire, permit au premier venu de s'improviser bourreau des chrétiens selon le mode qui lui conviendrait. Les dix persécutions furent dix horribles boucheries, pendant lesquelles, au rapport de Génébrard, onze millions de martyrs versèrent leur sang pour Jésus-Christ, c'est-à-dire environ trente mille pour chaque jour de l'année.

« Toutefois la multiplicité des victimes, massacrées en certaines circonstances par hécatombes de dix mille, au lieu de répandre l'épouvante parmi les survivants, avivait au contraire leur désir de mourir pour la foi. Le gouverneur de la Palestine, Tibérien, écrivait à l'empereur Trajan : « Les bourreaux ne suffisent plus à égorger les chrétiens qui s'offrent spontanément à mourir pour Jésus-Christ ; » ce qui força Trajan d'ordonner, par un nouvel édit, qu'on laissât désormais les chrétiens en paix. Or voici comme je raisonne : si la foi des martyrs, la foi catholique que nous professons, n'est pas la vraie foi, si par conséquent Dieu ne prêtait pas à ses serviteurs l'appui de son bras, voulez-vous me dire où ils puisaient la force de résister aux tyrans et de mourir dans ces tourments affreux ?

« Les sectes se vantent d'avoir aussi leurs martyrs, mais quelle différence ! « Le martyr, dit saint Thomas, consiste à donner sa vie pour la foi ou la justice. » — « C'est la cause, et non la peine, dit à son tour saint Augustin, qui fait les martyrs. » Tous les tourments du monde ne peuvent procurer aux hérétiques, la palme réservée à ceux-là seuls qui meurent pour la justice ou la foi. Les soldats de Mahomet sont morts en bataillant pour voler le bien d'autrui : les appellerez-vous des martyrs de la justice ? Les novateurs tombés sous les coups du bourreau pour crime d'hérésie ont été martyrs, non de la foi, mais de leur coupable obstination. D'ailleurs ces obstinés, on les compte : ce sont pour la plupart des gens de rien, des ignorants, des dupes, endoctrinés par des séducteurs. L'Église catholique, au contraire, compte parmi ses martyrs grand nombre de nobles per-

sonnages, des patriciens, des consuls, des capitaines, des évêques, des pontifes, des sénateurs, des rois. En outre, avant d'aller au supplice, nos martyrs brillaient par la sainteté de leur vie : aussi les tyrans ne leur imputaient-ils d'autre crime que de professer la foi catholique ; tandis que les hérétiques, notamment les anabaptistes et les adamites, si fiers de leur intrépidité dans les supplices, se vautraient dans le vice et l'impudicité jusqu'à pratiquer la promiscuité des femmes et autres abominations de ce genre. Leur constance, si constance il y eut, n'était qu'une opiniâtre fureur produite par le démon qui les possédait, ainsi que l'affirme saint Augustin des hérétiques de son temps, les donatistes. « Le diable, qui les possède plutôt qu'il ne les persécute, dit-il, inspire à ces scélérats l'horrible manie du suicide. » Ils se précipitaient dans l'eau ou dans le feu, se jetaient à bas des rochers, et forçaient les passants, par promesses ou par menaces, à leur donner la mort. Et ces énergomènes ne se vouaient ainsi à la destruction que pour être appelés martyrs, nom qui leur convient pourvu qu'on ajoute martyrs du démon. Aussi les voyait-on tomber sous le glaive du bourreau, mais non joyeux et calmes comme nos saints martyrs. Ceux-ci allaient au supplice comme à une fête, en chantant les louanges de Dieu ; ceux-là mouraient dans des transports de rage qu'on ne saurait exprimer : preuve évidente qu'ils se sacrifiaient, non par inspiration divine, mais par une suggestion de l'esprit homicide, qui peut bien pousser l'homme à courir témérairement au-devant de la mort, mais ne saurait lui donner le courage de la subir sans trouble. L'infortuné Michel Servet, condamné au feu par les Genevois pour avoir ressuscité l'arianisme, se livra dans les flammes à de tels accès de fureur qu'on l'entendait mugir comme un taureau qu'on égorge, et réclamer de la pitié des juges un couteau pour se tuer de sa propre main, ce qui lui fut refusé.

« Trouvera-t-on, dites-moi, dans les sectes séparées un saint Laurent tressaillant de joie sur son gril, raillant ses juges et les invitant à se repaître de ses chairs rôties ? Un saint Vincent, si calme au milieu de ses tourments, si heureux de mourir pour Jésus-Christ, qu'au dire de saint Augustin, le Vincent qui parlait paraissait absolument étranger au Vincent qui souffrait ? Un saint Marc et un saint Marcellin qui, les pieds percés de gros clous, pressés par le tyran de se soustraire à ces horribles tourments, répondirent : « De quels tourments voulez-vous parler ? Nous n'avons jamais éprouvé de plus grandes délices qu'en ce moment où nous souffrons pour Jésus-Christ. » Et ils se mirent à chanter les louanges de Dieu, jusqu'au

moment où d'un coup de lance le bourreau leur coupa la parole. Trouvera-t-on parmi les hérétiques, je le demande, un saint Proesse et un saint Martinien qui, étendus sur le chevalet, les membres tenaillés par des crochets de fer, les chairs pétillant sous les plaques rougies au feu, ne cessaient de bénir le Seigneur et d'aspirer à la glorieuse mort dont fut enfin couronnée leur héroïque passion? Si extraordinaire parut cette allégresse des martyrs à l'heure du trépas que, ne pouvant l'expliquer humainement, leurs ennemis, leurs bourreaux eux-mêmes, se convertissaient à la foi; d'où ce mot de Tertullien : « Le sang des chrétiens, comme une semence féconde, multiplie les disciples de Jésus-Christ : *semen est sanguis christianorum.* »

En lisant ces pages, on sent toujours, derrière le théologien qui raisonne pour convaincre les esprits, l'homme de Dieu qui enflamme le cœur et entraîne la volonté. C'est le dogmaticien convertisseur, qui prêche encore alors même qu'il paraît ne vouloir qu'enseigner. Le feu qui le dévore ne lui permet pas de parler froidement, et sa profonde tristesse à la vue des maux causés par l'incrédulité lui suggère, en finissant son livre, cet appel aux catholiques que feront bien de méditer ceux qui regardent, en se croisant les bras, les flots dévastateurs passer sur l'Église de Dieu. A tous ceux qui peuvent écrire ou parler, le saint demande pourquoi ils s'endormiraient dans l'inaction et le silence quand les méchants travaillent avec fureur à la ruine des âmes.

« Chrétiens, dit-il, si vous aimez Jésus-Christ, arrêtez donc un instant vos regards sur les persécuteurs de la sainte Église, sur cette foule d'incrédules qui, non contents de se perdre eux-mêmes, travaillent par la parole et par la plume à pervertir les autres afin de les entraîner avec eux dans l'abîme. Voyez comme ils se fatiguent à répandre partout, même en Italie, leurs écrits empoisonnés, pour servir de pâture à de pauvres jeunes gens que stimule une curiosité malsaine ou le désir d'y trouver l'approbation de leurs désordres. Chrétiens, si vous avez du zèle pour notre sainte foi, travaillez donc de toutes vos forces, par vos exhortations, vos avertissements, vos instructions, vos remontrances, à extirper du monde ce chancre qui le ronge. Les forces humaines, me direz-vous, sont insuffisantes pour accomplir cette tâche. Vous avez raison : il y faut le bras de Dieu. Mais devons-nous pour cela rester oisifs, spectateurs silencieux de tant de ruines, ou nous contenter de pleurer sur les maux de la sainte Église? Non! impuissants que nous sommes. demandons du moins à Dieu de réparer ces désastres. A nos prédica-

tions, à nos avertissements, à nos remontrances, joignons nos prières et nos supplications. Ne cessons d'importuner Dieu par nos larmes, afin que sa miséricorde arrête le massacre des âmes que l'enfer accomplit de nos jours au moyen de ces livres maudits. »

Et donnant l'exemple, Alphonse pousse vers le ciel ce cri de détresse : « Seigneur, vous avez banni du monde l'idolâtrie, et sur ses ruines vous avez planté la vigne de votre Église, *plantasti radices ejus, et implevit terram*. Vous l'avez si bien enracinée qu'elle a étendu ses rameaux dans le monde entier. On a vu la croix de votre Fils partout adorée, et son saint Évangile porté chez tous les peuples. Mais le féroce sanglier est sorti des forêts, la cruelle hérésie a dévasté votre vigne : *Exterminavit eam aper de sylva, et singularis ferus depastus est eam*. Étendant jour par jour ses ravages, on peut dire qu'à peu d'exceptions près, l'infidélité désole tous les États de l'Europe. Le comble de la désolation, c'est que, même où la foi reste intacte, elle devient le point de mire des incrédules et l'objet de leurs persécutions. Seigneur, visitez votre vigne, *visita vineam istam, et perfice eam*. Visitez-la, réparez les brèches faites à votre Église, et sauvez de la fureur des ennemis vos saintes Écritures, vos commandements, en un mot toutes vos vérités saintes, qu'ils méprisent et tournent en dérision. Rappelez-vous, ô Père Éternel, que cette vigne, Jésus, votre Fils bien-aimé, l'a plantée au prix de ses sueurs et des fatigues de toute sa vie. Par amour pour lui, daignez diriger et conserver votre sainte Église, daignez humilier ses ennemis, *ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare, ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, terogamus, audi nos ! »*

Hélas ! les chrétiens du dix-huitième siècle n'ont pas compris cet avertissement. Troupeau timide ou corrompu, ils n'ont su ni prier ni se défendre contre les mécréants. Riant et folâtrant sur le rivage, ils semblaient ne pas voir le flot révolutionnaire qui montait toujours, et le flot les a emportés. Aujourd'hui nous faisons comme nos pères. De nouveau triomphante, la Révolution a déjà chassé le Christ de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos casernes, de nos institutions, et même de nos rues. Le flot monte toujours multipliant les ruines, et nous n'avons pas l'air de nous en apercevoir. Nous aurons le sort de nos pères : après avoir chassé le Christ de nos temples, on le poursuivra jusque dans nos cœurs. La Révolution reste satanique, non moins avide de sang chrétien qu'en 1793. Si quelqu'un en doute, qu'il se rappelle les incendies de la Commune et les sanglantes horreurs de la Roquette et de la rue Haxo.

CHAPITRE II.

GUERRE AUX RELIGIEUX

1767

La secte et les princes. — Complot contre la compagnie de Jésus. — Les jésuites chassés de France. — La bulle *Apostolicum*. — Lettre d'Alphonse à Clément XIII. — Les jésuites chassés d'Espagne. — L'institut du Très Saint-Rédempteur menacé. — Persécution à Illiceto. — Encore le procès Maffei-Sarnelli. — Alphonse à Naples. — Divers travaux du saint. — Traits d'humilité. — Deux prédictions. — Mémoire au roi. — Désistement des accusateurs. — Les jésuites chassés de Naples et de Parme.

Dans le plan de déchristianisation imaginé par les philosophes, les mauvais livres jouaient le rôle de l'ivraie qui, en croissant, étouffe le bon grain. De là le zèle de saint Alphonse à entraver la diffusion des ouvrages français et son ardeur à les réfuter. De là aussi la rage des conjurés contre les ordres religieux, d'où surgissent à chaque instant de nouveaux semeurs de la divine parole et d'intrépides défenseurs de la religion. Les religieux furent en conséquence condamnés à mort, et comme la sentence ne pouvait être exécutée que par le pouvoir civil, la secte entreprit de transformer les souverains en bourreaux.

Pour les gagner, on flatta leur orgueil. Pourquoi les rois n'uniraient-ils pas la tiare à leur couronne ? N'étaient-ils pas souverains, c'est-à-dire omnipotents ? Les princes gallicans du dix-huitième siècle ne comprenaient que trop bien ce langage. On les voyait à chaque instant mépriser les bulles des papes, les excommunications, les immunités du clergé, les mandements des évêques, les privilèges des réguliers. Nous avons dit comment, à Naples, des lois autocratiques mettaient obstacle à la reconnaissance de la congrégation du Très Saint-Rédempteur, approuvée par l'Église depuis vingt ans. L'Église venait d'introduire dans le bréviaire l'office de saint Grégoire VII, « l'athlète généreux et intrépide, disait la légende,

qui avait résisté aux entreprises impies de l'empereur Henri IV, et n'avait pas craint de le priver de la communion des fidèles ». Si Grégoire VII est un saint, s'écrièrent les flatteurs, il n'y a plus une seule couronne qui tienne sur la tête des rois. Dociles à ces suggestions, les rois proscrivirent saint Grégoire VII. A Naples, le marquis Fraggiani, le pape Nicolas, comme on l'appelait, fit condamner par la Chambre royale la fête et l'office de l'intrépide et glorieux pontife. Un édit du parlement de Paris rendit obligatoire l'enseignement des *quatre articles* de 1682, qui établissaient l'indépendance absolue du pouvoir royal et enlevaient au pape l'infailibilité. Les pharisiens avaient partout un Pilate sur le trône : il ne s'agissait plus que de l'entourer de juifs, c'est-à-dire de ministres sans conscience, pour le décider à frapper le Juste. Parmi les candidats on choisit les moins susceptibles de remords.

Il y avait alors à tous les avant-postes un ordre célèbre qui, depuis deux siècles, combattait pour l'Église. De même qu'au treizième siècle Dieu avait donné mission à Dominique et à François de la défendre contre la corruption des mœurs; il avait, au seizième, chargé Ignace et sa compagnie de la protéger contre les assauts des mécréants. Fidèles à leur sublime vocation, les jésuites relevèrent le drapeau du Christ, luttèrent intrépidement contre les protestants, les jansénistes et les incrédules, et s'en allèrent, pionniers de la civilisation, porter l'Évangile en Chine, au Japon, aux Indes, et dans l'Amérique. A l'époque où nous en sommes arrivés, vingt-cinq mille jésuites, disséminés dans les deux mondes, travaillaient sans relâche à étendre le règne du Sauveur.

C'étaient ces « gardes du corps de la papauté, » comme les appelait Frédéric II, qu'il fallait abattre avant tout. Les historiens ont cherché à expliquer par diverses raisons la persécution qui aboutit à la ruine des jésuites. La seule vraie, c'est que les conjurés, en habiles tacticiens, comprirent qu'il fallait démolir le rempart avant d'attaquer la forteresse, et étrangler les défenseurs de l'Église avant de l'étrangler elle-même. Alphonse ne se trompa point sur la nature du complot. « Tout cela, disait-il, n'est qu'une trame ourdie par les jansénistes et les philosophes. S'ils parviennent à détruire la compagnie, ils seront au comble de leurs vœux. Ce boulevard renversé, nous verrons d'affreux bouleversements dans l'Église et dans l'État, car en visant la compagnie, c'est la destruction de l'Église et de l'État que les mécréants ont en vue¹. »

1. Tannoia, liv. III. ch. IV.

A l'instigation de leurs ministres, des Pombal, des d'Aranda, des Choiseul, fidèles exécuteurs des volontés de la secte, Leurs Majestés très fidèle, très chrétienne, très catholique, les rois de Portugal, de France, et d'Espagne, n'eurent pas honte de se dégrader jusqu'à proscrire de leurs États ces jésuites qu'ils estimaient au point d'en faire leurs confesseurs et de les associer presque à leur pouvoir. Nous avons vu le soupçonneux et crédule Joseph de Portugal, esclave de l'odieux Pombal, inaugurer la douloureuse passion de la compagnie de Jésus. Puis ce fut le tour du voluptueux Louis XV. Les parlements, les philosophes, le ministre Choiseul et l'adultère Pompadour, lui arrachèrent le décret du 6 août 1762, qui prononçait l'arrêt de mort de la compagnie en France : « Sa Majesté, écrivait au pape le ministre des affaires étrangères, n'a signé qu'à regret, et pour des raisons supérieures fondées sur le bien public, l'édit de suppression. Il serait donc inutile et encore plus dangereux que le pape fit directement ou indirectement aucune démarche contraire aux intentions du roi. Sa Sainteté, par zèle pour la religion et par bienveillance pour les jésuites, doit se prescrire à elle-même le silence que Sa Majesté a ordonné dans ses États. » Le bourreau commandant le silence sur son crime, n'est-ce pas le comble de l'impudeur? Toutefois Clément XIII n'était pas homme à se laisser fermer la bouche. Le 9 janvier 1765, il lança dans le monde catholique la bulle *Apostolicum*, qui vengea les victimes des outrages des despotes et de leurs valets. « Sa mission, dit-il, lui commande d'étendre sa sollicitude à tous les besoins de l'Église, particulièrement aux ordres religieux approuvés par le Saint-Siège, et d'encourager, protéger et consoler les vaillants ouvriers qui cultivent la vigne du Seigneur. Parmi ces instituts il faut compter la compagnie de Jésus, approuvée, confirmée, louée par plusieurs de ses prédécesseurs et tant de glorieux monarques, pépinière de saints, de martyrs, et d'ouvriers évangéliques qui ont rendu au monde tant de signalés services. » Dans son indignation, il flétrit les téméraires qui n'ont pas rougi d'appeler « irrégulier et impie » un ordre solennellement glorifié par l'Église, et dans sa justice il l'approuve et le confirme de nouveau, à l'instar de ses prédécesseurs¹. »

Cet acte de vigueur apostolique consola les chrétiens opprimés qui pleuraient en silence sur tant de ruines, mais aucun n'en ressentit autant de joie que l'évêque de Sainte-Agathe. Nous avons vu sa désolation lors des proscriptions de Portugal. La dispersion

1. Bul'ar. Rom. Clement. XIII, 1765.

des jésuites de France, l'audace croissante de leurs ennemis, le marasme universel qui rendait possible de telles destructions, l'avaient comme anéanti. « Si on enlève ainsi de partout, s'écriait-il, les ouvriers chargés de cultiver et de conserver la vigne du Seigneur, elle ne produira plus que des ronces et des épines, sous lesquelles se cacheront les serpents. La suppression des jésuites, ajoutait-il, c'est pour la société une véritable ruine. Indépendamment du grand bien qu'ils font aux infidèles, ils initient notre jeunesse à la vie de piété ; et ces jeunes gens qu'ils cultivent avec tant de soin, transplantés ensuite dans toutes les classes de la société, sanctifient les villes et les campagnes. En renversant la compagnie, les jansénistes et les novateurs détruisent le boulevard de la sainte Église. Les souverains sont des aveugles. La religion et l'État se donnent la main : si vous ébranlez la religion, l'État chancelle et s'écroule. » La bulle du pape lui rendit un peu d'espérance. Le pasteur suprême comprenait donc comme lui la nécessité d'opposer une digue au torrent de l'impiété et d'arracher aux griffes de Satan cette proie convoitée depuis si longtemps. Sans se laisser intimider par les cris de rage qui accueillirent l'acte pontifical, ni par les prohibitions et condamnations dont la poursuivirent les cabinets de Portugal, de France et de Naples, ni par les affreux libelles que le pape dut déférer au tribunal de l'Inquisition, ni par le silence intéressé des évêques napolitains, Alphonse écrivit à Clément XIII une lettre de remerciements et de félicitations, lettre que nous devons reproduire à la gloire de son auteur, aussi bien qu'à la gloire du vaillant pontife et des jésuites persécutés.

« Très Saint Père, disait-il, la bulle par laquelle Votre Sainteté a récemment loué et confirmé la vénérable compagnie de Jésus a été pour tous les gens de bien, mais particulièrement pour moi misérable, le sujet d'une vive allégresse. Je professe en effet pour cette compagnie une grande estime, car je vois le bien que font partout ces saints religieux par leurs exemples, par les incessants travaux auxquels ils se livrent soit dans leurs églises, soit dans les chapelles des congrégations dirigées par eux, soit au confessionnal ou en chaire, enfin par les retraites qu'ils prêchent en d'innombrables églises et couvents de religieuses, dans les prisons et même sur les galères, qui sont aussi le théâtre de leur zèle. Je puis en rendre témoignage, car je les ai vus à l'œuvre quand j'habitais la ville de Naples.

« En ces derniers temps, le Seigneur a voulu les éprouver par diverses contradictions et persécutions ; mais, en publiant à la face

du monde, par une bulle mémorable, les services et les mérites de la compagnie, vous qui êtes le chef de l'Église et le père commun de la chrétienté, vous les avez consolés et vous nous avez consolés, nous tous qui sommes vos fidèles enfants. Vous avez ainsi fermé la bouche aux esprits malveillants qui cherchent à décrier leur conduite et à discréditer leur institut.

« Nous remercions donc très humblement Votre Sainteté, nous, pasteurs des âmes, et moi en particulier, le dernier des évêques. Nous la remercions parce que nous voyons le grand fruit que retire notre troupeau des travaux de ces bons religieux, et nous la supplions instamment de protéger ce saint ordre, qui a fourni à l'Église tant d'ouvriers apostoliques et tant de martyrs. Il a jusqu'ici fait un bien immense sur toute la surface du globe, non seulement aux pays catholiques, mais même aux hérétiques et aux infidèles; il en opérera un plus grand encore à l'avenir, nous devons l'espérer de la bonté de celui qui abaisse, mais aussi qui relève ceux qu'il lui a plu d'éprouver¹. »

Clément XIII s'empressa de témoigner à l'évêque sa haute satisfaction. « Nous aimons singulièrement en vous, écrivit-il, cet amour de la justice, cette grandeur d'âme, cette liberté vraiment épiscopale, qui vous ont fait braver tout respect humain pour nous dire sans aucune crainte ce que vous pensez touchant la compagnie et ses défenseurs. »

Après la bulle *Apostolicum*, on pouvait espérer qu'en dehors de la France et du Portugal les jésuites continueraient à exercer librement leur ministère, d'autant plus que le roi d'Espagne Charles III se montrait plein de bienveillance pour le pape et la compagnie de Jésus; mais c'était compter sans les ministres dont la secte avait entouré le monarque catholique. Par une scélératesse que Judas lui-même n'aurait pas imaginée, trois calomniateurs, d'Aranda, le duc d'Albe et Campomanès, perdirent les jésuites dans l'esprit du roi. Un jour, deux de ces religieux se rendaient de Madrid à Rome : on leur remit comme venant de la nunciature une lettre pour Rome adressée au cardinal secrétaire d'État, lettre que les trois ministres avaient eux-mêmes fabriquée. En route les deux voyageurs furent arrêtés et emprisonnés, et le pli cacheté, saisi sur eux, fut immédiatement consigné par les faussaires entre les mains du roi. Or cette pièce, portant la signature d'un jésuite, représentait Charles III comme né d'un commerce adultère et par conséquent

1. Lettre du 12 juin 1765.

n'ayant aucun droit au trône. De plus, on indiquait au secrétaire d'État et au général des jésuites le moyen de soulever le peuple contre Charles et de faire passer la couronne à son frère¹. Outré de colère à la pensée d'une pareille trahison, le malheureux roi demanda une plume, et donna l'ordre à toutes les autorités espagnoles des deux mondes d'exiler de ses États, à un jour donné, tous les membres de la compagnie de Jésus, et cela sous peine de mort. Le 2 avril 1767, qui était le jour fixé, des vaisseaux se trouvaient à l'ancre dans tous les ports d'Espagne et d'Amérique. A la même minute, des sbires envahissaient toutes les maisons de la compagnie, embarquaient six mille jésuites, et les jetaient sur les côtes d'Italie, « pour des motifs, disait le monarque, qui resteront éternellement ensevelis dans mon cœur royal ». En apprenant un pareil crime, inexplicable de la part de Charles III, le pape, consterné, écrivit au roi la lettre la plus touchante : « Vous aussi, mon fils, disait-il, *tu quoque, fili mi!* Ainsi le roi catholique, si cher à notre cœur, remplit le calice de nos souffrances, plonge notre vieillesse dans les larmes, et nous précipite au tombeau! Le pieux roi d'Espagne prête son bras aux ennemis de Dieu et de l'Église! Il détruit une institution qui doit son origine et son lustre à des saints choisis par Dieu dans la nation espagnole! Si quelques individus de l'ordre ont troublé votre gouvernement, Votre Majesté pouvait punir les coupables sans frapper les innocents. Nous attestons devant Dieu et devant les hommes que la compagnie n'est pas seulement innocente, mais pieuse et sainte dans son but et dans ses lois. » A toutes les supplications du pontife, Charles III se contenta de répondre : « Pour épargner au monde un grand scandale, je conserverai à jamais dans mon cœur l'abominable trame qui a nécessité ces rigueurs. Sa Sainteté doit m'en croire sur parole. Il s'agit de la sûreté de ma vie et de mes États. » La secte avait réussi à faire d'un roi catholique le plus sinistre des bourreaux.

Alphonse resta comme écrasé sous ce dernier coup. Il avait espéré que Charles III, dont il connaissait la foi et la piété, soutiendrait la chrétienté si terriblement ébranlée, et voilà que ce même Charles III dépasse en cruauté les persécuteurs de cette lamentable époque. Sa première pensée fut pour les admirables Réductions de l'Amérique espagnole, d'où les jésuites venaient d'être exilés. « Pauvres Indiens, s'écriait-il, les voilà donc tous abandonnés! » Il ne trouvait d'autre consolation que de s'élever au-dessus de ces tristes évé-

1. Nul historien n'a mis en lumière ce point d'histoire comme le père Boero s. J. dans sa *Vie du P. Pignatelli*, Rome, 1856.

nements et d'adorer la volonté de Dieu. *Vous êtes juste, Seigneur,* répétait-il avec David, *et vos jugements sont équitables!* Il adressait aux malheureuses victimes des lettres de condoléance et d'encouragement; mais enfin, ne se sentant plus la force d'évoquer ces pénibles souvenirs, il écrivit à la sœur Brianna Carafa, pénitente d'un jésuite avec lequel il était étroitement lié : « Dites au père Savastano que je ne cesse de prier Dieu pour lui et pour la compagnie. Je n'écris plus à aucun de leurs confrères, car je ne sais que dire et je crains même de les affliger encore davantage. Je ne sais plus qu'adorer les jugements de Dieu, prier et pleurer à ses pieds ¹. »

Or pendant qu'Alphonse se désolait à la vue des désastres de la compagnie, une tempête furieuse menaçait d'engloutir sa petite congrégation. L'institut ne vivait pour ainsi dire que par miracle; ses ennemis crurent que le temps était venu de l'anéantir. Et de fait si l'on déracinait un chêne aux puissantes racines comme l'ordre des jésuites, il devait être facile de briser un frêle roseau.

Nos lecteurs n'ont pas oublié peut-être le tout-puissant seigneur d'Iliceto, don François-Antoine Maffei, le gardien des chasses royales, l'intendant du prince de Castellaneta, l'ennemi du saint évêque de Bovino, Mgr Lucci. Se croyant souverain absolu dans son domaine, il était alors en litige avec les habitants d'Iliceto au sujet de certains droits que ceux-ci revendiquaient. Indignée de ses procédés autoritaires et de ses continuelles vexations, la commune prit fait et cause pour les réclamants et porta l'affaire devant la justice du roi. Maffei dut se défendre et chercher des témoins à décharge pour se disculper. Il comptait surtout sur les pères d'Iliceto, dont autrefois il avait été l'ami; mais Alphonse, décidé à garder la neutralité entre les habitants et le seigneur, enjoignit aux siens de ne pas entrer dans leurs démêlés. « Il est à présumer, écrivait-il, que dans cette question les gens du pays finiront par avoir raison. Il serait difficile de prendre parti pour Maffei sans blesser la conscience et la justice. Notre intervention ne servirait qu'à irriter le peuple contre nous si nous parlons en faveur de Maffei, et à exaspérer Maffei si nous embrassons la cause du peuple. Donc que personne ne s'im-misce dans ce procès. » Il s'efforça même d'obtenir des autorités que les pères n'y parussent pas comme témoins. Cette conduite, pourtant si sage, mit en fureur Maffei. « Quiconque n'est pas pour moi, s'écria-t-il, est contre moi. » Et il jura de détruire, non

1. Lettre du 2 juillet.

seulement la maison d'Iliceto, mais la congrégation tout entière. De là des persécutions sans fin, dont le prestige et les puissantes prières de notre saint purent seules conjurer les effets.

Maffei commença par affamer les pères d'Iliceto, ce qui n'était pas difficile, pour peu qu'on aggravât leur détresse habituelle. Le décret de 1752 stipulait que, sur leurs propriétés, dont l'administration était dévolue aux évêques, les pères toucheraient chacun une rente de deux carlins par jour. Cette rente, à défaut d'autres secours, ne pouvait les empêcher de mourir de faim. Aussi la maison dut-elle plusieurs fois licencier ses habitants, faute de pain pour les nourrir. En ces derniers temps ils vivaient d'aumônes volontaires, des fruits de leurs travaux, et du produit de quelques centaines de brebis qui usaient des pâturages communaux. Maffei prétendit leur enlever cette dernière ressource, sous prétexte qu'étrangers à la cité, ils ne jouissaient d'aucun des droits appartenant aux citoyens. Sur son ordre, les employés administratifs interdirent aux pères le droit de pacage, comme aussi la faculté, accordée à tous, de couper du bois dans les forêts. Quand ils eurent épuisé leurs provisions de combustible, et brûlé même les bancs de leur église pour alimenter leur cuisine, les persécutés se virent réduits à se contenter de pain et de fruits, et à se coucher quand la rigueur de la saison les forçait à chercher un peu de chaleur.

A ces inqualifiables vexations le vindicatif Maffei en ajouta d'autres plus cruelles encore. Il sema dans le clergé les bruits les plus injurieux contre les missionnaires, gens avarés et rapaces, qui s'enrichissaient, disait-il, aux dépens des prêtres du pays; en sorte que ceux-ci, sous prétexte de droits paroissiaux, s'efforcèrent par diverses intrigues de leur rendre impossible toute espèce de ministère. Le prince de Castellaneta s'était toujours montré l'ami et le bienfaiteur du couvent. L'intendant, par son influence, le tourna contre les pères et leur enleva la puissante protection qui aurait pu déjouer ses odieuses machinations.

Ayant ainsi réussi à discréditer ses victimes, le malheureux n'eut pas honte d'accuser les pères de délits formels et de les poursuivre devant le tribunal du roi. « Cette institution tant vantée par Sa Majesté Catholique, disait-il, est dégénérée jusqu'à devenir un scandale public. Bien loin de s'occuper avec zèle des saintes missions, les prétendus religieux du Très Saint-Rédempteur, dominés par l'esprit de cupidité, ne pensent qu'à dépouiller les peuples pour s'enrichir et s'agrandir. Ils multiplient leurs acquisitions, se bâtissent de superbes édifices, voire des maisons de campagne. Ils éclip-

sent même les jésuites par leur luxe et leur magnificence. A Ciorani, ils élèvent un temple qui pourrait rivaliser avec les plus riches cathédrales. Et encore s'ils se contentaient d'abuser de leur influence sur le public pour contenter leur orgueil ! mais ils excitent les habitants à se mutiner contre leurs seigneurs, et bientôt viendra le temps où ils se rendront redoutables même à la couronne. » Ces indignes calomnies, répandues jusqu'au pied du trône, passaient dans les bureaux des ministères, et de là dans les tribunaux, où chaque jour arrivaient nombre de requêtes et de réclamations contre les religieux.

Pour comble de disgrâce, le baron Saruelli vint joindre ses revendications à celles de Maffei. Nous avons vu qu'à la mort de son frère André, le baron ne craignit pas de réclamer la vigne cédée par ce dernier à la congrégation. Il avait ensuite transigé moyennant une somme de deux mille ducats, mais la malheureuse vigne lui était restée sur le cœur. Un jour, à l'occasion d'un prétendu manque d'égards envers la baronne son épouse, il rompit de nouveau ses engagements et prétendit mettre la main sur tous les biens laissés par son père. Maffei ne manqua pas de jeter de l'huile sur le feu, et tous deux, unissant leurs griefs, portèrent leurs accusations devant la Chambre royale.

Alphonse comprit aussitôt la gravité du procès et les dangers qui menaçaient la congrégation. Il connaissait de longue date le caractère du seigneur d'Iliceto : « Si Maffei croit devoir se venger de nous, malheur à notre pauvre maison ! dit-il. Je sais tout ce que cet homme a fait souffrir au vénérable évêque Lucci. Que Dieu nous protège ! » Il savait aussi combien les régalistes de la cour accueillaient avec joie les dénonciations contre les religieux, et avec quelle difficulté un institut non approuvé se tirerait de leurs mains. Aussi commença-t-il par intéresser à sa cause celle qui brise la tête du serpent et de ses suppôts. « Après les oraisons du matin et du soir, écrivit-il au père Villani, faites réciter un *Salve Regina* pour la maison d'Iliceto, qui est en grand danger. » La persécution augmentant d'intensité, il prescrivit d'autres prières, des jeûnes, et une neuvaine en l'honneur de la Madone. Et comme le péril devenait de plus en plus menaçant, il adressa la circulaire suivante à tous les membres de la congrégation : « Voici, mes bien-aimés frères, que le Seigneur nous visite par toutes sortes de peines et de tribulations. Nos ennemis veulent détruire notre institut, et vraiment nous ne savons s'ils n'arriveront pas à leur but. Nous nous sommes relâchés dans l'observance, mes chers frères, et Dieu

nous châtie. Espérons toutefois qu'il prendra en pitié notre pauvre congrégation. Tâchons de l'apaiser par nos supplications, et surtout en nous corrigeant de nos défauts et en évitant les fautes contre l'obéissance qui nous ont mérité ce châtiment. » Et comme plusieurs abandonnaient le jeûne du samedi qui, sans être de règle, avait toujours été pratiqué, le saint exhorte ses frères à ne plus négliger cet acte de mortification en l'honneur de Marie, afin de mériter sa protection pendant la tempête que l'enfer a déchainée contre eux¹.

Confiant dans le secours du ciel, Alphonse ne négligea pas les moyens humains. D'après ses instructions, son avocat, Celano, rédigea un mémoire juridique par lequel il mettait à néant les prétentions de Sarnelli et prouvait jusqu'à l'évidence les droits que Maffei contestait aux pères d'Iliceto. « Le décret d'approbation des quatre maisons de l'institut, dit le mémoire, limitait leurs droits civils, par exemple, il interdisait aux pères d'acquérir par testament ou donation; mais jamais Charles III n'avait eu l'intention de les priver, puisqu'il les approuvait, du droit à l'existence. Or à quoi se réduisent les fameuses prétentions de la maison d'Iliceto, sinon à la participation des biens communs nécessaires à la vie? Si, pour la sustentation des pères du Saint-Rédempteur, jugée utile au profit spirituel et à l'éducation de ses vassaux perdus dans les coins les plus retirés du royaume, le souverain crut devoir attribuer à chacun d'eux une rente de quelques carlins, comment peut-on supposer qu'il ait voulu les priver de l'élément le plus nécessaire à la vie, c'est-à-dire du feu? Pourquoi ne pas leur interdire aussi l'usage de l'eau, puisque cet usage rentre également dans les droits civiques? Interdire l'eau et le feu! c'est le châtiment qu'on applique aux criminels bannis de la société, et vous voulez que le roi ait traité de la sorte des religieux qui se consacrent au bien éternel et temporel de leur prochain?² »

Malgré les éloquents plaidoyers des cinq avocats qui soutinrent la cause de Maffei, la Chambre royale ne put s'empêcher de reconnaître l'incontestable valeur des raisons apportées par Celano. Quant aux biens acquis malgré les interdictions royales, ils consistaient en cinq ruches d'abeilles, un fusil, et quelques centaines de ceps de vigne. La Chambre royale s'étonna qu'on lui eût déféré d'aussi ridicules griefs, et décréta, le 1^{er} janvier 1767, que les membres de la congrégation jouiraient paisiblement, comme tous

1. Circulaire du 12 octobre 1766.

2. *Per i RR. PP. Sacerdoti missionarii d'Iliceto*, Gaetano Celano, 1767.

les sujets du roi, des droits communaux dont on les avait injustement privés.

Si l'on ne savait ce dont est capable la *vendetta* napolitaine, on pourrait croire que ce jugement désarma les calomniateurs. Ce fut tout le contraire qui arriva. Voulant à tout prix satisfaire leur haine, ils en appelèrent de cette sentence au tribunal supérieur, appelé Chambre royale de Sainte-Claire. Il ne leur fut pas difficile de trouver un procureur pour appuyer leur requête et même secondar leurs mauvais desseins. Ce procureur commença par confier l'administration des biens du couvent d'Iliceto à l'agent que lui désigna Maffei. C'était un moyen sûr de dépouiller les pères du peu qu'ils retiraient de leurs propriétés. Ensuite, comme il fallait à tout prix justifier les fausses accusations sur les richesses et la rapacité d'Alphonse et de ses fils, il expédia dans les provinces un commissaire enquêteur chargé de relever chez les notaires les legs, donations, acquisitions, au sujet desquels on avait fait tant de fracas. Et comme ledit commissaire s'en revint les mains vides, le très bienveillant procureur désigna un certain nombre de maçons qui, sous le nom d'architectes experts, reçurent la mission d'estimer la valeur des édifices, maisons ou églises, appartenant à la congrégation. Obéissant à qui les payait, ces honorables maçons attestèrent par serment que telle maison valait soixante mille ducats, telle autre quatre-vingt mille, telle église cent mille, et ces chiffres menteurs furent transmis à la cour en preuve des excessives richesses de cette société du Très Saint-Rédempteur, qui se disait pauvre et même indigente.

Cependant, telle était la misère réelle des pères d'Iliceto, dépouillés par le nouvel administrateur, qu'ils se virent obligés, pour ne pas mourir de faim, d'envoyer au temps de la récolte quelques frères servants quêter un peu de grain. Nouveau grief : les pères se permettent de mendier au mépris de la défense du roi. Vite Maffei fait constater le délit, le dénonce à la cour, et pousse les ordres mendiants à poursuivre ces audacieux missionnaires dont les quêtes illégales et anticanoniques vont diminuer les aumônes et ruiner les couvents.

Mais ce délit n'était que peccadille en comparaison du crime commis contre Sa Majesté par la fondation d'un couvent à Bénévent sur le territoire du saint-père. Le roi n'avait autorisé que quatre maisons, et Alphonse en avait établi une cinquième sans aucune permission, avec cette circonstance aggravante que, située hors du royaume, par conséquent à l'abri de toute investigation et de tout

contrôle, cette dernière servait de coffre-fort à la congrégation. C'était à Saint-Ange de la Coupole que les pères entassaient l'or et l'argent dérobés aux provinces napolitaines.

Du reste, les missionnaires ne reculaient devant aucune audace pour s'enrichir. Comptant sur l'impunité, ne s'étaient-ils pas enhardis jusqu'à faire passer la charrue sur un terrain servant de limite aux propriétés de la chasse royale? Ils avaient ainsi entrepris sur les terres du roi, coupé des bois, et converti le tout en terres à labour. En sa qualité de gardien des chasses, Maffei dénonça ce forfait. Par ordonnance royale, le fermier des pères fut jeté en prison et la calomnie courut tout le pays, jusqu'au jour où le président de Foggia, envoyé sur les lieux pour vérifier l'attentat prétendu, confondit les calomniateurs.

Maffei ne s'arrêta pas en si beau chemin. Un jour que le jeune roi devait faire une partie de chasse sur ses terres d'Iliceto, le misérable le prévint que les habitants, excités par les missionnaires, avaient dessein de se soulever contre Sa Majesté et pourraient fort bien se porter en masse à sa rencontre, ce qui mettait sa personne en danger. Par cette imposture, Maffei donnait le change au roi si le peuple, comme il le craignait, accourait au-devant du jeune Ferdinand pour se plaindre des exactions du cruel intendant. Cette ruse lui réussit. Le jeune roi prit peur; des courriers sillonnèrent tout le pays pour prendre des informations; le peuple, terrifié en entendant parler de rébellion, se garda de faire entendre le moindre murmure, et l'on ne parla plus que d'exil, de galères, et de dissolution d'un institut qui avait tramé un complot contre le bien-aimé monarque, que Dieu garde!

Il ne manquait plus que d'attenter à l'honneur des pères, jusquelà resté intact. Un misérable religieux d'un couvent d'Iliceto, soit par malveillance soit pour plaire à Maffei, les accusa de se livrer à toutes sortes d'immoralités dans les bois qui entouraient leur maison. Mais Dieu punit aussitôt cette infamie. Reconnu coupable des crimes qu'il imputait aux autres, le calomniateur fut saisi, chassé d'Iliceto, et enfin jeté en prison.

Jointes aux revendications de Sarnelli, les accusations de Maffei composèrent un dossier formidable contre la congrégation. Pendant les six premiers mois de 1767, les pères se préparaient à tout événement. Sans connaître au juste les charges qui pesaient contre eux, ils entendaient vaguement parler d'acquisitions illégales, de scandales, d'actes de rébellion contre le souverain. Ils voyaient des sbires rôder autour de leurs maisons, considérées par certaines gens

comme des repaires de malfaiteurs. Les missions devenaient impossibles, tant on interprétait méchamment les paroles des missionnaires. Aussi quand on apprit, en avril, que le roi d'Espagne avait chassé tous les jésuites de ses États, chacun conclut que le procès en perspective serait le coup de mort de la congrégation. Dieu seul pouvait la tirer des mains de ses ennemis. De toutes les maisons arrivait à l'évêque de Sainte-Agathe un concert de lamentations.

Sans être aussi pessimiste que ses frères, Alphonse ne se dissimulait pas l'extrême péril de l'institut, mais il se confiait en la miséricorde de Dieu. « Que Dieu bénisse l'*ami* Maffei, écrivait-il à Villani. Pour nous, confions-nous dans le Seigneur, et il nous viendra en aide. » Le 20 juin, il envoya une nouvelle circulaire pour engager les pères à s'unir plus étroitement à Jésus-Christ. « Les temps sont mauvais, y disait-il, et les dangers de plus en plus menaçants par suite de la persécution qui sévit contre nous. » Puis il recommandait l'étude du crucifix, la fuite du monde, la pratique parfaite de l'humilité et de la pauvreté; « car autrement, ajoutait-il, nous sommes bien exposés à être renvoyés dans nos familles, ce qui serait le plus grand châtement que Dieu pût nous infliger. »

A l'approche du procès, le père Villani le supplia de se rendre à Naples, où son influence sur les juges aurait été plus utile à la cause que toutes les plaidoiries des avocats. Il fit cette réponse : « Je viens d'écrire au président du conseil. Si ma lettre n'obtient rien, cent voyages à Naples n'auraient pas plus d'efficacité. Je suis toujours travaillé par la fièvre, et les médecins me disent qu'un simple refroidissement ou même trop de mouvement suffirait pour déterminer de nouvelles crises. Cette nuit j'en ai beaucoup souffert ainsi que de mon asthme... D'ailleurs je ne vois pas la raison de si grandes terreurs, car enfin nous ne sommes coupables d'aucune contravention évidente. Et puis, Dieu est là; c'est la prière qui nous sauvera. »

Cependant de Naples arrivaient des nouvelles toujours plus alarmantes. Villani, accompagné de quelques autres religieux, se rendit à Arienzo, et tous ensemble représentèrent au saint la puissance des ennemis, la gravité de leurs accusations, et leurs intrigues pour gagner l'esprit des juges. Ils conclurent que sa présence était absolument nécessaire à Naples pour contrebalancer l'influence des persécuteurs et sauver la congrégation. Bien qu'il comptât plus sur la protection de Dieu que sur son action personnelle, il se laissa vaincre par ces instances, et, tout malade qu'il fût, il se mit en route pour Naples.

A cette occasion nous allons constater une fois de plus que si la congrégation du Très Saint-Rédempteur existe, elle le doit à la sainteté de son fondateur. Depuis plusieurs mois toute la ville s'occupait d'Alphonse, de cet accapareur, de ce rebelle, que les Maffei et les Sarnelli traînaient devant les tribunaux; et voilà qu'au lieu d'un prélat fastueux et arrogant, on reconnaît l'humble vieillard à la soutane rapée, le gentilhomme au manteau de quinze carlins, le saint apôtre dont les discours avaient tant de fois édifié et charmé les Napolitains. Vraiment, il n'avait pas l'air d'avoir fait fortune. « Sous cet accoutrement, disait plaisamment le cardinal Sersale, on pourrait aussi bien le prendre pour un évêque grec que pour un évêque latin; et même, sans sa petite croix pectorale, jamais on ne reconnaîtrait un pontife de l'Église de Dieu. » Il ne l'accueillit pas moins en grand seigneur, l'embrassa affectueusement, l'entre tint longuement des tristes circonstances qui l'amenaient à Naples, et lui dit avec cordialité : « Durant votre séjour à Naples, vous êtes l'archevêque, et j'entends que vous disposiez ici de tout selon votre bon plaisir. »

A peine eut-on fait circuler la nouvelle de l'arrivée du saint que toute la ville fut en mouvement. Chanoines, supérieurs d'ordre, chevaliers, avocats, prélats, ministres, vinrent le complimenter. Les personnes de la cour dont il implora la protection l'accueillirent non seulement avec respect mais avec toutes les marques d'une profonde vénération. Le prince de la Riccia, grand-écuyer de Sa Majesté, le reçut comme un envoyé du ciel. Après lui avoir baisé respectueusement la main, il prit grand intérêt à sa cause, lui promit ses bons offices, et s'écria en le quittant : « Mon Dieu, que je vous remercie de m'avoir fait voir encore une fois ce saint évêque ! » Ainsi en fut-il du marquis de Marco, du marquis Cavalcanti, et du prince de Saint-Nicandre, membre de la Régence et gouverneur du souverain. Après avoir reçu l'évêque avec des témoignages réitérés de respectueuse bienveillance, le prince voulut l'accompagner jusque dans le vestibule, ne cessant de lui baiser la main et de se recommander à ses prières. Ce qui édifia grandement ces personnages et donna une haute idée de sa sainteté, c'est que tout en justifiant ses missionnaires il excusait leurs ennemis. Loin de récriminer contre eux, il attribuait leurs attaques à l'intérêt, à l'irritation, à l'emportement du caractère. On ne sentait chez lui ni rancune ni passion, mais uniquement le désir de sauver une congrégation dont l'existence intéressait la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Cette apparition à Naples fut un coup de foudre pour ses ennemis. En présence d'un saint, les calomniateurs se sentent vils et méprisables. Devant un peuple à genoux aux pieds de l'homme de Dieu, ils n'osaient plus formuler leurs indignes accusations. On les traitait tout haut de menteurs et de faussaires, car il est impossible, disait-on, que les disciples d'Alphonse de Liguori aient commis les crimes dont on les charge. Sachant les entretiens du saint évêque avec les ministres, les avocats eux-mêmes changèrent d'attitude et de langage. Moins pressés de hâter le jour des débats, qu'ils annonçaient devoir être pour eux le jour de la victoire, ils s'efforcèrent de temporiser, afin de laisser passer l'impression produite sur l'esprit du public et des juges. Mais Alphonse s'opposa de tout son pouvoir à ces délais intéressés, et à force d'instances il obtint que la discussion du procès aurait lieu le 11 septembre.

Pendant ces deux mois d'attente, la position des adversaires ne fit qu'empirer par suite de l'enthousiasme que les travaux et les vertus de l'apôtre excitèrent dans toutes les classes de la société. Plus inquiet du sort des pauvres pécheurs que du danger de sa congrégation, il se consacra tout entier aux prédications qui lui furent demandées de tous côtés. Invité par le supérieur de la Propagande à prêcher la neuvaine solennelle de l'Assomption dans la célèbre église de Sainte-Restitute, il crut ne pouvoir accepter sans imprudence à cause de l'asthme qui le faisait beaucoup souffrir. « Commencez au moins la neuvaine, lui dit M^{sr} Sersale, et si vous ne pouvez continuer je vous remplacerai. » Dès le premier jour, la vaste enceinte se remplit d'auditeurs. Autour de l'archevêque se pressait l'élite du clergé et de la noblesse. Bientôt la nef devint trop étroite. On voyait des gentilshommes se rendre à l'église bien longtemps avant l'heure du sermon pour trouver une place. Des agents veillaient aux portes pour empêcher l'encombrement et contenir la multitude. Dieu donna des forces à son serviteur, car, malgré son grand âge, il se fit entendre jusqu'aux extrémités de l'édifice.

Les lettrés les plus distingués de la capitale suivirent ses sermons aussi assidûment que les hommes du peuple. Fatigués des discours pompeux et fleuris, ils admiraient la simplicité et l'énergie de sa parole apostolique. « Plût à Dieu, s'écria l'un d'eux, que tous les prêtres prêchassent comme lui ! » Ses puissantes exhortations tiraient des larmes de tous les yeux, au point que le cardinal ne pouvait s'empêcher de pleurer lui-même en voyant l'émotion des fidèles. Le dernier jour de la neuvaine, Alphonse parla du patro-

nage de la sainte Vierge, et avec des accents si pénétrants que le souvenir de ce sermon, dit Tannoia, est resté dans toutes les mémoires. « Dix missions, ajoute le chanoine Sparano, n'auraient pas opéré autant de conversions que Dieu en opéra pendant cette neuvième prêchée par Alphonse de Liguori. »

Ses anciens confrères, les missionnaires de la Propagande, lui demandèrent de présider une de leurs assemblées. Il les entretint du zèle que tout prêtre doit avoir pour le salut des âmes et les exhorta vivement à prêcher toujours d'une manière apostolique. Il s'éleva encore une fois contre le style recherché, alors si fort à la mode, et qu'il déplorait comme une calamité publique. Après l'instruction les auditeurs se disaient : « Voilà un vrai apôtre ! Dieu soit béni de nous avoir donné, en ce misérable siècle, un évêque des premiers temps ! »

Le cardinal le conduisit dans un établissement qu'il avait fondé pour former les jeunes clercs aux exercices des missions. Ces futurs prédicateurs vinrent lui baiser la main, puis récitèrent divers fragments de sermons de leur composition. Alphonse les félicita et ne cessa de leur répéter que, pour faire du fruit dans les âmes, il faut, comme Notre-Seigneur, parler au peuple avec simplicité. On se rendit alors à la chapelle, et l'archevêque le pria de donner à tous sa bénédiction. Alors, enflammé d'un saint zèle, il parla longuement des vertus sacerdotales, du noble dévouement au salut des âmes, et surtout de l'amour qui doit remplir le cœur du prêtre envers Jésus et sa sainte Mère.

Alphonse se faisait tout à tous, aux riches, aux pauvres, aux savants, aux ignorants. Sur la demande d'un pieux curé, il donna un sermon aux cochers, aux laquais et aux domestiques. Il adressa aussi de saintes exhortations à ses anciens confrères des « chapelles », parmi lesquels il fut heureux de retrouver son pénitent d'autrefois, le célèbre Barbarese. Un maître sellier lui demanda une instruction « pour sa chapelle », située au-delà de la porte de Capoue. Alphonse s'y rendit et y trouva un tel rassemblement d'ouvriers et de menu peuple qu'il lui fallut se rendre dans une église voisine, où il les remplit d'admiration et d'émotion par sa bonté, sa charité, et l'accent tout céleste avec lequel il leur parla de l'amour divin. Non contents de l'entendre à l'église, les pauvres venaient en foule au palais de son frère, où il était logé, le prier de les évangéliser. Comme il n'y avait pas de sièges pour tout le monde, ils s'asseyaient par terre. Là, plus heureux de se voir entouré de ces mendiants qu'il ne l'eût été en un cercle de chevaliers, le saint évêque leur témoi-

gnait à tous une extrême bienveillance, s'intéressait à leurs misères corporelles comme aux misères de leur âme, et les renvoyait plus amis de Dieu et par là moins malheureux.

On ne comprend pas comment il put résister aux fatigues d'un pareil ministère. Tannoia cite encore plus de vingt monastères de religieuses où il annonça la divine parole. Et chaque jour, après avoir prêché le matin dans les couvents et le soir dans les églises, il recevait chez lui, jusqu'à une heure fort avancée, des ecclésiastiques, des magistrats, des chevaliers, des princesses, qui n'ayant pu l'entretenir au confessionnal, demandaient ses conseils et sollicitaient sa bénédiction.

Tous admiraient son dévouement infatigable, mais plus encore sa piété, son humilité, sa patience, sa modestie, qui faisaient de lui un vrai portrait de Notre-Seigneur. Avant le sermon, on le voyait en adoration devant le saint Sacrement. C'est au pied de l'autel qu'il cherchait ses inspirations. Après le sermon, trempé de sueur, il retournait aux pieds de son Dieu pour le remercier d'avoir aidé sa faiblesse. Tout entier à Jésus et aux âmes, il s'oubliait et se méprisait lui-même. Son frère lui avait préparé une chambre luxueuse et un lit magnifique. Il donna la chambre à son secrétaire, et se choisit un petit réduit meublé d'un misérable grabat et de quelques chaises de paille. Don Hercule l'ayant prié de donner le baptême à l'enfant qui venait de lui naître à Marianella, Alphonse y consentit. Pendant la cérémonie, le curé ne cessait de le qualifier d'Excellence. « Monsieur le curé, lui dit-il enfin, appelez-moi Illustrissime si vous voulez, puisque c'est le titre qu'on donne aux évêques, mais vous me ferez plaisir de ne pas aller au delà ». Dans un monastère, un serviteur crut gagner ses bonnes grâces en lui donnant aussi de l'Excellence. « Ça, voyons, lui dit Alphonse, laissez-là cette Excellence, s'il vous plait. — Et pourquoi? reprit le serviteur, n'êtes vous pas chevalier? — Je vous dis de ne plus employer cette expression, » reprit l'évêque d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Un avocat lui dit un jour qu'en poussant trop loin la vertu d'humilité il faisait tort à sa dignité. « Monsieur, répondit-il, l'humilité ne fait de tort à personne. »

Rien de plus vrai que cette maxime, et les ovations continuelles ainsi que les marques extraordinaires de vénération dont il fut l'objet en sont la meilleure preuve. Un prêtre des plus distingués le rencontrant dans la rue, accourut pour lui baiser la main : « Je me suis vu entraîné, disait-il, par cette merveilleuse humilité qui le rendait bien plus digne d'hommages que la magnificence de ces

prélats richement vêtus et suivis de nombreux laquais. » — Pendant qu'on chantait vêpres dans l'église d'un monastère, Alphonse entra pour faire sa visite au saint Sacrement, et se mit à genoux dans un coin. L'officiant, qui le reconnut, dit à son voisin : « Quel accoutrement pour un évêque ! n'est-ce pas dégrader son caractère ? » A ce moment entra le prince de Monte-Miletto qui, reconnaissant aussi le saint prélat, l'aborda respectueusement, lui baisa la main et la tint quelques instants sur son front. Peu après, le duc d'Andria vint se jeter à ses pieds et ne se releva qu'après avoir reçu sa bénédiction. D'autres seigneurs s'empressèrent à leur tour de lui rendre les mêmes hommages, en sorte que les fiers abbés s'aperçurent que vraiment « l'humilité ne fait de tort à personne ». Ils firent porter au pauvre évêque un coussin de velours pour s'agenouiller, mais il le refusa. Dans une cérémonie de vêtue à laquelle il devait assister, on put se convaincre mieux encore de l'ascendant qu'exerce la vertu. Comme il s'agissait de donner le voile à une dame de haute noblesse, le cardinal et le nonce étaient invités à la cérémonie, et tout naturellement l'église se remplit de gentilshommes et de chevaliers. Quand le cardinal et le nonce firent leur entrée, aucun des assistants ne se leva de son siège : on se contenta de faire aux prélats une simple inclination ; mais quand parut l'évêque de Sainte-Agathe, gentilshommes et chevaliers s'empressèrent à l'envi de venir lui baiser la main. L'humilité lui attirait des honneurs que les grandeurs ne sauraient obtenir.

C'est que, comme Dieu lui-même, les hommes exaltent volontiers ceux qui s'humilient volontairement. Combien plus les Napolitains eussent-ils glorifié leur saint compatriote s'ils avaient su par quels dons admirables le Tout-Puissant récompensait ses vertus ! Plusieurs fois déjà l'Esprit-Saint lui avait ouvert le livre de l'avenir ; plusieurs fois encore il le favorisa de lumières prophétiques pendant son séjour à Naples. Un jour la duchesse de Bovino vint recommander à ses prières une de ses filles qui, son éducation terminée, allait sortir du couvent pour se marier. « Elle ne se mariera pas, dit Alphonse, mais elle se détachera du monde et se donnera toute à Dieu. » Cet horoscope surprit singulièrement la mère, mais quelle ne fut sa stupéfaction, en rentrant chez elle, de trouver un billet par lequel sa fille lui déclarait qu'au lieu de quitter le monastère, elle voulait y prendre le voile. — Dans une autre circonstance on annonçait au saint que la jeune princesse Zurlo, ange de piété, brûlait du désir d'entrer en religion. « Elle ne se fera pas religieuse, dit-il, mais elle vivra saintement dans le monde, » ce qui arriva effectivement.

Une autre prophétie, plus singulière, se réalisa pour ainsi dire séance tenante. Tout Naples put en avoir connaissance. La sœur Maria Concetta Ronchi, du couvent de Santa-Margaritella, depuis longtemps souffrante et alitée, ayant manifesté le désir de voir le saint évêque, sa propre sœur, qui était abbesse du couvent, le pria d'accorder cette consolation à la pauvre malade. Elle s'offrait, disait-elle, à demander pour lui au cardinal-archevêque l'autorisation d'entrer dans la clôture. « Il est inutile, répondit le saint, de demander cette permission ; j'irai demain au monastère, et j'y dirai la messe pour votre sœur. » Le lendemain il se rendit à l'église du monastère. Au milieu de la nef s'élevait un catafalque sur lequel reposait la sœur Maria Concetta, morte la nuit précédente. Alphonse célébra la messe pour elle, selon qu'il l'avait promis, et l'abbesse comprit pourquoi il eût été superflu de demander pour l'évêque l'autorisation de franchir la clôture.

Cependant les jours s'écoulaient, et bientôt allait arriver le onze septembre, date assignée à la discussion du procès. Alphonse avait envoyé au roi un mémoire, où toutes les prétentions des adversaires étaient savamment réfutées. En le rédigeant, il s'était souvenu qu'il était évêque et fondateur d'ordre. Il rappelait à grands traits « la fin de son institut, le grand bien opéré dans les missions, l'approbation pontificale, les autorisations accordées par Charles III. Quant aux restrictions relatives aux propriétés, base des accusations formulées par les adversaires, il prouvait que ses quatre-vingts pères avaient à peine six cents ducats de rente, c'est-à-dire quelques sous par jour pour chacun, tandis que le décret royal leur octroyait deux carlins¹. Au lieu d'ambitionner la richesse pour sa congrégation, il ne désirait rien tant que de la maintenir dans la pauvreté parfaite. En sollicitant du pape l'approbation de l'institut, disait-il, nous avons demandé qu'on limitât les revenus de chaque maison au strict nécessaire pour vivre selon la pauvreté religieuse et donner des missions... Nous ne cherchons pas la richesse, et nous n'avons d'autre prétention que de conserver sauf l'honneur de notre nom, parce que sans la bonne renommée l'ouvrier évangélique ne peut faire aucun fruit dans les âmes. Si les peuples s'imaginent que nous avons soif d'or et d'argent, nos fatigues sont vaines et nos sueurs perdues. »

Certes on pouvait l'en croire sur parole. Sa vie démontrait ses assertions plus éloquemment que son mémoire ; mais, en ce siècle

1. Le carlin d'argent valait à Naples, 42 centimes.

inique, les juges croyaient-ils à la sincérité des religieux? Et puis pour des régalistes n'était-ce pas une œuvre pie que de profiter de toutes les occasions pour détruire ces couvents où l'on osait enseigner que le pape est au-dessus des rois? De là, malgré leur innocence, les justes craintes des pères du Très Saint-Rédempteur, les démarches d'Alphonse auprès des ministres, et ses inquiétudes en dépit de son mémoire justificatif. Sur l'invitation des pères jésuites, il officia pontificalement dans leur église le jour de la Saint-Ignace. Certes à la pensée des outrages prodigués au vaillant fondateur de la compagnie de Jésus, aux décrets de proscription lancés contre ses fils, aux exécutions qui les menaçaient encore, il n'avait que trop raison de craindre pour son institut : s'il n'y avait plus de justice pour eux, y en aurait-il pour lui?

Quand vint le jour des débats, la foule envahit le tribunal afin d'assister à cet émouvant procès. On voulait savoir de quel crime les accusateurs allaient charger le saint évêque, comment les avocats s'y prendraient pour transformer en Crésus ce prélat si pauvre, et les beaux considérants dont s'armeraient les juges pour frapper, comme coupable de rébellion, cet homme doux et humble de cœur, obéissant comme Jésus lui-même. Grande fut la déception des curieux. A l'appel de la cause, personne ne se présenta pour soutenir l'accusation. On apprit bientôt que Maffei, qu'on rencontrait depuis trois mois dans toutes les rues de Naples, avait repris la route d'Iliceto. Sarnelli quittait aussi la capitale juste au moment d'établir ses droits sur la fameuse vigne de Ciorani. Avoués et avocats s'étaient également éclipsés. Il ne s'en présenta qu'un seul à l'audience, et ce fut pour déclarer humblement qu'il ne se sentait pas le cœur de plaider contre un évêque dont toute la ville de Naples proclamait la sainteté. On entend parfois, dit le poète, les clameurs des factieux qui poussent le peuple à la sédition; mais qu'apparaisse soudain l'homme d'autorité, au tumulte succède à l'instant un silence profond : *si forte virum quem conspexere, silent*. De loin les calomniateurs poussaient des cris de mort, mais ils avaient vu un homme ou plutôt un saint, et, rougissant d'eux-mêmes, ils s'étaient enfuis. « C'est notre père, écrivait avec raison Fiocchi, qui a soutenu notre cause par ses prières et par l'immense effet qu'a produit ici sa présence. »

De fait, avait-on gagné la cause? — Non, mais on gagnait du temps et on désarmait les adversaires. En l'absence des plaideurs, le tribunal ne porta aucun jugement, mais retint l'accusation relative aux acquisitions illégales. Il fut décidé, du consentement de

l'avocat Celano, que, sans débats ultérieurs, le président examinerait la question d'après les informations déjà faites et les mémoires présentés par les défenseurs, et qu'on s'en tiendrait à sa décision. Ce moyen terme satisfait les régalistes, qui, sans se donner l'odieux de tuer un innocent, montraient leur toute-puissance en tenant l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Alphonse se plaignit de ces délais ou plutôt de ces dénis de justice. Il insista pour que l'affaire se terminât au plus vite, et qu'ainsi la paix fût rendue à sa congrégation; mais le président, qui du reste lui était favorable, déclara que ses instances ne pouvaient aboutir. « Vous avez mis vos ennemis en déroute, observa-t-il : cela doit vous suffire. Pour le reste, ayez confiance, et retournez en paix dans votre diocèse. »

Le saint évêque n'aspirait qu'après l'heureux moment où il se retrouverait au milieu de ses ouailles. « Si je n'étais forcé, disait-il un jour, de défendre contre les persécuteurs cette congrégation qui travaille avec tant de succès au salut des âmes, je croirais pécher mortellement en restant aussi longtemps à Naples. » Le 19 septembre, il fit ses adieux à la capitale, car il était décidé à n'y plus reparaitre. En faisant sa dernière visite à la Madone dans l'église de la Rédemption des Captifs, où il avait reçu tant de grâces : « Ma Souveraine, dit-il, au revoir dans le paradis, car à Naples nous ne nous reverrons plus. » Aussitôt arrivé à Arienzo, il écrivit à son frère Hercule : « Disposez librement du logement que vous tenez à ma disposition, car désormais il ne me servira plus. »

Quant à la persécution, il ne la croyait qu'assoupie. Le 3 octobre, il exprimait cette crainte au recteur de Caposele : « J'ai passé, comme vous savez, plusieurs mois à Naples, où, par la grâce de Dieu, j'ai laissé les choses en assez bon état; mais la tempête qui sévissait furieusement est loin d'être calmée. Continuez donc, je vous prie, la discipline du lundi ainsi que le jeûne du samedi, selon la promesse faite pour toujours à la Madone en reconnaissance des secours qu'elle nous a prêtés dans les circonstances actuelles. » Il insistait ensuite sur la correction des défauts : « Les fautes de nos frères, disait-il, me font bien plus trembler que les persécutions dont nous sommes encore menacés. Si l'on ne se corrige pas, Dieu nous abandonnera, et tout s'en ira en fumée, missions, maisons, et congrégation ! »

Après avoir pris ses précautions du côté de Dieu, il recommanda chaudement au président du conseil, Balthasar Cito, la cause de

l'institut qui dès lors était entre ses mains. « Me confiant en Dieu, lui dit-il, j'espère que Votre Excellence finira par nous délivrer des persécutions dont nous sommes l'objet. Dieu vous en récompensera dans ce monde et dans l'autre. En établissant cette congrégation, je n'ai pas eu pour but, soyez-en sûr, de me faire un renom de fondateur, mais de créer une œuvre agréable à Dieu. Or une expérience de trente-cinq années nous prouve que cette œuvre lui procure réellement une grande gloire, d'où je tiens pour certain qu'il récompensera largement l'homme qui saura la défendre¹. »

Ce n'était pas sans raison que, malgré son apparente victoire, Alphonse tremblait pour l'avenir, car un terrible orage allait fondre sur l'Italie. Beaucoup espéraient que la proscription des jésuites d'Espagne ne s'étendrait pas à ceux de Naples. Les pères eux-mêmes se montraient pleins de confiance. « Le jeune roi, disait-on, aime la Compagnie, et Tanucci fait savoir qu'il n'y a rien à craindre. » Mais le saint ne partageait nullement cette fausse sécurité. Ayant un jour rencontré dans les rues de Naples un certain père Rosetti, il lui demanda ce qu'il pensait de la situation. « Tout porte à croire que nous ne serons pas inquiétés, répondit le jésuite. — Mon père, dit l'évêque, vous vous bercez de vaines espérances. Vous serez chassés de Naples, oui, je vous dis que vous serez chassés. » Et il ajouta : « Malheur à notre infortunée capitale, car la foi y va décliner de jour en jour ! »

Or il était parfaitement vrai que le prince Ferdinand se montrait personnellement tout dévoué à la Compagnie. « Pourquoi proscrirais-je, disait-il, ces bons religieux qui m'ont enseigné les premiers principes de la foi, et dont le nom est vénéré par tous mes fidèles sujets ? » Mais le roi d'Espagne, son père, de plus en plus irrité contre les jésuites, intima au conseil de Régence l'ordre de coopérer à son plan d'extermination, et, le 31 octobre, les conseillers, à la pluralité des suffrages, décidèrent que la société de Jésus subirait à Naples le même sort qu'en Espagne. Tout d'abord le jeune roi refusa de signer cet arrêt de mort, mais son confesseur, l'évêque Latilla, lui ayant persuadé qu'il devait en conscience obéir à son père, il apposa en tremblant son nom au bas du décret. Le Vésuve lançait alors des tourbillons de cendres qui obscurcissaient l'air jusqu'à Naples. Pour ne pas exaspérer la population, qui attribuait à un châtement de Dieu l'éruption du volcan, l'exécution du décret fut différée jusqu'au 20 novembre. Ce jour-là, les jésuites

1. *Corrispondenza generale*, II, p. 53. Lettre du 22 octobre.

napolitains, embarqués et dirigés vers Terracine, furent jetés sur les côtes de l'État pontifical.

Ces violences, disait-on, ne pouvaient durer longtemps. Alphonse prévoyait au contraire que les principes régnants amèneraient des bouleversements sans fin. Sa pénitente privilégiée, la sœur Brianna Carafa, ne se consolait pas d'avoir perdu son confesseur ordinaire, le père Savastano. Elle espérait le voir bientôt réintégré dans la patrie. « Dieu le veuille ! lui répondit le saint évêque ; mais, avec les systèmes qui prévalent aujourd'hui, vous ne pouvez guère compter là-dessus. Nous ignorons ce que Dieu fera dans l'avenir, mais certainement vos vœux ne se réaliseront que de longues années après ma mort et la vôtre. Par conséquent il faut vous résigner à la volonté de Dieu. Dans vos troubles et tentations à ce sujet, dites et répétez sans cesse : « Ce que vous voulez, ô mon Dieu, je le veux aussi. » Et comme la bonne sœur continuait à se lamenter, il ajouta : « Cessez vos désolations et vos gémissements. Ce n'est pas l'heure de pleurer sur vos misères, mais de prier pour la sainte Église, assaillie de tous côtés par ses ennemis, et surtout pour ce royaume de Naples qui, non content des ruines déjà faites, se prépare à en accumuler de nouvelles ¹. »

Alphonse parlait ainsi des maux de l'Église le 10 janvier 1768. Quatre jours après, un édit du duc de Parme abolissait, par une usurpation flagrante, certains droits et prérogatives du Saint-Siège. Clément XIII répondit à cette iniquité en excommuniant les auteurs et exécuteurs de l'édit sacrilège. Décidés à l'emporter à tout prix, les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples s'unirent au Bourbon de Parme pour sommer le pape de retirer le bref d'excommunication sous peine de voir envahir ses possessions d'Avignon et Bénévent. « Vous avez la force, répondit l'héroïque pontife, envahissez mes États et chassez-moi de Rome ; mais je vous déclare qu'à l'exemple de mes prédécesseurs je subirai l'exil plutôt que de trahir la cause de la religion et de l'Église. » Quelques jours après, les jésuites étaient bannis de Parme, le roi de France s'emparait d'Avignon, et la Régence de Naples, de Bénévent et de Ponte-Corvo.

L'évêque de Sainte-Agathe avait prédit la tempête qui agitait l'Église ; il avait vu sombrer le vaisseau qui portait la compagnie de Jésus ; il venait de radouber la petite barque du Très Saint-Rédempteur, déjà fort avariée ; mais sur cette mer en furie, parmi tant de récifs, parviendra-t-il à la sauver du naufrage ?

1. *Corrispondenza generale*, II, p. 58 et 60.

CHAPITRE III.

L'ANTI-FEBRONIUS.

1768

Maladies et remèdes. — Nicolas de Hontheim, dit Febronius. — Son livre contre l'autorité du pontife romain. — Négation de l'infaillibilité du Saint-Siège. — Le pape et le concile œcuménique. — Réponse de notre saint à Febronius. — Les doctrines febroniennes jusqu'à nos jours. — Saint Alphonse et le concile du Vatican. — *L'Instruction au peuple.* — *La Pratique de l'amour envers Jésus-Christ.*

De retour à Arienzo, Alphonse se prit à réfléchir sur les maux dont souffrait l'Église et sur les moyens d'y remédier. Les derniers événements avaient démontré que le réganisme des princes constituait pour la religion le danger suprême. Usurpateurs du pouvoir spirituel, les rois abusaient de leur omnipotence pour étrangler la papauté, asservir les évêques, détruire les ordres religieux, et renverser ainsi le règne de Jésus-Christ sur cette terre. La formule du décret de Ferdinand IV bannissant les jésuites était ainsi conçue : « Le repos, la sûreté, la félicité de nos peuples bien-aimés nous faisant un devoir de nous conformer aux avis de la Chambre des Abus et aux sentiments de personnes recommandables par leur caractère ecclésiastique, leur science et leur piété, en vertu du pouvoir suprême et indépendant que nous tenons de Dieu et de notre omnipotence souveraine, nous voulons et commandons que la compagnie de Jésus soit pour toujours abolie dans nos États. » D'après ce décret, dicté au jeune prince, le roi serait donc souverain spirituel et temporel. Sans consulter le pape, il supprime d'un trait de plume les ordres religieux établis par l'Église, et, si le pape réclame contre cette usurpation des pouvoirs qu'il tient de Jésus-Christ, on le punit de son audace en confisquant ses provinces. C'est le Césarisme des plus mauvais jours.

A cette plaie de l'Église s'en joignait une autre : l'ignorance de

la religion. Des pasteurs peu instruits ou séduits par la secte laissaient la foi s'endormir et les mœurs dépérir. Trop souvent les peuples, abandonnés ou trompés, ne connaissaient ni les dogmes, ni les préceptes, ni les pratiques de notre sainte religion.

Une troisième plaie, plus profonde encore, c'était le refroidissement des âmes, même des âmes religieuses, à l'égard de Jésus-Christ. L'esprit janséniste avait pénétré partout et desséché jusqu'aux livres qui traitent *ex professo* de l'amour de Dieu.

Cette lamentable situation, au lieu de décourager notre saint, ne fit que l'exciter à combattre plus intrépidement que jamais les ennemis de Dieu et du peuple chrétien. A peine rentré dans son diocèse, il se mit à composer simultanément, pour parer aux maux que nous venons de signaler, trois petits chefs-d'œuvre qui parurent dans les six premiers mois de 1768.

Parmi les docteurs régalistes se distingua, dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle, l'allemand Nicolas de Hontheim, suffragant de l'archevêque-électeur de Trèves. Homme de talent et d'érudition, il avait publié en 1764 un ouvrage intitulé : *De la constitution de l'Église et du pouvoir légitime du pontife romain*¹, dans le but, disait-il, de ramener à l'Église les diverses sectes chrétiennes. C'est toujours sous ce beau masque de charité que les novateurs abritent leurs attaques contre la papauté. De Hontheim avait tellement conscience de son crime qu'il n'osa publier l'ouvrage sous son nom. Il se cacha sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, du nom de sa nièce Justine, qu'on appelait en religion sœur Fébronia.

D'après lui, le gouvernement de l'Église n'est nullement monarchique. Le pouvoir des clés a été communiqué par Jésus-Christ au collègue des Apôtres et dans leur personne à l'Église universelle, en sorte que le pouvoir se trouve originairement et radicalement dans le corps des fidèles. C'est donc de l'assemblée des fidèles, et non de Jésus-Christ, que chaque évêque tiendrait son pouvoir.

Le pape ne jouit pas dans le corps épiscopal d'une plus grande autorité que les autres évêques. Ils sont tous aussi bien que lui les vicaires du Christ et les pasteurs de son troupeau. C'est du Christ et non du pape qu'ils tiennent les pouvoirs d'ordre et de juridiction. Le privilège de l'infailibilité n'a pas été conféré au pontife romain, mais à l'Église représentée par le concile général, auquel d'ailleurs le pape est complètement subordonné. La primauté du

1. *De statu Ecclesiæ et legitima potestate Romani Pontificis*, 5 vol. in-4°.

successeur de Pierre, dont il est parlé dans l'Évangile et dans la tradition, n'est qu'une simple autorité de direction et nullement de juridiction sur les autres évêques.

Il s'ensuit que le pape inspecte, dirige, préside les évêques, mais ne possède aucune juridiction ailleurs que dans son diocèse. Il n'a par conséquent le droit ni de se réserver l'absolution de certains cas, ni d'accorder des dispenses, ni d'octroyer aux ordres religieux le privilège d'entendre les confessions dans les autres diocèses, ni d'exempter qui que ce soit de la juridiction épiscopale.

Les conciles généraux n'ont besoin, pour être légitimes, ni de la convocation, ni de l'approbation, ni de la confirmation du pape. On peut toujours en appeler des sentences du pape au futur concile, la seule autorité supérieure et infaillible. Si le pape refuse de convoquer le concile général, les princes séculiers sont investis de ce droit.

Les prérogatives et privilèges dont les papes jouissent sont des usurpations qu'il faut annuler. Les évêques doivent revendiquer devant le concile leurs droits perdus, mépriser les censures, interdire dans leurs diocèses la publication des bulles pontificales contraires aux saints canons ou préjudiciables à la sainte Église.

De leur côté, les princes ont le droit de convoquer le concile, d'en appeler des sentences du pape, de prononcer qu'il y a abus dans ses décisions, d'y opposer le *placet* royal, et de se maintenir dans cet état de désobéissance au pontife romain sans sortir de sa communion.

C'est le gallicanisme poussé jusqu'à ses dernières conséquences, c'est le schisme et l'hérésie érigés en théorie. Cette doctrine, qui dépouillait le pape de toute autorité, fut accueillie avec enthousiasme par les régalistes, et condamnée par Clément XIII en 1766 et 1767 comme attentatoire aux droits du Saint-Siège et subversive du gouvernement de l'Église. Elle n'en fit pas moins son chemin dans les esprits. On ne lisait guère les épais volumes de Febronius, mais ses propositions hérétiques se propageaient comme la peste. Les docteurs catholiques y opposaient des in-folio qu'on achetait peu et qu'on lisait encore moins; de sorte que ces énormités doctrinales, soutenues et pratiquées par les princes, infectaient toute la chrétienté. En France, en Autriche, en Italie surtout, on regardait Febronius comme un réformateur hardi, mais venu en son temps pour délivrer les évêques et les princes de la tyrannie des papes.

C'est contre ce prétendu réformateur qu'Alphonse résolut de

défendre les prérogatives du pontife romain. Certes il lui fallait une certaine audace pour mettre en relief l'autorité suprême du Saint-Siège au moment même où le roi de Naples proclamait sa propre omnipotence absolue et indépendante du pouvoir spirituel, où il écrasait les jésuites en vertu de sa volonté souveraine, où quatre rois confédérés entreprenaient de forcer le pape à retirer un décret d'excommunication et à se dépouiller lui-même de ses privilèges. N'allait-il pas, en réfutant leurs prétentions, provoquer les régalistes de la cour à couper le fil léger qui rattachait à l'existence sa pauvre congrégation? Le saint envisagea parfaitement la grandeur et l'imminence du danger, mais il n'en poursuivit pas moins son dessein avec une noble intrépidité, parce que, selon l'énergique expression employée par lui dans une autre circonstance, pour défendre le pape, il faut savoir mourir.

Cette détermination de combattre le réganisme était tellement ancrée dans son esprit, qu'à son retour de Naples il entreprit d'abord la réfutation d'un ouvrage français hostile aux droits des papes. L'impression de ce travail était même déjà commencée quand il se vit tout à coup forcé de l'abandonner. Le différend entre la cour de Rome et celle de Naples s'accroissant de plus en plus, le reviseur et l'imprimeur refusèrent de lui continuer leur concours¹. Laissant donc de côté l'opuscule inachevé, il se proposa d'en utiliser les matériaux contre Febronius et de faire paraître à l'étranger son nouveau travail. « Si vous consentez à vous en charger, écrivit-il à Remondini, faites-le moi savoir. Je l'imprimerai même à mon compte si vous le désirez, car il s'agit d'un ouvrage qui intéresse au plus haut point la gloire de Dieu et l'honneur de son Église, persécutée et foulée aux pieds². » — « Je n'aurai guère que dix ou douze feuilles d'impression, mais la brièveté même de l'opuscule exige que j'épluche chaque syllabe, car tous voudront le lire, et même Febronius, à la différence de tous ces gros volumes qui moisissent dans les bibliothèques³. »

L'ouvrage terminé, restait la difficulté très grande de faire passer le manuscrit à Remondini. On ne pouvait l'expédier sans s'exposer à le voir saisi, tant était active la surveillance des employés du gouvernement. « Ils s'empareront du manuscrit, observa le saint, et jeteront au feu ces pages qui m'ont coûté huit mois de travail, et que je ne pourrais jamais recomposer. J'en ferai donc imprimer

1. *Corrispondenza speciale*, p. 315. — Lettre du 18 février 1768.

2. *Ibid.*, p. 315. — Lettre du 3 mars 1768.

3. *Ibid.*, p. 323. — Lettre du 28 avril 1768.

ici clandestinement dix ou douze exemplaires, ce qui me permettra d'en corriger les épreuves. Vous travaillerez sur un des imprimés, que je vous ferai passer. S'il est confisqué en route, je vous en expédierai un autre. Cette première impression m'occasionnera un surcroît de dépense, mais qu'à cela ne tienne! Il s'agit de défendre l'Église au milieu de l'épouvantable crise que nous traversons. »

La tempête croissant chaque jour, l'ouvrage parut sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Signer en ce moment cet opuscule antirégaliste équivalait à signer l'arrêt de mort de la congrégation; révéler le nom de l'imprimeur, c'eût été non seulement mettre la police sur les traces de l'auteur, mais encore indiquer l'endroit d'où partirait l'ouvrage et en préparer la confiscation. « On ne peut réussir, écrivait Alphonse, qu'en prenant toutes sortes de précautions. » Ce volume, intitulé *Vindiciæ pro suprema Romani Pontificis potestate contra Justinum Febronium*¹, Remondini le répandit partout au moyen de correspondants secrets qui se chargèrent chacun d'un certain nombre d'exemplaires.

Dans sa réfutation, Alphonse poursuit pied à pied son adversaire. Il commence par faire bonne justice du pitoyable motif invoqué par Febronius pour justifier son mauvais livre. S'il a entrepris d'abattre la suprématie papale, c'est parce que cette suprématie empêche le retour des hérétiques à l'unité catholique. — Profonde erreur! répond notre saint. Ce qui sépare les hérétiques de l'unité, ce n'est nullement la suprématie du pape, mais bien l'orgueil, qui réclame la liberté de conscience, et l'amour des plaisirs que l'Église condamne. Les hérétiques ne se soumettent pas plus aux conciles, que vous dites investis de l'autorité suprême, qu'à l'autorité pontificale. Luther, condamné par la Sorbonne, en appela au pape; puis du pape mal informé au pape bien informé; ensuite du pape bien informé au concile général; enfin du concile général à son propre jugement. Tous les hérétiques suivent le même chemin, tous se moquent des conciles aussi bien que du pape. Febronius aurait donc été plus sincère en attaquant le pape purement et simplement, au lieu d'alléguer de mauvaises raisons pour expliquer sa conduite.

Quant au fond, il s'agit de savoir quelle est la constitution divine de l'Église, si l'Église est une monarchie, si le pape a le pouvoir suprême, si par conséquent il est infaillible, s'il est supérieur aux conciles, s'il possède la juridiction ordinaire et immédiate sur tous

1. *La Suprématie du Pontife romain vengée des attaques de Justin Febronius.*

les fidèles et tous les pasteurs, s'il a le droit d'évoquer à son tribunal toutes les causes majeures, d'édicter des lois qui obligent toute l'Église, et de recevoir les appels de toute la chrétienté. Febronius le nie, les catholiques l'affirment : qui sera juge ?

Il ne s'agit pas de fabriquer une charte plus ou moins fantaisiste comme toutes ces constitutions éphémères qui sortent chaque jour de nos ateliers législatifs, mais de reconnaître la charte immuable donnée par le Christ à son Église. Il n'y a donc pas d'autre moyen, pour se renseigner sûrement, que d'interroger le Christ lui-même parlant par l'Évangile et la tradition. Febronius cherche donc à étayer ses hérésies sur des textes des Écritures ou des saints Pères, qu'il interprète, selon la méthode protestante, d'après son sens particulier. Sur chaque question, Alphonse confond l'hérétique en expliquant le sens traditionnel des textes dont abuse son adversaire. Plus de six cents citations tirées des Pères, des conciles, des saints docteurs, viennent tour à tour déposer en faveur des prérogatives pontificales et battre en brèche les pauvres arguments de Febronius. L'hérétique soutient que les paroles du Christ — *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua. Pasce agnos, pasce oves* — ne prouvent ni la suprématie ni l'infaillibilité du pape, mais seulement le pouvoir de l'Église universelle. Alphonse lui oppose l'interprétation de tous les Pères : saint Cyprien, saint Maxime, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Épiphane, saint Basile, saint Jean Chrysostome, Origène, saint Augustin, saint Léon, saint Athanase, saint Cyrille, saint Hilaire, Tertullien, saint Damase, saint Optat, saint Lucien, saint Agathon, saint Léon IX, saint Bernard, saint Bonaventure, saint Thomas, Innocent III, auxquels il ajoute la longue série des conciles et des écrivains ecclésiastiques. Toutes ces autorités n'ont qu'une voix pour proclamer que Pierre est le fondement sur lequel repose l'Église, et qu'il possède en cette qualité l'autorité suprême et infaillible. Les cinq premiers chapitres du livre sont remplis de leurs témoignages.

Allant plus loin, l'auteur établit contre Febronius que, pour constituer une Église dont tous les membres devaient être unis dans une même foi, Dieu a dû préposer à cette Église un chef suprême et infaillible pour trancher les controverses et prévenir ainsi les divisions et les schismes. Le gouvernement monarchique, dit saint Thomas, est le plus parfait des gouvernements, parce qu'un chef unique est plus apte à maintenir la paix et l'unité dans les sujets. Or sur les questions de foi, dit-il, que d'opinions surgiraient dans

l'Église et la diviseraient, si les esprits n'étaient ramenés à l'unité par une autorité unique et suprême. « *Unus eligitur*, dit saint Jérôme, *ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio* : un seul chef, une seule tête, afin d'empêcher toute division. » — Febronius attribue le pouvoir suprême et l'infaillibilité au seul concile général. — Mais si le concile ne peut s'assembler, comme cela est arrivé pendant les premiers siècles, qui tranchera les questions et maintiendra l'unité? De plus, si un concile peut être œcuménique sans convocation ni confirmation du pape, supposé que les évêques se divisent, où sera l'infaillibilité et le pouvoir suprême? Dans la majorité? mais il est de fait que la majorité de pareilles assemblées a donné plusieurs fois dans des erreurs. Supposez même que les évêques parviennent à s'entendre, on attaquera la légitimité du concile, on prétendra que les votes n'ont pas été libres ni les questions suffisamment débattues, ou bien on alléguera vingt autres prétextes de nullité, et jamais on n'arrivera à trancher les questions de foi, si l'on n'admet pas en dernier ressort l'autorité suprême du pape et son jugement irréfutable.

Il n'y a donc dans l'Église qu'un seul chef, chef suprême et infaillible, qui possède toute juridiction sur le berceau du Seigneur, de qui les pasteurs particuliers reçoivent leurs pouvoirs, et à qui tous doivent être soumis comme les simples fidèles. S'il le juge convenable, il assemble des conciles pour examiner avec les évêques des questions graves, pour étouffer des discussions, pour réprimer les contumaces, pour donner plus de publicité à ses définitions; mais si ces assemblées sont parfois utiles, elles ne sont jamais indispensables. D'ailleurs les conciles ne sont légitimes que s'ils sont convoqués, dirigés, confirmés par le pape, qui reste le chef de l'Église assemblée aussi bien que de l'Église dispersée. Ni les évêques ni les princes n'ont le droit de convoquer un concile œcuménique; ni archevêque ni patriarche n'a le droit de le présider sinon comme légat du pape; nul décret n'a force de loi s'il n'est confirmé par le pape. De même nul n'a le droit d'appeler du pape au futur concile, dit saint Antonin, parce que ce serait nier le pouvoir suprême du pontife romain ou constituer deux autorités suprêmes, et par là même briser l'unité. Ce serait une hérésie de croire, ajoute-t-il, qu'on puisse appeler du pape au concile : *sentire ergo quod ad concilium a papa appellari potest, hæreticum est*. C'est pourquoi Pie II et Sixte IV ont frappé d'excommunication les appelants au futur concile.

Après avoir ainsi appuyé le pouvoir suprême du pontife romain sur le témoignage universel et perpétuel de l'Église elle-même, et

poursuivi son adversaire dans tous ses retranchements, Alphonse lui porte un dernier coup. « Pour infirmer l'autorité de cette nuée de témoins, dit-il, Febronius prétend qu'il ne faut point prendre à la lettre les expressions des saints Pères, parce qu'ils se servent de locutions emphatiques ou figurées; ni trop au sérieux les décisions des conciles, parce que, dans les siècles de ténèbres et d'ignorance où intervinrent ces décisions, la vérité ne s'était pas encore fait jour. — Or je me demande s'il s'est jamais rencontré un homme jouissant de ses facultés qui ait ainsi parlé des saints Pères et des conciles. Avec un pareil argument on peut fouler aux pieds toute la tradition, attendu qu'on ne la puise qu'à ces deux sources, les conciles et les saints Pères. Quant à nous, nous croyons avec saint Bernard à l'infailibilité pontificale, parce qu'elle nous est affirmée par la tradition constante et perpétuelle de l'Église, et nous disons avec Melchior Cano : « Ceux-là sont la peste et la ruine de l'Église qui prétendent le contraire, et veulent que le pasteur suprême puisse errer dans ses jugements en matière de foi. »

La peste et la ruine de l'Église! Ces qualifications de la doctrine gallicane et fébronienne, soutenue par nombre d'évêques et de docteurs, pratiquée par les rois catholiques, auraient pu à cette époque paraître audacieuses et exagérées, mais les faits ont démontré qu'Alphonse n'avait que trop bien vu les terribles conséquences de l'hérésie régaliennne se dressant contre la suprématie pontificale. Aux attentats déjà commis contre les droits du pape et les institutions religieuses devaient s'en ajouter de plus graves encore. Bientôt Joseph II se fit en Autriche le porte-étendard du fébronianisme, le régulateur de la foi dans ses États, le directeur du culte et le sacristain de toutes les paroisses. Son frère Léopold, grand-duc de Toscane, marcha sur ses traces et trouva un complice dans l'évêque Scipion Ricci, le trop fameux président du synode schismatique de Pistoie. En France, la doctrine régaliennne enfanta la Constitution civile du clergé, qui conduisit les prêtres et les fidèles à l'apostasie ou au martyre. Napoléon releva l'Église de ses ruines, mais, en bon régaliste, il voulut en faire une Église fébronienne. Il l'emprisonna dans les *Articles organiques* qu'il ajouta frauduleusement au concordat, déféra aux officialités les causes majeures réservées au pape, ordonna aux métropolitains d'instituer canoniquement les évêques nommés par lui et refusés par le pape, et finit par convoquer un concile à Paris pour trancher les plus graves questions sans le pape et contre le pape, dont il avait envahi les États et qu'il tenait captif. Frappé d'excommunication, il se moqua des censures, selon la recommandation de

Febronius, jusqu'au jour où, prisonnier lui-même sur le rocher de Sainte-Hélène et sur le point de paraître devant Dieu, il demanda pardon au vicaire de Jésus-Christ. Malgré ce terrible châtement du plus grand des régaliens, l'hérésie continua d'infecter les princes, soutenus eux-mêmes par des évêques qui continuaient à qualifier de libertés gallicanes les *quatre articles* de 1682. Jusque sous le second Empire on osa prétendre que le pape n'avait pas juridiction immédiate dans les diocèses, ce qui était tout simplement, ainsi que Pie IX le déclara publiquement, renouveler l'hérésie fébronienne.

Mais le temps allait venir où Dieu mettrait un terme à ce délire des catholiques révoltés contre leur chef. Au concile du Vatican, devant huit cents évêques, se dressa cette grande question du pouvoir souverain et de l'infaillibilité du successeur de Pierre, niés effrontément depuis deux siècles, et hardiment défendus pendant vingt ans par saint Alphonse. Dieu voulut qu'il défendit encore devant l'auguste assemblée ces vérités pour lesquelles il aurait donné son sang. Sous ce titre *Le Pape et le Concile*, un de ses fils réunit en un volume les divers écrits du saint publiés de 1748 à 1768 sur la primauté et l'infaillibilité du pape, à la grande joie de Pie IX qui déclara « très utile et très opportune cette publication en un seul tout des divers ouvrages du très docte et très saint Alphonse de Liguori concernant le pontife romain et le concile. En effet, ajoutait-il, le concile œcuménique venant de s'ouvrir, ... il est souverainement à propos que, dans cette suprême assemblée de toute l'Église, on ait devant les yeux, unis et coordonnés, sur la primauté, le pouvoir et les prérogatives du Saint-Siège, les arguments fournis par la raison théologique, les enseignements des saintes Lettres, la tradition perpétuelle et constante de ce Siège Apostolique, des conciles, des docteurs, des Pères, ainsi que les victorieuses réfutations des sophismes anciens, sophismes qu'on ne craint pas de rééditer aujourd'hui dans les brochures et les journaux comme autant de découvertes de la science moderne. C'est pourquoi nous vous félicitons d'avoir publié à nouveau les écrits d'un saint si remarquablement dévoué à ce Siège Apostolique. Ils porteront des fruits qui répondront aux désirs du très sage et très pieux auteur. »

Alphonse prêcha donc après sa mort plus utilement encore que pendant sa vie l'infaillibilité du pontife romain; et certes il dut tressaillir d'une nouvelle allégresse quand du haut du ciel il entendit définir comme dogme de foi le pouvoir souverain et infaillible dont il s'était constitué le défenseur, et anathématiser les er-

reurs gallicanes et fébronienues, tant de fois l'objet de sa réprobation. Il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur : un an après, Pie IX proclamait Alphonse de Liguori docteur de l'Église. Parmi ses nombreux mérites, il signalait « celui d'avoir mis en pleine lumière et défendu avec la plus grande énergie la doctrine de l'infailibilité du pontife romain enseignant *ex cathedra*, doctrine aujourd'hui dogmatiquement définie. »

Tout en travaillant à désabuser les grands de leurs erreurs, Alphonse n'oubliait pas les classes populaires plongées dans l'ignorance des vérités saintes par la faute des pasteurs qui ne prêchaient pas ou prêchaient d'une manière inintelligible. En même temps qu'il écrivait les pages érudites des *Vindiciæ* contre Febronius, il publia, au commencement de 1768, un autre ouvrage, intitulé *Instruction au peuple sur les préceptes du décalogue pour les bien observer, et sur les sacrements pour les bien recevoir*. Déjà dès 1764, il en avait conçu le plan, mais le temps lui manqua pour le composer. Trois ans après, il exécuta son dessein. « Ce livre, écrivait-il à Remondini, sera court, substantiel, d'un style familier et tout à fait populaire. J'ai lu sur ces matières de gros volumes, mais précisément parce qu'ils sont gros et dispendieux, ils trouvent peu d'acheteurs et surtout peu de lecteurs¹. »

Dans une série d'instructions détaillées, ce livre renferme toute une théologie du décalogue et des sacrements à l'usage des pasteurs et des missionnaires qui veulent ramener les chrétiens à la pratique sérieuse de la religion. Sur chaque commandement Alphonse enseigne les devoirs que Dieu nous impose et énumère les péchés que l'on peut commettre. En parlant des sacrements, des grâces qu'ils confèrent et des dispositions qu'ils exigent, il s'appesantit principalement sur les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence. Partout et toujours, à l'abondance et à la sûreté de la doctrine, à la discrète réserve des applications, on sent le théologien consommé, le missionnaire expérimenté, et le saint brûlant de charité pour ses frères.

Quant au fond et à la forme de ces instructions, on peut s'en former une idée par les recommandations qu'il fait au catéchiste, car elles ont pour objet les règles qu'il a lui-même observées en composant son livre.

« Que vous parliez d'un mystère, d'un commandement ou d'un sacrement, dit-il, confirmez votre doctrine par des raisons, des au-

1. Lettre à Remondini, 18 août 1767.

torités, des similitudes, des exemples authentiques, mais évitez la multiplicité des citations et les questions scolastiques, auxquelles vos auditeurs ne comprendraient rien.

« Gardez-vous d'exposer certaines doctrines qui induiraient au relâchement. Autre chose est d'instruire au confessionnal, où les circonstances et la qualité des personnes dictent ce que l'on peut dire sans danger, autre chose de parler en chaire devant des multitudes d'ignorants, toujours prêts à tirer de vos paroles les conséquences les plus nuisibles.

« Éclairez les auditeurs sur certains péchés qu'ils ne considèrent pas comme tels, car autrement ils contracteront des habitudes vicieuses dont ils se corrigeront difficilement, même quand leur conscience mieux formée leur en révélera toute la gravité. De même enseignez à tous l'obligation de fuir les occasions prochaines de péché.

« Ne remplissez pas vos entretiens de facéties et d'anecdotes sous prétexte d'attirer le peuple et d'exciter son attention. Sans blâmer le mot plaisant quand il naît naturellement du sujet, je n'admets pas qu'on transforme la chaire en tréteaux et l'instruction en pur amusement. Les saints s'appliquaient plus à faire pleurer qu'à faire rire.

« Employez un langage populaire mais digne. La parole de Dieu n'a pas besoin de vains ornements : plus elle est simple, plus elle produit de fruit. Si le langage n'est pas à la portée du peuple, orateur et auditeurs perdent leur temps. D'un autre côté, évitez la trivialité, qui déshonore la chaire et le prédicateur.

« Terminez par une moralité dans laquelle vous exhorterez vos auditeurs à fuir le péché, à lutter contre les tentations, à fréquenter les sacrements, à prier Jésus et Marie. Souvenez-vous toujours que le but est moins de faire connaître la religion que de la faire pratiquer. »

L'Instruction au peuple eut un succès prodigieux. On s'en servit dans toutes les missions pour le catéchisme aux adultes qui précédait toujours le sermon du soir et auquel Alphonse attachait une souveraine importance, car, disait-il, si les auditeurs ignorent les vérités nécessaires au salut, les commandements qu'ils doivent pratiquer, et les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit l'absolution, on pourra par les sermons sur les fins dernières les ébranler passagèrement, mais non les convertir sérieusement. Les curés profitèrent de *l'Instruction* pour les grands catéchismes et prônes du dimanche. En peu de temps, il s'en fit un tel débit que l'éditeur Remondini pria le saint évêque de la traduire en la-

tin, afin que l'excellent petit livre se répandît en Italie et dans toute la chrétienté. La traduction latine parut au mois de juin 1768 en même temps que les *Vindiciæ* contre Febronius et un traité d'ascétisme dont il nous reste à parler pour clore ce chapitre.

Il est à remarquer que les écrivains, même les plus féconds et les plus zélés, ne sortent pas généralement d'une certaine catégorie d'ouvrages plus en harmonie avec leur caractère. Alphonse, lui, écrit sur toutes les matières, dogme, morale, histoire, ascétisme, non selon ses goûts, mais selon que les âmes ont plus ou moins besoin de tel ou tel secours. Depuis vingt ans il a presque toujours trois sortes d'écrits sur le métier : un premier pour les prêtres, un second pour le peuple, un troisième pour les âmes retirées du monde. C'est ainsi que, pendant cette année 1768, tout en réfutant Febronius, il rédigea l'*Instruction au peuple*, et publia l'admirable *Pratica di amar Gesù Cristo*¹, qu'il appelle lui-même « le plus pieux et le plus utile de ses livres ascétiques² ».

Commencé en octobre 1767, sa *Pratica* était déjà sous presse en mars 1768. « Cet ouvrage, écrivait-il, sera, je l'espère, bien accueilli du public, et surtout des personnes pieuses, en particulier des religieuses, car j'y traite de toutes les vertus, ayant bien soin de rapporter sur chacune les maximes et les exemples que m'a fournis la vie des saints. Me voici sur le bord de la tombe, la mort me guette. Je suis donc obligé de me presser, afin qu'à son arrivée je puisse lui dire : Soyez la bienvenue³. » Quinze jours après, il envoyait un exemplaire de son livre à la sœur Brianna Carafa. « A Naples, disait-il, on applaudit ce nouvel ouvrage, mais peu m'importent les applaudissements. Mon seul désir est de faire aimer Jésus-Christ dans ces tristes temps où Naples semble l'avoir complètement oublié. Si le monde ne l'aime plus, au moins aimons-le beaucoup, nous qui lui sommes consacrés⁴. »

Ces dernières paroles nous révèlent l'idée qui inspira la *Pratica*. Le jansénisme a desséché tous les cœurs, desséché les livres de piété, desséché la vie des saints. En méconnaissant la grande loi de l'amour, source de toutes les vertus, principe de tous les sacrifices, il a tué l'ascétisme chrétien. De fait, les écrivains jansénistes ou *jansénisants* ne cherchent pas à faire des saints, mais des sages à la façon de Socrate ou d'Épicète. Ils exaltent les vertus morales

1. *La Pratique de l'amour envers Jésus-Christ.*

2. Lettre à Remondini, 16 novembre 1767.

3. Lettre au même, 3 mars 1768.

4. Lettre à la sœur Brianna Carafa, 18 mars 1767.

qu'ils se targuent vainement de pratiquer, et détruisent, en les faussant, les vertus théologales, sans lesquelles l'homme ne saurait ni vaincre ses vices ni modérer ses passions. Alphonse entreprit de replacer l'ascétisme chrétien sur sa véritable base, l'amour de Jésus-Christ, qui ne souffre aucun vice et rend capable de toute vertu. Avec l'Écriture il dit : *Aimez et vous remplirez toute la loi*; avec Augustin : « Aimez, et faites tout ce que vous voulez; » avec l'auteur de l'*Imitation* : « L'amour porte son fardeau sans en sentir le poids, et rend doux ce qui est amer. Rien ne lui pèse, rien ne lui coûte, rien ne lui paraît impossible. Telle une flamme vive et pénétrante, il s'élançe vers le ciel et s'ouvre un passage à travers tous les obstacles ¹. »

Cet amour actif et généreux, comment l'attirer dans nos cœurs? Alphonse l'a dit cent fois et le redit encore dès les premiers chapitres de la *Pratica* : « Si vous voulez aimer Jésus-Christ, méditez tous les jours sur l'amour qu'il vous a témoigné pendant les trente-trois années qu'il a passées sur la terre, et surtout en mourant pour vous sur l'arbre de la croix. L'amour naît de l'amour. » Ce n'est là du reste qu'une préface : ce qu'il veut nous montrer, c'est que l'amour de Jésus sera dans notre âme le principe de toutes les vertus et nous conduira de degré en degré jusqu'au sommet de la montagne sainte. Un texte du grand Apôtre va lui servir de preuve, en même temps que de thème à son exposition des vertus.

Saint Paul disait aux Corinthiens : *La charité est patiente; elle est pleine de douceur; elle n'est ni envieuse, ni téméraire, ni orgueilleuse; elle n'a point d'ambition; elle ne connaît ni l'intérêt propre ni la susceptibilité; elle ne conçoit pas de mauvais soupçons; elle ne se réjouit pas de l'injustice; elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout, elle souffre tout* ².

Chaque terme de cette énumération devient le titre d'un chapitre. Ainsi figurent successivement la patience, la douceur, la pureté d'intention, la ferveur, l'humilité, le détachement de la vaine gloire et de l'intérêt propre, l'amour du prochain, la conformité à la volonté de Dieu, l'amour de la croix, la foi, l'espérance, et enfin la force héroïque au milieu des tentations et désolations. Alphonse peint de main de maître chacune de ces vertus; il en expose la nature et les caractères; il montre par l'exemple et les paroles des saints jusqu'à quel degré de perfection ils les ont pratiquées. Qui donc les a rendus doux et patients, humbles et détachés, purs et

1. *De Imitatione Christi*, lib. III, c. V.

2. I *Cor.* XIII, 4.

désintéressés, héroïques jusqu'à désirer les croix comme Jésus? L'amour seul, l'amour de Jésus, le désir de lui ressembler, et surtout la volonté de lui rendre amour pour amour. Qui leur a donné de trouver la paix et la joie au milieu des tribulations? L'amour de Jésus. Quand on aime, il n'y a plus de douleur ni de tribulation : *Ubi amatur non laboratur.*

Telle est la philosophie de l'ascétisme développée dans la *Pratica*. En faisant dériver de l'amour toutes les vertus, Alphonse n'ignorait pas que les docteurs catholiques assignent à la vie spirituelle trois degrés, qu'ils appellent la vie purgative, la vie illuminative, et la vie unitive. Il établit seulement que la charité élève et soutient l'âme dans son vol sur ces hauteurs. C'est la charité qui la pousse à se purger de ses vices et de ses péchés; c'est la charité qui l'excite à la contemplation du Christ et de ses vertus; c'est la charité enfin qui l'unit au Christ et la déifie, en unissant sa volonté à la divine volonté.

Cette théorie ascétique de saint Alphonse s'harmonise peu, il faut l'avouer, avec les principes d'une certaine école moderne qui attribue la décadence des races latines, c'est-à-dire catholiques, à la prédominance des vertus mystiques sur les vertus morales. La mystique, disent ces nouveaux docteurs, a produit en effet l'obéissance, l'humilité, l'abnégation, vertus qui dépriment le caractère et rendent l'homme timide et inactif, tandis que la race anglo-saxonne, c'est-à-dire protestante, éloignée de tout mysticisme, a fortifié le tempérament moral des citoyens en exaltant la liberté, la confiance en soi, en un mot l'individualisme. De là vient la supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques. Si l'on veut relever de leur dégradation les races catholiques, il faut mettre à l'index l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont les principes surannés ne peuvent convenir à des chrétiens modernes, et renoncer à jamais aux trois vœux de religion. Si l'on tolère encore des congrégations, que ce soient des congrégations d'hommes libres. Voilà ce qu'on peut écrire aujourd'hui sans cesser d'être catholique! Mais malheur au monde si, même dans le sein de l'Église, les docteurs de la liberté prévalent sur les docteurs de l'obéissance, et si l'exercice de l'amour envers Jésus-Christ, tel que l'enseigne l'auteur de l'*Imitation* et l'auteur de la *Pratica*, peut être impunément présenté comme une cause d'énervement moral pour l'homme et de ruine pour les peuples!

CHAPITRE IV

LE NOUVEAU JOB

1768-1769

La grande épreuve. — Maladie d'Alphonse. — Neuvaine de pénitence. — Pluie miraculeuse. — Crise suprême. — Paralysé et résigné. — La journée d'un moribond. — Travaux intellectuels. — Exercices de piété. — La sainte messe. — Promenades en voiture. — Démission refusée.

Dans sa *Pratique de l'amour*, commentant cette parole de l'Apôtre : *Caritas omnia suffert*, saint Alphonse avait montré que l'amour de Jésus-Christ donne à l'homme force et courage pour supporter sans faiblir toutes les tortures de l'âme, toutes les maladies du corps, et jusqu'aux supplices les plus violents. Quand on tient en main un crucifix, disait-il, on ne demande pas à descendre de la croix. Qui regarde les plaies de Jésus oublie ses propres blessures. Les martyrs allaient joyeux au-devant des chevalets, des ongles de fer et des lames ardentes, non qu'ils fussent insensibles à la douleur, mais l'amour ne recule ni devant la douleur ni devant la mort : *Non hoc fecit stupor sed amor*¹.

A peine avait-il donné aux chrétiens cette sublime leçon, qu'il dut lui-même la pratiquer jusqu'à l'héroïsme. Dieu avait couché Job sur un fumier pour éprouver sa fidélité : il coucha le saint évêque sur une croix pour faire resplendir aux yeux du monde l'or pur de son amour. Après avoir terminé les ouvrages dont nous venons de parler, il ressentit soudain dans tous ses membres un malaise inaccoutumé, suivi bientôt d'accès de fièvre qui firent peur aux médecins. Ils prononcèrent le nom de fièvre maligne, de fièvre putride : « Alors, dit le malade en souriant, vite de l'eau et de l'huile. » Et comme on lui demandait ce qu'il voulait dire par là : « J'entends

1. *Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*, De la patience dans les maladies, *passim*.

par là, répondit-il, le double remède dont j'ai besoin en ce moment : l'eau glacée pour calmer la fièvre, et l'huile'sainte pour bien mourir. »

Ce n'était là que le début de la maladie. Bientôt survinrent des douleurs atroces au côté droit, puis le mal sembla se fixer dans l'os de la hanche, ce qui le força de garder le lit comme un homme paralysé. « Je suis au lit, couvert de vésicatoires, écrivait-il le 29 juin à la sœur Brianna Carafa, et voilà déjà quinze jours que je ne puis célébrer la sainte messe. Mais je suis content : Dieu le veut, je le veux aussi. » Le mal fit des progrès pendant tout le mois de juin, comme il l'apprend lui-même à Villani : « Je souffre plus que jamais de la sciatique. Les médecins ne savent plus que penser. Il faut donc s'abandonner à Dieu et embrasser la croix selon sa sainte volonté. Cependant j'espère encore pouvoir faire la visite à Sainte-Agathe et à Durazzano¹. »

Ses espérances ne se réalisèrent pas, mais cependant son mal diminua d'intensité et finit par le quitter, car il écrivait dès les premiers jours de juillet : « La fièvre n'a pas reparu aujourd'hui. Priez pour moi qui, depuis dix-neuf jours, étendu sur un lit comme un morceau de bois, ne puis que dire et répéter : « Mon cher Jésus, crucifié pour moi, qu'il m'est doux de souffrir par amour pour vous! » — « Mes douleurs sciatiques semblent aussi se calmer, ajoutait-il. Ne cessez pas de me recommander à Dieu, non pour obtenir ma guérison, mais pour que je fasse toujours son adorable volonté². »

Malgré ses souffrances, il n'avait pas cessé un seul jour de traiter avec son vicaire général les affaires de son diocèse. Une sécheresse depuis longtemps persistante désolait à cette époque tout le pays d'Arienzo. Les citernes étaient complètement desséchées, l'eau manquait partout, le peuple demandait avec larmes la cessation du fléau. Alphonse priait aussi le Seigneur d'avoir pitié de ses enfants, mais il disait hautement qu'on n'obtiendrait rien de Dieu si on ne cessait de pécher. Or, depuis un mois, une compagnie de soldats était arrivée à Arienzo, où il n'y avait point de caserne pour les loger. Ils vivaient dispersés dans les maisons particulières, ce qui devenait une nouvelle cause de désordres et de scandales pour toute la population. Alphonse s'entendit avec le syndic, Salvatore Romano, qui lui était très dévoué, sur les moyens à prendre pour les loger tous ensemble : mais comme les choses traînaient en longueur, il écrivit

1. Lettre du 20 juin 1768.

2. Lettre à la sœur Brianna Carafa.

cette lettre de rappel : « Mon cher Salvatore, les jours s'écoulent, le logement convenu n'est pas encore trouvé, et les soldats vont de mal en pis. Réfléchissez à la multitude de péchés qui se commettent et dont vous devrez rendre compte à Dieu. Nous voulons avoir de l'eau, et nous multiplions les iniquités qui sont la cause de la sécheresse ! Venez me trouver immédiatement, je vous prie, afin d'aviser de concert¹. » Salvatore s'empressa, au sortir de cette conférence, de caserner ses soldats. Plus tard, appelé comme témoin au procès de béatification, il disait : « En qualité de syndic d'Arienzo, je me suis bien souvent entretenu avec le saint évêque, mais il ne me parlait jamais que de choses de piété, ou de scandales à faire disparaître, ou de secours à procurer aux pauvres. »

Cependant le ciel restait serein, et l'on voyait arriver le moment où l'eau manquerait tout à fait. Alphonse annonça que, le 10 juillet, s'ouvrirait une neuvaine de prières et de prédications pour exhorter le peuple à la pénitence et fléchir la colère de Dieu. Malgré son état d'extrême faiblesse, il prêcha lui-même cette neuvaine, dont son serviteur, Alexis Pollio, également témoin au procès, raconte en ces termes le succès merveilleux : « On ne peut s'imaginer quelle était l'affliction de la population. Touché de pitié, Monseigneur commença une neuvaine dans l'église de l'Annonciation. Des capucins, appelés par lui pour entendre les confessions, parcouraient le soir les villages voisins, et exhortaient les habitants à venir entendre la parole divine. Le saint parlait avec une chaleur extraordinaire. Dès le premier jour de la neuvaine, il dit à ses auditeurs d'avoir bon courage, et que, le 26, fête de sainte Anne, la Vierge Marie viendrait à leur secours. En effet, le jour de sainte Anne, le temps, calme et serein comme d'ordinaire, changea tout à coup. Le ciel se couvrit en un instant de gros nuages, et une pluie diluvienne inonda le pays. Le lendemain, Monseigneur retomba plus malade que jamais, de sorte qu'il lui fut impossible de terminer les exercices. »

Dieu ne lui avait accordé que le répit nécessaire pour accomplir ce grand acte de zèle et de charité envers son peuple. Pendant les derniers jours de la neuvaine, les douleurs sciatiques le reprirent avec une violence inouïe. La fièvre augmentant chaque jour, on craignit bientôt pour sa vie. On lui proposa de mander un médecin de Naples : « Les médecins de Naples, répondit-il, ne font pas plus de miracles que ceux d'Arienzo. » Toutefois les deux docteurs qui le soignaient exi-

1. Lettre du 18 juillet 1768.

gèrent une consultation, donnant pour raison au grand vicaire et au père Villani que, le cas étant très grave, on les rendrait, en cas de malheur, responsables de la mort de leur saint évêque. Alphonse, lui, ne pensait plus qu'à se mêtre en état de paraître devant Dieu. Un père étant venu le voir avant de célébrer la messe, il l'appela près de son lit et lui dit avec un sentiment de profonde humilité : « Priez Dieu qu'il me fasse miséricorde. J'ai pleine et entière confiance, en Jésus et en ma bonne mère Marie, mais, hélas ! j'ai si peu correspondu aux grâces divines ! » Tremblant à la pensée du jugement, on l'entendait s'écrier : « O mon Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, mais usez envers lui de votre grande miséricorde : *Non intres in judicium cum servo tuo.* »

Les douleurs devinrent si aiguës et si continuelles que, vers le 15 août, les médecins jugèrent le moment venu de lui administrer les derniers sacrements. Le saint vieillard fit alors son testament, ce qui ne demanda pas de longues écritures. Son intendant venait de lui remettre quatre cent vingt-huit ducats, provenant des fermages de la mense. Le testateur déposa cette somme entre les mains de l'archiprêtre, fixa là-dessus le nombre de messes qu'on devait célébrer pour le repos de son âme tant à Arienzo qu'à Sainte-Agathe, et ordonna que, deux heures après sa mort, on distribuât le surplus en partie aux pauvres et en partie à ses serviteurs; enfin il demanda que son corps fût transporté à Sainte-Agathe pour y être enseveli dans la cathédrale.

Du 15 au 20 août, l'état du malade paraissait désespéré, au point que les habitants d'Arienzo commencèrent à s'occuper de ses funérailles. Des honneurs extraordinaires devaient être rendus à cet homme de Dieu, qui laissait bien loin derrière lui tous ses prédécesseurs. Il fut donc convenu qu'après le service funèbre célébré à Arienzo, le corps serait transporté jusqu'au village voisin, escorté de tout le clergé en habit de chœur et de toutes les confréries, flambeaux allumés; le clergé de ce village continuerait la procession jusqu'au village suivant, et ainsi sur tout le parcours des trois lieues qui séparent Arienzo de la ville épiscopale. Aux portes de Sainte-Agathe, le clergé séculier et régulier, accompagné de toutes les confréries de la cité, prendrait la tête du convoi pour se rendre à la cathédrale, où l'on célébrerait les funérailles avec la plus grande pompe.

On n'attendait donc plus que le dernier soupir du saint, quand il plut au ciel de le rappeler à la vie. Une lettre du père Mazzini à la supérieure des rédemptoristes de Scala se termine par l'annonce

d'un changement inattendu. « Notre père, dit-il, se trouve tellement sous l'étreinte de la fièvre et de douleurs sciatiques qu'il doit rester assis sur un fauteuil sans pouvoir se mettre au lit. Il ne dit pas la messe, il ne peut pas même réciter le chapelet. Bien que tout nous fasse craindre que le Seigneur veuille le rappeler à lui, nous ajoutons neuvaines à neuvaines pour qu'il nous le laisse encore quelque temps si la prolongation de ses jours doit être utile à la gloire de Dieu et à notre chère congrégation. Recommandez-le, s'il vous plaît, à Jésus et à Marie. Pour moi, qui suis désormais un serviteur inutile à cause de mes infirmités, je prie le Seigneur d'abréger ma vie si cela peut prolonger celle de notre père bien-aimé. » Cette lettre désolée se terminait par ce joyeux post-scriptum : « Bonne nouvelle reçue de Naples ce matin : notre père est hors de danger ; il a pu prendre un peu de nourriture et sommeiller quelques instants, ce qui jusqu'ici lui était absolument impossible. » Touché sans doute par les prières de la congrégation, dont Alphonse était le seul soutien dans ce temps de persécution, Dieu lui laissa la souffrance, mais calma la fièvre qui le brûlait, et de là l'amélioration qui s'était manifestée.

Il est difficile de peindre le martyr que Dieu fit subir à son serviteur, et plus difficile encore de comprendre la sainte impassibilité du patient durant ces jours d'inexprimables douleurs. De l'os de la hanche, où il s'était d'abord localisé, le mal avait gagné la jambe, puis s'était répandu dans toutes les articulations. Bientôt il atteignit jusqu'aux vertèbres du cou et les courba, de manière que, la tête inclinée et comme collée à la poitrine, on se demandait comment le malade pouvait encore respirer. De là l'impossibilité de rester étendu sur un lit, ce qui l'obligeait à passer le jour et la nuit sans mouvement sur un fauteuil. De plus, la forte pression du menton sur la poitrine y occasionna une plaie vive que le saint souffrit sans rien en dire. Quand les médecins l'aperçurent, la gangrène menaçait de l'envahir. Ils voulurent alors lui relever la tête pour sonder cette effrayante cavité, mais on fut obligé d'empêcher leurs efforts, car la moindre violence lui eût brisé le cou. Cependant, à force de soins et de précautions, ils parvinrent à cicatriser la plaie. Ce qu'ils n'obtinrent par aucun remède, c'est le redressement des nerfs : Alphonse resta perclus durant les dix-neuf ans qu'il vécut encore, la tête enfoncée dans la poitrine, sans que son regard pût un instant s'élever jusqu'au ciel. Job, couvert d'ulcères et couché sur un fumier, souffrit-il un martyr plus douloureux ? Nous pouvons ajouter qu'Alphonse l'égalait en patience.

Pendant que s'opérait cette déformation de tout son être au milieu d'indicibles tortures, on ne l'entendit jamais pousser une plainte. S'adressant au grand crucifix placé devant lui, il s'écriait : « Je vous remercie, Seigneur, de me donner quelque part aux souffrances que vous endurâtes dans vos nerfs, lorsqu'on vous cloua sur la croix. — Je veux souffrir, ô mon Jésus, comme vous voudrez et autant que vous voudrez ; seulement donnez-moi la patience. — Brûlez, coupez, ne m'épargnez pas ici-bas, mais épargnez-moi dans l'éternité. — Malheureux damnés, vous souffrez des peines atroces : comment pouvez-vous souffrir sans mérite ? » Aux prises avec la mort, il s'écriait joyeux : « Oh ! qu'il est bon de mourir en embrassant la croix ! »

Les médecins ne se lassaient pas d'admirer cette patience surhumaine. « A le voir ainsi calme et serein, racontait le docteur Mauro, on eût dit que les tourments ne l'entamaient pas. Rien que cette horrible plaie qui lui creusait la poitrine jusqu'à l'os, quel courage ne fallait-il pas pour en supporter l'infection ? Je l'ai assisté dans toutes ses maladies, principalement dans cette dernière qui lui causa un véritable martyre, et jamais, je puis l'attester, je n'ai entendu ni une plainte ni un gémissement. Toujours unie à la volonté divine, son âme maîtrisait complètement son pauvre corps. » — « S'il m'eût fallu supporter de pareils tourments, disait un des chirurgiens de la capitale, qui avait soigné la plaie de la poitrine, j'aurais éprouvé certainement des accès de frénésie. » Les témoins de cette crise aussi longue que cruelle ne purent jamais comprendre l'inaltérable sérénité du saint vieillard. La seule explication de ce phénomène, saint Augustin l'a donné : « Quand on aime, on ne souffre pas, ou si l'on souffre, on aime la souffrance. »

Après cette longue semaine d'agonie passée sur un fauteuil, on parvint à l'étendre, vêtu de sa soutane, sur un pauvre matelas où il dut rester jour et nuit dans la même position. Cela dura du 22 août au 2 octobre, c'est-à-dire quarante jours, « pendant lesquels, dit le grand vicaire Rubini, on le vit toujours immobile, toujours invincible, résister à la souffrance sans manifester le moindre désir de soulagement ; il trouvait même moyen, en se couchant sur les grains de son rosaire, d'ajouter à ses tortures et de suppléer ainsi aux flagellations quotidiennes qu'il ne pouvait plus s'infliger. »

Il obéissait comme un enfant aux ordonnances du médecin. Remèdes désagréables, vésicatoires douloureux, tout était accepté sans

la moindre observation, non point par le désir de prolonger sa vie, mais uniquement pour faire acte d'obéissance religieuse. « Je ne suis qu'un vieillard décrépit, disait-il un jour aux médecins : que puis-je espérer et que puis-je prétendre? Si je prends vos remèdes, c'est parce que vous obéir c'est obéir à Dieu. »

D'une intarissable bonne humeur, il lui arrivait de plaisanter ses médecins sur le mal qu'ils se donnaient pour restaurer son pauvre corps en ruines. « Vous voulez à toute force, disait-il, me soutenir au moyen d'étais et d'appuis de tout genre, mais un beau jour vous élèverez un peu trop haut l'un de ces supports, et tout l'échafaudage croulera. De même il dissimulait fréquemment sous une réponse joviale ses cruelles douleurs. « Reposez-vous la nuit? lui demandait un de ses curés. — Mon cher curé, lui répondit-il, le jour je chasse les mouches, et la nuit je prends les araignées. » Un chanoine le plaignait en le voyant ainsi la tête adhérente à la poitrine : « Soyez tranquille, lui dit-il en riant, ma tête ne descendra pas plus bas : elle est arrivée au *nec plus ultra*. On m'a si souvent appelé estropié qu'à la fin je le suis pour tout de bon. »

Les lettres d'Alphonse datées de ces jours de douleur respirent toutes la plus admirable résignation. Le 18 août, au plus fort du danger, il écrivait à son ami Salvatore Tramontana : « Voilà six jours que je ne dis plus la messe, et ma jambe est couverte de vésicatoires; mais si cela plaît à Dieu, je veux rester dans cet état toute ma vie. Demandez-lui qu'il m'accorde une conformité parfaite à sa sainte volonté. » Il ajoutait peu après : « Quinze jours sans dire la messe et nulle amélioration. Mon estomac ne fonctionne plus. Malgré tout, j'éprouve un grand contentement en songeant que cela plaît à Dieu. » A la même date, il exposait son état à la sœur Brianna Carafa : « Ces jours derniers je me suis trouvé tellement mal qu'on m'a donné le saint viatique : j'étais vraiment aux portes du tombeau. Aujourd'hui je vais mieux, la fièvre a disparu; néanmoins je reste nuit et jour cloué sur un fauteuil, en proie à d'affreuses douleurs. Si je vous dis tout cela, ce n'est point pour vous apitoyer sur mon sort, c'est pour vous prier de m'obtenir la grâce d'offrir à Dieu mes souffrances avec la plus entière résignation. »

Au mois d'octobre commença la convalescence, si l'on peut appeler de ce nom un perpétuel crucifiement. Il lui fut alors permis de se lever durant quelques heures, de faire quelques pas à l'aide de béquilles, et de sortir de sa chambre, traîné sur un fauteuil à roulettes, pour respirer l'air pur pendant quelques instants. « On a beau me charrier, écrivait-il à Villani le 8 octobre, on a beau me pro-

mener sur des béquilles, je ressens toujours les mêmes souffrances, et je n'en passe pas moins les nuits blanches. Si la nature pâtit, la volonté reste soumise à la volonté de Dieu. » — « Je ne suis plus en danger de mort, disait-il le 19 à la sœur Brianna, mais je reste perclus, et le corps tellement endolori que je ne puis me mouvoir. Que Dieu soit béni pour m'avoir envoyé ce petit cadeau. Vous me faites rire en me demandant si j'irai à Naples en novembre. Comprenez donc que je suis paralysé des pieds à la tête. Voilà trois mois que je me trouve dans cet état, et j'en tiens certainement pour tout l'hiver, sinon pour toute ma vie. Je répète que je remercie Dieu du présent qu'il m'a fait, et ne désire nullement guérir. Seulement priez pour moi : un pareil crucifiement ferait de moi un grand saint, mais j'en profite si peu ! » Le 8 décembre, il répondit à une dame qui lui demandait une messe : « Si vous voulez que je dise une messe pour vous, c'est à vous de m'obtenir cette faveur. Voilà quatre mois que Dieu m'a plongé dans un océan de douleurs. Je ne dis plus la messe, et suis privé de tout mouvement. Le bon Jésus a bien voulu me faire partager sa croix. Je ne cesse de l'en bénir, car c'est pour moi un signe évident qu'il veut me sauver. Cette infirmité est le commencement de mon purgatoire. Puissent vos prières m'obtenir la grâce de tout souffrir avec une complète résignation ! »

On voit par ces lettres que la vie d'Alphonse, à partir de cette terrible maladie, ne fut plus qu'une longue agonie. Confiné dans sa cellule, assis sur son fauteuil ou couché sur son lit, il n'avait de libre que la tête et la main. Avec cette force héroïque que l'amour seul peut donner, il se dit que, malade ou bien portant, il devait son temps à Dieu et aux âmes. Et puisque Dieu lui laissait la tête pour penser et la main pour écrire, il résolut de continuer le cours de ses travaux, quand il n'en serait pas empêché par des douleurs trop cuisantes. Déjà le 9 octobre, il écrivait à Remondini : « Au mois d'août j'ai été envahi par des douleurs nerveuses qui ne finiront qu'avec ma vie. Je ne puis marcher ni faire un mouvement. Dieu m'a fait la grâce de me confiner dans mon lit, ce dont je le remercie. » Et il entretient son éditeur de ses travaux littéraires entrepris malgré ses souffrances. Déjà « il a composé un opuscule sur les *Cérémonies de la messe*. Dans la première partie, il expose avec clarté toutes les rubriques que le prêtre doit observer dans la célébration du saint sacrifice ; dans la seconde, il traite longuement de la préparation et de l'action de grâces. Le livre, dit-il, est déjà sous presse. »

Un bénédictin français avait publié une dissertation contre les honoraires de messe, ou plutôt contre le saint sacrifice de la messe. La traduction de cette diatribe janséniste venait de paraître à Naples. L'auteur prétendait montrer que les honoraires offerts au célébrant étaient une source de simonie, de sacrilèges et de scandales, et, pour mettre un terme à ces abus, il proposait non seulement d'abolir toute rétribution pécuniaire, mais de reprendre la coutume des premiers siècles, c'est-à-dire de ne plus célébrer qu'une seule messe à laquelle assisteraient les fidèles. On y ferait les oblations comme autrefois, pour subvenir aux besoins des prêtres, des pauvres, et de l'Église.

Alphonse pénétra bien vite les tendances secrètes de l'auteur, et de sa main tremblante encore il se mit à le réfuter. La première partie de son opuscule, toute historique, montre quel a été, dans chaque siècle, le mode employé par l'Église pour subvenir aux besoins du clergé. Il accumule à ce sujet de nombreuses citations tirées d'une multitude d'auteurs et d'une quantité d'in-folio. Il montre ensuite la parfaite légitimité du mode actuel, et l'impossibilité de revenir au système des oblations tel qu'il était pratiqué dans la primitive Église. « Si l'on supprimait, dit-il, les honoraires de messe, on ne verrait pas revenir les anciennes offrandes, et bon nombre de prêtres qui vivent au moyen de ces rétributions de chaque jour, seraient réduits, pour subsister, aux plus vils emplois et aux plus indignes métiers. S'il y a des abus, continue-t-il, que les évêques y remédient en n'admettant aux ordres, selon les prescriptions du concile de Trente, que des clercs détachés des biens de ce monde et uniquement préoccupés de gagner des âmes à Dieu. Mon adversaire répond que jamais l'évêque ne pourra constater dans l'ordinand cette bonne intention ni s'assurer de sa persévérance. Je réponds à mon tour : si l'évêque doit avoir la certitude physique que les ordinands sont animés de bonnes intentions et qu'ils y persévéreront jusqu'à la mort, il s'ensuit qu'il ne pourra plus ordonner de prêtres. La certitude morale suffit pour tranquilliser la conscience des évêques¹. » Ce petit traité *Sull' Onorario della messe*, Alphonse l'ajouta au volume sur les *Cérémonies*, dont il forma la troisième partie.

En même temps il travaillait à une autre dissertation contre un régaliste ennemi des immunités de l'Église, car le 2 octobre il écrivait à Villani : « Toujours les mêmes douleurs. *Fiat voluntas*

1. *De l'honoraire des messes*, n° 10 et 11.

tua! Si vous connaissez quelque bon ouvrage sur l'immunité personnelle, envoyez-le moi. Vous trouverez aussi dans la brochure que je vous ai réexpédiée un papier contenant certaines notes dont j'aurais besoin¹. — « Je conserve, dit Tannoia, le manuscrit de cette dissertation. Elle ne fut qu'ébauchée parce que, vu les circonstances, son directeur Villani lui conseilla fortement de ne pas la livrer à l'impression². »

Cet amour du travail dans un vieillard presque agonisant remplissait d'admiration ceux qui venaient lui faire visite. « Si l'on dit de saint Jérôme, observait un vénérable ecclésiastique, qu'il triomphait de ses maladies en ne cessant de lire ou d'écrire, *perpetua lectione ac scriptione superabat*; s'il y a lieu de s'émerveiller en voyant tout ce que saint Grégoire écrivait, bien qu'infirmes et souffrant, *infirmus et ægra valetudine*, M^{gr} de Liguori doit exciter plus encore l'admiration par les nombreux travaux auxquels il se livra dans un état pire que celui où furent jamais saint Jérôme et saint Grégoire. » Plusieurs de ses amis, persuadés qu'une aussi constante application abrègerait ses jours, s'adressèrent même au père Villani pour le prier de modérer le zèle du saint; celui-ci se justifia doucement en disant qu'il n'abrégait aucune de ses dévotions et ne négligeait nullement le soin de son diocèse. « Le temps qui me reste, ajoutait-il, je ne crois pas qu'il puisse me suffire de me croiser les bras et de regarder le ciel. » Si encore il avait pu regarder le ciel! mais il n'avait pas même cette consolation pour se distraire. Plusieurs fois Villani revint à la charge : toujours Alphonse répondit que le travail était pour lui un délassement, que ses ouvrages pouvaient avoir quelque utilité pour les âmes, et que d'ailleurs, quand il avait d'autres devoirs à remplir, il quittait à l'instant ses compositions.

On peut l'en croire sur parole, ce n'est pas lui qui aurait sacrifié un exercice de piété au plaisir de satisfaire son activité naturelle. En maladie comme en santé, il suivait ponctuellement l'ordre du jour tracé par son directeur. Dès que son état de souffrance le lui permit, on le vit, aux heures fixées, accomplir avec la plus parfaite régularité les pratiques de dévotion dont il s'était fait une douce habitude. Le matin, après la demi-heure d'oraison, il se préparait à la sainte communion, qu'il n'omettait jamais. Puis venait l'action de grâces, qu'il prolongeait pendant une heure, et la récitation des heures canonicales. Après le dîner, son unique repas, une courte récréa-

1. Lettre à Villani, 2 octobre 1768.

2. Tannoia, liv. II, ch. 42.

tion, et les exercices ordinaires de dévotion qui lui prenaient plusieurs heures, il donnait audience ou se remettait à l'étude. Le soir, malgré son extrême fatigue, il continua de réunir autour de lui toute la famille épiscopale pour réciter en commun le rosaire, les litanies de la sainte Vierge, et les autres prières accoutumées.

Une seule chose l'attristait, c'est que, depuis sa maladie, il n'avait pu monter au saint autel. Courbé comme il l'était, il lui paraissait difficile et même impossible de prendre le précieux sang. Malgré son absolue résignation, ses lettres et ses conversations laissaient percer de temps à autre la douleur qu'il éprouvait de cette très dure privation, lorsqu'il plut à Dieu d'y mettre fin. En août 1769, un religieux augustin, touché de son affliction, lui suggéra l'heureuse idée de communier assis, l'assurant que dans cette position il parviendrait assez facilement à vider le calice. Alphonse reçut ce conseil avec des transports de joie, le trouva praticable, et offrit dès le lendemain le saint sacrifice. Le jour même, 27 août, il fit part au père Villani de cette grâce insigne. « Aujourd'hui, dit-il, j'ai recommencé à dire la messe, et j'espère qu'il me sera possible de continuer. Toute la difficulté était de prendre le précieux sang; heureusement on m'a suggéré un moyen qui m'a parfaitement réussi. *Gloria Patri!* »

Depuis ce temps il célébra tous les jours. Exact à observer les moindres rubriques, il ne se dispensait pas d'une gémulation. Avec de grands et pénibles efforts, il parvenait à ployer le genou jusqu'à terre, mais souvent les forces lui manquaient pour se relever. Alors il retombait lourdement sur le marchepied et ne parvenait à reprendre l'équilibre qu'à l'aide d'un bras étranger. « Par la grâce de Dieu, écrivait-il le 1^{er} septembre, je continue à dire la messe, bien qu'avec de telles fatigues qu'en descendant de l'autel je suis épuisé et baigné de sueur. » Son âme ne se ressentait nullement de cette défaillance corporelle. « Quand j'assistais à la messe du saint évêque, dit le primicier don Jacques Margillo, je croyais voir un séraphin. Au moment de prendre le précieux sang, sa figure s'enflammait et rayonnait comme s'il eût été ravi hors de lui-même. Pendant la messe d'action de grâces que lui disait son chapelain, il restait assis, mais à l'*Incarnatus est* comme à la consécration, il se laissait tomber à terre et restait profondément incliné jusqu'au moment où son serviteur venait l'aider à se replacer sur son fauteuil. »

Aux souffrances que Dieu lui imposait, le saint ne manquait jamais d'ajouter les pénitences volontaires. Couché sur un pauvre lit, il s'accordait à peine cinq heures de sommeil. Son unique

repas, composé d'une *minestra* ou de quelques légumes grossiers, suffisait à peine à entretenir ses forces. C'était du reste pour lui un véritable supplice que d'introduire les mets dans sa bouche, et il ne pouvait boire qu'au moyen d'un chalumeau. Il se servait d'abord de tuyaux de bois ou de fer, parce que la règle défend l'usage de tout métal précieux; mais comme ces instruments se rompaient ou se rouillaient, on finit par lui faire accepter un chalumeau en argent sous le nom de je ne sais quel métal étranger. Le soir, il ne prenait qu'un peu de café ou de limonade, la montre à la main, en homme pressé de se remettre au travail.

Cependant les médecins jugèrent nécessaire de lui ordonner une promenade quotidienne en voiture. Au temps de la disette, il avait vendu son carrosse et ses chevaux, et jamais depuis il n'avait songé à les remplacer; aussi cette proposition des médecins lui occasionna de grands troubles. Sans doute il leur devait obéissance, mais pouvait-il dépenser à l'achat d'un carrosse l'argent dont les pauvres avaient tant besoin? « Pourquoi ces promenades, disait-il, maintenant que, grâce à Dieu, je me porte bien? » Son entourage ne tint pas compte de ses scrupules et fit acheter à Naples, à son insu, une voiture et deux chevaux. Il crut d'abord que c'était un cadeau de son frère Hercule, il lui écrivit même pour l'en remercier; mais ayant appris que le tout lui avait coûté cent treize ducats, somme plus que modique, il se plaignit aux siens de l'avoir entraîné dans une pareille dépense. « Vous auriez pu économiser, dit-il, en achetant une voiture et un attelage plus modestes. » C'eût été difficile, car l'équipage divertissait déjà grandement les gentilshommes d'Arienzo. Quand le pauvre infirme passait dans les rues, trainé par ses chevaux de luxe, il eût pu entendre, s'il n'eût été sourd, des réflexions comme celles-ci : Vieil évêque, vieux cocher, vieux carrosse et vieilles rosses!... Tout était si vieux en effet que les accidents fréquents faisaient des promenades un nouveau supplice. Tantôt un trait se rompait, tantôt un cheval s'abattait, tantôt le cocher maladroit heurtait contre une borne avec tant de violence qu'Alphonse, selon ses propres expressions, croyait sentir sa tête se détacher de ses épaules. Un soir une des roues se brisa, le carrosse versa, et l'évêque faillit être tué sur le coup. Le frère et le domestique qui l'accompagnaient le prirent dans leurs bras et le ramenèrent demi-mort. Malgré toutes ces mésaventures, jamais il ne témoigna la moindre impatience, jamais il ne pensa à se procurer un autre équipage.

De crainte de perdre du temps, à peine était-il installé dans sa

voiture qu'il commençait à réciter certaines prières accoutumées. Puis il se faisait lire la vie d'un saint ou quelque autre ouvrage traitant de matières ecclésiastiques. Souvent il dirigeait sa promenade vers Sainte-Marie de Vico pour y faire sa visite au très saint Sacrement. Les fidèles venaient se grouper autour de lui, et le saint vieillard ne manquait pas de ranimer leur ferveur par quelque pieuse allocution. Aussitôt remonté en voiture, il reprenait sa lecture et la continuait jusqu'à l'entrée du palais.

Après deux ans de ce régime, comme il se trouvait mieux, ses scrupules au sujet de l'équipage revinrent le tourmenter, et il proposa de le vendre au profit des pauvres. En vain son vicaire général, les médecins et les gens de sa maison représentèrent-ils la nécessité où il se trouvait de prendre l'air et de se donner un peu de mouvement : il ne céda qu'au commandement du père Villani.

Ainsi vécut Alphonse, toujours souffrant et toujours résigné, aussi pauvre et mortifié en maladie qu'en santé, laborieux et pénitent comme avant d'être couché sur la croix. Dominique Spato, chanoine de Girgenti, en Sicile, ayant eu l'occasion de le voir, écrivait au père Blasucci : « J'ai admiré Naples, j'ai admiré les magnificences de Rome, mais rien ne m'a fait autant d'impression que l'admirable vie de M^{er} de Liguori. Ce saint m'a fait oublier toutes les beautés de ces deux capitales. J'ai vu un grand évêque des premiers siècles, gisant sur un lit où l'ont cloué ses cruelles infirmités, le visage radieux, l'intelligence pleine de vigueur, uniquement occupé d'œuvres concernant la gloire de Dieu et le bien de son diocèse, mortifié dans la nourriture, plus encore dans le sommeil, d'une pauvreté telle que sa simarre lui sert de couverture sur son petit lit d'indigent. L'anneau qu'il porte au doigt est orné d'une pierre fausse, et sa petite croix pectorale n'a guère plus de valeur. »

Une inquiétude cependant troublait le saint évêque depuis sa maladie. Devait-il donner sa démission ou continuer à porter, infirme et impotent, le poids d'un diocèse? La question devenait d'autant plus grave que sa congrégation, poursuivie par des ennemis puissants, réclamait tous ses soins. Aussi longtemps que vécut Clément XIII, il eût été inutile de présenter une démission que le pontife avait refusée; mais quand, au mois de juin 1769, Clément XIV fut appelé à lui succéder, Alphonse se demanda quel était son devoir. Abandonner son diocèse, n'était-ce pas chercher son repos, peut-être au grand détriment de ses ouailles? Quel serait leur pasteur, et même, à cause de la guerre persistante entre Naples et Rome, auraient-elles un pasteur? Il prit conseil de plusieurs évêques, il con-

sulta maintes et maintes fois le père Villani, sans parvenir à se décider. Son ami, don Salvatore Tramontana, au courant de ces incertitudes, l'engageait à donner sa démission, d'autant plus, disait-il, qu'à Naples on commençait à critiquer l'administration du diocèse; mais il répondit : « Mon cher Salvatore, je ne dors pas et ne laisse pas dormir les affaires. S'il faut avertir ou châtier un coupable, je le fais sans aucun retard. Hors les affaires de la curie, dont sont chargés mes deux vicaires tant à Sainte-Agathe qu'à Arienzo, tout passe par mes mains. Je ne fais qu'arracher des ronces et des épines; mais il en croit de nouvelles, ce qui, je suppose, arrive dans tous les diocèses. Il y a donc toujours matière à critiques; mais Dieu n'a-t-il pas à se plaindre de moi? voilà ce qui me préoccupe. Pour le reste, il m'est bon d'être humilié, méprisé, déchiré. Que les autres soient plus saints que moi, c'est tout ce que je demande à Dieu. Priez Notre-Seigneur de me faire connaître sa volonté, surtout au sujet de cette démission. Ces jours derniers j'ai traité la chose avec Villani, et nous sommes arrivés à cette conclusion qu'après avoir exposé au pape mon grand âge, l'état de ma santé et du diocèse, je le laisserais juger de la situation et me conformerais à sa volonté, qu'il me dise de me démettre ou de rester à mon poste, tout infirme que je suis¹. »

Il attendit encore quelques mois, dominé par la crainte de voir son diocèse sans pasteur; mais enfin le différend entre les deux cours paraissant arrangé, il écrivit à son confesseur : « On me dit que les évêques nommés par le pape reçoivent l'*exequatur* : ce serait le moment de négocier l'affaire de ma démission. Comme je vous l'ai dit, je ne proposerai aucun sujet pour me remplacer, ni ne donnerai ma démission formelle. Je me contenterai d'exposer l'état dans lequel je me trouve, en ajoutant que je suis prêt à envoyer, au moindre signe, ma renonciation pleine et entière. »

Donc, au commencement de 1770, par l'entremise du cardinal Castelli, il représenta au pape les motifs qui lui paraissaient militer pour ou contre sa démission, protestant devant Dieu qu'il voulait dépendre en tout de Sa Sainteté, qu'elle lui demandât de quitter son Église ou de continuer à la gouverner. Clément XIV fut grandement édifié de cet acte de parfaite soumission. Après avoir pris des informations sur l'état de santé de l'évêque de Sainte-Agathe et sur le bien qu'il opérait malgré son âge et ses infirmités, il décida qu'il devait continuer à porter le poids du diocèse et lui

1. Lettre du 30 octobre 1769.

adressa un bref plein d'éloges et d'encouragements. Comme le cardinal Castelli suppliait le pape de décharger le saint vieillard d'un pareil fardeau : « Il me suffit, lui dit le pontife, qu'il gouverne son diocèse du lit où Dieu l'a couché. — Mais il est incapable de faire les visites pastorales, ajouta le cardinal. — Une prière, reprit le pape, une seule prière qui montera vers Dieu de son lit de douleur, fera plus de bien à ses ouailles que s'il parcourrait pendant cent ans son diocèse. »

Sous la volonté de Dieu manifestée par celle de son vicaire, Alphonse courba la tête, mais il n'en fut pas moins comme écrasé par cette décision, car il avait espéré une autre solution. Émus de compassion, ses amis, parmi lesquels plusieurs évêques, lui conseillaient de revenir à la charge auprès du pontife et de lui envoyer une démission formelle. « Non, dit Alphonse, la voix du pape est pour moi la voix de Dieu. Je mourrai content si, par la volonté de Dieu, je tombe accablé sous le faix de l'épiscopat. » (On lui suggérait mille raisons en faveur de la démission : « Tout cela, dit-il en plaisantant malgré sa tristesse, n'empêcherait pas Clément XIV de maintenir sa décision. C'est un moine, et les moines ont la tête dure. Prenons patience, et attendons, pour faire une autre démarche, celui qui lui succèdera. » A ce mot de l'évêque perclus et à demi-mort, on ne put s'empêcher de pousser un éclat de rire, car le nouveau pape, fort et robuste, comptait dix-sept années de moins que lui. L'événement prouva cependant que ces paroles étaient prophétiques : quatre ans après, Clément XIV descendait au tombeau, et l'évêque de Sainte-Agathe adressait à Pie VI la demande que n'avait pas exaucée son prédécesseur.

Du reste, une raison majeure lui ôta la tentation de renoncer pour le moment à son diocèse. De nombreux prétendants briguaient sa succession. Or, il apprit que, si son siège devenait vacant, le pape, entraîné par un parti puissant et impérieux, se verrait presque contraint d'y faire monter un homme indigne de l'épiscopat. « J'aimerais mieux mourir de n'importe quel martyr, s'écria-t-il, que de voir mes brebis dans la gueule du loup. » En pensant au personnage qui devait le remplacer, ses plus chauds amis, ceux qui par pitié pour sa vieillesse lui conseillaient d'abdiquer, vinrent lui déclarer que, vu les circonstances, il ne pourrait donner sa démission sans se rendre coupable de péché mortel. Il portera donc sa lourde charge cinq ans encore, pendant lesquels il rendra les plus grands services à son diocèse, à sa congrégation, à la sainte Église, et au pape Clément XIV lui-même.

CHAPITRE V.

LA PERSÉCUTION EN SICILE.

1769

Alphonse accusé de probabilisme. — Protestations. — Les missionnaires de Girgenti suspects de morale relâchée. — Le conseiller Targiani. — Nouvelle *Apologie* de notre saint. — Lettre du P. Blasucci à Targiani. — Réponse du conseiller. — Discussion entre Alphonse et Blasucci sur l'équiprobabilisme. — Inflexibilité du saint. — Les accusations du janséniste Cannella. — Défense et victoire du P. Blasucci.

Pendant la cruelle maladie dont nous venons de parler, l'évêque de Sainte-Agathe put s'écrier avec autant de vérité que le grand Apôtre : « *Anguisses au dedans, combats au dehors.* » Le procès Maffei-Sarnelli dormait depuis plusieurs mois, mais d'autres ennemis, non moins perfides, attaquaient l'institut avec la volonté bien arrêtée de le détruire.

Les jansénistes, unis aux régalistes de la cour, cherchaient un prétexte pour rendre à leur adversaire les coups que ses ouvrages leur avaient portés. Après la destruction des jésuites, ils ne trouvèrent rien de mieux pour l'envelopper dans la ruine de la compagnie que d'en faire un jésuite, et encore très peu déguisé. L'institut du Très Saint-Rédempteur, disaient-ils, n'était que la société de Jésus sous un autre nom. Les deux sociétés poursuivaient le même but et par les mêmes moyens. Comme les jésuites, Alphonse empoisonnait l'Europe par sa morale relâchée, en particulier par l'exécrable doctrine du probabilisme, si effrontément soutenue par lui contre Patuzzi et tous les sectateurs des doctrines rigides. Comme la compagnie, la congrégation était un foyer d'infection dont il fallait purger le pays.

Ces accusations venimeuses de jésuitisme et de probabilisme revenant à tout propos, Alphonse se vit obligé d'arracher cette arme des mains de ses ennemis. Déjà en 1764, il leur avait répondu :

« Je vénère grandement les pères jésuites, et je n'en fais pas mystère ; mais enfin je n'ai pas eu le bonheur de fréquenter leurs écoles. Si vous lisez ma Morale, vous verrez que j'ai embrassé quantité d'opinions contraires à celles de leurs théologiens. J'aime la compagnie comme j'aime tous les ordres religieux, mais en morale je ne suis que ma conscience. Quand une raison me persuade, je ne m'inquiète pas des moralistes. » Il s'agit, bien entendu, d'opinions libres, sur lesquelles, l'Église ne s'étant pas prononcée, chacun peut suivre son jugement particulier.

Quant au probabilisme, doctrine également libre, on a vu que saint Alphonse n'a jamais cru pouvoir l'enseigner. A partir de 1762, il l'avait même formellement réproposé. S'il trouvait trop rigide le système probabilioriste, qui n'accepte que les opinions plus probables, il estimait trop large le système probabiliste qui admet la licéité des opinions certainement moins probables en faveur de la liberté. Partisan du juste milieu, il ne considérait comme licite que la seule opinion équiprobable. D'après sa doctrine, quand il y a parité de raisons pour et contre, les probabilités s'équilibrent, la loi n'est pas promulguée, et par conséquent nous restons libres. Il avait démontré cette thèse dans plusieurs ouvrages, et par conséquent on le calomniait en lui attribuant une doctrine qu'il n'avait cessé de combattre. Aussi quand, après avoir exterminé les jésuites, on voulut l'exterminer aussi comme fauteur du système probabiliste suivi généralement par les membres de la compagnie, il établit les distinctions nécessaires. « Quant à mon système sur l'opinion probable, il est différent de celui des jésuites, car je condamne, dit-il, l'usage de l'opinion moins probable connue comme telle, tandis que Busembaum, Lacroix, et presque tous les jésuites, le regardent comme licite¹. »

Il eut plusieurs fois l'occasion de faire la même distinction. Quand parut à Venise la sixième édition de la *Théologie morale*, les censeurs napolitains l'arrêtèrent à la frontière comme suspecte de probabilisme. « L'incident n'eut pas de suites fâcheuses, écrit Alphonse à son éditeur, parce que le reviseur des livres venus de l'étranger, après un sérieux examen, trouva mes décisions équitables. Relativement au probabilisme, il constata que, loin de suivre le système des jésuites, je le condamne, car les jésuites admettent l'opinion moins probable, et moi je la réprovoque². » En Sicile, au contraire,

1. Lettre à Remondini, 30 juin 1768.

2. Io non seguito il sistema dei gesuiti. ma vi sono contrario, mentre i gesuiti ammettono la meno probabile, ma io la riprovo. *Corrispondenza speciale*, page 335.

où le jansénisme faisait rage, l'accusation de jésuitisme lancée contre les pères du Très Saint-Rédempteur provoqua de la part du gouvernement des mesures violentes qui forcèrent Alphonse à reprendre la plume, au plus fort de sa maladie, pour défendre sa morale et sa congrégation.

Il y avait six ans que les rédemptoristes, établis à Girgenti, parcouraient les villes et les villages pour donner des missions, des neuvaines, ou d'autres exercices spirituels. Partout ils jouissaient de l'estime et de l'affection du clergé. A Girgenti en particulier, la population leur était entièrement dévouée. L'évêque venait de leur offrir une magnifique église pour y exercer le saint ministère. Comme ils ne possédaient ni maison ni revenus, il les avait installés dans un local attenant à sa riche bibliothèque, et il pourvoyait à leur entretien moyennant le traitement annuel attaché à la charge de bibliothécaire. Les diocèses de Messine, de Syracuse, de Mazzara, de Palerme, recevaient aussi les missionnaires avec grande satisfaction; les évêques demandaient des établissements nouveaux, et l'on aurait pu facilement créer une province sicilienne si le manque de sujets et surtout les prohibitions légales n'eussent, au moins pour le moment, interdit toute espérance à cet égard.

Cette prospérité continue et toujours croissante effrayait le saint fondateur. « Les œuvres de Dieu ne s'enracinent, disait-il souvent, que si elles sont ballottées par la tempête. » — « Je me réjouis beaucoup de nos succès en Sicile, écrivit-il maintes fois au père Blasucci, mais je vous avoue en même temps que ces applaudissements universels me font trembler. » On vit bientôt que ses pressentiments ne le trompaient pas. Un coup de vent suffit pour tourner l'opinion populaire et changer les applaudissements en cris de fureur.

Le 4 octobre 1768, Dieu enleva de ce monde M^{sr} Lucchesi, le saint évêque de Girgenti, le soutien et le protecteur des missionnaires. Ce fut pour eux le signal de l'épreuve. Un prince de Campo-Formio, héritier de la fortune du défunt mais non de ses vertus, commença par leur retirer la pension que leur faisait l'évêque, sous prétexte que cette pension ne provenait pas des revenus de l'évêché, et que d'ailleurs les missionnaires n'avaient aucun droit d'acquérir ou de posséder. De fait, non seulement ils ne pouvaient ni acquérir ni posséder, mais ils n'existaient pas même légalement, car le roi n'avait approuvé que les quatre maisons du royaume. Les pères du Très Saint-Rédempteur ne formaient dans le diocèse qu'un simple détachement de missionnaires napolitains sous les ordres et à la solde

de M^r Lucchesi. Lui mort, la terre de Sicile s'effondrait sous leurs pieds. C'était le moment qu'attendaient les jansénistes pour agir contre eux et les forcer à quitter le pays. De tous côtés on les dénonça comme des jésuites déguisés, des partisans du probabilisme, des sectateurs de la « morale relâchée ». A Palerme, l'un des conseillers du vice-roi, Déodat Targiani, circonvenu par un théologien de la secte, se mit en tête qu'Alphonse enseignait une théologie pernicieuse, dont tous ses religieux devaient nécessairement être infectés. Là-dessus dénonciation aux évêques qui employaient les missionnaires, dénonciation au vice-roi, dénonciation à Tanucci, émoi dans tout le pays, étonné d'apprendre que ces religieux si vénérés n'étaient que d'odieux probabilistes accourus d'outre-mer pour corrompre les bonnes mœurs. Une lettre de Blasucci annonça cette révolution au saint fondateur en novembre 1768, deux mois après l'attaque de sciatique qui lui avait contracté tous les membres. Sa réponse fut vraiment sublime : « Je viens de recevoir la funeste nouvelle ; mais, que dis-je funeste ? des dispositions de Dieu aucune n'est funeste. Il veut nous mortifier : que son saint nom soit béni ! J'ai déjà écrit à Palerme. A Naples, je ferai tout le possible, mais les temps sont mauvais. Ce que je vous demande par-dessus tout, c'est de ne pas perdre confiance en Jésus-Christ. Si on vous chasse de la maison que vous occupez, louez-en une autre suffisante pour vous loger. Il ne faut pas céder le terrain avant que Dieu nous donne clairement à connaître qu'il ne nous veut plus à Girgenti. Vous prêcherez moins de missions, et vous trouverez toujours le morceau de pain nécessaire à la vie. Nous verrons ce que fera le nouvel évêque, et surtout ce que Dieu disposera. Quant à moi, je ne crois pas qu'il veuille détruire cette fondation. Laissons passer la tempête, prions avec plus de ferveur que jamais, et abandonnons-nous à la divine Providence. Je reste perclus de la tête aux pieds : je suis content et je bénis Dieu, qui me donne, avec la paix, la force de souffrir ¹. »

De son lit de douleur il écrivit alors lettres sur lettres : aux évêques de Sicile pour réfuter les accusations des délateurs ; au prélat Targiani, de Naples, pour l'exhorter à désabuser son frère, le conseiller du vice-roi ; au vice-roi lui-même ainsi qu'à son malencontreux conseiller. Ce dernier, toujours à l'instigation des jansénistes, lui répondit par une longue diatribe contre la morale relâchée des probabilistes, et prétendit que les pères de Girgenti accordaient trop

1. *Corrispondenza generale*, II, page 92. — Lettre du 6 novembre 1768.

facilement l'absolution. Les jansénistes de Paris ordonnaient de porter le viatique entre deux gendarmes à des schismatiques déclarés; ceux de Naples se contentaient d'indiquer aux confesseurs le petit nombre de pénitents qu'il fallait absoudre¹.

Cependant l'orage grondait toujours, et Blasucci donna au saint le conseil de représenter à Tanucci que sa *Morale* n'était pas telle qu'on la représentait à Palerme. Un moment il eut l'idée de suivre cet avis et de députer au marquis l'avocat Celano « pour lui faire observer que dans sa *Théologie morale* il n'enseignait nullement, comme les jésuites, la licéité de l'opinion moins probable, et que du reste son ouvrage, examiné à Naples par les théologiens du délégal, ne contenait, d'après leur rapport, rien de répréhensible. Quant aux missionnaires de Girgenti, l'évêque Lucchesi, savant théologien, les avait toujours loués, même auprès du vice-roi, comme des prêtres de saine doctrine. Occupés au ministère des missions dans son vaste diocèse qui compte tant d'hommes lettrés, partout on a vanté leur zèle et leur manière de prêcher, d'instruire, et de confesser. Ceux qui les ont connus et suivis n'en disent que du bien. Ceux-là seulement qui ne les ont ni vus ni entendus, entraînés par d'injustes préventions ou par de fausses dénonciations, les traitent de jésuites et de probabilistes². »

Telle est la défense qu'Alphonse voulait présenter, mais il lui vint en pensée que peut-être cette justification de sa *Morale* éveillerait dans l'esprit de Tanucci l'idée de la faire reviser à nouveau par quelque rigoriste de son choix qui présenterait les opinions sous un jour plus défavorable encore, et qu'ainsi s'aggraverait le mal que l'on voulait réparer. Au lieu de renner à Naples ces questions brûlantes, il entreprit de publier lui-même une nouvelle *Apologie* de son système moral pour éclairer ses juges et confondre ses calomniateurs. « Cet opuscule, où je me disculpe de l'accusation de laxisme, est presque terminé, écrivait-il à Blasucci le 8 janvier 1769. Je suis au lit depuis six mois, accablé d'infirmités et de souffrances, ajoutait-il; mais, par la grâce de Dieu, je comprends que la maladie est une grande faveur, et je l'en remercie. »

C'est donc sur ce lit d'agonie que, pour calmer la tempête, il composa l'*Apologie de la Théologie morale de M^{sr} de Liguori, tarir par quelques-uns de lare, de probabilistique, et accusée tout spécialement d'autoriser l'opinion moins probable*. On aurait pu s'imaginer que, cédant à la pression des événements et même de certains

1. *Corrispondenza generale*, II, page 103. Lettre du 8 janvier 1769.

2. *Corrispondenza speriale*. lettre CCXYI.

membres de sa congrégation plus rigides que lui, il aurait voilé ou modifié son système moral, mais il se contenta d'abrégér ses précédentes dissertations sur ce sujet : rien de plus, rien de moins. Il se serait fait tuer, lui et sa congrégation, plutôt que de trahir la vérité.

« On m'a calomnié, dit-il, en prétendant que j'enseigne dans ma *Théologie morale* un probabilisme relâché. Il faut donc que j'expose mon système brièvement et clairement. Voici les trois systèmes en vigueur relativement à l'usage des opinions probables :

« Le premier soutient qu'on peut suivre l'opinion moins probable en faveur de la liberté en présence de l'opinion certainement plus probable en faveur de la loi. Cette thèse a été embrassée quasi communément par les auteurs du siècle dernier; mais je la considère comme laxé et illicite en pratique, *noi diciamo ch' ella è lassa*.

« Le second système, celui des écrivains modernes, veut que, pour être licite, l'opinion en faveur de la liberté soit moralement certaine. Je trouve ce système trop rigide, et je le démontrerai. Qu'on veuille bien ne pas condamner la thèse avant d'en avoir examiné les preuves. Mépriser un auteur sans l'avoir entendu, ce n'est ni charité ni prudence.

« Le troisième système, celui que j'adopte, admet comme licite l'opinion équiprobable en faveur de la liberté, par la raison que, en cas d'équiprobabilité, la loi, restant absolument douteuse, manque de la promulgation nécessaire pour obliger. »

Dans cette discussion il développe avec force les preuves de sa thèse et renverse celle des rigoristes, plus préoccupé de les convertir à la vérité que d'apaiser leurs colères. « Mon système sur la licéité de l'opinion équiprobable, dit-il en finissant, je crois l'avoir démontré jusqu'à l'évidence; et beaucoup de prélats, de supérieurs d'ordre, de doctes personnages, ont trouvé mes arguments irréfutables. Quant à la « morale relâchée », tout le monde sait que je la réprouve dans ma *Théologie*. Il est vrai que dans mes premières éditions j'ai adopté, sur la foi d'un grand nombre d'auteurs, certaines opinions peu sûres; mais, après un nouvel examen, je les ai rétractées ou réformées, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Elenchus* imprimé en tête de l'ouvrage. J'ai répudié nombre d'opinions soutenues par Busebaum et autres auteurs probabilistes : aussi suis-je plutôt considéré comme rigide. Du reste, je ne fais aucune difficulté d'approuver les opinions qui me paraissent suffisamment probables. Je crois, avec saint Antonin, qu'agir autrement, c'est travailler pour l'enfer, *ædificare ad gehennam*.

« Depuis plusieurs mois, je suis au lit par suite d'une maladie qui vraisemblablement me conduira au tombeau. On dit généralement qu'à la mort on tient un autre langage que pendant la vie parce qu'au dernier moment on éprouve des remords inconnus ou méconnus jusque-là. Pour moi, je n'éprouve aucun remords relativement à mon système sur l'opinion probable. J'aurais au contraire toutes les craintes imaginables si j'avais adopté, quand il s'agit de les appliquer aux autres, les doctrines rigides de certains auteurs modernes. Je dis *quand il s'agit des autres*, afin de suivre le conseil de saint Jean Chrysostome : « Soyez rigide pour vous-même et compatissant pour le prochain, *circa vitam tuam esto austerus, circa alienam benignus.* »

En face des gens sincères, l'*Apologie* était parfaitement concluante. Vous nous persécutez comme partisans de l'opinion moins probable, c'est-à-dire du pur probabilisme professé par les jésuites. Or nous réprouvons aussi bien que vous l'opinion moins probable et le système des jésuites ; nous n'admettons comme licite que l'opinion équiprobable. Vous avez donc tort de nous persécuter. Rien de plus logique que ce raisonnement. Toutefois, comme les rigoristes comprenaient sous le nom de « morale relâchée » l'équiprobabilisme au même titre que le pur probabilisme, il faut avouer que l'*Apologie* n'avait pas grande chance de désarmer les ennemis de la congrégation. C'était la conviction des pères Siciliens, en particulier du père Blasucci, leur éminent supérieur. Homme aussi remarquable par la science que par la vertu, mais incliné vers les opinions rigides, Blasucci jugea pour le moins inopportunes les déclarations équiprobabilistes de son supérieur. « Tout le monde croit ici, écrivait-il à Villani, que nous professons les opinions des jésuites, parce que M^{sr} de Liguori a commenté le jésuite Busembaum. Si on ne déracine pas cette fausse idée, nous serons chassés de Sicile et de Naples. Ce n'est pas de ma part une terreur panique, croyez-le bien : ce n'est malheureusement qu'une crainte trop fondée pour qui connaît les dispositions de la cour. M^{sr} de Liguori ne fait que défendre son système équiprobabiliste et rééditer ses arguments contre Paltuzzi. Il croit convertir à ce probabilisme modéré nos ministres de Palerme, qui ont juré d'extirper du pays tout reste de jésuitisme : c'est de la simplicité ; mais à notre époque je crois que la prudence du serpent va devenir plus utile que la simplicité de la colombe. »

Bref Blasucci se persuada qu'un peu de diplomatie aiderait l'*Apologie* à désarmer les ministres. Il écrivit lui-même au conseiller Targiani une justification des missionnaires, dans laquelle le serpent

avait réellement le pas sur la colombe. « Comme supérieur de la congrégation en Sicile, il avait le devoir, disait-il, de défendre l'honneur de ses religieux contre les fausses imputations de leurs détracteurs. On leur reprochait de professer des doctrines jésuitiques : sur quel fondement appuyait-on cette indigne calomnie? Sans doute sur la *Théologie morale* de M^{sr} de Liguori, supérieur général de l'institut du Très Saint-Rédempteur! D'abord le digne prélat professe, non pas le probabilisme, mais le système équiprobabiliste, système modéré qui n'admet nullement les opinions moins probables. Ensuite l'éminent conseiller Targiani est trop homme de son temps pour ne pas savoir qu'aujourd'hui *l'ipse dixit* n'est plus la dernière raison des choses. On ne jure plus dans notre siècle de lumières *in verba magistri*. Imbus des sciences modernes, d'une philosophie sans préjugés et des principes de la saine critique, les missionnaires croiraient fouler aux pieds la droite raison s'ils s'attachaient à l'opinion moins probable en face de la plus vraisemblable. Le docte conseiller de Palerme a-t-il jamais rencontré un professeur d'éthique naturelle qui ait embrassé le système qu'on nous impute? Excellence, ajoutait Blasucci, croyez-en le ministre de Jésus-Christ qui a l'honneur de vous écrire, ni moi ni mes compagnons ne professons un système contraire aux premiers principes de la raison comme de la prudence. Et s'il en était autrement, comment serions-nous demandés dans toutes les paroisses du diocèse de Girgenti, où nous prêchons devant les savants, devant les professeurs, devant la foule enthousiaste? Ce n'est donc pas en chaire que nous débitons des maximes relâchées. Serait-ce au confessionnal? Je défie nos accusateurs de citer de nous une seule parole qui sente le laxisme. Sans doute, à une époque de divisions où il est plus facile de trouver cent horloges d'accord que quatre moralistes, chacun choisit librement ses opinions; mais notre règle, à nous, c'est de choisir toujours celles qui nous paraissent plus vraisemblables. Et maintenant que j'ai confessé toute la vérité, j'espère que Votre Excellence daignera nous protéger contre les noires calomnies dont on accable vos serviteurs. »

L'habile Blasucci ne s'était pas trompé. Ce morceau emphatique, d'un goût tout à fait moderne, plut singulièrement au conseiller Targiani. L'idée qu'il se faisait des missionnaires se modifia tout à coup. Évidemment ces religieux « imbus des sciences modernes, d'une philosophie sans préjugés et des principes d'une saine critique » ne devaient ressembler ni de près ni de loin aux jésuites qu'on venait de chasser. Targiani répondit à la missive de Blasucci par une lettre emphatique aussi mais très polie. « S'il a poursuivi depuis

plusieurs mois les missionnaires de Girgenti, c'est qu'on les lui dépeignait sous le plus défavorable jour. Son zèle brûlant pour la pureté du saint Évangile le porte, disait-il, à venger les outrages que lui font subir ces moralistes qui l'interprètent d'après les principes de leur vaine philosophie, ces professeurs d'une prétendue science à laquelle il faut de beaucoup préférer l'ignorance. Il a donc déclaré la guerre aux missionnaires du Très Saint-Rédempteur parce qu'il les croyait inféodés à ces misérables casuistes, dont la vie se passe à corrompre la saine morale. Il apprenait avec un indicible plaisir, ajoutait-il, qu'on l'avait trompé sur leur compte. A l'avenir il prêterait son concours à leur ministère, heureux de les voir travailler à instruire le peuple pour la plus grande gloire de Dieu et le progrès de notre sainte religion. »

Targiani ne se contenta pas de promettre sa protection, il intervint en effet en faveur des religieux calomniés, imposa silence aux accusateurs, et peu à peu le calme se rétablit. Blasucci put attendre sans trop d'angoisses qu'un nouvel évêque décidât du sort de la congrégation en Sicile. Dans un compte rendu très sommaire de ses rapports avec Targiani, il ne manqua pas de communiquer à son supérieur, mais non sans quelques réticences, les belles idées qu'il avait fait valoir pour convertir en agneaux les lions de Palerme. Puis, à la faveur du résultat obtenu, il crut pouvoir conseiller au saint évêque d'imiter à l'avenir sa prudente diplomatie. « Pour l'amour de Dieu, disait-il en terminant sa lettre, qu'on ne parle plus d'opinion probable ou d'équiprobable, et qu'on n'écrive plus rien sur ce sujet. Ces termes-là sont devenus tellement odieux qu'ils excitent la bile même des plus flegmatiques. Défendre ces opinions, c'est se discréditer, et par là-même nuire à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Du reste, cette disposition universelle des esprits, n'est-ce pas un effet de la Providence qui veut ramener la morale chrétienne, pervertie par les élucubrations des hommes, à la simplicité et pureté évangéliques? Le dictamen de la raison naturelle, exprimé par la conscience des simples, sera toujours en ces matières le guide le plus sûr et le plus incorruptible. Voilà, devant Dieu, quelle est ma manière de voir. Aussi, puis-je vous l'assurer, en défendant l'équiprobabilisme dans votre opuscule, non seulement vous avez perdu votre peine, mais tout travail de ce genre que vous entreprendriez à l'avenir serait plutôt nuisible qu'utile à notre cause. »

En rassurant le saint sur l'état de la Sicile, cette lettre lui causa une profonde tristesse, parce qu'il y trouva la confirmation d'un fait plus funeste à son avis que la perte d'un établissement, c'est-à-dire

la propension d'un supérieur vers les doctrines rigides. Il avait pleine confiance dans le père Blasucci, dont il connaissait les talents et l'attachement filial à la congrégation ; mais si Blasucci tournait au probabiliorisme, il entraînerait dans son erreur bon nombre de ses confrères, sur lesquels il exerçait une influence considérable. On entraverait ainsi la grande œuvre du saint évêque, cette destruction du rigorisme janséniste, à laquelle depuis vingt ans il travaillait avec une infatigable ardeur. Sous l'impression de cette crainte, il écrivit aussitôt au père pour lui demander raison de ces insinuations plus que transparentes au sujet de l'*Apologie* et de l'équiprobabilisme. Celui-ci répondit en soulevant une foule d'objections contre certaines parties de l'*Apologie*, et surtout contre l'opportunité d'étaler devant le public des thèses contraires à l'opinion dominante des docteurs, lesquels, bon gré mal gré, demeurent les maîtres de la situation. Ce différend amena entre le père et le fils une correspondance qui dura plus de trois mois. Avec une patience héroïque, Alphonse, de son lit de douleur, réfuta une à une toutes les difficultés que Blasucci ne cessait de lui opposer. De cette controverse, malheureusement perdue, il ne nous reste que deux lettres du saint, mais elles suffirent pour nous faire connaître la gravité de la lutte et son heureuse conclusion.

En opportuniste prudent, Blasucci aurait voulu qu'Alphonse laissât dans l'ombre son système moral, système modéré sans doute, mais qui déplaisait aux rigoristes tout autant que le probabilisme. Au point de vue de la prudence purement humaine, il avait raison ; mais l'évêque de Sainte-Agathe comprenait l'opportunisme d'une tout autre manière. Sa conviction était qu'il fallait proclamer la vérité pour ne pas contribuer au triomphe de l'erreur, et que plus les rigoristes s'efforçaient d'étouffer les bonnes doctrines, plus il était urgent de les mettre en lumière. Sans doute on s'exposait ainsi aux rudes coups de l'ennemi, on courait même risque de périr dans la bataille, mais on sauvait la vérité. C'est pourquoi, fidèle à sa mission, il ne cessait d'opposer au rigorisme le système moral qu'il croyait le plus apte à sauver les âmes. « Ce système, dit-il à Blasucci, je n'ai écrit l'*Apologie* que pour le faire mieux connaître. Vous voudriez le cacher ; mais le voudrais-je moi-même que ce serait impossible. Mes œuvres en ont donné l'explication les unes après les autres, et si j'ai composé cette nouvelle *Apologie*, je vous le répète, c'est afin qu'en Sicile et partout on s'en fasse une idée complète. »

Sur le fond du système, après bien des explications, Blasucci con-

vint avec Alphonse qu'une loi douteuse n'oblige pas, mais il aurait voulu qu'on formulât avec plus de rigueur les deux propositions que le saint docteur fait dériver de ce principe et qui constituent l'équiprobabilisme. « Je vous ai fait part de mes difficultés avec franchise et sincérité, dit Blasucci, dans une dernière lettre sur ce sujet. Je vois qu'au fond nous sommes d'accord sur la non-promulgation et par conséquent sur la non-obligation d'une loi douteuse. Seulement je crois encore qu'il faudrait formuler sans aucune clause vos deux propositions. Vous dites : « Quand deux opinions sont également ou *quasi* également probables, il y a doute et par conséquent la loi n'oblige pas. » A votre place, j'enlèverais le *quasi*, dont il est si facile d'abuser. De même, pour la seconde proposition, je ne dirais pas : « Dans le conflit de deux opinions, celle en faveur de la loi oblige quand elle est *certainement* ou *notablement* plus probable, » mais simplement : « L'opinion *probabilior* oblige. » Cette formule fermerait la bouche à tous vos ennemis. »

Mais Alphonse avait longuement pesé les termes dont il s'était servi : aussi refusa-t-il toute concession. En formulant ses propositions avec la rigueur d'un mathématicien, Blasucci n'agissait nullement en moraliste. « Deux opinions équiprobables s'éliminent, et par conséquent la loi reste douteuse, lui répondit Alphonse ; mais si elles sont *quasi* équiprobables, de manière que la prépondérance de l'une sur l'autre soit incertaine, elles rentrent dans la catégorie des équiprobables, parce que *in moralibus parum pro nihilo reputatur*. Voilà la raison d'être du *quasi* dans la première proposition. »

D'après Blasucci, la seconde proposition devait être exprimée par cette formule très simple : l'opinion *probabilior* oblige, parce que, disait-il, un seul degré de prépondérance suffit pour incliner l'esprit vers elle. — « Non, répondit Alphonse, cela ne suffit pas. Pour obliger, il faut que la prépondérance soit certaine, et voilà pourquoi je dis : l'opinion *certe probabilior* oblige. Qui m'assurera que votre degré de prépondérance existe réellement, qu'il ne doit pas être considéré comme douteux et par conséquent de nulle valeur ? Votre règle est donc confuse et donne lieu à mille scrupules, tandis que la mienne, fondée sur la certitude subjective, est absolument claire. Quand la probabilité me paraît certaine, la loi m'oblige ; quand elle me paraît douteuse, la loi ne m'oblige pas. »

Alphonse avait souvent formulé sa thèse de la manière suivante : l'opinion *certe aut notabiliter probabilior* oblige. Ce *notabiliter* offusquait Blasucci, bien qu'Alphonse l'expliquât tout naturellement par la

raison que *si la prépondérance n'est pas notable, elle ne sera pas certaine*. L'obstiné Blasucci niait cette dernière proposition : « Un poids de dix onces est certainement plus grand, disait-il, qu'un poids de neuf onces, bien que l'excédent ne soit pas notable. Donc il n'est pas vrai de dire que si la prépondérance d'une opinion n'est pas notable, elle ne sera pas certaine. — Encore une fois, répondait son très sage antagoniste, vous parlez en physicien et non en moraliste. Un poids très faible entraîne la balance, mais une raison très faible n'entraîne nullement l'assentiment de l'esprit : elle le laisse dans le doute et l'incertitude. »

« Du reste, ajoutait le saint auteur, ce sont là des questions de mots, et au fond nous sommes d'accord. Nous voulons tous deux que, pour obliger, l'opinion en faveur de la loi soit *certainement* plus probable. Là est le fond de la question. Vous dites qu'un seul degré de prépondérance suffit pour obliger : d'accord ! vous répondrai-je, pourvu que ce degré soit assez fort, assez notable, pour rendre cette prépondérance certaine. Du moment qu'on énonce cette proposition : Pour obliger, l'opinion en faveur de la loi doit être *certainement* plus probable, — il n'est pas d'équivoque possible !. »

Qui n'admirerait la grandeur d'âme de notre saint et son héroïque amour de la vérité ? Il fait l'apologie de son système au moment même où l'on persécute la congrégation à cause de son système. Blasucci ose lui dire que cet équiprobabilisme, qu'il oppose à tout propos aux rigoristes, finira par ruiner l'institut en Sicile. Loin d'écouter ces avertissements, il oublie tout pour convertir son confrère à des idées plus saines. Si Blasucci devient moins opportuniste, il aura moins de chances de désarmer les persécuteurs : peu importe ! qu'une maison périsse, mais que pas un de ses hommes n'incline vers un système pernicieux pour le salut des âmes ! Et celui qui parlait ainsi, c'était un vieillard, presque un moribond : « Ma tête est encore solide, disait-il dans sa dernière lettre à Blasucci, mais je ne puis plus faire un pas sans m'appuyer sur le bras d'autrui. Je ne dis plus la messe depuis un an, car le rhumatisme m'a tellement courbé la tête que je ne puis plus la lever pour prendre le précieux sang. J'ai usé de tous les remèdes et je reste perclus de la même façon : Dieu le veut, et je le veux aussi. »

Après cet orage qui dura presque une année, Alphonse apprit avec grande consolation que la paix était enfin rétablie à Girgenti. Un pieux et saint évêque, de l'ordre des théatins, avait succédé à

1 Lettre du 8 août 1769.

M^{re} Lucchesi. Les missionnaires trouvèrent en lui un soutien et un défenseur. Il leur procura une maison, pourvut à leur entretien et leur témoigna une confiance pleine et entière. Il choisit même Blasucci pour son confesseur, heureux d'avoir auprès de lui un homme de ce mérite pour l'aider de ses conseils. Alphonse se réjouit de ces bonnes nouvelles, mais il les trouvait jusqu'à un certain point trop bonnes. « Défiez-vous, écrivit-il à Blasucci : la faveur des grands excite trop souvent la jalousie des petits. Si M^{re} Lanza voulait se choisir un autre confesseur, il vous rendrait un grand service, car il se verra contraint de prendre des mesures qui mécontenteront l'un ou l'autre, et c'est vous qui devant le public en porterez la responsabilité. » Le confesseur en convenait, mais il ne put décider l'évêque à revenir sur son choix. « M^{re} Lanza est, du reste, disait Blasucci, l'homme le moins compromettant du monde, car il est discret comme la tombe et si secret que les gens de ce pays l'appellent « le puits de saint Patrice. » Il arriva cependant que les prévisions d'Alphonse se réalisèrent de point en point, grâce à la méchanceté janséniste, avec laquelle il fallait toujours compter.

L'évêque portait à son séminaire le plus tendre intérêt. Or, deux ans après sa prise de possession, il découvrit, au milieu de ses brebis les plus chères, un loup qui s'y était glissé en qualité de professeur d'Écriture sainte. Cet audacieux sectaire enseignait aux futurs prêtres que Jansénius seul avait bien compris saint Augustin, et que les *Réflexions* de Quesnel étaient le meilleur commentaire de l'Évangile. En condamnant Quesnel, ajoutait-il, l'Église romaine a condamné tous les Pères. A son avis, la bulle *Unigenitus* n'était qu'une longue impiété, contre laquelle les prélats français avaient eu parfaitement le droit d'en appeler au futur concile. L'Église de Rome était tombée dans l'erreur, parce que, au lieu de s'attacher à Jésus-Christ, elle s'était inféodée aux jésuites. On craignait cet hérétique à cause des nombreux amis dont il était entouré, ce qui lui permit de débiter assez longtemps ses poisons sans être inquiété; mais enfin maîtres et élèves dénoncèrent à l'évêque des blasphèmes qu'ils ne pouvaient plus supporter. Le vénérable pasteur, justement irrité, chassa du séminaire ce disciple de Jansénius et lui interdit le ministère de la confession.

Cette exécution, dont l'évêque ne publia point les motifs pour ne point trahir le secret des dénonciations, révolta les nombreux amis et partisans de Cannella, c'était le nom de l'hérétique. Ils attribuèrent cet acte à un caprice du prélat, mal conseillé par son confesseur. Évidemment c'était Blasucci, c'étaient ses missionnaires

probabilistes, molinistes, jésuites de la pire espèce, qui avaient attiré sur Cannella les foudres épiscopales. L'hérétique lança toutes sortes d'accusations contre ces corrupteurs du dogme et de la morale, enrôla dans son parti plusieurs personnages importants, et, muni de quatorze lettres de recommandation, se rendit à Palerme pour se plaindre au conseiller Targiani de la persécution dont il était victime. On lui ferma les portes du séminaire, raconta-t-il audit conseiller, parce qu'il n'avait pas craint de flétrir les funestes enseignements des missionnaires, lesquels circulent impunément à travers la Sicile, altérant la doctrine et les bonnes mœurs. De plus, il les accusa d'établir à Girgenti une maison religieuse sans la moindre autorisation du roi et même à l'encontre de tous les statuts royaux, ce qui suffisait pour faire bannir du pays ces audacieux perturbateurs de la religion et de l'État.

De telles accusations firent impression sur les ministres, et la dernière surtout parut les émouvoir. Déjà les partisans de Cannella voyaient leurs adversaires hors du royaume et chantaient victoire. L'évêque s'empressa de représenter au vice-roi et à son conseil la fausseté du réquisitoire lancé contre les missionnaires ainsi que les méfaits de l'hérétique. A Girgenti, les uns prenaient parti pour les pères, les autres pour leur ennemi. Déjà on parlait de la suppression de la maison et du prochain départ des religieux. Afin de conjurer ce malheur, les personnes pieuses priaient, jeûnaient, et multipliaient les aumônes. Les persécutés s'unissaient à ces bonnes âmes et demandaient à Dieu la victoire sur le démon. « Soyez tranquilles, leur dit un jour un célèbre oratorien, les prières de M^{gr} de Liguori sauveront votre maison de Girgenti. Ne vous découragez pas : l'ignominie du moment se changera en gloire, et votre congrégation, délivrée de ces épreuves, se verra plus honorée qu'auparavant. »

Depuis un mois qu'avait éclaté cette bourrasque, Blasucci s'était contenté d'intéresser le ciel à sa cause. Près des hommes, il avait laissé faire l'évêque. Comme les nouvelles de Palerme dénotaient un péril urgent, le vaillant supérieur se décida à intervenir de nouveau près de Targiani, le protecteur de tous les jansénistes, et par conséquent l'avocat de Cannella. « On m'apprend de Palerme, lui écrit-il, que le prêtre Cannella m'a dépeint aux yeux de Votre Excellence sous les couleurs les plus noires. D'après cet homme inventif, il paraîtrait que je suis un moliniste et un probabiliste, bien que je ne me rappelle pas m'être jamais nourri de cette farine avariée. Si mon accusateur voulait être sincère, il dirait aujour-

d'hui ce qu'il disait autrefois, que je suis un homme de saine doctrine, dégagé de tout préjugé d'école, ami de la droite raison. Mais, chose singulière ! pour des motifs à lui connus, M^{sr} Lanza congédie Cannella, et voilà que je deviens subitement moliniste, probabiliste, jésuite, et pire encore. Tout cela parce que Cannella s' imagine que j'ai eu quelque part à sa disgrâce. Depuis ce temps, il s'efforce par tous les moyens possibles de me rendre odieux à Girgenti, et maintenant il travaille à me discréditer à Palerme auprès de Votre Excellence. Déjà il nous fait savoir par ses parents et amis qu'il a gagné à son parti bien des personnages de distinction, et que les missionnaires n'en ont pas pour longtemps. Et vraiment je m'effraierais si je ne savais que notre cause se trouve entre les mains d'un ministre trop judicieux, trop intelligent, trop juste aussi, pour se laisser surprendre et influencer par les impostures d'un Cannella. J'en ai pour garant la loyauté dont Votre Excellence a fait preuve quand une première fois j'eus à me justifier devant elle de semblables accusations. »

Après cet exorde, qui dut flatter Targiani, l'habile supérieur répond en quelques mots aux ridicules diatribes de Cannella contre son prétendu molinisme et contre son laxisme. Il le fait avec force, mais avec plus de réserve sur les doctrines morales. On voit que la leçon du saint docteur lui a profité. Ensuite il aborde le second grief, celui d'avoir fait une fondation en Sicile sans l'autorisation du roi, ce qui serait un crime irrémissible s'il était prouvé. Blasucci sent qu'il marche ici sur des charbons ardents : aussi ne traite-t-il qu'indirectement la question.

« Pour donner à Votre Excellence une idée de notre manière de vivre à Girgenti, je vous dirai que nous y sommes campés comme des étrangers dans une auberge. Nous habitons une maison qui sert de lieu de réunion pour les exercices spirituels. A une assez grande distance de cette maison se trouve une chapelle dans laquelle l'évêque nous permet de prêcher et d'entendre les confessions. Sans aucun revenu, nous vivons grâce à la charité de l'évêque qui fournit pour l'entretien de chaque missionnaire une aumône de deux carlins par jour. Et à quelle fin cette aumône ? Excellence, c'est la pitance qu'on donne au cheval avant de lui mettre la charge sur le dos et d'entreprendre un long pèlerinage. Chaque année, pendant sept mois consécutifs, nos missionnaires parcourent ce vaste diocèse de Girgenti, prêchant partout des missions et autres exercices spirituels, sans exiger quoi que ce soit des populations, et entièrement à nos frais, tant pour le vivre que pour les

voyages. C'est à cela que nous employons le subside que nous fournit l'évêque. Il n'est pas besoin d'ajouter que nous ne faisons aucune acquisition. Ouvriers évangéliques, nous voulons vivre de la vie des apôtres. Ce diocèse est vaste et compte très peu de prêtres occupés au ministère actif. C'est pourquoi, sur la demande et sous la juridiction de l'évêque, nous sommes venus, et avec joie, nous dévouer par ces durs travaux à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

« Voilà la vérité, et j'ai tenu à la montrer tout entière à Votre Excellence afin qu'elle ne se laisse pas tromper par les machinations d'un ennemi qui, pour satisfaire ses injustes rancunes, voudrait ruiner notre ministère apostolique. Cela fait, je m'abandonne entre les mains d'un ministre que je sais incorruptible, et qui se fera un devoir de protéger l'innocence contre ses détracteurs. »

Cette lettre troubla Targiani, qui naturellement, en vrai régaliste, avait pris fait et cause pour Cannella, et méditait déjà quelque bonne loi d'exil contre les missionnaires, peut-être même la suppression des maisons du royaume si M^{re} de Liguori avait réellement fait une fondation à Girgenti sans autorisation. Mais comment qualifier de fondateurs ces missionnaires qui, d'après Blasucci, n'avaient ni maison, ni église, ni revenus, vivaient de deux carlins par jour, et couraient le pays, en quête non de ducats à gagner mais d'âmes à sauver? Targiani se promit de vérifier minutieusement tous ces faits, mais en même temps il fit à Blasucci une réponse qui, bien que très réservée, pouvait passer pour une défaite. « Vous avez pensé, disait-il, que le prêtre Cannella, par des rapports désavantageux, a pu altérer la bonne opinion que je m'étais formée de Votre Révérence et de ses compagnons; mais vous devez savoir que je ne me hasarde pas à condamner un homme ou une doctrine avant d'avoir constaté que l'homme ou la doctrine méritent condamnation. Vous pouvez donc compter sur mon impartialité. Si j'ai plaidé pour Cannella, c'est parce que l'on m'avait fait croire qu'il était persécuté en haine de la bonne doctrine. Du reste, je me réjouirai toujours de voir prêcher la vraie morale du Christ, selon les maximes du saint Évangile et des Pères de l'Église. »

Le dénoûment ne se fit pas attendre. A force de blasphémer et de calomnier, Cannella tomba dans le mépris public, et fut déféré au Saint-Office comme hérétique notoire. Ses amis baissèrent la tête, et les missionnaires, abandonnés et décriés tout à l'heure, furent portés en triomphe.

La tempête avait duré du 16 février au 3 avril, et pendant tout ce temps, pour ne pas renouveler les angoisses d'Alphonse, Blasucci ne lui avait pas écrit le moindre mot. L'orage passé, il lui raconta tous les détails de cette persécution. « Et maintenant que tous connaissent la culpabilité de Cannella, disait-il en finissant, on rend justice à l'évêque ainsi qu'à votre serviteur. Après avoir crié quarante-cinq jours durant *Crucifige*, ils n'ont pas assez de voix pour chanter l'*Hosanna*. Je viens de prêcher les saints exercices à toute la noblesse de Girgenti au milieu d'un concours extraordinaire et d'acclamations sans fin. Les malédictions se sont changées en bénédictions, grâce à la protection de Dieu, que nous ne saurions assez remercier. »

On se figure la joie du saint fondateur en recevant cette lettre que rien n'avait fait prévoir. « Que je vous remercie, écrit-il à Blasucci, de ne m'avoir appris qu'après coup les dangers que vous avez courus ! D'un côté, je n'aurais pu y remédier, et de l'autre j'aurais passé de longs jours dans des trances terribles. Ce matin j'ai dit une messe d'action de grâces à Notre-Seigneur, car nos amis de là-bas ne se sont pas trompés sur la vraie route à prendre pour nous ruiner. Pas de moyen plus sûr que de nous imputer des doctrines jésuitiques, et surtout une fondation non autorisée. »

Puis il s'indigne de voir renouveler sans cesse les mêmes accusations. « Comment donc ose-t-on affirmer, s'écrie-t-il, que nous enseignons les doctrines des jésuites, après que, dans mes diverses publications, j'ai réprouvé formellement ces doctrines en morale comme en dogmatique ? Faudra-t-il donc, pour leur plaire, nous faire les disciples de Jansénius et de Quesnel ? Voilà donc où l'on en arrive : à enseigner à de pauvres séminaristes que les vrais maîtres ce sont ces deux hérétiques ! Voilà où aboutit ce siècle si fier de ses lumières. Belle lumière en effet ! les âmes s'en vont partout à la perdition, Naples abandonne la foi, on ne se confesse plus, on méprise la prédication, les séculiers dissertent sur la théologie, et chacun interprète à sa manière la sainte Écriture, les dogmes et les commandements. »

Et le vrai soldat de l'Église raconte à son fils qu'il travaille précisément à défendre les dogmes de la sainte Église et à réfuter les hérésies qui l'ont désolée dans tous les siècles. Nous parlerons de ces grands travaux au chapitre suivant. « Il enverra, dit-il, un exemplaire de ce livre sur les hérésies au conseiller Targiani pour le remercier de s'être montré favorable à la bonne cause, car, ajoute-t-il, s'il nous eût fait opposition, la ruine était imminente.

Bénis soient Jésus et Marie dont la protection nous a sauvés! » La lettre se termine par les recommandations d'un tendre père à des fils affectueux : « Par charité, suppliez tous Notre-Seigneur de m'accorder une bonne mort. Je suis sur le bord de la fosse, et vraiment le poids de l'épiscopat est trop lourd pour moi. Mes enfants, je bénis votre supérieur, et je vous bénis chacun en particulier. Surtout que l'observance régulière, la paix et la charité fraternelle règnent toujours parmi vous. Pensez qu'à Naples comme à Girgenti, nous sommes environnés d'ennemis, acharnés à notre perte. Si jamais nous cessions d'être bien avec Dieu, c'en serait fait de notre congrégation. »

Rien de plus vrai que cette dernière parole. Alphonse avait entrepris de fonder un ordre religieux au moment où le réganisme abolissait les ordres existants et défendait d'en instituer de nouveaux. Il était donc toujours et partout en contravention avec les lois, et par là même environné d'ennemis. Sa congrégation ne vivait que par un miracle de Dieu. A Girgenti, la paix dura une année, après laquelle, par suite de nouveaux troubles, Alphonse se vit forcé, pour éviter de plus grands maux, de rappeler momentanément ses pères de la Sicile.

CHAPITRE VI

DOGMES ET HÉRÉSIES

1769-1773

Alphonse et le protestantisme. — *L'Opera dogmatica* contre les soi-disant réformés. — L'historien Pallavicini. — Fra Paolo Sarpi. — Plan de *l'Opera dogmatica*. — *L'Histoire des Hérésies*. — Le reviseur Simioli. — Dédicace à Tanucci. — *Triomphe de l'Église sur les hérétiques*. — *Triomphe sur les hérésies*. — Alphonse et la théologie dogmatique.

Trois années s'étaient écoulées depuis que la maladie avait confiné dans sa cellule l'évêque de Sainte-Agathe. On aurait pu croire que l'administration de son diocèse et le soin de sa congrégation suffiraient pour absorber l'attention de ce vieillard de soixante-quinze ans, en proie à toutes les douleurs de l'âme et du corps; aussi n'est-ce pas sans un indicible étonnement qu'on le vit produire durant ces trois années une œuvre dogmatique qui, à elle seule, le placerait au premier rang des apologistes de notre sainte religion.

Jusqu'à là le saint docteur avait défendu la religion contre les incrédules modernes qui, sous prétexte de philosophie, sapient le dogme catholique par la base. *La Vérité de la foi* et la réponse à Febronius établissaient la divinité de la religion chrétienne, la divinité de l'Église catholique, la primauté et l'infaillibilité du pape, contre les voltairiens, les jansénistes et les régalistes. Mais ces artisans d'impiété n'étaient que les continuateurs des hérétiques protestants qui, depuis deux siècles, armés du libre examen, battaient en brèche toutes nos croyances, et préparaient ainsi la Révolution antichrétienne; tout-puissants en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, dans presque la moitié de l'Europe, ils prêtaient naturellement main-forte aux incrédules pour renverser l'Église de Dieu. Notre saint comprit qu'il fallait porter le combat sur leur terrain et montrer l'inanité de leurs inventions contre nos dogmes sacrés.

En homme pratique, Alphonse se demanda quel était l'arsenal où il trouverait les armes les mieux trempées pour entrer en lutte avec cette espèce d'adversaires. Beaucoup ont écrit contre les protestants, mais, pour s'imposer en matière dogmatique, la science ne suffit pas : il faut l'autorité. Le saint docteur réfléchit alors que Dieu lui-même a rassemblé dans la petite ville de Trente les pontifes et docteurs de son Église sous la présidence de l'Esprit-Saint pour mettre en lumière les dogmes révélés et renverser de fond en comble l'œuvre du protestantisme, et que, de plus, les actes authentiques du célèbre concile ont été consignés jour par jour dans l'immortelle histoire du cardinal Pallavicini. C'est donc là qu'il trouverait les éléments solides et complets de l'ouvrage qu'il méditait depuis plusieurs années.

Déjà en 1764, il écrivait à Remondini, qui le pressait de reprendre la plume : « Ce n'est pas la matière qui manque, mais un évêque a peu de temps pour écrire. J'ai commencé, d'après l'*Histoire* de Pallavicini, un travail dogmatique; Dieu sait quand j'en verrai la fin ¹. » D'autres œuvres plus pressantes l'occupèrent durant les années qui suivirent, et ce n'est qu'en 1768, sur son lit de souffrance, qu'il trouva le temps de mettre en ordre les matériaux accumulés. Le 13 mars 1769, il traçait à un ami le plan de cet ouvrage : « Laisant de côté les faits extérieurs du concile, je ne m'occupe que des points de foi définis dans les sessions, ainsi que des difficultés et discussions qui précéderent les définitions. Outre certains éclaircissements doctrinaux sur ces diverses matières, j'ai ajouté deux suppléments très importants, l'un sur le mode d'opération de la grâce, l'autre sur la règle de foi et la nécessité d'un juge infaillible pour dirimer les controverses, en sorte que ce livre contient une véritable dogmatique. » Puis il ajoute : « Je suis toujours au lit et toujours souffrant, mais la fièvre m'a quitté : j'ai la tête plus libre, et aussi plus de temps pour travailler à glorifier Dieu et son Église. Il y a tant d'hommes qui attaquent cette sainte Église, et si peu qui la défendent ! » L'ouvrage, intitulé *Traité dogmatique contre les prétendus réformés* ², parut à Naples vers la fin de 1769.

L'approbation ne s'obtint pas sans difficulté. Un livre traitant de questions dogmatiques, composé par l'évêque de Sainte-Agathe, le champion de l'infailibilité pontificale, devait naturellement paraître suspect. Déféré au roi, examiné par le ministre des af-

1. Lettre du 26 mars 1764.

2. *Opera dogmatica contro gli eretici pretesi riformati*.

faïres ecclésiastiques, il fut renvoyé au premier professeur de théologie à l'université de Naples, qui reçut, l'ordre d'en reviser sérieusement tous les chapitres. Mais celui-ci eut beau chercher matière à censure, il fut obligé de déclarer l'ouvrage excellent et parfaitement inoffensif.

Quant à l'édition de Venise, Remondini crut devoir retrancher un paragraphe qui peut-être aurait froissé l'amour-propre national et empêché l'impression du livre. Tout le monde sait que Fra Paolo Sarpi, l'auteur d'une *Histoire du concile de Trente* mise à l'index, était Vénitien. Or ce « protestant sous un froc, qui, d'après Bossuet, disait la messe sans y croire, et demeurait dans une Église dont le culte lui paraissait une idolâtrie, » se montre à chaque page de son récit « non l'historien, mais l'ennemi déclaré ¹ » du concile de Trente. Naturellement Alphonse rencontre souvent, on peut dire à chaque pas, ce moine apostat sur son chemin, et fait bonne justice de ses inventions. Il cite même des lettres de Fra Paolo que le plus franc hérétique aurait pu signer, entre autres celle-ci, qu'il écrivit à un ministre de Louis XIV à propos de l'arrivée à Venise d'un ambassadeur protestant de Hollande : « Je me réjouis d'avoir vécu assez longtemps pour voir dans ma patrie un représentant de cette république qui reconnaît comme moi que le pape est l'Antechrist. » Les Vénitiens n'auraient point permis qu'on déshonorât leur Fra Paolo par la publication de ces lettres scandaleuses, et c'est pourquoi on ne les trouve que dans l'édition napolitaine.

En sa dédicace au pape Clément XIV, Alphonse déclare qu'il a composé cet ouvrage au déclin de sa vie, « pour faire connaître de plus en plus la vérité et la sainteté des dogmes catholiques, définis contre les erreurs des protestants par le saint concile de Trente, dont les travaux ne seront jamais assez appréciés. Les prétendus réformés, dit-il, en renouvelant d'anciennes hérésies, se sont efforcés par leurs sophismes et leurs fausses doctrines d'anéantir la foi en Jésus-Christ, et, autant qu'il était en eux, de conduire toutes les âmes à l'éternelle perdition. » C'est pour déjouer leurs manœuvres qu'il a écrit cet ouvrage et qu'il demande au pape de le bénir. Clément XIV lui exprima sa satisfaction de voir avec quel zèle il travaillait non seulement à sauver et à sanctifier les catholiques, mais encore à faire resplendir la vraie foi aux yeux des protestants et des incrédules.

1. BOSSUET, *Hist. des Variations*, liv. 7, n° 169.

Une courte préface indique plus explicitement le but et le plan de la nouvelle œuvre. « Après avoir étudié, dit l'auteur, les excellentes doctrines enseignées avec tant d'exactitude par le saint concile de Trente, doctrines noyées pour ainsi dire dans la grande *Histoire* du cardinal Pallavicini, j'ai entrepris de les rassembler et d'en faire un tout organisé. Le lecteur aura ainsi la satisfaction de les voir placées distinctement sous ses yeux d'après l'ordre des matières traitées au concile, de découvrir plus facilement les sophismes des hérétiques, et de connaître plus parfaitement les vérités de notre sainte foi.

« Mes occupations m'ont souvent forcé d'interrompre ce travail. Enfin, retenu au lit par une maladie qui ne me laisse plus qu'un souffle de vie et m'empêche absolument de parcourir mon diocèse comme je le faisais autrefois, j'ai pu conduire à bonne fin, avec le secours du Seigneur, la tâche que je m'étais imposée. J'ai traité chaque matière d'une façon complète et j'ai répondu aux objections des novateurs, aux critiques de Fra Paolo Sarpi, ainsi qu'à d'autres difficultés non mentionnées par Pallavicini. En outre, j'ai cru bon de résoudre beaucoup d'autres questions dogmatiques et scolastiques qui se rattachent aux points définis par le concile. »

Si maintenant l'on demande quel jugement l'on doit porter sur cet ouvrage, on peut répondre que le saint docteur l'a parfaitement caractérisé lui-même en disant : « Mon livre est une bonne Dogmatique, *il mio libro contiene una buona Dommatica.* » Et en effet une bonne Théologie dogmatique doit présenter au lecteur l'ensemble des vérités révélées dans un ordre scientifique qui les unisse l'une à l'autre comme les membres d'un corps vivant et bien organisé. Or il suffit de parcourir la table des matières que comprennent ces deux volumes pour s'assurer qu'on y traite presque toutes les questions dont se composent, non seulement les manuels, mais les grands ouvrages de théologie, *quasi una intiera Dommatica*, comme dit encore l'auteur dans une lettre à Remondini. Au début l'on rencontre, comme base de tout l'édifice, deux traités sur l'Écriture sainte et la tradition, où figurent sur nos livres sacrés, leur authenticité, leur intégrité, l'inspiration de leurs auteurs, leurs différentes versions, des enseignements adressés par le concile aux protestants, et que les exégètes modernes méditeraient aujourd'hui avec grand fruit. Viennent ensuite les deux traités fondamentaux du péché originel et de la justification, contenant plus de vingt chapitres sur l'œuvre de la rédemption par la grâce de Jésus-Christ. L'auteur y a joint un traité supplémentaire sur la célèbre

controverse relative au mode d'opération de la grâce. Puis il développe la théologie des sacrements selon toute l'extension que lui a donnée le concile, surtout pour la pénitence, l'eucharistie, le saint sacrifice, l'ordre et le mariage. L'ouvrage se termine par divers traités sur le purgatoire, l'invocation des saints, la vénération des saintes reliques et des saintes images, et les indulgences. Un supplément sur la règle de la foi et la nécessité d'un juge infaillible dans l'Église couronne l'*Opera dogmatica*.

Quant à l'explication des matières, Alphonse procède comme le concile. Avant les sessions qui avaient le dogme pour objet, les questions étaient soumises à une assemblée de théologiens qui devaient les discuter et les élucider. Ceux-ci transmettaient le résultat de leurs délibérations à une congrégation particulière, qui les revisait avant que les congrégations générales fussent appelées à délibérer à leur tour et à proposer les décrets. Ces discussions préparatoires aux décrets, saint Alphonse les résume sous le titre de *préliminaires* ou de *préambules* au commencement de chaque question à traiter. Rien de plus important pour l'intelligence des définitions dogmatiques, car on y voit sur chaque point, même sur chaque mot, les précédents historiques, les opinions scolastiques et les objections des novateurs qui ont motivé les décrets et déterminent par là-même le sens qu'il faut y attacher.

Après avoir ainsi initié le lecteur aux difficultés à résoudre et fait pressentir la solution, l'auteur transcrit en entier les décrets du concile, auxquels il joint les observations nécessaires pour les mettre en pleine lumière. Puis, comme conclusion et résumé de ces magnifiques enseignements, il publie dans leur texte les canons qui les résument et anathématisent les négateurs opiniâtres des dogmes proclamés. Il ne lui reste plus alors qu'à réfuter en quelques traits de plume les objections de Fra Paolo et autres mécréants du même genre.

Le saint docteur ne s'est donc pas avancé en appelant son *Opera dogmatica* « une bonne Théologie dogmatique ». Cependant, pour ne rien exagérer, il faut entendre par cette expression ce que l'auteur entendait lui-même, c'est-à-dire la théologie *positive*, qui expose les vérités révélées, les établit sur des fondements solides, et les réduit en corps de doctrine. Alphonse, l'homme de la tradition, excelle dans ce genre d'enseignement. A ce point de vue, l'*Opera dogmatica*, résumant toutes les données du concile, est un chef-d'œuvre. Mais la théologie va plus loin : une fois en possession de cette science révélée, elle en sonde les sublimes profondeurs. Ap-

puyée sur les principes de la raison, elle s'efforce de pénétrer les secrets de Dieu et de donner aux hommes une certaine intelligence des mystères de notre foi. C'est la théologie *spéculative*, dont le grand maître sera toujours l'Ange de l'École. Et comme, pour spéculer sur les dogmes, il faut d'abord les connaître à fond, celui-là remporterait tous les suffrages qui joindrait à la science positive de saint Alphonse les élévations angéliques de saint Thomas.

Le travail de notre saint sur le concile de Trente lui inspira l'idée d'un autre ouvrage plus étendu et non moins important. En examinant de près les erreurs des protestants, il vit clairement que ces prétendus réformateurs n'étaient que les plagiaires et les continuateurs des hérétiques qui, dans le cours des siècles, ont levé l'étendard de la révolte contre l'Église de Dieu. Il résolut alors de compléter son œuvre en écrivant l'*Histoire des Hérésies et leur réfutation*. Cette histoire, il l'intitulerait le *Triomphe de l'Église*, car toutes les hérésies sont mortes ou mourantes, et l'Église, que tour à tour elles ont attaquée, reste debout sur leurs ruines.

En avril 1770, il expliquait à son éditeur le plan de cette nouvelle composition : « Je ne veux être, disait-il, ni trop long ni trop court. Certains écrivains n'en finissent pas, d'autres ne font qu'effleurer un sujet. Dans un style sobre et concis, j'exposerai les faits mémorables, d'après les auteurs les plus estimés, comme Baronius, Fleury, Noël Alexandre, Orsi, Graveson, Bernini, Hermant, Berti, Gotti, et autres historiens. » On voit par cette nomenclature le nombre d'in-folio qui couvraient le lit du saint docteur, et l'on comprend qu'il ajoute en finissant sa lettre : « Il faudra que Dieu me prête vie et force, parce que cette œuvre m'imposera un rude labeur, bien que, grâce à mes recherches passées, une partie de la besogne soit déjà faite ¹. »

Quelques jours après, il revenait encore sur les nombreux auteurs tant anciens que modernes qu'il devrait consulter, « spécialement, disait-il, les auteurs de bon renom et de saine critique. La plupart de ceux qui ont écrit sur l'histoire universelle ne traitent des hérésies que par récits détachés, selon leurs progrès à travers les siècles. Mon intention est de tracer de chacune d'elles une histoire suivie et complète. C'est un ouvrage qui n'existe pas, du moins dans la forme et les dimensions que je veux lui donner, si toutefois j'arrive à l'achever, car la mort ne tardera plus guère

1. *Corrisp. gener.*, 8 avril 1770.

à me faire sa visite¹. » Deux ans après, au milieu de l'année 1772, l'*Histoire des Hérésies*, entièrement terminée, était déjà entre les mains du reviseur royal.

L'approbation se fit attendre, et ce ne fut pas sans difficulté que notre saint parvint à l'obtenir. Le reviseur, don Joseph Simioli, chanoine de l'église métropolitaine, littérateur distingué, théologien émérite, était certainement un des hommes les plus remarquables de son temps; mais son esprit l'inclinait fortement vers les doctrines de Jansénius et de Febronius, sans toutefois que ses idées s'éloignassent assez du vrai pour lui enlever la confiance des archevêques de Naples. Plusieurs fois déjà nommé reviseur des écrits de notre saint, et notamment de l'*Opera dogmatica*, il s'était montré modéré dans ses exigences. Cette fois le chanoine, irrité sans doute des jugements sévères portés dans ce nouvel ouvrage sur les jansénistes et les quesnellistes, mit singulièrement à l'épreuve la patience de l'auteur avant d'approuver son travail. « Cette œuvre m'a coûté du sang, écrivait Alphonse, et voilà que ce bon chanoine Simioli, attaché mordicus aux opinions du père Berti, veut supprimer une multitude de choses qui ne sont pas de son goût. » Après avoir longtemps parlementé, l'auteur finit par consentir à certaines suppressions sans importance, mais pour le fond il resta inflexible. « Je ne retrancherai aucune phrase, dit-il, dont l'omission me mettrait en contradiction avec moi-même, rien sur aucun des points délicats qui m'attireraient des critiques de Rome, rien sur le pouvoir des papes. Quant à l'autorité du pontife romain, je suis prêt à donner ma vie pour la défendre, parce que, la suprématie du pape ruinée, c'en est fait de l'autorité de l'Église². »

Simioli céda et donna même au livre une approbation très flatteuse, mais non sans lancer à l'auteur la flèche du Parthe. « J'ai lu avec empressement et plaisir, dit-il, le *Triomphe de l'Église* ou *Histoire des Hérésies*. Dans cet ouvrage comme dans un beau tableau, resplendit l'esprit et le cœur du très religieux auteur. J'ai admiré la somme de travail qu'il a dû dépenser pour tirer de tant d'auteurs doctes et pieux, plutôt que critiques, une série de faits qui s'étend à travers tous les siècles, et pour combattre ensuite les hérétiques tant anciens que modernes, non seulement avec les armes empruntées à ses devanciers, mais au moyen des ressources que lui fournit son propre génie. Ce livre révèle tantôt la foi, tantôt la science, partout et toujours la piété. »

1. *Corrisp. gener.*, 20 avril 1770.

2. *Corrispondenza speciale*, II, 398.

La flèche du Parthe, c'est cette insinuation : « L'auteur a consulté des auteurs doctes, mais plus pieux que critiques, *non tam a criticis quam a doctis piisque scriptoribus.* » N'ayant pu mordre aux doctrines, le censeur tâche au moins d'entamer les faits surnaturels, ou déshonorants pour les hérétiques. Or il se donne une peine inutile, car les auteurs cités par saint Alphonse, et que nous avons énumérés, « tous de bon renom et de saine critique, *di buon nome e critica,* » protestent contre l'injuste accusation du pointilleux chanoine. Évidemment Simioli ne considérait comme vrais critiques que les auteurs plus ou moins jansénistes, qui retranchaient de l'histoire les faits entachés de surnaturel, et le grand tort de l'évêque c'était de n'avoir aucun respect pour ces « dénicheurs de saints ».

Dans une lettre au reviseur ecclésiastique, don Lorenzo Selvaggio, qui avait servi d'arbitre entre lui et Simioli, Alphonse parle avec une certaine amertume des procédés du chanoine. « Affirmer que j'ai consulté des auteurs peu critiques, dit-il, c'est m'accuser d'avoir recueilli les faits au hasard et fait flèche de tout bois; c'est déshonorer le livre en laissant croire que j'ai cherché plus à convertir qu'à convaincre, que j'ai parlé plus en dévot qu'en théologien, et que finalement mes arguments, procédant plus du cœur que de la raison, n'ont pas grande portée. Vraiment il faut avoir du courage pour imprimer un livre qui porte en tête cette belle recommandation. Je ne l'ai pas écrit pour ma gloire, mais pour la gloire de Dieu; seulement je me demande quelle gloire peut procurer à Dieu un livre ainsi discrédité. Enfin qu'y faire? Celui qui veut imprimer doit s'attendre à mille ennuis¹. » Malgré ce petit chagrin, qu'il ressentit bien plus pour le tort fait à Dieu que pour l'injustice commise à son égard, il n'en resta pas moins l'ami de Simioli. Il souhaita même au docte chanoine le chapeau de cardinal, « parce qu'il n'existe point actuellement dans le Sacré-Collège, disait-il, un seul cardinal qui ait professé la théologie, et il est nécessaire à l'Église qu'il y ait des cardinaux savants, car ils sont les aides et les conseillers du souverain pontife². »

Une autre singularité digne de remarque, et qui surprendra bien des lecteurs, c'est que l'*Histoire des Hérésies* est dédiée au marquis Tanucci. Chose plus étonnante encore, l'auteur ne marchandant pas les éloges au fameux ministre. « Secondant son auguste prince, il a toujours montré, assure-t-il, le plus grand zèle pour les

1. *Corrispondenza speciale*, III, 399.

2. *Capecelatro, Vita di S. Alfonso*, II, 306.

intérêts de notre sainte religion, et n'a cessé de la défendre contre les mécréants et leurs livres pervers. » Il loue, en Tanucci « le savant jurisconsulte, l'habile homme d'État, le littérateur distingué, le ministre impartial, désintéressé, économe des deniers publics, et surtout le chrétien qui a pris à tâche, avec un soin jaloux, de conserver intacte notre sainte religion dans le royaume honoré du titre de très fidèle. La preuve, c'est l'extrême sévérité avec laquelle le ministre a prohibé l'introduction à Naples et dans les provinces des livres antichrétiens, et châtié rigoureusement les misérables qui, au mépris des plus saintes lois, font métier de répandre ces productions empoisonnées. »

Si l'on veut s'expliquer ce pompeux éloge de Bernard Tanucci, il faut se rappeler que la littérature des dédicaces, pompeuse de sa nature, relève beaucoup plus du roman que de l'histoire. Il n'est jamais permis de mentir en faisant un compliment, mais il n'est pas défendu d'enfler un peu la voix. Ensuite Tanucci n'apparaissait pas à saint Alphonse aussi coupable qu'on se le figure aujourd'hui. Son réganisme ressemblait au réganisme de Charles III, des princes de ce temps, de leurs ministres, et de beaucoup d'évêques très pieux qui regardaient la Déclaration de 1682 comme la vraie charte des deux pouvoirs, et n'en sont pas moins, à l'époque de la Révolution, montés à l'échafaud pour ne pas trahir leur foi. Tanucci coopéra au bannissement des jésuites, mais il ne fit en cela qu'exécuter les ordres de Charles III, comme l'évêque Latilla qui commanda au jeune roi Ferdinand de signer le décret d'exil « parce que, disait-il, un fils doit se conformer à la volonté de son père. » Tout en stigmatisant ses erreurs et ses fautes, Alphonse ne le confondait pas avec ces criminels qu'on appelle Pombal et d'Aranda.

D'ailleurs, les éloges qu'il lui donne sont mérités. Homme d'État incorruptible, Tanucci, resté pauvre, a pu écrire en toute vérité, après un ministère qui dura trente ans : « J'ai voulu contribuer de toutes mes forces au bien public et au bien des individus. Je n'ai jamais pensé à m'enrichir aux dépens des Napolitains. Je suis en sortant de charge ce que j'étais en prenant le ministère : Bernard Tanucci. » Et de fait, il avait à peine conservé son patrimoine et vivait, après sa retraite, d'une modique pension que lui faisait le roi. En la recevant pour la dernière fois, il dit au trésorier¹ : « Ce sera pour le grand voyage. » Chrétien, il ne rougissait pas de sa religion. Il la pratiquait ostensiblement, il regardait les impies

1. *Bernardo Tanucci*, par Pierre Ulloa, duc de Lauria, p. 128.

comme des destructeurs de la société, et il avait horreur de leurs livres, qu'il poursuivait à outrance. Il mourut dans de vrais sentiments de piété. Saint Alphonse a donc pu, sans manquer à la vérité, écrire la page que nous venons de citer. Il reste à l'honneur de Tanucci qu'un saint ait osé lui dédier un ouvrage destiné à exalter le triomphe de l'Église sur les protestants et les libres-penseurs, et que le ministre ait accepté cet acte comme un hommage rendu à sa religion. Si aujourd'hui on dédiait un pareil livre à nos hommes d'État, ils s'en indigneraient comme d'un outrage.

Enfin, quelque opinion qu'on ait de Tanucci, il était investi de l'autorité. Or Alphonse honorait les représentants de l'autorité malgré leurs fautes, et il ne manquait pas une occasion, en public comme en particulier, de leur témoigner respect et vénération. En cela, du reste, il partageait les sentiments des chrétiens d'autrefois, qui louaient volontiers leurs princes, parce que, toute puissance venant de Dieu, ils voyaient resplendir sur leur front comme un reflet de la majesté divine. La Révolution depuis cent ans prodigue à toute majesté, à toute autorité, l'outrage au lieu de la louange. Elle nous a si bien inoculé ses vils instincts qu'aux yeux d'un grand nombre les nobles sentiments de nos pères à l'égard de leurs rois ne paraissent plus que de basses adulations.

Ajoutons, pour revenir au livre dont nous nous occupons, que si Tanucci avait besoin d'une leçon d'antirégalisme, Alphonse ne pouvait pas la lui mieux donner qu'en lui dédiant *l'Histoire des Hérésies*, où l'on voit les hérésiarques, fiers de leur puissance et de leur raison, passer tour à tour en jetant leur pierre contre l'Église, puis dépérir et disparaître. C'est précisément ce triomphe perpétuel de l'Église sur ses ennemis que le saint évêque a voulu faire ressortir dans cette histoire, comme le titre l'indique et comme le déclare explicitement la préface : « Le but de cet ouvrage est de montrer que l'Église romaine est la seule vraie Église, attendu que Dieu l'a protégée toujours contre les persécutions et l'a rendue victorieuse de tous ses ennemis. Elle eut beaucoup à souffrir des païens pendant les trois premiers siècles : elle triompha des empereurs et de leurs faux dieux. Mais bien plus terribles furent les persécutions que suscitèrent contre elle les hérétiques sortis de son propre sein. L'hérésie, c'est la gangrène de l'âme, dit l'Apôtre : *ut cancer serpit* ; elle infecte l'esprit et le cœur. C'est une peste contagieuse qui répand la mort autour d'elle. L'Église a souffert bien plus de dommages de la part de l'hérésie que de la part de l'idolâtrie. Toutefois elle est restée ferme au milieu des tempêtes. Un instant on a pu

croire que l'arianisme, aidé des empereurs, allait prévaloir : « L'univers poussa un cri de douleur, dit saint Jérôme, en se voyant inondé d'ariens ; » mais la barque de Pierre, un moment envahie et comme submergée, se redressa au-dessus des vagues, plus glorieuse et plus triomphante que jamais¹. »

Pour détruire l'Église, les hérétiques ont fait appel aux deux puissances de ce monde : la force matérielle et la force rationnelle. Par l'*Histoire des Hérésies*, première partie de son ouvrage, Alphonse établit parfaitement que la force matérielle, si grande soit-elle, ne peut rien contre le bras de Dieu toujours armé pour défendre l'Église ; et dans la seconde partie, la *Réfutation* de ces mêmes hérésies, il montre la faiblesse et l'impuissance de toute intelligence qui prétend lutter contre l'esprit de Dieu, révélateur et conservateur de la vérité.

L'*Histoire* fait d'abord passer sous nos yeux plus de deux cents hérésiarques avec leurs doctrines, leurs adeptes, leurs puissants soutiens, princes, rois, empereurs. C'est comme une interminable procession sortie de l'enfer et conduite par le démon à l'assaut de la cité de Dieu. A la suite de Simon le Magicien et des gnostiques, qui désolèrent l'Église autant que les persécuteurs païens, on voit paraître tour à tour, pour ne parler que des plus célèbres, Arius, Eutychès, Nestorius, Macédonius, Pélage, Mahomet, Zénon, Photius, Michel Cérulaire, les vaudois, les albigeois, les wicléfistes, les hussites, et cette nuée de sauterelles qui s'abattit sur le monde à la suite de Luther, Calvin et Jansénius. Tous, comme autant de serpents, usent leurs dents contre la pierre inébranlable ; tous, morts ou moribonds, attestent que jamais l'enfer ne prévaudra contre elle.

La force rationnelle n'est pas moins impuissante contre l'Église que la force matérielle : Alphonse le prouve par la *Réfutation des hérésies*. Certes, parmi les hérésiarques et leurs adeptes, il y eut de belles intelligences et même des hommes de génie. Mais, après avoir tourné le dos à la lumière, qu'ont-ils produit ? Disciples du Christ, ils ont nié sa divinité, l'unité de sa personne, la dualité de sa nature, et presque tous les dogmes qui dérivent nécessairement de son incarnation ; disciples de l'Évangile, ils l'ont corrompu par leurs interprétations ridicules et souvent indignes ; disciples des apôtres, ils ont rejeté toutes les traditions apostoliques pour leur substituer les inventions les plus fantastiques ; prôneurs enthousiastes

1. *Storia delle Eresie*, intento dell' opera, n° 1 et 4.

de la raison humaine et du libre examen, ils en ont fait sortir des monstres de doctrine qui révoltent la raison et épouvantent la conscience. Au fond ils n'ont aspiré qu'à détruire; ils n'ont fondé que l'école de la négation de tous les dogmes pour aboutir enfin à la négation du Christ rédempteur, à la négation même du Dieu créateur. Ils ont joué le rôle du nuage qui cherche à voiler le soleil, et qu'un rayon de cet astre suffit à dissiper. La lumière du divin soleil, dont aucune hérésie n'a pu soutenir ni ternir l'éclat, n'est-ce pas le triomphe de l'Église, et la preuve que la raison humaine révoltée ne peut rien contre la raison de Dieu?

L'Histoire des Hérésies, partout applaudie, mit fin aux travaux dogmatiques de notre saint. « Ce sera, écrivait-il le 20 août 1772¹, mon dernier grand travail. Avec mes soixante-dix-sept ans, je ne dois plus penser qu'à la mort. Je n'ai plus de santé, je ne tiens plus sur mes pieds, je passe mes jours dans le lit ou sur un fauteuil, et du reste ma tête ne me sert plus comme autrefois. Donc trêve aux matières scientifiques! Je n'écrirai plus que des opuscules de piété, comme je suis en train de le faire. » Il ajoutait quelques mois après : « Les médecins m'obligent à sortir en voiture matin et soir afin de prolonger un peu ma pauvre existence, de sorte que je ne puis plus travailler dix-huit heures par jour comme je le faisais autrefois. Seulement quand je réussis à dérober quelques minutes au soin de mon troupeau, je tâche de ne pas perdre de temps. J'ai reçu quatre fois le saint viatique, deux fois l'extrême-onction, et j'attends la mort de jour en jour². »

Certains travaux dogmatiques tenteront encore, nous le verrons, la plume du saint vieillard, mais il ne pourra plus leur donner une étendue aussi considérable. Du reste, son œuvre était à peu près complète. La *Vérité de la Foi* avait exposé la Théologie générale; et l'*Opera dogmatica*, les dogmes particuliers, sauf une lacune que venait de combler la *Réfutation des Hérésies*. La *Christologie* n'avait pas trouvé place dans l'*Opera dogmatica*, parce que les protestants ne s'étaient point attaqués au Verbe incarné, mais les erreurs d'Arius, de Nestorius et des monothélites sur la divinité de Jésus-Christ et les mystères relatifs à l'Homme-Dieu, lui fournirent l'occasion de traiter avec ampleur cet important sujet. Il l'épuisa pour ainsi dire, car il y revint, en terminant son ouvrage, à propos des opinions extravagantes du père Berruyer sur l'humanité sainte du Sauveur. Les cent pages qu'il écrivit pour les réfuter donnent de

1. *Corrispondenza speciale*, lettre du 20 août 1772.

2. *Ibid.*, lettre du 29 octobre 1772.

grandes lumières sur la personne et les actes de Jésus-Christ. « Je n'ai épargné, écrit-il à Blasucci, ni Berruyer ni ses défenseurs, car vraiment il y a là trop d'erreurs pernicieuses contre la foi. Ce travail pourra déplaire, mais qu'importe? Si mon père selon la chair eût altéré quelque dogme de notre sainte religion, j'aurais combattu mon père. »

Qu'il nous soit permis de dire, comme conclusion de ce chapitre, que l'évêque de Sainte-Agathe, si célébré pour sa Théologie morale, ne l'est pas assez pour sa Théologie dogmatique, ou, si l'on veut, polémique. Des sept volumes qui la contiennent, on peut affirmer ce que le célèbre évêque américain Mullock dit de l'*Histoire des Hérésies* : « En peu de pages, le saint déploie une somme énorme de connaissances théologiques. Il n'est aucune hérésie qu'on ne puisse réfuter au moyen de cet ouvrage. Et non seulement il nous fournit des armes abondantes contre les hérésies qu'il nous faut combattre tous les jours sur la présence réelle, la justification, l'autorité de l'Église, mais contre celles qui traitent des matières les plus ardues, comme la grâce, le libre arbitre, la procession du Saint-Esprit, le mystère de l'Incarnation. Pélagianisme, calvinisme, jansénisme, y sont dépouillés de leurs subtilités et terrassés. La doctrine de l'Église y est pleinement vengée. Tous ceux qui étudient les sciences sacrées devraient regarder cet ouvrage comme la somme ou le manuel de la Théologie polémique ¹. »

1. *The History of Heresies*, 2^e édit. Dublin, 1857, Préface.

CHAPITRE VII.

LE BON PASTEUR.

1769-1773

L'évêque et ses prêtres. — Les *Dominicales*. — La *Traduction des Psaumes*. — Vigilance du pasteur. — Séminaristes et ordinands. — Visites pastorales. — Répression des abus et des scandales. — Les pécheresses converties. — Soins des pauvres, des malades et des prisonniers. — Cinq soldats déserteurs. — Les prédications du saint. — Missions générales. — *Réflexions sur la Passion*. — La fête de la Sainte-Croix. — Une extase à l'autel. — Prophéties et miracles. — Les aventures de Vertucci. — Troisième relation de l'évêque sur son administration.

En voyant le saint évêque multiplier ses savants ouvrages, certains critiques se demandaient si sa grande préoccupation du bien général ne lui faisait pas oublier le bien particulier de son diocèse. Avant tout, disaient-ils, le pasteur se doit à son troupeau. Villani se fit l'écho de ces observations, mais la conscience d'Alphonse, pourtant si délicate, ne s'en émut point. « Je ferai remarquer à mes censeurs, répondit-il, que des évêques connus pour leur grande sollicitude pastorale ont prêché et publié des ouvrages tout en gouvernant leur diocèse. Saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint François de Sales, m'ont donné l'exemple. Je vis enfermé dans ma cellule, je ne m'entretiens avec personne. et personne ne recherche ma conversation, fort peu agréable du reste. Je fais trois oraisons par jour, une heure d'action de grâces après la messe, une lecture spirituelle. Et quand j'ai expédié les affaires courantes, s'il me reste du temps, je l'emploie à des travaux qui me paraissent utiles. »

Cependant, comme s'il eût à se disculper, le saint ajoute : « Les livres que j'ai fait imprimer depuis mon épiscopat sont, au moins pour la plupart, utiles sinon nécessaires aux prêtres et aux fidèles de mon diocèse. » Et en effet si l'évêque doit l'instruction aux pasteurs comme aux ouailles, quel bien n'a-t-il pas fait à ses prêtres

par ses ouvrages de morale, de dogme et d'ascétisme? Que de volumes accumulés pour en faire de bons confesseurs, d'utiles prédicateurs, des pasteurs selon le cœur de Dieu! Il était du reste fortement persuadé qu'il se devait avant tout à ses prêtres, et c'est pourquoi, à l'époque où nous sommes arrivés, il écrivit à leur intention deux nouveaux ouvrages, pour les aider l'un à bien prêcher, et l'autre à bien prier.

Le premier contient un cours de *Sermons* pour tous les dimanches de l'année. Ces sermons se composent des riches matériaux rassemblés par lui et utilisés dans ses missions. L'amour et la crainte s'y unissent pour entraîner les âmes aux pieds de Dieu, malgré le monde et les vices qui les sollicitent au péché. Il y a dans ce volume tous les sujets, et l'on peut dire les seuls sujets qui convertissent. Qui les prêchera en s'aidant des pensées de saint Alphonse fera inmanquablement une profonde impression sur les auditeurs. Qui les dédaigne pourra faire du bruit, mais produira peu de fruit. C'est en toute vérité que le censeur royal a pu dire de notre saint à propos de cet ouvrage : « Avant d'être évêque il a parcouru nos provinces en semant partout la divine parole; et maintenant que Dieu l'a placé à la tête d'un diocèse, l'illustre prélat, non moins distingué par sa science que par sa piété, fait imprimer ses sermons afin d'être utile à toute l'Italie par ses prédications vraiment apostoliques. »

Mais s'il ne cessait d'enseigner à ses prêtres l'art de bien prêcher, Alphonse tenait bien plus encore à leur apprendre l'art de bien prier. Le livre « qui prie toujours », comme dit Joseph de Maistre, c'est le psautier. Sept fois par jour les ministres de Dieu le prennent en main pour s'associer aux chœurs angéliques et offrir au Seigneur des louanges dignes de lui. Or, se disait l'évêque, combien d'ecclésiastiques, de religieux, de religieuses, obligés à réciter l'office, et pour qui le livre des psaumes reste un livre fermé! Le sens sublime de ces célestes cantiques leur échappe totalement. Donc, en 1773, il entreprit de traduire les Psaumes en langue vulgaire, et d'expliquer les passages obscurs au moyen de simples notes. Laisant à d'autres le soin d'approfondir les questions philologiques et historiques, il ne poursuivit qu'un but : rendre les psaumes intelligibles, comme le déclare la Dédicace à Clément XIV : « J'ai voulu venir en aide à tous ceux qui récitent l'office divin. Parmi eux, il s'en trouve beaucoup qui, peu familiers avec la langue latine, ne comprennent ni les mots ni le sens des psaumes, lesquels d'ailleurs offrent souvent de si grandes difficultés que les doctes eux-mêmes ne parviennent pas à les éclaircir; j'ai donc travaillé de mon mieux à

rendre ces prières intelligibles à tous, afin qu'on les récite avec plus d'attention. »

Les difficultés de ce travail, qu'il n'avait pas prévues dès l'abord, faillirent l'accabler. « J'y ai consacré plus d'une année, dit-il, et avec des peines incroyables. Il y a pour perdre la tête au milieu de tous ces commentateurs dont chacun présente son sens particulier. Souvent je restais des heures en suspens devant un verset sans savoir à quel parti m'arrêter ni à quel interprète donner la préférence. J'adoptais enfin le sens le plus généralement admis et le plus conforme à la Vulgate. Du reste, on doit reconnaître que certains versets restent enveloppés d'une mystérieuse obscurité. Sans une illumination particulière de l'Esprit-Saint, nulle intelligence créée n'en saurait sonder la profondeur. »

Le saint docteur a-t-il réussi là où tant d'autres ont échoué ? Voici l'opinion du chanoine Massa, professeur de théologie, qui fut chargé par l'archevêque de Naples de reviser le livre. « Considérant l'inattention avec laquelle nombre de clercs, par suite de l'ignorance, récitent la divine psalmodie, le très vénérable M^{sr} de Liguori a voulu remédier à ce mal par ce travail sur les psaumes. Ni son âge avancé, ni l'affaiblissement de sa santé, ni les labours de l'épiscopat n'ont pu arrêter les efforts de son zèle et de sa piété. Il a réussi à nous donner une œuvre de tous points admirable. Dans cette traduction des psaumes, il explique avec tant de clarté les passages les plus obscurs, il en dévoile si bien les profondeurs cachées que, sans rien ôter à la pureté de la parole inspirée, il illumine l'esprit et enflamme le cœur de tous ceux qui la lisent. » Le censeur royal, Benoit Cervone, s'unit au reviseur ecclésiastique pour combler d'éloges l'heureux traducteur. « Tout le monde sait, dit-il, les immenses travaux entrepris pour la religion et l'Église par cet évêque des premiers siècles ; mais n'eût-il accompli que cette dernière œuvre, il laisserait un nom immortel. » Le poète Maffei, qui avait traduit le psautier en vers italiens, félicita chaudement l'évêque de Sainte-Agathe : « Votre travail sera béni de Dieu, lui dit-il, parce que vous avez écrit pour les ignorants qui trop souvent *demandent du pain sans trouver l'homme qui consente à le leur rompre*. Je me réjouis surtout de voir avec quelle fidélité vous suivez le sens littéral, l'accompagnant toujours des réflexions morales et spirituelles qui en dérivent, mais sans l'étouffer sous la fausse érudition et les spéculations plus fausses encore dont n'a nullement besoin la simplicité du verbe divin, *plus pénétrant que le glaive à deux tranchants*. »

En plaidant la cause du doctorat de saint Alphonse, l'avocat a fait de la *Traduction des Psaumes* un éloge plus significatif encore. « Certainement, dit-il, Dieu prêta son assistance à l'écrivain, *adstitit profecto illi scribenti Deus*. Il remarque lui-même que beaucoup de versets sont tellement impénétrables que, *sans une illumination particulière de l'Esprit-Saint*, on ne saurait en découvrir le sens caché. Or il a, dans sa traduction, si heureusement vaincu toutes les difficultés, que le lecteur peut croire qu'il n'en existe aucune. Ceux-là seuls comprendront ce prodige, qui ont médité les psaumes et pâli sur leurs innombrables commentaires¹. »

En travaillant ainsi pour le clergé du monde entier, l'évêque de Sainte-Agathe travaillait avant tout à instruire et à édifier les prêtres de son diocèse. Quant aux autres devoirs du pasteur, jamais la composition de ses nombreux ouvrages ne l'induisit à les négliger. A Arienzo comme à Sainte-Agathe, il s'occupait avec soin de tous les détails de l'administration diocésaine, malgré sa maladie et l'infirmité qui en fut la suite. On se le représente volontiers comme un reclus, étranger au monde, et ne conversant qu'avec les livres : c'était, au contraire, l'homme le plus accessible que l'on connût. « Ainsi que Job, dit Tannoia, il n'avait plus que la peau sur les os, il ne lui restait qu'un souffle de vie, mais ce dernier souffle, il voulait l'employer au salut de ses diocésains. » Afin d'être à la portée de tous, il habitait une chambre de facile accès où chacun pouvait l'aborder et l'entretenir librement. C'est là qu'il prenait ses repas, étudiait, composait, et donnait audience à tout venant. La porte était toujours ouverte, sauf le temps de ses exercices spirituels. Assis dans son fauteuil ou couché sur son pauvre lit, toujours serein, toujours d'humeur égale, il recevait les visiteurs, gentilshommes ou mendiants, avec bonne grâce et affabilité. Jamais il ne manifestait la moindre impatience, fût-ce à l'égard des plus importuns. Cette imperturbable possession de lui-même, dit un de ses familiers, nous étonnait et nous confondait.

Chaque jour il traitait des affaires ou des besoins du diocèse. Le vicaire général exécutait ses ordres sans aucun respect humain, qu'il s'agit des seigneurs ou des ministres : aussi Tanucci ne l'avait-il qu'en médiocre estime. « L'évêque est un saint, dit-il un jour, mais son vicaire est indigne du poste qu'il occupe. » Ce propos fut rapporté au bon vieillard qui répondit : « Tanucci a dit en une phrase deux faussetés : je ne suis pas un saint, et mon vicaire

1. *Informatio causæ*, § 38.

est un homme très digne, car il ne fait que suivre mes instructions. »

Il n'était pas de jour qu'il n'expédiait ou ne reçût des messages, soit pour réparer quelque désordre, soit pour se procurer certaines informations. Sa vigilance redoublait dans ses dernières années. Comme un homme pressé d'arriver au but, il accélérail son pas pour l'atteindre plus rapidement. Au moindre scandale qu'on lui signalait, il perdait appétit et sommeil. Il examinait et consultait jusqu'à ce qu'il eût trouvé le moyen d'y remédier. Les curés, les vicaires forains étaient appelés à chaque instant : « Mes chers amis, leur disait-il, vous voyez quel est mon état : si vous manquez de vigilance ou si vous omettez de m'avertir quand vous découvrez quelque dérèglement, vous serez responsables de tout le mal qui se fera, et dès maintenant je vous avertis que je vous accuserai au tribunal de Dieu. » S'il apprenait par hasard qu'un curé insouciant laissât s'introduire quelque abus dans sa paroisse, négligeât l'enseignement catéchistique aux enfants, la prédication au peuple, ou les soins dus aux mourants, il ne lui épargnait pas les réprimandes. On lui annonça un jour qu'un pauvre campagnard était mort sans sacrements, et cela, disait-on, par la faute du curé. Alphonse allait informer et sévir, quand ce dernier lui envoya une lettre pour se justifier. « Il est vrai, lui répondit l'évêque, que l'on vous incrimine; nous examinerons sérieusement l'affaire dont il s'agit, et justice sera faite, soyez-en sûr¹. » Heureusement pour l'accusé, son innocence fut reconnue.

Le saint vieillard s'intéressait aux élèves du séminaire plus vivement encore, s'il est possible, que pendant sa résidence à Sainte-Agathe. Outre les notes qu'il envoyait chaque semaine, le père Caputo devait très souvent se rendre à Arienzo pour examiner avec le prélat la conduite des séminaristes. Les manquements tant soit peu graves étaient sévèrement réprimés. « Il y aura toujours des brebis boiteuses, disait le saint, mais il faut s'efforcer de les faire marcher droit. » Sa vigilance s'exerçait spécialement sur ceux qui venaient dans leur famille pour raison de santé. Il les recommandait à leur curé ou à quelque bon prêtre de l'endroit. S'il recevait de mauvais renseignements sur leur conduite, il les avertissait, et, s'ils ne se corrigeaient pas, il les congédiait. Aussi les séminaristes craignaient-ils plus l'évêque malade que l'évêque bien portant. Soupçonnant que certains élèves ne se disaient indisposés que pour vivre hors du séminaire, il écrivit au supérieur, qui avait les mêmes

1. Lettre du 10 mars 1773.

doutes : « Je les ai mandés près de moi, et j'ai trouvé que quelques-uns ont réellement besoin de bains ou d'autres remèdes, mais certains m'ont laissé bien perplexé. Je vais écrire à tous, même aux étrangers, que, hors le cas de maladie bien avérée, ils doivent rentrer au séminaire, sous peine d'être congédiés. » Du reste, personne ne se préoccupait plus que lui de la santé des élèves. Comme il était ennemi des vacances en famille, il voulait qu'ils trouvassent au séminaire les délassements dont ils avaient besoin, qu'on les fit sortir soir et matin, et, pendant les grandes chaleurs, au moins une fois le jour. « Pour cela, écrivait-il au supérieur, n'épargnez aucune dépense et réglez-vous selon les conseils de la prudence. »

De même sa vigilance à l'égard des ordinands et des confesseurs croissait avec les années et l'expérience. « Jusqu'à la fin de son gouvernement, dit le curé Bartolini, son zèle relativement aux examens ne se lassa jamais. Confesseurs et ordinands devaient le subir en sa présence. » De tous il exigeait une science véritable et une conduite irréprochable. « L'ignorance, affirmait-il, les rend inutiles, et l'inconduite nuisibles. » Plus il avançait en âge, plus il se montrait sévère : « Je ne veux pas, disait-il, faire pleurer mon successeur. » Un diacre l'inquiétait par ses légèretés. Après l'avoir averti plusieurs fois sans obtenir aucun amendement, il refusa de l'élever au sacerdoce malgré ses larmes, les supplications de ses parents, et l'intercession de personnages influents.

On a vu quelle importance Alphonse attachait aux visites pastorales. La maladie lui ôta les forces, mais non le cœur, qui suppléa à tout. Le 2 juillet 1769, un an après le coup qui l'avait comme anéanti, il se fit conduire à la collégiale d'Arienzo pour ouvrir la visite. Les habitants ne se lassaient pas de contempler ce vieillard amaigri et exténué qui s'avançait vers l'église soutenu par ceux de sa maison. Ils ne purent retenir leurs larmes quand, après avoir adoré le saint Sacrement, il leur adressa une exhortation aussi paternelle qu'émouvante sur nos devoirs envers Jésus-Christ. Cette visite mémorable terminée, le chancelier l'enregistra en ces termes : « Le 2 juillet 1769, fête de la bienheureuse Vierge, l'Illustrissime et Révérendissime évêque, malgré son état habituel d'infirmité, s'est rendu après vêpres dans l'insigne collégiale de la cité. S'étant revêtu des ornements épiscopaux, il baisa la croix que lui présenta le révérend archiprêtre; puis, il s'avança dans l'église, fit un discours au peuple, et reçut tous les assistants au baisement de l'anneau. » Chaque année le saint évêque continua de faire la visite à la collégiale et aux paroisses voisines. « La greffe la plus florissante,

disait-il, s'épuise bien vite si le tronc n'est pas émondé de temps en temps. Les rejetons sauvages que ce tronc produit naturellement mangent la sève. De même, dans la culture des âmes, si vous ne retranchez les abus que la nature produit d'elle-même, le bien greffé par l'Esprit-Saint ne peut que dépérir. De là, nécessité pour le pasteur de visiter la paroisse afin de greffer, mais aussi d'émonder. »

Dans l'impossibilité où il se trouvait de visiter personnellement les paroisses éloignées, il déléguait à cet effet son grand vicaire, et lui recommandait spécialement les pauvres, les veuves, et les âmes que l'indigence exposait à perdre Dieu et à se perdre elles-mêmes. Sur le rapport du visiteur, il prenait les mesures nécessaires pour promouvoir le bien et remédier aux abus, sans respect humain ni acception de personnes. En 1770, ayant appris que les chanoines de Sainte-Agathe ne tenaient pas assez compte des prescriptions déjà édictées sur la manière de se vêtir, sur la discipline du chœur, et en particulier sur les règles à observer dans la récitation de l'office divin, il renouvela, par une ordonnance particulière les dispositions prises précédemment. — Plusieurs fois il avait demandé au curé de Bucciano d'agrandir son église, devenue insuffisante. Celui-ci, pour s'épargner l'embarras et les dépenses, faisait la sourde oreille. En 1773, l'évêque lui donna un mois pour acheter le terrain et commencer la bâtisse d'une église plus vaste et plus digne.

La vieillesse n'avait pas éteint l'ardeur de son zèle contre les pécheurs scandaleux. Après les avertissements paternels, il les livrait au bras séculier. Il recourait aux seigneurs, aux ministres et même au roi, qui l'aidaient à en délivrer le pays. Il agissait avec promptitude, car il ne goûtait plus un instant de repos tant que le mal n'était coupé dans sa racine. « Vous ne m'avez pas encore ôté cette épine du cœur, écrivait-il au curé de Sainte-Marie de Vico. Je veux que ce soir même vous recouriez au gouverneur. Par charité, faites-moi connaître aussitôt la réponse, si vous voulez que je retrouve le sommeil. Quand il s'agit de pareils scandales, je me crois responsable de tous les péchés que je n'empêche pas et que je puis empêcher¹. »

Un prêtre avait joué un rôle dans une comédie de salon. Sans tenir compte des observations très sérieuses du vicaire général, il reparut trois ou quatre fois sur la scène au palais du prince de la Riccia. Le 11 octobre 1768, au plus fort de sa maladie, Alphonse écrivit au prince : « Ce prêtre mérite une pénitence grave en raison

1. Lettre du 6 septembre 1770.

du scandale qu'il a donné au public. Il ne rougit pas de paraître le soir sur la scène et le matin à l'autel. Néanmoins, comme il a commis cette inconvenance dans le palais même de Votre Excellence, je n'ai pas voulu le châtier sans vous prévenir. Vous comprenez trop bien les exigences de l'état sacerdotal pour vouloir que je laisse impunie une désobéissance de cette gravité. » Le prince de la Riccia ne voyait sans doute rien de condamnable dans l'équipée du prêtre-comédien, mais il aurait eu mauvaise grâce à s'opposer à la correction, car il était un de ceux qui prêtaient main-forte au saint évêque quand il s'agissait de réprimer un désordre.

Alphonse poursuivait à outrance les blasphémateurs. Un de ces maudits, qui pullulent en Italie, se montrait plus effronté que les autres. L'évêque ne savait comment l'entreprendre : il le fit prier un jour par son serviteur Alexis de passer chez lui, laissant entendre qu'il avait un renseignement à lui demander sur le prix des grains. Benvenuto (c'était son nom) courut au palais, ne se doutant nullement de la scène qui l'attendait. « Malheureux, lui dit Alphonse, ce n'est pas le prix du grain que j'ai à vous demander, j'ai à vous faire rendre compte des blasphèmes que vous vomissez journellement contre Dieu et ses saints. » Et il le menaça de la prison s'il ne se corrigait de sa criminelle habitude. La façon porta coup. Benvenuto prit peur, se convertit, et ne proféra plus un seul blasphème. Depuis lors, quand il apercevait le serviteur Alexis, il lui demandait en souriant si son maître était suffisamment renseigné sur le prix des grains. Il mourut peu après dans des sentiments de vive componction.

Jusqu'à sa mort le zélé pasteur fit une guerre sans merci aux femmes de mauvaise vie. Après les avoir averties, il leur donnait le choix entre la conversion, ou la prison et l'exil. Chaque année, plusieurs de ces malheureuses étaient ainsi livrées à la vindicte des lois. Deux d'entre elles avaient entrepris de séduire successivement tous les jeunes gens d'Arpaia. Le 7 février 1770, l'évêque écrivit au prince de la Riccia : « Le scandale n'a plus de bornes, et il n'y a nul espoir d'amendement. C'est une épine qui me perce le cœur. Ne sachant quel remède apporter à un mal aussi grave, je recours une fois encore à votre bras puissant. Écrivez, je vous prie, une lettre pressante au gouverneur, afin que par la prison ou la déportation il mette fin à cet abominable scandale. Pardonnez-moi mes importunités, mais il s'agit de la gloire de Dieu, que Votre Excellence a tant à cœur. » Les deux femmes furent emprisonnées, puis exilées comme absolument incorrigibles.

Impitoyable à l'égard de ces pécheresses obstinées, le saint était

plein de miséricorde à l'égard des repenties. Il pleurait de joie à la pensée qu'une de ces brebis perdues était rentrée au bercail. Il dépensait des sommes considérables en subsides mensuels pour aider celles que l'indigence aurait pu reconduire au crime. Une de ces malheureuses qu'il avait fait exiler revint, après onze ans, dans le diocèse. Il écrivit à son curé le 3 décembre 1774 : « Faites-lui savoir en mon nom que, si désormais elle se conduit bien, je lui donnerai six carlins tous les mois; mais je veux auparavant m'assurer de sa persévérance. » — Une autre, au grand désespoir de sa mère, s'était abandonnée à tous les désordres. Réduite enfin à la dernière misère, elle avait trouvé un refuge à la maison des Incurables de Naples. Alphonse, qui ne la perdait pas de vue, la recommanda au prêtre qui desservait cet établissement. Le malheur et la maladie ouvrirent les yeux à cette infortunée. Elle pleura ses égarements comme une autre Madeleine. Vivement ému lui-même en apprenant cette nouvelle, Alphonse fit venir la mère et lui promit de subvenir aux besoins de la convertie : « La pauvre mère viendra chercher sa fille, écrit-il à Salvatore Tramontana. Je lui ai promis un secours mensuel. La malheureuse est dans le plus grand dénûment. Il faudra la vêtir de la tête aux pieds. Ayez la charité d'y pourvoir à mes frais bien qu'avec le moins de dépenses possible ¹. » Le grand vicaire et les curés d'Arienzo attestèrent au père Tannoia que le bon pasteur soutenait ainsi de ses deniers des centaines de ces filles repenties pour les empêcher de reprendre leur honteux métier et de redevenir ainsi pour les jeunes gens des causes de perdition.

Après les pécheurs, qui doivent être avant tout l'objet de la sollicitude et de la commisération de l'évêque, les pauvres et les malades avaient toujours été ses privilégiés. Plus il avançait dans l'union divine, plus il s'affectionnait aux membres souffrants de Jésus-Christ. S'il vivait très pauvrement, c'était afin de donner davantage aux indigents. Pour les secourir, il se serait volontiers ôté le pain de la bouche. Un jour qu'il prenait à Arienzo son chétif repas, il entendit la voix plaintive des mendiants qui stationnaient sans cesse autour de son palais. Aussitôt les larmes lui vinrent aux yeux, il rejeta le plat qui était devant lui, ôta sa serviette, et, se levant de table, il dit au frère qui le servait : « Comment voulez-vous que je continue à manger pendant que ces malheureux demandent un morceau de pain? Portez-leur de quoi apaiser leur faim, ou bien donnez-leur cette *minestra*. »

1. Lettre à D. Salvatore Tramontana, 1769.

Au début de sa maladie, sa plus grande privation était de ne plus pouvoir visiter les infirmes. Il chargea le frère Romito et le serviteur Alexis de leur porter les aumônes ordinaires. Mais quand il fut sur pied, on le trouva bien vite à leur chevet. Les habitants d'Arienzo contemplaient avec émotion ce saint vieillard s'en allant, à peine convalescent, visiter et consoler des personnes bien moins souffrantes que lui. « A mon retour de Sicile, en 1773, écrit le père Mancusi, je fus saisi d'admiration quand je vis Monseigneur se traîner avec des peines infinies auprès des malades. Il était alors âgé de soixante-dix-sept ans, perclus et tellement faible que, pour monter en voiture ou en descendre, il avait besoin de mon bras et de celui de son domestique. Je ne pouvais voir ce prélat vénérable entrer dans les plus pauvres chaumières ni entendre ses charitables exhortations sans verser des larmes d'attendrissement. « Monseigneur, lui disais-je après une de ces visites, vous êtes réduit à un si pitoyable état que deux médecins sont obligés de vous donner leurs soins journaliers, et voilà que vous affrontez des fatigues vraiment excessives pour aller voir ces pauvres gens! — Quelle belle charité serait la mienne, me répondit-il, si je ne savais supporter quelque incommodité pour le bien du prochain! Un évêque a des obligations bien plus grandes que tout autre chrétien, même que tout autre ecclésiastique. Le pasteur vigilant n'oublie pas les brebis malades : elles ont plus besoin de ses soins que toutes les autres. »

« Et ces visites, continue le pieux narrateur, n'étaient pas stériles. La vue de leur évêque défaillant et si compatissant faisait plus d'impression sur les malheureux que les plus éloquents discours. Il les exhortait doucement à la patience, leur apprenait à considérer tous les maux de cette vie comme venant de Dieu en expiation de nos péchés, et les disposait ainsi à recevoir les sacrements. Il ne manquait jamais de les exciter à la confiance envers Marie, et leur laissait l'image de cette bonne Mère pour les consoler et une aumône pour adoucir leur misère. Je ne passai qu'un temps très court à Arienzo, et trois fois je fis ainsi avec lui le tour du pays. »

S'il s'agissait de quelque malade tourmenté par le scrupule ou victime d'un accident quelconque, il quittait tout et se rendait à l'instant même, comme un bon père, auprès de son enfant affligé, afin de lui porter secours ou de le disposer à faire une bonne confession. Il lui arriva même à cette occasion une aventure assez singulière. Des fenêtres du palais épiscopal il s'aperçut un jour qu'un prêtre sortait de la collégiale, portant le saint viatique. « Qui donc va recevoir les derniers sacrements? demanda-t-il. — Peccatore,

lui répondit-on. » A ce mot de *Peccatore*, Alphonse s'imagina qu'il s'agissait d'un grand pécheur à qui le peuple avait donné ce surnom comme on avait appelé Madeleine *peccatrice*, la pécheresse. Là-dessus il se trouble, s'effraie, et veut savoir quels signes de repentir a donnés cet insigne pécheur. Un chanoine s'aperçoit du quiproquo, et lui dit : « Il s'appelle *Peccatore*, mais cela ne l'empêche pas d'être un parfait honnête homme. » Cette parole ne le rassura qu'à moitié. Il se traîna comme il put jusqu'à la maison du malade et ne retrouva son calme qu'après avoir constaté que *Peccatore* était en effet un excellent chrétien. Il l'excita à la résignation, lui promit de le secourir dans tous ses besoins, le bénit affectueusement, et retourna content à l'évêché, où l'on riait encore de sa méprise.

Le saint évêque avait aussi grande pitié des prisonniers. Souvent il allait les visiter dans leurs cachots pour les encourager, les exhorter à la résignation, et soulager leurs misères. Tous les samedis il distribuait cinq grains à chacun, jusqu'au jour où on l'avertit que ses honnêtes clients profitaient de cette aumône pour se livrer au jeu. Au lieu d'argent, il leur fit alors des dons en nature. Les prisons d'Arienzo regorgeaient de détenus, et personne n'y entendait la messe, même le dimanche, car il n'y avait ni chapelle ni service religieux d'aucune sorte. L'évêque obtint des autorités l'érection d'une église où les hommes et les femmes, placés séparément, pussent entendre la messe, assister à l'istruzione, et recevoir les sacrements. Il devint ainsi le grand bienfaiteur des prisonniers tant pour l'âme que pour le corps.

Parmi eux se trouvaient parfois de pauvres gens, condamnés plus ou moins justement. Un malheureux homme de Sainte-Marie de Vico, Dominique Carchia, était en prison depuis trois mois pour un délit de contrebande. Il y tomba malade et recourut à la charité du saint. Comme il s'agissait de contrebande de sel, Alphonse écrivit le 23 février 1769 à don Carlo Pavone, administrateur des salines, cette lettre touchante, où il épanche son cœur dans un cœur ami : « Mon cher Charles, je vous prie de libérer cet homme, car il meurt de faim et de misère. Il est dans le plus complet dénûment et ne vit que d'aumônes. Par égard pour moi, vous le graciez, vous ne laisserez pas mourir au cachot un innocent, car on m'assure qu'il fut arrêté par suite d'une fausse dénonciation. Tenez compte de ma supplique, mon cher Charles, et je ne cesserai de vous recommander à Dieu. » L'administrateur lui ayant demandé un certificat du médecin, Alphonse le lui envoya avec ce petit

mot : « Pour toute réponse mettez en liberté mon vieux protégé, vous ne sauriez faire un plus bel acte de charité. Je le soutiens de mes aumônes, mais je ne puis remédier au malaise de la prison. Donnez-moi la consolation de le voir libre. Vraiment j'aurais trop à souffrir si j'apprenais qu'il est mort en prison, privé peut-être de tout secours spirituel. »

Un autre malheureux fut surpris par les sbires ayant sur lui quelques feuilles de tabac. Ceux-ci voulurent l'incarcérer pour délit de contrebande, mais il réussit à s'échapper de leurs mains et s'enfuit dans une église. Sans égard au droit d'asile, les sbires l'arrachèrent à son refuge et le traînèrent en prison. A cette nouvelle, l'évêque appelle son grand vicaire et envoie son majordome réclamer la restitution du prisonnier. « Dressez immédiatement l'acte d'excommunication, leur dit-il. Il s'agit d'immunité, et pour faire respecter le droit de l'Église, je vendrais ma mitre s'il le fallait. » Il ne s'apaisa qu'en voyant arriver le prisonnier dans sa chambre, et après avoir reçu l'assurance qu'il ne serait passible d'aucune peine.

A l'occasion de ce même droit d'asile, son âme se trouva un jour singulièrement à l'étroit entre la justice et la charité, qui réclamaient également satisfaction. En l'année 1772, cinq soldats déserteurs, aggravant leur faute, tournèrent leurs armes contre les officiers mis à leur poursuite. Deux de ces révoltés furent tués, et les trois autres n'échappèrent à la mort qu'en se réfugiant dans une petite église de campagne. Après le procès, qui aboutit naturellement à une condamnation capitale, le jugement fut envoyé à l'évêque, et l'on s'en remit à lui pour décider si l'église où s'étaient abrités les coupables comptait, d'après le concordat, parmi celles qui jouissaient du droit d'asile. Or l'église en question n'avait pas ce privilège. On n'en conseillait pas moins à l'évêque de le lui reconnaître afin de sauver les trois condamnés. Abhorrant jusqu'à l'ombre du mensonge, il rejeta cette proposition; d'un autre côté, répondre négativement, c'était signer la mort de ces infortunés. Un combat terrible s'engagea au fond de son âme entre la justice qu'il ne pouvait frustrer de ses droits, et la charité qui faisait valoir les siens. Ne sachant comment sortir de cette impasse, il ne donna aucune réponse. Le délai légal expiré, un officier vint réclamer les pièces du procès et annoncer que les trois prisonniers allaient subir leur peine. « Il n'y a donc pas moyen de les sauver? demanda l'évêque, ému jusqu'aux larmes. — Monseigneur, répondit l'officier, il n'y a que votre médiation qui puisse désarmer la justice. — En ce

cas, reprit Alphonse, restez chez moi jusqu'au retour du courrier de Naples. » Et il congédia tout le monde. Alors, après une fervente prière, il écrivit sous l'inspiration de son bon cœur plusieurs suppliques destinées au marquis Tanucci, au ministre de Marco, à don Antoine de Rio, ministre de la guerre. Il y sollicitait avec les plus vives instances la grâce des condamnés, puis ajoutait : « Qu'ils soient punis, mais qu'ils aient la vie sauve. Je vous le demande pour l'amour de Jésus et de Marie. Si vous me refusez, c'est ma propre vie que vous mettez en danger, car, tout perclus que je suis, je me trainerai jusqu'à Naples pour me jeter aux pieds du roi. » Il obtint plus qu'il ne demandait : on accorda aux trois déserteurs une grâce pleine et entière. Trois jours après, par ordre des ministres, ils allèrent à Arienzo, accompagnés d'un officier, remercier leur sauveur. Alphonse ne se sentait plus de joie. Il fit aux soldats des remontrances paternelles, les exhorta vivement à ne plus manquer aux devoirs de leur profession, et voulut qu'ils restassent deux jours auprès de lui pour se remettre en grâce avec Dieu par une bonne confession. Il les renvoya aux ministres avec des lettres de profonde gratitude. Au procès de béatification¹, le prêtre Clément Crisci raconta ce fait, « qui excita, dit-il, l'admiration générale. En voyant le singulier amour du serviteur de Dieu pour la justice et en même temps la tendresse de sa charité, tous comprirent la haute estime dont il jouissait à cause de sa sainteté. »

L'évêque de Sainte-Agathe resta donc jusqu'à la fin de son gouvernement le gardien vigilant de son troupeau, et l'on pourrait dire de chacune de ses brebis, car on remplirait un volume des menus détails qui prouvent jusqu'où s'étendait sa paternelle sollicitude. Mais ce qui montre plus que tout le reste combien il aimait ce troupeau confié à ses soins, c'est l'incomparable dévouement avec lequel il continua, malgré ses graves infirmités, à lui distribuer le pain de la parole de Dieu.

Tout autre que l'héroïque vieillard se serait certainement cru dispensé du ministère de la prédication, mais la charité du Christ et l'amour des âmes ne lui permirent pas de se taire. A peine eut-il repris un peu de force qu'il oublia pour ainsi dire le coup qui l'avait brisé. Le dimanche, il se faisait conduire dans l'une ou l'autre paroisse, là surtout où, à l'occasion de quelque fête, il y avait concours de peuple. Ses gens le descendaient de voiture et le portaient en chaire. En vain les assistants cherchaient à contempler son visage,

1. Procès ordinaire de Sainte-Agathe, fol. 308.

car sa tête restait forcément inclinée sur sa poitrine. Ils n'entendaient que sa voix affaiblie, mais toujours pénétrante, et ne voyaient que ses bras tendus vers eux comme pour les attirer à lui; et cependant ils restaient des heures entières au pied de la chaire, captivés par l'onction de sa parole, et plus encore peut-être par le touchant spectacle qu'ils avaient sous les yeux.

Chaque année, quand revenait la solennité du samedi-saint, il annonçait au peuple la fête de Pâques, et conjurait tous ses enfants de ressusciter avec Jésus-Christ. A cette occasion il ne manquait jamais de rappeler à tous le devoir pascal, pressant les retardataires de le remplir au plus tôt, surtout si leur conscience était chargée de quelque péché grave.

Pénétré de l'obligation qu'ont les curés d'enseigner la doctrine chrétienne à tous les fidèles, il revenait à chaque instant sur ce grave devoir de la prédication aux adultes et du catéchisme aux enfants. De plus, fidèle à son programme, tous les deux ou trois ans il faisait prêcher la mission dans toutes les paroisses du diocèse, même dans les villages et les hameaux. En 1768, au moment de sa mortelle agonie, il écrivait au père Villani : « Par la grâce de Dieu, j'ai réglé les missions pour tout le diocèse. Il me reste le village de Lajano, peu distant de Sainte-Agathe, village composé de campagnards et de gens simples. Vous devrez envoyer sans faute deux ou trois de nos pères prêcher cette mission à l'époque du carnaval ou pendant le carême. » Trois ans après, nouvelle mission générale, à laquelle prirent part des religieux de tous les ordres, des missionnaires de toutes les congrégations. Lui-même s'occupa du logement des missionnaires, spécifia le nombre de prédicateurs nécessaires à chaque paroisse, et prescrivit les moyens à prendre pour assurer le succès.

En même temps qu'il travaillait ainsi à convertir les pécheurs, il s'efforçait de conduire les justes à la vraie sainteté. De là un nouvel ouvrage, qui parut en 1773 sous ce titre : *Réflexions sur la Passion de Jésus-Christ*. « J'ai souvent écrit sur la Passion, dit-il, et cependant je ne crois pas inutiles ces nouvelles *Réflexions*, qui me sont venues à l'esprit ou que j'ai puisées dans divers auteurs. J'ai composé ce livre pour les âmes pieuses, et surtout pour mon propre avantage. Mes soixante-dix-sept ans m'avertissent de me préparer au jour prochain de la reddition des comptes. C'est pourquoi je lis de temps en temps quelques-unes de ces pensées, j'en fais le sujet de mes pauvres méditations, afin que la mort, quand elle viendra me saisir, me trouve appliqué à considérer Jésus cru-

cifié, ma seule espérance. » Et afin de pénétrer tous les cœurs des sujets qu'il traite, il les présente sous toutes les formes : c'est une *Octave de Méditations sur la Passion*; ce sont des *Considérations sur la Passion* envisagée comme stimulant de l'amour divin; ou bien encore de *Doux entretiens d'une âme aimante aux pieds de Jésus crucifié*.

Ce livre contient aussi, en l'honneur du saint Sacrement, le récit détaillé d'un fait miraculeux arrivé l'année précédente aux environs de Naples. Le 28 janvier 1772, des voleurs pénétrèrent dans l'église Saint-Pierre à Paterno et emportèrent deux ciboires remplis d'hosties consacrées. Ce sacrilège mit en deuil toute la paroisse. Or, le 17 février, au soir, un passant aperçut, sur un terrain assez distant de l'église, un grand nombre de lumières semblables à des étoiles resplendissantes. Ce prodige se renouvela pendant dix jours devant une multitude de témoins, hommes, femmes, enfants, prêtres, bourgeois, ouvriers, qui n'en pouvaient croire leurs yeux, quand tout à coup plusieurs de ces lumières s'abattirent vers le sol et semblèrent s'y enfoncer. On creusa la terre à cet endroit, et l'on retrouva les hosties, que les voleurs y avaient enfouies. On les reporta processionnellement dans le tabernacle, aux chants d'allégresse du peuple et du clergé. Alphonse raconte toutes les particularités de ce fait mémorable sous le titre : *Un grand miracle relatif au saint Sacrement de l'autel*, puis il ajoute : « Ce récit est absolument digne de foi, et c'est pourquoi j'ai voulu le publier. Je n'en connais pas qui mérite plus de croyance d'après les informations que j'ai puisées au procès authentique rédigé par la curie archiépiscopale. On y trouve le témoignage, non pas de quelques femmes crédules, mais de dix-sept hommes, prêtres et séculiers, qui ont déposé sous la foi du serment avoir vu de leurs yeux tous les faits que je viens de rapporter. Il faut donc confesser la vérité, à la plus grande gloire du Sacrement de l'autel. »

Pour exciter l'amour envers Jésus-Christ, il institua en cette même année 1773 une fête solennelle de la Sainte-Croix dans l'église collégiale de Saint-André, à Arienzo. Cette fête, qui devait se célébrer le troisième dimanche après Pâques, était précédée de trois jours de prédications destinées à préparer le peuple à la confession et à la communion. Il avait voulu prêcher lui-même ce triduum, mais il tomba malade après le premier sermon. La seconde année, le père Villani le remplaça : « L'église de Saint-André, lui écrivit-il, est trop grande pour ma voix. Avec ma tête penchée, j'ai de la peine à m'y faire entendre. Venez donc prêcher ce tri-

duum. Quant aux sermons, ne vous inquiétez pas. Sans doute vous parlerez de la croix, c'est-à-dire de l'amour que Jésus nous a témoigné en mourant pour nous sur la croix, mais en réalité les sermons doivent consister principalement à exciter l'horreur du péché, du blasphème, de l'impureté, des occasions dangereuses, des confessions sacrilèges, car ce sont là les choses qui attachèrent Jésus à la croix. C'est pour détruire le règne du péché que j'ai institué cette fête. »

Témoin des grands fruits de salut que produisit à Saint-André cette solennité de la Sainte-Croix, le curé de Saint-Félix d'Arienzo demanda la permission de l'instituer dans sa paroisse. Alphonse y consentit volontiers, et la fixa au premier dimanche de juillet. Il y prêcha lui-même le premier triduum avec tant de force que l'assistance croyait entendre l'ardent missionnaire d'autrefois. L'année suivante, le curé vint lui demander la permission d'exposer le saint Sacrement à l'occasion de la fête. Le cœur du saint se remplit de joie : « Je donnerai les trois sermons, lui dit-il. — Mais vous n'aurez pas le temps de vous préparer, reprit le curé : le triduum commence demain. — Soyez tranquille, répondit le saint : prêcher sur la sainte croix ou contre le péché, c'est tout un. » De fait, il présenta pendant ces trois jours la passion de Jésus-Christ comme effet du péché.

A l'occasion de ce dernier triduum, son cocher Vertucci raconta au procès de béatification un trait qui montre la bonté et l'humilité du saint. « En le voyant si contrefait, dit-il, les enfants riaient et se moquaient de lui. Un jour, je les réprimandais vertement : « Laissez-les donc faire, me dit-il, ils s'imaginent voir un vieux hibou, et cela les amuse. » Je restai stupéfait d'une pareille réflexion. Il allait justement prêcher dans la paroisse de Saint-Félix d'Arienzo, où l'on célébrait la fête de la Sainte-Croix. Voilà que les espiègles sautent sur le derrière de la voiture. Furieux, je prends la canne que Monseigneur avait entre les mains, et je la brise sur le dos d'un de ces vauriens. Le serviteur de Dieu me fit une forte admonition, d'abord pour avoir battu l'enfant, et ensuite pour avoir cassé son bâton, qui ne valait pas deux sous. Je me souviens que ce jour-là il fit à Saint-Félix un sermon vraiment attendrissant. Tous les assistants se mirent à pleurer et à pousser de tels cris que tout le quartier en fut ému¹. »

C'est avec cette sainte et juvénile ardeur que le vicil évêque de

1. Procès de Sainte-Agathe, fol. 1810 et 1811.

Sainte-Agathe conduisait son peuple à Jésus-Christ en 1774, un an avant de quitter le bâton pastoral. Pour apprécier son action salutaire sur les âmes, il faudrait maintenant entrer dans le secret de ses relations intimes avec Dieu, de sa puissance sur les cœurs de Jésus et de Marie quand il intercédait en faveur de son troupeau. On comprendrait alors le mot de Clément XIV : « Une seule prière qu'il adresse à Dieu de son lit de douleur sauve plus d'âmes que s'il faisait cent fois le tour de son diocèse. »

Dieu accorde tout à la prière d'un saint. Or Alphonse était arrivé à l'union parfaite avec Dieu, à la ferveur extatique. Ni les travaux ni les souffrances ne pouvaient le distraire de Jésus-Christ : « Un vendredi de mars 1770, dit le prêtre Mechella, j'assistai à sa messe. Le matin, je l'avais vu plus agité que d'habitude, et comme dans une espèce d'effroi. Il récita les prières de la sainte messe jusqu'au canon avec une dévotion ineffable. Je me mis à genoux pour me préparer moi-même à célébrer le saint sacrifice, et je cessai un instant de l'observer. Mais bientôt je m'aperçus qu'il n'arrivait pas à la consécration : je levai les yeux, et je le vis accoudé sur l'autel, tenant en main l'hostie sans prononcer les paroles sacramentelles. En levant un peu la tête, je pus contempler son visage. Les yeux, démesurément ouverts, étaient fixés sur la croix. Tout son être décelait une animation qui me faisait frissonner. Bientôt je découvris qu'il ne touchait le sol que par la pointe du pied, comme s'il allait prendre son essor. Tout hors de moi, et ne sachant que faire, je sortis pour appeler le frère Romito ou le serviteur Alexis, et, ne les trouvant point, je revins près de l'autel. Le serviteur de Dieu était toujours dans la même position. Je pris alors le parti, comme je l'avais fait plusieurs fois en pareille circonstance, de le secouer fortement en tirant le bord de l'aube et de la soutane. Ce mouvement le fit revenir à lui ; il poussa, en sortant de l'extase, un grand soupir d'amour et prononça les paroles de la consécration. Il acheva sa messe avec la ferveur d'un séraphin, puis s'enferma dans sa chambre, où il resta deux heures de plus que de coutume sans donner signe de vie¹. »

Ainsi priait l'ami de Dieu. Or voici quelle était la puissance de son intercession auprès de Jésus. En cette même année 1770, le père Joseph Morgillo, de la congrégation des pieux-ouvriers, se cassa la jambe en descendant une montagne proche d'Arienzo. L'os fut remis, mais si maladroitement que, dix jours après, ne pouvant

1. Procès de Sainte-Agathe, folio 1879.

plus trouver un moment de repos, il faillit mourir de douleur. Alphonse lui fit porter par un de ses serviteurs une petite image de la Madone, avec ce simple mot : « Ayez confiance en Marie, et vous serez guéri. » Le malade s'appliqua immédiatement l'image sur la jambe en s'écriant : « O ma souveraine, par les mérites de M^{gr} de Liguori, délivrez-moi de cet affreux martyre. » A l'instant même la douleur disparut, et le père se trouva parfaitement guéri. Tant qu'il vécut, il garda et honora cette image comme une relique du bienheureux évêque ¹.

Alphonse devait beaucoup au ministre de Marco qui, malgré son réganisme, s'était toujours montré plein de dévouement pour l'institut. Or en mai 1770, le marquis, terrassé en peu de jours par une maladie grave, avait reçu les derniers sacrements. Les médecins jugeaient son cas désespéré. « Feu mon oncle, don Michel Mettillo, raconte don Salvatore Romano, m'envoya soudain au serviteur de Dieu pour recommander à ses prières ledit marquis de Marco, dont il était l'intime ami. Arrivé au palais épiscopal, je racontai la triste nouvelle au serviteur de Dieu, qui s'en affligea beaucoup. Le lendemain de grand matin il me fit appeler par deux fois en toute hâte. « Écrivez à don Michel, me dit-il, que cette nuit le marquis de Marco s'est trouvé mieux et que le mieux continuera jusqu'à guérison complète. M^{gr} Lucci, de Bovino, qui l'aimait beaucoup, lui a obtenu cette grâce. » Il manda alors un messenger et lui remit deux images, l'une du crucifix, l'autre de la Madone, en lui recommandant de les placer sous le chevet du malade. « Soyez sûr, ajouta-t-il, que le malade recouvrera la santé. » Le courrier emporta les deux images, et nous apprit à son retour que le marquis s'était trouvé mieux la nuit même où le serviteur de Dieu nous avait révélé cette amélioration. Quelques jours après, Alphonse écrivait à Blasucci : « Le marquis de Marco va reprendre ses fonctions. Vous savez sans doute qu'il a fait une maladie mortelle. Déjà il avait reçu l'extrême-onction. » Le bon saint ne dit pas un mot du rôle joué par lui dans cette résurrection.

Initié par Dieu aux secrets de l'avenir, il prophétisait ainsi la guérison d'un ami dont tous attendaient la mort, et quelquefois aussi la mort prochaine quand tous espéraient la guérison. Il aimait beaucoup le juge Jean-Marie Puoti, frère de l'archevêque d'Amalfi. Or Jean-Marie tomba malade au mois d'octobre 1773.

1. Déposition d'Ange Morgillo, Posit. sup. Virtut., § 83 et 88.

« Le serviteur de Dieu, raconte Anne-Marie de Masi, épouse du défunt, ne manquait pas un seul jour de lui rendre visite. Le jour qui précéda la mort de mon mari, avant d'entrer dans sa chambre, il me demanda ce que pensaient les médecins. « Ceux d'Arienzo comme ceux de Naples, lui répondis-je, espèrent une guérison prochaine. — Dieu le veuille ! fit-il tristement. Pauvre dame, je vous plains, je plains aussi sa bonne mère (laquelle vivait encore à cette époque) et aussi ses frères, qui lui portent une si tendre affection. Monseigneur l'archevêque d'Amalfi n'aura pas la force, je le sais, de célébrer la messe dans la chambre du malade et de lui administrer le saint viatique : dès maintenant j'autorise don Antonin à le faire. » A ces paroles, je compris que mon mari allait mourir de cette maladie, mais, comme il n'existait aucun indice de mort prochaine, que tout, au contraire, donnait espoir de guérison, les personnes auxquelles je rapportai les paroles du serviteur de Dieu ne les prirent pas au sérieux. Hélas ! elles ne se réalisèrent que trop vite. Le lendemain, contre toute attente, le mal s'aggrava subitement, et mon mari passa à une meilleure vie à la grande stupéfaction des médecins. Le serviteur de Dieu vint me consoler : « Recommandez-vous à votre mari, me dit-il, comme je le fais moi-même : Jean-Marie est en paradis¹. »

Le serviteur de Dieu pénétrait les secrets des cœurs aussi bien que les mystères de l'avenir. Un de ses domestiques, le cuisinier Vertucci, témoin au procès de canonisation, raconta deux faits arrivés au palais d'Arienzo dans les dernières années de l'épiscopat d'Alphonse, lesquels prouvent qu'il connaissait surnaturellement les actes et les pensées les plus cachées. « Un jour de carnaval, dit Vertucci, je me trouvais devant la porte du palais avec Joseph Savastano, mon aide-cuisinier. Nous regardions défiler les masques, quand mes yeux s'arrêtèrent sur une dame richement vêtue et de figure très avenante. Le démon fit aussitôt naître en moi le désir de pécher avec elle, mais elle me paraissait trop honnête pour y consentir. Je manifestai cette pensée à Savastano, qui se mit en rapport avec cette dame et l'introduisit pendant la nuit. Mais à peine fut-elle entrée dans ma chambre qu'un fracas horrible se fit entendre. C'était un bruit de chaînes secouées avec violence, mêlé à des coups de vent capables de renverser la maison. Je fus saisi d'une terreur telle que je manquai de m'évanouir. La dame et l'aide-cuisinier étaient aussi saisis que moi. Mais la pas-

1. *Déposition d'Anne-Marie de Masi, procès de Sainte-Agathe, folio 1007.*

sion est si aveugle que, le bruit ayant cessé, j'allais cependant offenser Dieu, quand l'épouvantable vacarmé recommença et me terrifia tellement que je renvoyai la malheureuse femme. Trois jours après, le serviteur de Dieu me fit appeler. En entrant dans sa chambre, je m'agenouillai pour lui baiser la main, mais il me dit avec une grande sévérité : « Aniello, Aniello, mercredi tu as voulu offenser Dieu pendant la nuit, et déjà les démons se préparaient à t'emporter en enfer; et moi, pauvre vieux, tout infirme que je suis, je me suis levé et j'ai prié pour toi. Par pitié pour ton âme, prends garde à toi, car si jamais tu recommences, je ne sais si Dieu te pardonnera. » Je voulus m'excuser, mais il m'arrêta. « As-tu donc oublié, me dit-il, le bruit des chaînes que les démons agitaient? » Je gardai le silence, et me retirai dans ma cuisine la rougeur au front et les yeux pleins de larmes.

Vertucci ajouta : « Par amour de la vérité et pour la gloire de Dieu, je déposerai encore, à ma honte, le fait suivant : Le serviteur de Dieu faisait une aumône à une jeune fille d'Airola, qu'elle-même venait recevoir chaque semaine. Un jour, après avoir reçu cette aumône des mains du frère Romito, comme il tombait de la pluie et de la neige, la pauvre malheureuse entra dans ma chambre, qui était près de la porte, pour se réchauffer avant de partir. Étant là près du feu avec elle, le diable me tenta de nouveau, et j'allais satisfaire ma passion, quand un coup de sonnette m'appela subitement près du serviteur de Dieu : « Bon ! dis-je en moi-même, le vieux saint fait oraison, il voit ce que je fais et ce que je médite. » Je montai bien vite, et entrai dans sa chambre. A peine eus-je laissé tomber la portière qu'il s'écria : « Aniello, tu es un vrai tison d'enfer; tu ne veux donc pas en finir? Eh bien ! si tu n'en finis pas, et dès ce moment, avec le péché, Dieu va en finir avec toi. » A ces paroles je fus pris d'une telle épouvante que, depuis ce temps, je ne commis plus aucune faute de pensée. Ce fait, comme le précédent, me convainquit que Monseigneur savait tout ce qui se passait dans mon intérieur¹. »

C'est ainsi que Dieu lui-même aidait le saint évêque à sauver les âmes, à combattre le démon, à éloigner le péché. C'est ainsi qu'après comme avant sa maladie, le bon pasteur écartait les loups de son troupeau, donnait à ses brebis une nourriture abondante, et les protégeait près de Dieu par sa puissante intercession. A la fin de 1771, il dut rendre compte à la congrégation des évêques et régu-

1. Summar. Num. 31, § XVIII.

liers du troisième triennat passé dans le diocèse. Ne pouvant faire le voyage *ad limina*, il envoya un modeste résumé des actes principaux de son administration. Quant au matériel, il a rebâti son évêché, commencé la reconstruction de son séminaire, édifié ou restauré plusieurs nouvelles églises. Au spirituel, « j'ai tâché, dit-il, avec l'aide de mon vicaire général, de remplir tous les devoirs de la charge pastorale, de maintenir la discipline dans le clergé, et d'extirper du milieu du peuple les vices et les abus. J'exhorte les curés à remplir consciencieusement leur ministère. Si des scandales se produisent, j'avertis les coupables, et s'ils ne viennent à résipiscence, j'emploie les moyens de coercition. Chaque année je satisfais au devoir de la visite par mon vicaire général, empêché que je suis par mes infirmités de parcourir le diocèse. Cependant, quand ma santé le permet, je ne manque pas de prêcher au peuple la parole de Dieu, et souvent j'envoie des ouvriers évangéliques pour m'aider, par les saintes missions, à sauver les âmes. Selon la règle que je me suis imposée en entrant dans le diocèse, je fais moi-même l'examen des ordinands et des confesseurs. Ceux-là seuls obtiennent la juridiction qui me semblent avoir la prudence et la science requises pour entendre les confessions. De même je n'admets aux ordres sacrés que les élèves du séminaire ou des sujets dont je connais la science et la probité. Et maintenant, ajoute l'humble vieillard, si Vos Éminences ont des observations à me faire pour l'avantage des pauvres âmes confiées à ma faiblesse, je les recevrai avec la plus vive reconnaissance et la soumission la plus absolue. »

La congrégation ne put que louer la sollicitude bien connue de l'évêque pour son troupeau. Cette louange sortait de toutes les bouches. « Cent évêques ensemble, écrivait à Tannoia l'archidiacre Rainone, n'auraient pu faire ce que faisait M^r de Liguori malgré ses infirmités. » « Aussi, ajoute le curé Bartolini, jamais sa mémoire ne s'éteindra dans le diocèse. »

CHAPITRE VIII.

LA LUTTE POUR LA VIE.

1770-1774

Reprise du procès. — L'acte d'accusation. — Recours à Dieu. — Circulaire sur l'observance régulière. — La terreur dans l'institut. — Prédications du saint. — Persécution en Sicile et rappel des missionnaires. — Un pamphlet de l'abbé Magli. — *Dichiarazione del sistema*. — Ouverture du procès. — Mémoire justificatif. — Les débats. — Intervention hostile de Tauraci. — Craintes et espérances d'Alphonse.

Au milieu des sollicitudes pastorales et des travaux de notre saint pour la défense de l'Église, une tempête plus terrible que toutes les précédentes éclata contre la congrégation. Nos lecteurs se rappellent qu'en 1768, Maffei d'Iliceto et Sarnelli de Ciorani, dans un recours à la Chambre royale, avaient prétendu que les missionnaires du Très Saint-Rédempteur foulaient aux pieds le décret de 1752, accaparaient des biens considérables, et organisaient de véritables communautés religieuses. Se basant sur ce double motif, Sarnelli revendiquait la vigne léguée par son frère à la communauté de Ciorani, et, de concert avec son complice Maffei, demandait au nom des lois la suppression de la congrégation. Il avait fallu un long séjour d'Alphonse à Naples et tout son prestige sur les ministres comme sur le peuple pour forcer les deux accusateurs, non pas à se désister, mais à ajourner le procès.

Furieux de leur échec, ils passèrent deux ans à se procurer, à force de démarches et d'argent, les preuves des délits et illégalités qu'ils reprochaient aux pères. Quand les Napolitains eurent enlevé au pape le duché de Bénévent, la maison de Saint-Ange de la Coupole tomba dans le domaine du roi. Maffei put alors explorer cette maison, jusque-là en dehors de la juridiction royale. Il y trouva les documents qu'il cherchait et en particulier un exemplaire de la règle approuvée par Benoît XIV, un exemplaire des privilèges accor-

dés par le Saint-Siège à la congrégation, et d'autres pièces plus ou moins compromettantes pour un institut non approuvé. Là-dessus les deux accusateurs se déclarèrent, en 1770, prêts à soutenir devant la Chambre royale les assertions suivantes :

« En dépit du décret de 1752, qui interdit formellement à don Alphonse de Liguori l'érection de communautés religieuses, ses maisons sont de véritables communautés et constituent une congrégation en bonne et due forme, avec supérieur général, supérieurs locaux, règles et constitutions, noviciat et studendat.

« Les missionnaires n'étaient autorisés qu'à établir quatre résidences : ils en ont bâti une cinquième à Bénévent, plus magnifique que toutes les autres.

« Malgré l'interdiction de posséder, moyennant toutes sortes d'équivoques, de restrictions mentales et de fidécourmis, ils ont acquis des propriétés de tous côtés, et sont détenteurs de sommes considérables qu'ils tirent du royaume et cachent dans les États du pape.

« Bien que placés par le décret sous la juridiction des ordinaires, ils ont obtenu du pape des grâces et privilèges au détriment des droits du roi, des évêques et des curés.

« De plus, sous prétexte de faire participer les fidèles à leurs bonnes œuvres, ils ont enrôlé sous leur drapeau une multitude d'affiliés, semblables aux tertiaires des jésuites, qui leur fournissent de l'argent et leur viennent en aide de toutes manières¹. »

Maffei avait envoyé des émissaires dans les diverses provinces pour relever le chiffre de ces affiliations. De tous ces faits il concluait à l'identité parfaite de la règle liguorienne avec celle des jésuites, que tous les gouvernements avaient condamnée : « Même but, mêmes exercices, même pouvoir absolu dans le recteur majeur. La seule différence entre la compagnie de Jésus et la congrégation du Très Saint-Rédempteur, c'est que la première était approuvée par l'État, tandis que la seconde s'est constituée nonobstant la défense expresse de l'État. Il ne reste donc au roi, pour venger ses droits et ceux des particuliers, qu'à la dissoudre. » La dénonciation fut transmise à la Régence pour être examinée par le procureur royal et jugée par la Chambre souveraine. Et afin d'empêcher les accusés de préparer leur défense, les débats furent fixés au mois suivant, c'est-à-dire au 25 septembre.

Ce coup de foudre jeta l'épouvante dans la congrégation. Devant

1. Résumé du réquisitoire dressé contre les missionnaires par l'avocat de Sarnelli.

des juges moins hostiles aux couvents, on aurait pu jusqu'à un certain point établir que la situation de l'institut ne constituait pas une violation formelle du décret de 1752; mais, avec des régalistes disposés à profiter des moindres apparences pour détruire les nouvelles communautés, la défense paraissait presque impossible. Après avoir consulté les jurisconsultes de Naples et en particulier l'avocat Celano, le père Majone, qui, en sa qualité de procureur, devait s'occuper du procès, conseilla au saint évêque d'éclairer Tanucci sur les faits travestis par les adversaires. Mais Alphonse, qui connaissait les dispositions du marquis sur ce point, ne fut nullement de cet avis. « Le mieux pour le moment, dit-il, c'est de faire le mort et de tâcher de gagner du temps. Nos ennemis accumulent les faussetés, espérant qu'on les en croira sur parole. Il faut arriver à une remise du procès afin de préparer soigneusement notre défense, car je m'attends à une épouvantable tempête. J'écris à toutes les maisons pour demander qu'on récite les litanies de la sainte Vierge trois fois par jour. Encore faut-il ne pas trop jeter l'effroi parmi les nôtres, car certains pourraient avoir la tentation de quitter la congrégation¹. »

Heureusement Majone obtint l'ajournement du procès à un temps indéterminé, ce qui consola le saint. Comme il s'agissait d'une lutte pour l'existence, c'était déjà un succès que de pouvoir s'y préparer. Dès lors il ne pensa plus qu'à deux choses : fournir des moyens à la défense pour conjurer le péril extérieur, et fortifier l'esprit religieux de ses frères afin d'empêcher toute dislocation à l'intérieur.

Le 30 septembre il leur écrivait : « Vous n'ignorez pas, mes chers frères, quelle tempête ont déchainée contre l'institut les accusations portées au tribunal du roi. A vrai dire, ces accusations ne me troublent point parce que nous n'avons rien à nous reprocher; mais ce qui me fait craindre, c'est la diminution de l'esprit religieux dans quelques-uns de nos confrères. A voir le peu de cas que certains font de la pauvreté, il y a lieu de croire que nous roulons sur l'or, tandis que si chacun trouve à table un morceau de pain, c'est un miracle de la Providence. Et puis on commet des fautes contre l'obéissance, contre la charité, contre l'humilité. J'entends dire avec stupéfaction que certains missionnaires se croient supérieurs aux autres. C'est la première fois que j'entends parler chez nous d'un pareil travers. Celui qui a la prétention de faire le grand sermon mériterait d'être chassé de la congrégation, ou du moins de se voir relégué dans un coin et condamné à ne plus ouvrir la bouche.

1. Lettre du 24 septembre 1770.

« Mes chers frères, soyons unis à Dieu, car nous ne pouvons plus compter que sur lui pour nous défendre. Si nous le mécontentons, il nous abandonnera, et c'en sera fait de la congrégation ; que chacun de nous pense donc à s'amender. Ceux qui seraient fatigués de l'observance peuvent s'en aller. Plusieurs nous ont quittés, et j'en remercie Dieu, car les brebis galeuses infectent les autres. Peu importe le nombre ! Dieu ne demande pas que nous soyons nombreux, mais que nous soyons des saints.

« Mes bien-aimés, l'orage gronde, recommandons à Dieu notre chère congrégation. Dites chaque jour en communauté trois fois les litanies et trois fois le *De profundis*. Prions la Madone, car la Madone seule peut nous venir en aide. Mais, vous le savez, pour que nos prières soient bien reçues, il faut nous corriger de nos défauts.

« Pour moi, mon rôle est fini. Pauvre vieillard décrépît et perclus, que puis-je faire ? C'est à vous, mes chers fils, de maintenir la congrégation. Si nous sommes fidèles à Dieu, soyez-en sûrs, Dieu nous assistera. Plus nous serons pauvres, méprisés, persécutés, plus nous ferons de bien, et plus aussi Jésus nous récompensera dans le ciel. Je vous bénis tous, et je demande à Dieu qu'il vous remplisse de son saint amour¹. »

Le saint fondateur avait d'autant plus raison d'insister sur l'obéissance aux supérieurs et sur l'observance régulière que l'esprit régalien de ce temps ne cessait de les battre en brèche. Ses religieux entendaient répéter sans cesse que leur règle, non approuvée par le roi, eût-elle été dix fois approuvée par le pape, ne les obligeait en aucune manière. Ils se voyaient même forcés de la cacher comme un article de contrebande qui les eût exposés à la vindicte des lois. Leurs supérieurs et surtout le recteur majeur, disait-on, usaient d'un pouvoir despotique, contre lequel on pouvait parfaitement recourir à l'autorité du roi. D'un autre côté, les missionnaires se voyaient traités comme des malfaiteurs. On leur donnait à chacun quarante centimes pour vivre. Le surplus de leurs biens, administrés d'office par des étrangers, devait passer aux indigents, tandis qu'eux, comme le dit Alphonse, avaient à peine le morceau de pain de chaque jour. Avec cela d'incessantes persécutions, et la menace perpétuelle d'une dissolution prochaine. Enfin, pour mettre le comble au désarroi, on annonçait que le pape, circonvenu de tous côtés par les rois, allait prononcer l'abolition de la compagnie de Jésus. On en concluait que si l'orage abattait les forteresses, il aurait bientôt fait de renverser

1. Circulaire du 30 septembre 1770.

les chaudières. Les vétérans de la congrégation, habitués aux persécutions, aux privations et aux souffrances, n'étaient plus là pour encourager les jeunes et les entraîner par leur exemple. La plupart étaient allés jouir au ciel de la récompense due à leurs mérites. Il faut ajouter que, depuis plus de dix ans, Alphonse, éloigné de ses fils, occupé de son diocèse, gouvernait la congrégation par un vicaire, excellent sans doute, mais qui ne possédait ni sa force ni son prestige. Dans de pareilles conditions, bien que les religieux se montrassent en général profondément attachés à leur institut, il était à craindre que de trop fortes bourrasques ne fissent chanceler ou même sombrer certaines vocations.

Alphonse profita du renouvellement triennal des supérieurs pour réitérer ses exhortations à l'obéissance. « Je crains plus le manque de fidélité à Dieu, dit-il dans sa circulaire du 27 juin 1773, que toutes les persécutions des méchants, et même des démons. Si nous vivons comme Dieu le veut, il nous protégera contre les persécuteurs; sinon, il nous châtiara au lieu de nous protéger. C'est pourquoi j'ai toujours recommandé, et avec instance, la soumission aux supérieurs, qui tiennent ici-bas la place de Dieu. Il y en a qui se plaignent d'eux sous de fausses apparences de zèle. Ils voudraient réformer le monde, mais ils devraient bien commencer par se réformer eux-mêmes. Si des abus s'introduisent ici ou là, qu'on m'avertisse ou qu'on informe le vicaire qui gouverne en mon nom, mais qu'on le fasse par charité et non par esprit de parti. »

Le saint insiste de nouveau sur la vertu de pauvreté et sur la prédication apostolique. Il s'élève contre le style périodique et recherché, qu'il appelle « la peste de la prédication, l'ennemi de ce style simple et familier qui obtient les bénédictions de Dieu et opère des prodiges de conversion. »

En terminant, il revient sur sa maxime privilégiée : « Peu d'ouvriers, mais bons et saints, *pochi e buoni*. Ceux qui ne seraient pas contents de notre manière de vivre, dit-il, n'ont qu'à se retirer. Et s'ils ne le font pas de leur plein gré, je saurai les y contraindre. S'ils recourent au roi, j'ai comme eux de l'encre et une plume. J'aime chacun de vous comme un frère, mon cœur se brise quand un sujet quitte la congrégation; néanmoins il faut coûte que coûte retrancher un membre gangrené. Si Dieu me laisse en ce bas monde dans un âge si avancé, c'est précisément pour empêcher les abus qui compromettraient l'œuvre des missions. Donc, mes chers frères, par amour pour Jésus-Christ, obéissance à vos nouveaux supérieurs, méditation constante de la sainte passion du San-

veur, vie de prière et de recueillement. Qui aime Jésus, obéit volontiers, se contente de peu, et vit en paix. »

Toutefois, en les fortifiant contre le relâchement, il n'oubliait pas que ses enfants avaient surtout besoin d'être rassurés sur l'avenir. La longue suspension du procès paraissait de mauvais augure. Au lieu d'affronter un débat public, le marquis Tanucci, disait-on, veut exterminer l'institut à coups de décrets. Pour se venger des pères d'Iliceto, qui n'ont pas voulu épouser sa cause, Maffei les a représentés comme des révolutionnaires qui excitaient le peuple contre lui. Tanucci, trompé par cet odieux mensonge, va envoyer ses sbires pour chasser les missionnaires d'Iliceto et de Saint-Ange. Vrais ou faux, ces bruits alarmèrent si bien ces deux maisons qu'on y passa plusieurs nuits sans dormir, dans la crainte de se voir assaillis à l'improviste et déportés en pays étranger. Les exécutions des jésuites autorisaient toutes les suppositions.

Alphonse ne se laissait nullement envahir par ces vaines terreurs. « La congrégation, disait-il aux craintifs, est l'œuvre de Dieu. Il l'a maintenue pendant quarante-deux ans et il continuera de la maintenir. Quelle raison aurait-on de la dissoudre? Elle n'est coupable d'aucun délit, elle ne porte préjudice à personne, elle ne possède aucun revenu, elle est acclamée par les évêques. Non seulement elle ne porte pas ombrage au souverain, mais un décret du roi catholique porte que cette œuvre doit être maintenue non seulement pendant la vie d'Alphonse de Liguori, mais aussi longtemps qu'elle prêchera les missions avec la ferveur primitive. La conservation de la congrégation dépend donc de Dieu d'abord, puis de notre conduite. Soyons unis à Dieu, fidèles à nos règles, charitables envers tous; par-dessus tout, soyons humbles, parce qu'un peu d'orgueil pourrait nous détruire comme il en a détruit tant d'autres. »

Les pères se montraient beaucoup moins confiants que leur saint fondateur. Leurs craintes se fondaient surtout sur sa vieillesse et ses infirmités. Évidemment les jours qu'il lui restait à passer sur cette terre s'écouleraient bien vite. Lui mort, que deviendrait la congrégation dont il était le seul appui? Le roi et ses ministres reculaient sans doute devant un jugement qui, en détruisant l'institut, aurait tué le saint vieillard; mais à peine serait-il dans la tombe que le procès, repris de nouveau, se terminerait par une condamnation. Sous cette impression le père Villani, accompagné de plusieurs de ses confrères, se rendit à Arienzo. Les larmes aux yeux, ils déchargèrent leur cœur dans celui de leur père, et le supplièrent, par amour pour la congrégation, de se rendre à Naples afin d'essayer

de calmer la tempête. Sans s'expliquer clairement, ils lui laissèrent deviner le motif principal de leur crainte : « Ne vous troublez pas à ce sujet, leur répondit-il en souriant, je n'ai pas du tout l'envie de mourir pour le moment. » Et comme ils insistaient, il ajouta, et du ton le plus affirmatif : « Ne tremblez pas au sujet de la congrégation, et, quant à moi, soyez assurés qu'il se passera encore bien du temps avant que la mort vienne frapper à ma porte. » Comme ils connaissaient son esprit prophétique, cette parole, humainement inexplicable, leur causa une grande joie.

Quelque temps après la nomination des nouveaux recteurs, en juin 1773, deux d'entre eux, le père Piccone, recteur de Saint-Ange, et le père Santorelli, recteur de Caposele, eurent un entretien avec le saint évêque à Arienzo. « Nous parlâmes avec lui de la persécution qui sévissait alors contre nous, dit le père Piccone au procès de béatification. Nous lui racontâmes ce qui se disait partout, que sa disparition entraînerait notre ruine. Il nous écouta tranquillement; puis, animé d'une sainte confiance, il nous dit d'une voix ferme : « Ne craignez pas, la congrégation ne sera détruite ni avant ni après ma mort. Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui l'a faite. Elle n'est pas mon œuvre, elle est l'œuvre de Dieu. » Nous lui manifestâmes alors nos inquiétudes par rapport à l'entretien temporel des sujets : « Ayez donc confiance dans la divine Providence, nous répondit le serviteur de Dieu. Soyez tranquilles, vous ne mourrez pas de faim. Quand vous n'aurez rien à manger, chacun se tirera le pain de la bouche pour vous le donner. »

Ces prédictions sur l'avenir de la congrégation sont d'autant plus étonnantes qu'à ce moment-là même un nouveau coup de vent engloutissait sa petite barque de Sicile. Après la défaite du janséniste Cannella, les missionnaires de Girgenti avaient retrouvé la tranquillité. Le conseiller Targiani paraissait rassuré sur leur doctrine, et l'évêque Lanza les favorisait de tout son pouvoir. Cependant Alphonse n'était pas sans inquiétude à leur sujet, car il écrivait à Blausucci le 15 mai 1773 : « Votre situation à Girgenti est plus que précaire. Tout malintentionné peut susciter une nouvelle bourrasque contre vous et vous faire chasser. J'ai l'intention de solliciter ici un décret qui défende de vous déporter hors de la Sicile sans un ordre du roi. J'expliquerai que vous ne possédez ni maison, ni église, ni revenu, mais que, simples missionnaires à la charge de l'évêque, vous vivez du tari¹ quotidien que celui-ci vous alloue. Vu les

1. Le tari valait deux carlins.

circonstances présentes, il ne faut pas compter sur l'autorisation de faire une fondation réelle avec maison et chapelle. Si l'on ne peut vous chasser sans un ordre du roi, ce sera déjà beaucoup parce que vos missions, si fécondes en fruits de salut, vous susciteront toujours beaucoup d'ennemis.

« Je n'ai qu'une crainte, c'est que ma supplique ne fasse soupçonner au marquis Tanucci que vous fondez à Girgenti depuis des années un établissement de l'institut, car il abhorre jusqu'à l'ombre d'une fondation nouvelle. S'il ne vous a pas inquiétés jusqu'ici, c'est qu'il ignore votre situation en Sicile. Pensez à tout cela devant Dieu, et faites-moi connaître votre manière de voir, car je n'ose plus me fier à mes propres lumières. Je ne vous dis rien de nos affaires de Naples, qui empirent de jour en jour. Mais Dieu est tout-puissant, laissons agir sa Providence ¹. »

Deux mois ne s'étaient pas écoulés que les prévisions du saint se réalisaient. Les ennemis de la congrégation revendiquaient des biens que M^{sr} Lucchesi avait légués aux missionnaires pour leur entretien, et intentaient de ce chef un procès à l'évêque Lanza. Les jansénistes criaient de nouveau au jésuitisme. Blasucci accourut à Naples pour s'occuper du procès. Cannella l'y suivit afin de souffler sa haine aux ministres. Bientôt on accusa les pères du Très Saint-Rédempteur de dissimuler leur véritable situation à Girgenti et d'y avoir établi sans autorisation une fondation en règle. Ce grief, plus grave que tous les autres, faisait grande impression sur la cour et fortifiait singulièrement les accusations de Maffei et de Sarnelli. Il était nécessaire d'aviser au plus tôt si l'on voulait éviter un embrasement général.

Alphonse prit alors une grave détermination. Il écrivit à ses missionnaires : « Je vous ai envoyés à Girgenti pour prêcher les missions et autres exercices spirituels. Votre présence en Sicile produit une telle agitation que votre séjour en ce pays occasionnerait plus de mal que de bien. Revenez donc au plus tôt. Si Dieu vous veut en Sicile, il nous ménagera les moyens d'y rentrer. » Les pères obéirent et s'embarquèrent nuitamment, sans même avertir l'évêque, dont ils auraient brisé le cœur. Mais le peuple avait deviné leur secret : une grande multitude les accompagna jusqu'au rivage, réclamant leur bénédiction et maudissant les auteurs de leur exil.

Quant à l'évêque Lanza, il fut inconsolable de leur départ. « L'enfer, dit-il, a remporté la victoire, mais son triomphe ne sera

1. Lettre du 15 mai 1773.

pas long. Les pères ont quitté la Sicile; ils y rentreront, dussè-je vendre pour cette œuvre des missions ma croix et ma mitre. » Dieu se chargea, nous le verrons plus tard, de réaliser les vœux du zélé prélat. Partis de Girgenti au mois de juillet 1773, les pères y rentrèrent en triomphe au mois de mars 1775.

Pour le moment, l'enfer était visiblement déchainé contre la congrégation. Le saint fondateur venait à peine de faire la part du feu en sacrifiant l'établissement de Sicile qu'un livre, ou plutôt un indigne pamphlet, vint de nouveau exciter les esprits contre sa *Théologie morale*. Il avait pour auteur un chanoine de Martina dans la province de Tarente. L'abbé Magli, c'était le nom du chanoine, formulait contre le système moral de l'évêque les accusations les plus graves. Dire que la loi douteuse n'oblige pas, surtout quand il s'agit de la loi naturelle, c'était, aux yeux de ce rigoriste, une abominable proposition. A l'en croire, il n'y avait pas d'hérétique ni d'incrédule plus dangereux que l'évêque de Sainte-Agathe, et son système conduisait tout droit au spinosisme, voire même à l'épicurisme. A l'appui de sa thèse, il employait des arguments excentriques, mais subtils, qui, de nouveau, allaient provoquer les accusations de jésuitisme et de laxisme.

Le saint ne pouvait dédaigner ce réquisitoire aussi faux que dangereux. Il était de ceux qui croient que ne pas défendre la vérité c'est la trahir. Il manifesta donc aux siens l'intention de reprendre la plume, malgré ses soixante-dix-huit ans, pour réfuter l'abbé Magli. Mais il rencontra de toutes parts une vive opposition. Vu le terrible procès que l'on devait soutenir prochainement devant la Chambre royale, il valait mieux se taire, disait-on, pour ne pas attirer l'attention du pouvoir public sur une doctrine morale que les rigoristes n'accepteraient jamais. Villani prophétisait la ruine imminente de la congrégation si le saint écrivait de nouveau en faveur de son système. Sans tenir aucun compte de cette panique générale, le vieil évêque à l'âme invincible écrivit au père Villani :

« Venez me voir dès que vous serez libre. Je veux savoir si vous êtes toujours d'avis qu'une réponse de ma part à l'abbé Magli entraînerait la ruine totale de nos maisons. Mais, *Dio mio!* j'ai bien répondu au père Patuzzi, qui faisait une autre figure que cet abbé Magli, et la congrégation n'en est pas morte! Et maintenant, parce que je réfuterais ce Magli, un vrai fanatique, me dit-on, connu pour tel dans tout le pays, l'institut va périr!

« Mon révérend père, pour fixer mon système sur le choix des opinions et détruire le rigorisme, meurtrier des âmes, j'ai tra-

vallé trente ans. J'ai combattu Patuzzi, j'ai réfuté ses pamphlets, et mes réponses, appuyées sur la doctrine de saint Thomas, ont reçu des savants le meilleur accueil. Pourquoi donc craindre? Aujourd'hui, pour renverser mon système, l'abbé Magli s'avise d'une invention inédite : il m'enrôle parmi les sectateurs de Hobbes, de Spinosa et d'Épicure. Patuzzi n'avait épargné cet affront. Comme il met en avant de nouveaux arguments, beaucoup peuvent s'y tromper et croire que la congrégation et son chef professent des doctrines pernicieuses, tandis qu'il m'est facile de prouver que toutes les assertions de l'abbé Magli sont pures extravagances. Aussi, comme évêque et comme chef de la congrégation, par respect pour mon caractère et pour notre honneur à tous, je crois nécessaire de démontrer à l'abbé Magli et au public que nous ne sommes ni manichéens ni épicuriens.

« Faites-moi donc savoir bien vite que vous n'êtes plus hanté par cette terreur d'une ruine imminente. L'opuscule que je médite m'offrira, au contraire, l'occasion de faire savoir à tous qu'au lieu de suivre le système des jésuites, je le réprouve. Je montrerai qu'il faut suivre l'opinion en faveur de la loi quand elle est plus probable, et que je condamne tout à fait le probabilisme ¹. Seulement j'ajouterai que si la loi est douteuse, elle n'oblige pas, n'étant pas suffisamment promulguée. Et qu'une loi non promulguée n'oblige pas, je le prouverai par une infinité d'extraits de saint Thomas et des autres théologiens. Je tiens pour certain que cet opuscule sera tout entier à l'honneur de la congrégation, en démontrant une fois de plus que nous ne sommes pas probabilistes, mais qu'au contraire nous réprouvons le probabilisme ². »

Villani se rendit à ces raisons, et Alphonse se mit à l'œuvre. Il travailla sept mois à cette réfutation de l'abbé Magli. « Son système et ses arguments, dit-il, sont aussi neufs qu'extravagants. J'ai dû lui opposer des raisons que je n'ai trouvées dans aucun auteur, et comme il ne manque pas de subtilité, ce travail de réfutation m'a coûté beaucoup de peine ³. » L'opuscule parut en 1774 sous ce titre : *Déclaration du système de D. Alphonse de Liguori sur la règle des actions morales*. L'auteur y fait la profession de foi que nous esquisse la lettre à Villani, puis il établit contre son adversaire qu'aucune loi naturelle ou divine n'oblige avant d'être

1. Faro palese a tutti che io sostengo che deve seguirsi l'opinione per la legge, quando e piu probabile, e riprovo affatto il probabilismo.

2. *Corrispondenza speciale*. Lettre au P. Villani, 21 novembre 1773.

3. *Corrispondenza generale*. Lettre au P. de Paule, 12 juin 1774.

connue. « Pour obliger, dit-il, il ne suffit pas que la loi existe dans l'intelligence divine, elle doit exister dans la nôtre. Mon adversaire a beau dire que nous imaginons deux lois naturelles, l'une en Dieu, l'autre dans l'homme, comme les manichéens : tout cela est faux. Nous admettons en Dieu une loi éternelle, dont la loi naturelle est une participation, et nous affirmons que cette loi oblige, mais le jour seulement où elle nous est manifestée. Nous ne sommes donc ni manichéens, ni hobbésiens, ni spinosistes, ni épicuriens. Nous ne voulons ni satisfaire nos passions, ni nous procurer le plus de jouissances possible comme le voulait Hobbes; mais nous prétendons rester libres quand il n'y a pas de loi, de loi promulguée, pour enchaîner notre liberté. »

L'opuscule se terminait par cette conclusion, qui résume les principes du saint auteur. « Sur cette matière, dit-il, j'ai travaillé trente ans. J'ai lu une multitude d'auteurs tant de l'opinion bénigne que de l'opinion rigide. Je n'ai cessé durant tout ce temps de demander à Dieu les lumières dont j'avais besoin pour me former un système exempt d'erreur. Enfin j'ai fixé mon système, en m'appuyant non sur mon propre jugement, mais sur la doctrine des théologiens, spécialement de saint Thomas, le maître des écoles catholiques, le grand docteur de la sainte Église. Si je me trompe, je me trompe avec lui, car c'est lui qui nous enseigne qu'une loi non promulguée n'oblige pas. »

On applaudissait aux nobles déclarations du saint, qui jamais peut-être ne se montra plus grand que dans cette circonstance. C'est bien le juste, passionné pour la vérité, qui s'oublie lui-même pour la défendre. Il vient de rappeler ses missionnaires persécutés par les rigoristes de Sicile, on lui intente un procès qui sera incessamment plaidé devant les rigoristes de la Chambre royale, et il ne craint pas d'attaquer de front leur doctrine. Ses amis, ses frères, son confesseur, lui représentent que s'il expose de nouveau son système, il va s'aliéner des hommes qui peuvent ruiner sa congrégation : rien ne l'arrête. Il a travaillé trente ans à détruire le rigorisme qui tue les âmes, il continuera jusqu'au dernier soupir. Il prêchera la vérité telle qu'il la connaît; les probabilistes se lamenteront, les rigoristes l'attaqueront avec fureur : Dieu se chargera de le défendre et de défendre sa congrégation.

A peine avait-il rempli ce devoir, que Maffei et Sarnelli, ayant enfin dressé toutes leurs batteries, donnèrent le signal du grand combat. Le 30 septembre 1774 parut le volumineux mémoire de Philippe Villani, leur avocat, où se trouvaient énumérées et dé-

veloppées les diverses accusations que nous avons rapportées au commencement de ce chapitre : la détention injuste de la vigne de Ciorani et les multiples violations du décret de 1752. Des documents nombreux, des citations de la règle, établissaient le bien-fondé de ces accusations. L'honorable avocat concluait « que les missionnaires du Très Saint-Rédempteur occupaient contre tout droit la vigne du baron de Ciorani, parce qu'ils ne se trouvaient nullement dans les conditions imposées par le décret de 1752. En conséquence, le baron Sarnelli réclamait sa vigne avec tous les fruits perçus par ces religieux usurpateurs depuis la mort d'André Sarnelli, son frère. Quant à la violation évidente du décret de la couronne, la Chambre royale, disait-il, a maintenant les yeux ouverts. Aux juges de voir ce qu'il convient de conseiller au souverain. »

Alphonse connaissait déjà par le bruit public et par ses avocats les principaux chefs d'accusation dirigés contre lui : en étudiant attentivement ce long réquisitoire, il en apprécia mieux encore toute la gravité et se rendit compte de l'impression que produiraient de telles imputations sur des jurisconsultes régaliens. La cause devait être plaidée le 10 décembre. Il demanda que les débats fussent prorogés jusqu'au 16 janvier 1775, sous prétexte de laisser aux avocats le temps de préparer leur plaidoyer; mais son intention réelle était de profiter du sursis pour chercher avec ses consultants un moyen d'étouffer le procès par un arrangement quelconque avec Sarnelli.

Sa requête agréée, il écrivit à Villani le 18 décembre : « Le procès Sarnelli va soulever des tempêtes. J'ai désiré prendre sur cette grave question l'avis de tous mes consultants, parce que je ne veux pas prendre seul la responsabilité d'une décision. Les circonstances sont telles qu'on peut craindre la ruine totale de la congrégation, et cela par des raisons que je ne puis confier au papier. Ce qui est sûr, c'est qu'il vaut mieux perdre un bras que de risquer tout le corps. Je fais prier partout, je fais dire des messes, je fais rédiger des mémoires, Celano visite les ministres. Mais je ne puis m'empêcher de voir que le péril est grand et imminent. » Villani prêchait alors une mission : « Faites réciter au peuple, ajoute le saint, tous les jours avant le sermon, un *Ave Maria* pour cette affaire, et demandez des prières dans les monastères. »

La consulte se réunit le 20 décembre. Alphonse exposa la gravité de la situation, et posa la question de savoir s'il ne fallait pas entrer en accommodement avec les persécuteurs, ou même abandonner Iliceto et Ciorani. En général les consultants furent d'avis

que des pourparlers avec leurs adversaires ne feraient qu'exalter leur orgueil. D'un autre côté, même en abandonnant les deux maisons d'Illicto et de Ciorani, on ne sauverait pas la congrégation, car l'imputation d'avoir formé des communautés religieuses en dépit du décret de 1752 resterait toujours comme une arme formidable entre les mains des ennemis. Mieux valait donc laisser le procès continuer son cours. Alphonse en convint, et dès lors il ne pensa plus qu'à se rendre favorables Dieu et les juges.

Afin d'attirer les miséricordes de Dieu, il recommanda aux pères de prier pour leurs persécuteurs, de pratiquer la patience, et surtout d'observer la règle avec une scrupuleuse fidélité. Il ordonna la discipline en commun les lundi et samedi de chaque semaine, rappela le jeûne du samedi en l'honneur de la sainte Vierge, et prescrivit des prières particulières. De plus, il organisa une croisade de supplications dans les monastères d'hommes et de femmes, envoyant partout des aumônes et des cierges afin que, le saint Sacrement exposé, religieux et religieuses intercédassent auprès de Jésus-Christ en faveur de sa chère congrégation.

D'un autre côté, il ne négligea aucun des moyens humains propres à assurer le succès. Il représenta au roi l'innocence de ses missionnaires, les travaux entrepris par eux pour le plus grand bien du royaume, et leur parfaite soumission aux ordres de Sa Majesté. « Sans doute son auguste père, le roi Charles III, n'avait pas reconnu les quatre maisons de la congrégation comme des communautés religieuses, mais son intention en cela était uniquement de leur interdire le droit de posséder en commun. Jamais il n'avait pensé que les missionnaires pussent vivre sans chef et sans règle. Il était trop intelligent pour ne pas comprendre que l'œuvre des missions ne produirait aucun fruit si chaque sujet vivait à sa guise. Avec cette liberté une maison de missionnaires ne serait plus un foyer de vie apostolique, mais bien le sombre asile du trouble et de la discorde. » Ces quelques observations de bon sens réfutaient toutes les arguties tirées du décret de 1752. Développées dans un mémoire que le saint opposa au factum de Philippe Villani et commentées par des avocats de talent, elles étaient certainement de nature à convaincre des juges de bonne foi.

Mais comme les préjugés du temps et la malice des adversaires influencent singulièrement l'esprit des magistrats même les plus éclairés, il députa au président Cito et aux autres conseillers les personnages les plus recommandables et les plus capables de faire valoir ses droits. Un certain Nicolas Vivenzio, connu de tous

par son intégrité, son zèle et sa science, avait acquis l'estime du roi et de ses ministres. « Abouchez-vous avec Vivenzio, écrit Alphonse au père Majone, et priez-le d'user de tout son crédit en faveur de notre cause auprès du président Cito. Une parole de lui fera plus d'effet que cent discours prononcés par d'autres. Il me paraît que la Vierge Marie calmera la tempête : abandonnons-nous entre les mains de Jésus-Christ. »

Dans sa détresse, il eut recours surtout au prince de la Riccia, son grand appui en toute circonstance. « Je vous remercie, lui écrit-il, de votre recommandation au duc Turrito, à propos de la persécution que nous subissons de la part du baron Sarnelli. Ce malheureux homme veut triompher à tout prix. Il nous accuse de délits que nous n'avons pas commis et veut absolument détruire nos maisons, qui font tant de bien dans le royaume. Représentez donc au seigneur duc, quand vous en aurez l'occasion, que mes infatigables missionnaires, accusés d'avarice, sont de pauvres prêtres qui parfois manquent du morceau de pain nécessaire pour vivre. Aidez-nous, et par là vous viendrez en aide à des milliers de campagnards que nous sauvons par nos missions. »

Il n'ignorait pas que les dames sont de puissantes médiatrices, mais jamais il ne voulut recourir à certaines intercessions. « En cherchant des protectrices pour notre cause, écrit-il à Majone, gardez-vous de recourir à des personnalités plus influentes qu'honnêtes. Si Dieu veut que nous sauvions l'institut par tous les moyens légitimes, il ne veut pas que nous nous fassions les auteurs ou les complices du péché. Vous me comprendrez sans que j'aie besoin de m'expliquer davantage. » En une autre occasion, le danger devenant plus pressant, on conseilla au saint de se recommander à une dame dont il connaissait les liaisons coupables : « Jamais ! dit-il. Que la congrégation périsse plutôt que de donner occasion à l'ombre même d'un péché ! »

Du reste, des personnages de distinction et des prélats zélés patronnaient spontanément auprès des ministres la cause des missionnaires. L'évêque de Caserta et l'évêque de Gaëte allèrent trouver les juges de la Chambre royale pour les conjurer de ne pas détruire l'œuvre des missions : « Qu'allons-nous devenir, dirent-ils, nous et nos diocèses, si vous nous enlevez ces missionnaires ? » Le grand-aumônier et le confesseur du roi, M^{sr} Sanseverino, appuyèrent ces requêtes de tout leur pouvoir.

Avec de tels appuis et le droit pour soi, pouvait-on perdre un procès ? A Naples, on se croyait sûr de la victoire. Le père Majone

écrivait jour par jour des lettres rassurantes. De son lit de douleur, le saint vieillard suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. Parfois l'optimisme de ses correspondants le disposait à la confiance, mais un secret pressentiment lui faisait craindre un nouvel échec. Depuis trois mois, tantôt les juges, tantôt les parties, demandaient délai sur délai, en sorte que le procès menaçait de s'éterniser, ce qui semblait de mauvais augure. Le 25 mai, plus effrayé que jamais, Alphonse écrivait à Villani : « Depuis plusieurs jours je ne reçois aucune nouvelle de Naples. Je crains une nouvelle bourrasque qui achève de me faire perdre la tête. J'ai été fortement menacé ces jours derniers, mais, par la grâce de Dieu, je vais beaucoup mieux. Je tremble à la pensée de voir la congrégation détruite dans le royaume, et cette triste perspective, je l'ai toujours devant les yeux, car nous vivons dans un temps où l'on ne cherche que l'occasion de détruire les œuvres de Dieu. Un parent de Sarnelli qui m'est tout dévoué, me proposait hier encore un projet de transaction avec le baron, et vraiment s'il y avait un moyen pratique de calmer la tempête, ne faudrait-il pas le saisir? Il est certain que l'issue du procès étant au moins douteuse, nous courons les plus grands dangers. Tout dépend, rappelons-nous-le bien, non de la cause en elle-même, mais de l'appréciation des ministres, d'un Turrilo qui met sa gloire à jeter par terre les communautés religieuses, et d'un Tanucci, le plus redoutable de tous, à en juger par les faits que nous connaissons. »

L'événement ne justifia que trop ces sombres prévisions. Au mois de juin, l'avocat du baron se crut assez préparé pour plaider, mais tous constatèrent que sa harangue avait fait peu d'impression sur les juges. Dans un premier discours, Celano répondit aux arguments qui prétendaient établir les droits de Sarnelli sur la vigne de Ciorani. Ses preuves parurent tellement fortes que chacun lui prédit une victoire certaine si la seconde partie de son plaidoyer, relative aux violations du décret de 1752, répondait à la première.

Or un coup inattendu, comme on n'en voit qu'au théâtre, déjoua ces belles espérances. Le jour où Celano devait achever sa harangue, parut un décret de Tanucci, qui ordonnait la suspension du procès et une nouvelle procédure. « Pour plus de clarté dans les débats, y disait-on, toutes les pièces du procès, mémoires, documents, plaidoyers, devaient être soumises à l'examen de trois conseillers, dont le président était le procureur fiscal de Léon. Après l'examen approfondi des arguments fournis par les parties en litige, ledit procureur

en ferait un rapport détaillé, puis exprimerait son *votum*, sur lequel la Chambre royale aurait à statuer définitivement. »

On ne pouvait pas manifester plus clairement la volonté de tuer la congrégation ou du moins de lui laisser le couteau sur la gorge. Selon toute apparence, les juges allaient rendre une sentence favorable : Tanucci leur enlève la cause pour la remettre entre les mains de trois magistrats connus par leur hostilité pour les couvents. Ferdinand de Leon, procureur fiscal, le plus acharné des régalistes, n'avait été choisi que pour composer un réquisitoire dont la conclusion serait infailliblement que le respect des lois exigeait la suppression de l'institut. C'était ce que voulait Tanucci, mais, comme Alphonse le dira plus tard, « Dieu est plus fort que Tanucci ».

L'annonce de cette criante injustice le trouva résigné. Il se contenta d'écrire à ses sujets consternés : « Frères bien-aimés, prions avec plus de ferveur que jamais, car nos ennemis veulent à toute force nous terrasser. Conduisons-nous bien, et Dieu maintiendra la congrégation en dépit de leurs efforts pour l'abattre; si nous commettons des fautes, il la détruira sûrement. Encore une fois, priez et faites prier, car la persécution est à son apogée. Jésus et Marie, j'en ai la ferme espérance, ne nous abandonneront pas. Recommandez-moi chaque jour à Jésus-Christ car je vois la mort s'approcher à grands pas. Quant à moi, je ne cesse de prier pour vous, qui m'êtes mille fois plus chers que parents et amis. Je vous bénis, et je bénis aussi tous vos travaux¹. »

Le lecteur aura remarqué que, pendant cette tempête qui dura quatre années, Alphonse espère et craint tour à tour. Il espère contre toute espérance que Dieu maintiendra sa congrégation dans ce royaume de Naples qui a été son berceau, mais, en calculant les chances humaines, il ne peut s'empêcher de craindre une catastrophe. Ce qu'il a toujours affirmé sans hésitation aucune, c'est que la congrégation ne périra pas. « Ce n'est pas mon œuvre, disait-il, c'est l'œuvre de Dieu, et Dieu saura la maintenir. » Si l'ouragan renverse les maisons napolitaines, Dieu transplantera l'arbre sous d'autres cieux, et lui seul sait jusqu'où s'étendront ses rameaux. Le 3 octobre 1774, quand on pouvait tout craindre des régalistes napolitains, il écrivait au père François de Paule : « Quoi qu'il arrive, Sainte-Cécile et Saint-Ange nous offriront un refuge. » Le chapitre suivant dira ce qu'étaient ces refuges, et comment Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, les avait préparés au saint fondateur.

1. Circulaire du 4 nov. 1775.

CHAPITRE IX.

FONDATION DE SCIFELLI.

1773

L'abbaye de Casamari. — Louis Arnould. — François de Paule à Scifelli — L'évêque de Veroli. — Missions dans l'État pontifical. — Fondation de Scifelli. — Le couvent du Gesù. — Vues du saint fondateur sur Rome. — Bénévent rendu au Saint-Siège. — Retour des missionnaires en Sicile.

Au début de l'année 1773, huit missionnaires du Très Saint-Rédempteur, ayant à leur tête le père François de Paule, partaient de Bénévent pour se rendre dans le diocèse d'Aquino, où ils devaient, sur la demande de l'évêque, évangéliser les villes et les villages. Ils furent accueillis partout comme des envoyés du ciel, et leurs prédications produisirent d'admirables fruits de salut. Mais la conversion du peuple d'Aquino n'était pas l'œuvre principale que Dieu se proposait en les conduisant dans ce pays.

Pendant que François de Paule et un de ses compagnons prêchaient la mission sur l'extrême frontière de l'État pontifical, au village de Saint-Jean, on leur apprit qu'à peu de distance de la ville de Veroli s'élevait un antique et célèbre monastère, du nom de Casamari. Là, disait-on, vivaient des moines appelés trappistes, plus austères que les anachorètes de la Thébaïde. Vêtus de bure grossière, ils gardaient un perpétuel silence, ne se nourrissaient que de légumes, et couchaient sur une planche. Leur vie se passait au chœur à chanter, neuf et dix heures par jour, les louanges de Dieu, puis aux durs travaux de la campagne. Cette peinture des disciples de Rancé excita si vivement la curiosité des deux missionnaires qu'ils profitèrent de quelques jours de repos pour aller visiter le monastère de Casamari et faire connaissance avec ces hommes de Dieu.

L'abbé de la Trappe, accompagné du prieur et du cellérier, les reçut avec cordialité, leur fit admirer les merveilles de la vieille

abbaye, son église gothique qu'on peut comparer aux plus célèbres basiliques, et partout, choses plus merveilleuses encore, le silence, la prière, le travail. Puis l'abbé à son tour s'enquit gracieusement de la congrégation à laquelle appartenaient les deux missionnaires, et leur demanda pourquoi il n'existait aucune maison de leur institut dans l'État pontifical. Ils lui répondirent que la congrégation du Très Saint-Rédempteur, fondée par M^{sr} de Liguori, n'avait que quarante ans d'existence; son but particulier était de porter secours, par les missions, aux âmes les plus abandonnées, spécialement aux pauvres campagnards. Jusqu'ici ses membres, encore peu nombreux, se contentaient d'évangéliser le royaume de Naples et la principauté de Bénévent.

Cette pensée, que ses hôtes s'occupaient spécialement des âmes abandonnées au milieu des campagnes, éveilla le zèle de l'abbé. Il leur représenta qu'ils ne pouvaient trouver aucun poste plus conforme à leur vocation que les environs de Casamari. La ville de Veroli comptait quatorze mille âmes, dont presque la moitié se trouvaient disséminées, sans église et sans pasteur, à trois et quatre milles de leurs paroisses. Ces pauvres paysans vivaient la plupart sans messe, sans sacrements, sans instruction, car il leur était impossible, l'hiver surtout, par les mauvais chemins, de gravir la montagne de Veroli. Quant aux moyens d'établir une maison religieuse dans cette contrée privée de toute ressource, l'abbé leur raconta comment Dieu y avait pourvu d'une manière presque miraculeuse.

Vingt-cinq ans auparavant, un Français du diocèse d'Avignon, nommé Louis Arnauld, était venu à Rome pour affaires de famille. Aussi pieux que riche, mais d'un caractère fantasque, il entendit parler du monastère de Casamari et de la vie silencieuse et pénitente des trappistes. Aussitôt il conçut la pensée de se retirer dans cette solitude pour s'y préparer à la mort. Un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Bon Conseil ne fit que le confirmer dans cette résolution. Mais il avait compté sans ses quarante ans, sans l'abstinence perpétuelle, sans les veilles nocturnes, en sorte que, après trois mois de ce régime, réduit à l'état de squelette, il se crut obligé de quitter la Trappe pour n'y pas laisser ses os.

Comme il aimait Casamari, il s'établit à deux milles du monastère, dans un village appelé Scifelli, où un régime plus confortable et l'air pur des montagnes lui rendirent la santé. Là il vécut au milieu des paysans, qu'il secourait de ses deniers et qui, en retour, l'aimaient comme un père. Il eût été parfaitement heureux dans cette charmante solitude s'il eût pu chaque jour y remplir ses de-

voirs religieux. Mais pas de prêtre, pas d'église! Il se lamentait de cette privation avec les pauvres paysans qui partageaient sa douleur, et il leur disait souvent d'avoir confiance, qu'avant peu de temps il leur bâtirait une chapelle où ils pourraient assister à la messe le dimanche sans avoir à gravir pendant des heures la pente escarpée et tortueuse qui mène à Veroli.

Heureux de cette espérance, les habitants de Scifelli s'attachaient de plus en plus à leur bienfaiteur, quand un jour ils s'aperçurent qu'il avait quitté le village sans avertir qui que ce fût, sans leur dire un mot d'adieu. Pendant cinq ans ils n'entendirent plus parler de ce Français qui leur avait donné tant de marques d'affection, et qu'ils aimaient toujours, bien qu'il les eût abandonnés d'une façon par trop singulière.

Or Louis Arnauld s'en était allé droit à Rome, d'où il était venu. Là, il étudia la théologie et reçut les ordres sacrés. Devenu prêtre, il fit charger trois ou quatre gros chariots des matériaux nécessaires pour bâtir et meubler une modeste chapelle, et reprit la route de Scifelli. On se figure la stupéfaction des bons paysans à l'arrivée de cette caravane inattendue, surtout quand ils reconnurent sous l'habit ecclésiastique le bienfaiteur qu'ils avaient tant regretté. Selon sa promesse, Louis Arnauld leur bâtit une chapelle et leur donna de plus, dans sa personne, un charitable pasteur. Avec le temps il acheta du terrain, transforma la chapelle provisoire en une belle église qu'il dédia à Notre-Dame de Bon Conseil, et se construisit à proximité un presbytère qu'on aurait pris pour un couvent. Telle fut l'odyssée de cet original mais charitable Avignonnais. En reconnaissance de ses bienfaits, il n'avait exigé qu'une chose : c'est que le village porterait le nom de Sainte-Cécile, pour lui rappeler le lieu de sa naissance. Les paysans firent de leur mieux pour lui plaire; mais, neuf fois sur dix, au lieu de dire Sainte-Cécile ils disaient Scifelli, ce qui mettait hors de lui leur excellent pasteur.

« Arnauld est âgé de soixante ans, ajouta l'abbé de Casamari. Il a l'intention de céder à une communauté son église et sa maison; mais, d'un autre côté, après avoir travaillé treize ou quatorze ans à ces constructions, il lui en coûte de s'en dessaisir. Comme il a un vrai zèle pour le salut des pauvres paysans, les deux pères feront bien de lui rendre visite, et, tout en admirant son œuvre, de lui expliquer comment eux-mêmes se dévouent à l'évangélisation des gens de la campagne. » L'abbé avait le pressentiment que l'heure de Dieu était venue.

Sur ses instances, François de Paule et son compagnon se rendirent à Scifelli. L'abbé Arnould, qu'ils trouvèrent bêchant son jardin, les reçut avec une grande affabilité, leur fit les honneurs de son église et de sa maison, puis il leur dit, non sans malice : « Comme il se fait tard, si vous n'étiez pas des personnages de distinction habitués à vivre somptueusement, je vous engagerais à partager mon repas de paysan; mais je n'oserais vous inviter à faire pénitence. — Vous vous trompez sur notre compte, répondirent-ils. Nous ne sommes que de pauvres missionnaires, habitués à vivre comme vous au milieu des paysans. Disciples de don Alphonse de Liguori, fondateur de la congrégation du Très Saint-Rédempteur, notre ministère consiste précisément à évangéliser les pauvres gens de la campagne. Et ils racontèrent comment du diocèse d'Aquino, où ils prêchaient des missions, ils étaient venus à Casamari, et comment l'abbé de la Trappe leur avait parlé de la nouvelle église de Scifelli. Là-dessus, Arnould les fit asseoir à sa table, leur parla longuement de son œuvre, et finit par leur confier que, pour venir en aide non seulement aux habitants de Scifelli mais à tout le peuple des environs, il avait l'intention de céder son établissement à une communauté religieuse. « On m'a sollicité de plusieurs côtés, ajouta-t-il, mais mon humble bicoque ne convient point à de grands seigneurs. Aujourd'hui, vous l'avouerez, en apprenant que vous vous dévouez à l'instruction des pauvres, je suis tenté de vous l'offrir. Donnez une mission à mes gens de Sainte-Cécile, et, si cela réussit, je vous cède la place. » François de Paule répondit qu'il en référerait à son supérieur, M^{sr} de Liguori, lequel seul pouvait accepter une nouvelle fondation, et qu'après avoir terminé les travaux acceptés au diocèse d'Aquino, ils évangéliseraient très volontiers les habitants de Sainte-Cécile et les autres villages dépendant de Veroli si l'évêque le permettait. L'affaire ainsi engagée, les deux pères retournèrent à Casamari, laissant l'abbé Arnould tout charmé de la rencontre et très impatient de savoir si notre saint accepterait ses propositions¹.

Quand Alphonse reçut la lettre de François de Paule annonçant ce projet de fondation, il tomba à genoux pour remercier la divine Providence. Il était à cette époque sur le point de rappeler les missionnaires de Sicile, et de voir supprimer, par suite du procès Sarnelli, ses quatre maisons napolitaines. La ruine de la congrégation paraissait imminente, et voilà qu'à ce moment même Dieu lui ouvre un refuge inattendu. N'était-ce pas un miracle de la

1. *Chroniques* du P. Joseph Landi.

bonté divine à son égard? Sans doute, d'après les détails donnés par François de Paule, il faudrait vivre au milieu des habitants de Scifelli dans une extrême pauvreté, presque sans revenu, mais le Père du ciel qui offrait un abri à ses enfants ne les laisserait pas manquer de pain. Il pria donc le père de Paule de remercier en son nom le généreux donateur et de lui annoncer qu'il enverrait prochainement son vicaire général Villani pour signer avec lui l'acte de fondation. En même temps, sur sa demande, l'évêque de Bénévent, son ami, recommanda vivement cette œuvre à l'évêque de Veroli, qui, du reste, n'avait besoin d'aucune recommandation pour la favoriser. « J'ai vu et entendu les pères du Très Saint-Rédempteur, répondit-il à son collègue, et j'ai admiré leur méthode de prédication. Je les regarde comme des auxiliaires précieux que la divine Providence m'envoie pour cultiver le champ qu'elle m'a confié. Ils ont trouvé une église, une habitation convenable, et précisément au centre des villages éloignés de ma ville épiscopale. J'ai grandement à cœur de les voir s'y établir, et je favoriserai cette fondation de tout mon pouvoir. Si Dieu veut que nous réussissions, ce sera la grande consolation du pauvre évêque. »

Ainsi secondés, les missionnaires se transportèrent au carême dans le diocèse de Veroli, comme l'avait promis François de Paule. La mission fut prêchée d'abord à Colleberardo, village de huit cents âmes, à deux milles de la cité. C'était la première dans les États pontificaux : aussi des multitudes curieuses descendirent-elles de Veroli pour assister aux exercices. Les sermons remuèrent si vivement ces populations ignorantes mais simples et naïves, que chaque soir l'auditoire éclatait en sanglots. Il s'opéra pendant ces quelques semaines des conversions, des restitutions et des réconciliations qui mirent en émoi la ville de Veroli. L'évêque Jacobini bénissait Dieu de lui avoir envoyé ces hommes apostoliques, et plus encore de leur avoir inspiré la pensée de se fixer dans son diocèse.

La mission terminée, les habitants de Colleberardo escortèrent les pères jusqu'à Scifelli, au milieu des chants d'allégresse et des décharges de mousqueterie. Arnould reçut les missionnaires, devenus ses amis, avec les témoignages de la plus vive affection, et l'on ouvrit la mission dans son église de Notre-Dame de Bon Conseil, qui bientôt ne put contenir les foules de paysans qui accouraient des hameaux voisins. Et tout ce peuple écoutait avec admiration les instructions catéchistiques sur les vérités de la religion, dont la plupart entendaient parler pour la première fois. Les sermons sur les vérités éternelles arrachaient des larmes ou des cris de terreur à

l'auditoire épouvanté. Ces braves gens se réconcilièrent tous avec Dieu aux pieds de ces apôtres inconnus, qui leur semblaient venus du ciel. Impossible de décrire leur joie et leur enthousiasme quand, la mission terminée, ils apprirent le projet formé par Arnauld. Dans leur exaltation ils voulaient empêcher les pères d'aller évangéliser un village voisin, « parce que, disaient-ils, si vous nous quittez, il est possible que l'abbé change de résolution, et alors vous ne reviendrez plus ».

Cependant les missionnaires se disposaient à gagner le village du Crucifix, à quelques minutes de Veroli. Ne pouvant pas les retenir, la population voulut les accompagner. Rangés sur deux lignes, la croix en tête, les habitants de Scifelli conduisirent processionnellement les pères jusqu'à leur destination. Ils cessèrent alors de chanter leurs cantiques et s'en retournèrent en pleurant, craignant toujours de ne plus les revoir. La mission du Crucifix acheva de gagner le peuple, et surtout l'évêque de Veroli, qui pressa François de Paule de terminer au plus tôt l'affaire de la fondation. Celui-ci retourna donc à Scifelli pour discuter avec Arnauld les conditions de la donation, de manière qu'à son arrivée Villani n'eût qu'à les examiner et à les signer.

Notre bon Avignonnais tenait toujours à son plan ; mais son imagination en travail depuis quelques jours enfantait toutes sortes de projets plus excentriques les uns que les autres. L'institut du Très Saint-Rédempteur devait porter à Scifelli le nom de Notre-Dame de Bon Conseil et suivre des règles particulières qu'Arnauld avait rédigées. On bâtirait à Scifelli un hôpital pour les infirmes et les malades, que les pères seraient tenus de desservir. De plus, on créerait une œuvre destinée à fournir aux jeunes filles pauvres une dot suffisante pour qu'elles pussent se marier. L'abbé Arnauld, en qualité de fondateur, aurait la surintendance de toutes ces œuvres. En vain François de Paule d'abord et Villani ensuite essayèrent-ils de lui démontrer l'inanité de son rêve et l'impossibilité pour eux d'accepter de pareilles conditions : toutes leurs raisons échouaient contre son entêtement. Heureusement on lui proposa de prendre l'évêque pour arbitre, ce à quoi il consentit volontiers, persuadé que le prélat adopterait d'emblée ses grandioses conceptions. Quand, au contraire, un envoyé de M^{sr} Jacobini lui eut mis devant les yeux l'inévitable alternative de ne pas faire la fondation ou de la faire sans conditions, le bon abbé vit s'évanouir les chimères que le diable peut-être lui avait mises dans l'esprit, et signa, séance tenante, l'acte de donation. Il céda aux pères du Très Saint-

Rédempteur son église, sa maison, et une rente d'une trentaine de ducats, à la condition d'être logé et entretenu dans le couvent. Il stipula de nouveau que le village s'appellerait Sainte-Cécile, ce qu'on lui accorda, tout en prévoyant qu'en dépit de ce baptême officiel et des plaisantes indignations du pieux Avignonnais, les paysans, gens de routine, continueraient à l'appeler Scifelli.

L'acte de fondation fut signé le 25 avril 1773, en la fête de Notre-Dame de Bon Conseil, la Vierge miraculeuse si chère à notre saint. Ayant appris par Villani les péripéties et le dénouement de cette affaire, il en rendit grâces à Dieu et à sa céleste Mère. Il écrivit ensuite à l'abbé Arnauld pour le remercier de sa générosité à l'égard de la congrégation, et en même temps au père François de Paule, nommé recteur de la maison, pour lui recommander d'user de tous les ménagements possibles envers cet insigne bienfaiteur. Prévoyant les difficultés qui pourraient naître de la cohabitation des pères avec cet homme bizarre : « Il vous faudra, dit-il, beaucoup de prudence et de circonspection dans vos relations. Ne le contrariez pas quand l'observance régulière n'est pas en jeu, spécialement sur les points relatifs au matériel de la maison. Cédez par convenance et par amour de la paix. Il nous a fait beaucoup de bien : témoignez-lui beaucoup d'estime et entrez dans ses sentiments autant que faire se peut. Du reste, vous et vos compagnons avez assez de prudence et de vertu pour supporter quelques désagrémens. Avant tout je vous recommande, au début de cette fondation, la parfaite observance des règles. Dieu le veut, et l'édification du prochain l'exige ¹. »

En même temps, le saint témoignait toute sa gratitude à l'évêque de Veroli et lui suggérait, pour asseoir plus solidement son œuvre, d'en demander l'approbation au chef de l'Église. M^{gr} Jacobini entra pleinement dans ces vues. Il exposa au pape le triste état des populations rurales sous le rapport religieux. « En prenant le gouvernement de mon diocèse, dit-il, j'ai constaté avec chagrin que les paysans, portion considérable de mon troupeau, sont tellement ignorants des choses de la religion, qu'ils n'ont pas même les connaissances requises pour recevoir les sacrements. J'ai détaché quelques chapelains pour les instruire, mais je n'ai ni ne puis avoir dans mon clergé les hommes capables de pourvoir à tant de besoins. » L'évêque montre alors au pape comment la Providence est venue à son secours en lui envoyant les pères du Très Saint-

1. Lettres du 28 mai et du 14 juin 1773.

Rédempteur, et le prie instamment d'approuver la nouvelle fondation.

Ayant obtenu l'approbation sollicitée, l'évêque de Veroli en expédia l'acte authentique au saint fondateur. Il lui exprimait en même temps sa vive reconnaissance pour tout le bien opéré dans son diocèse. « Vos enfants sont dignes de leur père, disait-il. Secondant votre zèle et vos saintes intentions, ils cultivent avec infiniment de profit la vigne de notre Dieu. Je ne trouve pas de paroles convenables pour vous exprimer ma gratitude. Grâce à votre institut, je suis au comble de mes vœux. Mes diocésains recevront l'instruction dont ils ont tant besoin, et les secours spirituels qui assureront leur salut éternel. Ce qui me remplit d'une joie extrême, c'est de penser que cette œuvre va de plus remplir votre cœur d'une immense consolation, car vous voyez par cette nouvelle fondation se dilater la congrégation dont vous êtes le fondateur, et ainsi s'élargir votre champ d'action, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes. »

L'évêque de Veroli interprétait admirablement les sentiments d'Alphonse, à qui la fondation de Scifelli apparut comme une espérance au fort de ses tribulations, tout en devenant pour lui une nouvelle source d'inquiétudes. Comment vivre avec trente ducats de revenus, dans un petit village sans ressources, au milieu de paysans souvent réduits à la mendicité? L'abbé Arnauld laissait aux pères les quatre murailles nues de l'église et de la maison, mais comment se procurer l'ameublement indispensable? C'est à leur père que les enfants exposaient leur détresse et demandaient secours. La première année ils reçurent de lui plus de quinze cents écus, tirés en grande partie des pensions que lui servaient à Naples son frère Hercule et le collège des docteurs. A chaque instant François de Paule criait famine, et Alphonse lui envoyait quelque argent, avec force recommandations de ne l'employer qu'à se procurer le vivre et le vêtement. Ayant appris qu'on avait acheté certains livres dont on aurait pu se passer : « Des livres! écrit-il, alors qu'on n'a pas de quoi manger! C'est renversant! Voyez si vous pouvez les revendre, même à perte. »

François de Paule, travailleur infatigable, ne ménageait pas assez ses pères, surtout à l'époque des grandes chaleurs. Alphonse le modère avec sagesse. « S'épuiser en mission pendant l'été, lui dit-il, c'est la ruine de la santé. Vos sujets, ainsi affaiblis, ne vous rendront plus aucun service. Je vous ordonne de cesser les missions à la fin de juin. » Et comme les sujets, accablés de privations,

faisaient entendre de temps en temps quelque plainte : « Les nouvelles fondations, leur répondit-il, surtout en pays étranger, occasionnent toujours beaucoup de souffrances, d'abord à cause de la pauvreté, et ensuite parce qu'on doit traiter avec un monde que l'on ne connaît pas. Afin de vous encourager à porter la croix pour Jésus-Christ, lisez ce que les saints ont souffert dans leurs premiers établissements, et comment ils se sont élevés par là au sommet de la perfection. »

En ces circonstances difficiles, on fit tout à coup miroiter devant ses yeux une succession qui le tirerait d'embarras. Clément XIV venait d'abolir l'ordre des jésuites, et il cherchait à repeupler leurs maisons abandonnées. Il aurait nourri un instant, paraît-il, la pensée d'offrir à la congrégation du Très Saint-Rédempteur le couvent du Gesù, à Rome. Le secrétaire des brefs, M^{gr} Macedonio, avait fait connaître cette résolution du souverain pontife, ce dont le saint fut informé par Villani et François de Paule. Ce dernier, qui ne doutait de rien, désirait ardemment d'établir la congrégation à Rome et ne voyait pas d'inconvénients à passer sans transition du dénûment de Scifelli aux splendeurs du Gesù. Il avertissait pourtant Alphonse que, grâce à l'opposition de certains prélats, ce projet n'aurait pas de suite. Il pensait peut-être que cette dernière nouvelle l'aurait désolé, mais il en reçut cette réponse : « *Gloria Patri!* Grand Dieu ! qu'est-ce que nous ferions à Rome ? Nous oublierions le but spécial de notre vocation, et c'en serait fait de notre congrégation. Nous deviendrions tous des courtisans. Le pape paraît avoir de nous quelque estime : remercions Dieu, et voilà tout. »

Voulant étouffer tous les désirs et tous les espoirs, il expliqua sa pensée à Villani : « Les prélats de cour ont dissuadé le pape d'exécuter son projet : c'est une grâce dont nous devons remercier le Seigneur. Du reste, si le pape avait persisté dans son dessein, j'aurais, moi, insisté avec la plus grande énergie pour le lui ôter de l'esprit, et cela quand bien même toute la congrégation se fût élevée contre moi. Qu'irions-nous faire à Rome, je vous le demande ? Distracts de nos missions, oublieux de la fin principale de l'institut, nous conduirions au tombeau notre chère congrégation. Ce ne serait plus qu'une œuvre bâtarde, sans but comme sans utilité. Beaucoup d'ordres religieux peuvent y remplir les fonctions que nous remplirions, et notre apostolat des montagnards et des paysans, notre œuvre à nous, nous la laisserions périr. Une fois nos pères installés au milieu des prélats, des chevaliers, des grandes dames et des courtisans, adieu missions, adieu campagnes !

L'air des cours nous rendrait courtisans nous-mêmes. Dieu nous délivre d'une telle calamité ! Si le pape a bonne opinion de nous, tant mieux ! mais bornons-nous à en remercier Dieu. »

Le saint fondateur avait eu en vue, en créant son institut, l'évangélisation des pauvres âmes abandonnées : nulle perspective, si brillante qu'elle fût, ne lui fera oublier les missions populaires. Plus tard on le pria de nouveau d'établir une maison à Rome, mais il répondit : « Cela n'est pas expédient pour le moment, ni peut-être pour longtemps encore. Quand, avec le temps, nous serons solidement établis, nous verrons à nous agrandir, sans oublier jamais que l'institut a pour but de prêcher le salut, non pas aux grandes et illustres cités, mais aux bourgs et villages privés de secours spirituels. Lorsque Dieu, dans les temps à venir, nous fera connaître qu'il nous veut à Rome, nous obéirons. »

Ce sont là des paroles prophétiques telles que l'esprit de Dieu lui en dictait souvent. A part quelques essais d'établissement sans importance, la congrégation ne prit réellement pied à Rome qu'après trois quarts de siècle. Vers 1850, Dieu fit savoir par l'organe de son Vicaire qu'il la voulait au centre de la catholicité. Et le successeur d'Alphonse au gouvernement de l'institut obéit comme l'aurait fait Alphonse lui-même. Il eut le bonheur, en établissant à Rome la maison-mère de sa congrégation, de pouvoir lui donner comme patron le saint fondateur lui-même.

Il est à remarquer qu'à notre époque, par suite de l'infamante Révolution qui a changé la face du monde, les missionnaires des âmes abandonnées trouvent à exercer leur zèle dans les villes aussi bien que dans les campagnes. C'est au sein des grandes cités que le commerce et l'industrie rassemblent des centaines de mille et parfois des millions d'hommes, pendant que la Révolution y détruit les moyens de salut et fabrique chaque jour de nouveaux engins de perversion et de corruption. Au temps de saint Alphonse, les villes regorgeaient de prêtres : aujourd'hui la capitale de la France compte des paroisses de cent mille âmes, et quinze ou vingt prêtres à peine pour les desservir. Un tiers des habitants n'est pas même baptisé, un tiers renonce par ses œuvres au Dieu de son baptême, et le reste appartient en grande partie à la race toujours croissante des indifférents. Saint Alphonse ne dirait plus aujourd'hui : les villes abondent en ouvriers évangéliques tandis que les campagnes sont délaissées ; mais il ne cesserait de recommander à ses enfants, qu'ils prêchent à la ville ou à la campagne, de s'occuper avant tout des pauvres, pauvres ouvriers ou pauvres paysans, parce que les pauvres, partout

et toujours, seront les plus abandonnés et les plus dénués de secours spirituels.

Dieu récompensa l'abnégation singulière avec laquelle il accepta Scifelli, le plus misérable des postes, et refusa le Gesù, le plus brillant de tous. Vingt ans auparavant il avait fondé Saint-Ange de Bénévent, sur le territoire pontifical, pour lui servir de refuge en cas de persécution. Mais en 1768, pour punir Clément XIII de sa noble résistance aux volontés des cours bourbonniennes, les Napolitains s'étaient emparés du duché de Bénévent. La maison de Saint-Ange, enclavée dans le royaume, devait donc subir le sort des autres maisons napolitaines, ce qui augmenta singulièrement les angoisses du recteur majeur, et le força pour ainsi dire d'accepter la fondation de Scifelli sans aucun moyen de la faire subsister. Or quelques mois après, Clément XIV ayant cédé aux injonctions de ses persécuteurs, ceux-ci lui rendirent Bénévent. Il s'ensuivit que Saint-Ange, réagrégé aux États pontificaux, redevint un asile sûr et vraiment providentiel si le procès engagé contre Sarnelli aboutissait, comme on pouvait le craindre, à l'extinction de la congrégation dans le royaume. De là cette parole d'Alphonse à François de Paule : « En cas de malheur, nous avons pour nous réfugier Sainte-Cécile et Saint-Ange. »

Une autre consolation lui vint de la Sicile, d'où les persécutions de quelques misérables et les tracasseries du gouvernement avaient exilé les missionnaires. Ceux-ci étaient à peine sortis de Girgenti que les habitants adressaient au roi pétitions sur pétitions pour obtenir leur retour. Clergé séculier, ordres religieux, chevaliers, magistrats, gens de lettres, exposèrent séparément leurs doléances et leurs suppliques aux autorités de Palerme et de Naples. Tous s'unirent pour représenter au fondateur le grand dommage spirituel qui résultait du départ de ses religieux.

Le saint ne demandait qu'à renvoyer ses fils sur une terre si féconde en fruits de salut, mais il voulait auparavant prendre ses sûretés contre de nouvelles vexations. « Je reçois de bonnes nouvelles de Girgenti, écrivait-il à son vicaire général : cela me cause une grande joie, car on a fait beaucoup de bien dans ces parages, et l'on en fera plus encore après cette tempête si l'on parvient à s'établir sur un bon pied. Dieu le veuille pour sa gloire, la seule chose que nous devons chercher ! Du reste, je n'ai nullement l'envie d'accélérer le retour des pères. Je veux auparavant connaître à fond les conditions qu'on nous impose, afin de m'éviter à l'avenir les embarras du passé. »

Vu l'opposition persistante du gouvernement, il était inutile de

penser à une fondation en règle. On pouvait tout au plus espérer que le roi autoriserait les pères à prêcher des missions en Sicile. Cette autorisation, suffisante pour désarmer les ennemis, l'évêque Lanza en fit l'objet d'une supplique fortement motivée. Il y représentait le grand bien opéré dans son diocèse par les missionnaires, l'impossibilité où il était de remplacer ces hommes de Dieu qui, moyennant deux carlins par jour pour leur subsistance, évangélisaient, sept mois de l'année, les villes et les villages, et il suppliait le souverain de ne pas empêcher un évêque de sauver les âmes qui lui sont confiées. En réponse à cette demande, le marquis de Marco publia le décret suivant, daté du 3 décembre 1774 :

« Désirant seconder le zèle avec lequel l'évêque de Girgenti cherche des ouvriers évangéliques pour travailler au salut de ses ouailles, le roi daigne lui permettre d'appeler à son aide, comme l'a fait M^{sr} Lucchesi, quelques prédicateurs de la congrégation de M^{sr} de Liguori, à condition toutefois que lesdits prédicateurs n'aient point de domicile fixe et permanent, et n'établiront aucune fondation ni à Girgenti ni en aucun autre endroit du diocèse. »

La concession n'est vraiment pas trop libérale, et il est difficile de prendre plus de précautions contre des missionnaires dont on reconnaît les éminents services. Alphonse se demanda si cette phraséologie ne permettrait pas aux régalistes de Palerme de chasser les pères quand ils le voudraient, sous le prétexte qu'il n'avaient nul droit à un *domicile fixe* et permanent; mais de Marco lui expliqua que, par ces termes du décret, on avait uniquement stipulé la faculté pour l'évêque d'appeler les missionnaires, et aussi de les congédier s'il le jugeait convenable. Ainsi rassuré contre les tracasseries des régalistes et confiant d'ailleurs dans le zèle des évêques, Alphonse renvoya ses pères en Sicile au mois d'avril 1775.

Leur retour fut un triomphe. M^{sr} Lanza voulait aller les recevoir à trois milles de la ville avec une suite brillante d'équipages et un nombreux cortège d'ecclésiastiques et de gentilshommes, mais les religieux refusèrent de se prêter à cette démonstration. Cependant, bien qu'on ignorât l'heure de leur arrivée, nombre de personnages de distinction se portèrent à leur rencontre. Ils furent reçus à la porte de la ville par le clergé et le peuple, unis dans la même allégresse. En accueillant les pères, l'évêque s'écria comme le saint vieillard de l'Évangile : « Seigneur, je puis maintenant mourir en paix : tous mes desirs sont accomplis. » Et Dieu le prit au mot, car un mois après il allait recevoir au ciel la récompense de son zèle vraiment apostolique.

C'est ainsi que, pour la consolation d'Alphonse, la Providence ou-

vrait des maisons nouvelles au moment même où les anciennes paraissaient s'écrouler. Comme Jésus et Marie, les saints ont dans leur vie les jours joyeux et les jours douloureux; comme Joseph, les angoisses et les allégresses. Et ces alternatives proviennent de l'amour de Dieu pour l'homme, qui ne peut se sanctifier sans épreuve, mais dont le cœur se briserait si l'épreuve durait toujours. Plein de reconnaissance envers Notre-Seigneur, le saint évêque écrit, au milieu de ces vicissitudes, une circulaire sur l'amour de Jésus-Christ, qu'aucun de ses religieux n'aura pu lire sans une vive émotion.

« Mes très chers frères, leur dit-il ¹, la principale chose que je vous recommande, c'est l'amour de Jésus-Christ. Que de motifs nous obligent à lui donner tout notre cœur! Il nous a choisis de toute éternité pour faire partie de la congrégation afin que nous l'aimions et que nous le fassions aimer des autres. Pouvait-il nous honorer davantage, pouvait-il nous donner une marque d'amitié plus ardente que de nous tirer du monde pour nous attirer à lui et nous consacrer tout entiers, dans notre pèlerinage vers l'éternité, non seulement à le servir, mais à lui ramener tant de milliers d'âmes que nous convertissons chaque année du péché à la grâce?

« Quand nous commençons une mission, la plus grande partie du peuple se trouve dans la disgrâce de Dieu. Cinq ou six jours sont à peine écoulés que beaucoup de pécheurs se réveillent comme d'un sommeil profond. A la lumière des instructions et des sermons, au souvenir des divines miséricordes, ils pleurent leurs péchés, abhorrent leur vie passée, éprouvent le besoin d'une paix qui leur était inconnue, et se confessent avec la résolution de renoncer aux passions qui les tenaient éloignés de Dieu. Et voilà que, subitement transformés, ces braves gens qui trouvaient longue une messe d'un quart d'heure, ennuyeux le chapelet de cinq dizaines, insupportable un sermon d'une demi-heure, entendent maintenant volontiers deux et trois messes et se plaignent qu'un sermon d'une heure et demie finisse trop vite. Et c'est par nous que Dieu opère ces changements admirables, par nous qu'il dispose les cœurs à savourer avec délices ce qu'ils repoussaient avec dégoût! De sorte que, la mission terminée, nous laissons dans un pays deux ou trois mille amis de Dieu, qui, jusque-là séparés de leur Père, ne pensaient nullement à se rapprocher de lui.

« Mais si Dieu nous a choisis pour être les instruments de sa gloire et de la conversion des âmes, honneur qu'il n'accorde à aucun mo-

1. Circulaire du 29 juillet 1774.

narque, quelle gratitude ne lui devons-nous pas et combien notre amour doit l'emporter sur celui des autres ! Laissons donc les mondains se pousser aux honneurs ; cherchons, nous, à croître chaque jour dans l'amour divin, et pour ce motif, ambitionnons la dernière place, car le plus humble est le plus près du cœur de Jésus. »

Rien de plus propre à fortifier les religieux dans leur vocation ; et cependant les privations, les fatigues, les persécutions, pouvaient amener des infidélités et des désertions. Alphonse ne l'oubliait pas ; aussi s'efforce-t-il de prévenir un pareil malheur : « Mes frères, au moment de la mort et à la lumière du flambeau funèbre, nous comprendrons quelle grâce le Seigneur nous aura faite en nous donnant de persévérer dans notre sainte vocation. Je vous le dis en toute sincérité, mon cœur se brise quand je pense aux malheureux qui furent un jour des nôtres, vivant en paix, unis à Dieu, toujours contents, et qui maintenant ne connaissent plus que le trouble et l'inquiétude. Sans doute ils vont où ils veulent et font ce qu'il leur plaît ; mais plus de règle, plus de ferveur, et par conséquent plus de repos pour leurs âmes. De temps en temps ils penseront peut-être à faire oraison, mais aussitôt le souvenir de leur infidélité et de leur ingratitude envers Dieu leur causera de cruels remords, et, pour échapper à cette torture, ils quitteront l'oraison et se précipiteront ainsi dans l'abîme de la tiédeur. Leur vie sera misérable, et leur mort désolée. Il y a des années, je me trouvais auprès du lit d'agonie d'un de ces infidèles. J'essayais de l'encourager à ses derniers moments, mais, en pensant à sa vocation perdue, il tomba dans une sorte de frénésie et se mit à pousser des cris de désespoir. « Il n'y a plus de salut pour moi, s'écriait-il, parce que j'ai renoncé volontairement à ma vocation. » Donc plutôt souffrir mille morts que d'abandonner notre saint état. »

Aux pusillanimes tentés d'abandonner une congrégation qu'un décret du roi allait peut-être anéantir, il répond par une véritable prophétie. « Je suis certain que Jésus-Christ regarde avec amour notre humble congrégation, qu'il l'aime comme la prune de ses yeux, et je n'en veux d'autre preuve que la sollicitude toute spéciale avec laquelle, en dépit des persécutions, il nous rend dignes de travailler à étendre son règne en tant de pays divers. Je ne le verrai pas, car ma mort est proche, mais j'ai la certitude que notre petit troupeau croîtra toujours, non certes en richesse, non en gloire humaine, mais en œuvres qui procureront à Jésus-Christ l'amour des peuples. Un jour viendra où, réunis tous ensemble, je l'espère, dans la céleste demeure, nous trouverons autour de nous

des centaines de milliers de personnes, lesquelles, converties par nous au Seigneur, le béniront à jamais et contribueront à notre gloire éternelle. Que faut-il de plus pour nous décider à aimer Dieu et à consacrer toute notre vie à le faire aimer? »

Le saint insistait ensuite sur les moyens pratiques d'aimer Jésus-Christ : « Qui se soucie peu de la règle, disait-il, se soucie peu de l'amour de Dieu. — Sans le silence pas de recueillement, et sans recueillement, trouble et péché. — Qui aime peu l'oraison, aime peu Jésus-Christ. — Pour aimer beaucoup Jésus-Christ, il faut beaucoup prier. — Qui veut obtenir la sainte persévérance, doit la demander toujours à Jésus et à Marie. » C'étaient là comme les axiomes de sa doctrine spirituelle.

« Je finis, et je voudrais continuer encore, ajoutait-il, tant je désire vous embraser de l'amour divin et d'un zèle ardent pour la gloire de Notre-Seigneur, aujourd'hui surtout qu'il est si peu connu et si peu aimé. Je vous bénis tous, je vous bénis chacun en particulier au nom de la très sainte Trinité, et je la prie, par les mérites de Jésus-Christ, d'embraser de cette divine flamme de la charité, non seulement les cœurs des membres actuels de la congrégation, mais les cœurs de tous ceux qui en feront partie à l'avenir. Qu'il en soit ainsi, et tous, vivant de la vie des séraphins, nous nous retrouverons au ciel, où nous glorifierons Notre-Seigneur et chanterons éternellement ses divines miséricordes.

« Pour moi, frères bien-aimés, j'attends de jour en jour l'heure du départ : demandez à Dieu que je meure dans son amour. Ici-bas, tout misérable que je suis, je ne cesse de vous recommander à Dieu, mais si je vais au ciel, ainsi que je l'espère, je continuerai de prier pour vous, et mes prières seront plus ferventes et plus efficaces qu'elles ne peuvent l'être aujourd'hui. »

En lisant cette circulaire simple et sublime, on croit entendre un écho du discours après la Cène. C'est ainsi qu'avant de monter au Calvaire Jésus prêchait aux siens la divine charité et le dévouement à l'Église qu'il était venu fonder au prix de son sang. C'est ainsi qu'il les fortifiait contre les tentations et les persécutions, qu'il les bénissait et priait son Père de sanctifier tous ceux qu'il lui avait donnés. Jamais Jésus-Christ ne s'était montré plus affectueux qu'en ce moment suprême envers ses disciples; de même jamais Alphonse n'avait dit aux siens des paroles plus tendres et plus suaves. C'était de part et d'autre le testament d'un père. Rien d'étonnant que, dans des circonstances identiques, celui dont le cœur n'a cessé de battre à l'unisson du divin cœur reproduise les pensées et les accents du Maître.

CHAPITRE X.

MORT DE CLÉMENT XIV.

1774

Alphonse et Clément XIV. — La question des jésuites. — On demande la suppression de la Compagnie. — Hésitations du pape. — Menaces de schisme. — Le bref *Dominus ac Redemptor*. — Agonie de Clément XIV. — Le saint assiste à sa mort. — Le prodige de la bilocation. — Lettre au cardinal Castelli sur l'élection du pape futur. — *Les Victoires des Martyrs*.

La vie d'Alphonse depuis sa grande maladie est une véritable énigme. Le lecteur aura remarqué que tous les faits mentionnés dans les chapitres précédents se sont accomplis presque simultanément dans l'espace de cinq années, de 1769 à 1774, et c'est un vieillard presque octogénaire, brisé par la souffrance, cloué sur un fauteuil, en proie très souvent à la fièvre ou à des maux de tête violents, qui, loin de se replier sur lui-même, oublie ses propres douleurs pour soulager toutes les misères de ce monde et consoler tous les misérables. Évêque de Sainte-Agathe, il s'occupe activement, non seulement des besoins généraux de son diocèse, mais de chaque paroisse, de chacun de ses prêtres, des pauvres, des malades, des pécheurs, comme s'il était le curé de chacun de ses diocésains. Cette besogne pastorale, qui devait l'absorber tout entier, ne l'empêche pas de veiller en même temps sur sa congrégation, sur la conduite des sujets, sur la direction des missions, sur les abus à corriger. C'est lui qui défend l'institut contre les persécuteurs, lui qui surveille avec angoisse toutes les phases d'un procès mineux, lui qui cherche des protecteurs à Naples et des asiles à l'étranger. Et cela ne suffit pas à son grand cœur : comme Paul, il étend sa sollicitude à toutes les Églises, à tous les fidèles. Durant cette période, il écrit dix volumes contre tous les ennemis de notre sainte religion, voltairiens, hérétiques, jansénistes; il défend la saine morale, il venge tous les dogmes attaqués, il fournit des

armes aux ministres de Dieu et des aliments à la piété des fidèles.

Et cependant ni les affaires de son diocèse, ni les dangers de sa congrégation, ni ses travaux polémiques ou ascétiques, ne furent sa principale préoccupation. Pendant ces cinq années, qui comprennent toute la durée du pontificat de Clément XIV, ce qui l'affecta le plus vivement et le plus douloureusement, ce fut l'épouvantable martyre que firent subir à l'Église et à son auguste chef les rois conjurés de l'Europe catholique. Alphonse vit se dérouler toutes les péripéties de cette crise qui menaçait de détruire le catholicisme dans toutes les nations encore soumises au Saint-Siège. Il y prit part comme la Vierge au pied de la croix, pleurant sur cette nouvelle passion du Christ, compatissant aux indicibles tourments du pape, et priant pour lui avec une si persévérante ferveur que Dieu daigna le transporter miraculeusement auprès de l'infortuné pontife pour être, à ses derniers moments, l'ange des suprêmes consolations.

Non contents d'avoir, sans autre raison que leur volonté, chassé les jésuites de leurs États, les princes régalistes poussèrent la haine jusqu'à exiger du pape l'abolition de la compagnie de Jésus. Clément XIII résista vaillamment à toutes leurs sollicitations, et rien ne put le vaincre, ni les promesses, ni les menaces, ni l'invasion de son territoire, ni la perspective d'un schisme. Au mémoire collectif des puissances qui réclamaient avec instance la suppression de la Compagnie, il fit répondre par son ministre : « Sa Sainteté ne peut s'expliquer comment les cours catholiques ont le triste courage d'ajouter à toutes les douleurs de l'Église une douleur nouvelle, sans autre résultat que de tourmenter de plus en plus la conscience et le cœur du pontife. La postérité impartiale jugera ; elle dira si de telles actions peuvent être considérées comme des preuves nouvelles de ce filial amour que ces souverains se vantent d'avoir pour Sa Sainteté, et des gages de cet attachement qu'ils prétendent professer pour le Saint-Siège. »

Clément XIII mourut le 2 février 1769, laissant l'Église dans la crainte d'un cataclysme plus désastreux que l'ouragan suscité par Luther et Calvin. « Prions Dieu pour le pape futur, écrivait Alphonse à la veille du conclave. Après Dieu, nous n'avons que le pape. Sans son autorité suprême, nous nous trouverions dans le plus épouvantable désarroi. Le pape seul peut nous manifester la volonté de Dieu et tranquilliser les consciences. »

Le choix du conclave tomba sur le cardinal Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. C'était le seul religieux du Sacré-Collège. Il

appartenait à l'ordre des conventuels et ne s'était distingué jusque-là que par la simplicité de ses goûts et son amour de l'étude. D'une science éminente, il avait enseigné la théologie à Milan, à Bologne et à Rome aux scolastiques de son ordre. Partout il s'était montré l'ami de la compagnie de Jésus, au point que Clément XIII, en l'honorant de la pourpre, déclara qu'il faisait cardinal un jésuite revêtu du froc franciscain. Beaucoup auguraient de là qu'il résisterait comme son prédécesseur aux exigences des cours.

L'évêque de Sainte-Agathe connaissait Ganganelli et l'avait en grande estime à cause de son savoir et de sa piété. Aussi se réjouit-il de son exaltation sur la chaire de Pierre. L'année suivante, en lui dédiant son ouvrage sur le concile de Trente, il fit du nouveau pape le plus magnifique éloge. « L'avènement de Votre Sainteté, dit-il, a rempli le monde d'une joie extraordinaire, mais nul ne s'en est réjoui plus que moi, qui connais les dons départis par Dieu à Votre Sainteté, votre grande prudence, votre détachement des biens de la terre, et par-dessus tout votre piété et votre zèle ardent pour les intérêts de notre sainte religion. » Clément, de son côté, vénérât notre saint. Il refusa, nous l'avons vu, d'accepter sa démission, malgré son âge et les infirmités qui l'empêchaient de faire la visite de son diocèse. Il existait entre le pape et l'évêque plus qu'une amitié ordinaire, et de la part d'Alphonse, plus que l'attachement des fidèles à leur père commun.

A peine Clément XIV fut-il assis sur le trône de saint Pierre que les puissances soulevèrent de nouveau la question des jésuites. Venise, Parme, Naples, la France, l'Espagne, le Portugal réclamaient impérieusement une solution. Le pape se trouva en présence de ce terrible problème : « Faut-il braver la colère des plus grands princes de l'Europe, les pousser au schisme, peut-être à l'hérésie? Faut-il exposer le Saint-Siège à perdre non seulement la propriété de Bénévent et du Comtat, mais encore l'obédience filiale du Portugal très fidèle, de la France très chrétienne, de l'Espagne très catholique? D'un autre côté, comment rayer de la liste des choses vivantes un ordre approuvé par tant de papes, réputé le boulevard de l'Église, le bouclier de la foi ¹? »

Jamais pape ne se trouva dans une alternative aussi désespérante. Rien que la pensée d'avoir à se prononcer sur un cas semblable donne le frisson, et l'on peut affirmer que le pontife mis en demeure de le faire, a dû souffrir le plus douloureux de tous les

1. ALEXIS DE SAINT-PRIEST, *Histoire de la chute des Jésuites*, p. 117.

martyres. Avant de prendre son parti, Clément XIV hésita trois ans. Pendant ce temps les souverains ne cessèrent de le menacer d'un schisme s'il refusait de supprimer la compagnie de Jésus. Le malheureux pape, vivement impressionné par cette affreuse perspective, essayait de gagner du temps, espérant toujours échapper à la triste nécessité de sacrifier des innocents. Un jour, l'ambassadeur d'Espagne, sur l'ordre de son maître Charles III, crut le décider en faisant miroiter à ses yeux la restitution de Bénévent et d'Avignon comme récompense de ses concessions. Devant une pareille indignité, le vicaire de Jésus-Christ, si doux et si patient d'ordinaire, se révolta : « Apprenez, dit-il fièrement à l'ambassadeur, que si le pape gouverne les âmes, il n'en trafique pas. » Il rompit la conférence, et s'écria en sanglotant : « Dieu pardonne au roi catholique l'injure qu'il vient de me faire ! »

Et cependant, après avoir temporisé plusieurs années, Clément finit par céder, persuadé qu'il était de son devoir de sacrifier la compagnie de Jésus pour éviter un plus grand mal, c'est-à-dire l'apostasie des puissances catholiques. En cas de résistance de sa part, les rois auraient-ils effectué leurs menaces et entraîné les peuples dans le schisme ? Il est certain que le roi d'Espagne fit dire par son ambassadeur que, si l'on ne tenait pas compte de sa volonté, il arriverait aux mesures les plus extrêmes et consommerait la rupture déjà commencée. « Il est certain aussi, dit l'historien Schœll, qu'on s'occupait d'un projet de schisme par la création de patriarches nationaux indépendants de la cour de Rome. » D'ailleurs, des despotes assez cruels pour jeter en prison ou en exil vingt mille religieux sans aucune forme de procès ne reculeraient pas devant un schisme, du moins Clément pouvait le craindre, pour satisfaire leur orgueil et leurs colères. Ils étaient catholiques sans doute, mais Henri VIII l'était aussi quand, poussé par une infâme passion, il arracha l'Angleterre à l'obédience du pontife romain. Quant à la résistance des peuples, il n'y fallait pas compter, car depuis un siècle philosophes et régalistes, ligués contre la papauté, poussaient les nations à l'apostasie. En présence de cette défection probable des peuples catholiques, Clément XIV prit la plume d'une main tremblante, et signa le bref du 23 juillet 1773 qui supprimait la compagnie de Jésus.

L'évêque de Sainte-Agathe était l'ami du pape et l'ami des jésuites. Il avait pleuré sur les infortunes de la Compagnie, et félicité Clément XIII quand ce dernier éleva la voix pour la défendre ; il suivait avec angoisse les hésitations de Clément XIV, et il sup-

pliait le Seigneur de fortifier son vicaire dans cette terrible lutte. A la lecture du bref de suppression, le saint vicillard fut littéralement atterré. Il tomba à genoux, sans parole et sans mouvement, comme frappé de la foudre. Ses traits contractés révélaient les impressions de son âme. Il adora quelque temps en silence les jugements de Dieu manifestés par l'acte du pontife; puis, élevant la voix, il s'écria : « Volonté du pape, volonté de Dieu ! » Et ses lèvres n'articulèrent plus un seul mot pour exprimer sa profonde désolation. Un jour cependant il formula son jugement sur le bref pontifical. Plusieurs personnages de distinction, parmi lesquels son vicaire général, trouvaient étrange la conduite de Clément XIV. « Pauvre pape ! répondit Alphonse, que pouvait-il faire dans les très pénibles circonstances où il se trouvait, alors que toutes les couronnes s'unissaient pour exiger la suppression de la Compagnie ? Nous ne pouvons qu'adorer en silence les secrets jugements de Dieu. Et pourtant, ajouta-t-il d'un ton prophétique, je ne crains pas de dire qu'en dépit des apparences, ne restât-il au monde qu'un seul jésuite, ce dernier survivant suffira pour rétablir la Compagnie. »

Saint Alphonse a dit le mot que répètera l'impartiale histoire : *Povero papa! che poteva fare?* « Un prince, dit le jésuite Cordara, peut licencier un régiment courageux et fidèle pour des raisons d'ordre public. De même, assiégé par d'incessantes menaces de schisme, le Saint-Père a eu pouvoir sacrifier la Compagnie pour éviter un plus grand mal. » Le père de Ravignan, dans son *Histoire de Clément XIV*, cite et approuve cette parole de Cordara. Tous les détails qu'il donne sur les moyens employés pour forcer le pape à supprimer les jésuites, justifient pleinement le mot de saint Alphonse : *Povero papa! che poteva fare?*

Rien de plus lugubre que l'histoire de Clément XIV après la signature du malheureux bref. L'infortuné pontife n'était pas fait pour les grandes luttes. Sous la pression et les menaces de ses persécuteurs, il avait envisagé les motifs qui semblaient légitimer la suppression, et il avait signé le bref pour le bien de la paix; le fait accompli, il ne vit plus que les résultats désastreux de la disparition de l'illustre compagnie, il entendit les doléances des catholiques et les cris de joie des ennemis de l'Église, il se demanda ce que Dieu pensait de l'acte qu'il s'était laissé imposer. Si encore l'Église en avait profité ! Mais les rois se montraient plus exigeants que jamais, et cette paix, promise comme prix du sacrifice, il la réclamait en vain. Le pauvre pape avait dit un jour : « Cette suppression sera cause de ma mort. » Et en effet, sous le poids de la dou-

leur, son âme se brisa. Une profonde mélancolie l'envahit tout entier et le couvrit comme d'un voile funèbre. Les bras lui tombèrent; il abandonna toute occupation et toute négociation. Absorbé par une idée fixe, on l'entendait parfois s'écrier : « Ils m'ont forcé ! *Compulsus feci.* »

L'évêque de Sainte-Agathe fut d'autant mieux renseigné sur cette triste situation du pape qu'à cette époque il sollicitait de lui l'autorisation de fonder une seconde maison dans les États pontificaux. Il s'inquiétait de ne recevoir aucune réponse, quand on lui apprit que le pape, tombé dans le marasme, ne s'occupait plus d'affaires. Dès lors son cœur compatissant fut à Rome plus qu'à Arienzo. Comprenant le martyre que devait endurer le vicaire de Jésus-Christ, il se mit à prier pour lui et ne cessa plus de le recommander aux prières de ses correspondants. « Priez pour le pape, écrivait-il le 27 juin 1774 au père François de Paule; don Janvier Fatigati, qui venait de Rome, m'a dit que le pape vit dans la tristesse, et ce n'est pas sans raison, car on ne voit pas encore poindre l'aurore de cette bienheureuse paix qu'il a voulu rendre à l'Église. » Il ajoutait un mois plus tard : « Dernièrement est arrivé ici de Rome M^{re} Roselli, lequel est fort au courant des choses du Vatican. Il m'a dit que le pape est extrêmement affligé des graves ennuis que lui suscitent la Sardaigne, l'Espagne, Naples, et surtout Venise. Il est encore frappé par la crainte de la mort, par suite de la prophétie qu'a faite la religieuse renfermée au château Saint-Ange. Il n'est pas mort le 16 juillet, comme elle l'avait annoncé. Espérons que Dieu nous le laissera pour l'année sainte, et plus longtemps encore. Pour moi, je ne sais que répéter : pauvre pape, pauvre pape, abîmé dans une mer d'afflictions ! Je prie continuellement pour lui, afin que Dieu vienne à son secours. » Avant de terminer sa lettre, il revient sur ce sujet, tant il lui tenait à cœur. « Le pape, dit-il, reste renfermé dans ses appartements et ne veut plus recevoir personne. Il n'expédie aucune affaire. Il faut prier d'une manière toute particulière pour le pape et pour l'Église¹. »

A mesure que les jours s'écoulaient, ses inquiétudes augmentaient. Le 25 août il écrivait : « J'apprends de plusieurs côtés que le pape est toujours plongé dans son noir chagrin. Renfermé dans sa chambre, il ne s'occupe plus d'affaires. Prions Notre-Seigneur, supplions-le de délivrer le pape de cette profonde mélancolie. » En même temps il donnait au père Villani des nouvelles plus affli-

1. Lettre du 23 juillet 1774.

geantes encore. « Priez pour le pape, disait-il, comme je le fais continuellement. On m'écrit de la Romagne qu'à la vue des maux de l'Église, ne pouvant plus supporter sa douleur, il désire la mort. »

Le 21 septembre, le saint célébra la messe comme de coutume ; puis, au lieu de faire son action de grâces au pied de l'autel, il rentra dans sa chambre et se jeta sur son fauteuil. Il paraissait excessivement abattu, ne faisait aucun mouvement, et n'articulait aucune parole. Après plusieurs heures passées dans cet état d'effrayante immobilité, les domestiques prirent peur et coururent chez le vicaire général Rubini pour lui demander s'ils devaient tirer leur maître de ce singulier sommeil. Après avoir constaté l'insensibilité du saint évêque, le vicaire général défendit de l'éveiller. Alphonse resta ainsi sans mouvement toute cette journée et toute la nuit suivante. Les domestiques, qui avaient ordre de le surveiller, restaient debout à la porte de la chambre, inquiets de ce qui allait arriver.

Le 22 au matin, il n'avait pas changé d'attitude. Vers sept heures il agite tout à coup la sonnette pour annoncer qu'il veut célébrer la sainte messe. A ce signe les serviteurs accourent avec empressement. Une servante des rédemptoristines de Sainte-Agathe, qui se trouvait là par hasard, se joint à eux. « Mais pourquoi tout ce monde ? dit l'évêque avec un air de surprise, qu'y a-t-il donc d'extraordinaire ? — Vous demandez ce qu'il y a d'extraordinaire ? répondirent-ils. Voilà deux jours que vous ne parlez plus, que vous ne mangez plus, que vous ne donnez plus signe de vie. — Vous dites vrai, reprit le saint évêque ; vous avez cru que je dormais d'un profond sommeil, mais non : j'ai assisté le pape à ses derniers moments, et il vient de mourir. » On apprit bientôt que Clément XIV était passé à une meilleure vie le 22 septembre à sept heures du matin, au moment même où Alphonse reprenait ses sens.

Ses persévérantes prières pour le vicaire de Jésus-Christ furent donc exaucées. Dieu vint au secours de Clément XIV, et précisément par l'intermédiaire du saint évêque qui le conjurait d'avoir pitié du pontife si cruellement éprouvé. Il faut un miracle pour calmer les angoisses du pape mourant : Dieu fait ce miracle. Le Christ au jardin des Olives était triste jusqu'à la mort ; un ange descendit du ciel pour le consoler. A Clément XIV abattu, épouvanté peut-être en face de la mort, Dieu conduisit en esprit un ange de la terre pour lui murmurer doucement à l'oreille : « Confiez-vous en la miséricorde de Dieu, et mourez en paix. »

Ce fait prodigieux, que nous avons rapporté d'après Tannoia, ne peut être contesté. Avant de le consigner dans ses *Mémoires*, Tannoia en raconta tous les détails au procès de béatification. Ces détails il les tenait des témoins oculaires d'Arienzo. Il avait même fait le voyage de Sainte-Agathe pour interroger spécialement Agathe Viscardi, la pieuse servante des rédemptoristines, qui se trouvait avec le personnel de l'évêché quand Alphonse sortit du sommeil extatique. « Elle me donna toutes ces particularités, dit Tannoia, en présence de sa supérieure et du père qui m'accompagnait. Quand, ajouta-t-elle, le saint prononça ces paroles : « Vous pensiez que je dormais, mais non, j'étais allé assister le pape, qui vient de mourir, » tous nous étions tentés de rire, pensant qu'il n'était pas encore bien éveillé ; mais quand plus tard nous apprîmes que le pape était mort à cet instant-là même, nous reconnûmes dans ce fait un miracle de Dieu. »

Le serviteur d'Alphonse, Alexis Pollio, donna les mêmes détails sur l'immobilité absolue d'Alphonse pendant toute la durée du sommeil extatique. « Je voulus le réveiller, dit-il, mais le vicaire général m'en empêcha, de sorte que le sommeil se prolongea jusqu'au lendemain dans la matinée. Au moment du réveil, ajouta-t-il, j'étais sorti ; je n'ai donc pas entendu, mais j'ai seulement appris des autres les paroles du serviteur de Dieu. »

Si l'on ne peut nier le fait matériel, ne peut-on pas du moins l'expliquer naturellement par le rêve ou l'hallucination ? Au procès de canonisation, le promoteur de la foi a fait sous ce rapport l'avocat du diable aussi bien que pourrait le faire le plus rationaliste de nos modernes savants. « Cette immobilité prolongée ne prouve nullement, dit-il, un état extatique, mais simplement une grande faiblesse physique. De tels accidents devaient du reste arriver assez fréquemment, car ses familiers n'en parurent pas étonnés. Et puis si cette torpeur eût fait naître dans leur esprit l'idée d'un danger quelconque, on ne comprendrait pas qu'ils n'eussent pas à l'instant éveillé le malade et provoqué la visite du médecin. Au contraire, le vicaire général ordonna de le laisser en repos. Ce sommeil provenait donc d'un état morbide bien connu des gens de l'évêché, et voilà pourquoi ils n'envoyèrent chercher ni médecin ni remèdes bien que ce sommeil ressemblât singulièrement à la mort. Quant aux paroles prononcées au moment du réveil, elles expriment les rêveries d'un malade. Le serviteur de Dieu connaissait l'état du pontife romain. Il en était affecté, il en parlait souvent, il pria Dieu de lui venir en aide. Or les choses qui nous préoccupent

dans l'état de veille travaillent le cerveau pendant le sommeil, surtout pendant le sommeil des personnes malades. Il n'est donc pas étonnant que, pendant ces deux jours de léthargie, Alphonse ait rêvé qu'il assistait Clément XIV à ses derniers moments, et qu'à son réveil il ait pris son rêve pour une réalité. Ce réveil et l'annonce de la mort du pape à l'heure même où Clément XIV expirait, n'est qu'une coïncidence fortuite, d'autant moins étonnante qu'on s'attendait de jour en jour à recevoir la fatale nouvelle. »

Sauf que le promoteur de la foi ne conteste ni la possibilité de l'extase ni l'évidence des faits parce qu'un catholique ne peut se permettre de blasphémer ou de déraisonner comme un savant moderne, on voit que, dans l'explication des faits, il est aussi habile à expulser le surnaturel que Renan lui-même. Seulement, à la congrégation des Rites, on provoque les objections contre les miracles, mais on écoute les réponses afin de juger en pleine connaissance de cause. Or voici, relativement au fait qui nous occupe, la réponse de l'avocat du serviteur de Dieu à l'avocat du diable.

« La merveilleuse extase du saint évêque, pendant laquelle Dieu le conduisit en esprit au lit de mort de Clément XIV, vous l'appellez un rêve de malade, parce qu'Alphonse est resté presque deux jours assis sur un fauteuil, tranquillement et profondément endormi. Mais si une extase de cette nature ne vous paraît qu'un rêve, le vénérable Liguori me paraît un rêveur sans pareil, car les témoins nous disent l'avoir vu maintes fois élevé au-dessus du sol, privé de ses sens, et semblable à une statue. Pour ne citer que certaines de ses nombreuses extases, il rêvait donc quand, prêchant au peuple d'Amalfi, le visage illuminé subitement par un rayon parti de la statue de la Vierge, il s'éleva de deux coudées au-dessus de la chaire au milieu des cris et des sanglots du nombreux auditoire. Il rêvait aussi lorsque, durant un séjour à Naples, il faisait l'aumône à une pauvre femme dans l'église de Nocera ; quand, présent à Nocera, il entendait les confessions à Ciorani ; quand, prêchant dans l'église d'Amalfi, il entendait en même temps les confessions au presbytère ? Il rêvait encore quand, de sa cellule de Pagani, il voyait ses missionnaires prêts à faire naufrage sur les côtes de Sicile ; quand, interrompant son discours, il demandait au peuple d'Arienzo des prières pour l'évêque de Caserta au moment même où celui-ci rendait le dernier soupir ? » L'avocat cite encore différentes autres extases. Il conclut : « Si tous ces faits vous paraissent des rêves, je veux bien aussi appeler rêve son ravissement au lit de mort de Clément XIV, et rêverie la nouvelle donnée par lui, en

reprenant ses sens, qu'il venait d'assister au trépas du pontife.

« D'ailleurs sur quoi vous fondez-vous pour soupçonner dans ce fait un simple rêve? — Il a dormi, dites-vous, tranquillement et profondément presque durant deux jours. — C'est précisément de ce sommeil que je conclus à l'extase. Les symptômes de l'extase sont, comme chacun sait, la privation temporaire des sens et des fonctions animales. « Dans l'extase, dit del Rio, l'âme paraît s'absenter du corps, parce que le corps est privé des fonctions de l'âme sensitive... » Benoît XIV compare l'extatique à un mort, à cause de l'immobilité absolue du corps. Donc ce sommeil de deux jours et cette immobilité complète sont un argument non pas contre, mais en faveur de l'extase.

« Les familiers de l'évêque, dites-vous, n'ont vu dans ce sommeil qu'un accident ordinaire, puisqu'ils ne s'en sont nullement préoccupés. — Je pourrais vous concéder cela sans nuire à ma thèse, car si un fait aussi extraordinaire ne paraissait nullement anormal aux familiers de l'évêché, c'est qu'ils étaient habitués aux extases de leur maître. Mais l'assertion est absolument fausse. Le serviteur Alexis déclare qu'il voulut éveiller son maître, et que le vicaire général s'y opposa. Le vicaire général reconnut donc un état surnaturel, autrement il eût envoyé immédiatement chercher un médecin. De plus, quand Alphonse en s'éveillant agita la sonnette, les serviteurs accoururent stupéfaits et troublés. Et comme l'évêque leur demandait la cause de leur agitation : « Comment! dirent-ils, mais voilà deux jours que vous ne parlez, ni ne mangez, ni ne donnez signe de vie (voilà bien les symptômes de l'extase), et vous nous demandez pourquoi nous nous agitons! » Donc les domestiques n'avaient nullement considéré ce sommeil comme un accident ordinaire dont il ne fallait pas s'inquiéter : ils avaient simplement obéi au vicaire général qui leur défendait d'éveiller leur maître.

« Quant à l'assistance miraculeuse aux derniers moments du pape, vous en faites un rêve de malade. Alphonse, dites-vous, connaissait l'état du pape, il en était affecté, il en parlait souvent, il priait Dieu de lui venir en aide. Ces idées travaillèrent son cerveau pendant le sommeil; il aura rêvé qu'il assistait le pape au moment de la mort, et pris son rêve pour une réalité. — Très bien, mais Alphonse s'est préoccupé de cette grave maladie du pontife, non pendant un jour, mais pendant de longs mois, et pendant des mois il s'en est entretenu. Or les nouvelles récentes agissant plus fortement sur l'imagination, pourquoi Alphonse

n'a-t-il pas rêvé qu'il assistait aux derniers moments du pontife aussitôt après avoir reçu la nouvelle de sa grave maladie? Pourquoi pas après quelques jours, après un mois? Pourquoi a-t-il fait ce rêve précisément le jour de l'agonie de Clément XIV? Pourquoi est-il sorti de son rêve tout juste pour annoncer à ses familiers que le souverain pontife venait de mourir à Rome, à l'heure même, au moment même où Clément XIV expirait? On ne peut faire un rêve plus curieux ni se réveiller plus à propos.

« Et bientôt après, ajoute l'avocat, on apprit que Clément XIV était mort à l'instant même où le saint évêque, se réveillant, avait dit : « J'ai assisté le pape à ses derniers moments, il vient de mourir. » On croirait entendre le récit de l'Évangile sur le fils du roi : *Les serviteurs rapportèrent que la fièvre l'avait quitté à la septième heure. C'était précisément l'heure où Jésus avait dit : Votre fils vivra.* Seule la lumière prophétique peut donner la connaissance de faits qui se passent actuellement au loin, et plus la distance est considérable, plus apparaît la lumière prophétique. »

Nous n'avons pas craint de nous étendre sur ce miracle, le plus prodigieux d'une vie qui abonde en prodiges, et sur les preuves qui en établissent la vérité, d'abord parce que la présence du saint au lit de mort de Clément XIV a son importance dans l'histoire de l'Église, et ensuite parce que cette mission angélique prouve mieux que toutes les considérations combien Alphonse était aimé de Dieu. Le Roi du ciel pouvait-il lui accorder un plus grand honneur que de le choisir pour son messager de grâce et de miséricorde auprès du plus auguste des rois de la terre, auprès du vicaire de Jésus-Christ?

Après ce mémorable événement, Alphonse se prit à réfléchir au triste héritage que le pape défunt laissait à son successeur. Il pensait à la déplorable situation de l'Église, asservie par les rois catholiques, déchirée par les jansénistes, insultée par les voltairiens. Ce qui lui paraissait plus grave encore, c'étaient l'indifférence, le relâchement, les désordres même de ceux qui auraient dû défendre cette divine Mère. Il ne trouvait de consolation qu'en suppliant le Seigneur de donner au monde un pape selon son cœur, assez éclairé pour comprendre les maux de l'Église, assez courageux pour y remédier.

Tel était le cours de ses méditations lorsqu'il reçut de Rome une lettre assez singulière. Le cardinal Castelli, préfet de la Propagande, l'honorait depuis longtemps de son amitié. Il le vénérât comme un saint et avait recours à lui dans les difficultés qui

troublaient sa conscience. Comme le conclave allait se réunir prochainement, il pressait le saint évêque de lui indiquer les abus à réformer dans les différents ordres de la hiérarchie ecclésiastique, et les qualités principales que devrait, à son avis, posséder le pape futur, vu les circonstances exceptionnellement graves où se trouvait l'Église. Le cardinal se proposait de lire à ses collègues du conclave le mémoire d'Alphonse sur cette double question, persuadé que tous se rallieraient facilement aux pensées d'un évêque aussi éminent par la science que par la sainteté. Cette proposition effraya l'humble vieillard, qui ne se croyait nullement compétent pour formuler un jugement sur les affaires de l'Église; toutefois, vaincu par les instances du cardinal, il invoqua les lumières de l'Esprit-Saint et exposa ses sentiments dans une lettre datée du 24 octobre 1774. Nous transcrivons en entier ce document, dont chacun comprendra l'importance.

« Vous me demandez mon avis sur les affaires présentes de l'Église et sur le choix du pape futur. Et que voulez-vous que je vous réponde, ignorant et misérable comme je le suis? je ne puis que crier à tous qu'il faut prier et beaucoup prier, car pour relever l'Église de l'état de relâchement et de confusion dans lequel se trouvent universellement les ordres qui la composent, la prudence et la sagesse humaine sont absolument insuffisantes : il y faut la toute-puissance de Dieu.

« Parmi les évêques, il y en a peu qui aient le vrai zèle des âmes. Les communautés religieuses vivent presque toutes, pour ne pas dire toutes, dans le relâchement. Grâce à l'état de confusion dans lequel nous sommes, l'observance régulière n'existe plus, et l'esprit d'observance a disparu. Le clergé séculier est dans un état pire encore. Il faut donc absolument une réforme générale de tout l'ordre ecclésiastique si l'on veut réfréner l'affreuse corruption des mœurs, qui perd les fidèles.

« Par conséquent ce qui est avant tout nécessaire à l'Église, et ce qu'il faut demander à Jésus-Christ, c'est un pape qui se distingue moins par la science et la prudence humaine que par son esprit surnaturel et son zèle pour l'honneur de Dieu, un pape détaché de tout parti et affranchi de tout respect humain. Si, pour notre malheur, nous n'avons pas un pape qui se propose uniquement la gloire de Dieu, le Seigneur ne l'assistera guère et les choses iront de mal en pis.

« Les prières peuvent donc remédier à de si grands maux, en obtenant que Dieu nous donne un sauveur. C'est pourquoi j'ai imposé

à toutes les maisons de notre congrégation de redoubler de ferveur à l'occasion de l'élection du nouveau pontife, et dans mon diocèse j'ai prescrit à tous les prêtres de réciter à la messe la collecte *pro eligendo summo pontifice*. Je voudrais que le Seigneur inspirât au Sacré-Collège de faire ordonner par les nonces à tous les prêtres du monde catholique de réciter cette collecte. Quant à moi, je prie plusieurs fois chaque jour pour cette élection, mais que peuvent mes froides prières? Toutefois j'ai confiance dans les mérites de Jésus et de Marie. Je n'ai plus que peu de jours à vivre, mais néanmoins j'espère que le Seigneur me donnera la consolation d'assister, avant ma mort, au relèvement de la sainte Église.

« Je désirerais voir réformer certains abus existants. J'ai là-dessus mille pensées que je voudrais communiquer à tous, mais il ne sied pas à ma petitesse de prendre le ton d'un réformateur universel. Je désirerais donc tout d'abord que le pape futur n'adjoignit au Sacré-Collège que les plus instruits et les plus zélés des candidats proposés, et qu'il intimât aux princes, en leur faisant part de son exaltation, de ne présenter au cardinalat que des hommes de science et d'une piété éprouvée. Sans ces conditions, il ne pourrait les accepter en sûreté de conscience.

« Je désirerais qu'il refusât énergiquement les bénéfices à ceux qui sont déjà pourvus suffisamment des biens de l'Église pour vivre selon les convenances de leur état; qu'il restreignit le luxe des prélats, et qu'il déterminât, pour chaque catégorie, le nombre autorisé de valets de chambre et d'autres domestiques, et même de chevaux. On fermerait ainsi la bouche aux hérétiques et à tous les ennemis de la sainte Église.

« Je désirerais qu'on ne conférât les bénéfices qu'en rémunération de services rendus. Du choix des évêques dépend principalement l'honneur du culte divin et le salut des âmes. Je voudrais donc qu'avant de les nommer, le pape prit toutes les informations possibles sur leur conduite, leur doctrine, leur aptitude à gouverner un diocèse, et qu'il exigeât des métropolitains des rapports secrets sur ceux de leurs suffragants qui négligeraient le soin de leur troupeau.

« Je désirerais encore qu'il menaçât de suspense les évêques négligents, non résidants, ceux qui scandalisent les peuples par le luxe de leurs festins ou de leurs équipages. Il serait bon de faire un exemple de temps en temps pour rendre les autres plus attentifs à leurs devoirs.

« Je voudrais enfin que le pape se montrât très réservé dans la

concession de certaines faveurs qui détruisent la discipline, comme de permettre aux religieuses de sortir de la clôture pour satisfaire leur curiosité, ou aux religieux de se séculariser sans raisons vraiment graves, ce qui entraîne mille inconvénients. Par-dessus tout je voudrais que le pape forçât tous les religieux à observer les règles primitives de leur institut, au moins dans les points essentiels.

« Je ne veux pas vous fatiguer davantage. Nous ne pouvons que prier le Seigneur de nous donner un pape animé de son esprit, et capable de remplir ces *desiderata* pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Ce portrait des ministres de l'Église en l'an 1774 ne doit pas nous étonner. Le monde du dix-huitième siècle, élevé par la philosophie voltairienne, était devenu une véritable sentine de corruption et d'impiété. De plus, les jansénistes avaient tari la source des vertus, qui est l'amour de Dieu. La vie mondaine envahissait le sanctuaire et introduisait peu à peu le relâchement dans les rangs du clergé. Certes, on comptait à tous les degrés de la hiérarchie de nombreuses exceptions, comme l'ont prouvé les glorieux martyrs de la Révolution française, mais d'une manière générale on peut dire avec saint Alphonse qu'une réforme était nécessaire si l'on voulait éviter un cataclysme.

De cette lettre au cardinal Castelli nous pouvons tirer un grand enseignement sur les moyens de sauver la société actuelle. Tous ceux qui ne sont pas aveugles conviennent que cette société, prise de vertige, se précipite en vraie désespérée vers l'abîme où s'est englouti le dix-huitième siècle. Beaucoup cherchent à l'arrêter dans sa course, à calmer son délire, à la faire revenir au Dieu qu'elle blasphème, mais hélas! sans succès. Pourquoi? parce que nos modernes sauveurs du monde ne veulent pas employer l'unique moyen de salut, c'est-à-dire celui que propose saint Alphonse : « Pour réformer la société, il faut commencer par se réformer soi-même et se remplir de l'esprit de Dieu. » Celui-ci propose au prêtre de cultiver avant tout les sciences physiques et sociales; celui-là d'embrasser les idées libérales et démocratiques; un autre désirerait voir l'Église abandonner ses immunités et se ranger au droit commun; un autre débarrasserait volontiers les religieux de leurs vœux, qui, selon lui, paralysent leur action. Au lieu de dire comme saint Alphonse : « Si vous voulez tirer le monde de l'abîme de corruption où il s'est jeté, soyez plus prêtres et plus religieux que vous n'êtes, et plus séparés de l'esprit du siècle, » nos modernes réformateurs prétendent au contraire que le prêtre et le religieux doivent se conformer davan-

tage à l'esprit et aux idées du siècle. Avec une pareille méthode, bien loin de sauver le peuple en l'imprégnant de l'esprit de l'Évangile, on perd le prêtre en l'imprégnant de l'esprit du monde ¹.

Ces solennels avertissements du saint n'ont pas produit les fruits qu'il en espérait. Quand les abus sont invétérés, la réforme est difficile. Il fallut un concile de Trente pour déraciner au seizième siècle les abus existants. Mais si l'on ne se réforme pas volontairement, arrive le moment où Dieu lui-même balaie les abus. La Révolution française passa sur le monde comme un cyclone destructeur, emportant avec elle les hommes et les sociétés qui ne voulurent pas comprendre la nécessité d'une réforme. Un désastre plus grand encore nous menace aujourd'hui si l'esprit de Dieu, pénétrant le clergé à tous les degrés de la hiérarchie, ne chasse l'esprit satanique qui gouverne le monde.

Le 5 octobre 1774, les cardinaux entrèrent en conclave. Les prudents désiraient un pape assez accommodant pour satisfaire les princes, les zélés au contraire trouvaient que les concessions faites avaient empiré le mal, et qu'il fallait réagir. Après quatre mois de discussions et d'agitation, le 15 février 1775, fut élu le cardinal Ange Braschi, qui prit le nom de Pie VI, et figure dans l'histoire comme un des papes les plus illustres de l'Église, en égard surtout aux jours mauvais qu'il dut traverser.

Or sait-on quelle était l'occupation d'Alphonse durant ce très laborieux conclave? Il écrivait l'histoire des martyrs, ou plutôt, selon le titre de son livre, les *Victoires des Martyrs*. Le 3 novembre, pendant que les cardinaux délibéraient, il annonçait ce nouvel ouvrage à son éditeur : « J'occupe mes derniers jours à composer les

1. Nos lecteurs ont vu dans notre premier volume, au chapitre intitulé *les Sauveurs d'âmes*, les qualités requises, d'après saint Alphonse, pour travailler efficacement au salut des âmes et des sociétés. L'admirable encyclique du 8 septembre 1899 est venue très opportunément confirmer cette doctrine. Léon XIII nous y met en garde contre les théories et les pratiques des novateurs occupés sans cesse à prôner le prêtre de l'avenir. Il rappelle les principes traditionnels sur la formation du clergé; il condamne, comme il l'a fait dans sa lettre aux catholiques de l'Amérique du Nord, « des innovations tendant à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique de l'Église, des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout; » et il conclut par ces remarquables paroles : « Nous trouvons un enseignement parfaitement adapté aux circonstances dans les quatre maximes que saint Paul donnait à son disciple Tite : *En toutes choses donnez le bon exemple par vos œuvres, par votre doctrine, par l'intégrité de votre vie, par la gravité de votre conduite, en ne faisant usage que de paroles saintes et irrépréhensibles*. Nous voudrions que chacun des membres du clergé méditât ces maximes et y conformât sa conduite. » — En effet qui méditera et pratiquera ces enseignements de Léon XIII et de saint Alphonse sera vraiment « de la race de ceux qui doivent sauver Israël. »

Victoires des Martyrs. Déjà trois feuilles sont imprimées, et bientôt je vous enverrai l'ouvrage entier. » Il lui apprenait, en effet, le 9 février, que son travail était presque entièrement terminé. Quelques jours après, Pie VI montait sur le trône de saint Pierre, en attendant que la Révolution l'en fit descendre et le trainât prisonnier loin de sa capitale.

Ce n'est pas sans un dessein providentiel que Dieu inspira au saint évêque la pensée de rappeler aux chrétiens l'héroïsme de nos martyrs à la veille de la sanglante Révolution qui termina le dix-huitième siècle. Les livres d'Alphonse sont des livres pratiques, nés des circonstances. S'il rassembla en deux volumes les traits les plus émouvants des persécutions de la primitive Église et des persécutions japonaises aux dix-septième et dix-huitième siècles, c'était pour raviver le courage des chrétiens de son temps, pour les stimuler à vaincre leurs passions, à triompher de leurs habitudes de relâchement, à s'élever par la pratique des vertus chrétiennes jusqu'à l'amour de Jésus-Christ, et, comme leurs ancêtres, à tout souffrir, mépris, injures, persécutions, la mort même, pour le Dieu qui nous donna jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il indique clairement dans les réflexions qui précèdent ses récits que telles étaient ses intentions en écrivant cet ouvrage. Opportun à l'aurore de la Révolution antichrétienne, ce livre l'est plus encore à notre époque de déchristianisation, où l'on compte tant de persécuteurs de l'Église, mais, hélas ! si peu de martyrs !

CHAPITRE XI.

DÉMISSION.

1775

Alphonse se démet de son évêché. — Mission générale. — Pie VI accepte la démission. — Un diocèse en deuil. — Lettre de don Hercule. — Les adieux d'un évêque. — Le départ. — Arrêt à Nolc. — L'aveugle guéri. — Arrivée à Pagani. — Touchante réception. — *O beata solitudo!* — La cellule du saint.

Treize ans s'étaient écoulés depuis qu'Alphonse avait échangé sa petite cellule de Pagani contre les palais épiscopaux de Sainte-Agathe et d'Arienzo. Que de luttes, d'écrits, d'œuvres, de prières, de douleurs surtout, durant ces treize années! Deux fois il avait en vain donné sa démission, et il attendait la nomination d'un nouveau pape pour faire une nouvelle instance. Cependant il n'était pas sans scrupules à la pensée de quitter son Église, comme le témoigne cette lettre à Villani :

« Je pense à donner ma démission. Veuillez lire ces lignes avec attention et recommander l'affaire à Jésus-Christ, parce que je ne veux pas agir à ma tête, mais dépendre de l'obéissance.

« D'une part, les angoisses du gouvernement me font trop souffrir. Malade et perclus, je ne puis rien voir par moi-même, en sorte que je vis dans une inquiétude continuelle. De plus, je voudrais retourner dans la congrégation pour y mourir, car il me reste peu de temps à passer sur cette terre.

« D'autre part, s'il est vrai que je ne puis faire les visites pastorales, mon vicaire, paraît-il, y supplée suffisamment. Je suis vieux et infirme, mais j'ai la tête saine, je pourvois à tout par mes lettres et ne tolère aucun désordre. J'extirpe tous les scandales, parce que le roi et les princes me prêtent leur concours. Les prêtres me craignent, parce que je punis quand mon devoir l'exige. Je surveille le séminaire, les examens des ordinands, et tous ceux que j'ai ordonnés peuvent être confesseurs et curés. Les bénéfices, je les confère aux

plus dignes et après mille informations. Je me montre sévère avec les religieux, de manière que la règle est observée dans tous les monastères. Je dis tout cela, non par vanité, mais pour éclairer votre jugement. Quant à la congrégation, il me vient aussi en pensée que je pourrai lui être plus utile en conservant qu'en abandonnant ma charge.

« De là mes perplexités. Je désire le repos, et il me semble que je ne ferai plus, ma démission donnée, la moitié du bien que je fais étant évêque. Il est vrai qu'en me retirant dans la congrégation je pourrais venir en aide aux sujets, surtout à nos jeunes gens, ce qui complique encore la difficulté de prendre un parti. Je me recommande à Dieu et vous prie de lui recommander cette affaire. Après l'élection du pape, nous prendrons conseil de M^{sr} Borgia, et déciderons ce qu'il convient de faire. Pour moi, je ne veux que ce que Dieu veut. »

Le saint évêque ne voulait que plaire à Dieu : aussi la crainte de lui déplaire en cherchant son repos plutôt que le bien des âmes le tourmenta longtemps encore. « La pensée que j'abandonne mon Église pour me soustraire à la croix m'inquiète beaucoup, écrivait-il de nouveau à Villani. Donnez-moi du courage en me montrant que je fais la volonté de Dieu. »

Plusieurs prélats, consultés à ce sujet, furent d'avis qu'il pouvait sans scrupule se démettre d'une charge devenue trop pesante. Villani pensait même qu'il y était tenu, afin de ne pas abréger une vie si nécessaire à sa congrégation. Ainsi rassuré, il ne pensa plus qu'à se retrouver au plus tôt dans sa chère cellule de Pagani. Un jour qu'il manifestait sa joie à cette pensée, on exprima devant lui la crainte que le pape n'acceptât point sa démission. « Il l'acceptera, soyez-en sûr, dit Alphonse avec assurance, car je suis certain que je dois mourir dans la congrégation, et que j'y mourrai simple sujet : vous le verrez. » Et deux fois il répéta qu'il mourrait simple sujet. C'était une prophétie qu'on ne pouvait comprendre alors, mais que l'avenir se chargea de vérifier.

Donc, au mois d'avril 1775, il demanda officiellement au pape Pie VI de le décharger de l'épiscopat. « Très Saint-Père, dit-il, j'ai soixante-dix-neuf ans. J'ai porté le fardeau de l'épiscopat pendant treize ans, mais aujourd'hui je me vois incapable de le porter plus longtemps. A la vieillesse se joignent des infirmités qui me présentent une mort prochaine. Je souffre d'un mal de poitrine et de palpitations de cœur qui m'ont plusieurs fois réduit à l'extrémité. Actuellement j'éprouve de plus une si grande faiblesse de tête que je reste comme anéanti. Je ne parle pas d'accidents journaliers qui

nécessitent des saignées, des vésicatoires, et autres remèdes. Depuis que je suis évêque, j'ai reçu quatre fois le saint viatique et deux fois l'extrême-onction.

« A ces maux je dois ajouter d'autres incommodités qui m'empêchent de remplir mes devoirs de pasteur. J'ai l'ouïe considérablement affaiblie, ce qui incommode mes sujets, car s'ils veulent me communiquer un secret, ils ne le peuvent qu'en élevant la voix. La paralysie m'a tellement envahi que je ne puis plus écrire une ligne. Ma signature même est presque indéchiffrable. Je ne puis faire un pas ni un mouvement sans le secours de deux personnes. Je passe ma vie sur mon lit ou dans mon fauteuil. Je ne puis ni ordonner mes prêtres, ni vaquer à la prédication, ni visiter mon diocèse.

« Cela étant, je me crois obligé de supplier Votre Sainteté d'accepter la démission de mon évêché, démission que je donne formellement par cette supplique, parce que, dans l'état où je suis, je ne puis remplir mes devoirs ni gouverner utilement mon Église. J'espère que Votre Sainteté aura pitié de moi et me consolera en acceptant ma renonciation, d'abord dans l'intérêt d'un troupeau peu secouru par un pasteur inhabile, et ensuite pour délivrer ce pauvre pasteur des scrupules qui le tourmentent. J'attends avec confiance, Très Saint Père, l'agrément de Votre Sainteté pour ne plus penser qu'à me préparer à la mort, dont la visite ne saurait tarder. »

Le saint évêque adressa cette lettre à son ami le cardinal Castelli, avec prière de la présenter lui-même au pape et d'appuyer sa demande. « Ne me refusez pas cette grâce, disait-il. Daignez lire les motifs que j'expose à Sa Sainteté en faveur de la démission, et vous comprendrez que je suis absolument incapable de gouverner mon diocèse. Votre Éminence, je l'espère, prendra la peine d'en entretenir de vive voix le Saint-Père, car je ne connais personne à Rome qui puisse le faire plus efficacement qu'elle. Je vous supplie donc, la face contre terre, de m'accorder cette faveur et le plus promptement possible, car je ne cesse d'aspirer après le jour où, délivré de l'épiscopat, je serai aussi délivré des scrupules qui me tourmentent. » Il se recommanda de même à l'archevêque Guido Calcagnini, camérier du pape, en le conjurant de lui servir d'avocat auprès de Sa Sainteté.

En attendant la réponse de Rome, Alphonse acheva une dernière œuvre entreprise quelques mois auparavant pour le salut de ses ouailles. De même qu'il avait commencé son ministère à Sainte-Agathe par une mission générale, il avait voulu procurer cette grande grâce à ses enfants avant de les quitter. En novembre 1774, il écrivait au père Villani : « A l'occasion de ma démission, j'ai

à vous entretenir de beaucoup de choses, et spécialement de la mission que je veux faire prêcher avant de quitter mon diocèse. car autrement je ne m'en irai pas sans inquiétude. » Afin d'évangéliser en peu de temps tout son troupeau, il convoqua un grand nombre d'ouvriers appartenant aux diverses congrégations de Naples, et les dirigea lui-même par ses sages conseils. Dans une circulaire adressée aux missionnaires, il rappelle les grands moyens de convertir les pécheurs. Il veut qu'on les attendrisse en leur parlant de la passion du Sauveur, mais aussi qu'on les épouvante en leur dépeignant les châtimens qui les attendent. Pour toucher les cœurs en frappant les yeux, il avait fait représenter un Christ en croix de grandeur naturelle, le corps tout couvert de plaies sanglantes, tel que le dépeint Isaïe. On devait le porter en procession vers la fin des exercices pour exciter les pécheurs à aimer le Dieu qui nous a tant aimés. Le saint indique aux missionnaires les sujets sur lesquels ils doivent spécialement insister dans leurs prédications. Pour vaincre l'obstination des endurcis, il recommande une étonnante cérémonie qu'il appelle la « malédiction des pécheurs ». Le missionnaire, revêtu du rochet et de l'étole noire, rappelle aux impénitents les paroles de David : « *Maledicti qui declinant a mandatis tuis.* Maudits soient, ô mon Dieu ! ceux qui s'écartent de vos commandemens ! » Le ministre de Dieu, ajoute-t-il, ne peut faire autrement que de répéter les paroles de Dieu. Il ne maudit pas les pécheurs qui se repentent, mais ceux qui veulent persévérer dans leurs péchés. Après cet exorde, il signale les vices particuliers de la paroisse, il s'élève avec véhémence contre le blasphème, la haine, l'impureté, les fréquentations coupables, et finalement il s'écrie : « Tous ceux qui s'obstinent dans ces affreux désordres, Dieu les maudit, et moi, de la part de Dieu, je me vois également obligé de les maudire ! »

D'aucuns trouvaient trop terrifiante cette « malédiction des pécheurs ». Alphonse répond : « Mais elle a précisément pour but de jeter la terreur dans l'âme de ceux que rien n'épouvante, et qui s'en vont de gaité de cœur au-devant des malédictions éternelles. » Les peuples modernes, nous devons l'avouer, n'ont ni assez d'énergie ni assez de foi pour supporter cette mise en scène de nos grandes et terribles vérités ; mais heureuses les populations chrétiennes d'autrefois qui tremblaient d'effroi aux anathèmes du prêtre et s'éparpagnaient ainsi les anathèmes du souverain juge !

Dieu bénit le zèle du saint évêque. La mission produisit les fruits les plus merveilleux dans tout le diocèse, de sorte que, avant de le quitter, le pasteur eut la consolation d'offrir à Dieu cette

belle moisson d'âmes, et put se rendre le témoignage d'avoir travaillé jusqu'à la dernière heure au salut de ses chères brebis.

Pendant qu'Alphonse couronnait ainsi son apostolat, Pie VI se demandait s'il devait exaucer sa prière et le décharger de l'épiscopat. Connaissant son zèle et sa sainteté, il inclinait pour la négative, malgré les représentations du cardinal Castelli qui plaidait de son mieux la cause du saint vieillard. Le pape hésitait d'autant plus que l'archevêque Calcagnini, dont Alphonse avait aussi sollicité la médiation, conseillait au contraire de rejeter sa supplique. « Sa seule présence dans le diocèse, disait-il, suffira pour tenir tout le monde dans le devoir. » Sur ces entrefaites, deux pères du Très Saint-Rédempteur, revenant des Abruzzes, où ils avaient fait une campagne de missions, furent admis à l'audience du pape, qui, naturellement, ne manqua pas de s'informer de l'état de santé de M^{sr} de Liguori. Désireux de revoir bien vite au milieu d'eux leur saint fondateur, les deux missionnaires se mirent à énumérer, en les exagérant encore, toutes ses douleurs et infirmités. « Très Saint Père, dirent-ils, il fait vraiment compassion. Il est sourd, il est perclus, il est tellement défait par ses souffrances qu'il n'a plus l'apparence humaine. » A cette peinture le pape n'hésita plus : « Vous les entendez? dit-il en se tournant vers le camérier Calcagnini. S'il en est ainsi, nous ne devons pas contrister ce vénérable vieillard. » Et il résolut, bien qu'à son grand regret, d'accepter la démission.

En attendant de publier officiellement au prochain consistoire la renonciation de l'évêque de Sainte-Agathe, Pie VI lui fit savoir par le cardinal Giraud que « connaissant ses mérites et sa vigilance pastorale, il le déchargeait à contre-cœur du gouvernement de son diocèse, mais qu'il n'avait pas le courage, vu ses infirmités et ses inquiétudes, de lui laisser ce poids sur les épaules. » Cette bonne nouvelle causa une très grande joie au saint, joie bien tempérée cependant par la crainte de voir ses chères ouailles livrées à un pasteur négligent, et le diocèse de nouveau en proie à toutes sortes d'abus. Le 13 mai, quatre jours après la réponse du pape, il écrivait à Villani : « Je quitterai le diocèse sans peine, parce que je le quitte par obéissance. Mais il y a tant de prétendants à ma succession ! J'ai bien peur de voir arriver ici quelque élégant abbé dont l'insouciance laissera périr le bien opéré au prix tant de fatigues. Que le bon Jésus ait pitié de ce diocèse ! Je vous prie tous de ne m'en plus dire un mot afin de ne pas troubler la paix de mon âme. »

La décision du pape excita un deuil universel. Alphonse en fit part au chapitre de Sainte-Agathe par une lettre adressée à l'archi-

diacre Rainone, et portant non plus la signature ordinaire : « évêque de Sainte-Agathe », mais celle-ci : « Alphonse-Marie, du Très Saint-Rédempteur. » Cette lettre et cette signature mirent en émoi non seulement le chapitre, mais toute la ville. « C'est un châtement de Dieu, s'écria l'archidiacre; nous n'avons pas su apprécier le don qu'il nous a fait. » Il n'y eut pas un chanoine, pas un gentilhomme, qui ne se rendit à Arienzo pour exprimer au saint sa peine et ses regrets. Même ceux qu'il avait dû mortifier rendaient justice à son mérite et pleuraient son départ. Le primicier de la cathédrale, dont il avait fait emprisonner le frère à cause de ses désordres, et qui pour ce motif lui témoigna longtemps quelque froideur, vint se jeter à ses pieds et lui dit en pleurant : « Monseigneur, qu'avez-vous fait? Dieu vous le pardonne! En abandonnant votre diocèse, vous lui causez un mal irréparable. »

La douleur ne fut pas moins vive à Arienzo. Les membres du clergé, qui depuis tant d'années jouissaient de sa présence, furent d'autant plus affligés que la plupart avaient été élevés par lui au séminaire. Tous se portèrent à l'évêché pour exprimer à leur saint évêque leur profonde tristesse. Les curés surtout se montraient désolés : « Comment remplir nos devoirs de pasteurs, disaient-ils, maintenant que nous manquera l'appui de M^{gr} de Liguori? Au moindre désordre, nous n'avons qu'à le prévenir; pour les prêtres comme pour les séculiers il pouvait tout auprès des barons et du souverain. Et puis sa bourse était toujours ouverte pour empêcher le mal ou secourir les malheureux. » Comme on disait à l'archiprêtre de Frasso qu'à cause de son grand âge et de ses infirmités Alphonse était incapable de gouverner son Église : « Cela n'est pas vrai, répondit-il; le seul nom de M^{gr} de Liguori suffisait pour la gouverner. »

Les pauvres, les filles repenties, les familles indigentes, qui comptaient sur ses aumônes, se montraient surtout inconsolables. « Le départ de M^{gr} de Liguori, dit un digne prêtre, fut pleuré par les pauvres comme une calamité, non seulement à Arienzo, mais dans tout le diocèse, car je puis attester qu'aucun malheureux n'implora sa pitié sans recevoir de lui secours et consolation. » — « Lorsque nous allions à la montagne, disait un villageois tout en larmes, nous laissions nos enfants au palais épiscopal, sûrs que Monseigneur leur donnerait de quoi manger. Maintenant qu'il s'en va, à qui aurons-nous recours? » Les infirmes qu'il avait l'habitude de visiter ne tarissaient pas en lamentations. « Il ne viendra plus nous consoler, disaient de leur côté les prisonniers; nous n'aurons

plus personne pour plaider notre cause auprès de nos créanciers ou des magistrats. Monseigneur était tout-puissant, parce qu'il était saint et connu comme tel. »

A Naples même et ailleurs, cette démission causa une impression douloureuse. Le marquis d'Aversa, conseiller du roi, ne put s'empêcher de dire en l'apprenant : « Monseigneur de Liguori a mal fait, très mal fait. Si cela dépendait de moi, je le ferais rester à son poste. Sa présence seule suffisait pour tenir chacun dans le devoir. » — « Le pape, s'écria l'archevêque de Capoue, accepte la démission d'un saint qui faisait un bien immense dans l'Église de Dieu, et il refuse d'accepter la mienne, à moi qui suis inutile ! » Partout on entendait les évêques et d'autres hauts personnages exprimer le même sentiment.

La renonciation d'Alphonse déplut spécialement à don Hercule, son frère. Il se permit même de la désapprouver. « Mon cher frère, lui répondit le saint, je n'ai pas abdiqué pour mon plaisir, mais parce que mes infirmités ne me permettaient plus de remplir mes obligations. J'ai exposé mes raisons au pape, et le pape les a acceptées. » Et comme il soupçonnait que l'intérêt n'était peut-être point étranger aux doléances de son frère, il ajouta : « Vous craignez peut-être que je ne réclame ma part de l'héritage paternel, d'autant plus que probablement, ne pouvant pas résider à Naples, je ne toucherai plus ma pension du collège des docteurs ; mais soyez tranquille, je ne vous demanderai pas une obole. Le pape m'assignera, je l'espère, une pension, et la cour de Naples donnera l'*exequatur* ; mais que la cour refuse l'*exequatur*, et le collège des docteurs la pension : le carlin que me procure ma messe suffit à payer la *minestra* dont je me contente chaque jour. »

Don Hercule lui répondit sans doute qu'il se méprenait sur ses intentions, car Alphonse l'assura dans une autre lettre qu'il ne doutait nullement de son affection. Il profita de l'occasion pour lui recommander de léguer par testament, ce dont il l'avait maintes fois prié, un quartier de son palais comme habitation de quelques-uns de ses religieux résidant à Naples. « Réglez cela dès à présent, lui dit-il, car si Dieu vous appelait à lui sans vous donner le temps d'exécuter votre promesse, mes pères seraient privés de la charité que vous voulez leur faire. Tranquillisez-moi sur ce point, car je veux me débarrasser de tout souci, de manière à n'avoir plus à m'occuper que de ma mort prochaine. »

En attendant le prochain consistoire, on s'occupait beaucoup des nombreux prétendants à l'évêché de Sainte-Agathe. Alphonse lui-

même s'intéressait grandement, comme nous l'avons dit, au choix de son successeur. Certains noms qu'on mettait en avant le laissaient dans l'indifférence, mais un jour le chanoine Ferrara, qui paraissait bien informé, l'assura qu'il serait remplacé par l'évêque d'Ischia. — « M^{gr} Rossi? demanda-t-il le visage tout en feu. Mon Dieu, mon Dieu! je veux immédiatement écrire à Rome qu'on me laisse résider ici jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque. » Et, comme hors de lui, il se mit à se lamenter en disant : « O ma pauvre Église! combien de temps tu vas être veuve et sans pasteur! » De fait, il écrivit au pape pour lui demander de gouverner son diocèse, selon l'ancienne discipline, jusqu'à l'arrivée de son successeur; mais on lui répondit que, d'après les nouvelles règles, l'évêque démissionnaire devait quitter le diocèse immédiatement après la préconisation de l'évêque nouveau. Or, contre toute attente, les habitants d'Ischia firent opposition à la translation de M^{gr} Rossi. Le gouvernement refusa pendant cinq ans *l'exequatur* aux bulles du pape, de sorte que la pauvre Église de Sainte-Agathe resta cinq ans sans pasteur. Comment saint Alphonse, en entendant le nom de M^{gr} Rossi, avait-il connu tout cet ensemble de circonstances que rien ne faisait prévoir, et surtout avec une telle certitude que, pleurant sur le veuvage de son Église, il demandait au pape d'en conserver le gouvernement jusqu'à l'arrivée de son successeur? Evidemment il ne put le savoir que par un effet de cette lumière prophétique qui tant de fois lui permit de prédire les événements à venir.

Enfin la démission fut officiellement acceptée dans le consistoire qui eut lieu le 27 juillet. Alphonse, tout joyeux, ne savait comment remercier le Seigneur d'avoir exaucé ses vœux. « Il me semble, lui dit quelqu'un en plaisantant, que depuis ce consistoire, vous portez la tête plus droite et beaucoup moins courbée qu'auparavant. — Je crois bien, répondit-il, j'avais sur les épaules le mont Taburno¹, et m'en voilà déchargé. » A sa demande le pape lui accorda gracieusement tous les privilèges annexés à l'épiscopat, spécialement celui de l'autel portatif, et lui réserva sur les biens de son Église une rente convenable pour son entretien. Alphonse estimait que quatre cents ducats suffisaient à la modeste existence qui serait désormais la sienne; mais le pape, trouvant la somme trop minime, lui en assigna huit cents. De plus, en considération des grands travaux accomplis par le saint vieillard pour la défense de l'Église, de ses œuvres de zèle, de ses inappréciables mérites,

1. C'est le nom d'une montagne très élevée qui domine la ville de Sainte-Agathe.

Pie VI lui fit remise des cent cinq ducats dus à la Chambre apostolique pour l'expédition de la bulle relative à cette rente.

A Naples, le collège des docteurs lui maintint sa pension de quatre cents ducats sans l'obliger à la résidence. « Je ne suis plus qu'un cadavre, leur écrivit-il, incapable de faire un pas sans être soutenu. Je passe ma vie dans mon lit ou sur mon fauteuil. Une bonne partie de l'année, le mal de poitrine me force à garder la chambre, et bien des fois me met à l'agonie. Un peu de froid ou d'humidité m'occasionne des catarrhes mortels. Avec tout cela, j'ai près de quatre-vingts ans. Du reste, je ne veux rien exiger, car j'en aurais des scrupules de conscience. Dieu viendra à mon aide pendant le peu de jours qu'il me reste à passer sur cette terre. » Il n'accepta la pension qu'après avoir reçu l'assurance de personnes instruites, de M^{re} Testa en particulier, que ses infirmités le dispensaient de la résidence et que d'autres de ses collègues jouissaient de la même faveur.

Avant de quitter ses chères ouailles, Alphonse voulut leur dire adieu. Il se traîna, presque défaillant, dans les diverses paroisses, prêchant à tous pour la dernière fois la persévérance, la fuite du péché, la fréquentation des sacrements, et par-dessus tout l'amour de Jésus-Christ et la dévotion à la sainte Vierge Marie. Avec une humilité profonde, il demandait pardon de ses nombreux manquements, et suppliait chacun de ses enfants de ne pas l'oublier auprès de Jésus et de Marie. « Quand vous apprendrez ma mort, ajoutait-il, ne manquez pas de recommander à Dieu ma pauvre âme. » Ces paroles touchantes, dit Tannoia, étaient fréquemment interrompues par les sanglots et les cris de douleur de tous les assistants.

A ce moment suprême, son amour paternel le poussait à tenter un dernier effort pour ramener à Dieu les débauchés et les scandaleux. « Bien que je ne sois plus évêque, écrivait-il à Villani, aujourd'hui encore j'ai dû boire au calice d'amertume. » Il s'était beaucoup occupé d'un chirurgien qui avait abandonné sa femme pour vivre en concubinage. Comme le malheureux dédaignait tous les avertissements, il l'avait fait arrêter et incarcérer. Dans ses derniers jours il fit appeler cet endurci : « J'ai renoncé à mon évêché, lui dit-il ; renoncez, vous, au péché, je vous en prie. » En prononçant ces paroles, il se mit à pleurer, et l'incorrigible pécheur, touché jusqu'au fond de l'âme, mêla ses larmes aux siennes. Quelques jours après le départ du saint évêque, le chirurgien tomba malade et passa plusieurs mois sur un lit de douleur. Il ou-

vril alors les yeux, se convertit sincèrement, et mourut en disant qu'il devait son salut à M^{re} de Liguori.

Avant de quitter Arienzo, Alphonse fit aussi ses adieux à toutes les communautés religieuses. C'était un spectacle émouvant de voir comme il s'humiliait devant tous, s'excusant de s'être montré parfois sévère relativement à l'observance régulière, « non point par esprit d'animosité, disait-il, mais uniquement pour conserver à leur institut sa bonne réputation, et même le relever encore dans l'esprit public. » « Toutefois, ajoutait-il, si j'ai pu offenser quelqu'un, j'en demande bien sincèrement pardon. » Enfin il recommandait aux supérieurs un grand zèle pour l'observance, et l'horreur de tout respect humain quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Il n'oublia pas les vierges consacrées à Dieu, qui avaient été l'objet constant de sa sollicitude. « Si vous voulez mourir avec joie, leur dit-il, observez scrupuleusement votre règle, fuyez la grille et tout commerce avec les séculiers. Aimez le cœur, aimez la solitude, fréquentez la sainte communion, ayez une vraie tendresse pour Jésus et Marie. Vous jouirez ainsi sur terre d'un paradis anticipé. S'il les abandonnait, ajoutait-il, ce n'était point par manque d'affection, mais parce que le pape le trouvait incapable de remplir ses obligations. Ensuite il avait besoin d'un peu de temps pour pleurer ses péchés et se préparer à la mort. Il comptait sur leurs prières avant comme après le terrible passage du temps à l'éternité. » Les religieuses le pleurèrent comme un père bien-aimé dont la force égalait la tendresse.

Alphonse aurait désiré se rendre une dernière fois à Sainte-Agathe, mais le voyage eût été trop pénible. Il dut se contenter de remercier par lettre ses collaborateurs, spécialement les membres du chapitre, qui ne purent lire sans verser des larmes l'humble et touchante expression de ses sentiments à leur égard. Les religieuses de l'Annonciade lui avaient demandé un souvenir. Il leur envoya l'image de Notre-Dame de Bon Conseil, l'image si chère qu'il avait toujours sur sa table de travail. « C'est mon cœur que je vous laisse en vous laissant ma Vierge bénie, » leur écrivit-il. Il leur demanda de réciter à son intention chaque samedi le *Salve Regina*, et, après sa mort, les litanies de la sainte Vierge pendant trois jours.

A Sainte-Agathe les personnes les plus affligées de son départ furent sans contredit les religieuses du Très Saint-Rédempteur, qu'il y avait établies huit ans auparavant, d'autant plus qu'il venait

précisément de leur montrer son attachement par un signalé service. L'avenir du couvent reposait tout entier sur la supérieure, sœur Marie-Raphaël de la Charité, dont le saint évêque connaissait les talents d'administration et la haute sainteté. Or l'évêque de Scala exigea que la sœur Marie-Raphaël retournât dans son diocèse, sous prétexte que le couvent de Scala ne l'avait que prêtée à celui de Sainte-Agathe. De là désespoir des religieuses, qui ne se croyaient pas assez solidement établies pour pouvoir se passer de leur mère fondatrice. C'était aussi la persuasion du saint évêque. Il s'opposa donc formellement au départ de la supérieure et fit observer à l'évêque de Scala que le pape avait permis aux trois fondatrices de demeurer à Sainte-Agathe aussi longtemps que l'évêque le jugerait nécessaire. Or la nécessité de leur présence, et surtout de la mère Raphaël, était un fait tellement évident que personne ne pouvait en douter, et par conséquent il se croirait coupable de péché mortel s'il permettait son départ. En même temps il donna l'ordre à la sœur Marie-Raphaël de rester à Sainte-Agathe sous peine de désobéissance grave, l'avertissant qu'en transgressant cet ordre elle commettrait certainement une faute mortelle puisqu'elle serait cause de la ruine du couvent. Que si l'évêque de Scala s'obstinait à la rappeler, il en référerait au pape.

Ainsi les religieuses gardèrent, à leur grande joie, leur vénérable mère. Cette joie ne fut pas de longue durée, car bientôt elles apprirent la démission du saint évêque qui s'était toujours montré pour elles le plus tendre des pères. Il leur adressa ses adieux et ses derniers conseils dans une lettre à la mère Marie-Raphaël. Comme elle était avancée en âge, « il pria Dieu, disait-il, de lui conserver la santé pour le bien du monastère. Le Seigneur, je l'espère, ne vous appellera point à lui avant que la communauté soit bien affermie. Prêchez toujours, ajoutait-il, contre les abus et les nouveautés. Les nouveautés, si petites qu'elles soient, ruinent peu à peu l'observance. C'est en s'éloignant des anciennes coutumes que tant de célèbres monastères se sont perdus. Tremblez toutes les fois qu'on veut introduire une nouveauté quelconque pour élargir la règle. Je vous bénis, ainsi que toutes vos filles, afin que Jésus-Christ vous remplisse toutes de son amour. Où règne l'amour de Dieu, aucun mal n'est à craindre. C'est pourquoi ne cessez pas d'exhorter vos filles à faire toutes leurs actions dans l'intention de plaire à Dieu. Au moins que chacune fasse souvent des actes d'amour envers Jésus-Christ et lui demande la grâce de l'aimer de tout cœur, par ces saintes aspirations : « Mon Jésus, donnez-moi votre

amour! Ma chère mère Marie, faites-moi aimer Jésus-Christ¹! »

La mère Marie-Raphaël lui envoya, au nom de ses filles, la lettre la plus affectueuse et en même temps la plus désolée. Elle lui demandait entre autres choses de se ressouvenir de ses filles en Jésus-Christ lorsque Dieu l'appellerait à lui. Puis, après bien des circonlocutions destinées à préparer la grande requête, elle finissait par le supplier de léguer par testament son cœur au couvent de Sainte-Agathe. « Jusque-là, dit Tannoia, le saint vieillard avait lu la lettre avec plaisir, mais quand il en vint à ces mots : léguer son cœur par testament, il ne put se contenir : « J'avais toujours regardé, dit-il, la mère Marie-Raphaël comme une femme sensée, mais cette fois je crois qu'elle perd la tête. Mon cœur! mais quelle espèce de ragoût veulent-elles donc en faire? C'est l'âme qu'il faut considérer. Pour mon corps, si on veut me faire plaisir, qu'on le jette à la voirie. » Il leur envoya comme souvenir un cadeau qu'il trouvait plus précieux : c'était une croix de bois ornée des insignes de la Passion, qui se trouvait dans son réfectoire et qu'il avait coutume de baiser avant et après le repas.

Les chanoines d'Arienzo réclamèrent aussi un souvenir. Il ne trouva rien de mieux à leur donner qu'une autre grande croix de bois brut qui se trouvait au premier palier de l'escalier et qu'il baisait aussi avec tendresse chaque fois qu'il sortait de la maison ou qu'il y rentrait. Aux pères capucins il laissa les fleurs artificielles qui ornaient dans sa chapelle l'autel du saint Sacrement. Il donna au séminaire les livres de sa bibliothèque ainsi que ses propres ouvrages, et profita de l'occasion pour prêcher une dernière fois à ses chers séminaristes la fuite des occasions, l'horreur des livres licencieux, des conversations deshonnêtes et de toute liaison mauvaise où dangereuse. « Aimez Jésus et Marie, leur dit-il en finissant, aimez l'étude et travaillez avec zèle, non seulement pour votre avantage, mais pour le bien des paroisses qui vous seront un jour confiées. »

Tels furent les riches cadeaux que fit l'évêque de Sainte-Agathe à ses privilégiés. Un jour qu'il reposait sur son pauvre lit, entouré de ses familiers, la conversation tomba sur les magnifiques dépouilles laissées par ses prédécesseurs. Alphonse écoutait en silence. Enfin montrant du doigt un petit coffre placé sous son lit, et qui contenait ses quelques chemises : « Dans ce meuble-là, dit-il en riant, on trouvera toutes mes dépouilles. » De fait, à son départ le chapitre

1. Lettre à la mère Marie-Raphaël, 27 juin 1775.

de Sainte-Agathe n'héritait de lui que son pauvre lit, ceux de ses familiers, et quelques pauvres ustensiles de cuisine. Son seul regret était de n'avoir rien à léguer aux pauvres. Jusque dans son sommeil il pensait à ces chers objets de sa prédilection, il croyait les entendre se plaindre et lui demander : « Pourquoi nous abandonnez-vous ? » Pendant ces quelques derniers jours, la vue d'un mendiant suffisait pour l'attendrir : aussi donnait-il à tout venant et à pleines mains.

Le jour du départ était fixé au 27 juillet 1775. On put voir la veille jusqu'à quel point tous l'aimaient et le vénéraient. Plusieurs de ses chanoines, accourus pour lui faire une dernière visite, ne cessaient de pleurer : « Et pensez-vous, leur dit Alphonse, qu'il ne m'en coûte pas, à moi, de me séparer de mes enfants ? Je me retire, ajouta-t-il en élevant la voix, parce que Dieu le veut ainsi. J'étais prêt à trainer cette charrue jusqu'à la mort. Je vous quitte de corps, mais mon cœur reste au milieu de vous. » Bientôt des personnes de toute condition envahirent le palais, demandant un objet quelconque ayant appartenu à leur saint évêque afin de le conserver comme une relique. On fit à la lettre le sac de sa chambre. Tout disparut, jusqu'aux petites images de papier attachées au chevet de son lit. Un gentilhomme d'Aricenzo s'empara d'un petit crucifix de bois, un autre de la petite branche de buis suspendue au-dessus du bénitier. Un certain Silvio, barbier de la maison, ne voyant plus rien à prendre, demanda au saint une béquille abandonnée, dont il s'était servi au moment de ses attaques de rhumatisme : « Prenez-la, dit Alphonse, elle pourra vous servir. » En effet, quelques années après, sa belle-fille, sur le point de devenir mère, était en péril de mort. Les médecins jugeaient le cas désespéré. Son mari saisit la béquille du saint évêque et dit : « Appuie-toi avec confiance sur ce bois que Monseigneur a touché, et Dieu te sauvera ! » Elle le fit, et mit aussitôt son enfant au monde.

Le lendemain, au moment du départ, une foule immense stationnait devant le palais épiscopal. Les membres du clergé, les gentilshommes, les gens du peuple, étaient accourus pour recevoir une fois encore la bénédiction de leur pasteur vénéré. Les pauvres, qui perdaient en lui un père dévoué, sanglotaient. Alphonse ne put s'empêcher de pleurer avec eux en leur distribuant à chacun sa dernière aumône. Il bénit ensuite son Église ainsi que la foule agenouillée à ses pieds, et se dirigea vers le carrosse qui devait l'emmener.

Chacun regardait avec un sourire mêlé de larmes le pauvre

bagage de l'évêque de Sainte-Agathe. Il emportait dans une corbeille liée derrière la voiture un crucifix de bois, un chandelier, et une lampe de cuivre. De plus, il avait prié les chanoines de lui abandonner le grabat sur lequel il passait ses journées. Un âne portait sur son dos ce somptueux mobilier. Le saint vieillard monta en voiture avec le père Villani. Il prit en main son rosaire, invoqua ses saints patrons, recommanda encore une fois à Jésus-Christ et à sa sainte Mère le troupeau chéri dont il s'éloignait, et donna l'ordre du départ. Les chanoines, un grand nombre de prêtres et des laïques de distinction voulaient l'accompagner, mais il les en dissuada, tout en les remerciant vivement de ce témoignage d'affection. Néanmoins le père Caputo, supérieur de son séminaire, don Salvatore Romano, syndic d'Arienzo, qui lui était particulièrement attaché, et d'autres personnages, l'escortèrent jusqu'à un endroit appelé Cannello. Arrivés là, ils furent obligés de rebrousser chemin, car Alphonse leur déclara que leur présence, loin de le consoler, ne faisait qu'entretenir et accroître sa douleur. Il se mit alors à réciter avec le père Villani le rosaire et les heures canoniales. La prière seule pouvait soulager et reconforter son cœur déchiré par cette scène émouvante de la séparation.

Ils arrivèrent à Nole vers midi. Pour éviter une réception d'apparat, au lieu de descendre à l'évêché, le saint se rendit au séminaire, où tous l'accueillirent comme un ange envoyé du ciel. Il commença par célébrer la sainte messe, car la pensée du départ l'avait tellement impressionné le matin qu'il n'avait pas voulu monter à l'autel. Malgré sa fatigue excessive, il célébra en présence de tous les séminaristes, qui ne purent retenir leurs larmes en voyant avec quelle ferveur et quel respect des moindres cérémonies le saint vieillard offrait l'auguste sacrifice. Après sa messe, il entendit en actions de grâces celle du père Villani; puis, sur l'invitation du vénérable supérieur, il adressa la parole à la nombreuse jeunesse qui l'entourait. Comme il le faisait partout, il exhorta ces jeunes gens à fuir le péché, à aimer Jésus-Christ, à mettre leur confiance en Marie, surtout dans les tentations, à communier fréquemment, à visiter souvent le saint Sacrement. Ces pensées leur étaient familières, mais il les développa avec tant de cœur et d'onction, que ses auditeurs, et le supérieur plus que ses élèves, croyaient les entendre pour la première fois.

Pendant ce temps la nouvelle se répandit dans la ville de Nole que M^{re} de Liguori était arrivé au séminaire. Plusieurs gentilshommes vinrent aussitôt lui présenter leurs hommages. Or, en cette circons-

tance, il plut au Seigneur d'authentifier pour ainsi dire la sainteté de son serviteur par un miracle éclatant. Parmi les visiteurs se trouvait un certain Michel Brancia, qui, par suite d'une fluxion aux yeux, était devenu tout à fait aveugle. Les médecins de Nole et de Naples avaient inutilement tenté tous les moyens de lui faire recouvrer la vue. Plein de vénération pour le serviteur de Dieu, il le supplia instamment de tracer un signe de croix sur ses yeux. Ému de compassion, Alphonse fit le signe de croix demandé, et à l'instant même les yeux de l'aveugle s'ouvrirent. Michel, qui n'avait pu se rendre au séminaire qu'à l'aide d'une main étrangère, s'en retourna seul, à la grande admiration des habitants de Nole.

Après une légère réfection, et malgré les instances du supérieur qui voulait le retenir jusqu'au lendemain, Alphonse prit la route de Nocera où il arriva vers le soir. L'évêque, M^{gr} Sanfelice, le reçut au son de toutes les cloches. En descendant de voiture, il se vit entouré d'une foule immense qui réclamait sa bénédiction. Tous avaient compassion du pauvre évêque en considérant l'état misérable où il était réduit, mais tous pleuraient de joie en se rappelant que, treize ans auparavant, à son départ pour Sainte-Agathe, il leur avait promis de revenir terminer ses jours à Pagani. Alphonse bénit ce bon peuple avec effusion, gravit les degrés de l'escalier, et s'écria, transporté d'une sainte joie : « *Gloria Patri!* Qu'elle était pesante la croix que je porte sur la poitrine, quand je montais l'escalier du palais d'Arienzo, et comme elle est légère aujourd'hui! » Arrivé au chœur, il se prosterna la face contre terre devant le saint Sacrement : « Mon Dieu, dit-il, je vous rends grâces de m'avoir ôté de dessus les épaules ce lourd fardeau. Mon Jésus! je n'en pouvais plus! » Les pères qui l'entouraient entonnèrent alors le *Te Deum* pour remercier Dieu de leur avoir rendu leur saint fondateur.

Le père Mazzini le conduisit ensuite dans l'appartement qu'il lui destinait. C'était une chambre assez commode, affectée jusque-là au service des étrangers. La voyant tapissée de haut en bas, il se récria contre un pareil luxe. « Comment! dit-il, je devrai vivre en un pareil salon? Je veux mon ancienne chambre. » On lui répondit qu'elle était occupée par le père Villani; mais ce n'était là qu'un prétexte dont il eut facilement raison. On lui représenta enfin qu'il lui fallait une chambre assez vaste pour recevoir les nombreux visiteurs qui désireraient l'entretenir. Cette considération le déterminà à s'installer dans deux petites cellules, dont l'une lui servirait de chambre à coucher, et l'autre de salle de réception. Contemplant alors avec un indicible plaisir les quatre murailles froides

et nues de ces pauvres chambrettes, il s'écria : « Oh ! comme je me trouve ici plus heureux et plus content qu'au palais d'Arienzo ! »

Ce même soir, le grand vicaire de Nocera vint le complimenter de la part de l'évêque Sanfelice. Tout en s'entretenant avec lui, Alphonse lui exprima le contentement qu'il éprouvait de se voir enfin déchargé du fardeau qui l'écrasait. « Que vous soyez content, je le crois facilement, lui dit le grand vicaire, mais il n'en est pas de même de votre diocèse, lequel au contraire est très mécontent. — Et pourquoi? reprit le saint. — Parce qu'il a perdu le pasteur qui lui faisait tant de bien. » A ces mots, Alphonse se troubla. « *Gesù Maria!* s'écria-t-il tout hors de lui, comment pouvez-vous parler ainsi? Je n'ai rien fait de bien. » Et il ne finissait pas de répéter : « Rien, rien, rien. S'il s'est fait du bien, c'est Charles de Marco qui l'a fait, et non pas moi. Disons mieux, reprit-il avec conviction, c'est Dieu, Dieu seul, qui a tout fait et non pas moi. »

Le lendemain, il reçut la visite de l'évêque, qui l'investit de tout pouvoir dans son diocèse. Les supérieurs des maisons religieuses, et nombre de personnes de qualité du diocèse et des pays voisins, vinrent aussi le complimenter. Pendant plusieurs jours il y eut affluence de visiteurs dans son humble cellule. Puis il trouva enfin la solitude, cette solitude si chère à son cœur qu'il écrivait à l'un de ses religieux : « Par la grâce de Dieu, je me retrouve à Nocera, et je me crois en paradis. » — « Il était si heureux, raconte le prêtre Minervino, un de ses familiers, que, m'entretenant avec lui quelques jours après son retour à Pagani, il me demanda de lui apporter certains morceaux de musique composés par lui, par exemple le *Salve Regina* et le *Duetto*. Quand il les eut en main : « Maintenant que je ne suis plus évêque, me dit-il, il m'est permis de prendre un peu de récréation. » Il se mit au piano, ce qu'il n'avait pas fait depuis son élévation à l'épiscopat, mais sa tête courbée sur les touches du clavier l'empêcha de jouer. Je le priai alors de composer de nouveaux cantiques; il se mit à rire de bon cœur : « Je vais composer, dit-il, un bon *Libera* pour mes obsèques, qui auront lieu au premier jour. »

Pauvre saint vieillard ! douze années le séparaient encore de cette mort qui le talonnait depuis longtemps sans pouvoir le saisir, douze années, c'est-à-dire une période presque aussi longue que celle de son épiscopat. Et cette période finale ne sera pas pour lui l'époque du repos, comme il l'espérait, mais au contraire l'époque des grandes douleurs et des plus effroyables tempêtes. Si parfois Dieu le conduit un instant sur le Thabor, ce sera pour l'aider à gravir le Calvaire.

LIVRE VI
LE SOLITAIRE DE NOCERA
1775-1787

CHAPITRE I^{er}.

RECLUS ET APOTRE.

1775

Règlement du saint. — Une âme d'apôtre. — Les deux soldats. — Les privilégiés d'Alphonse. — Encore le carrosse. — Nouveaux écrits. — *La Conduite admirable de la Providence.* — *Dissertations sur les fins dernières.* — Objections du reviseur. — Réponses de l'auteur. — Alphonse et saint Jean.

Les saints changent de lieu, d'habitation, d'occupation, mais leur vie intime, qui est la vie d'amour, ne change pas plus que celle des séraphins du ciel. Si nous entrons dans la cellule du solitaire de Nocera, nous y retrouvons l'évêque de Sainte-Agathe tel que nous l'avons vu au palais d'Arienzo. Le voilà sur le fauteuil où depuis sept ans il passait presque toutes ses journées; seulement au palais épiscopal le fauteuil était recouvert d'un vieux damas que le grand vicaire et les chanoines n'avaient pas permis d'enlever : aujourd'hui un cuir grossier remplace la soie, car Alphonse a déclaré que pareil luxe ne convenait pas à un pauvre religieux. Dans un coin de la cellule on aperçoit le pauvre lit apporté d'Arienzo, et tout autour les saintes images que le prélat avait coutume de vénérer. Sur la muraille, en face, se dresse une grande croix, au bas de laquelle est attachée l'image de Notre-Dame des Sept Douleurs. Une table de bois grossier, trois ou quatre chaises de paille, composent tout le mobilier. Dans la cellule qui sert d'anti-chambre, s'élève un autel surmonté d'un crucifix, ayant à ses pieds un beau portrait de la Madone. C'est sur cet autel que le saint vieillard offre chaque matin le saint sacrifice; c'est là aussi qu'il donne audience aux fidèles qui viennent réclamer ses conseils.

On retrouve auprès du pauvre perclus ses inséparables compagnons. Le serviteur Alexis Pollio avait demandé en grâce d'accompagner au couvent son vénérable maître, et l'entourait toujours de ses soins dévoués. Le frère Antoine Romito continuait à lui servir

de lecteur, de secrétaire, et au besoin de médecin. Ces deux anges gardiens veilleront sur lui jusqu'à la mort, et rediront plus tard les traits d'héroïque sainteté dont ils ont été les heureux témoins.

Quant à l'ordre du jour, Alphonse suivait celui de la communauté, auquel il faut ajouter les prières de surrogation qu'il s'était imposées et qu'il n'omettait jamais. « Depuis son retour à Nocera, dit au procès le chanoine Crisco, il faisait au son de la cloche avec ses serviteurs tous les exercices que les religieux accomplissaient soit en cellule soit au chœur. Jamais il n'omettait le matin sa méditation d'une demi-heure, après laquelle il se préparait à dire la messe, aussi longtemps qu'il put célébrer, ou à recevoir la communion. Le saint sacrifice achevé, il faisait une heure d'action de grâces devant l'autel, où l'on célébrait une seconde messe. Il se mettait alors à étudier ou à traiter les affaires de la congrégation. Venait ensuite une promenade d'une heure en carrosse. En rentrant il se faisait porter au chœur devant le saint Sacrement. Il lisait la visite du jour, puis s'échappait en pieuses aspirations avec une telle ardeur qu'on ne pouvait sans attendrissement le voir ainsi absorbé en Dieu et comme en extase. Après avoir passé à l'église un temps assez long, il se faisait reconduire dans sa cellule. Là il prenait son maigre repas, puis s'entretenait avec quelques-uns de ses confrères des choses divines ou des travaux apostoliques. Puis, après quelques instants de repos, suivait une nouvelle série d'exercices de piété — lecture spirituelle, méditation, visite au saint Sacrement, — jusqu'au moment d'une seconde promenade en carrosse d'une heure environ. Au retour, troisième visite au chœur, puis troisième méditation avec ses serviteurs. Après une légère collation, pour terminer la journée, l'examen de conscience et les prières accoutumées¹. »

Au mois de mars 1775, il avait demandé au pape, vu son grand âge, sa vue très affaiblie et ses douleurs de tête, de commuer l'obligation de l'office divin en d'autres prières. Le pape, agréant la supplique, autorisa son confesseur à faire cette commutation toutes les fois qu'il la jugerait nécessaire. Le bon Dieu n'y perdait rien, car le saint priaît toujours. La récitation du rosaire, dont il méditait les mystères avec amour, l'absorbait pendant un temps considérable. De plus, il faisait chaque jour le chemin de la croix dans un long corridor où l'on avait érigé les stations. Les pères aimaient à traverser ce corridor pour arrêter un instant leurs regards sur ce pieux vieillard tout en larmes aux pieds de Jésus crucifié.

1. *Process. apost.*, fol. 622.

Dans ce corps défaillant brûlait toujours le cœur de l'apôtre. Le feu du zèle, au lieu de s'éteindre avec l'âge, devenait de jour en jour plus ardent. Tous les samedis il se traînait au chapitre des coupes pour exhorter les siens à vivre saintement, à pratiquer la vertu particulière du mois, à ne négliger aucune observance. « Que faisons-nous ici, disait-il un jour, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier? En nous tirant du monde, Dieu n'a pas eu d'autre but que notre sanctification. S'il ne s'était pas proposé de nous élever à la sainteté, pourquoi nous aurait-il soustraits aux dangers de la vie ordinaire? » Sans cesse il revenait sur le but de l'institut, sur la grâce de la vocation, sur le zèle pour le salut des âmes. Il recommandait surtout à ses frères de ne pas trahir en chaire leur sainte vocation par l'emploi d'un style peu conforme à la simplicité apostolique. Un jour, il s'éleva contre les panégyriques, si chers aux beaux diseurs. « Qu'on n'emploie plus jamais ce nom de panégyrique, s'écria-t-il; si on fait l'éloge d'un saint, que ces discours prennent le nom de sermons comme les autres, et qu'on s'attache à la pratique, c'est-à-dire à montrer comment nous devons imiter les vertus des saints. » — « Il nous parla là-dessus, dit le père Cajone, avec une telle véhémence que nous en étions stupéfaits. »

Malgré sa faiblesse, il continua d'observer son vœu de prêcher tous les samedis sur les gloires de Marie. Le premier samedi après son retour à Pagani, on avait déjà exposé le saint Sacrement, quand on le vit arriver à l'église, soutenu par ses deux serviteurs qui, à grand'peine, le hissèrent dans la chaire. Le bruit s'étant répandu que le saint devait prêcher, il y avait affluence d'auditeurs, qui pleuraient de compassion en le voyant si misérable, et aussi de joie à la pensée qu'il ne les quitterait plus jusqu'à sa mort. A leur grande surprise, il parla, non comme un infirme, mais avec toute la force d'un homme en parfaite santé. Dès lors, aussi longtemps qu'il put monter en chaire, il ne manqua jamais d'exhorter ses auditeurs chaque samedi à mettre toute leur confiance dans notre bonne Mère du ciel.

Il prêchait aussi de temps en temps les jours de fête, surtout à Noël en l'honneur de l'Enfant Jésus, ou pendant la semaine-sainte pour exciter les cœurs à l'amour de Jésus crucifié. « Je me rappelle, dit un témoin, l'avoir entendu, le vendredi-saint 1776, prêcher la Passion dans l'église Saint-Michel. Malgré sa décrépitude et bien qu'on ne pût apercevoir son visage collé à sa poitrine, il produisit une telle impression que toute l'assistance fondit en larmes. »

Son zèle ne s'exerçait pas seulement en chaire : sa cellule devint

un foyer d'amour divin pour beaucoup de prêtres, de religieux, de personnages de distinction, qui recouraient à ses lumières. Des magistrats, des ministres, des conseillers du roi, conféraient souvent avec lui sur des affaires de conscience. Les évêques demandaient à son expérience des avis pour le gouvernement de leurs diocèses. A tous il parlait avec cette sincérité et cette liberté dont les saints ont le privilège. En juin 1776, don François Sanseverino, autrefois membre de la congrégation, nommé archevêque de Palerme, vint présenter ses hommages au saint vieillard, dont il était tendrement aimé. Alphonse le reçut avec grande bienveillance, l'entretint de choses spirituelles, et lui dit en le quittant : « Au fort de vos sollicitudes pastorales, ne vous oubliez pas vous-même. Souvenez-vous qu'avant tout il faut sauver votre propre âme. » — « C'est ainsi qu'il parlait à tous, dit un témoin au procès de béatification; chaque fois que j'eus l'occasion de m'entretenir avec lui, avant comme après son retour à Nocera, toujours revenaient dans la conversation ses pensées favorites : le salut de l'âme, l'amour de Jésus-Christ, la dévotion à Marie. »

« Un jour, raconte l'évêque d'Avellino, je m'en allais à Gagnano avec l'évêque de Gaëte pour assister au couronnement d'une Vierge miraculeuse. En passant à Pagani, nous entrâmes à Saint-Michel pour présenter nos hommages au serviteur de Dieu. Nous le trouvâmes profondément absorbé dans ses pensées. « Comment allez-vous? » lui dit M^{gr} Bergamo. — Comme un homme qui va bientôt paraître au terrible jugement de Dieu! » répondit-il avec un accent de terreur qui nous fit frémir. Tout son corps tremblait, et bientôt il éclata en sanglots. Nous restâmes là silencieux, frappés d'épouvante. A notre retour de Gagnano, nous lui fîmes encore une courte visite. En prenant congé, M^{gr} Bergamo lui demanda s'il pouvait lui être utile en quelque chose. — « Oui, dit-il; vous n'habitez pas loin du couvent des capucins, veuillez dire au père Joseph d'Aggerola d'être moins rigide avec les pécheurs. Il les effraie, les désespère, et les éloigne de Dieu. — Monseigneur, dis-je à mon tour, je ne vous comprends pas. Quand il s'agit de vous, vous pleurez et tremblez à la pensée des jugements de Dieu, et quand on traite avec les pécheurs, vous voulez qu'on leur prêche la confiance en la miséricorde de Dieu. — Que voulez-vous? me répondit-il, autant je me sens poussé à parler aux pécheurs de la miséricorde de Dieu, autant pour mon propre compte je suis impressionné au souvenir de la divine justice. » Ce sermon en action avait tellement ému l'évêque d'Avellino que, seize ans après, en faisant ce

récit au père Tannoia, il ajoutait : « Jamais cette scène ne s'effacera de ma mémoire. »

Le père Falcone, témoin au procès de béatification, raconte aussi l'entrevue qu'il eut avec le saint au sortir du noviciat. « Avant d'admettre les novices à la profession, dit-il, le serviteur de Dieu voulait avoir un entretien avec eux. Je me rendis donc de Saint-Ange à Nocera, impatient de le voir et de l'entendre. Je dus attendre pour entrer dans sa cellule qu'il eût terminé son action de grâces après la sainte messe. Poussé par un violent désir de contempler ses traits, je soulevai tout doucement la portière, et je le vis assis dans son fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine, le visage enflammé comme celui d'un séraphin. Son aspect tout céleste me jeta dans une telle stupeur que je n'osai plus le regarder et laissai retomber la portière. Voilà dix-neuf ans de cela, et son attitude, sa figure angélique, se sont tellement imprimées dans mon imagination qu'aujourd'hui encore je le vois tel que je l'ai vu alors. Bientôt je fus appelé à lui baiser la main. Il me parla longtemps et avec chaleur de l'observance régulière, de l'oraison, de l'obéissance, et surtout de l'amour de Jésus-Christ et de la dévotion à la sainte Vierge. « Vingt et trente fois par jour, me dit-il, vous devez répéter : Mon Dieu, je vous aime; mon Dieu, donnez-moi votre amour; Marie, faites que je vous aime et que j'aime Jésus-Christ! » Et ces aspirations il les redisait lui-même avec tant de véhémence et de tendresse qu'il me semblait moins un homme qu'un habitant du ciel. Je le quittai profondément ému et tout embrasé du feu qui s'échappait de son cœur. »

C'est ainsi que son zèle s'exerçait à l'égard de tous ceux qui venaient le visiter, et s'il sortait de sa cellule, il tâchait encore d'utiliser ses promenades pour le salut du prochain. Il existait alors à Nocera une société de prêtres dévoués au ministère apostolique. Grands admirateurs du saint évêque, ils le priaient souvent de les aider de ses conseils. C'était pour lui un plaisir de passer quelques instants avec eux, de leur parler de Dieu, et de les exciter à la ferveur. Les religieuses désiraient aussi profiter de ses saintes instructions. Il les visitait de temps en temps, leur rappelait les graves obligations de leur état, et les consolait dans leurs tribulations. Un jour la supérieure d'un monastère lui demanda de prier pour elle, afin d'obtenir de Dieu la guérison d'un cancer que les médecins déclaraient incurable. « Remettez-vous entre les mains de Notre-Seigneur, lui dit Alphonse, et portez la croix avec lui. Vous lui ferez grand plaisir, et la souffrance vous deviendra

moins amère. » Rentré dans sa cellule, il eut pitié de la pauvre supérieure et de ses filles désolées. Après avoir prié le Dieu de miséricorde, il prit un flacon d'eau pure et l'envoya à la malade en lui recommandant de baigner de cette eau la tumeur cancéreuse. La supérieure obéit, et la tumeur disparut à l'instant.

Les pécheurs restaient toujours l'objet principal de sa sollicitude. Ayant appris que le chirurgien d'un régiment en garnison à Nocera allait mourir impénitent malgré tous les efforts des pères capucins pour réveiller sa foi, il lui envoya quelques-uns de ses religieux, qui échouèrent à leur tour. Alors le saint vieillard se traîna comme il put jusqu'à la demeure du moribond, et pendant plus d'une heure s'efforça de lui ouvrir les yeux. Mais le malheureux chirurgien n'admettait ni révélation ni rédemption : il ne croyait qu'au Dieu d'Aristote. A toutes les exhortations d'Alphonse, il se tordait sur son lit de douleur et ne cessait de répéter : « O malheur, malheur ! que me veut donc ce pauvre vieux ? » Voyant l'inutilité de ses efforts, Alphonse se retira les larmes aux yeux. « Je le laisse entre les grilles du démon, dit-il aux pères capucins ; cependant continuez de prier et ne le quittez point. » Peu de temps après, l'incrédule mourut en poussant cette aspiration : « *Causa causarum, salva me, cause des causes, sauve-moi.* » La philosophie voltairienne avait tué dans cette âme la foi en Jésus-Christ. Le saint évêque adora les jugements de Dieu et s'écria dans sa douleur : « Oh ! que la grâce coûtera cher à celui qui la refuse ! »

Il fut plus heureux avec un soldat de cette même garnison, atteint aussi d'une maladie grave. Celui-ci croyait ; mais, accablé sous le poids de ses crimes, il refusait absolument de se confesser. Plein de compassion pour cette pauvre âme, Alphonse se traîna de nouveau jusqu'au quartier militaire. Il parla de la miséricorde de Dieu avec une éloquence si persuasive que le cœur du malheureux soldat s'ouvrit à la confiance et au repentir. Le saint ne le quitta qu'après l'avoir converti et réconcilié avec son Dieu. Son âme tré-saillait de joie à la pensée d'avoir ramené un pécheur aux pieds de Jésus-Christ. Le samedi suivant, prêchant sur la confiance en Marie, il attribua cette conversion inespérée à l'intercession de Celle qui s'appelle le refuge des pécheurs, et lui rendit avec tout le peuple de solennelles actions de grâces.

Les pauvres de Jésus-Christ restèrent ses amis privilégiés. Il n'en renvoyait aucun les mains vides, les visitait dans leurs maladies, et allégeait leurs maux en leur inspirant une sainte résignation. Sauf les gages du domestique et du cocher, toute sa pension passait

aux pauvres ou aux pères de l'État pontifical, qui souvent manquaient de pain. Une grande dame de Naples lui exposa un jour son état de détresse, et reçut aussitôt les cinquante ducats nécessaires pour la tirer d'un grand péril. Aux deux filles de son serviteur Alexis il fit une aumône de cent ducats : cinquante à l'une pour se marier et autant à l'autre pour entrer en religion.

Sa générosité le mettait parfois dans de cruels embarras par la difficulté de faire face à ses engagements. Alors il revenait à l'idée de vendre sa voiture, et d'économiser ainsi ce que lui coûtaient les chevaux et le cocher. « Ce sont là des dépenses vraiment inutiles, disait-il; où a-t-on jamais vu un religieux qui se promène en carrosse deux fois par jour? » Mais chaque fois qu'il reprenait ce thème, le médecin faisait opposition, et Villani lui donnait l'ordre d'obéir au médecin. Ayant un jour énuméré devant l'inflexible hippocrate une demi-douzaine de raisons pour lui prouver qu'il pouvait très bien se passer de l'équipage, celui-ci se fâcha tout de bon : « Si vous vous en défaites, lui dit-il, vous pouvez vous adresser à un autre médecin, car pour moi je ne puis en conscience vous le permettre. »

L'affaire était d'autant plus grave que le carrosse, le fameux carrosse d'Arienzo, était en si mauvais état qu'il courait risque de se disloquer en chemin. Heureusement pour les finances d'Alphonse, la duchesse de Bovino étant venue le voir en compagnie de dona Thérèse, la fille de don Hercule, le serviteur Alexis leur montra le misérable véhicule. Celles-ci prièrent don Joseph de Liguori, frère d'Alphonse, d'envoyer au saint évêque un de ses carrosses. Quant aux chevaux, cassés de vieillesse, ils pouvaient à peine se traîner. L'un d'eux s'étant un jour abattu, ce qui arrivait souvent, le cocher voulut le relever, mais l'animal en se redressant faillit l'écraser contre un mur. « Monseigneur, s'écria le cocher furieux, si vous voulez que je reste à votre service, changez de chevaux. » Il fallut s'exécuter, et c'est ainsi que le saint dut à la générosité de son frère et à la colère de son cocher une nouvelle voiture et de nouveaux chevaux.

Il est donc vrai que, malgré sa réclusion forcée, le solitaire de Nocera continuait sa vie d'apôtre, prêchant à tous l'amour de Jésus-Christ par ses paroles, et plus encore par ses exemples. Ceux qui le voyaient passer croyaient voir la pauvreté, le détachement, la mortification personnifiés. L'immobilité et l'isolement auxquels il se voyait réduit, la surdité, presque la cécité, tout un cortège de souffrances et d'épreuves qui pour d'autres auraient

paru des croix insupportables, ne lassaient pas un instant sa patience ni n'altéraient sa sérénité. Chaque fois qu'il paraissait en public, chacun était frappé de sa modestie. Pressé par la foule qui voulait lui baiser la main, il entourait cette main de son mouchoir afin qu'aucune femme ne pût la toucher. Toujours il marchait les yeux baissés, afin qu'aucun objet créé ne ternit la pureté de son âme. Sa promenade, comme celle de saint François d'Assise, devenait ainsi la plus éloquente des prédications.

Après ses nombreux exercices de piété, ses réceptions et ses promenades que nous pouvons appeler apostoliques, le saint octogénaire se rappelait qu'il s'était engagé par vœu à ne jamais perdre de temps, et il se mettait au travail, toujours pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Vingt fois il avait dit à Remondini : « Je vous envoie le dernier ouvrage qu'il me sera donné d'écrire; » et vingt fois il lui avait envoyé de nouveaux manuscrits, parce que *la charité de Jésus le pressait*, comme saint Paul, d'évangéliser par la parole ou par la plume. Il n'était pas rentré de deux mois à Pagani qu'il annonçait à l'heureux éditeur une nouvelle publication : « J'ai commencé depuis longtemps, disait-il, un ouvrage qui m'a demandé beaucoup de recherches, sur *la Conduite de la divine Providence dans l'œuvre de la Rédemption de l'homme par Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Une première partie, déjà imprimée à Naples, traite des prophéties, des figures et des sacrifices qui annonçaient la venue de Notre-Seigneur; la seconde, à laquelle je travaille, décrira la réalisation des promesses, l'histoire du Christ Jésus, la conversion des Gentils, la ruine de Jérusalem, les progrès de la foi, sa victoire sur les hérésies, et la mort tragique des persécuteurs. L'ouvrage, peu volumineux mais plein de choses, sera, je l'espère, goûté du public¹. »

Cette œuvre, une des plus belles qui soient sorties de sa plume, Alphonse la dédia au nouveau pape Pie VI² « Traitant de la divine Providence relativement au salut des hommes, dit-il, ce livre doit être naturellement dédié au Vicaire de Jésus-Christ, au chef de l'Église militante, par laquelle les âmes fidèles sont dirigées vers la céleste patrie. » Après avoir loué dans le nouveau pontife la sagesse de son gouvernement, son zèle pour la religion, son détachement de la famille, l'heureux choix de ses ministres et d'un grand nombre d'évêques, toutes choses conformes aux *desiderata* manifestés lors du conclave, il continue en ces termes : « Cet écrit,

1. Lettre du 8 septembre 1775.

2. L'auteur avait joint à la *Condotta* un volume contenant d'autres opuscules.

Très Saint Père, composé dans ces dernières années de ma vie, je vous l'offre en vous suppliant de le corriger si vous le trouvez défectueux, et de le bénir si vous le jugez utile à l'Église. Bénissez aussi l'auteur, qui vous doit une éternelle reconnaissance pour l'avoir déchargé de l'épiscopat, dont il ne pouvait plus porter le fardeau. » Il offrait aussi ses remerciements au pontife au sujet de la pension et des grâces spirituelles accordées à lui personnellement ainsi qu'à sa congrégation.

Pie VI lui répondit très affectueusement : « C'est avec le plus grand plaisir que nous avons reçu vos deux ouvrages, dans lesquels brillent en même temps votre science et votre piété. Ce présent, joint à vos vertus et à vos mérites, vous donne de nouveaux droits à notre paternelle bienveillance. Ce que nous avons fait pour vous, soyez-en persuadé, n'est qu'un gage de l'affection dont nous vous donnerons des preuves chaque fois que l'occasion s'en présentera. Quant à notre libéralité à votre égard, nous en sommes plus que récompensés par l'offrande de vos ouvrages. Nous ne les avons que rapidement parcourus, mais nous nous promettons de les lire avec toute l'attention qu'ils méritent. Vous y donnez une nouvelle preuve de votre zèle ardent et infatigable à paître le troupeau de Jésus-Christ. Vous avez abdiqué l'épiscopat, mais vous avez conservé le cœur et la sollicitude de l'évêque. C'est de toute notre âme que nous vous bénissons, et avec vous la congrégation du Très Saint-Rédempteur, pour laquelle vous demandez la protection du Saint-Siège, protection que nous promettons bien volontiers !. »

Les éloges du pape et l'importance qu'Alphonse lui-même attache à la *Condotta*, qu'il appelle « un livre d'or », nous obligent à donner aux lecteurs une idée de cet ouvrage. Ceux qui nous ont suivis jusqu'ici ont dû remarquer que la vie entière du saint, ses actes, ses écrits, et l'on peut dire toutes ses pensées, se rapportent directement ou indirectement au mystère et à l'œuvre de la rédemption. Ses écrits en particulier, qu'ils traitent d'ascétisme ou de morale, de Jésus-Christ ou de la sainte Vierge, de l'Église ou du pape, du triomphe des martyrs ou de l'histoire des hérésies, en même temps qu'ils ont pour but de ramener les hommes dans la voie du salut, constituent une analyse complète et approfondie du plan suivi par Jésus-Christ pour arracher les fils d'Adam à l'esclavage du démon et conduire au ciel les âmes de bonne volonté. Mais de même que le voyageur, gravissant une colline, arrête un instant

son regard sur les objets dont il est entouré, puis, arrivé au sommet, perçoit d'un coup d'œil l'ensemble des beautés admirées sur la route, ainsi Alphonse, parvenu au sommet de la montagne sainte, nous présente dans la *Condotta* la sublime synthèse des vérités que nous ont enseignées ses divers ouvrages, c'est-à-dire la *Conduite de la divine Providence dans l'œuvre du salut des hommes* depuis la création du monde jusqu'au jugement définitif de l'humanité. Cette contemplation qui sera certainement une des grandes joies du ciel, il nous en donne un avant-goût sur cette terre.

L'auteur pose en principe que Dieu a tout fait pour sa gloire, c'est-à-dire pour manifester ses adorables attributs, spécialement sa bonté. Or cette bonté, qui le porte à se communiquer, nous a faits participants de la divine nature, et par là-même, si nous le voulons, de la félicité divine. Il s'ensuit que la gloire de Dieu et notre bien se confondent, puisque Dieu obtient sa gloire ou la glorification de sa bonté par notre félicité. De là ce chant de l'Église : « *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam*. Nous vous remercions de votre gloire, c'est-à-dire de notre éternelle déification, qui est votre gloire. »

L'admirable conduite de la Providence éclate dans la sagesse avec laquelle Dieu dispose les événements à travers les siècles pour conduire les hommes à l'éternel bonheur en dépit de la liberté viciée, des efforts des méchants, et des embûches des démons.

L'arche du salut après le naufrage universel causé par la chute d'Adam, c'est l'Église, véritable barque de sauvetage créée par Jésus dès le commencement du monde, car il faut bien comprendre qu'en vertu du sang versé sur le Calvaire, l'Église a toujours existé, dans la personne d'abord des patriarches, puis des Israélites, puis des chrétiens. Toujours cette Église a propagé la vraie religion, toujours elle a conduit les passagers au port éternel du salut, parce que toujours le Rédempteur, qui veut accomplir son œuvre, veille et veillera sur elle.

La Providence veille sur l'Église patriarcale, représentée par Abel, Seth, Énoch, Noé, sur ces générations fidèles que l'Écriture appelle les « enfants de Dieu ». Les « enfants des hommes, » c'est-à-dire les héritiers de la chute, révoltés contre le Dieu Sauveur, géants du vice et de l'impiété, menacent de faire du monde entier une sentine de corruption. Dieu intervient surnaturellement par un coup de sa droite : il engloutit ce monde sous les eaux du déluge, et l'Église, représentée par la famille de Noé, échappe au naufrage.

La famille de Noé repeuple le monde, et l'Église s'étend partout

avec la nouvelle génération; mais l'idolâtrie dresse ses temples contre l'Église du vrai Dieu. Jéhovah se choisit un peuple qui sera son peuple et dont la mission sera de conserver la vraie religion, c'est-à-dire la vraie Église, au milieu du monde païen. Si ce peuple reste fidèle, la Providence le sauve de ses ennemis par une longue série d'éclatants prodiges; s'il oublie son Dieu, elle le livre tour à tour aux Égyptiens, aux Babyloniens, aux Grecs, aux Romains. Elle se sert des païens comme de verges pour ramener les enfants aux pieds de leur Père, puis elle brise les verges en morceaux.

Enfin vient le moment où Dieu veut faire entrer dans son Église non plus un peuple privilégié mais tous les peuples de la terre. Jésus, le Fils de Dieu, descend du ciel pour fonder lui-même ce royaume universel. Il en établit la capitale à Rome, et envoie ses apôtres jusqu'aux extrémités du monde pour lui conquérir toutes les nations. Les Juifs prétendent les arrêter : la Providence les écrase sous le joug des Romains. Les Romains à leur tour barrent le chemin aux apôtres : la Providence les broie sous le talon des Barbares. De siècle en siècle les hérétiques se ruent sur cette Église : la Providence les jette, l'un après l'autre, au tombeau avec leurs doctrines, et l'Église continue et continuera sa marche triomphale jusqu'au dernier des jours.

Après avoir décrit en détail la conduite de la Providence à travers les péripéties de ce grand drame de la rédemption, l'auteur termine son ouvrage par ces solennelles paroles : « A la fin des temps, quand tous les hommes seront rassemblés, le Seigneur au dernier jugement manifestera d'une manière éclatante l'admirable rectitude des voies qu'il a suivies dans le gouvernement des Âmes, à l'éternelle joie de ceux qui lui seront restés fidèles, et à l'éternelle confusion des pécheurs qui se seront révoltés contre lui jusqu'à la mort. Et alors justes et pécheurs contribueront à l'exaltation des attributs divins, c'est-à-dire à la gloire divine, but final pour lequel Dieu a créé le monde, ainsi que nous l'avons dit en commençant cet ouvrage. »

La *Condotta* est l'œuvre d'un philosophe chrétien qui, à son point de vue particulier, jette sur l'histoire de l'humanité le coup d'œil d'aigle d'Augustin et de Bossuet. Aucun ouvrage ne rappelle, comme la *Condotta*, la *Cité de Dieu* et le *Discours sur l'Histoire universelle*. Ce n'est pas sans raison qu'on lit aux *Actes du Doctorat* de saint Alphonse cette appréciation : « L'auteur a posé dans ce livre les vrais et solides fondements de cette science noble entre toutes qu'on appelle la philosophie de l'histoire, de cette science cultivée par les

plus grands génies, mais aujourd'hui tristement dégénérée, surtout en Allemagne, où l'on en fait l'objet de nuageux systèmes et d'ineptes inventions. »

Quant à l'utilité de cet ouvrage, Alphonse l'a indiquée lui-même. « Ce n'est pas pour les bonnes femmes, dit-il, que je l'ai composé. Il procurera une grande gloire à Dieu, surtout en fortifiant la foi dans ces temps malheureux où pullulent les productions d'hommes pervers dont le seul but est de ruiner la croyance en Jésus-Christ. » De fait, la vérité de la foi catholique éclate à chaque page de la *Condotta*, parce qu'on y voit à chaque page le doigt de Dieu dirigeant les événements d'ici-bas. En la lisant, le plus aveugle des incrédules dira : « L'homme s'agite, et Dieu le mène. »

Le saint évêque voulut donner un complément à son livre en ouvrant pour ainsi dire les portes de l'éternité, afin de nous révéler comment bons et méchants contribuent à la gloire de Dieu. Dans ce but il composa, immédiatement après la *Condotta*, les *Dissertations théologico-morales* sur la vie éternelle. Il y a concentré tout ce que l'on peut savoir, c'est-à-dire tout ce que l'Église, les Pères et les grands théologiens nous enseignent, sur la fin du monde et la vie future. A peine avait-il expédié à Remondini le manuscrit de la *Condotta* qu'il lui annonçait ce nouvel ouvrage. « Retiré de mon diocèse, dit-il, je ne puis rester oisif. J'ai donc entrepris un travail considérable sur les fins dernières, le jugement particulier, le jugement général, le purgatoire, l'Antechrist, les signes de la fin du monde, la résurrection des corps, l'avènement du juge suprême, l'état des damnés en enfer, des bienheureux dans le paradis, et du monde après le jugement¹. »

On est effrayé en face d'un pareil programme, surtout quand on pense qu'il est tracé par la main d'un vieillard de quatre-vingt-un ans. Lui-même trouvait l'entreprise fort hasardée, car il ajoute : « C'est un gros travail pour un pauvre malade cloué sur un fauteuil. Il me faut lire je ne sais combien de volumes, car toutes ces matières appartiennent à l'Écriture et à la théologie. J'ai en main les auteurs à consulter, mais aurai-je le temps et les forces voulues pour travailler? La mort, que j'attends de jour en jour, m'empêchera peut-être de conduire cette œuvre à bonne fin. Cependant j'ai déjà achevé deux dissertations, et l'ouvrage sera court malgré l'abondance des matières, car je suis ennemi des amplifications, lesquelles ennui et découragent les lecteurs. »

1. Lettre du 12 février 1776.

Rien de plus curieux ni de plus instructif que cet ouvrage. Sur chacune des matières ci-dessus mentionnées, l'auteur fait une dissertation dans laquelle figurent une multitude de questions, dont il établit la certitude ou le degré de probabilité. Par exemple, au chapitre de l'Antechrist, il examine d'après l'Écriture et les données de la tradition « sa parenté, sa patrie, sa jeunesse, ses relations avec le démon, ses vices, son esprit dominateur, son génie, ses études, son initiation à la magie; comment, arrivé à l'âge mûr, il se livrera au brigandage, dépouillera les rois de leurs royaumes, pratiquera les plus monstrueuses débauches, méprisera toute religion, et se fera adorer comme un Dieu. Il trompera le monde par de faux miracles, s'élèvera contre Jésus-Christ, contre le peuple chrétien, contre les sacrements de l'Église, et forcera tous les hommes à porter son signe. Devenu monarque universel, il établira son siège soit à Rome, soit plus vraisemblablement à Jérusalem. L'horrible persécution qu'il suscitera contre le peuple chrétien durera trois ans et demi. Les églises seront fermées, et le saint sacrifice cessera. Le Christ alors interviendra miraculeusement, et l'Antechrist sera mis à mort. » Tel est le sommaire de la dissertation. Selon sa méthode ordinaire, dans les questions controversées Alphonse se contente d'exposer les preuves des diverses opinions, et s'il en adopte une en particulier, c'est toujours en s'appuyant sur de bonnes raisons et de puissantes autorités.

A ce propos, il eut à lutter contre le reviseur ecclésiastique, un certain chanoine Ruggieri, qui refusa d'approuver deux de ses opinions, l'une sur la charité des bienheureux dans le ciel, l'autre sur l'état des enfants morts sans baptême. « Le degré d'amour de l'âme ici-bas, disait Alphonse, sera son degré d'amour dans le ciel, avec cette différence que l'amour, au ciel, nécessaire et non libre, exempt de toute imperfection, est plus pur et plus intense. » Le censeur prétendait au contraire que l'amour de Dieu au ciel n'est pas le même que l'amour de Dieu sur la terre. Le saint lui prouva que saint Thomas, Pierre Lombard, Suarez, tous les grands théologiens, affirment que la charité de l'homme *in viâ* est la même que la charité de l'âme *in patriâ*, parce que l'objet formel de l'amour, qui est la bonté de Dieu surnaturellement connue, est le même dans les deux états. Il y aura donc au ciel perfectionnement accidentel de la charité mais non changement essentiel.

Quant à la question des enfants morts sans baptême, Alphonse soutenait avec saint Thomas que les enfants ne souffrent ni la peine du sens, ni aucune peine de l'âme par suite de la privation de la

vision béatifique. Il avouait toutefois que saint Augustin « soutenait fortement l'opinion contraire ». A cette phrase le reviseur substitua celle-ci : « Saint Augustin démontre péremptoirement le contraire. » Le saint évêque refusa d'admettre la correction : « J'ai rapporté l'opinion de saint Thomas, observa-t-il, et les raisons qu'y oppose saint Augustin. Si je dis, comme vous le voulez, que saint Augustin démontre péremptoirement sa thèse, j'affirme que celle de saint Thomas est fautive, et, de plus, je fais un mensonge, car je pense le contraire. Or vous me couperez la tête avant de me faire dire un mensonge. N'exigez donc pas de moi une affirmation qui serait un vrai mensonge, car je n'arriverai jamais à me persuader que l'opinion de saint Thomas soit fautive¹. » Comme le reviseur s'obstinait, il en appela de son jugement à celui de l'archevêque par l'intermédiaire du professeur Simioli : « L'opinion de saint Thomas, dit-il, s'enseigne publiquement à Naples, mais l'illustre reviseur me dit qu'elle ne peut passer. Je préfère ne pas imprimer mon livre que d'attaquer saint Thomas. Voilà du nouveau, par exemple ! une opinion de saint Thomas qui ne peut passer ! — Est-ce l'Église qui parle ainsi ? Non, l'Église vante à tout propos la doctrine de saint Thomas. Je vous prie de me débarrasser de ce reviseur : je ne veux dépendre que de l'archevêque². » L'archevêque lui donna raison, et les *Dissertations* furent imprimées au mois d'août 1776.

Telles étaient les hautes pensées qui occupaient l'âme du vieil évêque dans sa cellule de Nocera. A la fin du premier siècle, l'apôtre Jean, exilé à Patmos, jetait un regard sur le monde, et il le vit presque entièrement livré à Satan. Il écrivit alors le livre de l'Apocalypse pour annoncer, sous de mystérieuses figures, la lutte des bons contre les méchants, les révolutions des empires, les supplices des martyrs, les triomphes de l'Antechrist, sa défaite par le Christ Jésus, le jugement final, l'abîme de feu où seront engloutis les méchants, la Jérusalem céleste où les bons se réjouiront éternellement avec Jésus-Christ. C'était la prophétie. Dans ces deux derniers ouvrages, qui n'en font qu'un, le solitaire de Nocera nous découvre les mystères cachés sous la prophétie. Sous des emblèmes figuratifs, Jean décrit la conduite de la Providence à l'égard des élus, et comment à la fin des siècles, justice étant rendue à tous, les saints glorifient Dieu dans la nouvelle Jérusalem. Alphonse nous fait admirer la même Providence de Dieu, non plus sous le voile des figures, mais dans la réalité des événements historiques. Comme l'apôtre

1. Lettre du 22 juillet 1776.

2. Lettre au chanoine Simioli, 15 juillet 1776.

bien-aimé, il décrit cette patrie où les saints arrivent, conduits par la main de Dieu, pour le glorifier éternellement, mais la patrie qu'il dépeint n'est plus cachée sous les emblèmes mystérieux de la sainte Jérusalem : c'est le ciel de la charité, telle que la théologie catholique nous le révèle.

Jean écrivait aux sept Églises d'Asie pour ranimer leur foi et les exciter au combat. Alphonse vint aussi réveiller le monde endormi et perverti : « O Sauveur Jésus, s'écrie-t-il avant de finir son livre, vous avez versé votre sang pour le salut des âmes; venez donc au secours de votre troupeau. La foi que vous avez implantée dans votre Église au prix de tant de sueurs, est méprisée par beaucoup de ceux-là même qui la professent. Ils vivent comme s'ils ne croyaient pas et comme s'ils ne devaient pas comparaitre à votre tribunal pour rendre compte de leur vie entière; ils vivent comme s'il n'y avait ni paradis, ni enfer, ni éternité. O Dieu d'infinie puissance et d'infinie miséricorde, vous pouvez tirer le bien du mal : levez-vous donc et triomphez de vos ennemis, non pas en les écrasant mais en domptant les volontés rebelles. Pour notre salut vous avez condamné votre Fils à mourir sur la croix : ayez pitié de nous, et sauvez-nous! »

CHAPITRE II

LE PROCÈS SARNELLI

1776-1777

Suite du procès. — Le tribunal des Abus. — Situation critique. — La reine Caroline. — Chute de Tanucci. — Le marquis de Sambuca. — Réquisitoire du procureur de Leon contre l'institut. — Renvoi de la cause à la Chambre royale. — Mémoire justificatif d'Alphonse. — Remise du procès.

En se retrouvant à Pagani, Alphonse dut reprendre le gouvernement de sa congrégation. Pendant les treize années de son épiscopat, on ne s'adressait à lui que pour les causes très graves, mais depuis son retour, les religieux préféraient s'adresser au recteur majeur qu'à son vicaire, de sorte qu'en réalité il ne fit qu'échanger une charge fort pesante contre une autre également très lourde. « J'espérais trouver du soulagement à Nocera, écrivait-il au père Majone ; j'y ai trouvé au contraire mille épines qui ne cessent de me tourmenter. A force d'écrire des lettres, j'ai la tête tellement échauffée que je dois la rafraîchir souvent avec un linge mouillé pour prévenir le vertige ou quelque accident plus grave. — Laissez ce travail à un autre ! me direz-vous. — Je suivrais ce conseil si je n'étais pas supérieur ; mais puisque je le suis, je me ferai scrupule de ne pas communiquer les lumières que Dieu me donne pour la direction des sujets, lumières qu'il donne aux supérieurs et non aux autres. Voilà pourquoi j'écris tant de lettres ¹. »

Il y était d'autant plus obligé que, par suite des persécutions incessantes, les sujets, comme nous l'avons observé déjà, avaient grandement besoin d'être consolés et fortifiés. « Si la grêle, dit avec raison Tannoia, ne déracine pas la vigne, elle la fait beaucoup souffrir et diminue sa fertilité. De même cette grêle continuelle de

1. Lettre du 20 janvier 1776.

tracasseries et de vexations enlève aux âmes les mieux trempées le calme et le courage. » Toujours menacés de voir leur institut dissous, les religieux, bien que très attachés à leur vocation, ne pouvaient s'empêcher de penser à l'avenir. De là un certain malaise, un découragement inévitable, et par suite une diminution de cette ferveur primitive qu'Alphonse ne cessait de leur prêcher. Ses lettres et circulaires n'ont d'autre but que de les prémunir contre la crainte et contre le relâchement. « Les persécutions, disait-il, sont aux œuvres de Dieu ce que sont aux plantes les gelées de l'hiver; loin de leur nuire, elles les aident à pousser de profondes racines et les rendent ainsi plus vivaces. Ce sont les vers qui nuisent aux plantes, et les vers rongeurs de l'institut, qu'il faut absolument exterminer, ce sont les fautes et manquements volontaires. Une inobservance me fait plus de peine que toutes les persécutions. Corrigeons-nous, et Dieu nous protégera. Plus la persécution sévit avec violence, plus nous devons nous attacher étroitement à Jésus-Christ. »

A cette époque l'affaire du procès paraissait désespérée, ce qui explique les dernières paroles du saint fondateur. Nous avons vu qu'au moment où l'on prévoyait un dénoûment favorable, Tanucci avait enlevé la cause à ses juges naturels pour en confier l'examen au procureur fiscal de Leon et à deux assesseurs non moins régalistes que lui. Le procureur devait faire un rapport à la Chambre royale. Or il était certain qu'il opinerait en faveur de Sarnelli et proposerait au tribunal de dissoudre la congrégation pour avoir violé les édits royaux. Les adversaires en doutaient si peu qu'ils regardaient déjà la congrégation comme anéantie : « La race des casuistes va s'éteindre, disaient-ils. On sait maintenant ce que valent Liguori et ses sectateurs. » Du reste, le procureur préparait les esprits à cette dissolution de l'institut en le déclarant parfaitement inutile, ce qui indignait le saint évêque : « O Dieu! répondait-il à ceux qui lui rapportaient ces propos, depuis quarante-quatre ans nous secourons les âmes de milliers de pauvres pères et de campagnards perdus dans les montagnes des Calabres, dans les Abruzzes, la Basilicate, la Pouille, et l'on ose dire que nous sommes inutiles, on nous accuse même d'être nuisibles! »

L'issue du procès était d'autant plus certaine que cette fois la campagne était menée par Tanucci, lequel prenait définitivement parti contre la congrégation. Ennemi déclaré des ordres religieux, il souffrait de voir sous son règne s'en établir un nouveau, qu'on ne pouvait tolérer sans fouler aux pieds les lois existantes. Aveuglé

par ses préjugés, il croyait volontiers aux accusations de Maffei et de Sarnelli, aux richesses de la congrégation, à l'exportation de ses trésors dans les États de l'Église, et surtout à ses doctrines relâchées, subversives de la moralité publique. Tanucci, qui proscrivait sans pitié les livres immoraux, s'imaginait peut-être rendre service à la religion et au pape en supprimant la congrégation du Très Saint-Rédempteur. On ne saura jamais quelles aberrations le jansénisme faisait naître dans ces têtes de ministres et de magistrats régaliens. Toujours est-il que, pour marquer plus clairement son opinion sur ce procès et sa volonté d'en finir avec l'institut, Tanucci fit un pas de plus dans l'arbitraire. Après avoir interrompu les débats et chargé le procureur de Leon d'instruire à nouveau la cause, il décida que le rapport de ce dernier serait examiné, non plus par la Chambre royale, mais par un tribunal particulier qu'on appelait *tribunal des Abus*, et dont le nom seul, disait Alphonse, suffit pour discréditer toute cause qui lui est confiée.

Le saint fondateur apprit cette marche en avant le 23 janvier 1776. Ce même jour il écrivit au père Majone, qui suivait le procès à Naples : « Nous avons reçu ce matin de belles nouvelles, faites tout exprès pour mettre sur nos lèvres l'acte de résignation. Il ne nous reste d'autre espérance que Dieu, mais il ne faut pas oublier que Dieu est plus puissant que Tanucci. » Cette parole d'héroïque confiance, prononcée en un pareil moment, dut plaire au Seigneur, et ne fut peut-être pas étrangère à ce qui va suivre.

À l'annonce de ce nouveau coup, les compagnons du saint se crurent perdus sans ressource. Chacun cherchait dans sa tête un moyen de salut. Quelques-uns pensaient à transformer la congrégation afin d'enlever au gouvernement les armes dont il allait se servir pour la détruire. Puisque l'existence d'un supérieur général, disaient-ils, semble une violation des décrets royaux, pourquoi ne constituerait-on pas des communautés indépendantes, comme celles des pères de l'Oratoire? Pour ne point paraître inutiles à des gens qui ne veulent pas comprendre l'utilité des missions, pourquoi ne pas ouvrir des collèges, prêcher des carêmes, élargir le but de l'institut? Mieux vaut se transformer que périr. Mais Alphonse s'opposa énergiquement à tout projet de ce genre. « Dieu nous a envoyés pour évangéliser les pauvres, répondit-il, *evangelizare pauperibus misit nos Deus* : restons fidèles à notre vocation. Les oratoriens habitent les grandes villes, et leurs œuvres y font du bien; mais dans les bourgs et villages où se trouvent nos maisons, à quoi se réduirait l'action de nos pères? L'éducation de la jeunesse n'entre nulle-

ment dans notre but. Quant à prêcher des carêmes, jamais ! La rhétorique des quadragésimalistes ne forme pas des prédicateurs, mais des cymbales retentissantes et des ballons gonflés d'air. Restons ce que nous sommes, prêchons à l'apostolique, allant comme Jésus par les vallées et les montagnes chercher de pauvres pécheurs. »

Tout en priant Dieu, sa seule espérance, le saint prit les moyens humains d'éclairer ses juges. Comme sa Morale était surtout en jeu, il s'efforça de désabuser ceux qui lui imputaient des opinions probabilistes. Le 15 mai, il écrivait au prêtre Vincent de Maio, professeur à l'Université de Naples : « Nous ne suivons les opinions des jésuites ni en dogmatique ni en morale. Nous ne sommes pas probabilistes, mais nous enseignons qu'on doit suivre l'opinion certainement plus probable. J'ai même écrit une déclaration pour faire connaître à tous la doctrine que nous professons. » Il conçut même l'idée de composer un nouveau compendium de Morale, dans lequel, développant la déclaration dont il est ici question, il exposerait théoriquement les grands principes suivis par lui dans la solution des cas de conscience. N'ayant ni assez de temps ni assez de forces pour rédiger lui-même cet ouvrage, il s'adjoignit le père Blasucci, qu'il manda à cet effet de Girgenti. Le réquisitoire du procureur fit avorter ce dessein. Pour réfuter ce factum, une exposition ne suffisait pas. Alphonse fut obligé, comme nous le verrons bientôt, de discuter en détail les calomnies accumulées contre sa doctrine.

Afin de se rendre le roi favorable, il implora par plusieurs intermédiaires la protection de la jeune reine Caroline, alors toute-puissante sur le cœur de Ferdinand. Il réclama l'appui des évêques les plus influents. Malheureusement le cardinal Sersale venait de mourir, et il n'y avait rien à espérer de son successeur M^{sr} Filangieri, qui, dans toutes les luttes de l'Église avec l'État, s'était toujours montré l'homme du gouvernement. Majone lui conseillait néanmoins de se recommander au nouvel archevêque, mais il refusa. « J'aurais scrupule, lui dit-il, de le féliciter de sa nomination, car je ne le crois pas en état de faire grand bien au diocèse de Naples. » Comme l'issue du procès dépendait avant tout de Tanucci, il eût désiré qu'un personnage comme M^{sr} Testa, lié avec le premier ministre, dissipât ses préjugés. « Dites à M^{sr} Testa, écrivait-il à Majone, qu'il est plus que temps d'intercéder pour nous. Il faut convaincre Tanucci que nous n'avons fait aucune acquisition illégale. Aussi longtemps qu'il restera persuadé du contraire, nous aurons le vent contre nous. Nous sommes pour lui des violateurs de la loi, et de

là tant de décrets défavorables à notre cause. Le malheur c'est que nos ennemis ne cessent de nous accuser auprès de lui, et que personne ne l'aborde pour nous disculper. Il vous paraît plus utile d'attendre, avant de voir Tanucci, qu'ait paru le rapport du procureur de Leon; mais je suis d'un avis opposé. Que Tanucci se montre moins hostile, et le rapport sera moins rude à notre égard. Vous m'engagez à me rendre personnellement chez Tanucci, mais vous savez bien que je ne suis plus qu'un cadavre. La nuit dernière mon asthme et mes palpitations m'ont mis à deux doigts de la mort. Certes, je suis prêt à donner ma vie pour sauver l'œuvre de Dieu, mais comme je ne puis me mettre en chemin sans me mettre en péril de mort, il ne me serait permis de le faire que dans un cas d'extrême nécessité¹. »

En même temps que le saint prenait ces mesures de prudence, de toutes ses maisons des prières incessantes montaient vers le ciel. Les religieuses de nombreux monastères unissaient leurs supplications aux siennes et à celles de ses religieux. Des amis de la congrégation distribuaient des aumônes aux pauvres et faisaient offrir le saint sacrifice pour le triomphe de la bonne cause. Fort de sa confiance en Jésus et en Marie, Alphonse prêchait à tous le calme et la paix. « L'enfer est déchainé, disait-il, Satan veut absolument détruire notre institut; mais Dieu est avec nous : il ne permettra pas que son œuvre soit anéantie. La prière a toujours été pour nous l'arme de la victoire : continuons de prier, et Dieu nous sauvera. » Dieu ne trompa point sa confiance : à l'heure où Tanucci creusait la fosse de la congrégation, Dieu montra par un coup de sa droite qu'il était plus grand que Tanucci.

Il y avait quarante ans que le marquis tenait les rênes du gouvernement napolitain, dominant les princes et les rois. Le jeune Ferdinand courbait le front devant les volontés du maître; il n'en fut pas de même de sa femme, Caroline d'Autriche. Fille de l'impératrice Marie-Thérèse, la jeune souveraine avait autant que Tanucci l'ambition du commandement. Il avait été stipulé dans son contrat de mariage qu'elle serait admise au conseil d'État avec droit de vote. Cette clause resta sans effet jusqu'à la fin de 1775; mais, à cette époque, ayant donné le jour à un héritier du trône, elle réclama ses droits. Tanucci voulut l'empêcher de paraître au conseil : il craignait son génie entreprenant et surtout l'influence de l'Autriche. La reine sut gagner avec tant d'adresse l'esprit de son

1. Lettre du 26 janvier 1776.

mari et même la confiance du roi d'Espagne Charles III, qu'elle obtint la révocation et le remplacement de l'omnipotent ministre. C'est au nom et par l'ordre de son protecteur Charles III que Tanucci fut disgracié. Comme il arrive toujours, l'ingratitude le poursuivit après sa chute. Abandonné par ses amis, méprisé par ses subordonnés, il connut à son tour l'amertume. L'homme qui courbait l'Église et le souverain pontife sous la volonté des rois, se vit arracher le pouvoir par la main des rois, et pour comble d'humiliation, par la main d'une femme.

La chute de Tanucci fut pour la congrégation un vrai coup de la Providence. Le 4 novembre 1776, Alphonse annonçait cette grave nouvelle au père Blasucci : « Il faut que je vous informe, lui dit-il, d'un fait qui met en émoi toute la ville de Naples. Le roi Ferdinand reçut, le 16 octobre, une dépêche de son père le roi d'Espagne. Le 27, il communiqua au marquis Tanucci le contenu de cette dépêche. Que disait le roi d'Espagne à Tanucci? nous l'ignorons; mais j'ai entre les mains une autre dépêche adressée au marquis de Sambuca, dont voici la copie textuelle :

« Le roi ayant trouvé en Votre Excellence toute la sagesse requise pour remplir les grands emplois de l'État, vous a nommé son premier conseiller. Vous aurez parmi vos charges et attributions la secrétairerie d'État et celle de la maison royale, la surintendance des postes, la gérance des biens allodiaux, la junte des abus, en un mot toutes les fonctions exercées par le marquis Tanucci, avec les émoluments correspondants. Ordre est donné au marquis de consigner entre vos mains toutes les affaires de son département. »

« Le coup, dit-on, est parti de Vienne, de Rome et de France. Ainsi va le monde. Tanucci reste conseiller d'État pour les affaires extérieures, mais déjà l'on dit que ce ministère sera aussi confié au marquis de Sambuca. Vous pouvez imaginer dans quel bouleversement se trouve la capitale. Dieu veuille tirer de cet événement sa plus grande gloire! »

Bien qu'Alphonse s'abstienne par charité de jeter la pierre à un ennemi, surtout à un ennemi abattu, il est certain qu'il considéra la chute de Tanucci comme une grâce spéciale de Dieu. En répondant à Majone, qui lui avait appris cet événement, il découvre toute sa pensée : « Je renais à l'espérance et à la joie, lui dit-il. La Madone veut certainement nous sauver de cette tempête. Mettez-moi au courant de tout ce qui pourra désormais contribuer à notre salut, car j'entends dire mille choses relativement aux faits qui ont précédé ou qui vont suivre cette grande révolution. En tout cas

nous sommes dans la main de Dieu : nous n'avons qu'à lui demander que tout cela tourne à sa gloire¹. »

Le saint fondateur n'ignorait pas cependant que la chute de Tanucci ne modifierait nullement l'esprit régaliste de la cour. Le roi Ferdinand partageait sur ce point les idées de son père Charles III. Profondément attachée à la religion, la reine Caroline n'en était pas moins infatuée des prétendus droits de la royauté sur les choses ecclésiastiques. Quand les cours bourbonniennes pesaient sur Clément XIV pour obtenir de lui la suppression de la compagnie de Jésus, la reine Caroline employait tout son crédit auprès de sa mère Marie-Thérèse pour la décider, elle aussi, à prendre parti contre les jésuites. Plus tard elle expia cette faute en rappelant dans ses États les jésuites exilés. Dans l'intervalle elle avait vu sa sœur, l'infortunée Marie-Antoinette, mourir sur l'échafaud, et compris sans doute que l'omnipotence des rois avait créé l'omnipotence des assassins.

Le marquis de Sambuca, chrétien pieux du reste, ne se croyait pas plus obligé que Tanucci au respect des immunités de l'Église. Quelques mois après son avènement au pouvoir, il restreignit la liberté des ordinations cléricales. « Le nouveau gouvernement, écrivait Alphonse le 2 janvier 1777, vient de lancer un décret plus rigoureux que tous les autres sur l'ordination des clercs. Défense de promouvoir quelqu'un aux ordres dans les pays où il y a cent prêtres; ou dans les familles qui comptent déjà deux prêtres, frères ou oncles de l'ordinand; ou encore dans celles qui ne peuvent fournir aux autres frères l'équivalent du patrimoine exigé par la loi ecclésiastique. Par suite de ces prohibitions, beaucoup de jeunes gens venus pour s'incorporer à notre congrégation sont obligés d'y renoncer. » Toutefois Sambuca n'était pas comme Tanucci un ennemi déclaré des ordres religieux; il avait au contraire une idée très avantageuse d'Alphonse et de son institut, mais le saint pouvait toujours craindre qu'un ministre régaliste ne se crût obligé de proscrire des religieux pour sauver l'État et de persécuter le pape pour plaire à Dieu. « Je me figure toujours notre congrégation, écrivait-il à Blasucci, comme une barque en pleine mer, ballottée par les vents contraires. J'attends que Dieu nous fasse connaître où il veut la conduire. S'il veut l'ensevelir au fond de l'abîme, je dis à l'avance et dirai toujours : Bénie soit sa sainte volonté²! »

Depuis dix-huit mois on attendait le rapport de l'implacable procureur. Toute la ville de Naples s'occupait de ce procès, de

1. Lettre du 4 novembre 1776.

2. Lettre du 21 octobre 1776.

ses singulières péripéties, et hâtaït de ses vœux un dénouement qui fuyait toujours. Le rapport fut enfin présenté au roi le 13 janvier 1777. Plus astucieux, plus enfiellé qu'on n'aurait même pu se l'imaginer, il concluait énergiquement à la suppression de la congrégation.

Le procureur expédiait en peu de mots la question de la vigne revendiquée par Sarnelli, et l'adjugeait de plein droit au demandeur. En supposant même que le décret de 1752 eût donné aux missionnaires un certain droit d'exister, ils l'avaient perdu depuis longtemps par leurs multiples violations de ce même décret, et par conséquent, vu la déchéance des détenteurs, la propriété retournait de droit à son ancien maître. « Donc, sans insister plus longtemps sur les intérêts d'un particulier, le procureur relève, pour se conformer à son devoir, les délits commis par les missionnaires et les nombreux abus qui règnent dans leur institut au détriment de la paix et du bon ordre du royaume. »

En somme ces délits et ces abus avaient été formulés vingt fois depuis le commencement du procès. En prouvant qu'Alphonse « avait fondé une véritable société religieuse avec règles, privilèges, noviciat, studendat, hiérarchie, propriétés, en un mot, tout ce qui caractérise les autres corps religieux, et cela contrairement au décret de 1752 qui prohibait l'érection d'une communauté religieuse, » l'accusateur ne faisait que copier ses devanciers. De même en ajoutant qu'« à leurs quatre maisons tolérées, les pères du Très Saint-Rédempteur en avaient adjoint une cinquième dans l'État de Bénévent, où ils entassaient leurs trésors, » il n'apprenait aux juges rien de nouveau, bien que les développements donnés à ces imputations, et surtout l'énumération des propriétés acquises illégalement, dussent faire grande impression sur des esprits prévenus. La venimeuse originalité du rapport fut d'accuser Alphonse, non pas seulement d'avoir fondé une société prohibée, mais d'avoir voulu continuer la compagnie de Jésus, condamnée par tous les gouvernements et dissoute par le pape lui-même. Si la loi ne s'y opposait pas, on pourrait encore tolérer un ordre religieux semblable aux ordres inoffensifs, mais une copie de l'odieuse compagnie ! Or « après avoir lu attentivement la règle du Saint-Rédempteur, affirme le procureur, je l'ai trouvée très différente des autres règles religieuses, mais absolument conforme à celle des jésuites ». Et il emploie toutes les ressources de son art à montrer l'identité des deux règles.

Même gouvernement absolu. « Dans le supérieur général, dit-il,

j'ai reconnu ce despote qui gouvernait souverainement la société des jésuites. L'essence du jésuitisme consistait précisément en ce que le général, maître absolu, possédait le pouvoir de chasser de la compagnie tout individu quelconque, sans égard aux vœux émis ni au temps passé en religion. C'est là le secret du gouvernement jésuitique, secret qui rendit cette société si formidable. »

Même ambition. « Chose digne de remarque : dans le préambule de la règle il est dit que les sujets se destinent à évangéliser les pauvres âmes abandonnées, et puis on parle d'exercices spirituels aux ecclésiastiques et aux séculiers, de prédications dans les églises des missionnaires. C'est ainsi que les jésuites, après avoir commencé humblement, finirent par tout embrasser : les prédications dans leurs églises, les exercices spirituels, l'enseignement des humanités et de la théologie, la direction de congrégations séculières au moyen desquelles ils se recrutèrent des sectateurs sans nombre. Ainsi feront les soi-disant disciples du Très Saint-Rédempteur. »

Même morale relâchée, aussi pernicieuse à l'Église qu'à l'État. « La théologie liguorienne est tout entière composée d'après les traités des auteurs jésuites. On y adopte leur principe fondamental avec toutes ses conséquences. » Fier de cette trouvaille, le procureur s'enflamme d'un saint zèle : « Le danger de ces doctrines impies, dit-il au roi, me porte à supplier Votre Majesté de prendre les mesures les plus énergiques pour les ruiner absolument. Il faut qu'il ne reste aucun asile au probabilisme, aux restrictions mentales, aux parjures légitimés. Je ne crains pas de parler avec vigueur en m'adressant à Votre Majesté, parce que je plaide en ce moment la cause de la morale enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si l'ambition de quelques prêtres, aspirant au titre de fondateurs, ambition qui de tout temps a poussé les hommes aux plus grands excès, si cette ambition, dis-je, tend à corrompre la morale, c'est à Votre Majesté qu'il appartient de la sauvegarder en usant sans crainte de tout le pouvoir que Dieu a déposé dans ses mains. »

Il était impossible de réclamer plus clairement la dissolution de la congrégation. Et comme on aurait pu mettre en avant les services que rendaient les missionnaires aux pauvres ouvriers des campagnes, le procureur répond d'avance à l'objection : « Il n'est pas besoin de congrégations nouvelles, dit-il, dans un pays où se trouvent plus de soixante-quinze mille prêtres. D'ailleurs, c'est aux évêques, à qui sont confiés les habitants des campagnes comme ceux

des villes, à pourvoir à leur instruction. J'espère bien que les magistrats ne se laisseront pas tromper par ce beau prétexte d'instruire les villageois. Les plus mauvaises choses ont eu de beaux commencements. Aucune secte nouvelle qui ne se soit déguisée sous l'apparence du bien, mais le temps a fait voir que le fanatisme, l'ambition, l'esprit de singularité, ont été les seuls mobiles de leurs fondateurs. »

De ces prémisses, le procureur tirait les conclusions suivantes : « Sa Majesté devait, premièrement, confier à des théologiens de saine doctrine l'examen de la *Théologie Morale* d'Alphonse de Liguori, et, après avoir reconnu les innombrables erreurs subversives de la morale chrétienne dont cet ouvrage est infecté, en interdire la lecture à tous ses sujets; deuxièmement, en attendant cet examen, interdire aux missionnaires le confessionnal et la chaire; troisièmement, refuser à ces derniers tout ce qui constitue proprement une congrégation, supérieurat, noviciat, studendat, confréries, privilèges, propriétés; quatrièmement enfin, vendre les biens possédés par eux, à l'exception de ceux qui sont justement revendiqués par des particuliers, comme la vigne du baron de Ciorani, et former ainsi un capital dont les intérêts seront servis, leur vie durant, aux membres déjà ordonnés *in sacris*. Les autres sujets, spécialement les novices, seront renvoyés dans leurs familles. »

Après avoir dicté cet arrêt de mort, le procureur pressait le roi de le mettre à exécution et de ne plus s'arrêter à des demi-moyens impuissants à comprimer le mal. « Si Votre Majesté, dit-il, n'emploie pas des remèdes efficaces, cette nouvelle congrégation s'accroitra progressivement malgré les obstacles et les contradictions, comme toutes les autres ont réussi à le faire. Un jour viendra où les missionnaires, victorieux et bien établis, mettront le procès actuel au nombre des gloires de l'institut, et mon nom, qui ne mérite que l'oubli, figurera en bonne place dans l'histoire de don Alphonse de Liguori. On y lira que le démon m'a suscité pour détruire la congrégation, comme il a trouvé des suppôts dans tous les siècles pour combattre les œuvres de Dieu. »

Le procureur avait deviné juste. Ses prédictions qu'il croyait ironiques, sont devenues de l'histoire. Dieu le força de prophétiser, comme Balaam, les glorieuses destinées du saint qu'il venait de diffamer, et lui-même s'accuse de jouer un rôle satanique en sapant une œuvre de Dieu. Du reste, ses diatribes et ses violences contre un homme vénéré des grands comme du peuple, et contre une congrégation dont les régalistes eux-mêmes ne pouvaient

s'empêcher d'admirer le dévouement, n'obtinrent pas l'effet qu'il en attendait. Quand le bourreau abuse de ses forces, les méchants eux-mêmes finissent par plaindre la victime.

Ce réquisitoire, terminé par un cri de mort, jeta naturellement l'épouvante parmi les amis du saint et surtout parmi ses religieux. Quant à lui, sa confiance n'en fut pas ébranlée. « L'enfer, écrit-il à Blasucci, vient de tenter son suprême effort pour renverser notre pauvre congrégation, mais j'espère que Jésus et Marie feront tourner ces épreuves au bien de l'institut ¹. » — « Le procureur veut qu'on nous supprime comme inutiles. C'est son sentiment, mais ce n'est pas celui de Dieu. Jésus-Christ protégera notre œuvre, qui est toute à sa gloire et à l'avantage des âmes. Le roi apprécie l'utilité de nos missions : il n'embrassera pas le sentiment de notre accusateur. » Et mettant en Dieu tout son espoir, Alphonse supplia les religieux et les religieuses, les âmes dévotes, les adorateurs et adoratrices du saint Sacrement, de commencer une croisade de prières en faveur de la lutte qu'il allait entreprendre. Il ordonna aux pères dans toutes les maisons de réciter le psaume *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, la supplique des grandes circonstances; il prescrivit des jeûnes, des disciplines, des aumônes. Puis il avisa aux moyens de déjouer les plans de ses ennemis.

Avant tout il fallait s'assurer des magistrats impartiaux, et pour cela arracher la cause au tribunal des Abus, auquel Tanucci l'avait injustement renvoyée, pour la transférer de nouveau à la Chambre royale, où la congrégation trouverait des juges et non pas des bourreaux. A cet effet il adressa une requête au marquis de Sambuca, en lui représentant l'injustice commise à son égard par son prédécesseur. Il fit appuyer cette démarche par de hauts personnages, entre autres par des évêques dévoués à son œuvre. Le 21 février, il écrivait au cardinal Branciforte, évêque de Girgenti, alors à Naples : « Obtenez-nous du marquis de Sambuca cette grâce, ou plutôt cet acte de justice, avant que le rapport du procureur prenne la route des *Abus*, car cette route conduirait directement à la ruine de la congrégation. Le rapport n'est qu'un long réquisitoire contre nous, et surtout contre ma Morale que le procureur taxe de morale jésuitique, subversive de l'Église et de l'État. C'est ainsi qu'il qualifie un ouvrage approuvé à Naples par les deux pouvoirs, six fois réimprimé, applaudi à Rome, en Espagne, en Allemagne, et même en France. On demande au roi de prohiber l'enseignement

1. Lettre du 21 février 1777.

de cette Morale infectée d'erreurs, et d'interdire à mes compagnons la chaire et le confessionnal jusqu'à plus ample examen de mes opinions. Nous voilà donc réduits à nous croiser les bras à Naples comme à Girgenti! »

Moins partial que Tanucci, le marquis de Sambuca tint compte des réclamations d'Alphonse. Le 7 mars, le roi rendit un décret stipulant que le rapport en question devait être envoyé, non à la chambre des Abus, mais à la Chambre royale de Sainte-Claire, qui jamais n'aurait dû être dessaisie du procès. Alphonse tressaillit de joie à cette nouvelle. Deux jours après l'événement, il écrivait au père Majone qui l'en avait informé : « *Benedictus Deus Israel, qui facit mirabilia solus!* J'ai reçu vos lettres, qui m'apprennent le miracle. » Et à François de Paule : « La cause est renvoyée de nouveau à la Chambre de Sainte-Claire selon la demande que j'en avais faite au roi. Ainsi les choses ont changé de face. Bénis soient Jésus et Marie! »

Ce premier succès déconcerta des ennemis qui se croyaient sûrs de la victoire. Enthousiasmés du réquisitoire, ils l'avaient distribué à profusion dans la capitale et les provinces, en sorte qu'on ne s'entretenait plus que de la prochaine suppression de la congrégation. Déjà ils publiaient que le décret fatal était libellé. Épouvanté, le père de Paule demandait à Alphonse si réellement ce décret existait. « C'est une insigne fausseté, lui répondit le saint; ce sont les partisans de Sarnelli qui font courir ce bruit. Démentez partout ce mensonge, et dites à nos pères que le procès est en bonne voie, puisque le rapport du procureur de Leon est renvoyé à la Chambre royale¹. »

Dès lors le saint vieillard s'occupa jour et nuit à réfuter les déclamations calomnieuses du procureur. Redevenu avocat pour la circonstance, il rédigea deux plaidoyers, l'un pour répondre aux attaques portées contre sa congrégation, l'autre, aux accusations formulées contre sa Morale. Comment, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, brisé par la maladie, accablé de préoccupations, a-t-il pu venir à bout, en peu de jours, d'un pareil travail? Lui-même s'en étonne : « J'ai dû composer, écrit-il, un écrit assez considérable pour notre défense. C'est un miracle que je n'aie pas eu un coup d'apoplexie²! » Nous ne pouvons qu'analyser en quelques mots ces deux plaidoyers, dont le calme et la solidité forment un parfait contraste avec la virulence et l'emphase de l'accusation.

1. Lettre du 21 mars 1777.

2. Lettre à François de Paule, 27 mars 1777.

Sur la question de la vigne, Alphonse démontre par l'histoire de la fondation de Ciorani, appuyée sur une longue série de documents authentiques, ses droits incontestables sur la donation de don André, l'inanité des prétentions du baron, et son éclatante mauvaise foi dans les transactions, consenties d'abord et puis reniées. Comme il prétend actuellement que les missionnaires, par suite de la violation du décret de 1752, ont perdu tout droit, même celui d'exister, Alphonse répond à chacune de ses allégations.

« On nous accuse, dit-il, d'avoir mendié, bien que la mendicité nous soit interdite. — Ce que le décret nous interdit c'est de mendier de porte en porte, comme font les franciscains, et cela personne ne nous le reproche. Le décret stipule ensuite que nous prêcherons les missions gratis, et nous n'avons demandé aucune rétribution aux peuples par nous évangélisés. Mais on ne nous a pas interdit de recourir à un bienfaiteur en cas de nécessité. Il arrive que les administrateurs de nos biens désignés par le roi ne peuvent nous fournir les deux carlins qu'il nous a octroyés, et dans ce cas il nous reste la ressource de frapper à la porte d'un bienfaiteur pour ne pas mourir de faim. Évidemment le roi n'a pas voulu édicter une loi contraire à la loi naturelle.

« On nous accuse d'avoir créé une cinquième maison à Bénévent, bien que le décret n'en autorise que quatre. — Il est trop facile de répondre : le roi n'a légiféré que pour son royaume. Comment le procureur a-t-il pu s'imaginer que Charles III eût voulu nous interdire de nous établir à Rome, à Paris, en Allemagne, si par la suite des temps nous sommes en mesure de le faire?

« On nous accuse d'avoir élevé à Bénévent un monument gigantesque qui aurait coûté plus de cent mille ducats, tout cela aux dépens du royaume. — Or, d'après l'estimation des experts envoyés par le tribunal, la maison de Bénévent n'a pas coûté plus de dix mille ducats; encore de cette somme faut-il retrancher la moitié représentant le travail de six de nos frères, maçons et charpentiers, qui ont été occupés à cette construction durant onze années. Déduisez encore les sommes considérables versées annuellement par M^{sr} Pacca, archevêque de Bénévent, et d'autres bienfaiteurs du pays, le tout attesté par les familiers du prélat, et il s'ensuivra qu'en onze années nous n'avons dû trouver pour cette bâtisse que deux à trois mille ducats. Le procureur n'a donc exagéré que des dix-huit vingtièmes.

« On nous accuse d'avoir formé des communautés religieuses avec supérieurs, noviciat, studendat, malgré le décret du roi catholique,

qui défend expressément l'érection de nouvelles communautés. — Je réponds que ce mot de communauté a deux sens. Il peut signifier une société d'hommes réunis dans un but commun, ou encore une société d'hommes réunis avec faculté de posséder en commun. Le roi catholique nous a enlevé cette dernière faculté, mais il nous a permis de vivre en commun pour travailler ensemble à l'œuvre des missions. Or quand des hommes vivent en commun, ils ne peuvent pas plus se passer de supérieur qu'un vaisseau de pilote. Et comme le supérieur général ne peut habiter à la fois nos quatre maisons, il faut nécessairement des supérieurs locaux. En outre, les sujets n'étant pas immortels, comment sans noviciat remplacer ceux que Dieu appelle à lui, et sans studendat comment les instruire et les former aux missions? Dire que le roi catholique a voulu quatre maisons de missionnaires sans supérieurs, sans noviciat et sans studendat pour perpétuer l'œuvre des missions, c'est lui attribuer un acte déraisonnable. »

Jusqu'ici l'argumentation du saint est vraiment triomphante, comme on le voit par ce résumé. Il restait pourtant un point vulnérable, sur lequel le procureur avait fortement appuyé, et qu'Alphonse au contraire ne touche qu'avec grande discrétion : il s'agit de la règle approuvée par Benoît XIV. Cette règle n'est-elle pas en opposition manifeste, ainsi que l'a prouvé le procureur, avec le décret du roi Charles III? — La règle, répond le saint, fut approuvée par Benoît XIV en 1749, trois ans avant le décret de 1752. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'y trouve des articles en contradiction avec le susdit décret. Mais ces articles, par exemple le droit d'acquérir et de posséder, sont restés lettre morte après la promulgation du décret, qui seul a depuis lors réglé notre conduite. » Le procureur avait établi que la profession des trois vœux de religion exigée par la règle, constituait un ordre religieux, et par conséquent une violation formelle des édits royaux. — Alphonse distingue entre les vœux solennels et les vœux simples. Ces derniers ne constituent pas, selon le droit, un ordre religieux proprement dit. Cette distinction, admise par le droit canonique, ne l'était guère par les édits royaux, qui prohibaient toute congrégation religieuse nouvelle. Alphonse sentait parfaitement qu'il marchait sur des charbons ardents, car il s'empresse de quitter ce terrain en protestant, comme conclusion de ce plaidoyer, que les missionnaires dont il est le chef sont et seront toujours, quoi qu'en dise le procureur, les fidèles vassaux du roi. Il n'en reste pas moins vrai que si le roi catholique entendait par communautés *religieuses* toutes celles

qui font des vœux de religion, les maisons de l'institut se trouvaient sur ce point en contravention avec le décret de 1752. On comprendra plus tard l'importance de cette remarque.

Dans son second plaidoyer, le saint justifiait sa *Théologie morale*. « D'après le réquisitoire de mon adversaire, dit-il, je suis un disciple des jésuites, un ardent propagateur du probabilisme. Je suis, par mes maximes perverses, plus dangereux qu'Arius. Ma doctrine renverse de fond en comble la morale chrétienne; elle attaque même la souveraineté et la personne sacrée des monarques; et s'il la dénonce, lui procureur, à la vindicte publique, c'est son zèle qui l'inspire, c'est son amour pour la morale de Jésus-Christ qui le pousse à la venger. » Et après cette belle entrée en matière, il relève divers points de mon enseignement qui lui paraissent absolument condamnables.

« Je veux répondre à chacune de ces accusations. Et d'abord suis-je, comme il le dit, probabiliste et partisan des doctrines jésuitiques? — Relativement à cette question générale, plusieurs de mes ouvrages témoignent que j'ai maintes fois réprouvé le probabilisme. J'ai démontré qu'on ne peut suivre l'opinion probable par la seule raison qu'elle est probable. Pour agir licitement, il faut plus qu'une probabilité, il nous faut une certitude morale de l'honnêteté de nos actes. Si j'ai écrit autrefois que dans le cas d'équiprobabilité la loi n'oblige pas, j'ai eu bien soin d'expliquer qu'on ne peut suivre l'opinion équiprobable en vertu de sa probabilité. Ce que j'ai affirmé dans ma *Théologie* approuvée à Naples par les deux pouvoirs et réimprimée cinq fois à Venise, c'est que, si deux opinions sont équiprobables, la loi n'est pas promulguée. Il y a promulgation d'une opinion en faveur de la loi et non de la loi elle-même. Or quand la loi n'est pas promulguée, elle n'oblige pas. Ce n'est pas là une thèse qui me soit personnelle : tous les théologiens probabilistes et antiprobabilistes admettent, d'accord avec saint Thomas, la nécessité de la promulgation pour qu'une loi oblige. »

Alphonse prouve cette dernière affirmation par une multitude de citations, puis il en vient à l'examen des cas de conscience particulièrement incriminés par le procureur. Celui-ci avait mis en avant certaines décisions qu'il croyait plus propres à exciter les passions des ignorants ou des rigoristes. Plagiaire du trop célèbre Pascal, il avait jeté feu et flammes contre les doctrines du saint relatives au mensonge, aux restrictions mentales, aux affirmations équivoques, aux faux serments, doctrines qu'il qualifiait d'outrages à Jésus-Christ et à sa divine morale. Alphonse reprit une à une toutes

ces assertions, dégagca sa doctrine des exagérations du procureur, et, sans céder un pouce de terrain, fit à la Chambre royale, sur toutes ces questions, une leçon de théologie dont son adversaire n'eut pas à se féliciter. Qu'on en juge par un exemple.

En parlant des restrictions mentales qu'il blâmait absolument, le procureur reprochait au saint d'avoir enseigné qu'en certains cas on pouvait se servir de pareilles restrictions même en répondant aux interrogations d'un magistrat. D'après cette doctrine, disait-il, on aurait pu nier n'importe quel fait réel, en sous-entendant que ce fait n'avait pas eu lieu à telle époque ou dans telle circonstance. Et il prenait occasion de ce bel argument pour lancer ses invectives contre la morale relâchée. Le saint commence par montrer que son adversaire, peu théologien, confond des notions qu'il faut soigneusement distinguer. « Il y a des restrictions *purement mentales*, qui ne laissent aucun moyen de démasquer l'équivoque dont on se sert, et ces restrictions, loin d'être permises, ont été formellement condamnées par Innocent XI. Il y en a d'autres qui ne sont pas purement mentales, mais qui, en raison des circonstances, permettent de saisir le vrai sens d'une affirmation ou d'une négation, et celles-là sont permises. Si l'on m'interroge, par exemple, sur un secret que je ne puis révéler, il m'est permis d'affirmer, de jurer même que j'ignore la chose dont on me parle, en sous-entendant *pour la manifester*. » Le procureur, qui mentait effrontément à chaque ligne de son rapport, trouvait qu'un pareil subterfuge constituait un outrage à Jésus-Christ, la Vérité même. — « Prenez garde, lui répond Alphonse ; c'est vous qui non seulement l'outragez, mais qui faites de lui un menteur et un imposteur si vous condamnez toutes les restrictions mentales. En effet, Jésus dit un jour à ses apôtres : *Quant au jour du jugement, ni les anges du ciel ni le Fils de Dieu ne le connaissent*. Or le Fils de Dieu sait tout, car, dit saint Paul, *en lui sont renfermés tous les trésors de la science divine*. Comment donc pouvait-il dire qu'il ne connaissait pas le jour du jugement ? Par une restriction mentale. « Il ne le connaissait pas, explique saint Thomas, pour le manifester à ses disciples. » Un autre jour il dit encore à ses apôtres : *Vous allez à Jérusalem pour la fête, mais moi je n'y vais pas*. Et quelques jours après, il se rendit cependant à la ville sainte. Il avait voulu dire : « Je n'y vais pas publiquement avec vous, je m'y rendrai secrètement au jour choisi par moi. » La persécution inaugurée contre lui pouvait faire comprendre le vrai sens de ses paroles. » Cette démonstration topique n'aura pas dû mettre les rieurs du côté du procureur.

Le saint conclut ainsi : « En résumé, j'ai beau chercher, je ne trouve dans mon enseignement rien qui soit contraire à la morale de Jésus-Christ, nuisible au bien public, dangereux pour la vie des princes, comme l'affirme mon adversaire. Sur ce dernier point j'ai même enseigné, contrairement à d'autres théologiens, qu'il n'est pas permis de se révolter contre un tyran, parce que saint Pierre nous avertit de respecter les princes, même s'ils abusent de leur autorité, *discoli*, et parce qu'il n'appartient pas aux sujets de juger si leurs chefs détiennent légitimement ou non le pouvoir dont ils sont en possession. Quant au probabilisme et autres doctrines laxes des jésuites, ainsi que s'exprime le procureur, je viens de montrer combien j'y suis opposé. Il suffit du reste de parcourir ma Morale pour constater que j'ai toujours embrassé les opinions plus probables, *mi sono attenuto alle opinioni più probabili*, et c'est même pour cette raison que certains me placent dans la catégorie des auteurs rigides. »

Ces deux plaidoyers, forts comme la vérité, calmes comme la justice, convaincraient-ils les juges de la Chambre royale? Bien qu'on pût l'espérer, Alphonse mit tout en œuvre pour peser sur l'esprit du roi, qui devait décider en dernier ressort. A sa demande, les évêques des diocèses où il avait établi ses maisons, et beaucoup d'autres dévoués aux missions, présentèrent au roi leurs doléances. « Si les missionnaires venaient à être supprimés, disaient ces prélats, nous perdrons l'unique moyen que Dieu nous avait fourni pour procurer le bien spirituel de nos ouailles. » Le père Majone, d'accord avec les avocats, comptait beaucoup sur les plaidoyers, mais plus encore sur le prestige du saint. Il le suppliait de se rendre à Naples où sa seule présence mettrait en déroute les adversaires. A ces sollicitations, comme à celles des autres pères, Alphonse répondit le 2 septembre : « Celui qui me verrait dans le misérable état où je me trouve réduit n'aurait pas le courage, je crois, de me traîner à Naples pour faire des visites au président, au cardinal, à Sambuca, à Paoletti. D'abord, en me voyant arriver, tous les gamins de la capitale entoureraient mon carrosse, curieux de savoir si l'étrange personnage qu'on voit ainsi par les rues est mort ou vivant. A la première parole que je prononcerais, le président, selon son habitude, se mettrait à me contredire. Sambuca s'extasierait sur la belle figure que je fais dans le monde avec ma tête courbée et mon corps contrefait, d'autant plus qu'il me comprendrait à peine, tant il m'est difficile de lier mes idées et d'articuler mes paroles. Quant au cardinal, je ne vois nullement à quoi servirait une en-

trevue avec lui. Vos desseins sont donc de beaux rêves, mais ce ne sont que des rêves. Si je suis prêt à donner ma vie pour la congrégation, je ne veux pas tenter une démarche que je crois inutile. Mettons-nous entre les mains de Dieu, laissons-lui maintenant défendre cette cause, qui est moins la nôtre que la sienne. »

En somme, après avoir pris connaissance des mémoires justificatifs du saint et sondé les dispositions des juges, les adversaires se trouvèrent fort déconcertés et fort hésitants sur le parti à prendre. Considérant la difficulté de prouver leurs accusations, ils auraient voulu temporiser encore; d'un autre côté de nouveaux délais affaibliraient l'effet produit sur le public par les diatribes du procureur. Ils se décidèrent donc à prendre jour pour les débats, et leurs avocats arrivèrent à Naples en grande pompe. Pendant ce temps, le saint faisait célébrer la messe par tous les pères afin de mettre Dieu de son côté. Mais il arriva cette fois encore ce qui n'arrive qu'à Naples, où l'on aime à éterniser les procès : au dernier moment, Sarnelli et ses avocats, pris de peur, sollicitèrent une nouvelle remise, qui leur fut accordée. Cette seconde fugue n'en fut pas moins considérée comme une défaite et une preuve de leur peu de confiance dans la valeur de leurs accusations.

Tout en regrettant de se retrouver sur le qui-vive, peut-être encore pour des années, Alphonse considéra ce dénouement comme un bienfait de Dieu, qui voulait sans doute laisser s'éteindre doucement les fureurs de l'ennemi. « Le temps est un galant homme, disait-il avec le proverbe, et il sert à merveille la cause des persécutés. » En attendant la reprise du procès, il travailla de toutes ses forces à fortifier ses positions dans l'État pontifical, afin de se préparer, en cas de nouvelle tempête, un port de sûreté.

CHAPITRE III.

EN ROMAGNE.

1776-1777

Idées d'Alphonse sur la propagation de l'institut. — Mission de Frosinone. — Notre-Dame des Grâces. — Fondation de Frosinone. — Dénûment des maisons de la Romagne. — Le P. François de Paule. — Les stations quadragésimales. — Blasucci visiteur. — Le couvent de Saint-Eusèbe. — Visite canonique à Scifelli. — Fondation de Bénévent. — Blasucci rappelé en Sicile. — François de Paule visiteur. — Traits de caractère.

Le saint fondateur avait le cœur trop grand et trop catholique pour borner son zèle aux frontières d'un royaume. Comme on l'a vu, il aspirait dès sa jeunesse à porter l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre. A ses premiers disciples il imposait le vœu d'aller évangéliser les infidèles si les supérieurs les destinaient à cette œuvre. Quant à sa congrégation, il espérait qu'elle se répandrait à travers l'Europe entière, car dès 1764, indiquant dans ses constitutions la manière de correspondre avec les supérieurs ou les sujets, il suppose des lettres adressées à des recteurs ou à des confrères de Turin, de Vienne, de Madrid, de Cologne. De plus, accusé de contravention aux lois du royaume pour avoir fondé une cinquième maison à Bénévent, il demande à son accusateur, nous venons de le voir, de quel droit le roi de Naples lui interdirait de fonder des maisons à Rome, à Paris, ou en Allemagne. Comme Falcia, son saint directeur, Alphonse avait le pressentiment que l'arbre planté par lui étendrait ses rameaux dans le monde entier.

Cependant bien des raisons s'opposaient à l'expansion de l'institut. En limitant le nombre de ses maisons, le gouvernement régulateur empêchait les sujets de se multiplier. Ensuite les Napolitains, rivés au sol, ne pensent guère à s'expatrier. Enfin, pour créer, il faut des ressources, qui manquaient totalement. Mais Dieu seconda le zèle d'Alphonse en employant son infaillible moyen

d'éloigner les religieux de leur berceau, qui consiste à les en chasser. Les persécutions servent à cette dissémination des apôtres à travers le monde, comme les tempêtes à lancer la graine loin de l'arbre qui l'a produite. C'est ainsi que les attaques de Maffei contre la maison d'Iliceto décidèrent le saint à fonder la maison de Saint-Ange, la première hors du royaume. Un danger plus pressant encore l'avait forcé naguère d'accepter celle de Scifelli sans trop savoir comment ses sujets pourraient y subsister. Aujourd'hui qu'il s'était vu sur le point de périr, il sentait la nécessité absolue de s'établir solidement hors du royaume de Naples, afin de perpétuer son œuvre.

Déjà le 30 mai 1776 il manifestait toute sa pensée sur ce point à l'un de ses confidants, le père Cajone. « Mon cher père, lui disait-il, les maisons napolitaines serviront peu ou point à l'établissement de la congrégation. Elles ne forment point un seul corps, et ne sont rattachées ensemble que par un pain à cacheter. Nous devons pour le moment nous efforcer de maintenir ces fondations, mais disons-le sans détours, si la congrégation ne franchit pas les limites du royaume de Naples, jamais elle ne sera une véritable congrégation. Quant à moi, je suis au bout de ma carrière, mais vous autres qui me survivrez, c'est à vous de travailler à la consolidation de notre œuvre. »

Une autre raison, plus grave encore, d'établir l'institut hors du royaume de Naples, c'était la nécessité de maintenir la règle dans toute son intégrité. Sans l'observation de la règle approuvée par l'Église, Alphonse était persuadé que la congrégation s'éteindrait bien vite, et c'est pourquoi il ne cessait de prêcher à ses sujets l'observance régulière. Or le réganisme napolitain refusait absolument de donner l'*exequatur* à cette règle, que l'Église ordonnait de suivre. Sur différents points elle était de fait en contradiction avec les lois et les décrets royaux. On ne pouvait l'observer publiquement ni la défendre sans courir d'extrêmes dangers. En punissant les violateurs de cette règle, le recteur majeur s'exposait à voir quelque réfractaire l'accuser près du roi d'imposer des obligations opposées aux lois de l'État. Au contraire, une fois hors des frontières napolitaines, on devenait sujet du pape au temporel comme au spirituel, et la règle avait force de loi. Il y avait donc nécessité de s'établir solidement dans les États de l'Église, tant pour s'y assurer un refuge contre une dissolution toujours possible que pour maintenir et fortifier la vie intérieure de la congrégation.

Sous l'empire de cette double préoccupation, le saint entreprit d'ajouter une troisième fondation à celle de Bénévent et de Scifelli.

Après avoir échoué à Ceperano, il jeta les yeux sur la ville de Torrice, située comme Scifelli dans le diocèse de Veroli. Impatient d'arriver à un résultat, il écrivait au père Cajone : « Parlez donc à l'évêque de Veroli au sujet de la fondation projetée. S'il le faut, parlez au pape, qui m'a toujours témoigné beaucoup de bienveillance, et surtout ne perdons pas de temps. » Mais pendant qu'il travaillait à vaincre les difficultés survenues aussi de ce côté, la Providence ouvrit d'elle-même à l'institut les portes d'une cité à laquelle ni lui ni les siens n'osaient même penser.

A deux lieues de Veroli, s'élève sur une colline la ville relativement importante de Frosinone. Depuis trois ans que les pères du Très Saint-Rédempteur étaient établis à Scifelli, ils avaient prêché la mission dans tout le diocèse, excepté à Frosinone. Pourtant cette cité de huit mille âmes, composée en grande partie d'étrangers, très commerçante, et de mœurs assez libres, avait grandement besoin d'une forte pluie de grâces. Mais les « intellectuels » de Frosinone, comme on dit aujourd'hui pour désigner les « sots » d'autrefois, ne voulaient pas des pères du Très Saint-Rédempteur, trop simples pour eux, et bons tout au plus pour les paysans de Scifelli. Les pères venaient de Naples; ils ne devaient parler et prononcer le toscan que très approximativement. L'évêque Jacobini, dont nous avons vu le zèle pour le salut de ses ouailles, l'entendait autrement que les gens de Frosinone. Il fit savoir à ces lettrés qu'au mois de juin 1776 il leur enverrait les pères du Très Saint-Rédempteur pour leur prêcher la mission. On lui répondit que le temps était très mal choisi et que d'ailleurs il n'existait aucune maison convenable pour loger les missionnaires. Sans tenir compte de ces objections, l'évêque fit préparer aux pères un asile quelconque, et les Frosinonais virent arriver, à leur grand déplaisir, une escouade de huit missionnaires, le père François de Paule à leur tête.

Personne ne se présenta ni pour les recevoir, ni pour les conduire à l'église, ni pour les accompagner à leur logis. A l'ouverture ils ne virent devant eux qu'un tout petit groupe d'auditeurs, ce qui n'empêcha pas le père de Paule de prêcher avec toute la force et toute la charité d'un vrai missionnaire. Le petit groupe, vivement impressionné, fit un tel éloge de l'éloquence du prédicateur, que le lendemain l'église se remplit de curieux, et le surlendemain devint trop étroite pour contenir la foule qui s'y pressait. Dès lors la froideur fit place à l'enthousiasme. Le syndic, le clergé, les notables se portèrent au quartier des missionnaires, et s'excusèrent de la réception qui leur avait été faite. On les sortit de leur mesure

pour les loger dans un palais attenant à la collégiale. La mission fut admirablement suivie, non seulement à l'église principale, mais dans toutes les églises de la ville et de la campagne. On prêcha les exercices spirituels aux différentes classes de la société, de sorte que la ville fut remuée de fond en comble. Ceux mêmes qui avaient réclamé des missionnaires plus « distingués » disaient hautement n'avoir jamais entendu d'orateurs plus éloquents ni d'apôtres plus zélés. A cause de l'immense concours de pénitents, le père de Paule différa la clôture de quatre jours, et annonça que la bénédiction papale serait donnée solennellement le jour de la fête du saint pape et martyr Silvère, natif de Frosinone.

Or, avant l'échéance de la fête, les habitants de Frosinone donnèrent à leurs missionnaires une preuve singulière de leur attachement et de leur reconnaissance. Aux portes de la ville s'élève une chapelle dédiée à Notre-Dame des Grâces, Madone miraculeuse en vénération dans tout le pays. Les augustins desservaient depuis longtemps ce sanctuaire, mais n'ayant pas les ressources nécessaires pour remplacer par un couvent en règle le petit ermitage qu'ils habitaient, ils firent savoir au Conseil, quelques jours avant la clôture de la mission, qu'ils se retiraient et renonçaient à tous leurs droits. Aussitôt il n'y eut qu'un cri dans tout le peuple : « Il faut installer les missionnaires à Notre-Dame des Grâces. » Le syndic, les magistrats, les membres du clergé se firent l'écho du vœu populaire, et prièrent les pères d'accepter. François de Paule savait qu'Alphonse désirait vivement une seconde fondation dans la Campagne romaine ; Frosinone offrait certains avantages : l'air y est très pur, la facilité des communications très grande, le sanctuaire possédait quelques revenus, et l'on pouvait espérer que le pèlerinage, en se développant, rapporterait quelques ressources. François de Paule dit qu'il accepterait le sanctuaire si le municiple le lui offrait et si l'évêque de Veroli confirmait cette donation. A l'instant les conseillers réunis ratifièrent le vœu du peuple, et deux d'entre eux coururent à Veroli demander l'assentiment de l'évêque. Celui-ci objecta qu'avec le modique revenu de la chapelle les pères ne pourraient pas vivre ; mais les deux députés ayant répondu que les missionnaires s'en contentaient, il donna de tout cœur son autorisation et promit que la bulle de fondation serait expédiée pour le 20 juin, jour de la fête de saint Silvère.

Le 20 juin, à l'occasion de cette fête, une foule d'étrangers était accourue à Frosinone. Le père de Paule donna la bénédiction papale, remercia les Frosinonais du zèle dont ils avaient fait preuve

pendant la mission, et de l'affection qu'ils témoignaient aux missionnaires en voulant les garder parmi eux; puis il annonça qu'on allait se rendre processionnellement à la chapelle de Notre-Dame des Grâces, où le délégué de l'évêque mettrait les pères en possession du sanctuaire, ce qui fut fait au son de toutes les cloches, accompagné de détonations de mousqueterie et des cris de joie de tout le peuple.

Deux jours après, Alphonse recevait la lettre suivante des conseillers de Frosinone : « Vers la fin de la mission donnée par vos religieux, mission qui eut un grand retentissement et a produit des fruits merveilleux, le conseil municipal de Frosinone, à la requête de tout le peuple, a cédé à vos dignes enfants le sanctuaire de Notre-Dame des Grâces avec l'ermitage y attenant. En vous donnant cette information, nous vous exprimons notre vif désir de voir se réaliser un dessein qui importe grandement au salut des âmes. Votre Seigneurie Illustrissime daignera, nous l'espérons, agréer nos sentiments de piété filiale et l'attachement de tout un peuple à vos très dignes fils. Elle honorera de son approbation ladite fondation et comblera tous nos vœux si elle daigne en même temps destiner, pour en jeter les fondements, les pères de Paule et Costanzo. Ils ont su gagner l'affection de toutes les classes de la société, et par là-même il leur sera plus facile de trouver les subsides nécessaires pour la construction d'un couvent, construction qu'il faudra entreprendre sans tarder afin d'établir sérieusement la fondation. »

Cette lettre vint réjouir le cœur d'Alphonse au moment où il perdait tout espoir de réussir à Torrice. Le saint vieillard ne put que remercier le Seigneur dont la paternelle Providence avait exaucé ses désirs, et aussi le Conseil de Frosinone, qui témoignait à ses religieux tant de dévouement et d'affection. Déférant au vœu qu'on lui exprimait, il nomma le père François de Paule recteur de la maison de Frosinone et lui adjoignit le père Costanzo. Il possédait maintenant trois maisons dans l'État pontifical, trois refuges en cas de persécution violente de la part des régalistes napolitains, trois asiles bénis où ses religieux pourraient observer en paix la sainte règle que l'Église leur avait donnée.

Mais le saint ne se doutait peut-être pas du surcroît d'inquiétudes qu'allaient lui occasionner ces fondations de la Romagne. A Naples, la question était d'empêcher la congrégation de mourir; en Romagne, la difficulté sera de la faire vivre. La petite communauté de Scifelli se trouvait déjà trop à l'étroit; à Frosinone, l'ermitage contigu à la chapelle se composait de deux ou trois chambres, et par

conséquent, ainsi que l'avaient insinué les conseillers, il fallait immédiatement penser à la construction d'un couvent. Chacune de ces maisons n'avait qu'un revenu insignifiant d'une cinquantaine de ducats. Où prendre l'argent pour bâtir et pour vivre? En Italie, le culte coûte beaucoup et ne rapporte rien; les missions se font aux frais des missionnaires; quant au public, contrairement à l'usage de Notre-Seigneur, il reçoit plus volontiers qu'il ne donne. Dans ces conditions, le prêtre séculier vit de l'autel, c'est-à-dire de son bénéfice; mais les religieux, n'ayant pas de bénéfice, doivent vivre des revenus de la communauté ou mourir de faim. C'est pourquoi Alphonse exigeait pour toutes ses fondations des rentes modiques, suffisantes toutefois pour entretenir douze pères et sept frères servants. Peut-être les missionnaires de la Romagne auraient-ils pu, dans leur détresse, tirer quelques subsides du royaume de Naples; mais Alphonse leur interdit sévèrement de demander quoi que ce fût, même des intentions de messes, à leurs bienfaiteurs napolitains, de peur de donner gain de cause au procureur de Leon, qui accusait les pères d'exporter dans les États de l'Église tout l'argent du royaume. Le saint vieillard dut donc pourvoir de sa bourse, au moyen de ses pensions et des aumônes qu'il pouvait recueillir, à presque tous les frais d'entretien et de bâtisse. Aussi dans toutes les lettres qu'il adressait à cette époque aux recteurs des deux maisons revient-il sans cesse sur la question d'argent.

Une autre difficulté grave, c'était de trouver des sujets disposés à quitter le royaume. Pour un Napolitain, passer la frontière, c'est se rendre en exil, et, dans le dénûment où se trouvaient ces deux maisons, c'était aller au pays de la misère. Comme les missions abondaient, les deux recteurs demandaient à chaque instant du renfort. Bien qu'il n'eût à sa disposition qu'une centaine de missionnaires, Alphonse eût volontiers fait des sacrifices en faveur des nouvelles fondations, mais il trouvait une telle répugnance chez les sujets, et surtout tant d'opposition de la part de leurs parents, qu'il hésitait à commander. « Il n'y a presque personne, écrivait-il, qui veuille partir pour la Romagne, et je ne puis imposer ma volonté sans m'exposer à des recours au roi qui perdraient la congrégation. J'ai dû même rappeler à Naples le père Grossi, parce que son père est accouru comme un furieux, criant qu'il avait absolument besoin de son fils pour des affaires de famille. Grossi tenait bon, mais j'ai dû lui écrire d'arriver immédiatement afin d'éviter le recours dont son père me menaçait. Les circonstances sont telles

qu'il suffirait d'une affaire semblable pour qu'un décret royal nous contraigne à quitter la Romagne sous peine de fermer nos maisons napolitaines. Demandez à Dieu qu'il me donne la force de supporter tant de contrariétés et de vexations ¹. »

Aux difficultés matérielles s'ajoutaient pour les pères de la Romagne des dangers qu'Alphonse n'avait pas prévus. En implantant la congrégation dans les États de l'Église, il espérait trouver un terrain plus favorable à l'observance régulière, mais il s'aperçut bientôt que si l'on s'y trouvait plus libre de pratiquer tous les points de la règle, il était moins facile d'y conserver l'esprit de l'institut, et surtout cette simplicité apostolique qui avait jusque-là caractérisé ses religieux. Les exigences du monde, l'exemple des prédicateurs à la mode, le démon de la gloriole, n'allaient-ils pas pousser ses enfants à préférer les fleurs aux fruits et la satisfaction de l'amour-propre au bon plaisir de Dieu? Ensuite les sujets, loin de leur berceau, conserveraient-ils l'esprit d'union avec leurs frères et de soumission filiale envers les supérieurs? Certains procédés ne légitimaient que trop ces appréhensions.

Dieu s'était servi pour établir les deux fondations de la Romagne du père François de Paule, que nous devons faire connaître à nos lecteurs à cause du rôle important qu'il va jouer dans cette dernière période de l'histoire de notre saint. François de Paule, alors âgé de quarante ans, en avait passé vingt dans la congrégation, où l'opposition de sa famille et de son évêque n'avait pas empêché le saint fondateur de le recevoir. Religieux docte et pieux, missionnaire éloquent et zélé, il gagnait les grands et le peuple, comme on a pu le voir par les missions du diocèse de Veroli, et particulièrement par celle de Frosinone. Il était donc tout désigné pour diriger les deux maisons de la Romagne, et établir sur de solides fondements l'institut du Très Saint-Rédempteur dans les États de l'Église.

Telle fut aussi la pensée de notre saint en lui donnant ce poste de confiance. Cependant il ne le fit pas sans crainte, car à toutes ses qualités ce père joignait deux défauts redoutables : l'esprit d'entreprise poussé parfois jusqu'à la témérité, et une confiance trop absolue dans son propre jugement. Se croyant un homme supérieur, il agissait volontiers avec indépendance et souffrait difficilement une parole de blâme. Avec une connaissance plus juste de lui-même et de sa position, il eût, comme saint François Xavier, reçu pieusement et lu à genoux les lettres de son supérieur, mais

1. Lettre au P. de Paule, 9 octobre 1777.

au contraire il était de ceux qui le réputaient bien vieux pour tenir les rênes. Il semblait aussi au recteur de Frosinone que Villani et certains autres consultants ne l'appréciaient pas selon son mérite. En somme, sans qu'il se l'avouât à lui-même, des visées ambitieuses déparaient son zèle.

Ces défauts, qui jusque-là s'étaient peu manifestés, sa nouvelle situation les mit en relief. Alphonse s'aperçut bien vite que son subordonné nourrissait sur la congrégation certaines idées personnelles, et qu'il n'eût pas été fâché de la relever aux yeux du monde en lui donnant un caractère moins humble, et par là même une destinée moins obscure. A peine installé à Scifelli, il s'était trouvé bien à l'étroit dans cet humble village. Puisque le pape avait admis l'institut dans ses États, pourquoi n'irait-on pas se fixer à Rome? Il écrivit ses raisons à notre saint, « qui n'en approuva aucune, et le pria de ne plus revenir là-dessus, parce que telle n'était pas la volonté de Dieu ». Comme il insistait sur la nécessité de créer un établissement à Rome pour perpétuer la congrégation, il reçut du saint vieillard cette leçon bien opportune : « La perpétuité de la congrégation dépend de Dieu d'abord et ensuite de notre conduite. C'est pourquoi restons unis à Dieu, observons notre règle, pratiquons la charité envers tous, et surtout soyons humbles : un petit grain d'orgueil peut nous détruire, ainsi que d'autres ont été détruits par cette maudite superbe. »

François de Paule aurait aussi voulu sortir du cercle des missions de campagne. Malgré la règle qui interdit les stations quadragésimales, il avait accepté de prêcher le carême en 1777 à la cathédrale de Sora, et le recteur de Scifelli, suivant cet exemple, devait prêcher la station au diocèse d'Aquino. Le recteur majeur le leur défendit expressément, au risque de mécontenter les évêques envers lesquels ils s'étaient engagés. « Mon cher François, écrivait-il le 14 janvier 1777, je ne puis vous permettre de prêcher des carêmes. La nécessité de trouver quelques ressources dans notre détresse pourrait excuser une dérogation à nos habitudes, mais je ne veux pas faire brèche à la règle, qui le défend absolument. Travailleons pour Dieu, et il ne nous laissera jamais manquer du nécessaire. » Il écrivit le même jour au recteur de Scifelli : « Vous auriez dû me prévenir avant de prendre de tels engagements. Vous n'avez pas, dites-vous, recherché ces stations quadragésimales ; elles vous ont été offertes spontanément. N'importe ! je ne veux pas que vous prêchiez de carême. Non seulement notre institut le défend, mais par là vous exciteriez la jalousie des prédicateurs qui en font leur spé-

cialité. Pour vous excuser auprès des évêques, alléguez les exigences de notre règle et la défense expresse que je vous ai faite. Je veux que vous vous occupiez uniquement des missions; obéissez en dépit des sollicitations des évêques et des communes. »

Ces infractions à la règle étaient d'autant plus blâmables que, deux mois auparavant, Alphonse avait adressé aux supérieurs une circulaire sur les missions, pour leur recommander instamment « de maintenir le style simple, sans l'ombre d'apparat ni de phrases retentissantes, de punir les prétentieux, et, s'ils se montraient incorrigibles, de leur interdire la chaire, même en pleine mission. C'est la simplicité, ajoutait-il, qui a fait jusqu'ici le succès de notre ministère. »

Pénétré de ces idées, passées chez lui à l'état d'axiomes, notre saint, on le comprend, n'était pas sans inquiétude au sujet des aspirations de François de Paule. Loin d'établir dans les États romains la stricte observance des règles et la perfection de l'esprit apostolique, n'avait-il pas à craindre de voir, sous une fausse direction, cet esprit s'affaiblir, et ses religieux oublier peu à peu leur vocation de missionnaires du peuple? Pendant qu'il recherchait le moyen de conjurer ce danger, la Providence le lui mit en main par l'arrivée du père Blasucci. Il l'avait mandé, comme nous l'avons dit, pour composer en vue du procès un abrégé de morale, devenu par suite des circonstances tout à fait inutile. Alphonse nomma Blasucci visiteur des maisons de la Romagne, et fixa sa résidence à Frosinone, à côté du père de Paule, son parent et son ami. « Que je suis heureux de vous savoir à Frosinone! lui écrivait-il le 24 octobre 1776. Je vous charge de ces deux maisons de la Romagne, au sujet desquelles je ne serais pas sans crainte si vous n'étiez pas là pour les diriger. Je m'en rapporte en tout, oui en tout, à votre appréciation. Quand vous en aurez le temps, vous irez inspecter la maison de Scifelli, et vous me ferez un rapport sur tout ce qui la concerne. Encore une fois, vous êtes le maître, mais écrivez-moi de temps en temps pour ma consolation. Je prie Dieu de vous donner patience et lumière pour consolider ces fondations naissantes. Les commencements sont mesquins, mais des plus petits germes Dieu fait surgir, quand il le veut, des œuvres considérables, et la Vierge Marie me donne le pressentiment qu'il en sera ainsi de ces deux maisons. »

Blasucci était en parfaite conformité d'idées avec le saint fondateur. Pendant l'année qu'il passa dans la Romagne il n'y eut pas l'ombre d'un dissentiment entre eux. Soumis et respectueux, il faisait

part de tous ses projets à son supérieur, et tous, marqués au coin du bon sens, recevaient une complète approbation.

A son arrivée, Blasucci trouva François de Paule élaborant un nouveau plan d'établissement à Rome. Un de ses amis, l'avocat Bompiani, lui conseillait fortement de se présenter au pape, muni d'une lettre du recteur majeur, et de lui offrir ses services. Le couvent de Saint-Eusèbe, qu'on appelle la maison des Exercices, se trouvait vacant depuis le départ des jésuites. Bompiani se faisait fort, avec l'appui de plusieurs cardinaux, ses amis, d'obtenir du pape cette maison pour les pères du Très Saint-Rédempteur. Tel était le plan qu'il soumit à Blasucci, lequel répondit qu'il en référerait au saint fondateur. Il le fit, mais voici en quels termes : « Le conseil de l'avocat Bompiani ne me plaît nullement. Aller à Rome et prétendre d'un bond à l'un des meilleurs établissements, au couvent de Saint-Eusèbe convoité par tous les réguliers de la cité, sans que nos œuvres soient connues du pape ni des cardinaux, sans aucune expérience des hommes ni des choses, nous surtout dont l'institut a pour but l'évangélisation des âmes abandonnées; demander, dis-je, un pareil établissement dans la métropole du monde catholique, me paraîtrait de l'ambition, de l'esprit mondain, et, pour tout dire, un acte de folie qui ne pourrait que tourner à notre déshonneur. Et puis n'avons-nous pas assez à faire pour consolider ces deux pauvres maisons de la Romagne? » En finissant, il pria son vénéré supérieur de lui manifester son sentiment sur ce point.

C'était prêcher un converti, car nous savons avec quelle énergie Alphonse avait refusé d'accepter le Gesù. « Votre lettre m'a grandement consolé, répondit-il à Blasucci. Vos sentiments sont tout à fait conformes aux miens. Oh ! que je remercie Dieu de vous avoir envoyé à Frosinone dans les conjonctures présentes ! Nos bons pères, n'écoulant que leur ardeur, voudraient de suite monter au pinacle, et pour cela s'implanter à Rome. Nous n'en sommes point là pour le moment, et il se passera encore bien du temps avant qu'il soit expédient de nous y établir. Dites donc à l'avocat Bompiani que je le remercie de l'affection qu'il nous porte, et dont je conserverai toujours le souvenir, mais que, peu connus à Rome, nous ne pouvons prétendre à la maison des Exercices. Cela paraîtrait présomptueux de notre part, d'autant plus, comme vous le remarquez justement, que beaucoup de communautés romaines ont jeté les yeux sur cette résidence. Plus tard, si Dieu veut que nous nous établissions à Rome, nous obéirons. » Ainsi tombèrent à l'eau, grâce à

la sage humilité d'Alphonse et de Blasucci, les idées grandioses du père de Paule.

Obéissant au saint fondateur, Blasucci fit la visite canonique à Scifelli. En deux mots il rendit compte de la position : « Les sujets se plaignent que jusqu'ici l'observance laisse à désirer. J'ai établi la régularité, et le nouveau recteur y tiendra la main comme il prêchera d'exemple. » Quant au matériel, le couvent, bien situé, lui a plu beaucoup. Il estime à trois mille ducats le don fait par Arnould à la congrégation. Les pères ont dépensé jusque-là huit cents ducats pour l'agrandissement de la maison et diverses améliorations. Et comme cet argent n'est pas venu de la Romagne, il se demande s'il est tombé du ciel, puis il ajoute : « Beaucoup de hardiesse, peu de prudence, nulle circonspection. A la moindre tempête, la barque, mal équipée, fera naufrage. Je vous parle en énigme, mais vous me comprendrez. Il faut un frein et des barrières insurmontables sur ce point. » Cela veut dire que l'argent, nullement tombé du ciel, provenait de sources napolitaines, ce qui exposait la congrégation à faire naufrage puisque ses ennemis l'accusaient surtout d'exporter l'argent hors du royaume. Pour mettre un terme à ces imprudences, Blasucci signifia aux supérieurs les ordonnances suivantes : « Défense absolue d'acquérir aucun bien, d'entreprendre aucune construction, d'accepter aucune fondation de messes de personnes étrangères à l'État pontifical, sans la permission expresse du recteur majeur. En second lieu, défense de faire aucune espèce de quête dans le royaume, ni même dans les États, là où ces quêtes pourraient exciter certaines susceptibilités. Enfin, défense à qui que ce fût d'accepter des stations quadragésimales, ou même des retraites de religieuses en dehors des missions. » Et comme il fallait nécessairement achever les constructions commencées, Blasucci permit d'emprunter trois cents ducats à un banquier de Veroli afin que, si les persécuteurs napolitains poursuivaient leur enquête sur les dépenses de la congrégation, on pût prouver que l'argent venait des États et non du royaume. Les mêmes mesures de prudence furent imposées à Frosinone. Alphonse ratifia de grand cœur ces très sages ordonnances, tout en se demandant où il prendrait l'argent pour subvenir aux besoins de ces *pezzenti* de la Romagne.

Une autre inquiétude agitait l'esprit du saint vieillard. L'évêque de Veroli avait approuvé les deux fondations établies dans son diocèse, mais il était vieux et pouvait disparaître à bref délai. Or s'il y avait à Veroli de chauds partisans des missionnaires, on y rencon-

trait aussi des adversaires de ces Napolitains, de ces étrangers qui venaient accaparer les églises et les monastères au détriment des prêtres du pays. Nulle part plus que dans l'Italie centrale et méridionale on ne jalouse les étrangers. Qu'arriverait-il si un nouvel évêque se montrait hostile aux *forastieri*? Puisqu'on se trouvait sur le territoire pontifical, n'était-il pas prudent d'intéresser le pape aux affaires de la congrégation, en obtenant de lui une approbation solennelle de ces deux fondations, ce qui en assurerait la perpétuité? Alphonse désirait même que Blasucci allât traiter la question avec le pape, mais, comme il parût plus sûr de le faire par des intermédiaires influents et dévoués, il répondit : « Vous pouvez différer le voyage de Rome jusqu'après l'approbation, mais alors il n'en restera pas moins nécessaire. Il faut que le pape connaisse certains membres de la congrégation, et par eux l'esprit et les œuvres de l'institut. Actuellement il ne connaît que moi, et encore de nom seulement et par correspondance. Je voudrais que Sa Sainteté pût s'entretenir longuement avec Votre Révérence. Vous lui rendriez compte de nos travaux et des persécutions que nous avons subies à Naples. Sans cela, jamais à Rome on ne se formera une juste idée de l'utilité de notre œuvre. Pour moi, je ne puis penser à m'aboucher avec le pape; j'entrerai sous peu dans l'éternité; c'est à vous de maintenir l'institut, et par conséquent de le faire connaître. Je vous bénis ainsi que vos compagnons, en vous priant de m'écrire souvent pour me tenir au courant des affaires. De Naples et de Sicile je ne reçois que d'affligeantes nouvelles : il n'y a que celles de la Romagne qui me procurent quelque consolation¹. »

Blasucci manœuvra trois mois pour obtenir la bulle d'approbation. Il exposa dans sa supplique les travaux auxquels se livre l'institut, les approbations de l'évêque et du conseil de la ville, les moyens d'existence de la communauté de Frosinone, lesquels consistaient en un revenu insignifiant, auquel l'évêque avait ajouté une rente de deux cents ducats à la condition que les pères prêcheraient gratuitement les missions dans son diocèse. Enfin, le 28 janvier, Alphonse apprit que la bulle était préparée : « Je l'attends, écrit-il à François de Paule, avec la note des frais, dont je vous ferai passer le montant. Je ne sais comment remercier Jésus et Marie des grâces qu'ils m'accordent dans mes vieux jours. » Le 3 février, en apprenant que la bulle était signée, il s'écria : *Gloria Patri!* C'était l'exclamation des grands jours, des jours signalés par quelque

1. Lettre du 3 décembre 1776.

bienfait marquant de la Providence. Et en lisant la bulle, il répéta de tout cœur le *Gloria Patri*, car elle confirmait la fondation et en assurait la perpétuité. Pour comprendre la joie du saint, il faut se rappeler que sur cette maison de Frosinone, la première affermie par l'approbation pontificale, reposait tout l'avenir de l'institut. La protection divine lui sembla d'autant plus évidente que, vingt jours auparavant, le 13 janvier, avait paru le rapport du procureur de Leon, qui se terminait par un cri de mort.

Un événement plus significatif encore vint prouver à cette époque quel cas on faisait de la congrégation dans les États romains. Les jésuites possédaient à Bénévent un magnifique collège dont la restauration avait coûté au cardinal-archevêque Orsini, depuis pape sous le nom de Benoît XIII, la somme de soixante-dix mille ducats. Après la bulle de suppression de la Compagnie, le collège avait été transformé d'abord en caserne, puis en maison d'école, et finalement abandonné. L'église était desservie par des chapelains. Chacun se demandait comment on pourrait utiliser ce magnifique édifice, que les soldats et les écoliers avaient dévasté.

L'archevêque de Bénévent, M^{gr} Banditi, prélat plein de zèle et tout dévoué aux bonnes œuvres, vénérât profondément le saint fondateur. La maison de Saint-Ange n'étant éloignée que de quatre milles de sa ville épiscopale, maintes fois il avait eu l'occasion de constater le grand bien opéré par les missions, et par les retraites prêchées chaque année aux prêtres, aux ordinands, et aux séculiers. Toujours préoccupé d'augmenter dans son diocèse les moyens de régénération, le prélat résolut de donner le collège des jésuites aux pères du Très Saint-Rédempteur. Il s'en ouvrit à Alphonse, qui crut d'abord devoir refuser, à cause de la proximité de la maison de Saint-Ange et surtout pour ne pas exciter la jalousie des nombreux compétiteurs qui se disputaient ce collège. D'ailleurs la ville de Bénévent, pourvue de dix-sept communautés d'hommes, ne paraissait pas dénuée de secours spirituels. Outre ce refus bien motivé, se présenta une difficulté qui aurait dû dissuader le cardinal de poursuivre son projet. A peine le bruit s'en fut-il répandu que les prétendants et leurs amis organisèrent une vraie émeute contre le prélat. Les chapelains qui desservaient l'église lui offrirent de former une nouvelle collégiale, ce qui serait une gloire pour la cité. Il leur répondit qu'il voulait bien les nommer chanoines, mais à la condition qu'ils habiteraient le collège et y continueraient les œuvres des jésuites. Cette condition les mit en fuite.

Le cardinal laissa passer un temps assez long sans plus paraître s'occuper de cette affaire, en sorte que la ville s'imagina qu'il avait reculé devant l'opposition : mais Banditi, nouveau Charles Borromée, ne reculait jamais quand la gloire de Dieu et le bien des âmes étaient en jeu. Il se concerta avec le pape au sujet du remplacement des jésuites, puis il écrivit au saint fondateur qu'« il voulait absolument lui donner la maison et l'église. Il s'agissait du salut des âmes dans son vaste diocèse. Une seconde fondation de missionnaires n'était nullement superflue : la maison de Saint-Auge servirait plus spécialement de maison d'exercices, de noviciat et de studendat ; celle de Bénévent s'occuperait de la cité, du diocèse, et de toute la province ecclésiastique qui comptait vingt-deux sièges épiscopaux. Il le pria donc d'accepter sans réplique, car l'affaire était conclue avec le pape, qui attendait à Rome deux représentants de la congrégation pour traiter des conditions de la fondation.»

Alphonse hésitait encore, surtout à cause des peu bienveillantes dispositions de la cité, mais ses consultants lui représentèrent qu'il ne pouvait mécontenter le cardinal ni contrarier le pape. Quant aux Bénéventins, leur opposition tomberait devant la volonté de leur souverain, et surtout à la vue du dévouement et des œuvres des missionnaires. Les propositions du cardinal furent donc acceptées, et deux pères envoyés à Rome pour dresser avec les délégués pontificaux l'acte de fondation.

Pie VI accueillit affectueusement les députés, s'informa des travaux de la congrégation, du nombre de ses sujets, du saint fondateur dont il fit le plus grand éloge, et les renvoya au trésorier de la Chambre apostolique, qui dressa l'acte de donation du couvent, de l'église, et d'un revenu de sept cents ducats que possédait l'établissement. Sur cette rente furent réservés quatre cents ducats, pour être distribués sous forme de pensions aux jésuites portugais. Le 5 juin 1777, toutes ces formalités remplies, les pères du Très Saint-Rédempteur inaugurèrent la fondation, ayant à leur tête le père Cajone, l'un des sujets les plus capables de l'institut. En se réveillant le lendemain, les Bénéventins furent tout surpris d'apprendre que, par ordre de Sa Sainteté, les pères occupaient le collège, et c'est avec force compliments de bienvenue que le gouverneur, les magistrats et les membres du clergé reçurent, lors de leur visite, les élus de Pie VI. Quand ils les virent à l'œuvre, en chaire et au confessionnal, ils s'attachèrent à eux, non plus par déférence pour le pape, mais à cause de leurs vertus et de leur infatigable dévouement.

Le saint fondateur adressa au souverain pontife une lettre de

remercements, avec une nouvelle dissertation qu'il venait de composer sur l'infailibilité pontificale. Il reçut en réponse un bref qui dut grandement le consoler. « Au milieu des tribulations dont abonde notre difficile pontificat, disait Pie VI, c'est pour nous un vrai soulagement et une vive joie de récompenser, quand l'occasion s'en présente, ceux qui consacrent leurs études, leurs œuvres, les industries de leur zèle, au service de la sainte Église. C'est pourquoi, vénérable frère, nous avons été très heureux de pouvoir concéder par un acte de l'autorité apostolique, à vous et à votre congrégation, pour être possédé à perpétuité, le collège de Bénévent, immeubles et revenus. Nous l'avons fait, non seulement par égard pour les recommandations et les prières de notre cher fils le cardinal Banditi, mais aussi pour satisfaire un désir personnel et notre bienveillance à votre égard. Nous n'ignorons en effet ni les grands exemples de vertus religieuses ni les illustres travaux sur la science sacrée qui vous recommandent, vous et les vôtres, à notre paternelle affection. L'ouvrage que vous venez d'écrire dans votre vieillesse pour défendre la dignité et l'autorité du Siège Apostolique prouve admirablement que votre cœur est toujours jeune quand il s'agit de venger notre sainte religion. »

Dieu répandait ses bénédictions sur l'œuvre d'Alphonse. L'institut possédait maintenant huit maisons, quatre dans le royaume de Naples et quatre dans les États pontificaux. La difficulté, c'était de maintenir l'union des esprits et l'unité de gouvernement entre ces deux provinces placées sous un régime politique si différent. Il fallait pour cela trouver un représentant du recteur majeur assez sage et assez fort pour comprimer toute tendance séparatiste. Depuis un an, le visiteur Blasucci remplissait admirablement ce rôle d'intermédiaire entre les deux fractions de l'institut, mais, vers le milieu de 1777, la communauté sicilienne, récemment réorganisée, réclama instamment son père et son soutien. L'évêque et les notables de Girgenti s'unirent aux missionnaires et adressèrent au recteur majeur pétitions sur pétitions, démontrant la nécessité du retour de Blasucci si l'on voulait éviter une nouvelle catastrophe. Alphonse, qui tenait beaucoup à cette importante mission, crut devoir céder. « Je ne puis résister plus longtemps, écrivait-il en juillet 1777, aux appels de l'évêque et des habitants de Girgenti. Si je refuse de leur renvoyer Blasucci, nous sommes menacés de perdre notre établissement en Sicile, et cela je ne puis le permettre, car il s'agit d'une œuvre qui intéresse grandement la gloire de Dieu en ce pays. »

Mais par qui le remplacer dans la Romagne? Consulté à ce sujet, Blasucci ne trouva, vu les circonstances, d'autre visiteur possible que le père François de Paule. « Le recteur de Frosinone, disait-il, a des défauts, mais aussi des qualités qui le font aimer des prêtres et des séculiers. Fondateur des deux maisons de la Romagne, il emploiera sa grande activité à les faire prospérer. Depuis un an il s'est montré docile à l'égard du visiteur, convenable avec ses sujets, habile dans la direction des affaires. D'ailleurs, à quel autre confier cette charge si pénible et si difficile? » Le saint fondateur se rendit, non sans inquiétude, aux raisons de Blasucci, et constitua le père de Paule visiteur des deux maisons de Scifelli et de Frosinone. Hélas! il ne tarda pas à voir que, par cette nomination, il avait ajouté une croix à toutes celles qui pesaient déjà sur ses épaules.

Le caractère paraît changer avec les circonstances, mais au fond il reste le même. Débarrassé de la tutelle de Blasucci, François de Paule redevint l'homme confiant en lui-même et défiant envers ses supérieurs, comme le témoigne sa correspondance avec le recteur majeur. Celui-ci lui ayant recommandé, à propos d'un fait particulier, de traiter ses sujets avec charité afin de maintenir la paix, François se mit aussitôt à récriminer. « On l'accusait faussement; Alphonse et Villani ne lui accordaient aucune confiance : dans ces conditions mieux valait abandonner le poste et repasser la frontière. » Alphonse lui répondit avec sa douceur ordinaire : « Je suis charmé d'apprendre que vous n'aviez eu d'altercation avec personne, mais une phrase de votre lettre m'a désolé. « Je suis résolu, dites-vous, à regagner le royaume de Naples. » Je n'attendais pas cela de votre résignation et de votre obéissance. Vous aurez écrit sous l'empire de je ne sais quel trouble, et déjà vous vous repentez de votre faute, car on ne se laisse pas dominer par de telles pensées sans qu'il y ait offense de Dieu. Ma lettre ne contenait rien qui dût vous exaspérer à ce point; il me semble, au contraire, l'avoir écrite avec une véritable affection pour vous. Si le père Villani vous a reproché votre humeur chagrine parce qu'on s'en était plaint à lui, vous deviez accepter avec calme cette petite monition, sachant d'ailleurs combien ce digne père vous estime et vous aime. Faites donc comme moi : quand le père Villani m'adressé un reproche, je tâche, avec la grâce de Dieu, d'en profiter pour me montrer avec tous plus humble et plus modeste¹. » En post-

1. Lettre de juillet 1777.

scriptum il promettait d'envoyer prochainement cinq cents ducats que François réclamait pour couvrir ses dettes.

Alphonse se montrait ainsi patient et charitable envers son subordonné, mais cela ne l'empêchait pas de lui tracer une ligne de conduite peu en rapport avec ses goûts bien connus : « Terminez les travaux commencés, disait-il, et n'entreprenez rien de nouveau. Dépensez l'argent qui vous reste pour l'entretien de la maison. N'acceptez ni carêmes ni autres exercices pendant le carême, au préjudice des prédicateurs attitrés. Défense absolue de tirer du royaume un seul carlin soit par prédications, soit comme aumônes ou honoraires de messe. Dans vos églises, ne faites aucune dépense extraordinaire pour tableaux, ornements sacerdotaux, autels en marbre, sans la permission du recteur majeur. Aux jours de fêtes je ne veux ni décharges de mousqueterie ni feux d'artifices, quand même d'autres s'offriraient à en faire les frais. A l'autel, pas de grand apparat; rien que des cierges et des fleurs : notre pauvreté actuelle l'exige. Ce qu'il conviendra de permettre plus tard, les futurs recteurs majeurs y penseront¹. »

Ces règlements sévères n'avaient pas le don de plaire au père de Paule, qui aimait à sortir des chemins battus; mais la prudence commandait au saint, qui était le payeur, de réfréner de trop ambitieux désirs. A de nouvelles plaintes du visiteur sur ces diverses mesures, sur des changements de sujets, sur l'interdiction de tirer de l'argent du royaume, Alphonse répond avec calme sans toutefois céder un pouce de terrain. « Croyez, lui dit-il, que Dieu me conserve la vie pour le bien de la congrégation et pour la gloire de Notre-Seigneur. Quand je fais un changement, je réfléchis cent fois avant d'agir. Si j'ai remplacé le recteur de Scifelli, c'est que les médecins m'ont déclaré qu'il n'y recouvrerait jamais la santé. Voulez-vous que j'attende, pour déplacer un sujet, qu'il ait eu un coup d'apoplexie? Si j'ai défendu de tirer de l'argent du royaume, c'est que, vous le savez bien, agir autrement serait provoquer la destruction des maisons napolitaines; et sans ces maisons, comment celles de la Romagne pourraient-elles subsister? — Les mesures que je prends, dites-vous, prouvent que je me défie de Votre Révérence. — Je ne me défie pas de Votre Révérence, mais je suis obligé de compter avec ma misère et avec la vôtre. Je ne voudrais pas que ces maisons, où j'espère mettre la règle sur un bon pied, s'en allassent en fumée. Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit après avoir mûrement réfléchi, et je ne

1. Lettre du 5 octobre 1777.

crois pas en cela avoir manqué de sens. Du reste, ayez courage : l'œuvre est de Dieu, et Dieu la protégera. Dites-vous bien qu'il vous a choisi pour soutenir ces fondations de la Romagne et surtout celle de Frosinone¹. »

On ne saurait user de plus de circonspection ni d'affection que ne le fait notre saint, sans néanmoins plier devant son sujet. Celui-ci ne voulut pas comprendre tout ce qu'il y avait de condescendance dans son supérieur. Au lieu de lui écrire chaque semaine, comme Alphonse le lui demandait, il resta des mois entiers sans lui rendre compte de ses actes, même les plus graves. La maison de Frosinone soutenait un procès contre une famille Molella, qui prétendait avoir un droit de patronat sur l'église. A plusieurs reprises, le saint insista pour qu'on le tint au courant du litige, quand il apprit que, de sa propre autorité, François de Paule avait abandonné le recours à Rome, introduit par Blasucci, pour s'en remettre à la décision de l'évêque de Veroli. Cette fois il faillit perdre patience. « J'apprends, dit-il, qu'une transaction se fera par l'intermédiaire de l'évêque de Veroli; mais, selon votre habitude, vous ne m'expliquez ni en quoi consiste la transaction ni la pensée de l'évêque de Veroli. — Laissez-moi faire, dites-vous. Je ne vous ai jamais empêché d'agir, mais jamais je n'ai entendu que vous arrangiez les affaires de la congrégation sans prendre mon avis. Grâce à Dieu, je ne suis ni mort ni tombé en enfance. Comme avocat et comme évêque, j'ai cent fois traité des affaires semblables à celle que vous avez sur les bras, et comme recteur majeur je n'ai pas à m'en occuper! Vous me croyez donc absolument incapable? Mais en voilà assez. Je veux absolument être instruit de tout ce qui se rapporte à cette affaire du patronat. Vous m'avez laissé dans l'ignorance et maintenant j'apprends que vous avez perdu une chapellenie et d'autres ressources encore : je ne voudrais pas apprendre un de ces jours que vous avez perdu l'église. Dites-moi avec qui vous pensez faire un accommodement, quelle transaction l'on vous propose, ce que pense l'évêque de Veroli, et je vous répondrai². En somme, il n'y a peut-être pas

1. Lettre du 12 octobre 1777.

2. La famille Molella conserva le droit de patronat, sans jamais inquiéter les pères dans leur possession, car c'était une famille éminemment chrétienne. Ici encore éclate la Providence de Dieu. En 1860, le gouvernement italien transforma en caserne le grand couvent de Frosinone, mais quand il prétendit *incamérer*, comme ils disent, la chapelle de Notre-Dame des Grâces et l'antique ermitage y attenant, la famille Molella fit valoir ses droits sur cette propriété et débouta les annexionnistes. Les religieux du Très Saint-Rédempteur, expulsés de leur couvent, trouvèrent un refuge sur le sol de l'ermitage et continuèrent à desservir leur église.

de maison qui m'ait donné tant de peine que la maison de Frosinone. Dieu veut me mortifier : qu'il soit toujours béni! »

En lisant ces reproches trop mérités, qui forment un douloureux contraste avec les lettres si paternelles et si affectueuses d'Alphonse à Blasucci, on se prend à regretter que le saint fondateur n'ait pas tout sacrifié pour préposer au gouvernement des quatre maisons pontificales l'éminent religieux qui ne faisait avec lui qu'un cœur et qu'une âme, Pierre-Paul Blasucci. François de Paule, il est facile de le prévoir, mécontent et humilié de ne pouvoir agir à sa fantaisie, s'aigra de plus en plus contre son supérieur, et rongera son frein jusqu'au jour, hélas! très rapproché, où il lui sera donné de le briser.

CHAPITRE IV.

LE VÉTÉRAN DU CHRIST.

1777-1778

Avertissement d'Alphonse aux souverains. — Lettre à l'abbé Nonnotte. — Réponse de l'abbé. — Prévisions du saint sur la Révolution française. — Lettre à Voltaire. — Conversion du poète Métastase. — Jugement d'Alphonse sur ses écrits. — Les chœurs de l'amour profane.

Depuis son retour à Nocera, le saint fondateur n'avait cessé de lutter contre les ennemis de sa congrégation, mais cette préoccupation qui troublait ses jours et ses nuits ne pouvait le distraire d'une peine plus amère encore pour son cœur catholique. L'Église était plus attaquée que jamais. L'impiété et l'immoralité débordaient de toutes parts. On portait en triomphe Voltaire et Rousseau, les deux grands ennemis du Christ. La Révolution païenne, inaugurée par eux, montait chaque jour comme un flot impur, minant le trône et l'autel, ébranlant jusqu'aux fondements de la société. A cette pensée, le vieux soldat du Christ, courbé sous le poids de ses quatre-vingt-deux ans, regrettait de ne plus pouvoir participer au combat, et se demandait s'il n'existait pas sur terre une force capable d'opposer une digue à cette marée montante de l'impiété.

Il n'en trouva qu'une : la royauté. Les rois ont en main le glaive, et ce n'est pas en vain, dit saint Paul, qu'ils l'ont reçu d'en haut. Ils doivent mettre la force au service du droit, et par conséquent défendre avant tout l'Église de Dieu. Mais, par un étrange oubli de leur devoir, ils emploient trop souvent leur puissance au profit du mal, et persécutent l'Église qui les protège contre les révoltes d'en bas, ce qui équivaut à un suicide. Sous l'empire de cette idée, le saint vieillard forma le dessein d'écrire aux souverains pour leur ouvrir les yeux et leur montrer qu'en se révoltant

contre Dieu et son Église, ils enseignaient à leurs sujets à se révolter contre eux. L'opuscule qu'il leur destinait serait intitulé : « La fidélité des sujets envers Dieu est le seul garant de leur fidélité envers le souverain. » Il se mit à l'œuvre avec zèle, enflammé par la pensée du bien immense et inappréciable qu'un prince chrétien peut réaliser dans ses États. « Si je parviens à gagner un roi, disait-il, j'aurai plus fait pour la cause de Dieu que si j'avais prêché des centaines et des milliers de missions. Ce qu'un souverain, touché par la grâce de Dieu, peut faire dans l'intérêt de l'Église et des âmes, mille missions ne le feront jamais. »

Dans cet opuscule très-court, les rois lisant peu de gros livres, Alphonse sut concentrer les principes, les moyens, les exemples les plus propres à faire ressortir cette vérité : Qui ne craint pas Dieu ne craint pas le souverain; qui est fidèle à Dieu est fidèle au roi. L'intérêt des monarques est donc de faire respecter Dieu, le premier des monarques.

« Les sujets qui obéissent aux commandements de Dieu, dit-il, obéissent nécessairement aux lois du souverain, car la même loi qui les oblige à l'obéissance envers Dieu les oblige à obéir au roi. De plus, en condamnant l'insubordination, la fraude, le vol, l'adultère, l'homicide, la loi de Dieu conserve la paix dans les États. Obligés de réprimer leurs passions, les peuples vivent en paix les uns avec les autres. — Les lois humaines et leurs sanctions pénales suffisent, dira-t-on, pour sauvegarder les États et les souverains. — C'est là une profonde erreur. Ni les lois ni les supplices n'arrêtent l'audacieux qui n'a d'autre but en ce monde que l'assouvissement de ses convoitises. En face de sa proie, il foule aux pieds les lois et se moque des peines dont il est menacé. La religion seule crée les mœurs et fait observer les lois. Enlevez la pensée du juge suprême et de l'enfer éternel, l'impie, sans frein pour le retenir, se précipite dans les plus épouvantables excès. Comment les peines temporelles arrêteraient-elles les perturbateurs de la société, alors que la plupart des délits restent impunis, soit par l'impossibilité de mettre la main sur les coupables, soit parce que les condamnés réussissent à briser leurs chaînes et échappent ainsi au châtement. »

De ces principes Alphonse conclut que les rois sont tenus de faire observer les lois de Dieu. « Un particulier, dit-il, se sauvera en observant les lois divines; un roi, pour se sauver, doit les observer et les faire observer par ses sujets, c'est-à-dire réformer les mauvaises mœurs et extirper les scandales. Il doit remplir ce devoir avec courage, et sans s'émouvoir de la contradiction. Dieu assiste le

souverain qui fait son devoir : *Sois intrépide et ne crains rien*, dit Dieu à Gédéon : *le Seigneur est avec toi*. Les rois qui oublient les intérêts de Dieu pour ne penser qu'à leurs intérêts propres travaillent à leur ruine. Qu'ils sachent, d'ailleurs, qu'on ne peut plaire à tout le monde, aux bons et aux méchants à la fois. S'ils s'attirent le blâme des méchants, ils seront glorifiés par les bons, et, ce qui vaut mieux encore, par Dieu lui-même. Ils ne doivent donc pas hésiter à bannir de leur royaume tout prédicateur d'impiété ni à saisir aux frontières les ouvrages infectés de mauvaises doctrines. C'est leur impérieux devoir, et c'est pour ne l'avoir pas rempli que des princes ont perdu leur couronne. »

Après cette exposition de principes, le saint évêque indique au chef d'État les moyens les plus efficaces pour exciter ses sujets à vivre chrétiennement. « Il doit dispenser les emplois et les honneurs à ceux qui en sont les plus dignes par leurs vertus et leur piété; n'admettre à la cour que des personnes d'édification, ce qui suffirait à réformer la plupart de leurs vassaux; ne prendre pour ministres que des hommes craignant Dieu; récompenser ceux qui s'acquittent consciencieusement de leurs fonctions et punir les négligents; enfin choisir pour les charges ecclésiastiques des prêtres vraiment dignes, et veiller à ce que les supérieurs d'ordres religieux fassent observer les règles de leur institut : autrement il en advient grand dommage aux séculiers et à toute la république. »

L'auteur propose ensuite comme modèles aux princes les saints rois de chaque nation, Constantin, saint Louis, saint Étienne, saint Éthelbert, Charles-Emmanuel de Savoie. « Saint Louis, dit-il, pratiquait l'oraison, faisait la lecture spirituelle, priait pour lui et pour son peuple. Un de ses familiers lui reprochait un jour de passer trop de temps à ces saints exercices : « Si, comme tant d'autres de mes pareils, répondit-il, j'en passais beaucoup plus aux plaisirs, personne ne penserait à me le reprocher. » En terminant, l'auteur priait Dieu de donner aux souverains le courage de marcher sur les traces de ces illustres modèles et de coopérer ainsi à la gloire du Roi des rois et au salut de leurs peuples.

Alphonse avait écrit pour les princes : il s'agissait de leur faire parvenir l'opuscule. Par l'entremise du cardinal Castelli, il en fit distribuer des exemplaires à tous les ministres des puissances résidant à Rome. Un chanoine de Liège, le docteur Hennequin, traducteur de plusieurs ouvrages du saint et son grand admirateur, se chargea de remettre l'écrit à Marie-Thérèse d'Autriche, au prince-électeur de Cologne, à celui de Trèves, aux archevêques et

évêques de l'Empire pourvus d'un domaine temporel. Par différentes voies, des exemplaires parvinrent au prince Charles, gouverneur des Pays-Bas, aux rois d'Espagne et de Portugal, au roi de Piémont, au duc de Parme et au grand-duc de Toscane, en un mot à tous les souverains catholiques de l'Europe et à leurs principaux ministres. Cet ouvrage fit tant de bruit qu'on le traduisit en notre langue et qu'il fut mis en vente dans différents royaumes. « C'est, dit le traducteur français, le cri d'un grand cœur qui ne respire que pour la gloire de Dieu, le relèvement des mœurs, le bonheur des souverains et des sujets. Du reste, tous les écrits sortis de la plume du vénérable prélat, auteur de cet opuscule immortel, portent l'empreinte d'un noble esprit et d'un cœur plein d'onction. »

Il est certain qu'à la date de cet écrit ¹, douze ans avant la grande Révolution, il y avait encore un moyen de sauver l'Europe et d'empêcher les trônes de crouler, mais il n'y en avait qu'un seul. C'était une sainte coalition des rois contre les prétendus philosophes et les bandits des Loges, unis pour détruire la religion et la société. Mais au lieu de se défendre en défendant l'Église, les rois, pris de vertige, mettaient leur gloire à humilier le Saint-Siège et à exterminer la compagnie de Jésus. Au lieu de choisir des ministres selon le cœur de Dieu, comme le leur prêchait Alphonse, ils avaient autour d'eux des Pombal, des d'Aranda, des Choiseul, mille fois plus criminels que les scélérats des bagnes. Au lieu d'honorer les bons, ils les persécutaient, et réservaient leurs faveurs aux entrepreneurs de blasphèmes. Un seul roi était capable de comprendre Alphonse, le malheureux Louis XVI : il avait l'esprit, il avait le cœur, mais il lui manquait le bras qui fait les héros. Et parce qu'aucun de ces souverains ne sut régner, le char de la Révolution les écrasa tous, comme le saint l'avait prédit, et broya l'Europe depuis lors jusqu'aujourd'hui.

Après cent ans, nous sommes en face du même problème. Les gouvernants sont révoltés contre Dieu, et les peuples contre les gouvernants. Pour sauver le monde de l'anarchie, il faut ramener les sujets à l'obéissance due aux souverains, et, pour opérer cette contre-révolution, il faut des princes qui obéissent eux-mêmes à l'Église de Dieu. Depuis un siècle, un seul chef d'État, le Martyr de l'Équateur, a proclamé l'Église reine de son pays et lui a prêté main-forte contre ses ennemis : il a du même coup rendu à son peuple, las d'une longue oppression, la paix et la félicité.

1. *La Fedelta dei Vassalli* parut en juin 1777.

L'opuscule d'Alphonse aux souverains reste le catéchisme des rois et des peuples qui ne veulent pas sombrer dans le cataclysme universel que la Révolution prépare et hâte de tous ses vœux.

Le saint vieillard suivait avec anxiété les progrès de l'insurrection contre l'Église. Son cœur saignait en voyant les jeunes gens, les dames même, se repaître des écrits impies et immondes du philosophe de Ferney. Il aurait voulu susciter des écrivains capables de le réfuter, lorsqu'un jour lui tomba dans les mains l'ouvrage de l'abbé Nonnotte, *les Erreurs de Voltaire*, chef-d'œuvre de raison et de science. Les lecteurs français, fascinés par les sarcasmes de Voltaire, n'avaient ni l'esprit assez droit ni le cœur assez pur pour goûter une réfutation savante et logique de leur grand amuseur, mais les étrangers, moins pervertis, en apprécièrent la valeur. Alphonse admira le savoir de l'auteur, la vigueur de ses raisonnements, et son héroïque courage. Non content d'applaudir ce brave défenseur de la vérité, il conçut aussitôt la pensée, puisqu'il ne pouvait plus combattre, d'encourager au moins ce combattant à continuer la lutte contre l'ennemi de Jésus-Christ. C'est sous cette impression qu'il écrivit au digne prêtre de Besançon la lettre suivante :

« Permettez à un ancien évêque du royaume de Naples de vous adresser ces quelques lignes. Agé de quatre-vingt-deux ans, ma vieillesse et mes nombreuses infirmités m'ont forcé de renoncer à l'épiscopat et de me retirer dans ma congrégation. Or mon unique consolation, en ces derniers jours de ma vie, est de lire les excellents ouvrages que vous avez publiés contre Voltaire. Je rends grâces à Dieu qui m'a fait vivre assez longtemps pour jouir de la lecture de vos œuvres. J'en fais mes continuelles délices, et je me plais à appeler vos livres des livres d'or. Dans chaque article je trouve un savant traité sur les principales maximes de la foi, et des réponses pleines de convenance et de clarté contre les indignes écrits de Voltaire et de ses compagnons, écrits dont chaque page exhale l'hérésie, le mensonge et le blasphème.

« Je voudrais que votre ouvrage sur les erreurs de Voltaire, et le second, plus excellent encore, contre le *Dictionnaire philosophique*, fussent publiés dans toutes les langues, afin que les fidèles du monde entier pussent les lire. Aussi ai-je mis tout en œuvre pour en augmenter la diffusion. J'ai exhorté les supérieurs des congrégations napolitaines à les faire acheter par tous ceux qui sont sous leur dépendance. De plus, la lecture du bref de Clément XIII, si élogieux pour votre livre contre les erreurs de Vol-

taire, m'a inspiré la pensée de profiter de la première occasion pour supplier le pape Pie VI de vous adresser un autre bref en faveur de votre *Dictionnaire anti-philosophique*, qui contient d'admirables réfutations du dictionnaire empoisonné de Voltaire.

« Mon intention, en vous adressant cette lettre, ne se borne pas à vous témoigner l'estime que je fais de vos écrits, qui n'ont nullement besoin de mes éloges, car j'ai la grande satisfaction de les voir appréciés à leur juste valeur par tous les savants. Je vous écris surtout pour vous engager à ne laisser passer aucune occasion de répondre aux infectes productions de ces suppôts du démon qu'on appelle les philosophes. Le ciel vous a doué d'un talent admirable pour combattre leurs infâmes ouvrages, qui ne méritent que le feu, et dont le nombre se multiplie chaque jour au grand détriment de notre jeunesse. J'ai lu beaucoup d'autres livres contre les incrédules, mais je n'en ai trouvé aucun, je vous le dis en toute sincérité, qui réfutât les erreurs courantes avec autant de force et de clarté ¹. »

L'abbé Nonnotte était plus habitué aux injures qu'aux compliments. La lettre du saint évêque lui arriva comme un beau jour au milieu d'une série de tempêtes. « Elle est si pleine de charité, dit-il dans sa réponse à notre saint, elle respire tant d'amour pour la religion, qu'elle lui semble écrite non par un habitant de la terre mais par un esprit angélique. C'est pour lui une joie ineffable de rencontrer un homme passionné pour les choses divines, plus grand que la dignité dont il est revêtu; un homme qu'il avait en vain cherché, et qu'il vient enfin de rencontrer. Tous ceux qui connaissent la *Théologie Morale* de l'évêque de Sainte-Agathe le félicitent de la lettre si élogieuse qu'a daigné lui écrire un auteur de si profonde doctrine, et lui-même se félicite de l'approbation que veut bien donner à ses ouvrages un évêque si capable de les juger. »

Pour répondre aux encouragements de son saint correspondant, l'abbé Nonnotte lui dépeint alors la situation d'un écrivain catholique dans la France de Voltaire. « Vous m'exhortez, dit-il, avec une paternelle affection à continuer de combattre les nouvelles productions de la secte philosophique. J'ai déjà entrepris ce que vous me conseillez. J'ai composé sur les erreurs de Voltaire un troisième volume intitulé *l'Esprit de Voltaire dans ses écrits*, mais pour l'imprimer en France il me faudrait l'approbation des censeurs

1. *Corrispondenza generale*, II, 473.

royaux. Or la frénétique admiration de notre siècle pour Voltaire est poussée si loin, ses mordantes satires inspirent tant de crainte, que je n'en puis trouver un censeur bienveillant. L'archevêque de Paris lui-même m'a répondu que je devais y renoncer. Chose incroyable! je serai peut-être forcé de faire imprimer par les hérétiques de Genève un livre écrit pour la défense de la religion, parce que les catholiques n'osent pas l'imprimer! N'ai-je pas le droit de m'écrier comme autrefois Cicéron : *O tempora, o mores!* »

La fin de la lettre est d'un brave soldat de Jésus-Christ : « Voilà plus de vingt ans que je ne cesse de combattre pour la cause du Seigneur, sans aucun secours humain, sans recevoir d'autre récompense que les outrages et les calomnies des impies. Cependant, plein de confiance en Dieu, je ne me sens pas abattu, je puis même dire que mon courage s'accroît chaque jour par la pensée que je combats pour la meilleure des causes. Votre lettre sera pour moi un nouvel aiguillon qui me pressera de marcher à l'ennemi. Je respirerai, en la lisant, votre zèle brûlant et votre suave charité, liens sacrés qui nous unissent sur cette terre d'exil, et nous uniront, je le demande au Seigneur, dans la céleste patrie. »

Autant la lettre d'Alphonse avait réjoui le courageux écrivain, autant la réponse de ce dernier désola le saint vieillard. L'affreux état de la France lui arracha des larmes. Il était donc vrai que Paris applaudissait et couronnait l'ennemi de Jésus-Christ. La France tremblait tellement devant ce monstre que pas un reviseur n'avait le courage d'approuver un livre écrit pour réfuter ses blasphèmes. « O mon Dieu ! s'écriait-il, parmi tant de professeurs et d'orateurs, il n'y en aura donc pas un qui prenne en main la cause de la religion et de l'Église? Si quelqu'un ose s'en faire l'avocat, il est forcé d'imprimer son livre à Genève. Pauvre France! tu n'oses relever le gant de ce mécréant, tu souris à son audace; je te plains, car un pareil crime ne peut rester impuni. Pauvre Église de Paris, je pleure sur toi, je pleure sur tant d'innocents qui seront enveloppés dans ta disgrâce! »

En ce moment le saint vit d'un œil prophétique la Révolution saccageant la France, et il fut tellement épouvanté de ce spectacle qu'il voulait écrire au roi Louis XVI pour lui dépeindre les malheurs qui allaient fondre sur son royaume, et le conjurer d'opposer une digue aux flots de l'impiété; mais il se retint par cette considération que, si l'archevêque de Paris et tant d'autres évêques, connus et aimés du roi, ne pouvaient rien sur lui, un étranger n'avait aucune chance de le pousser à l'action. Les moyens humains faisant

défaut, il leva les mains vers Dieu comme Moïse, et le supplia d'avoir pitié de la France et de l'Europe.

Quelques mois après, le bruit courut à Naples que Voltaire, tombé malade, avait rétracté ses erreurs. La vérité, c'est que, vers le milieu de l'année 1778, l'ennemi de Dieu fut frappé au milieu de son triomphe. « Paris l'a couronné, dit Joseph de Maistre, Sodome l'eût banni. » Dieu découronna le blasphémateur et l'abattit à ses pieds. Peut-être, comme Antiochus, eut-il à ses derniers moments des vellétés de conversion. L'abbé Gauthier, curé de Saint-Sulpice, accourut au chevet du moribond, mais en vain. On sait que Voltaire mourut dans le plus affreux désespoir. Pendant qu'il était en proie aux convulsions de l'agonie, la visite des ecclésiastiques, certaines paroles échappées au moribond, et d'autres indices de repentir, firent croire à une conversion qu'on désirait trop pour en demander les preuves. Trompé par cette fausse nouvelle, Alphonse admira l'infinie miséricorde de Dieu, et se réjouit d'un événement qui devait ouvrir les yeux à des milliers d'âmes fascinées par le grand pervertisseur. Dans sa joie, il écrivit une lettre à Voltaire pour le féliciter de son retour à Dieu et l'engager à rétracter publiquement ses erreurs.

« Celui qui vous écrit, dit-il, est un vieil évêque accablé d'infirmités, qui vient de renoncer au siège de Sainte-Agathe des Goths. Au terme de ma carrière, je ne pouvais éprouver de plus grande consolation que d'apprendre votre heureuse conversion, à laquelle applaudissent tous les bons catholiques. Je n'ai pu résister au désir de vous offrir mes congratulations, d'autant plus qu'à vous dire le vrai, je vivais dans de perpétuelles angoisses et ne cessais de répandre des larmes en pensant qu'un homme doué par Dieu d'un si beau génie l'avait durant tant d'années si mal employé. Bien que le plus misérable des hommes, je ne cessais de demander au Père des miséricordes qu'il vous attirât à son amour, et vous fit abandonner les erreurs dans lesquelles votre âme était enveloppée. Ce événement, ardemment désiré et aujourd'hui réalisé, sera plus avantageux à l'Église que les travaux de cent compagnies d'ouvriers évangéliques.

« Cependant, pour rendre notre joie parfaite et ne laisser aucun doute sur votre sincérité, vous devriez publier un écrit condamnant vos précédentes erreurs. Je voudrais que vous entreprissiez aussi de combattre un auteur moderne (Jean-Jacques Rousseau) qui n'a pas craint d'attaquer les dogmes de notre foi, au grand détriment d'une jeunesse libertine dont l'audace effrénée va jusqu'au

mépris de l'âme et de Dieu. Je sais que votre vue s'est affaiblie, mais le moindre écrit dicté par vous suffira pour ne laisser aucun doute sur votre conversion, et désarmer ceux qui cherchent à la faire passer pour fausse. En attendant, je demanderai à Dieu de vous donner la force, sinon d'écrire, au moins de dicter quelques pages contre les incrédules de notre temps. »

On voit par cette lettre que, tout en se réjouissant du changement de Voltaire, Alphonse ne croyait pas que les malfaiteurs de la plume s'acquittent envers Dieu et les hommes par un simple *mea culpa*. Si leur repentir est sérieux, ils doivent réparer dans la mesure du possible le mal fait à la religion et aux âmes : d'abord en désavouant publiquement leurs erreurs, et ensuite en les réfutant si Dieu leur en laisse le temps. Théologien de la conversion sincère, Alphonse s'empressait de l'enseigner à Voltaire, mais cet homme, qui s'était déclaré « l'ennemi personnel de Jésus-Christ », avait lassé la miséricorde divine. Celui qui rit de Dieu, Dieu rit de lui au moment suprême. Alphonse apprit, avant d'expédier sa lettre, que l'odieux pamphlétaire était mort dans l'impénitence. Il prononça alors cette parole que les écrivains impies feraient bien de méditer : « Une pareille grâce de conversion serait, non une grâce ordinaire, mais un effort extraordinaire de miséricorde, et Dieu ne fait cet effort qu'en faveur d'hommes dont les erreurs ont pour principe une certaine bonne intention, comme par exemple saint Paul. En Voltaire régnait l'extrême malice sans aucun alliage de bonté, *tutto è pessimo*. »

Voltaire mourut le 30 mai 1778. Le 2 juillet suivant, son rival en impiété, Jean-Jacques Rousseau, termina honteusement sa honteuse carrière. Trahi par l'immonde créature dont il avait fait la complice de sa vie déréglée, le pseudo-philosophe oublia ses belles tirades contre le suicide et se brûla la cervelle. En l'espace d'un mois Dieu avait jeté dans l'éternité Voltaire et Rousseau, les deux hommes dont Satan se servait depuis un demi-siècle pour préparer le règne de l'Antechrist. C'est la reflexion que fit Alphonse en apprenant la mort du déclamateur genevois : « Grâces éternelles soient rendues au Seigneur, s'écria-t-il : en un mois il a délivré l'Église de ses deux plus grands ennemis. »

A cette époque, la conversion authentique et sincère d'un grand poète italien vint mettre un peu de baume sur son cœur blessé. Depuis un demi-siècle, l'illustre Métastase enchantait le monde par ses compositions dramatiques et lyriques. Le saint évêque appréciait plus que personne, nous l'avons dit, son talent merveilleux, son

style d'une exquise douceur, et jusqu'à un certain point l'honnêteté de ses ouvrages. Mais le fond même de ses poésies, toutes consacrées à l'amour profane, lui paraissait souverainement dangereux. « Métastase, disait-il, ne blesse pas la décence, et cependant ses poésies font plus de mal que les ouvrages effrontément obscènes. L'obscénité fait éviter ceux-ci, l'honnêteté de ceux-là les fait lire. On s'en repaît avec plaisir et, sans qu'on s'en aperçoive, l'amour sensuel obscurcit l'esprit et gâte le cœur. » Certains critiques modernes, même catholiques, trouveront ce jugement sévère. « Heureux serions-nous, diront-ils, si nous avions des Métastases pour les opposer à nos dramaturges érotiques ! » Ces indulgents doivent savoir cependant que Métastase jugea ses poésies aussi sévèrement qu'Alphonse lui-même. Après avoir vu plus de cinquante éditions de ses mélodrames, et passé un demi-siècle à la cour de Vienne dans la gloire et les honneurs, Métastase se souvint qu'il était chrétien. Bourrelé de remords, il n'hésita pas à condamner publiquement ses ouvrages, et les aurait tous retirés de la circulation s'il eût été possible de le faire.

Dans un de ses opuscules, Alphonse parle en ces termes de la conversion du grand poète : « Me sera-t-il permis d'exprimer la consolation que je ressentis ces jours derniers en apprenant la conversion du célèbre Métastase, dont les poésies ont excité les applaudissements de l'Europe entière ? On ne peut nier son talent enchanteur : mais plus ses compositions sont belles, plus elles sont nuisibles. Mieux son style rend la douceur et la vivacité des sentiments, plus il allume dans le cœur des jeunes gens la flamme impure des passions. L'auteur l'a compris, car il vient de publier un ouvrage dans lequel il flétrit et déteste ses compositions, protestant qu'il les anéantirait jusqu'à la dernière, fût-ce au prix de son sang, si cela était en son pouvoir. Et de fait il ne compose plus que certains drames spirituels, pour satisfaire à ses obligations comme poète attitré de la cour. Retiré dans sa maison, il passe ses journées à prier et à faire oraison. J'ai éprouvé de ce changement une joie indicible, parce que cette confession publique et ce grand exemple feront peut-être rentrer en eux-mêmes certains jeunes poètes, qui, pour se procurer des honneurs, chantent aussi l'amour profane. La déclaration de Métastase lui vaudra plus de gloire que s'il eût composé mille chefs-d'œuvre nouveaux. Au lieu d'être vanté par les hommes, il sera loué par Dieu lui-même. Pour moi, autant je détestais la vanité qui le portait à composer ses poésies mondaines, autant j'applaudis à la conversion de cet homme assez courageux et assez

humble pour condamner ses propres œuvres et même les anéantir¹. »

Dira-t-on que Métastase exagère aussi le danger de ses propres écrits, et qu'après tout, l'amour étant un sentiment honnête, nécessaire même, on peut en faire sans crainte le sujet de ses compositions? — Un autre poète, Manzoni, fait à cette objection une réponse topique. « C'est vrai, dit-il, l'amour est un sentiment nécessaire, mais il y en a en ce monde tout autant qu'il en faut, sans qu'on se donne la peine de l'exciter. En l'excitant, on le fait naître là où il n'est pas nécessaire. Il est d'autres sentiments dont le monde a grandement besoin, et qu'un écrivain devrait tâcher de répandre dans les âmes, comme la pitié, l'amour du prochain, la douceur, l'indulgence, le sacrifice de soi-même. De ces sentiments on ne voit pas qu'il y ait excès dans le monde, et par conséquent gloire aux écrivains qui s'efforcent de les faire naître! Mais quant à l'amour, selon le calcul le plus modéré, il y en a six cents fois plus qu'il n'en faut pour la conservation de notre estimable espèce. C'est donc, à mon avis, une œuvre imprudente que de le fomenter par nos écrits. J'en suis tellement persuadé que si, par miracle, il me venait un beau jour, sur l'amour profane, les inspirations les plus éloqu岸tes qui puissent sortir d'un cœur d'homme, je ne prendrais pas la plume pour en mettre une seule ligne sur le papier, tant je serais sûr que je m'en repentirais². »

Manzoni aurait pu ajouter : Il existe un autre amour, celui que Jésus est venu apporter à la terre, celui qui produit les élus, celui qui doit remplir tous les cœurs, et qui s'appelle l'amour de Dieu. De cet amour il n'y a pas surabondance ici-bas, mais pénurie absolue. Heureux les écrivains qui, après en avoir rempli leur cœur, comme notre saint évêque, le déversent en prose et en vers dans leurs écrits! Ceux-là n'auront pas à se repentir, car ils auront fait de leurs talents le plus noble usage.

1. *Riflessioni divote sopra diversi punti di spirito.*

2. *Un'opinione di Manzoni, cité par CAPECELATRO, Vita di S. Alfonso, II. 393.*

CHAPITRE V.

L'ONCLE ET LES NEVEUX.

L'amour de la famille. — Alphonse et son frère Hercule. — Les scrupules de Dona Marianna. — Les jeunes neveux. — Soins de leur éducation. — Le collège des Pages et l'état militaire. — Les fiançailles prématurées. — Lettre du saint à ses neveux. — Mort de don Hercule. — Dona Teresina. — Correspondance au sujet de sa vocation. — Visite à Nocera. — Entrée au couvent. — Double guérison miraculeuse.

Dans un cœur dépouillé de tout amour-propre et de tout amour profane il y a place pour tous les nobles sentiments. En même temps qu'Alphonse s'occupait de ses frères menacés de suppression à Naples et de famine en Romagne, de l'Église persécutée dans toute l'Europe, des rois qui la combattaient au lieu de la défendre, de l'impie Voltaire et de son antagoniste Nonnotte, il trouvait encore moyen de correspondre avec ses jeunes neveux pour les initier à la vie chrétienne.

Jamais, au cours de son existence si laborieuse, le saint ne perdit de vue les membres de sa famille. Étranger à l'amour de Dieu et à l'amour des âmes, le monde s'imagine que le religieux, séparé volontairement des siens, cesse par là-même de les aimer. S'il les aime, dit-on, pourquoi les a-t-il quittés? — Il les a quittés, parce qu'il est écrit : « Vous laisserez tout pour Dieu, père, mère, frères et sœurs. » Mais en les quittant pour Dieu, cesse-t-il de les aimer? Si la jeune fille qui délaisse ses parents pour suivre son époux, leur conserve toute sa tendresse, pourquoi le religieux qui les abandonne pour s'attacher non pas à une créature mais à Dieu seul, cesserait-il de les aimer? Seulement il aime avant tout leur âme et veut la sauver à tout prix. C'est là le véritable amour, tel qu'on le trouve dans le cœur de Jésus, et tel qu'Alphonse l'a toujours pratiqué envers les membres de sa famille.

Nous avons vu comment, pour obéir à Dieu, il se sépara de son père, mais aussi comment, par ses prières et ses exemples, il réussit

à faire de don Joseph de Liguori un vrai serviteur de Dieu, décidé même à devenir frère, servant pour sauver son âme. Sa mère, qu'il aimait avec tendresse, il travailla constamment à la sauver du scrupule et la consola jusqu'à ses derniers jours. A son exemple, ses frères embrassèrent l'état sacerdotal ou religieux. Un seul, don Hercule, resta dans le monde pour perpétuer la famille. Alphonse lui ayant abandonné son droit d'aînesse et presque toute sa fortune, cette cession généreuse lui permit de conclure une alliance honorable. Devenu veuf sans enfants à l'âge de soixante ans, il désirait convoler à de secondes noces pour avoir un héritier de son nom. Alphonse le dirigea dans le choix d'une épouse, qui le rendit heureux et lui donna quatre enfants. Le saint évêque consentit à les tenir tous les quatre sur les fonts du baptême, contractant par ce nouveau lien l'obligation plus étroite de les conduire au ciel.

Il ne cessa de veiller sur cette famille si chère à son cœur. Vers la fin de 1770, son cousin maternel, don Carlo Cavaliere, commandant de la forteresse de Mantoue, laissa un héritage de soixante mille ducats. Certes les trente mille ducats qui constituaient sa part auraient facilement trouvé leur place dans les caisses toujours vides de sa congrégation, mais comme son frère, ne possédant qu'une fortune modique, avait besoin d'argent pour élever et placer convenablement ses enfants, et que d'ailleurs le bien de la religion comme de l'État exige que les familles se maintiennent au rang que Dieu a jugé bon de leur assigner en ce monde, Alphonse abandonna sans hésiter tout l'héritage à son frère.

Ce qui le préoccupait infiniment plus que les intérêts matériels de don Hercule, c'était le salut de son âme. A propos d'une certaine question d'argent que son frère tardait à régler, il lui écrivit : « Je ne voudrais pas qu'au sujet de ce capital vous vous exposiez à commettre quelque injustice au grand préjudice de votre âme. Ce qui m'importe à moi, c'est que votre conscience soit sauve. » Quelque temps après, il ajoutait : « Je vous recommande l'affaire dont je vous ai parlé plusieurs fois, car vous ne m'annoncez pas qu'elle soit arrangée, et ce retard m'inquiète beaucoup, je vous l'assure. »

Hercule avançant en âge, il le pressa de prendre ses dernières dispositions et de donner de bons tuteurs à ses enfants. « Vous n'allez pas vous épouvanter, j'espère, à la pensée de faire votre testament, lui disait-il, comme si vous alliez par là abrégier vos jours. » Ayant appris que son frère pensait confier la tutelle de ses enfants au conseiller Caracciolo et à don Pierre Gavotti, deux hommes respectables et consciencieux, il approuva cet excellent choix et aussi-

tôt recommanda aux deux élus, si don Hercule venait à mourir, de veiller avec le plus grand soin sur l'éducation de leurs pupilles.

Tout cela se passait vers l'année 1770. Hercule vécut encore dix ans, mais il eut à subir une terrible épreuve. Sa femme, sa bonne et douce Marianna, se laissa dominer par le scrupule au point d'en perdre complètement l'esprit. Alphonse s'efforça de lui rendre la paix, mais sans aucun succès. Alors il écrivit à son frère lettres sur lettres pour le consoler dans sa grande affliction. « Acceptez de bon cœur, lui disait-il, cette croix que Dieu vous a envoyée : autrement elle deviendra plus pesante, et vous n'en devrez pas moins la porter. Consolerez-vous avec vos petits enfants. Je ne cesse de prier pour vous, pour ces chers petits, et pour toute la maison. Je demande à Dieu de vous conserver la santé, maintenant surtout que vous êtes plus que jamais nécessaire à votre famille. » Et il ne se contentait pas de prier personnellement, il recommandait au père Villani, à tous ses confrères, à ses pénitentes, de prier pour dona Marianna, et pour son pauvre frère, si péniblement éprouvé.

Mais où éclate particulièrement la tendresse du saint évêque, c'est dans le soin vraiment paternel qu'il prit de ses quatre filleuls. Il n'écrivait pas une lettre au père sans insister sur l'éducation chrétienne et pieuse à leur donner. Il composa même pour eux un règlement approprié à leur âge, et dans lequel il spécifiait les prières à réciter matin et soir. Il leur indiquait en outre la manière d'adorer Dieu, d'assister à la sainte messe, et de faire les actes de foi, d'espérance et de charité. Le 4 décembre 1770, il écrivait à don Hercule : « Pour l'amour de Dieu, rappelez-vous souvent l'affaire de votre salut, comme je vous en ai tant de fois supplié. Quant aux enfants, je suis heureux d'apprendre qu'ils s'exercent à réciter les prières que je vous ai dictées pour eux, et j'espère qu'ils deviendront tous des saints. » Quand ils eurent atteint l'âge de raison, il voulut leur administrer lui-même le sacrement de confirmation. Il les fit donc venir dans son palais de Sainte-Agathe, les instruisit de leurs devoirs envers Dieu et envers leurs parents, leur inspira un tendre amour pour Jésus et Marie, et leur administra le sacrement des forts afin de les préparer à la lutte et de les rendre pour ainsi dire impeccables, tant il avait à cœur de conserver à ces anges de la terre l'innocence de leur baptême.

Le moment vint de songer à leur éducation scientifique. Alphonse recommanda instamment à son frère de ne les confier qu'à des maîtres d'une probité reconnue, non moins distingués par leur piété que par leur savoir. Don Hercule avait décidé de les mettre au col-

lège des Nobles. « Je n'approuve nullement votre projet, lui répondit Alphonse, d'abord parce que cet établissement ne m'inspire pas grande confiance; ensuite, parce qu'il n'est pas bon pour des garçons d'entrer au collège avant l'âge de dix ou douze ans. Si vous voulez que le vice ne souille pas leurs jeunes cœurs, gardez-les chez vous. Quand Dieu vous fera un devoir de vous en séparer, nous verrons à choisir l'établissement qui leur convient. Je m'occuperai activement de leur trouver des maîtres qui leur enseigneront la vertu en même temps que la science ¹. »

Comme le père n'aimait pas l'éducation domestique, le saint lui conseilla de mettre ses enfants au collège des Écoles-Pies, sous la direction des religieux de saint Joseph Calasanz. Mais don Hercule, préoccupé plus qu'il ne faut des avantages temporels, pensait alors à les placer au collège des Pages, afin de leur faciliter l'entrée de la cour. Ce nouveau projet inquiéta le saint évêque plus encore que le premier. Il connaissait trop bien l'air empesté des cours pour consentir à faire de ses neveux des pages du roi, c'est-à-dire de futurs courtisans. « Plus vos enfants sont innocents, écrivit-il à son frère, plus vite ils se pervertiront, s'ils se trouvent en contact avec des jeunes gens plus âgés. Un jeune homme corrompu en gâte des centaines. Ayez à cœur leurs intérêts spirituels, et la Providence veillera sur leurs intérêts temporels. »

Bien que ses ancêtres se fussent distingués dans la carrière des armes, le saint oncle était loin d'y pousser ses neveux. « On y rencontre des hommes de bien, disait-il, mais fort peu de ces jeunes gens volages y conservent la grâce de Dieu. » Informé que don Hercule voulait, à la première occasion, présenter ses deux aînés au roi, il le supplia de n'en rien faire « Si le roi vous demande d'incorporer vos fils dans la brigade des cadets ou dans tout autre régiment, vous devrez en faire des cadets ou des soldats, au grand péril de leur âme et de leur corps. En somme, je vois qu'au lieu d'entrer dans mes sentiments sur la manière d'élever votre famille, vous vous en éloignez absolument. Vous êtes le père, faites ce que vous voudrez; mais un jour, je le crains vivement, vous aurez à gémir sur des malheurs auxquels vous ne pourrez plus remédier. Croyez bien qu'en vous écrivant cela, je le fais par affection pour vous et pour vos enfants. »

Don Hercule se rendit à ces instances. Il renonça aussi au collège des Pages, mais non pas à celui des Nobles. Alphonse avait déjà trop

1. Lettre du 15 décembre 1771.

obtenu pour contrecarrer sur ce point la volonté de son frère; aussi lui écrivit-il le 26 novembre 1772 : « Je me réjouis d'apprendre que mes neveux sont entrés au collège. Je vous envoie une lettre pour le père recteur, et vous prie de la lui faire parvenir. »

Les enfants grandissaient en sagesse et en grâce, à la grande consolation du saint vieillard, quand, en 1779, époque où nous sommes arrivés de notre histoire, une nouvelle fantaisie de don Hercule, plus grave que toutes les autres, vint réveiller toutes ses craintes. Selon l'usage despotique de cette époque, en vertu duquel les pères de famille, par intérêt ou par ambition, abusaient trop souvent de leur pouvoir, don Hercule avait formé le dessein de fiancer don Joseph, l'aîné de ses fils, alors âgé de treize ans, à la fille du conseiller Vespoli, laquelle était plus jeune encore. Celle-ci étant une riche héritière, et son père un brave et pieux gentilhomme, don Hercule avait saisi l'occasion de placer avantageusement son fils aîné.

Il est facile de comprendre tous les inconvénients, au point de vue spirituel, de ces engagements prématurés. Sans doute les jeunes gens restent toujours maîtres de les rompre, mais depuis les fiançailles jusqu'au mariage, pendant sept ou huit années, que de dangers pour l'âme! En apprenant ce projet, le saint s'écria, tout hors de lui : « Mon petit Joseph va perdre la grâce de Dieu! » Et comme le père Villani lui faisait observer que l'engagement resterait un secret entre don Hercule et le conseiller Vespoli : « Que vous êtes bon! répondit-il; qu'un domestique ait vent de la chose, et Joseph l'apprendra bien vite. Les enfants des grands apprennent le mal par les conversations des valets de chambre et des cochers. « Bonne nouvelle, mon petit Joseph, lui dira-t-on, papa vous a trouvé une jolie demoiselle, » et autres lazzi inconvenants. C'est ainsi que ces pauvres petits se corrompent sans qu'on en devine la cause. » Il écrivit aussitôt à son frère pour le dissuader de ce projet, et comme un de ses religieux partait pour Naples, il le chargea de porter la lettre à don Hercule et de lui dire nettement de sa part qu'il allait commettre une imprudence et une mauvaise action.

Hercule voulut se disculper, mais Alphonse resta inflexible. « Joseph est trop jeune, répondit-il, pour penser à le caser, et il en est de même pour la jeune fille. Il me serait très agréable de vous voir allié au conseiller Vespoli, gentilhomme très prudent et très sage; néanmoins je regarde comme trop scabreux de décider un ma-

riage cinq ou six ans avant les noccs. Avant peu je quitterai ce monde; vous voilà vous-même fort avancé en âge, et vous pouvez mourir d'un jour à l'autre : que deviendra votre Joseph, ainsi lié par vous cinq ou six ans avant de se choisir une épouse? Je vous attends ici, comme je vous l'ai écrit, car ce sont des choses qu'on ne peut traiter par lettres. Surtout que Joseph ne sache rien de tout cela. Heureusement qu'il est au collège, car, à la maison, il ne manquerait pas de domestiques pour lui donner à ce sujet mille pensées mauvaises et lui faire perdre la grâce de Dieu¹. » Ces représentations pleines de sens et de prudence eurent leur effet. L'engagement rêvé par Hercule n'eut pas lieu, et fort heureusement, car lorsque Joseph pensa à prendre femme, son choix se porta, non sur l'héritière du conseiller Vespoli, mais sur la fille du prince Campana.

Pendant que son père s'occupait de son futur mariage, Joseph étudiait avec son frère au collège des Nobles. On conçoit avec quelle distraction il eût feuilleté ses dictionnaires et composé ses thèmes si on lui eût mis en tête des idées de fiançailles. Si l'on veut connaître les pensées et les sentiments dont le saint oncle, plus avisé que le père, entretenait alors ses jeunes neveux, qu'on lise avec attention cette lettre qu'il leur adressa en avril 1780, quelques jours après la fête de Pâques :

« Je vous attendais ici à l'occasion de la fête pour vous donner ma bénédiction et mes derniers conseils, car c'est comme par miracle que Dieu prolonge un peu mes jours pour me donner le temps de pleurer mes péchés. Mais béni soit toujours Notre-Seigneur! S'il m'a refusé la consolation de vous voir, c'est que je ne la méritais pas. Je vous bénis donc de loin, je vous bénis de tout cœur, et je prie Jésus-Christ de vous bénir lui-même du haut du ciel, de remplir vos jeunes cœurs de sa sainte crainte et de son amour, de vous faire persévérer dans cet amour, et de vous conduire ainsi à la bienheureuse éternité, où, si Dieu me fait miséricorde, j'irai vous attendre.

« Mes chers enfants, craignez Dieu parce qu'il est votre seigneur et maître, mais surtout aimez-le parce qu'il est votre père. Tous les jours, dans l'oraison dominicale, vous lui donnez ce doux nom de père. Et vraiment c'est un père, mais le meilleur, le plus doux, le plus affectueux, le plus tendre, le plus généreux, le plus miséricordieux de tous les pères : autant de titres qui doivent vous

1. Lettre du 1^{er} septembre 1779.

porter à l'aimer d'une affection tendre, cordiale, reconnaissante. Heureux serez-vous si dès l'enfance vous l'aimez sincèrement et du fond de votre cœur! Le joug du Seigneur vous paraîtra très doux, et sa sainte loi très aimable. Vous apprendrez ainsi à vaincre les passions déréglées et à combattre les ennemis de votre âme. L'habitude de faire le bien se fortifiera chaque jour en vous, et vous rendra facile et doux ce qui paraît aux vicieux pénible et difficile. Aimez donc Dieu, vous que j'appelle mes enfants parce que j'ai pour vous l'affectueuse tendresse d'un père et parce que je voudrais former dans votre cœur le saint amour. Aimez, enfants, le Seigneur Jésus, aimez-le beaucoup, gardez cet amour dans votre cœur avec une sainte jalousie, et par-dessus tout craignez de le perdre. O perte incomparable! perdre Dieu, sa grâce, son amitié, et par là même encourir sa colère et provoquer ses vengeances!

« Pour vous conserver dans le saint amour de Dieu, je vous recommande d'être humbles. L'humble fuit le danger, et si une tentation se présente, il recourt à Dieu avec confiance. L'orgueilleux au contraire se jette dans le péril et tombe dans la disgrâce de Dieu. Sans humilité vous ne ferez aucune action vraiment bonne, ni n'acquerez une vertu solide et durable. Dieu résiste aux superbes et fait miséricorde aux humbles. Les humbles sont ses amis, et il les regarde toujours d'un œil plein de bonté. Du reste, si vous vous considérez vous-mêmes, loin de vous enorgueillir, vous trouverez facilement cent motifs de vous humilier. Vous appartenez à une famille honorable : mais c'est là un pur don de Dieu. Vous avez au collège des maîtres éclairés, prudents, vertueux : c'est encore un bienfait de Dieu. Vous vivez, je l'espère, dans la grâce du Seigneur : vous le devez uniquement à sa divine bonté. Tout ce qu'il y a de bon en nous est un don de Dieu. Nous en sommes redevables à sa générosité, et ce serait folie de nous en glorifier. Si maintenant vous considérez vos défauts, et c'est tout ce qui vous appartient en propre, vous y trouverez un sujet permanent d'humiliation. Par humilité, obéissez avec amour et reconnaissance à vos supérieurs. Leurs leçons, leurs marques d'affection, leurs corrections, sont également des fruits de leur charité à votre égard. Quelquefois les corrections paraissent dures, mais c'est par bonté que vos maîtres vous les infligent. Obéissez-leur comme à de vrais pères, puisque votre père les a choisis pour le remplacer auprès de vous. Témoignez-leur obéissance, respect, affection, comme à votre propre père. Agissez ainsi pour faire plaisir à Dieu, à votre père, et à moi.

« J'ai appris, non sans peine, que vous vous montriez peu appliqués à l'étude. Oh ! mes enfants, si vous compreniez le mal que vous faites ! L'ignorance et l'oisiveté sont deux sources de vices et de péchés. Étudiez donc avec attention, avec application, avec ardeur, pour connaître Dieu, ses bienfaits, ses récompenses, et trouver votre joie à le contempler et à l'aimer. L'ignorant ne connaît point Dieu, et de là sa vie déréglée. Mettez-vous donc sérieusement à l'étude, et faites-moi savoir, avant que je meure, que vous avez tiré profit de mes avis. Me voici au terme de mes jours, et je ne sais si vous me reverrez en ce monde. Gravez donc ces dernières exhortations dans vos jeunes cœurs, et puissent-elles produire les fruits que je désire !

« Aimez Dieu d'un grand amour ; étudiez pour mieux connaître ce grand Dieu et l'aimer tous les jours davantage. Comme sauvegarde de cet amour, pratiquez l'humilité et soumettez-vous docilement et affectueusement à vos supérieurs, à votre père, au règlement du collège. Soyez dévots à la sainte Vierge. Je vous laisse sous la tutelle et la protection de cette bonne Mère, à qui je vous recommande de tout mon cœur. Je vous bénis en Jésus-Christ, afin que vous soyez à lui, comme je l'espère, dans le temps et dans l'éternité. »

Cette lettre, si pleine de surnaturelle tendresse, est en même temps un chef-d'œuvre de pédagogie, que feront bien de méditer tous les maîtres et maîtresses chargés de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse. En trois courts paragraphes Alphonse y révèle le sens, profondément philosophique, des mots qui, dans toutes les langues, servent à exprimer cette formation. Il faut *élever*, *éduquer*, *instruire* l'enfant ; mais en quoi consiste cette élévation, cette éducation, cette instruction ? Il faut *élever* l'âme de l'enfant au-dessus de terre, dit Alphonse, lui faire prendre son vol jusqu'à Dieu, qui est son père, et l'attacher inséparablement par l'amour à ce Dieu qui est son principe et sa fin. Pour y parvenir, il faut *l'éduquer*, *educere*, c'est-à-dire la tirer de l'égoïsme, de l'orgueil, de la corruption, de tous les vices dans lesquels l'a plongée le péché d'origine, pour la former à l'humilité et à l'obéissance. Enfin il faut *l'instruire*, c'est-à-dire la pourvoir de toutes les vérités scientifiques et morales qui lui feront connaître, admirer, aimer le Dieu dont toutes les sciences révèlent la grandeur et l'amour.

La méthode d'éducation indiquée dans cette lettre sera toujours celle des vrais éducateurs, des maîtres formés à l'école de Celui qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*. Les autres, les

partisans de l'école sans Dieu, ne sont pas des éducateurs, mais des *déformateurs*, qui travaillent à développer dans le cœur de l'enfant la dépravation originelle, le rapprochant de Satan au lieu de l'élever vers Dieu, et nourrissant en lui la haine au lieu de lui inspirer l'amour, si bien que ce petit être, ainsi déformé, sent déjà, à dix ou douze ans, bouillonner au fond de son âme la haine de Jésus-Christ et de l'Église, de la religion et des pratiques de piété, et vomit déjà les plus horribles blasphèmes contre nos mystères les plus sacrés. Alphonse n'a pas connu l'infamante invention de l'école sans Dieu : quels anathèmes il eût lancés à cette race maudite qui ravit les enfants à l'Église pour tuer en eux le Christ Jésus ! Et de quelle malédiction le grand moraliste eût accablé les parents qui, de gâté de cœur, livrent ainsi leurs enfants au Moloch qui va les dévorer !

Quelques mois seulement après avoir donné à ses jeunes neveux ces magnifiques enseignements, Alphonse, assis dans son fauteuil, méditait et priait comme de coutume. Près de lui priait aussi le père Costanzo. Tout à coup il se tourne vers ce père et lui dit : « Hercule me causera cette année une sensible affliction. » Costanzo n'ajouta pas grande importance à cette parole mystérieuse, mais bientôt on apprit que don Hercule était mort presque subitement le 8 septembre 1780. Dieu avait révélé à son serviteur le coup qu'il voulait frapper : aussi, à la nouvelle de l'accident, se contenta-t-il de lever les mains vers le ciel, sans témoigner aucune espèce d'étonnement. Après avoir prié pour son frère, il s'empressa de recommander au tuteur de ses neveux, Pierre Gavotti, de prendre soin de leurs intérêts temporels, et grand soin de leur éducation religieuse. En écrivant sous sa dictée ces recommandations, le père Costanzo lui rappela le pressentiment qu'il avait exprimé trois mois auparavant au sujet d'Hercule. « C'était bien sa mort que vous aviez en vue, lui demanda-t-il, quand vous me disiez que votre frère vous causerait cette année une sensible affliction ? » Alphonse mit un doigt sur sa bouche et, sans répondre à la question, continua de dicter sa lettre.

L'avocat Pierre Gavotti souffrait presque continuellement de violentes migraines, qui l'empêchaient de se livrer à ses occupations les plus urgentes. « Vous savez combien je vous suis dévoué, répondit-il au saint évêque, et bien volontiers je veillerai, autant qu'il me sera possible, sur vos deux neveux ; mais demandez à Dieu, je vous en prie, qu'il me délivre d'un mal de tête qui me crucifie. — Prenez soin des enfants, répliqua le saint, et Dieu,

soyez-en sûr, aura pitié de vous. » A la réception de cette missive, Gavotti sentit instantanément son mal disparaître, et n'en souffrit plus jamais la moindre atteinte.

Outre ses deux fils, Hercule laissait en mourant une fille âgée de seize ans, nommée Teresina. C'était l'aînée de la famille. Filleule d'Alphonse, elle s'était vivement attachée à son oncle, qui, de son côté, ne cessait de veiller sur cette âme innocente et pure. Il l'avait placée, tout enfant, dans le monastère des bénédictines de Saint-Marcellin, pour y faire son éducation. Là vivait sa pénitente privilégiée, dona Brianna Carafa, qu'il dirigeait depuis vingt ans, et dont il voulait faire, disait-il, « une princesse du ciel »¹. C'est à cette sainte religieuse qu'il confia le soin de sa jeune nièce. Dès ses plus tendres années, Teresina conçut la pensée de se faire religieuse, et s'affermir de plus en plus dans son dessein à mesure qu'elle croissait en âge.

Cependant, à dix-huit ans, elle eut un moment d'incertitude. Soit tentation du démon, soit qu'on lui eût inspiré quelque idée mondaine, elle douta de sa vocation, ce qui affligea notre saint, qui n'avait, lui, aucun doute à cet égard. Il craignit une infidélité envers Dieu et s'efforça, par ses lettres, de vaincre les hésitations de la jeune fille. « Me voilà parvenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, lui écrit-il, je ne suis plus bon à rien ; mais toutefois s'il vous manque quelque chose, faites-le-moi savoir, et j'y pourvoirai. De votre côté, n'oubliez pas de me recommander souvent à Jésus-Christ. Si quelqu'un vous conseille de quitter le couvent et de vous jeter dans l'abîme, c'est-à-dire de vous marier, ne vous laissez pas entraîner, car certainement dès le second jour vous vous en repentiriez. Pensez à sauver votre âme : c'est l'affaire la plus importante et la seule nécessaire. Prenez conseil d'un bon confesseur et d'une sainte religieuse. Je ne cesserai de demander à Jésus-Christ qu'il vous fasse prendre la voie qui vous mènera plus sûrement au port du salut. Demandez aussi pour moi à la sainte Vierge la grâce d'une bonne mort. »

Alphonse avait une cousine au couvent de Saint-Marcellin. Il lui recommanda sa nièce en termes pressants : « Dites-lui qu'elle ne se laisse pas illusionner par le monde au point d'être infidèle à Jésus-Christ, car malheureuse serait sa vie, et plus malheureuse sa mort. Elles sont rares aujourd'hui les dames qui vivent dans le monde de manière à faire leur salut. Persuadez-lui surtout de n'a-

1. Les nombreuses lettres spirituelles adressées par le saint à la mère Brianna Carafa formeraient un beau traité de direction à l'usage des personnes éprouvées de Dieu.

bandonner ni l'oraison, ni la communion, ni la lecture des livres spirituels. J'ai bien peur qu'elle n'ait trouvé au couvent quelque suivante ayant le monde en tête. J'avais pensé que déjà elle m'aurait demandé à prendre le voile, mais je commence à craindre qu'on ne lui ôte cette pensée de l'esprit. » Il exprimait les mêmes craintes au tuteur de la jeune fille : « Autrefois votre chère pupille me parlait toujours de sa vocation religieuse, et aujourd'hui elle est muette sur ce point. J'ai bien peur qu'elle ne pense à se marier, c'est-à-dire à se mettre sur le chemin de la damnation. Les femmes mariées se sauvent difficilement aujourd'hui, parce que presque toutes sont entraînées dans le péché par les sigisbées qui les entourent. J'ai prié son confesseur de veiller particulièrement sur sa vocation et je vous prie d'en faire autant, parce que si elle se marie, vu la corruption de notre temps, je la tiens pour perdue. »

Le 23 avril 1781, six mois après la mort de son père, Teresina demanda de nouveau à son cher oncle de prier pour sa vocation. « Je prierai, selon votre désir, lui répondit-il, pour vous obtenir la grâce de suivre votre vocation. Il y a quelques années, du vivant de votre père, vous brûliez, je ne l'ai pas oublié, de devenir l'épouse de Jésus-Christ. Il fut donc un temps où vous étiez bien loin de vous jeter dans le monde. Je prie Notre-Seigneur de confirmer votre volonté de vous donner toute à lui, car au milieu du monde vous ne conserveriez que très difficilement la grâce divine. Ce que je vous dis là, je l'ai dit à toutes les personnes de la noblesse qui m'ont demandé conseil. Le monde est aujourd'hui totalement corrompu. Mon expérience m'a appris que les dames qui le fréquentent perdent ordinairement la grâce de Dieu. Ne délaissez donc pas Jésus-Christ pour le monde, car vous perdriez Jésus-Christ et votre âme. Par la grâce de Notre-Seigneur, tous mes parents, depuis que je suis sur la terre, ont fait une bonne mort, et j'espère les retrouver en paradis. J'espère aussi m'y trouver avec vous. »

Nos lecteurs ne s'étonneront pas du jugement de saint Alphonse sur les dames mariées de la noblesse, qui, selon la coutume de cette époque, avaient presque toutes un sigisbée à côté d'elles. Dans ces conditions le mariage devenait pour un grand nombre un état de damnation. Si saint Paul dit que la virginité l'emporte en dignité sur le mariage, et que par conséquent si on fait bien de se marier, on fait mieux de se consacrer à Dieu par la virginité; cela était mille fois plus vrai dans un monde où l'on faisait du mariage le prélude de l'adultère. On pourrait objecter qu'avec de

tels principes on arriverait vite à la dépopulation des États, mais il faut répondre avec Manzoni que, vu la propension de l'humanité vers les plaisirs sensuels, la race humaine n'est point exposée à périr par suite de la virginité. Les prédications des saints conduisant à peine au cloître ceux que Dieu y destine, la masse suivra toujours l'attrait de la concupiscence. Et si les États périssent par la dépopulation, il n'en faut pas accuser le grand nombre des vierges, mais les débauches des jeunes gens et les calculs criminels des époux.

Teresina réfléchit sérieusement aux avis de son saint oncle, et ne tarda pas à lui notifier sa résolution bien arrêtée de prendre le voile dans le couvent où elle avait été élevée. Son tuteur l'engageait à attendre sa vingtième année, mais elle répondit qu'elle avait mûrement réfléchi, et que par conséquent tout délai serait superflu. Alphonse lui donna son approbation. « S'il est bon, disait-il, d'arrêter sur le seuil du couvent une simple velléité, il faut ouvrir la porte toute grande à la vraie et ferme volonté, comme on ouvre le port aux vaisseaux désireux d'y entrer. » Cependant il exigea que sa nièce sortit du couvent et rentrât quelque temps dans le monde avant de prendre le voile, afin que, tout à fait libre d'elle-même, elle se dirigeât bien volontairement du côté où Dieu l'appelait. Mais pour que l'épreuve ne devint pas une tentation, au lieu de la jeter dans les sociétés mondaines, il la confia aux bons soins de la duchesse de Bovino, dont il connaissait la vertu et la piété. Il n'était pas de ceux qui croient que pour éprouver la force de son tempérament, il faut aller vivre au milieu des cholériques, au risque de gagner la peste. « Si nous la laissons dans la maison de ses parents, écrivait-il à la duchesse de Bovino, ce ne serait que spectacles, soirées, conversations mondaines. On lui donnerait quelque chevalier servant qui lui ferait perdre la grâce de Dieu ou le désir de retourner dans son monastère. »

La duchesse de Bovino consentit à servir de mère à la future novice, qui sortit du couvent le 16 février 1782. Pour tout divertissement, Teresina demanda la faveur d'aller se jeter aux pieds de son saint oncle et de recevoir sa bénédiction. Alphonse n'acceptait qu'à regret la visite des dames, mais cette fois il consentit de grand cœur à recevoir la duchesse et son heureuse compagne. Elles restèrent trois jours à Pagani, jouissant des saintes conversations de l'homme de Dieu. Avant leur départ, il voulut faire un cadeau à sa nièce; mais, pauvre religieux, pensait-il, que puis-je lui donner sans blesser la pauvreté? Il lui remit les *Visites au saint Sa-*

crement et son livre de la *Préparation à la mort*. Il y ajouta une relique renfermée dans une petite boîte de filigrane, laquelle valait à peine de deux à trois carlins. Teresina remarqua, pendue au mur, une très belle image de Notre-Dame de Bon Conseil et la lui demanda comme souvenir spécial de sa dernière visite. Il avait le plus grand désir de la satisfaire, mais pouvait-il donner ainsi ce qui n'était pas à lui? Il en parla au père Villani, qui détacha le cadre de la muraille, et le remit à Teresina. La jeune fille se jeta alors aux pieds de son vieil oncle, qui la bénit avec effusion.

Deux mois après, elle rentrait joyeusement dans son couvent pour y vivre et y mourir. Toute la noblesse de Naples se rendit à la cérémonie de sa prise d'habit. Il n'y manquait que le solitaire de Pagani, celui que Teresina aurait tant désiré d'y voir. « Votre lettre d'invitation, lui écrivit-il, m'a fait verser des larmes. Si Dieu m'avait permis d'assister à votre sacrifice, je n'aurais fait que pleurer de joie, mais il n'a pas jugé bon de m'accorder cette consolation. Je ne cesse de vous recommander à Jésus-Christ. Puisse-t-il vous enflammer de son amour, afin qu'un jour vous soyez admise à le contempler face à face dans le paradis. Je vous prie de me recommander souvent à Notre-Seigneur, suppliez-le de m'accorder une bonne mort, car je crains beaucoup à cause de mes péchés. Je vous bénis de tout mon cœur. Chaque jour, en recevant la sainte communion, je demanderai au bon Jésus qu'il vous unisse toute à lui¹. » Dans cette lettre il inséra une petite image de Marie, en recommandant à sa chère nièce de remercier cette bonne Mère et de ne jamais cesser de la prier dans toutes ses nécessités.

Or il arriva précisément que la novice eut grandement besoin du secours de Marie. Peu de temps après sa prise d'habit, il lui survint à la jambe une plaie d'humeur maligne, que les médecins ne tardèrent pas à déclarer incurable, et comme cette infirmité pouvait la rendre inhabile aux emplois du couvent, les religieuses se disaient entre elles qu'il serait impossible de l'admettre à la profession. La pauvre Teresina, qui brûlait de se consacrer à Dieu, se mourait de chagrin à la pensée que cet accident l'en empêcherait. Dans son désespoir elle recourut à son saint oncle, lui expliqua le mal dont elle souffrait, et plus encore la douleur de son âme. Elle n'avait plus qu'une espérance, disait-elle, c'est que par ses prières il obtiendrait une guérison sans laquelle elle devrait né-

1. Lettre du 16 septembre 1782.

cessairement quitter le monastère. Pour toute réponse, Alphonse lui envoya une image de l'*Addolorata*, en lui recommandant d'invoquer la Vierge bénie et d'appliquer en même temps l'image sur la plaie qui résistait à tous les remèdes. Pleine de confiance dans les paroles du saint, Teresina obéit. Au premier contact de l'image, la douleur disparut, la plaie se cicatrisa, et bientôt il n'en resta aucune trace. Ainsi la fervente novice put être admise à prononcer ses vœux, à l'extrême satisfaction des religieuses désormais rassurées sur sa santé.

Mais il était dit que Dieu l'éprouverait de toutes manières. Douée d'un magnifique organe, elle rendait grand service au chœur. Tout à coup sa voix devint rauque et peu à peu s'éteignit, de manière qu'elle ne pouvait parler qu'à voix basse. Malgré tous les remèdes employés pour la guérir, le mal devint chronique, et les médecins déclarèrent leur art impuissant. Teresina, désolée, s'adressa de nouveau à son oncle vénéré, et lui représenta quelle douleur c'était pour elle de ne plus pouvoir remplir un des principaux devoirs de la vie religieuse, c'est-à-dire de chanter les louanges du Seigneur. Cette fois le saint eut recours à la Vierge immaculée. Il envoya à sa pieuse nièce des figurines de l'*Immacolata*, et lui recommanda d'en prendre une chaque jour après avoir invoqué la Vierge bénie. A peine eut-elle commencé ce traitement, inconnu des médecins, que la voix lui revint subitement, plus forte et plus claire que jamais. Dans sa vieillesse, l'excellente religieuse était la plus assidue au chœur, et sa voix, toujours limpide comme celle d'une jeune fille, dominait toutes les autres, sans subir ni fatigue ni altération.

Teresina vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, exempte de maladie. « Plusieurs fois, écrit Berruti, son confesseur, elle me raconta, dans les dernières années de sa vie, toutes les circonstances de ce double miracle. Elle n'en parlait jamais sans une profonde émotion et sans verser des larmes au souvenir de son saint oncle. Or, deux mois à peine avant sa mort, j'appris que la plaie de sa jambe, fermée près de soixante-dix ans auparavant, venait de se rouvrir au même endroit et avec les mêmes symptômes. J'en pronostiquai la mort prochaine de la vénérable religieuse. L'événement confirma mes prévisions : l'humeur cancéreuse, dont les prières d'Alphonse avaient suspendu l'action durant ces soixante-dix ans, envahit en peu de jours la masse du sang, et conduisit presque subitement au tombeau celle qui avait été toute sa vie un miroir de santé. »

Ainsi mourut Teresina, fidèle au rendez-vous que le saint lui avait donné au ciel. Ses deux frères, Joseph et Alphonse, n'oublièrent, au milieu du monde, ni les enseignements ni les exemples de celui qui avait pris un si grand soin de leur âme. C'est ainsi qu'Alphonse aima les siens : il les conduisit en paradis. Quoi qu'en dise le monde, c'est là le véritable amour de la famille, et dans l'éternité païens et chrétiens en tomberont d'accord.

CHAPITRE VI.

AVANT L'ORAGE.

1779

Revirement en faveur de l'institut. — Mémoire au roi. — Le décret du 21 août. — Colère du procureur. — La croisade contre les Barbaresques. — Deux morts subites. — Ruine de Maffei. — Comment Alphonse se venge de ses ennemis. — Dernière édition de la *Théologie morale*. — Pluie miraculeuse. — Une éruption du Vésuve.

La haine et l'amour ne s'endorment jamais. Pendant que le saint évêque, mu par la divine charité, consolait ses frères persécutés, pleurait sur les malheurs de l'Église, et dirigeait les membres de sa famille vers la céleste patrie, ses ennemis continuaient à poursuivre sans relâche la ruine de l'institut. Deux ans auparavant, à la suite de son mémoire justificatif, ils avaient sollicité et obtenu la remise du procès Sarnelli. Depuis ce temps, ils dressaient de nouvelles batteries, cherchaient des appuis auprès des ministres, et se préparaient avec ardeur à la lutte finale. Le procureur de Leon y mettait d'autant plus d'animosité qu'après son réquisitoire, devenu public, il lui fallait gagner sa cause ou passer pour un vil calomniateur.

Le père Majone surveillait à Naples les agissements des adversaires, et rendait compte au recteur majeur des événements favorables ou défavorables à la cause, et surtout des dispositions de la cour. Le 17 avril 1779, il reçut cette réponse : « Laissons à Jésus-Christ le soin de nous défendre. Il a fait des miracles durant ces persécutions, et il ne permettra pas que son œuvre, si utile aux âmes, soit détruite. De la Calabre, de la Pouille, de la Basilicate, de Bénévent, de la Sicile, de la Romagne, je reçois les rapports les plus attendrissants sur les travaux de nos pères. Dieu soit à jamais béni ! »

De fait, l'horizon paraissait moins sombre. Depuis que le marquis de Sambuca dirigeait la politique, les ministres dévoués à l'institut,

comme de Marco, s'exprimaient plus librement au conseil en faveur des missions et des missionnaires. La noblesse en général se montrait révoltée des violences du procureur de Leon. Deux personnalités très influentes, le maréchal Pignatelli et la duchesse de Montecalvo, prenaient ouvertement la défense de la congrégation, ce qui faisait dire au saint évêque : « Je n'aurais jamais imaginé que le Seigneur nous eût ouvert cette voie. Qui sait s'il ne veut pas se servir de ces illustres personnages pour nous rendre la paix, tout en leur procurant le mérite d'une bonne œuvre ? Je me sens beaucoup plus mal, mais je mourrai content si, par la grâce de Dieu et la protection de Marie, je puis voir avant de mourir la fin de cette tourmente. » En même temps, les évêques adressaient aux ministres de véritables plaidoyers en faveur de l'institut menacé : « Si le baron Sarnelli et le procureur de Leon, écrivait Alphonse, nous représentent comme des êtres inutiles, plus de trente prélats, dont les noms figurent dans les pièces du procès, s'élèvent contre le décret de suppression que réclame le procureur, et cela au nom des intérêts de Dieu et du salut des âmes. »

Fort de tous ces appuis et conseillé par ses amis de la cour, il résolut de prévenir la réouverture du procès et de s'adresser directement au roi pour lui faire remarquer l'inconsistance des délits qu'on lui reprochait relativement au gouvernement extérieur de la congrégation. On l'accusait en effet d'avoir violé le décret de 1752 parce qu'il avait établi des supérieurs locaux, un noviciat, et un studendat : dans un mémoire très court, simple résumé de sa réponse au procureur, il montra qu'en attribuant au roi catholique la pensée d'établir une société de missionnaires sans supérieurs pour les diriger, sans noviciat pour les recruter, et sans studendat pour les instruire, c'était imputer au roi Charles III la plus ridicule des absurdités.

Le jeune roi, qui ne manquait pas de bon sens, accepta les conclusions du mémoire, et ordonna au marquis de donner satisfaction au suppliant. En conséquence, le 21 août 1779, le ministre écrivit au saint fondateur : « Ayant mis sous les yeux du roi les observations de Votre Seigneurie Illustrissime contre les accusations d'ennemis qui ne tendent à rien moins qu'à détruire la congrégation placée sous votre direction, Sa Majesté m'a chargé de répondre à votre mémoire, et voici sa royale volonté : Vu l'autorisation donnée par son auguste père aux missionnaires dont vous êtes le chef, de s'établir dans les quatre maisons de Ciorani, Nocera, Caposele et Illiceto; vu son intention de perpétuer cette œuvre excellente des

missions : Sa Majesté agréa que chacune des maisons susdites soit dirigée par un supérieur qui veille à l'ordre intérieur et préside à la distribution des offices. Sa Majesté approuve aussi qu'en vue d'assurer sa perpétuité, la congrégation reçoive des jeunes gens et leur donne l'instruction requise pour remplacer les missionnaires chargés d'années, ou exclus de l'institut. »

En approuvant son gouvernement extérieur, le décret donnait à la congrégation une certaine existence légale. Alphonse le reçut comme une bénédiction du ciel. « *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto!* s'écriait-il en répondant au père Majone. Le père Cimino m'a lu la pièce officielle : je veux dire trois messes en actions de grâces. Remercions de tout notre cœur Jésus et Marie, à qui j'avais recommandé cette affaire d'une manière spéciale. Encore une fois, je vous le répète, je mourrai content si Jésus et Marie me donnent de voir enfin la paix rendue à nos maisons. »

La décision du monarque ne terminait pas le procès, mais elle enlevait aux adversaires la moitié des arguments qu'ils tiraient du décret de 1752, et démolissait en partie le réquisitoire du procureur de Leon. Celui-ci frémit de colère en apprenant cette nouvelle inattendue. Il se demandait à quelle secrète influence avait cédé le roi. « Si le grand-duc de Toscane, disait-il, était venu ici intercéder en personne, il n'aurait pas obtenu de la cour la faveur qu'à su lui arracher cette maudite prêtraille, *questi pretazzuoli*. » Il n'en fut que plus déterminé à user de tout son crédit pour ruiner la congrégation. S'il ne pouvait plus taxer d'illégalité le gouvernement extérieur, il lui restait une arme terrible : l'illégalité certaine, selon lui, de la constitution intérieure de l'institut. Le roi Charles III avait formellement prohibé l'érection d'une nouvelle congrégation religieuse : or comment s'y prendrait-on pour prouver que la règle de Benoît XIV, basée sur les trois vœux de religion, ne constituait pas une congrégation religieuse? En dépit de toutes les influences, jamais le roi ne foulerait aux pieds cette loi édictée par son auguste père. Cette pensée le consola ainsi que son client Sarnelli, mais cependant ils crurent prudent d'attendre un moment plus favorable pour rouvrir le procès.

Quelques mois après le décret du 21 août, le roi Ferdinand montra par un nouvel acte la haute estime qu'il avait de la congrégation. A cette époque, les papes soutenaient encore la croisade contre les Sarrasins, non plus de Palestine, mais des côtes barbaresques. Ces pirates africains erraient sur les côtes d'Espagne et d'Italie, s'emparaient des pêcheurs, des paysans, des marins

surpris sur les navires marchands, et les réduisaient en esclavage, au grand désespoir de leurs familles et au grand péril de leur foi. Les papes suppliaient les rois chrétiens d'armer des vaisseaux et de surveiller les côtes de leurs royaumes, afin d'empêcher ces brigandages. Ils engageaient les fidèles à se liguier pour cette sainte croisade et à contribuer de leurs deniers à l'armement des navires et à l'entretien des soldats. En échange des aumônes ils accordaient de nombreuses indulgences et la dispense, à certains jours, du jeûne et de l'abstinence. Or le roi de Naples, dont les sujets étaient fort exposés aux incursions des musulmans, ayant obtenu du pape Pie VI la faculté de faire prêcher la sainte croisade dans son royaume, choisit à cet effet la congrégation du Très Saint-Rédempteur.

Le 22 octobre 1779, Alphonse reçut donc du marquis de Sambuca la lettre suivante : « Les travaux incessants auxquels se livrent vos missionnaires en vue d'instruire les fidèles et de les former à la pratique de la vraie piété, le zèle ardent avec lequel ils répandent partout les principes de la saine morale relativement aux devoirs des citoyens et des chrétiens, ont déterminé Sa Majesté à leur confier l'importante mission de prêcher la croisade, laquelle du reste n'a d'autre but que le salut des âmes et le bien de l'État. Sa Majesté désire que cette œuvre soit entreprise et soutenue par le zèle de vos missionnaires, et que par conséquent, en votre qualité de recteur majeur, vous les chargiez expressément, au nom du roi, d'expliquer dans leurs missions, le plus souvent qu'ils le pourront, les indulgences et autres grâces énumérées dans la bulle. Ils exposeront en même temps aux fidèles vassaux de Sa Majesté comment notre marine a besoin d'un indispensable subside pour repousser les continuelles agressions des mahométans, agressions qui causent le plus grand tort à l'Église et à l'État. Sa Majesté me charge enfin de vous dire qu'en retour des heureux résultats dus aux travaux de vos missionnaires, elle saura vous donner en temps et lieu des témoignages de haute satisfaction. »

On comprend la joie que dut éprouver le saint fondateur en recevant cette royale missive, si flatteuse pour sa congrégation. Il s'empressa de la communiquer à ses frères par une circulaire dans laquelle il leur expliqua les motifs de la croisade et les moyens à prendre pour répondre aux désirs du roi. « Notre pieux et religieux monarque, disait-il, ne demande pas autre chose que la réalisation du but poursuivi par notre institut, qui est d'instruire les

peuples de leurs devoirs envers Dieu et le prince, envers le prochain, et envers eux-mêmes. Au moyen d'une aumône volontaire, déposée dans les mains du roi pour augmenter les forces maritimes, nos pacifiques croisés empêcheront les progrès des infidèles qui infestent nos côtes, soutiendront l'honneur de notre sainte religion en tenant les fidèles éloignés de tout péril d'apostasie, procureront la paix et la tranquillité de l'État, mettront en sûreté les biens, la liberté, la vie d'un grand nombre de leurs concitoyens, et, ce qui vaut plus encore, se délivreront eux-mêmes, en gagnant de nombreuses indulgences, des dettes contractées par leurs péchés. »

En conséquence, il prescrivait aux supérieurs d'entrer avec zèle dans ce pieux dessein. A l'occasion des missions et autres exercices spirituels, les pères devaient expliquer, sous forme d'instruction catéchistique, les motifs de la croisade contre les Barbaresques, les indulgences et autres privilèges attachés à cette œuvre, et recueillir les aumônes des fidèles. « Mon grand âge, ajoutait Alphonse, m'empêche de participer à cette œuvre importante : je ne puis qu'implorer du Seigneur les secours qui vous sont nécessaires, et le prier de bénir vos travaux apostoliques. »

Dieu les bénit en effet, car il y eut dans le peuple un magnifique élan pour la croisade. Les prédications prirent la forme d'un jubilé, de sorte que les populations, en se purifiant de leurs péchés, se prémunirent contre le démon plus encore que contre les musulmans. Le roi témoigna au saint fondateur toute sa satisfaction, ce qui contribua grandement à mettre en honneur la congrégation si longtemps décriée et menacée.

Il y avait vraiment de quoi exaspérer le procureur de Leon. Le décret approbatif du 21 août l'avait déjà mis hors de lui; cette marque de confiance du roi, la promesse de donner aux missionnaires des preuves de sa munificence en retour des services rendus par la prédication de la croisade, achevèrent de le désespérer. « O bizarrerie du pouvoir! s'écriait-il : vraiment il ne manquait plus que d'authentifier par des récompenses la reconnaissance d'un scandale qui ruine et l'Église et l'État. » A tout propos il s'élevait contre les ministres qui publiaient de pareils décrets et compromettaient ainsi gravement l'issue du procès engagé contre la congrégation; et comme les délais demandés tournaient à son désavantage, il résolut, de concert avec l'avocat de Sarnelli, d'insister près de la cour pour que la cause fût immédiatement plaidée. Mais ils comptaient tous deux sans le Dieu qui se venge des contempteurs de la justice et des oppresseurs de la faiblesse. L'avocat et

le procureur, tous deux à la fleur de l'âge, furent cités subitement au tribunal du souverain Juge pour rendre compte de leur conduite. L'un mourut en sortant du bain sans avoir le temps de recevoir les sacrements; l'autre fut trouvé mort dans son carrosse au retour d'une promenade. Le pauvre Sarnelli, privé de ses deux appuis, remit à plus tard la continuation de ses injustes poursuites.

Dieu avait déjà montré, par le châtimeut d'un autre persécuteur, qu'on ne travaille pas impunément à ruiner les œuvres des saints. Nos lecteurs n'ont pas oublié le fameux Maffei, le potentat d'Illiceto, l'allié de Sarnelli dans ses luttes contre la congrégation. A force de procéder contre les pères et contre la commune révoltée de ses vexations, Maffei s'était ruiné de fond en comble. Il mourut en 1778, laissant des dettes considérables et six enfants sans moyens d'existence. C'était l'accomplissement de la prédiction du vénérable évêque de Bovino : « Le temps viendra où l'on dira : Qu'est donc devenue cette famille si puissante et si orgueilleuse? »

Veut-on savoir qui recueillit et sauva de la misère les pauvres orphelins? Tannoia va nous l'apprendre. « On a connu dans tout le royaume, dit-il, la terrible persécution que notre institut eut à souffrir durant vingt années de la part du puissant gentilhomme François-Antoine Maffei. Cet homme mourut en laissant deux fils, deux filles novices dans un couvent où, faute de dot, elles ne pouvaient faire profession, et deux autres plus jeunes à la maison, avec trente mille ducats de dettes. Et comme j'écrivais au serviteur de Dieu que j'étais en mesure de venir en aide à ces enfants abandonnés, il me répondit : « Tout ce que vous pouvez faire à l'avantage des enfants de Maffei, faites-le. » Or pour débrouiller leurs affaires, je devais prendre beaucoup de temps et demeurer souvent hors de la maison, ce qui me donnait beaucoup de scrupules. Je lui exposai le cas, et il me répondit le 8 octobre 1779 : « Mon cher Antoine, quant aux affaires que vous avez à traiter et que vous mentionnez dans votre lettre relativement aux intérêts des fils Maffei et à la profession religieuse des filles, je vous donne toute liberté. Agissez sans scrupule, car il s'agit de la gloire de Dieu : c'est ainsi que je l'entends. » Ayant ensuite appris que, grâce à mon intervention, le prince de Castellaneta avait consenti à ne pas séquestrer les biens meubles appartenant aux fils Maffei, non seulement il s'en réjouit, mais il écrivit au prince pour le remercier de cet acte de charité. Il écrivit aussi au baron Terza, qu'il ne connaissait nullement, pour le remercier de s'être porté

garant, sur ma recommandation, devant les créanciers de cette pauvre famille. Vers la fin de décembre je me rendis à Nocera, et aussitôt qu'il m'aperçut, il me dit avec une sollicitude toute paternelle : « Comment vont les enfants Maffei ? » Et il ne se sentait plus de joie quand je lui appris que les deux garçons étaient placés, que les deux aînées des filles avaient fait profession, et que les deux plus jeunes étaient entrées comme éducandes dans le même monastère ¹. »

De fait le bon et charitable père Tannoia, qui avait été, pendant vingt ans, le souffre-douleur des deux Maffei, oncle et neveu, sauva d'une ruine complète cette famille tombée. Il mit à contribution par son influence des personnes généreuses de Naples et de la province, employa mille industries pour désarmer les créanciers trop pressés de se faire payer, éteignit en quatre ans une dette de trente mille ducats, et finalement assura l'existence des six enfants abandonnés, le tout avec le concours empressé d'Alphonse, qui depuis vingt ans tremblait à chaque instant, grâce à Maffei, de voir s'écrouler sa congrégation.

Les enfants du persécuteur, dont Tannoia avait ainsi pris volontairement la tutelle, le regardaient comme leur père; témoin cette lettre du fils aîné, Joseph, datée du 17 juin 1779 : « Père vénéré, aussitôt après avoir reçu votre avis, je me suis rendu chez don Angelis qui, sur votre recommandation, m'a remis les deux cents ducats en question. Je ne puis vous dire combien je souffre de vous savoir malade. Le bon Dieu, je l'espère, vous rétablira bien vite. Mon frère et moi, ainsi que mes quatre sœurs, nous vous conserverons une reconnaissance éternelle, et nous ne cesserons de prier pour Votre Révérence, car seul vous nous avez aimés, seul vous nous avez soutenus dans notre infortune, et avec une bonté qui surpasse même celle du père que nous avons perdu. » Ainsi se vengent les saints, selon cette parole du divin Maître : *Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous persécutent.*

Alphonse profita de ces jours d'accalmie pour réparer les avaries de son navire. La tourmente, sans réussir à faire sombrer la congrégation, l'avait toutefois quelque peu désarmée. Les liens de la vie commune s'étaient relâchés. Quelques-uns, croyant à une dissolution prochaine, faisaient moins de cas de l'observance régulière. D'autres attendaient dans leur famille le décret royal qui devait, disait-on, licencier sous peu de jours tous les membres de

1. Procès de Sainte-Agathe, fol. 1186. — Procès Apostol., fol. 535.

l'institut. Alphonse envoya une circulaire aux supérieurs, dans laquelle il dénonçait ces abus et leur enjoignait d'y mettre ordre. « Le roi, disait-il, ne tient aucun compte des accusations de nos ennemis : nous n'avons donc pas à craindre le recours de quelques malintentionnés. Je veux en conséquence que tous soient astreints à l'exacte observance de la règle. Chacun de nous l'a embrassée librement, et d'ailleurs nous ne retenons personne de force. Donc prudence et fermeté avec tous, point de faiblesse au préjudice de la régularité et au scandale des communautés. » Certains pères trouvèrent le jong trop pesant et rentrèrent dans leurs familles. Le saint déplora leur défection, tout en bénissant Dieu d'en avoir débarrassé la congrégation. Aux trembleurs qui avaient pris la fuite au lieu d'attendre les expulseurs, il donna quinze jours pour réintégrer leurs cellules, sous peine d'exclusion. Ainsi furent réparés, grâce à sa fermeté, les maux causés par ces longues années de troubles et de persécutions.

En cette année 1779, qui fut décidément l'année des consolations, Alphonse eut aussi la joie de publier la huitième édition de sa *Théologie morale*. Dans ces dernières années, à l'occasion de ses discussions avec le père Blasucci, avec l'abbé Magli, avec le procureur de Leon, il avait établi plus clairement que jamais son système de l'équiprobabilisme, et levé toutes les équivoques qui auraient pu l'obscurcir encore. Il était donc heureux de donner au public une nouvelle édition de son œuvre qui réalisait tous ses desirs. En l'envoyant à son éditeur Remondini, il écrivait : « Cette Morale a maintenant atteint la perfection que je désirais. Vous me procurerez, je l'espère, la satisfaction de la voir publiée avant que j'entre dans l'éternité. » Lorsqu'il en eut reçu les premiers exemplaires, il chantait ainsi son *Nunc dimittis* : « Maintenant je mourrai content. Je crois vraiment que je serais mort avec peine si je n'avais pu voir de mes yeux cette œuvre terminée. Je ne sais vraiment comment remercier Dieu et le bon éditeur qui m'a si bien secondé dans mes travaux¹. » Alphonse vécut assez longtemps pour voir encore l'édition suivante, la neuvième, qui parut en 1785, mais en tout semblable à celle de 1779, laquelle avait comblé tous ses vœux.

Si donc l'on veut connaître le vrai système de saint Alphonse, ce sont ces deux dernières éditions qu'il faut consulter. Là se trouve sa pensée définitive, et ce n'est pas peu dire quand il s'agit d'un

1. Lettres à Remondini, 21 octobre et 17 novembre 1779.

auteur qui n'a pas créé son système d'un seul jet, mais qui a mis trente ans, comme il le dit lui-même, à le composer et à le perfectionner. Or dans ces dernières éditions, plus clairement encore que dans les précédentes, il enseigne l'équiprobabilisme le plus exclusif. « On est obligé, dit-il, de suivre l'opinion qui approche de la vérité, et par conséquent on ne peut en aucune manière suivre l'opinion moins probable. Quant à l'opinion équiprobable, on peut la suivre parce que, en cas d'équiprobabilité, la loi devient strictement douteuse, et par conséquent n'oblige pas. » Il n'est pas possible de réprover plus clairement d'une part le probabiliorisme, qui déclare illicite l'usage de l'opinion également probable, et de l'autre le probabilisme, qui déclare licite l'usage de l'opinion moins probable. « Plus je pèse les raisons qui appuient mon sentiment, dit-il en terminant sa dissertation sur ce sujet, plus elles me paraissent convaincantes. Aussi ne changerais-je que si l'Église décidait le contraire, auquel cas, bien entendu, je soumettrais mon jugement à celui de l'oracle infallible. » Le saint auteur a donc maintenu jusqu'à la mort son système du juste milieu malgré les opposants de droite et de gauche, et finalement forcé les régalistes eux-mêmes à reconnaître, avec le marquis de Sambuca, que « ses missionnaires répandaient partout les principes de la saine morale, c'est-à-dire les plus propres à former de bons citoyens et de bons chrétiens¹. »

Dieu voulut évidemment, après tant d'épreuves, donner quelques jours de joie à son serviteur. Ses ennemis disparaissent ; la cour lui accorde ses faveurs ; sa congrégation acquiert une situation moins précaire ; sa *Théologie morale*, si longtemps calomniée, semble triompher de ses détracteurs. Afin de signaler encore davantage à l'admiration de ses concitoyens l'humble solitaire de Nocera, Dieu permit qu'en cette même année 1779 un éclatant miracle révélât à tous la puissance de son intercession.

Depuis près de six mois la ville de Nocera était en deuil, car pendant tout ce temps le ciel, devenu de bronze comme aux jours d'Élie, n'avait pas donné une goutte d'eau. Si la sécheresse se prolongeait quelque peu, c'était la perte de la récolte, et la famine pour un grand nombre. Le peuple pleurait en pensant à l'avenir, et Alphonse pleurait sur les péchés du peuple, qui sont la cause de pareils fléaux. Un dimanche, c'était le 15 mai, il entreprit, malgré sa faiblesse, une procession de pénitence pour fléchir la colère de

1. Voir plus haut la lettre du marquis de Sambuca.

Dieu. Il se revêtit de ses habits violets, se couvrit de cendres, et, la corde au cou, se dirigea, suivi de ses religieux, vers l'église paroissiale pour y planter une grande croix. Comme le trajet était assez long, on le força de faire en voiture la moitié du chemin ; mais, en dépit de toutes les instances, il fit à pied l'autre moitié, soutenu par ses deux serviteurs.

Toute la ville assistait à cette touchante cérémonie. L'église ainsi que la place étaient encombrées de monde. Le saint vieillard voulut profiter de l'occasion pour exhorter les pécheurs au repentir. Afin que la foule pût l'entendre, on transporta la chaire à la porte de l'église, et comme il ne pouvait y monter, il y fut porté sur les bras des fidèles. Là, pendant plus d'une heure, il s'éleva contre le péché mortel qui non seulement offense Dieu mais attire sur toute une population les plus épouvantables châtimens. « Mon Jésus a raison de nous châtier, s'écria-t-il, nous l'avons mérité ; je l'ai mérité plus que tout autre ; mais, ô mon Dieu, ayez pitié de ces innocents, ayez pitié de ces pauvres petits. » Hommes, femmes et enfants, les yeux pleins de larmes, se frappaient la poitrine en demandant pardon à Dieu de leurs péchés. Le soir même tous les tribunaux de la pénitence étaient assiégés.

Le ciel paraissait insensible aux prières de ce peuple affligé. Huit jours se passèrent sans la moindre variation de l'atmosphère. Alphonse priait toujours et recommandait de ne pas cesser de prier. Le 24 mai, qui était le lundi de la Pentecôte, il rentra en voiture de sa promenade accoutumée, lorsque, arrivé près de la maison, il ordonna tout à coup au cocher de rebrousser chemin et de le conduire dans une église dédiée à Marie. En le voyant descendre de voiture et entrer dans cette église, la foule accourut pour y prier avec lui. Le saint fit exposer l'image de la Madone, et exhorta les assistants à recourir avec confiance à sa protection toute-puissante. Puis, après avoir prié quelque temps en silence, se retournant vers la multitude, il ajouta d'un ton plein d'assurance : « Continuez de vous recommander à la Madone, confessez-vous et communiquez cette semaine : dimanche vous aurez de la pluie. » La prédiction se répandit aussitôt dans la ville et les environs.

Toute la semaine le ciel conserva son implacable sérénité. La journée du dimanche n'amena aucun changement, et déjà l'on disait que pour cette fois le saint avait été mauvais prophète, quand soudain, vers le soir, une révolution s'opéra dans l'atmosphère, en un instant le ciel se couvrit de nuages, et la pluie tombe en si grande abondance que toutes les campagnes en sont inondées.

Les prières du serviteur de Marie étaient exaucées, et l'hosanna populaire retentit longtemps à sa gloire au sein des cités comme dans les campagnes. La ville de Naples fut aussitôt instruite du prodige, et peu de jours après, l'abbé Nonnotte en connaissait tous les détails, qui de Naples avaient été transmis à Paris¹. Quant à l'homme de Dieu, en voyant tomber la pluie, il dit tout confus à ceux qui l'entouraient : « Ils vont encore prendre pour une prophétie la promesse que je leur ai faite, mais c'est tout simplement une parole qui m'a échappé : je ne suis nullement prophète. »

Trois mois plus tard, le 10 août 1779, la communauté de Pagani fut témoin d'un autre prodige, qui montre mieux encore peut-être la puissance d'Alphonse sur le cœur de Dieu. Depuis quelque temps le Vésuve, qui se dresse juste en face de Pagani, lançait des laves enflammées sur le territoire d'Ottoiano. Tous les environs étaient dans la consternation. Un soir en particulier, les flammes s'élevaient à une telle hauteur qu'on pouvait craindre la plus épouvantable des catastrophes. Des fenêtres d'un corridor les pères contemplaient ce grandiose mais terrifiant spectacle. « Saisi d'horreur, raconte le père Dominique Corsano, je courus à la cellule du serviteur de Dieu et le conjurai de venir voir ce qui allait se passer. Il vint en effet, s'approcha de la fenêtre, et recula d'épouvante en disant par trois fois : « Jésus, Jésus, Jésus ! » Alors, en ma présence, il fit un grand signe de croix dans la direction de la montagne, et, à l'instant même, l'immense tourbillon de feu et de flammes s'abîma dans le cratère². » Le frère Léonard fait exactement la même déposition : « Le frère Romito, dit-il, Alexis Pollio et moi, nous conduisîmes le saint vieillard près d'une fenêtre pour voir la flamme qui s'élançait du Vésuve à une hauteur prodigieuse. Il fit un signe de croix, et la flamme disparut à l'instant : nous ne vîmes plus que de la fumée³. »

Ainsi Dieu voulut exalter son serviteur devant les grands, devant le peuple, devant ses propres enfants. Mais, hélas ! à ces quelques mois de faveur devaient succéder les plus terribles épreuves. C'était le calme qui précède les violents orages, l'oasis où la Providence permet au voyageur de se reconforter un instant avant de s'engager dans les sables du désert, ou plutôt c'était le triomphe éphémère du Christ avant les douleurs de l'agonie. En pensant aux événements qui vont suivre, nous voudrions clore ici l'histoire de

1. Voir Tannoia, livre IV, c. XII. — *Process. Summarium*, n. 31, § 16, 17, 54.

2. Procès ord. de Nocera, fol. 473.

3. Procès apostol., fol. 847.

notre saint, si nous ne savions que l'histoire du Rédempteur se termine par la passion. Imitateur de Jésus dans sa vie mortelle. Alphonse devait comme lui subir la passion, gravir le Calvaire, et mourir sur la croix, afin de consommer dans la patience et l'amour son union avec le divin modèle.

CHAPITRE VII.

LE « RÉGLEMENT ».

1780

Question de l'approbation. — Le père Majone. — Le grand-aumônier. — Projets de règlement. — Soupçons et inquiétudes. — Tromperie de Majone. — Alphonse trahi. — Désolation des religieux. — Prostration du saint. — Une impasse — Convocation d'une assemblée.

Alphonse avait passé quatre-vingt-quatre ans sur cette terre, n'ayant qu'un seul amour après Dieu, cette congrégation du Très Saint-Rédempteur, toujours menacée et toujours sauvée du naufrage. Il l'aimait comme le marin aime le vaisseau sur lequel il a longtemps navigué, conduisant à tous les ports de nombreux passagers.

Or pour le saint fondateur, l'âme de la congrégation c'était la règle approuvée par l'Église. Il la considérait comme la loi de la vie, la forme de la sainteté, l'arme du ministère apostolique donné par Dieu aux membres de l'institut. Chacun de ses articles devenait par conséquent une chose sacrée; aussi gémissait-il de n'avoir jamais pu, malgré ses instances réitérées, obtenir pour cette règle l'*exequatur* royal. Le décret du 21 août réveilla ses espérances. Il se demanda si ce n'était pas le moment de tenter une nouvelle démarche auprès du roi Ferdinand. Et si le roi, à cause des dispositions légales, ne croyait pas pouvoir accorder au bref de Benoît XIV l'*exequatur* officiel, au moins ne pourrait-il pas autoriser par un décret le régime intérieur de la congrégation comme il en avait approuvé le gouvernement extérieur? Cela suffirait pour sauvegarder l'observance régulière contre les relâchés du dedans et contre les ennemis du dehors.

Ce projet plut aux consultants, qui non seulement s'empressèrent de l'adopter, mais en proposèrent l'exécution immédiate. Les

circonstances étaient, pensaient-ils, on ne peut plus favorables. Le marquis de Sambuca se montrait plein de bienveillance envers l'institut. On connaissait le dévouement absolu du marquis de Marco, ministre des affaires religieuses. La prédication de la croisade avait disposé le roi et la cour en faveur de la congrégation. N'était-ce pas le moment, avant la reprise du procès, d'enlever aux ennemis la dernière mais aussi la plus terrible de leurs armes ? Une fois le régime intérieur approuvé, l'accusation de constituer une société religieuse non autorisée croulait par la base, et le procès, qui durait depuis vingt ans, se trouvait par le fait même terminé.

Malgré toutes ces raisons, le saint fondateur, toujours prudent, voulut savoir par le grand-aumônier, son ami particulier, s'il y aurait des chances de succès. M^{re} Testa lui fit répondre qu'il accueillerait favorablement la demande, pourvu qu'on lui présentât un abrégé manuscrit de la règle, et qu'on en éliminât les articles opposés aux décrets royaux, c'est-à-dire tout ce qui concernait le droit d'acquérir et de posséder des rentes en commun, car sur ce point le roi se montrerait toujours inflexible. Ainsi renseigné, Alphonse réunit son conseil, et ses six consultants, Villani, Mazzini, Cajone, Majone, Cimino, Étienne Liguori, émirent à l'unanimité l'avis que la démarche proposée était non seulement opportune mais nécessaire pour rendre la paix à la congrégation.

Les négociations au sujet de cette affaire furent confiées au père Majone. C'était un homme de quarante-sept ans, profès depuis plus d'un quart de siècle, de faible santé, mais d'un esprit ferme et vigoureux qui lui donnait un grand ascendant sur tous ceux avec qui il traitait. Procureur de l'institut près de la cour et des tribunaux de Naples, c'est à son habileté qu'était dû le décret du 21 août dernier. Certains de ses confrères lui reprochaient un ton dominateur, et prétendaient que, depuis ses longs séjours dans la capitale, le diplomate nuisait au religieux, et la vie extérieure à l'observance régulière. On lui adjoignit en qualité de conseiller le père Cimino, dont chacun appréciait le bon esprit et la haute piété.

En chargeant ces deux députés de négocier l'approbation de la règle, Alphonse leur donna l'ordre précis et formel de ne toucher à aucun article essentiel, car une règle approuvée par l'Église doit rester inviolable et sacrée. Il admit pourtant que l'abrégé présenté au roi ne mentionnât pas les acquisitions et revenus autorisés par Benoît XIV mais prohibés par les statuts du royaume, suivant que l'avait fait observer le grand-aumônier. Assurément

le pape ne trouverait pas mauvais que, pour sauver la congrégation, supérieurs et sujets s'engageassent à ne pas enfreindre sur ce point le décret de 1752.

Majone accepta de traiter cette grave question; mais prévoyant qu'au moindre bruit d'une négociation qui renversait leur plan de bataille, les adversaires s'efforceraient par tous les moyens d'en empêcher le succès, il demanda aux consultants de s'engager par serment au secret le plus absolu. « Nos ennemis, dit-il, effraieront le roi par leurs déclamations, nous essuierons un refus, et notre condition sera pire qu'auparavant. » Et comme il est très vrai qu'en diplomatie on ne réussit qu'en taisant ses projets, tout le conseil s'engagea au secret, en sorte que les membres de la congrégation ignorèrent la démarche qu'on allait tenter.

Malheureusement les deux députés se trouvèrent bientôt en présence de très graves difficultés. Mgr Testa était imbu des préjugés du temps, suivant lesquels une règle de vie religieuse, même approuvée par le pape, n'avait aucune force obligatoire avant d'être munie de l'*exequatur* : on pouvait donc, selon lui, la modifier sans manquer de respect au Saint-Siège. En conséquence il déclara qu'avant de composer un abrégé de la règle, il fallait examiner la règle elle-même afin d'en éliminer tous les articles opposés aux décrets royaux, et, parmi ces articles à supprimer, que le conseil du roi n'accepterait jamais, il rangea les vœux et le serment de persévérance dans l'institut, l'autorité exorbitante, à son avis, du recteur majeur, et d'autres points relatifs au gouvernement de l'institut. Majone n'avait aucun pouvoir pour rédiger un règlement qui serait non plus l'abrégé mais la réforme complète de la règle approuvée. Il aurait dû, ainsi que son compagnon, déclarer qu'il était impossible d'accepter ces conditions, et se retirer. Il n'en eut pas le courage, soit qu'il voulût réussir à tout prix soit qu'il craignît d'attirer sur la congrégation les maux qu'on voulait conjurer. Son compagnon oublia comme lui les engagements pris aux pieds du recteur majeur, et tous deux se mirent à composer, d'après les instructions du grand-aumônier, un projet de règlement que le roi pourrait sanctionner. Comment le père Majone, qui jusque-là n'avait pas démerité, se laissa-t-il entraîner à pareille désobéissance, et comment ne vit-il pas la terrible impasse dans laquelle il allait mettre son supérieur? Hélas! combien de catholiques, de prêtres, de religieux, faiblissent devant les puissants du siècle et croient sauver l'Église en faisant des concessions qui l'enchaînent et la perdent! Combien, pour éviter de

se compromettre en heurtant les préjugés, refusent de dire le *non possumus* qui sauverait tout !

Cependant, bien que le secret n'eût pas été violé, les membres de la congrégation ne tardèrent pas à savoir qu'on négociait à Naples l'approbation de la règle, et que le père Majone s'était chargé de cette affaire épineuse. Certains se demandèrent avec terreur si, pour aboutir, il ne consentirait pas à des changements regrettables. Pourquoi traiter avec tant de mystère, disait-on, une question qui regardait toute la congrégation ? Pourquoi surtout ces lenteurs interminables ? Les consultants, interrogés, refusaient de répondre, ce qui augmentait les craintes. Enfin les plus inquiets et les plus avisés finirent par exprimer leurs angoisses au recteur majeur lui-même. Le saint vieillard ne cessait de prier du fond de sa cellule pour l'heureux succès des négociations. Plein de confiance en Majone, il reprocha vivement aux questionneurs leurs soupçons injustes. « Mon père, écrivait-il à Tannoia, vous m'apprenez, et d'autres l'ont fait avant vous, qu'on veut changer la règle. C'est une pure calomnie. Qu'on travaille à la faire approuver, cela est vrai ; mais qu'on veuille la transformer, cela est absolument faux. Soyez donc tranquille, et faites que vos compagnons se tranquillisent. Dites-leur bien que tous ces bruits sont d'odieux mensonges. »

Un autre père, Barthélemy Corrado, lui manifesta les mêmes inquiétudes. Il lui répondit de la même façon : « Comment avez-vous pu vous mettre dans la tête un pareil soupçon quand tout le monde sait avec quel soin jaloux je fais observer la règle ? J'ai toujours gouverné la congrégation d'après ses prescriptions, et jusqu'à mon dernier soupir, sachez-le bien, je ne souffrirai pas qu'on y change un iota. » Mais Corrado insista sur le danger qu'il y avait à confier une affaire de cette gravité à deux hommes qui, semblait-il, ne méritaient pas cette confiance illimitée. Alphonse s'indigna qu'on osât suspecter de trahison les deux envoyés. « Je veux espérer, dit-il, que vous ne me croyez pas capable de tromper, de mentir, ou de consentir par faiblesse à l'abandon d'un point de la règle. Je ne vous dirai rien de plus. Si, après cela, l'on ne veut pas me croire, qu'y faire ? J'accepte l'épreuve en expiation de mes péchés ; toutefois j'avoue que tout cela me fait beaucoup de peine, car j'y vois une machination du démon pour nous tenir dans le trouble et l'anxiété. »

Majone n'ignorait ni les agitations ni les soupçons de ses confrères. Trop avancé pour reculer, il se vit obligé de payer d'au-

dace afin de rassurer le saint vieillard dont il avait trompé la confiance. « Parce que, dit-il, on manque au secret, l'affaire est plus ou moins compromise. D'un autre côté, je deviens la bête noire de la congrégation : on va jusqu'à mettre en question ma loyauté dans des lettres insolentes et pleines de menaces. » Et comme Alphonse lui demandait sur quelle matière portaient les soupçons, s'il s'agissait de la pauvreté ou de la vie commune, il répondit sans hésiter : « Toucher à la vie commune serait détruire la congrégation : comment peut-on m'attribuer une idée semblable ? La Providence ne permettra pas que la congrégation soit détruite, mais elle chassera de nos maisons ces semeurs de zizanie. » Pleinement rassuré par ces paroles, le saint dit un jour, la main sur la croix : « Je vous assure qu'on ne touchera pas à la règle. On gardera seulement le silence sur les acquisitions et les revenus, pour ne pas heurter de front les décrets royaux. »

En septembre 1779, après plusieurs mois passés à Naples, les deux envoyés retournèrent à Pagani afin de présenter leur projet de règlement à l'approbation du saint avant de le soumettre à la sanction du roi. Majone lui affirma catégoriquement que, sauf l'article des acquisitions, cette pièce reproduisait fidèlement toute la substance de la règle. Le pauvre vieillard, cloué sur son fauteuil, avait la tête parfaitement saine, mais sa vue était très affaiblie. Ayant pris en main le manuscrit, il lui fut impossible de le déchiffrer. Les témoins oculaires, plus tard témoins au procès, déclarèrent sous la foi du serment que ce manuscrit, d'une écriture très fine, encombré de ratures, de corrections, de surcharges, de notes marginales, aurait fait reculer, non seulement un vieillard presque aveugle, mais même l'homme doué de la meilleure vue. Alphonse parcourut des yeux, non sans peine, quelques pages du premier chapitre où il était question des missions, et il n'y vit rien de répréhensible. Il abandonna alors cette lecture trop difficile pour lui ; toutefois, comme la pièce était très importante, il voulut, pour plus de sûreté, que le père Villani, en sa qualité de vicaire, en prit connaissance et lui en rendit compte. Villani était lui-même chargé d'années, de sorte que cette lecture lui fit également peur. On l'entendit déclarer plusieurs fois dans la suite qu'il s'était contenté d'en feuilleter les pages presque illisibles. Il avait bien remarqué çà et là quelques altérations de la règle, mais Majone lui avait fait observer que, sans ces changements, d'ailleurs peu graves, il fallait renoncer à l'approbation. Pour ne pas compromettre un bien qui lui paraissait capital, il s'en remit complètement à la loyauté des deux dé-

putés, et il déclara au recteur majeur, pour lui ôter tout scrupule, que le manuscrit lui semblait irréprochable.

Villani croyait le père Majone trop loyal pour manquer à sa parole. Il en était tellement persuadé qu'il écrivait à Tannoia, dont les craintes subsistaient toujours : « Je m'étonne que vous ajoutiez foi à des rapports qui nous accusent d'innovations et d'attentats contre la règle et la vie commune : n'avons-nous pas montré cent fois par des faits patents que notre plus vif désir est de maintenir dans toute sa pureté la règle de l'institut ? La vérité, c'est que, nos ennemis du dehors paraissant sommeiller, l'enfer cherche à susciter une guerre intestine. Je me flatte, mon cher père, d'avoir aimé et d'aimer notre commune mère autant que qui ce soit, et je prie le Seigneur de la faire aimer de tous. » Le père Villani était incapable de feindre. Il rassura Tannoia comme il rassura son supérieur, par suite de sa pleine et entière confiance dans le père Majone. Ainsi Dieu aveuglait, pour des fins connues de lui, les meilleurs conseillers du saint.

Le projet élaboré par les deux consultants reçut donc subrepticement l'approbation du recteur majeur. Il ne restait plus au trop habile procureur qu'à présenter au roi une supplique, signée du même recteur majeur, pour demander la confirmation dudit projet. Or à cette époque de sa vie, comme l'affirment au procès les familiers du saint, Romito et Pollio, Alphonse dictait les billets adressés à certaines personnes, mais s'il s'agissait de lettres importantes ou un peu longues, il devait avoir recours à l'un ou à l'autre de ses religieux. Dans ce cas il dictait ou expliquait de vive voix au frère Romito la matière du document, et désignait le père qui devait le rédiger d'après ces instructions. Il arrivait même, dans les cas pressants, qu'obligé de présenter sous son nom, pour leur donner plus d'autorité, de longues suppliques aux ministres ou même au roi, il envoyait un blanc-seing à son procureur, lequel se chargeait de la rédaction. Ces détails nous aideront à comprendre les inextricables difficultés dans lesquelles le saint vieillard va se trouver impliqué.

Tout naturellement, ce fut Majone qui rédigea la supplique au roi pour solliciter l'approbation du règlement. Il y était dit en substance que « pour rendre durable l'œuvre des missions populaires, si chères à Sa Majesté, l'institut du Très Saint-Rédempteur, agréé par l'acte du 21 août quant à son gouvernement extérieur, avait également besoin d'un régime intérieur confirmé par le souverain, afin que les sujets, n'ayant plus à craindre des innova-

tions contraires à la fin qu'ils poursuivaient, pussent travailler en paix à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Sans l'approbation du roi, l'institut ne jouirait jamais d'une vraie stabilité. C'est pourquoi le suppliant, Alphonse de Liguori, soumettait à la clémence royale un projet de règlement, espérant que Sa Majesté daignerait l'approuver. Le roi comblerait ainsi les vœux d'un vieillard qui aurait la consolation de voir, avant de descendre dans la tombe, son œuvre solidement établie. » En signant cette supplique, Alphonse ne se doutait pas qu'il demandait au roi de substituer à la règle de Benoît XIV des statuts qui la détruisaient et détruisaient du même coup sa congrégation.

Majone partit pour Naples dans le courant d'octobre. Trois mois s'écoulèrent, pendant lesquels le projet fut examiné de point en point par le conseil royal, trois mois d'angoisses pour toute la congrégation, et aussi pour Alphonse, que cette extrême agitation des siens commençait à inquiéter. Comme le décret du 21 août laissait les religieux libres de quitter la congrégation, il craignit qu'on ne fit passer cette disposition dans le règlement. Il enjoignit donc au père Majone de veiller surtout à ce qu'on n'y introduisit aucune clause contraire au vœu et serment de persévérance. « Ce serait, disait-il, détruire la congrégation et prêter la main à un contrat injuste, car si l'institut s'engage à sustenter le sujet, à l'instruire, à pourvoir à son entretien, ce serait une criante injustice que de permettre à celui-ci de l'abandonner quand il lui plaît et de la priver ainsi du fruit de ses sacrifices. » Plusieurs fois Alphonse mit son procureur en garde contre toute surprise. Majone, qui avait tout cédé, ne donnait que des réponses évasives. Mis en demeure de fournir des explications moins obscures, il répondit que le projet, dûment examiné par le conseil, allait recevoir l'approbation royale.

C'était en janvier 1780. Soit à cause de l'agitation qui régnait autour de lui, soit que Dieu lui donnât certains pressentiments, le saint vieillard sentait venir l'orage, car, le 25, il se sentit poussé à demander aux différentes maisons des prières particulières. « Je prévois, écrivait-il au père Cajone, recteur de Bénévent, que le diable va multiplier ses efforts pour jeter le trouble dans l'institut. C'est pourquoi je vous prie de faire réciter chaque soir ces prières supplémentaires, et cela pendant quatre mois, du premier février à la fin de mai. » Jamais supplications ne furent plus opportunément prescrites, car le lendemain, 26 janvier arrivait à Nocera un exemplaire du règlement approuvé par le roi, c'est-à-

dire la pomme de discorde qui devait diviser la congrégation.

Devinant la tempête qui allait éclater, le procureur n'osa se présenter à Pagani. Il remit son factum au père Cajone, en le priant de le porter lui-même au saint fondateur. Cajone arriva pendant le repos de l'après-midi, et bientôt toute la maison fut en émoi. Impatients de connaître l'œuvre de Majone, ils allèrent réveiller le père Villani, recteur de la maison. Le pli cacheté étant adressé au recteur majeur, personne ne pouvait l'ouvrir. Le soir, les pères se rendirent à la cellule d'Alphonse pour passer la récréation avec lui comme de coutume, mais ils le trouvèrent si malade que, par crainte de l'impressionner, ils ne firent aucune allusion au règlement. Lui, au contraire, heureux malgré ses souffrances à la pensée de l'approbation royale, ne put s'empêcher de leur exprimer sa sainte allégresse : « Voici venir le vendredi-saint, leur dit-il; ce jour-là nous accepterons de nouveau notre règle bénie, et de même que Jésus-Christ s'est sacrifié pour nous sur la croix, nous ferons le sacrifice de tout nous-mêmes. » Et il s'endormit doucement dans l'espérance d'avoir bientôt entre les mains ce cher trésor, que le démon ne pourrait plus lui dérober.

Ses compagnons, eux, ne dormirent pas. Ils obligèrent Villani à ouvrir le pli cacheté, et bientôt ils eurent sous les yeux les fraudes de Majone. En lisant les chapitres du fatal document, dont l'un supprimait les vœux, l'autre le serment de persévérance, celui-ci la vie commune, celui-là l'autorité du recteur majeur, ils se regardaient les uns les autres, muets de stupéfaction et de douleur; mais enfin l'indignation éclata dans toute sa violence. Ils se mirent à copier toute cette liste de trahisons, et, le matin de bonne heure, coururent les réciter au saint vieillard en lui demandant justice. Alphonse n'en croyait pas ses oreilles, et restait immobile comme frappé de la foudre. Enfin, d'une voix tremblante et les yeux pleins de larmes, il demanda qu'on lui apportât la pièce imprimée. Il en commença la lecture, mais aux premières altérations de la règle il s'arrêta, tellement ému qu'il lui fut impossible de continuer. Quelques instants après, il reprit sa lecture, puis s'arrêta de nouveau, suffoqué par l'indignation. « C'est trop fort, dit-il, c'est à n'y pas croire! Don André, ajouta-t-il en s'adressant à Villani, je ne m'attendais pas à être ainsi trompé par vous. » Il resta un moment comme accablé sous le poids de sa douleur; puis, jetant les yeux sur les pères qui l'entouraient et pleuraient avec lui : « Je mériterais, s'écria-t-il, d'être attaché à la queue d'un cheval pour être traîné par la ville et déchiré en mille pièces. Comme recteur ma-

jeur, j'avais le devoir de lire moi-même le manuscrit ; mais vous le savez, ajouta-t-il en sanglotant, j'ai parfois tant de peine à lire seulement quelques lignes ! » Alors il leva les yeux vers le Christ comme pour lui demander grâce : « Seigneur Jésus, dit-il, je me suis fié à mon confesseur. Si je ne puis plus avoir confiance en mon confesseur, à qui aurai-je recours ? » Et au milieu de ses sanglots, il répétait : « On m'a trompé, on m'a trompé ! »

Quand les pères se furent retirés, il tomba dans une espèce de marasme qui le fit ressembler à un cadavre. Toute la matinée, il resta plongé dans cette mer d'affliction sans prononcer une parole. Le frère Romito le contraignit à prendre un peu de nourriture, mais à peine était-il à table que, regardant le crucifix suspendu devant lui à la muraille, il s'écria en pleurant : « Seigneur, ne châtiez pas des innocents ; tournez votre colère contre moi. C'est moi qui suis coupable, c'est moi qui ai gâté votre œuvre. » N'étant plus maître de contenir son émotion, il fit enlever la table et refusa de manger. Il perdit aussi tout sommeil, de sorte que bientôt sa vie fut en danger. C'était la passion qui commençait, et vraiment il pouvait dire avec Notre-Seigneur au jardin des Olives : *Mon âme est triste jusqu'à la mort.*

La fatale nouvelle se répandit comme une trainée de poudre dans toutes les maisons du royaume et des États, et y fit naître un véritable concert de récriminations contre les coupables. Plus on était attaché à la règle, plus on s'indignait contre les auteurs de cette trahison, contre les consultants qu'on transformait en complices de Majone, et contre Alphonse lui-même qui s'était laissé tromper malgré les représentations multipliées de ses meilleurs amis.

Quand le saint sortit de son état de prostration et réfléchit aux moyens de remédier au mal, il n'en trouva aucun. De toutes parts surgissaient, non pas des difficultés, mais d'évidentes impossibilités. La question était de savoir s'il devait refuser ou accepter le règlement. Or, qu'il l'acceptât ou qu'il le refusât, la ruine de sa congrégation semblait certaine. Le grand-aumônier lui intimait l'ordre d'en exiger l'observation dès le premier jour de mars. « Comme fondateur et supérieur général de la congrégation, disait la missive, faites savoir en mon nom à tous les sujets que ces statuts doivent rester perpétuellement en vigueur, sans qu'il soit permis d'en modifier les prescriptions. Les membres de l'institut, prêtres, étudiants, frères laïcs, se soumettront à toutes et à chacune d'elles sans opposition ni contradiction. » Refuser purement

et simplement cet édit imposé par la volonté royale sous prétexte de ses discordances avec la règle de Benoît XIV, c'était non seulement se révolter contre un ordre du roi, mais déclarer qu'on voulait suivre une règle opposée aux lois de l'État; c'était légitimer les accusations de Sarnelli, et attirer la foudre sur la congrégation. D'un autre côté, l'accepter purement et simplement, c'était abandonner la règle de Benoît XIV et s'exposer aux foudres de l'Église. La conjecture était d'autant plus fondée que Pie VI, irrité des empiétements continuels du cabinet de Naples, aurait certainement considéré un acte de cette nature comme un nouvel attentat contre l'autorité et les droits du Saint-Siège.

Les deux partis paraissaient également désastreux, mais n'y avait-il pas un moyen terme que la prudence pût conseiller? Avant de se déterminer, le saint appela auprès de lui les deux hommes qui l'avaient le plus mis en garde contre Majone, c'est-à-dire Tannoia et Corrado, afin de prendre leur avis. Tous deux lui étaient absolument dévoués et tous deux capables de donner un bon conseil. « Mon cher Barthélemy, écrivit-il le 16 mars à Corrado, je crains sérieusement de devenir fou. Le règlement du père Majone froisse tous mes sentiments. Nos jeunes gens font un fracas d'enfer. Quittez tout, je vous prie, et venez me trouver au plus vite si vous ne voulez pas me voir perdre la tête ou mourir d'apoplexie. ».

A l'arrivée des deux pères, il avait trouvé le moyen terme qu'il cherchait. Ne pouvant ni obéir ni résister au souverain sans tuer la congrégation, il voulait proposer au grand-aumônier de suspendre l'application du règlement et de procéder à la révision des articles contraires à la règle. Afin de pacifier les esprits; profondément troublés, il convoquerait une assemblée composée de plusieurs pères de chaque maison, lesquels examineraient les réformes qu'on jugerait nécessaires pour sauvegarder l'essence de la règle. Cette proposition parut tout à fait prudente aux deux conseillers, et du reste la seule possible dans l'état des choses. Sans perdre un instant, Alphonse dépêcha Corrado à Naples pour traiter cette affaire.

Il était plus que temps, car Majone, instruit de l'opposition de ses confrères, poussait le grand-aumônier à sévir contre les rebelles. Profitant du blanc-seing qu'il avait reçu du recteur majeur, il allait même présenter une supplique pour demander l'expulsion des sujets qui refuseraient de se soumettre. « Le malheureux! dit Alphonse, il voulait me constituer le bourreau de mes

frères! » A cette nouvelle, il fit parvenir au père Corrado un acte en bonne et due forme « par lequel il enlevait à Majone sa charge de procureur, révoquait toutes les facultés dont il l'avait pourvu, déclarait nulles et non-avenues les lettres qu'il écrirait dès lors en son nom, et lui substituait le père Barthélemy Corrado¹ ». Cependant il eut pitié du coupable à cause des grands services qu'il avait rendus. Dans une lettre toute paternelle, il lui disait de se rendre à Ciorani ou dans n'importe quelle maison de son choix. « Je vous aimerai comme par le passé, ajoutait-il. Je vous en prie par les plaies de Notre-Seigneur, prenez conseil aux pieds du saint Sacrement, et répondez-moi. En attendant, je vous bénis, et demande au bon Jésus de vous remplir de son amour. » On reconnaît à ce trait le cœur de Celui qui a dit : *Je ne veux pas la mort mais la conversion du pécheur.*

La destitution de Majone laissait subsister son œuvre. Pour réparer le mal, il fallait obtenir du grand-aumônier la revision du règlement. Dans ce but, Corrado, par l'ordre d'Alphonse, expliqua devant M^{sr} Testa toutes les fourberies de l'ex-procureur, « et comment il avait agi, non selon les instructions d'Alphonse, mais contre sa volonté clairement manifestée. On ne pouvait donc pas, pour rejeter le sursis et la revision demandée, objecter que le fondateur avait obtenu ce que lui-même avait sollicité, car Majone seul était l'auteur de la supplique. Si ce règlement devait être maintenu, plus de cent jeunes gens, arrivés aux termes de leurs études, seraient exposés à perdre leur vocation. » Comme le grand-aumônier restait sourd à toutes les supplications, Alphonse chargea un père de lui faire cette déclaration en propres termes : « Si vous refusez de nous écouter, j'irai moi-même vous trouver, tout perclus que je suis; et si vous ne voulez pas m'exaucer, j'adresserai mille lettres au marquis de Marco et mille suppliques au roi. »

M^{sr} Testa céda enfin à ces importunités. Il permit au nom du roi de surseoir à l'exécution des ordres donnés et de convoquer une assemblée composée de deux pères de chaque maison, à l'effet d'examiner les articles du règlement et d'exposer leurs *desiderata*. Mais Dieu avait décidé qu'à la suite de son divin Fils, Alphonse parcourrait toutes les stations de la voie douloureuse.

1. Lettre du 12 avril 1780.

CHAPITRE VIII.

L'ASSEMBLÉE DE PAGANI.

1780

Les députés. — Menaces du P. François de Paule. — Appel à la congrégation des évêques et réguliers. — Napolitains et pontificaux. — Dénonciation de Leggio. — Physionomie de l'assemblée. — Députation au grand-aumônier. — Échec des deux députés. — Acceptation conditionnelle du règlement. — Justification des pères napolitains. — Élection de nouveaux supérieurs. — Nécessité n'a pas de loi.

Le 28 mars 1780, Alphonse adressa aux diverses maisons tant du royaume que des États pontificaux l'ordre « d'élire et d'envoyer à Pagani deux députés de chaque communauté, lesquels, réunis en assemblée, auraient à examiner les difficultés relatives au règlement imposé par Sa Majesté en date du 24 janvier de la présente année, ensuite à déterminer les conditions moyennant lesquelles on pourrait l'accepter, et enfin à présenter au roi les déclarations, adjonctions et tempéraments nécessaires non seulement au succès des missions mais encore à la vie intérieure des sujets et au bon gouvernement de la congrégation ¹ ». On voit par les termes de cette circulaire que l'unique intention du saint vieillard, en convoquant cette assemblée, était de réformer l'œuvre de Majone de manière à sauver la substance de la règle approuvée par l'Église.

C'était du reste ce qu'il expliquait lui-même quelques jours après au père Cajone : « Veuillez étudier sérieusement, disait-il, les changements introduits dans la règle. Cette règle, examinée par M^{re} Falcoia, de sainte mémoire, revue par le cardinal Spinelli, et finalement approuvée par Benoit XIV, on l'a défigurée et rendue méconnaissable. Qui donc voudrait lui préférer le présent règlement, qui, du reste, n'est pas l'œuvre du roi mais du père Majone ?

1. Ex instrumento electionis Cioran., 28 avril.

Je ne veux pas scruter les intentions de ce dernier, mais je ne puis appeler œuvre de Dieu cette corruption de notre règle ¹. » Il s'exprimait plus explicitement encore dans une lettre au recteur de Frosinone : « Il est évident, disait-il, que le père Majone a falsifié notre règle et mis en danger de mort toute la congrégation; car imposer deux règles différentes, l'une pour Naples, l'autre pour la Romagne, c'est diviser la congrégation, et partant la tuer. Envoyez donc des députés qui nous donnent leur avis sur les articles qu'il faut nécessairement modifier. Pour moi, j'ai quatre-vingt-quatre ans, il ne me reste que peu de jours à vivre. Mon unique désir, c'est de rétablir la paix. Le démon essaie de pêcher en eau trouble, et cependant j'espère remettre le calme dans les esprits. Si après cela Dieu veut que je meure en proie à ces agitations et à ces angoisses, que sa sainte volonté s'accomplisse! Je veux vivre et mourir en faisant son bon plaisir. Mais, pour le moment, le ciel me paraît moins noir, et la Madone, je l'espère, ne laissera pas la victoire à Satan ². »

La victoire finale ne reste jamais à Satan, mais souvent il arrive que Dieu se sert de Satan pour éprouver ses amis et les sanctifier. Pendant qu'Alphonse travaillait à rétablir l'union des esprits, deux de ses enfants, au lieu d'entrer dans ses vues, profitèrent des troubles survenus pour rendre la division irrémédiable. L'un était ce François de Paule que le saint vieillard avait institué son représentant pour les maisons de la Romagne, l'autre un certain père Leggio, qui depuis deux ans habitait, comme François de Paule, la maison de Frosinone. Jeune encore, bien que profès de vingt-cinq ans, homme d'esprit et d'activité, caractère entier et dominateur, audacieux dans ses projets, hardi dans l'exécution, Leggio ne faisait qu'un avec le père de Paule, et fut en ces circonstances son mauvais génie.

Nous avons vu que François ne s'entendait guère avec Alphonse sur la manière de diriger les maisons de la Romagne, souffrait difficilement une observation, et agissait souvent avec une indépendance que le recteur majeur ne pouvait pas admettre. De là des froissements d'orgueil blessé et d'ambition déçue, qui se traduisaient par des récriminations contre les supérieurs. Le 2 janvier 1780, plus d'un mois avant l'apparition du règlement, il exhalait en ces termes son mécontentement et son ressentiment dans une lettre au père Villani : « Par respect pour le recteur majeur, j'ai supporté

1. Lettre du 7 avril 1780.

2. Lettre du 16 avril 1780.

sans mot dire les injustices et les imputations calomnieuses de certains consultants ; j'étais même décidé à ne pas rompre ce silence, content d'avoir pour moi ma conscience et Dieu ; mais, à force d'inventions, on a lassé ma patience. Afin de mettre un terme à cet état de choses, je demande aux supérieurs de se rappeler l'article de la règle qui prescrit d'assembler le chapitre général tous les neuf ans. Depuis 1764 le chapitre n'a pas été convoqué, mais les raisons qu'on a pu alléguer pour le différer n'existent plus. Là on verra ceux qui ont rendu service à la congrégation et ceux qui lui ont été nuisibles. J'avais d'abord pensé recourir au souverain pontife pour lui signaler les abus introduits dans l'institut et lui en désigner les auteurs, mais j'obtiendrai les mêmes résultats par le moyen du chapitre général. »

Cette lettre révèle un ambitieux qui se croit plus capable de gouverner que le recteur majeur et tout son conseil. Il sait parfaitement que, depuis dix ans, au milieu des procès qui menaçaient l'existence même de la congrégation, il eût été absolument impossible de convoquer un chapitre général. Comment le gouvernement aurait-il toléré cet acte d'autorité du recteur majeur, quand il ne lui reconnaissait pas même le droit de nommer des recteurs locaux ? Et comment, même après le décret du 21 août 1779, qui reconnaît les supérieurs locaux, comment délibérer en chapitre sur une règle non approuvée par le roi, qualifiée même de délit dans un procès encore pendant ? N'importe : le père de Paule réclame un chapitre, qu'il sait impossible, et cela pour dénoncer les abus introduits par ses supérieurs, c'est-à-dire par des saints comme Alphonse, Villani, Mazzini. Le grand abus qu'il ne peut leur pardonner, c'est d'occuper la première place, et de le laisser à la seconde.

Quelque temps après, il ne craignit pas d'adresser un mémoire contre ses supérieurs au prélat Zuccari, pro-secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. C'était pendant les négociations de Majone avec le grand-aumônier, alors qu'on faisait toutes sortes de suppositions sur cette affaire. Un des amis de François de Paule lui écrivit de Pagani que, d'après certains bruits assez répandus, le but principal du négociateur était d'arranger avec le roi la succession de M^{re} de Liguori. Celui-ci donnerait sa démission de recteur majeur, et nommerait pour le remplacer un des consultants actuels, ce qui perpétuerait le régime sous lequel on vivait depuis longtemps. Il n'y avait là qu'une vaine rumeur ; mais cela suffit pour déterminer François de Paule à recourir à Rome, comme il en avait

menacé Villani. Il exposa donc à Zuccari ses griefs contre les supérieurs de la congrégation. Reprenant la thèse révolutionnaire soutenue par quelques députés au chapitre de 1764, il affirmait « que depuis l'épiscopat de M^{sr} de Liguori, il n'y avait plus d'autorité légitime. Sans doute le pape avait confirmé l'évêque de Sainte-Agathe dans sa charge de recteur majeur sur la demande des consultants et des sujets, mais cette demande n'émanait pas d'un chapitre convoqué à cet effet, ce qui lui paraissait un cas de nullité. Le chapitre de 1764 avait bien validé et confirmé dans leur charge le recteur majeur et ses consultants, mais cette assemblée elle-même était illégitime et par conséquent ses décisions nulles, pour des raisons, dit François de Paule, qu'il serait trop long d'expliquer. Il fallait donc un nouveau chapitre pour légitimer les supérieurs. » Avec plus de franchise, le plaignant aurait dit : pour *remplacer* les supérieurs.

Arrivant ensuite au grief principal, il affirmait que « M^{sr} de Liguori, poussé par ses consultants, sollicitait du roi la faculté d'élire lui-même son futur successeur, au mépris de la règle qui stipule le mode d'élection du recteur majeur. Certains sujets s'étaient permis de lui faire là-dessus des représentations, mais on leur avait répondu de sa part que les réfractaires aux ordres du monarque seraient exclus de la congrégation. » En preuve de cette calomnie, François joignait à sa dénonciation une lettre confidentielle d'un de ses amis, qu'il disait bien informé, puis il ajoutait : « Que les pères du royaume acceptent s'ils le veulent les règlements royaux; ici, dans l'État pontifical, nous ne connaissons que les règles du pape. »

Comme conclusion, il réclamait un chapitre général, au moins pour les quatre maisons des États, c'est-à-dire le démembrement de la congrégation. Les quatre maisons des États pontificaux seraient séparées de celles du royaume, avec faculté de se choisir un supérieur selon le mode déterminé par la règle; tout cela, bien entendu, pour la plus grande gloire de Dieu : « *L'assicuro che l'affare è di somma gloria di Dio.* » Afin d'arriver plus sûrement à ses fins, il conseille au prélat d'agir en secret, sans autre information que son propre rapport. Si cependant, dit-il, la congrégation des évêques et réguliers exige une enquête avant de donner son rescrit, qu'elle veuille bien s'adresser à l'évêque de Sora et non à l'évêque de Veroli, car celui-ci mettrait le feu partout et empêcherait l'affaire d'aboutir.

François de Paule écrivit cette lettre le 23 janvier, plusieurs jours

avant l'apparition du règlement. Ainsi le saint vieillard était accusé à Rome d'attentat à la règle avant que personne eût connaissance de l'infidélité de Majone, alors qu'Alphonse protestait de toutes ses forces n'avoir eu d'autre but que de faire approuver par le roi la règle de Benoît XIV. Sur un simple ouï-dire, François de Paule le dénonce à Rome, lui attribue des plans insensés, et demande la division de la congrégation. On voudrait, par respect pour un religieux d'ailleurs si méritant, pouvoir attribuer cette inexplicable conduite à un zèle aveugle pour l'observance, mais il faut avouer que sa supplique respire moins le zèle de la gloire de Dieu que l'esprit de rancune et d'ambition. Zuccari comprit si bien la gravité de cette affaire qu'il refusa de s'en charger. « Si vous voulez introduire cette cause, répondit-il à François de Paule, adressez-vous à un autre que moi. » Et en effet le mémoire ne parvint point à la sacrée congrégation par son intermédiaire.

Le père de Paule demandait donc la division de la congrégation avant même de connaître les altérations que la règle avait subies. L'édit royal favorisait merveilleusement son plan; aussi dès son apparition regarda-t-il la scission comme consommée. Les pères du royaume suivraient le règlement imposé par le roi, tandis que les pontificaux resteraient inébranlablement attachés à la règle de Benoît XIV. Les deux régimes, substantiellement différents, constitueraient deux congrégations, qui auraient chacune leur gouvernement particulier. François de Paule n'eut pas de peine à faire prévaloir ces idées dans les maisons de l'État pontifical, car les pères, saintement attachés à leurs constitutions, auraient consenti à tout plutôt que d'en accepter d'autres. Aussi la circulaire du recteur majeur prescrivant à chaque maison de nommer deux députés pour examiner et réformer le règlement, fut-elle assez mal accueillie dans les États pontificaux et particulièrement à Frosinone, car le succès de l'entreprise eût fait échouer la division rêvée par François de Paule et Leggio. On répandit aussitôt le bruit qu'on poursuivait une chimère, que jamais le roi ne reviendrait sur le fait accompli, et que si le recteur majeur convoquait une assemblée, c'était pour imposer la soumission aux ordres du souverain. De là des défiances envers les supérieurs, même chez les meilleurs sujets; de là des craintes que la future assemblée n'exigeât de tous l'abandon de la règle. On se demandait même si l'on pouvait en conscience participer à ce qu'on appelait déjà un conciliabule. Alphonse fut obligé de commander au nom de l'obéissance à certaines maisons des États, de

procéder à l'élection des deux députés qui devraient se rendre à l'assemblée.

On voit par ses réponses à divers membres de la congrégation combien les sujets étaient attachés à leur règle. Il écrivait le 12 avril au recteur d'Iliceto : « Envoyez au plus vite les deux pères désignés pour dirimer les difficultés survenues dans ces derniers temps, ou plutôt pour confirmer l'ancien système, *per confermare il sistema antico*, car tous sont fermement résolus à le maintenir pour ne pas couper en deux la congrégation. » Le même jour il répondait au père Leggio, qui, pour favoriser la division, vantait l'attachement des pontificaux à la règle : « Vous avez parfaitement raison de vous attacher de toutes vos forces à cette sainte règle qui a jusqu'ici conservé notre congrégation. Le démon voudrait la détruire, mais Jésus nous aidera à la maintenir. Si le roi ne consent pas à en sanctionner toutes les dispositions, parce que certaines, les vœux de religion, par exemple, sont opposées aux lois de l'État, il y aura quelques divergences extérieures, mais nous maintiendrons dans notre manière de vivre toutes nos anciennes pratiques. Il ne s'agit donc pas de diviser la congrégation du Très Saint-Rédempteur, mais de maintenir l'unité par la conservation du même régime intérieur, quelles que soient les divergences extérieures nécessitées par les édits royaux. »

Or à Frosinone l'on était si aveuglé par la passion et si préoccupé d'arriver à la division, que François de Paule et Leggio trouvèrent dans cette lettre d'Alphonse, si explicite en faveur de la règle, la preuve qu'on voulait la détruire, non seulement dans les maisons de Naples, mais dans celles des États pontificaux. Leggio l'envoya à la congrégation des évêques et réguliers à l'appui d'une nouvelle supplique en faveur de la division : « Depuis quelque temps, osait-il écrire, les maisons du royaume de Naples ont altéré notre règle par de nombreuses variantes qui en détruisent les prescriptions et abolissent en particulier le vœu que faisait chaque sujet de persévérer jusqu'à la mort dans la congrégation. Cette nouveauté a produit les plus graves désordres, et ce qui est plus terrible encore, il est maintenant question d'imposer aux maisons des États le règlement qui déjà s'observe dans les maisons du royaume. Une assemblée générale, élue par des procédés illégaux, va se réunir à cet effet. Absolument opposé à ces innovations, le suppliant recourt à Vos Éminences pour les prier d'ordonner qu'au moins dans l'État pontifical soit maintenue et observée, sans aucun changement, la règle approuvée par Benoît XIV. »

Il résulte de ce document qu'Alphonse est accusé par Leggio d'avoir imposé le règlement royal aux maisons du royaume de Naples, au moment même où le saint en a suspendu l'exécution et convoqué une assemblée pour en réformer les dispositions; et secondement, qu'il est accusé de vouloir l'imposer aux maisons de l'État pontifical alors qu'il déclare à Leggio lui-même que « les maisons des États doivent s'attacher de toutes leurs forces aux anciennes pratiques, quand bien même les napolitains seraient obligés d'accepter, par égard pour les édits royaux, certaines divergences, non pour le régime intérieur, mais quant à la forme extérieure. » Comme François de Paule, Leggio s'appuie sur son amour de la règle pour légitimer sa dénonciation; mais se peut-il que l'amour passionné du bien obscurcisse l'intelligence jusqu'à inspirer des calomnies notoires au préjudice des supérieurs, et même d'un saint vieillard connu de tous par son zèle pour l'observance et son dévouement au Saint-Siège?

Le 15 mai, les députés de chaque maison se trouvaient enfin réunis à Pagani, sauf ceux de Frosinone, dont l'un était le trop fameux Leggio. Ces deux opposants n'arrivèrent qu'après la première session, et refusèrent du reste de prendre part aux délibérations. Leur siège était fait et leur résolution bien arrêtée. Sans participer aux scrutins, ils s'efforcèrent par leurs insinuations d'empêcher toute réforme du règlement afin de rendre la scission nécessaire entre les napolitains et les pontificaux. Quant aux autres membres de l'assemblée, tous voulaient comme Alphonse conserver la règle de Benoît XIV; tous étaient pleins d'indignation contre les deux négociateurs qui l'avaient altérée, et même contre certains autres consultants qu'on soupçonnait à tort de complicité. Tannoia, croyant par erreur que Majone intriguait à Rome pour obtenir du pape l'approbation de son œuvre, avait même écrit à Pie VI pour le supplier de ne pas donner dans le piège. Si l'assemblée fut parfois tumultueuse, si l'on entendit certaines récriminations violentes, il est certain que l'amour de la règle était au fond de tous les cœurs.

Avec ses quatre-vingt-quatre ans, son état de faiblesse et de surdité, Alphonse n'avait plus la force suffisante pour diriger les débats et ne put même faire que de rares apparitions aux séances. Le 18 mars il déclara de vive voix et par écrit que de nombreux articles du règlement y avaient été insérés à son insu, et par conséquent il pria les députés d'examiner, avant toute autre besogne, les réformes à proposer. Conformément à ses instructions, les dé-

putés dressèrent le catalogue des articles substantiellement opposés à la règle, et il fut convenu que deux membres de l'assemblée iraient conjurer le grand-aumônier d'y substituer les articles approuvés par l'Église. Dix points furent notés comme essentiels, et les messagers élus, Barthélemy Corrado et Fabius Buonopane, se rendirent à Naples le 27 mai.

Les pourparlers durèrent presque un mois. Les deux députés s'efforcèrent de prouver à M^{sr} Testa la nécessité de réformer le règlement si l'on voulait maintenir la paix et l'union dans la congrégation ; mais celui-ci ne cessa d'opposer à leurs demandes l'impossibilité d'obtenir du roi l'approbation de statuts contraires aux lois de l'État. Finalement il leur déclara qu'il se ferait scrupule de changer un iota à ses décisions précédentes, et il les congédia sans leur donner le moindre espoir que la cour revint, au moins pour le moment, sur les ordres donnés.

Quand, à leur retour, les deux messagers annoncèrent leur échec complet, ce fut une véritable consternation ; et comme on ne voyait aucun moyen de sortir de l'impasse où l'on se trouvait, chacun se mit à récriminer contre les auteurs d'une situation au bout de laquelle on entrevoyait la ruine de la congrégation. Mais, au lieu de se livrer à ces vaines récriminations, l'assemblée aurait dû se serrer autour de son chef et user des pouvoirs extraordinaires qu'elle avait reçus pour aviser au meilleur moyen de salut. On se trouvait dans la terrible alternative ou de voir disparaître la congrégation ou d'accepter le règlement imposé par le roi ; car le rejeter, c'eût été confesser implicitement qu'on avait suivi et qu'on voulait continuer à suivre une règle religieuse malgré les édits royaux. Il semble que les députés auraient dû penser qu'il n'était pas nécessaire, pour sauvegarder la règle et le respect dû au Saint-Siège, de heurter de front la légalité : il suffisait de continuer à vivre comme on l'avait fait depuis trente ans. La congrégation n'avait pu subsister qu'en acceptant officiellement une situation contraire à la règle. Le décret de 1752 en avait fait une société séculière de missionnaires sous la direction d'Alphonse de Liguori. On ne leur avait jamais reconnu le droit de faire des vœux, ni d'acquérir des biens, ni de posséder des rentes, ni d'avoir plus de quatre maisons, ni de dépenser pour chaque père plus de deux carlins par jour. Toutes ces prohibitions étaient contraires à la règle de Benoît XIV, et cependant jamais personne n'exprima la pensée qu'il valût mieux détruire la congrégation que d'accepter cette situation. Alphonse tenta maintes fois sans aucun succès d'ob-

tenir l'approbation royale ; il fit même à cet effet intervenir Benoît XIV auprès du roi Charles III, et le pape, ayant échoué à son tour, lui répondit de manœuvrer comme il pourrait au milieu des écueils. Dans ces derniers temps, le saint vieillard avait obtenu une certaine reconnaissance légale du gouvernement de l'institut, et par le règlement, si discordant qu'il fût d'avec la règle, une approbation de sa constitution intérieure suffisante pour désarmer ses ennemis ; fallait-il préférer la mort à cette demi-faveur ? N'était-il pas mille fois plus sage d'accepter, après tant d'autres, cette nouvelle concession, et d'attendre du temps et des circonstances, tout en continuant à vivre comme par le passé, une approbation pleine et entière ?

Ces principes de bon sens, les pères des États pontificaux les admettaient quand ils habitaient les maisons du royaume : ils se soumettaient, pour éviter la suppression, aux lois établies. Comme députés à l'assemblée, ils oublièrent absolument la condition précaire de la congrégation à Naples et déclarèrent solennellement qu'ils n'accepteraient jamais d'autre règle que celle de Benoît XIV. C'était faire de l'héroïsme à bon marché, car personne ne leur demandait d'accepter le règlement, puisque, vivant hors de la juridiction du roi, ils n'étaient nullement ses justiciables ; et c'est pourquoi Alphonse avait répondu très sagement à Leggio : « Attachez-vous de toutes vos forces à la sainte règle que nous tenons de l'Église. » Mais il en allait autrement de leurs frères napolitains, qui, tout en observant les pratiques anciennes, devaient, sous peine de suppression, tenir compte du règlement. C'était précisément pour déterminer la conduite à tenir au milieu de ces difficultés qu'on les avait appelés à délibérer.

Les pères des États pontificaux ne se rendirent pas compte de la situation. Tranquilles dans le port, ils ne voulurent pas voir que la barque napolitaine se trouvait entre deux écueils. Au lieu de chercher à sauver leurs frères, ils se répandirent en invectives contre eux. Pendant douze jours, ils mirent à l'épreuve, par des reproches immérités, la patience du saint vieillard qui, cloué sur son fauteuil, les écoutait sans se plaindre. Il avait par ses péchés, disait-il, mérité d'être ainsi traité. Pour conclure, les pontificaux refusèrent de prendre part aux délibérations sur l'acceptation du règlement, d'abord parce qu'ils le croyaient absolument inacceptable, ensuite parce que, pour avoir droit de vote, il leur eût fallu le *placet regium*, qu'ils ne voulaient pas demander. Ils resteraient, déclarèrent-ils, simples spectateurs des actes de l'assemblée, afin

que, si le souverain pontife consentait à les ratifier, ils eussent une connaissance exacte des engagements contractés par les pères napolitains.

Ainsi abandonnés à eux-mêmes, ceux-ci se trouvèrent placés entre la vie et la mort : ou continuer à subsister en donnant un assentiment quelconque au règlement, ou mourir en refusant absolument de l'accepter. Unis de sentiment à leur chef, ils subirent une situation qu'ils n'avaient pas créée, sans toutefois manquer au respect dû à leur sainte règle et à l'Église qui la leur avait donnée. En effet, ils déclarèrent accepter le règlement, mais *avec les réserves nécessaires*, « lesquelles furent consignées, écrit Alphonse, dans un document particulier souscrit par nous et par les députés à l'assemblée ¹. » Or ces réserves portaient sur les dix points que les députés avaient, d'un commun accord, signalés au grand-aumônier comme contraires à la règle. Ainsi l'a déclaré, sous la foi du serment, le père Lacerra, membre de l'assemblée ². « Ces dix points ont été réservés, ajoute le père Lupoli, pour être présentés itérativement à l'approbation royale ³. » De plus, l'acceptation n'eut lieu qu'avec cette condition expresse : « Pourvu que ledit règlement soit approuvé par le souverain pontife. » — « Cela, je le jure, dit le docte et pieux père Pavone, par tout ce qu'il y a de plus sacré au ciel et sur la terre, le sachant de science certaine, c'est-à-dire de la bouche même des députés présents. Eux seuls peuvent en témoigner, car la clause ci-dessus énoncée fut purement orale et ne figure sur aucun document ⁴. » Vu le dogme régalien de l'omnipotence royale, il est facile de comprendre pourquoi les députés ne consignèrent dans aucun écrit cette dernière déclaration.

On se demande comment on a pu transformer un pareil acte en attentat contre les droits du Saint-Siège. En prenant cette mesure absolument nécessaire pour sauver la congrégation, Alphonse et les siens ont témoigné de leur respect profond pour la règle de Benoît XIV, puisque, par les réserves ci-dessus mentionnées, ils en ont sauvegardé toutes les prescriptions; ils ont de plus rendu hommage à l'autorité du souverain pontife, puisqu'ils ont subordonné leur décision à la sienne; et ne peut-on pas ajouter

1. *Colle necessarie riserbe, espressate in un'altra carta pure sottoscritta di nostra propria mano et degli anzidetti deputati generali.* Circulaire du 26 juin 1780.

2. Attestation du 15 août 1780.

3. Attestation du 25 août 1780.

4. Supplique du 7 octobre 1780.

qu'en étouffant ainsi un nouveau sujet de conflit entre les deux puissances, Alphonse s'est montré souverainement prudent? C'est la pensée de son avocat dans le procès de canonisation. « Benoît XIV. dit-il, prescrit aux évêques de ne pas susciter, imprudemment et par un zèle indiscret, des discordes entre le sacerdoce et l'empire, et pour cela d'examiner, avant d'agir, le temps et les circonstances, et surtout de bien peser la nature des causes qu'ils ont à traiter. » A cette époque, de graves dissentiments existaient entre les deux cours de Rome et de Naples. Que serait-il arrivé si le saint, au lieu de cette acceptation provisoire et conditionnelle, avait heurté de front les volontés royales et provoqué la destruction de la congrégation? Un nouvel attentat du régéralisme contre l'Église eût nécessité une nouvelle intervention de Pie VI, et peut-être brisé les rapports, déjà très tendus, entre l'Église et l'État.

A ce premier acte, nécessaire dans les circonstances où ils se trouvaient, les députés en ajoutèrent un second, également indispensable : la révocation des consultants, dont deux avaient prévarié en altérant la règle, et qui tous, depuis ces troubles, étaient plus ou moins tombés en discrédit. Le saint, toujours pacifique, était d'abord opposé à cette mesure; mais ayant appris que Majone et Cimino continuaient à semer la zizanie dans la congrégation, il adopta l'avis des députés; il donna même sa démission de recteur majeur, motivée par son âge et ses infirmités, ce qui entraînait de droit celle des consultants. L'assemblée le rétablit dans sa charge à l'unanimité, et lui donna pour conseil six hommes de grand mérite : Barthélemy Corrado, Villani, Blasucci, Tannoia, Alexandre de Meo, et Joseph Pavone. Grâce à son âge et à ses mérites, Villani fut réélu consultant, mais pour le punir de son incurie dans l'affaire du règlement, l'assemblée lui ôta la charge de vicaire général du recteur majeur pour la conférer au père Corrado.

Tels furent les deux grands actes de l'assemblée de Pagani. Naturellement ceux qui voulaient profiter du désordre pour arriver à la division, les déclarèrent irréguliers et nuls sous prétexte qu'un chapitre élu selon les formalités ordinaires avait seul le droit de dirimer les questions capitales et de procéder à l'élection des dignitaires. Mais il faut répondre, avec l'avocat de la cause de béatification, que la règle légifère pour les cas ordinaires et non pour les circonstances extraordinaires qu'il est impossible de prévoir. Or, quand Alphonse convoqua l'assemblée, il se trouvait

dans la situation la plus inextricable et la plus terrible qui se puisse concevoir. La règle elle-même était en péril, et par suite la congrégation sur le bord de l'abîme. En sa qualité de fondateur et de recteur majeur, il devait employer pour la sauver le moyen ordinaire, c'est-à-dire convoquer un chapitre général, et s'il ne le pouvait, en vertu du vieil adage : *Salus populi suprema lex esto*¹, recourir aux moyens extraordinaires.

Or pouvait-on assembler un chapitre régulier? — Cela était absolument impossible, d'abord parce que le roi ne reconnaissait d'autre autorité que celle du recteur majeur, et venait de biffer du règlement l'idée et le nom même de chapitre. Ensuite, supposez une assemblée capitulaire : les consultants, d'après la règle, y eussent assisté de droit, et par conséquent Majone et Cimino, les deux auteurs de l'acte qu'on voulait réformer. Comment aurait-on pu, eux présents, censurer leur œuvre, leur enlever la charge de consultants, et n'accepter le règlement que conditionnellement et sous réserves? Immédiatement dénoncés, les capitulaires eussent été jetés en prison comme coupables de rébellion envers l'autorité royale. Seule, une assemblée extraordinaire autorisée par le roi pouvait agir librement, ôter aux deux consultants les pouvoirs dont ils abusaient, concilier le respect dû à la règle avec les exigences des édits royaux, substituer un nouveau conseil au conseil discrédité, et rétablir ainsi la paix dans la congrégation. Du reste, les mesures prises par l'assemblée, comme toutes les mesures extraordinaires, ne devaient être que provisoires. Le mal disparu et le calme rétabli, un chapitre convoqué régulièrement, aussitôt que faire se pourrait, aurait procédé à de nouvelles élections selon les formes canoniques.

Mieux inspirés, les députés des États pontificaux auraient applaudi à ces sages résolutions. Ils s'en retournaient chez eux avec la certitude que personne ne leur contesterait jamais le droit de suivre l'ancienne règle, et en même temps avec la consolation de voir leurs frères napolitains, sans avoir sacrifié aucun point de cette même règle, sortir du mauvais pas dans lequel on les avait engagés. De plus, leur père vénéré, débarrassé d'un souci qui empoisonnait ses derniers jours, entouré d'hommes éminents pour l'aider à porter sa charge, allait enfin jouir de quelque tranquillité. Mais les séparatistes avaient d'autres visées, et le saint vieillard, après cette longue agonie, devait, comme Jésus, monter au Calvaire.

1. Sauver le peuple, voilà la loi suprême.

CHAPITRE IX.

PROCÈS EN COUR DE ROME.

1780

Intervention du pape. — Défense de toucher à la règle. — Lettre d'Alphonse à ce sujet. — François de Paule séparatiste. — Lettre de Blasucci. — Émigration des étudiants d'Illiceto. — Défense aux pères des États de passer dans le royaume de Naples. — Enquête de la Sacrée Congrégation. — Informations des évêques de Veroli et de Bénévent. — Alphonse envoie deux messagers à Rome. — Le fondateur est exclu de l'institut. — Tentation de désespoir. — Sublime résignation.

Pendant qu'on délibérait à Pagani sur la question du règlement, le cardinal Caraffa, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, s'occupait à Rome des deux suppliques présentées par François de Paule et Leggio contre le gouvernement d'Alphonse. Dans un rapport au pape, empruntant les propres expressions du père de Paule, il apprenait à Sa Sainteté que « M^{sr} de Liguori, à l'instigation de deux consultants ambitieux, avait demandé au roi de lui donner une nouvelle règle pour la congrégation dont il était le fondateur, et en même temps l'autorisation de désigner lui-même son successeur. De plus, il avait menacé de chasser de la congrégation tous les sujets qui n'accepteraient pas l'ordonnance royale. En conséquence le suppliant, recteur de Frosinone, demandait pour les quatre maisons des États pontificaux la faculté de conserver l'ancienne règle, de se séparer des maisons du royaume, et de se choisir un recteur majeur. Un autre religieux de cette maison de Frosinone, ajoutait Caraffa, après avoir exposé les mêmes griefs, présentait la même requête. Enfin un troisième religieux du Très Saint-Rédempteur avertissait le pape que les deux consultants infidèles, après avoir mutilé la règle de leur institut, chercheraient peut-être à extorquer pour leur œuvre une approbation pontificale. » Ce troisième religieux était Tannoia, dont le recours avait pour but d'empêcher Majone de

tromper le pape, et qui se trouvait ainsi, bien innocemment, associé aux deux calomniateurs de notre saint.

Pie VI était alors fortement irrité contre les autorités régalistes de Naples, qui empiétaient de plus en plus sur les droits de la sainte Église. Cette nouvelle usurpation d'un roi, qui se mêlait de remplacer un code religieux par un autre de sa fabrication, excita son indignation contre Ferdinand et plus encore contre le vieil évêque, assez oublieux de sa gloire passée pour provoquer de pareils actes de despotisme. Immédiatement il donna l'ordre aux deux évêques de Veroli et de Bénévent de maintenir la règle de Benoît XIV dans les quatre maisons de l'État pontifical et de s'opposer à toute innovation. Le 22 juin 1780, le cardinal Caraffa écrivit aux deux prélats : « Sa Sainteté ayant appris que dans l'institut du Très Saint-Rédempteur l'on a fait ou l'on veut faire des changements aux règles et constitutions approuvées par le pape Benoît XIV, vous charge de faire savoir aux membres de cette congrégation établis dans votre diocèse qu'ils doivent absolument observer ces règles et constitutions sans y rien changer. Sa Sainteté veut en outre que vous vous en fassiez remettre une copie, afin de veiller à ce qu'on n'y introduise aucun changement. En cas contraire, vous en donnerez avis à la Sacrée Congrégation, qui prendra des mesures efficaces pour remédier au mal. »

Alphonse apprit l'existence de cette injonction pontificale quelques jours seulement après la clôture de l'assemblée. Ignorant les recours de François de Paule et de Leggio contre lui, il cherchait en vain à comprendre la raison qui avait motivé la défense intimée aux pères de l'État pontifical. Il écrivit donc au cardinal Caraffa « qu'il remerciait le pape de sa grande sollicitude pour la règle de Benoît XIV, mais en même temps le pria de croire qu'il n'avait jamais été question de changer quoi que ce fût aux prescriptions de cette règle dans les maisons de l'État pontifical. Seulement, ajoutait-il, dans celles du royaume, nous avons dû accepter par ordre du roi certaines modifications qui ne compromettent en rien la substance de la règle. Ces modifications n'intéressent nullement nos communautés de l'État pontifical, où l'on observe et où l'on observera toujours la règle ancienne sans y mêler la moindre innovation. Je prie donc Votre Éminence de ne pas donner audience à certaines têtes échauffées qui voudraient jeter le trouble dans la congrégation¹. » Ces quelques lignes résument les

1. Lettre du 30 juin 1780.

actes de l'assemblée de Pagani, qu'Alphonse croyait visés par la lettre de Caraffa aux évêques. Elles sont la pure expression de la vérité, car jamais les députés napolitains n'ont prétendu imposer le règlement à leurs frères des États romains, et, s'ils l'ont accepté pour eux-mêmes afin d'éviter la suppression, ils ne l'ont fait, nous l'avons vu, qu'avec les réserves nécessaires pour sauvegarder la règle de Benoît XIV.

Par leurs fausses dénonciations, François de Paule et Leggio avaient donc réussi à mettre en suspicion le saint fondateur auprès du pape, en telle suspicion que Pie VI avait cru nécessaire de prémunir les maisons des États contre les ordres qui pourraient émaner de lui. C'était un premier pas pour arriver à cette séparation que poursuivaient leurs ambitieux désirs. François de Paule ne tarda pas à démasquer toutes ses batteries. Après avoir reçu de l'évêque de Veroli la défense pontificale de laisser toucher en quoi que ce fût à la règle de Benoît XIV, il adressa au cardinal Caraffa une nouvelle requête, « dictée uniquement, disait-il, par son zèle pour l'observance régulière. Grâce à Dieu, cette observance régnait dans les couvents confiés à sa garde, et il était d'autant plus soucieux de l'y maintenir que Dieu avait daigné se servir de lui pour établir ces deux fondations. Il prenait donc la confiance de représenter à Son Éminence la nécessité absolue, si l'on voulait dans les circonstances présentes éviter les troubles intérieurs que pourraient susciter les sujets ou les supérieurs napolitains, de nommer un président qui, au nom de la sacrée Congrégation, veillerait sur les perturbateurs et au besoin s'opposerait à toute tentative d'innovation dans les maisons des États. C'était là, ajoutait-il, une mesure urgente entre toutes, et pour laquelle il réclamait avec instance le patronage de Son Éminence¹. »

Ainsi, d'après le père de Paule, la défense du pape de ne rien innover et la surveillance des évêques de Veroli et de Bénévent ne suffisaient pas pour préserver les pères des États contre les entreprises criminelles des supérieurs napolitains, de ces perturbateurs qu'on appelle Alphonse de Liguori, Villani, Tannoia ! Il faut encore un président qui monte la garde au nom de l'Église, pour les arrêter au besoin ! Et naturellement l'homme désigné pour exercer cette présidence ne pouvait être que François de Paule, « l'homme choisi par Dieu pour fonder les deux maisons de la

1. Lettre du 21 juin 1780.

Romagne et qui, en qualité de fondateur, brûle d'y faire régner la plus stricte observance. » Évidemment si la Sacrée Congrégation ne lui confiait pas cette présidence nécessaire, c'est qu'elle manquait de discernement.

Sept jours après avoir ainsi préparé le terrain, François de Paule adressa une supplique officielle à la Sacrée Congrégation pour demander formellement la séparation d'avec Naples et la nomination d'un président, qui serait chargé de gouverner les quatre maisons des États. « M^{sr} de Liguori, disait-il, ayant abandonné la règle de l'institut pour adopter un règlement de provenance royale, est par le fait même déchu de tous ses droits de supérieur général sur les maisons des États. Il en est de même de ses consultants. Le poste étant vacant, il est urgent de convoquer un chapitre à l'effet d'élire, selon les prescriptions canoniques, un nouveau supérieur. Or, comme personne n'a qualité pour convoquer le chapitre, le suppliant demande avec larmes à la sacrée Congrégation d'instituer un président intérimaire, revêtu de pouvoirs suffisants pour faire des élections canoniques et rétablir l'ordre dans l'institut¹. »

François de Paule proclame donc la déchéance du saint vieillard qui l'a reçu, vingt-cinq ans auparavant, non sans faire de grands sacrifices, dans la congrégation naissante. Et cette déchéance, il la motive sur deux faits qui sont deux faussetés. Saint Alphonse n'a jamais abandonné la règle : il l'a suivie et pratiquée jusqu'au dernier iota et jusqu'à la fin de ses jours, comme l'ont affirmé sous la foi du serment quatorze témoins au procès de canonisation. S'il accepta le règlement royal, il a toujours réservé les points contraires à la règle, et subordonné son acceptation à l'approbation pontificale.

Afin de hâter la sentence de la Sacrée Congrégation, François de Paule usa de toute son influence sur les supérieurs soumis à sa juridiction pour les décider à présenter aux cardinaux une supplique semblable à la sienne. Ces supérieurs, intrigués de l'ordre que le pape avait donné de ne laisser introduire aucun changement dans la règle, ignorant d'un autre côté les fausses dénégations qui avaient motivé cet ordre, durent nécessairement croire que la cour de Rome était au courant de quelque machination napolitaine visant à leur imposer le règlement. Ils demandèrent en conséquence à la Sacrée Congrégation de convoquer un chapitre général qui nommerait les autorités d'après les formes régu-

1. Supplique du 28 juin 1780.

lières et mettrait fin aux divisions. Les signataires de cette pétition faisaient fausse route, mais leurs intentions étaient pures. Plus tard, quand ils s'aperçurent que toutes ces suppliques aboutissaient à la proscription de leurs frères, ils pleurèrent sur les malheurs d'un père qu'ils aimaient de tout leur cœur, et n'hésitèrent pas à flétrir les ambitieux qui les avaient un instant associés à leurs indignes projets.

En même temps qu'il s'assurait ce concours précieux, François de Paule faisait tous ses efforts pour détacher d'Alphonse un religieux dont l'autorité, le talent et les services rendus auraient singulièrement fortifié la cause de la séparation. C'était le fondateur de Girgenti, l'homme de la Sicile, le vaillant et vertueux Blasucci. L'aspirant président espérait d'autant plus le gagner, qu'étant nés de deux sœurs, ils se donnaient le nom de frères et vivaient dans la plus grande intimité. François exposa donc à son parent qu'estimant Alphonse déchu de ses droits depuis l'assemblée de Pagani, il avait demandé au pape de nommer un président des maisons établies dans l'État pontifical. Mais il ne connaissait pas assez la droiture de Blasucci, tandis que Blasucci connaissait le faible de l'homme qui sollicitait son concours. Le 30 juillet, François reçut de Girgenti une lettre, qu'il n'envoya certainement pas à la Sacrée Congrégation pour appuyer sa supplique. Nous la donnons en entier, parce qu'elle exprime un sentiment que beaucoup partageaient alors, et qui fut bientôt le sentiment général des membres de l'institut.

« Mon cher frère, j'ai reçu votre lettre du 4 juillet. Votre récit ne m'a rien appris de bien nouveau. Je ne vois pas quelle nécessité vous pressait d'adresser, au nom de vos communautés, des suppliques à Sa Sainteté en faveur de l'ancienne règle, pour empêcher l'acceptation du règlement royal. Le règlement royal n'a en vue que les maisons du royaume. Le roi n'a jamais conçu la folle pensée de donner des lois en pays étranger. Les maisons de l'État pontifical sont et seront toujours soumises aux règles établies par Sa Sainteté. Vos recours ne servent qu'à discréditer la congrégation à Rome, puisque vous la présentez comme dégénérée. Vous discréditez du même coup vos propres maisons, puisqu'elles sont filles d'un corps malsain. De plus, vous attirez imprudemment sur vous la colère du roi, qui, tôt ou tard, informé de l'ordre donné par Sa Sainteté, obtiendra du Saint-Siège la destruction de vos maisons, parce qu'il ne voudra point avoir dans le voisinage de ses États des religieux qui lui sont hostiles. Tout au moins il vous

interdira rigoureusement à tous de mettre les pieds dans le royaume, et à nous d'avoir aucune relation avec vous, ce qui vous mettra dans l'impossibilité absolue de vous recruter.

« Une démarche aussi inconsidérée ne peut être inspirée par l'esprit de Dieu. Vous deviez continuer dans les États à observer toute la règle tranquillement et sans bruit, et laisser vos frères du royaume tolérer les quelques altérations qu'on leur imposait, aussi longtemps qu'il plairait au Seigneur de les soumettre à cette pénible épreuve. Après tout, ces nouveautés dont vous faites tant d'esclandre, se réduisent à quelques changements dans le gouvernement extérieur, changements acceptés par nécessité et pour donner un semblant de satisfaction aux autorités napolitaines. Aussi ne puis-je lire sans horreur dans votre lettre ces mots qui me donnent le frisson : « Au mois de septembre nous procéderons à l'élection d'un recteur majeur au lieu et place de M^{sr} de Liguori, déchu de tous ses droits, *decaduto del suo posto*. » Non, non, ce n'est pas l'esprit de Dieu qui vous pousse à briser l'unité pour constituer un schisme !

« Mon cher frère, permettez que je blâme ces impétueux accès de votre humeur violente et irascible, l'inconvenante singularité de vos pensées, et les résolutions précipitées d'un cœur qui s'ouvre trop facilement à de secrètes ambitions. Je suis votre frère, et je souffre de vous voir perdre ainsi le mérite que vous aviez acquis devant Dieu et devant les hommes en coopérant à la fondation de Frosinone et de Scifelli. Si vous avez agi pour Dieu, n'ayez donc pas l'ambition de poser en fondateur et ne cherchez pas à éterniser votre supériorat. Aspirez plutôt à n'être rien dans la congrégation, à devenir l'humble sujet d'une communauté, mais roi de vos passions et grand devant Dieu seul. Rappelez-vous votre vocation si tourmentée et le but que vous poursuiviez en quittant le monde. Tôt ou tard Dieu fera taire tous ces vains bruits, cicatrisera les blessures, et la congrégation, en dépit de l'enfer, sera toujours la congrégation. Je pleure à la pensée que votre nom figurera, dans l'histoire du schisme que vous préparez, comme celui de Donat ou de Jéroboam. Ne vous mettez pas à la tête de quatre supérieurs entraînés par de mauvais conseils, et ne donnez pas au monde l'affreux scandale de vous soustraire à l'obéissance de M^{sr} de Liguori, ce saint vieillard constitué par le pape recteur majeur des maisons pontificales selon la règle de Benoît XIV, et directeur des maisons du royaume selon les décrets du roi. Considérez-le sous ces deux aspects, et vous ne direz plus qu'il est déchu de son poste.

« Vous avez voulu connaître mon sentiment ; je vous le transmets très sincèrement et avec la charité d'un frère. Je vous parle de sang-froid, à la lumière de la vérité, et sans ombre de passion. Croyez-moi, rentrez en vous-même, et tâchez de ramener doucement à l'unité vos compagnons de schisme. L'observance régulière sera loin d'en souffrir. Après la mort de M^{sr} de Liguori, l'admirable Providence de Dieu préparera des événements au moyen desquels tout s'arrangera pour sa plus grande gloire.

« Mon cher frère, ne vous offensez pas de la liberté que je prends avec vous, car je vous aime et vous écris avec amour. Pensez d'ailleurs que je suis votre aîné, car me voilà dans ma cinquante-huitième année. Consolez-moi, je vous prie, en me répondant que nous restons unis de cœur et d'esprit. Quant à ma communauté, je ne lui dirai pas un mot de tout ceci, pour ne pas la scandaliser. »

Cette lettre est d'un sage et d'un véritable homme de Dieu. Elle fait regretter plus encore qu'Alphonse n'eût pas conservé son auteur à la tête des maisons de la Romagne. Avec son jugement et son expérience, il eût empêché les éclats causés par le règlement. Connaissant les forces du despotisme régalien et les précautions qu'Alphonse avait dû prendre pour éviter les écueils contre lesquels sa barque faillit vingt fois se briser, il aurait toléré, comme il le dit dans cette lettre, ce qu'il ne pouvait empêcher.

Mais François de Paule était-il encore capable d'entrer dans ces considérations ? Emporté par de « secrètes ambitions, » comme le lui reprochait Blasucci, il n'avait plus le sang-froid nécessaire pour comprendre la vérité. De plus, une fois engagé dans une mauvaise voie, difficilement on retourne en arrière. Au lieu de reculer, François fit un pas en avant : il envoya à Rome Leggio en qualité de procureur pour appuyer ses revendications. Du reste, un événement grave vint dissiper les craintes qu'avait pu lui inspirer la lettre de Blasucci.

L'ordre du souverain pontife de maintenir l'ancienne observance dans les États de l'Église et de ne tolérer aucune innovation ne fut pas plus tôt connu des maisons napolitaines que certains sujets se demandèrent s'ils pouvaient en conscience rester dans le royaume, où peut-être, malgré les réserves exprimées dans l'acceptation du règlement, on les forcerait d'abandonner la règle approuvée par l'Église. De ce nombre furent douze étudiants d'Iliceto qui, sous l'empire de cette crainte, passèrent avec leur préfet dans les deux maisons de Bénévent et de Saint-Ange. C'était pour Al-

phonse la portion chérie du troupeau. Cette désertion lui brisa le cœur. Comme Notre-Seigneur, il se voyait abandonné des siens au jour de la désolation. Sans se plaindre il courba la tête sous la main qui le frappait, mais il comprit dès lors qu'il fallait se préparer aux plus douloureux sacrifices.

En effet, la marche au Calvaire allait commencer. Encouragés par le renfort que leur apportaient ces étudiants, François de Paule et Leggio pressèrent la nomination du président plusieurs fois demandée, et, comme cette nomination souffrait des difficultés, ils supplièrent la Sacrée Congrégation d'interdire aux sujets des États, jusqu'à la conclusion du litige, de retourner dans les maisons du royaume, fussent-ils appelés par les supérieurs. Un religieux fidèle, dirent-ils, ne doit pas être contraint par des supérieurs illégitimes à rentrer dans une communauté où il serait obligé de quitter sa règle malgré la défense du souverain pontife. Trompée de nouveau par cette supposition aussi fausse que toutes les autres, la Sacrée Congrégation expédia, le 4 août, aux évêques de Veroli et de Bénévent « l'ordre de ne permettre à aucun sujet des États de rentrer dans le royaume. De plus, ces mêmes sujets étaient affranchis de l'obéissance envers les autorités napolitaines jusqu'au jugement définitif que porterait le pape sur ces mêmes autorités. » On pouvait donc sortir des maisons du royaume comme on sort d'un milieu pestiféré, mais on n'y pouvait rentrer pour ne pas s'exposer à la contagion. Ayant entendu parler confusément des nouvelles dispositions prises par le souverain pontife, Alphonse appela quelques pères de Bénévent et de Saint-Ange pour savoir au juste de quoi il s'agissait. Les pères lui répondirent naturellement qu'il leur était défendu de passer dans le royaume, et que même un décret du pape les avait provisoirement dégagés de l'obéissance envers les supérieurs napolitains.

Le saint vieillard comprit alors que tout était perdu, et que, sans de hautes interventions, la séparation, c'est-à-dire la ruine, allait se consommer. Il s'adressa au cardinal Banditi, qui était son ami en même temps que l'ami du pape, pour lui recommander le vaisseau prêt à sombrer. « Mon cher père et seigneur, lui écrivit-il, après avoir longtemps réfléchi, j'arrive finalement à la persuasion que Votre Éminence peut seule remettre à flot notre pauvre congrégation. Mais pour cela vous devez prendre connaissance de toutes les pièces, et agir comme Dieu vous inspirera. Autrement on ne fera que discuter sans arriver à aucune conclusion satisfaisante. Il est nécessaire, je le répète, que vous ayez plein pouvoir. Ne tenez

compte d'aucun document signé par nous, ni de l'assemblée, ni des élections qu'elle a pu faire, ni de ma charge de recteur majeur, que je résigne dans vos mains. Faites seulement ce qui vous paraîtra le meilleur devant Dieu. Je n'ai qu'un désir, celui de remettre sur pied ma pauvre congrégation. Or voilà l'unique moyen d'y arriver. Ne vous arrêtez pas à écouter celui-ci ou celui-là. Écrivez au pape quel est, à votre avis, le meilleur moyen de ressusciter ce cadavre. En attendant, je prie la bonne Vierge de vous aider à vaincre tous les obstacles. »

Cette explosion de sublime désintéressement, ce cri déchirant d'un père qui veut sauver son enfant, fait penser à l'héroïne du jugement de Salomon. On veut diviser la congrégation : — « Non, s'écrie le saint fondateur, ne la divisez pas, vous allez la tuer. » On veut en avoir la moitié. « Prenez tout, dit-il, je renonce à la charge de recteur majeur. » N'est-ce pas la vraie mère criant à Salomon : « Donnez l'enfant à celle qui le réclame, mais ne le tuez pas ? » Déjà, hélas ! il était trop tard pour que le cardinal Bauditi pût traiter directement avec le pape, car la Sacrée Congrégation, saisie du recours de François de Paule, examinait s'il y avait vraiment urgence à nommer un président pour les quatre maisons pontificales, et Leggio soutenait l'affirmative avec l'habileté d'un légiste et l'audace d'un avocat qui se sent en faveur auprès des juges.

Les cardinaux en effet inclinaient à entrer dans les vues d'un homme qui paraissait défendre avec le plus grand zèle les droits du Saint-Siège contre ses propres frères. Toutefois la justice commandait de ne rien décider dans une affaire aussi grave sans contrôler les accusations par une sérieuse enquête. La Sacrée Congrégation demanda donc aux deux évêques de Veroli et de Bénévent des informations sur la question du règlement, leur avis sur l'opportunité de nommer un président, et leur opinion sur François de Paule comme candidat éventuel.

L'évêque de Veroli répondit, le 27 juillet, que, vu les circonstances, il croyait nécessaire de nommer un président pour les maisons des États. « Si la congrégation, ajoutait-il, voulait connaître les raisons de son opinion, elle les trouverait développées dans un mémoire annexé à sa lettre. Quant à François de Paule, il lui paraissait un homme de piété et de doctrine. » Le mémoire en question n'est pas signé, mais il est évidemment l'œuvre du père de Paule. On y retrouve les idées émises plusieurs fois par lui dans ses suppliques, les mêmes expressions, les mêmes faits

dénaturés, le tout formant un vrai réquisitoire contre Alphonse et ses compagnons napolitains.

On y affirme contre toute vérité que le recteur majeur a composé lui-même, de concert avec Majone et Cimino, le règlement présenté au roi : *fecit da se col consiglio di due padri*, tandis que le saint vieillard n'avait pas assez de ses deux yeux pour pleurer sur l'œuvre des deux consultants infidèles. On l'accuse ensuite d'avoir convoqué une assemblée contraire à la règle et forcé au nom de l'obéissance les sujets à y prendre part. Où donc la règle interdit-elle au recteur majeur de convoquer une assemblée extraordinaire dans les circonstances graves qui peuvent se présenter? L'auteur ne craint pas d'ajouter que les députés de l'assemblée auraient voulu ajouter au règlement des dispositions plus mauvaises et plus destructives de la règle¹, tandis que les députés ont demandé au grand-aumônier la réforme du règlement sur les points principaux. A tous ces griefs qui ne reposent sur aucun fondement véridique, le mémoire ajoute, à la charge de M^{sr} de Liguori, le changement irrégulier des consultants; et il se garde bien de dire que tous, napolitains et pontificaux, voulaient éloigner du gouvernement les consultants existants, surtout les pères Majone et Cimino. Quant au mode de l'élection, la nécessité le justifie, ainsi que nous l'avons établi.

Les actes allégués par François de Paule sont donc absolument dénaturés. Innocents, si on considère les circonstances dans lesquelles ils se sont produits et les réserves qui les accompagnèrent, ils deviennent coupables si l'on tait ces circonstances et ces réserves. C'est ce que le saint fondateur fit remarquer plus tard au pape lui-même : « Mes compagnons, dit-il, ont articulé contre moi des faits réels, mais ils n'ont dit que la moitié de la vérité : *hanno detto il vero ma di mezzo*. Ils ont dit que j'avais recouru au roi, mais ils ont tu les raisons qui nécessitaient ce recours; ils ont dit que j'avais accepté un nouveau règlement, mais ils n'ont pas dit sous quelles réserves et conditions. Peut-être ignoraient-ils la dernière, c'est-à-dire la condition de l'agrément du Saint-Siège, parce que l'assemblée la tint secrète pour des motifs faciles à concevoir. Ils m'ont reproché d'avoir procédé à de nouvelles élections, mais ils n'ont pas dit qu'eux-mêmes regardaient les anciennes comme invalides, et que celles-ci n'avaient été faites que *per modum provisionis* jusqu'au prochain chapitre. »

Appuyé sur ces faussetés, l'auteur du mémoire conclut à la né-

1. Cominciarono i deputati a volere... mutare... aggiungere al nuovo regolamento altri stabilimenti contrariissimi e distruttivi della regola.

cessité d'un gouvernement autonome pour les maisons des États. « Un même supérieur général, dit-il, ne saurait gouverner deux observances différentes. Or ici nous devons suivre ponctuellement la règle de Benoît XIV, et dans le royaume le recteur majeur doit nécessairement gouverner d'après le règlement, car s'il s'oppose aux volontés royales, il attirera infailliblement sur lui et sur ses maisons des maux plus graves que le règlement lui-même. » François de Paule reconnaît donc qu'Alphonse et les siens ont été forcés de subir le règlement : pourquoi donc jeter feu et flammes contre l'assemblée de Paganî qui l'a accepté? Non seulement il innocente celle-ci, mais, pour les besoins de sa cause, il la dépasse en hardiesse, car, bien loin de sacrifier la règle, elle en a scrupuleusement réservé tous les droits. Cette clause détruit le raisonnement et la conclusion de François de Paule, car il n'y a pas deux observances, il n'y a que des religieux du Très Saint-Rédempteur, tous parfaitement soumis à la règle de Benoît XIV, tous désireux de la suivre ponctuellement et de briser les entraves que le gouvernement oppose depuis trente ans à leur bonne volonté. Pourquoi, dans ces conditions, le saint vieillard qui donnerait sa vie plutôt que d'abandonner volontairement un point de la règle, ne peut-il plus la faire observer strictement dans les États pontificaux, parce que, sur certains points, il devra dans le royaume se conformer, du moins provisoirement, aux exigences légales? Et pourquoi si cette situation s'impose, comme le reconnaît ici le mémoire, le pape devrait-il, en brisant l'union, briser le cœur d'Alphonse et de ses compagnons?

François de Paule comprend, du reste, que la déchéance du fondateur de l'institut, si ardemment poursuivie par lui, pourrait révolter les juges et faire échouer ses plans. Aussi propose-t-il, en terminant son mémoire, de le nommer recteur majeur honoraire. « Par respect pour lui, dit-il, on pourrait, sa vie durant, lui conserver son titre de recteur majeur, mais le chapitre lui donnerait pour les États un vicaire général absolument indépendant qui, avec ses six consultants, gouvernerait les maisons pontificales. »

L'évêque de Veroli opina donc pour la division en basant son jugement sur celui du père de Paule et sur des faits infidèlement rapportés. L'évêque de Bénévent, également interrogé sur le fond du débat comme sur la personne du père de Paule, se contenta d'envoyer à la Sacrée Congrégation certaines dépositions à lui faites par des pères de son diocèse, et refusa de se prononcer sur l'opportunité de nommer un président. Les pères, questionnés par lui

sur l'affaire du règlement, attestèrent par écrit les réserves stipulées par l'assemblée de Pagani relativement aux dix points qui devaient être représentés au roi pour en obtenir la réforme. Un de ces témoins déclara « qu'Alphonse avait donné sa démission de recteur majeur pour le royaume afin de faciliter les élections, mais non pour les États pontificaux, dont il n'était pas question dans toute cette affaire. » Un autre certifia le caractère provisoire de ces élections, et l'engagement pris par les députés de faire nommer les autorités par un chapitre régulier aussitôt que faire se pourrait. Ces attestations, données sous la foi du serment, ne concordaient nullement, comme on le voit, avec les suppliques et les mémoires de François de Paule. C'est pourquoi sans doute l'évêque de Bénévent n'émit pas son jugement sur le fond du litige. Sur la question relative au père de Paule, il rendit témoignage à ses vertus comme à ses talents de missionnaire, mais il ajouta que, comme homme de gouvernement, « ses religieux le trouvaient, expérience faite, d'un caractère trop bouillant et trop emporté¹. »

Après avoir reçu ces informations, la congrégation décida de poursuivre l'enquête dans le royaume. Elle pria l'internonce de Naples de faire cette enquête secrètement et avec le plus grand soin. En même temps elle le chargea d'une lettre pour le saint fondateur, lettre qui lui fut remise le 20 août, date qu'il est bon de retenir. M^{sr} Caracciolo, préfet de la congrégation des évêques et réguliers, lui ordonnait de transmettre à la Sacrée Congrégation les actes de l'assemblée de Pagani et d'expliquer la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire du règlement. Or des ordres rigoureux, émanés de la cour, défendaient absolument de traiter en cour de Rome une cause ecclésiastique du royaume. Toute correspondance avec Rome, dit Tannoia, était sévèrement interdite. Transgresser ces ordres, surtout à l'occasion d'un acte royal, c'était évidemment aller au-devant de la suppression. Pour obéir avec moins de danger, Alphonse résolut, d'accord avec ses consultants, d'expédier à Rome deux messagers qui donneraient de vive voix les renseignements demandés.

« La nonciature vous expliquera, répondit-il le 24 août au cardinal préfet, tout ce qu'il m'est permis de faire pour répondre à vos ordres vénérés. Mon âge avancé de quatre-vingt-cinq ans et les maux nombreux qui m'affligent mériteront, je l'espère, quelque indulgence de votre part, pour le retard tant de cette lettre

1. Per il governo l'hanno sperimentato un poco troppo trasportato da naturale fervido. Lettre au cardinal Caraffa, 12 août 1780.

que des détails demandés. Aussitôt que la saison permettra de voyager, je vous enverrai deux de mes frères qui de vive voix dissiperont les nuages et mettront la vérité en pleine lumière. A vous parler franchement, je ne m'attendais pas, dans mes vieux jours, à être ainsi traité par les miens. Cependant je remercie Dieu de ce que sa grâce ne m'abandonne pas, comme je le mériterais. Je me recommande à Votre Éminence, et vous conjure de sauver l'œuvre que j'ai établie au prix de tant de larmes et de sueurs. »

Quatre jours après il écrivit une seconde lettre à la Sacrée Congrégation pour expliquer l'impossibilité où il se trouvait de travailler pour le moment à la réforme du règlement. L'assemblée de Paganî, disait-il, ne l'avait accepté que sous la réserve expresse de présenter au roi une nouvelle supplique à l'effet d'obtenir des modifications sur les dix points opposés à la règle; mais pour donner à ce projet un commencement d'exécution, il fallait attendre une circonstance favorable. « Si je n'étais perclus, ajoutait-il, et comme écrasé sous le poids de mes quatre-vingt-cinq ans, j'irais trouver le roi et tâcherais de le fléchir; malheureusement, dans l'état où je me trouve, il n'y a pas à y penser. En somme, quelques-uns de mes frères, spécialement ceux de Frosinone, me font à cette occasion une guerre acharnée. Ils voudraient voir la congrégation divisée et gouvernée par deux recteurs majeurs. Pour moi qui suis près de la tombe, cela m'importe peu, mais je ne puis voir sans désolation s'accomplir un projet qui ruinerait l'institut. Aussi est-ce avec larmes que je supplie Vos Éminences de ne pas permettre cette lamentable division. Ayez pitié de cette pauvre congrégation et d'un vieillard accablé sous le poids de ses douleurs. »

Toujours préoccupé d'amender le règlement, il proposa au père Blasucci de venir à Naples traiter cette question avec le roi. « Il vous en coûtera, dit-il, de laisser là vos affaires de Sicile, mais quand un homme est en train de se noyer, il se tire de l'eau comme il peut. Je vous crois nécessaire à Naples, car si nous n'obtenons rien de ce côté, je considère la congrégation comme perdue. Ma vie n'est plus une vie, c'est une mort continuelle. Aussi longtemps que je suis sur cette terre, la congrégation se maintiendra, je l'espère; mais quand viendra ma mort, ce qui ne tardera guère, nos frères des États se sépareront de nous. Je crois que Votre Révérence devrait venir à Naples et visiter nos maisons.

Vous me remplacerez, moi, pauvre infirme qui puis à peine respirer. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et faites ce qu'il vous inspirera. Je vous bénis tous et vous prie de demander pour moi une sainte mort. Si vous allez à Naples, c'est au roi qu'il vous faudra parler, et non au grand-aumônier, dont les exigences nous ont perdus. J'ai fait l'impossible pour lui persuader d'abandonner le règlement qu'il a fabriqué avec Majone, mais je n'ai pu rien obtenir de lui. Que dire, sinon répéter toujours : *Fiat voluntas tua!* Oui, ô mon Dieu, toujours ! »

Au commencement de septembre, sur la nouvelle que François de Paule pressait la Sacrée Congrégation de donner sa réponse, le saint vieillard supplia M^{sr} Bergamo, évêque de Gaëte, d'insister auprès du cardinal préfet pour qu'il attendît, avant d'agir, les deux envoyés. L'évêque intervint en effet dans ce sens, assurant que les représentants du recteur majeur se rendraient à Rome aussitôt que le voyage deviendrait possible. Il affirmait aux cardinaux que les mesures au sujet desquelles on incriminait M^{sr} de Liguori n'avaient été prises que dans un cas d'extrême nécessité, et pour empêcher la destruction d'un institut de missionnaires qui par leurs travaux évangéliques procuraient chaque année le salut à des milliers d'âmes. »

Or, chose à peine croyable, trois jours avant l'expédition de cette lettre, François de Paule, ayant appris l'intervention prochaine de M^{sr} Bergamo, adressa une nouvelle supplique aux éminentissimes cardinaux à l'effet d'accélérer le jugement. « L'évêque de Gaëte, disait-il, va demander un délai pour Alphonse et les siens. Par ce subterfuge, on veut éluder les ordres du tribunal, chercher les moyens d'obscurcir les faits les plus clairs, et finalement éviter le jugement que les pères napolitains ne peuvent s'empêcher de redouter. » François réclamait donc instamment la nomination immédiate d'un président intérimaire chargé de convoquer le chapitre et de pourvoir aux nécessités de l'institut. On fit remarquer à cet impatient que la Sacrée Congrégation ne pouvait cependant pas rendre un jugement avant d'avoir reçu les informations demandées quinze jours auparavant à l'internonce de Naples. Leggio répondit effrontément que l'internonce et son auditeur n'entendaient d'autres témoins qu'Alphonse et les pères napolitains, et que, par conséquent, il était nécessaire de confier l'instruction à un mandataire plus impartial. Naturellement la Sacrée

1. Lettre du 19 avril 1780.

Congrégation ne tint aucun compte d'une requête aussi impudente.

Alors François de Paule et Leggio, pour en finir bien vite et sans débats contradictoires, ne craignirent pas d'adresser directement au souverain pontife une supplique plus calomnieuse que toutes les autres. M^{sr} de Liguori y était représenté comme un rebelle, que la décrépitude seule pouvait excuser. Quant à ses conseillers, ils étaient absolument sans excuse. Reprenant pour la dixième fois au moins l'histoire du règlement, Leggio travestissait tous les faits avec une audace sans exemple. Alphonse, affirmait-il, n'ignorait nullement ce que contenait le manuscrit de Majone, l'ayant revu avant de présenter la supplique. Or nous savons que c'est là une insigne fausseté. Leggio établissait ensuite qu'Alphonse et les siens avaient accepté le règlement, lors de l'assemblée de Pagani, bien que le roi eût refusé d'y apporter la moindre modification; mais le peu consciencieux procureur a bien soin de taire les réserves et les conditions formelles qui légitimaient cet acte. Il accuse ensuite le saint vieillard et les nouveaux supérieurs d'avoir voulu contraindre les pères des États pontificaux à abandonner la règle et d'avoir employé pour cela les prières et les menaces, tandis qu'Alphonse avait écrit à Leggio lui-même de s'attacher de toutes ses forces à la règle de Benoît XIV, supposé même que les napolitains dussent accepter certaines modifications pour éviter la suppression. Quant aux nouvelles élections, qu'il déclare illégitimes, il savait les raisons qui les avaient rendues nécessaires, il en connaissait le caractère provisoire, mais il garde là-dessus un silence absolu. « Tous ces faits, dit-il, sont authentiques; témoin les rapports des évêques de Veroli et de Bénévent, et du nonce apostolique. » Or l'évêque de Veroli avait fait son rapport sur un exposé des faits composé par François de Paule; l'évêque de Bénévent s'était contenté d'envoyer les témoignages de plusieurs pères attestant les réserves et conditions posées à l'acceptation du règlement; et le nonce venait de répondre au préfet de la Sacrée Congrégation « qu'il était occupé à recueillir des documents et qu'il lui faudrait un certain temps pour formuler un jugement sur la question ». La lettre du nonce est du 9 septembre, antérieure seulement de quelques jours à la supplique de Leggio.

La dernière allégation du procureur est plus fautive encore. « La Sacrée Congrégation, dit-il, a donné l'ordre à M^{sr} de Liguori d'en-

voyer une relation sur tous ces faits, ordre qui lui a été signifié au commencement d'août, et voilà maintenant qu'au lieu d'obéir, il demande un délai de trois mois. » Alphonse reçut l'ordre susdit non au commencement d'août mais le 20 août, comme nous l'avons fait remarquer. Ni lui ni M^{re} Bergamo en son nom n'ont demandé un délai de trois mois pour répondre aux demandes de la Sacrée Congrégation; mais l'un et l'autre ont répondu que deux envoyés porteraient à Rome les explications du recteur majeur aussitôt qu'un soleil moins brûlant permettrait de voyager. Ils étaient en route quand Leggio écrivait son faux rapport.

Voici la conclusion textuelle de ce factum : « Ainsi, Très Saint Père, s'il faut encore attendre trois mois une solution, les pauvres pères des États devront rester six mois dans le trouble et la confusion, sans supérieur majeur, dans l'impossibilité de recevoir des novices, d'admettre les jeunes gens à la profession, d'exécuter les travaux apostoliques acceptés pour le mois d'octobre, et obligés de subir mille autres inconvénients. Ils osent donc se jeter aux pieds de Votre Sainteté pour la prier de les délivrer de ces cruelles angoisses en leur donnant un président intérimaire qui les gouverne légitimement au nom de Votre Sainteté, au moins jusqu'à la conclusion de la cause soumise à la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers. Pour ne pas incommoder Votre Sainteté, nous nous dispensons d'annexer à cette supplique les volumineux documents envoyés à la Sacrée Congrégation en preuve des faits ci-dessus exposés. »

On se figure aisément l'indignation qu'éprouva Pie VI en lisant cette pièce qu'il dut croire l'expression de la vérité. Comment aurait-il pu supposer que, des faits accumulés par Leggio, les uns étaient absolument faux, et les autres dénaturés au point de paraître condamnables quand ils étaient, en raison de circonstances qu'on lui cachait, parfaitement légitimes? Le pape crut qu'Alphonse avait, sciemment, présenté à l'approbation du roi un règlement qui détruisait de fond en comble la règle de Benoît XIV; que ce règlement, accepté sans réserves ni conditions, il l'avait imposé à tous les siens, et même intrigué pour l'introduire dans l'État pontifical; et qu'enfin, après avoir cassé les supérieurs légitimes, il gouvernait avec une bande d'ambitieux prêts à seconder ses desseins. Alphonse favorisait ainsi le régéralisme, caressait de sacrilèges instincts d'envahissement, et plaçait sous la dépendance du roi une société religieuse approuvée par l'Église. Cette faute, il la commettait au moment même où Pie VI réagissait de toutes

ses forces contre les manies usurpatrices de la cour de Naples. Il était d'autant plus inexcusable de méconnaître les droits du Saint-Siège en cette circonstance, qu'il les avait plus chaleureusement défendus par le passé.

Tout cela ressortait si clairement du rapport de Leggio que, dans son émotion, le pape ne crut pas nécessaire d'attendre de plus amples informations. Si le coupable demandait trois mois de répit, c'était évidemment pour décliner le châtiment. Il manda immédiatement le cardinal Caraffa, lui remit la supplique de Leggio, et lui dicta ses volontés souveraines. Les voici, consignées pendant l'audience sur le revers de la pièce : « Audience du 22 septembre 1780. Le Saint-Père accorde la faveur demandée. Il veut qu'on élise un président pour les maisons situées dans les États de l'Église, les sujets des maisons napolitaines étant dépouillés de tous leurs privilèges et considérés comme s'ils n'avaient jamais été membres de la congrégation. »

Par ordre du pape, le cardinal secrétaire transmet en ces termes le grave et terrible décret aux deux évêques de Veroli et de Bénévent : « Voulant pourvoir d'un gouvernement légitime les maisons du Très Saint-Rédempteur placées dans votre diocèse, le Saint-Père, en son audience du 22 courant, a daigné nommer président des susdites maisons le père François de Paule, recteur actuel de Frosinone. Sa Sainteté lui confère tous les pouvoirs nécessaires pour gouverner, selon la règle de Benoît XIV, les maisons et leurs sujets, au lieu et place des supérieurs majeurs de la congrégation, qui, ayant adopté avec leurs partisans un système essentiellement différent de leur règle et déserté l'institut, ont par cela même cessé d'en faire partie, et perdu toutes les grâces et privilèges que le Saint-Siège leur avait accordés. Veuillez donc, au nom de Sa Sainteté, commander aux sujets de la congrégation qui sont dans votre diocèse, non seulement d'observer en tout point et sans aucune innovation la règle de Benoît XIV, mais en outre de reconnaître pour leur supérieur majeur, aussi longtemps qu'il n'en sera pas ordonné autrement, le susdit François de Paule, que le Saint-Père constitue leur président¹. »

L'heureux prétendant obtenait plus qu'il n'avait demandé. Il occupait cette première place si longtemps convoitée, mais peut-être n'avait-il pas prévu que son exaltation, fruit de ses rapports mensongers, aurait entraîné l'écrasement du saint vieillard de Pa-

1. Lettre du 25 septembre 1780

gani et la chute de la congrégation dans le royaume de Naples. Les larmes que de loin il aura vu couler sur les joues de son père et de ses frères auront sans doute empoisonné son triomphe. Leggio lui-même, comme on va le voir, ne se montra pas fier de ses succès.

A l'heure même où, le vendredi 22 septembre, le pape prononçait la fatale sentence, deux voyageurs s'acheminaient tristement vers la ville éternelle. C'étaient les deux envoyés d'Alphonse, son fidèle Tannoia et le père Salvator Gallo. Ils arrivèrent à Rome le dimanche 24 septembre, avant même que le décret eût été notifié aux évêques de Veroli et de Bénévent. A la nouvelle que tout était terminé, Tannoia se rendit au logis de Leggio pour lui témoigner sa surprise et sa douleur. Malgré son audace, le procureur, qui ne s'attendait nullement à cette visite, n'eut pas le courage d'être sincère. Il feignit la tristesse et se montra très désolé du coup que le Saint-Père venait de frapper. « J'ai tout fait pour désabuser Sa Sainteté, dit-il à Tannoia, j'ai mis dans tout son jour l'innocence de M^{sr} de Liguori, mais je n'ai rien pu gagner. Le pape l'a tellement en horreur qu'il ne veut plus même entendre prononcer son nom. Dieu seul sait les peines que je me suis données pour défendre votre cause devant la Sacrée Congrégation, mais les éminentissimes cardinaux ne veulent pas non plus admettre que le bon vieillard ait été victime d'une perfidie. »

Après avoir raconté cette scène d'hypocrisie, Tannoia ajoute : « Le procureur se montra ainsi tout cœur avec moi, mais je m'aperçus bientôt qu'en secret il contrecarrait toutes mes démarches. J'allai rendre visite au cardinal Caraffa et au prélat Zuccari. Aussitôt qu'il m'aperçut, ce dernier s'écria tristement : « Hélas ! M^{sr} de Liguori est banni de son institut ! » Je ne pus agir sur les autres membres de la Sacrée Congrégation, car ils se trouvaient déjà à la campagne. » Deux fois Tannoia put entretenir Caraffa des maisons napolitaines. Il lui laissa même un mémoire que celui-ci promit d'appuyer de toute son influence, afin de rétablir l'union et la paix dans la congrégation. Quant à Leggio, il essaya jusqu'à la fin de conserver son masque de charité, « mais il est dans la nature du feu, dit Tannoia, de ne pouvoir se cacher longtemps. Un jour, il exhala toute sa bile contre les pères napolitains et ne craignit pas de dire que le saint fondateur avait, dans cette affaire, joué sa canonisation : *Si ha giuocato l'altare!* » Instinctivement on est tenté de répondre à l'aveugle procureur que lui, dans cette même affaire, avait peut-être compromis son salut, mais

Dieu seul voit les consciences et jusqu'à quel point les hommes sont coupables. En ce qui concerne saint Alphonse, Leggio a été le meilleur artisan de sa canonisation, car il lui a fourni l'occasion de subir héroïquement un martyre mille fois plus douloureux que celui des sanglantes exécutions.

Tannoia retourna de suite à Pagani pour y porter la douloureuse nouvelle. Le soir de son arrivée, pendant qu'Alphonse reposait dans sa cellule, il apprit à ses confrères que le pape les avait retranchés de l'institut. Comment dépeindre l'émotion et la tristesse de ces vétérans blanchis au service de Dieu et des âmes, qui, après Jésus et Marie, n'avaient d'autre amour que celui de leur mère, la congrégation du Très Saint-Rédempteur; d'un Mazzini, par exemple, le premier compagnon d'Alphonse, qui pendant cinquante ans, conjointement avec le saint fondateur, avait fait de la règle la norme de sa sainte vie; d'un André Villani qui, trente ans auparavant, avait tant travaillé et tant souffert à Rome pour obtenir à cette règle l'approbation de Benoît XIV; d'un Corrado, d'un de Meo, de tant d'autres généreux missionnaires, vieillards et jeunes gens, qui avaient tout quitté pour vivre et mourir dans cet institut qu'ils regardaient comme le port du salut pour leur âme? Ils en étaient chassés par le pape comme des rebelles, eux qui, à l'exemple de leur père vénéré, avaient défendu partout et toujours les droits et les prérogatives du Saint-Siège! Ils en étaient chassés comme infidèles à leur règle, comme déserteurs de l'institut, eux qui auraient donné tout leur sang pour la règle et pour l'institut! Ils écoutèrent le triste récit de Tannoia au milieu des larmes et des sanglots.

Le lendemain, il fallut annoncer au saint fondateur la sentence pontificale. Villani lui en donna communication au moment où il se préparait à entendre la messe et à faire la sainte communion. Un instant, il resta comme interdit et glacé d'épouvante; mais bientôt, adorant la volonté de Dieu dans les dispositions prises par le vicaire de Jésus-Christ, il inclina plus profondément encore sa tête courbée par la maladie, et s'écria : « Je ne veux que Dieu : pourvu que je ne sois pas privé de sa grâce, cela me suffit. Le pape le veut ainsi : que Dieu soit béni! » Ayant dit ces mots, il continua sa préparation, assista au saint sacrifice, et reçut la sainte communion avec sa ferveur accoutumée. Mais le prince des ténèbres n'entendait pas que le saint, soumis à une pareille épreuve, remportât si facilement la victoire.

Son action de grâces terminée, il fit sa promenade en voiture

comme de coutume. Alors se présenta la plus épouvantable tentation qu'il eût jamais subie. L'esprit du mal le poussa au désespoir. C'était à cause de ses péchés que le pape le chassait et que Dieu détruisait la congrégation ; certainement Dieu l'abandonnait, et il n'y avait plus de salut pour lui ; il devait ainsi achever sa route, au milieu des ruines, pour aboutir à l'abîme éternel. Habitué aux ruses du démon, Alphonse s'humilia profondément devant Dieu, se confondit en sa présence, et repoussa la suggestion infernale en ouvrant largement son cœur à la confiance. Mais aussitôt une voix intérieure lui répondit : « Ton humilité n'est qu'une illusion, et ton espérance une criminelle présomption. Tu as beau te tromper toi-même : ce qui t'arrive est la punition de ton ingratitude à l'égard du Dieu qui t'a comblé de bienfaits. » D'instant en instant le combat devenait plus violent et la nuit plus noire. Déjà le saint vieillard sentait son âme agitée par les pensées les plus lugubres, quand heureusement il fit signe au cocher de rentrer en hâte à la maison. A peine sur le seuil de la porte, il se mit à sangloter en criant de toutes ses forces : « Mes frères, mes frères, venez à mon secours ! Le démon me tente de désespoir : aidez-moi à vaincre la tentation. » Attirés par ses cris, Mazzini et Villani accoururent pour le consoler. « Aidez-moi, aidez-moi, leur dit-il, le démon me tente de désespoir ; mais je ne veux pas offenser Dieu. » — « Nous le reconduisîmes à sa chambre, dit Tannoia, présent lui-même à cette scène de douleur, et là il se mit à verser d'abondantes larmes. « Ce sont mes péchés, répétait-il sans cesse, qui causent la ruine de la congrégation, mais cependant je ne veux pas perdre l'espérance. »

La lutte fut terrible. Les pères Villani et Mazzini s'efforcèrent d'apaiser la furieuse tempête qui bouleversait son âme. Ils lui rappelèrent que Dieu, protecteur de l'innocence, avait soumis bien des fois la congrégation à de dures épreuves mais ne l'avait jamais abandonnée. Cette pensée lui rendit un peu de calme, et peu à peu le trouble disparut entièrement. Se tournant alors vers le crucifix et vers la Madone, il s'écria : « O Jésus, ô ma Mère, vous m'avez secouru, secouez-moi toujours. O mon Sauveur, soyez mon espérance, je ne serai pas confondu. » Cette violente secousse l'avait tellement défait et affaibli qu'on l'eût pris pour un cadavre. Quand les pères, après le souper, vinrent lui tenir compagnie, il avait retrouvé son habituelle sérénité. « Toute la journée, dit-il, le démon m'a tenté de désespoir, mais, grâce à Dieu et à la bonne Vierge, je n'ai fait aucun acte de défiance. » Par intervalles, ces sombres nuages

obscurcissaient encore son esprit, car on l'entendait murmurer : « Satan ne me quitte pas, mais Jésus et Marie me protégeront. » L'évêque de Gaëte étant venu le consoler dans cette grande affliction, il lui raconta naïvement le rude combat qu'il avait dû soutenir. « Je me voyais perdu sans espoir, ajouta-t-il, mais la Vierge Marie m'a protégé contre le tentateur. Grâce à son secours, je n'ai fait aucun acte de défiance ni de découragement. » Et en disant ces paroles, il tremblait encore au souvenir du péril où il s'était trouvé.

Bien qu'abîmé sous le poids de sa douleur, il ne proféra pas la moindre plainte. Si on se permettait de parler avec quelque amertume du coup qui l'avait frappé, il coupait la parole au critique et répétait son refrain de tous les jours : « Ainsi l'a voulu le pape : que Dieu soit béni ! Volonté du pape, volonté de Dieu. » Le samedi suivant, il monta en chaire comme de coutume pour faire le sermon en l'honneur de la sainte Vierge : « Notre pauvre congrégation, dit-il au peuple, se trouve actuellement dans de grandes tribulations : demandez à Dieu qu'il vienne à son secours. Priez pour nous Jésus et Marie, afin que nous fassions leur sainte volonté, et qu'aucun de nous ne leur cause le plus petit déplaisir. »

Le saint vieillard avait grandement raison de demander des prières, car il ne faisait qu'entrer dans la voie douloureuse. Un décret l'avait condamné à porter la lourde croix de la proscription, mais ce n'était pas assez de la porter, Dieu va permettre qu'il y soit cloué, afin de le conformer entièrement à son divin Fils.

CHAPITRE X.

CONDAMNATION.

1781

Désolation générale dans l'institut. — Correspondance de Tannoia avec François de Paule. — Conduite équivoque du président. — Démission des consultants. — Deux lettres du saint à Pie VI. — Réforme du règlement. — Prestation des serments. — Deux députés d'Alphonse à Rome. — Mémoires pour et contre la réunion. — Jugement du pape.

Le décret du 22 septembre jeta la consternation dans les maisons de l'État pontifical aussi bien que dans celles du royaume. Certains avaient demandé un président particulier pour se mettre à l'abri du règlement, mais jamais ils n'avaient pensé que cette demande pouvait causer la disgrâce de leurs confrères. En les voyant exclus de la congrégation, ils se représentèrent les souffrances de leur père bien-aimé, la ruine des missions dans le royaume, la ruine de ces maisons où ils avaient si longtemps vécu, et tous se mirent à pleurer sur une si grande infortune. Le schisme leur parut un crime, et l'on se mit aussitôt en mesure de refaire l'union. Quinze jours s'étaient à peine écoulés qu'un des plus zélés partisans du nouveau président, le père Avena, de Bénévent, écrivait à Tannoia : « Mon bon père, on ne désire ici, soyez-en certain, que la paix et l'entente. Il n'est personne dans nos quatre maisons qui ne soit prêt à favoriser tout projet de conciliation. Quant à moi, je vous l'assure devant Dieu, si j'étais possesseur d'un royaume, je le céderais volontiers pour ne pas voir s'effondrer une œuvre qui procurait à Dieu tant de gloire. Le décret qui vous atteint et vous expose à une ruine prochaine m'a percé le cœur, et je ne fais plus que pleurer aux pieds de Notre-Seigneur. Mais, mon cher père, la cause n'est pas désespérée. Nous combinons ici les moyens d'arriver à la paix tant désirée; faites vous-même vos combinai-

sons, et l'on adoptera le parti qui paraîtra le meilleur et le plus efficace ¹. »

Tannoia n'avait pas perdu de temps. Comptant sur les bonnes dispositions de ses frères des États, huit jours après le décret de séparation il demandait à François de Paule lui-même de prendre en main la cause de la réunion. « Si vous ne fermez pas la plaie qu'on vient d'ouvrir, lui écrivit-il, l'institut est perdu. A Rome vous êtes plus écouté que nul autre. Une parole de vous fera plus d'effet que cent plaidoyers venant de nous. Remettez-vous devant les yeux la ruine imminente de la congrégation, et par suite la ruine éternelle d'une infinité d'âmes, et au-dessus de tout, la gloire de Dieu. Ne laissez pas le démon détruire l'œuvre du ciel. Je me croirais damné si j'avais influé le moins du monde sur la perte de nos maisons ou si, pouvant la conjurer, je ne m'y employais pas de toutes mes forces. Donc ni récriminations, ni passions, ni préjugés : sauvons l'institut. Ne prêtez pas l'oreille aux hommes de discorde, mais écoutez le crueifix, et demandez à Dieu de traverser sans péché les sentiers difficiles où vous êtes engagé ². »

Cette lettre était de nature à remuer profondément le cœur du président, mais il ne l'avait pas attendue pour manifester son désir de travailler à la réunion. Soit remords de conscience, soit pression exercée sur lui par ses sujets, il écrivit à Tannoia que, si l'on voulait avoir confiance en lui, il obtiendrait de Rome la révocation du décret. « D'après le rescrit pontifical, disait-il, le président n'a qu'un mandat temporaire, *usque ad exitum causæ*, jusqu'au jugement définitif que prononcera la Sacrée Congrégation. Rome n'a donc pas interdit tout recours ni donné sa dernière décision. Nous n'avons qu'à nous concerter pour le plus grand bien des maisons du royaume. J'ai dû accepter, bien contre mon gré, la charge de président, mais vous pouvez assurer notre vénéré père que j'emploierai tout mon crédit à lui conserver sa charge de recteur majeur et à rétablir ainsi la paix dans l'institut. Nous voulons l'union, je le jure devant Dieu, et c'est pourquoi je regretterais des actes d'hostilité qui nous forceraient à nous défendre. Je ne demande pas mieux que de me rendre à Nocera pour conférer avec vous sur les moyens d'éteindre nos divisions. Si notre père le veut, qu'il fasse un signe, et j'accours. Qu'on oublie les froissements et les ressentiments, et je suis sûr d'arranger les choses en peu de temps et à la satisfaction générale. Président

1. Lettre du 16 octobre 1780.

2. Lettre du 30 septembre 1780.

comme sujet, je reste le fils très obéissant de M^{sr} de Liguori, et suis à ses ordres pour tout ce qu'il daignera me commander ¹. »

Était-il sincère en manifestant ces dispositions? On est presque forcé de le croire, tant les termes de sa lettre sont expressifs, et cependant, cinq jours après, le père Avena écrivait à Tannoia que le président ne tiendrait pas sa promesse. « J'ai fait tout mon possible, disait-il, pour le décider à prendre le chemin de Nocera, mais sans succès. Il me répond qu'il ne peut s'absenter, et que ce voyage est inutile puisqu'il pourra conférer à Rome avec les pères qu'on y enverra du royaume. Il proteste d'ailleurs qu'il est prêt à favoriser tout projet de pacification qui lui paraîtra acceptable ². »

Sans tenir compte de ce renseignement, Tannoia répondit au président qu'il serait le bienvenu à Nocera, qu'Alphonse et tous les pères désiraient sa présence pour s'entendre avec lui sur la grave question de la réunion. Le saint vieillard lui écrivit plusieurs lettres qui auraient dû l'attendrir. « Je ne vous blâme nullement, disait-il, d'avoir accepté la charge de président, puisque c'était la volonté du pape; seulement je vous prie de faire savoir à Sa Sainteté que si j'ai accepté le règlement, je l'ai fait uniquement pour sauver la congrégation d'une mort certaine. S'il en était convaincu, certainement il ne me condamnerait pas. Du reste, en temps opportun je lui mettrai la vérité sous les yeux, et j'espère qu'il me rendra ses bonnes grâces. Il se rappellera l'affection qu'il m'a autrefois témoignée; pour moi, quoi qu'il arrive, je vivrai et mourrai le très fidèle serviteur du pape et de l'Église. Si vous pouvez travailler à l'union, ne manquez pas de le faire ³. »

Dix jours après, Alphonse écrivait de nouveau au président : « Ce qui m'afflige, ce n'est pas la privation d'un vain titre, mais bien la prohibition qui nous est faite d'user des facultés extraordinaires sans lesquelles, dans nos missions, beaucoup d'âmes restent privées de secours. Voilà la blessure qui me fait saigner le cœur. Tâchez d'obtenir que ces facultés nous soient rendues; autrement je resterais véritablement inconsolable. Dans votre lettre au père Tannoia, vous manifestez le désir que je vous appelle à Nocera. Vous savez bien que je soupire après votre visite pour chercher avec vous les moyens d'arriver à la réunion. Ce serait pour moi une grande consolation de vous voir arriver au plus tôt. Au

1. Lettre du 30 septembre 1780.

2. Lettre du 5 octobre 1780.

3. Lettre du 8 octobre 1780.

moins, si vous ne pouvez venir, écrivez-moi quelle est, selon vous, la marche à suivre ¹. »

Tannoia insista sur cette visite en termes très pressants : « Autant votre lettre du 30 septembre nous avait réjouis, écrit-il, autant nous sommes affligés, non seulement de ne pas vous voir, mais même de ne pas recevoir de réponse à nos lettres. Ce matin encore j'envoyai un courrier à la poste de Nocera, espérant toujours recevoir de vos nouvelles. Est-ce que par hasard nos lettres seraient interceptées? Je vous disais que tous nos pères aspirent à la paix et désirent ardemment vous voir pour combiner avec vous nos moyens d'action. J'insistais d'autant plus sur ce désir que des malintentionnés pourraient vous dire le contraire : le démon rôde en tous lieux. Nous avons tous été déçus dans notre attente, et spécialement les pères Corrado et Mazzini, à qui j'avais communiqué votre lettre ². »

François de Paule ne répondit même pas aux lettres de Tannoia. Un premier mouvement l'avait sans doute incliné vers le devoir, puis les « secrètes ambitions » l'auront fait changer d'avis. Les bonnes résolutions durent peu chez les hommes passionnés et violents. D'ailleurs Leggio n'aura pas manqué de lui représenter ce voyage comme un désaveu de sa conduite passée. Peut-être même lui aura-t-il fait peur de tout projet qui tendrait à rendre aux napolitains une autorité dont ils abuseraient contre les pères des États. Le président aura d'autant plus facilement renoncé au voyage de Nocera qu'il devait lui en coûter de se trouver face à face avec des confrères qu'il pouvait croire irrités contre lui, et avec le saint vieillard à qui ses agissements avaient coûté tant de larmes. Quoi qu'il en soit, François de Paule ne se rendit point à Nocera.

Ne pouvant plus compter sur son concours, Alphonse en revint à son idée de prendre pour intermédiaire à Rome le cardinal Banditi, qui était tout dévoué à la congrégation et très aimé de Pie VI. D'accord avec ses consultants, il proposa au cardinal de traiter la question sur les deux bases suivantes, destinées à écarter les deux pierres d'achoppement. D'abord, on demanderait au roi d'amender le règlement par la substitution des serments aux vœux. Un siècle auparavant, Innocent XI avait bien permis aux prêtres de Saint-Joseph de commuer leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance en autant de serments. On pouvait espérer, vu le cas de force majeure, que Pie VI accepterait une commutation analogue,

1. Lettre du 18 octobre.

2. Lettre du 25 octobre.

d'autant plus que la promesse unie au serment lie le sujet aussi étroitement que le vœu : l'essentiel de la règle eût été ainsi sauvegardé. Secondement, afin de faire tomber l'accusation basée sur l'irrégularité des élections, les six consultants nommés par l'assemblée de Pagni remettraient leur démission entre les mains de M^{re} Banditi.

Ce plan arrêté, les pères Corrado et Tannoia se rendirent chez le cardinal de Bénévent pour le lui soumettre et le supplier de prendre en main leur cause. Ils étaient porteurs d'une lettre du saint fondateur pour Son Éminence : « Je me sens irrésistiblement poussé, y disait-il, à vous prendre pour notre avocat près du saint-père. Examinez la question avec mes envoyés, puis décidez d'après votre jugement ce qu'il convient de faire ; votre opinion sera une loi pour nous. Vous ne voudrez pas, j'espère, en me refusant cette grâce, accélérer ma mort. En vous chargeant de cette négociation, vous me rendrez le repos. Si la paix se fait de mon vivant, j'en bénirai Dieu ; si je dois quitter ce monde avant la conclusion de cette affaire, je mourrai tranquille en pensant qu'elle est confiée à votre sagesse ¹. »

Heureux de pouvoir consoler son vénérable ami, le cardinal accepta l'office de médiateur aux conditions proposées. Il s'empressa même de communiquer la bonne nouvelle au cardinal préfet de la congrégation. « Le principal motif, disait-il, qui l'avait porté à prendre en main cette cause, c'était d'obtenir aux pères napolitains le recouvrement des facultés absolument nécessaires pour tirer les pécheurs de l'abîme où ils sont plongés. » En même temps, Tannoia mit au courant de cette négociation le pro-secrétaire Zuccari, avec qui il était particulièrement lié, et lui fit part de ses espérances relativement à la réforme du règlement. « Des personnages influents, disait-il, remuent ciel et terre pour convertir les ministres à cette idée. Le marquis de Sambuca paraît favorable. Seulement il faut un peu de patience ; ce qu'on n'obtient pas aujourd'hui, on l'obtiendra demain. Je vous prie donc instamment de nous accorder le bénéfice du temps, et d'insister près de la Sacrée Congrégation pour qu'elle ajourne toute décision ultérieure. »

Mais il était à craindre que, loin de temporiser, François de Paule et Leggio ne pussent les cardinaux à brusquer le jugement définitif. Sous cette impression, Tannoia fit un nouvel appel à la conscience du président : « La démission des consultants a

1. Lettre du 28 octobre 1780.

coupé le nœud gordien, lui écrivit-il. La question des serments est en bonne voie, et cependant tous nos projets échoueront si vous ne nous secondez pas. Venez donc au plus vite à Nocera, et ordonnez à Leggio de cesser toute action à Rome. Nos pères comptent sur votre parole et ne se défendent plus. Profiter contre eux de leur inaction serait une véritable trahison. » Alphonse ajoutait ses instances à celles de Tannoia : « Venez me trouver, disait-il. Si l'argent vous manque, empruntez-en à mon compte. Votre présence ici est absolument nécessaire pour arranger les choses *ex æquo et bono*. Si réellement vous avez l'intention de maintenir l'unité de la congrégation, venez au plus vite. J'espère qu'à moins d'impossibilité absolue, vous ne manquerez pas au rendez-vous que je vous donne, car il s'agit de l'existence même de l'institut ¹. »

Au lieu de se rendre à Nocera, François de Paule, insensible aux supplications du saint fondateur, alla rejoindre à Rome le père Leggio pour hâter la décision des cardinaux. Il fallait donc agir avec promptitude sur le pape et la Sacrée Congrégation si l'on voulait éviter une nouvelle surprise. Malgré sa faiblesse et sa douleur, Alphonse composa un long rapport sur la question, qu'il fit apostiller et expédier au souverain pontife par le cardinal Banditi. « Cette lettre m'a coûté trois jours de travail, écrit-il au père Cajone. Je fais commencer une neuvaine par toute la communauté pour demander à Dieu que mes observations produisent une impression favorable. Je demanderai aussi aux pauvres clarisses de Naples de prier à cette intention. Unissez-vous à notre neuvaine, car la prière seule peut nous sauver. »

Dans ce rapport, dont nous ne pouvons donner qu'une courte analyse, le saint explique au pape quelle a été sa position vis-à-vis du pouvoir civil depuis la fondation de l'institut. Si l'on a toujours observé la règle à l'intérieur, jamais le roi n'a voulu ni la tolérer ni l'approuver. De tout temps on a vécu sous un règlement royal qui proscrivait les vœux, les acquisitions, les rentes, les supérieurs locaux, le noviciat et le studentat. Benoit XIV et Clément XIII ont en vain insisté auprès du roi pour obtenir l'*exequatur* au bref approbatif de la règle. Cette situation anormale, bien connue des deux pontifes, ne les a pas empêchés de favoriser l'institut. Dans ces dernières années des adversaires acharnés accusèrent le fondateur de violer les édits royaux qui interdisent l'érection de sociétés religieuses non approuvées, ce qui mit la congrégation en danger de

1. Lettre du 13 novembre 1780.

périr. Heureusement le ciel permit que le roi autorisât par un décret du 21 août 1779 le gouvernement extérieur de l'institut, c'est-à-dire les supérieurs locaux, le noviciat et le studendat. Les ennemis se rejetèrent alors sur la constitution intérieure, qui reste en contravention formelle avec les lois. Le procès est pendant devant les tribunaux, et c'est précisément afin de prévenir un coup mortel qu'on a cru devoir solliciter du monarque une certaine approbation de la règle, suffisante pour désarmer les persécuteurs.

Alphonse justifie ensuite sa conduite en tout ce qui concerne le règlement et les actes de l'assemblée de Pagani, puis il ajoute : « Très Saint Père, voilà la vérité dans toute sa simplicité. J'aurais dû, je l'avoue, avant de demander l'approbation du roi, prendre conseil de Votre Sainteté. Si j'étais coupable d'une autre faute, je ne ferais pas difficulté de le confesser à vos pieds afin d'en obtenir plus facilement le pardon du Seigneur, car avant peu je devrai rendre compte de tous mes actes au juge à qui rien n'est caché. Quant au règlement, je dois ajouter que nous travaillons depuis deux mois à obtenir l'autorisation de le réformer en ce qui concerne les obligations imposées par les vœux de pauvreté, de vie commune et de persévérance. Mon seul désir, c'est de voir avant de mourir les sujets tant de Naples que des États vivre et travailler dans une parfaite union. »

Quelques jours après, l'infatigable vieillard adressa directement au pape une seconde lettre dans laquelle il montrait que la dissolution des maisons du royaume entraînerait à bref délai la ruine des fondations pontificales. « La congrégation, née dans le royaume, disait-il, ne compte, à l'exception de deux ou trois, que des sujets napolitains. Voilà vingt-cinq ans que nous sommes à Bénévent et dans d'autres localités des États sans y trouver un seul novice. Si donc les maisons pontificales restent séparées, l'œuvre des missions disparaîtra fatalement par la mort des sujets, qu'il sera impossible de remplacer. D'un autre côté, le bruit se répandant que nous sommes tombés dans la disgrâce de Votre Sainteté, les évêques nous interdiront les missions, les jeunes gens se garderont bien de s'adjoindre à nous, et voilà totalement ruiné le bien que nous faisons tant dans le royaume que dans les États. C'est cette ruine que je ne cesse de pleurer aux pieds du crucifix, surtout quand je considère qu'étant à peu près les seuls missionnaires de Naples et de la Sicile, six et même sept compagnies de nos religieux y prêchent jusqu'à cinquante missions chaque année, sans compter les neuvaines et autres exercices spirituels. Tout cela

est perdu, Très Saint Père, si le pasteur universel ne réunit pas dans sa grande charité toutes les maisons de la congrégation.

« L'on m'impute d'avoir, en acceptant le règlement, déserté l'institut; mais en supposant que je sois coupable d'une pareille faute, c'est moi, ce sont mes consultants qui doivent en porter la peine, sans qu'il soit besoin de recourir à une division qui sera notre ruine à tous. D'ailleurs, quant à ma conduite dans cette affaire, j'ai fait parvenir à Votre Sainteté par M^{re} Banditi les décrets royaux qui depuis trente ans m'ont été imposés, et qui sont tous contraires à la règle. Comment pouvais-je sauver notre œuvre, sinon en courbant la tête devant les ordres du souverain? »

En terminant, Alphonse demandait la révocation de la sentence qui l'avait frappé, lui et ses compagnons. Les deux documents furent renvoyés par le pape à la congrégation des évêques et réguliers, et transmis comme pièces du procès à François de Paule et à Leggio, qui demandaient à grands cris une solution.

Le saint s'appliqua dès lors activement à la réforme du règlement. Il adressa une supplique au roi, dans laquelle il démontrait que « pour perpétuer l'œuvre des missions, il était nécessaire que les sujets s'engageassent à vivre en commun selon les règles de la pauvreté évangélique et à persévérer jusqu'à la mort dans la congrégation. » Comme conclusion, il demandait formellement l'autorisation de faire les quatre serments de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de persévérance. En priant le marquis de Marco d'appuyer sa requête auprès du souverain, il lui disait : « Vous savez dans quelles angoisses je passe mes derniers jours. Ma congrégation ne peut plus travailler à la gloire de Dieu. Faites lire, je vous en conjure, le mémoire à Sa Majesté. J'ai l'espoir qu'elle daignera l'accueillir favorablement et me procurer ainsi quelque consolation. »

L'affaire ainsi engagée, Tannoia demanda au cardinal-secrétaire de la Sacrée Congrégation de suspendre le procès pendant deux mois afin d'attendre le rescrit royal, ce qui lui fut accordé. Cette concession désappointa François de Paule, mais il crut devoir dissimuler ses sentiments, persuadé que le roi n'accorderait aucune réforme. « Si vraiment vous obtenez les serments, écrivit-il au saint fondateur, la cause est finie, et dès lors je regarde l'union comme un fait accompli¹. » C'était une bonne parole, mais huit jours après, François changeait de note. Même si le roi accordait

1. Lettre du 14 janvier 1781.

les serments, disait-il, la Sacrée Congrégation susciterait d'autres obstacles à la réunion. Il refusait donc de diriger cette négociation, prétextant qu'en cas d'échec on l'en rendrait responsable. Alphonse comprit qu'il n'y avait plus rien à attendre de ce côté, et que Leggio continuerait ses indignes manœuvres contre les napolitains. Ne pouvant plus compter que sur lui-même, il constitua l'avocat Rossi procureur de l'institut à Rome, et le chargea de répondre aux accusations de Leggio.

Pour le consoler de ces tristesses, Dieu lui accorda une grande joie. Le 24 février, il apprit par le marquis de Marco qu'en reconnaissance des services rendus au royaume par la prédication de la croisade contre les barbaresques, le roi lui accordait les serments demandés. « Le Seigneur soit à jamais béni ! écrivit-il aussitôt au père Corrado, car vraiment je ne croyais pas obtenir une pareille grâce. » — « Allez au chœur remercier le saint Sacrement, dit-il aux pères en leur lisant le décret, car cette faveur est un miracle, un grand miracle de la Madone. » Et tous ses religieux, pontificaux et napolitains, avec la simplicité de pieux enfants, lui manifestaient à l'envi leurs sentiments d'allégresse : « La consolation surabonde là où abondait la douleur, lui répondait le recteur d'Iliceto. En dépit de l'enfer, nous passons de la mort à la vie. Les gens d'Iliceto, au courant de nos tribulations, ont allumé en divers endroits des feux de joie. Le chapitre nous a envoyé son procureur pour nous féliciter. L'intendant du prince et d'autres gentilshommes ont voulu participer à notre modeste repas. Dieu veuille rétablir la paix et l'union ! »

Alphonse s'empressa de faire connaître l'heureuse nouvelle au cardinal Zelada, qui remplissait alors les fonctions de préfet de la Sacrée Congrégation. « Votre Éminence sera satisfaite, disait-il en lui transmettant le décret royal, de la promptitude avec laquelle j'ai, autant que possible, rétabli la règle. Si Dieu me prête vie, j'ai confiance de pouvoir réformer certains autres points de moindre importance. En tout cas mes successeurs y pourvoiront après ma mort. Nous avons surmonté, Dieu sait comment, la grande difficulté, mais enfin nous l'avons surmontée. »

Le ciel paraissait donc se rasséréner, mais il restait un point noir : c'était l'opposition de François de Paule et de Leggio. Le saint ne put s'empêcher de reprocher à ce dernier ses coupables intrigues. « Quand j'écrivis au père de Paule, dit-il, la disposition où paraissait le roi de permettre les serments, il me répondit que si nous obtenions cette faveur, la réunion se ferait sans difficulté. Je vous

conjure donc d'employer votre influence à conclure cette union tant désirée par nos confrères des États aussi bien que par ceux des maisons napolitaines. Vous ne voudrez pas, en vous y opposant, m'enlever la consolation de nous voir réunis. Si vous continuez à fomenteur la division et si vous parvenez à la rendre définitive, vous vous préparerez des remords pour le temps et pour l'éternité, et jamais vous ne réparerez le mal que vous aurez fait. Par amour pour Jésus-Christ, je vous prie de méditer ces graves pensées aux pieds de votre crucifix ¹. »

François de Paule lui faisait un grief d'avoir envoyé à Rome le procureur Rossi, qui serait, disait-il, un obstacle à l'union. « Si j'ai constitué un procureur, répondit le saint, c'est que Leggio n'a jamais manqué de nous desservir, comme il le fait encore aujourd'hui. Plût à Dieu que nous eussions eu plus tôt un procureur à Rome! nous n'en serions pas où nous en sommes. Mon cher père, si vous voulez l'union, comme vous l'avez affirmé tant de fois, commandez à Leggio de quitter Rome, afin que nous traitions à l'amiable cette question, d'où dépend l'existence de la congrégation. Si vous voulez réellement la paix, ne permettez pas qu'on souffle le feu de la division ². »

Le saint fondateur tenta même à cette époque un suprême effort sur François de Paule. Ce dernier devant se rendre à Bénévent, il y envoya son vicaire Corrado pour conférer avec lui. Par un hasard providentiel, trois ou quatre recteurs, entre autres Tannoia, s'y trouvaient réunis. Dans un conseil improvisé, la question de l'union fut agitée et tous tombèrent d'accord, y compris François de Paule, sur la nécessité de maintenir l'unité dans la congrégation, mais avec deux provinces : un seul recteur majeur avec deux vicaires, l'un pour la province napolitaine et l'autre pour la province pontificale. C'était un plan qu'Alphonse avait déjà proposé au président. On convint que deux pères napolitains seraient à bref délai députés à Rome pour expliquer l'affaire du règlement et proposer, conjointement avec le président, la réunion aux conditions ci-dessus mentionnées.

L'évêque de Gaëte, M^{re} Bergamo, se chargea de disposer le pape à favoriser ce projet. Pie VI était alors à Terracine, où il s'occupait du dessèchement des marais Pontins. Dans une audience qui lui fut accordée, l'évêque amena la conversation sur les missions que faisait la congrégation du Très Saint-Rédempteur et sur le

1. Lettre du 24 mars 1781.

2. Lettre du 4 avril 1781.

triste état où se trouvait celle-ci depuis le décret du 22 septembre. « Qu'ils viennent exposer sincèrement les faits qui ont causé leur disgrâce, répondit le pape, car enfin ce n'est pas bien de changer la règle d'un institut approuvée par l'Église. » L'évêque représenta au pontife le singulier attachement d'Alphonse au Saint-Siège et sa sainteté vraiment héroïque. « Je sais que M^{gr} de Liguori est un saint, reprit Pie VI, et que toujours il a été dévoué au pape, mais en cette circonstance il ne s'est pas montré tel. » Cette parole fournit au prélat l'occasion d'expliquer comment la bonne foi d'Alphonse avait été surprise par deux mandataires infidèles. « Qu'il me fasse expliquer tout cela à Rome, » répliqua le pontife. Et comme M^{gr} Bergamo lui demandait la bénédiction pour son vénérable ami : « Je le bénis de tout cœur, dit-il, et avec lui tous les membres de sa congrégation. » Avant de prendre congé, l'évêque implora la clémence de Sa Sainteté en faveur des pauvres disgraciés : « Qu'ils viennent à Rome, répéta Pie VI, et me fassent connaître la vérité. — Ils viendront, Très Saint Père, se jeter à vos pieds, répondit M^{gr} Bergamo, et vous rapporteront fidèlement ce qui s'est passé. »

On voit par cette conversation que le pape, vivement impressionné par les faux rapports de François de Paule et de Leggio, restait persuadé qu'Alphonse avait sciemment et volontairement abandonné la règle de Benott XIV. Le lecteur sait déjà à quoi s'en tenir sur cette accusation ; le fait suivant en démontrera mieux encore l'inconsistance.

L'autorisation de substituer les serments aux vœux arriva juste au moment où Sarnelli rouvrait le procès qui devait aboutir, du moins il l'espérait, à la dissolution de l'institut. C'est ce que le saint écrivait, le 2 mars, à un seigneur de la cour : « Sarnelli poursuit activement le procès qu'il nous a intenté il y a de longues années. J'ai grandement besoin de votre assistance et je compte absolument sur vous, car je connais votre zèle pour notre œuvre si nécessaire au salut des âmes. » Au mois de mai, l'affaire devenait si pressante que le père Corrado, l'un des députés désignés pour traiter à Rome la cause de l'union, se voyait obligé de céder sa place à un autre, afin de suivre, en qualité de procureur, les péripéties du procès. Dans ces conjonctures et pour enlever à son adversaire l'arme meurtrière dont il menaçait l'institut, Alphonse publia officiellement dans les quatre maisons napolitaines le décret substituant des serments aux vœux de religion, ce qui suffisait pour anéantir le redoutable argument de Sarnelli.

Mais, tout en acceptant le règlement ainsi réformé, il n'abandonna ni en théorie ni en pratique un seul iota de la règle. « Je me réserve, lit-on dans sa circulaire, de recourir de nouveau à Sa Majesté pour obtenir les explications et additions nécessaires au bon ordre de l'institut et à la pacification des sujets. » Quant à la prestation des serments, la relation authentique de la cérémonie va nous apprendre quel sens il y attacha.

C'était le 21 juin 1781. « Après avoir récité le *Veni creator*, M^{sr} de Liguori, les pères et les frères, s'engagèrent par serment à observer la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, et à persévérer jusqu'à la mort dans la congrégation. Ils déclarèrent n'accepter le règlement qu'autant qu'il était semblable et conforme à la règle de Benoît XIV, et par conséquent, en faisant les serments susdits, n'avoir d'autre intention que de renouveler les vœux simples émis par eux selon ladite règle approuvée par Benoît XIV, et de s'engager, par ce renouvellement de leurs vœux, à une plus étroite et plus inviolable observance de cette même règle. »

« Le serviteur de Dieu, continue la relation, fit consigner dans un acte public cette profession solennelle, et demander au notaire Novi et à ses deux assesseurs, tous trois présents à la cérémonie, de spécifier clairement que, par l'émission des serments, lui et les siens entendaient renouveler leurs vœux selon la règle de Benoît XIV, que tous avaient professée. Mais le notaire Novi, craignant d'exciter contre la congrégation le courroux de Sa Majesté, se contenta d'écrire en termes généraux que le serviteur de Dieu et ses confrères avaient prêté les serments *selon l'observance pratiquée dans le passé par tous les membres de la congrégation*¹. »

De cette relation il résulte de la manière la plus évidente qu'Alphonse aurait sacrifié mille fois sa congrégation plutôt que d'abandonner la règle. Il pouvait donc espérer qu'on finirait enfin par lui rendre justice, d'autant plus que l'internonce de Naples, chargé d'informer la Sacrée Congrégation des faits relatifs au règlement, venait, dans un rapport très circonstancié, d'établir la fausseté des accusations portées contre les napolitains, et concluait au rejet des demandes formulées par François de Paule et Leggio.

C'est dans ces conditions, en apparence favorables, que les deux représentants d'Alphonse se dirigèrent vers Rome, ainsi que M^r Bergamo l'avait promis à Pie VI. L'un des deux envoyés était

1. Cinq témoins ont signé cette déclaration faite sous la foi du serment : le notaire Novi, ses deux assesseurs, Vincent Bonadonna et Antoine del Pozzo, Alexis Pollio et Antoine Romito.

Barthélemy Corrado, vicaire du recteur majeur. Il avait laissé un instant le procès de Naples pour défendre cette cause, grave entre toutes. Son compagnon était le père de Leo, homme de prudence et de doctrine. Tous deux espéraient que le père de Paule se souviendrait des promesses faites deux mois auparavant à Bénévent; mais, hélas! il ne fallait pas deux mois à cet homme passionné pour changer de sentiment. Il attendait les envoyés du saint fondateur, avec l'intention non de les appuyer mais de les combattre.

Corrado était porteur d'un mémoire d'Alphonse, destiné à Pie VI. Le saint y établissait de nouveau son innocence, et montrait surtout comment, par la substitution des serments aux vœux, il avait sauvé la substance de la règle. « Les promesses jurées, disait-il, bien qu'elles ne soient pas appelées vœux, sont cependant de leur nature des vœux simples. Quand les promesses jurées se font à Dieu avec l'intention de contracter une obligation sous peine de péché, ce sont, de l'avis commun des théologiens, de véritables vœux simples. » Il mettait alors en parallèle les textes de la règle et du règlement pour en faire ressortir la parfaite harmonie, et concluait en suppliant le saint-père de rendre ses bonnes grâces aux maisons napolitaines, c'est-à-dire de les réintégrer dans l'état où elles se trouvaient avant le décret du 22 septembre.

La Sacrée Congrégation remit cette pièce au procureur Leggio afin qu'il y joignît ses observations. Après l'avoir gardée quinze jours, il la renvoya accompagnée d'une critique aussi amère que violente. La supplique lui paraissait entachée d'indocilité et d'insoumission. Le digne évêque s'attribuait le titre de recteur majeur, malgré le décret pontifical qui avait prononcé sa déchéance. Évidemment son entourage avait abusé de sa décrépitude et de sa crédulité; autrement il serait inexusable d'avoir usurpé un titre auquel il n'a plus droit. Les raisonnements du reste ne tiennent pas debout. Il est faux qu'il ait eu besoin de demander au roi une approbation de la règle : le décret de 1779 donnait à l'institut une existence légale. Il est également faux qu'il eût ignoré ce que contenait le règlement présenté au roi par Majone, ou du moins il ne l'ignorait plus quand il l'a accepté. D'autre part, si vœux et serments sont choses identiques, pourquoi des noms différents? Les napolitains sollicitent leur réintégration en alléguant le bien des missions : mais qui les empêche de prêcher des missions comme par le passé? Leggio suppliait en conséquence le saint-père de maintenir la division, d'abord pour ne pas unir les pontificaux aux déserteurs de l'institut, et ensuite pour ne pas les exposer aux ven-

geances de ces derniers, car « s'ils redeviennent les maîtres, disait-il perfidement, nous savons par leurs menaces le sort qui nous attend. »

Ces accusations dénuées de tout fondement n'étant pas de nature à faire grande impression sur les juges, il y avait mêlé des insinuations venimeuses bien capables de les indisposer contre les napolitains. Il avait présenté Alphonse comme un vieillard décrépité, irresponsable, dont les consultants abusaient pour imposer à tous leurs volontés. Ces hommes, qui venaient de donner leur démission pour faciliter la réunion, il en faisait des ambitieux, même des vindicatifs, qui troubleraient tout l'État pontifical si on les réintégrait dans l'institut. Il les traitait de régalistes, puisqu'ils acceptaient ce règlement royal, dont la première page affirme que la congrégation doit son existence aux décrets du souverain. Ce n'est donc pas l'Église, concluait-il, mais la cour qui donne l'existence aux ordres religieux !

Après avoir pris connaissance de la supplique d'Alphonse et des observations de Leggio, la Sacrée Congrégation ajourna encore sa décision et demanda aux deux envoyés napolitains de plus amples informations sur la question du règlement. Le père Corrado ayant été subitement rappelé à Naples à cause du procès Sarnelli, ce fut le père de Leo qui répondit aux demandes des cardinaux et aux accusations du procureur. Son mémoire, clair et solide, appuyé sur un exposé historique des faits, prouve jusqu'à l'évidence qu'Alphonse n'a abandonné la règle ni explicitement ni implicitement. Le père de Leo réfute ensuite l'insigne calomnie d'avoir favorisé le réganisme : « Le règlement, dites-vous, affirme que la congrégation tient son existence des décrets royaux : donc, en l'acceptant, nous nions que l'approbation pontificale donne seule l'existence à notre institut. Pur sophisme ! Parce que dans le royaume de Naples la congrégation dépend, en fait, pour exister, des décrets royaux, il ne s'ensuit nullement qu'elle n'existe pas en vertu d'un décret apostolique. Cela veut dire simplement qu'elle n'existe pas clandestinement, mais avec l'approbation des pouvoirs publics. En tout cas, quand vous donneriez à ces paroles le sens le plus criminel, la congrégation les a-t-elle jamais acceptées dans ce sens odieux ? Toujours elle a maintenu la règle, toujours elle l'a observée, comme elle l'observe encore actuellement. Et c'est pourquoi, en demandant au saint-père de réintégrer les maisons napolitaines dans leur ancien état, M^{re} de Liguori ne réclame qu'un acte de stricte justice. Il ne sollicite nullement l'approbation d'une nouvelle règle, puisqu'il a toujours conservé l'ancienne et ne souffrira jamais

qu'on l'abandonne. Dieu veuille manifester toute la vérité à ceux qui doivent prononcer la sentence, et leur inspirer de rendre au saint vieillard la justice qu'il a droit d'attendre! »

Ce mémoire si calme et si mesuré exaspéra Leggio. Il y répondit par une nouvelle diatribe contre les napolitains, et insista surtout sur le régéralisme du père de Leo, qui avait osé écrire cette phrase : « Jusqu'à ces derniers temps la congrégation n'avait pas une existence stable dans le royaume parce que le bref de Benoît XIV n'avait pas obtenu l'*exequatur*. » — « Voyez-vous le régéraliste? s'écrie le procureur avec une feinte indignation; il pose en principe que l'existence et la stabilité des ordres religieux ne dépend pas uniquement de l'approbation apostolique! Il faut encore, à son avis, que s'y adjoigne le *placitum regium*. Si cette doctrine s'accorde avec les principes catholiques, Vos Éminences nous le diront. » C'était là une interprétation plus que pharisaïque des paroles du père de Leo, qui n'avaient trait qu'à l'existence légale, et non à l'existence canonique. Mais Leggio savait bien que les doctrines régéralistes de la cour de Naples tourmentaient singulièrement le pape et les cardinaux, et il n'était pas fâché de faire croire, pour arriver à ses fins, que ses confrères napolitains partageaient les idées de la cour.

Il arriva ce qu'Alphonse avait prévu. « Ils font tant de fracas à Rome, disait-il un jour, qu'ils finiront par décider le pape à maintenir la division. » L'année précédente, ses accusateurs, à force de répéter au pape que les napolitains étaient en révolte contre la règle, avaient obtenu contre eux le décret du 22 septembre. Cette année, en multipliant les mensonges et les sophismes, ils réussirent à faire confirmer le fatal décret. Le 24 août, la Sacrée Congrégation admit les conclusions de Leggio, et le pape porta un jugement ainsi formulé : « Qu'on s'en tienne au décret rendu sur cette question, et qu'à l'avenir on n'admette plus aucune supplique. » Alphonse et ses compagnons des quatre maisons napolitaines étaient définitivement exclus de la congrégation!

Si l'on cherche à s'expliquer comment le pape a pu rendre une pareille sentence contre un saint qui tant de fois avait défendu le Siège Apostolique et les prérogatives pontificales, il faut répondre qu'il l'a réellement cru coupable. Cette parole de Pie VI à M^{re} Bergamo : « Ce n'est pas bien de changer une règle approuvée par l'Église, » donne la raison de sa conduite. Mais comment a-t-il pu le croire coupable, malgré les justifications présentées à la Sacrée Congrégation par le saint fondateur lui-même, par ses envoyés, par des

évêques comme Bergamo et Banditi? Hélas! trop souvent la vérité succombe sous les calomnies, les sophismes et les importunités de ceux qui ont intérêt à la cacher. François de Paule et Leggio, pour empêcher la réunion, ont représenté les napolitains comme des déserteurs de l'institut, des religieux réfractaires aux ordres du Saint-Siège, des courtisans imbus des principes régalistes. Le cardinal Ghislini, rapporteur de la cause, entra, dit-on, dans leurs idées, et forma l'opinion du souverain pontife. Pie VI se laissa persuader d'autant plus facilement, qu'en condamnant le règlement il montrait sa ferme volonté de défendre les droits de l'Église contre les intrusions du pouvoir civil.

Cette raison d'état déterminait certainement, sinon le jugement, du moins la sévérité du jugement porté par le souverain pontife. Plusieurs lettres écrites à Tannoia sur le décret final ne laissent aucun doute sur ce point. « François de Paule et Leggio, dit le père Costanzo, se sont déclarés nettement contre l'union et ont suscité tous les obstacles possibles. Quant au pape, il nous a manifesté son estime, et nous a engagés à travailler malgré tout avec joie et courage. S'il n'a pu se résoudre à tolérer le règlement, c'est que la raison d'état l'en empêchait, *è per motivo di stato.* »

Quoi qu'il en soit, l'arrêt pontifical enlevait au saint fondateur toute espérance. Le décret du 22 septembre, en l'excluant de la congrégation, lui avait mis sur les épaules la plus lourde des croix. Il la portait depuis un an avec l'espoir fondé d'en être délivré, mais le décret du 24 août le clouait à cette croix jusqu'à la mort. Il n'était donc plus qu'un coupable, un contempteur des droits de l'Église, un déserteur de l'institut qu'il avait fondé, exclu de cet institut par la plus haute autorité de ce monde, le vicaire de Jésus-Christ! *Il a fallu que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire* : de même Dieu voulait que le saint vieillard bût jusqu'à la lie le calice des humiliations et des douleurs. Quand il aura subi son martyre avec la plus inaltérable patience, le schisme, cause de ce martyre, cessera comme par enchantement; la congrégation, plus florissante que jamais, étendra ses rameaux dans tous les royaumes, et Pie VI, mieux informé, cassera lui-même solennellement la sentence de condamnation qu'il a portée contre le serviteur de Dieu.

Mais avant de raconter comment s'opéra cette résurrection, il nous faut rentrer dans la cellule du solitaire de Pagani pour admirer le plus beau des spectacles : la sublime résignation d'une âme crucifiée.

CHAPITRE XI.

LES PENSÉES D'UN PROSCRIT.

1782-1783

Admirable soumission du saint. — Cruelles angoisses. — Défection du père Majone. — Le père Cimino. — Perte des privilèges. — Ruine des missions. — *In spem contra spem*. — Rapports du saint avec François de Paule. — Dernières conférences. — Le vieillard et l'enfant. — Supplique au pape. — Recouvrement des pouvoirs pour les missions. — Heureuse conclusion du procès. — Chapitre de Nocera. — Villani coadjuteur.

Quand on apprit au saint fondateur que le pape l'avait définitivement retranché de la congrégation, et privé, lui et ses compagnons, de tous les privilèges accordés à l'institut du Très Saint-Rédempteur, il ne se plaignit pas, il ne récrimina pas, il prononça simplement cette parole d'héroïque soumission : « Depuis six mois je fais cette prière : Seigneur, ce que vous voulez, je le veux aussi. » Et il accepta, l'âme brisée mais résignée, de vivre en proscrit jusqu'à la mort, puisque telle était la volonté de Dieu.

Même cet acte d'obéissance absolue aux décisions pontificales ne satisfit pas sa conscience délicate. Puisque la congrégation du Très Saint-Rédempteur subsistait canoniquement dans les États de l'Église sous l'autorité de François de Paule, il se demanda s'il n'était pas de son devoir d'aller résider dans les États, à Bénévent, par exemple, ou dans telle maison que le président lui assignerait. « Quand il nous manifesta ce dessein, dit Tannoia, nous nous regardâmes les uns les autres, aussi prêts à rire qu'à pleurer devant ce magnanime vieillard qui, pouvant à peine se tenir debout, parlait d'entreprendre un long voyage pour témoigner de sa soumission au pape. » Villani et ses compagnons eurent beau lui représenter qu'il n'arriverait pas vivant à Saint-Ange de la Coupole, et que d'ailleurs la congrégation n'avait pas cessé d'exister dans le royaume puisqu'on y observait la règle de Be-

noit XIV. Le pape, trompé par de faux rapports, avait mis hors de la congrégation ceux qui avaient abandonné la règle de l'institut pour adopter une manière de vivre absolument opposée : pourquoi seraient-ils exclus de la congrégation, eux qui n'avaient jamais abandonné la règle approuvée par l'Église? « Quoi qu'il en soit devant Dieu, répondit Alphonse, il est certain que le pape ne reconnaît pas nos maisons comme faisant partie de l'institut. » Il ne céda que devant un motif d'ordre supérieur. « Si Monseigneur de Liguori, lui dit-on, personnage connu et vénéré de tous, quitte le royaume, son départ augmentera certainement les dissentiments entre le roi et le pape, et occasionnera de nouveaux embarras au souverain pontife. » Cette considération, très fondée, ébranla sa résolution sans calmer sa conscience. Il écrivit à François de Paule comme à son supérieur, et lui offrit de se transporter dans n'importe quelle maison des États, s'il croyait que ce fût pour lui un devoir de le faire. Le président, qui d'ailleurs ne tenait nullement à l'avoir auprès de lui, mesura les conséquences d'un pareil exode. Il s'empressa de lui répondre qu'il restât tranquille à Pagani, et l'assura qu'il ne cessait nullement, tout en demeurant dans le royaume, d'appartenir à la congrégation. Comment accordait-il cette décision avec les principes exposés dans ses anciennes suppliques? Il est difficile mais, heureusement, superflu de se l'expliquer.

Le père Laurent Nigro, témoin au procès de béatification, raconte aussi qu'Alphonse eut plusieurs fois la pensée d'aller mourir dans les États du pape, pensée qu'il manifesta un jour devant tous les pères rassemblés : « Qu'on me dise ce que je dois faire, s'écria-t-il. Dois-je me rendre dans l'État pontifical? Si c'est la volonté de Dieu, tout perclus que je suis, je pars à l'instant même. Je mourrai content dans un coin, partout où Dieu voudra¹. » La réponse du président, jointe à la certitude que, si le pape, sur un faux supposé, les avait séparés de la congrégation, Dieu ne pouvait pas les condamner pour une faute qu'ils n'avaient pas commise, rendit à son âme un certain repos, bien que la tristesse de cette séparation extérieure ne cessât de l'opprimer. Réduit à une extrême faiblesse par suite d'une longue hémorragie, on l'entendait s'écrier dans son délire : « Comment! nous ne sommes plus de la congrégation? Est-ce que nous ne suivons pas la règle de Benoît XIV? Si nous observons la règle, pourquoi serions-nous exclus de la con-

1. Procès ordin. de Nocera, fol. 1760.

grégation? Nous avons fait les vœux, ajoutait-il, nous suivons la règle : je ne vois aucune raison de nous proscrire. Enfin, Dieu le veut ainsi, patience! » Ses compagnons observèrent, non sans admiration, que jamais, même dans ces moments de délire fiévreux, il ne sortit de sa bouche une parole de blâme ou d'amertume contre le pape ou contre aucun de ceux qui l'avaient calomnié.

Pendant sa convalescence, plusieurs de ses compagnons, revenant de mission, vinrent lui demander sa bénédiction. « Déjà le bruit court, lui dirent-ils, que les napolitains n'appartiennent plus à la congrégation du Très Saint-Rédempteur. — Je ne comprends pas, répondit-il, qu'on puisse parler ainsi, puisque la règle de Benoît XIV a toujours été observée et continue d'être observée parmi nous. — Il n'y a pas de doute à cela, dit Alexandre de Meo, et quoi qu'on fasse, on vous reconaîtra toujours comme fondateur de l'institut. — Il ne s'agit pas de fondateur, reprit-il vivement, je ne veux rien être en ce monde; ce que je veux qu'on sache, c'est que nous observons la règle donnée par le pape, et que jamais nous ne nous en sommes écartés. Après tout, ajoutait-il, cela importe peu : ce qui importe, ce que le monde doit savoir, c'est que nous sommes parfaitement soumis au pape. Béni soit Dieu qui a permis tout ce qui nous arrive! »

Le décret de Pie VI porta un terrible coup aux maisons napolitaines. Quelques-uns des compagnons d'Alphonse se demandaient si, après un blâme tombé de si haut, ils ne devaient pas rejoindre leurs frères de l'État pontifical. Ils allaient exposer leurs perplexités au saint vieillard, qui leur répondait de suivre leur conscience. Et il pleurait en voyant s'éloigner de lui des enfants qu'il aimait de tout son cœur. D'autres, n'ayant pas la force de supporter un déshonneur immérité, demandèrent la dispense de leurs vœux et rentrèrent dans leurs familles, ce qui le plongea dans des tristesses plus grandes encore. Parmi ces derniers, il faut citer les deux principaux auteurs de la catastrophe, les pères Majone et Cinnino.

Bien que victime de leur désobéissance, Alphonse n'avait pas cessé de leur témoigner beaucoup d'affection, parce que, disait-il, en cédant aux exigences du grand-aumônier, ils n'avaient pas prévu les funestes conséquences de leur faiblesse; mais leurs confrères, moins indulgents, ne savaient pas dissimuler leur répulsion pour ces deux hommes qu'ils appelaient simplement des traîtres. L'assemblée de Pagani, les considérant comme indignes, leur avait enlevé la charge de consultant. Dans les États pon-

tificaux, où ils s'étaient alors réfugiés, on avait demandé au pape et obtenu contre eux une sentence d'expulsion. Ils s'étaient en dernier lieu retirés dans une maison du royaume, mais après la confirmation du décret de séparation. Majone n'eut plus le courage d'affronter les regards de ses confrères : il quitta la maison où il se trouvait et rentra dans le monde. Alphonse voulait le sauver à tout prix à cause de ses anciens services. Il lui écrivit plusieurs lettres de rappel, mais comme le coupable ne lui répondait pas, il lui signifia que si dans quinze jours il n'avait pas rejoint son poste, il devait se considérer comme expulsé. Ainsi finit l'histoire d'un religieux trop confiant en lui-même qui, dans ses rapports avec la cour, crut devoir sacrifier les ordres formels de son supérieur aux combinaisons de la diplomatie. Peu soucieux de sa dignité, il entra au service d'un baron, qui en fit son intendant. Il mourut d'une mort prématurée, pleurant sa faute et son malheur, ce qui nous permet d'espérer, dit Tannoia, que Dieu lui aura fait miséricorde.

Son compagnon, Cimino, quitta aussi la congrégation. Dispensé de ses vœux, il vécut dans la retraite jusqu'au jour où il fut appelé aux honneurs de l'épiscopat. Mais avant comme après avoir reçu la mitre, il se montra toujours l'enfant dévoué du saint fondateur et l'ami de tous ses anciens confrères. Il désirait si vivement de se retrouver au milieu d'eux, qu'il venait chaque année passer quelques semaines à Pagani. Il vécut assez longtemps pour voir béatifier celui qu'il avait toujours aimé et vénéré. Il en ressentit une telle joie qu'il consacra une partie de sa fortune à élever l'autel sous lequel reposent les restes mortels du saint docteur. C'est au pied de cet autel que Cimino, avant d'aller le rejoindre au ciel, lui demandait pardon d'avoir contribué à son cruel martyre.

Ce qui désolait Alphonse plus que ces départs, plus même que la disgrâce du pape, c'était, nous l'avons dit, la perte des pouvoirs extraordinaires obtenus du Saint-Siège en faveur des missions, et sans lesquels on peut ébranler certains grands pécheurs mais non les tirer de leurs péchés. Plusieurs prétendaient que les pouvoirs subsistaient malgré le décret de Pie VI, toujours par la raison que le pape avait en l'intention de châtier les déserteurs de l'institut, ceux qui avaient abandonné la règle de Benoît XIV, mais non ceux qui suivaient cette règle et professaient pour le Saint-Siège le plus profond respect. C'était l'avis du vicaire général de Naples et d'autres prêtres respectables. Mais Alphonse n'admettait pas ces interprétations « peu compatibles, disait-il, avec la vraie obéissance, qui doit être aveugle. Nous ne sommes pas juges, ajoutait-il, nous n'a-

vons qu'à courber la tête ». Pour sortir d'incertitude, l'évêque de Lettere demanda au pape de résoudre ce doute, et il lui fut répondu « que ceux-là seuls jouissaient des indulgences et privilèges accordés à la congrégation du Très Saint-Rédempteur qui faisaient partie de cette congrégation, et non pas ceux qui en étaient exclus pour avoir adopté un système essentiellement opposé à la règle de Benoît XIV. » Cette réponse générale ne tranchait pas la question de droit, mais en fait, il était évident que le pape, maître de ses grâces, les refusait à ceux qui avaient accepté le règlement. Cette décision fut un nouveau coup de foudre pour Alphonse. Il n'en adora pas moins la divine Providence qui multipliait ses douleurs.

Cependant il ne perdit pas courage. « De même qu'après une grande déroute, dit Tannoia, un vieux capitaine rassemble ce qui reste de ses troupes pour faire face à l'ennemi avec les armes qu'il possède encore, Alphonse voulut que ses bataillons décimés courussent comme auparavant au secours des âmes, munis de leurs dernières armes, c'est-à-dire des pouvoirs qu'ils tenaient des évêques. » Mais ce fut pour lui et pour les siens une nouvelle cause d'humiliations. Le bruit s'étant répandu que le pape avait condamné les maisons napolitaines, on considéra bientôt les missionnaires comme des hommes dangereux et hostiles à l'Église. Certains évêques les traitèrent de schismatiques, qu'il fallait fuir avec horreur. Aux administrateurs d'une commune qui lui demandaient des missionnaires du Très Saint-Rédempteur, l'évêque de Capaccio répondit par cette distinction : « Volontiers, mais à condition que vous prendrez des sujets de l'État pontifical, de vrais fils de la sainte Église, reconnus comme tels par le pape, de vrais enfants de l'institut du Très Saint-Rédempteur. Les *Cioranistes* du royaume, ayant fait opposition au chef de l'Église, ont été à bon droit dépouillés de tous les privilèges que le Saint-Siège leur avait concédés. Plaise au Seigneur de les éclairer et de les retirer de l'horrible état où se trouvent tous ceux qui refusent obéissance à celui qui tient du Christ le pouvoir de paître les pasteurs et les brebis ! » Était-ce assez d'humiliations pour le saint de Dieu, travesti en schismatique, devenu, comme le Christ lui-même, *l'opprobre des hommes et le rebut du peuple*? Pouvait-on mieux enfoncer le glaive dans ce cœur brûlant de zèle, que d'empêcher ses missionnaires de travailler au salut des pécheurs?

Non seulement les fils d'Alphonse étaient jugés indignes de prêcher au peuple les saintes missions, mais on empêchait les ordinands de se retirer dans les maisons du royaume pour se préparer aux

ordinations. On allait plus loin encore. Pour enlever au saint vieillard toute espérance, les bons et les méchants, ceux-ci par respect pour le pape, ceux-là par envie et jalousie, travaillaient de concert à détourner de la congrégation les jeunes gens qui s'y croyaient appelés. « Jamais, disait un prélat dans une assemblée d'ecclésiastiques, jamais je ne conseillerai à un jeune homme d'entrer dans une de ces maisons pour se faire religieux. Je ne sais même pas comment ceux qui s'y trouvent peuvent y rester en sûreté de conscience, après que Rome les a condamnés et dépouillés de leurs privilèges. » C'était à bref délai la ruine du noviciat, ruine d'autant plus grave que les napolitains avaient perdu l'année précédente leurs étudiants et leurs novices. Les étudiants avaient émigré, nous l'avons vu, dans le duché de Bénévent, et les novices, résidant à Scifelli au moment du décret, y étaient naturellement restés. Les maisons napolitaines devaient nécessairement périr si Dieu, qui voulait les éprouver mais non les perdre, n'avait pris soin de repeupler malgré tous les obstacles le noviciat et le studentat.

Comment le saint vieillard ne perdit-il pas confiance en voyant sa petite barque faire eau de toutes parts et s'enfoncer sous les flots? Il espérait en Dieu contre toute espérance. Il lisait alors la Vie de saint Joseph Calasanz, le fondateur des Écoles-Pies, qui fut comme lui persécuté, chassé de son ordre, et dont l'institut même fut supprimé puis rétabli par le Saint-Siège. Dieu relevait son courage en lui faisant comprendre qu'il en serait de même pour la congrégation : aussi ne cessait-il de fortifier par sa foi dans l'avenir les âmes abattues de ses confrères. Au plus fort de la tempête, quand tout leur paraissait perdu, il leur dit un jour : « Vous vous livrez au découragement, et moi je vous assure que Dieu a voulu la congrégation dans le royaume, et saura l'y maintenir. En la fondant, j'ai eu principalement en vue les pauvres âmes abandonnées de nos montagnes, et c'est Dieu qui m'a donné la vocation de les secourir. Dieu nous sauvera, pourvu toutefois que nous lui restions fidèles. » Et comme le décret pontifical paraissait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction : « Ne perdez donc pas confiance, ajouta-t-il : la réunion se fera, et nous retrouverons les bonnes grâces du pape. Après quatre jours passés dans le tombeau, Lazare ressuscita, et il était plein de vie. Comportons-nous bien à l'égard de Dieu, et Dieu ne nous oubliera pas. En attendant qu'il nous relève, prions, et adorons sa sainte volonté. »

Pendant que les maisons du royaume dépérissaient ainsi de jour en jour, celles des États, placées sous l'autorité de François de Paule

entraient dans une ère d'apparente prospérité. En octobre 1781, deux mois après la séparation, le président renouait ses relations avec le saint fondateur. Il lui racontait qu'il jouissait des faveurs du pape, et que les évêques lui demandaient missions sur missions; il lui faisait part de ses espérances et de ses projets de fondations. Tout autre eût ressenti une certaine amertume en entendant un adversaire se féliciter de ses triomphes, mais Alphonse avait l'âme trop détachée pour penser à autre chose qu'à la gloire de Dieu. Le président lui apparaissait comme le représentant du pape, et il applaudissait au progrès de ses œuvres parce qu'il y voyait l'extension du règne de Jésus-Christ. « J'apprends avec un vif plaisir, lui répondit-il, que le pape vous prodigue ses faveurs. Tâchez d'en profiter pour propager la gloire de Dieu partout où vous le pourrez. J'ai entendu parler des missions de la Sabine. Là et dans toutes les régions où vous serez appelé, mettez les missions sur un bon pied. Tous les succès dont vous me parlez sont pour moi une grande consolation, parce que plus vous vous étendez, plus aussi, je l'espère, Dieu sera glorifié. Instruisez-moi toujours de ce qui vous arrivera d'heureux, afin que je puisse en remercier Dieu, ce que je ne manquerai pas de faire. Priez pour moi et pour nos confrères, afin que tous nous nous employions à servir Jésus-Christ. Priez surtout pour moi, qui attends la mort de jour en jour. Je demande à Dieu d'augmenter en vous son amour et de multiplier vos maisons et vos compagnons. A Naples et en Sicile, nous avons reçu plusieurs novices : Dieu veuille que ce soit pour sa gloire! Je demande à Jésus qu'il veuille bien vous bénir tous, ainsi que vos missions¹. »

Depuis la séparation, Alphonse regardait le président comme son supérieur. Au lieu de lui donner sa bénédiction, il priait Dieu, en terminant ses lettres, de le bénir ainsi que ses sujets. De même il signait : « Votre très affectionné et très obligé, frère Alphonse-Marie, du Très Saint-Rédempteur. » Il ne se permettait jamais la moindre critique ni le moindre reproche, même à l'égard des actes ou des entreprises les moins conformes à son jugement. Emporté par son ardeur inconsidérée, François de Paule, après trois mois de présidence, avait déjà fondé deux nouvelles maisons, l'une à Spello, près de Foligno, l'autre à Gubbio, près de Spolète, et il s'occupait d'en établir une troisième à Rome. Certes Alphonse n'allait pas si vite en besogne, mais, le président lui ayant appris tout le bien

1. Lettre du 25 octobre.

qu'il espérait de ces fondations, il ne pensa qu'à le féliciter et à se réjouir avec lui.

« Votre chère lettre du 22 novembre, lui répondit-il, m'a grandement consolé. Ces nouvelles maisons de Spello et de Gubbio vous ouvrent un large champ pour les missions dans un temps où partout règne la corruption. » Uniquement préoccupé de la gloire de Dieu, il rappelle au président ses idées fondamentales sur la conversion des âmes : « Pour réussir, il faudra prêcher, dit-il, les grandes vérités, la mort, le jugement, l'enfer, le paradis. Surtout recommandez à tous le grand moyen de la prière, dont j'ai fait l'objet d'un de mes ouvrages. Dieu veut accorder ses grâces, mais il veut qu'on les demande. Recommandez surtout la dévotion à la Madone, recommandez-la à tous ceux qui veulent se sauver. Ayez soin que chaque samedi ait lieu le sermon sur la sainte Vierge; qu'on ne l'oublie jamais dans les missions, et qu'on fasse bien voir au peuple combien il est utile d'invoquer Marie en récitant l'*Ave Maria* dans les tentations. Ce ne sont pas là des dévotions de bonne femme, comme on veut bien le dire, mais de grands moyens de salut. » En rappelant ces vérités au président, le saint ne pensait nullement à lui faire la leçon, mais il n'écoutait que son zèle pour le salut des âmes. Avait-il peur que les sujets de carême ne prévalussent à la longue sur les sujets de mission, et qu'ainsi l'on ne tarit la source des conversions? Ce fut toujours sa grande crainte, et sans doute elle ne fut pas étrangère aux conseils donnés à François de Paule.

Le président lui avait dit aussi que le nombre de ses novices s'accroissait en même temps que le nombre de ses maisons; mais il avait caché le moyen dont il s'était servi pour favoriser le recrutement. La règle de Benoît XIV, dont il paraissait faire un si grand cas, exigeait que tous les novices destinés au sacerdoce eussent un titre patrimonial, ce qui excluait tous les candidats dépourvus de moyens d'existence. Jamais on n'avait enfreint cette règle dans la congrégation. Afin de pouvoir peupler ses nouvelles maisons, François de Paule demanda au pape de permettre l'ordination de ses sujets *titulo paupertatis*, sans exiger aucun patrimoine, ce qui lui fut accordé. De là le grand nombre de ses novices; beaucoup de jeunes gens, exclus de partout faute de patrimoine, se présentèrent au noviciat de Scifelli; mais le pauvre président eut bien vite l'occasion de répéter le mot de l'Écriture : *Vous avez accru mon peuple, mais non ma joie*. Comme il n'avait indiqué que le nombre et non la qualité de ses recrues,

Alphonse s'empressa de le féliciter : « Vous avez reçu quinze novices, lui dit-il, ce dont je me réjouis beaucoup, car vous avez besoin d'un grand nombre de sujets pour vos nouvelles maisons. »

Cette sublime abnégation toucha sans doute François de Paule, car il protesta de tout son respect pour le saint vieillard. « Nous vous considérons, dit-il, comme le premier auteur de tout le bien qui se fait dans la congrégation, et toujours l'*Ave Maria* récité chaque soir à l'intention du recteur majeur vous sera appliqué. » — « Je vous remercie, répondit Alphonse : récitez cet *Ave Maria* pour m'obtenir la grâce d'une bonne mort. Je remercie aussi Notre-Seigneur d'avoir bien voulu se servir de moi pour commencer tout le bien qu'il voulait faire par vous et vos compagnons. Le Seigneur, je l'espère, se servira de vos maisons pour augmenter sa gloire, et je ne cesserai de le prier à cet effet. » En envoyant cette lettre, Villani ajoutait : « Nous nous réjouissons tous des bénédictions que Dieu vous accorde, mais notre père surtout est au comble de la joie. Il en bénit Dieu et nous en parle sans cesse. La lettre que je vous envoie est tout entière dictée par lui. » Le frère Romito écrivait à son tour : « Deux fois déjà notre père m'a chargé de vous dire qu'il vous embrasse tendrement. Il se recommande à vos prières et à celles de vos compagnons. Il se sent plus mal qu'à l'ordinaire, et vous prie de ne pas oublier les liens de confraternité qui l'unissent à vous tous. Je transcris ses paroles comme il me les a dictées. »

Il semble qu'en lisant ces admirables sentiments d'humilité et de tendresse, François de Paule dut regretter amèrement sa conduite à l'égard du saint fondateur et de ses anciens confrères. On dirait en effet que son cœur saigne et qu'il voudrait par ses avances faire oublier le passé. Après avoir annoncé que dans ses maisons on réciterait chaque soir l'*Ave Maria* aux intentions d'Alphonse, il lui promit dans une autre lettre que toutes les messes prescrites par les constitutions au décès du recteur majeur lui seraient également appliquées, quand Dieu l'appellerait à lui. On ne pouvait pas faire un plus grand plaisir à l'homme de Dieu. Il reçut cette missive le 21 juin 1782, et il en fut si touché que, le même jour, malgré son grand abattement, il dicta cette touchante réponse : « Vous voulez bien, vous et vos compagnons, vous souvenir de moi : je vous en remercie. De mon côté, je ne vous oublie pas. Dès maintenant mille remerciements à vous tous, qui voulez bien me promettre d'offrir le saint sacrifice, au jour de ma mort, pour le repos de mon âme. Ne

laissez pas, je vous prie, de m'écrire quelques mots quand vous en avez le loisir. Vos lettres sont pour moi une consolation. Je me réjouis d'apprendre que votre noviciat compte vingt et un jeunes gens. Je bénis Dieu sans cesse de ce qu'il fait prospérer vos maisons, et me tient dans l'humiliation. C'est signe qu'il daigne me pardonner mes péchés. Je demande au bon Jésus de vous remplir de son amour : demandez la même grâce pour moi à Jésus et à Marie. Priez surtout Notre-Seigneur de me donner au moment de la mort une grande confiance dans sa passion. En vous suppliant de nouveau de me recommander à Jésus et à Marie, je vous embrasse de tout cœur. »

Ainsi Alphonse grandissait tous les jours en sainteté. Il en était arrivé à trouver sa joie dans l'humiliation et à faire des vœux pour la glorification de celui qui l'avait anéanti, ou plutôt à s'identifier avec Notre-Seigneur au point de ne plus juger les événements, même les plus contrariants, que par leur rapport avec le bon plaisir de Dieu. « Un jour, dit l'étudiant Corrado, le père Villani lui parlait de la volonté de Dieu : « Oh oui ! s'écria-t-il en levant les bras en forme de croix, je veux faire la volonté de Dieu, toujours, toujours ! » et il y avait dans sa voix une telle expression d'amour que nous étions tous émus. Dans une certaine circonstance, le frère Romito lui dit, pour calmer ses inquiétudes, que les terreurs de conscience pouvaient arriver à troubler l'esprit : « Eh bien, lui dit-il, si Dieu veut que je meure fou, que je meure aux Incurables, il faudra adorer sa sainte volonté ! » A l'occasion des terribles épreuves envoyées à la congrégation, il répétait souvent : « Si je savais que nos maisons ne dussent pas être les instruments de la gloire de Dieu, je lui demanderais de les détruire. » Lui racontait-on quelque accident fâcheux, il y voyait aussitôt la main de Dieu qui dispose tout pour sa plus grande gloire.

Aimer Dieu et le faire aimer, telle était l'unique aspiration de son âme. Jusque-là il avait pu de temps en temps adresser une exhortation pieuse aux fidèles, aux religieux, ou à ses confrères ; mais à cette époque sa faiblesse l'obligea de renoncer à tout exercice public. En 1781, il fit au monastère de la Pureté une conférence qui fut la dernière. Il parla du détachement des choses de ce monde, de l'amour que les épouses de Jésus-Christ doivent au divin Maître, de la confiance filiale en Marie, avec tant de force et d'onction que l'auditoire ne s'aperçut pas que l'entretien avait duré deux longues heures. Pour le remercier, les religieuses lui présentèrent au départ un magnifique bouquet de fleurs,

et comme il refusait de l'accepter, elles lui firent remarquer que ce bouquet, placé par lui sur l'autel de la Madone, serait pourtant bien plaisir à Celle dont il venait de parler avec tant d'amour. A ces mots, il sourit et prit les charmantes fleurs pour les offrir à sa bonne Mère. Quelque temps après, il fit aussi sa dernière instruction aux pères de Pagani, et leur parla de la prière, thème qu'il avait souvent développé devant eux, mais il montra cette fois la nécessité et l'efficacité du recours à Dieu avec une foi si vive et une telle abondance de sentiments célestes, que les pères, suspendus à ses lèvres, en restèrent profondément impressionnés.

Dès lors, n'ayant plus assez de force pour parler de Dieu aux âmes, il ne cessait de parler des âmes à Dieu. Il s'apitoyait sur le sort des pauvres pécheurs, et priait continuellement pour leur salut. Il les recommandait à tous ceux qui l'approchaient, comme un homme obsédé par une pensée qu'il ne peut chasser de son esprit. « Un jour, dit l'étudiant Corrado, il était à table et prenait en silence son pauvre repas. Tout à coup il se mit à pleurer : « Le monde, s'écria-t-il, est plein d'hérétiques, de schismatiques, de Turcs, d'infidèles. Dieu m'a donné ce matin une grande consolation : il m'a fait comprendre le bonheur d'être né dans le sein de la vraie Église. Ah ! Seigneur Jésus, comment vous remercier d'une telle grâce ? Pauvre pécheur, je ne l'ai nullement méritée, et vous me l'avez accordée par pure miséricorde. J'espère vous en remercier pendant toute l'éternité. Prions, ajouta-t-il les yeux baignés de larmes, prions pour les pauvres infortunés privés de la foi, et demandons au Seigneur de les éclairer. »

Le récit suivant, écrit en 1781 par une noble dame de Torredell'Annunziata, montre jusqu'à quel point le salut des pécheurs occupait l'âme du saint vicillard : « J'avais chez moi, dit-elle, une nièce qui brûla du désir de recevoir Notre-Seigneur dès qu'elle connut sa présence au saint autel. A trois ans, elle importunait tantôt un prêtre, tantôt un autre, les suppliant de lui donner Jésus. Un jour le prêtre qui célébrait dans notre oratoire, la voyant pleurer parce qu'il lui avait refusé la sainte communion, lui dit pour la consoler : « Venez dans ma chambre, et je vous la donnerai. » Mais elle lui répondit que le Jésus de l'autel n'était nullement dans sa chambre. Elle parlait de la communion avec des sentiments si célestes qu'un jour, elle avait alors quatre ans, le prêtre, vaincu par ses larmes, l'admit à la sainte table, ce qui la remplit d'une joie ineffable. Quelque temps après, je lui dis qu'il y avait à Pagani un homme de Dieu, nommé M^{re} de Liguori, lequel

pourrait lui dire si Jésus voulait encore descendre dans son cœur. Dès lors elle désira vivement se rendre à Saint-Michel. Je l'y conduisis, et la fis entrer dans le parloir où se trouvait alors le saint vieillard, assis sur un fauteuil. Il appela doucement l'enfant, qui s'approcha de lui et lui baisa la main. Je n'osais entrer, et cependant je désirais beaucoup le voir. Un des religieux m'introduisit, et Monseigneur me fit asseoir près de lui. L'enfant était à ses genoux. « Monseigneur, lui dis-je, cette petite m'inquiète beaucoup. Elle a un si grand désir de recevoir la sainte communion qu'elle la demande à tous les prêtres, et enfin il s'en est trouvé un qui la lui a donnée. — Oh! qu'il vaut mieux, me répondit-il, la donner à cet ange qu'à tant de chrétiens dont le cœur est plein d'iniquités! »

« Alors il se mit à interroger l'enfant sur les vérités de la foi, et, la trouvant très instruite, il lui fit de longues recommandations. Il lui dit en particulier de prier Dieu pour les pauvres pécheurs, surtout pendant le saint sacrifice après la consécration. En ce moment elle devait conjurer le Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ, de pardonner aux pauvres pécheurs. « Priez-le, lui dit-il, de se faire connaître à eux, parce que, ô mon Dieu, s'ils vous connaissent, ils vous aimeraient. Dites au bon Jésus : Vous nous avez assuré que si nous prions votre Père en votre nom, nous serions exaucés : eh bien! je vous prie de vous faire connaître aux pauvres pécheurs, afin qu'ils puissent vous aimer. » Il lui parla longtemps encore, et lui laissa cet avis salutaire : « O mon enfant, ne vous attachez à personne, excepté au bien-aimé Jésus. Voyez l'honneur qu'il vous a fait en venant dans votre âme. Si le pape venait à visiter votre maison, vous ne sortiriez pas, vous resteriez auprès de lui : mettez votre bonheur à rester auprès de Jésus. »

« La petite fille avait alors cinq ans. Il lui demanda de faire tous les jours une prière pour lui obtenir la grâce d'une sainte mort, car, dit-il, Dieu peut m'appeler à chaque instant. Il sourit alors doucement à l'enfant, et nous congédia après nous avoir donné sa bénédiction. »

Comment jeter les yeux sans une profonde émotion sur cette enfant de cinq ans et sur ce saint vieillard! L'enfant demande au vieillard si elle peut recevoir son Dieu, et le vieillard, rencontrant sur cette terre une âme angélique, pense aussitôt à en faire une médiatrice auprès de Dieu en faveur de ses clients privilégiés, les pauvres pécheurs. Avec quelle touchante sollicitude il lui dit de prier pour ces infortunés, et lui indique quand elle doit prier, et même comment elle doit s'exprimer pour toucher le cœur du Sei-

gneur Jésus ! Toute sa vie fut une manifestation de son zèle pour le salut des âmes, mais peut-être ce zèle éclate-t-il plus admirablement encore dans cette rencontre.

Alphonse recommandait à Dieu les pauvres pécheurs d'autant plus instamment que les missions, par suite du fatal décret, étaient pour ainsi dire interrompues. Les diocèses souffraient de la perte de ces généreux missionnaires qui depuis quarante ans parcouraient le royaume en quête des âmes abandonnées. Aussi presque tous les évêques, mieux informés des faits qui avaient eu lieu et témoins de l'admirable soumission des disgraciés, ne tardèrent pas à recourir au saint-père pour lui exposer l'innocence d'Alphonse et le besoin absolu qu'ils avaient des religieux du Très Saint-Rédempteur. Des nombreuses lettres relatées par Tannoia, nous ne citerons que celle de M^{sr} Amato, évêque de Lacedogna :

« Très Saint Père, disait-il, dans l'affaire du règlement deux individus seulement ont été coupables, et tous les autres sont innocents, surtout M^{sr} de Liguori, qui toujours a si bien mérité du Saint-Siège par ses paroles, ses écrits, et ses travaux. Le pauvre vieillard, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne pouvant plus agir par lui-même, a été trompé par des mandataires infidèles. Si quelqu'un doit souffrir dans le royaume, ce sont les coupables et non la congrégation tout entière, non surtout M^{sr} de Liguori, qui ne survit que par miracle à tant d'afflictions. Par suite de ces douloureux événements, nos pauvres diocèses sont privés d'ouvriers évangéliques. Les autres missionnaires ne sortent guère de Naples, et encore prêchent-ils fort peu de missions. On peut dire que tout le reste du royaume dépend des pères du Très Saint-Rédempteur, qui, presque seuls, évangélisent pendant huit mois de l'année tous nos diocèses. Ils vont, semant la parole de Dieu, dans la Terre-de-Labour, dans les Calabres, dans les Abruzzes, dans la Basilicate, et dans les vastes campagnes de la Pouille. Il n'y a pas de diocèse qui ne profite de leurs travaux, et si nous voyons régner les bonnes mœurs et la crainte de Dieu dans nos populations, nous le devons aux travaux de ces vaillants ouvriers et au zèle infatigable de M^{sr} de Liguori. S'ils restaient plus longtemps privés des bonnes grâces du Saint-Siège, ce royaume en souffrirait un immense dommage, car il serait pour ainsi dire dénué de tout secours spirituel. »

Pie VI ne put lire sans être attendri ces nombreuses et pressantes suppliques des premiers pasteurs ; mais ce qui dut particulièrement l'émouvoir, ce fut l'humble soumission du saint vieillard. Après deux ans passés dans de cruelles angoisses, Alphonse

erut devoir faire une tentative auprès du saint-père pour regagner ses faveurs et pour récupérer les facultés enlevées aux missionnaires. Nous n'avons pas sa lettre au pape, mais ses explications au cardinal qui lui servit d'intermédiaire indiquent assez les sentiments qu'il dut exprimer. « Voilà deux ans, dit-il, que je vis dans la plus amère des afflictions pour avoir, contre ma volonté, déplu à Sa Sainteté. Afin de sauver les quatre maisons du royaume, j'ai dû demander au roi l'approbation de la règle, approbation qui m'avait toujours été refusée. Cette mesure, je l'ai crue nécessaire, et c'était aussi la persuasion des avocats qui défendaient notre cause. Jamais je n'ai pensé par cette démarche offenser le Saint-Siège, dont j'ai toujours défendu les privilèges. Au contraire, en agissant ainsi je croyais entrer dans les intentions pontificales, telles que me les avait manifestées Benoit XIV lui-même. Avant de mourir, et pour quitter ce monde sans aucune inquiétude, je voudrais, par l'entremise de Votre Éminence, demander pardon au souverain pontife de l'erreur commise en cette circonstance, pardon pour moi et pardon pour mes frères, qui n'ont nullement participé à cette erreur. »

« L'extrême bonté avec laquelle Votre Éminence a embrassé ma cause m'a grandement consolé. A Rome, je n'ai d'autre appui que Votre Éminence, car les cardinaux avec lesquels je correspondais sont tous morts. Le Seigneur, en qui je me suis toujours confié, a ménagé providentiellement votre présence dans la capitale pour mener à bonne fin cette affaire. Un prêtre de mes amis s'est offert charitablement à nous aider. C'est un homme très docte et très entendu, qui vous donnera toutes les informations nécessaires. Faites-moi cette charité auprès du saint-père, à qui je demande humblement pardon dans une lettre que Votre Éminence, après l'avoir lue, pourra envoyer ou retenir selon qu'elle le jugera opportun. »

Après cette démarche, soutenu par les archevêques et évêques du royaume, Alphonse demanda au pape la restitution des facultés et privilèges dont il déplorait la perte si préjudiciable aux missions. Sa supplique était ainsi conçue : « Alphonse de Liguori, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie humblement de vouloir bien concéder à ses missionnaires toutes les grâces, facultés et privilèges accordés par le Saint-Siège à la vénérable congrégation du Très Saint-Rédempteur dans l'État pontifical. » Les lettres des évêques, leurs protestations unanimes en faveur du saint et de sa congrégation, avaient ouvert les yeux au pontife. Si, pour maintenir ses droits contre les régalistes napolitains, il ne rétablit pas

l'institut dans son état primitif, du moins, il lui rendit les facultés demandées. Le 4 août 1783, le cardinal Zelada répondit au nom du pape : « Par une faveur spéciale, le Saint-Père accorde au suppliant et à ses missionnaires présents et futurs, aussi longtemps qu'ils travailleront à l'œuvre des missions, les indulgences et grâces spirituelles dont jouissent les religieux du Très Saint-Rédempteur dans l'État pontifical, tant pour les missions que pour les autres fonctions ecclésiastiques. »

Cette concession remplit de joie le cœur d'Alphonse, parce qu'il lui donnait le moyen de poursuivre avec plus de zèle que jamais le but de l'institut. Faut-il le dire? cette bonne nouvelle fut loin de réjouir le procureur Leggio. Dans l'espoir de restreindre l'indult pontifical au seul pouvoir de bénir les objets de piété, il soumit à la Sacrée Congrégation des doutes sur l'étendue de ces mots : *grâces spirituelles*; mais on lui répondit qu'il fallait les prendre dans toute leur extension, sans explication ni interprétation.

A cette même époque, Dieu accorda au saint une autre consolation. Le procès qui depuis vingt ans lui avait coûté tant de soucis, fut enfin plaidé le 4 février 1783. Mais, grâce aux dernières concessions du roi à la congrégation, Sarnelli et ses avocats se trouvaient privés de tous les arguments qui appuyaient leurs accusations. Le décret du 21 août 1779, en autorisant les supérieurs locaux, les noviciats et les studendats, avait donné au gouvernement de l'institut une existence légale, en sorte que les ennemis ne pouvaient plus lui reprocher d'avoir violé sur ce point le décret de 1752. Quant à la doctrine morale d'Alphonse, le ministre Sambuca l'avait louée hautement dans le décret sur la prédication de la croisade : on ne pouvait plus l'accuser de laxisme sans faire le procès au ministre, c'est-à-dire au souverain. De même l'argument tiré de la règle et des vœux ne conservait plus aucune force depuis que le roi avait accepté la substitution des serments aux vœux de religion. A quelque chose malheur est bon, et Dieu sait tirer le bien du mal. Sans la désobéissance de Majone, la congrégation n'aurait pas subi la disgrâce momentanée du pape, mais elle eût été détruite par le roi comme société religieuse essentiellement contraire aux lois. Le règlement enleva aux ennemis l'arme de destruction. Aussi Alphonse attendait-il sans crainte le dénoûment final : « Nous avons raison de trembler, disait-il aux siens, à cause des contraventions qui pesaient sur nous, mais aujourd'hui il est presque impossible que nous perdions notre cause parce que les décrets du roi ont anéanti tous ces délits sur lesquels nos ennemis appuyaient leurs

réclamations. Il me paraît évident que la bonne Vierge veut enfin nous sauver de cette effroyable tempête. »

Et en effet, la Chambre royale opina dans ce sens. Quant à la vigne revendiquée par Sarnelli, les avocats prouvèrent que si la congrégation avait le droit d'exister en vertu du décret de 1752, elle avait aussi le droit d'acquérir dans les conditions stipulées à cette date par le roi catholique. En conséquence, vu la relation de la Chambre royale de tout point favorable à la congrégation, le roi Ferdinand débouta finalement Sarnelli de toutes ses prétentions sur la propriété que son frère avait cédée bénévolement et légalement à l'institut du Très Saint-Rédempteur.

Ainsi, le 4 avril, le pape expédiait le bref qui rendait les facultés spirituelles nécessaires aux missions, et le 10 du même mois, le roi terminait le fameux procès qui menaçait de ruiner toutes les maisons napolitaines, et par suite celles des États, où l'on ne trouverait, disait le saint, ni ressources ni sujets. Ce fut pour la congrégation une vraie renaissance. Le droit à l'existence, pour lequel Alphonse avait si longtemps combattu, était désormais assuré; les missions allaient reflourir dans tout le royaume; les évêques, qui avaient exclu les missionnaires de leurs diocèses, s'empressaient de leur en ouvrir les portes maintenant que le pape avait cessé de les traiter en réfractaires. Alphonse oubliait toutes les douleurs passées et ne pensait plus qu'à remercier Jésus et Marie de la grâce qu'ils lui avaient accordée, grâce à laquelle il ne pouvait humainement s'attendre, et qu'il appelait pour cette raison un grand miracle, *miracolone*.

Ces heureux événements le décidèrent à mettre à exécution un projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Se sentant à bout de forces, il s'était souvent proposé de donner sa démission de recteur majeur, mais les terribles complications dans lesquelles se trouvait la congrégation l'en avaient toujours empêché. Maintenant qu'après tant d'ébranlements elle se voyait raffermie par la double faveur du pape et du roi, il crut pouvoir sans danger confier à un autre la charge qu'il exerçait depuis un demi-siècle. Avec l'autorisation du roi, il convoqua un chapitre général à l'effet de choisir un coadjuteur et de renouveler toutes les autorités locales. « Mon âge et mes infirmités, disait-il dans une circulaire aux maisons napolitaines, me rendent incapable de gouverner plus longtemps la congrégation. C'est pourquoi j'ai résolu de me faire donner un coadjuteur avec future succession et même avec pleins pouvoirs pendant le temps qui me reste à vivre. Le chapitre procédera en

même temps à l'élection des assistants et du procureur général. Les recteurs locaux seront aussi renouvelés. »

Le chapitre s'ouvrit le 4 août 1783. La préoccupation principale des capitulaires fut de resserrer les liens de la discipline, plus ou moins relâchés par le malheur des temps et les lamentables vicissitudes auxquelles la congrégation avait été soumise. N'ayant pas la faculté d'édicter des statuts qui auraient remédié aux lacunes du règlement, ils indiquèrent au recteur majeur et à son coadjuteur certaines réformes essentielles qui devaient être imposées par une circulaire à toutes les maisons. « Le chapitre, dirent-ils, a résolu de remédier aux abus qui, pendant ces années de troubles, ont pu se glisser dans l'observance, et que les supérieurs se sont vus forcés de tolérer. Ne pouvant agir par lui-même, parce que son mandat est limité à la nomination des supérieurs, le chapitre confie au recteur majeur et à son coadjuteur le soin de composer une série d'ordonnances qui, sans être des statuts, auront force de loi jusqu'à la mort desdits supérieurs, afin de maintenir l'observance régulière et d'extirper des abus naissants qui avec le temps prendraient racine et deviendraient indestructibles. » A cet effet l'assemblée dressa une liste de ses *desiderata* relatifs aux missions et à la discipline intérieure des maisons.

On procéda ensuite à la nomination des dignitaires. Par le choix qu'ils firent des hommes les plus capables et les plus réguliers de la congrégation, les capitulaires montrèrent encore combien ils avaient à cœur la parfaite restauration de la discipline. Les six consultants, nommés presque à l'unanimité, furent les dignes compagnons d'Alphonse, Mazzini, Villani, Tannoia, Alexandre de Meo, Corrado, Pavone, qui tous l'avaient secondé et consolé dans les tristes péripéties de la séparation. Quant au coadjuteur avec droit de succession, ce ne fut qu'après de longs scrutins que le choix des capitulaires se porta sur Villani. Sans doute on lui reprochait d'avoir peut-être manqué de vigueur comme vicaire général, et de prudence dans l'affaire du règlement. Mais enfin son éminenté sainteté l'emporta sur toute autre considération; cependant, en le nommant de fait recteur majeur, le chapitre lui donna pour admoniteur le père Pavone, qui, par sa vigilante fermeté, saurait à l'occasion tempérer la condescendance du bon père Villani.

Les capitulaires terminèrent le 15 août leurs sessions graves et pacifiques. Quinze jours après, Alphonse envoyait aux maisons la circulaire sur les points d'observance signalés par eux à son attention. « Voulant, dit-il, secourir les justes intentions du chapitre,

et certain de satisfaire aux pieux désirs de toutes les maisons, après avoir mûrement examiné toutes choses avec mon coadjuteur et mes consultants, nous voulons que les points suivants soient observés tant par les supérieurs que par les sujets, afin que la régularité fleurisse partout et que le bon ordre règne en toutes choses. » Venaient ensuite dix préceptes relatifs aux missions et à la discipline intérieure, lesquels n'étaient que la reproduction d'articles tirés de la règle de Benoît XIV et des constitutions, et destinés à suppléer aux lacunes du règlement. La circulaire se termine par cette déclaration qui ne laisse aucun doute sur l'intention de ses auteurs : « Tels sont, bien-aimés frères, les points sur lesquels nous avons cru devoir attirer votre attention pour seconder les vues du chapitre et répondre à vos propres désirs. Donc, pour l'acquit de notre charge et par devoir de conscience, nous vous recommandons encore et nous vous faisons une obligation d'observer avec soin notre règlement intérieur d'abord, et ensuite toutes les coutumes anciennes, telles qu'on les a toujours pratiquées tant à la maison que dans les missions. De plus, nous défendons aux supérieurs de laisser s'introduire sous ce rapport n'importe quel abus ou relâchement. Enfin nous retirons et annulons toute dispense ou permission, générale ou particulière, qui aurait été accordée par moi ou par le vicaire général. Cette circulaire sera lue à table au commencement de chaque mois, afin d'en perpétuer la mémoire et d'ôter toute excuse aux transgresseurs ¹. »

Tel fut le dernier acte du gouvernement d'Alphonse. Il eut pour objet de rétablir l'observance régulière plus ou moins entamée par l'intrusion régaliste. On peut dire que depuis la fondation de la congrégation, le saint vécut et souffrit pour la règle. Il en composa les articles, il la fit approuver par l'Église, il travailla trente ans durant à la faire approuver par le roi, il en fut le martyr à l'occasion du règlement, il en rétablit la parfaite observance par la circulaire que nous venons de mentionner, et finalement, s'il n'obtint pas pendant sa vie que le roi de Naples approuvât cette sainte règle, il l'obtint du haut du ciel par ses prières, et ramena ainsi, comme nous le verrons, l'union et la paix dans la congrégation.

1. Circulaire du 30 août 1783.

CHAPITRE XII.

TROIS PROPHÉTIES.

1783-1785

Extension de l'institut. — Gubbio et Spello. — Le couvent de Saint-Julien. — Gouvernement de François de Paule. — Imprudences providentielles. — Le père Hofbauer. — Suppliques indiscrettes du président. — Chapitre de Scifelli. — Nomination des supérieurs. — Mécontentement général. — Aspirations à la réunion. — François de Paule aux abois. — « L'union se fera. mais après ma mort. »

En regard de ce merveilleux relèvement des maisons napolitaines, il nous faut raconter maintenant les destinées des maisons pontificales sous le gouvernement de François de Paule. Trois remarquables prophéties de notre saint résument leur histoire. Il annonça que Dieu se servirait de ces maisons pour dilater la congrégation, — que les plus chauds partisans de la division seraient les plus ardents à réclamer la réunion, — et qu'enfin l'union se ferait, mais seulement après sa mort. Ces prophéties se sont réalisées à la lettre.

Plus entreprenant que prudent, François de Paule s'était empressé, nous l'avons vu, d'inaugurer sa présidence en fondant deux nouvelles maisons, l'une à Spello, l'autre à Gubbio. Certains pères blâmaient cette précipitation, mais Alphonse y découvrait la main cachée de la Providence. « C'est Dieu, dit-il un jour, qui a permis nos divisions pour en tirer sa gloire ; c'est lui qui a couvert d'un nuage nos maisons napolitaines, afin d'étendre et d'affermir la congrégation dans l'État pontifical. » Un fait singulier va nous prouver que l'esprit prophétique du saint avait parfaitement saisi les desseins de Dieu.

François de Paule ne se contenta pas des deux nouvelles fondations. Depuis longtemps il caressait le dessein de s'établir à Rome, et, dès le mois d'octobre 1783, il acheta aux pères carmes l'église et le

convent de Saint-Julien, entre Sainte-Marie Majeure et Saint-Jean de Latran. Cette acquisition lui coûta plus de sept mille *scudi*, c'est-à-dire une quarantaine de mille francs; mais comme sa bourse était absolument vide, les carmes, bien inspirés, prirent hypothèque sur la propriété, et stipulèrent qu'on en opèrerait le transfert alors seulement que le prix d'achat, intérêt et capital, serait entièrement payé, ce que ne put jamais faire le pauvre président pendant les dix ou quinze années qu'il habita ce couvent. N'importe! son rêve était réalisé. Il prit immédiatement possession de la maison, lui donna comme supérieur son procureur Leggio, et y installa son noviciat, où les postulants, comme on l'a dit, étaient reçus sans patrimoine et sans subir de trop minutieux examens. Il fallait un François de Paule pour fonder dans de pareilles conditions, et il fallait une maison à Rome pour que les desseins de Dieu sur la congrégation pussent s'accomplir.

Dix-huit mois après l'entrée des rédemptoristes dans le couvent de Saint-Julien, un étranger vint frapper à leur porte. C'était un homme de trente-trois ans, Morave de naissance, et dont la jeunesse, assez singulière, s'était passée en grande partie à Vienne. Il s'appelait Jean Hofbauer. Fils d'un modeste cultivateur, il n'avait pas six ans quand il perdit son père. Sa mère, une chrétienne des anciens âges, le conduisit près d'un grand Christ en croix, et lui dit : « Jean, voilà celui qui te servira de père : suis le chemin qu'il t'indiquera. » Depuis ce temps, l'enfant, plein d'amour pour Jésus, lui demandait le chemin qu'il devait suivre. Obligé de travailler pour vivre, à seize ans il entra comme aide chez un boulanger qui l'aima comme son enfant; mais, attiré par Jésus, il quitta son patron pour entrer dans un couvent de prémontrés en qualité de réfectoier. Là, son travail fini, il passait les heures libres du jour et une partie de la nuit à étudier la langue latine. Un jour, l'esprit qui travaillait son âme fit naître en lui un goût irrésistible pour la solitude : Jean quitta le couvent, et se fit ermite. Il vivait seul avec Dieu dans une forêt, quand Joseph II proscrivit tous les ermites de son empire. Jean prit alors le bâton de pèlerin et se dirigea vers la ville éternelle, espérant qu'aux pieds des saints apôtres ou sur les tombeaux des martyrs, Dieu lui ferait connaître sa volonté. Deux passions se disputaient son cœur : la noble passion de la vie solitaire en compagnie de Jésus, son seul amour, et la passion non moins sublime de la vie apostolique au service des âmes pour lesquelles Jésus a versé son sang. La première l'emporta d'abord : revêtu de la bure des ermites par l'évêque de Ti-

voli, qui changea son nom de Jean en celui de Clément-Marie, il passa six mois dans une forêt solitaire près d'un célèbre sanctuaire de la Madone. Il pria, il travailla, il pratiquait la plus austère pénitence, il vivait heureux, séparé du monde et voisin de Dieu, quand tout à coup le désir de travailler au salut des âmes s'empara de lui avec une telle force qu'il abandonna subitement sa cellule et revint à Vienne afin de se préparer par l'étude au ministère sacré.

A Vienne, grâce aux libéralités d'une généreuse bienfaitrice que Dieu mit sur son chemin, il étudia la philosophie à l'université, en compagnie d'un jeune homme, Thadée Hübl, qui s'était lié avec lui de la plus étroite amitié. Hofbauer avait une intelligence très vive et une foi plus vive encore. Il souffrait en entendant les professeurs josphistes de son temps enseigner des doctrines presque protestantes. Un jour que l'un d'entre eux exprimait devant ses élèves une opinion peu orthodoxe, Hofbauer se lève indigné et lui dit : « Monsieur, ce que vous venez d'avancer n'est pas catholique. » Le trait pénétra profondément dans l'âme du philosophe, car plus tard il avoua lui-même à l'intrépide chrétien que cette parole l'avait converti. Sa philosophie terminée, Hofbauer ne voulut pas étudier la théologie dans ces universités allemandes où l'erreur avait libre accès. Accompagné de son inséparable ami, Thadée Hübl, il reprit le chemin de Rome, sans savoir comment, avec son petit pécule, il pourrait y subsister ni quel genre de vie Dieu lui destinait.

Les deux voyageurs, portant sur leurs épaules leur modeste bagage, arrivèrent à Rome au mois d'octobre 1784. Ils passèrent la nuit dans une chétive auberge du mont Esquilin, à quelques pas de Sainte-Marie Majeure. Avant de prendre leur repos, ils convinrent de se rendre, le lendemain, à la première église dont ils entendraient tinter la cloche. La cloche les conduisit à Saint-Julien, où déjà des prêtres en méditation remplissaient le chœur. Après avoir prié longtemps, Hofbauer demanda à un enfant qui se trouvait près de la porte, à quel ordre appartenaient les desservants de cette église? — « Ce sont des religieux de la congrégation du Très Saint-Rédempteur, » répondit l'enfant, et il ajouta : « Et vous aussi, vous serez des leurs. »

Vivement impressionné par cette parole qui lui parut descendre du ciel, Hofbauer aborda le supérieur et lui demanda des renseignements sur la règle et le but particulier de l'institut. En apprenant que ces religieux travaillaient spécialement au salut des âmes les

plus abandonnées, son cœur tressaillit de joie. Il lui sembla qu'on lui révélait subitement le moyen de satisfaire son plus ardent désir. Sa joie devint de la jubilation quand, expliquant les origines de la congrégation, le supérieur prononça le nom de M^r de Liguori. Hofbauer connaissait plusieurs ouvrages du saint fondateur traduits en langue allemande, et spécialement les *Visites au saint Sacrement*, qui lui avaient fait tant de fois verser des larmes au pied de l'autel. Il n'en demanda pas davantage. Persuadé que Dieu lui-même avait dirigé ses pas vers les missionnaires du Très Saint-Rédempteur, il sollicita son admission au noviciat, et fut accepté, ainsi que son compagnon, sans aucune difficulté.

Or quand on pense aux circonstances extraordinaires et aux conditions anormales dans lesquelles fut reçu dans la congrégation le grand homme qui devait la transplanter au-delà des monts et la répandre par ses disciples dans le monde entier, le religieux qui devait être un second Alphonse par son zèle d'apôtre, ses vertus héroïques et l'incomparable honneur d'être placé comme lui sur les autels, on voit providentiellement réalisée cette parole du saint fondateur : « Dieu a permis la division pour multiplier les maisons des États, » et nous pouvons ajouter : pour fonder en particulier celle de Saint-Julien, qui devait recevoir le père Hofbauer. Sans la division, qui aurait jamais conçu la pensée d'un établissement à Rome, alors que toutes les maisons des États végétaient faute de ressources et de sujets? Et cependant cette fondation entraînait dans le plan divin. C'est la cloche de Saint-Julien qui conduisit Hofbauer aux pieds du Très Saint-Rédempteur, là où devait se déterminer sa vocation. Ensuite ne fallait-il pas des supérieurs d'un genre tout particulier pour admettre d'emblée au noviciat un étranger, un homme de trente-trois ans, fraîchement débarqué à Rome, dépourvu de patrimoine et de tout moyen d'existence? Et néanmoins c'est grâce à ces imprudences, qu'un homme de raison et d'expérience n'eût jamais commises, qu'Hofbauer put accomplir ses hautes destinées.

Cela est si vrai qu'en apprenant l'admission de ces deux Allemands au noviciat et leur ardent désir de retourner dans leur patrie aussitôt après leur profession pour fonder à Vienne une maison du Très Saint-Rédempteur, les pères napolitains se demandèrent si leurs frères des États, avec leur ambition de s'étendre, ne perdaient pas la tête. Ils riaient de tout leur cœur de cette maison allemande, mais ils furent tout étonnés de voir qu'avec son esprit prophétique, Alphonse pensait tout autrement qu'eux.

« Lorsqu'on l'informa du pieux dessein de ces étrangers, dit Tannoia, il en éprouva une grande joie. » Et aussitôt, comme si les voiles qui nous cachent l'avenir eussent disparu, il annonça les desseins de Dieu. « Le Seigneur, dit-il, va se servir de ces deux hommes, et soyez sûr que par eux il propagera sa gloire dans ces pays lointains. Depuis la suppression des jésuites, ces contrées sont à moitié abandonnées. Dans ces pays les missions devront être différentes des nôtres. Au milieu des luthériens et des calvinistes, les instructions sont plus utiles que les sermons. Il faudra commencer par faire dire le *Credo*, et puis disposer le peuple à quitter le péché. Ces bons prêtres pourront faire beaucoup de bien, mais ils ont besoin de plus grandes lumières. » Puis, n'écoutant que son zèle, le saint vieillard ajouta : « Je leur écrirai ; » mais se rappelant aussitôt qu'il n'était pas leur supérieur : « Dieu ne veut pas que j'y mette la main, dit-il. Mon Dieu, augmentez mes humiliations, et que tout soit pour votre plus grande gloire ! »

Deux ans après, Hofbauer et Hübl, devenus prêtres et religieux, repassaient les monts pour implanter dans leur patrie la congrégation du Très Saint-Rédempteur. Dès lors, Dieu ayant accompli son œuvre, la raison providentielle de la division n'existait plus : aussi allons-nous voir les fondations de François de Paule s'écrouler, ses entreprises avorter, et lui-même demander à grands cris, pour éviter une chute lamentable, la réunion de toutes les maisons de l'institut. Chose étonnante ! au moment même où François de Paule et Leggio travaillaient de toutes leurs forces à la séparation, Alphonse avait prédit ce revirement auquel personne ne pouvait s'attendre. « Vous le verrez, s'écria-t-il un jour, les plus ardents fauteurs du schisme feront bientôt l'impossible pour obtenir la réunion de leurs maisons aux nôtres ; mais il en sera ce que Dieu voudra ! » Le plus étrange encore, c'est que le président et le procureur furent eux-mêmes les artisans de leur ruine.

Au fond, ces deux chefs n'eurent jamais les sympathies de leurs subordonnés. Si on les avait suivis par crainte du règlement, on ne leur pardonnait pas d'avoir empoisonné les derniers jours d'un père vénéré, et ruiné les maisons du royaume. De plus, en voyant se multiplier le nombre des fondations, s'amonceler les dettes, et s'introduire dans la congrégation toutes sortes de sujets sans patrimoine et presque sans formation, les anciens tremblaient pour l'avenir et comparaient involontairement l'administration aventureuse du président et la conduite si sage et si modérée du saint fondateur. Aussi soupirait-on tout bas après l'heureux jour de la

réunion, et quand François de Paule annonça que, par suite d'un accord avec leurs frères napolitains, il y aurait comme par le passé communication des suffrages pour les morts et échange des sujets pour les missions, on accueillit cette nouvelle avec d'autant plus de joie que ce premier acte fut considéré comme le prélude du retour à l'unité.

Le président connaissait parfaitement les dispositions de ses sujets à son égard; mais, toujours esclave de l'ambition, il réussissait de plus en plus à s'aliéner les cœurs. Après avoir tant de fois demandé un chapitre général pour procéder à la nomination canonique des supérieurs, il adressa en 1783 une supplique à l'effet d'obtenir directement du Saint-Siège la présidence à vie, un procureur et des consultants nommés également par le pape, sous prétexte d'éviter « les troubles et les innovations qui pourraient naître d'un chapitre général ¹. » Cette volte-face, qui trahissait trop le désir de se perpétuer au pouvoir sans courir les risques d'une élection, causa un mécontentement d'autant plus vif qu'elle était moins attendue. Nommés recteur majeur et procureur, François de Paule et Leggio n'en furent discutés et jugés que plus sévèrement : en effet, dans une circulaire du mois d'octobre, François s'élève violemment contre ceux qui osent critiquer sa conduite. « Du reste, ajoute-t-il, on peut penser et dire ce qu'on voudra : je remplirai mon devoir sans autre souci que d'obéir à Dieu et d'observer la règle ². »

Une fois maître absolu, il arriva même, par ses suppliques indiscrettes, à impatienter la cour romaine, qui pourtant lui avait prodigué ses faveurs. En avril 1784, Leggio présenta à la Sacrée Congrégation une requête en sept points, sur laquelle le cardinal Zelada fit au saint-père ce rapport peu flatteur : « Les supérieurs généraux de la congrégation du Très Saint-Rédempteur demandent à Votre Sainteté : 1° De confirmer comme appartenant exclusivement à l'institut les sept maisons existant dans l'État pontifical et celles qu'ils érigeront à l'avenir. *Demande inutile après les déclarations déjà faites.* 2° De substituer les maisons fondées par eux dans tous les biens et droits des anciens possesseurs. *Demande injuste, puisqu'on ne peut créer des droits au préjudice d'un tiers.* 3° De permettre l'ordination des leurs *titulo mensæ communis.* *Demande oiseuse, puisque cette faveur leur a déjà été*

1. Supplique du procureur Leggio, juillet 1783.

2. Circulaire du 4 octobre 1783.

accordée. 4° De confirmer les grâces, privilèges, indulgences déjà concédés. Les concessions faites n'ont nul besoin de confirmation. 5° De permettre au supérieur général, et à ceux qu'il en jugera dignes, de faire les vœux solennels. Cela dépend de leur règle. Si la règle permet les vœux solennels, qu'est-il besoin d'autre permission? Et si elle prescrit les vœux simples, pourquoi veulent-ils l'altérer? 6° De confirmer la perpétuité des supérieurs généraux selon la règle. Mais si la règle leur confère des pouvoirs perpétuels, qu'ont-ils besoin d'en demander la confirmation? 7° De mettre la congrégation sous la protection spéciale du Saint-Siège avec participation aux grâces et privilèges de tous les ordres religieux. Cette demande me paraît pour le moins intempestive.

Après avoir ainsi démolie pièce à pièce l'édifice du pauvre François de Paule, le cardinal ajoute cette observation bien juste : « Cette congrégation vient à peine de naître, et déjà ses supérieurs affectent la prétention de s'égalier aux anciens ordres. Il me paraît qu'ils doivent se contenter des faveurs obtenues et ne demander rien de plus ¹. » Ainsi parut-il au saint-père, et la supplique resta sans effet, mais non sans laisser une impression fâcheuse dans l'esprit du pape et des cardinaux. François de Paule eut bientôt l'occasion de s'en apercevoir.

Comme il tenait directement du pape la présidence à vie, il crut n'avoir plus rien à craindre d'un chapitre général. Il pria donc Pie VI d'en autoriser la convocation, « non pas, fit-il remarquer dans sa supplique, pour procéder à l'élection des supérieurs généraux, puisque Sa Sainteté a daigné, par un décret du 4 juillet 1783, les désigner elle-même et leur conférer des pouvoirs perpétuels, mais pour examiner et déterminer certains points relatifs à l'observance des règles et constitutions. » La supplique ayant été renvoyée comme d'habitude au procureur général pour qu'il exprimât son avis sur la question, Leggio trouva, comme son supérieur, que le chapitre avait sa raison d'être, mais « à condition qu'on écarterait toute proposition d'élection. L'élection des supérieurs, dit-il, a été l'objet d'un décret du pape Pie VI, glorieusement régnant, après informations fournies par les évêques de Veroli et de Bénévent, après délibération des éminentissimes cardinaux : on ne pourrait revenir là-dessus sans manquer gravement de respect au souverain pontife et à la Sacrée Congrégation. Il faudrait de l'audace, de l'arrogance même, pour tenter d'invalider un dé-

1. Relation du cardinal Zelada, 18 juin 1781.

cret du pape. Il peut se rencontrer cinq ou six réfractaires qui, poussés par l'ambition ou par les conseils des pères du royaume, voudraient arriver à troubler par de nouvelles élections la paix dont on jouit dans la congrégation, mais les éminentissimes cardinaux ne permettront pas un si grand malheur¹. »

C'était dire d'une manière un peu trop naïve qu'une élection leur serait fatale. François de Paule envoya ses instructions au sujet du futur chapitre, « lequel, disait-il, aura pour but principal de remédier aux abus relatifs à l'observance; mais aussi, du moins il l'espère, de choisir un autre supérieur général, car vraiment la charge est pesante et par trop disproportionnée avec ses forces. » Cette fausse protestation d'humilité n'était point encore parvenue aux diverses maisons, qu'en réponse à sa supplique, il recevait de M^{sr} Caraffa, secrétaire de la Sacrée Congrégation, la décision du saint-père ainsi conçue : « Vu le rapport fait à Sa Sainteté sur votre demande de convoquer un chapitre général selon la teneur des règles et constitutions, dans le but de pourvoir aux besoins de l'institut; vu l'avis conforme du procureur général : Sa Sainteté ordonne de convoquer le chapitre en octobre prochain, *tant pour procéder à l'élection des supérieurs que pour délibérer sur les autres nécessités de l'institut* ². »

Qu'on juge de la stupéfaction de François de Paule et de Leggio en recevant ce décret, qui annulait les précédents. Le chapitre devait élire les supérieurs, *non obstantibus quibuscumque*, disait le pape, nonobstant toute disposition contraire. Le président n'avait pas réfléchi qu'il pouvait être pris dans ses filets, et qu'à travers ses craintes de l'élection, le pape verrait sa peur de perdre le pouvoir. Profondément blessé, il répondit à M^{sr} Caraffa « qu'il ne comprenait rien à cette disgrâce. Quel crime avait-il donc commis pour être ainsi honteusement dégradé et couvert d'opprobre aux yeux de sa congrégation? Évidemment des ambitieux avaient tramé sa perte. Le coup partait de Bénévent, du recteur Cajone, l'ami trop intime des pères napolitains. » Dans son trouble, il ajoutait qu'il irait à Rome se disculper, qu'il ne pouvait laisser ternir ainsi son honneur, et qu'aussitôt ses œuvres en bonne voie, il laisserait le pouvoir à ceux qui le désiraient ³. »

Le secrétaire répondit qu'il ne comprenait pas le motif de son

1. Lettre de Leggio, 3 août 1785.

2. Lettre de M^{sr} Caraffa, 8 août 1785.

3. Lettre du 16 août 1785.

irritation. En prescrivant au futur chapitre d'élire les supérieurs, le pape n'avait nullement eù l'intention de déposer les autorités existantes. Il avait seulement atténué la force du bref qui assurait la perpétuité aux membres du gouvernement afin de laisser le chapitre entièrement libre de procéder à l'élection des supérieurs, comme le voulait la règle¹. »

Il n'y avait pas à regimber contre un décret pontifical, mais Leggio se dit que, moyennant un peu d'adresse, tout n'était peut-être pas perdu. Le chapitre ne devait se réunir qu'en octobre : il avait tout le mois de septembre pour combiner ses plans. En sa qualité de procureur, sous prétexte de faciliter les opérations du chapitre et de prévenir de graves difficultés, il obtint de la Sacrée Congrégation certaines modifications au mode d'élection établi par la règle, se réservant du reste de ne les manifester qu'en cas de nécessité.

Les capitulaires, au nombre de vingt, se réunirent à Scifelli le 15 octobre. Après les formalités ordinaires, ils procédèrent immédiatement à l'élection du recteur majeur. Comme de cette première autorité dépend le bon gouvernement de la congrégation, la règle établit avec sagesse que, pour être élu, le recteur majeur doit réunir sur son nom les deux tiers des suffrages, et non pas seulement la majorité absolue. Or, au premier scrutin, François de Paule n'obtint que treize voix, ce qui ne suffisait pas pour l'élection. Au second scrutin treize voix encore, et l'on allait procéder au troisième quand Leggio se leva et lut le décret de la Sacrée Congrégation sollicité par lui quinze jours auparavant, lequel, dérogeant aux dispositions de la règle, « statuait que pour cette fois la majorité absolue des suffrages suffirait pour rendre l'élection valide. » — « François de Paule était donc élu dès le premier scrutin, ajouta le procureur, et si j'en ai laissé faire un second, c'était dans l'espoir qu'on serait arrivé au nombre de voix déterminé par la règle. » Le chapitre n'avait qu'à s'incliner. Son président demanda pour la forme si tous reconnaissaient l'élection comme canonique, et l'on répondit affirmativement ; mais s'il avait demandé ce que chacun pensait de ce coup de théâtre, il eût sans doute obtenu de singulières réponses.

Le chapitre fit sentir à François de Paule que sa nomination, obtenue par de tels moyens, l'avait complètement discrédité. Quand il s'agit d'élire le procureur général, Leggio, son *alter ego*, recueillit en tout quatre malheureux suffrages. Au contraire, le père Cajone,

1. Lettre du 18 août 1785.

qu'il regardait comme son ennemi parce qu'il travaillait ouvertement à la réunion, fut nommé son premier consultant à l'unanimité des voix. Autre disgrâce : ayant réussi à faire accepter par le chapitre certaines dérogations à la règle, par exemple d'ouvrir des collèges d'instruction secondaire, de prêcher des carêmes, et d'autres nouveautés qui lui étaient chères, le pape, sur le rapport et le vœu de la Sacrée Congrégation, refusa de sanctionner toute disposition contraire aux règles et constitutions¹.

A partir du chapitre de 1785, l'infortuné François de Paule comprit que sa position devenait très critique et se prit à désirer la réunion autant et plus que ses sujets, ainsi que saint Alphonse l'avait prédit. Une quatrième maison établie à Cisterna, dans le voisinage des marais Pontins, menaçait de périr après un an d'existence. Ses novices et ses jeunes-profès, trop facilement admis, l'affligeaient par de nombreuses désertions. Un certain Fazzano, qu'il avait reçu à la profession presque sans épreuve, et qu'il fut obligé d'expulser, recourut contre lui au roi de Naples et l'accusa d'avoir divisé la congrégation du Très Saint-Rédempteur en dénonçant au pape ceux qui s'étaient soumis au règlement, d'avoir accepté dans son noviciat des sujets napolitains que les lois empêchaient d'ordonner, et de tirer l'argent du royaume au profit des maisons pontificales. Pendant le cours d'une enquête ordonnée à ce sujet, François de Paule se vit, lui et ses religieux, menacé par la cour de Naples du bannissement perpétuel. Six ou sept des anciens pères l'abandonnèrent pour rentrer dans les maisons du royaume. Les deux communautés de Bénévent et de Saint-Ange travaillaient activement à se remettre sous le gouvernement d'Alphonse et de Villani. Ajoutez à cela des difficultés très graves avec les évêques, qui, depuis la dispense du titre patrimonial, refusaient d'ordonner ses sujets et même de leur donner des lettres dimissoriales. Il n'en fallait pas tant pour abattre un supérieur et lui mettre au cœur un violent désir de déposer son fardeau.

Les lettres de François de Paule datées de cette époque sont pleines d'aspirations à la réunion. Pour vaincre les obstacles, il s'adressa au cardinal Banditi, au nonce Caleppi, qui négociait un concordat avec la cour de Naples, au coadjuteur Villani, à Tannoia, le plus ardent promoteur de la paix. « Je ne désire que l'union, écrivait-il. Je la désire pour mon repos, car je n'en puis plus. Oh!

1. *Quoad moderationem regulæ et constitutionum, rejecit instantiam juxta volum S. Congregationis. Rescriptum S. Congr. Episcop et Reg. de die 14 sept. 1787.*

Dieu le veuille, Dieu le veuille! *Utinam!* Mais j'ai bien peur qu'à cause de mes péchés ce beau jour de l'union ne se lève pas pour moi. Dites bien à tous là-bas que je suis prêt à donner cent fois ma démission¹. » Comme les négociations traînaient en longueur, il se décourage. « J'espérais, écrit-il à Tannoia, me voir bientôt déchargé du poids qui m'écrase, mais cet espoir s'affaiblit, ce qui me cause une profonde mélancolie². » Et dans son impatience, il ajoutait trois mois plus tard : « Eh bien, que faites-vous donc? A quoi en est l'union? Est-ce le temps de s'endormir, de se croiser les bras ou de s'occuper de bagatelles? Levez-vous donc et consolez-moi en me donnant quelque bonne nouvelle³. »

Qui n'admirerait l'esprit prophétique du saint vieillard de Paganini? « Les fauteurs les plus acharnés de la division, avait-il dit cinq ou six années auparavant, feront l'impossible un jour pour rétablir l'union. Mais ils devront, ajouta-t-il, se résigner à la volonté de Dieu. » Et en effet François de Paule porta quelques années encore son très lourd fardeau. Il avait vingt fois affirmé au pape que le règlement, même amendé par les serments, était inacceptable, que les pères de Naples, Alphonse à leur tête, avaient manqué de respect à l'Église en s'y soumettant, et que par conséquent il fallait les rejeter du sein de la congrégation. Envisagé comme il l'avait dépeint au pape, le règlement se dressait comme un obstacle perpétuel à l'union, et François de Paule devra traîner sa chaîne aussi longtemps que subsistera cet obstacle. Mais quand donc se lèvera ce jour de la réunion si ardemment désiré? Écoutons notre saint lisant dans l'avenir.

Bien des fois il s'entretint avec ses religieux de cette malheureuse division, et toujours il la considérait comme une épreuve passagère, mais dont lui-même ne verrait pas le terme. « Conduisez-vous bien envers Dieu, disait-il, et Dieu n'abandonnera pas la congrégation. Après ma mort, toutes les difficultés disparaîtront. » Un jour il ouvrit tout son cœur au père Cardone : « J'ai beaucoup désiré, lui dit-il, voir cesser ces divisions avant de quitter ce monde. Je l'ai demandé et le demande encore tous les jours à la bonne Vierge, mais cela n'entre pas dans les desseins de Dieu. La réunion se fera, mais seulement après ma mort. » En effet, comme nous le verrons bientôt, trois ans après la mort du saint, et sans nul doute grâce à sa puissante intercession auprès de Dieu, le roi

1. Lettre du 1^{er} décembre 1786.

2. Lettre du 5 mars 1787.

3. Lettre du 5 juin 1787.

de Naples approuva la règle de Benoît XIV, à laquelle il avait tant de fois refusé l'*exequatur*, et alors pontificaux et napolitains, réunis sous l'autorité d'un même chef, protégés par le pape, bénis du haut du ciel par leur saint fondateur, purent chanter un solennel *Te Deum* d'actions de grâces.

Mais avant d'assister au dénoûment de cette longue épreuve, il nous faut retourner au pied de la croix sur laquelle Alphonse consomme son martyre.

CHAPITRE XIII.

DIEU SEUL.

1783-1785

Isolement du saint. — Privation d'occupations extérieures et de promenades. — Alphonse ne peut plus ni célébrer la messe ni visiter le saint Sacrement. — Détachement absolu. — Mortification du corps et de l'âme. — Vie intérieure. — Charité toujours croissante. — Sa piété envers Jésus et Marie.

Alphonse était arrivé à ce moment solennel où l'homme, isolé du monde par l'affaiblissement du corps et des sens, n'a plus devant lui que la perspective de l'éternité. Seul dans sa cellule, exténué par ses longues souffrances et macérations, couvert d'infirmités, sourd et presque aveugle, incapable de se mouvoir sans l'aide d'un serviteur, il ne restait dans ce vieillard cloué sur un fauteuil que la flamme, toujours plus ardente, du divin amour.

Insensiblement Dieu lui avait retiré tout ce qui pouvait l'occuper au dehors. Il s'était fait donner un coadjuteur, à qui incombait entièrement le soin de diriger la congrégation. Sa faiblesse lui interdisait toutes les formes du ministère apostolique, même les conférences ascétiques, même le sermon du samedi, si cher à sa piété. Quand on prêchait à la maison les exercices spirituels, il se faisait porter à l'église à la fin de la retraite pour encourager les fidèles à persévérer dans la grâce de Dieu ; mais un jour, ayant donné ses avis accoutumés, il prit en main un grand crucifix et leva le bras pour bénir les assistants. L'effort qu'il s'imposa rouvrit la plaie de sa poitrine et le sang coula en abondance, de manière à marquer tout le parcours depuis l'église jusqu'à sa chambre. Il fallut donc encore renoncer à la consolation de s'entretenir de Dieu avec ces fervents chrétiens.

Quand, à l'automne, les compagnies de missionnaires venaient lui demander la bénédiction au moment de partir à la conquête des

âmes, il jetait sur eux un œil d'envie et les animait à combattre vaillamment pour la gloire de Dieu et le salut des pécheurs. Au retour, il les recevait à bras ouverts et prenait plaisir à écouter le récit des conversions extraordinaires qui avaient eu lieu pendant les missions. Il s'en réjouissait et en même temps fondait en larmes : « Vous travaillez pour Dieu, s'écria-t-il un jour, et moi que fais-je ? je suis inutile, et même à charge à la congrégation. — Nous prêchons, lui dit un père, et vous, en qualité de fondateur, vous avez part à tous nos travaux. — Fondateur ! reprit-il avec vivacité, appelez-moi misérable pécheur, car je ne suis bon qu'à faire du mal. La congrégation, c'est Dieu qui l'a fondée : je n'ai été qu'un vil instrument entre ses mains. »

Jusque-là, s'il ne pouvait plus écrire en faveur de la religion, il lui avait été encore permis d'adresser aux âmes religieuses quelques lettres d'encouragement et de consolation ; mais à cette époque cesse entièrement sa correspondance, même avec la sœur Brianna Carafa et sa nièce Teresina. Le 5 décembre 1783, il écrivait à la sœur Brianna, comme lui toujours sous le pressoir de la tribulation : « Dieu ne délaisse personne : plus vous vous sentez affligée, plus vous devez vous abandonner entre ses mains. Répétez souvent cette prière : « Mon Jésus, je veux espérer en vous jusqu'à mon dernier soupir. Mon Jésus, je veux vous aimer toujours et toujours espérer que vous me sauverez, afin que je puisse vous aimer pendant toute l'éternité. Marie, ma bonne Mère, j'ai confiance en vous, c'est à vous de m'obtenir le salut éternel. » Cette prière, faites-la pour vous et pour moi. Je vous recommande à Jésus-Christ, et vous bénis de tout cœur. » Le 25 décembre, il répondait à sa chère nièce, qui lui avait souhaité toutes sortes de bénédictions et lui avait envoyé des *dolci* pour la fête de Noël : « En cette grande solennité de la naissance de Jésus-Christ, je prie pour vous le divin Enfant, et je lui demande que, de ses petites mains omnipotentes, il arrache de votre cœur toute affection terrestre et vous fasse ainsi la grâce d'être toute, mais absolument toute à lui, *tutta, tutta, tutta sua*. » Et comme la bonne Teresina ne manquait pas non plus de croix intérieures, le saint vieillard, en la remerciant des *dolci*, souhaite gracieusement que « l'Enfant Jésus par son amour lui rende douces, *dolci*, toutes les croix qu'il lui envoie. » Six mois plus tard, il l'animait de-rechef à porter la croix : « Nous devons savoir souffrir par amour pour Jésus-Christ, disait-il ; le paradis n'est pas pour les lâches. Ne cessez pas de demander pour moi la grâce d'une bonne mort, car

mes quatre-vingt-huit ans et mes maladies continuelles m'avertissent que le trépas n'est pas loin¹. » Tels furent ses adieux à ces deux saintes âmes, et, peut-on dire, aux religieuses, qu'il a tant de fois exhortées à l'amour de Jésus-Christ.

Cependant il lui arrivait encore parfois, à l'occasion de ses sorties, de soulager un pauvre ou de consoler un malade, plus encore par ses paroles bienveillantes que par ses aumônes. Dieu lui retira aussi cette satisfaction en le privant de cet exercice quotidien que les hommes de l'art jugeaient nécessaire à sa santé. Le 19 septembre de cette même année 1784, il faisait sa promenade comme d'habitude, lorsqu'un cahot un peu brusque le renversa dans la voiture et développa d'une manière très dangereuse une hernie dont il souffrait depuis longtemps. On dut le descendre du véhicule et recourir à la charité d'une pauvre femme qui le recueillit dans sa maison. On le plaça sur un lit, sans mouvement et presque sans vie ; mais les chirurgiens finirent par remédier aux suites de ce terrible accident, et l'on parvint à le transporter au couvent. C'en était fini par là-même des sorties en voiture. Les médecins, voulant à toute force lui faire prendre l'air et lui procurer un peu de mouvement, ordonnèrent des promenades en chaise à porteur. Ce qu'entendant, le saint vieillard imagina mille prétextes pour éviter ce nouveau moyen de prolonger une vie qui lui semblait bien inutile. L'ordre du recteur le fit obéir ; mais, après une première sortie en palanquin, on ne put le décider à une seconde. « Comment ! dit-il en montrant les hommes de peine, il faut que je sois porté sur les épaules de ces malheureux ? Hier cette pensée m'a rendu la promenade mille fois plus pénible que salutaire. » Et il pleurait de compassion sur le sort de ces pauvres gens, qu'il allait faire souffrir. On essaya de le calmer en lui représentant que ces porteurs étaient endurcis à la fatigue, et que du reste ce métier était leur gagne-pain : il fut impossible de vaincre ses répugnances. Pour ne pas l'affliger davantage, les médecins imaginèrent alors de lui donner un peu de mouvement en le promenant dans les corridors sur un fauteuil roulant.

Dès lors le carrosse et les chevaux devenaient inutiles. L'accident qui avait failli le tuer lui procura au moins le plaisir de se débarrasser de ces objets de luxe, qui l'avaient tant de fois inquiété. Chevaux et voiture prirent immédiatement le chemin de Naples pour y être vendus. En homme de conscience, il écrivit au frère Hilaire, qui devait conduire les deux bêtes au marché, le billet

1. Lettres du 17 et du 30 août 1784.

suisant : « Je ne veux avoir aucun scrupule au sujet des chevaux que je vous envoie. Vous ferez donc savoir aux acheteurs que l'un ne peut mâcher ni paille ni avoine, et que l'autre, le plus vieux, se jette de temps en temps par terre, et qu'on a toutes les peines du monde à le relever. Expliquez bien tout cela, afin que je sois tranquille. » Le frère Hilaire s'acquitta loyalement de sa commission. De ces deux chevaux qui avaient tant de fois traîné un évêque, l'un fut vendu quatre ducats, et l'autre vingt et un carlins. « Telle fut, dit Tannoia, la fin du pompeux et superbe équipage de M^{sr} de Li-guori. »

Le saint vieillard n'avait plus d'autre moyen de locomotion que sa chaise roulante. On le promenait ainsi plusieurs fois par jour dans les corridors du couvent, mais bientôt il trouva qu'un religieux n'avait pas le droit de se procurer ainsi ses aises, surtout aux dépens du frère et du serviteur qui devaient se fatiguer et perdre leur temps à le charrier ainsi à travers la maison. Il voulait renoncer à ce soulagement, et certainement il s'en fût privé si les médecins et Villani ne l'en eussent empêché. Alors la charité fit naître en lui un nouveau scrupule. Il réfléchit que son fauteuil mobile, par le bruit des roulettes, troublait le silence de la communauté et incommodait ses confrères occupés à l'étude. Il ne fut tranquille sur ce point qu'après avoir obtenu, à force d'instances, qu'on garnît de cuir les tapageuses roulettes. Il arrivait parfois que, pour lui faire respirer l'air frais, on poussait le fauteuil hors de la clôture devant la porte de la maison. Aussitôt hommes et femmes accouraient auprès du bon vieillard pour lui demander sa bénédiction, ce qui alarmait son humilité. Ayant demandé à son confesseur s'il devait les bénir, il lui fut répondu que le propre d'un évêque est de donner des bénédictions. Dès lors, à l'exemple de Notre-Seigneur, il les bénit tous avec affection. Les enfants surtout s'empressaient autour de lui. Un jour que cette troupe innocente était venue se ranger auprès du fauteuil, il dit en riant à ses serviteurs : « Ils m'ont tout l'air de jeunes passereaux regardant un vieux hibou. » Et il était tout heureux d'avoir trouvé cette comparaison peu flatteuse pour sa personne.

En privant Alphonse de ses promenades, Dieu l'avait donc confiné dans sa pauvre cellule ; mais il lui permettait au moins de visiter son ami le plus cher, Jésus au saint Sacrement, et de s'entretenir de longues heures avec lui, tant le matin que l'après-midi. Hélas ! bientôt arriva le moment où il lui fut interdit de descendre à l'église. Au mois d'octobre 1784, le dernier jour de la neuvaine

de sainte Thérèse, qu'il avait suivie avec tout le peuple, il entra tout à coup dans une longue extase devant le saint Sacrement exposé. Incapable de se contenir, il s'écria plusieurs fois : « O amour éternel, je vous aime ! O amour éternel, je vous aime ! » Depuis lors, ses transports extatiques devant le saint Sacrement devinrent très fréquents, ce qui attirait l'attention générale. Villani s'efforça de lui faire comprendre que la grande chaleur de l'église nuisait à sa santé et qu'il ne devait plus y faire que de courtes visites. Finalement il dut lui interdire tout à fait d'y descendre. Le saint vieillard obéit, mais qu'il lui en coûta de ne plus aller prier aux pieds de son Jésus, son seul amour en ce monde ! Souvent il oubliait la défense, et se traînait jusqu'à l'escalier, attiré par une force irrésistible. Il essayait en vain de descendre, et se retirait tout en larmes dans sa cellule. Un jour qu'il s'était ainsi rendu auprès de l'escalier, voyant le frère accourir, il le supplia de le conduire à l'église. « Vous pouvez d'ici, lui dit le frère, faire votre visite. — Mais, mon cher frère, Jésus-Christ n'est pas ici, reprit-il en pleurant. — Allons à la chapelle du Crucifix, continua Romito, pensant le détourner de ses pensées. — Le saint Sacrement ne se trouve pas dans cette chapelle, » répondit-il. Et comme il insistait, le frère lui fit observer qu'il y avait cinquante marches à descendre, et que jamais il n'y parviendrait. Il essaya cependant, et ne se rendit que lorsqu'il se sentit près de tomber d'épuisement. Alors il se rappela la défense de Villani, et resta tout confus d'avoir tant insisté.

En une autre circonstance on l'avait descendu dans la cour pour respirer l'air, quand tout à coup il entendit sonner la cloche. « Pourquoi appelle-t-on les fidèles ? » dit-il. On lui répondit que c'était pour le salut du saint Sacrement. « Alors portez-moi à l'église, » reprit-il avec joie. Ne pouvant prétexter la difficulté de la descente puisqu'on se trouvait dans la cour, le frère mit en avant la grande chaleur. « Jésus-Christ ne cherchait pas la fraîcheur, » répliqua le saint, et il fit effort pour se lever ; mais le frère l'arrêta court en prononçant le nom de Villani. « C'est vrai, ô bon Jésus, mieux vaut s'éloigner de vous par obéissance que de rester à vos pieds contre l'obéissance. » Quelquefois il disait au serviteur qui le promenait dans les corridors : « Allons visiter Jésus-Christ. — Songez donc que vous ne pouvez vous soutenir, lui répondait le serviteur. — Savez-vous bien, reprenait-il avec feu, que depuis des mois je n'ai pas visité Jésus-Christ ! » Ce désir, qu'il était incapable de maîtriser, le mettait dans une telle agitation qu'on devait aller chercher un père pour le calmer et le consoler.

Et cependant Dieu lui imposa une privation plus sensible encore. Jusqu'en 1785, malgré son extrême faiblesse, il montait chaque jour à l'autel pour y offrir le saint sacrifice. S'il ne lui était plus donné d'aller à l'église visiter Jésus-Christ, cet ami de son cœur descendait au moins un instant dans sa pauvre cellule. A cette époque une maladie grave diminua encore ses forces et rendit ses mouvements plus difficiles. Il recommença cependant à célébrer la sainte messe, mais avec d'autant plus de fatigue qu'il voulait observer ponctuellement toutes les cérémonies. Lorsqu'il faisait la genuflexion, il ne parvenait à se relever qu'au prix des plus terribles efforts : encore craignait-on parfois qu'il ne pût achever le sacrifice commencé. A son poignant regret, le père Villani se vit donc obligé de lui déclarer qu'en raison des accidents qui pourraient se produire, mieux valait qu'il s'abstint de monter à l'autel. Adorant la volonté de Dieu, le saint vieillard courba la tête sous la décision de son directeur, et, le vendredi 25 novembre 1785, il célébra pour la dernière fois.

Il faudrait brûler du même amour que lui pour comprendre la peine qu'il ressentait à la pensée de cette terrible privation. Il enviait le sort de ses vieux amis qui, plus heureux que lui, disaient la messe tous les jours. Un membre du collège des Chinois étant venu le voir, il lui demanda comment se portait le père Fatigati, son ancien compagnon. « Sa santé se maintient, répondit l'interlocuteur, et le pape lui a permis de dire tous les jours la messe de la sainte Vierge. — Qu'il est heureux, s'écria-t-il, de pouvoir offrir la sainte victime ! moi, je n'ai plus ce bonheur. » Le père Garzilli, plus âgé que lui mais toujours valide, célébrait chaque matin sur l'autel érigé près de la cellule du saint. En assistant à cette messe, il se rappelait avec attendrissement les joies célestes tant de fois goûtées quand, sur ce même autel, il tenait dans ses mains le corps sacré de Jésus-Christ, et il éclatait en sanglots. Alors il se consolait en offrant au Seigneur cet acte de résignation : « Jésus ne veut plus que je dise la messe : que sa volonté soit faite ! »

Dieu avait ainsi conduit pas à pas son serviteur à ce degré de sainteté où l'âme, détachée de toute créature, prélude à l'union céleste par un abandon complet à la volonté divine. Depuis son enfance, en graduant les sacrifices, Dieu le dirigeait vers les hautes cimes de l'amour parfait, et jamais Alphonse n'avait refusé son concours à la grâce. Dieu enfin brise son corps par la maladie, son âme en l'exilant de la congrégation qu'il avait fondée : le saint prononce le *fuit* avec le même amour. Dieu va plus loin : il l'exile

de son temple, lui rend impossible l'accès de l'autel, il l'éloigne d'un ami qui n'est pas seulement la moitié de son âme, mais pour lequel il sacrifierait mille fois sa vie; Alphonse se serre contre son Dieu, et s'écrie avec plus d'amour encore : « Vous ne voulez plus que je dise la messe : *fiat*, que votre adorable volonté soit faite ! » Loin du temple et de l'autel où trouvera-t-il son Dieu ? Il y a au fond de notre cœur un sanctuaire où le Seigneur se plaît à résider. C'est là qu'il habite par sa grâce et prodigue ses faveurs aux âmes vraiment détachées. Saint Paul parle de ce temple intérieur quand il dit : *Je suis mort, et ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.* C'est là, dans le silence et l'obscurité de sa pauvre cellule, qu'Alphonse va nous offrir, durant ses deux dernières années, le ravissant spectacle d'un homme mort à lui-même et ne vivant plus que pour son Dieu.

A force de mortifications, il avait fini, sinon par tuer le vieil homme, au moins par l'endormir. Malgré l'amour instinctif de la richesse, il aimait la pauvreté plus que l'avare son trésor. Un jour qu'on l'avait introduit, sur sa chaise roulante, dans la bibliothèque, il y aperçut un clavecin, et demanda d'où venait cet instrument. « C'est votre clavecin, lui répondit-on, celui que vous a donné don Hercule. — Votre clavecin ! reprit-il avec une sorte d'épouvante : je n'ai rien ici qui m'appartienne ; cet instrument a été donné non à moi mais à la communauté. » Pauvre, il ne possédait rien en propre, et de plus il voulait vivre en pauvre. Par égard pour son caractère épiscopal, le recteur de la maison avait mis à son usage un couvert d'argent, mais il ne s'en servait qu'à regret. Il trouva même moyen de s'en défaire d'une manière très adroite. « Cette fourchette ne pique pas, disait-il souvent au serviteur, donnez-m'en donc une de fer, comme celles dont on use dans la communauté : celles-là sont vraiment excellentes. » Il se plaignit tant de cette fourchette d'argent que le serviteur lui en donna une de fer, et il était ravi de l'échange, quand Villani, la trouvant peu convenable, lui ordonna de troquer à nouveau le fer contre l'argent.

Il n'acceptait pour sa nourriture que les mets ordinaires de la communauté. « Je suis pauvre, disait-il, et je dois me nourrir en pauvre. » Il était si rigide sur ce point, même dans ses maladies, que le frère Romito et le serviteur Alexis ne savaient à quelle ruse recourir pour le tromper. Le 25 octobre 1786, pour exciter son estomac délabré, on lui avait préparé un surmulet. — Qu'est-ce que ceci ? — C'est un poisson, répondit le serviteur. — Mais quel poisson ? » Alexis gardait le silence, et l'évêque indécis n'osait tou-

cher au plat. « Dites-lui que c'est un surmulet, suggéra un père : il mangera de meilleur appétit. » Ce fut tout le contraire ; à ce nom de surmulet, il s'écria tout ému : « Est-ce là un mets qui convient aux pauvres ? Enlevez-le. » Alexis enleva le poisson, le découpa en morceaux très minces, l'assaisonna de vinaigre, et le lui présenta comme un mets nouveau ; mais il devina l'artifice et refusa d'en manger. Alors le frère lui apporta je ne sais quel gâteau qu'on lui donna pour de la semoule : « Prenez cela, dit-il ; c'est tout à fait du manger de pauvres gens. » Il y goûta, mais voyant qu'on le trompait, il allait également renvoyer le plat, quand le frère le supplia d'en prendre quelque peu par obéissance et pour faire plaisir à Notre-Seigneur. Il en mangea en effet quelques bouchées. On lui servit alors un morceau de pain d'Espagne, mais rien qu'en le voyant, il s'écria : « Je n'en mangeais pas dans le monde, et vous voulez que j'en mange au couvent ? » Il refusa de très belles figues, sous prétexte que c'était mercredi : « Alors vous resterez à jeun, lui dit Alexis. — Non, répondit-il, j'ai fort bien dîné. »

Mort à tout esprit de propriété, il l'était aussi à toute satisfaction des sens. A peine s'il accordait à son corps le nécessaire pour vivre. Bien que dispensé de l'abstinence par ordre des médecins, les mercredi, vendredi et samedi, il trouvait toujours un prétexte pour ne pas manger de viande. On lui servit un jour un poulet. Croyant que c'était mercredi, il prétendit que son estomac en était dégoûté. Comme le frère insistait pour qu'il en mangeât : « Vous savez bien, dit-il, que c'est aujourd'hui mercredi, et que je porte le scapulaire. — Vous vous trompez, repartit le frère, nous sommes aujourd'hui mardi. » Là-dessus son estomac se réconcilia avec le poulet.

Jamais il ne touchait aux primeurs. Même nonagénaire, il laissait sur la table les fruits qu'on servait pour la première fois. « Les raisins lui paraissaient encore bien verts, les cerises ne lui semblaient pas mûres, les fruits nouveaux gâtaient l'estomac. » Non seulement il renonçait à tout ce qui flatte le goût, mais jusque dans son extrême vieillesse il assaisonnait tous ses mets d'herbes amères. Pendant quelques années il prenait chaque soir un peu de vin afin de pouvoir reposer la nuit, mais dans les derniers temps il voulut s'en priver. « Un peu d'eau, disait-il, vaut mieux que tous les nectars du monde. »

Affaibli comme il l'était par la maladie et les austérités, il se lamentait continuellement auprès de son directeur de ce qu'on lui

faisait mener une vie commode et tout à fait immortifiée. « Je ne fais plus pénitence, disait-il avec un profond sentiment de tristesse ; ce n'est pas ainsi que vivaient les saints. » Ne pouvant plus employer comme autrefois la discipline et les chaînes de fer, il imagina pour crucifier sa chair un moyen plus pénible que tous les autres : c'était de rester immobile sur sa chaise depuis le matin jusqu'au soir. Le serviteur, le voyant un jour dans une position très incommode, lui dit : « Monseigneur, redressez-vous donc un peu, vous êtes très mal assis. — J'ai beau vouloir me redresser, répondit-il en riant, je suis toujours tortu. » Cette immobilité, ou plutôt cette apparente insensibilité, lui donnait l'air d'une statue de marbre plutôt que d'un corps vivant. Cet acte héroïque, observé par beaucoup de témoins, il le pratiqua durant les vingt ans que dura son infirmité.

Il avait triomphé des passions de l'âme comme des sens du corps. Impossible de saisir en lui le moindre mouvement d'amour-propre. L'humilité, sa vertu favorite, croissait à mesure qu'il approchait de sa fin. Il n'avait plus qu'un désir : se cacher et s'anéantir. Des guérisons nombreuses obtenues par son intercession lui avaient fait une réputation de thaumaturge. Plusieurs personnes malades s'étant présentées à lui pour le prier de les guérir : « Mais vous ne voyez donc pas, leur dit-il en riant, que je ne suis qu'un pauvre estropié, un propre à rien ? Si je savais faire des miracles, je me guérirais moi-même. » Non seulement il fuyait l'estime et la considération, mais il se méprisait lui-même. Bien qu'il n'eût jamais commis un péché véniel pleinement volontaire, pas même proféré un mensonge de propos délibéré, comme il fut obligé un jour de l'avouer au père Villani, il se croyait le plus coupable de tous les pécheurs et ne cessait de trembler en pensant aux jugements de Dieu. Dans ces derniers temps, un père conventuel nouvellement ordonné vint se recommander à ses prières : « Priez aussi pour moi, répondit-il, qui suis à la veille de faire le grand passage du temps à l'éternité, et de me présenter au tribunal de Dieu. » Et il prononça ces paroles avec une telle expression d'épouvante que ce religieux et son compagnon, saisis de terreur, se dirent l'un à l'autre en regagnant leur couvent : « Si ce saint évêque tremble de la sorte, qu'en sera-t-il de nous ? »

De cette humilité naissait chez lui un sentiment profond de dépendance, une véritable passion d'obéir. Évêque, recteur majeur, octogénaire, infirme, il n'en voulait pas moins, pour chacune de ses actions, dépendre du recteur local. Si celui-ci était absent,

il envoyait le frère demander au père ministre la permission dont il croyait avoir besoin. Il obéissait à tous, même à ses deux serviteurs, qui faisaient de lui tout ce qu'ils voulaient. Voyant qu'il se fatiguait outre mesure à prier, le père Mazzini, recteur de la maison. l'avait exhorté à ne pas trop se charger de prières vocales. « Le 31 juillet 1785, raconte le serviteur Alexis, se sentant porté à réciter des prières pour les âmes du purgatoire, il me dit : Allez trouver le père recteur et demandez-lui qu'il me permette de dire à l'intention des pauvres âmes du purgatoire tous les *Pater* et les *Ave* que je veux leur appliquer, mais dites-lui que j'en veux réciter beaucoup. » Et il attendit, avant de commencer, la réponse de Mazzini.

Il acceptait avec la soumission la plus parfaite les infirmités, les peines et les souffrances, et en remerciait le Seigneur. Un jour que, dans un entretien avec Villani, il ne pouvait saisir une réponse de son interlocuteur : « Que faire? dit-il en souriant; par-dessus toutes mes misères Dieu m'a gratifié de la surdité : qu'il soit à jamais béni! » Ses mauvais yeux l'empêchaient un soir de lire un passage de l'Écriture. « Quand on devient vieux, dit-il, on perd l'ouïe, on perd la vue, et puisque Dieu le veut ainsi, il n'y a d'autre remède à tout cela que la patience. » Couvert de plaies comme Job, et plongé comme lui dans une mer d'affliction, il lui avait emprunté sa devise sublime : *Le Seigneur m'a tout donné, le Seigneur m'a tout enlevé : que son saint nom soit béni!* « Lorsque je le vis pour la dernière fois, dit le père Falcone, il allait prendre un peu de repos après son repas. Bien que soutenu par son serviteur Alexis, c'est avec une peine extrême qu'il se traînait jusqu'à son lit. Ému de compassion, je voulais le prendre dans mes bras pour ne pas le voir souffrir : « Laissez-le se donner un peu de mouvement, me dit Alexis, les médecins le lui ont recommandé. » Je restai là auprès de lui, admirant la patience avec laquelle il supportait ses douloureuses infirmités. A chaque pas qu'il faisait, je l'entendais remercier Dieu des souffrances qu'il lui envoyait et s'offrir à en subir de plus cruelles si c'était son bon plaisir. Cette patience héroïque m'arrachait des larmes. »

Ainsi mort à lui-même, à la vie des sens, à la vie des passions, à toute créature, le saint concentrait toutes ses facultés dans le sanctuaire intérieur, vivait seul aux pieds de Dieu, son trésor, son amour, le tout de son âme. A Dieu ses pensées, ses affections, tous les actes de sa volonté. « Pendant ces dernières années, dit Tannoia, ses élans vers Dieu étaient si fréquents que ses journées se résu-

maient en un seul acte d'amour qui durait depuis le matin jusqu'au soir. » Et en effet les exercices de la règle, qu'il accomplissait avec la plus scrupuleuse fidélité, ses méditations prolongées, ses lectures spirituelles dans les Vies de la séraphique Thérèse et du non moins séraphique François de Sales, qui faisaient alors ses délices, la récitation du rosaire, ses prières de surérogation, son chemin de croix, s'enchaînaient si étroitement qu'il ne dérobaît à Dieu aucune minute de son temps. S'il était forcé par la souffrance de rester inactif sur son lit ou sur son fauteuil, les oraisons jaculatoires s'échappaient continuellement de son cœur comme la flamme jaillit sans cesse d'un foyer ardent.

On peut juger de la fréquence ou plutôt de la continuité de ces actes par ceux qu'il n'omettait jamais de formuler avant de s'endormir. Il les fit écrire en 1784 par le frère Romito, afin de se les rappeler si sa mémoire venait à faiblir. Les voici dans l'ordre qu'il s'était tracé : « Dix actes d'amour, dix actes de confiance, dix actes de contrition, dix actes de conformité à la volonté de Dieu, dix actes d'amour envers Jésus-Christ, dix actes d'amour envers la sainte Vierge, dix actes d'amour envers le très saint Sacrement, dix actes de confiance en la très sainte Vierge Marie, dix actes de résignation, dix actes d'abandon à Dieu, dix actes d'abandon à Jésus-Christ, dix actes d'abandon à Marie, dix prières pour faire la volonté de Dieu. » Et quand il avait ainsi cent quarante fois uni son cœur aux cœurs sacrés de Jésus et de Marie, ses yeux se fermaient, mais l'âme veillait toujours. Il rêvait aux objets de son amour, et continuait pendant son sommeil à répéter ses aspirations les plus chères. « Que vous êtes belle, ô Marie ! s'écria-t-il un jour. O mon Jésus, que ravissante est votre beauté ! » En une autre circonstance, un père, entrant dans sa chambre tandis qu'il dormait, l'entendit répéter plusieurs fois avec vivacité : « Quand même tout croulerait autour de moi, je veux faire plaisir à Dieu, je ne veux jamais cesser de faire plaisir à mon Dieu. »

Ces actes continuels de piété filiale envers Jésus et Marie, il les accomplissait avec une intensité de ferveur qui attendrissait tous ceux qui en étaient témoins. Au moment de la consécration, le respect pour Jésus-Christ le faisait tomber à genoux, bien qu'il lui fût impossible de se relever si on ne venait à son secours. Après la communion, il n'était plus maître de lui-même. Il entrait souvent en extase, et de son cœur sortaient des exclamations qu'il ne pouvait comprimer : « Mon amour, mon Dieu, répétait-il, je vous aime ! O ma mère, aimez-le pour moi. » Pendant la journée, ses yeux se

tournaient à chaque instant vers Jésus crucifié, dont l'image ornait la muraille de sa cellule. Il la contemplant avec tendresse, il méditait sur les douleurs de Jésus, il aurait voulu donner son sang pour un Dieu qui avait consenti à verser le sien pour lui. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il n'omit jamais l'exercice du chemin de la croix, et quand ses forces ne lui permirent plus de parcourir le corridor où se trouvaient les stations, il suivit chaque jour en esprit la voie douloureuse devant son crucifix.

L'amour unit les âmes au point de les identifier pour ainsi dire : ceux qui aiment Jésus ont dans le cœur les sentiments de Jésus. « Un jour, c'était le 8 juillet 1785, le saint vieillard, en s'éveillant, fit appeler le frère Romito, et lui dicta l'acte d'amour suivant : « Je me complais dans toutes les complaisances que Jésus ressentit pour son Église, pour les âmes, pour la gloire de son Père, en un mot, dans tous les actes de volonté qui réjouissaient son cœur sacré. » Cet acte de céleste union, il avait formé l'intention de le réitérer à chaque *Ave Maria* qu'il récitait, et il le consigna par écrit afin qu'on le lui remit en mémoire si la maladie venait à lui obscurcir l'esprit¹. »

Enfin, la pensée de Jésus-Christ excitait parfois cette jubilation spirituelle qui ressemble à la joie des bienheureux. Le mercredi-saint de l'année 1786, il était seul dans sa cellule, quand du dehors on l'entendit s'écrier : « Demain, c'est la fête du sang de Jésus-Christ. » Dix fois au moins il répéta ce cri avec une allégresse toujours plus vive. « J'appelai le frère Romito, raconte le serviteur Alexis, et lui fis remarquer ce que disait Monseigneur. Romito entra doucement et trouva le serviteur de Dieu dans une sorte d'exaltation, comme hors de lui-même, répétant toujours : « Demain, c'est la fête du sang de Jésus-Christ. — En effet, dit le frère, demain c'est le jeudi-saint, jour où l'on célèbre la première consécration du corps et du sang de Jésus-Christ. » Voyant qu'il n'était plus seul, le serviteur de Dieu se tut et rentra dans un calme profond. »

Son amour pour la sainte Vierge devint aussi, dans ces dernières années, plus ardent que jamais. Comme il n'entendait plus la cloche, il voulait qu'on l'avertit quand sonnait l'*Angelus*, se jetait à genoux pour le réciter, et demeurait quelque temps absorbé dans la contemplation du grand mystère de l'Incarnation. Le rosaire fut de tout temps sa dévotion spéciale : il le récitait alors

1. Note du père Corsano.

avec le frère Romito ou le serviteur Alexis, tandis que ceux-ci le promenaient dans les corridors. De temps en temps il avait avec eux des discussions, tantôt parce qu'on n'avait pas formulé l'intention, tantôt parce qu'on avait interverti les mystères. Un jour on le portait à table, avant que la dernière dizaine ne fût entièrement terminée. « Un instant, mon cher frère, dit-il, sachez qu'un *Ave Maria* vaut mieux que tous les dîners du monde. » Une autre fois, il s'agissait de savoir si l'on n'avait point omis la récitation d'un chapelet. Le frère croyait qu'on l'avait récité. « Vous croyez, vous croyez ! disait Alphonse, mais en êtes-vous sûr ? Vous ignorez donc que de cette dévotion dépend mon salut ? » Il était un jour plongé dans une léthargie dont on ne savait comment le tirer. Quelqu'un s'imagina de lui dire : « Monseigneur, nous avons encore à réciter le rosaire. » Au seul mot de rosaire, il ouvrit les yeux et commença le *Deus in adjutorium*.

L'abstinence du mercredi en l'honneur de Notre-Dame du Mont Carmel fut toujours pour lui chose sacrée. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans il s'abstint, le samedi, de toute boisson, tant à table que dans le cours de la journée. A cette époque les médecins ordonnèrent qu'on lui servit chaque soir une tasse de chocolat, mais il voulut qu'on en exceptât le samedi.

Il avait une confiance sans bornes en Marie et le plus vif désir d'inspirer cette confiance à tous. Aussi recommandait-il à chacun de visiter les images de la Madone, de réciter le rosaire, de jeûner en son honneur le samedi et la veille de ses fêtes. « Soyez dévots à la Vierge, disait-il, et la Vierge vous sauvera. » Un jeune clerc qui se disposait à partir pour le noviciat alla trois fois lui demander sa bénédiction, et trois fois reçut cet avis : « Si vous voulez persévérer, recommandez-vous sans cesse à la sainte Vierge. » — « Si tous ceux qui viennent me faire visite, disait un jour le saint, emportaient de ma cellule la dévotion à la Madone, cela suffirait pour les sauver. » Une de ses grandes consolations dans sa solitude, c'était le souvenir de tout ce qu'il avait fait pour propager la confiance en Marie. Le 25 octobre 1784, le frère Romito lui lisait quelques pages sur la sainte Vierge. « Quel est cet ouvrage ? demanda-t-il. — C'est votre livre sur les *Gloires de Marie*. — Mon Dieu, s'écria-t-il tout ému, que je vous remercie de m'avoir fait composer ce livre en l'honneur de votre Mère. Oh ! qu'il est doux, au moment de la mort, de penser qu'on a pu contribuer à implanter dans les cœurs la dévotion à la sainte Vierge ! »

Plus il avançait vers le port, plus à chaque tourmente il s'aban-

donnait entre les bras de Marie. Le 15 juillet 1786, il appela le frère Romito et lui dit : « La tête est vide aujourd'hui, lisez-moi dans les *Gloires de Marie* le chapitre sur l'espérance que nous avons de nous sauver par l'intercession de la sainte Vierge. » Il écouta cette lecture avec une pieuse attention, et son front se rasséréna. « Ma bonne Mère, dit-il alors, je suis vieux, je ne puis plus parler de vos gloires, mais faites que du moins j'aie toujours quelqu'un pour me parler de vous. » Connaissant son désir, souvent les pères l'entretenaient de son sujet favori. Un jour la conversation tomba sur Notre-Dame de Consolation, la Vierge d'Iliceto. On lui rappela qu'il avait mille fois prêché devant son autel et mille fois exhorté le peuple à l'aimer et à la prier. Ce souvenir l'émut profondément; il leva les yeux au ciel, et comme s'il eût revu de ses yeux pleins de larmes la Madone du Val-in-Vincoli, il s'écria : « O ma mère, au revoir, au revoir en paradis, où par les mérites de votre Fils et votre puissante intercession, j'espère arriver bientôt pour rester éternellement à vos pieds et vous bénir à jamais! »

Si parfois les bruits du dehors arrivaient jusqu'à la cellule du saint solitaire, au lieu d'empêcher son union à Dieu, ils lui fournissaient un nouvel aliment. Ne voyant que Dieu en toutes choses, il s'attristait ou se réjouissait selon que les événements contribuaient à l'offenser ou à le glorifier. Si on lui parlait du désaccord qui s'aggravait entre le pape et les souverains : « Pauvre pape! s'écriait-il avec émotion, toujours affligé, toujours contristé par ses enfants! Prions Dieu de rétablir l'harmonie entre le vicaire de Jésus-Christ et les puissances catholiques. » Si on lui racontait les progrès des jansénistes, il tombait dans une profonde tristesse : « Pauvre sang de Jésus-Christ, disait-il, méprisé et foulé aux pieds, et cela par des chrétiens, par des prêtres, qui prétendent rétablir la pureté de la doctrine et la ferveur des temps apostoliques! C'est par un baiser que Judas livra Jésus-Christ, c'est par un baiser qu'ils le trahissent aujourd'hui! » Les triomphes de l'irréligion, les désordres toujours croissants de la ville de Naples, l'impressionnaient tellement que le père Villani défendit aux pères de l'en entretenir.

Au contraire, les nouvelles favorables à la religion, au salut des âmes et à la gloire de Dieu, le faisaient tressaillir de joie. On lui apprit un jour qu'il y avait espoir d'accommodement entre les deux cours de Rome et de Naples : il ne savait comment exprimer son contentement, surtout à la pensée que les sièges vacants allaient

être pourvus. « Quand les pasteurs manquent, dit-il, les brebis se dispersent et le loup les dévore. Les âmes se perdent sans que personne y prenne garde. C'est ce qui me fait pleurer depuis longtemps devant Dieu. » Un de ses amis de Naples étant venu le voir, il lui demanda si les théâtres étaient fréquentés. « Vous savez que c'est assez la mode aujourd'hui, répondit le Napolitain. — Et les chapelles des ouvriers, ajouta-t-il avec anxiété, sont-elles remplies comme autrefois ? — Vous ne sauriez croire le bien qui s'y fait; on y voit une foule de gens de tous les métiers, et nous avons des saints, même parmi les cochers. » A ces mots, le vieil évêque, qui était étendu sur son lit, se relève en sursaut et s'écrie : « De saints cochers à Naples ! *Gloria Patri!* » Il répéta cette exclamation jusqu'à trois fois et se livra à de tels transports qu'il n'en dormit pas la nuit suivante. Il appelait tantôt le frère, tantôt le serviteur pour leur faire partager son allégresse : « Des cochers saints à Naples ! leur répétait-il : auriez-vous jamais cru cela ? *Gloria Patri!* »

C'est ainsi que le pauvre reclus de Pagani passait ses dernières années aux pieds de Jésus et de Marie, toujours occupé de la gloire de Dieu et du salut des pécheurs, pour lesquels il s'offrait en victime. Après tant de violentes secousses, il naviguait assez tranquillement vers le port de l'éternité, et déjà il semblait toucher au rivage, quand soudain une tempête, plus furieuse que toutes les précédentes, rejeta sa barque dans la haute mer et plongea son âme dans un insondable abîme de désolation.

CHAPITRE XIV.

LE PURGATOIRE INTÉRIEUR.

1784-1785

Épreuves surnaturelles. — La nuit de l'âme. — Scrupules et terreurs. — Tentations effrayantes contre la foi, contre la pureté, contre l'humilité, contre l'espérance. — Diverses apparitions du démon. — Invincible résistance du saint. — Obéissance et prière. — Extases. — Prophéties. — Miracles.

Dieu façonne ses saints comme l'artiste ses statues. Armé du ciseau et du marteau, le sculpteur tire d'un bloc de marbre une belle image de Jésus-Christ; de même, en multipliant les épreuves, Dieu fait d'un fils d'Adam une copie de son divin Fils. Mais souvent il arrive que l'artiste laisse dégrossir le marbre et tracer les premiers linéaments de la statue par des apprentis qui travaillent sous sa direction, et qu'il se réserve de mettre la dernière main à son œuvre pour lui imprimer le cachet de son génie. Ainsi, pour former ses grands saints, Dieu emploie d'abord les agents naturels, les tentations de la concupiscence, les maladies, les persécutions des hommes; puis, quand l'âme déjà purifiée par ce premier travail porte en elle l'empreinte du Crucifié, le divin artiste, au moyen d'afflictions surhumaines et de grâces proportionnées, achève lui-même le portrait, qui sera, comme son Fils bien-aimé, l'objet éternel de ses complaisances. C'est cette opération surnaturelle de Dieu dans l'âme du saint solitaire de Pagani qu'il nous faut à présent décrire.

La grande épreuve commença au cours de l'année 1784 et dura jusqu'à la fin de 1785. Si l'on veut se faire quelque idée du martyre qu'Alphonse souffrit durant ces dix-huit mois, il faut se rappeler que ce vieillard de quatre-vingt-huit ans n'avait eu qu'un seul amour, l'amour de son Dieu; une seule crainte, la crainte de le perdre. Pour Dieu il avait tout quitté, tout sacrifié; pour Dieu, pour

sa gloire, pour son Église, pour le salut des pécheurs rachetés par le sang de Jésus, il avait travaillé tous les jours de sa vie sans perdre une minute de son temps ; pour Dieu il avait crucifié sa chair, affronté toutes les fatigues d'un dur apostolat, souffert avec patience de cruelles persécutions, même la honte d'être jeté hors de sa congrégation. Tout cela avait mille fois déchiré son cœur, mais, dans la pauvre cellule où il était rélégué, il lui restait le trésor que personne ne pouvait lui enlever, il lui restait son Dieu, l'ami qui avait consolé ses douleurs, et souvent l'avait attiré à lui par de doux ravissements. Avec Jésus, il n'y avait plus d'isolement, et la cellule devenait un paradis.

Or tout à coup, comme l'Éden après le péché, le paradis disparut. Dieu, le soleil de son âme, cessa d'y répandre sa lumière. Une nuit plus affreuse que celle du tombeau enveloppa le pauvre solitaire. Il se voyait abandonné de tous, abandonné de Dieu, et sur le bord de l'enfer. En jetant les yeux sur sa vie passée, il n'y reconnaissait que des péchés. Tous ses travaux, toutes ses bonnes œuvres, n'étaient plus que des fruits gâtés qui faisaient horreur à Dieu. Sa conscience, tourmentée du matin au soir par le scrupule, jouet de toutes les illusions, convertissait en péchés graves ses actions les plus simples et même les plus saintes. Lui, le grand moraliste, qui avait donné son avis, et avec un si parfait discernement, sur tous les cas de conscience, dirigé des milliers de chrétiens dans les voies de la perfection, rassuré les pécheurs en leur parlant des infinies miséricordes de Dieu, consolé tant de fois les âmes en proie à l'inquiétude, il marchait maintenant à tâtons, et tremblait comme un aveugle qui côtoie des abîmes, incapable de faire un seul pas sans le secours d'un bras étranger.

Dans cet état de trouble et de désolation, il n'osait plus communier. Son amour pour Jésus-Christ l'entraînait vers l'autel, et la crainte l'empêchait d'ouvrir la bouche pour recevoir la sainte hostie. Un matin le père Garzilli allait lui donner la communion. Il avait déjà récité les paroles liturgiques : *Ecce agnus Dei*, et commençait la formule : *Corpus Domini nostri Jesu Christi*, quand il vit le pauvre vieillard près de reculer : « Monseigneur, dit-il, ne faites pas faire antichambre à Jésus-Christ. » Plusieurs fois il fallut l'intervention de Villani pour le décider à triompher de ses terreurs. Un jour d'extrême agitation, il resta irrésolu jusqu'à midi, quand soudain, le nuage qui obscurcissait son esprit s'étant dissipé, il s'écria en pleurant : « Donnez-moi Jésus-Christ ! » Une autre fois, se croyant tout couvert de péchés, il ne

pouvait se décider à communier. Villani parvint à le tranquilliser, et subitement s'alluma dans son cœur un tel désir de recevoir Notre-Seigneur que l'on dut aussitôt lui porter la communion. Les moments lui paraissaient des siècles. « Quand viendrez-vous, répétait-il, quand viendrez-vous, ô mon Jésus? »

Habitué comme il l'était à épancher son cœur dans le cœur de Jésus, naturellement, au fort de ses angoisses, il recourut au soulagement que procure la prière, mais il lui semblait qu'entre Dieu et lui s'élevât un mur infranchissable. « Je m'adresse à Dieu, disait-il un jour, mais à chaque parole que je dis, une voix intérieure me répond que Dieu me repousse. Je m'écrie : Mon Jésus, je vous aime ! et la voix répond encore : Ce n'est pas vrai ! » Alors, l'obscurité croissant toujours, il avait le sentiment que le cœur de Dieu lui était fermé et le paradis perdu pour lui. Dans ces moments d'indicible détresse, il regardait le crucifix les yeux pleins de larmes, et s'écriait : « O mon Jésus, je n'aurai donc point le bonheur de vous aimer éternellement ! » Puis, s'adressant à la sainte Vierge : « Ma bonne Mère, pourquoi ne dois-je pas vous aimer dans l'éternité ? » Et se répondant à lui-même, il ajoutait : « J'ai foulé aux pieds toutes mes obligations. Je ne dis plus la messe, je ne dis plus l'office, je ne fais plus une seule bonne œuvre ; mes sens se révoltent, et je mange comme un loup. Je ne comprends pas comment Dieu peut encore me supporter. » Alors, en proie à la plus violente anxiété, il demandait miséricorde : « Non, mon Jésus, ne permettez pas que je sois damné ! Seigneur, ne m'envoyez pas en enfer, parce qu'en enfer on ne peut plus vous aimer. Châtiez-moi comme je le mérite, mais ne me rejetez pas de devant votre face. »

L'obéissance était son unique réconfort. Incapable de juger par lui-même, il acceptait aveuglément les décisions de son directeur ou de tout autre prêtre, malgré le sentiment qu'il éprouvait et les raisonnements contraires que l'esprit tentateur lui suggérait pour le jeter dans le désespoir. « Ma tête, disait-il, ne veut pas obéir. » Souvent on l'entendait s'écrier : « Seigneur, faites que je sache me vaincre et me soumettre ; non je ne veux pas contredire, non je ne veux pas m'en rapporter à moi-même. » Et l'obéissance triomphait de toutes les tentations.

Aux scrupules qui lui rendaient la vie insupportable vinrent bientôt se joindre, pour l'accabler, les tentations les plus effroyables contre toutes les vertus. Afin de montrer à l'ange tombé que son intelligence et ses prestiges ne peuvent rien contre une volonté fortifiée par la grâce d'en-haut, Dieu permit au démon d'es-

sayer ses forces contre le saint vicillard. Dès lors l'esprit mauvais ne cessa de l'obséder, espérant encore vaincre ses résistances et l'entraîner dans l'abîme. « J'ai été épouvanté des tentations qu'il eut à subir, dit le père Mazzini, et ravi de son courage à les surmonter. » Les témoins au procès de béatification qui habitaient alors Pagani, ne trouvent pas d'expressions assez fortes pour dépeindre cette lutte suprême. « Comme l'or jeté dans la fournaise, dit le père Caprioli, le serviteur de Dieu eut à subir d'horribles tentations. Je l'ai vu maintes fois pleurer comme un enfant; je l'ai entendu pousser des cris déchirants, et, d'une voix qui inspirait la pitié, implorer du secours contre l'ennemi. » — « Parfois, ajoute le père Cajone, la violence des tentations et les désolations intérieures non seulement lui arrachaient des larmes mais le faisaient tomber en syncope. Et cependant jamais il ne perdit confiance dans la puissance et la bonté du Seigneur. » — « Un jour, rapporte le père Nigro, la tempête de tentations et de désolations l'agitait au point que tout son corps tremblait. « Seigneur, Seigneur, criait-il d'une voix à fendre l'âme, aidez-moi, venez à mon secours! » Au plus fort de cette crise, le frère Romito lui dit pour le calmer : « Monseigneur, remettez-vous, je vous en prie, car vous finiriez par perdre la tête. » Sans s'émouvoir aucunement de cette observation, il arrêta son regard sur le frère et lui dit avec douceur : « Mon cher frère, et si Dieu veut que je meure fou, qu'avez-vous à dire? » N'est-ce pas l'âme au paroxysme de l'épreuve, et en même temps au degré suprême de la résignation?

A considérer la nature et le détail de ses tentations, telles que les ont racontées au procès les pères Villani, Tannoia, Corrado, Mazzini, l'âme est saisie d'effroi, et l'on se rappelle involontairement les Antoine, les Hilarion, et tant d'autres qui eurent à lutter contre les esprits de l'abîme.

Alphonse eut toujours une foi très vive dans les mystères de la religion. On eût dit qu'il voyait, comme les anges, Jésus caché sous les saintes espèces. Ses communications intimes avec Dieu, ses extases fréquentes, l'avaient fait pénétrer plus avant que personne dans le monde surnaturel. On a vu dans ses écrits avec quelle inébranlable conviction il défendit contre les hérétiques la sainte Église de Dieu et son magistère infallible. Or, pendant cette période de ténèbres, il n'est aucun de nos mystères, dit Mazzini, contre lequel il n'ait été tenté. Des doutes s'élevaient dans son esprit contre toutes les vérités du *Credo*, et, comme sa conscience obscurcie ne distinguait plus le sentiment du consente-

ment, il lui semblait que la foi se mourait dans son âme. Alors il se cramponnait pour ainsi dire à la vérité, il multipliait les actes de foi, il criait avec feu : « Je crois, Seigneur, oui je crois, et je veux vivre et mourir enfant de l'Église. »

Mais le démon, qui l'obsédait, ne voulant point lâcher prise, se présentait à lui sous des fantômes étranges pour fortifier la tentation. Un jour, après une de ces luttes violentes, il fit appeler en toute hâte le père Corrado, et il lui dit en tremblant d'épouvante : « Il est venu ici un homme mauvais qui m'a fait de grands reproches, du ton le plus acerbe et le plus amer. Il m'a dit en particulier que je n'ai pas la foi, et que pour cette raison je suis damné. — Croyez-vous, lui dit Corrado, tout ce que Dieu a révélé à son Église, et tout ce que cette Église nous enseigne? — Certainement je crois, répondit-il, et je suis prêt à donner ma vie pour ma foi. — Espérez-vous, reprit le père, la vie éternelle par les mérites de Jésus-Christ? » Il reprit alors sa sérénité et dit au père Corrado : « Je n'ai donné nulle créance aux paroles de ce maudit, ni laissé pénétrer le doute dans mon âme. Je crois tout ce que m'enseigne la sainte Église, et j'espère me sauver par les mérites de Jésus-Christ et de la très sainte Vierge Marie. »

Ce qui surtout exaspérait le démon, c'était la profonde humilité du saint. Il mit tout en œuvre pour lui inspirer un sentiment d'orgueil. Un jour il lui apparut sous la figure d'un missionnaire napolitain, et entama un long discours sur les ouvrages d'Alphonse. « Les savants, disait-il, ne cessent d'exalter vos écrits et d'admirer les merveilleux fruits de salut qu'ils opèrent dans le monde entier. » Le saint vieillard, sans s'émouvoir de ces louanges, s'humilia profondément et dit au faux missionnaire : « J'ai fait ce que j'ai pu, mais s'il y a quelque chose de bon dans mes ouvrages, je le dois à l'assistance de Dieu. — Sans doute, reprit le tentateur, mais il n'en est pas moins vrai que ce sont vos ouvrages, et que par conséquent c'est vous qui êtes l'auteur du bien immense qu'ils font à des millions d'âmes. » A ces propos si chatouilleux pour l'amour-propre, Alphonse s'abîma dans son néant, et fit un grand signe de croix. Le démon disparut aussitôt, furieux de voir chacun de ses assauts aboutir à une honteuse défaite.

Impuissant à exciter l'orgueil, l'esprit impur entreprit d'éveiller dans sa victime la concupiscence charnelle et de perdre par l'impureté cet ange d'innocence qui depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse avait conservé sans tache la robe blanche de son baptême. Saint Paul écrivait qu'au milieu de ses ravissements et de ses révé-

lations, un esprit infernal le soumettait aux plus honteuses tentations. Alphonse connut pendant plus d'une année les terribles effets du pouvoir de Satan sur l'imagination et les sens. « J'ai quatre-vingt-huit ans, disait-il un jour au père Criscuoli, et je sens en moi tout le feu de la jeunesse. » Les assauts parfois devenaient si violents qu'il éclatait en gémissements et frappait du pied la terre en s'écriant : « Mon Jésus, faites que je meure plutôt que de vous offenser ! O Marie, si vous ne venez pas à mon aide, je deviendrai plus criminel que Judas. » Il appelait alors à son secours les pères Villani et Mazzini ; il se traînait à leurs chambres, et s'il ne trouvait ni l'un ni l'autre de ses confesseurs, il s'adressait au premier prêtre qu'il rencontrait. Au cours de ses nuits sans sommeil, obsédé par d'horribles suggestions, il envoyait chercher quelque père pour le défendre contre les ruses et les violences de l'esprit mauvais.

Au sujet des apparitions diaboliques qui le tourmentaient souvent à cette époque, certaines dépositions du père Mazzini au procès de béatification sont vraiment effrayantes et ne justifient que trop les terreurs du saint. Un jour qu'il se trouvait ainsi violemment tenté contre la sainte vertu, le démon se présenta dans sa cellule sous la forme d'un de ses religieux en qui il avait pleine confiance. Immédiatement Alphonse lui confia humblement la lutte qu'il devait soutenir contre ses sens révoltés. « Et pourquoi, lui répondit l'esprit impur, vous acharnez-vous de la sorte contre des instincts naturels que vous n'êtes nullement tenu de réprimer ? Je suis moi-même sujet à ces passions et les satisfais sans scrupule. » Saisi d'horreur, Alphonse s'écria : « Jésus, Marie, à mon secours ! » En même temps il s'agita si violemment qu'il faillit tomber sur le pavé, et le tentateur prit la fuite.

Quelquefois l'enfer employait la violence pour arriver à ses fins. « Après un de ces cruels assauts, raconte Mazzini, le saint vieillard me fit appeler en toute hâte pour entendre sa confession, parce qu'il était comme sur le point d'expirer. Je courus à sa chambre fort inquiet, et je le trouvai en effet complètement abattu. Je m'efforçai de le ranimer, et quand il fut capable d'articuler une parole, il me dit qu'il avait été en proie à d'affreuses surexcitations, que même une force invisible lui saisissait physiquement le bras pour le forcer à commettre le péché, et qu'enfin jamais homme, même en pleine vigueur, n'avait été troublé par d'aussi violentes passions, ce qui était complètement incompréhensible dans un vieillard presque nonagénaire, accablé d'infir-

mités, épuisé par la maladie, n'ayant plus la force de se tenir debout ni de se mouvoir pour aller de son fauteuil à son lit. Je lui demandai s'il avait consenti en quelque manière à cette épouvantable tentation. Il me répondit qu'il avait usé de toute son énergie pour dégager son bras de l'étreinte invisible, et qu'intérieurement et extérieurement il avait résisté à l'ennemi sans consentir à la moindre pensée contraire à la pureté, ne cessant de pousser vers Dieu des cris de douleur et de répéter ces invocations : « Seigneur Jésus, je ne veux pas vous offenser, accordez-moi la grâce de résister à la tentation ; faites-moi mourir, ô mon Dieu, mais ne permettez-pas que je commette un péché. Ma mère Marie, venez à mon secours ; autrement je vais me rendre plus coupable que Judas lui-même ! » Je le consolai de mon mieux, ajoute Mazzini, et je l'assurai qu'au lieu d'offenser Dieu, il avait gagné de grands mérites en triomphant de son ennemi. Je le bénis et il retrouva la paix. »

Satan usa d'un autre artifice pour le prendre dans ses filets. « Une après-midi, raconte le serviteur Alexis, pendant l'heure du repos, je l'entendis tout à coup m'appeler d'une voix forte. Il avait le visage enflammé, et tremblait de frayeur. « Ferme la porte, me dit-il, tout à l'heure une femme est entrée dans ma chambre. — C'est impossible, répondis-je, votre porte était fermée. D'ailleurs c'est le temps du repos, la porte de la maison est également fermée, et le frère Léonard a la clé sur lui. — Je t'assure, me répondit-il, qu'une femme vient de se présenter dans ma cellule. — Comment voulez-vous, répliquai-je, qu'une femme ait pu pénétrer jusqu'ici, puisque tout est fermé à cette heure ? — Va me chercher le frère Léonard, reprit-il. » J'allai chercher ce frère, qui remplissait les fonctions de portier. « Une femme a franchi la clôture, dit-il, et la preuve, c'est que cette femme, jeune encore, est venue tout à l'heure dans ma cellule. » Le frère protesta que la porte était fermée, et qu'il avait la clé sur lui. Alphonse comprit alors que l'ennemi s'était déguisé sous une nouvelle forme pour le tenter. « Combien de fois, ajoute le témoin, il fut soumis de la sorte aux tentations diaboliques, et obligé d'appeler un père à son secours ! »

Ainsi battu, le démon, plus furieux que jamais, profita de la grande délicatesse de conscience de notre saint, et de la nuit obscure dans laquelle il était plongé, pour l'exciter au désespoir. De toutes ses épreuves, ce fut la plus désolante. Il se vit bientôt tout couvert d'iniquités et justement abandonné de Dieu parce qu'il

l'avait abandonné lui-même. Un jour qu'il entendait résonner à son oreille des paroles de réprobation, le père Villani lui cita ce texte d'Ezéchiel : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.* « O mon Dieu, s'écria-t-il tout ému, combien de fois j'ai cité ces paroles aux pécheurs pour ranimer leur confiance, et maintenant je les oublie ! »

« Parmi les faits auxquels je fus mêlé pendant ces années de tribulations, dit encore Mazzini, je citerai les suivants. Une fois le serviteur Alexis vint m'appeler en toute hâte. Je courus à la chambre du serviteur de Dieu, et le trouvai dans un tel état d'épouvante que je le crus arrivé à son dernier moment. Après lui avoir adressé quelques paroles de consolation, je lui dis doucement : « Monseigneur, que vous est-il donc arrivé ? dites-moi ce qui vous a jeté dans un si grand trouble. » Il reprit un peu de force et me raconta qu'un gentilhomme inconnu, étant venu le trouver, lui avait reproché avec colère toute une vie passée à offenser Dieu, et jeté en partant cette parole terrible : « Vous êtes damné, et il n'y a plus pour vous d'espérance de salut. Vos livres sont remplis d'erreurs contre l'Église, contre le pape, contre toutes les vérités de la foi. De plus, on y sent à chaque page votre criminel orgueil. » — « Mais, lui dis-je, avez-vous consenti à ces diaboliques pensées de désespoir ? — Non, me répondit-il, Dieu m'a donné la force de résister. J'ai répondu que, malgré mes péchés, j'espère me sauver, non pas en comptant sur mes œuvres, mais sur les mérites de Jésus-Christ. » Et il répétait devant moi avec une ferveur touchante les actes qu'il avait opposés aux affirmations du prétendu gentilhomme. Je le consolai, et lui dis de bannir de son esprit le souvenir de ces détestables suggestions.

« Une autre fois il me raconta qu'un prêtre lui avait également affirmé que toutes ses paroles, toutes ses actions, tous ses écrits, étaient devant Dieu autant de péchés, ajoutant d'un ton farouche : « Vous êtes certainement damné, et il n'y a plus d'espérance pour vous. » — « Et ce prêtre, lui dis-je, vous le connaissez ? » Sur sa réponse négative : « C'est évidemment le démon qui, sous la forme d'un prêtre, est venu vous inspirer de nouveau des pensées de désespoir. Avez-vous accueilli ces pensées ou les avez-vous combattues ? » Il me dit alors qu'il avait fait avec toute la ferveur dont il était capable des actes de confiance dans la miséricorde de Dieu et dans l'intercession toute-puissante de la sainte Vierge. Il me répéta ces actes avec tant d'expression que j'en étais tout ému. Il me dit encore qu'au moment de ces tentations diaboliques, il atta-

chait son regard sur le crucifix suspendu à la muraille, mais qu'au plus fort de l'épreuve un voile s'étendait sur ses yeux, de manière qu'il n'apercevait plus l'image de Notre-Seigneur. Je l'assurai encore que dans tout cela il n'existait pas l'ombre d'un péché, qu'il avait triomphé de Satan et fait grand plaisir à Dieu. Ces paroles le consolèrent, et j'allais le quitter quand il me supplia de rester auprès de lui. « Mon cher père Jean, me dit-il, ne me laissez pas seul, je vous en prie. Vous voyez bien que le mauvais esprit veut absolument me jeter dans le désespoir. »

On voit par ces exemples quels moyens il employait pour résister aux assauts de l'ennemi. Aussi longtemps qu'il en avait la force, il invoquait Jésus et Marie, et quand il se sentait défaillir corporellement, ne pouvant plus articuler une aspiration, il appelait quelque père à son secours. « Un jour, dit Adéodat Criscuoli, au moment d'une de ces crises de désespoir, il jeta un grand cri. Villani se rendit à sa chambre et parvint à le calmer. Mais la tentation reprenant, il poussa un second cri, plus pressant que le premier. Mazzini accourut à son tour et réussit également à lui rendre la paix. Quelque temps après, retentit à mon oreille un troisième cri, plus strident et plus lamentable. Je volai à sa cellule. Il était étendu sur son lit : « Mon Dieu, disait-il, pourquoi dois-je vous perdre ? Pourquoi serai-je privé de vous voir durant toute l'éternité ? » Je m'approchai de lui doucement et le priai de dire avec moi... « Avec vous ! dit-il en m'interrompant, et qui êtes-vous ? — Je suis le père Criscuoli. — Eh bien, que dois-je dire ? — Monseigneur, regardez le crucifix, et dites avec moi : *In te Domine speravi, non confundar in æternum*. Aussitôt il se releva sur sa couche, ses yeux s'illuminèrent, et il répéta plusieurs fois le verset sacré : *In te Domine speravi, non confundar in æternum*. » Cette parole d'espérance, qui répondait si bien à ses tentations, lui avait rendu et lui rendit toujours la sérénité. « Dans mes angoisses, disait-il lui-même au père Villani, je n'ai d'autre ressource pour retrouver la paix que de m'abandonner entre les mains de Dieu. J'espère que Jésus, par pure miséricorde, ne m'enverra point en enfer. »

Il est impossible de se figurer les souffrances du saint vieillard pendant les dix-huit mois que dura ce purgatoire intérieur. A l'un de ses amis qui lui demandait comment il se trouvait : « Comme un homme broyé sous les coups de la justice de Dieu, » répondit-il. Le voyant un jour plongé dans une profonde mélancolie, un prêtre s'avisa de lui dire : « Vous étiez autrefois si joyeux ! — Joyeux !

s'écria-t-il d'une voix sombre ; je souffre les peines de l'enfer. » Et en effet les peines qu'il endurait ressemblaient plus aux peines de l'enfer qu'à celles du purgatoire. Dans le lieu d'expiation, l'âme souffre d'être privée de Dieu, mais elle a la certitude de le posséder un jour et de ne le perdre jamais. Alphonse, lui, croyait l'avoir perdu, et perdu pour toujours. De là ses cris d'effroi quand, sous l'influence de l'esprit mauvais, le sentiment du désespoir semblait dominer la volonté. Il criait au secours, il appelait Jésus et Marie, il suppliait ses frères de l'aider, comme un homme à qui l'on arrache Dieu et qui voit l'enfer s'ouvrir devant lui.

Si l'on demande pourquoi le Seigneur permet que ses meilleurs amis soient astreints à des épreuves aussi crucifiantes, la croix nous explique ce mystère. Il faut que les saints, membres vivants de Jésus-Christ, achèvent en eux sa douloureuse passion. Alors que les humiliations et les souffrances les ont épurés et transfigurés, Dieu les tire du purgatoire où il les tenait renfermés, les ténèbres font place à la lumière, la joie surabonde là où abondait l'affliction, et l'on admire bientôt un extatique et un thaumaturge dans l'homme qui paraissait tout à l'heure abandonné de Dieu. C'est ce qui arriva au saint après cette cruelle épreuve et même au milieu de ses plus amères tribulations. Ses extases et ses ravissements devinrent plus fréquents que jamais.

Les dépositions des témoins au procès de béatification sont remplies de faits miraculeux arrivés pendant les dernières années de sa vie. « Quand il était assis sur son fauteuil, dit Tannoia, il pouvait à peine remuer et ne se levait qu'avec l'assistance de ses serviteurs. Or plusieurs fois, pendant qu'il était occupé à prier, je le vis s'élaner de dessus son fauteuil. Ses mouvements devenaient brusques et rapides, son corps paraissait avoir la légèreté d'une plume. » Un jour qu'on le promenait dans le corridor sur sa chaise roulante, le père Volpicelli crut remarquer qu'il était de nouveau sous l'impression de la crainte. « Faites un acte d'amour, lui dit-il, et Jésus sera content. » Alphonse lui demanda ce qu'il fallait dire à Jésus. Volpicelli, s'approchant de son oreille, prononça ses mots : « Mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur. » Il n'avait pas fini, que le saint, par un mouvement extatique, s'élança d'une palme au-dessus de sa chaise et frappa fortement de la tête le menton de son interlocuteur. Quelques jours après, rencontrant de nouveau Volpicelli dans les corridors, il lui demanda de nouveau comment on faisait l'acte d'amour. Volpicelli eut soin de se tenir à distance pour répéter sa formule, et il fit bien,

car à peine eut-il prononcé le nom de Jésus que, de nouveau ravi hors de lui, Alphonse s'élança de plus d'une palme au-dessus de son fauteuil.

Aux ravissements et aux extases dont il plut à Dieu, en ces derniers temps, de favoriser son serviteur, viennent se joindre les dons surnaturels, la vision des choses cachées, le discernement des esprits, les prophéties et les miracles, qui accrurent encore sa grande réputation de sainteté. Un sentiment tout céleste lui révélait la présence de Jésus-Christ dans l'hostie consacrée. Un jour, après avoir reçu la communion des mains du père Garzilli, en commençant son action de grâces, il dit au frère Romito : « Garzilli n'a pas consacré ce matin. » Stupéfait le frère appela le serviteur Alexis, qui avait servi la messe, et il se trouva en effet que le célébrant avait passé par mégarde du *Memento* des vivants au *Memento* des morts.

Un matin, sortant subitement d'un profond sommeil, il dit au serviteur Alexis : « Près du couvent habite une femme de mauvaise vie ; l'as-tu appris ? — Non, dit le serviteur, je ne sors jamais de la maison. — Va me chercher le curé de la paroisse, » reprit-il. Celui-ci accourut, et resta interdit quand Alphonse se plaignit de ce qu'il tolérait une prostituée au milieu de ses paroissiens. « C'est vrai, répondit le curé, mais c'est un désordre caché, que le voisinage ignore, et qui va disparaître. »

Voici un fait non moins surprenant. Au commencement de l'année 1787, un jeune Napolitain, débauché incorrigible, avait été envoyé par ordre du roi dans le couvent de Saint-Michel pour y rester un certain temps en punition de sa vie déréglée. Emporté par la passion, ce malheureux eut l'audace d'introduire dans sa chambre, à l'insu de tout le monde, sa complice travestie en militaire. Or, vers les sept heures du soir, le saint vieillard, averti surnaturellement, se mit à crier : « Il y a une femme dans la maison ; vite qu'on chasse cette femme ! » Le frère et le serviteur crurent qu'il avait le délire. « Soyez tranquille ; lui dirent-ils, la porte est fermée, et d'ailleurs on ne laisse pas entrer de femmes dans la clôture. » Le lendemain à pareille heure, le fait s'étant renouvelé, il s'agita de nouveau : « Je vous l'ai dit et je vous le répète, s'écria-t-il, il y a une femme dans la maison : qu'on s'empresse de la chasser ! » Vainement on s'efforça de le tranquilliser. Le soir, à la seconde table, le frère Romito et le serviteur Alexis prenaient leur souper en compagnie de plusieurs frères et du jeune Napolitain. Ils racontèrent par manière de plaisanterie qu'Alphonse

leur avait soutenu qu'une femme se trouvait cachée dans le couvent. Saisi d'une frayeur mortelle, le jeune homme s'empessa de courir à sa chambre et de reconduire à la porte le prétendu militaire. Lui-même, craignant d'avoir été découvert, partit le lendemain à la dérobée, et s'enfuit du pays. Plus tard il confia son équipée à un jeune homme de Cava, qui, dans une retraite à Saint-Michel, raconta tous les détails de cette singulière aventure.

Un gentilhomme amena un jour à Pagani une de ses sœurs, qui se disait depuis longtemps obsédée par le démon. Il demandait avec instance qu'Alphonse descendit au parloir pour bénir la malheureuse et la recommander à Dieu. Lorsqu'on alla le prier de condescendre aux désirs du frère et de la sœur, il jeta plusieurs fois les yeux sur le crucifix et sur l'image de Marie; puis, poussant un soupir, il répondit au père : « Obsédée, obsédée! dites-lui qu'elle fasse une bonne confession. » La jeune dame suivit ce conseil, et il ne fut plus question d'obsession.

Les populations avaient une telle vénération pour le saint évêque et une si grande confiance en son pouvoir sur le cœur de Dieu, qu'on lui amenait les malades pour qu'il les bénit et leur rendit la santé. Une dame de Nocera, nommée Thérèse Desiderio, avait un fils de huit ans qui depuis plusieurs années souffrait de plusieurs maladies graves et ne trouvait de repos ni le jour ni la nuit. La pauvre mère le fit conduire à Pagani. Là un de ses parents le prit entre ses bras et le porta dans la cellule du saint. Alphonse le bénit et lui dit de réciter tous les jours trois *Ave Maria* en l'honneur de la sainte Vierge. A l'instant même le petit infirme se sentit guéri, et son mal ayant disparu pour toujours, il se consacra par reconnaissance au service du Seigneur et devint un excellent prêtre. Il en fut de même d'un jeune homme entièrement privé de l'ouïe, qu'un gentilhomme du diocèse de Nole amena aux pieds du saint. Celui-ci le bénit, et aussitôt, comme au temps de Notre-Seigneur, le sourd entendit. « Alphonse, dit Tannoia, éprouvait une tendresse toute particulière pour les petits enfants, à cause de leur innocence. Autrefois, lorsqu'il faisait sa promenade en voiture, les mères se pressaient sur son passage et lui présentaient leurs enfants malades en le priant de les bénir. Tout plein de charité, il faisait arrêter son carrosse, et leur imposait les mains; après quoi il les rendait à leurs mères sains et saufs en disant : « Recommandez-les à Marie. » Quand il fut relégué dans sa cellule, les mères apportèrent leurs petits malades à Saint-

Michel, et le serviteur les présentait au saint évêque, qui leur imposait les mains et les guérissait. On dirait une scène de l'Évangile. Or le frère Romito et le serviteur Alexis affirment qu'Alphonse opéra ainsi d'innombrables guérisons.

En tout temps Dieu l'avait favorisé du don de prophétie; mais à cette époque il semblait que l'avenir n'eût plus de secrets pour lui. Cinquante ans auparavant, nos lecteurs s'en souviennent peut-être, il avait annoncé à une femme de Carifi qu'elle aurait pour époux un Napolitain et que son premier enfant entrerait dans l'ordre des carmes. La prédiction se réalisa de point en point. L'enfant, Joseph Imparato, tomba malade, mais Alphonse le guérit miraculeusement. A quinze ans il entra dans l'ordre des carmes, et fut attaché plus tard au couvent de Salerne. Depuis la rentrée du saint évêque à Pagani, il venait bien souvent demander des conseils à celui qu'il considérait comme le second ange gardien de son âme, et qui vraiment, comme on va le voir, semblait avoir reçu du ciel la mission de diriger tous ses pas. Témoin au procès de canonisation, Joseph Imparato raconta les faits suivants : « Un jour, étant allé, selon mon habitude, faire visite au saint vieillard de Nocera, je lui parlai de mon ministère et lui dis que l'archevêque de Salerne m'avait autorisé à entendre les confessions, même celles des femmes. « C'est bien, mais priez beaucoup, car, le 23 août de l'an prochain, une mauvaise femme viendra vous tenter au saint tribunal de la pénitence. » Cela se passait en 1782. Or le 23 août 1783, je fus tenté comme il l'avait prédit. Dieu me donna la force de chasser l'impudente qui vint me faire d'infâmes propositions. »

Cette prédiction à jour fixe est d'autant plus étonnante qu'elle se répéta une seconde fois. « Dans le courant de l'année 1783, continue Joseph Imparato, le serviteur de Dieu m'annonça que le 25 février 1788, c'est-à-dire cinq ans plus tard, je serais de nouveau tenté par une indigne créature. Il me donna même à cette occasion une image de Jésus crucifié, et m'exhorta instamment à persévérer dans la prière. « Si vous priez, Dieu vous aidera. » me dit-il. Comme la première fois, l'épreuve eut lieu au jour marqué, et, grâce à Dieu, j'en sortis victorieux. De plus, j'avais un frère cadet, nommé Antoine, qui se maria contre la volonté de mon père. Le serviteur de Dieu m'annonça qu'il mourrait d'une mort prématurée. Il nous fut enlevé en effet à l'âge de trente et un ans. Je pensais placer les deux filles de mon frère défunt soit à Naples, soit à Salerne, mais mon conseiller, toujours bien inspiré, me dit que, pour leur bien spirituel et temporel, je devais

les établir à Cava. De fait, elles trouvèrent dans cette ville des partis avantageux sous tous les rapports. »

Alphonse s'était toujours montré très affecté des désordres de la capitale, et surtout de l'incrédulité qui commençait à envahir certaines classes de la société. « Malheureuse Naples, s'écria-t-il un jour, c'est trop offenser Dieu ! tu vas le forcer à te châtier. N'oublie pas que la miséricorde dédaignée se change en malédiction. » Quelque temps après, assis sur son fauteuil, il paraissait absorbé dans une profonde méditation. Les pères Corrado et d'Agostino se trouvaient à côté de lui. Tout à coup, comme si ses yeux plongeaient dans l'avenir, il s'écria : « Un grand malheur affligera la ville de Naples en l'année 1799 : heureusement je ne serai pas témoin de sa désolation. » Ayant dit ces mots, il retomba dans sa silencieuse contemplation. En se jetant sur l'Italie à la fin du siècle, la Révolution se chargea de réaliser la prédiction du saint vieillard : l'armée française, commandée par Championnet, entra à Naples le 23 janvier 1799.

Sa grande réputation de thaumaturge attirait à Nocera nombre de visiteurs qui réclamaient sa bénédiction. Un jeune Napolitain, malade depuis longtemps, avait été envoyé dans ces parages pour y rétablir sa santé. Il vint aussi se jeter aux pieds du saint, en le priant de le recommander à Dieu et de lui obtenir une parfaite guérison. Alphonse le regarda affectueusement et lui dit avec douceur : « Demandez à la Vierge qu'elle vous aide à faire une bonne mort. » Le pauvre jeune homme ne comprit que trop bien le sens de cette réponse. Il s'en retourna à Naples, se prépara à paraître devant Dieu, et quelques jours après on portait son corps au cimetière.

Le 19 mars 1786, arrivait à Nole pour y prêcher les saints exercices le célèbre père Alexandre de Mèo, qui depuis près de quarante ans illustre la congrégation par sa piété, son éloquence, et surtout par une science vraiment prodigieuse. Paysans et gentilshommes, prêtres et soldats, tous voulaient l'entendre, de sorte que sa renommée s'était répandue dans tout le royaume. Or pendant qu'Alexandre s'acheminait vers Nole avec un de ses confrères, Alphonse, assis sur sa chaise roulante, escorté de ses deux fidèles serviteurs, parcourait comme d'ordinaire les corridors du couvent. « Tout à coup, raconte Alexis Pollio, il se pencha vers moi et me dit : « Ces jours-ci un grand malheur va frapper la congrégation. » Le frère Romito n'avait pas entendu ce que me disait Monseigneur. Comme il m'interrogeait sur ce point, je lui répondis : « Il m'a

annoncé qu'un grand malheur va frapper la congrégation. » Cette prédiction, continue Pollio, ne se vérifia que trop vite, car, deux jours après, un courrier de Nole nous apporta la plus triste des nouvelles : Alexandre de Meo venait de mourir subitement. » Le soir du 20 mars, l'illustre prédicateur ouvrit les saints exercices, et il n'avait pas fini son exorde, qu'il tomba dans la chaire frappé d'apoplexie. On le porta mourant devant l'autel de la sainte Vierge, où il reçut les derniers sacrements et rendit le dernier soupir. « La congrégation, ajoute Pollio, perdait en lui non seulement un grand missionnaire, mais un homme de science extraordinaire et universellement estimé. C'était là le malheur prédit par le serviteur de Dieu. Quand on lui annonça la funèbre nouvelle, il montra bien par son attitude et sa conduite que ce n'était pas une nouvelle pour lui¹. »

En 1786, quand mourut Alexandre de Meo, Alphonse achevait sa quatre-vingt-dixième année. Pour Dieu et pour les âmes, il avait, depuis trois quarts de siècle, travaillé sans se reposer, combattu sans faiblir, souffert sans se plaindre. Dieu venait de lui faire boire jusqu'à la lie le calice des douleurs : le saint était mûr pour le ciel. Il nous reste à raconter comment il passa de l'exil à la patrie.

1. Procès ordin. de Nocera, fol. 397.

CHAPITRE XV.

LES DERNIERS JOURS

1786-1787

Dernier anniversaire de la naissance du saint. — Trois morts. — Élans vers Dieu. — Maladie mortelle. — Désolation du peuple. — La Madone de M^{re} Falcoia. — Vif désir de la communion. — L'extrême-onction. — Le saint viatique. — Pureté virginal. — Visite de Joseph de Liguori. — Scène des bénédictions. — Deux guérisons miraculeuses. — Douce et lente agonie. — La Vierge Marie et son serviteur. — Le moment suprême. — « Alphonse au ciel. » — Les funérailles.

Le 29 septembre 1786, Alphonse entra dans sa quatre-vingt-onzième année. A l'occasion de cet anniversaire de sa naissance, une messe solennelle d'actions de grâces fut célébrée à Saint-Michel. Le peuple de Pagani s'unit à la communauté pour remercier le Seigneur d'avoir bien voulu conserver jusqu'à ce jour à l'affection de ses enfants le fondateur vénéré de la congrégation. Puis, accompagné de ses confrères, le père Villani se rendit auprès du saint vieillard pour lui présenter les hommages, les félicitations et les vœux de toutes les maisons de l'institut. « Je ne mérite pas tant d'égards, répondit-il, je dois tout à la miséricorde divine. » Et au souvenir des grâces dont Dieu l'avait comblé, il se mit à verser des larmes d'attendrissement. « Ce matin, lui dit Villani, nous avons chanté une messe d'actions de grâces en reconnaissance de ce que le Seigneur a daigné prolonger votre vie pour notre consolation à tous. — Je remercie tous les pères, répondit-il, de leur grande charité, et je demande au Seigneur qu'il les en récompense. »

Éclairé d'en-haut sur son avenir, le saint n'ignorait pas qu'on célébrait pour la dernière fois l'anniversaire de son entrée en ce monde. Quinze jours auparavant, le 13 septembre, son enfant chéri, Joseph Imparato, étant venu de Salerne, comme il en avait l'habi-

tude, lui offrir ses vœux et recevoir ses avis, il l'entretint longtemps et affectueusement; puis, en le congédiant, il lui dit : « Mon cher Joseph, dans un an, à pareille époque, vous ne me trouverez plus vivant; nous ne nous verrons plus sur cette terre. Priez pour moi, et recommandez-moi à la Vierge des Douleurs¹. »

Bientôt, comme si Dieu voulait lui rappeler à chaque instant sa fin prochaine, la mort se mit à frapper à coups redoublés autour de lui. Il avait beaucoup aimé le père Caputo, dominicain, autrefois supérieur du séminaire de Sainte-Agathe. Ce père étant tombé malade au couvent de Naples où il était retiré, on s'empressa de le recommander aux prières d'Alphonse. Quelques jours après, le 8 octobre, vers les quatre heures de l'après-midi, le saint dit tout à coup au frère Romito : « Le père Caputo se meurt. — Il n'est que malade, répondit le frère, c'est pourquoi je le recommande à vos prières. — Croyez-moi, mon cher frère, il expire. » Et en effet on apprit quelques jours après que le pieux dominicain était mort le 8 octobre, vers quatre heures du soir, au moment même où Alphonse avait dit au frère : « Le père Caputo expire. »

Le 10 novembre, mourut le vieux père Garzilli, l'ami des anciens jours, qui chaque matin célébrait la messe dans la cellule du saint et lui donnait la communion. En apprenant qu'il venait de rendre son âme à Dieu, Alphonse fit un acte de résignation, récita le *De Profundis* avec ceux qui l'entouraient; puis, faisant allusion au grand âge de Garzilli, il leur dit en souriant : « Et moi aussi je suis de la classe de ces jeunes adolescents. »

La mort frappait toujours. Au mois de décembre, son médecin, don François Tortora, se sentant malade, lui fit demander le secours de ses prières. Il récita l'*Ave Maria* et les litanies. Le soir, en se retirant, le frère lui rappela le pauvre médecin : « Il est perdu, » lui dit Alphonse. Deux jours après, bien que la maladie ne parût pas mortelle, don François Tortora expirait sans que personne s'attendit à ce brusque dénouement.

Le saint vieillard restait sur cette terre, mais son âme suivait les exilés, qui, délivrés de leurs chaînes, s'en allaient dans la patrie. Il y vivait à l'avance, aimant Jésus et Marie comme on les aime au ciel, et recevant de Dieu, dans de fréquents ravissements, des témoignages d'amour qui lui faisaient pressentir les joies des bienheureux. Ainsi se passèrent les premiers mois de l'année 1787, d'après les quelques traits notés par ses serviteurs.

1. Déposition du père Joseph Impurato, Summarium, 736, § 73.

Le 19 janvier, Alphonse était depuis longtemps absorbé en lui-même, quand subitement il entra dans une vive agitation. Sans prononcer une parole, il s'élançait vers l'autel, comme s'il eût voulu saisir un objet vivement désiré. En suivant ses mouvements, le frère s'aperçut que ses bras et ses yeux se portaient vers l'image de la Vierge suspendue au-dessus de l'autel. Il détacha du mur l'image de la Madone et la lui présenta. Le saint la prit avec des transports de joie, la baisa affectueusement, et multiplia sans fin les actes d'amour. Puis il s'écria, tout hors de lui : « Je ne puis, non, je ne puis me séparer de l'amour de Jésus-Christ! »

Un matin le frère le trouva, contre son habitude, profondément endormi, et ne crut pas devoir le tirer de son repos, de sorte qu'il ne s'éveilla qu'après midi. Sa première pensée fut de demander la sainte communion. Pensant qu'il ne distinguerait pas le jour présent de la veille, le frère lui répondit : « Vous ne vous rappelez donc pas que vous avez communiqué? — Et quand ai-je communiqué? reprit-il vivement. Vous voulez me tromper : qu'on me donne la sainte communion! » Ne pouvant plus équivoquer, le frère lui dit qu'il était trop tard, et que le moment était venu de prendre son dîner. Le pauvre vieillard se mit à supplier comme un enfant qui veut attendrir sa mère : « Mon cher frère, disait-il, faites qu'on m'apporte la communion, et je me passerai volontiers de dîner, et même du chocolat que vous me donnez le soir. »

Bien qu'il eût retrouvé toute sa sérénité, un nuage léger passait encore quelquefois sur son front. Le 9 mars, il parut un peu troublé pendant quelques instants, mais bientôt sa figure s'épanouit et, se tournant vers ses serviteurs : « Je prie Dieu pour vous et pour tous, dit-il, car je désire que vous alliez tous en paradis louer et bénir le Seigneur durant l'éternité. » Puis, s'adressant au Dieu de miséricorde, il s'écria d'une voix forte : « Seigneur, ne m'abandonnez pas, ayez pitié de moi, et pardonnez-moi. Je veux être toujours uni à vous, je veux vous aimer et vous glorifier pendant les siècles des siècles. Quand bien même tous m'abandonneraient, vous, ô mon Dieu, ne m'abandonnez pas. » Et longtemps il épancha ainsi son cœur dans le cœur de son Dieu.

Ses forces baissaient toujours et ses douleurs devenaient plus violentes, mais jamais on ne l'entendit se plaindre. Au mois d'avril il éprouva des maux de gorge qui le tourmentèrent cruellement. « Il me semble, disait-il, qu'en prenant mon repas, j'avale des épines. » Un jour qu'il souffrait un véritable martyr, il s'écria : « Seigneur, je vous remercie : soyez toujours et toujours béni!

Pourvu que vous ne me jetiez pas en enfer, envoyez-moi autant de faisceaux d'épines que vous voudrez. »

Le 16 juillet, sortant d'un profond recueillement, il dit tout à coup au frère Romito : « Il me reste une cérémonie à remplir. » Parole mystérieuse dont le frère comprit le sens quand, deux jours après, le saint fut saisi par la maladie qui l'emporta. Une attaque de dysenterie compliquée d'une fièvre intense le réduisit à un tel état de faiblesse que déjà le 20 juillet on s'attendait à le voir expirer ; mais un peu de nourriture et quelques heures de sommeil suffirent pour lui donner la force de supporter dix jours encore son douloureux martyre. Chose remarquable bien que fréquente dans la vie des saints, son âme, naguère si inquiète et si troublée, conserva durant tout le cours de cette dernière maladie la plus parfaite tranquillité. « Je l'ai confessé plusieurs fois à cette époque, dit le père Magalli. Avant sa maladie, il se laissait parfois aller à l'inquiétude, bien que dans ses confessions on ne pût trouver matière à absolution, mais à partir de ce moment ses craintes disparurent, et il attendit la mort avec sérénité. Je lui demandai un jour s'il n'éprouvait aucun trouble de conscience, et il me répondit : « Aucun. » C'est la récompense que Dieu accorde aux âmes qu'il a le plus éprouvées.

Lorsqu'on apprit que la fin approchait, ce fut un deuil général. De tous les monastères s'élevaient de ferventes prières pour demander au ciel de conserver encore à la terre l'héroïque vieillard dont la haute sainteté excitait les justes à la vertu et les pécheurs à la pénitence. Prêtres, religieux, gentilshommes, accoururent à Pagani, désirant voir une dernière fois l'homme de Dieu et recevoir sa bénédiction. Les recteurs des différentes maisons, même de Bénévent et de Saint-Ange, accompagnés de plusieurs de leurs sujets, arrivèrent à leur tour au lit de mort de leur père vénéré. Quant au peuple de Nocera et de Pagani, il serait impossible de peindre sa désolation. Alphonse était considéré comme le protecteur de chaque famille. Les uns priaient à l'église pour obtenir sa guérison ; les autres, le sachant presque désespéré, cherchaient à se procurer un objet quelconque qui lui eût appartenu. Le linge dont il s'était servi fut mis en pièces. On faisait toucher à son corps, sans qu'il s'en aperçût, quantité de chapelets ou d'autres objets de dévotion, tant était grande la vénération que tous portaient à l'homme de Dieu.

Calme et recueilli au milieu de ses enfants en pleurs, le saint semblait déjà ne plus appartenir à la terre. S'il sortait de son re-

cueillement, c'était pour exprimer le désir de recevoir la communion. Le 22 juillet, on dressa un petit autel auprès de son lit, afin de lui donner la consolation de voir le prêtre offrir le saint sacrifice. Après qu'il eut communiqué et multiplié les actes d'amour de Dieu, le père recteur lui demanda s'il se trouvait mieux. Pour toute réponse, il dit : « Recommandez-moi à Jésus-Christ. » Le dîner terminé, les pères accoururent auprès de lui et lui mirent en main la miraculeuse Madone que M^{re} Falcoia, en mourant, avait léguée à la congrégation. Il considéra longtemps cette image qui lui rappelait de si doux souvenirs, et la baisa tendrement. Le frère Romito lui demanda alors de bénir, en qualité de supérieur, tous les pères et frères de la maison. « Et vous, répéta-t-il plusieurs fois, priez Dieu et la Vierge pour moi. » Ayant dit ces mots, il leva la main et les bénit. Il conserva jusqu'au soir toute sa présence d'esprit, mais un nouvel accès de fièvre amena le délire. « Donnez-moi Jésus-Christ, disait-il en étendant les bras. Vite, qu'on dise la messe ! »

Le matin du 23, comme il avait repris ses sens, le frère lui dit qu'on allait célébrer la messe et qu'il pourrait communier. « Hâtez-vous, » murmura-t-il d'une voix éteinte. Et comme on tardait un peu, il ajouta bientôt après : « Vous ne voulez donc pas me donner la sainte communion ? » Quand vint le moment de la lui donner, il avait perdu connaissance. Vu son extrême faiblesse, le médecin crut qu'il était temps de lui administrer les derniers sacrements. Le père Mansionne, recteur de la maison, essaya, mais en vain, de le préparer à recevoir l'extrême-onction. Ne comprenant rien à ce qu'on lui disait, il répétait toujours : « Je veux son corps... Je veux Jésus-Christ, donnez-moi Jésus-Christ. » Après que le père recteur eut fait les saintes onctions, le père Villani s'approcha du mourant, et lui demanda de bénir la congrégation ; mais il ne donna aucune réponse et resta sans mouvement. Alors Villani s'avisa de lui dire que, par obéissance, comme évêque et comme supérieur, il devait, au nom de Jésus et de Marie, bénir la congrégation. A ce mot d'obéissance, il fit un effort comme pour sortir d'un rêve, leva la main et donna la bénédiction désirée.

Bien qu'il eût communiqué chaque jour pour satisfaire sa dévotion, il n'avait cependant pas reçu le saint viatique. « J'en étais très affligé, dit le père Mansionne, et j'attendais dans sa cellule avec anxiété qu'un moment lucide permit de le lui administrer. Heureusement, quelque temps après avoir reçu l'extrême-onction, il revint à lui, et je lui fis demander par le frère Romito, dont

la voix lui était plus familière, s'il voulait recevoir le saint viatique. Il comprit aussitôt et s'écria : « Oui, donnez-moi le corps de Jésus-Christ, » et il répéta plusieurs fois cette parole avec une sainte impatience. Pendant que je descendais à l'église pour y prendre le saint Sacrement, il témoignait à chaque instant son ardent désir de s'unir à Notre-Seigneur : « Quand est-ce donc que viendra Jésus-Christ? disait-il; donnez-moi Jésus-Christ! » Au moment où, tenant en main la sainte hostie, je récitais la formule du Rituel, je le voyais tout enflammé du divin amour, et dans une jubilation qui trahissait son intimité avec le Dieu de l'autel. Après la communion, il resta quelque temps en action de grâces, puis il perdit de nouveau l'usage de ses facultés. »

Un des assistants lui présenta un peu de limonade mélangée de quinquina; mais, après en avoir accepté trois ou quatre cuillerées, il n'en voulut plus. « Prenez-en davantage, lui dit-on; c'est la volonté du médecin. » Aussitôt il ouvrit la bouche, sans témoigner la moindre répugnance. Le médecin désirait lui tâter le pouls : « Me voici, mon Dieu, » dit-il en avançant le bras. Comme on lui touchait la plante des pieds pour s'assurer qu'ils conservaient encore un peu de chaleur, il s'écria : « Ne me touchez pas. » Pendant toute la durée de sa maladie, ce cri lui échappait involontairement chaque fois que les infirmiers renouvelaient les sinapismes et cataplasmes dont son pauvre corps était couvert. Brûlé par les ardeurs de l'été, et plus encore par la fièvre qui le consumait, jamais on ne le voyait cherchant à se découvrir tant soit peu ou à se procurer le moindre soulagement. Le noble instinct de la modestie virgine ne l'abandonnait ni pendant le sommeil ni dans ses moments de délire. Même dans cet état d'inconscience, il retenait draps et couvertures quand on voulait par nécessité les écarter ou les soulever : « Ils m'ont dépouillé, disait-il presque en pleurant; pourvu qu'il n'y ait pas en cela une offense de Dieu! »

Pendant la journée, arriva don Salvatore Romano, son pénitent et son ami. Il venait de Naples pour avoir la consolation de recevoir sa bénédiction et d'assister à ses derniers moments. Alphonse le reconnut, se montra tout heureux de le voir, et le bénit affectueusement en lui disant : « Priez pour moi la sainte Vierge. » — « Don Salvatore, dit le père Magalli, priera pour vous la Madone de Sainte-Claire : vous vous la rappelez sans doute? — Oui, répondit-il d'un air joyeux, je me la rappelle. » Après le départ de don Salvatore, il retomba dans le délire, mais son esprit ne se détacha pas de Jésus-Christ. « Faites célébrer la messe, » disait-il. Et comme

on lui faisait observer qu'il était nuit et que tout le monde dormait, il ajouta : « Surtout ne me faites pas manquer la communion. »

Le désir de recevoir son Jésus devenait chaque jour plus ardent. Le 24, dès quatre heures du matin, il s'écriait déjà : « Donnez-moi Jésus-Christ, » et avec tant d'instance et d'amour que les pères qui l'entouraient ne pouvaient retenir leurs larmes. Après qu'il eut communié et fait son action de grâces, la fièvre le ressaisit avec une violence extrême.

Dans la journée arriva son neveu, don Joseph, accompagné de sa femme et de son oncle, le prince de Polleca. Ils se jetèrent à genoux pour recevoir sa bénédiction, mais il eut peine à les reconnaître. Don Joseph s'approcha de lui, se nomma, et lui dit qu'il était venu expressément de Naples pour lui faire visite. « Je te remercie, dit-il, et te bénis de tout mon cœur. » Don Joseph lui demanda alors un souvenir. Apôtre jusqu'au dernier soupir, le saint lui répondit : « Sauve ton âme ! » Parole sublime en un pareil moment, touchant souvenir qui resta gravé dans le cœur du jeune homme. Profondément ému, il prit la main de son oncle et la retint quelque temps dans les siennes ; puis les trois visiteurs tombèrent à genoux, et Alphonse, après les avoir bénis de nouveau, leur dit adieu.

Le lendemain 25, il tomba, pendant qu'on célébrait la sainte messe, dans un profond abattement. Des pensées sombres semblaient agiter son esprit. « Celui qui commet un péché, disait-il, est un ennemi de Dieu ; » et bientôt, comme s'il répondait à un interlocuteur invisible, il ajouta : « Voudriez-vous donc me jeter dans le désespoir ? » Le père Negro, intervenant en ce moment, lui parla des mérites de Jésus et de Marie. Il ouvrit les yeux et parut écouter avec beaucoup d'attention. « Offrez vos souffrances à Jésus-Christ, » lui dit le père. — « J'offre tout à la passion de mon Jésus, » répondit-il ; puis, reprenant le dialogue avec le tentateur, il s'écria d'une voix ferme : « Je crois et veux croire tout ce que l'Église enseigne. Ainsi j'espère. » Ayant ensuite répété les actes de foi et de confiance que ses compagnons lui suggéraient, il demanda ce qu'il devait faire pour mériter. « Faites la volonté de Dieu, » lui répondit-on. Il se tut, et ses yeux se fixèrent avec amour sur l'image de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Vers dix heures, une longue défaillance fit penser que le dernier moment approchait. On lui donna l'absolution et l'on commença les prières des agonisants ; mais pendant que la communauté se rassemblait autour du lit funèbre, le moribond ouvrit les yeux et

reprit ses sens. A genoux auprès de lui, le médecin lui demanda comment il se trouvait. — « A l'extrémité, » répondit-il. — « Monseigneur, bénissez-moi ! » reprit le médecin tout ému. Il leva la main et prononça distinctement les paroles de la bénédiction : *Dominus noster Jesus Christus te benedicat*. Ce fut le signal d'une scène émouvante. Le frère Romito et le serviteur Alexis se jetèrent à ses pieds : « Nous vous avons servi depuis tant d'années, disaient-ils en pleurant ; maintenant que vous nous quittez pour aller jouir de Jésus-Christ, donnez-nous votre sainte bénédiction et priez pour nous. » Il éleva de nouveau la main et les bénit au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. — « Monseigneur, dit Romito, bénissez maintenant toutes les maisons et tous les sujets de la congrégation. » Il bénit tous les pères pendant que chacun d'eux venait lui baiser la main. Sur la proposition qui lui en fut faite, il bénit aussi les maisons des États, le diocèse de Sainte-Agathe, et les religieuses du Saint-Rédempteur. Alors, de lui-même et sans que personne le lui suggérât, il s'écria : « Je bénis le roi, les princes, les généraux, les ministres, et tous les magistrats, afin qu'ils se mettent sous la protection des saints et gouvernement selon la justice. »

Comme il n'avait pu communier le matin, on lui demanda s'il voulait recevoir Jésus-Christ. « Oui, oui, dit-il avec joie, donnez-moi la sainte communion. » Quand le prêtre s'approcha de lui tenant en main Notre-Seigneur, son visage s'illumina soudain, et, comme un ange en extase, il se mit à faire des actes d'amour qui tirèrent des larmes de tous les yeux. Il reçut Jésus avec la tendresse d'un ami qui ouvre les bras à son ami, et puis il s'écria : « Mon Jésus, mon Jésus, ne me quittez pas ! » Un peu après, le père Negro lui présenta l'image du crucifix. De ses mains tremblantes il la saisit, l'approcha de ses lèvres, la baisa amoureusement, et la tint longtemps sur son cœur.

Le mieux qui se manifestait fit renaitre un rayon d'espérance. Un père lui présenta un portrait du bienheureux Gérard, qui multipliait alors les miracles, et lui suggéra de lui demander sa guérison. Alphonse avait en vénération ce bien-aimé frère, mais il répondit sans hésiter : « Il n'est pas en son pouvoir de me guérir. » Et comme le médecin l'interrogeait sur son état, il répondit qu'il se sentait très mal. De fait, à toutes ses douleurs venait de s'en adjoindre une plus cruelle encore. La plaie de sa poitrine s'était rouverte, et l'on ne put la panser sans lui occasionner d'intolérables souffrances.

Dieu embellissait ainsi sa couronne en mettant chaque jour à de nouvelles épreuves sa patience et sa résignation, mais en même temps il se plut à manifester par des prodiges sa haute sainteté. Dans la soirée de ce même jour, vint lui rendre visite le chanoine don Dominique Villani, qui, depuis trois ans, par suite d'un mal au genou, ne pouvait marcher qu'en s'appuyant sur des béquilles. Il avait essayé tous les remèdes, les bains sulfureux, les frictions de mercure, mais sans aucun succès. Pendant cette visite, il s'appliqua le scapulaire du saint sur le genou ankylosé et se sentit subitement guéri. « Je suis venu boiteux, dit-il en partant, et je m'en retourne redressé. » Le lendemain 26, Alphonse put encore communier, mais il passa presque toute la journée dans un marasme voisin de l'agonie. Beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques vinrent prier un instant dans la pauvre cellule, espérant recevoir la bénédiction du moribond. Parmi eux se trouvait le père Samuel de Naples, ex-provincial des capucins, qu'Alphonse avait beaucoup connu à Arienzo. Le bon père lui demanda instamment de le bénir, mais ne put parvenir à se faire comprendre. Alors il lui prit la main, se signa le front avec cette main, et lui fit toucher une oreille qui depuis longtemps le faisait beaucoup souffrir. A l'instant même le mal cessa et ne reparut plus. — Le même soir, le père Buonopane obtint une faveur semblable. Depuis deux jours, il souffrait d'un abcès à la gorge qui faisait craindre pour sa vie. Il plaça sur la partie malade un linge qui avait servi à bander la plaie du saint, et le lendemain il se leva parfaitement guéri.

Le 27 fut pour Alphonse un jour de véritable martyre. La gangrène qui lui rongea l'intérieur, empêcha le fonctionnement des organes. De là un supplice continu qui se manifestait par des spasmes et des convulsions. La douleur lui arrachait des cris de détresse. « Aidez-moi, disait-il, aidez-moi, mettez-moi par terre. » Un praticien s'offrit à le soulager par un moyen qui répugnait à son angélique modestie, mais il repoussa toute proposition de ce genre, déclarant qu'il préférerait mourir. Il fallait presque lui faire violence pour lui appliquer les cataplasmes prescrits par les médecins. « Pour l'amour de Jésus et de Marie, lui disait-on, prenez patience et laissez faire les infirmiers. » Il se résignait alors, en jetant les yeux sur une image de la Vierge Marie.

Dès lors il tomba dans une sorte de prostration, qui lui laissa pourtant l'usage de ses facultés. Le 28, il communia pour la dernière fois et prolongea son action de grâces pendant les

deux messes qui suivirent. Interrogé sur son état, il répondit : « Je suis mourant. » Et comme il voyait les pères et les médecins multiplier les soins et les remèdes pour lui rendre la santé, il ajouta : « Peines perdues. » N'ayant plus la force de réfléchir, il demanda qu'on lui suggérât de pieuses affections pour l'aider à converser avec Dieu. Quelquefois, le voyant en proie à d'excessives douleurs, les pères gardaient un instant le silence de peur de l'importuner ; mais il leur disait : « N'avez-vous donc plus de bonnes pensées à m'inspirer ? » Après un moment d'abattement si complet que les assistants récitèrent de nouveau les prières des agonisants, on lui mit en main une image de la sainte Vierge. Il ouvrit les yeux, baisa la sainte image, et murmura l'*Ave Maria*. Un instant après, il porta la main à son front en disant : « Pensées, vous ne me laissez pas de repos. » Il prit le crucifix qu'on lui présentait, et doucement l'approcha de ses lèvres.

Le dimanche 29 se passa sans changement notable dans son état. Après la messe, il parut un instant troublé : « Que d'ennemis au dehors ! » disait-il ; mais à la vue d'une image de la sainte Vierge, il récita l'*Ave Maria*. Le frère lui présenta une image de saint Joseph. Il la considéra quelque temps, puis se recommanda au saint patriarche. Comme on lui demandait s'il n'avait besoin de rien : « Non, répondit-il, c'est fini, donnez-moi la Madone. » Il saisit l'image de la sainte Vierge, la baisa affectueusement, et récita de nouveau l'*Ave Maria*. Le 30, un père carme vint lui donner l'indulgence du scapulaire. Il eut encore la force de lui témoigner par signes sa joie et sa reconnaissance. Chaque fois qu'on lui rappelait les noms de Jésus et de Marie ou ceux de ses saints patrons, il se ranimait un instant, et murmurait une prière. Un père lui présenta l'image de saint Michel : il la baisa, et se recommanda au puissant archange. De même, comme on lui mettait devant les yeux un crucifix, il fit effort pour le saisir et le baiser, mais il n'en eut pas la force et il fallut qu'un père lui guidât la main. De temps en temps, saisi par de violentes douleurs, il étendait les bras comme pour demander secours, puis il les croisait sur sa poitrine en signe de résignation à la volonté de Dieu.

Alphonse arriva ainsi au 31 juillet, veille de sa bienheureuse mort, sans perdre connaissance. Les sens extérieurs restaient habituellement assoupis, mais l'âme, toujours présente, assistait à son départ pour l'éternité. Il suffisait de lui parler de Dieu pour attirer son attention, et de lui présenter le crucifix ou l'image de Marie pour lui faire ouvrir les yeux et remuer les lèvres. Pendant

la célébration de la sainte messe, il prit encore dans ses mains défaillantes le crucifix, le considéra quelque temps avec amour, et le baisa tendrement. Plusieurs fois ses yeux se fixèrent sur la Vierge des Douleurs. L'après-midi on lui présenta de nouveau le portrait de la divine Mère : il le prit et le tint longtemps serré sur son cœur. Visiblement il s'attachait, au moment de franchir le terrible passage, à Celle qu'il avait tant aimée, et qu'il avait suppliée de venir le consoler à l'heure de la mort. « Consolatrice des affligés, dit-il dans une de ses prières, quand je me trouverai dans les angoisses de la mort, ne m'abandonnez pas. Obtenez-moi alors de vous invoquer plus souvent, afin que j'expire en prononçant une dernière fois votre nom et celui de votre adorable Fils. Et mieux encore, ô ma souveraine, pardonnez ma hardiesse, avant que je rende le dernier soupir, *venez vous-même me consoler par votre présence*. Cette grâce, vous l'avez faite à tant d'autres de vos serviteurs ! Moi aussi je la désire et je l'espère. Je suis un pécheur, il est vrai, et je ne la mérite pas ; mais je suis votre enfant, je vous aime, et j'ai une grande confiance en vous. O Marie, je vous attends, ne me refusez pas cette consolation. »

La sainte Vierge exauça d'une manière merveilleuse ce vœu de son pieux serviteur, ainsi que l'attestent plusieurs témoins oculaires. « La veille de sa mort, vers les sept heures du soir, raconte le père Criscuoli, nous fûmes témoins, mes compagnons et moi, d'un fait qui nous jeta dans la stupeur. Pendant son agonie, le serviteur de Dieu ouvrit tout à coup les yeux, et attacha fixement son regard sur l'image de la très sainte Vierge. A l'instant nous vîmes son visage se colorer et s'enflammer ; ses yeux paraissaient sortir de leur orbite, attirés par un aimant irrésistible, et en même temps un sourire céleste éclaira toute sa physionomie. Il semblait hors de lui et comme entraîné vers la Vierge bénie. Ce ravissement dura près d'un quart d'heure, et nous jugeâmes tous qu'en ce moment la Vierge Marie lui apparut visiblement pour l'inviter au paradis. Il était retombé dans son état de prostration, les yeux fermés, la face décolorée : quelques minutes après, ses yeux s'ouvrirent de nouveau et se fixèrent une seconde fois sur l'image vénérée. Derechef sa face s'illumina, ses yeux s'animent, et le sourire joyeux de l'extase se dessina sur sa figure. Cela dura moins longtemps que la première fois¹. »

Le prêtre Nicolas Contaldo, de Nocera, décrit en ces termes cette

1. Summar. 744, § 126-128.

scène touchante : « La dernière fois, dit-il, que j'allai voir le serviteur de Dieu, le 31 juillet, il était entré en agonie, et sur le point de rendre son âme à Dieu. Ses confrères entouraient le lit du moribond. Je restai assez longtemps dans la cellule, espérant voir mourir un juste. Mon regard ne quittait pas le beau visage de l'agonisant quand, vers les sept heures, je m'aperçus qu'il ouvrait les yeux et les attachait sur une image de Marie placée en face de lui. En même temps son front devint radieux, un sourire s'épanouit sur sa figure, un soupir d'amour s'exhala de sa poitrine haletante, et de ses lèvres entr'ouvertes semblait s'échapper une ardente prière, bien qu'il ne prononçât aucune parole. Ce fait prodigieux, et selon moi tout à fait surnaturel, m'impressionna si vivement, qu'en rentrant chez moi je ne pus m'empêcher de le raconter aux gens de la maison, et le lendemain à plusieurs de mes amis¹. »

Vers neuf heures, l'agonie se prolongeant douce et sereine, la communauté se retira pour prendre un peu de repos. Seuls les pères Buonopane et Fiore restèrent auprès du moribond pour lui suggérer de temps en temps un pieux sentiment. Or à un certain moment le prodige se renouvela devant eux. « Sur le lit du serviteur de Dieu, dit le père Buonopane, se trouvait toujours la Madone de l'Espérance, dont lui-même avait inspiré le dessin, et au bas de laquelle on lisait ces mots : *Spes nostra salve*. Je la pris en main, et je dis à haute voix : « Monseigneur, voici l'image de la très sainte Vierge; ranimez votre confiance dans cette bonne Mère, et recommandez-vous à elle de tout cœur. Vous avez propagé sa dévotion pendant votre vie : elle vous aidera au moment de votre mort. » A ces mots le serviteur de Dieu, agonisant, sans parole, sans mouvement, ouvrit tout à coup les yeux. Il les promena lentement autour de la cellule et les arrêta finalement sur l'image que je tenais en main. Je le vis alors en contemplation devant la Madone. En un instant son visage s'enflamma d'une manière extraordinaire; ses lèvres, exsangues et livides, s'empourprèrent; un sourire d'ineffable joie transforma sa face, qui me parut toute rayonnante. A ce spectacle, toutes sortes de sentiments d'admiration, d'allégresse, d'émotion tendre et pieuse se pressaient dans mon âme, sentiments qui se réveillent en moi chaque fois que ce souvenir se présente à mon esprit. Le père Fiore, aussi ému que moi, courut à la chambre du père recteur pour lui procurer la joie d'assister à cette scène mystérieuse, mais quand ils arrivèrent le prodige avait cessé. »

1. Process., folio 652.

La nuit fut calme. Alphonse écoutait les affections saintes qu'on lui suggérait, les répétait intérieurement, et baisait de temps en temps le crucifix qu'on approchait de ses lèvres. « Père, lui dit Pascal Caprioli, recommandez-vous à la très sainte Trinité. » A ce nom adorable, le corps du moribond, immobile jusque-là, tressaillit et se souleva visiblement sur le lit. « Père, continua Caprioli, dites du fond du cœur : Très sainte Trinité, ayez pitié de moi ; Mère de Dieu, souvenez-vous de moi ; mon ange gardien, assistez-moi : saint Michel Archange, défendez-moi. » Les yeux du moribond s'entr'ouvrirent, pendant que son cœur répétait ces prières. A partir d'une heure du matin on ne cessa de célébrer des messes dans sa cellule. Le saint restait dans le même état d'affaissement et de lente agonie. Après avoir offert le saint sacrifice, bien qu'on ne vit encore aucun signe de mort prochaine, le père Caprioli lui dit : « Mon père, maintenant que vous allez entrer en paradis, priez la très sainte Vierge pour moi. » Il ouvrit les yeux, et son regard resta fixé sur l'image de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Vers onze heures, on s'aperçut que le dernier moment approchait. A un signal donné, les pères et les frères vinrent se ranger autour du lit funèbre. « O mon Dieu, dit Alphonse dans un de ses ouvrages, je vous remercie d'avance de ce que vous me ferez la grâce de mourir entouré de mes chers confrères, lesquels n'auront d'autre préoccupation que mon salut éternel. » Dieu lui donna cette grâce durant tout le cours de sa maladie et à l'instant suprême. Pendant qu'on lui mettait dans la main le cierge béni, les fils du saint fondateur récitèrent en pleurant les prières des agonisants et les litanies de la sainte Vierge. Puis, tenant sur son cœur le crucifix et l'image de Marie, sans convulsion, sans soupirs douloureux, Alphonse s'endormit doucement entre les bras du Seigneur au moment où la cloche du couvent sonnait l'*Angelus*. *Et Verbum caro factum est... Ave Maria!* disait-on autour du cadavre, et déjà l'âme du saint adorait au ciel le Verbe incarné et répétait avec les Anges : *Ave Maria!*

On peut croire sans témérité qu'après cette vie toute céleste et ce long purgatoire le saint vieillard passa directement de ce monde dans la patrie. Dieu lui-même semble avoir voulu nous l'apprendre par la voix d'un ange de la terre. Le lendemain, pendant qu'on exposait le corps du défunt, un enfant d'un an et quelques mois, Joseph Fusco, se mourait par suite d'une fièvre qui le consumait depuis dix jours. Les parents pleuraient auprès de son berceau, quand tout à coup une de ses tantes, dans un mouvement

de confiance héroïque, prend entre ses bras le petit moribond pour le porter, dit-elle, à Saint-Michel et demander au saint évêque de le guérir. On veut la retenir, on la traite de folle, on lui représente que l'enfant mourra certainement avant d'arriver à l'église : elle n'écoute rien et se met en route, suivie de la mère au désespoir. Arrivées près du catafalque, les deux femmes, tout en larmes, supplient le frère Romito d'approcher l'enfant de la figure du défunt. Le frère condescend à leur prière, et subitement à ce contact l'enfant se ranime, reprend sa vigueur, et retourne à pied à la maison.

Mais ce n'était là que le commencement du prodige. Le lendemain, l'abbé Gaëtan Fusco, oncle du petit miraculé, lui présenta un portrait du saint vicillard. L'enfant le prit dans ses mains, l'examina quelque temps, le porta à ses lèvres et à son front, puis, comme hors de lui-même, il se mit à crier : « Alphonse, Alphonse ! » Alors montrant du doigt l'image, il éleva les mains et les yeux vers le ciel en disant avec des transports d'allégresse : « Alphonse au ciel ! le saint au ciel ! » Et plusieurs fois, après avoir de nouveau regardé l'image, il éleva ses petites mains en criant : « Alphonse au ciel ! le saint au ciel ! » Or il n'avait jusque-là articulé aucune parole et le nom d'Alphonse lui était parfaitement inconnu. De plus, Dieu seul avait pu imprimer dans son âme les traits d'une figure que ses yeux n'avaient jamais contemplée. Pour mieux constater le prodige, son oncle lui reprit l'image et lui en donna une autre de même grandeur et de même forme. Mais l'enfant, après l'avoir regardée, se mit à crier : « Ce n'est pas lui, ce n'est pas lui ! » On lui rendit le portrait chéri, et aussitôt, plein de joie, il le porta à ses lèvres et à son front, comme il l'avait fait auparavant. Dieu se plaisait à canoniser son serviteur, selon le mot de l'Écriture, par la bouche de l'enfant à la mamelle : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* ¹.

La grande voix du peuple fit écho à celle de l'enfant. Quand le glas funèbre annonça aux habitants de Nocera qu'Alphonse avait rendu son âme à Dieu, une foule immense se porta vers Saint-Michel. « Le saint est mort, disait-on, allons réclamer son intercession. » Hommes, femmes, enfants tenaient en main des chapelets, des scapulaires, des médailles, des corbeilles de fleurs, qu'ils voulaient faire toucher à ses restes vénérés et garder comme un pieux souvenir.

1. Nous avons déjà raconté (vol. I, pages 333 et 433) comment, quelques jours après sa mort, saint Alphonse apparut, resplendissant et glorieux, à deux de ses pénitentes.

Heureusement on avait pris la précaution de placer devant la porte du couvent un piquet de cavalerie afin de maintenir l'ordre et d'empêcher qu'on ne se jetât sur le corps du saint et qu'on ne mit en pièces ses vêtements pour en faire autant de reliques. Jusqu'à la fin du jour, des flots de peuple vinrent contempler une dernière fois les traits chéris de celui qu'ils appelaient leur père et leur bienfaiteur. Ils joignaient leurs prières à celles des pères du Saint-Rédempteur, des religieux et des prêtres de la ville, qui tour à tour vinrent réciter l'office des morts. Mais tous pensaient bien plus à invoquer le saint qu'à prier pour son âme.

Les funérailles devaient avoir lieu le lendemain. L'évêque de Nocera avait décidé que, pour honorer Alphonse et satisfaire la piété des fidèles, le saint corps, entouré du clergé, des religieux, et des confréries, serait porté processionnellement depuis Pagani jusqu'à Nocera, d'où l'on reviendrait à Saint-Michel pour y célébrer les obsèques solennelles. Mais le peuple de Pagani soupçonna que cette marche triomphale n'était qu'un pieux stratagème pour transporter les restes d'Alphonse dans la cathédrale et les y conserver. Le prélat eut beau protester que jamais il n'avait eu pareille intention : la foule lui déclara que la procession n'aurait pas lieu et qu'on s'opposerait, même à main armée, à toute translation. Pour prévenir le désordre, l'évêque révoqua les mesures qu'il avait prises, et décida que les funérailles seraient célébrées, sans démonstration extérieure, dans l'église du couvent.

Le 2 août, on ne put ouvrir les portes qu'après l'arrivée de la troupe. Un peuple immense, accouru de Nocera, de Cava, de Sausseverino, de tous les lieux circonvoisins, stationnait sur la place. Bientôt arrivèrent spontanément, sans aucune invitation, le chapitre de la cathédrale, le clergé de Pagani, les religieux des différents ordres, les séminaristes, les confréries. Au moment fixé pour la cérémonie, le saint corps, porté par les quatre recteurs de l'institut, fut placé dans l'église sur un catafalque peu élevé, de manière que le peuple pût satisfaire son désir de le voir, de le baiser, de lui faire toucher les objets de piété, et de répandre sur lui des fleurs. Les deux serviteurs d'Alphonse, Romito et Alexis, debout à ses côtés, approchaient de ses restes les petits enfants que les mères leur présentaient. Après la messe, un chanoine de Salerne prononça l'oraison funèbre du haut d'une estrade placée devant la porte de l'église, afin de contenter l'immense multitude qui, n'ayant pu pénétrer dans le lieu saint, encombrait la place et les champs voisins. L'office terminé, grâce à l'ordre établi par les gardes de la cavale-

rie royale, les fidèles purent défilér tour à tour devant le catafalque. La mort respectait le serviteur de Dieu. Il n'avait ni la pâleur ni la difformité des cadavres. Son visage frais et vermeil, ses lèvres doucement colorées, son front calme et serein, lui donnaient une physionomie toute céleste. On eût dit l'innocence endormie. Un peintre vint de Naples pour essayer de reproduire sur la toile les traits du saint évêque. En retirant le masque de plâtre appliqué sur la figure pour en avoir un portrait fidèle, on remarqua sur la joue une légère excoriation, d'où s'échappa bientôt un sang limpide, pieusement recueilli dans des linges comme une précieuse relique. La plaie resta vive et fraîche, comme s'il se fût agi d'une chair vivante. Malgré la gangrène qui avait accéléré la mort, et les chaleurs de la canicule, le corps resta flexible et ne répandit aucune odeur. Plus de dix mille personnes vinrent pendant cette journée se recommander au saint de Dieu.

Le soir du 2 août, en présence de l'évêque de Nocera, de la curie épiscopale, et des magistrats, le corps fut descendu du catafalque, placé dans le cercueil, et déposé dans un caveau creusé au côté gauche du maître-autel. Une dalle de marbre fermant l'entrée du caveau portait cette inscription : « Ci-git le corps de l'Illustrissime et Révérendissime seigneur don Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths et fondateur de la congrégation du Très Saint-Rédempteur. »

Les orateurs sacrés louèrent à l'envi le grand apôtre du royaume de Naples, mais l'Esprit-Saint avait fait avant eux, par la bouche de l'Écclésiastique, son éloge funèbre. « *Célébrons, dit-il, les hommes vraiment grands, par qui le Seigneur a propagé sa gloire. Leurs héroïques vertus et leur prudence consommée ont illustré la dignité dont ils étaient revêtus; ils ont appris aux peuples à pratiquer les préceptes divins, à connaître les paroles de Dieu, à chanter les louanges du Seigneur. Il y en a dont le souvenir s'éteint avec eux, ils sont comme s'ils n'avaient jamais été, et leur postérité ne laisse aucune trace en ce monde; mais les héros de la charité vivent toujours, et leurs œuvres ne tombent jamais dans l'oubli. Leur race hérite de leurs biens et se perpétue, à cause de leurs mérites, à travers les siècles. Leur corps repose en paix dans la nuit du tombeau, mais leur nom vit toujours dans la mémoire des hommes. Les peuples se racontent les traits de leur sagesse, et l'Église de Dieu chante leurs louanges* ¹. »

1. Eccli., cap. xliiv, 1-15.

L'Esprit-Saint applique cette prédiction aux illustres personnages qui ont contribué à réaliser les grands desseins de Dieu sur son peuple. Il nous reste à montrer, dans un épilogue sur l'histoire d'Alphonse de Liguori au dix-neuvième siècle, comment ces paroles prophétiques se sont accomplies d'une manière admirable à l'honneur du serviteur de Dieu.

ÉPILOGUE

SAINT ALPHONSE AU XIX^e SIÈCLE

1787-1887

CHAPITRE PREMIER.

DE LA MORT DU SERVITEUR DE DIEU A L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE CANONISATION.

1787-1796

Les saints ne meurent pas. — Guérisons miraculeuses. — Question de la canonisation. — Les procès ordinaires. — Requête du roi Ferdinand. — Objection du promoteur de la foi. — Jugement du pape Pie VI. — Approbation de la règle. — Le chapitre de 1793. — Décret d'union. — Blasucci recteur majeur. — L'institut en Italie. — Le père Hofbauer à Varsovie. — L'église de Saint-Bennon. — Une mission perpétuelle. — Les Français en Italie. — Révolution à Naples. — Une prédiction réalisée.

Quand Alphonse disparut de ce monde, beaucoup purent croire que son nom et ses œuvres ne lui survivraient pas. Depuis sept ans, banni de son institut, il vivait oublié dans sa solitude de Nocera. Ses maisons napolitaines paraissaient avoir reçu un coup mortel; celles des États pontificaux végétaient sous la direction de l'imprudent et ambitieux François de Paule. Cent cinquante missionnaires, répartis dans les deux provinces, composaient toute la congrégation. Si l'on considère les écrits d'Alphonse, ils avaient contre eux l'esprit du siècle. Les rigoristes, alors tout-puissants sur l'opinion, déchiraient sa *Théologie morale* au nom des bonnes mœurs, et ses livres de piété au nom du respect que l'on doit à Dieu. Du reste, ses productions, simples et populaires, aussi éloignées de l'apparat scientifique que de la forme académique, ne se recommandaient ni à l'attention des faux savants ni à la curiosité des faux littérateurs. Enfin, le serviteur de Dieu disparaissait à l'aurore de la grande Révolution, qui, avant d'abattre les autels et les trônes, vouait au mépris public Jésus-Christ, son Église, ses prêtres et ses religieux. Naturellement les hommes auront dû se dire qu'une fois Alphonse descendu au tombeau, ses œuvres et sa congrégation y descendraient avec lui.

Mais les saints de Dieu ne meurent pas. Leurs ossements, leurs vêtements, leurs moindres reliques opèrent des effets qui dépassent le pouvoir des rois. Thaumaturge pendant sa vie, Alphonse multiplia les prodiges après sa mort. Or le monde a beau vanter son incrédulité, il reste dans la stupeur devant l'homme qui à chaque instant lutte avec la mort et lui arrache ses victimes.

D'après les dépositions juridiques faites au procès de béatification et les témoignages recueillis par le père Tannoia, plus de cinquante personnes, abandonnées des médecins, et la plupart sur le point d'expirer, furent guéries par le simple attouchement d'une relique ou d'une image du serviteur de Dieu. En voyant passer cette procession de malades, phisiques, aveugles, paralytiques, femmes se mourant dans les douleurs de l'enfantement, infirmes aux membres atrophiés ou gangrenés, qui retrouvent subitement la santé et la vie, on se croirait revenu aux jours de l'Évangile, quand Jésus guérissait *toute langueur et toute infirmité*. De ces nombreux miracles, opérés presque tous l'année qui suivit la mort du saint, nous ne citerons que les suivants.

Pendant qu'on célébrait à Ciorani le service funèbre d'Alphonse, une dame qui depuis dix ans avait perdu la vue, se fit conduire à l'église. Le serviteur de Dieu avait guéri plusieurs malades à Nocera le jour des funérailles : pourquoi, se disait-elle, ne me guérirait-il pas dans sa maison de Ciorani? Animée d'une sainte confiance, elle s'écria du milieu des assistants : « O Alphonse, je ne croirai pas que vous êtes un saint si vous me refusez cette grâce. » A l'instant même ses yeux s'ouvrent, et elle retourne chez elle en remerciant Dieu qui donne un pareil pouvoir à ses amis. — De même, à Girgenti, pendant que le père Blasucci célébrait l'office funèbre, un homme que depuis longtemps ses infirmités empêchaient de marcher, se fit porter à l'église, et se trouva subitement guéri.

A Diano, province de Salerne, une religieuse bénédictine était depuis quatorze mois en proie à d'horribles souffrances qui ne la laissaient reposer ni jour ni nuit. Le médecin ne conservait aucun espoir de la sauver. Alors, se rappelant les miracles opérés par Alphonse, elle lui fit cette prière : « Montrez-moi que vous êtes vraiment saint comme on le publie partout. Délivrez-moi du mal affreux qui me tourmente, et je vous promets d'attester juridiquement ma guérison et de faire chanter une messe en actions de grâces. » Ayant dit ces mots, elle s'endormit : à son réveil, toutes ses douleurs avaient disparu.

Don Julien Jourdain, de Nocera, était avocat procureur au tribunal de Lucera. Surpris par une fièvre maligne, il se vit, après neuf jours de souffrances, réduit à la dernière extrémité. On s'attendait à le voir expirer d'un moment à l'autre. Sa sœur, inconsolable, alla se renfermer dans sa chambre, où se trouvait une image du saint évêque. « Mon saint compatriote, dit-elle, pauvre étrangère en ce pays, je recours à vous; il faut que vous me conserviez mon frère, je veux obtenir cette grâce. » Après cette supplique elle prend l'image et la porte à son frère. « Le reconnais-tu? s'écrie-t-elle en pleurant. — Oui, dit-il, c'est M^{sr} de Liguori. » En même temps il saisit l'image de ses mains tremblantes, la pose sur son front et s'écrie : « Monseigneur, sauvez-moi! » A l'instant même la fièvre le quitta, et ne revint plus.

Depuis trente-quatre jours, don Léopold Rousseau, de Foggia, souffrait d'une dysenterie qui l'avait rendu semblable à un squelette. Le mal empirant chaque jour, les médecins le déclarèrent perdu et lui firent donner l'extrême-onction. Informé de son état, son frère lui envoya deux images, l'une du bienheureux Joseph de la Croix, et l'autre de Monseigneur de Liguori. Vers les cinq heures du soir, les personnes de la maison allumèrent une lampe devant les deux images, et recommandèrent le moribond aux deux serviteurs de Dieu. A minuit don Léopold vit tout à coup paraître devant lui un évêque, petit de taille et tout courbé, qui lui demanda ce qu'il avait : « Monseigneur, répondit le moribond, je n'ai plus de force, et je demande à ces saints de m'obtenir de Dieu qu'il me délivre ou de la mort ou de la vie. — Ayez confiance, lui dit l'évêque d'un air joyeux, débarrassez-vous des linges qui vous entourent; vous êtes guéri. » Aussitôt il se sentit soulagé, mais l'évêque avait disparu. Il appela sa fille et lui dit : « Je suis guéri. » Puis, jetant les yeux sur le portrait d'Alphonse, il s'écria : « Voilà celui qui m'a sauvé! »

Au mois de mai 1788, le prêtre Vincent Massaro, de Foggia, fut frappé d'apoplexie. Paralysé du côté droit, privé de connaissance, on lui fit plusieurs saignées sans aucun résultat. Bientôt à d'effrayantes convulsions succéda l'immobilité du cadavre. C'est dans cet état, donnant à peine signe de vie, qu'il reçut l'extrême-onction. Une femme pieuse suggéra de lui appliquer sur le front une image du saint évêque et de le recommander à son intercession. Aussitôt le moribond recouvra ses sens, les effets de l'apoplexie disparurent, et le lendemain matin il sortit en pleine santé.

Le bruit des miracles opérés par Alphonse se répandit dans le

monde entier et accrut encore sa réputation de sainteté. Chacun voulait avoir une relique, un souvenir quelconque du grand ami de Dieu. « Tous les malades, écrivait une religieuse dominicaine, me demandent des fils de sa soutane comme de pauvres affamés réclament un morceau de pain. On ne parle partout que de guérisons miraculeuses. » La ville de Sainte-Agathe était inconsolable de ne pas posséder les restes mortels de son saint évêque. Pour la dédommager quelque peu, Villani fit présent au chapitre de la cathédrale d'une des mitres qu'il avait portées. Tout le peuple accourut à l'église pour la baiser. « Nous conserverons cet inestimable trésor, répondit le vicaire capitulaire, en mémoire de notre saint prélat, dans l'espérance certaine qu'elle deviendra bientôt la relique d'un saint canonisé, lequel daignera se montrer auprès de Dieu le protecteur spécial de cette ville, de ce chapitre, et de tout le diocèse. »

En peu de temps les images du saint se répandirent en tous lieux. Les marchands de Naples en distribuèrent par centaines de mille. Religieux, religieuses, gens du peuple, prêtres, évêques, cardinaux, plaçaient ces images au chevet de leur lit, pour mériter la protection du serviteur de Dieu. Un cardinal présenta au saint-père le portrait d'Alphonse. Pie VI le baisa avec dévotion, et le posa quelque temps sur son front avec le plus grand respect : « C'est un saint, dit-il, et certainement il jouit de la gloire céleste. »

Tous répétaient à l'envi le cri du petit miraculé : « Alphonse au ciel ! Le saint au ciel ! » et tous, pour la gloire de Dieu, pour la gloire du grand évêque, pour l'édification de l'Église universelle, auraient voulu le voir sur les autels. Six mois après sa mort, la voix du peuple, des seigneurs et du clergé, força le père Villani à entreprendre les démarches nécessaires pour introduire en cour de Rome la cause de canonisation. Par son ordre, le père Cardone, qu'il nomma postulateur de la cause, adressa aux évêques de Nocera et de Sainte-Agathe la supplique suivante : « Le 1^{er} août 1787, le serviteur de Dieu don Alphonse de Liguori étant mort en grande réputation de sainteté, réputation qui grandit chaque jour à raison des nombreux miracles opérés par son intercession, déjà les peuples le proclament bienheureux. C'est pourquoi je supplie Votre Seigneurie Illustrissime d'user de son autorité pour ouvrir le procès informatif sur la vie, les vertus, et les miracles du serviteur de Dieu Alphonse de Liguori. » Les deux prélats constituèrent à cet effet le tribunal exigé par la loi canonique. Le procès de Nocera commença le 5 avril 1788 et dura jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Trente-six témoins

comparurent devant les juges et firent leurs dépositions sous la foi du serment. Parmi eux se trouvaient les pères Villani, Mazzini, Corsano, Criscuoli, et plusieurs autres, qui avaient vécu longtemps avec le serviteur de Dieu; Félix Verzella, son secrétaire pendant son épiscopat; Romito et Pollio, ses serviteurs; plusieurs prêtres et laïques de Nocera. A Sainte-Agathe le procès s'ouvrit au mois de septembre et dura toute une année. Cinquante-six témoins furent entendus, entre autres les pères Tannoia, Costanzo, Cajone; M^{re} Puoti, archevêque d'Amalfi; des chanoines, des prêtres, des évêques, qui avaient été en relation avec Alphonse durant son séjour à Sainte-Agathe. Les dépositions de ces quatre-vingt-douze témoins constituaient une instruction authentique sur les vertus et miracles du serviteur de Dieu, d'après laquelle Rome devait juger s'il y avait lieu ou non d'introduire près de la congrégation des Rites cette cause de canonisation.

D'après les règles d'Urbain VIII, les procès informatifs doivent dormir dix ans avant qu'on ne puisse les ouvrir; toutefois, en raison de circonstances particulières, le pape reste toujours maître d'abrégier ce délai. Or, dans le cas présent, l'impatience du peuple chrétien se manifesta de telle manière que Pie VI fut forcé d'user de ses prérogatives. Le roi de Naples Ferdinand IV, six cardinaux, le patriarche de Venise, treize archevêques, trente-six évêques, sept vicaires capitulaires, soixante chapitres, divers ordres religieux, grand nombre de magistrats et de personnages distingués, sollicitèrent avec instance, par quatre cent huit suppliques, l'introduction de la cause auprès du Siège Apostolique. Tous faisaient le panégyrique d'Alphonse et fondaient leur demande sur les multiples avantages que cette canonisation procurerait à l'Église et aux âmes, surtout dans les temps troublés que les chrétiens avaient à traverser. En dépit de son réganisme, le roi de Naples commençait à voir que les peuples pourraient fort bien traiter les rois comme les rois avaient traité l'Église. Il avait vu tomber sur l'échafaud la tête de Louis XVI, et les républicains s'apprêtaient à guillotiner Marie-Antoinette, la sœur de sa femme. Le 13 août 1794, Ferdinand adressa au pape Pie VI la supplique suivante :

« Très Saint Père, si toujours les catholiques fidèles doivent travailler de tout leur pouvoir à la gloire de Dieu, c'est pour moi un devoir spécial, à notre lamentable époque, de déposer aux pieds de Votre Sainteté mes instantes prières pour qu'elle daigne introduire près du tribunal apostolique la cause de béatification

du serviteur de Dieu Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths et fondateur de la congrégation du Très Saint-Rédempteur. Lumière de l'Église, Alphonse fut un parfait modèle des vertus épiscopales, l'honneur de la ville de Naples qui lui a donné le jour, et l'un des plus infatigables apôtres de l'Évangile qui aient jamais travaillé dans ce royaume à étendre le règne de Jésus-Christ. C'est pourquoi je prends la confiance de demander à Votre Sainteté l'ouverture des procès apostoliques sur les vertus héroïques et les miracles opérés par son intercession. Il est vrai que la mémoire de M^{sr} de Liguori est bénie et honorée de tous, que son zèle opère et opérera toujours des merveilles par la diffusion de ses très utiles écrits sur la morale et la piété chrétienne, comme aussi par les travaux de ses dignes enfants, héritiers de son ardent amour pour les âmes; mais l'édification des fidèles et la gloire de Dieu gagneront immensément à l'exaltation du saint évêque. Pour la génération présente, témoin de ses vertus et de ses œuvres, il sera un exemple et une force, et pour les générations à venir, un flambeau placé dans la maison du Seigneur pour montrer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre. »

Ainsi parlaient les grands et les petits, les princes de l'Église et les princes du peuple. Cédant à ces instances multipliées, Pie VI accorda gracieusement, pour l'ouverture des procès, la dispense du *decennium* réglementaire, et permit même de procéder à la discussion sur l'introduction de la cause avant la revision des écrits du serviteur de Dieu, revision qui régulièrement aurait dû précéder ce premier procès.

Mais à peine le pape eut-il soumis à la congrégation des Rites la question de savoir si la cause devait être introduite, que le promoteur de la foi, dont le rôle est de soulever des objections, déclara qu'un acte de la vie d'Alphonse s'opposait absolument, selon lui, à l'acceptation de cette cause. Alphonse n'avait-il pas, dans les dernières années de son existence, abandonné une règle approuvée par l'Église pour y substituer un règlement de fabrique royale? N'avait-il pas été pour ce fait condamné par la congrégation des évêques et réguliers, et retranché de l'institut par le pape Pie VI? Et c'est à ce même pape qu'on venait demander de le placer sur les autels? Évidemment, avant d'entreprendre l'examen d'une pareille cause, le tribunal devait avoir la preuve que, dans toute cette question du règlement, Alphonse n'avait commis aucune faute. — On ne saurait dissimuler qu'à en juger par les faits ex-

térieurs, l'objection paraissait grave et devait être résolue. Le 2 décembre 1795, la congrégation des rites posa donc le doute suivant : « L'objection résultant du changement de la règle s'oppose-t-elle à l'introduction de la cause et à ses progrès ultérieurs sur l'héroïcité des vertus ? » Le pape nomma une commission composée de trois cardinaux, du secrétaire de la congrégation, et du promoteur de la foi, pour examiner la question, avec faculté, si l'innocence d'Alphonse était reconnue, d'imposer un silence absolu sur ces incidents durant tout le cours du procès à intervenir.

Le défenseur de la cause, l'éloquent et savant Amici, répondit par un volumineux plaidoyer à toutes les objections du promoteur. Nous n'avons pas à reproduire la discussion, car nos lecteurs connaissent l'histoire du règlement et des fausses accusations dont Alphonse fut victime. Qu'il nous suffise d'établir l'argumentation de l'illustre avocat. Il est vrai, dit-il, que Pie VI a condamné le saint évêque, mais un pape peut très bien prononcer une sentence injuste sans être injuste lui-même : cela dépend des informations qu'il reçoit et sur lesquelles il base sa sentence. Reprenant alors toute la série des faits qui ont motivé la condamnation, Amici prouve que le saint vieillard fut trompé par Majone, l'auteur du règlement, et fausement accusé devant la congrégation des évêques et réguliers par François de Paule et Leggio. Non seulement il n'a pas voulu changer la règle, mais il n'a cessé de pleurer sur un changement dont il n'était pas responsable, il a rétabli cette règle autant qu'il l'a pu par l'obtention des serments, et il n'a cessé de la pratiquer et de la faire pratiquer par les siens. Chacune de ces assertions est prouvée par d'irréfragables documents.

L'honorable défenseur conclut en ces termes sa triomphante réfutation : « Cet incident, loin de ternir l'innocence d'Alphonse, prouve mieux que tous ses actes l'héroïcité de ses vertus. Dieu a permis qu'il fût ainsi trompé par ses conseillers, afin que, sans aucune faute de sa part, il fût traité comme un déserteur de son institut, un contempteur des droits du Saint-Siège, et qu'il subit l'humiliation la plus sauglante que puisse ressentir un homme dévoué corps et âme à la sainte Église. Dieu a voulu lui infliger l'horrible douleur de se voir chassé de sa congrégation, de vivre au milieu de ses fils divisés, et de souffrir ce martyre jusqu'au dernier de ses jours. Il le traita dans cette circonstance comme il a traité la plupart des fondateurs d'ordres religieux. Presque tous ont été persécutés par leurs propres enfants, en particulier saint Benoît, saint Romuald, saint Joseph Calasanz, saint Jean de

la Croix, et enfin saint François d'Assise, accusé par son vicaire général, frère Élie, de travailler à la ruine de son ordre. »

Comme conclusion, vu l'innocence manifeste d'Alphonse, Amici demandait aux juges d'imposer, en vertu de la faculté que le pape leur avait octroyée, un silence éternel sur cette question. Après avoir pesé attentivement les raisons alléguées par le promoteur de la foi et le défenseur de la cause, la commission prononça, à l'unanimité, que l'objection tirée du changement de la règle ne pouvait en aucune manière empêcher l'introduction de la cause du serviteur de Dieu, et que, de plus, il convenait d'imposer un silence perpétuel sur le fait du règlement, de sorte que ni le promoteur de la foi ni aucun des juges ne seraient admis à s'en prévaloir pour entraver le procès. Le 29 avril 1796, le pape confirma solennellement ce décret, « d'autant plus volontiers, disait-il, qu'on ne saurait oublier la piété singulière du serviteur de Dieu envers le Siège Apostolique, piété dont il a donné tant de preuves par ses paroles, ses actes, et ses écrits ¹. »

La pierre d'achoppement ainsi écartée, rien ne s'opposait plus à l'introduction de la cause. Dans une nouvelle réunion, la congrégation des Rites émit un décret favorable, et Pie VI le signa de sa main le 4 mai 1796. Dès lors le serviteur de Dieu porta officiellement le titre de *Vénérable*. Ainsi Dieu commençait à glorifier celui qu'il s'était plu à tant abaisser. Pie VI déclarait innocent celui qu'il avait condamné, et entreprenait un procès qui devait aboutir à mettre sur les autels un religieux que lui-même avait chassé de son institut. On comprend avec quelle allégresse les enfants d'Alphonse chantèrent le *Te Deum* d'action de grâces. Ils étaient d'autant plus en droit de se réjouir que, pendant ces dix années, grâce à l'intercession du fondateur, l'état de la congrégation avait complètement changé de face.

On se rappelle les lamentables effets du décret pontifical qui sépara les pontificaux des napolitains. Durant sept ans, de 1780 à 1787, Alphonse avait pleuré sur cette division, tout en prophétisant

1. Le pauvre P. Leggio, voyant dans ce décret la condamnation de sa conduite à l'égard d'Alphonse, poussa l'animosité jusqu'à intriguer de nouveau pour empêcher l'introduction de la cause; mais la Sacrée Congrégation lui témoigna tout son mépris pour un acte aussi odieux. Quelques années après, le roi de Naples le nomma à un évêché. En 1801, saisi tout à coup par une maladie mortelle, il ne comprit pas le danger, et ne voulut entendre parler ni de médecins ni de sacrements. On ne put lui donner l'extrême-onction qu'au moment où il allait expirer. Il leva les bras vers le ciel, les laissa retomber sur le lit, et rendit le dernier soupir sans pouvoir prononcer une parole. C'était précisément le jour où la congrégation célèbre la fête du Très Saint-Rédempteur.

« que la réunion se ferait, mais seulement après sa mort. » Et de fait, bien que tous la désirassent ardemment, bien que François de Paule, à bout de ressources, offrit sa démission de supérieur général pour faciliter un accommodement, le règlement se dressait toujours comme un mur de séparation entre les deux partis. Le pape ne pouvait l'accepter, et le roi ne paraissait pas disposé à le retirer. Plus que jamais Ferdinand se laissait entraîner à des excès de pouvoir presque schismatiques. En 1788, il interdit aux religieux du royaume tout rapport de subordination avec des supérieurs résidant hors de ses États. « Vos communautés et congrégations, déclarait-il, sont indépendantes de tout supérieur étranger, soit provincial, soit général. Il est défendu à tout religieux de se rendre à un chapitre quelconque tenu hors du royaume. Les réguliers n'en continueront pas moins d'observer strictement les constitutions qu'ils ont acceptées au jour de leur profession. » Ainsi faisaient acte d'omnipotence contre les droits de l'Église ces princes aveugles que la Révolution allait détrôner.

Toutefois, grâce à Dieu, qui sait tirer le bien du mal, ce décret prescrivant aux religieux « de suivre les constitutions acceptées par eux au jour de leur profession » fut l'occasion de la réunion tant désirée par les pères du Très Saint-Rédempteur. Nos lecteurs n'ont pas oublié le vaillant et prudent Blasucci, supérieur de la maison de Girgenti en Sicile. Très aimé du roi, il avait su défendre sa position contre les jansénistes, et même établir en 1787 une seconde maison, dans la ville de Sciacca. Or Blasucci, tout en plaignant ses confrères napolitains, obligés de subir le règlement, ne l'avait jamais accepté pour son propre compte. Il se taisait, ce qu'auraient dû faire les pontificaux, et suivait simplement la règle ancienne. Plus que tout autre il aspirait à délivrer ses frères de ce fatal règlement, seul obstacle à l'union. Il se prévalut du nouvel édit pour demander au roi l'autorisation de suivre la règle donnée par Alphonse à ses religieux et « acceptée par ceux-ci au jour de leur profession. » Il expliqua « que dans ces derniers temps on avait singulièrement aggravé cette règle en transformant les vœux simples en serments. Si l'on viole un vœu simple en matière légère, dit-il, on ne commet qu'une faute vénielle, tandis que, si on viole un serment, au dire de beaucoup de théologiens, on commet toujours une faute mortelle. De là naissent de graves inquiétudes de conscience, et la crainte d'entrer dans un ordre qui expose si souvent les sujets à pécher gravement. » Le grand-aumônier, Matthieu Testa, l'auteur du règlement, avait

quitté ce monde. Les conseillers du roi donnèrent un avis favorable à la pétition de Blasucci, en sorte que, le 17 avril 1790, le marquis de Marco lui fit savoir que, « par ordre du roi, les deux établissements de Girgenti et de Sciacca non seulement pouvaient, mais devaient suivre la règle anciennement établie dans l'institut. »

Blasucci obtenait ainsi plus qu'il n'avait demandé, et le roi Ferdinand autorisait, sans le savoir, la règle approuvée par Benoît XIV. Naturellement les pères napolitains sollicitèrent pour leurs maisons la faveur obtenue pour les maisons de Sicile. Villani représenta au roi « qu'ils avaient accepté la terrible aggravation des serments par respect pour la volonté royale, mais qu'ils étaient heureux de voir, par le décret concernant leurs frères de Sicile, que Sa Majesté ne tenait nullement à cette aggravation. Le recteur majeur demandait donc l'autorisation de ne plus imposer aux nouveaux profès ce poids trop lourd des serments, mais de s'en tenir aux vœux simples selon la règle primitive de leur fondateur. » Le 9 octobre 1790, le marquis de Marco lui répondit, toujours au nom du roi, que tous les religieux du Très Saint-Rédempteur, à Naples comme en Sicile, devaient suivre la règle ancienne sans y rien ajouter. C'est le cas de dire avec l'Écriture que *Dieu tient dans ses mains le cœur des rois et leur fait faire*, sans qu'ils s'en doutent, *sa sainte volonté*.

Le règlement aboli, le recteur majeur Villani convoqua un chapitre général pour opérer la réunion et régler la situation des différentes fractions de l'institut; mais, hélas! la mort le surprit au cours des préparatifs. Agé de quatre-vingt-six ans et accablé d'infirmités, le pieux vieillard avait du reste fait pressentir à ses frères qu'il n'aurait pas le bonheur de les présider. Le 11 avril 1792, il rendit sa belle âme à Dieu, calme et tranquille comme il l'avait toujours été. Le père Laurent Negro, qui l'assista au moment de la mort, fait de lui cet éloge bien mérité : « Distingué par la noblesse de sa naissance, le père Villani acquit l'estime de tous par la sainteté de sa vie, sa grande humilité, et son héroïque douceur. Tout pénétré de la présence de Dieu, il ne pensait qu'à procurer sa gloire en lui gagnant des âmes. Notre vénéré père l'aimait plus que tout autre. Il le choisit pour guide de sa conscience, pour coadjuteur dans le gouvernement de la congrégation, et pour son successeur dans la charge de recteur majeur. Quelques moments avant son heureux trépas, je lui demandai s'il n'éprouvait aucune inquiétude. Il me fit signe d'approcher plus près de lui et me répondit

avec sa sérénité ordinaire : « Je meurs en paix, sans aucune crainte. » Et il alla rejoindre au ciel le saint fondateur, dont il avait été sur cette terre le disciple fidèle.

Tous le pleurèrent, mais surtout Jean Mazzini, son compagnon des anciens jours. Pour témoigner leur affection à ce vénérable vieillard, alors presque nonagénaire, ses confrères le nommèrent vicaire général de l'institut en attendant le chapitre. Mais Jean Mazzini ne devait pas non plus présider cette assemblée. Le 3 décembre 1792, après quelques jours d'une maladie qui paraissait peu grave, on le trouva mort dans son lit. Il avait communiqué la veille avec la piété d'un saint. Mazzini connut Alphonse aux pieds de Jésus, quand tous deux, jeunes encore, se trouvaient ensemble dans les églises à l'adoration des Quarante heures. Il fut son premier associé dans l'institut, son émule dans l'exercice des vertus, son conseil, et son intime ami. Pendant plus d'un demi-siècle, Villani et Mazzini avaient aidé de tout leur pouvoir leur saint et illustre supérieur : Dieu les appela promptement l'un et l'autre pour les associer à sa gloire.

Le chapitre se réunit enfin, par ordre du pape, le 1^{er} mars 1793, dans la maison de Pagani. Quarante-quatre députés représentaient toutes les maisons tant des États de l'Église que du royaume de Naples et de la Sicile. Le père François de Paule donna sa démission, se réservant le titre d'ex-général et certaines autres prérogatives qui lui permirent d'intriguer dans la suite comme par le passé, ce qui du reste ne nuisit qu'à lui seul. Les capitulaires procédèrent alors à l'élection d'un supérieur général pour toute la congrégation. Au troisième tour de scrutin, le père Blasucci obtint trente suffrages, la majorité des deux tiers requise par la règle, et fut proclamé recteur majeur. L'union se trouvait faite sous la même règle et sous le même supérieur : la prédiction d'Alphonse était accomplie.

Restait maintenant au pilote à diriger le navire providentiellement réparé malgré tant d'orages et d'avaries. Il ne fallait rien moins pour tenir le gouvernail qu'un homme du tempérament de Blasucci, aussi fort que prudent, car, en 1793, les moins pessimistes présageaient bien des tempêtes. La Révolution, qui avait détruit en France les ordres religieux, s'apprêtait à faire le tour du monde. Malgré ses fureurs, nous allons voir se réaliser cette autre prophétie de notre saint : « N'en doutez pas, la congrégation se soutiendra jusqu'au jour du jugement, car elle n'est pas mon œuvre mais l'œuvre de Dieu. Durant ma vie, elle végétera dans l'obscurité et l'humiliation, mais après ma mort elle dé-

plioiera ses ailes et s'étendra surtout dans les pays septentrionaux¹. »

Quand Blasucci prit les rênes, la congrégation comptait à peine cent quatre-vingts missionnaires, distribués dans seize maisons : sept dans le royaume de Naples, sept dans les États pontificaux, et deux en Sicile. Aux quatre fondations primitives, Ciorani, Nocera, Iliceto et Caposele, Villani, sur la demande du roi Ferdinand, en avait ajouté trois dans les Calabres : Catanzaro, Tropea et Stilo. De même dans les États de l'Église, à côté des quatre maisons fondées par Alphonse, François de Paule en avait établi trois nouvelles : Saint-Julien à Rome, Spello et Gubbio dans l'Ombrie. En Sicile, outre Girgenti, les pères du Très Saint-Rédempteur occupaient à Sciacca le collège abandonné de la compagnie de Jésus. C'était peu encore, mais cependant, selon la prédiction que nous venons de rappeler, l'institut commençait à sortir de l'obscurité où Dieu l'avait maintenu pendant toute la vie de son saint fondateur. Malgré ses préjugés, le roi Ferdinand en favorisait les progrès, et de plus, en autorisant la règle de Benoît XIV, il avait donné à la congrégation une existence légale, qui la mettait à l'abri des vexations et persécutions. Enfin, ce qui faisait espérer que toute la prophétie s'accomplirait, un enfant d'Alphonse, brûlant comme lui du désir d'étendre le règne de Dieu, avait déjà pris son vol vers les pays septentrionaux.

Cet autre Liguori, choisi pour transporter la congrégation au-delà des Alpes, c'était ce même Clément Hofbauer qui, en 1785, après avoir longtemps cherché sa voie, se sentit subitement appelé à s'enrôler sous la bannière du Très Saint-Rédempteur. Deux ans après, prêtre et religieux, il repassait les monts avec son compagnon Thadée Hübl pour établir une fondation de son ordre à l'endroit que Dieu lui désignerait. Arrivé à Vienne d'où il était venu, il trouva Joseph II fermant les monastères. Clément continua sa route et se dirigea vers la Pologne. En traversant le Danube, il aperçoit sur le bateau un ermite pauvrement vêtu, qui le reconnaît et se jette dans ses bras. C'était Emmanuel Kunzmann, son ancien compagnon d'ermitage à Tivoli. Apprenant qu'Hofbauer allait fonder un couvent dans les pays du Nord, Emmanuel le supplia de l'accepter comme frère servant. Ce fut son premier novice. A Varsovie, le nonce apostolique reçut les trois Allemands comme des envoyés du ciel. « Depuis la suppression des jésuites, dit-il, les

1. En 1817, les pères Dechamps et Pilat trouvèrent dans les archives de la maison de Ciorani cette prophétie du saint fondateur, prophétie authentiquée par son confesseur.

milliers d'Allemands habitant Varsovie n'ont plus de prêtres pour les confesser, les instruire, et former leurs enfants à la vie chrétienne. Ils se perdent, et vous arrivez juste à point pour les sauver. » Sur la demande du nonce, le roi les installa à Saint-Bennon, l'église nationale des Allemands. Hofbauer n'avait-il pas eu raison d'aller droit devant lui comme les Mages, confiant dans l'étoile?

Pour se loger, il trouva, contigu à l'église, un réduit étroit, incommode et malsain. L'eau suintait des murailles salpêtrées. Une longue table et quelques mauvaises chaises composaient tout l'aménagement. Emmanuel dut emprunter des ustensiles de cuisine pour préparer à sa manière la chétive nourriture de la naissante communauté. Hofbauer, en commençant son œuvre, ne possédait que trois thalers, mais il avait confiance dans Celui qui n'oublie jamais ses vrais serviteurs.

Varsovie comptait alors près de cent mille habitants, parmi lesquels plusieurs milliers d'Israélites. Dans ce champ de la Pologne, l'un des plus beaux du Père de famille, le démon avait semé depuis longtemps la zizanie. Grâce aux divisions intestines, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient commencé en 1772 le démembrement de la malheureuse nation. Stanislas, roi par la faveur de Catherine II, était à la merci de ses puissants voisins. Le vent des doctrines schismatiques, protestantes, fébroniennes, soufflait de toutes les frontières. Kant et Voltaire recrutèrent parmi les Polonais de nombreux disciples, et les francs-maçons beaucoup d'adeptes, surtout dans la noblesse et parmi les employés de l'État. De là une corruption qui faisait dire plus tard à Clément : « Le libertinage est ici à son comble, et l'on ne voit pas comment y remédier. Il y a bien à craindre que Dieu *n'enlève le candélabre*. » Aussi les deux missionnaires furent-ils mal accueillis par les Polonais, qui voyaient dans les Autrichiens des ennemis de leur pays, et par les Allemands, plus ou moins perversis ou éloignés des pratiques religieuses.

Un jour Clément s'entretenait avec son compagnon des graves difficultés qu'ils avaient à vaincre pour remplir leur mission, quand tout à coup une main invisible frappe à coups redoublés sur une table qui se trouvait près d'eux. Après un moment de stupéfaction, Clément dit au père Hübl : « Notez la date et l'heure de ce fait étrange ; c'est sans doute l'annonce d'un grand événement. » Ils apprirent bientôt qu'à cette date et à cette heure précise Alphonse avait quitté ce monde. C'était lui qui venait les avertir de son départ, et semblait leur dire : « Ne craignez pas, vous êtes mes enfants, et je vais au ciel prier pour vous. »

Les commencements furent pénibles au-delà de toute expression. On les calomnia, on les persécuta, on leur jeta des pierres. Abandonnés de tous, ils se virent dans une détresse telle que Clément, frappant un jour à la porte du tabernacle, dit au divin Maître : « Si vous ne venez à notre aide, il nous faut partir ou mourir. » Dieu récompensa sa foi. En ce même jour, un seigneur inconnu vint le trouver inopinément et lui remit une forte somme d'argent. Bientôt sa patience, sa charité, ses prédications pleines de foi, attirèrent grand nombre d'Allemands à l'église Saint-Bennon, si bien que le nonce, étonné du succès des deux missionnaires et des cinq ou six prêtres qui s'étaient joints à eux, fit en 1793 reconnaître la communauté comme corporation religieuse. En même temps que le roi leur accordait cette faveur, le recteur majeur Blasucci nommait Hofbauer son vicaire général au-delà des Alpes.

En cette année 1793, Clément reçut le premier novice polonais, Jean Podgorski, lequel joignait à des talents extraordinaires tous les dons de l'âme et du cœur. Il le fit prêcher, bien que non encore prêtre, dans la langue du pays, et le jeune homme, dévoré d'un saint zèle, ravit ses compatriotes par sa rare éloquence. D'autres Polonais entrèrent alors au noviciat, parmi lesquels le père Blumenau, qui devint un orateur de premier ordre. Quatre Français, chassés du séminaire par la Révolution, furent aussi conduits par la Providence au noviciat de Saint-Bennon, entre autres le père Passerat, qui fut le bras droit du père Clément et son successeur comme vicaire général. Avant la fin du siècle, la communauté de Saint-Bennon comptait vingt-cinq membres, neuf prêtres, quatre profès dans les ordres sacrés, trois étudiants, deux novices, et sept frères laïques. Une seconde maison était fondée à Mittau, dans la Courlande, et déjà Saint-Bennon avait envoyé au ciel quatre de ses religieux.

Tel était l'état du personnel après une dizaine d'années. Quant à l'œuvre créée par le père Hofbauer, elle paraîtrait incroyable si elle n'était attestée par des témoins oculaires. Homme d'une charité et d'une activité prodigieuse, il s'occupait de toutes les âmes en détresse. Allemands, Polonais, catholiques, juifs, protestants, pauvres, riches, clercs, laïques, s'en allaient à la perdition. Il ouvrit dans son église une mission qui dura vingt ans, criant à tous : *Venez à moi, vous qui souffrez, et moi je vous soulagerai.* Son appel fut entendu, non seulement des habitants de Varsovie, mais de tous les peuples environnants. Le père Sabelli, entré vers l'an 1800, décrit en ces termes l'organisation de cette mission perpétuelle :

« L'église de Saint-Bennon est devenue célèbre dans toute la Pologne. Les étrangers de passage à Varsovie ne craignent pas d'affirmer qu'on ne trouverait pas en Europe un pareil concours de fidèles ni des cérémonies aussi splendides. Tous les matins on y chante trois messes, suivies chacune d'un sermon. Après la première, chantée en polonais par le peuple, une instruction familière rappelle à tous les mystères et les préceptes de la religion. La seconde messe, chantée en latin par la congrégation de Saint-Joseph, est suivie d'un sermon prêché ordinairement par le père Blumenau, le grand orateur polonais dont Varsovie et toute la Pologne connaissent l'admirable pouvoir sur les âmes. La troisième prédication est donnée en allemand par le père Hofbauer. Dans une explication très intéressante des Écritures, où viennent s'encadrer les textes des Pères et les faits de l'histoire, l'orateur expose et défend les saintes vérités du christianisme devant un auditoire nombreux et distingué, auquel viennent s'unir les deux cents jeunes clercs qui fréquentent nos écoles. En descendant de chaire, il célèbre la troisième messe solennelle, chantée par un chœur d'excellents musiciens. Depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, l'église ne désemplit pas.

« A deux heures de l'après-midi, elle se remplit de nouveau, et les saintes fonctions recommencent. C'est d'abord le chant de l'office de la sainte Vierge, auquel on substitue en carême le chant polonais de la passion, triste et touchante mélodie qui attendrit les cœurs les plus durs. Souvent les versets sont interrompus par les cris et les sanglots du peuple. Vient ensuite une instruction en allemand sur les vertus chrétiennes, après laquelle l'auditoire sort de l'église pour faire place aux Polonais qui se réunissent pour le sermon du soir. C'est le père Podgorski qui prêche alors les grandes vérités, tonne contre les vices, et développe en général toutes les matières d'une mission avec cette force surnaturelle qui brise toutes les résistances et opère d'innombrables conversions. Le sermon terminé, on chante les vêpres solennelles, et la journée se termine par l'exercice du chemin de la croix. »

Le père Sabelli n'exagère pas en disant qu'on ne voyait en aucune église d'Europe ni du monde entier un pareil concours de peuple, tous les jours, et pendant de longues années. Le recteur majeur, étranger aux habitudes des pays du Nord et peu au courant des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvait la fondation de Varsovie, reprochait même au père Clément ce qu'il appelait un excès d'activité ; mais l'homme de Dieu n'eut pas de peine à

se justifier. « Si vous voyiez de vos yeux, lui écrivait-il le 12 juin 1800, l'affreux état de la religion dans cette cité dépravée, vous nous reprocheriez, non pas de prêcher trop, mais de ne pas prêcher assez, malgré nos cinq sermons quotidiens. Et ne croyez pas que les auditeurs soient fatigués de nous entendre, ce qui arriverait peut-être en d'autres pays. Ici, abandonnés de tous au milieu des plus grands dangers, les catholiques désireux de connaître les moyens de sauver leur âme ont faim et soif de la parole de Dieu. Le gouvernement interdisant les missions, nous avons dû penser à secourir le peuple, et ainsi notre église est devenue le théâtre d'une mission perpétuelle pour les Allemands et pour les Polonais. On y accourt non pas seulement de Varsovie et des environs, mais des provinces les plus éloignées. Les fidèles s'arrêtent ici trois, cinq, et quelquefois huit jours, suivent les exercices, reçoivent les sacrements, et s'en retournent chez eux fortifiés par la divine grâce. »

Le 11 janvier 1800, le nonce de Saint-Petersbourg, M^{re} Litta, écrivait de son côté au père Blasucci : « Je viens de passer un mois à Varsovie. Votre maison du Très Saint-Rédempteur devient de plus en plus florissante. Le peuple afflue à l'église pour entendre la parole de Dieu et recevoir les sacrements. Votre père Hofbauer est l'homme apostolique dans toute la force du terme, plein de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Sous l'inspiration de ce zèle prodigieux, il réalise des miracles. Pour avoir une idée de ce qui se passe à Saint-Bennon, il faut savoir que le concours des fidèles n'y est jamais interrompu depuis l'aurore jusqu'à la tombée de la nuit. On ne cesse de prêcher ni de confesser. Les conversions sont innombrables. On pourrait croire que l'activité des pères est excessive, mais on en juge tout autrement quand on considère les besoins spirituels de ces pays, où les autres prêtres se mettent fort peu en peine de travailler à la vigne du Seigneur. »

Et cette colossale mission, faut-il le dire? n'était que la moitié de l'œuvre du père Hofbauer. Après un bombardement de Varsovie qui fit des milliers de victimes, il avait créé deux orphelinats, qu'il soutenait des deniers de la charité. Par ses prédications il ébranlait si fortement les protestants qu'il dut aménager une salle pour les recevoir, les instruire, et les préparer à l'abjuration. Un de ses pères, hébraïsant distingué, instruisait les juifs, et réussit à en convertir un certain nombre. A la demande d'un évêque de la Courlande, l'intrépide vicaire général fonda une seconde maison à Mittau, et bientôt deux autres succursales dans les environs de Varsovie, à Ludkowa et à Radzumin. Dieu sait quelle extension il eût donnée à

la congrégation si la tempête révolutionnaire qui bouleversait alors l'Europe ne fût venue fondre sur l'institut, en Italie d'abord et en Pologne ensuite.

Les rois avaient usurpé les droits de l'Église : la Révolution confisqua les droits des rois. Après avoir guillotiné le roi et la reine de France, les républicains, au nom de la liberté des peuples, menacèrent tous les souverains de l'Europe, lesquels se liguèrent pour défendre leurs couronnes. Ferdinand de Naples se réconcilia avec le pape, qu'il avait si longtemps tourmenté, mais il était trop tard. Déjà les principes républicains s'étaient infiltrés dans toute l'Italie, et le général Bonaparte avait passé les Alpes, chassé les Autrichiens du Milanais, et dépouillé Pie VI de ses États. Enlevé de Rome le 20 février 1798, le pontife avait été déporté à Florence, puis à Valence, où il devait mourir.

L'invasion française fut un désastre pour la congrégation. Chassés de leurs couvents, les pères de Gubbio et de Spello se réfugièrent à Rome dans la maison de Saint-Julien. Quand l'armée française occupa la ville éternelle et confisqua Saint-Julien, ils s'enfuirent à Frosinone. Bientôt les envahisseurs s'emparèrent de Frosinone, mirent à sac le couvent, et brûlèrent les archives. Les pères attachés à cette maison, ainsi que ceux de Scifelli, se dispersèrent dans les campagnes en attendant des jours meilleurs.

La Révolution marchait toujours. Naples tremblait à la pensée de voir arriver les Français. Tout en rassemblant une armée pour défendre ses frontières, le roi Ferdinand se voyait aux prises avec le parti républicain, qui déjà plusieurs fois avait tenté de soulever le peuple contre lui et attendait avec impatience l'armée *libératrice*. Aussi le moindre indice de connivence avec l'ennemi attirait-il l'attention et les sévérités du gouvernement. Le recteur majeur Blasucci l'apprit à ses dépens. Impatienté d'entendre sans cesse parler de l'arrivée prochaine des Français, il dit un jour devant quelques amis : « Mais qu'ils viennent donc, les Français, et qu'on nous laisse tranquilles avec toutes ces craintes ! » Ce propos, très innocent, fut donné au roi comme l'expression d'un désir. Le vénérable supérieur, traité en rebelle et dépouillé de sa charge, fut condamné à subir une longue détention dans le couvent des camaldules de Vico, près de Sorrente. Bien qu'agé de soixante-dix ans, il conserva tout son sang-froid à cette nouvelle. Quand le commissaire se présenta pour l'emmener à sa destination, les pères se mirent à pleurer, le peuple sanglotait. *Gloria Patri!* dit-il, et il suivit l'agent du roi. Arrivé à Vico, il gravissait avec peine la montagne

que domine le monastère, et le pauvre agent s'excusait de le faire ainsi souffrir. « Oh ! dit le courageux vieillard, cela n'est rien : Jésus montait au Calvaire portant sa croix, et nous, nous n'avons pas de croix sur les épaules. » Et il continua d'escalader cette pente abrupte, appuyé sur son bâton et murmurant des prières. En le quittant, le commissaire le supplia de le bénir. De retour à Naples, il dit à ses collègues : « J'ai conduit un saint en prison. » Blasucci resta enfermé au couvent des camaldules d'avril 1798 à novembre 1799, occupé à prier dans sa pauvre cellule pendant que l'ouragan révolutionnaire dévastait le royaume.

Douze ans auparavant, sortant un jour d'une extase, Alphonse avait dit aux pères qui l'entouraient : « D'épouvantables malheurs fondront sur la ville de Naples en 1799 : heureusement j'aurai fermé les yeux avant ces jours de calamités. » La prophétie du saint s'accomplit à la lettre. Dans le but d'arrêter l'armée française, le roi Ferdinand se porta sur Rome avec soixante mille hommes et s'empara de cette ville ; mais bientôt, les généraux de Bonaparte ayant repris l'offensive, il fut contraint de repasser la frontière et de retourner à Naples, où la Révolution avait éclaté. Le 24 décembre, il s'embarqua nuitamment pour Palerme avec sa famille. Alors commença l'horrible guerre civile de 1799. Les Français, s'étant emparés de Capoue, marchèrent sur Naples, pendant que les jacobins du pays et le peuple fidèle à son roi se battaient dans les rues et mettaient tout à feu et à sang. Après trois jours d'anarchie, le clergé imagina, pour arrêter les désordres, de faire porter processionnellement l'image et la relique de saint Janvier à travers la capitale. Le peuple se calma un instant, mais refusa de rendre la place aux Français, qui durent la prendre d'assaut. Le royaume de Naples devint la république parthénopéenne. Six mois durant, les bandes royalistes, sous la direction de chefs improvisés, combattirent dans toutes les provinces les soldats de la République, et, plus heureux que les Vendéens, finirent par les chasser de Naples le 21 juin 1799. La fin de l'année se passa en représailles terribles contre les vaincus, et le roi Ferdinand put récupérer, en janvier 1800, son royaume dévasté. Quelques mois après, Pie VII, élu pape à Venise, rentra à Rome, et les religieux reprenaient possession de leurs couvents.

Alphonse avait veillé sur les siens, car s'ils eurent à souffrir durant ces années de guerres et de brigandages, ils ne perdirent qu'une seule de leurs maisons, celle de Saint-Julien, qui fut vendue par les Français pendant la courte existence de la république

romaine. En revanche, ils avaient acquis depuis la mort du saint fondateur trois résidences dans le royaume de Naples et jeté les fondements de plusieurs établissements au-delà des Alpes. Après l'orage, le roi, détrompé sur le prétendu crime de Blasucci, le tira de sa prison pour le remettre au gouvernail. Le bon pilote répara les avaries du navire, reprit la cause interrompue de la béatification, et se prépara à de nouvelles conquêtes, mais aussi, comme il arrive toujours quand il s'agit des œuvres de Dieu, à de nouvelles tribulations.

CHAPITRE II.

DE L'INTRODUCTION DE LA CAUSE A LA BÉATIFICATION.

1796-1816

Revision des écrits du saint. — *Nil censura dignum*. — Examen des vertus. — Objections contre la prudence. — Décret sur l'héroïcité des vertus. — Examen des miracles. — Les Français à Naples. — État de l'institut sous Joseph Bonaparte et Murat. — Le musée du père Cajone à Bénévent. — Le pape en exil. — Les maisons pontificales dissoutes. — Frosinone et le père de Paule. — Scifelli épargné. — Le P. Hofbauer et le P. Passerat. — Le Mont-Thabor. — Babenhausen. — Coire. — Passage du Grimsel. — En Valais. — Hofbauer chassé de Varsovie. — Vienne et Fribourg. — Après la tempête. — Décret de béatification.

Le pape Pie VI avait montré un grand zèle pour la canonisation d'Alphonse. Immédiatement après l'introduction de la cause, il avait permis de commencer les procès dits *apostoliques*, mais sa déportation en France et les bouleversements de l'Italie en suspendirent le cours. Pie VII poursuivit la cause avec la même ardeur que son prédécesseur. Cent témoins furent entendus, et les deux procédures de Sainte-Agathe et de Nocera portées à Rome le 16 mars 1803. Nantie de ces dépositions authentiques, la congrégation des Rites, avant de procéder à l'examen des *vertus* et des *miracles*, entreprit de reviser, sous le rapport de l'orthodoxie, les *écrits* du serviteur de Dieu.

La revision des écrits en vue d'une future canonisation constitue, dit Benoît XIV, un jugement sur la doctrine¹ : il s'agit de savoir si les opinions de l'auteur ne méritent aucune censure théologique. Les reviseurs, désignés secrètement, doivent, par un examen attentif des ouvrages, s'assurer qu'ils ne contiennent aucune erreur contre la foi ou les bonnes mœurs, ni aucune opinion

1. Hæc revisio est judicium doctrinæ. *De canon. Sanct.*, II, c. 28, n. 5.

nouvelle, étrange, ou contraire au sentiment de l'Église : autrement c'en est fini de la canonisation, par la raison péremptoire que, les mauvaises doctrines déplaissant à Dieu, leurs auteurs ne peuvent être considérés comme ses amis¹. Et afin que les reviseurs remplissent leur office avec la plus scrupuleuse attention, il leur est enjoint de relever dans un *rotum* secret chacune des propositions qui leur paraissent dignes de censure, en leur appliquant respectivement la note théologique qu'elles méritent, soit : proposition hérétique, erronée, sentant l'hérésie ou l'erreur, suspecte d'erreur, téméraire, scandaleuse, malsonnante, offensant les oreilles pieuses, schismatique, injurieuse, impie, blasphématoire. Le jugement des censeurs est ensuite transmis à la congrégation des Rites, qui le contrôle avec attention et porte un décret, lequel est soumis au jugement définitif du souverain pontife.

On comprend combien une revision de cette sorte était redoutable pour la cause de notre vénérable. Cent ouvrages divers devaient passer par les mains des censeurs. Ces ouvrages, ascétiques, dogmatiques, moraux, traitaient des milliers de questions graves et difficiles. La *Théologie morale* en particulier avait attiré l'attention de l'Europe et soulevé les controverses les plus irritantes. Les rigoristes, comme nous l'avons vu, l'anathématisaient comme entachée de laxisme. Malgré leurs clameurs, l'ouvrage s'était répandu partout. En Italie, la grande majorité des évêques lui avaient ouvert la porte de leurs diocèses. Un maître dominicain, devant qui on blâmait cette *Morale*, répondait : « J'ai appris dans ma jeunesse à l'estimer, et j'ai toujours conseillé à nos jeunes gens de l'étudier s'ils veulent devenir de bons confesseurs. » En peu de temps elle pénétra en Espagne et en Portugal. L'Allemagne appelait son auteur le restaurateur de la morale évangélique. En Serbie et en Bosnie, les séminaires l'avaient adoptée comme livre classique. Dans les Indes, en Amérique, à Mexico comme à Goa, on exaltait la science et la sainteté du grand moraliste. L'évêque d'Amiens, M^{gr} Machault, ne lisait cette *Théologie* qu'à genoux². En revanche, les rigoristes s'élevaient contre l'équiprobabilisme, que par dérision ils appelaient semi-probabilisme. Ils avaient poursuivi l'auteur pendant sa vie, ils le criblèrent d'injures après sa mort. « Avec son système, affirmaient-ils, c'en est fait des lois et de la morale de l'évangile. » — « Pourvu que ce Liguori, disait un jour un haut dignitaire ecclésiastique, après avoir trainé nos opinions dans la boue, ne soit pas

1. *Ibid.* c. 25, n. 2, 7.

2. Ces détails sont empruntés à Tannoia, liv. IV, ch. 20.

canonisé! » — « Je n'ai jamais pu comprendre, ajoutait un autre, comment M^{re} de Liguori a pu vivre en saint et professer une doctrine aussi impie. »

Ces controverses ayant vivement ému l'opinion, les théologiens attendaient avec anxiété le jugement du Saint-Siège. Le décret sur la révision et l'approbation des écrits du serviteur de Dieu, décret émané de la congrégation des Rites, parut le 14 mai 1803. Il était conçu en ces termes : « Toutes les œuvres imprimées ou manuscrites du vénérable Alphonse de Liguori ayant été soumises, selon l'usage, à la révision et à la censure des examinateurs, la Sacrée Congrégation a pris connaissance du rapport qui lui a été fait sur ce sujet. Comme il n'a été trouvé dans ces écrits aucune proposition censurable, *cum nihil in eis censurâ dignum repertum fuerit*, elle émet l'avis que rien ne s'oppose à la continuation du procès si le Saint-Père veut bien confirmer ce jugement. » Quatre jours après, le 18 mai 1803, Pie VII ratifia cette sentence des éminentissimes cardinaux. Les œuvres du saint sont donc déclarées exemptes de toute erreur actuellement connue, comme de toute nouveauté contraire au sens catholique. Nul n'a le droit d'appliquer à ses écrits une note théologique quelconque; et s'il est permis de contester la vérité intrinsèque de ses opinions, ce ne doit être, comme l'enseigne Benoît XIV, « qu'avec le respect dû au vénérable auteur, et en s'appuyant sur de bonnes raisons ».

On jugera mieux encore de l'esprit qui a dicté le décret, par cette lettre du postulateur Giattini au recteur majeur Blasucci : « Le décret fut porté à l'unanimité des voix et sans aucun débat, car le rapport des reviseurs, plein d'éloges, ne contenait aucune censure. D'après ce que j'ai pu saisir, bien que l'examen soit secret, notre vénérable aurait été considéré comme antiprobabiliste en pratique, pieux dans son ascétisme, solide dans ses œuvres dogmatiques. Ses lettres, dit-on, forment un corps de doctrine qu'on devrait imprimer. Le reviseur lui-même, que je ne connais pas, m'a fait dire que c'est un péché de laisser enfoui un pareil trésor. Les cardinaux, lors de ma visite de remerciement, m'ont dit qu'ils n'avaient pu donner qu'un vote favorable après le rapport plus qu'élogieux du reviseur et les applaudissements avec lesquels toutes les nations accueillaient les œuvres du vénérable Liguori. » Bientôt les gazettes ecclésiastiques d'Italie reproduisirent le fameux décret *Nil censura dignum*, à la grande joie des amis du saint et au grand désappointement de ses rigides censeurs.

La congrégation des Rites aurait pu passer immédiatement à

l'examen des vertus d'Alphonse, sans le décret d'Urbain VIII qui ne permet de commencer le procès sur l'héroïcité des vertus que cinquante ans après la mort d'un serviteur de Dieu. Par ce laps de temps on a voulu laisser les passions s'apaiser, l'enthousiasme se calmer, et l'histoire se dégager des nuages qui peuvent l'obscurcir. Fidèles à cette règle très sage, les pontifes n'en dispensèrent jamais que difficilement, pour peu d'années, et mus par de graves raisons. Or en 1803, seize ans seulement s'étaient écoulés depuis la mort d'Alphonse : il fallait donc, pour que la procédure continuât, une dispense de trente-quatre ans. Mais les vertus du saint fondateur étaient tellement éclatantes, les services rendus par lui à l'Église si éminents, et le peuple chrétien tellement impatient de le voir sur les autels, que Pie VII n'hésita point à permettre l'ouverture des débats.

Dans ce procès toute la vie du saint personnage est passée au crible, tous les faits sévèrement examinés, toutes les dépositions des témoins minutieusement contrôlées, et cela dans trois assemblées successives : la première, des consultants de la congrégation des Rites; la seconde, des cardinaux; la troisième, des cardinaux et des consultants en présence du pape. Il ne s'agit pas de prouver que l'homme dont on poursuit la cause a vécu en bon chrétien, mais qu'il a vécu en saint, c'est-à-dire qu'il a pratiqué d'une manière héroïque les vertus théologales et les vertus cardinales. C'est dans cette discussion que le promoteur de la foi fait vraiment l'office d'avocat du diable, relevant les moindres taches, rabaisant les actes louables, infirmant les témoignages, accumulant enfin les plus subtiles objections. Les juges ne donneront un vote affirmatif que si l'avocat de la cause dissipe tous les doutes et met en pleine lumière la sainteté du serviteur de Dieu.

Après qu'on eut ainsi étudié, trois ans durant, la vie d'Alphonse, la première assemblée, dite anti-préparatoire, se réunit le 10 juin 1806, et la seconde, dite préparatoire, le 17 février 1807. On y discuta les objections soulevées contre la foi, l'espérance, la charité de notre saint, contre sa justice, sa force, sa tempérance, sa prudence, objections sans valeur, que nous avons mises sous les yeux du lecteur dans le cours de cette histoire. Il n'était pas plus possible de voiler l'éclat des vertus d'Alphonse que de diminuer l'éclat du soleil. Aussi le promoteur essaya-t-il de montrer que, dans la pratique des vertus, Alphonse avait plutôt outrepassé la mesure et par là même manqué de prudence. Trop de jeûnes, trop de disciplines sanglantes, trop de zèle dans la répression des vices. Nous avons

déjà dit comment l'avocat de la cause non seulement justifia son client, mais l'exalta à l'occasion de ces prétendus excès. Poussé à bout, le promoteur revint sur la question des écrits, non pas pour les censurer, car cette question était tranchée, mais, puisqu'il s'agissait de vertus héroïques, il demanda si le système moral du saint, relativement au choix des opinions ainsi qu'à l'absolution des occasionnaires et des récidifs, pouvait servir de base à un décret sur l'héroïcité de la *prudencia*.

« N'oubliez pas, dit-il, que mettre Alphonse sur les autels, c'est en faire un flambeau pour tous les prêtres et tous les évêques. Avant d'en venir là, il faut examiner avec le plus grand soin si aucune ombre n'obscurcit cette lumière, et particulièrement si, dans ce siècle de relâchement et de décadence morale, on ne doit pas taxer d'*imprudencia*, comme plusieurs le pensent, certaines règles de conduite qu'il a tracées, lesquelles paraissent singulièrement lâcher le frein à la liberté humaine. Je ne parlerai pas des auteurs qui, emportés par la passion, considèrent ses ouvrages comme ruineux pour les âmes. Je n'invoquerai ici que le témoignage de Charles Blasco, qui, tout en traitant Alphonse d'écrivain pieux et savant, ne peut s'empêcher de lui infliger la note d'imprudencia à propos de la règle établie par lui « qu'une loi douteuse n'a aucune force obligatoire ». Du reste, que cette règle ne puisse s'accorder avec la vraie prudencia, d'autres auteurs, comme le cardinal Gerdil, l'ont également démontré. »

En somme, le promoteur, se faisant l'écho des rigoristes, attaquait, au nom de la prudencia, le principe fondamental d'Alphonse : « La loi douteuse n'oblige pas. » Pour le confondre, il suffisait de montrer comment, dans son système moral, le saint docteur applique ce principe. C'est ce que fit le savant Amici. Citant la dernière édition de la *Théologie morale*, il établit que, d'après le système liguorien, la loi reste douteuse et non obligatoire alors seulement que les deux opinions en présence sont également probables. Si l'opinion en faveur de la loi est *probabilior*, *plus probable*, elle sort du doute strict et devient obligatoire. L'illustre avocat prouve facilement que cette interprétation du principe : « La loi douteuse n'oblige pas, » — non seulement n'est pas contraire à la prudencia, mais tient le juste milieu entre le laxisme et le rigorisme ; puis, pour répondre aux allégations du promoteur relatives aux attaques de l'abbé Blasco et autres rigoristes, il ajoute : « Si le système vraiment sage de notre Liguori ne plaît pas à certains écrivains, il a eu le bonheur d'enthousiasmer une infinité d'excellents docteurs qui, dans cette

question, lui ont donné la palme. De là la grande diffusion de ses ouvrages et les applaudissements qui les ont accueillis, non seulement en Italie, mais en Espagne, en Allemagne, et dans le monde entier. Que des téméraires appellent imprudent notre Liguori, le Christ, lui, le Dieu de clémence, l'appellera prudent pour avoir enseigné que, dans le conflit de deux opinions également probables, on peut suivre le parti de la liberté sans violer ni les droits de Dieu ni les lois de la conscience. »

Toutes les objections ayant été résolues à la complète satisfaction des cardinaux et des consultants, l'assemblée générale en présence du pape eut lieu le 28 août 1807, mais seulement pour la forme, car le promoteur déclara n'avoir plus la moindre objection à proposer. « Par conséquent, Très Saint Père, je n'ai plus rien à défendre, s'écria l'avocat. La cause d'Alphonse se soutient par son seul mérite. C'est un cas très rare, et d'autant plus glorieux. La splendeur des vertus de notre héros brille d'un tel éclat que les plus petits nuages ont disparu. Dans ces conditions, je n'ai qu'à vous demander, Éminences, de joindre vos applaudissements à ceux des consultants, et à vous supplier, Très Saint Père, de porter le décret sur l'héroïcité des vertus du vénérable Alphonse de Liguori, décret qui nous permettra d'aborder la discussion des deux miracles nécessaires pour terminer cette grande cause. »

Dix jours après, le 7 mai 1807, le préfet de la congrégation des Rites faisait connaître au public la réponse du saint-père. « Après examen minutieux, disait-il, des actes qui, dans la vie d'Alphonse, auraient paru peu conformes au parfait exercice des vertus chrétiennes, toutes les difficultés se sont si bien évanouies que, dans la congrégation générale, il ne restait plus rien à discuter. Cardinaux et consultants, d'une voix unanime, *voce concordi*, n'hésitèrent pas à déclarer que le vénérable Alphonse de Liguori s'était élevé, dans la pratique des vertus, au plus haut degré d'héroïsme, *attigisse culmen heroicitatis*. Le Saint-Père a choisi le jour de l'Ascension et la basilique de Latran pour décerner à l'illustre évêque les honneurs qu'il mérite. Ce jour-là, entouré des cardinaux, après avoir donné la bénédiction au peuple, le pontife a publié le décret d'après lequel il conste que « le vénérable Alphonse-Marie de Liguori a pratiqué héroïquement, *in gradu heroico*, les vertus théologiques et cardinales ».

Restait à faire constater deux miracles opérés par l'intercession du serviteur de Dieu, et l'Église l'élevait au rang des bienheureux. Mais là gît la grande difficulté, car la congrégation des Rites rejette

souvent des miracles qu'une académie de médecins n'hésiterait pas à approuver. Le postulateur en présenta deux qui défient réellement toute objection.

En 1790, Madeleine de Nuncio, épouse de François Tozzi, de Raino, diocèse de Bénévent, commença peu après son mariage à souffrir d'un abcès au sein gauche. Le chirurgien jugea nécessaire de l'ouvrir pour donner issue aux matières purulentes et prévenir la gangrène. Pendant deux jours il sortit de la plaie une quantité prodigieuse d'un pus fétide. La gangrène, déjà formée, rongea peu à peu les parties voisines, de sorte que la cavité devint très profonde. Dans l'espoir d'arrêter les progrès du mal, on coupa toute la chair spongieuse et morte; mais tout fut inutile : la plaie s'envenima de plus en plus, et il fallut en venir à l'amputation de la majeure partie du sein, dont les chairs furent portées au cimetière. Malgré cette douloureuse opération, la gangrène continua ses terribles ravages; le médecin déclara le mal incurable et conseilla d'administrer à la malade les derniers sacrements. Or, dans la soirée du jour où elle avait reçu l'extrême-onction, une de ses amies, étant venue la visiter et la voyant mourante, l'engagea fortement à prier M^{sr} de Liguori de la guérir. Elle lui donna en même temps une petite image et un morceau des vêtements du saint. La malade appliqua l'image sur la plaie et avala dans un peu d'eau un fil de cette étoffe. A l'instant elle entre dans un profond sommeil; au milieu de la nuit elle s'éveille et se sent radicalement guérie. Le lendemain, à leur grande stupeur, les médecins trouvent non seulement la plaie fermée, mais le sein entièrement renouvelé, et l'enfant se nourrissant du lait de sa mère comme si elle n'eût subi aucune opération. Tous crièrent au miracle, et les plus incrédules auraient fait comme eux.

Le second fait n'est pas moins prodigieux. Le père François d'Ottoiano, mineur réformé de Saint-François, souffrait depuis plusieurs mois d'une fièvre brûlante, à laquelle se joignait une toux très douloureuse, accompagnée d'expectorations sanguinolentes. Après bien des remèdes inutiles, les médecins le déclarèrent atteint d'une phtisie incurable. A cette triste nouvelle, il partit pour Naples, au mois de mai 1787, pour y consulter les plus fameux docteurs. Tous s'accordèrent à dire qu'il était dans un état voisin du marasme, dernier degré de la phtisie. Se regardant alors comme désespéré et voyant que tout le monde le fuyait par crainte de la contagion, il imagina d'aller finir ses jours dans la Terre de Labour, auprès d'une tante octogénaire. Là, son mal empirant toujours, il devint semblable à un squelette. La phtisie, au dire des médecins,

était parvenue à son dernier période, et l'on s'attendait à tout moment à voir expirer le malade. Réduit à cette extrémité, le pauvre moribond se rappela les nombreux miracles qu'on attribuait à M^{sr} de Liguori. Le 29 août 1787, vingt-huit jours seulement après la mort d'Alphonse, il se sentit subitement une grande confiance en son intercession, et s'appliquant sur la poitrine un morceau du linge qui avait servi au saint évêque : « Monseigneur, dit-il, si vous jouissez réellement de la gloire de Dieu dans le paradis, ne me laissez pas mourir d'une maladie qui me rend un objet d'horreur pour tout le monde. » Et il promit au saint de lui faire tous les ans l'offrande d'une livre de cire et de la porter lui-même à son tombeau. Ayant fait cette promesse, il s'endort, et, quelques heures après, se réveille entièrement guéri. Plus de fièvre, plus de toux, plus de vomissements, plus aucun symptôme de mort. Les poumons sont sains et reconstitués; les forces, l'appétit, les couleurs revenus. Les médecins, les domestiques, les amis crient au prodige, comme chacun aurait fait à leur place.

Ces deux guérisons miraculeuses ayant été soumises à l'examen de la congrégation des Rites, l'avocat fournit sur la réalité des faits les preuves données par les témoins, surtout par les médecins, et le promoteur développa ses objections. Comme les vertus, les miracles doivent subir trois examens. Le premier devait avoir lieu le 25 septembre 1809. Hélas! à cette date le pape avait été enlevé de Rome par ordre de Napoléon; les cardinaux dispersés ne savaient où se réunir; l'empereur, promenant la Révolution à travers l'Europe, jouait avec la tiare des pontifes et la couronne des rois. Et grâce à cette effroyable tempête, la béatification d'Alphonse, qui aurait pu être décrétée en 1810, sera retardée jusqu'en 1816.

En attendant, les fils du saint fondateur, secoués de tous côtés par les événements, eurent à passer de terribles moments, en Italie comme en Pologne; mais Alphonse n'abandonna pas des enfants qui ne cessaient de travailler à la glorification de leur père.

Après les désastres de l'année 1799, les maisons d'Italie avaient joui de quelques années de paix. Blasucci en avait profité pour rétablir partout l'ordre et la régularité. Dans son zèle pour les missions, le roi Ferdinand l'avait autorisé, en 1804, à établir une troisième fondation en Sicile, à deux milles de Palerme. De plus, dérogeant au décret de 1752 qui prohibait toute acquisition, il avait permis à chaque maison de l'institut de posséder un revenu annuel de quinze cents ducats. Dans ces conditions, tout à fait conformes à la règle, on pouvait compter sur l'avenir.

Mais voilà qu'en 1805 Napoléon fond à l'improviste sur l'Autriche et ses alliés, gagne la bataille d'Austerlitz, et redevient le maître de l'Europe. Ce fut un coup de foudre pour le roi de Naples, qui avait pris parti en faveur de l'Autriche. L'empereur prononça sa déchéance par le décret suivant : « Les intérêts de notre peuple, l'honneur de notre couronne et la tranquillité de l'Europe veulent que nous assurions d'une manière stable et définitive le sort des peuples de Naples et de Sicile tombés en notre pouvoir par le droit de conquête. Nous avons déclaré et déclarons reconnaître pour roi des Deux-Siciles notre bien-aimé frère Joseph Napoléon. » Ferdinand n'eut que le temps de s'enfuir à Palerme sur des vaisseaux anglais. Le roi Joseph prit possession de sa capitale le 15 février 1806. Connaissant les dispositions des Français à l'égard des ordres religieux, chacun s'attendait à la suppression des couvents. On fut sur le qui-vive pendant six mois, mais on s'aperçut enfin que le nouveau roi avait trop à faire pour persécuter en ce moment ses « bien-aimés sujets ».

Deux mois après l'invasion de Naples, on apprend que Napoléon, furieux contre le pape Pie VII, qui refusait de fermer ses ports aux Anglais, s'était, par le décret suivant, adjugé les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo : « Ces deux duchés, disait-il, sont une cause perpétuelle de discorde entre la cour de Rome et celle de Naples. Il nous a paru bon, pour mettre fin à ce litige, de les incorporer à l'empire. » Il nommait en même temps son ministre Talleyrand duc de Bénévent, et le général Bernadotte, duc de Ponte-Corvo. Aussitôt un vice-duc, appelé au gouvernement de Bénévent, supprima d'un trait de plume tous les établissements religieux. De ce coup la maison de Saint-Ange, si chère au saint fondateur, fut fermée, et les religieux qui l'occupaient durent abandonner le duché. Celle de Bénévent fut en partie épargnée, grâce à une circonstance singulière. Le père Cajone, qui en était depuis longtemps supérieur, y avait formé un intéressant musée de médailles antiques. Cette collection, très précieuse pour l'histoire, un représentant de Talleyrand proposa au père Cajone de la céder au prince en échange d'une pension annuelle, d'une somme de vingt-cinq louis, et d'une tabatière en or. Cajone refusa la pension, les vingt-cinq louis, et la tabatière en or, et offrit gracieusement le musée, demandant pour toute faveur qu'on permit aux pères de rester dans leur maison. Cette grâce fut accordée au père Cajone et à deux de ses compagnons, qui purent ainsi continuer à vivre en communauté et à exercer le ministère dans leur église.

En 1808, nouveau coup de théâtre. Le 6 juin, Napoléon nomma

son frère Joseph roi d'Espagne, et donna la couronne de Naples à son beau-frère, le général Murat. Le nouveau roi, plus intolérant que Joseph, supprima tous les ordres religieux du royaume, mais le saint fondateur protégea ses enfants d'une manière toute particulière. Grâce à l'intercession d'un catholique napolitain, un décret du 30 septembre 1809 excepta de la proscription générale les maisons de l'institut; seulement il fut défendu aux supérieurs d'admettre de nouveaux sujets au noviciat ou à la profession.

Pendant cette même année 1809, Napoléon termina la série de ses usurpations en Italie par la sacrilège occupation de Rome. « Considérant, dit son décret, que Charlemagne, notre auguste prédécesseur, n'a fait donation aux évêques de Rome de certains territoires qu'à titre féodal et dans l'intérêt de ses propres États; qu'en outre l'union des deux pouvoirs dans la même main est une source d'abus et ne peut se concilier avec la sûreté de nos armées et la dignité de notre empire, nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Les États du pape sont réunis à l'empire français ». Pie VII répondit à l'empereur par une sentence d'excommunication, et le lendemain 6 juillet, le général Radet l'enlevait de sa capitale pour le conduire à Savone, et de là à Fontainebleau.

Comme à Naples et à Bénévent, les autorités françaises proscrivirent tous les ordres religieux dans toute l'étendue des États pontificaux. Les pères de Spello et de Gubbio furent renvoyés dans leurs familles, et leurs biens confisqués. A Frosinone, les sbires forcèrent les religieux à quitter l'habit de leur ordre et les expulsèrent de leur couvent. Il n'y resta qu'un homme bien connu de nos lecteurs, le fondateur de cette maison de Frosinone, l'ex-général François de Paule.

Après avoir gouverné pendant douze ans les maisons pontificales, le président, comme nous l'avons vu, donna sa démission lors du chapitre de 1793, mais en stipulant qu'il conserverait le titre d'ex-général et jouirait de certaines prérogatives. Entraîné par sa passion du commandement, il ne comprit pas qu'il devait désormais obéir au recteur majeur Blasucci, et, de même qu'il avait été la croix du saint fondateur, il devint la croix de son successeur. Il manœuvra pendant dix ans à se rendre indépendant dans les États pontificaux et à scinder de nouveau la congrégation. Par ses recours incessants à Rome, il en obtint des privilèges inconciliables avec les droits du supérieur général, privilèges que le pape, mieux informé, lui retira. Enfin, ne pouvant avoir raison du vigilant et intrépide Blasucci, il s'efforça, de concert avec des magistrats de Frosinone qui lui étaient tout dévoués, de transformer le couvent en une maison d'éducation

dont il aurait la direction. Comme il avait, dans son audacieuse tentative, manqué gravement aux vœux de pauvreté et d'obéissance, le recteur majeur fulmina contre lui un décret d'exclusion. François en appela au souverain pontife, qui confirma purement et simplement la sentence de Blasucci. L'ex-général aurait dû quitter le couvent de Frosinone, où il avait passé près de trente-cinq ans; mais, vu son grand âge et ses infirmités, bien qu'il n'appartint plus à l'institut, Blasucci lui laissa la chambre qu'il occupait, et lui donna un frère pour le servir. Quand les envahisseurs, peu de temps après, expulsèrent les religieux, François de Paule, ne faisant plus partie de la communauté, fut autorisé à rester dans la maison en qualité de gardien.

Telles furent les destinées de cet homme remuant et passionné, singulier mélange de grandes qualités et de grands défauts. On pourrait lui appliquer cette parole d'un historien : « Il a fait trop de bien pour qu'on en dise du mal, et trop de mal pour qu'on en dise du bien. » Quant au Dieu de miséricorde, il aura oublié le mal, expié par ces dernières humiliations, et récompensé le vrai bien qu'opéra François de Paule par ses missions et fondations, par l'admission du bienheureux Clément dans la congrégation, et par la publication d'un excellent ouvrage sur les *Grandeurs de Marie*. Il mourut en 1814, fortifié par la bénédiction du souverain pontife, et fut enterré dans l'église du couvent.

Après avoir chassé les religieux de Frosinone, les sbires de Napoléon auraient dû appliquer le décret d'expulsion à ceux de Scifelli, mais ces derniers ne furent nullement inquiétés, comme le prouve cette relation du père Mautone, leur supérieur. « L'an 1809, dit-il, les satellites de Napoléon envahirent à main armée toutes les communautés d'hommes et de femmes, et en dispersèrent tous les membres, leur défendant même de porter au dehors l'habit de leur ordre. Pour affermir leur gouvernement, ils obligèrent ensuite les évêques et les curés à prêter, sous peine d'exil, un serment inique. Or, dans ces circonstances critiques, la Madone du Bon Conseil, patronne de notre église, nous donna une preuve évidente de sa protection, car dans l'universel naufrage de tous les ordres religieux, notre maison seule resta intacte. Les pères qui l'habitaient ont toujours pu vivre en commun, observer leur règle, porter leur habit, exercer le saint ministère dans leur église et au dehors. Ils ne prêtèrent aucun serment; jamais ils n'assistèrent à ces odieux *Te Deum*, chantés pour glorifier des iniquités; jamais ils ne proférèrent une parole de flatterie envers les envahisseurs. Pendant tout le temps de

l'occupation française, la Madone s'est montrée notre constante protectrice, comme elle s'y était du reste engagée. A certains de ses serviteurs qui l'implorèrent en faveur de notre communauté, elle avait fait entendre ces paroles : « Le Seigneur dans sa bonté ne permettra pas que la maison de Scifelli soit supprimée. »

Et en effet, d'après la relation de Mautone, il est difficile d'expliquer autrement que par une protection miraculeuse l'exception faite en faveur de Scifelli. Le couvent se trouve à deux lieues de Veroli, résidence d'un sous-préfet acharné contre les ordres religieux. Il avait fait expulser les trappistes de Casamari, voisins très rapprochés des pères du Très Saint-Rédempteur. La police passait à chaque instant devant ces derniers, vêtus de leur habit religieux, et ne pouvait par conséquent ignorer leur condition. En 1811, après avoir longtemps fermé les yeux, le sous-préfet leur intima l'ordre d'avoir à évacuer le couvent dans les huit jours : un contre-ordre venu de Rome annula son arrêt. En 1812, il voulut faire prêter aux pères le fameux serment; or tous étaient absents quand les commissaires se présentèrent : ceux-ci reprirent le chemin de Veroli et ne revinrent plus. Diverses autres circonstances, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, prouvent que la Madone du Bon Conseil gardait la maison qui lui était consacrée.

Telles furent les tribulations et les consolations des enfants du vénérable Alphonse de Liguori dans cette Italie bouleversée par Napoléon. Si maintenant nous passons en Pologne, nous trouverons le père Hofbauer et les siens traqués également par les gouvernements persécuteurs, et finalement exécutés à Varsovie comme leurs frères des États romains.

Nous avons décrit la mission perpétuelle de Saint-Bennon, et raconté comment en dix ou douze ans Hofbauer avait fondé deux maisons en Pologne et une troisième en Courlande. Il lui fallait des recrues pour alimenter ces fondations, et c'était là depuis quelques années le sujet principal de ses préoccupations. En 1795, dans le dernier partage de la Pologne, la Prusse s'était emparée de Varsovie, et, sans fermer les couvents, le nouveau gouvernement avait jugé plus sage de les vider en s'opposant aux vocations. Il décréta que désormais on ne pourrait entrer dans un noviciat qu'à l'âge de vingt-quatre ans et après avoir subi un examen devant une commission de protestants, lesquels s'efforçaient par tous les moyens de détourner les jeunes gens de la vie religieuse. Après le noviciat, second examen du même genre. Alors seulement le novice était admis à solliciter du gouvernement la permission de faire les vœux

et de porter l'habit religieux. C'était à bref délai la ruine de la congrégation en Pologne : aussi dès lors la grande préoccupation du père Hofbauer fut de s'établir en Allemagne ou en Suisse pour y trouver des recrues et un asile au besoin.

Il pria Dieu depuis plusieurs années à cette intention quand on vint lui offrir un vieux château, non loin de Schaffouse, dans un village appelé Yestetten. Bien qu'il fallût faire trois cents lieues pour y arriver, l'homme de Dieu n'hésita pas. Il prit avec lui le père Hübl, son vieux compagnon, et se dirigea, le 11 novembre 1802, vers cette Allemagne où il désirait tant prendre pied. La position sur les confins de l'Autriche, à la porte de la Suisse, et non loin de la France, lui parut excellente dans un temps de révolution où l'on est exposé à devoir changer de domicile. Le château, bâti sur une éminence qu'on appelait le Mont-Thabor, était pauvre, presque en ruine. Ce lieu paraissait plutôt devoir être pour ses habitants le mont Calvaire, mais n'était-ce pas ce qu'il fallait pour des disciples du Saint-Rédempteur ? Hofbauer en prit possession, se mit à prêcher trois et quatre fois par jour, et fit une telle impression sur ce peuple plein de foi, qu'on accourut de tous côtés pour l'entendre et se confesser à lui. La fondation ainsi établie, il se dit que son devoir le rappelait à Varsovie, et se demanda lequel de ses religieux était assez ami de Dieu et des âmes pour oser prendre, sans autre ressource que sa confiance en la Providence, la direction de cette communauté naissante. Il jeta les yeux sur le père Passerat, un saint que des événements providentiels lui avaient envoyé de France, sept ans auparavant.

Né à Joinville en Champagne, Joseph Passerat fut dès sa jeunesse un modèle de piété et d'innocence. Il aspirait au sacerdoce et faisait ses études au séminaire de Châlons lorsque la Révolution française l'envoya de force à la caserne. C'était en 1792, quand les armées républicaines s'élançaient aux frontières. Joseph avait vingt ans. Les officiers admirèrent ce beau jeune homme, à la taille élevée, aux épaules larges, aux membres bien proportionnés : on le fit tambour-major et bientôt quartier-maître ; mais Joseph aspirait à d'autres grades. Il se disait que nul gouvernement, à plus forte raison un gouvernement persécuteur, n'avait le droit de détruire l'Église en tarissant les sources du sacerdoce. En approchant du Rhin, il se jeta dans une forêt obscure, d'où il gagna la Belgique pour y continuer ses études. Il frappa en vain à la porte du séminaire de Liège. On le reçut à l'Académie de Trèves, mais, comme on y enseignait les doctrines de Febronius, il reprit le bâton

de pèlerin et gagna Munster. Là encore il s'aperçut que les professeurs distribuèrent à leurs élèves une science peu orthodoxe, et s'achemina vers Augsbourg, où enfin il eut le bonheur de trouver, dans certains jésuites sécularisés depuis la dispersion de leur ordre, des maîtres selon son cœur. Il étudiait la théologie depuis dix-huit mois sous leur direction, quand, en 1795, les armées françaises entrèrent en Bavière. Le théologien déserteur n'eut que le temps de s'enfuir à Wurtzbourg, où le prince-évêque avait fondé un séminaire principalement destiné à recueillir les jeunes clercs exilés de France. A Wurtzbourg, il entendit parler des missionnaires du Très Saint-Rédempteur établis récemment à Varsovie, des merveilles de leur apostolat à Saint-Bennon, et il prit la résolution, avec trois de ses compagnons, de s'agrèger à leur institut. Après un voyage de trois cents lieues, les quatre futurs rédemptoristes se présentèrent au père Hofbauer, qui les reçut à bras ouverts.

Le noviciat fut pour Joseph Passerat l'école de l'humilité, du sacrifice, et de toutes les vertus qui font les contemplatifs et les grands saints. Son ignorance des langues allemande et polonaise lui rendant pour le moment impossible l'exercice du ministère, le père Hofbauer l'appliqua, dès qu'il fut prêtre, à la formation de ses jeunes gens, d'abord comme professeur de théologie, et ensuite comme maître des novices. C'est ainsi que, pendant les années passées à Saint-Bennon, Dieu le préparait par la vie intérieure à remplir sa sublime mission, qui était d'inoculer l'esprit de saint Alphonse aux nombreux sujets dont il devait avoir la direction pendant un demi-siècle.

C'est cet homme de Dieu que le père Hofbauer appela au Mont-Thabor pour lui confier la communauté naissante, c'est-à-dire cinq ou six pères, deux ou trois scolastiques, trois frères laïcs, huit novices, et quelques écoliers, l'espoir du troupeau. Après l'avoir installé, l'intrépide vicaire général fit le voyage de Rome, et reprit la route de Varsovie en passant par Vienne. Le père Passerat put alors inspecter son château et méditer sur la confiance en Dieu. « Une seule chambre servant de réfectoire et de salle d'étude, c'était, avec deux autres petits appartements, tout le logement mis à leur disposition. Les scolastiques, les novices, et une partie des frères, avaient leur dortoir dans le galetas de la chapelle. D'autres habitaient une vieille tour située dans le jardin. » Partout la pauvreté, le délabrement, la misère et l'indigence. Un antique fourneau, tombant en ruines, était chargé de réchauffer toute la communauté. « La nourriture était misérable, dit un de ceux qui en avaient

goûté. Le déjeuner était chose inconnue parmi nous ; nous pensions que les Allemands devaient vivre à l'italienne. Le vendredi, le mercredi et le samedi, on faisait maigre dans toute la force du terme. Les autres jours on nous donnait, avec la soupe, un plat de légumes et un semblant de bouilli. Nous ne buvions que de l'eau, mais le dimanche et le jeudi on nous versait à midi un tout petit verre de mauvais vin. »

Par son dévouement, sa charité envers tous ses sujets, sa piété communicative, son joyeux entrain, le père Passerat trouva le moyen d'entretenir une sainte joie dans cette communauté qui avait tant à souffrir. A l'autorité d'un père il joignait la sollicitude et la tendresse d'une mère. Dans la communauté régnait la stricte observance, mais aussi cette vie de famille qui unit les cœurs et les attache fortement à leur vocation. Le père Passerat inspirait à ses disciples un amour passionné pour leur congrégation parce que lui-même l'aimait avec passion. Un jour le portier vient lui dire qu'une dame française demande à le voir. Il se rend au parloir et trouve une femme qui se jette à ses pieds et éclate en sanglots. C'était sa mère, séparée de lui depuis dix ans. Elle lui remet en pleurant un papier qu'elle avait obtenu du cardinal Caprara, légat en France : c'était la dispense authentique de ses vœux de religion. La bonne dame embrasse son Joseph et le supplie, puisqu'il y est autorisé, de retourner en France avec elle. Le concordat permet le libre exercice de la religion ; il y a pénurie de prêtres ; son Joseph fera plus de bien dans sa patrie qu'en Allemagne. Pendant que sa mère parlait, le père Passerat priait. Quand elle eut fini, il jeta au feu le papier, en disant : « Rien au monde ne me détachera de ma congrégation. » Et il prodigua ses consolations à sa pauvre mère, qui s'en retourna en France le cœur bien gros, mais en bénissant Dieu de lui avoir donné un tel fils.

Il ne fallait rien moins qu'un chef comme le père Passerat pour maintenir, malgré son dénuement, la petite communauté du Mont-Thabor. En septembre 1804, le père Hofbauer revint la visiter, et il fut heureux d'apprendre que ses enfants avaient répandu au loin la bonne odeur de leurs vertus. Une députation de catholiques, venus d'une petite ville de la Forêt-Noire appelée Triberg, lui offrit de desservir un sanctuaire célèbre, dédié à la sainte Vierge, où affluaient chaque jour de nombreux pèlerins. Négligé par les prêtres qui en étaient chargés, ce pèlerinage avait moins de vogue que par le passé, mais il serait facile de le relever. Hofbauer accepta cette nouvelle fondation, prit avec lui quelques-uns des religieux du

Mont-Thabor, et s'installa dans une maison dont la partie supérieure était occupée par les anciens desservants du sanctuaire. A peine eut-on entendu sa parole apostolique que l'on accourut de tous côtés aux sermons du saint prédicateur, comme on l'appela dans le pays, et l'on vit recommencer à Triberg la mission perpétuelle de Saint-Bennon. Cela dura six mois, six mois d'un enthousiasme si ardent et si général que, soixante ans après, l'archevêque de Fribourg-en-Brigau écrivait à Pie IX : « Par ses héroïques vertus et son zèle apostolique, le vénérable Clément acquit une telle influence sur nos populations, que son nom et sa mémoire sont encore aujourd'hui en grand honneur. »

Mais, hélas ! des succès aussi merveilleux excitèrent la jalousie de ceux que le père Hofbauer avait remplacés. On représenta les pères comme des fanatiques, opposés aux principes josphistes alors en vogue. L'administrateur peu orthodoxe du diocèse de Constance, dont dépendaient Yestetten et Triberg, prit fait et cause pour les envieux, et, sous différents prétextes, enleva aux missionnaires le pouvoir de prêcher et de confesser dans son diocèse. Hofbauer remua ciel et terre pour l'amener à révoquer cet injuste interdit, mais sans rien obtenir. Il fallut donc songer à quitter le pays, mais où trouver un abri ? C'était en 1805, l'Italie était en feu, Napoléon envahissait l'Allemagne et l'Autriche, les révolutionnaires de Varsovie s'apprétaient à chasser les *Bennonites* et à fermer ainsi aux fugitifs le seul asile ouvert devant eux. Dans cette perplexité, le père Hofbauer implora la pitié de l'évêque d'Augsbourg, qui avait conservé sa principauté temporelle. Celui-ci lui offrit un refuge non loin de la ville épiscopale, dans le bourg de Babenhausen, où le prince Fugger, seigneur du lieu, le reçut avec grande bienveillance et lui trouva une maison. Aussitôt le père Passerat reçut l'ordre d'y transporter sa communauté, et tous, pères, frères, novices, se mirent en route en hiver, à pied, leur bagage sur le dos, en récitant le chapelet : c'était le commencement d'un pèlerinage qui durera dix ans.

Les fugitifs furent installés dans une maison nouvellement construite, étroite, humide, où ils ne trouvèrent d'autre lit que de la paille sur le plancher. Ils n'en dormirent pas moins bien, mais leur maladroit cuisinier leur faisait chaque jour un tel brouet que, pendant le carême de 1806, le père Hofbauer eut pitié de ses enfants et prépara lui-même tous les repas. Cela ne l'empêcha pas de reprendre le cours de ses prédications et d'attirer à l'église les habitants de tous les environs. Le père Passerat et ses compagnons

confessaient les pécheurs que l'intrépide apôtre jetait chaque jour aux pieds de Dieu. « Donnez-moi quatre Hofbauer pour la chaire et quatre Passerat pour le confessionnal, disait un curé, et je me charge de convertir des royaumes entiers. » Cela dura sept mois, et déjà le prince Fugger parlait de bâtir aux missionnaires un vaste couvent, quand tout à coup le vent de la persécution souffla de nouveau, et plus violemment que jamais. Par suite des victoires de Napoléon, les possessions du prince Fugger furent annexées à la Bavière, dont le gouvernement, imbu des idées françaises, haïssait la religion. Dès lors les pauvres réfugiés purent deviner le sort qui les attendait. D'un autre côté, un orage se formait contre la congrégation sur les bords de la Vistule. On répandait contre les pères de Saint-Bennon des calomnies atroces et d'ignobles pamphlets. On les jouait sur les théâtres, on les insultait dans les rues. Le père Hofbauer dut quitter Babenhausen pour voler au secours de ses autres enfants. « Priez, mes frères, leur dit-il en leur faisant ses adieux, et demandez à Notre-Seigneur que la congrégation ne soit pas détruite pour toujours. Peut-être ne nous reverrons-nous jamais plus... Attachez-vous au père Passerat, désormais votre unique soutien, suivez-le partout où il ira, et décidez-vous à mourir plutôt que de vous séparer de lui. » Deux mois après le départ du père Hofbauer, qui eut lieu le 10 août, un commissaire royal intima aux pères de Babenhausen l'ordre de quitter la Bavière dans le plus bref délai.

C'était maintenant au père Passerat de chercher un abri pour ses nomades. Il partit le 9 octobre avec un de ses novices, sans savoir où diriger ses pas. Il erra de ville en ville pendant tout un mois, trouvant toutes les portes fermées, et néanmoins plein de confiance en Dieu. Arrivé à la frontière suisse, il entra dans le canton des Grisons, et se dirigea vers Coire. Or, quelques jours auparavant, une sainte religieuse, après la communion, avait aperçu en vision deux prêtres, l'un grand et maigre, l'autre plus petit et plus jeune, qui se disaient membres de la congrégation du Très Saint-Rédempteur. Son attention avait été fortement attirée par leur costume : soutane noire, collet blanc, chapelet suspendu à la ceinture, soutane et manteau d'étoffe grossière. La vision disparue, une voix lui avait commandé d'écrire ces détails au vicaire général de Coire. Elle obéit, et le vicaire général crut tout naturellement que la bonne religieuse avait été dupe de son imagination. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, deux jours après, en voyant arriver chez lui les deux prêtres dépeints par la religieuse ! Même taille, même

costume, il n'y avait pas à s'y méprendre. Le père Passerat lui raconta ses épreuves et le supplia de la manière la plus touchante d'avoir pitié de ses pauvres enfants; mais ce fut alors à lui de s'émerveiller. Le vicaire général, touché jusqu'aux larmes, se jeta dans ses bras et lui découvrit comment il avait été miraculeusement prévenu de sa visite. Il lui promit un asile dans le diocèse, et cet asile, grâce à la bienveillance de l'évêque, ce ne fut plus une pauvre maison, mais un beau couvent que les prémontrés de Coire venaient d'abandonner. Quelques mois après, c'est-à-dire au commencement de 1807, la colonne mobile du père Passerat quittait Babenhausen et arrivait au couvent de Saint-Lucius, tout étonnée de ne plus s'installer cette fois dans un taudis. « Nous y trouvâmes, dit un novice, tout un mobilier qu'on nous abandonna pour une fort modique somme. L'église était riche en linge, en ornements et en vases sacrés. Jamais nous n'avions été aussi bien logés. Il est vrai que dans les commencements nous avons un peu souffert de la faim, mais cela tenait à l'âpre climat des montagnes, lequel aiguillait l'appétit. » Cela tenait aussi à la bourse du père Passerat, qui se trouvait souvent à sec. En revanche, il leur donnait en abondance le pain spirituel de l'oraison et de la mortification. La maison de Saint-Lucius devint le temple de la prière, du silence et du travail, et l'église un second Saint-Bennon. Le dimanche, les fêtes, et souvent pendant la semaine, on y prêchait; catholiques et protestants accouraient en foule pour entendre les nouveaux missionnaires et surtout le père Passerat, qui parlait un mauvais allemand, et n'en opérait pas moins des prodiges de conversion.

Mais il était dit que les jeunes martyrs de la congrégation, comme les appelait le père Hofbauer, ne feraient que camper sur les routes comme les Israélites au désert. Ils n'étaient pas depuis trois mois à Coire, que les Bava-rois travaillaient à les en chasser. On les dépeignit au conseil cantonal des Grisous comme des perturbateurs de l'ordre public. Le conseil s'émut de ces accusations, et décréta leur expulsion. Il fallut la haute intervention de l'évêque et du nonce apostolique pour faire ajourner l'exécution de cette odieuse mesure. Pendant qu'on s'agitait en Suisse au sujet des pères de Saint-Lucius, les Bava-rois s'emparèrent du territoire tyrolien, où l'évêque de Coire avait son séminaire, et donnèrent six mois aux séminaristes pour évacuer le pays. L'évêque n'avait d'autre abri à leur donner que le couvent de Saint-Lucius. Ce dernier coup tranchait la question du bannissement. Avec sa grandeur d'âme ordinaire, le père Passerat déclara au vicaire général, son ami et son bienfaiteur, que le cou-

vent devenant nécessaire au diocèse, il le lui remettait. Il n'y avait pas six mois qu'il habitait Saint-Lucius.

L'homme de Dieu reprit le bâton du voyageur, traversa les montagnes, et descendit dans le religieux canton du Valais, espérant y trouver quelque grotte de Bethléem qui servirait de refuge à ses enfants. A Viège, premier bourg qu'il rencontra, il demanda l'hospitalité au curé, qui le reçut avec la plus compatissante charité, lui trouva une maison dans sa paroisse, et lui obtint, tant de l'évêque que du gouvernement, toutes les autorisations nécessaires. Encore une fois son bon ange l'avait conduit droit au but. La difficulté était maintenant de transporter tout son monde, à travers les montagnes, à ce nouveau domicile. De retour à Coire, il divisa sa troupe en petits pelotons qu'il envoya successivement devant lui, de manière qu'il ne lui resta que les douze plus faibles de ses jeunes gens, deux prêtres, quatre scolastiques, deux frères laïques et quatre écoliers, dont l'aîné n'avait pas seize ans. Ces derniers l'avaient suivi partout et voulaient le suivre encore. La veille du départ, il leur parla de son dénuement, des dangers qu'ils allaient courir, et les supplia de retourner chez leurs parents; mais ils se mirent à crier et à pleurer, si bien qu'il se prit à pleurer lui-même et promit de les emmener avec lui. Le lendemain 28 novembre, ils quittèrent Saint-Lucius, et le 29, en faisant l'ascension du Grimsel, ils faillirent être ensevelis dans les neiges. Il serait trop long de raconter les émouvantes péripéties de leur voyage; un trait suffira pour en donner une idée. Arrivés sur le plateau de la montagne, survinrent d'épouvantables rafales qui obscurcissaient l'air. A chaque pas ils s'enfonçaient dans la neige jusqu'à la ceinture. Les guides, ne sachant où mettre le pied, refusaient d'avancer. En ce moment suprême, le père Passerat cria d'une voix forte : « A genoux, mes enfants! la prière seule peut nous sauver. » Tous tombèrent à genoux et récitèrent tout haut, les bras en croix, cinq *Pater* et cinq *Ave*. Les deux guides, bien que protestants, les regardaient avec émotion. Quand ils les virent se relever, ils s'écrièrent tous les deux : « En avant! après de telles prières, nous n'avons rien à craindre. » Ils se remirent en route, et bientôt ils arrivèrent, sans le savoir, à l'endroit de la descente. Le 3 décembre 1807, toute la communauté saine et sauve se trouvait réunie autour de son bien-aimé supérieur dans une humble maison de Viège. Dieu leur avait sauvé la vie, mais que de tribulations il réservait encore aux pauvres fugitifs !

1. Pour plus de détails sur la longue et terrible odyssee du saint missionnaire, voir *Le R. P. Joseph Passerat*, par le R. P. A. Desurmont.

A peine arrivés à Viège depuis six mois, ils reçurent de Varsovie les nouvelles les plus alarmantes. Après la victoire d'Iéna, Napoléon avait enlevé cette ville aux Prussiens pour la donner au roi de Saxe, constitué par lui grand-duc de Varsovie. En fait, le grand-duc n'était que l'exécuteur des volontés de l'empereur. Les francs-maçons et autres ennemis des Bennonites se dirent que le moment d'en finir avec eux était arrivé. Justement Dieu venait d'enlever le père Thadée Hübl, le recteur de la maison, l'ami intime du père Hofbauer, le saint vénéré de toute la ville. « Le bouclier est brisé, dit Hofbauer, Dieu sait ce qui nous arrivera. » Il arriva qu'après avoir longtemps lutté contre l'iniquité qu'on exigeait de lui, le roi de Saxe, Frédéric-Auguste, signa ce décret, venu de Paris : « Les pères Bennonites se mêlant de politique contrairement à leur vocation, leur présence à Varsovie devient un danger pour l'État. En conséquence, ils seront immédiatement déportés hors du territoire, et leur église restera fermée jusqu'à nouvel ordre. » La police tint ce décret caché jusqu'au jour de l'exécution ; mais un de ses agents vint secrètement révéler au père Hofbauer l'attentat qui se préparait. Il n'en fut pas surpris, car quelques jours auparavant une lumière intérieure lui avait fait comprendre que les jours de Saint-Bennon étaient comptés. Il annonça aux pères la fatale nouvelle, leur distribua l'argent qui lui restait, et leur dit de se tenir prêts pour le départ. Un matin, pendant que les fidèles remplissaient l'église, la police pénétra dans le couvent, et le commissaire commanda au père Hofbauer de réunir ses religieux au réfectoire. L'un d'eux était occupé à prêcher, d'autres à confesser, d'autres à dire la messe, en sorte que le peuple s'aperçut que tous les pères disparaissaient les uns après les autres et se douta qu'il s'agissait de les lui enlever. La foule se précipita vers les portes, mais elles étaient fermées et soigneusement gardées. Alors ce furent des cris et des lamentations à fendre l'âme. Pendant ce temps le commissaire lisait aux pères le fatal décret et la liste des proscrits. « Vous allez partir avec nous, ajouta-t-il, sans réplique et sans appel. » Aussitôt les pères montent à leur cellule et reparaissent, quelques minutes après, le paquet de voyage sous le bras. Stupéfaits de cette noble tranquillité, les agents s'imaginèrent qu'une insurrection était préparée, et parurent tellement déconcertés que le père Hofbauer dut les rassurer. Alors on fit monter les victimes dans des voitures, lesquelles, escortées chacune de six soldats à cheval, traversèrent au galop les rues de la ville, et quand on ouvrit les portes de l'église, les fidèles ne purent que

constater, indignés et consternés, que le forfait était accompli.

Ainsi périt en un jour, à la fin de l'année 1808, cette œuvre de vingt années, qui avait coûté au père Hofbauer tant de travaux et de larmes. Avec la maison-mère s'écroulèrent les autres maisons de Pologne et de Courlande. Après un mois de prison dans la forteresse de Cüstrin, les proscrits de Saint-Bennon firent leurs adieux à leur père bien-aimé, et la police les reconduisit chacun dans leur patrie respective. Le père Hofbauer, accompagné de l'étudiant Starck, se dirigea vers la capitale de l'Autriche, où, en dépit des lois joséphistes, il espérait jeter les bases d'une nouvelle communauté.

Quand le père Passerat apprit la ruine de la congrégation en Pologne, il en fut d'autant plus ému que lui-même, trop à l'étroit dans l'humble maison de Viège, et d'ailleurs dépourvu de ressources, se voyait obligé de disperser son petit troupeau, le dernier espoir de l'institut au-delà des Alpes. Ses prêtres furent employés au service des paroisses, et il ne conserva auprès de lui que les jeunes gens dont il dirigeait les études. En 1810, Napoléon s'empara du Valais et en fit le département du Simplon. Le père Passerat n'attendit pas l'arrivée des troupes françaises. Il retira tout son monde du Valais et se transporta au canton de Fribourg, où ses prêtres furent de nouveau occupés au ministère paroissial. Les jeunes gens le suivirent dans ses diverses résidences, et finalement au village de Farvagny, près de Fribourg, qu'il desservit jusqu'en 1815. Là il donna libre cours à son éloquence apostolique, et bientôt toute la Suisse retentit du bruit de ses prédications. Partout on voulut entendre le « saint prêtre », « le prêtre qui prie toujours », « le prêtre qui parle toujours de Dieu ». C'est ainsi que le peuple qualifiait le digne fils de saint Alphonse. Bientôt les ecclésiastiques, enthousiasmés à leur tour par une retraite qu'il leur prêcha en 1813, déclarèrent à l'évêque qu'ils ne voulaient plus d'autre prédicateur, et de fait il leur donna les saints exercices pendant les cinq années qui suivirent. Et avec tous ces travaux, il restait le professeur de ses scolastiques et le directeur de ses religieux, qui tous les mois quittaient leurs paroisses pour venir retremper leur âme au presbytère de Farvagny.

A cette époque le père Hofbauer parlait en ces termes au père Blasucci de son saint coopérateur : « Je reçois souvent du père Passerat des lettres dans lesquelles il me parle de la tranquillité dont, malgré tout, ils jouissent là-bas, des travaux auxquels ils se livrent, de l'estime et de la vénération dont ils sont l'objet parmi

les populations. Le père Passerat est un homme d'une singulière prudence et d'une grande piété. Il exige de tous ses sujets une très exacte observance des règles et des constitutions; on croirait voir en lui la patience personnifiée; son zèle immense ne sait ni refuser les travaux ni craindre les dangers. Il a fait à pied plus de quatre cents lieues. Deux fois il est venu me voir à Vienne, uniquement par amour pour Dieu et pour la congrégation. Bref, en sa personne, notre ordre possède le modèle de toutes les vertus. Si Dieu me rappelait à lui, je voudrais qu'il me succédât dans la charge que j'occupe, et je vous le demande expressément. »

Quant au père Hofbauer lui-même, depuis son exil de la Pologne, il préparait à Vienne, comme le père Passerat en Suisse, les éléments d'une future maison du Très Saint-Rédempteur. L'archevêque Hohenwart l'avait nommé recteur de l'église italienne en 1809, puis, en 1813, directeur des religieuses ursulines. Par ses prédications du dimanche, il attira un tel concours dans l'église du monastère que bientôt on y vit se renouveler les merveilles de Saint-Bennon. Riches et pauvres, savants et ignorants, subjugués par la foi ardente du saint missionnaire, voulurent être dirigés par lui. Le nonce apostolique n'hésita pas à rendre de lui au souverain pontife ce témoignage magnifique : « Le père Hofbauer est actuellement le prêtre le plus influent de tout l'empire d'Autriche. » Son ascendant s'exerçait principalement sur la jeunesse, et tout particulièrement sur les étudiants de l'Université. Il réussit à former un groupe, non seulement de valeureux chrétiens, mais d'apôtres zélés, qui se réunissaient chaque soir dans l'humble presbytère de Sainte-Ursule pour écouter les leçons de l'homme de Dieu. Quand viendra l'heure de la Providence, ces pieux jeunes gens relèveront à Vienne l'œuvre détruite à Varsovie.

Cette heure de la résurrection ne tarda pas à sonner. Il y avait dix ans que Napoléon, c'est-à-dire « la Révolution à cheval », parcourait l'Europe, abattant les trônes, fermant les monastères, jonchant les plaines de cadavres. Il y avait cinq ans qu'il tenait le pape prisonnier, les cardinaux en exil, et l'Église sous ses pieds. D'un souffle de sa bouche Dieu abattit le colosse qui faisait trembler le monde, et, le 24 mai 1814, le pape Pie VII, sa sainte victime, rentra à Rome aux applaudissements du monde catholique. Sans perdre de temps, le zélé pontife s'occupa de réparer les ruines amoncelées par les persécuteurs. Sur son ordre, le père Blausucci fit rentrer ses religieux dans les maisons d'où on les avait bannis. Les missions refleurirent à Frosinone, Scifelli, Spello,

Gubbio, Saint-Ange de la Coupole, et avec d'autant plus de fruit que les populations avaient traversé de plus cruelles épreuves. Le collège de Bénévent fut rendu aux jésuites, que Pie VII venait de rétablir. A Rome, pour remplacer la maison de Saint-Julien, qui avait sombré dans la tourmente, le pape fit don aux pères du Très Saint-Rédempteur du couvent et de l'église de Sainte-Marie in Monterone, qu'ils occupent encore aujourd'hui.

De plus, le retour de Pie VII dans la ville éternelle amena la conclusion du procès de béatification, interrompu en 1809, au moment où la congrégation des Rites n'avait plus qu'à vérifier la réalité des deux miracles présentés par le postulateur. Le premier examen devait avoir lieu le 25 septembre 1809, mais les événements ayant empêché les consultants de se réunir, ils envoyèrent leurs suffrages écrits au délégué apostolique. Le second examen eut lieu le 23 février 1815, et le troisième, en présence du pape, le 5 septembre de la même année. Les deux miracles ayant été acceptés à l'unanimité, *unanimes consensione*, le jour où l'on célébrait pour la première fois dans toute l'Église la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, Sa Sainteté publia le décret constatant « deux miracles opérés par l'intercession du vénérable Alphonse de Liguori, savoir : la guérison subite et parfaite de Madeleine de Nuncio, dont le sein, coupé en grande partie la veille par suite d'un ulcère gangréneux, s'est trouvé entièrement reconstitué; et la guérison instantanée du père François d'Ottoiano, de l'ordre des mineurs réformés de Saint-François, lequel était atteint d'une phthisie pulmonaire arrivée à l'état de marasme complet. »

En conséquence, toutes les épreuves terminées, le 21 décembre 1815, un décret solennel annonçait au monde catholique « que l'on pouvait procéder en toute sécurité à la béatification du serviteur de Dieu ». On y lisait « qu'Alphonse de Liguori, choisi par Dieu pour être une nouvelle étoile au ciel de l'Église militante, avait par ses vertus, ses paroles et ses écrits, indiqué aux hommes errants dans la nuit du siècle le chemin qui mène au royaume de Dieu ». — « Nous nous félicitons, ajoutait le pape, que de pareils honneurs soient rendus à un si grand évêque dans les temps que nous traversons. Ils montreront aux ennemis de Dieu que si les événements peuvent bouleverser le monde, ils ne sauraient ni changer ni renverser l'Église de Jésus-Christ. L'antique sainteté ne languit jamais dans l'Église; l'Épouse du Christ ne connaît ni vieillesse ni décadence : elle resplendit de jeunesse et de beauté quand tout tombe et se flétrit autour d'elle. En même temps les pasteurs des

âmes, les prédicateurs du saint Évangile, les chrétiens doctes et pieux, comprendront quel honneur et quel secours leur sont assurés s'ils marchent sur les traces d'Alphonse-Marie de Liguori. »

Enfin, le 6 septembre 1816, Pie VII signa le décret de béatification. Après un magnifique exposé de la vie et des œuvres du serviteur de Dieu, le pontife, « en vertu de son autorité apostolique, permet de donner au vénérable Alphonse-Marie de Liguori le titre de Bienheureux, d'exposer son corps et ses reliques à la vénération des fidèles, d'entourer son front du nimbe de gloire, de réciter son office et de célébrer le saint sacrifice en son honneur dans la congrégation du Très Saint-Rédempteur et dans les diocèses de Naples, de Sainte-Agathe, et de Nocera. » Neuf jours après, eut lieu à Saint-Pierre la cérémonie solennelle de la béatification. L'immense basilique, parée de ses plus riches ornements, se remplit de milliers de chrétiens, impatients d'offrir au bienheureux le premier témoignage public de leur vénération. Après la lecture du bref pontifical, apparut tout à coup, au-dessus de la chaire de Saint-Pierre, le portrait du bienheureux, entouré de mille lumières comme d'une couronne céleste. Un chœur de musiciens entonna le *Te Deum*, les cloches s'ébranlèrent, le canon fit entendre sa grande voix, le peuple se prosterna devant l'homme que Dieu voulait glorifier, et de tous les cœurs monta vers lui cette prière : « Bienheureux Alphonse, priez pour nous ! » Et tous les bannis de la Pologne, tous les fugitifs de la Suisse, tous les ressuscités des États romains, répétèrent avec plus de confiance que jamais : « Père bien-aimé, priez pour nous. »

CHAPITRE III.

DE LA BÉATIFICATION A LA CANONISATION.

1816-1839

Mort du P. Blasucci. — Le P. Mansionne recteur majeur. — Nouvelles fondations en Italie. — La Valsainte en Suisse. — Le Bischenberg en Alsace. — Célébrité du P. Hofbauer. — Ses nombreux disciples. — Menaces d'exil. — Approbation de l'institut en Autriche. — Mort du bienheureux Clément-Marie. — Le P. Passerat lui succède. — Diffusion de la congrégation en Portugal, en Styrie, au Tyrol, en Suisse. — Attaques contre la *Théologie morale*. — Réponse du P. Basso. — Bruno Lanteri propage les Oeuvres du saint. — M^{sr} de Mazenod et le cardinal Gousset. — Approbation des deux miracles pour la canonisation. — Hyacinthe Amici, défenseur de la cause. — Révolution de 1830. — Les rédemptoristes chassés de Lisbonne et du Bischenberg. — Diffusion de l'institut en Belgique, dans le duché de Modène, et aux États-Unis. — La fête de la canonisation.

La béatification du saint fondateur ouvrit à la congrégation une ère de prospérité inconnue jusqu'à cette époque. Le recteur majeur Blasucci, sur l'initiative du roi Ferdinand, fonda deux nouvelles maisons, l'une à Somma, l'autre à Naples même, où le roi mit à sa disposition le couvent et l'église de Saint-Antoine. Il eut ainsi sous son gouvernement immédiat dix-huit communautés, neuf dans le royaume, trois en Sicile, six dans les États romains. Le digne vieillard mourut en juin 1817, âgé de quatre-vingt-neuf ans, pleuré de tous ses frères. Disciple et ami dévoué du bienheureux, il avait passé toute sa vie au service de la congrégation, et l'avait soutenue pendant les vingt-cinq années de révolution qu'on venait de traverser. Le nom des deux frères Blasucci restera toujours cher aux membres de l'institut. Dominique, après y avoir vécu quelques années comme un ange, y mourut comme un saint; l'Église, nous l'espérons, le placera un jour sur les autels. Le vaillant Pierre-Paul Blasucci vivra dans toutes les mémoires comme le type du religieux dévoué, du zélé missionnaire, du ferme et prudent supérieur.

Le père Mansionne, qui lui succéda en 1818, eut la gloire d'enri-

chir de quatre nouvelles maisons la circonscription napolitaine de l'institut. La première fut fondée à Caserta, en 1818, et les autres, en 1820, dans les villes d'Aquila, de Corigliano, et de Francavilla-Fontana. Religieux exemplaire, Mansionne avait beaucoup travaillé à Naples et en Sicile. Recteur de Nocera en 1787, il avait eu le bonheur d'administrer le viatique au saint fondateur.

En Suisse, le père Passerat s'ingéniait à réunir ses religieux, dispersés dans les paroisses du diocèse de Fribourg. Il avait jeté les yeux sur une ancienne chartreuse, appelée la Valsainte, solitude sauvage qui lui fut enfin concédée par le gouvernement fribourgeois. Il y fit son entrée en 1818, après avoir erré sur toutes les routes pendant quinze ans. « 12 mai 1818 ! s'écrie son naïf chroniqueur, jour à jamais mémorable ! Depuis de longues années, à travers l'Allemagne, chez les Grisons, dans le Valais, nous avons gémi comme des brebis errantes, *erravimus sicut oves* ; nulle part une demeure fixe, nulle part un asile assuré. Enfin le peuple de Fribourg a consenti à nous recevoir ; nous avons obtenu une maison religieuse. » La Valsainte est située au milieu des montagnes. Le père Passerat y célébrait tous les dimanches une grand'messe pour ces pauvres montagnards qui ressemblaient assez bien aux chevriers des Apennins, si chers à saint Alphonse. Ses compagnons desservaient les localités environnantes et recevaient pendant la semaine les pénitents qui venaient se confesser au couvent. Une quinzaine de ses religieux se trouvaient encore attachés aux paroisses. Six mois après la prise de possession du monastère, le père Passerat les y convoqua pour une retraite générale, et alors tous ensemble, missionnaires, étudiants, novices, remercièrent le Dieu de bonté qui les réunissait après tant d'épreuves. C'est là qu'ils vécurent aussi pauvres que les anachorètes du désert, mais le cœur rempli comme eux de cette sainte allégresse des enfants de Dieu qui surpasse toutes les joies de ce monde.

Après une année passée à la Valsainte, Dieu donna au père Passerat l'occasion de réaliser un rêve qu'il caressait depuis longtemps : c'était de fonder une maison de rédemptoristes en Alsace. Déjà, pendant son séjour à Varsovie, il s'était entretenu de ce projet avec la duchesse d'Angoulême, la sainte fille de Louis XVI, alors exilée. Maintenant qu'il avait plusieurs sujets à sa disposition, il partit avec deux d'entre eux pour ce pays de ses espérances. La Providence lui ménagea la rencontre d'un chrétien généreux qui s'occupa de lui fournir une maison. Sur une des premières éminences de la chaîne des Vosges, s'élevait un petit couvent que les

capucins avaient abandonné au moment de la Révolution. On l'appela dans le pays le couvent de la Montagne épiscopale, Bischenberg, parce que, treize siècles auparavant, Clovis avait donné cette montagne à l'évêque saint Remi. A l'église du couvent pouvaient accéder facilement les villageois des environs. Au commencement de 1820, le père Passerat, devenu propriétaire du Bischenberg, y installa trois de ses religieux, lesquels inaugurèrent leur ministère en France le 2 août, fête de leur bienheureux père. A la tête de cette communauté naissante se trouvait le père Schœllhorn, qui par son zèle et ses vertus mérita le glorieux surnom d'*apôtre de l'Alsace*.

Pendant que le père Passerat établissait la congrégation en Suisse et s'efforçait de pénétrer en France, le père Hofbauer acquérait à Vienne une immense influence sur toutes les classes de la société. Il comptait parmi ses amis et ses pénitents les hommes les plus distingués de la capitale, dans le clergé comme dans la noblesse, des notabilités de l'empire, telles que l'archiduc Maximilien d'Este, le baron Stift, le comte Penkler, le comte Zichy, le publiciste Adam Muller, les Schlegel, les Schlosser, les Verth, les Pilat, les Ziegler, les Zenghœrle, et surtout Frédéric Werner, l'orateur-poète, qu'il appelait « la trompette de Dieu à Vienne ».

Après avoir publié des poésies et des drames qui firent sensation en Allemagne, le protestant Werner s'était fait catholique et prêtre à l'âge de quarante ans. Il vivait retiré à Vienne quand le père Hofbauer commença à y exercer son ministère. Subjugué par la foi vive du serviteur de Dieu, il le prit pour son guide spirituel. « Vous devez utiliser pour le salut du peuple, lui dit le zélé directeur, l'éloquence que Dieu vous a départie. — Père, répondit Werner, après tant de péchés que j'ai commis, je dois pratiquer la pénitence, mais non la prêcher. » Hofbauer triompha des scrupules de l'humble converti, et Werner devint le grand prédicateur de Vienne, « un second saint Jean au désert, » dit son biographe. Mais il resta toujours le pieux disciple de Clément-Marie. « Je ne suis pas digne, dit-il un jour en chaire, de dénouer les cordons de ses souliers. » Quand une personne avancée dans la piété se présentait à son confessionnal, il l'envoyait au saint religieux. « Il est le maître, disait-il, et moi, je ne suis que son disciple. » Il fit un jour du bienheureux cet éloge singulier : « Parmi les vivants, je ne connais que trois personnages énergiques : Napoléon, Goethe, et Hofbauer. » Werner quitta ce monde quelques années après Clément-Marie. Un jour il dit à ses auditeurs : « J'ai la certitude que

je mourrai bientôt : je le sais parce que le père Hofbauer, mon ami et mon guide, vient de me l'apprendre. Au moment où je terminais ma prière du soir, ma chambre se remplit tout à coup d'une clarté qui surpassait l'éclat du soleil, et mon maître apparut à mes yeux. Il avait à la main un lys, une palme, et un rameau d'olivier. « Frédéric, me dit-il, tu seras bientôt auprès de moi. » Cette apparition n'est pas un effet de mon imagination : il est aussi certain que j'ai vu le père Hofbauer qu'il est certain que je me trouve dans cette église en présence de mon Dieu. Je tiens donc pour assuré que je mourrai sous peu. » Werner ne se trompait pas : quelques semaines après, Dieu l'appelait à lui.

Au moyen de ses puissants amis, Clément-Marie parvint à fonder à l'usage des jeunes nobles un collège vraiment catholique. Ses prédications courageuses et franchement romaines ébranlèrent le joséphisme et transformèrent l'opinion. Par des réunions ascétiques tenues chaque soir au presbytère de Sainte-Ursule, il forma tout un noviciat de jeunes gens qui n'attendaient que l'autorisation impériale pour établir à Vienne un couvent de rédemptoristes. De plus, le serviteur de Dieu, à la prière du vicaire apostolique de Valachie, envoya en 1815 quatre de ses religieux pour établir une maison à Bucharest, ville schismatique où se trouvaient grand nombre de catholiques bulgares, absolument abandonnés. Ceux-ci les reçurent comme des sauveurs, mais l'opposition des schismatiques devint si acharnée que les pères, après six années d'incroyables souffrances, furent obligés de quitter cette mission.

Cependant les prédications ultramontaines du père Hofbauer, ses soirées avec les étudiants, ses relations avec ses confrères de Suisse qui venaient lui demander l'hospitalité, éveillèrent l'attention des ministres joséphistes. La police acquit la certitude que ce prêtre remuant appartenait à un ordre religieux, au mépris de la législation existante. Deux commissaires impériaux se présentèrent un matin chez le directeur des Ursulines, s'emparèrent de ses papiers, et lui signifièrent qu'il devait renoncer à son ordre ou quitter sans délai le territoire autrichien. « Renoncer à mon ordre, jamais ! s'écria-t-il, je quitterai l'Autriche et me rendrai en Amérique. Seulement, à cause de mon âge avancé, je demande un délai jusqu'après la saison d'hiver. — Signerez-vous cet engagement ? — A l'instant même. » Et le serviteur de Dieu s'obligea par écrit à quitter l'Autriche au temps marqué. « C'est bien, dirent les commissaires, nous n'avons plus rien à faire. — Pardon, dit Hofbauer en montrant le ciel, vous avez encore à paraître au jugement de Dieu. »

Cette iniquité se perpétrait au moment où l'empereur François I^{er} partait pour l'Italie. L'archevêque de Vienne n'eut que le temps de lui présenter ses doléances : « Sire, dit-il, on va donc exiler le meilleur prêtre de mon diocèse ! » L'empereur lui promit qu'on ne ferait rien jusqu'à son retour. Pendant son absence, les ennemis du père Hofbauer vinrent supplier l'archiduc Louis, représentant de la couronne, de faire disparaître le chef des ultramontains. « Vienne a besoin d'un Hofbauer, répondit l'archiduc ; il nous faudrait six prêtres comme celui-là pour faire revivre l'esprit religieux dans la capitale. » Quand l'empereur se présenta devant Pie VII, celui-ci, informé par son nonce de la persécution dirigée contre le serviteur de Dieu, félicita Sa Majesté « de posséder dans sa capitale un homme comme le père Hofbauer, un apôtre, un vrai saint, une colonne de l'Église ». En sortant de l'audience, François I^{er} dit à son chapelain : « On a maltraité ce bon père Hofbauer, je le regrette vivement ; que pourrais-je faire pour lui donner une marque de bienveillance ? — Permettez-lui d'introduire sa congrégation en Autriche, répondit le chapelain, il sera plus que satisfait. » Quelque temps après, à la demande de l'empereur, Clément-Marie présenta un rapport sur la règle et les constitutions de l'institut du Très Saint-Rédempteur, et il attendait l'autorisation officielle d'établir une communauté dans le vieux couvent de Maria-Siegen, devenu sa propriété ; mais Dieu le traita comme Moïse : il lui montra la Terre promise, et ne lui donna pas d'y entrer.

Le vénérable vieillard l'avait prévu. « Les affaires de la congrégation, dit-il un jour à ses disciples, ne s'arrangeront qu'après ma mort. Ayez patience : j'aurai à peine rendu le dernier soupir que vous aurez des couvents en abondance. » Le 6 mars 1820, il prêcha pour la dernière fois, et, comme il parlait de la résistance aux inspirations divines, il s'écria dans son humilité : « Oh ! si moi-même j'avais été fidèle en toutes choses à la voix du Seigneur, quelles merveilles il aurait opérées par mon ministère ! » Le 15, à la suite d'une fièvre ardente, il reçut les derniers sacrements. Après son action de grâces, il s'endormit quelque temps ; puis, se réveillant, il prononça, le sourire sur les lèvres, le premier vers de son cantique favori : « Tout à l'honneur de mon Dieu. » A l'heure de midi, il entendit le tintement de la cloche : « Priez, dit-il..., *Angelus Domini*. » Les assistants se mirent à genoux pour réciter les trois *Ave Maria*, et, quand ils se relevèrent, Clément-Marie avait rendu le dernier soupir.

La mort de celui qu'on appelait « l'apôtre de Vienne » excita un deuil universel. Frédéric Schlegel parle en ces termes de ses funérailles : « Le cercueil était porté par les jeunes gens qui le visitaient d'ordinaire. Jamais je n'ai vu à Vienne un cortège aussi grandiose ni aussi touchant par le recueillement de ceux qui le formaient. Derrière le cercueil marchaient les prêtres, Werner à leur tête. Le visage du défunt était d'une beauté extraordinaire : il semblait transfiguré par l'amour divin. Je suis tellement absorbé par la pensée de ce malheur, qu'il m'est impossible de m'occuper d'autre chose. Nous verrons ce que deviendra la postérité de ce grand homme, et nous suivrons avec attention la marche des événements. Un seul sentiment me remplit aujourd'hui : un grand homme a disparu de la terre, et je vois au ciel un saint de plus. » Pie VII, en apprenant cette mort, fit d'un mot l'éloge funèbre de Clément-Marie : « La religion, dit-il, a perdu en Autriche son principal soutien. » Léon XIII, lui, a fait son panégyrique : il l'a mis sur les autels.

« Nous verrons ce que deviendra la postérité de ce grand homme, » disait Schlegel : c'est précisément ce que va nous apprendre la suite de cet épilogue. Le 30 avril 1820, l'empereur d'Autriche signa le décret d'approbation qui donnait à l'institut ligurien une existence légale dans ses États. Il y avait six semaines que le serviteur de Dieu avait quitté la terre; aussi disait-on de toutes parts en apprenant ce décret : « Voyez comme le père Hofbauer est puissant au ciel ! » Aussitôt ses disciples, au nombre d'une vingtaine, se réunirent, prirent l'habit de la congrégation, et commencèrent leur noviciat sous la direction du père Starck, le fidèle compagnon de Clément-Marie.

Il fallait remplacer le défunt dans sa charge de vicaire général. Le recteur majeur nomma naturellement à ce poste élevé l'homme que tout le monde désignait, le supérieur de la Valsainte, le saint père Passerat, dont Clément-Marie disait à ses disciples : « Ne vous désolez pas d'avoir un maître aussi imparfait que moi. Mon successeur sera le père Passerat, et celui-là, mes enfants, saura vous faire prier. » Forcé d'obéir et d'abandonner les héroïques jeunes gens qui l'avaient suivi partout jusqu'à ce jour, le père Passerat leur donna pour supérieur le père Louis Czech, excellent religieux formé à son école, et se rendit à Vienne, où il trouva toute une troupe de novices, impatients de voir l'homme dont leur avait si souvent parlé le père Hofbauer.

« Un soir, raconte l'un d'entre eux, à l'heure où nous faisons

ensemble notre méditation, nous vîmes entrer à l'improviste un religieux inconnu qui, sans préambule aucun, vint se placer devant nous. C'était notre révérendissime père Passerat. Son arrivée fut pour tous le sujet d'une joie bien vive. Le lendemain il nous fit connaître, dans un entretien familier et affectueux, les circonstances toutes providentielles qui l'amenaient à Vicence. Son aspect vénérable, ses manières pleines de dignité, la sérénité de son front, nous firent une très heureuse impression. Un instant lui suffit pour gagner notre confiance. Quant à moi, je n'eus pas de peine à reconnaître le grand serviteur de Dieu, le grand pénitent, le saint homme dont le père Hofbauer nous disait : « Mes enfants, j'appellerai, pour vous conduire, un grand français venant de la Suisse. Si, avec lui, vous ne devenez pas des saints, jamais vous ne le serez ; car il est saint lui-même, et plaise à Dieu que je parvienne un jour à savoir prier comme lui ! »

Le père Hofbauer se calomniait, car il était lui-même un maître dans l'art de prier ; cependant on peut dire qu'il était avant tout un homme d'action. Le père Passerat, également homme d'action, était avant tout l'homme de la contemplation. Dieu avait donné à chacun d'eux des qualités en rapport avec le rôle providentiel qu'ils devaient remplir. Missionnaire intrépide, le père Hofbauer, en un temps où les missions étaient prohibées, organisa dans toutes les maisons où il s'arrêta, à Varsovie, à Triberg, à Babenhausen, à Vienne, une mission perpétuelle. « Le diable ne veut pas qu'on prêche des missions en Allemagne, écrivait-il au père Blasucci, mais en pourchassant les missionnaires, il ne fait que multiplier les missions. Il est des endroits où nous n'avons séjourné que quelques mois ; et néanmoins il s'y est fait un changement prodigieux. Les fidèles accourent de vingt et trente lieues à la ronde pour faire des confessions générales. En Pologne, en Suisse, en Allemagne, résonnent nos saints cantiques. L'apostolat des religieux qui souffrent et qui prient est un apostolat tout-puissant. » Hofbauer fut pendant trente-cinq ans l'homme de cet apostolat extraordinaire, où le missionnaire était forcé de s'occuper des âmes depuis le matin jusqu'au soir, et de prêcher des missions qui ne finissaient jamais. Le père Passerat arrivait à son heure : l'évangélisation du peuple reprenant son cours normal, il devenait loisible de rétablir l'équilibre voulu par saint Alphonse entre la prière et l'action, entre la vie d'apôtre au dehors et la vie de chartreux au couvent.

De 1820 à 1830, la bénédiction de Dieu se répandit si visiblement sur la maison de Vienne que, malgré des travaux nécessitant un personnel considérable, elle put fonder quatre nouvelles résidences : la première à Lisbonne, en 1826, à la sollicitation de la reine de Portugal, Marie-Anne d'Autriche, et en faveur des Allemands établis en ce pays ; la seconde, également en 1826, à Frohnleiten, en Styrie ; la troisième, en 1827, à Mautern, dans la Haute-Styrie ; la quatrième, en 1828, à Inspruck, capitale du Tyrol. Le père Passerat eut aussi la consolation, pendant cette même année 1828, de transférer ses enfants de la Suisse dans un centre plus favorable au ministère apostolique. La sauvage solitude de la Valsainte convenait admirablement à la vie contemplative, mais non aux œuvres du missionnaire occupé sans cesse à évangéliser les peuples. Grâce à de généreux bienfaiteurs, l'homme de Dieu fut assez heureux pour installer ses anciens compagnons de voyage dans la bonne ville de Fribourg, où ils bâtirent, à côté de l'église de Notre-Dame Auxiliatrice, un couvent selon leurs règles. Dès lors en Autriche et en Suisse commença l'apostolat des missions tel que l'a établi saint Alphonse.

C'était un premier fruit de la béatification, mais ce ne fut pas le seul. Si le bienheureux du haut du ciel s'occupait de propager sa congrégation, il eut non moins à cœur, pendant cette période, de répandre sa doctrine et ses ouvrages, surtout cette *Théologie morale* qu'il avait composée pour ruiner le jansénisme. Malgré les décisions de l'Église, les rigoristes continuaient leurs censures contre les opinions relâchées du bienheureux Liguori, surtout contre son équiprobabilisme. En 1821, un père de la Mission, qui signait Tingelo, remplit tout un volume de ses diatribes contre ce système, qu'il qualifiait de *semi-probabilisme*¹. « Ancien professeur, j'ai voulu, disait-il, mettre mes disciples en garde contre l'invasion de ce nouveau fléau. Le probabilisme est si bien enterré qu'on se vouerait au ridicule en essayant de le réfuter, mais voilà que peu à peu certains théologiens s'efforcent de remettre en honneur au moins cette partie du système qu'on peut appeler semi-probabilisme. Et ce sont des prêtres, des hommes pieux, qui travaillent ainsi à séduire la jeunesse. Depuis la béatification de M^{re} de Liguori, promoteur de ce système, on a créé un nouveau genre de dévotion qui consiste à adopter sans examen le semi-probabilisme, uniquement parce qu'il a été enseigné par cet homme de Dieu. Le Saint-Siège, paraît-il, a canonisé ses doctrines en même

1. *Il pedante... contro il così detto semi-probabilismo*, Napoli, 1821.

temps que ses vertus. » Le critique se proposait donc de faire une exécution en règle de l'équiprobabilisme liguorien. En réalité, il se bornait à rééditer les doctrines de Concina et de Patuzzi sur l'obligation d'observer les lois douteuses, et ne trouvait un peu de verve que pour appliquer au système du bienheureux toutes les notes théologiques contre lesquelles l'Église l'avait prémuni par le *Nil censura dignum*.

Un religieux du Très Saint-Rédempteur, le père Basso, réfuta ce rigoriste dans ses *Réflexions critiques*, pleines de science et de bon sens, qui parurent en 1823, et furent présentées au public par le père Ventura, déjà célèbre à cette époque. « Pour la consolation de la sainte Église, dit l'illustre théatin, Dieu lui a donné dans ces derniers temps un homme qui sut unir la vertu d'un saint au savoir d'un docteur. Apôtre zélé en même temps que théologien profond, Alphonse de Liguori propagea un système de théologie morale également éloigné du rigorisme désespérant et du laxisme corrompateur. De formidables adversaires tentèrent de l'arrêter, mais il les désarma par ses savantes apologies et son héroïque charité. La doctrine de notre pacifique théologien, glorifiée successivement par nos cinq derniers pontifes, s'est répandue non seulement en Italie, mais en Allemagne, en France, en Belgique, en Espagne. La congrégation des Rites l'a mise à l'abri de toute censure. Or tous ces titres n'ont pu préserver des attaques d'un malheureux critique le système moral du bienheureux, cet équiprobabilisme si bien combiné, défendu, et propagé par lui, qu'on pourrait l'appeler le système liguorien. Dans le triomphe de ce système, notre censeur n'a vu que le triomphe du laxisme, et il s'est levé pour défendre la saine morale qu'il dit grandement menacée. Son pamphlet n'a aucune importance, et on aurait pu le laisser enseveli dans son obscurité si d'ardents propagateurs du rigorisme, poussés par je ne sais quel esprit, ne l'avaient répandu à profusion parmi les jeunes clercs et parmi les laïques, deux classes de personnes incapables de se défendre contre de faux principes et de perfides insinuations. Aussi ne puis-je qu'applaudir aux *Réflexions critiques* du père Basso, dont la puissante logique et la grande érudition ont fait justice des vilénies accumulées contre le saint et docte fondateur¹. »

Le père Basso écrasa réellement son adversaire. « Bien que M^{re} de Liguori, dit-il, ne soit ni le premier ni l'unique écrivain qui

1. *Riflessioni critiche del P. Basso*, Napoli, 1823, p. 2.

ait parlé de l'équiprobabilisme, on peut cependant l'en appeler l'auteur et l'auteur exclusif. Mieux que tous ses prédécesseurs, il en fortifia les fondements, et l'entoura d'une multitude de preuves et d'autorités qui le rendent aussi plausible, aussi solide que peut l'être, aux yeux de tout homme raisonnable, un système philosophico-moral. Il en montra la vérité dans ses écrits, l'utilité et la douceur par sa manière de traiter les âmes. C'est du bienheureux, et de lui seul, que le système tire son lustre, son crédit, sa célébrité, et ses progrès. Ajoutons encore que l'examen de ses œuvres par le Saint-Siège, et de son système en particulier, donne singulièrement à réfléchir ¹. » Le père Basso se demande alors comment le censeur, après les déclarations de l'Église, ose proscrire la doctrine du bienheureux, puis il réfute une à une toutes ses assertions.

Cette dispute eut un épilogue très intéressant. Pour relever le pauvre Tingelo, un de ses confrères en probabiliorisme, le chanoine de Folgore, prétendit que le père Basso avait beaucoup exagéré la portée des décrets pontificaux sur l'approbation des œuvres du saint évêque. Armé de quatre syllogismes, plus défectueux les uns que les autres, il prétendit prouver que ces décrets laissaient les choses dans le *statu quo*. Mais le père André Coppola, de l'Oratoire, se chargea de redresser ces syllogismes boiteux; il montra que le digne chanoine n'avait rien compris aux doctrines de Benoît XIV sur la revision des livres en vue de la béatification des saints; qu'après le décret pontifical de 1803, nous sommes obligés de croire que les Œuvres du bienheureux ne méritent aucune note théologique, et qu'après celui de 1807, il est défendu de taxer d'imprudence son système moral. En terminant, il décoche à son adversaire ce syllogisme qui aura dû médiocrement lui plaire: « Alphonse est le premier d'entre les saints qui ait composé un système de morale complet, et le premier que l'Église ait déclaré exempt de toute censure. Or si vous joignez à la probabilité intrinsèque la probabilité extrinsèque que lui confère le décret de l'Église, vous admettez facilement que ce système l'emporte en probabilité sur les autres. Et comme les probabilioristes font profession de suivre l'opinion plus probable, il s'ensuit qu'ils feront très bien d'abandonner leur système pour suivre celui du bienheureux ². »

On voit par ces controverses combien le rigorisme, que saint Alphonse combattit toute sa vie, était encore puissant dans la première

1. *Riflessioni critiche del P. Basso*, Napoli, 1823, p. 41.

2. *Morale sistema del B. Alfonso de' Liguori*, Breve opuscolo del P. Andrea Coppola, *passim*.

moitié du dix-neuvième siècle, et combien sa *Théologie morale*, même aidée des approbations de l'Église, eut de peine à se frayer un chemin. Mais Dieu lui suscita des propagateurs et des défenseurs que l'histoire ne doit pas oublier. Nous citerons en particulier à cette époque un vénérable prêtre de Turin, le père Bruno Lanteri, fondateur des oblats de la Vierge Marie. Il n'avait pas trente ans à la mort de saint Alphonse, et déjà il avait voué un vrai culte à l'homme de Dieu et à ses écrits. Il racontait volontiers une anecdote qui fit beaucoup d'impression sur lui. Quelques jours après le décès du saint fondateur, il traversait les rues de Turin, quand il s'entendit appeler à plusieurs reprises. C'était une pauvre revendeuse de fruits qui lui dit tristement : « Est-il vrai que l'évêque Liguori est mort? — C'est très vrai, lui répondit-il. — En ce cas, reprit la pieuse femme en lui donnant une pièce d'argent, ayez la bonté de dire une messe pour le repos de son âme. » Étonné, Bruno lui demanda comment elle connaissait le serviteur de Dieu, et pourquoi son cœur la portait à faire célébrer pour lui le saint sacrifice. — « Oh! si vous saviez, s'écria la marchande tout émue, si vous saviez tout ce que je lui dois! J'étais depuis longtemps accablée de peines d'esprit si terribles et si continuelles que je n'avais plus un moment de repos; mais voilà qu'un jour ce petit livre me tomba sous la main (elle montra un des opuscules spirituels du saint), et depuis j'ai retrouvé la tranquillité. M^{sr} de Liguori m'a sauvé de cette grande tribulation, et voilà pourquoi je veux faire dire une messe pour lui. »

Bruno Lanteri se dit qu'Alphonse avait rendu la paix à des millions d'âmes désolées et désespérées par les doctrines jansénistes; aussi employa-t-il une partie de sa vie à propager et à défendre les ouvrages du saint docteur. « Attachez-vous à M^{sr} de Liguori, disait-il aux prêtres et aux confesseurs; oui, attachez-vous fortement à lui. Si on veut faire du bien aux âmes, il faut se servir de sa doctrine et se revêtir de son esprit. Oh! bénie soit la Morale du saint évêque, et béni soit le Seigneur, qui nous a donné, à cette époque, cet homme selon son cœur! » Plein de cette idée, un de ses grands moyens d'action fut de répandre dans le clergé comme dans le peuple les œuvres morales et spirituelles de son saint de prédilection. Il fit cadeau à une multitude de prêtres de l'*Homo Apostolicus*. Quand un ecclésiastique demandait à l'éditeur Marietti un certain nombre d'ouvrages, celui-ci avait ordre d'y joindre l'*Homo*

Apostolicus. Cette pieuse ruse, dispendieuse pour le saint prêtre, lui attirait encore l'inimitié des rigoristes, mais rien ne lui coûtait pour répandre la saine doctrine. Afin de décider Marietti à publier la grande *Théologie morale*, il s'inscrivit pour soixante-quinze exemplaires. Lanteri popularisa par cette propagande les Œuvres d'Alphonse dans tout le nord de l'Italie. De plus, il vengea la *Théologie morale* des calomnies de ses détracteurs par ses *Réflexions sur la sainteté et la doctrine du B. Liguori*, ouvrage qui parut en 1823 et fut plusieurs fois réimprimé.

La *Théologie morale* était souvent attaquée en France, la terre natale du jansénisme. « Nous réprouvons également les liguoristes et les rigoristes, disait l'auteur d'un traité *de Justitia*, imprimé à Amiens en 1827. Qu'ils s'appellent légion, peu nous importe ! C'est pourquoi grand est notre étonnement de voir la *Théologie morale* de Liguori sortir des presses d'Anvers. Les Belges auraient-ils oublié que les opinions de leurs grands théologiens se distinguent des idées liguoriennes autant que le ciel diffère de la terre ? Plût à Dieu que cette *Théologie morale*, qu'on devrait plutôt appeler *immorale*, n'eût jamais vu le jour, ou que du moins, avant de l'éditer, on l'eût purgée de ses souillures ! »

On voit par cet exemple l'esprit qui dominait alors dans l'Église de France. Cependant, depuis la béatification, une réaction puissante s'était opérée et gagnait chaque jour du terrain. Deux hommes surtout, M^{sr} de Mazenod et le cardinal Gousset, en furent les zélés promoteurs.

Charles-Eugène de Mazenod, fondateur des oblats de Marie-Immaculée, puis évêque de Marseille, quitta le monde à vingt-six ans, comme Alphonse, pour se vouer comme lui à l'apostolat des pauvres et des délaissés : aussi se proposa-t-il d'être son imitateur fidèle. Ayant fondé sa congrégation au moment de la béatification du serviteur de Dieu, il le choisit comme patron de ses missionnaires de Provence. « En 1818, dit-il, nous érigeâmes dans notre église d'Aix le premier autel qu'ait eu saint Liguori en France. Avec la permission de l'archevêque, nous célébrâmes sa fête, anticipant ainsi sur l'autorisation que nous reçûmes plus tard du Saint-Siège. Le premier panégyrique du bienheureux qui y fut prononcé donna lieu au miracle de la guérison instantanée de M^{me} Félix, qui était à l'agonie. » L'octave solennelle de la fête attirait un grand concours de peuple : « On apportera bientôt, écrivait le père de Mazenod, plus de cierges à l'autel du bienheureux qu'à celui de la sainte Vierge. »

Afin de propager le culte et les ouvrages du saint, Mazenod avait recueilli les documents nécessaires pour composer l'histoire de sa vie; mais, surchargé de travaux, il en confia la rédaction au père Jeancard, jeune prêtre de talent, qui venait d'entrer dans sa congrégation. Cette première Vie française de saint Alphonse parut en janvier 1828. La presse ne lui ménagea pas les éloges; on remarqua surtout les chapitres sur la *Théologie morale*, qui avaient évidemment pour auteur, non le jeune prêtre sans expérience, mais son vénérable supérieur. « La *Théologie morale*, y lisait-on, fut accueillie avec grand applaudissement par une foule d'évêques et de théologiens distingués, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France même, en un mot dans toute la chrétienté. La sainteté de son auteur, reconnue par l'Église, lui donne une autorité bien légitime auprès de tous ceux qui ont plus à cœur de marcher sur les traces des saints que de suivre des opinions qu'une secte qui n'a eu malheureusement que trop d'influence sur l'enseignement s'est toujours plu à préconiser. Il est vrai qu'on n'est pas janséniste pour n'être pas partisan de la théologie de notre saint, mais il pourrait fort bien se faire que l'on se rapprochât, sans s'en douter, de la morale du jansénisme. »

Tel était alors l'état des esprits qu'un vénérable supérieur de séminaire, ami particulier du père de Mazenod, lui fit de sérieuses observations sur cet éloge de la *Théologie morale*. « Convenait-il de louer cet ouvrage sans restriction, d'insinuer qu'on ne peut attaquer cette théologie sans favoriser le jansénisme, enfin de se prononcer aussi fortement en faveur de doctrines généralement blâmées par les évêques de France? » Mais le père de Mazenod n'était pas homme à sacrifier ses principes aux préjugés de l'opinion. La théologie de saint Alphonse fut adoptée comme la théologie officielle de l'institut des oblats, bien qu'on eût menacé parfois les missionnaires de leur retirer le pouvoir de confesser s'ils ne renonçaient pas aux théories morales du saint docteur.

C'est alors que, pour fermer la bouche aux censeurs intolérants, le futur cardinal Gousset, alors vicaire général de Besançon, eut la pensée de porter la question à Rome. Sur ses instances, le cardinal de Rohan-Chabot écrivit à la Sacrée Pénitencerie : « Certains ecclésiastiques du diocèse de Besançon attaquant la morale du bienheureux Liguori comme trop laxe, dangereuse pour le salut, contraire aux bonnes mœurs, un professeur de théologie propose les doutes suivants : « 1^o Un professeur peut-il adopter et enseigner toutes les opinions du bienheureux? 2^o Doit-on inquiéter un

confesseur qui, au saint tribunal de la pénitence, suit en pratique toutes les opinions du bienheureux Liguori sans peser les raisons sur lesquelles il s'appuie, s'autorisant du décret *Nil censura dignum* pour juger toutes ses opinions saines, sûres, conformes à la sainteté de l'Évangile? » La Sacrée Pénitencerie autorisa les professeurs à enseigner toutes les opinions de saint Alphonse et les confesseurs à les suivre, selon la teneur de la supplique. Le pape Grégoire XVI confirma cette décision, « tellement exceptionnelle, dit l'avocat de la cause du Doctorat, que je la crois unique dans l'histoire de l'Église¹ ».

Non content d'avoir provoqué une décision qui fermait la bouche aux détracteurs, le docte vicaire général la fit suivre d'un volume intitulé *Justification de la Théologie morale du B. Alphonse-Marie de Liguori*, dans lequel il établit le vrai système moral du saint docteur, trop souvent dénaturé par ses adversaires, et le justifie contre toutes leurs accusations. Depuis lors les théologiens *liguoristes* se multiplièrent dans les séminaires, et les rigoristes baissèrent la tête, d'autant plus que, la réputation du bienheureux grandissant toujours, il devenait difficile et même dangereux de censurer le théologien auquel l'Église s'apprêtait à décerner les honneurs de la canonisation.

En effet, la cause, reprise presque immédiatement après la béatification, avait marché à grands pas. Aussitôt Alphonse sur les autels, on s'était disputé ses reliques. C'était à qui posséderait une parcelle de ses ossements. Pie VII voulut qu'on lui apportât à Rome trois doigts du saint, le pouce, l'index, et l'annulaire : « Qu'on nous envoie, dit-il, ces doigts sacrés qui ont si bien écrit pour la gloire de Dieu, de la Vierge Marie, et de notre sainte religion. » Le corps du bienheureux, déposé dans l'église de Pagani sous l'autel qui lui est dédié, devint un but de pèlerinage pour toute la contrée, et même pour les nombreux étrangers qu'attirent chaque année à Naples son doux climat et ses paysages enchantés. Non seulement on venait prier au tombeau glorieux du saint, mais on voulait voir sa pauvre cellule, devenue aussi un sanctuaire parce qu'on y retrouve partout la trace et la preuve de ses admirables vertus. « On ne peut se défendre d'un saisissement religieux, dit un de ces pèlerins, en voyant ces murailles nues, ce parquet en briques grossières, ce plafond aux traverses saillantes, cette petite fenêtre mal close, devant laquelle le grand docteur composa la plupart de ses pieux et savants

1. Quæ laus splendidissima Alphonsi nulli doctori Ecclesiæ, ni mea me fallit memoria, tributa fuit.

ouvrages, cet autel qui rappelle par sa pauvreté le détachement dont le saint fit toujours profession. Un petit lit composé d'une simple couverture et d'un matelas mince comme une planche; trois vieilles chaises en paille, deux fauteuils séculaires garnis en peau, dont l'un à roulettes qui servait à promener le saint vieillard dans les corridors de la maison; une petite table, une lampe en cuivre, un cierge qui brûlait près de son lit de mort : tel est l'ameublement du fils des grands de la terre, de l'illustre évêque de Sainte-Agathe ¹. »

Alphonse répondait par des grâces sans nombre aux prières de ses serviteurs. L'Église ne demande que deux miracles nouveaux pour procéder à la canonisation d'un bienheureux : il opéra des guérisons et des conversions par centaines. De ces guérisons miraculeuses nous n'en citerons que deux, celles que l'Église a constatées pour l'inscrire au catalogue des saints.

Pierre Canali, frère laïque de l'ordre des camaldules, en tombant du haut d'une échelle, se brisa le sternum. De là douleurs atroces, tumeur, ulcère, et bientôt gangrène corrodant les chairs. Trois célèbres médecins, après avoir pendant dix mois employé toutes les ressources de leur art, déclarèrent le mal incurable. Le pauvre malade dépérissait à vue d'œil, et se traînait avec peine jusqu'à l'église appuyé sur un bâton. Comme il ne restait plus aucun espoir de guérison, l'abbé du monastère conseilla au pauvre frère de recourir à l'intercession du bienheureux Alphonse de Liguori. C'était le 16 octobre 1816, un mois seulement après les fêtes de la béatification. Le malade appliqua sur la tumeur putride et sanguinolente une image du saint et implora son secours avec ferveur. Le mal ne fit qu'augmenter, mais le pauvre patient redoubla de confiance et promit au bienheureux de suspendre à son autel un magnifique ex-voto s'il était guéri dans les huit jours. Six jours après, le 26 octobre, il s'était traîné à l'autel pour servir la messe. Tout à coup, à l'élévation de la sainte hostie, il sent se détacher de sa plaie les linges qui l'entouraient, et en même temps cessent ses douleurs. Après la messe, les religieux et les médecins constatèrent que la plaie avait disparu : il n'en restait qu'une cicatrice en preuve du miracle. C'est ainsi qu'un mois seulement après sa béatification, Alphonse frappait pour ainsi dire de nouveau à la porte de la congrégation des Rites.

Le second miracle est plus saisissant encore. Antonia Tarzia, paysanne de Catanzaro en Calabre, montait un jour à son grenier,

1. M^{re} Gaume, *Les trois Rome*.

chargée d'un sac de blé d'environ cent vingt-quatre livres. Arrivée au haut de l'échelle, elle tombe à la renverse et se retrouve à terre, le corps fracassé, la poitrine et le ventre écrasés sous sa charge. « Je suis perdue ! » s'écrie-t-elle, et elle s'évanouit. Son mari et ses voisins accourent et la trouvent insensible comme un cadavre. Les médecins constatent plusieurs fractures graves, des luxations et contusions sans nombre, des lésions internes qui rendent impossibles les fonctions vitales. Une fièvre ardente brûle la pauvre femme. Les médecins la déclarent à l'extrémité, et lui font administrer les derniers sacrements. Tout son corps tremble, ses doigts se contractent, ses yeux s'obscurcissent : symptômes de mort prochaine. Avant de se retirer, le curé lui donne la bénédiction *in articulo mortis*, et laisse auprès d'elle un autre prêtre pour l'assister dans son agonie.

C'était le 2 août 1817, jour où l'on célébrait pour la première fois la fête du bienheureux Alphonse de Liguori. Une lampe brûlait devant sa statue dans l'église de Catanzaro. Une jeune fille, Catherine Billotta, apporte à la moribonde un linge imbibé de l'huile qui remplissait cette lampe. « Recommandez-vous au saint, lui dit-elle, pendant que je vous frictionnerai avec cette huile. » La pauvre femme fait un signe d'assentiment, pendant que sa mère prie avec ferveur. Son mari promet un sac de blé aux pauvres si Alphonse fait ce miracle.

Pendant les yeux de la malade se voilent, une sueur froide coule de son front : la fin est imminente. Le prêtre fait les dernières recommandations, la mère prie et pleure, puis, n'y tenant plus, s'éloigne pour ne pas assister aux derniers moments de sa fille. Or pendant que la malade se débat avec la mort, voilà que tout à coup elle voit sa chambre s'inonder de lumière ; elle sort de sa mortelle léthargie, et aperçoit un vénérable évêque qui vient à elle, la mitre en tête, le bâton pastoral en main. « Voici le saint qui vient à moi ! » dit-elle, et elle demande un cierge pour le lui offrir. On croit qu'elle délire, et pour la contenter on lui met en main un bâton. « Non, non, dit-elle, un cierge ! » On lui donne un cierge, et elle l'offre à l'évêque, qui lève les yeux sur elle et fait trois grands signes de croix en fixant sa poitrine et les autres parties du corps mortellement endommagés.

Après avoir ainsi énoncé toutes les particularités de sa vision, la malade se sentit subitement guérie. Elle s'assit sur son lit et dit au prêtre qui l'exhortait : « Vous recommandez mon âme à Dieu. mais le bienheureux Alphonse est venu à moi, et je suis parfaite-

ment guérie. Je vais sortir du lit. » A la grande stupéfaction des assistants et malgré leurs supplications, elle se lève sans aucune peine, se met à marcher en dépit des fractures et des luxations, demande à manger et incorpore les aliments, bien que depuis sa chute son estomac ne pût rien retenir ; enfin, de sa poitrine fracassée, elle donne à son enfant un lait pur et abondant. C'est une véritable résurrection. Toute la ville crie : « Miracle ! miracle ! » Le médecin, qui la croyait morte, la trouve aussi saine qu'à la veille de l'accident, et proclame la toute-puissance de Dieu. Le lendemain, Antonia portait à l'autel du bienheureux le cierge qu'elle lui avait offert en vision, sa mère faisait chanter la messe promise, et son mari donnait aux pauvres une large mesure de blé. Vingt témoins, y compris la malade, attestèrent sous la foi du serment tous les détails de ce fait prodigieux.

S'appuyant sur les nombreux miracles du bienheureux et sur sa réputation de sainteté toujours croissante, le postulateur sollicita du souverain pontife l'introduction de la cause de canonisation. En son nom, l'avocat Amici fit valoir dans sa supplique les instances des rois, des cardinaux, des évêques, du peuple catholique. Tous se montraient impatients de voir canoniser le saint évêque, afin que son culte, jusque-là restreint à certains pays, pût s'étendre à l'Église entière. Tous disaient comme le pieux monarque Charles-Emmanuel de Savoie : « Les ouvrages d'Alphonse, si pleins de douceur et d'onction, inspirent pour leur auteur une telle vénération que chacun désire l'honorer et le glorifier ; mais cela ne peut se faire avant la canonisation. C'est pourquoi, Très Saint Père, me faisant l'interprète du vœu public, et poussé d'ailleurs par une dévotion spéciale envers un saint que je regarde comme le modèle des pasteurs et la gloire de notre temps, j'ose supplier Votre Sainteté de reprendre la grande cause de sa canonisation. » Le roi Ferdinand de Naples adressait au pape la même requête.

Pie VII fit droit à ces suppliques par un décret rendu le 28 février 1818, et dès lors le procès suivit son cours. Le 6 décembre 1825, Léon XII autorisait les informations apostoliques sur les deux guérisons que nous venons de rapporter. Les témoignages recueillis, eurent lieu les trois examens d'usage : le premier, en août 1828 ; le second, en juillet 1829 ; le troisième devant le pape, le 23 septembre de cette même année 1829. Celui qui voudrait savoir combien sont sérieux et minutieux ces examens, n'aurait qu'à lire le volume in-folio qui contient, sur ces deux faits prodigieux, les objections du promoteur de la foi et les réponses de l'avocat. — Enfin, le 3 décem-

bre 1829, fête de saint François Xavier, le pontife rendit le décret solennel constatant la réalité des deux miracles proposés.

Six mois après, le 16 mai 1830, la congrégation des Rites se rassembla une dernière fois pour décider si l'on pouvait en toute sécurité procéder à la canonisation du serviteur de Dieu. Dans cette séance solennelle, le promoteur de la foi déclara qu'il avait épuisé toutes les ressources de son esprit pour trouver une objection quelconque, et qu'il ne lui restait absolument rien à opposer. « Le Siège Apostolique, ajouta-t-il en citant Clément X, aime à immortaliser le nom des saints qui ont rendu au peuple chrétien les plus éclatants services. Il élève volontiers sur les autels ceux qui ont été, pour quelque institut particulier, l'image vivante de la sainteté, et surtout les fondateurs d'ordre qui se sont illustrés par leurs vertus et leurs miracles. Ces conditions sont réunies, et d'une manière saisissante, dans la cause actuelle. Il ne nous reste donc qu'un vœu à émettre : c'est que notre bienheureux, après avoir brillé entre tous par l'éclat de ses vertus et particulièrement par l'ardeur de son zèle pastoral, soit proposé par un oracle du Saint-Siège à l'admiration du monde entier, à la vénération du troupeau de Jésus-Christ, et à l'imitation de tous les pasteurs. »

Le docte et vaillant défenseur Hyacinthe Amici avait soutenu cette cause depuis son origine, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans. Il prononça, non sans émotion, l'allocution suivante : « En prenant la parole pour la dernière fois dans la cause du bienheureux Alphonse de Liguori, je me sens inondé d'une joie toute particulière, parce que j'ai eu le bonheur, et j'en rends de vives actions de grâces à Dieu et à son serviteur, d'avoir mené seul jusqu'à son terme la cause du saint prélat, événement inouï jusqu'ici, et dont nos annales n'offrent point d'exemple. Ce qui est plus admirable encore, et ce qui m'a valu un pareil honneur, c'est que, depuis les sévères décrets d'Urbain VIII, aucune cause n'a marché d'un pas aussi rapide, malgré les vicissitudes politiques qui l'ont traversée. L'extraordinaire et éminente sainteté de notre héros, si magnifiquement attestée par le témoignage du peuple et le témoignage de Dieu, a renversé tout obstacle et triomphé de tout retard.

« C'est donc une immense allégresse pour moi, mais surtout pour la sainte Église, de voir enfin aboutir cet important procès. Car ce n'est pas seulement le royaume des Deux-Siciles, où le saint a versé ses sueurs apostoliques, mais l'Europe entière, mais l'Amérique, mais les îles les plus lointaines, qui attendent avec une sainte impatience l'apothéose du grand évêque; et cela n'étonnera per-

sonne si l'on veut bien considérer que Dieu ne l'a pas envoyé pour quelques cités, pour une nation en particulier, mais pour le monde entier, « croulant, comme dit saint Jean Chrysostome, sous le poids de ses vices ». Par ses très salutaires écrits sur la morale, le dogme, l'ascétisme, où coule à pleins bords une doctrine véritablement céleste, Alphonse a pourvu aux besoins de tous. Enfants, adolescents, jeunes vierges, réguliers, religieuses, clercs, prêtres, curés, confesseurs, évêques, princes, moribonds, condamnés à mort, victimes du scrupule, il a visé toutes les âmes, soit pour les mettre en garde contre les ennemis de la religion, soit pour leur enseigner le chemin du ciel. Alphonse n'est plus, mais par ses ouvrages il continue à prêcher toujours à tous les fidèles, il convertit les pécheurs, il les enflamme d'amour pour Dieu, il couvre d'abondantes moissons le champ de l'Église catholique.

« De là, Très Saint Père, la vénération des peuples pour le saint évêque. De là les suppliques que tant de nations, d'Églises, de diocèses, de congrégations, adressent à Votre Sainteté pour hâter l'heureux jour où il leur sera permis de lui élever des autels et de célébrer sa fête. Daignez donc, Très Saint Père, étendre son culte à toute l'Église, et exaucer sans retard le vœu de tous les fidèles en décrétant « qu'on peut en toute sécurité procéder à la canonisation du bienheureux Liguori ».

Le pieux défenseur vit ses efforts couronnés de succès¹. Le 16 mai 1830, le pape Pie VIII prononça le jugement définitif. « Il choisit pour faire ce grand acte, dit le décret, le cinquième dimanche après Pâques, cette période du temps où Notre-Seigneur apparut à ses disciples et leur ordonna d'enseigner toutes les nations, précepte que le bienheureux Alphonse a rempli toute sa vie. Ce jour-là, en présence des cardinaux, Sa Sainteté prononça « qu'on pouvait procéder en toute sûreté à la canonisation solennelle du bienheureux Alphonse-Marie de Liguori ». Cette canonisation solennelle devait être célébrée en temps opportun dans la basilique du Vatican.

Hélas! cette solennité se fit attendre dix ans. Deux mois après le décret que nous venons de rapporter, éclatait la révolution de juil-

1. L'avocat Amici mourut peu de temps après. On montre au convent des rédemptoristes de *S. Maria in Monterone* un curieux tableau où il est représenté adressant à S. Alphonse la supplique suivante: « O saint Alphonse de Liguori, le prêtre Hyacinthe Amici, avocat des causes de canonisation, vous est redevable du bonheur singulier qu'il a eu de commencer la vôtre et de la conduire à bon terme: il vous supplie maintenant de vouloir bien, à votre tour, être son avocat dans le ciel. » Un tel avocat a dû sûrement gagner la cause d'un tel client.

let 1830 qui, de Paris, mettait le feu à l'Europe. Une seconde fois les trônes étaient renversés ou menacés au nom de la liberté des peuples. Quand Grégoire XVI, le 2 février 1831, ceignit la tiare, l'insurrection, appuyée par la France, combattue par l'Autriche, avait juré de le détronner. Naturellement la congrégation du Très Saint-Rédempteur ressentit le contre-coup de l'explosion révolutionnaire.

Elle n'avait en France que la maison du Bischenberg, fondée en Alsace par le père Passerat. Depuis dix ans les missionnaires qui l'habitaient s'étaient signalés par leur zèle apostolique, ce qui avait éveillé l'attention des libéraux et des francs-maçons. En 1829, on dénonça le Bischenberg à la Chambre des députés comme un refuge de religieux cosmopolites, dépendant d'un supérieur autrichien, et peut-être agents secrets de la cour de Vienne. Là-dessus enquête judiciaire et renvoi de deux pères étrangers. En 1830, la Révolution acheva l'œuvre commencée. Par une ordonnance du 6 novembre, le préfet de l'Alsace déclara la communauté supprimée. Les pères durent quitter le sol français dans les huit jours. Quelques frères laïques restèrent pour garder la maison. Or, une nuit, l'un d'eux, Jean Schermesser, triste et découragé, priait le Seigneur de le consoler dans ses tribulations, quand tout à coup apparut devant lui le père Springer, mort trois ans auparavant en odeur de sainteté. « Mon cher frère, dit-il à Jean, ne vous désolez pas : le Bischenberg n'est pas perdu. Il se rouvrira au jour marqué par le Seigneur et sera habité par un grand nombre de religieux. » La prophétie se réalisa peu d'années après. Aussitôt que l'opinion publique se montra plus tolérante envers la religion, les pères expulsés rentrèrent dans leur couvent. En 1838 ils évangélisaient de nouveau l'Alsace, ce qu'ils font encore aujourd'hui.

En 1833, les pères du Très Saint-Rédempteur, qui depuis sept ans s'étaient établis à Lisbonne, furent chassés du Portugal. Ils avaient reçu du roi don Miguel la faculté d'admettre des novices, et tout annonçait un heureux avenir, quand l'empereur du Brésil, don Pedro, frère de don Miguel, débarqua en Portugal avec une armée pour asseoir sur le trône sa fille dona Maria. Le 26 juillet 1833, l'armée victorieuse de don Pedro s'empara de Lisbonne, et les rédemptoristes furent incarcérés. Après une détention de vingt jours, on les força de s'embarquer pour l'Italie, d'où ils se rendirent à Vienne, emmenant avec eux plusieurs Portugais qui renoncèrent à leur patrie plutôt que d'abandonner l'institut.

Mais pendant que les méchants fermaient ces deux maisons du

Bischenberg et de Lisbonne, Dieu en ouvrait dix autres en quelques années. En 1832, fondation à Philippopoli, en Bulgarie; en 1833, à Eggenburg, dans la Basse-Autriche; en 1834, à Leoben, en Styrie; en 1835, à Finale et à Modène, dans le duché de ce nom. A cette même époque, la congrégation pénétrait en Belgique, qui devenait un nouveau centre d'expansion. Un chanoine de Tournai, Joseph Villain, grand admirateur des OEuvres de saint Alphonse, aimait à s'entretenir du saint évêque et de ses pieux ouvrages avec l'abbé Hannecart, curé de Rumillies, près de Tournai, et ses deux nobles paroissiens, le baron de Cazier et le comte de Robiano. L'amour du saint fondateur fit naître un ardent désir de connaître sa congrégation et de l'introduire dans cette Belgique, d'où les Hollandais avaient banni tous les ordres religieux. On demanda au père Passerat quelques-uns de ses missionnaires, auxquels le baron de Cazier donna, en 1833, son hôtel de Tournai. La même année, l'évêque de Liège, M^{gr} Van Bommel, créa deux autres maisons de rédemptoristes dans son diocèse, l'une à Liège, l'autre à Saint-Trond. Cette dernière résidence, qui servait d'abord de noviciat et de scolasticat, devint bientôt trop étroite. En 1836, un ancien couvent de capucins, situé à Wittem, dans le Limbourg, fut assigné comme demeure aux étudiants.

En voyant ses enfants et ses couvents se multiplier, le père Passerat conçut un dessein plus vaste encore. On raconte que saint Alphonse, voyant un jour dans la baie de Naples un vaisseau prêt à faire voile pour la Nouvelle-Orléans, dit à ceux qui l'entouraient : « Mes fils auront un jour une maison dans cette ville. » De fait, l'idée de transporter la congrégation en Amérique n'abandonna jamais le père Hofbauer. A ceux qui voulaient le chasser du sol autrichien et lui demandaient où il pensait se rendre, il répondit : « En Amérique. » Le père Passerat, au cours de ses pérégrinations en Allemagne et en Suisse, forma aussi plusieurs fois le projet d'aller demander au Nouveau Monde un refuge que l'Europe lui refusait. En 1832, à la demande de l'évêque de Cincinnati, il dépêcha dans cette région lointaine et encore sauvage trois de ses plus ardents missionnaires afin d'y établir une communauté. Pendant six ans, ces trois explorateurs et d'autres qui allèrent les rejoindre durent vivre séparés les uns des autres, au milieu des sauvages, exposés à mille dangers, et sans espoir de fonder jamais un établissement où ils pourraient vivre selon leur règle. Plusieurs fois il fut question de leur rappel; mais le père Passerat, plein de confiance en Dieu, soutint tous les courages. « Patience, patience ! dit-il, l'année

qui verra la canonisation de saint Alphonse verra aussi s'élever le premier couvent de rédemptoristes en Amérique. » Cette prédiction, renouvelée plusieurs fois, se vérifia en 1839. Le second dimanche après Pâques, l'évêque de Philadelphie, M^{re} Kenrick, installait les pères à Pittsburg, leur première fondation, au moment même où l'on se préparait à célébrer la fête solennelle de la canonisation.

Il avait suffi d'un demi-siècle pour opérer cette miraculeuse diffusion de la congrégation et ménager au saint fondateur le plus solennel des triomphes. Cinquante-deux ans auparavant, Alphonse descendait dans la tombe, laissant son pauvre institut privé de tout soutien et toujours menacé de mort, et voici que ce même institut comptait quarante maisons, vingt-trois dans les Deux-Siciles et les États de l'Église, dix-sept au-delà des Alpes, en Suisse, en Alsace, en Autriche, en Belgique, et jusque dans le Nouveau Monde. Près de cinq cents religieux avaient répandu partout ses pieux ouvrages et le renom de ses vertus. Le monde entier attendait depuis dix ans que la solennité de sa canonisation autorisât tous les fidèles à lui rendre un culte public.

Cette cérémonie avait été fixée par le pape Grégoire XVI au 26 mai 1839, fête de la très sainte Trinité. Avec le saint fondateur devaient être canonisés quatre bienheureux, parmi lesquels François de Hieronymo, de la compagnie de Jésus, celui qui avait prédit à la mère d'Alphonse la gloire future de son enfant. Les évêques affluaient dans la ville éternelle, les ordres religieux auxquels appartenaient les nouveaux saints y avaient envoyé de nombreuses députations. Cent rédemptoristes, ayant à leur tête le recteur majeur Ripoli et son vicaire général le père Passerat, arrivèrent d'Italie, d'Allemagne et de Belgique, pour assister au triomphe de leur père. Le 26, dès quatre heures du matin, cent et un coups de canon annoncèrent le grand jour de fête. A six heures se dirigèrent processionnellement vers le Vatican les ordres religieux, les vénérables chapitres, les séminaires, tout le clergé romain. Une multitude de personnes suivaient, un flambeau à la main. Puis venaient les bannières des nouveaux saints, dont les cordons étaient tenus par les parents encore survivants et par les membres de leur famille religieuse. Au près de la bannière de saint Alphonse, on remarquait un des neveux du saint et plusieurs de ses petits-neveux. Enfin parurent les hérauts du pape, la cour pontificale, les abbés, les évêques, les cardinaux, revêtus de leurs insignes, et enfin le saint-père porté sur la *sedia*, tenant un cierge allumé, et bénissant la foule qui remplissait l'immense basilique. Quand tout le monde eut

pris place dans ce temple auguste, orné de draperies d'or et ruisselant de lumières, on put se croire un instant au ciel. Un cardinal, au nom de la chrétienté, vint trois fois supplier le pape d'inscrire au catalogue des saints Alphonse et ses quatre compagnons, et trois fois l'assemblée tomba à genoux pour implorer l'assistance de l'Esprit-Saint. Alors le successeur de Pierre, d'une voix forte, prononça le jugement définitif, qui mit au nombre des saints confesseurs pontifes le bienheureux Alphonse de Liguori. Grégoire XVI entonna ensuite le *Te Deum*, et l'Église militante s'unit à l'Église triomphante pour remercier Dieu du grand événement qui venait de s'accomplir.

CHAPITRE IV.

DE LA CANONISATION AU DOCTORAT.

1839-1871

Grégoire XVI et la congrégation du Très Saint-Rédempteur. — Les PP. Czech et Neubert. — Les PP. de Held, Dechamps, et Bernard. — Révolution en Suisse. — Révolution de 1848. — Exil du P. Passerat. — Le P. Smetana. — Pie IX et la congrégation. — La maison généralice à Rome. — Chapitre de 1855. — Le P. Mauron. — État des provinces. — Première expulsion de France. — Notre-Dame du Perpetuel Secours. — Doctorat de saint Alphonse.

Après la canonisation, il ne manquait plus à la glorification de saint Alphonse que d'être inscrit par l'Église au catalogue de ses docteurs, et l'on pouvait prévoir, vu les éloges donnés à sa science par tous les papes depuis Benoît XIV, que ce suprême honneur lui était réservé. Dans la bulle de canonisation, Grégoire XVI avait vanté « les savantes et laborieuses productions sorties de sa plume, au très grand avantage de la religion ». — « Alphonse avait composé, disait-il, un grand nombre d'ouvrages, soit pour défendre la morale, soit pour instruire pleinement le clergé, soit pour confirmer les vérités de la religion catholique, soit pour venger les droits du Saint-Siège, soit pour ranimer la piété dans les âmes chrétiennes. On admire dans toutes ces œuvres, ajoutait le pontife, une force extraordinaire, l'abondance et la variété des connaissances, des preuves éclatantes de zèle sacerdotal, un rare dévouement pour la religion, et, chose bien plus digne de remarque, de cette multitude d'ouvrages, il n'en est pas un seul que l'on ne puisse lire sans danger de s'égarer, comme il a été reconnu après sérieux examen¹. » En faisant des écrits d'Alphonse un pareil éloge, le pape ne le déclarait-il pas digne de figurer

1. Bulle de canonisation, § VII.

au rang des docteurs? Aussi, dès cette même année 1839, beaucoup d'évêques de diverses nations adressèrent à Grégoire XVI une supplique dans laquelle ils lui disaient que déjà la voix publique avait proclamé Alphonse « directeur des directeurs », mais qu'après avoir lu la bulle de canonisation rappelant l'éminente sainteté et les très doctes ouvrages d'Alphonse, il ne manquait plus à son titre de docteur que la déclaration officielle de l'Église. Les suppliants demandaient donc au pape de faire cette déclaration. Plusieurs autres suppliques semblables furent adressées à Grégoire XVI par les évêques des Deux-Siciles.

L'Église procède lentement. Pour arriver à son terme, la cause du doctorat devait progresser encore. Il fallait que la congrégation du Très Saint-Rédempteur, en s'étendant dans les deux mondes, fit connaître partout les écrits de son saint fondateur, et que les événements démontrassent aux chrétiens du dix-neuvième siècle l'excellence et l'opportunité de son apostolat et de ses doctrines.

Les fêtes de la canonisation attirèrent l'attention du pape et de la cour romaine sur les grands développements de l'institut en ces derniers temps. On se demanda d'où venaient ces nombreux supérieurs qui représentaient les fils de saint Alphonse au triomphe de leur père, et quels liens les rattachaient au recteur majeur et à la maison-mère de Nocera. On ne fut pas longtemps à découvrir que ces liens étaient presque nuls, grâce aux prétentions du gouvernement régéraliste de Naples. D'après les lois du royaume, le recteur majeur devait nécessairement résider dans l'État napolitain et n'en pas sortir. C'était dans le royaume, et non ailleurs, que devait se tenir le chapitre général. Le roi se réservait de recevoir ou de renvoyer les capitulaires venus du dehors, et de confirmer ou de rejeter les statuts du chapitre. Il s'ensuivait que le recteur majeur restait à peu près étranger au gouvernement des maisons transalpines. De fait, des quatre supérieurs généraux qui s'étaient succédé depuis saint Alphonse, aucun ne les avait visitées¹. Elles dépendaient presque uniquement du vicaire général établi à Vienne, lequel ne pouvait plus suffire à la besogne depuis la diffusion de l'institut en divers pays séparés les uns les autres par d'énormes distances.

Mis au courant de ces vices d'organisation par le père Passerat, Grégoire XVI résolut d'y remédier. Un décret daté du 2 juillet 1841

1. Après les PP. Blasucci et Mansioni, le P. Cocle avait gouverné la congrégation de 1824 à 1832. Devenu alors évêque et grand-aumônier de la cour, il avait été remplacé par le P. Ripoli, qui mourut en 1849.

partagea la congrégation en six provinces : trois en deçà des Alpes, la Romaine, la Napolitaine, la Sicilienne; trois au-delà des Alpes, l'Autrichienne, la Gallo-Helvétique, et enfin la province Belge, à laquelle furent bientôt rattachées les fondations américaines. Le pape ordonna ensuite au recteur majeur de transporter à Rome le siège du gouvernement, et lui assigna pour résidence le couvent de Saint-Chrysogone au-delà du Tibre. Le vicariat général était supprimé comme un rouage inutile; les provinciaux traitaient directement avec le recteur majeur.

Cette organisation, parfaitement régulière, ne put s'établir qu'en partie, par suite de l'opposition du roi de Naples, qui considérait la congrégation comme une œuvre exclusivement napolitaine. Il avait fait de saint Alphonse le patron de sa capitale; c'est dans le royaume où il était né que devait rester le centre de son institut. Pour éviter un plus grand mal, le pape dut céder pour le moment, comme autrefois saint Alphonse lui-même, aux caprices du monarque, et le projet de transporter à Rome la résidence du recteur majeur fut remis à de meilleurs temps. Le père Ripoli continua de gouverner les maisons de Naples et des États romains; le père Passerat resta vicaire général, mais avec trois provinciaux qui administrèrent sous sa juridiction les provinces transalpines.

C'était dans ces provinces que la congrégation devait prendre de notables accroissements. Là se trouvaient, parmi les nombreux disciples du père Hofbauer et du père Passerat, des hommes véritablement supérieurs, imbus de l'esprit de ces grands maîtres. De Fribourg, siège de la province gallo-helvétique, les pères Czech et Neubert exerçaient en Suisse et en Alsace une immense influence. Reçu dans la congrégation à Varsovie, compagnon du père Passerat dans ses pérégrinations à travers l'Allemagne et la Suisse, Louis Czech avait vécu en sa compagnie à la Valsainte et l'y avait remplacé comme supérieur. Zélé missionnaire, religieux fervent, habile administrateur, il devint l'homme de la Suisse et fonda la maison de Fribourg. L'Alsacien Michel Neubert, élevé également à la Valsainte, devint spécialement le missionnaire de l'Alsace et du pays de Bade. Comme les missions étaient interdites dans le grand-duché, les Badois traversaient le Rhin par milliers pour assister aux prédications enflammées du père Neubert. Un curé prêtait son église à ces étrangers; les habitants du bourg leur donnaient l'hospitalité pendant huit ou dix jours; l'ardent apôtre, aidé de ses compagnons, leur prêchait les vérités

saintes et entendait leurs confessions. Ces missions badoises attirèrent de telles foules et excitèrent un tel enthousiasme que les autorités du grand-duché se virent forcées d'en ouvrir les portes aux missionnaires. Le père Neubert et le père Czech administrèrent successivement la province jusqu'en 1848 et l'enrichirent de trois nouvelles fondations : Landser, au diocèse de Strasbourg, en 1842 ; Saint-Nicolas-du-Port, au diocèse de Nancy, en 1845 ; et Teterchen, au diocèse de Metz, en 1847.

Dans la province autrichienne, à côté du père Passerat, brillait alors toute la pléiade de fervents religieux et de vaillants missionnaires formés par le père Hofbauer, les Starck, les Pajalich, les Madlener, les Kosmáczek, qui évangélisaient alors l'Autriche et la Bavière. Quatre nouvelles maisons furent créées par cette province avant la néfaste époque de 1848 : Montecchio, dans le duché de Modène, en 1842 ; Vilsbiburg, au diocèse de Ratisbonne, en 1846 ; en Bavière, au diocèse de Nassau, l'évêque confia aux rédemptoristes, en 1841, le grand pèlerinage d'Altötting, à côté duquel ils élevèrent bientôt une maison de noviciat.

Mais c'est la province belge surtout que Dieu avait chargée de la propagation de l'institut. Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'arrivée des premiers rédemptoristes en Belgique, les postulants affluaient au noviciat de Saint-Trond et au scolasticat de Wittem. Le père Passerat avait nommé recteur de Liège et visiteur des autres maisons un homme de grande énergie et de grand mérite, le père Frédéric de Held. Fils du chancelier de l'empire d'Autriche, Michel de Held, Frédéric faisait ses études à l'Université de Vienne, quand il fut conduit par un de ses amis aux *soirées* du père Hofbauer. « Il m'inspira aussitôt une telle confiance, dit-il, que dès lors je me confessai à lui jusqu'à sa mort. » Aussitôt que la congrégation fut légalement reconnue par un décret de l'empereur, Frédéric s'empressa d'y entrer. Ordonné prêtre en 1823, il travailla dix ans avec un grand succès à l'œuvre des missions en Autriche. C'était, disent ses collègues, un lion en chaire, et un agneau au confessionnal. Nature fortement trempée, il avait l'intrépidité du soldat et l'adresse du diplomate. Le père Passerat en fit son lieutenant en Belgique : visiteur depuis 1833, il fut nommé provincial en 1841.

Sous sa direction, deux grands missionnaires, bien que d'un caractère très différent, illustraient la congrégation, le père Bernard et le père Dechamps. Le premier, natif d'Amsterdam, faisait ses études au collège romain, où il était l'émule de Joachim Pecci, plus

tard Léon XIII, et il venait de conquérir le grade de docteur, qui lui ouvrait dans sa patrie le plus brillant avenir, lorsque Dieu lui mit au cœur le généreux dessein de se faire soldat du Christ sous la bannière de saint Alphonse. Trois rédemptoristes vivaient alors inconnus dans la ville éternelle. Le jeune docteur leur demanda de le recevoir en qualité de novice. « Vous êtes Hollandais, lui dit-on, vous apprendrez facilement la langue allemande : allez à Vienne trouver le vicaire général Passerat, et faites ce qu'il vous dira. » Cela se passait en mai 1832. Un an après, Bernard, fidèle à la grâce, faisait profession entre les mains du père Passerat, qui l'envoyait travailler au salut des âmes en Belgique et dans la Hollande, sa patrie. Dès lors il parut en chaire comme un autre Brydaine, remuant les masses populaires. Son port majestueux, disant ses contemporains, sa figure intelligente et mâle, son front large où résidait la force, son regard de feu jeté sur l'auditoire pour mesurer le terrain du combat, son long et solennel signe de croix, saisissaient profondément l'auditoire. Alors, de sa voix puissante et claire, il terrassait les pauvres pécheurs par des discours toujours apostoliques, et si pleins de fortes pensées, si vibrants de véhémence passion, qu'il était presque impossible de lui résister. Son zèle ne connaissait pas de bornes. Durant trente années il parcourut les deux mondes, prêchant les saintes missions avec le même succès en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Amérique.

Au moment où débutait le père Bernard, un autre jeune prêtre de grand talent, Victor Dechamps, entrait au noviciat de Saint-Trond. En 1830, après des études brillantes, il s'était fait publiciste. En 1831, il assistait à l'entrée triomphale du roi Léopold dans sa capitale. A l'enthousiasme du peuple succéda le silence et la solitude, et le jeune homme se dit intérieurement : « Tout n'est que vanité : je veux servir la cause éternelle, et un Roi qui ne passe pas. » L'année suivante, il était au séminaire, il lisait avec délices la *Pratique de l'amour* et les *Gloires de Marie* de saint Alphonse. Un jour qu'il méditait les pensées du saint docteur sur cette invocation des Litanies : *Janua cæli*, Porte du ciel, une voix intérieure lui dit que la vie religieuse serait pour lui la porte du ciel. Devenu prêtre, il frappait à la porte du couvent de Saint-Trond, quand ses yeux y rencontrèrent cette inscription : *Mater Dei, sis intranti janua cæli*, Mère de Dieu, soyez la porte du ciel pour celui qui entre en ce lieu¹.

1. Voir *La Nouvelle Ève*, par le P. Dechamps.

Marie l'avait conduit au port du salut. Le jeune prêtre devint l'apôtre des classes élevées, comme le père Bernard était l'apôtre du peuple. A la prédication il joignit, dans de nombreux et savants écrits, l'apologie de la religion. Pie IX, qui avait eu maintes fois l'occasion d'apprécier son mérite, fit passer l'humble religieux de sa cellule à l'évêché de Namur, et de Namur à l'archevêché de Malines, où il le revêtit de la pourpre cardinalice.

Grâce au développement toujours croissant de son noviciat et de son scolasticat, le provincial de Belgique put ajouter en peu de temps à ses quatre maisons trois fondations nouvelles : deux à Bruxelles en 1841 et 1849, et la troisième à Mons en 1848. De plus, l'Amérique du Nord, placée alors sous sa juridiction, vit les rédemptoristes s'établir successivement, en 1841, à Baltimore et à Rochester; en 1842, à New-York; en 1843, à Monroë et à la Nouvelle-Orléans; en 1845, à Buffalo; en 1847, à Détroit et derechef à la Nouvelle-Orléans. En 1845, le père de Held, accompagné du père Bernard, se rendit aux États-Unis pour y faire la visite canonique. La situation des catholiques américains était alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. « Ils doivent pourvoir à tout, écrivait le père Bernard, en fait d'églises, de cimetières, de séminaires, d'écoles, d'évêques, de prêtres, et d'instituteurs. Ici toutes les sectes possibles ont dressé leur tente, et répandent leurs doctrines avec un fanatisme dont on ne peut se faire d'idée. Les quakers et les méthodistes, qui sont les plus nombreux, exercent un prosélytisme qui ne recule devant aucun moyen, si ignoble qu'il puisse être. Toutes ces sectes n'ont de commun que leur rage contre tout ce qui est catholique. Des milliers et des milliers de fidèles qui ont émigré en Amérique, dénués de secours spirituels, négligent tous leurs devoirs religieux. » Pendant quatre mois, le père de Held et son compagnon visitèrent les diverses fondations, établies spécialement à cette époque pour les émigrés allemands, et partout le père Bernard les électrisa par sa parole enflammée. « Tous nos catholiques, dit le père de Held, eurent le bonheur de l'entendre; il est certain que son éloquence extraordinaire a donné un grand prestige à notre institut dans ces contrées. »

Ainsi se développait l'œuvre d'Alphonse quand survint la tempête de 1848. « La congrégation est comme l'herbe des champs, avait dit le saint fondateur : elle croît, on la coupe, et elle ne meurt pas. » La franc-maçonnerie, qui tous les quinze à vingt ans se rue contre l'Église avec une rage vraiment infernale, s'est chargée de vérifier cette prédiction. Déjà, en 1847, la Suisse protestante avait sonné le

branle-bas contre la religion. Le 3 septembre, le Grand Conseil de Berne avait décrété l'expulsion des jésuites et de leurs affiliés. Les sept cantons catholiques s'unirent contre les persécuteurs et résolurent de s'opposer par la force à l'exécution du décret. La Révolution marcha contre eux, s'empara de Fribourg à main armée, saccagea l'église et le couvent des rédemptoristes; puis, après trois jours d'horribles bacchanales, de vols et de profanations sacrilèges, un soi-disant gouvernement provisoire, par un décret du 19 novembre 1847, déclara les jésuites et leurs affiliés, c'est-à-dire les liguoriens, les marianites, les frères de la doctrine chrétienne, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, expulsés à perpétuité du territoire de Fribourg, et leurs biens, meubles et immeubles, confisqués. Les exilés devaient quitter le pays dans les trois jours, ou renoncer à leur congrégation. La communauté de Fribourg comptait alors vingt-cinq missionnaires, sept novices ou étudiants, huit frères laïques. Tous, fidèles à leur vocation, quittèrent amis, famille, patrie, et se réfugièrent, après avoir couru mille dangers, quelques-uns au Bischenberg, et la plupart à Contamine-sur-Arve, en Savoie, où l'infortuné Charles-Albert venait justement d'accorder l'existence légale à une nouvelle fondation.

Les horreurs de Fribourg n'étaient que le prélude de plus grands maux. En février 1848, la Révolution démagogique chassa de Paris le roi des Français, et bientôt tous les trônes chancelèrent. Les carbonari italiens, après avoir bouleversé le Piémont et le Milanais, s'emparèrent de Rome et des États de l'Église, et mirent en feu les Deux-Siciles. Partout ils décrétèrent la suppression des couvents et l'exil des religieux; mais Dieu ne leur laissa pas le temps d'accomplir leurs projets. En Autriche, la franc-maçonnerie consumma les attentats qu'elle préparait depuis longtemps et que le père Passerat avait prévus. « Courage! écrivait-il après une dernière visite à ses maisons; que l'on puisse dire de nous que nous n'avons pas manqué au martyre, mais que le martyre nous a manqué. » En mai 1848, la Révolution éclata dans la capitale. Des bandes de forcenés forcèrent les religieux à se réfugier dans des maisons amies. Cependant, à la suite d'un compromis entre l'empereur et les chefs de la démagogie, l'ordre sembla renaître et les couvents se repeuplèrent. Tout à coup, dans la nuit du 5 au 6 avril, quand on ne s'y attendait plus, les insurgés se ruèrent sur le couvent de Maria-Stiegen. Repoussés par la force armée, ils reviennent en plus grand nombre le lendemain, et prennent d'assaut l'église et la maison. Après avoir tout pillé et saccagé, ils entassent pères et frères dans des voitures et les dé-

posent en pleine campagne, privés de toute ressource, en leur défendant sous peine de mort de rentrer dans la ville de Vienne. Un décret parut ensuite qui supprimait tous les couvents de l'institut en Autriche et dans le duché de Modène. Dix maisons, en vertu de ce décret, restèrent fermées depuis 1848 jusqu'en 1854. La confédération germanique ne voulut pas rester en arrière de l'Autriche : elle supprima les jésuites et leurs affiliés, c'est-à-dire les *rédemptoristes* et les *liquoricens*. On voit que les bourreaux étaient bien renseignés sur leurs victimes. Heureusement la Vierge miraculeuse d'Altötting protégea son sanctuaire, et le décret de suppression ne fut pas exécuté en Bavière.

Le père Passerat, chassé de Vienne, abandonné sur la route, fut recueilli dans un pauvre presbytère. Sans perdre son calme, le bon vieillard, alors âgé de soixante-seize ans, écrivit à l'un de ses religieux : « Que la très sainte et très adorable volonté de Dieu soit louée, bénie et adorée en toutes choses ! Nous avons été surpris, arrêtés, pillés, ainsi que les rédemptoristines ¹. Nous sommes tous dispersés, sans savoir presque rien de plusieurs d'entre nous. On

1. Dès 1822, le père Passerat initia deux de ses filles spirituelles, l'une Française, M^{lle} Eugénie Dijon, l'autre Autrichienne, la comtesse Antonia Welsersheimb, à la vie des rédemptoristines. Les deux fondatrices se rendirent, en 1830, au monastère de Sainte-Agathe des Goths pour se former aux règles et coutumes de l'ordre, et le couvent de Vienne fut définitivement fondé en 1831. Chassées en 1848 par les révolutionnaires, ces religieuses reprirent possession de leur saint asile en 1853. Ce premier monastère au-delà des Alpes répandit la congrégation en Autriche, en Belgique, en Hollande, en Irlande, et en France. Les rédemptoristines comptent aujourd'hui, en dehors de l'Italie, quinze couvents de leur ordre, fondés dans les localités dont les noms suivent :

1. *Vienne*, capitale de l'Autriche, 1831.
2. *Stein*, Basse-Autriche, 1830, reconstitué à Gars en 1852.
3. *Bruges*, Belgique, 1841.
4. *Marienthal*, près de Willem, Limbourg Hollandais, 1851.
5. *Ried*, Haute-Autriche, diocèse de Linz, 1852.
6. *Malines*, Belgique, 1858.
7. *Velp*, Hollande, province de Gueldre, 1859.
8. *Dublin*, Irlande, 1855.
9. *Louvain*, Belgique, 1874.
10. *Sambeck*, Hollande, diocèse de Bois-le-Duc, 1874.
11. *S.-Amand-les-Eaux*, France, diocèse de Cambrai, 1875.
12. *Grenoble*, Isère, 1878.
13. *Soignies*, Belgique, 1878.
14. *Gagny*, France, diocèse de Versailles, 1894.
15. *Clapham*, Londres, 1897.

On peut lire de très intéressants et très édifiants détails sur les deux fondatrices et leurs premières fondations, dans la *Vie de la Mère Marie-Alphonse de la Volonté de Dieu* (M^{lle} Eugénie Dijon), par le chanoine Claessens (Bruxelles, 1883) et dans la belle Notice du P. Hugues, C. SS. R., sur la *Sœur Marie-Anne-Josepha de la Résurrection* (comtesse Antonia Welsersheimb). (Castermann, Tournai, 1884.)

ne nous a pas laissé seulement une chemise. Je suis à trois lieues de Vienne. Je ne sais combien de temps je resterai ici. Montrez que vous m'aimez en vous réjouissant d'apprendre que je souffre avec patience ; et plutôt à Dieu que je souffrisse plus parfaitement ! » Un serviteur dévoué ayant réussi à lui procurer un passeport, l'homme de Dieu, déguisé en laïc, traversa l'Autriche, la Bavière, la Prusse, et parvint heureusement en Belgique.

C'est là qu'il termina sa carrière dans une pauvre cellule de la maison de Tournai. Ayant donné sa démission de vicaire général, il y vécut solitaire et anéanti, comme Alphonse à Nocera, éprouvé comme lui par un véritable crucifiement intérieur. Dieu mit dans les ténèbres cette âme si contemplative et si aimante, de sorte que, cherchant toujours ce Jésus qui semblait le fuir, il croyait l'avoir perdu. « Je suis un païen, disait-il un jour à l'infirmier qui le soignait, je n'ai plus ni foi, ni espérance, ni charité. » Le frère, qui ne manquait pas d'esprit, se mit aussitôt à enlever de sa chambre le crucifix, l'image de la Vierge, et les autres objets de piété. « Que faites-vous là ? s'écrie le saint homme tout affligé. — Puisque vous ne croyez plus à rien, dit le frère, j'enlève ces meubles inutiles. — Laissez, laissez ; je crois, j'espère, j'aime de tout mon cœur. » Quatre coups successifs d'apoplexie anéantirent ses forces physiques et paralysèrent sa vie intellectuelle, mais non la vie spirituelle, qui se manifesta jusqu'à ses derniers moments, non seulement par ses actes de vertus, par ses élans vers Dieu, mais par des lumières surnaturelles qui lui révélaient les secrets des cœurs et les mystères de l'avenir. Après dix ans de cette vie mourante, le 30 octobre 1858, le père Passerat s'endormit tranquillement dans le Seigneur. En apprenant sa mort, les habitants de Tournai s'écrièrent : « Notre saint est mort ! » et les religieux du Très Saint-Rédempteur se dirent les uns aux autres : « Notre patriarche est allé prier pour nous dans le paradis. » Quelle destinée que celle de ces trois hommes de Dieu, Alphonse de Liguori, Clément Hofbauer, Joseph Passerat ! L'un fonde la congrégation, et les deux autres la propagent dans les deux mondes, à travers les persécutions et les ruines. Les deux premiers sont sur les autels, et l'Église prépare la béatification du troisième. Nous pouvons espérer que l'intercession puissante de ces trois saints consolidera et perpétuera l'œuvre rédemptrice qui doit à leurs héroïques vertus son existence et ses progrès.

Pendant que le père Passerat priait dans sa solitude de Tournai pour ses enfants dispersés par la Révolution, Dieu donnait à l'institut un nouveau protecteur. C'était le pape Pie IX, alors réfugié à

Gaète, où le roi de Naples, Ferdinand II, lui offrit une hospitalité vraiment royale. Plein de vénération pour saint Alphonse, le pieux pontife voulut faire un pèlerinage au tombeau de l'illustre évêque de Sainte-Agathe des Goths. Le 8 octobre 1849, il se dirigea vers Nocera en compagnie du roi Ferdinand II, du comte de Trapani, du cardinal Antonelli, et de M^{sr} Coele, l'aumônier de la cour. Pie IX célébra la messe à l'autel sous lequel reposent les restes vénérés d'Alphonse; puis, s'agenouillant, il échangea son magnifique anneau pastoral contre celui que le saint portait au doigt. A la suite de cette scène touchante, il y eut un autre échange : le saint protégea l'infortuné pontife, et le pontife ne cessa de protéger les enfants du saint.

Pie IX exécuta le plan de son prédécesseur, c'est-à-dire transporta à Rome le gouvernement de la congrégation. En 1850, après la mort du recteur majeur Ripoli, il désigna de sa propre autorité le père Trapanese comme recteur majeur intérimaire, jusqu'au jour où l'état de l'Europe permettrait la réunion d'un chapitre général à l'effet d'élire un supérieur définitif pour tout l'institut. Il espérait que le réganisme napolitain finirait par entendre raison, mais son espoir fut trompé. Le roi de Naples accorda l'*exequatur* à la nomination du recteur majeur provisoire, « sauf néanmoins les lois et la police ecclésiastique du royaume, et avec toutes les conditions et restrictions ordinaires en ce qui concerne les droits de Sa Majesté, spécialement quant aux chapitres et à l'union avec des prêtres étrangers au pays ». Devant cette opposition, Pie IX, qui devait beaucoup au roi de Naples, crut devoir patienter. Le *statu quo* fut maintenu, le père Trapanese gouverna les maisons napolitaines et pontificales, les provinces transalpines furent placées sous la juridiction du père Rodolphe Smetana, nommé vice-caire général au lieu et place du père Passerat.

Le père Smetana, né à Vienne en 1802, était un homme d'une intelligence supérieure. Après avoir fait de brillantes études, il occupait un poste important dans l'administration, mais la mort prématurée de sa femme le décida à quitter le monde. Il entra dans la congrégation et fit ses vœux en 1831. Il s'adonnait tout entier à l'étude, à la philosophie, à l'ascétisme, quand, en 1850, on le tira de sa cellule pour le mettre à la tête des provinces transalpines. De Coblenz, sa résidence, il rayonna jusqu'en 1853 dans les différentes maisons placées sous sa juridiction. A cette époque, Pie IX, toujours préoccupé de la situation anormale de la congrégation, l'appela auprès de lui pour lui signifier sa volonté. Par un décret spécial, il sépara

les maisons napolitaines des autres maisons de l'institut, et leur permit de se choisir un recteur majeur, lequel n'aurait de juridiction que sur les Deux-Sicules. Toutes les autres maisons de la congrégation, y compris celles de l'État pontifical, étaient placées sous le gouvernement immédiat du père Smetana. Par un second décret le pape commandait à ce dernier de se procurer au plus tôt une maison à Rome, et d'y convoquer un chapitre général.

Il eût été difficile au père Smetana d'acquérir à Rome un établissement assez vaste pour en faire la maison généralice si la Providence n'était venue à son secours. Un gentilhomme écossais, lord Douglas, avait abjuré dix ans auparavant le protestantisme pendant un séjour dans la ville éternelle. Devenu peu après le plus humble et le plus pauvre des enfants de saint Alphonse, il consacra sa grande fortune aux œuvres de la congrégation, ce qui permit au père Smetana d'acheter, près de Sainte-Marie Majeure, une propriété du duc Gaetani, appelée la Villa Caserta. Un concours singulier de circonstances semble indiquer que la Vierge Marie conduisit elle-même à cet endroit de Rome le supérieur de l'institut. La villa se trouve à deux pas du couvent de Saint-Julien où le père Hofbauer fut admis dans la congrégation. On apprit bientôt que le procès de béatification de saint Alphonse avait été imprimé dans cette propriété par les presses du duc Gaetani. Enfin, en creusant le terrain pour y asseoir les fondations de l'église, les ouvriers trouvèrent une antique médaille en or à l'effigie du Rédempteur. Si nous ajoutons que l'autorisation nécessaire pour vendre la villa fut donnée en la fête du Très Saint-Rédempteur, et le contrat signé le jour où la congrégation célèbre la fête de Notre-Dame des Grâces, il est permis de croire que toutes ces coïncidences, en apparence fortuites, dénotent un dessein providentiel.

Quoi qu'il en soit, ayant en 1854 pris possession de la Villa Caserta, le père Smetana convoqua, sur l'ordre du pape, le chapitre général, auquel devaient assister, outre les consultants généraux et le procureur général, les provinciaux et deux membres de chaque province élus par les chapitres particuliers. Pour se rendre compte de la composition de cette assemblée, il faut noter que l'institut s'était singulièrement accru depuis 1848. Le démon avait fauché l'herbe, mais Dieu l'avait rendue plus verte et plus touffue. Non seulement les maisons s'étaient multipliées, mais aussi les provinces. Les proscrits d'Autriche avaient fondé en Bavière et sur les bords du Rhin les maisons de Coblenz, de Fuchsmuhl, de Niederachdorf, de Bornhofen, de Trèves, de Puchheim, lesquelles, avec

celles déjà existantes en ces pays, constituèrent, en 1852, la province germanique. Ces nouvelles fondations n'empêchèrent pas les pères exilés de réoccuper leurs maisons en Autriche et dans le duché de Modène, quand, à cette même époque, l'empereur François-Joseph eut aboli les décrets révolutionnaires de 1848. La province autrichienne, ainsi relevée de ses ruines, fonda même, en 1855, une nouvelle maison à Bussolengo, dans le diocèse de Vérone. La province française avait perdu Fribourg, mais en revanche elle avait fondé trois nouvelles maisons : Contamine-sur-Arve, en Savoie, Luxembourg, chef-lieu du grand-duché de ce nom, et Châteauroux, dans le centre de la France. En 1850, les maisons des États-Unis avaient été détachées de la Belgique pour former une province purement américaine. Le vaillant père Bernard avait une seconde fois traversé les mers afin de constituer et d'organiser, en qualité de provincial, ce nouveau et immense district de la congrégation. Enfin la province belge ayant créé, de 1848 à 1854, huit nouvelles maisons : Mons, en Belgique ; Amsterdam et Bois-le-Duc, en Hollande ; Douai et Dunkerque, dans le nord de la France ; Clapham à Londres et Bishop-Eton près Liverpool, en Angleterre ; Limerick, en Irlande ; on en détacha les fondations de Hollande et de la Grande-Bretagne pour former une province anglo-hollandaise.

Sept provinces, la romaine, l'autrichienne, la germanique, la gallo-helvétique, la belge, l'américaine, l'anglo-hollandaise, composaient donc, au moment du chapitre de 1855, la congrégation du Très Saint-Rédempteur, en dehors du royaume de Naples. Quand, soixante ans auparavant, le père Passerat vint frapper à la porte de Saint-Bennon à Varsovie, le père Hofbauer et ses cinq ou six jeunes compagnons composaient tout l'institut. Lui-même, à la mort du bienheureux Clément, formait, avec ses quinze ou vingt chevaliers errants de la Valsainte, toute la descendance d'Alphonse au-delà des Alpes. Dieu avait béni l'œuvre du « grand français », mais s'il lui conserva assez de vie pour entendre parler de la Villa Caserta, il ne lui donna pas d'y voir réunie l'élite de ses enfants. Comme saint Alphonse, les Hofbauer, les Passerat, et tous les grands ouvriers du Très Saint-Rédempteur doivent être humiliés jusqu'au jour de leur mort. L'acte principal du chapitre, qui était de nommer un recteur majeur, en fut une nouvelle preuve.

L'assemblée ouvrit ses sessions le 26 avril 1855, sous les auspices de Notre-Dame de Bon Conseil. Or sur quelle tête la Vierge très humble fit-elle tomber les suffrages des capitulaires ? Il y avait là des hommes illustres : les Smetana, les de Held, les Dechamps,

les Neubert, les Bernard, d'anciens provinciaux, des missionnaires blanchis par l'âge et les fatigues, des théologiens distingués, comme le père Heilig, qui, après avoir professé huit ans la morale au scolasticat de Wittem, donné au public une excellente édition de la Théologie de saint Alphonse, et occupé les charges les plus honorables, venait d'être nommé secrétaire du chapitre. Après dix tours de scrutin, la Vierge du Bon Conseil décida tous ces sages à mettre au pinacle l'un des plus jeunes d'entre eux, le père Nicolas Mauron. Natif d'un petit village suisse, il avait connu les pères de la Valsainte quand ils cherchaient à s'établir à Fribourg. Simple et pieux, il avait appris d'eux les éléments de la langue latine, puis au noviciat les vertus religieuses. Après avoir fait ses vœux en 1837 et reçu la prêtrise en 1841, le père Mauron avait dirigé les étudiants jusqu'au jour où toute la communauté de Fribourg fut dispersée. Il se réfugia alors à Contamine-sur-Arve, où il enseigna quelque temps la théologie morale. Missionnaire ensuite, puis recteur de Landser, il fut nommé par le père Smetana provincial de France en 1851. C'est en cette qualité qu'il assista au chapitre de 1855. Humble et charitable, prudent et ferme en même temps, Nicolas Mauron fut nommé recteur majeur de l'institut, bien qu'il n'eût que trente-sept ans. Il resta au gouvernail près de quarante années, uniquement occupé à diriger son navire à travers les écueils, et à conserver, parmi ses subordonnés des deux mondes, l'esprit apostolique et les vertus de leur saint fondateur.

Les tribulations ne manquèrent pas au successeur de saint Alphonse. A peine avait-il bâti l'église attenante à la nouvelle maison généralice, que la Révolution, déchaînée en 1859 par la campagne de Napoléon III contre l'Autriche, passa comme une trombe sur toute l'Italie, emportant les couronnes duciales et royales, chassant les religieux de leurs couvents, et s'annexant meubles et immeubles. De 1860 à 1866, les révolutionnaires piémontais confisquèrent ainsi, au préjudice de l'institut du Très Saint-Rédempteur, trente-six couvents situés dans les provinces de Rome, de Naples et de Sicile, et jetèrent sur le pavé plus de quatre cents religieux. On comprend les tristesses que dut éprouver le père Mauron en voyant s'écrouler l'institut en Italie, et même ces vénérables fondations napolitaines qu'Alphonse avait élevées et maintenues pour ainsi dire au prix de son sang. Ainsi s'accomplissait cette prédiction de notre saint, vieille de quatre-vingts ans : « Si la congrégation ne s'établit pas hors du royaume de Naples, elle ne subsistera pas. » Et en effet, si elle n'eût existé à l'étranger,

elle eût péri dans cette tempête, comme celle de Mandarin, qui se traîna péniblement jusqu'en 1860 et mourut victime des annexions. La seule consolation du recteur majeur en ces lamentables circonstances fut de voir les rédemptoristes napolitains, que les exigences du régéralisme tenaient depuis dix ans séparés de leurs confrères, se remettre volontairement sous sa juridiction. Le 17 septembre 1869, Berruti, dernier supérieur général des Napolitains, se rendit avec le Révérendissime père Mauron à la congrégation des évêques et réguliers pour y dresser l'acte d'union, lequel fut ratifié le même jour par le pape Pie IX.

D'autres déboires attendaient le recteur majeur. Après leur expulsion de Vienne en 1848, plusieurs pères rédemptoristes s'étaient rendus à Christiania, capitale de la Norvège, espérant y fonder une mission. Ils évangélisèrent en effet le petit nombre de fidèles établis en ce pays; ils y bâtirent même une belle église, la première que les catholiques aient possédée depuis la Réforme, et qui fut plus tard dédiée au saint roi et martyr Olaf. Mais, après un séjour de six ou sept ans, obligés de quitter la Norvège, ils laissèrent cette église au vicaire apostolique, qui la fit desservir par des prêtres séculiers. A la suite du désastre de 1860, quelques pères romains et napolitains, aidés d'autres confrères, entreprirent une expédition semblable en Espagne, et avec le même insuccès. Ils établirent avec peine deux centres de missions, le premier à Huete, dans le diocèse de Cuenca (1864), et le second à Alhama, diocèse de Grenade (1867). La Révolution républicaine de 1868 décréta leur expulsion, en sorte que, après avoir été chassés de leurs couvents d'Italie, ils durent s'enfuir d'Espagne pour ne pas tomber entre les mains des révolutionnaires.

Heureusement les autres provinces ne cessaient de s'étendre. L'Autriche s'établit à Prague (1855); à Katzelsdorf, diocèse de Vienne (1857); à Littau, en Moravie (1859); à Heiligenberg, diocèse de Prague (1861). La province germanique fonda trois nouvelles maisons dans le diocèse de Munich : Heldenstein (1855), Gars (1858), Mariadorfen (1861); une à Aix-la-Chapelle (1862); deux en Westphalie : Maria-Hamicolt (1856), Bochum (1868). La province belge créa la maison d'Anvers (1857), celle de Roulers, (1865), et envoya des missionnaires dans l'île de Saint-Thomas, aux Petites-Antilles (1858). La Hollande s'établit à Ruremonde (1867), à Rosendaal, diocèse de Breda (1868), et de plus fonda une mission à Surinam, dans la Guyane (1866). L'Angleterre, séparée de la Hollande en 1865, élève à Perth, sur la belle montagne de Kinnoul, le premier couvent que l'Écosse ait vu depuis l'invasion du protestantisme (1869).

Durant cette même période, la province française subit le contre-coup de la politique napoléonienne à l'égard du Saint-Siège. Ses missionnaires, soupçonnés de parler en chaire en faveur du pouvoir temporel du pape, sont traqués partout par les agents de l'Empire. La maison de Douai est fermée par décret ministériel, les pères belges résidant dans les maisons fondées par eux à Dunkerque (1854), à Boulogne-sur-Mer (1856) et à Lille (1857), sont expulsés, comme étrangers, du territoire français. De ces quatre résidences, celle de Douai seule fut perdue, et les trois autres furent rattachées à la province française et repeuplées par elle. Malgré la persécution, cette province, après avoir établi en France deux nouveaux centres de missions, le premier à Argentan, diocèse de Sées (1868), et le second à Mulhouse, dans le Haut-Rhin (1868), trouva encore moyen d'envoyer à l'Équateur, sur les instances du président-martyr Garcia Moreno, deux colonies de missionnaires. L'une se fixa dans la ville de Riobamba (1869) et l'autre dans celle de Cuenca (1870). C'est de là que les fils de saint Alphonse vont à la recherche des pauvres peuplades perdues dans les montagnes sans églises et sans pasteurs.

La province américaine prit aussi, à cette époque, de grands développements, malgré un incident très regrettable. Isaac Hecker, dont on a tant parlé dans ces derniers temps, s'était agrégé, avec quatre ou cinq autres protestants convertis, à l'institut de saint Alphonse. Après avoir pendant plusieurs années évangélisé les peuples avec beaucoup de fruit, il s'imagina que Dieu l'appelait à prêcher, non des missions aux catholiques, mais des conférences aux protestants. Le recteur majeur s'opposa aux innovations que ces américains voulaient introduire, et comme Hecker lui demandait l'autorisation de se rendre à Rome pour lui expliquer ses projets, il la lui refusa. Le religieux s'entêta, et partit sans permission malgré son vœu d'obéissance. Comme cette faute constituait un cas d'exclusion prévu par la règle, le père Mauron signifia au coupable, dès son arrivée à la Villa Caserta, son expulsion de la congrégation. Ses compagnons américains demandèrent la dispense de leurs vœux, et fondèrent avec lui, dans la ville de New-York, la société des Paulistes. Les théories du père Hecker sur l'appropriation du catholicisme à l'esprit moderne, théories condamnées par l'Église, ne prouvent que trop combien le père Mauron eut raison de s'opposer aux projets de ce novateur.

Ce n'est point en cédant à l'esprit moderne, mais en se pénétrant de l'esprit de Jésus-Christ, en Amérique comme en Europe, qu'on convertira les peuples matérialisés, catholiques ou protestants. En

ce temps vivait aux États-Unis un fils de saint Alphonse qui peut servir de modèle aux missionnaires américains, le père Jean-Népomucène Neumann. Né en Bohême de parents très chrétiens, Jean cultiva avec le même zèle la science et la piété. Dès l'adolescence, il eut une telle passion pour les livres que sa mère l'appela son bibliomane. Il acquit ainsi, tout en se livrant aux études ordinaires, une grande variété de connaissances. Mais ce qu'on admirait surtout en lui, c'était sa piété angélique et son incomparable modestie. On lui demandait un jour si telle personne de son entourage ne lui occasionnait pas de tentation. « Pas plus que les autres femmes, dit-il; je les regarde toutes comme des livres élégamment reliés, mais écrits dans une langue que je n'entends pas. » C'est que jamais il ne levait les yeux sur une personne du sexe. A vingt-deux ans, pendant qu'il étudiait la théologie, Jean, brûlant de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, partit aux États-Unis pour évangéliser les émigrants abandonnés au milieu des hérétiques et des infidèles. Ordonné prêtre à New-York, il gagna la région des lacs, et vécut quatre ans parmi les sauvages, s'exposant à mille dangers pour sauver les âmes. Mais ce n'était pas assez pour son grand cœur. « Je me sens poussé par la grâce, disait-il, à un amour plus intime de Jésus-Christ. » En 1840, il rencontre, dans une de ses courses apostoliques, des rédemptoristes qui cherchaient à s'établir dans ces parages. Il demande à les suivre et devient leur premier novice. Sept ans après, ses supérieurs, instruits de ses mérites et de ses éminentes vertus, l'élèvent aux premières charges de l'institut. En 1851, Pie IX le contraint, malgré ses résistances, d'accepter l'évêché de Philadelphie. Évêque, il reste pauvre, humble, mortifié; il porte une chaîne de fer et se donne des disciplines sanglantes; il est le père des pauvres, des malades, des orphelins : toujours sur la brèche, il se sacrifie pour sauver les pécheurs. « Je n'irai pas jusqu'à cinquante ans, » disait-il un jour, et il mourut en effet, en 1860, à quarante-neuf ans neuf mois et vingt-deux jours. Épuisé, n'en pouvant plus, il s'affaissa dans une rue de Philadelphie, et à peine l'eut-on transporté dans son palais qu'il rendit le dernier soupir.

Toute la ville le pleura comme on pleure un père. Ses obsèques furent un triomphe. Dieu fit éclater sa sainteté par de nombreux miracles, qui décidèrent l'autorité ecclésiastique à entreprendre le procès de sa canonisation. Les informations furent transmises à Rome, appuyées par les évêques des États-Unis, à l'exception d'un seul, qui « ne voyait pas dans M^r Neumann le type de l'évêque mo-

derne ». La cause est aujourd'hui introduite en cour de Rome; le père Neumann est *vénérable*, et sera prochainement, nous pouvons l'espérer, le premier saint canonisé de la grande république américaine. Pendant sa courte mais laborieuse carrière, il avait grandement contribué à multiplier les maisons de l'institut; sa haute réputation de sainteté, jointe à sa puissante intercession dans le ciel, ne furent pas moins fécondes. En quelques années, la congrégation établit en Amérique six nouvelles fondations : à New-York et à Saint-Louis (1866), à Baltimore et à Ilchester (1869), à Boston et à Chatawa (1871).

Cette rapide extension de l'institut au dehors n'empêchait pas le père Mauron de gémir sur les ruines accumulées en Italie et de prévoir de nouveaux désastres, quand Dieu lui envoya un sujet de joie et d'espérance. Une Madone miraculeuse, Notre-Dame du Perpétuel Secours, avait été vénérée à Rome depuis le quinzième siècle dans l'église Saint-Mathieu-sur-l'Esquilin, parce que sa volonté formelle, manifestée par plusieurs apparitions, était d'avoir son sanctuaire entre la basilique de Sainte-Marie Majeurè et celle de Saint-Jean de Latran. Pendant quatre cents ans elle y avait opéré de nombreux miracles; mais, en 1810, on avait démoli cette antique église, et la sainte image avait disparu, au grand regret de ceux qui lisaient dans les anciennes notices sa merveilleuse histoire. Or un jour qu'on s'entretenait de cette Madone à la Villa Caserta, un jeune père, nommé Michel Marchi, se rappela subitement un souvenir de sa jeunesse. « De 1840 à 1853, raconta-t-il, j'ai beaucoup fréquenté, au couvent des augustins, un vieux frère laïc, du nom d'Orsetti. Ce frère m'apprit que, lors de la destruction de l'église Saint-Mathieu, les augustins emportèrent avec eux, pour la soustraire aux profanations, la Madone du Perpétuel Secours, et la placèrent, à l'insu de tous, dans l'oratoire intérieur de leur couvent. Les vieux pères augustins étant morts, le frère Orsetti restait seul comme témoin du passé. Bien des fois il me montra sur l'autel de l'oratoire la Madone vénérée pendant des siècles à Saint-Mathieu; et il me disait avec émotion : « Michel, surtout n'oublie pas la Madone miraculeuse de Saint-Mathieu; souviens-toi qu'elle est ici, dans cette « chapelle. »

Dieu venait donc de découvrir aux pères du Saint-Rédempteur, par une suite de circonstances providentielles, la retraite cachée de la Madone miraculeuse. Cette révélation avait pour eux une importance suprême, parce que l'emplacement de l'église où la Vierge avait voulu placer son trône, se trouvait précisément dans les jar-

dins de la Villa Caserta. Notre-Dame du Perpétuel Secours n'avait-elle pas attiré en ce lieu les fils de saint Alphonse afin de prendre possession de l'église bâtie par eux à côté de son ancien sanctuaire? Après avoir prié Dieu de faire connaître sa volonté, le père Mauron porta tous ces faits à la connaissance de Pie IX, lequel déclara que la sainte image devait être rendue au culte, et placée, comme la Vierge l'avait demandé, entre Sainte-Marie Majeure et Saint-Jean de Latran, dans l'église dédiée à saint Alphonse. Au mois d'avril 1866, un triduum solennel attira toute la ville de Rome aux pieds de la Madone si heureusement rendue à ses enfants, et depuis ce temps Notre-Dame du Perpétuel Secours, couronnée par le vénérable chapitre de Saint-Pierre, et glorifiée dans le monde entier, répand à pleines mains ses grâces et ses bénédictions sur ses dévots serviteurs.

Le saint auteur des *Gloires de Marie* eut ainsi l'honneur de voir son temple servir de sanctuaire à la Madone vénérée, et par suite l'*Archiconfrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de saint Alphonse de Liguori* unir inséparablement les noms de la mère et du fils. Il ne restait plus pour élever Alphonse au comble de la gloire qu'à poser sur son front l'auréole des docteurs.

La question du doctorat, soulevée par un grand nombre d'évêques immédiatement après la canonisation, avait mûri pendant ces trente dernières années. Grâce à la diffusion de la congrégation en Europe et en Amérique, les écrits du saint, traduits dans presque toutes les langues, prônés par les évêques et les théologiens, devenaient partout la nourriture des simples fidèles. Certain libraire vendit par millions les exemplaires des œuvres ascétiques. La *Théologie morale*, si combattue pendant la première moitié du siècle, régnait souverainement en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, en Belgique, en Amérique. Tous les compendiums de morale portaient à leur frontispice le mot de passe *Ad mentem sancti Alphonsi*. On altérait parfois le sens de sa doctrine, mais chacun prétendait être son disciple.

Du reste, les événements qui se succédèrent à cette époque attirèrent forcément l'attention des pasteurs sur le caractère providentiel des enseignements donnés par saint Alphonse. Il se trouva que toutes les questions d'intérêt général dont il s'était occupé devinrent les questions vitales du dix-neuvième siècle, et furent tranchées par l'Église comme il les avait lui-même résolues.

Toute sa vie, il avait défendu avec ardeur l'immaculée conception de Marie. La révolution antichrétienne niait le péché originel,

et par suite la rédemption de Jésus-Christ. Pour renverser cette base de toutes les erreurs modernes, il fallait montrer au monde la Vierge immaculée, celle que le démon n'a pu souiller, et dont le Fils lavera les âmes de toute souillure. Un siècle après, Pie IX définissait le dogme de l'Immaculée-Conception aux acclamations du peuple catholique et aux cris de rage des sectes sataniques.

En 1864, Pie IX condamna en bloc, dans son immortel *Syllabus*, quatre-vingts propositions soutenues par les hommes de la Révolution contre l'Église, ses droits, et ses immunités. Or il suffit de parcourir les œuvres dogmatiques et morales de notre saint pour se convaincre que, sur presque tous ces points de doctrine, il a devancé le *Syllabus*. « Dieu l'avait doué d'une telle clairvoyance, dit à ce sujet Léon XIII, que la plupart des propositions condamnées par le *Syllabus* sont déjà réfutées dans ses écrits. On pourrait même affirmer que, de toutes les erreurs modernes, il n'en est pas une seule qu'il n'ait, au moins sous quelque rapport, attaquée et pulvérisée¹. » Léon XII avait dit dans le même sens : « Dieu nous l'a donné pour être notre bouclier contre toutes les perversités du siècle. »

Un événement plus grave encore acheva de démontrer l'excellence et l'opportunité des doctrines soutenues par saint Alphonse. Il avait pressenti que, pour sauver la raison humaine, livrée par la Révolution à tout vent d'erreur et d'impiété, il fallait renforcer l'autorité du pontife romain et mettre son infailibilité au-dessus de toute contestation. A cet effet il se fit le champion du vicaire de Jésus-Christ, il multiplia les dissertations sur ses prérogatives, il prouva que la thèse sur l'infailibilité était *proxima fidei*, et que celle des gallicans touchait à l'hérésie. Il mit en pièces la déclaration de 1682 et le livre de Febronius, appelant de tous ses vœux le jour béni où une définition dogmatique ferait resplendir à tous les yeux la suprême et nécessaire autorité du chef de l'Église. En 1870, les pères du concile du Vatican exécutèrent ses désirs. Ayant en main le volume de saint Alphonse sur le pape, ils proclamèrent solennellement l'infailibilité pontificale, et dressèrent ainsi le phare lumineux qui nous servira de guide au sein de ces aveuglantes ténèbres qu'on appelle les principes de la Révolution.

L'état moral de la société devait aussi attirer l'attention des évêques sur les écrits d'Alphonse. Le libéralisme pervertit les consciences aussi bien que les esprits. Pour beaucoup, les vices ne sont

1. Lettre au père Dujardin, 28 août 1879.

plus des vices, les péchés ne sont plus des péchés, les occasions ne sont plus des dangers. Et le monde exige que le prêtre, tenant compte de cette façon moderne de penser, ferme les yeux sur tous ces dérèglements et surtout s'abstienne de les condamner soit en chaire, soit au saint tribunal de la pénitence. Il demande même aux ministres de Dieu de ne pas troubler les âmes en leur remettant sous les yeux, comme Notre-Seigneur, les châtimens éternels de l'enfer. Le démon a changé de tactique : longtemps il a régné par le rigorisme, et de nos jours il triomphe par le laxisme. La *Théologie morale* de notre saint, on la repoussait dans la première moitié de ce siècle comme immorale : aujourd'hui on la trouve trop sévère parce que, s'il accorde facilement le pardon au pécheur repentant, il exige qu'on prenne les précautions nécessaires pour ne pas retomber. Il fallait opposer une digue à ce fléau de relâchement qui nous envahit de toutes parts, et c'est pourquoi l'Église crut opportun, après tant d'éloges donnés à la théologie de notre saint, d'en rehausser encore le mérite et l'excellence.

Il parut donc aux pasteurs des âmes que le défenseur de nos dogmes sacrés, de l'Immaculée-Conception, de l'infailibilité du pape, de la saine morale, devait être inscrit au catalogue des docteurs à la suite des Ambroise, des Augustin, des Bernard, des Thomas. De 1865 à 1870, appuyés sur les titres que nous venons de rappeler, huit cents évêques, archevêques, patriarches, cardinaux, plusieurs universités, divers chapitres, vingt-cinq supérieurs d'ordre, présentèrent à cet effet leurs suppliques au vicaire de Jésus-Christ. Pie IX accueillit de grand cœur la cause déferée à son tribunal, et la soumit à l'examen de la congrégation des Rites.

Le promoteur de la foi souleva d'office contre les doctrines dogmatiques, ascétiques, morales, de saint Alphonse toutes les objections que son esprit inventif put lui fournir. Pour répondre en détail à ces objections, le savant avocat Alibrandi, avec l'aide de plusieurs théologiens, composa un volume in-folio de cinq cents pages, dont l'illustre évêque de Poitiers, M^{sr} Pie, n'a pas craint de dire « qu'il peut être considéré comme un trésor posthume laissé par saint Alphonse à l'Église de Dieu ».

Les objections du promoteur et les réponses de l'avocat furent examinées par deux consultants, lesquels firent chacun leur rapport à la congrégation et formulèrent leur jugement. L'un de ces deux théologiens, après un éloge magnifique des œuvres dogmatiques et ascétiques du saint, décrivit en ces termes, relativement à la morale, le rôle providentiel d'Alphonse : « Deux fléaux ravageaient

l'Église au dix-huitième siècle : le laxisme conduisait droit à la licence, le jansénisme rendait intolérable le joug suave de Notre-Seigneur. Dieu vint en aide à son Église en lui donnant Alphonse pour restaurer la doctrine morale. L'apparition de sa *Théologie* fut un coup de foudre pour les jansénistes, et pour les laxistes un flambeau qui éclaira la voie du retour aux doctrines salutaires. Comme un juge assis sur son tribunal, le saint compare les opinions opposées, les pèse dans la balance de l'équité, déclare quelle est la plus probable, la plus vraisemblable, celle qu'il faut suivre en pratique. Pénétrant ensuite jusqu'aux bases de la morale, il établit les principes fondamentaux sur la nature et l'usage de la probabilité, principes d'où dépend la solution des cas particuliers. Jusqu'à lui cette question paraissait inextricable : probabilistes et probabilioristes, toujours en guerre, versaient tour à tour dans le laxisme ou le rigorisme. Si aujourd'hui nous évitons ces écueils, nous le devons uniquement à saint Alphonse, qui nous a donné l'incalculable système de l'équiprobabilisme¹, et s'en est constamment servi pour éclaircir toutes les questions morales. Aujourd'hui sa *Théologie*, reçue dans toute l'Église, explique les lois divines et ecclésiastiques, sépare le juste de l'injuste, montre aux pécheurs la voie de la conversion, aux âmes fidèles le chemin de la perfection, à tous le port du salut. »

Ce rapport ayant été unanimement approuvé par les cardinaux et leurs consultants, la congrégation des Rites soumit à l'approbation pontificale le décret du 11 mars 1871, qui conférait à saint Alphonse le titre de docteur. Pie IX confirma ce décret le 23 mars, et, le 7 juillet, il annonça au monde catholique l'honneur exceptionnel que le saint évêque avait mérité par son éminente doctrine et ses glorieux combats pour la défense de l'Église. Le pontife citait en particulier les luttes d'Alphonse contre les jansénistes, les incrédules, les hérétiques; rappelait avec quelle énergie il avait combattu en faveur de l'immaculée conception de Marie et de l'infailibilité pontificale, les deux dogmes nouvellement définis; et insistait sur l'importance et l'influence de ses travaux sur la théologie morale. « Il a mis au jour, disait-il, une multitude d'écrits pleins de science et de piété, soit pour former le clergé, soit pour frayer, entre les opinions trop laxistes ou trop rigides des théologiens, un chemin sûr, que les directeurs des fidèles puissent suivre sans aucune crainte de s'égarer. » Puis, après avoir mentionné les innombrables supplices de tout l'univers catholique, les délibérations

1. Uni Alphonso debetur, qui aureum illud æquiprobabilismi systema invenit.

des cardinaux, l'unanimité de leurs suffrages, et le décret soumis à son approbation, le pontife prononçait cette solennelle déclaration : « En vertu de notre autorité apostolique, nous accordons et confirmons par les présentes le titre de docteur décerné à saint Alphonse-Marie de Liguori, fondateur de la congrégation du Très Saint-Rédempteur et évêque de Sainte-Agathe des Goths. Nous voulons que toute l'Église le reconnaisse à jamais comme un de ses docteurs, et que ses Œuvres, livres, commentaires, opuscules, soient cités et allégués comme les ouvrages des autres docteurs, non seulement en particulier, mais publiquement, dans les écoles, collèges, académies, dans les thèses, discours, sermons, et tous autres exercices relatifs à l'enseignement catholique. Telle est notre décision, telle est notre volonté. »

Et l'Église catholique accueillit avec un saint enthousiasme la sentence de Pie IX. Évêques, prêtres et fidèles chantèrent de tout cœur l'*O Doctor optime* : « O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Alphonse-Marie, vous qui avez tant aimé la loi divine, offrez pour nous au Fils de Dieu vos puissantes supplications. »

CHAPITRE V.

DU DOCTORAT DE SAINT ALPHONSE AU CENTENAIRE DE SA MORT

1871-1887

Persécution contre les religieux. — Suppression des couvents à Rome et à Naples. — Kulturkampf en Allemagne. — Les expulsions en France. — Trois vice-provinces — Après la tempête. — État de la congrégation en Autriche, en Bavière, en Amérique, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Irlande. — Coup d'œil sur l'institut. — Le centenaire de saint Alphonse. — *Gloria Patri.*

La gloire d'Alphonse semblait à son apogée. Une seule chose pouvait encore l'augmenter : la dilatation de son institut, et l'extension du règne de Dieu par le ministère de ses fils. Nous allons voir, en terminant, comment le démon, jaloux des saints comme de Dieu lui-même, employa toutes ses forces pour empêcher ce résultat, et comment les tempêtes suscitées à cet effet n'aboutirent au contraire qu'à disséminer les pères du Très Saint-Rédempteur dans les plus lointaines contrées.

En Italie, la révolution de 1860 aurait dû anéantir la congrégation. L'épreuve fut terrible mais non mortelle. Par une protection spéciale de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la maison généralice resta debout, et parvint à sauver de la ruine un certain nombre d'autres maisons. Le gouvernement italien avait confisqué les couvents comme biens de mainmorte, et transformé les plus vastes en casernes; mais plus ami de l'argent qu'ennemi des *frati*, il revendit bientôt à ceux-ci, comme propriétaires individuels, ces immeubles dont il ne savait que faire et que personne ne voulait acheter. De fait, la province romaine possède aujourd'hui sept couvents, dont trois à Rome : la Villa Caserta, la maison de Monterone, et le récent établissement de Saint-Joachim, confié par le pape

Léon XIII aux pères du Très Saint-Rédempteur. En dehors de Rome, outre le couvent de Bussolengo, près de Vérone, qui échappa à la rapacité du fisc, la province compte trois autres maisons : Cortone, bâtie nouvellement à l'usage des missionnaires et des étudiants, Frosinone et Scifelli, qui datent de saint Alphonse. Scifelli s'est enrichi d'un collège, où soixanté-dix humanistes se préparent au noviciat.

Des dix-neuf couvents enlevés par le gouvernement à la province napolitaine, cinq des plus vénérables ont été rétablis : Pagani, Ciorani, Caposele, Saint-Ange et Naples. Six postes ont été acquis depuis 1870 : Angri, Marianella, où est né saint Alphonse, Lettere, Teano, Avellino, et Saint-André dans la Calabre. Les maisons ne manquent pas, mais la dispersion des pères et la suppression du noviciat durant de longues années, ont singulièrement réduit le nombre des sujets. La même remarque s'applique à la province de Sicile, qui, en 1890, ne comptait plus qu'un seul père, mort depuis. La maison-mère de Rome a ressuscité cette province. Deux fondations, l'une à Mazzara, dans la province de Trapani, l'autre à Palerme, sont l'espoir de l'avenir. La Révolution, en promenant sa faux à travers l'Italie, a abattu bien des têtes; mais, en détruisant le réganisme napolitain, source des malheurs d'Alphonse et de son institut, elle a produit l'union des cœurs. En se prêtant mutuellement secours, ces provinces, échappées à la ruine, se relèveront malgré les attentats que prépare encore la secte révolutionnaire. Alphonse ne permettra pas que son institut disparaisse de ces belles contrées qui furent le théâtre de ses travaux. Six de ses compagnons napolitains, les pères Sportelli, Cafaro, Sarnelli, Dominique Blasucci, et, dans ces derniers temps, les pères Michel di Netta et Emmanuel Ribera ¹, dont l'Église instruit le procès de canonisation, plaideront auprès de Dieu, en union avec le saint fondateur, la cause de leur malheureuse patrie.

De l'Italie la Révolution porta ses ravages en Allemagne. Nos lecteurs n'ont pas oublié le Kulturkampf de 1873. Après avoir constitué l'empire allemand, Bismark, le chancelier de fer, se crut assez fort pour ruiner le catholicisme dans tous les pays soumis à la domination prussienne. Il favorisa les vieux-catholiques, emprisonna les évêques, expulsa les jésuites, et naturellement les rédemptoristes, qu'on a toujours soin de leur affilier quand il s'agit

1. Le Père Michel di Netta, mort à Tropea en 1849, édilia toute la Calabre par ses héroïques vertus. Le père Emmanuel Ribera mourut à Naples en 1874, pleuré de tous, surtout des hommes, dont il était spécialement le directeur.

d'exil. Dix-sept maisons composant les deux provinces de la Prusse rhénane et de la Bavière, furent détruites d'un seul coup, comme l'avaient été celles d'Autriche en 1848 et celles d'Italie en 1860. Dieu visitait ses enfants les uns après les autres.

Parmi les pères de la province rhénane, le plus méritant à cette époque était certainement le père Heilig, dont nous avons déjà prononcé le nom à l'occasion du chapitre de 1855. Il avait fondé, dix ans auparavant, le couvent et la belle église d'Aix-la-Chapelle. Ce n'est pas sans un cruel déchirement de cœur qu'il quitta ce saint asile où il espérait mourir et ce sanctuaire si cher aux habitants d'Aix. Aussi ne fit-il que passer la frontière : il planta sa tente à *Vaals*, dans le diocèse de Ruremonde. De ce poste d'observation, les exilés pouvaient surveiller leurs maisons désertes et s'orienter pour de nouveaux combats. Ils créèrent en Hollande, à Glanerbrug, diocèse d'Utrecht, un autre centre de missions. Ces deux résidences, unies à celle de Luxembourg, que les Prussiens n'avaient pu atteindre, ainsi qu'à une autre fondation établie à Echternach, dans le grand-duché, recueillirent la plupart des religieux, tandis qu'un certain nombre passaient en Angleterre pour y travailler avec leurs frères au salut des âmes. Nommé provincial en 1880, Michel Heilig porta ses regards plus loin. La République Argentine appelait de tous côtés les émigrants pour peupler son immense territoire. Les Allemands en grand nombre quittaient leur pays pour aller chercher fortune sur les bords de la Plata. Souvent ils y trouvaient la misère et surtout la pénurie absolue de secours spirituels. Le père Heilig leur destina, en 1883, une compagnie de missionnaires qui se fixèrent à Buenos-Ayres. De là ils fondèrent, en 1889, une seconde maison à Montevideo, et une troisième à Salta, dans l'intérieur du pays, en 1892. Ces trois maisons, constituées en vice-province, exercent un apostolat très fructueux dans les cités comme dans les villages. L'œuvre des cercles catholiques, établie et dirigée par l'un des pères dans la capitale, compte plus de douze mille hommes. Le père Heilig ne vit pas mûrir cette moisson qu'il avait semée ; il mourut en 1887 presque subitement, en revenant d'un pèlerinage. Ses prières survirent à ressusciter sa chère province. Après la disgrâce de Bismark, les catholiques allemands obtinrent le retrait des lois persécutrices, et les fils de Saint-Alphonse rentrèrent successivement dans leurs maisons d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, et de Bochum. Deux couvents restent encore fermés, mais cette perte est plus que compensée par les six nouvelles fondations dont nous venons de parler.

La province de Bavière eut, elle aussi, cruellement à souffrir du Kulturkampf. Toutes les maisons furent fermées, et tous les religieux dispersés pendant de longues années. Enfin de ses dix couvents supprimés, trois sont rouverts, Gars, Niederachdorf, Heldenstein. Trois nouvelles résidences ont été créées : Dürrenberg, diocèse de Salzbourg (1884); Deggendorf, diocèse de Ratisbonne (1895); Halbmeil, diocèse de Passau (1895). De plus, les pères bavarois ont aussi passé les mers et créé au Brésil une vice-province. Deux centres de missions y existent depuis 1894 : Aparecida, au diocèse de Saint-Paul, et Campinas, au diocèse de Goyaz. C'est ainsi que Dieu se servit du Kulturkampf allemand pour porter la lumière aux populations abandonnées sur les bords de l'Atlantique, dans les plaines du Brésil, et jusque dans les déserts de l'Argentine.

En ce temps-là, la pauvre France, battue par l'Allemagne pour avoir abandonné le pape, achevait d'exciter la colère de Dieu en persécutant aussi les ordres religieux. La franc-maçonnerie, devenue le gouvernement perpétuel des Français, décréta, en 1880, l'expulsion de toutes les congrégations non autorisées. C'était la ruine de presque tous les couvents d'hommes, lesquels existaient sans aucune autorisation, en vertu du droit commun. Le 5 novembre 1880, les commissaires et leurs agents, appuyés par la troupe, se présentèrent devant les quatorze maisons des pères rédemptoristes, qu'ils trouvèrent barricadées. Après en avoir crochété ou brisé les portes, ils pénétrèrent de force dans les cellules des religieux, les en arrachèrent malgré leurs protestations, et les jetèrent l'un après l'autre sur le pavé. C'est ainsi que la république maçonnique entend, quand il s'agit des catholiques, « les droits de l'homme et du citoyen ».

Par suite de cette violente exécution, la province française se trouva dans le plus lamentable désarroi. Déjà, en 1873, les Prussiens avaient supprimé ses quatre couvents d'Alsace-Lorraine, le Bischensberg, Teterchen, Mulhouse, et Landser. Avec ses dix-huit maisons fermées, ses églises mises sous les scellés, qu'allaient devenir ses centaines de missionnaires, ses frères laïcs, ses novices, ses étudiants profès, et ses nombreux humanistes ?

Heureusement Dieu avait mis à la tête de la province un homme de grand cœur et de ressources infinies, comme il en faut dans les cataclysmes. Le père Achille Desurmont était de la race des Hofbauer et des Passerat. Depuis son entrée dans la congrégation, il n'avait vécu que pour cette mère de son âme. Il avait dirigé les étudiants pendant dix ans; devenu provincial en 1865, il avait

fondé cinq nouvelles maisons : Argentan (1867), Valence (1873), Paris (1874), Gannat (1875), Pau (1876). Tous ses subordonnés l'estimaient et le vénéraient comme un père. Il pouvait donc prendre, pour les sauver, les mesures qu'il jugerait convenables, sûr d'être obéi.

Sans attendre que l'orage éclatât, il commença par organiser à l'étranger des refuges pour sa nombreuse jeunesse. La Hollande, toujours si hospitalière, lui permit de loger ses novices à Stratum, près Eindhoven, et ses étudiants à Dongen, près Bréda. Quand la République exécuta ses iniques décrets, toute cette jeunesse avait pris le chemin de l'exil, et se trouvait heureusement casée. Quant aux missionnaires chassés de leurs couvents, un certain nombre y rentrèrent presque immédiatement. Après deux ou trois ans, les expulsés, dispersés provisoirement dans de petites communautés, purent réintégrer leurs anciens domiciles. Grâce à la protection de saint Alphonse et au dévouement du père Desurmont, pas un seul ne perdit sa vocation.

Toutefois les missions devenaient difficiles en France pendant cette période de trouble et d'agitation. D'un autre côté, si les pères avaient réoccupé leurs maisons, leurs églises restaient fermées au culte public. Le père provincial se ressouvint de la parole évangélique : *Si l'on vous chasse d'un pays, portez l'Évangile dans un autre*. Prévoyant les expulsions, il avait essayé en 1879 de réintroduire en Espagne les pères du Très Saint-Rédempteur qui s'en étaient vus bannis par la révolution douze ans auparavant. Quatre maisons y florissaient déjà : l'une à l'Espino, diocèse de Burgos; l'autre à Nava del Rey, diocèse de Valladolid; la troisième à Grenade, et la quatrième à Madrid. De nouvelles escouades de missionnaires allèrent renforcer ces fondations naissantes, et en créèrent successivement cinq autres dans les villes d'Astorga (1883), de Pampelune (1891), de Madrid (1892), et de Cuenca (1894). En 1895, ils s'établirent dans les Antilles, à Porto-Rico, alors sous la domination de l'Espagne. Les tribulations de la province française donnaient ainsi naissance à la vice-province espagnole.

Cette tempête produisit un résultat plus important encore, c'est-à-dire l'évangélisation des républiques américaines du Pacifique. En 1870, sous le gouvernement très chrétien de Garcia Moreno, les rédemptoristes s'étaient établis à l'Équateur dans les villes de Riobamba et de Cuenca. Le père Desurmont s'était réjoui d'avoir implanté la congrégation sur ce plateau des Cordillères, car nulle part ses religieux n'ont rencontré d'âmes plus abandonnées ni mieux

disposées à recevoir les envoyés de Dieu. En 1876, il les introduisit à Santiago du Chili; en 1884, à Buga dans la Colombie, et à Lima, capitale du Pérou. Ces cinq maisons, jointes à celle de Cauquenes, établie en 1892 dans le diocèse de la Conception au Chili, forment la vice-province du Pacifique. C'est ainsi que les expulsions dispersèrent les rédemptoristes français, sur une étendue de neuf cents lieues, dans toutes les républiques sud-américaines.

Le père Desurmont avait, durant cette période orageuse, sagement dirigé sa barque et conduit les exilés à tous les ports marqués par Dieu. En 1887, après vingt-deux ans de provincialat, il redevint humble sujet, non pour se reposer de ses travaux mais pour travailler au salut des âmes par la parole et par la plume. Homme d'étude autant que d'action, il savait vivre dans sa cellule ou courir, chaque année, de diocèse en diocèse, à travers toute la France, pour prêcher aux prêtres et aux âmes consacrées à Dieu des retraites spirituelles qui laissèrent partout de profonds et ineffaçables souvenirs. Rentré dans sa solitude, il reprenait le travail commencé sur certaines questions d'ascétisme ou de théologie pastorale, les deux sciences qui captivaient surtout sa puissante intelligence¹. Le vénéré père vécut assez longtemps pour voir sa chère province plus florissante que jamais, ses maisons repeuplées, les missions prospères. Outre les villages et les bourgs, les pères du Très-Saint-Rédempteur, au nombre parfois de soixante et quatre-vingts, évangélisaient toutes les paroisses d'une grande ville, les cités même les plus populeuses, comme Saint-Étienne et Marseille. Bien que l'épée de Damoclès restât suspendue sur la tête des religieux, les successeurs du père Desurmont purent créer quatre nouvelles résidences à Montauban, aux Sables d'Olonne, à Marseille et à Coutras; un noviciat à Antony, près Paris, et un scolasticat à Thury-en-Valois, diocèse de Beauvais, pour y ramener la nombreuse jeunesse campée en Hollande depuis les expulsions. En même temps, avec l'autorisation du gouvernement prussien, les pères rédemptoristes rentraient en Alsace-Lorraine. Les trois maisons du Bischenberg, de Teterchen et de Mulhouse, fermées depuis vingt-trois ans, constituèrent une troisième vice-province fondée par la France.

En 1898, le père Desurmont fut de nouveau nommé provincial. Il avait soixante-dix ans, et souffrait d'une maladie qui le condui-

1. Comme fruit de ses longues études sur ce sujet, le père Desurmont a laissé un ouvrage, aujourd'hui livré au public sous ce titre : *La Charité Sacerdotale, ou Leçons élémentaires de Théologie Pastorale*, 2 vol. in-8°.

sait lentement au tombeau : il accepta néanmoins la lourde charge avec la pensée d'inculquer de plus en plus à ses sujets l'esprit de saint Alphonse. Il entreprit aussitôt la visite canonique de ses maisons, multiplia les avis et les conférences sans tenir compte de sa faiblesse, et tomba sur la brèche, victime de son dévouement. Il restera dans toutes les mémoires comme le patriarche de la province française, le bienfaiteur et le modèle de tous ses frères.

Malgré le progrès de l'indifférence et de l'irrégion qui caractérise cette dernière partie du siècle, les diverses provinces de la congrégation prirent assez de développement pour établir des fondations dans les pays lointains. Aux onze maisons qu'elle possédait déjà, l'Autriche en ajouta cinq autres dont une à Dornbirn, au diocèse de Brixen (1881) ; trois en Bohême : Grulich, diocèse de Königgrätz (1883) ; Filippsdorf, au diocèse de Leitmeritz (1885) ; Budweis (1885) ; et la cinquième à Hernalz (Vienne). De plus, elle fonda en Galicie deux maisons, l'une à Mosciska, diocèse de Przemyśl (1883) ; l'autre à Tuchów, diocèse de Tarnów (1893), et constitua ainsi une vice-province polonaise, ce qui dut faire tressaillir de joie le bienheureux Clément. Elle établit aussi dans ces derniers temps une mission en Danemark, dans l'île de Fuhnen.

La province américaine, dont le chef-lieu était Baltimore, prit de tels accroissements dans ces vingt-cinq dernières années qu'on fut obligé de la diviser. En 1875, d'un premier démembrement naquit la province de Saint-Louis, et d'un second, opéré en 1897, la vice-province de Toronto, dans la région des grands lacs. Dix-huit maisons se rattachent à la province de Baltimore, neuf à celle de Saint-Louis, sept à la vice-province de Toronto. Ces trente-quatre établissements sont répartis en dix États de l'Union : le Maryland, l'État de New-York, la Pensylvanie, le Massachusetts, le Michigan, le Missouri, la Louisiane, l'Illinois, le Colorado, et l'État de Washington. Dans les grandes villes, où affluent principalement les émigrants irlandais et allemands, les pères se virent forcés de multiplier les centres d'action pour se rendre utiles aux catholiques de diverses nationalités. Ils ont à Baltimore quatre églises, quatre à New-York, trois à la Nouvelle-Orléans, deux à Philadelphie, et deux à Chicago. C'est beaucoup, si l'on considère la somme de sacrifices qu'ont coûté chacun de ces établissements ; c'est peu encore, si l'on arrête son regard sur cette immensité où vivent soixante-quinze millions d'hommes de toute langue et de toute nation.

La Belgique, mère de trois provinces, n'avait pas perdu sa fécondité. Depuis 1859 elle avait à sa tête le père Jean Kockerols, qui la gouverna vingt-huit ans avec autant de sagesse que de dévouement. Homme de science et d'administration, de piété et d'autorité, il fit régner dans toute sa province la discipline, la ferveur, et le zèle pour les saintes missions. Aux sept maisons existantes il ajouta celle de Roulers, au diocèse de Bruges (1868), et la maison d'études de Beauplateau, au diocèse de Namur (1882). Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, il profita des nombreux ouvriers que Dieu lui envoyait pour ajouter à la mission de Saint-Thomas aux Petites-Antilles, deux nouvelles stations dans l'île de Sainte-Croix, et pour fonder une vice-province au Canada. En 1878, les pères belges prirent possession du célèbre pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré au diocèse de Québec; ils fondèrent ensuite deux établissements à Montréal (1886 et 1896), et, sur les instances de l'archevêque de Saint-Boniface, ils viennent d'établir un poste avancé dans le Manitoba. Le Haut-Canada réclame à grands cris des ouvriers évangéliques. La moisson est abondante; mais, comme partout, les moissonneurs font défaut. — Enfin, aux rédemptoristes belges revient l'honneur d'avoir les premiers, en se fixant au Congo, implanté en Afrique l'institut de saint Alphonse.

Depuis 1865, la Hollande avait aussi formé une vice-province dans la Guyane hollandaise sous la direction du père Swinkels nommé vicaire apostolique par le Saint-Siège. Entré dans la congrégation en 1844, le père Swinkels, déjà prêtre, se montra si religieux et si apte au gouvernement, qu'après quelques années passées dans les missions, ses supérieurs le chargèrent d'élever et de diriger le couvent d'Amsterdam, le premier construit dans la Hollande depuis la Réforme. Lors de l'érection de la province en 1855, il en devint le premier provincial, et assista en cette qualité au chapitre général. Dix ans après, laissant derrière lui quatre maisons parfaitement organisées, il partit pour Surinam¹ avec trois de ses collègues, que d'autres devaient suivre à bref délai. Il y vécut dix ans, et mourut à la peine après avoir établi sur des bases solides la mission la plus pénible et la plus difficile de toute l'Amérique méridionale.

Le territoire de Surinam, cinq fois grand comme la Hollande, compte environ soixante-dix mille habitants, dont quatre à cinq mille Indiens vivant dans les bois ou sur le bord des fleuves, et huit

1. La rivière Surinam a donné son nom à la Guyane hollandaise.

mille nègres travaillant dans les plantations. Le gros de la population est composé d'Européens ou d'émigrants asiatiques. Juifs, calvinistes, mahométans, païens, y vivent librement. Seuls les quelques milliers de catholiques avaient eu le privilège d'être entravés dans l'exercice de leur religion par les gouverneurs de la colonie. Jusqu'à l'arrivée de M^{re} Swinkels régnaient presque partout, à cause du petit nombre de prêtres, l'ignorance et la corruption. Grâce à ses travaux et au zèle de ses deux successeurs, le vicariat compte aujourd'hui dix-sept mille catholiques, cinq paroisses dans la ville de Paramaribo, et cinq postes fixes dans les districts. Vingt-huit religieux du Très Saint-Rédempteur y exercent le saint ministère. En 1896, les annales de la colonie ont enregistré 892 baptêmes et 73 mariages; près de 4,500 communions avaient été distribuées, et 2,800 enfants fréquentaient les écoles. Sept pères et cinq frères, aidés de maîtres laïques, instruisent les garçons; quarante religieuses franciscaines de Rosendaal tiennent les écoles de filles. Douze sœurs de Charité de Tilburg desservent l'hôpital civil, un hospice, et une léproserie.

Outre le service ordinaire des églises et des écoles, les pères visitent à des époques déterminées soixante-dix plantations, qui occupent chacune plusieurs centaines de nègres, et divers camps d'Indiens disséminés dans les bois. De plus, l'un d'eux est attaché à la grande léproserie de Batavia, distante de plusieurs journées de Paramaribo. C'est là que sont relégués par centaines ces pauvres disgraciés. Quand M^{re} Swinkels arriva dans la colonie, un vénérable prêtre, amaigri comme un ascète de la Thébaïde, se présenta devant lui, demandant à être reçu dans la congrégation. Il avait passé vingt-trois ans à Surinam, dont dix avec les Indiens au milieu des forêts et dix dans la léproserie de Batavia. Pierre Donders (c'était son nom) était alors âgé de cinquante-sept ans. Il fit son noviciat avec la simplicité d'un enfant et la ferveur d'un saint, puis il retourna, plein de joie, au milieu de ses chers lépreux. Il les servit dix ans encore avec la tendresse d'une mère, et mourut en priant le père qui l'assistait de demander pardon pour lui « à ses paroissiens ». Un calviniste, qui l'avait connu dans la colonie, disait un jour à un père d'Amsterdam : « S'il est permis de canoniser un homme, vous pouvez mettre à coup sûr le père Donders sur les autels. » Vingt autres pères, depuis trente-cinq ans, sont morts à la fleur de l'âge, quelques-uns infectés de la lèpre, les autres victimes d'un climat meurtrier. Dieu connaît les noms de ces martyrs. Ils ont reçu leur couronne, et leur sacrifice est une source de bénédictions pour

la province, qui trouve toujours des hommes de cœur pour remplacer les morts et de nombreuses recrues pour de nouvelles entreprises.

En 1881, les pères hollandais s'enrichirent d'une sixième maison, celle de Rotterdam, au diocèse de Haarlem; et ils viennent de fonder une mission au Brésil, à six cents lieues au sud de Surinam, dans le diocèse de Marianna, non loin des diocèses de Saint-Paul et de Goyaz, où nous avons vu leurs confrères bavaois créer une vice-province. Hélas! dans cet immense empire du Brésil, où les diocèses sont aussi vastes que la France et où certaines paroisses ont la superficie du Portugal, les missionnaires de toutes les nations peuvent se mouvoir à l'aise, et faire des centaines de lieues sans se rencontrer. Le diocèse de Goyaz a cinq cents lieues de longueur et cinq cents lieues de largeur. Sur ces deux cent cinquante mille lieues carrées vivent environ huit cent mille âmes, dans quatre-vingt-dix paroisses, desservies par trente prêtres, la plupart vieux ou infirmes. Et pour remplacer ces trente prêtres, le séminaire compte en tout cinquante séminaristes! Le diocèse de Marianna, où viennent de s'établir les pères hollandais, renferme deux millions d'hommes, tous catholiques, mais presque tous abandonnés. A peine y trouve-t-on quatre cents prêtres pour rayonner dans cette immensité. Dans certaines paroisses, il existe un seul prêtre pour dix ou quinze mille âmes dispersées sur un espace de cent lieues. La ville de Juiz-de-Fora, centre de la nouvelle mission hollandaise, compte environ trente mille âmes; elle possède quatre paroisses et un seul prêtre, lequel est infirme. Le curé d'une ville voisine étant mort après quarante ans de service, fut enterré sans les prières de l'Église parce qu'on ne trouva pas à vingt lieues à la ronde un prêtre pour célébrer ses funérailles! Aussi quand on annonce à ces pauvres catholiques, privés de tout secours spirituel, l'arrivée d'un missionnaire, ils courent au-devant de lui, dressent des arcs de triomphe, et versent des larmes de joie, parce qu'ils vont entendre parler de Dieu et faire une bonne confession, souvent pour la première fois.

La province anglaise, séparée de la Hollande en 1865, se développa aussi considérablement pendant cette période, sous la direction du père Coffin, qui la gouverna pendant dix-sept ans. Né et élevé dans l'anglicanisme, Robert Coffin, encore étudiant d'Oxford, s'était intimement lié avec les Newman, les Manning, les Faber, et autres initiateurs du grand mouvement de 1833 vers l'Église catholique. En 1844 il reçut les ordres anglicans et devint curé de l'église Sainte-Marie-Madeleine à Oxford. Mais, comme ses illustres amis, il comprit bientôt qu'une institution nationale datant du

seizième siècle ne peut être la vraie Église de Jésus-Christ. Affrontant généreusement toute espèce de sacrifices, il se fit successivement catholique, prêtre, et religieux. En 1852, après une année de noviciat, il devenait l'humble enfant de saint Alphonse. Missionnaire éloquent et zélé, il évangélisa l'Angleterre et l'Irlande avec grand succès jusqu'au jour où ses supérieurs, en 1865, le chargèrent de diriger la province. Il gouverna comme il avait prêché, en véritable disciple du saint docteur. Jamais on n'eût soupçonné que le père Coffin avait vécu dans l'hérésie jusqu'à l'âge de vingt-six ans. Pour rien au monde il n'eût permis à ses sujets, en mission ou à la maison, de s'écarter des règles tracées par saint Alphonse. Sans tenir compte des préjugés du pays ni des controverses avec les protestants, il organisa les missions et les exercices spirituels selon la méthode liguorienne, ce qui n'empêcha pas la province d'enregistrer dans ses annales plus de seize mille abjurations. Tout en fortifiant les maisons existantes d'Angleterre et d'Irlande, le père Coffin créa la maison de Perth, en Écosse (1869), celle de Dundalk, en Irlande (1876), celle de Teignmouth, en Angleterre, au diocèse de Plymouth (1875). En 1882, il venait d'envoyer quelques-uns de ses religieux fonder une mission dans la lointaine Australie, quand Léon XIII le nomma à l'évêché de Southwark (Londres). Déjà malade, il n'eut que le temps, par son énergique fermeté, de préparer les voies à son successeur. En 1885, il se retira dans sa maison de Teignmouth, et mourut en paix au milieu de ses enfants.

Le père Macdonald, qui l'avait remplacé comme provincial, continua son œuvre. En 1887, la station de Singleton, établie en Australie par le père Coffin, fit place à la maison de Waratah. Une seconde mission fut créée l'année suivante à Ballarat, dans le comté de Victoria. Religieux fervent, missionnaire zélé, excellent supérieur, le père Macdonald, bien que très jeune, fut nommé évêque d'Aberdeen en 1890, et y mourut prématurément, usé par le travail et les austérités. Dans ces derniers temps, vu la difficulté pour un provincial d'administrer des maisons situées dans les Trois Royaumes et l'Australie, le Saint-Siège, par un décret du 28 janvier 1898, érigea l'Irlande en province séparée. Le provincial d'Angleterre retient sous sa juridiction les maisons anglaises et écossaises, et celui d'Irlande, les maisons irlandaises et australiennes. Ces dernières forment une vice-province. Dieu veuille multiplier les ouvriers pour cultiver ce nouveau et vaste champ confié aux enfants de saint Alphonse!

Telle était l'extension de l'institut cent ans après la mort du saint fondateur. Le grain de sénevé avait produit, malgré les tempêtes, un arbre vigoureux dont les rameaux s'étendaient dans toute l'Europe et jusque dans les vastes régions des deux Amériques. Vingt-six provinces ou vice-provinces se partageaient l'évangélisation des peuples. Deux mille religieux travaillaient à ramener à Dieu les âmes engagées dans la voie de la perdition. Cinq cents frères servants et autant de vierges consacrées au Seigneur, priaient sans cesse, au milieu de leurs travaux, pour l'heureux succès des saintes missions. Un millier de novices ou d'aspirants attendaient l'heure de s'engager sous la bannière du Très Saint-Rédempteur.

Après un siècle, Alphonse apparaissait donc, entouré de sa nombreuse famille, comme un grand sauveur d'âmes. Son institut n'était qu'une partie de son œuvre rédemptrice. Ses ouvrages, bénis de Dieu, approuvés et loués par l'Église, traduits dans toutes les langues, portaient partout la lumière et l'amour. Proclamé docteur de l'Église universelle, il était devenu pratiquement le précepteur des chrétiens, et du clergé à tous les degrés de la hiérarchie. L'évêque modelait sa conduite sur les enseignements, les vertus et la pratique de l'évêque de Sainte-Agathe. Le prêtre apprenait dans la *Selva* les devoirs de son sublime état; dans le livre sur *les Missions*, comment il faut parler aux âmes; dans la *Théologie morale*, comment on les mène à Dieu. Les vierges du Seigneur trouvaient une nourriture toute céleste dans la *Religieuse sanctifiée*; les personnes pieuses puisaient l'amour de Notre-Seigneur dans les admirables méditations du saint sur la crèche, la croix et l'autel. C'était, en s'appropriant les pensées et les sentiments exprimés dans le livre des *Visites* que chaque jour elles épanchaient leur cœur dans les cœurs de Jésus et de Marie. Et si l'on trouve encore un livre aimé du peuple, du peuple qui sait à peine lire, c'est le livre des *Maximes éternelles*. En Italie, de généreux donateurs le distribuent par millions d'exemplaires, et le mendiant le demande au prêtre comme il demande un morceau de pain ¹.

1. Le prince et la princesse Torlonia ont fait de la distribution gratuite des *Maximes éternelles* une œuvre admirable de charité spirituelle. Ce petit livre de saint Alphonse contient un *Abrégé du catéchisme*, les *Prières du matin et du soir*, les sept méditations sur les *vérités éternelles*, sept autres méditations sur la *Passion de Notre-Seigneur*, et les *Prières à la sainte Vierge* pour chaque jour de la semaine. C'est le *vade-mecum* du peuple. Evêques, curés, religieux, demandent chaque mois au prince Torlonia le nombre d'exemplaires qu'ils croient pouvoir placer utilement, et le prince les leur envoie gratis. Dieu seul sait les milliers d'âmes que cette industrieuse charité maintient ainsi dans la pratique de la religion et conduit au ciel.

Pour tous, prêtres, religieux, fidèles, comme pour ses propres enfants, Alphonse était donc un insigne bienfaiteur. Non seulement il leur servait de guide vers la cité sainte, mais il leur apprenait à guider les autres. Si maintenant nous pénétrons dans cette sainte cité de Dieu, que de millions et de millions d'âmes auxquelles il en a ouvert les portes depuis un siècle ! A ses côtés nous voyons ces joyaux de l'Église triomphante, le bienheureux Gérard, le vénérable Sarnelli, le vaillant Sportelli, l'austère Cafaro, le pur et candide Dominique Blasucci, ses compagnons des premiers jours ; le bienheureux Hofbauer, le vénérable père Neumann, l'héroïque père Passerat, le très humble père di Netta, le pieux Emmanuel Ribera, parfaits imitateurs, comme leurs aînés, de leur glorieux père. Les uns sont déjà sur les autels ; l'Église procède à la canonisation des autres. A leur suite viennent ces milliers et ces milliers de leurs frères qui ont combattu comme eux le bon combat ; puis ces multitudes innombrables de tout pays et de toute langue que les fils du saint docteur ont conduites au port du salut.

Or « quand un homme a vécu en saint et parlé en docteur, il est grand dans le royaume des cieux. » Il est grand aussi sur la terre, où ses œuvres perpétuent la gloire de son nom. Aussi quand, en l'année 1887, approcha le centième anniversaire de la mort du saint, l'inspiration de lui rendre à cette occasion un hommage solennel passa comme un courant électrique dans le cœur de tous les chrétiens. On se dit que si l'on célèbre le centenaire des guerriers, des artistes, des poètes, des savants, à plus forte raison devait-on célébrer celui d'un guerrier qui livra au démon tant de glorieuses batailles, d'un artiste qui façonna tant d'âmes à l'image de Jésus-Christ, d'un poète qui chanta si suavement Jésus et Marie, d'un savant qui confondit les faux sages et mérita par sa science éminente le titre de docteur de la sainte Église. C'était la pensée non seulement des enfants d'Alphonse mais du monde catholique tout entier. Le souverain pontife lui-même voulut s'associer à cette manifestation du peuple chrétien en ouvrant le trésor des indulgences aux fidèles qui, par certains actes de piété, sanctifieraient ces jours de fête.

Nous ne relaterons pas ici les grandioses solennités célébrées à Naples, à Bologne, à Gênes, à Vienne, à Madrid, à Paris, à New-York, à Lima, et dans une multitude d'églises de l'ancien et du nouveau monde. Nous citerons seulement deux particularités du centenaire qui serviront de conclusion à cette *Vie de saint Alphonse*. La première rappelle admirablement le but qu'il n'a cessé de

poursuivre; la seconde, le moyen qu'il employa pour l'atteindre.

C'était le 1^{er} jour d'août, le jour de la mort du saint. Les habitants de Nocera avaient commencé la veille une octave solennelle en l'honneur de l'illustre évêque qui avait si longtemps vécu parmi eux, et dont ils gardent le tombeau. De tous côtés la foule accourait pour assister aux offices à Saint-Michel. Les tribunaux de la pénitence étaient assiégés; à tous les autels les pères distribuaient la sainte communion. Bientôt commença la messe pontificale devant la majestueuse statue du saint, qui, de son trône de lumière, levait la main pour bénir ses enfants. La foule pieuse et recueillie priait de tout cœur et se préparait au grand acte qui allait s'accomplir.

Les habitants de Nocera avaient en effet conçu un projet vraiment sublime. Ils s'étaient dit que leur Alphonse, aujourd'hui couvert de gloire, restait cependant le plus humble des religieux, et que si on voulait faire tressaillir son âme dans le ciel et ses ossements dans son tombeau, il fallait l'oublier un instant pour ne penser qu'au grand Dieu dont il était la créature, oublier sa gloire pour en faire hommage au Dieu qui seul mérite d'être glorifié, unir toutes les voix et tous les cœurs pour répéter sur sa tombe le cri qui s'échappait continuellement de sa poitrine : *Gloria Patri!* En conséquence, Alphonse ayant quitté la terre cent ans auparavant le 1^{er} août à l'heure de midi au son de l'*Angelus*, des avis furent expédiés dans toutes les localités du royaume, invitant les Napolitains à s'agenouiller partout où ils se trouveraient à cette heure solennelle et à réciter trois fois le *Gloria Patri* pour remercier la très adorable Trinité de tous les dons accordés à saint Alphonse, et par lui au monde entier.

Les Napolitains répondirent avec enthousiasme à cet appel, mais nulle part la scène ne fut plus grandiose ni plus émouvante qu'à Nocera, la cité d'Alphonse, toute embaumée de son souvenir. Une foule immense se trouvait rassemblée devant la maison qu'il avait habitée, et dans l'église où repose sa dépouille mortelle. Les évêques, les magistrats, les pères du Très Saint-Rédempteur, remplissaient la cellule où il avait rendu le dernier soupir, les corridors qu'il avait tant de fois parcourus, les salles sanctifiées par ses prières ou ses pieuses instructions. Et ces milliers de chrétiens et de chrétiennes gardaient un religieux silence, comme s'ils eussent veillé près du lit d'un mourant. Mais voici que la cloche de l'*Angelus* fait entendre ses joyeux tintements : c'est le moment précis où le saint vieillard rendit son âme à Dieu. Tout le peuple, profondément ému, tombe à genoux, et de tous les cœurs s'élève vers le ciel, trois fois répété par l'immense foule, par les cités napolitaines, par les anges

et par les saints, le cri d'amour et d'adoration : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto!* Des larmes coulent de tous les yeux, les prélats entonnent le *Te Deum*, et c'est en étouffant ses sanglots que l'assistance, alternant avec le clergé, chante les versets de l'hymne triomphal.

Le peuple de Nocera venait de révéler le secret de la vie intime d'Alphonse, qui durant sa longue carrière multiplia les actions héroïques, mais sous l'impulsion d'un seul et même désir : glorifier son Dieu. Quelques jours après, un illustre orateur chercha par quelle force mystérieuse Alphonse poursuivit constamment, contre l'inclination de la nature viciée, ce but tout céleste, et ne recula, pour l'atteindre, devant aucun sacrifice. On célébrait à Rome, pour couronner les fêtes du centenaire, un triduum solennel. Le dernier jour, le cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII, résuma tous les panégyriques en appliquant à son héros ces paroles du texte sacré : *Pietus ad omnia utilis est*. Alphonse, dit-il, fut l'homme pieux par excellence, et la piété fut la source de sa haute sainteté et de son fécond apostolat. Et précisément parce qu'il était rempli de cet esprit de piété qui réalise des merveilles, et sans lequel on ne fait rien de grand, Dieu le constitua, à notre époque de relâchement et d'impiété, docteur de la piété chrétienne. Il la prêcha du haut de la chaire, il la prêcha dans ses ouvrages. Missionnaire, il s'éleva contre les vices, mais il apprit au monde comment on en triomphe avec les armes de la piété. Évêque, il voulut conformer ses prêtres au vrai type sacerdotal, et montra par ses actes ce que peut l'homme, quand il s'appuie sur Dieu, pour transformer le monde. Fondateur, par ses règles très saintes il infusa dans le cœur de ses fils l'esprit de ferveur qui produisit tant de zélés missionnaires, marchant sous sa bannière à la conquête des âmes. Et parce qu'il est le docteur de cette piété utile à tous, il restera dans tous les temps et en toute circonstance le docteur très utile, *utilissimo perchè pio*. « Grand saint, ajouta l'orateur, au siècle des iniquités, *in diebus peccatorum*, vous avez fortifié par vos enseignements et votre piété beaucoup d'âmes vacillantes; enflammez nos cœurs du feu qui brûlait le vôtre, et ranimez la piété des catholiques dans le monde entier. »

Ces paroles du vénérable prélat, prononcées à l'aurore d'un nouveau siècle, nous serviront de conclusion. Le dix-huitième siècle inaugura l'œuvre satanique de la déchristianisation des peuples. Le dix-neuvième, héritier des principes de la Révolution anti-chrétienne, en a fait l'application aux gouvernements, aux institutions, à la législation, à la morale, à l'enseignement public. Toutes les nations, en tant que nations, ont apostasié. Loin de reconnaître la

souveraineté de Jésus-Christ et de son Église, les princes et les peuples se liguent contre le Seigneur et contre son Christ. Que fera le vingtième siècle? Si Dieu, par un miracle de grâce, ne déjoue les complots des méchants, nous les verrons continuer avec plus d'acharnement que par le passé l'œuvre de destruction, jusqu'au jour où la société chancellera sur ses bases. Tout homme qui n'est pas frappé de cécité doit dire comme le Vicaire de Jésus-Christ dans sa récente encyclique aux Français : « Les temps actuels sont tristes : l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable. »

Si tel est aujourd'hui l'état du monde, et en particulier de la France, ne voit-on pas que, pour combattre tant d'ennemis coalisés, il faudra des hommes de la trempe de saint Alphonse, n'ayant au cœur d'autre passion que de rétablir le règne de Jésus-Christ et de sauver les âmes; des apologistes décidés à revendiquer hautement les droits de Dieu et de son Église; des missionnaires qui ne rougissent ni de l'Évangile, ni de sa morale; des pasteurs qui écartent du troupeau les loups dévorants; des héros enfin, résolus à donner leur sang pour Celui qui, étant Dieu, a versé le sien par amour pour nous?

Or quelle force secrète fera surgir ces bataillons de croisés, ces apologistes, ces missionnaires, ces pasteurs, ces soldats fidèles prêts à se dévouer jusqu'à la mort, comme saint Alphonse, pour la cause de Dieu et le salut de son peuple? La piété seule, c'est-à-dire l'union à Jésus, la confiance en Marie, l'incessante aspiration d'un cœur toujours tourné vers Dieu.

Tel a été votre enseignement principal, ô saint docteur, et cet enseignement, vous l'avez confirmé par tous les actes de votre vie. Parce que vous avez été avant tout l'homme de la piété, de la prière fervente et constante, vous êtes devenu le plus intrépide des soldats de Dieu et le plus grand sauveur d'âmes du dix-huitième siècle. Puissent vos salutaires leçons et vos magnanimes actions faire comprendre aux catholiques du vingtième siècle que, pour ramener aux pieds de Dieu les fils de la Révolution, il faut plus que le vain étalage des sciences modernes, plus que les habiletés de la politique, plus que les fallacieuses promesses d'un paradis sur cette terre d'exil : il faut une nouvelle effusion de l'Esprit qui a converti le monde païen, il faut une légion d'apôtres en qui réside cet *esprit de grâce et de prière*, décidés comme ceux du Cénacle à porter partout le nom de Jésus-Christ, intrépides comme eux devant l'ennemi, parce qu'ils ne comptent pas sur leurs forces mais sur la force de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE IV

L'ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE

CHAPITRE PREMIER. — A ROME (1762).

Sainte-Agathe des Goths. — Alphonse évêque nommé. — Renonciation non acceptée. — Maladie du saint. — Départ pour Rome. — Incidents de voyage. — Pèlerinage à Lorette. — Alphonse et Clément XIII. — L'examen canonique. — Le sacre. — Une métamorphose. — Au Mont-Cassin. — Retour à Naples. — Adieux à Nocera. — Départ pour Sainte-Agathe.....	Pages. 3
--	-------------

CHAPITRE II. — LES DÉBUTS DU PASTEUR (1762).

Entrée à Sainte-Agathe. — Touchante allocution. — Un festin somptueux. — Le lit épiscopal. — Mission au peuple. — Retraite au clergé. — Les dernières dents. — Répression du vice. — Le gentilhomme scandaleux. — Triste fin d'un débauché. — Conversion d'un chanoine.....	29
---	----

CHAPITRE III. — UN INTÉRIEUR D'ÉVÊCHÉ.

Humilité de l'évêque. — Mépris des titres honorifiques. — Mobilier du palais. — Amour de la pauvreté. — Personnel de l'évêché. — Le serviteur Alexis. — Le secrétaire Verzella. — Le vicaire général Rubini. — Le père Majone. — Un règlement peu commode. — Les exercices du matin. — Les audiences. — Messe de l'évêque. — Un mauvais tour. — Le dîner. — Visite aux pauvres et aux malades. — Visite au saint Sacrement. — Les exercices du soir. — Un rôle de nuit. — Les flagellations.....	39
--	----

CHAPITRE IV. — MISSION GÉNÉRALE (1762-1763)

Le diocèse de Sainte-Agathe. — État moral et religieux. — Plan de réformation. — Une armée de prédicateurs. — Recommandations de l'évêque. — Alphonse à Arienzo. — A Sainte-Marie de Vico. — La mère inexorable. — Mission d'Airola. — Un prédicateur réprimandé. — Fin de la campagne. — Zèle du saint pour les missions.....	52
--	----

CHAPITRE V. — RÉFORME DU SÉMINAIRE (1762-1763).

Le séminaire de Sainte-Agathe. — Épuration nécessaire. — Reconstruction de Peditice. — Réforme du personnel enseignant. — Conditions d'admission. — Le séminariste soldat. — Table commune aux maîtres et aux élèves. — Règles concernant la moralité. — Les études. — Pureté de la doctrine. — La science des saints. — Consécration de la cathédrale. — L'évêque et son cuisinier.....	61
--	----

CHAPITRE V. — VISITE PASTORALE (1763).

	Pages
L'évêque en voyage. — La chambre et la table. — Comment saint Alphonse entendait la visite canonique. — Arrivée à Arienzo. — Retraite aux paroissiens. — Pratiques de persévérance. — Examen du matériel des églises. — Érection d'une nouvelle paroisse. — Réforme des abus. — Billets de communion. — Guerre aux scandaleux. — Visite aux pauvres et aux malades. — Le saint à Airola. — Un gentilhomme condamné à l'exil. — Maladie mortelle. — Trois mois à Nocera. — Retour à Sainte-Agathe.....	75

CHAPITRE VI. — LA FAMINE (1764).

Le saint prédit une grande famine. — Les approvisionnements du nouveau Joseph. — Horrible disette. — Les affamés de Sainte-Agathe. — Distributions de vivres à l'évêché. — Deux furies. — Alphonse vend son carrosse et ses chevaux. — Un jeune homme mourant d'inanition. — Révolution contre le syndic. — Le saint lui sauve la vie. — Une inspiration du ciel. — Révolution à Arienzo. — Amour des pauvres. — Le <i>tonnino</i> . — La vraie science sociale....	92
---	----

CHAPITRE VII. — RÉFORME DES MŒURS (1764).

Pourquoi le saint ne convoque pas de synode diocésain. — Ordonnances épiscopales. — Rappel aux convenances cléricales. — Moralisation. — Les repentants. — Les incorrigibles. — La prison et l'exil. — Surveillance de l'évêque. — Colère et menaces des scandaleux. — Les femmes perdues. — Le bras séculier. — Objection du promoteur de la foi. — L'Église désarmée et le vice triomphant.....	101
---	-----

CHAPITRE VIII. — PROMOTIONS (1764).

Les ordinands. — Examen de capacité. — Inquisition sur la conduite. — Inutilité des recommandations. — Deux indignes. — La retraite d'ordination. — Banquet des « prémisses ». — Choix des curés. — Le concours. — Science et vertu. — La résidence. — Promotion aux canonicats. — Solliciteurs évincés. — Un notaire exaspéré. — Charité du saint. — Les idées du P. Caputo.....	120
---	-----

CHAPITRE IX. — LES SAINTES FONCTIONS (1764).

Le saint sacrifice. — Ordonnances sur les rubriques. — La <i>Messe expédiée</i> . — Le livre des <i>Cérémonies</i> . — Ignorance du peuple. — Ordonnances sur la prédication. — Du style populaire. — L'évêque prédicateur. — Pénurie de confesseurs. — Défaut de science. — Alphonse refuse d'ordonner les clercs qui ne pourraient subir un examen de juridiction. — Le <i>Confesseur des gens de la campagne</i> . — Conférence des cas de morale. — Transformation du diocèse.....	133
--	-----

CHAPITRE X. — LE PÈRE PATUZZI (1764).

Dis-ertation de 1762 sur Popinion probable. — Système équiprobabiliste. — Levée de boucliers des probabilloristes. — Une première escarmouche. — Le père Vincent Patuzzi. — <i>Apologie</i> de M ^r de Liguori. — Réponse aux invectives et aux sophismes. — L'abbé dell' Aquilla. — Éloges de l' <i>Apologie</i> . — <i>Observations</i> du père Patuzzi. — Réplique du saint. — Deux lettres significatives....	149
---	-----

CHAPITRE XI. — CONSTITUTIONS LIGUORIENNES (1764).

État de la congrégation. — Le vicaire général Villani. — Histoire du père Melchionna. — Morts en odeur de sainteté : Spera, Riccardi, Lauri, Vincent Buo-	
---	--

napane, Melaccio, Minervino, Margotta. — Un renégat. — Chapitre général. — Les vingt capitulaires. — Débats préliminaires. — Approbation des constitutions. — Une extase du saint. — Circulaire sur l'observance..... 165

CHAPITRE XII. — DÉMISSION REFUSÉE (1765).

Infirmités du saint. — Doit-il se démettre de l'épiscopat? — Consultations à ce sujet. — Il donne sa démission. — Clément XIII la refuse. — Visite pastorale à Airola. — Don Hercule et sa femme. — Un air de piano interrompu. — Conférence d'Alphonse avec sa belle-sœur. — Deux prophéties. — Compte rendu des trois années d'épiscopat. — Un hiver à Arienzo..... 179

CHAPITRE XIII. — LES RÉDEMPTORISTINES A SAINTE-AGATHE (1766).

Alphonse et les religieuses du diocèse. — Relâchement et réforme. — Le monde et le cloître. — La musique et le chant grégorien. — Fondation d'un couvent de rédemptoristines. — Les quatre fondatrices. — Leur entrée solennelle à Sainte-Agathe. — Prise de possession du couvent. — L'évêque y prêche la retraite. — Dona Lucrezia Vinaccia. — Maladie du saint. — Projet de démission. — Départ pour Arienzo..... 189

LIVRE V

LE CHEVALIER DE LA SAINTE ÉGLISE (1767-1775)

CHAPITRE PREMIER. — « LA VÉRITÉ DE LA FOI » (1767).

Le complot antichrétien en 1750. — Invasion des mauvais livres à Naples. — Le libraire Gravier dénoncé par Alphonse. — Deux dissertations contre les incrédules. — *La Vérité de la Foi*. — Approbation des reviseurs. — Jugement de Clément XIII. — Analyse de l'ouvrage. — Le miracle de saint Janvier. — Argument tiré de la constance des martyrs. — Appel aux catholiques militants..... 205

CHAPITRE II. — GUERRE AUX RELIGIEUX (1767).

La secte et les princes. — Complot contre la compagnie de Jésus. — Les jésuites chassés de France. — La bulle *Apostolicum*. — Lettre d'Alphonse à Clément XIII. — Les jésuites chassés d'Espagne. — L'institut du Très Saint-Rédempteur menacé. — Persécution à Liceto. — Encore le procès Maffei-Sarnelli. — Alphonse à Naples. — Divers travaux du saint. — Traits d'humilité. — Deux prédictions. — Mémoire au roi. — Désistement des accusateurs. — Les jésuites chassés de Naples et de Parme..... 218

CHAPITRE III. — L'ANTI-FEBRONIUS (1768).

Maladies et remèdes. — Nicolas de Honthelm, dit Febronius. — Son livre contre l'autorité du pontife romain. — Négation de l'infaillibilité du Saint-Siège. — Le pape et le concile œcuménique. — Réponse de notre saint à Febronius. — Les doctrines fébronniennes jusqu'à nos jours. — Saint Alphonse et le concile du Vatican. — *L'Instruction au peuple*. — *La Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*..... 241

CHAPITRE IV. — LE NOUVEAU JOB (1768-1769).

	Page.
La grande épreuve. — Maladie d'Alphonse. — Neuvaine de pénitence. — Pluie miraculeuse. — Crise suprême. — Paralysé et résigné. — La journée d'un moribond. — Travaux intellectuels. — Exercices de piété. — La sainte messe. — Promenades en voiture. — Démission refusée.....	255

CHAPITRE V. — LA PERSÉCUTION EN SICILE (1769).

Alphonse accusé de probabilisme. — Protestations. — Les missionnaires de Girgenti suspects de morale relâchée. — Le conseiller Targiani. — Nouvelle <i>Apologie</i> de notre saint. — Lettre du P. Blasucci à Targiani. — Réponse du conseiller. — Discussion entre Alphonse et Blasucci sur l'équiprobabilisme. — Inflexibilité du saint. — Les accusations du janséniste Cannella. — Défense et victoire du P. Blasucci.....	270
--	-----

CHAPITRE VI. — DOGMES ET HÉRÉSIES (1769-1773).

Alphonse et le protestantisme. — <i>L'Opera dogmatica</i> contre les soi disant réformés. — L'historien Pallavicini. — Fra Paolo Sarpi. — Plan de <i>L'Opera dogmatica</i> . — <i>L'Histoire des Hérésies</i> . — Le reviseur Simioli. — Dédicace à Tanucci. — <i>Triomphe de l'Église sur les hérétiques</i> . — <i>Triomphe sur les hérésies</i> . — Alphonse et la théologie dogmatique.....	288
---	-----

CHAPITRE VII. — LE BON PÂTEUR (1769-1773).

L'évêque et ses prêtres. — Les <i>Dominicales</i> . — La <i>Traduction des Psaumes</i> . — Vigilance du pasteur. — Séminaristes et ordinands. — Visites pastorales. — Répression des abus et des scandales. — Les pécheresses converties. — Soins des pauvres, des malades et des prisonniers. — Cinq soldats déserteurs. — Les prédications du saint. — Missions générales. — <i>Reflexions sur la Passion</i> . — La fête de la Sainte-Croix. — Une extase à l'autel. — Prophéties et miracles. — Les aventures de Vertucci. — Troisième relation de l'évêque sur son administration.....	301
---	-----

CHAPITRE VIII. — LA LUTTE POUR LA VIE (1770-1774).

Reprise du procès. — L'acte d'accusation. — Recours à Dieu. — Circulaire sur l'observance régulière. — La terreur dans l'institut. — Prédications du saint. — Persécution en Sicile et rappel des missionnaires. — Un pamphlet de l'abbé Magli. — <i>Dichiarazione del sistema</i> . — Ouverture du procès. — Mémoire justificatif. — Les débats. — Intervention hostile de Tanucci. — Craintes et espérances d'Alphonse.....	322
---	-----

CHAPITRE IX. — FONDATION DE SCIFELLI (1773).

L'abbaye de Casamari. — Louis Arnauld. — François de Paule à Scifelli. — L'évêque de Vérolì. — Missions dans l'État pontifical. — Fondation de Scifelli. — Le couvent du Gesù. — Vues du saint fondateur sur Rome. — Bénédict rendu au Saint-Siège. — Retour des missionnaires en Sicile.....	338
---	-----

CHAPITRE X. — MORT DE CLÉMENT XIV (1774).

Alphonse et Clément XIV. — La question des jésuites. — On demande la suppression de la Compagnie. — Hésitations du pape. — Menaces de schisme. —	
--	--

Le bref *Dominus ac Redemptor*. — Agonie de Clément XIV. — Le saint assiste à sa mort. — Le prodige de la bilocation. — Lettre au cardinal Castelli sur l'élection du pape futur. — Les « Victoires des martyrs. »..... 353

CHAPITRE XI. — DÉMISSION (1775).

Alphonse se démet de son évêché. — Mission générale. — Pie VI accepte la démission. — Un diocèse en deuil. — Lettre de don Hercule. — Les adieux d'un évêque. — Le départ. — Arrêt à Nole. — L'aveugle guéri. — Arrivée à Pagani. — Touchante réception. — *O beata solitudo!* — La cellule du saint.. 369

LIVRE VI

LE SOLITAIRE DE NOCERA (1775-1787)

CHAPITRE PREMIER. — RECLUS ET APÔTRE (1775).

Règlement du saint. — Une âme d'apôtre. — Les deux soldats. — Les privilégiés d'Alphonse. — Encore le carrosse. — Nouveaux écrits. — La *Conduite admirable de la Providence*. — *Dissertations sur les fins dernières*. — Objections du reviseur. — Réponses de l'auteur. — Alphonse et saint Jean..... 387

CHAPITRE II. — LE PROCÈS SARNELLI (1776-1777).

Suite du procès. — Le tribunal des Abus. — Situation critique. — La reine Caroline. — Chute de Tanucci. — Le marquis de Sambuca. — Réquisitoire du procureur de Leon contre l'Institut. — Renvoi de la cause à la Chambre royale. — Mémoire justificatif d'Alphonse. — Remise du procès..... 402

CHAPITRE III. — EN ROMAGNE (1776-1777).

Idées d'Alphonse sur la propagation de l'Institut. — Mission de Frosinone. — Notre-Dame des Grâces. — Fondation de Frosinone. — Dénûment des maisons de la Romagne. — Le P. François de Paule. — Les stations quatragesimales. — Blasucci visiteur. — Le couvent de Saint-Eusèbe. — Visite canonique à Scifelli. — Fondation de Bénévent. — Blasucci rappelé en Sicile. — François de Paule visiteur. — Traits de caractère..... 420

CHAPITRE IV. — LE VÉTÉRAN DU CHRIST (1777-1778).

Avertissement d'Alphonse aux souverains. — Lettre à l'abbé Nonnotte. — Réponse de l'abbé. — Prévisions du saint sur la Révolution française. — Lettre à Voltaire. — Conversion du poète Métastase. — Jugement d'Alphonse sur ses écrits. — Les chantages de l'amour profane..... 439

CHAPITRE V. — L'ONCLE ET LES NEVEUX.

L'amour de la famille. — Alphonse et son frère Hercule. — Les scrupules de Dona Marianna. — Les jeunes neveux. — Soins de leur éducation. — Le collège des Pages et l'état militaire. — Les fiançailles prématurées. — Lettre du saint à ses neveux. — Mort de don Hercule. — Dona Teresina. — Correspondance au sujet de sa vocation. — Visite à Nocera. — Entrée au couvent. — Double guérison miraculeuse..... 450

CHAPITRE VI. — AVANT L'ORAGE (1779).

	Pages
Revirement en faveur de l'institut. — Mémoire au roi. — Le décret du 21 août. — Colère du procureur. — La croisade contre les Barbaresques. — Deux morts subites. — Ruine de Maffei. — Comment Alphonse se venge de ses ennemis. — Dernière édition de la <i>Théologie morale</i> . — Pluie miraculeuse. — Une éruption du Vésuve.....	465

CHAPITRE VII. — « LE RÉGLEMENT » (1780).

Question de l'approbation. — Le père Majone. — Le grand-aumônier. — Projets de règlement. — Soupçons et inquiétudes. — Tromperie de Majone. — Alphonse trahi. — Désolation des religieux. — Prostration du saint. — Une impasse. — Convocation d'une assemblée.....	177
---	-----

CHAPITRE VIII. — L'ASSEMBLÉE DE PAGANI (1780).

Les députés. — Menaces du P. François de Paule. — Appel à la congrégation des évêques et réguliers. — Napolitains et pontificaux. — Dénonciation de Leggio. — Physionomie de l'assemblée. — Députation au grand-aumônier. — Échec des deux députés. — Acceptation conditionnelle du règlement. — Justification des pères napolitains. — Élection de nouveaux supérieurs. — Nécessité n'a pas de loi.....	488
--	-----

CHAPITRE IX. — PROCÈS EN COUR DE ROME (1780).

Intervention du pape. — Défense de toucher à la règle. — Lettre d'Alphonse à ce sujet. — François de Paule séparatiste. — Lettre de Blasucci. — Émigration des étudiants d'Iliceto. — Défense aux pères des États de passer dans le royaume de Naples. — Enquête de la sacrée Congrégation. — Informations des évêques de Veroli et de Bénévent. — Alphonse envoie deux messagers à Rome. — Le fondateur est exclu de l'institut. — Tentation de désespoir. — Sublime résignation.....	500
--	-----

CHAPITRE X. — CONDAMNATION (1781).

Désolation générale dans l'institut. — Correspondance de Tannoia avec François de Paule. — Conduite équivoque du président. — Démission des consultants. — Deux lettres du saint à Pie VI. — Réforme du règlement. — Prestation des serments. — Deux députés d'Alphonse à Rome. — Mémoires pour et contre la réunion. — Jugement du pape.....	521
---	-----

CHAPITRE XI. — LES PENSÉES D'UN PROSCRIT (1782-1783).

Admirable soumission du saint. — Cruelles angoisses. — Défection du père Majone. — Le père Gimino. — Perte des privilèges. — Ruine des missions. — <i>In spem contra spem</i> . — Rapports du saint avec François de Paule. — Dernières conférences. — Le vieillard et l'enfant. — Supplique au pape. — Recouvrement des pouvoirs pour les missions. — Heureuse conclusion du procès. — Chapitre de Nocera. — Villani coadjuteur.....	537
---	-----

CHAPITRE XII. — TROIS PROPHÉTIES (1783-1785).

Extension de l'institut. — Gubbio et Spello. — Le couvent de Saint-Julien. — Gouvernement de François de Paule. — Imprudences providentielles. — Le	
---	--

père Hofbauer. — Suppliques indiscretés du président. — Chapitre de Sciffelli. — Nomination des supérieurs. — Mécontentement général. — Aspirations à la réunion. — François de Paule aux abois. — « L'union se fera, mais après ma mort. »..... 555

CHAPITRE XIII. — DIEU SEUL (1783-1785).

Isolement du saint. — Privation d'occupations extérieures et de promenades. — Alphonse ne peut plus ni célébrer la messe ni visiter le saint Sacrement. — Détachement absolu. — Mortification du corps et de l'âme. — Vie intérieure. — Charité toujours croissante. — Sa piété envers Jésus et Marie... 567

CHAPITRE XIV. — LE PURGATOIRE INTÉRIEUR (1784-1785).

Épreuves surnaturelles. — La nuit de l'âme. — Scrupules et terreurs. — Tentations effrayantes contre la foi, contre la pureté, contre l'humilité, contre l'espérance. — Diverses apparitions du démon. — Invincible résistance du saint. — Obéissance et prière. — Extases. — Prophéties. — Miracles..... 582

CHAPITRE XV. — LES DERNIERS JOURS (1786-1787).

Dernier anniversaire de la naissance du saint. — Trois morts. — Élan vers Dieu. — Maladie nouvelle. — Désolation du peuple. — La Madone de M^{re} Falcoia. — Vif désir de la communion. — L'extrême-onction. — Le saint viatique. — Pureté virginale. — Visite de Joseph de Liguori. — Scène des bénédictions. — Deux guérisons miraculeuses. — Douce et lente agonie. — La Vierge Marie et son serviteur. — Le moment suprême. — « Alphonse au ciel. » — Les funérailles..... 597

ÉPILOGUE

SAINT ALPHONSE AU XIX^e SIÈCLE (1787-1887)

CHAPITRE PREMIER. — DE LA MORT DU SERVITEUR DE DIEU A L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE CANONISATION (1787-1796).

Les saints ne meurent pas. — Guérisons miraculeuses. — Question de la canonisation. — Les procès ordinaires. — Requête du roi Ferdinand. — Objection du promoteur de la foi. — Jugement du pape Pie VI. — Approbation de la règle. — Le chapitre de 1793. — Décret d'union. — Blasucci recteur majeur. — L'institut en Italie. — Le père Hofbauer à Varsovie. — L'église de Saint-Bennon. — Une mission perpétuelle. — Les Français en Italie. — Révolution à Naples. — Une prédiction réalisée..... 617

CHAPITRE II. — DE L'INTRODUCTION DE LA CAUSE A LA BÉATIFICATION (1796-1816).

Revision des écrits du saint. — *Nil censuru dignum*. — Examen des vertus. — Objections contre la prudence. — Décret sur l'héroïcité des vertus. — Examen des miracles. — Les Français à Naples. — État de l'institut sous Joseph Bo-

naparte et Murat. — Le musée du P. Cajone à Bénévent. — Le pape en exil. — Les maisons pontificales dissoutes. — Prosinone et le P. de Paule. — Scifelli épargné. — Le B. Clément-Marie et le P. Passerat. — Le Mont-Thabor. — Babenhauseu. — Coire. — Passage du Grimsel. — En Valais. — Hoffbauer chassé de Varsovie. — Vienne et Fribourg. — Après la tempête. — Décret de béatification..... 636

CHAPITRE III. — DE LA BÉATIFICATION A LA CANONISATION (1816-1839).

Mort du P. Blasucci. — Le P. Mansionne recteur majeur. — Nouvelles fondations en Italie. — La Valsainte en Suisse. — Le Bischenberg en Alsace. — Célébrité du P. Hoffbauer. — Ses nombreux disciples. — Menaces d'exil. — Approbation de l'institut en Autriche. — Mort du bienheureux Clément-Marie. — Le P. Passerat lui succède. — Diffusion de la congrégation en Portugal, en Styrie, au Tyrol, en Suisse. — Attaques contre la *Théologie morale*. — Réponse du P. Basso. — Bruno Lanteri propage les Œuvres du saint. — M^{re} de Mazenod et le cardinal Gousset. — Approbation. — Hyacinthe Amici, défenseur de la cause. — Révolution de 1830. — Les rédemptoristes chassés de Lisbonne et du Bischenberg. — Diffusion de l'institut en Belgique, dans le duché de Modène, et aux États-Unis. — La fête de la canonisation..... 646

CHAPITRE IV. — DE LA CANONISATION AU DOCTORAT (1839-1871).

Grégoire XVI et la congrégation du T. S.-Rédempteur. — Les PP. Czech et Neubert. — Les PP. de Held, Dechamps, et Bernard. — Révolution en Suisse. — Révolution de 1848. — Exil du P. Passerat. — Le P. Smetana. — Pie IX et la congrégation. — La maison généralice à Rome. — Chapitre de 1855. — Le P. Mauron. — État des provinces. — Première expulsion de France. — Notre-Dame du Perpétuel Secours. — Doctorat de saint Alphonse..... 683

CHAPITRE V. — DU DOCTORAT DE SAINT ALPHONSE AU CENTENAIRE DE SA MORT (1871-1887).

Persécution contre les religieux. — Suppression des convents à Rome et à Naples. — Kulturkampf en Allemagne. — Les expulsions en France. — Trois vice-provinces. — Après la tempête. — État de la congrégation en Autriche, en Bavière, en Amérique, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Irlande. — Coup d'œil sur l'institut. — Le centenaire de saint Alphonse. — *Gloria Patri*..... 705

FIN.